This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

43

REVUE

MILITAIRE SUISSE

REVUE

MILITAIRE SUISSE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Escalier-du-Marché, 23, Lausanne

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — 1898

LAUSANNE
Imprimerie CORBAZ & Cie

1898

STANFORD UNIVERSITY
LIBRARIES
STACKS
DEC 4 1973

U.2
R49
v.13
1595

TABLE DES MATIÈRES

Généralités. Législation, organisation et instruction militaires Manœuvres. Mobilisation.

Pages

A propos des grandes manœuvres 192
Aux grandes manœuvres françaises en 1897, par Abel Veuglaire . . 257, 322
Fonds Herzog. 432
Instruction des officiers 481
La grève des ouvriers en bâtiment à Genève, et la mise sur pied du bataillon 13 E. 555
Les juges de camp aux manœuvres, par le colonel U. Wille 327
Les manœuvres impériales allemandes en 1897. . . . . 185, 282
Les manœuvres impériales allemandes en 1898 . . . . . 689, 745
Les manœuvres du IIe corps d'armée en 1897, par le lieutenant-colonel Borel 1, 79, 140, 201, 377
Les manœuvres du IVe corps d'armée en 1898 . . . 42, 300, 350, 505, 555, 608, 676, 713
Sur les milices 544
Principales questions d'intérêt militaire général traitées par la *Chronique suisse* :
- Budget militaire 623
- Caserne de Thoune 403
- Grandes manœuvres 99
- Habillement 42, 97, 166, 622
- Loi fédérale concernant la création d'une compagnie d'aérostiers . 56, 224, 477
- Nominations, mutations, démissions 61, 98, 622, 699 762
- Organisation militaire 696 764
- Pistolets automatiques. 762
- Rapport du Département militaire sur sa gestion en 1897 . . . 222, 352
- Service militaire des instituteurs vaudois 765
- Société des officiers 404 766

Campagnes. Guerres. Histoire militaire.

Guerre hispano-américaine 247, 316, 376, 414, 427, 488, 499, 567, 573
Le général Amédée de la Harpe, par le colonel Ed. Secrétan . . . 434, 513, 577, 649
Opérations autour de Vienne en 1809, par le colonel Pfund 121

Infanterie.

Pages

A propos d'une brochure sur un nouveau système d'avant-postes, par le lieutenant-colonel Nicolet 20
Cours de tir 477
La grève des ouvriers en bâtiment à Genève et la mise sur pied du bataillon 13 E 555
L'équipement personnel de l'infanterie. 510
Le tir du fusil suisse modèle 1889, aux grandes distances 343
Pénétration des armes à feu portatives. 271
Sabre d'officiers. 480
Questions intéressant l'infanterie traitées par la *Chronique suisse :*
Cours de retardataires d'infanterie 299
Instruction militaire préparatoire volontaire 353
Le retrait de la munition d'urgence 550

Cavalerie.

Aux grandes manœuvres françaises en 1897. — Emploi de la cavalerie, par Abel Veuglaire 257
Course de fond pour officiers de toutes armes, par le colonel E. Lecoultre. 755
De l'emploi de la cavalerie dans notre armée de milices, par le colonel Wildbolz 723
Les courses pour sous-officiers et soldats, par le lieutenant de cavalerie H. Poudret 395
Quelques mots sur la cavalerie divisionnaire aux grandes manœuvres suisses 618
Objets intéressant la cavalerie traités par la *Chronique suisse :*
Attribution des compagnies de guides aux manœuvres de régiments d'infanterie 348
Chevaux des officiers de cavalerie. 225, 402
Course de fond de la Société de cavalerie 700
Les compagnies de mitrailleuses 297, 349, 355, 402
Les manœuvres de cavalerie du Jura. 551
Organisation du dépôt de remonte 348
Société de cavalerie de la Suisse orientale 166

Artillerie.

Coup d'œil sur l'état actuel de l'artillerie de campagne en France, par Abel Veuglaire 25
Essai d'un nouveau canon de campagne à tir rapide en Autriche 292
La mesure des distances dans les batteries de position, par le capitaine d'artillerie Ch.-Ed. Guillaume 92
L'artillerie aux grandes manœuvres suisses de 1898 787
L'artillerie de campagne à tir rapide au point de vue tactique, par le premier lieutenant d'artillerie J. Vallotton 388, 459

Pages

Le canon de campagne à tir rapide de l'artillerie allemande, d'après les publications officielles 153
Le canon à la dynamite 470
Matériel de campagne de 75mm à tir rapide, système de Bange et Piffard . 65
Questions intéressant l'artillerie traitées par la *Chronique suisse :*
Acquisition d'une batterie Krupp à tir rapide 402
Essais de canons de campagne à tir rapide 349
Le nouveau canon 296
Le nouvel obus brisant. 163
Le passage des Mosses. 225
Les tirs de l'artillerie à Orbe 553
Tir des quatorze batteries du IVe corps d'armée à Oberglatt 553

Génie. Fortifications, topographie, etc.

De la fortification provisoire et des forteresses improvisées 213
Création d'un bataillon de télégraphes en France. 112
Manœuvres des troupes de chemins de fer en Allemagne 172
Opérations autour de Vienne en 1809, par le colonel Pfund 121
Questions intéressant le génie traitées par la *Chronique suisse:*
Au Gothard. 476
Loi concernant la création d'une compagnie d'aérostiers. . 56, 224, 477
Nouvelles constructions à St-Maurice. 702
Outils du génie 477

Nécrologies.

Général de Ladmirault 112
Le colonel-brigadier Paul Grand, par le colonel Lecomte. 157
Le colonel Rodolphe Schmidt. 621

Chroniques.

Chronique allemande 42, 101, 167, 229, 300, 356, 405, 483
557, 624, 703, 766
Chronique autrichienne 117, 173, 304, 408, 493, 561, 627, 770
Chronique belge. 179, 498 645
Chronique espagnole 316, 376, 414, 488, 567
Chronique française . . . 45, 105, 176, 234, 308, 361, 417, 491. 569
632, 705, 773
Chronique hollandaise. 499
Chronique italienne 118, 180, 241, 374, 423, 572, 642, 779
Chronique russe 113, 243
Chronique américaine. 247
Chronique anglaise 250
Chronique suisse 42, 97, 163, 223, 296, 348, 402, 476, 550, 621, 696
762
Chronique turque 712

Bibliographie.

Pages

Bericht über den militärischen voruntericht in Kanton Zurich in 1897 . . 255
Campagnes d'Afrique 1835-1848 (lettres au maréchal de Castellane) . . . 184
Campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Chine et de Syrie (lettres au maréchal de Castellane) 648
De la fortification provisoire et des forteresses improvisées, par le lieutenant-colonel R. Wagner. 213
Dix-septième rapport annuel de la Société fédérale des sous-officiers, section de Neuchâtel. 256
Ein Wendepunkt in unserer militärischen Entwicklung, par Emile Sonderegger 481
Etat des officiers de l'armée fédérale au 1er avril 1898 320
Felddienst ordnung der französischen artillerie, par W. Stawenhagen . . 255
Galerie bibliographique auxiliaire de la revue « Argos » 576
Instructions pour l'état-major 356
Kleines militär Wörtenbuch, par W. Stawenhagen 712
La campagne de Thessalie en 1897, par le colonel d'état-major R. Weber . 181
La nouvelle tactique allemande, par le commandant Picard 50
La topographie de la Suisse 1882-1884. Histoire de la carte Dufour, par le bureau topographique fédéral. 430
Le désastre, par Paul et Victor Margueritte 183
Le général Amédée de la Harpe, par le colonel Ed. Secretan 783
Le maréchal Canrobert, par Germain Bapst. 431
L'escrime à travers les âges, par A. Corthey 120
Les régiments suisses au service étranger 784
L'usine Krupp, par Friederich C.-G. Müller 783
Notes sur la carte routière du Touring-Club suisse 503
Principes de l'attaque d'une place forte, par le major Paul de Rehm . . . 252
Professional papers of the corps of Royal Engineers, par le capitaine Edwards 318
Quelques considérations sur les forteresses à grand développement, par van Bever 254
Recueil des travaux techniques des officiers du génie de l'armée belge . . 575
Skizze einer Wehrverfassung der schweizerischen Eidgenossenschaft, von Ulrich Wille 690
Souvenir d'un cavalier du second Empire, par le capitaine Choppin . . . 319
Table générale des matières de la revue militaire de l'étranger. 320
The autumns maneuvers of 1896 in Europe, par le bureau de l'état-major de l'armée américaine 252
The général's double, par le capitaine Ch. King 119
Trattato di tactica, par le colonel de Cumis 319

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 1. Janvier 1898.

LES MANŒUVRES DU IIe CORPS D'ARMÉE
en 1897.

(Suite.)

II. Les manœuvres division contre division.

Nous avons laissé la Ve division sur la rive gauche de l'Aar après le combat d'Erlisbach. Ses cantonnements s'étendaient de Wynau, Lostorf et Stüsslingen (régiment 17 et 2 batteries), par Niedergösgen et Erlisbach (régiment 18 et 2 batteries), jusqu'à Kuttigen (régiment 19), tandis que, sur la rive droite, le régiment 20 s'établissait à Aarau, les carabiniers à Schönenwerd, les dragons à Starrkirch, Duliken et Däniken. L'état-major de la division avait pris ses quartiers aux bains de Lostorf, la compagnie de guides au village du même nom.

De son côté, la IIIe division, qui avait eu, le 7 septembre, ses manœuvres de régiments à Koppingen et à Hindelbank, mettait, le 8, ses deux brigades aux prises dans les environs de Wynigen-Koppigen et prenait le soir ses cantonnements de la manière suivante : Etat-major et V^e brigade, Langenthal; VIe brigade, Lotzwyl-Bleienbach-Bützberg; carabiniers, Aarwangen; guides et dragons, Roggwyl; artillerie divisionnaire et génie, Herzogenbuchsee.

Avant d'en venir aux mains, les divisions ont eu, le 9 septembre, un « jour de rétablissement », consacré en partie à des travaux de propreté et réfection, en partie à des exercices formels, sans sac ni buffleterie. Excellente innovation, qui a rendu les plus grands services et qui ne manquera pas — espérons-le — de faire désormais jurisprudence, comme disent les légistes.

J'ai déjà mentionné les principaux changements apportés à l'ordre de bataille du IIe corps, ensuite de la maladie de son

chef, le colonel Berlinger. Ajoutons que le colonel Keller, directeur des manœuvres, avait comme chef d'état-major le colonel Hungerbühler, instructeur-chef de la Ve division. La IIIe division est commandée par le colonel Bühlmann, les brigades V et VI par les colonels Will et de Wattenwyl.

Le théâtre choisi pour les manœuvres s'étend, sur la rive droite de l'Aar, de Langenthal à la Reuss. Cette partie du plateau, coupée en lignes parallèles par les affluents de l'Aar qui forment autant de secteurs très marqués, se compose de massifs de hauteurs irréguliers, fortement boisés, présentant un terrain tourmenté et difficile. A l'est d'Aarau, ces chaînes de contreforts sont séparées de l'Aar par une large plaine, où l'on trouve les vastes forêts du Suhrhard et du Lenzhard et qui aboutit, au delà de Lenzbourg, à la vallée plus ouverte de la Bünz et aux pentes étagées du Maiengrün.

Dans ce secteur, les divisions, puis le corps d'armée réuni, allaient manœuvrer, de l'ouest à l'est, sur la base de la supposition générale ci-dessous, qui a été suivie d'une manière conséquente, du premier jour jusqu'au dernier.

Supposition générale

Une *armée Ouest* est en marche du Jura-Bernois sur l'Aar inférieur. La IIIe division, qui en fait partie, était établie, le 8 septembre 1897, entre Bienne et Granges. Le 9 septembre, elle franchit l'Aar à Arch (10 km. en amont de Soleure) et poussa en avant sur la rive droite de l'Aar, avec l'intention de couper les communications de l'armée Est avec la Suisse centrale et orientale.

Une *armée Est* s'avance à la rencontre de l'armée Ouest. Le 8 septembre, ses avant-gardes ont atteint la ligne du Frenkenthal et de l'Ergolz inférieure (Langenbruck-Liestal-Basel-Augst). Apprenant le passage de l'Aar à Arch par la division ennemie, le commandant de l'armée Est a envoyé, le 9 septembre, la Ve division du Frickthal par le Jura dans la vallée de l'Aar, pour protéger les communications de l'armée passant sur cette rivière.

En conformité de cette situation générale, les thèmes ci-après ont été donnés aux deux divisions pour le 10 septembre :

IIIe division.

La IIIe division a atteint, le soir du 9 septembre, Langenthal et ses environs, où elle s'est établie en camps de localités. Elle avait reçu du com-

mandant de l'armée Ouest l'ordre de continuer sa marche en avant sur la rive droite de l'Aar et d'employer le 10 septembre et les jours suivants à couper les communications de l'armée Est passant par Olten, Aarau, Wildegg et Brugg.

Le 10 au matin, la IIIe division reprend sa marche sur Olten.

Le régiment 3 de cavalerie est, dès le soir du 9 septembre, à la disposition du commandant de la IIIe division.

La ligne du Rothbach et de la Murg ne sera pas franchie par des patrouilles de cavalerie indépendantes avant 5 heures, par le gros de la cavalerie avant 6 heures, par les autres armes avant 7 heures du matin.

Ve division.

C'est le 9 septembre, à 10 heures du matin, que le commandant de l'armée Est a appris, par son service de renseignements, le passage de l'Aar à Arch par la IIIe division de l'ennemi.

Il a aussitôt ordonné au commandant de la Ve division, à Frick, de protéger les communications de l'armée Est passant par Olten, Aarau, Wildegg et Brugg, et, à cet effet, de se mettre à la recherche de la IIIe division pour la battre. Il lui a donné, outre sa division, le régiment 5 de cavalerie, l'artillerie, l'équipage de pont et la compagnie de télégraphistes du IIe corps.

Partie deux heures après avoir reçu cet ordre, la Ve division a franchi les passages conduisant du Frickthal au sud dans la vallée de l'Aar (marche supposée) et pris ses cantonnements, le soir du 9 septembre dans les localités situées entre Küttigen et Winznau. Le régiment 5 de cavalerie a été envoyé sur la rive droite de l'Aar, à Starrkirch et Duliken.

Dans la soirée du 9 septembre, l'équipage de pont a encore jeté un pont sur l'Aar, dans les environs d'Obergösgen.

Le 10 septembre, la Ve division passe l'Aar et marche à la rencontre de l'ennemi sur la rive droite de cette rivière.

La ligne Olten-Wartburghof-Safenwyl ne sera pas franchie par des patrouilles de cavalerie avant 5 $^1/_2$ heures, par le gros de la cavalerie avant 6 $^1/_2$ heures, par les autres troupes avant 9 heures du matin.

Disons d'emblée que le pontage de l'Aar, effectué dans l'après-midi du 9 septembre, à environ 80 m. en aval du bac qui relie Obergösgen à Gösgen-Schachen, a fait honneur aux pontonniers du IIe corps. La tâche n'était pas facile, en raison du gros volume et du courant très fort de la rivière (environ 3 m. à 3m50 par seconde). Soucieux d'établir un pont présentant toutes les garanties de sécurité nécessaires, le lieut.-colonel Reber, qui commandait l'opération, avait prescrit des prépa-

ratifs aussi consciencieux que complets (inspection minutieuse des pontons, renforcement au moyen de matériel de circonstance, etc.), en donnant le temps nécessaire pour que ce travail se fît sans fièvre ni précipitation. Aussi, lorsque commença le pontage proprement dit, ce fut un plaisir de voir les pontons partir sans hésitation, jeter l'ancre au bon endroit, se ranger sans accroc les uns à côté des autres, se couvrir à l'instant des planches et poutrelles. Malgré la largeur respectable de l'Aar (environ 120 m.), l'opération n'a pas duré plus d'une heure et quelques minutes à partir de la descente du premier ponton. Elle a fait voir, une fois de plus, que le temps consacré — chaque fois qu'on le peut — à des préparatifs soignés et complets n'est pas perdu et qu'on trouve large compensation dans la sûreté et la rapidité d'exécution qui en sont la conséquence.

La tâche donnée à chaque division est claire ; mais on aura remarqué la parcimonie des renseignements fournis sur l'ennemi et la grande latitude laissée aux commandants quant aux mesures que comporte la situation. A cet égard, — on le verra encore — le colonel Keller est allé plus loin que les directeurs des précédentes manœuvres de corps et a fourni un exemple à suivre. La IIIe division doit marcher sur Olten, contre les derrières de l'ennemi; la Ve se porte à sa rencontre, on pourrait dire à sa recherche, avec cette seule donnée, à savoir qu'elle la trouvera sur la rive droite de l'Aar, en amont d'Olten. Une pareille situation n'est pas seulement conforme à ce que l'on verrait souvent en guerre, elle a encore l'avantage de rendre impossible, chez les commandants en présence, une idée préconçue de l'endroit où ils se rencontreront. Chacun d'eux doit donc organiser sa marche en avant en tenant compte de la situation générale, mais sans pouvoir la combiner d'avance avec l'hypothèse d'une rencontre à tel ou tel endroit.

S'agissant de cette marche, voici ce que nous montre le premier coup d'œil jeté sur la carte : Les divisions ont devant elles la route longeant l'Aar, et les hauteurs. La première, défilé continu, étranglé entre celles-ci et la rivière, n'est utilisable que pour un détachement de flanqueurs secondaire, ayant pour objectif immédiat les ponts d'Aarbourg et d'Olten. Les hauteurs, boisées et peu praticables, ne favorisent pas le dé-

ploiement des troupes. De là (sans parler du passage de l'Aar par la Ve division), nécessité de marcher en plus d'une colonne, la colonne principale étant à l'extérieur pour vous préserver du risque d'être acculé à l'Aar. Le premier objectif est le passage de la Wigger; cette tâche d'autant plus importante et malaisée que le cours d'eau n'est pas guéable, en raison des pluies interminables des jours précédents. L'attention se porte donc d'emblée sur la hauteur qui s'étend, en forme de butte allongée, de Rotrist à Strengelbach et dont la possession est du plus haut intérêt pour la IIIe, aussi bien que pour la Ve division. Peut-on l'atteindre avant l'ennemi? Impossible de le savoir au départ, la cavalerie n'ayant pas encore pu fournir les renseignements nécessaires. En tout cas, il convient, semble-t-il, de ne pas prendre d'avance des dispositions au delà de cette hauteur Rotrist-452-Egg et de faire dépendre de ce que l'on verra et apprendra les mesures ultérieures pour la continuation de la marche.

Ces considérations générales ne doivent pas différer sensiblement du raisonnement tenu par les deux divisionnaires, à en juger d'après les dispositions prises pour le 10 septembre, dispositions que voici :

Ordre de marche pour la IIIe division.

Avant garde indépendante:

Régiment 3 de dragons.

Colonne de droite.

Avant-garde : lieut.-col. Bratschi.
Régiment d'inf. 10.
Comp. de guides 3.
Batterie 15.
Demi-bat. du génie 3.
Ambulance 12.

Gros

sous mes ordres directs et dans l'ordre de marche suivant :
Bat. 31.
Régiment d'art. III/1.
Bat. 32.

1. Orientation.

2. La IIIe division marche demain matin sur Olten, selon le dispositif ci-contre.

3. Le régiment de dragons envoie, à 5 h. du matin deux patrouilles d'officiers dont les chefs recevront leurs instructions spéciales du chef d'état-major de la division. Ils s'annonceront, à cet effet, auprès de cet officier, ce soir à 6 h. 30.

Le gros du régiment franchira, à 6 h. du matin, le Rothbach à Saint-Urban, poussera sur la grand'route Saint-Urban-Vor dem Wald-Zofingue-Safenwyl, dans la direction de la vallée de l'Aar, et cherchera à constater le plus tôt possible où l'ennemi a franchi l'Aar et dans quelle direction il s'avance.

Il se postera près de Safenwyl pour barrer les routes descendant de l'est dans la vallée de la Wigger.

Bat. 33.
Régiment d'inf. 12.
Ambulance 14.

Colonne de gauche.

Col.-brigadier Will.
Régiment d'inf. 9.
Une escouade de guides.
Batterie 16.
Ambulance 13.

Détachement de flanqueurs de gauche.

Major d'Erlach.
Bat. de carabiniers 3.

Les ponts de Murgenthal[1] (supposition) et d'Aarbourg seront gardés par des patrouilles de sous-officiers fournies par la compagnie de guides 3.

4. L'infanterie de la pointe d'avant-garde de la colonne de droite franchira le point initial Bad (sur la route Langenthal-Saint-Urban) à 6 h. 10 du matin et marchera par Saint-Urban-(cote 481)-Vor dem Wald-Gländ-Aesch-Leimgraben-Oftringen-Wartburghof sur Olten.

La pointe du gros de la colonne de droite franchira le même pont initial Bad à 7 h. du matin et suivra l'avant-garde sur la même route.

La pointe de l'avant-garde (infanterie) de la colonne de gauche passera à 6 heures du matin la bifurcation des routes Langenthal-Aarwangen et Langenthal-Murgenthal et marchera par Kalteherberg-Murgenthal-Gadlingen-Ober-Ryken-Winkel-Geisshubel-Sennhof-Aarbourg sur Olten.

La pointe du détachement de flanqueurs de gauche sera à 7 h. du matin à la bifurcation des routes à Kalteherberg. Le détachement se joindra à la colonne de gauche jusqu'à Murgenthal, puis marchera de là par Hungerzelg sur Sennhof, où il ralliera de nouveau la queue de la colonne de gauche.

La colonne de droite maintiendra la communication avec la colonne de gauche, et celle-ci avec les flanqueurs de gauche.

En cas de rencontre avec l'ennemi, on l'attaquera énergiquement.

5. 6. Trains. Subsistances, etc.

7. Je marche à la tête du gros de la colonne de droite.

Langenthal, 9 septembre, 6 h. du soir.

Le commandant de la IIIe division.

[1] La carte au 1 : 100 000 publiée pour les manœuvres porte Morgenthal,

Ordre de marche pour la Ve division.

Avant-garde de cavalerie.

Régiment de dragons 5.

Colonne de droite.

Lieut.-colonel Schiessle.
Régiment d'inf. 17.
» d'art. de corps II/2.
Un peloton de cavalerie.
Ambulance 22.

Colonne de gauche.

Sous mes ordres.

Avant-garde.

Colonel Hintermann.
Comp. de guides 5.
Un bat. régiment d'inf. 18.
Régiment d'art. de corps II/1.
2 bat. régiment d'inf. 18.
Demi-bat. du génie 5.

Gros.

Colonel-brigad. Siegfried.
Bat. de carabiniers 5.
Art. divisionnaire V.
Brig. d'inf. X.

1. Orientation.

2. La Ve division marchera, le 10 septembre, en deux colonnes, comme suit :

3. L'équipage de pont II jette encore ce soir un pont sur l'Aar entre Obergösgen et Schachen.

4. Le régiment de dragons 5 part dès le jour en reconnaissance dans la direction de Langenthal-Murgenthal-Roggliswyl, selon des instructions spéciales [1].

5 La colonne de droite passe le pont de bateaux (la pointe à 6 heures 30 du matin) et marche avec service de sûreté par Dulikon-Wartburghof, dans la direction de Rothrist-Ryken. Pour protéger Olten, elle fera occuper le défilé et le fort d'Aarbourg.

La colonne de gauche partira de Nierdergösgen dans l'ordre ci-contre, savoir, la pointe de l'avant-garde à 6 h, celle du gros (à 1000 mètres de distance) à 7 h. du matin. Elle marchera par Däniken-Löchli-Rothacker dans la direction de Aesch-Vor dem Wald.

Partout où l'ennemi se montrera, on l'attaquera énergiquement pour le refouler.

6. (Dispositions spéciales visant le rassemblement et l'encolonnement des troupes).

7. Un poste d'observation sera établi à Salischlössli selon des instructions spéciales [2].

[1] Ces instructions prescrivaient au régiment :

a) d'éclairer toutes les routes menant de la Wigger inférieure à la ligne Murgenthal-Saint-Urban pour rencontrer l'ennemi, les routes utilisées par lui, la répartition de ses forces, notamment de l'artillerie ;

b) de masquer la marche en avant de la Ve division ;

c) en cas d'attaque par des forces supérieures, de se replier sur l'aile gauche de la division, en faisant immédiatement rapport ;

d) d'envoyer des rapports précis jusqu'à 8 h. du matin à la sortie sud-ouest de Rothacker.

[2] Ce malheureux poste, perdu dans la plaine et la brume ne put envoyer qu'un seul rapport, parvenu au divisionnaire à la fin de l'action et portant que l'on ne pouvait rien voir du tout.

Lazaret divisionn. 5 sans l'ambulance 22.
Train de combat.

La compagnie de télégraphistes II établira jusqu'à 8 h. la communication télégraphique entre Salisohlössli-Wartburg et Rothacker.

8. Le train de combat suit les troupes, celui de la colonne de gauche marche réuni à la queue de la colonne.

(Trains régimentaires.)

9. (Subsistances).

10. Les rapports me seront envoyés entre l'avant-garde et le gros de la colonne de gauche. Les commandants de colonne se trouveront, à 8 $^1/_4$ h. du matin, à la sortie sud-ouest de Rothacker pour y recevoir des ordres ultérieurs.

Bains de Lostorf, 9 septembre 1897.

Le commandant ad. int. de la Ve division.

Dispositions concernant la manœuvre.

La ligne Olten - Wartburghof - Safenwyl ne pourra être franchie, par les patrouilles de cavalerie avant 5 $^1/_2$ h., par le gros de la cavalerie avant 6 $^1/_2$ h. et par les autres troupes avant 9 h. du matin.

Parties à l'heure prescrite, les têtes de colonne de la Ve division devaient atteindre et ont atteint effectivement la ligne Wartburghof-Rothacker à 7 h. 45, soit plus d'une heure avant le moment où elles pouvaient la franchir. Relevé par la critique, l'ordre qui les a fait partir une heure trop tôt s'explique, en ce qui concerne la colonne de droite seulement, par l'aléa résultant du pont de bateaux à franchir. Un accident survenu à l'improviste à ce pont pouvait — s'il n'y avait marge suffisante au point de vue du temps — retarder la marche de la colonne de droite et compromettre la situation assez difficile de la Ve division. Mais en fait, tout s'est bien passé à Schacken, hors un léger retard causé par l'artillerie, et, en moins de 40 minutes, la colonne franchissait le pont dans l'ordre suivant : Avant-garde, bat. 50 (3 comp.) avec 1 sous-officier de cavalerie et 4 dragons ; gros, bat. 49, régiment d'artillerie de corps II/2, bat. 51, train de combat, ambul. 22. Ajoutons — pour n'avoir plus à y revenir — qu'aussitôt le pont

franchi, le lieut.-colonel Schiessle envoyait à Aarbourg, par Starrkirch et Olten, un détachement de flanqueurs de droite (Ire comp. du 50, 1 section d'artillerie, 2 vélocipédistes et 1 dragon) avec ordre de garder le défilé et le pont d'Aarbourg. Ce détachement occupa effectivement les remparts et le pont avec une partie de son infanterie; l'autre partie et les deux pièces prirent position sur le coteau au nord-est de la station d'Aarbourg, d'où elle intervint, par son feu, dans l'action que j'aurai à exposer tout à l'heure.

Pendant la halte gardée de la Ve division à Wartburghof et Rothacker, particulièrement désagréable à cause de la pluie serrée et froide qui ne cessait de tomber par torrents depuis l'aube, les avant-gardes de cavalerie étaient déjà engagées. Peu avant 7 heures, le régiment 3 avait forcé, près de Zofingue, le passage de la Wigger, défendu par un escadron à pied, et s'était avancé ensuite sur Leimgraben-Safenwyl. A 7 h. 50, il repoussait aisément une attaque des guides de la Ve à Winterhalde, mais, voulant continuer sa marche sur Safenwyl, il tombait aussitôt sous un feu d'écharpe du bat. 52, embusqué à Walterswyl. Au lieu de passer à toutes jambes, les dragons hésitèrent, cherchèrent à se jeter dans le bois pour y mettre pied à terre et ne réussirent qu'à se faire mettre hors de combat et renvoyer dans la direction de Kreuzstrasse. Dans l'intervalle, le régiment 5 avait filé dans la direction de la IIIe division, dont les patrouilles reconnaissaient la marche dès St-Urban; il repoussait à Kratzern (au sud-ouest de Vor-dem-Wald) une attaque des guides de la IIIe division, que l'on avait chargés de débarrasser la colonne de ce témoin gênant, et il ne se retirait que devant l'infanterie, pour se porter à Küngoldingen, au nord de Zofingue. Là, il eut la bonne fortune de pouvoir attaquer, en bon ordre, après 9 h. 30, le régiment 3, qui battait en retraite de Leimgraben devant l'infanterie de la Ve division. Ce régiment, repoussé par cette attaque imprévue, se replia sur l'aile droite de la IIIe division, qu'il ne devait plus quitter jusqu'à la fin du combat.

La pluie et la brume empêchant de voir clair, l'action ultérieure a été, de part et d'autre, passablement décousue. Au fond, elle représente deux engagements distincts, l'un de Rotrist à Oftringen, l'autre de Küngoldingen à Æsch. Exposons-les successivement.

Engagemenl entre Rotrist et Oftringen.

A 9 h., la colonne de droite de la Ve division reprend sa marche sur Kreuzstrasse pour occuper la hauteur 452 au sud de Rotrist. Sa compagnie de tête, 50/III, atteint cette hauteur vers 10 h., en chasse des éclaireurs ennemis, s'y établit front contre l'ouest et ouvre immédiatement le feu contre la colonne de gauche (Will) de la IIIe division, dont la tête débouche au nord de Gfill et dont la batterie ne tarde pas à entrer en action sur le Geisshubel. La compagnie du 50 est bientôt renforcée du reste du bataillon, tandis que le 49 se dirige plus au sud, sur la hauteur 452; mais l'artillerie manque, on avait cru devoir la laisser à Lohhof (au nord-est d'Oftringen) jusqu'au moment où l'on serait en possession de la hauteur. Dans l'intervalle, le régiment 9 se déploie et s'avance, appuyé, à sa gauche, par le bataillon de carabiniers 3. A 10 h. 30, il se lance à l'attaque et au moment où la batterie 29, arrivant à l'instant de Lohhof, cherche à entrer en action, elle essuie à bout portant un feu d'enfer, qui l'aurait anéantie, en réalité, et devant lequel elle bat aussitôt en retraite. Le bataillon 51, qui cherche à prolonger, à droite, la ligne du 50, n'a pas meilleur succès, et le 49, au moment où il atteint la hauteur, voit déboucher du bois, devant lui, trois bataillons ennemis, qui l'assaillent avec impétuosité. C'est le régiment 11, tête du gros de la colonne de droite de la IIIe division, qui, arrivé à Gländ, avait reçu l'ordre du colonel Bühlmann d'appuyer l'attaque de la colonne Will.

Assailli soudainement de trois côtés par des forces supérieures, le régiment 17 est mis en pleine déroute. Ses bataillons se replient en désordre sur le pont de Fleckenhausen. poursuivis sans relâche par l'adversaire. Heureusement, le lieut.-colonel Schiessle ne perd pas la tête au milieu de cette débâcle. Il a renvoyé à temps le train de combat et l'ambulance à Waltburghof, et ordonné à l'artillerie de prendre une position de repli à Lohhof-Schwarzhaar. Pendant que quelques subdivisions encore intactes du 51 retardent la marche des bataillons bernois, il réussit, depuis Kreuzstrasse, à organiser une retraite en bon ordre et par échelons sur Oftringen, le 50 à l'ouest, le 49 à l'est, le 51 en réserve derrière le centre. Cette retraite, dans laquelle les subdivisions et les bataillons

se reforment peu à peu, s'arrête, à midi, au pied du coteau de Lohhof-Schwarzhaar, où l'artillerie est en action depuis une heure. Du reste, à partir de Kreuzstrasse, la poursuite par l'adversaire (régiment 9 et carabiniers), bien qu'appuyée par le régiment d'artillerie III/1 en position sur la hauteur 452, près de Rotrist, est devenue plus modérée, plus prudente; à 12 h. 20 m., immédiatement avant la cessation de la manœuvre, le régiment 17 est en mesure d'exécuter, dans la direction de Lindenhof (au G. de « Aarburg »), un retour offensif, qui réussit à repousser l'ennemi sur Kreuzstrasse. On saura tout à l'heure la raison de cet arrêt soudain de l'offensive de la IIIe division.

Engagement entre Küngoldingen et Æsch.

Pendant la marche de la colonne de droite de la IIIe division, l'avant-garde (lieut.-colonel Bratschi) avait gagné peu à peu une avance de 2 à 3 km. sur le gros et au moment où la tête de ce dernier atteignait seulement Gländ, à 10 h. 10, elle avait déjà franchi la Wigger à Æsch et se trouvait engagée au nord de Zofingue contre la colonne de gauche de la Ve division. Cette colonne, partie de Rothacker à 9 h., s'était divisée en deux groupes. L'avant-garde (colonel Hintermann) avait marché sur Leimgraben et le Schneckenberg. Rencontrant l'avant-garde ennemie, elle avait établi le régiment d'artillerie de corps sur le Schneckenberg et déployé les bataillons 53 et 52, le 54 restant en deuxième ligne sur l'aile droite, derrière le 53.

Le gros de la colonne de gauche de la Ve division avait reçu l'ordre de se porter par Strigel, Weidacker sur Bifang et le Heiterplatz (cote 495, au sud-est de Zofingue). Il s'était mis en route à 9 h., le bataillon 60 formant l'avant-garde, le 58 précédant l'artillerie divisionnaire à la tête du gros. Mais déjà à Weidacker arrivait un nouvel ordre prescrivant la direction de Bühnenberg. Ce contre-ordre n'atteignit plus le bataillon 60, qui continua sa marche jusqu'à Zofingue et ne rejoignit son régiment que plus tard. La Xe brigade se dirigea donc sur Bühnenberg, en formant une nouvelle avant-garde avec le bataillon 58, mais l'artillerie n'avançait qu'avec les plus grandes difficultés sur un chemin de forêt étroit, mauvais et détrempé par la pluie. Le 2e régiment d'artillerie finit par rester en panne et l'on dut faire avancer, homme par homme, le ba-

taillon 59 et le régiment 19. Pendant ce temps, le régiment 18 se maintenait, non sans peine, contre l'avant-garde de la IIIe division (Bratschi) et ce n'est qu'après 11 heures qu'il devait recevoir du secours. A ce moment, on voit enfin déboucher le bataillon 58 et, plus au nord, le bataillon 59, qui viennent prolonger la ligne du régiment 17, à gauche du bataillon 52. A 11 h. 20, le régiment d'artillerie V/1 entre en action au nord de Bühnenberg, un quart d'heure plus tard, le régiment V/2 prend position à Bifang (au nord-est de Zofingue).

C'était maintenant le tour de l'avant-garde de la IIIe division d'être dans une situation critique. Non seulement elle avait devancé outre mesure le gros de ses propres troupes, mais nous avons vu, au moment où celui-ci atteignait Gländ, à 10 h. 10, le colonel Bühlmann envoyer le régiment de tête (régiment 11) à l'attaque de la hauteur 452, dont il avait reconnu l'importance. Il en était résulté une solution de continuité, qui laissait le régiment 10 entièrement isolé au delà de la Wigger. Le commandant de la IIIe division se rendait compte de cette fâcheuse position et chercha à y remédier. Une fois en possession de la hauteur 452, il y envoya son artillerie et dirigea les bataillons 31 et 33 sur Nigglishäuser, en même temps que le 32 se postait en deuxième ligne au nord-ouest de Æsch, et que le régiment 12 se massait comme réserve à Egg.

La situation ne pouvait se prolonger. A 12 h. 10 le commandant de la Ve division, sentant sa supériorité, lance ses troupes à l'attaque. Les bataillons 53, 52, 59 et 58 s'avancent en une seule ligne entre Küngoldingen et Zofingue, soutenus par le feu convergent de l'artillerie (6 batteries) et suivis, à l'aile droite, du bataillon 53, au centre, du régiment 19. Malgré l'appui des bataillons 31 et 33, l'avant-garde de la IIIe division est débordée par cette attaque et se replie en toute hâte sur le pont de la Wigger, à Æsch, seul point de passage possible. Par malheur, le lieut.-colonel Bratschi avait commis l'imprudence d'amener son train de combat et son ambulance sur la rive droite de la Wigger ; maintenant, ces trains, renvoyés trop tard, obstruaient la route. En outre, le demi-bataillon 3 du génie n'avait pas profité du temps qu'il avait eu à sa disposition pour établir des ponts de circonstance ou passerelles. Dans ces conditions, la retraite du 10e régiment devait être désastreuse, malgré l'intervention du régiment 12,

qui s'était porté de Egg jusqu'à la Wigger à son secours. Ajoutons qu'en avançant, ce régiment 12 avait eu la désagréable surprise d'essuyer un feu aussi violent qu'inattendu, partant de la lisière du bois au sud de Egg. Ce feu provenait du bataillon de carabiniers 5, qui, dirigé sur Zofingue et Strengelbach, avait traversé la grande forêt au nord de ce village pour se rapprocher de la Xe brigade et entrait ainsi en action, obligeant la réserve de la IIIe division à amoindrir ses forces pour lui tenir tête. Ce bataillon, manœuvrant aussi rapidement qu'habilement, avait eu aussi la bonne fortune de prendre en écharpe, sous un feu efficace, une partie de l'artillerie divisionnaire III.

L'attaque de la Ve division ne fut pas poussée au delà de la Wigger. A 12 h. 30 le colonel Keller arrêtait la manœuvre et procédait à la critique. Pour comprendre la difficulté de sa tâche, il faut se rappeler que, cette année, on avait supprimé la conférence préalable du commandant du corps avec les juges de camp, conférence qui permettait au premier de s'orienter facilement avant de formuler ses observations. Ne disposant désormais, pour se renseigner, que des quelques officiers de son état-major, le colonel Keller devait voir, pour ainsi dire tout par lui-même, et, malgré un temps qui donnait beaucoup de peine à suivre, même par fragments, le déploiement de l'action, il a su le faire au point de pouvoir résumer la manœuvre tout entière en quelques observations saisissantes de précision et de justesse, dont je prendrai la liberté de m'inspirer pour les traits principaux de l'étude sommaire qui va suivre.

L'intention du commandant intérimaire du IIe corps avait été d'abord d'ordonner, après la critique, la reprise du combat, en prescrivant à la IIIe division de se retirer derrière une ligne allant de Wikon par Brittnau-Leidenberg-Weiergut à Ægerten, et à la Ve division de poursuivre l'ennemi jusqu'à la ligne Altachen-Strengelbach-Iselishof-Ober-Ryken-Vorholz. Mais la pluie tombait inexorable depuis le grand matin, la troupe était fatiguée et trempée jusqu'aux os, la vallée de la Wigger n'était plus qu'un vaste marécage. Le directeur de la manœuvre se décida donc à envoyer immédiatement les divisions, dans leurs cantonnements, la IIIe à Pfaffnau-Brittnau-Langnau et environs, la Ve à Zofingue, Oftringen, Aarbourg et Rotrist, les avant-postes étant placés sur les lignes que je viens d'indiquer.

Evidemment, l'action avait été quelque peu confuse et décousue ; mais, sans parler des tâtonnements et des accrocs inhérents à une première manœuvre, il faut dire que la tâche était aussi malaisée d'un côté que de l'autre.

Comment assurer l'unité d'action entre plusieurs colonnes avançant sur des chemins difficiles, séparées l'une de l'autre par un terrain peu praticable, empêchées par la pluie et la brume de se voir mutuellement, même dans la vallée découverte de la Wigger, et appelées à forcer devant l'ennemi cette rivière, que des ponts, éloignés de plusieurs kilomètres, permettaient seuls de franchir ?

D'ordinaire, le spectateur est facilement porté à la critique ; cependant ce jour-là, chacun aurait dû avouer son embarras de dire comment il aurait fait autrement et mieux. Cherchons cependant à tirer profit des expériences faites, en étudiant brièvement la tâche des deux divisions et les moyens de la résoudre :

On peut admettre, qu'avant 9 h. du matin, les deux divisionnaires sont passablement renseignés par leur cavalerie sur les forces approximatives et les mouvements de l'adversaire. Or, il y a entre eux une inégalité de forces particulièrement sensible en regard de la tâche à remplir ici, soit du passage de la Wigger : je veux parler des 4 batteries de l'artillerie de corps attribuées à la Ve division. Même à nombre égal de batteries, la IIIe peut difficilement espérer de forcer le passage, ce but ne serait réalisable que moyennant l'action préalable et décisive d'une artillerie supérieure. A plus forte raison doit-elle renoncer à cet espoir et à une tentative dont l'insuccès se présente à coup sûr. Ce qu'il faut faire, par contre, c'est de profiter du terrain, qui compensera l'infériorité susindiquée et offrira la possibilité d'une défensive offensive. En effet, la IIIe division trouve à l'ouest de la Wigger la hauteur Rotrist-cote 452-Egg, qui commande la vallée. S'y établir fortement avec les quatre batteries et une partie de l'infanterie, garder le gros de celle-ci en réserve, par exemple à Egg, laisser à l'adversaire l'initiative du passage, en le tenant sous un feu toujours plus intense, puis, le moment venu, lui tomber dans le flanc gauche avec des réserves fraîches, telle pouvait être — semble-t-il — une solution recommandable pour la IIIe division. C'était bien aussi le sentiment du colonel Bühlmann. On l'a vu à la décision rapide avec laquelle il a mis tout en

œuvre pour chasser l'ennemi de la hauteur 452, et ses dispositions ultérieures montrent bien qu'il ne songeait pas à vouloir forcer le passage à la barbe de l'adversaire. Selon toute vraisemblance, il aurait pris la défensive qui vient d'être indiquée, si son avant-garde ne lui avait faussé compagnie et n'avait pas pris d'emblée une allure qui devait lui faire perdre le contact avec le gros et ne s'était pas engagée inconsidérément seule au de là de la Wigger. L'élan est une fort belle chose; mais n'oublions jamais actuellement que les efforts successifs de fractions isolées sont le plus souvent voués à l'insuccès, et que seule une action d'ensemble de nos forces peut réussir. Dans le cas particulier, la pointe hardie poussée par l'avant-garde n'aurait pu se justifier qu'ensuite d'entente avec le gros et moyennant l'appui immédiat de ce dernier. Mais, dans les conditions où il l'a entreprise en réalité, le régiment 10 ne pouvait qu'aboutir à un échec aussi désastreux qu'inutile et compromettre l'action du gros, obligé de se porter à son secours, au lieu de garder la hauteur.

Si l'avant-garde est ainsi partie en guerre un peu à la légère, ne faut-il pas l'attribuer, dans une certaine mesure, à la phrase de l'ordre de marche qui prescrivait d' « attaquer énergiquement l'ennemi, en cas de rencontre » ? Bien que cette phrase, qui se trouve également dans l'ordre pour la Ve division, soit en faveur chez nous au point d'être devenue une sorte de cliché, il est permis de douter de son utilité dans un ordre de marche. Nous y voyons, au contraire, plus d'un inconvénient. Adressée à l'avant-garde — car ce n'est pas à lui-même que le commandant du gros prescrit d'avance la conduite à tenir en cas de rencontre avec l'ennemi — elle dit une chose qui va de soi, attendu qu'en toute rencontre l'avant-garde doit, autant que possible, pousser en avant, rejeter l'ennemi, s'emparer des points d'appui à portée, bref, assurer le déploiement du gros dans des conditions favorables. Cela est élémentaire et le commandant de l'extrême avant-garde et le chef de la compagnie de la tête doivent savoir leur métier assez pour le faire sans qu'on le leur dise. C'est précisément cette recommandation surérogatoire qui peut faire oublier à l'avant-garde qu'il y a mesure en toutes choses, que l'on doit tenir compte du terrain et des circonstances, et que, s'il est bon de s'engager énergiquement, il ne faut cependant pas partir en guerre inconsidérément, échapper à la direction du commandant en

chef et compromettre l'action d'ensemble de toutes les forces selon les dispositions que prendra ce dernier.

Un autre inconvénient de la phrase incriminée, c'est de faire naître inconsciemment l'idée que, lorsque l'ordre ne la contient pas expressément, l'avant-garde ne doit pas attaquer énergiquement l'ennemi en cas de rencontre, alors qu'au contraire cette initiative énergique va de soi avec le tempérament que je viens d'indiquer. Et c'est ce qui fait que nous voyons tantôt une avant-garde hésitante et tâtonnante, tantôt une avant-garde partant tête baissée, comme celle qui a franchi la Wigger le 10 septembre 1897. Concluons donc qu'il est préférable de s'abstenir de la phrase critiquée, surtout dans un ordre de marche donné à un moment où on ne peut pas encore savoir où nous rencontrerons l'ennemi et en quelle force.

Nos officiers doivent avoir assez de coup d'œil et de sens tactique pour savoir agir selon les circonstances. Si des recommandations spéciales se justifient dans un cas particulier, c'est plutôt sous la forme d'instructions au commandant de l'avant-garde qu'il convient de les donner avec les indications et explications nécessaires.

Autre chose est d'indiquer dans l'ordre un point que l'avant-garde doit chercher à gagner et à tenir en cas de rencontre. Une indication pareille ne présente pas les inconvénients que je viens de signaler. Si, par exemple, l'ordre de marche pour la IIIe division avait dit que, en cas de rencontre avec l'ennemi, l'avant-garde devait tâcher à tout prix de gagner et maintenir la hauteur à l'est de Gländ, cette prescription n'aurait pu produire ni malentendu, ni fâcheux effets quelconques.

Avant de quitter l'avant-garde de la IIIe division, retenons encore ce double enseignement :

L'avant-garde qui franchit un cours d'eau doit, pour faciliter le déploiement du gros, multiplier les passages, si la chose est possible. Ici, elle disposait du demi-bataillon du génie et aurait dû l'employer à cette tâche, dont l'accomplissement lui eût facilité la retraite.

D'autre part, si nous devons franchir un défilé tel que le pont de Aesch, ayons soin de laisser en arrière nos trains et même, en général, l'artillerie, jusqu'à ce que nous soyons sûrs de pouvoir nous maintenir au delà du défilé. Dans le cas particulier, non seulement l'ambulance et les trains devaient rester sur la hauteur de Egg, mais la batterie, elle aussi, devait

prendre position sur la crête Est, d'où elle eût pu agir beaucoup plus utilement que dans le bas-fond et, pour ainsi dire, sur la même ligne que l'infanterie.

Passons maintenant à la Ve division.

Sa tâche est éminemment offensive et les renseignements que sa cavalerie lui aura fournis sur l'ennemi accusent, en sa faveur, une sensible supériorité numérique d'artillerie. Elle ira donc de l'avant et son commandant se dira certainement que la meilleure chose serait de pouvoir occuper avant l'ennemi la hauteur Rotrist-452-Egg. Mais ici de deux choses l'une: ou bien les circonstances justifient l'espoir d'obtenir cet avantage et alors la division entière marche au but, les colonnes sur le même front, de façon à gagner en force la hauteur et de pouvoir s'y maintenir. Ou bien, l'ennemi est déjà si rapproché que la division doit abandonner l'espoir d'occuper avant lui la hauteur avec des forces suffisantes pour la garder; il s'agit alors de l'attaquer. C'est une entreprise qui ne peut pas être enlevée par un coup de main, mais qui exigera une offensive bien organisée, conduite avec l'unité nécessaire et préparée surtout par l'action prolongée de l'artillerie.

Connaissant la situation des deux partis le 10 septembre à 9 heures du matin, nous savons que la première hypothèse n'était plus réalisable pour la Ve division. Même en marchant sur Æsch par le chemin le plus direct, la colonne de gauche, partant de Walterswyl à 9 h. du matin, ne pouvait plus arriver à temps pour soutenir le régiment 17 et disputer la hauteur à l'ennemi. Le colonel Scherz l'a bien compris ainsi, puisque ses dispositions expriment le souci, non pas de franchir la Wigger le plus tôt possible, mais bien d'atteindre la vallée, en face du pont de Æsch, sur un front assez large pour que le gros puisse sortir déployé du couvert des bois. Dès lors, pourquoi tenter, avec la colonne de droite seule, une entreprise au-dessus des forces de celle-ci? C'était l'exposer à la défaite qu'elle a en fait essuyée et compromettre, par cet échec partiel, le succès de l'entreprise déjà si difficile, que la division avait devant elle. Répétons-le toujours: de l'unité dans l'action! sinon nous apprendrons, à nos dépens, cette vieille vérité, déjà illustrée par le sort des Curiaces.

S'agissant de la direction de l'attaque, le commandant de la Ve divison a subi un instant l'attraction du point d'appui

offert par Zofingue et le Heiterplatz ; il n'a cependant pas tardé à reconnaître qu'en poussant jusque-là, il étendait son front d'une manière inadmissible. Effectivement, le second souci, après l'unité d'action, sera de ne pas éparpiller ses forces sur un front trop étendu. Ici l'assaillant n'avait pas le choix : son attaque ne pouvait avoir lieu que par les deux ponts de Fleckenhausen et de Æsch, qui, distants l'un de l'autre de plus de 1800 m. à vol d'oiseau, lui donnaient un front déjà trop large et ne devant pas être dépassé. Si la division n'avait pas été obligée de couvrir les ponts d'Aarbourg et d'Olten, si sa colonne de droite n'était pas venue de Wartburghof, on aurait pu songer à une attaque par les deux ponts de Æsch et de Strengelbach ; dans le cas particulier, il ne pouvait en être question.

En somme, l'offensive peut se concevoir comme suit :

La colonne de droite est chargée de l'attaque démonstrative, direction Kreuzstrasse-Fleckenhausen-Rotrist. Elle avancera jusqu'à la Wigger et la franchira lorsque le gros de la division dessinera son attaque sur Æsch.

La colonne de gauche fera l'attaque décisive, direction Æsch et la hauteur, l'infanterie de l'avant-garde passant par Æschenbach-Küngoldingen, celle du gros par Strigel-Bühnenberg.

Quant à l'artillerie, on peut se demander si, malgré la différence d'altitude, il n'est pas préférable de la garder groupée dans la plaine, plutôt que de l'envoyer par des chemins à peu près impraticables et de l'éparpiller au Schneckenberg, au Bühnenberg, à Bifang, à des distances de 3 km. encore de la position ennemie. Il semble qu'en déployant les six batteries de la colonne de gauche en une seule ligne à Leimgraben (distance initiale 2500 m., différence de niveau 22 m.), on lui permet d'entrer plus vite et plus facilement en action et d'agir avec ensemble jusqu'à la fin du combat. Elle avait de plus la faculté de se porter ensuite en avant, sur un terrain facile et dans la direction voulue. Jusqu'au moment où l'infanterie aura atteint Küngoldingen, l'artillerie sera protégée, sur sa gauche, par le régiment de cavalerie. Son aile droite est couverte par la colonne de droite. Il va sans dire que cette proposition suppose l'adversaire resté à l'ouest de la Wigger et que, dans le cas contraire, l'artillerie ne pourra pas s'avancer jusqu'à Leimgraben avant que l'infanterie soit arrivée à Küngoldingen.

L'artillerie de la colonne de droite peut agir d'abord (avec soutien d'infanterie) sur l'aile droite, au nord-est du G d' « Aarburg », en rappelant à elle la section détachée à Aarbourg et en prenant d'écharpe la position ennemie. Plus tard, elle pourra peut-être, selon les circonstances, rallier le gros de l'artillerie et agir de concert avec lui.

J'ai déjà dit, en passant, que les juges de camp n'ont pas fonctionné, en 1897, comme les années précédentes. Aux termes d'une décision du Département militaire fédéral, publiée en son temps par la *Revue militaire,* les officiers des états-majors supérieurs du IVe corps d'armée, auxquels cette mission était confiée, avaient à se réunir en conférence après chaque manœuvre, pour présenter leurs observations. Dans le même but, les chefs d'arme et de service siégeaient sous la présidence du chef du Département militaire fédéral. Le résultat de ces deux conférences était résumé par les soins du colonel de Crousaz, instructeur chef de la IIIe division, en un rapport succinct, imprimé aussitôt et distribué aux divisions. J'aurai l'occasion de revenir sur ce travail difficile, qui a été fait avec une réelle distinction. Les observations des juges de camp ont porté sur les détails les plus divers de la manœuvre, depuis le départ des cantonnements jusqu'à la fin du combat. Particulièrement nombreuses le premier jour — comme on devait s'y attendre — je ne puis les transcrire ici, malgré leur valeur. Qu'il me suffise de signaler l'observation que lorsqu'une division marche sur plusieurs colonnes, elle doit donner suffisamment de cavalerie à chacune d'elles, et ne pas craindre d'employer la compagnie de guides tout entière dans ce but.

Evidemment, des fautes ont été commises, fautes que l'on voit toujours au début des manœuvres, distances trop grandes, discipline de feu incomplète, ensemble insuffisant dans les mouvements, etc. ; mais, en somme, la journée était bonne. Les troupes, notamment, ont fait preuve de beaucoup d'endurance et de qualités manœuvrières qui devaient aller s'affirmant et s'améliorant de jour en jour.

(A suivre.) Lt-col. BOREL.

A PROPOS D'UNE BROCHURE

SUR UN

NOUVEAU SYSTÈME D'AVANT-POSTES

Dans son numéro du 15 juillet 1897, la *Revue militaire suisse* a consacré un court article bibliographique à une brochure proposant un nouveau système d'avant-postes[1].

L'auteur appuie sa proposition en nous montrant, dans un cas concret qu'il imagine, une patrouille fixe et les hommes qui vont la relever égorgés, un poste de sous-officiers qui lâche pied sans avoir fait subir aucune perte à l'ennemi, une grand'-garde surprise et écrasée et un soutien qui reste inactif; puis, l'ennemi, fier de son succès et ayant *complètement atteint le but de sa reconnaissance*, s'évanouissant dans l'ombre épaisse sans qu'il soit possible d'en retrouver les traces. Sa conclusion est que notre système d'avant-postes est *complètement défectueux même si le service est fait à fond*, et qu'il est : *insuffisant, faux, radicalement faux.*

A ce système, l'auteur oppose celui que la *Revue* a reproduit à la page 329. (Année 1897.)

En appliquant à ce nouveau système le même procédé, on arriverait infailliblement au même résultat et nous ne croyons pas que l'auteur ait fait, par son exemple, la preuve de ce qu'il avance concernant l'*insuffisance* et la *fausseté* de notre service d'avant-postes.

Mais nous n'avons pas l'intention de démontrer que le système qu'il propose est faux ; nous n'en savons d'ailleurs rien ; il a pour le moment la valeur d'une conception purement théorique, il lui manque la sanction de l'expérience et il serait bien possible que celle-ci lui fut favorable.

Toutefois nous nous sommes demandé, après avoir lu cette brochure, pourquoi l'on veut substituer quelque chose d'entièrement neuf à ce que nous possédons actuellement.

Notre service d'avant-postes est-il vraiment mauvais, insuffisant et faux ?

[1] Ein neues Vorpostensystem, Zurich, Orell Füssli, 1897.

Nous avons alors relu le chapitre y relatif de l'*Instruction sur le service des troupes suisses en campagne* en vue d'y chercher ces vices qui doivent rendre le service d'avant-postes inefficace, même si on le fait à fond. Nous sommes arrivé à cette conviction que les reproches qu'on lui adresse sont immérités.

Nous pensons qu'il y a un inconvénient grave, plus grave dans une armée de milices qu'il ne le serait dans une armée permanente, à pousser un cri d'alarme et à jeter le discrédit sur un règlement militaire qui demeurera en vigueur longtemps encore peut-être, bien qu'on ait projeté de le reviser.

La revision de l'*Instruction* précitée a été, en effet, décidée; elle a même été commencée; un premier projet relatif au service de sûreté a été rédigé et tôt ou tard cette entreprise aboutira. L'instruction du 31 mars 1882 est épuisée ; beaucoup de jeunes officiers ne la possèdent même pas et cet état ne peut pas se prolonger indéfiniment sans inconvénients.

Le remaniement de l'Instruction sera d'ailleurs utile, si on l'abrège, si on la simplifie et si on en coordonne les prescriptions en vue d'en rendre la consultation plus facile.

Nous nous proposons d'examiner rapidement, quant au service d'avant-postes, si ce triple résultat peut être atteint, sans changer rien d'essentiel au fond.

Cela est important. Tout changement à un règlement amène une perturbation profonde et dont les effets se font sentir longtemps. Une armée de milices doit plus qu'une autre être conservatrice et elle ne doit toucher à ses règlements que quand il est absolument démontré qu'ils sont devenus inapplicables.

Ce n'est pas le cas de notre service d'avant-postes.

Le chapitre de l'*Instruction* qui traite des avant-postes peut-il être abrégé ?

Il occupe actuellement plus de 50 pages ; c'est beaucoup.

Il renferme des développements tactiques qui avaient leur raison d'être quand il parut pour la première fois.

Nous ne possédions (et nous ne possédons encore) aucun manuel de tactique basé sur nos règlements ; l'enseignement de la tactique n'avait pas encore atteint le développement qu'il a pris aujourd'hui ; beaucoup des officiers entre les mains desquels cette *Instruction* allait être remise n'avaient même que des connaissances tactiques insuffisantes ; les explications et les développements qui y figurent étaient alors nécessaires.

Dès lors, la situation s'est améliorée. Nous ne croyons pas qu'on pourrait désormais se passer de toute définition et de toute explication et qu'il faudrait rejeter les figures et renoncer à évaluer en mesures métriques les fronts et les profondeurs des formations; mais nous croyons qu'on peut abréger l'*Instruction* de 1892, sans lui faire rien perdre de sa valeur. Bien au contraire, elle y gagnera en clarté et en précision.

Peut-on simplifier les formes actuelles du service de sûreté?

Nous trouvons dans l'Instruction de 1882 les noms suivants s'appliquant à autant de variantes du service d'avant-postes; ce sont: *avant-postes proprement dits* ou *avant-postes organisés de toutes pièces;* c'est ce type fondamental, complet, auquel il ne doit absolument rien manquer; mais c'est aussi une machine qui exige l'emploi de beaucoup de troupes.

De ce type dérivent: les *avant-postes volants*, la *halte gardée*, les *avant-postes de marche,* les *avant-postes de combat.*

Nous trouvons enfin les *avant-postes d'observation* et les *avant-postes de sûreté.*

Nous pensons qu'une telle richesse est faite pour embarrasser et qu'on pourrait se contenter d'un type, complet mais simple et souple, que l'on pourrait appliquer dans chaque cas, sans lui donner des noms spéciaux, en modifiant les formes suivant les situations. En tactique, il n'y a que des cas; on ne peut pas plus arrêter d'avance une forme pour chacun d'eux qu'on ne peut les prévoir tous.

Logiquement, la *halte gardée* n'appartient même pas au service d'avant-poste, mais au service de sûreté en marche dont elle est un cas. Ce qui domine l'organisation à donner au service d'avant-postes, c'est que toute troupe qui stationne en présence de l'ennemi, doit garantir son repos et sa sécurité, et observer l'ennemi.

Tantôt on donnera la prédominance à l'élément d'observation, tantôt à l'élément de protection.

Tantôt le corps de sûreté sera chargé de la double mission, tantôt la troupe d'avant-postes sera surtout chargée d'assurer la protection, et l'observation deviendra la tâche de détachements spéciaux.

D'après l'*Instruction* de 1882, l'unité tactique des avant-postes est la compagnie; nous pensons qu'elle est parfaitement

appropriée à ce but. On assigne à la compagnie un secteur (toujours d'après l'*Instruction*) qu'elle occupe suivant deux procédés différents : ou bien elle met ses quatre sections en grand'gardes et on place plus en arrière une autre compagnie formant soutien ; ou bien elle se fractionne en grand'gardes et en soutien.

Nous pensons qu'il ne serait pas nécessaire de conserver ces deux systèmes ; un seul suffirait ; nous donnerions la préférence à celui d'après lequel la compagnie fournit les grand'gardes et les soutiens.

Dans le premier, le commandant de compagnie se trouve dans l'impossibilité d'exercer une action personnelle directe sur ses quatre subdivisions, son front pouvant s'étendre jusqu'à 1000 mètres.

Dans le second, il peut encore, même non monté, être en communication personnelle avec ses grand'gardes ; et puis, pour faire sentir son action, il lui reste le soutien (sa réserve).

Il conviendrait aussi d'appliquer, dans la règle, le même principe au bataillon ; de même que dans son secteur la compagnie se fractionne en grand'gardes et soutien, de même, dans le sien, le bataillon constituerait des compagnies d'avant-ligne (grand'gardes et soutiens) et des compagnies de réserve.

L'organisation de la grand'garde, dans la formation de sa ligne de postes extérieurs (sentinelles doubles et postes de sous-officiers) et de son service mobile (patrouilles de découverte et de communication) est bien appropriée à son but. Il n'y aurait rien à y changer.

•

Si les troupes d'avant-postes (compagnies ou bataillons) n'occupent que les voies de communicatien ou les faisceaux de voies de communication et les points situés en dehors présentant une certaine importance tactique, on ne tombera pas dans l'écueil d'employer à ce service trop de troupes.

On pourrait croire que l'instruction de 1882 exige que les grand'gardes forment une ligne ininterrompue dans laquelle chaque grand'garde occupe un secteur de 500 mètres au plus. Nous ne pensons pas que ce soit là sa pensée : une grand'garde pourra couvrir, dans certains cas, un front de plus de 500 mètres ; il pourra même y avoir, entre compagnies ou bataillons voisins, des espaces plus ou moins larges, que les sou-

tiens ou les réserves feront occuper, par des postes spéciaux, servant de traits d'union entre les grand'gardes ne pouvant pas se relier directement ou qu'on surveillera au moyen des patrouilles.

Si l'on voulait, dans tous les cas, occuper un front en cordon continu, on arriverait inévitablement à y employer trop de troupes, sans obtenir un résultat en proportion avec les forces mises en ligne.

Nous demanderons qu'on conserve intacte la terminologie actuelle : *grand'garde*, *poste de sous officier*, *sentinelle extérieure*, *sentinelle devant les armes*, etc. Ces noms sont familiers à tous. Quel avantage retirerait-on à les remplacer par une terminologie nouvelle?

Revisée dans cet esprit, l'Instruction de 1882 sur le service d'avant-poste serait abrégée et simplifiée. Débarrassées de la plus grande partie des développements qui les noient, ses prescriptions apparaîtraient beaucoup plus claires à l'œil et à l'esprit et on pourrait leur donner une forme se rapprochant infiniment de celle d'un règlement.

C'est ce qu'il faut à des officiers de milices appelés à les consulter souvent et à s'en servir comme d'un aide-mémoire.

Nous n'avons qu'effleuré le sujet, qui soulève une foule de questions de détail. Mais nous avons entendu des officiers exprimer avec tant de force leur terreur des nouveaux règlements et leur crainte de voir arriver un service de sûreté tout battant neuf, dans la forme et dans le fond, que nous avons pensé qu'il ne serait pas inopportun d'exprimer leurs craintes et de formuler leurs vœux, savoir que le travail de revision consiste essentiellement à abréger, à simplifier et à coordonner ce qui existe actuellement.

NICOLET.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉTAT ACTUEL

DE

L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE EN FRANCE

Si on s'en rapporte à certains indices, l'artillerie française est à la veille de subir un remaniement complet. A en croire les gens qui passent pour bien informés, il serait question de la doter prochainement d'un matériel nouveau, de modifier de fond en comble son organisation, de changer les règles de son emploi tactique, et, qui sait? d'animer ses officiers d'un esprit tout différent de celui dont ils font preuve. Les chevaux seuls et les hommes resteraient ce qu'ils sont. Tout le reste serait métamorphosé.

Avant que ne s'accomplisse cette transformation, il peut être utile et intéressant de jeter un coup d'œil rapide sur l'évolution que cette arme a subie depuis la campagne de 1870 et de marquer le point où elle en est arrivé, point qui paraît devoir être le terme de l'évolution. Cette étude, bien entendu, sera très sommaire, et nous nous appesantirons surtout sur ce qui s'est fait au cours de ces dernières années.

Matériel.

La France a eu à lutter contre l'Allemagne avec des pièces en bronze se chargeant par la bouche. Elle a appris à ses dépens ce que valaient l'acier et le chargement par la culasse. Aussi, après quelques années de tâtonnement, a-t-elle adopté, elle aussi, le métal et le mode de construction des bouches à feu fournies par la maison Krupp. Le modèle de son matériel est dû à M. de Bange, qui a quitté l'armée avec le grade de colonel pour entrer dans l'industrie privée. Ce système d'artillerie semble appelé à disparaître sans avoir été soumis à l'épreuve d'une guerre. On ne saura donc jamais au juste ce qu'il vaut pratiquement. Cependant, on peut dire qu'il est excellent.

Il l'était déjà, il y a vingt ans, au moment de sa création.

Depuis cette époque, on l'a amélioré au fur et à mesure que les circonstances l'ont rendu nécessaire, et il s'est très convenablement prêté à l'utilisation des progrès accomplis par la science, progrès dont le principal a été la découverte d'une poudre sans fumée.

Mais que d'autres changements ont été apportés, sinon aux canons eux-mêmes, du moins aux projectiles, à l'affût, aux coffres, aux voitures !

A l'obus sans balles et à l'obus à double paroi qui avaient été tout d'abord employés, on a substitué un projectile qu'on a appelé « obus *à mitraille* », pour donner une idée de ses redoutables effets meurtriers, effets dont la rançon est l'insuffisance de la puissance destructrice, d'une part, et la maigreur, si on peut dire, du nuage de fumée produit par l'éclatement. Cette circonstance rend parfois difficile le réglage du tir par l'observation des coups fusants ou même des points de chute. A l'obus à mitraille, qui résolvait tant bien que mal le problème de l'unité de munitions (car la boîte à balles ou à mitraille ne compte guère, et, si on la cite, ce n'est que pour mémoire), on a ajouté des obus-torpilles officiellement dénommés « obus allongés, de quatre calibres, » et qui, remplis de dynamite ou de crésilyte, peuvent agir très efficacement contre les obstacles. Une récente publication, émanant du Comité technique de l'arme, fournit des renseignements très détaillés à cet égard et nous ne saurions trop en recommander la lecture aux officiers que ces questions intéressent [1].

Au tir se rattachent et le pointage et le recul. Les opérations qui ralentissent le feu sont celles qui consistent à ramener la pièce dans sa position et à donner la hausse. On a tout mis en œuvre pour les abréger. La hausse primitive devait être retirée de son canal à chaque fois qu'il y avait une distance nouvelle à donner. Elle a été remplacée par une hausse qui reste en place sur le canon, et dont on augmente ou diminue

[1] *Note sur les effets et l'emploi des projectiles tirés par les batteries de montagne et de campagne.* Ce document, approuvé par le Ministre de la guerre à la date du 7 novembre 1896, n'a été mis en vente qu'en novembre 1897.

Nous signalons tout particulièrement aux personnes qui désirent se renseigner sur l'état actuel de cette arme en France, les *Conférences sur l'artillerie de campagne,* publiées par la maison Berger-Levrault.

la hauteur en agissant sur un pignon, lequel engrène avec une crémaillère qu'elle porte.

A l'origine, un appareil d'enrayage compliqué limitait le recul en substituant un frottement de glissement à un frottement de roulement. Les affûts ont reçu, il y a quelques années, un frein à patins et à cordes dont l'emploi, à la vérité, exige certaines précautions et dont le fonctionnement laisse parfois à désirer, mais qui n'en constitue pas moins une solution infiniment plus élégante du problème.

Pour être complet, il y aurait à énumérer une foule de points de détails qui ont été l'objet de remaniements Au niveau de pointage très grossier qu'on avait au début a été substitué un appareil d'une grande précision. L'instrument employé au débouchage des évents dans le tir fusant a été notablement perfectionné. Les fusées elles-mêmes ont acquis des qualités tout à fait remarquables de régularité et de sécurité. On a pourvu les batteries de réglettes de correspondance qui évitent aux chefs de section des calculs compliqués et gênants sur le champ de bataille, pour la transformation des données du tir et l'exécution des commandements faits par le capitaine.

Une des conséquences de la suppression de la fumée était naturellement une extension du tir indirect. Du moment que la position d'une ligne d'artillerie ne se révèle que par la lueur fugitive et incertaine produite par la détonation, au départ du coup, il y a tout intérêt à cacher les pièces, à les masquer, en les mettant en contrebas des crêtes. On a donc étudié des moyens pratiques d'exécuter le tir indirect ; mais rien encore n'a été définitivement adopté à cet égard : observatoires de campagne, échelles, hausses surélevées, goniomètres, tout cela est en expérience, mais on est encore dans la période des tâtonnements.

On ne s'est pas davantage décidé à munir les culasses d'appareils de sûreté, destinés à empêcher que le feu ne pût être mis prématurément à la charge : à la suite d'accidents graves, le Ministre a solennellement promis, à la tribune, que tous les canons auraient, à bref délai, un dispositif qu'il décrivit avec complaisance, à grand renfort de mots techniques. Plus de dix ans ont passé sur cette promesse, et, bien qu'il y ait eu encore de tristes occasions pour qu'on s'en souvînt, elle

n'a pas été réalisée jusqu'à présent. On a étudié bien des modèles variés ; aucun n'a eu l'heur de plaire. Cependant, quelques pièces sont munies d'un dispositif de sécurité, et il est prescrit de ne se servir que de celles-là dans les exercices du temps de paix. Grand a été notre étonnement de voir, aux dernières grandes manœuvres du Nord, certains canons tirer seuls dans chaque batterie, les autres se contentant d'en faire le simulacre. C'est alors qu'il nous a été expliqué que le Ministre employait ce moyen pour qu'on n'eût pas à lui reprocher d'avoir manqué à un de ses engagements, ou plutôt à un engagement pris par un de ses prédécesseurs déjà bien lointain ; tous les canons qui font feu ont donc un appareil de sûreté. Mais bien peu sont en état de faire feu, et on partirait en campagne avec un matériel que l'on considère comme capable de produire des accidents graves. On ne s'expliquerait ni cette incurie ni le dédain professé pour tous les moyens de pratiquer le tir indirect si on n'admettait qu'on s'est laissé hypnotiser par la préoccupation de créer un canon à tir rapide et qu'on a tout subordonné à la pensée de son adoption plus ou moins prochaine. Depuis quelques années, l'attention s'est détournée de l'artillerie de Bange, et on n'y a apporté que des perfectionnements de peu d'importance, de peu d'importance pécuniaire, surtout. Ainsi, sauf erreur, le bilan des dépenses de 1897 comprend, en tout et pour tout, l'achat de trois dragonnes (lisez : de trois bouts de ficelle) pour l'attache des trois réglettes de correspondance de chaque batterie. Je pense que, avec une vingtaine de francs, il y a eu de quoi en pourvoir toute l'armée.

Cet esprit d'économie a empêché d'apporter aux voitures des améliorations depuis longtemps annoncées. Quelques caissons, mais non pas tous, ont reçu des freins à patins. Quelques caissons, mais non pas tous (un quart seulement, au plus) ont été compartimentés pour recevoir indifféremment des obus à mitraille ou des obus allongés. Ces caissons n'en sont pas moins très différents de ce qu'ils étaient à l'origine. Mais leur transformation remonte à plus de quinze ans déjà. A une époque moins éloignée, on a aménagé les ferrures des coffres d'avant-train de pièces de façon à leur permettre de porter cinq servants. Cette disposition rend la pièce indépendante de son caisson, et elle correspond à de nouvelles habitudes qui se sont introduites dans la tactique de détail de l'arme.

Tactique.

La batterie comprenait autrefois essentiellement et sans parler des voitures accessoires (forges, chariots, etc.), six pièces et six caissons : chaque caisson était lié à la pièce comme un tender à sa locomotive. Sur le champ de bataille, les bouches à feu formaient une première ligne ; en deuxième, venaient les avant-trains correspondants ; en troisième, les caissons.

On a commencé par faire passer les caissons en seconde ligne en reléguant les avant-trains derrière ; puis, on s'est avisé de mettre ceux-ci à l'abri chaque fois que la chose est possible, et même de dételer les chevaux des caissons, pour rendre la batterie moins vulnérable. Dans le même but, on a jugé inutile d'exposer six caissons à la fois aux coups : on n'en amène que trois sur la position de combat, et on tient les autres en réserve.

Ces autres sont maintenant au nombre de six, l'effectif total ayant été élevé à neuf. On a admis, en effet, que la consommation des munitions exigeait une augmentation des ressources en gargousses et projectiles. D'autre part, on n'avait plus assez de place pour transporter tout le personnel nécessaire sur les voitures, des sièges d'affût n'ayant pu être installés sur les pièces de Bange.

En résumé, donc, on a modifié la composition des batteries et le type normal de leur formation de combat. On a été amené par là même à modifier leur fractionnement et leurs manœuvres. Sans parler des éléments qui constituent son « train », voitures à vivres et à bagages, la batterie se divise en deux parties : d'une part, les six pièces et les trois caissons qui vont au tir, et, de l'autre, « l'échelon de combat », comprenant le reste des caissons et quelques autres voitures (2 ou 3, en général). Accidentellement, je l'ai dit, la « batterie de tir » se subdivise elle-même : ses avant-trains de pièces et ses attelages de caissons forment un « petit paquet » qu'on cherche du mieux possible à soustraire au feu de l'ennemi.

Toute la manœuvre de l'artillerie consiste à passer de la formation de marche à la formation de combat, et inversement, c'est-à-dire à se mettre alternativement en batterie et en colonne. Pour le canonnier comme pour le fantassin, tout le métier se résume en ceci : marcher et tirer.

Bien des fois, au cours de ces vingt dernières années, les principes des règlements de manœuvre français ont été modifiés. Par suite de circonstances particulières, et on pourrait presque dire personnelles, les ordonnances de l'artillerie ont été calquées sur celles de la cavalerie : les batteries se meuvent à peu près aux mêmes commandements que les escadrons, et à peu près d'après les mêmes règles. Le mécanisme des déploiements et des ruptures a été rendu aussi analogue que le comportait la dissemblance des deux troupes.

L'une, en effet, possède des voitures, éléments rigides que l'autre n'a pas. Cette autre présente une symétrie qu'on ne pourra obtenir tant qu'on aura à faire évoluer une unité composée de six pièces et trois caissons. La présence de ces trois caissons, à raison d'un par section de deux pièces, donne à l'ensemble quelque chose de boiteux : les figures, les planches des « Théories » en prennent une apparence disgracieuse. Bref, ils constituent un élément perturbateur qui contrarie l'harmonie des mouvements. Aussi a-t-on fini par prendre le parti de ne plus s'occuper d'eux : les commandements ne s'appliquent plus qu'aux pièces, et c'est elles seules que l'on considère : les trois caissons, placés sous la direction d'un simple sous-officier, forment une sous-unité indépendante qui se meut séparément et qui est seulement astreinte à une double condition : d'une part, ne jamais gêner les pièces, et, de l'autre, les rejoindre dès leur mise en batterie, de façon à être toujours en mesure de les approvisionner. On prétend que cette indépendance marque un progrès considérable. On ne voit pas très bien en quoi.

On ne voit pas davantage quelles raisons les artilleurs français peuvent bien avoir pour attacher de l'importance aux évolutions du groupe, c'est-à-dire aux manœuvres de trois batteries réunies sous un même commandement. Le prince de Hohenlohe a montré avec beaucoup de netteté que, sur le champ de bataille, on aura de moins en moins occasion de mouvoir ensemble cette réunion considérable de plus de 50 voitures, dont 27 sur la ligne du feu se déployant sur un front d'environ 300 mètres. Les éléments arriveront successivement, et, si on veut qu'ils entrent en jeu simultanément, c'est moins pour la mise en batterie que pour l'ouverture du feu.

Ceci ne veut pas dire que chaque batterie doive agir isolément. Bien au contraire : on est d'accord sur ce point que

l'emploi de l'artillerie par batteries isolées est l'exception. La règle, c'est de faire agir simultanément 18 bouches à feu servies immédiatement par 9 caissons, une trentaine d'autres voitures formant échelon de ravitaillement.

Tout cet ensemble constitue le groupe, placé sous l'autorité d'un chef d'escadron. Trois sous-lieutenants (habituellement pris dans la réserve) sont adjoints à cet officier supérieur : un d'eux, précisément, a sous ses ordres la réunion des échelons de combat, c'est-à-dire cette trentaine de voitures dont je viens de parler. Un autre est chargé d'assurer les approvisionnements en vivres et en fourrages. Le troisième sert d'agent de liaison pour la transmission des ordres. Un médecin et un vétérinaire, avec le personnel médical et le matériel nécessaire, complètent l'état-major du groupe.

Le groupe, unité tactique dont l'importance augmente tous les jours, n'est pas une unité de manœuvre et encore moins une unité de tir, semble-t-il. Car, si la réunion de trois batteries sous un même commandement permet d'utiliser les feux pour le mieux, de faire converger les efforts sur tel point de l'objectif ennemi plutôt que sur tel autre ou, au contraire, de les répartir de façon à battre un front plus ou moins large, une zone plus ou moins profonde, il n'y a pas, à proprement parler, de réglage du tir de groupe. Chaque batterie travaille individuellement, le commandant supérieur se bornant à assigner à chacune sa tâche. On n'a jamais pleinement réussi à lui confier la direction immédiate du travail.

Il en va de même si on envisage des unités d'artillerie d'un ordre plus élevé que la batterie ou que le groupe, c'est-à-dire les demi-régiments divisionnaires ou les régiments de corps... Mais ces termes exigent un mot d'explication.

Chaque corps d'armée français renferme, sur pied de paix, un régiment d'artillerie divisionnaire et un régiment d'artillerie de corps. Ce dernier, en campagne, reste entièrement à la disposition du commandant du corps d'armée, tandis que l'autre se scinde en deux parties égales. Chacune des moitiés ainsi formées est affectée à une division d'infanterie : elle en fait partie intégrante. Mais les règlements prévoient pourtant qu'elle en soit en certains cas distraite pour passer sous l'autorité directe du commandant du corps d'armée, de façon à lui permettre sinon de former une ligne de 20 batteries, c'est-à-dire de 120 bouches à feu, du moins de régler l'emploi

de cette masse d'artillerie, de répartir la besogne entre ses diverses fractions, d'assigner à chacune son rôle.

On tend de plus en plus à vouloir que l'arme agisse ainsi par masses, par grandes unités concentrées dans une seule main, afin que les efforts ne se dispersent pas, ne se contrecarrent pas, ne se gaspillent pas. Mais, dans ces groupements qui reçoivent une impulsion unique, grâce à la centralisation puissante qu'on réalise, chacun travaille pour son compte, en conservant en quelque sorte son individualité. Il n'y a ni évolutions de régiment ou de brigade, ni tir de régiment ou de brigade. La batterie est la véritable unité de manœuvre et de tir; le groupe est la véritable unité tactique.

Les manœuvres de masses exécutées cette année au camp de Châlons ont mis cette vérité en évidence. On sait en quoi consistent ces exercices : l'artillerie de tout un corps d'armée, soit 20 batteries, y est réunie, et on l'y fait évoluer et tirer. Elle exécute des marches suivies de déploiements et d'écoles à feu. Ces exercices très intéressants attirent un grand nombre d'officiers; le Ministre de la guerre y a assisté. Elles ont toujours lieu sous la haute direction du général de division président du Comité technique de l'artillerie, qui est quelque chose comme le grand maître de l'arme. Eh bien, on a constaté qu'il n'y avait rien à en tirer. Elles présentent peu d'utilité, peu d'intérêt. C'est en vain qu'on a essayé de « corser » cet intérêt en associant les autres armes à ce que faisait le canon, alors que jusqu'à présent on les tenait à l'écart. Une brigade d'infanterie et un régiment de cavalerie ont coopéré aux exercices de l'artillerie... sauf à se retirer et à se mettre à l'abri lorsque celle-ci se mettait à tirer « pour de bon » et qu'il y avait dans l'air des obus qui éclataient.

Assurément, il est bon de montrer le développement que 20 batteries présentent sur un champ de bataille, et d'étudier le mécanisme par lequel le haut commandement peut à sa volonté concentrer leurs efforts ou les disperser. Mais on reconnaît bien vite que c'est là un problème d'état-major plutôt qu'une question technique. En tous cas, pour en venir à bout, il est absolument inutile de convoquer tant de gens qui n'ont rien à y faire, de déranger des camarades d'autres armes, et de faire ce qu'on a justement, de petites grandes manœuvres. Est-il besoin de mettre en évidence les effets regrettables du particularisme et de montrer qu'un membre de droit du Conseil

supérieur de la guerre peut se spécialiser au point d'ignorer d'après quelles règles s'emploient et se manient les troupes des armes autres que la sienne ?

Service en campagne.

J'ai dit que marcher et tirer constituait l'essentiel du métier d'artilleur. Assurément il y a d'autres détails à envisager, qui se lient aux fins que j'indique et qui leur sont subordonnés. La détermination d'un harnachement rationnel, le choix d'un mode d'attelage logique, l'adoption de dispositifs permettant d'arrimer sur les voitures soit les havresacs des servants, soit des réserves d'avoine, ou de faire transporter certains ustensiles par les chevaux, tout cela peut constituer des facilités pour le tirage des voitures et, par suite, pour la marche des colonnes.

Il va de soi que l'établissement du bivouac a un retentissement sur la santé des troupes, que la bonne utilisation des ressources du cantonnement diminue leur fatigue et les rend plus alertes, en même temps qu'on ménage les forces des attelages en les soustrayant aux intempéries. Aussi n'est-il pas indifférent de veiller à ces divers points. *L'Instruction pratique provisoire* du 24 décembre 1896 *sur le service de l'artillerie en campagne* a posé à cet égard diverses règles, souvent judicieuses, mais plus souvent encore trop minutieuses, dont la scrupuleuse observation rendra assurément des services. Mais l'œuvre capitale de ces dernières années, quant aux marches, a été l'élaboration d'un corps de doctrine sur la façon la plus avantageuse de faire travailler les chevaux.

On a fini par se convaincre de la justesse de la fable du lièvre et de la tortue. Ce n'est pas en s'élançant à fond de train qu'on peut espérer arriver vite, mais en maintenant longtemps des allures modérées. La proclamation de cette vérité, qui était oubliée ou méconnue, a soulevé des oppositions et des résistances. Des officiers ont trouvé désagréable d'avoir à contenir leur monture fougueuse et rapide, perdant de vue que l'agrément personnel, voire certains avantages individuels, doivent s'éclipser devant l'intérêt de la collectivité. Ce n'est pas sur les moyens des chevaux de selle qu'on doit se régler, mais sur les convenances des animaux de trait. Ceux-ci ne s'accommodant

pas d'un trot allongé, la sagesse veut qu'on adopte des allures raccourcies.

Inscrit en tête du Règlement de batteries attelées du 28 décembre 1888, ce principe a été biffé de celui du 25 mai 1895. Heureusement il a été appliqué pendant sept ans. Bien des officiers ont donc pu en constater les bienfaits. Aussi, quoiqu'officiellement abrogé, est-il maintenu en fait, et c'est ce qui nous a permis, aux grandes manœuvres du Nord, de voir l'artillerie française exécuter, dans des terrains gras et horriblement détrempés, d'interminables randonnées. L'utilisation du cheval de trait est en grand progrès dans ce pays : on obtient de lui un rendement bien plus considérable qu'auparavant.

Parmi les innovations introduites par les deux Règlements de manœuvre que je viens de citer, je signale en passant l'institution d'un personnel d' « agents de liaison » et la création d' « éclaireurs de terrain ». Mais je n'insiste pas, ayant hâte d'en venir au second élément de la valeur d'une artillerie, c'est-à-dire au tir. C'est le second par ordre chronologique, peut-on dire, en ce sens qu'il faut d'abord amener les pièces sur le terrain avant de les mettre en action. Par ordre d'importance, le tir passe avant tout, puisque c'est pour ouvrir le feu qu'on amène les batteries en position. Il est oiseux, d'ailleurs, de discuter cette question de prééminence. Pour qu'il y ait harmonie, il faut que simultanément le matériel acquière de la mobilité et de la puissance, et il faut aussi que le personnel sache profiter tant de l'une que de l'autre.

La science du tir s'est développée en même temps que celle de la conduite des voitures. Pendant de longues années, même après la dure expérience des défaites de 1870, on se préoccupait peu du réglage. On y procédait d'une manière empirique et, si on peut dire, au petit bonheur. Aucune méthode officielle n'était imposée, et, si quelques officiers prenaient sur eux de poursuivre par des tâtonnements rationnels l'encadrement du but entre les deux branches d'une « fourchette » qu'ils s'efforçaient de resserrer le plus possible, la plupart de leurs camarades se laissaient aller à leur inspiration débridée, ce qui n'était qu'une forme, qu'une manifestation de leur ignorance. Les résultats des écoles à feu étaient piteux.

On comprit en haut lieu qu'il fallait réagir contre ces regret-

tables errements, et, à l'imitation de ce que la Prusse avait fait — avec tant de succès — quelque quinze ans auparavant, on ouvrit à Bourges un cours pratique de tir (depuis transféré à Poitiers) où furent successivement appelés tous les capitaines et chefs d'escadron, pour leur instruction. On y institua en même temps une « Commission d'études » où furent élaborés les « Manuels de tir » dont l'artillerie a été dotée. Car d'incessantes améliorations ou tout au moins d'innombrables changements ont été apportés depuis 1884 à ces documents, dénotant le désir de progrès qui animaient leurs rédacteurs.

Le mieux est l'ennemi du bien. A force de chercher la perfection, on en arriva à s'écarter de plus en plus de la simplicité qui, à la guerre, est une qualité essentielle, si nous en croyons le grand Frédéric. Mais peu à peu on est revenu à une appréciation plus saine des nécessités, et le dernier en date des Manuels de tir — règlements si éphémères que le ministre lui-même les intitule « Manuels provisoires » ou « Projets de manuels » —, le « Projet de manuel » établi à la date du 2 mai 1895, est dépouillé de la plupart des complications qui s'étaient introduites dans ses devanciers. Qu'il s'agisse de tirer sur un but fixe ou sur un objectif mobile, on opère à très peu près de la même manière, et le nombre des méthodes à appliquer dans les cas très variés qui peuvent se présenter est réduit presque au minimum. Le principe général qu'on a adopté consiste toujours à encadrer le but entre des coups percutants, mais en se contentant d'une approximation grossière ou même douteuse. Dès qu'on se croit arrivé dans le voisinage du but, ou à peu près, une section seulement travaille à en acquérir la certitude et à resserrer les branches de la fourchette, tandis que les quatre autres pièces de la batterie passent immédiatement au tir fusant, qui est, comme on sait, bien plus meurtrier que le tir percutant. Mais à chaque coup, elles demandent la hausse obtenue par la *section-guide*, sur laquelle elles se règlent.

Malgré l'incontestable mérite du Projet de manuel en question, beaucoup de ses points de détail prêteraient encore à la critique, si, comme je l'ai dit, les préoccupations ne s'étaient tournées d'un autre côté : la discussion des avantages et des inconvénients du canon à tir rapide a attiré tous les regards, et on a délaissé les polémiques entamées sur d'autres sujets : les controverses sont tombées devant l'indifférence générale.

Organisation.

Il eût été surprenant que l'organisation échappât à cette fièvre révolutionnaire, à cette manie d'innovation qui semble être la maladie régnante, dans l'armée française. Cependant, comme il arrive souvent, c'est aux parties les meilleures que le mal s'est attaqué, tandis que d'autres sont restées indemnes, dont la disparition était ardemment souhaitée.

Voici, par exemple, un point sur lequel les réformes eussent pu porter sans soulever la moindre opposition :

J'ai dit que chaque corps d'armée, en temps de paix, dispose de deux régiments, dont l'un se scinde en deux au moment de la mobilisation. L'un de ces demi-régiments, sous les ordres d'un colonel, fait corps avec l'une des divisions d'infanterie du corps d'armée, et le second demi-régiment, sous les ordres d'un lieutenant-colonel, fait corps avec l'autre division. Ainsi le colonel et le lieutenant-colonel du régiment divisionnaire exercent en temps de guerre des commandements égaux et indépendants. Et le colonel du régiment du corps, lui, reste à la tête de son régiment, tandis que son camarade ne commande qu'un demi-régiment : il y a parité de grade où il y a inégalité de fonction, et disparité de grade là où il y a égalité de fonction ! Singulière anomalie ! La dislocation complète d'une troupe à l'ouverture même des hostilités est aussi une mesure condamnable et bizarre, dont on apprécie le caractère en se rappelant que la 9e batterie du 8e régiment (5e groupe) devient, du jour au lendemain, la 1re batterie du 1er groupe de la 11e division d'infanterie. Ce changement de dénomination correspond à un changement complet de situation et d'affectation.

Au moment où on l'a créé, à l'imitation des Allemands qui l'avaient depuis longtemps sous le nom d'*Abtheilung*, le groupe a été constitué à trois batteries. Ce chiffre n'a pas varié, en ce sens que le chef d'escadron (major) a trois batteries sous ses ordres en temps de guerre. Mais, en temps de paix, on l'a réduit à la portion congrue, très congrue de deux.

La difficulté du problème qu'on se trouve avoir à résoudre dans les armées comme celle de l'Allemagne ou de la France est d'amalgamer pour le mieux les soldats de la portion active avec les réservistes. Et deux solutions différentes se présentent : ou bien avoir un ensemble d'unités où l'un des deux

éléments soit prépondérant, ou bien avoir un ensemble d'unités uniformément composées de réservistes et de soldats de l'active en égale proportion.

Il va de soi que, pour les troupes de seconde ligne, telles que les « sections de munitions » et les « sections de parc », simplement chargées de transporter, sur les derrières des fractions combattantes, des réserves de gargousses, de projectiles et de rechanges, point n'est besoin que les éléments actifs prédominent. Il n'en est pas de même dans les batteries. Celles-ci sont, sur pied de guerre, à l'effectif de 200 homme et 150 chevaux (en nombres ronds), au lieu de 100 hommes et 50 chevaux qu'elles ont respectivement sur pied de paix. Dans le début, on prélevait un certain nombre de ces 100 hommes et de ces 50 chevaux pour en faire le « noyau » d'une « unité de dédoublement », c'est-à-dire d'une batterie qu'on créait au moment de la mobilisation et qui se composait presque exclusivement de réservistes. On distrayait un tiers de l'effectif pour constituer ce noyau, et il restait ainsi 67 hommes et 33 chevaux à la batterie-mère (qui donc avait besoin de 133 réservistes et 117 animaux de réquisition). L'unité de dédoublement, elle, recevait un noyau de 33 hommes et 17 chevaux, ce qui exigeait un complément considérable (167 et 133 respectivement). A supposer que la qualité soit en proportion du nombre des éléments empruntés à l'armée active, — et cette hypothèse est plausible, s'il s'agit d'entrer en campagne immédiatement, (plus tard, en effet, quand ils se seront remis à la vie militaire, on peut admettre que les réservistes vaudront autant que les soldats de l'active, sinon mieux), — on est amené à penser que les batteries-mères seront fort médiocres et les batteries de dédoublement mauvaises. Un groupe composé de batteries de dédoublement ne pouvait donc être que dans de détestables conditions. Aussi fut-on amené à mélanger le médiocre et le mauvais, afin de n'avoir pas tout le médiocre ensemble, d'une part, et tout le mauvais ensemble, de l'autre. Le chef d'escadron qui avait trois batteries en formait six, au moment de la mobilisation. Sur ces six, il gardait deux batteries-mères et une batterie de dédoublement, tandis qu'un autre chef d'escadron était mis à la tête du reste, c'est-à-dire d'une batterie-mère et de deux batteries de dédoublement. Un régiment à douze batteries fournissait ainsi huit groupes disparates.

On a préféré ne lui en demander que six, mais d'une qualité supérieure et d'une composition moins inégale.

Le groupe, en temps de paix, ne compte plus que deux batteries, dont chacune fournit le tiers de son effectif à la batterie de dédoublement. Toutes les trois, donc, comprennent uniformément 67 hommes et 33 chevaux de l'armée active. Par suite, l'ensemble se compose d'éléments équivalents et présente une plus grande homogénéité. Il n'en reste pas moins que, pour être en état d'entrer en jeu, les portions combattantes de l'artillerie ont à attendre l'incorporation d'un nombre considérable de réservistes et de chevaux de réquisition, puisque les quatre cinquièmes et les deux tiers de leur effectif ont, respectivement, cette provenance. Or, on sait que les efforts tendent actuellement à porter au maximum la puissance et la disponibilité des troupes de première ligne : on veut être en mesure de porter rapidement les premiers coups ou de supporter dans de bonnes conditions le premier choc.

L'artillerie française est, à cet égard, dans des conditions d'infériorité qui la préoccupent. Une des causes en est imputable à la mégalomanie qui a sévi dans le pays sous l'influence de M. de Freycinet, secondé par le général de Miribel. Au lieu de se contenter de mettre sur pied de guerre les 19 ou 20 corps d'armée qu'on possédait, on s'est proposé d'en créer un plus grand nombre au moment de la déclaration de guerre, et, en multipliant les dédoublements, on s'est donné, sur le papier, des ressources nouvelles pour constituer de nouvelles formations dont la destination est tenue secrète.

Hélas ! on a perdu en qualité ce qu'on a obtenu comme quantité ; en faisant deux batteries avec une, on n'a eu rien de bon. On a amélioré la valeur du produit en adoptant la solution actuelle, qui consiste à faire trois batteries avec deux. Mais il est douteux qu'on arrive à rien de satisfaisant tant qu'on n'aura pas résolument renoncé à l'expédient du dédoublement.

Si, des questions d'organisation générale, nous descendons dans le détail, nous trouvons à signaler un essai de décentralisation tout à fait méritoire. Les règlements ont conféré à la batterie une autonomie qui, jusqu'à présent, lui avait fait défaut. Les mœurs, il est vrai, ne marchent pas toujours d'accord avec les règlements. On l'a bien vu. Les chefs de corps ont trouvé que des mesures aussi libérales constituaient une sorte

d'attentat à leur autorité. Habitués à exercer dans sa plénitude le commandement du régiment, ils n'ont consenti qu'à grand'peine à se dessaisir d'une parcelle de leur puissance. A la plupart d'entre eux, il en coûte beaucoup de laisser aller, de laisser faire. Ils ne peuvent se résigner à ne pas tenir les capitaines en une étroite tutelle. Jamais en France on n'a davantage parlé d'initiative, et jamais en même temps on n'en a laissé moins que dans ces dernières années. Aussi l'armée manque-t-elle d'ardeur et de vitalité.

Déjà elle souffre d'un vice gravé. On a dit justement que la valeur d'une troupe dépend de celle de ses chefs. Si le corps des officiers est uni, homogène, animé d'un bon esprit, l'état mental et moral de cette troupe ne peut être que bon : l'autorité y est respectée ; la discipline s'y établit d'elle-même.

Malheureusement la France a pour le recrutement de ses cadres un système bizarre qui, dans l'artillerie plus que partout ailleurs, donne de mauvais résultats. La dualité d'origine crée, dans les régiments, deux coteries, deux clans, que séparent et leur provenance et leurs aspirations et leurs chances d'avenir.

L'Ecole polytechnique, qui se donne pour le sanctuaire des plus hautes études scientifiques d'Europe, fournit les deux tiers des officiers. L'autre tiers sort du rang. Il provient des simples soldats, arrivés successivement à être brigadiers, puis sous-officiers. On n'a pas voulu interdire l'accès des hauts grades aux maréchaux des logis qui montraient de l'intelligence, du zèle, et qui y joignaient la connaissance approfondie du métier. On y trouvait même cet avantage de compléter l'une des catégories par l'autre, en unissant des polytechniciens imbus de théorie à des gens fort au courant de la pratique. Mais ces gens avaient, en général, une éducation médiocre et une culture générale très faible. Le séjour prolongé qu'ils faisaient à la caserne pour conquérir successivement les galons de laine et les galons d'or, pour acquérir l'expérience solide et approfondie qu'on exigeait d'eux, ces longues années de service terre à terre n'étaient ni pour développer leur instruction ni pour châtier leurs manières. On s'en émut ; on trouva que nul ne devait prendre rang d'officier s'il n'était en état de tenir une certaine place dans le monde. Des considérations sociales, plus que militaires peut-être, déterminèrent la création d'écoles par lesquelles devaient passer les sous-officiers appelés à

l'honneur de « porter l'épaulette »... ou ce qui en tient lieu. Les futurs sous-lieutenants d'artillerie reçoivent, depuis une vingtaine d'années, des leçons de maintien et de balistique; ils apprennent les arts d'agrément et prennent une teinture de diverses sciences dans une école qui a été ouverte à Versailles. Pour y être admis, ils subissent des examens, et, comme on veut qu'ils soient aptes à devenir des « hommes du monde » et à recevoir une instruction générale, on s'assure tout d'abord qu'ils la possèdent : les programmes portent très peu sur les manœuvres, sur les connaissances professionnelles, et beaucoup sur la grammaire, l'histoire, la géographie, le dessin, l'algèbre, la géométrie.

Ce ne sont donc pas les vieux et bons serviteurs, expérimentés et dévoués, qui ont le plus de chance d'être admis, mais, au contraire, des jeunes gens frais émoulus du lycée et encore tout imprégnés de leurs études littéraires et scientifiques. A ceux qui, s'étant présentés à Saint-Cyr ou à l'Ecole polytechnique, n'ont pu réussir à y entrer, il reste la ressource de s'engager et de se faire recevoir à Versailles. Par ce moyen, ils arrivent au grade de sous-lieutenant avec un ou deux ans de retard sur leurs anciens condisciples, qui ont dû poursuivre des études beaucoup plus élevées, plus onéreuses et plus pénibles. De là, des jalousies, des mécontentements, qui existaient moins lorsque les deux catégories correspondant aux deux origines différentes étaient plus nettement séparées et présentaient des dissemblances plus marquées. De la, un certain sentiment de malaise, qu'accentuent les rivalités et les compétitions pour l'avancement.

Celui-ci est d'une désespérante lenteur. Pour pourvoir aux besoins des formations qu'on prépare dans l'ombre, on a cru bien faire en augmentant le nombre des officiers ; mais, pour des raisons budgétaires, entre autres, l'accroissement a porté presque exclusivement sur les bas grades. Il est manifeste que, si l'effectif des lieutenants est de 3000, celui des capitaines de 1000, celui des chefs d'escadron de 500, celui des colonels de 100, l'accession des couches inférieures et leur avènement au sommet de la hiérarchie ne pourront s'opérer qu'au bout d'un nombre considérable d'années, si on règle l'avancement d'après l'ordre d'ancienneté. Mais le choix, c'est-à-dire la faveur, y a une part. Cette part est même considérable. On comprend l'ardeur avec laquelle on se dispute la bonne fortune, puisque

ceux qui n'arrivent pas à l'atteindre sont condamnés à croupir indéfiniment dans une situation infime. On s'occupe moins de servir pour le mieux que d'attirer l'attention bienveillante des dispensateurs de l'avancement. Et, comme sur le nombre des concurrents, la proportion des élus est forcément faible, la masse est découragée, inerte, lasse.

Recruté comme il l'est, dans l'élite de la jeunesse française, dans ce qu'elle a de plus instruit et de plus intelligent, le corps des officiers de l'armée française devrait être supérieur à tout ce que possèdent les armées étrangères. Eh bien, malgré sa remarquable composition et ses indéniables qualités, l'ensemble manque de vie, d'ardeur. La foi lui fait défaut. On accomplit avec une régularité résignée des fonctions qui demandent de la conviction et de l'enthousiasme. Car, on l'a dit, le service militaire est le dernier des métiers, s'il n'est pas la première des professions.

C'est à cause de cette atonie générale, que les Règlements parlent tant de l'initiative et qu'ils s'efforcent d'exciter cette belle qualité. Malheureusement, les institutions ne prévalent pas contre les mœurs. Alors qu'elle devrait être une arme de progrès et dont on pourrait plutôt craindre l'esprit révolutionnaire et les écarts d'imagination, l'artillerie française est routinière à l'excès et hostile aux innovations. Tandis que son matériel se transforme, que ses procédés de combat se modifient, que d'incessants changements sont apportés aux textes de ses diverses ordonnances et « Théories », son esprit reste profondément conservateur. Fidèle à de vieux errements, elle n'améliore pas ses méthodes d'instruction. Consciencieuse, sans doute, mais sans ce grain de passion faute duquel on ne fait jamais rien que de correct et de quelconque, elle s'acquitte avec ponctualité de sa besogne. Le jour où on aura ranimé dans le personnel le feu sacré qui couve sous la cendre, l'artillerie française sera un corps merveilleux et peut-être unique au monde. Quant à présent, on peut dire que, semblable à la jument de Rolland, elle a toutes les qualités, sauf celle qui est le plus nécessaire : il lui manque la vie.

Abel VEUGLAIRE.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CHRONIQUE SUISSE

Rassemblement de troupes. — Le rassemblement de troupes de 1898, auquel sera appelé le IVe corps d'armée, empruntera le terrain entre Sursée et Baden. Pour la manœuvre du corps d'armée, l'ennemi ne sera pas marqué cette année-ci comme de coutume par trois bataillons de recrues, mais bien par 14 bataillons des 6e et 7e divisions, auxquels seront attribuées les unités nécessaires d'autres armes.

Habillement. — Le Conseil fédéral a adopté le nouveau règlement sur l'habillement de l'armée suisse. Le texte officiel français n'a pas encore été publié.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Le budget militaire pour 1898. — Code de procédure pénale militaire. — Bibliographie militaire.

Le mois de décembre a été marqué par la publication du *budget militaire de l'Empire* 1898 (1er avril 1898-31 mars 1899). L'intérêt pour la marine prévalant depuis deux années, on ne s'attendait guère à rien d'important. On savait que la réorganisation de l'artillerie de campagne serait rayée de l'ordre du jour. Pourtant les surprises n'ont pas manqué. En premier lieu un changement radical dans *l'organisation du ministère de la guerre !* La partie technique a été séparée tout à fait du département de la guerre et du ministère; on va établir une inspection générale du matériel de guerre, nommée « Feldzeugmeisterei » sous la direction d'un lieutenant-général, ayant sous ses ordres trois inspections spéciales : les inspecteurs des dépôts de l'artillerie, de la fabrication du matériel d'artillerie et de la fabrication du matériel d'infanterie.

Même les journaux modérés critiquent ces changements perpétuels dans l'organisation de cette troupe importante de l'administration, changements qui se succèdent depuis 1889.

Moins favorisée encore a été la demande d'un *inspecteur général* et de deux *nouveaux inspecteurs de cavalerie* (Il en existe deux déjà depuis 1890). La presse gouvernementale voit dans ces créations le point de départ de la constitution éventuelle de divisions de cavalerie en temps de guerre ou de grandes manœuvres. Les inspecteurs seraient désignés pour le commandement des divisions de cavalerie, l'inspecteur général pour le

commandement du corps de cavalerie. On éviterait ainsi d'enlever d'autres chefs à leurs fonctions ordinaires. On verra si les députés y consentent.

Comme *formations* nouvelles, il est prévu seulement un détachement de chasseurs à cheval (« Meldereiter ») pour le XIIe corps d'armée. Il existe déjà de semblables détachements dans la garde et dans les Ier, XIVe, XVe et XVIIe corps d'armée.

Les grandes garnisons, comme celles de Metz et Strasbourg seront dotées de formations spéciales qui n'existaient jusqu'ici qu'auprès des corps d'armée. Les divers corps de troupes recevront des *bicyclistes* en plus grand nombre : 6 (au lieu de 2) aux bataillons d'infanterie et de chasseurs ; 2 aux régiments de cavalerie ; 1 aux groupes d'artillerie de campagne et aux compagnies d'artillerie à pied. En tout, on va acquérir 2474 bicyclettes, au prix de 228 marcs la machine.

L'emploi des cyclistes a donné lieu à de nombreuses expériences; ils se sont montrés excellents soit pour le service d'estafettes et d'ordonnances, soit pour les reconnaissances et l'occupation de positions avancées. L'année dernière, les compagnies de pionniers et l'école de télégraphie ont été pourvues également de cyclistes, à raison de 2 par compagnie. Les pionniers en ont besoin pour leurs reconnaissances, et les sections du télégraphe pour porter les dépêches, faire la revision des lignes, etc.

Pour les régiments de cavalerie et les détachements de pionniers attachés aux divisions de cavalerie, on a maintenant des *appareils télégraphiques de patrouilles* (Kavallerie Patrouillen Apparat), sorte de télégraphe optique. Ce matériel sera prêt en 1898.

Pour le 6e corps d'armée, on acquerra un grand champ de manœuvres (Truppenübungsplatz). En manquent encore : le 2e corps (Poméranie) et le 14e (Bade).

Il y a cinq ans, l'école d'application pour officiers d'artillerie de campagne avait été supprimée. En 1896, elle a été partiellement rétablie; actuellement on y appelle, en deux cours, 30 officiers par an.

Vous avez entendu parler de la réforme soumise au Reichstag du *Code de procédure pénale militaire* (Neue Militärstrafgerichtsordnung). Elle est à l'ordre du jour depuis des dizaines d'années. La commission spéciale a terminé ses travaux déjà en 1890-91, mais la discussion du projet a toujours été ajournée, jusqu'à ce qu'enfin le chancelier actuel se soit engagé, vis-à-vis du Parlement, à le faire aboutir dans la session de 1897-98. L'opinion publique réclame la procédure orale et à huis ouvert, la permanence du personnel judiciaire, la faculté d'une défense illimitée, etc. Les militaires, eux, craignent que la discipline ne souffre de la publicité des débats ; ils n'aiment pas trop les avocats bourgeois commis à la défense de soldats dans des causes de service. Bien que certaines concessions aient été faites, les libéraux ne sont pas encore satisfaits. Il se pourrait

que la loi fût rejetée par la majorité du Reichstag. Dans tous les cas, il y aura pour la Bavière une cour de cassation distincte de celle de l'empire. La Bavière se déclare satisfaite de son organisation de la justice militaire, qu'elle possède depuis trente ans et qui répond aux exigences modernes. Les militaires bavarois en sont également contents et ne veulent pas qu'on y touche. Quant aux détails, j'en parlerai quand la question aura été résolue.

On a eu grand plaisir, dans notre état-major, à prendre connaissance de l'étude publiée par votre colonel, M. Wille, dans la *Schweiz. Zeitschrift für Artillerie und Genie*, sur les manœuvres impériales de Francfort. Nos journaux en ont donné des extraits, entre autres la *Post*, organe de la diplomatie, et la *Gazette de la Croix*, organe des féodaux, ainsi que les *Neue milit. Blätter*. Dans l'année courante, on se bornera à appeler aux manœuvres deux corps d'armée : le 7e (Westphalie) et le 10e (Hanovre). Les manœuvres auront lieu probablement dans la province de Hanovre. Les généraux commandants seront *von Götze* et *von Seebeck ;* leurs brevets d'officiers datent de 1850 et 1853, leur nomination comme généraux d'infanterie de janvier 1894.

Notre littérature militaire s'est enrichie de quelques œuvres importantes. La plus intéressante pour vous sera, je crois, *Les combats autour de Dijon en 1871 et l'armée des Vosges*, par le lieutenant-colonel en retraite *Fabricius*. Une simple brigade prussienne, commandée par le général de Kettler, soutient une bataille sanglante contre Garibaldi, avec ses 40 000 hommes, et l'empêche de gêner la marche de cette armée du Sud (Manteuffel), qui plus tard devait anéantir l'armée de Bourbaki et la refouler en Suisse. *Fritz Hönig* a achevé son *Volkskrieg an der Loire*, 6 volumes ; travail très distingué. Un troupier, pour ainsi dire, que le major *H. von Hopffgarten-Heidler*, chef de bataillon dans l'infanterie, qui a publié un excellent traité sur la *Bataille de Beaumont* (30 août 1870). Elle n'avait pas encore trouvé son historien. Je parlerai la prochaine fois des mémoires du général prince *Hohenlohe* qui ont si fort irrité l'*Armeeblatt*. Enfin la nouvelle *Revue technique* (*Kriegstechnische Zeitschrift* [1]) du colonel Hartmann a paru pour la première fois le 1er janvier. Elle a tenu les promesses de son prospectus. Ce sera une entreprise remarquable.

[1] C'est la transformation et la suite des *Archiv für die Artillerie- und Ingenieur-Offiziere*. *(Réd.)*

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le ministre de la guerre. — Les quatrièmes bataillons et le dédoublement du 6e corps. — Quelques améliorations dans le personnel et le matériel de l'armée. — Les manœuvres de 1897.

L'année 1897 se termine sans avoir amené chez nous d'événements militaires marquants. Aucun fait de guerre, aucune grande modification dans l'outillage ou dans la tactique n'a eu lieu en ces douze mois. Un scandale, gros d'orage, a passé sur nos têtes sans éclater. La mort d'un Bourbaki ou d'un duc d'Aumale n'atteint pas directement l'armée, dont ni l'un ni l'autre de ces généraux ne faisait plus partie depuis longtemps. Le plus curieux de ce qui s'est passé, c'est précisément qu'il ne se soit rien passé; s'il est un événement à signaler, c'est qu'aucun événement n'ait eu lieu. Nous avons le même ministre de la guerre depuis vingt mois! A moins d'imprévu, le général Billot conservera son poste, même si le cabinet est obligé de se retirer dans la tourmente politique: il est en train de devenir inamovible, comme l'a été naguère M. de Freycinet.

La longévité ministérielle de ce civil et celle de ce militaire s'expliquent par les mêmes causes. Ils parlent bien tous les deux, et les Athéniens du Parlement français aiment l'éloquence, même quand elle n'est que de la faconde. M. de Freycinet avait plus de finesse, de clarté, de continuité oratoire; le ministre actuel déploie plus de chaleur et montre plus de bonhomie; mais tous les deux ont la même élégance et la même facilité de parole, un égal aplomb, une assurance aussi parfaite due à la conscience de l'ascendant qu'ils ont acquis sur leurs auditeurs, un aussi égal désir de conserver le pouvoir, beaucoup d'habileté à se recruter des clients, et plus d'entregent que de principes.

Le chef actuel de l'armée française joint à ses qualités diverses une grande verdeur physique. Sa physionomie martiale, la correction de sa tenue, son activité, sa résistance à la fatigue disposent en sa faveur. Je l'ai vu passer de longues journées à cheval, aux grandes manœuvres de cette année, et, en mettant pied à terre, il avait plus de bonne humeur et d'entrain souriant que bien des capitaines et même des lieutenants. Il est vrai qu'il n'a, lui, aucune raison de se tourmenter.

De sa dextérité à manier les hommes et de son genre de rouerie, un exemple topique nous est fourni par la façon dont il s'y est pris pour rajeunir les cadres ou, plus exactement, pour accélérer l'avancement. La mise à la retraite des vieux officiers, en effet, a pour conséquence l'accession aux hauts grades de jeunes généraux qui y restent longtemps et qui y vieillissent pendant que, au-dessous d'eux, on vieillit et on s'impatiente. Cet expédient donne l'illusion du mouvement, plutôt que le mouvement;

il excite les espérances, qui, à la vérité, lorsqu'elles sont déçues, se tournent en mécontentements et en découragements. Toujours est-il que, sur le moment, il en résulte une petite poussée d'avancement qui fait plaisir à tout le monde, sauf aux sacrifiés, bien entendu. Mais il y en a si peu, et il y a tant de gens, au contraire, qui ambitionnent un galon de plus !

Donc, M. Cavaignac, alors qu'il était à la tête du département de la guerre, annonça qu'un certain nombre d'officiers supérieurs seraient mis d'office à la retraite avant l'âge normal, il fixa à tant par corps d'armée les éliminations à opérer. La brutalité de cette mesure souleva des protestations. On acceptait bien que le nettoyage se fît, puisqu'on pouvait en profiter, mais on y voulait une certaine discrétion. Aussi, en arrivant au pouvoir, le général Billot fit-il annoncer qu'il revenait sur la décision prise par son prédécesseur. Mais, en même temps, il chargeait les inspecteurs généraux de lui dresser des listes de proscription. Il ne fut pas malaisé de trouver un certain nombre de vieux officiers usés, fatigués, tarés, qu'on put mettre à l'écart sans scandale. Leur incapacité était manifeste; ils n'avaient le droit ni de réclamer ni de se plaindre. L'armée gagnait à être débarrassée d'eux; quelques officiers y trouvaient aussi un intérêt personnel immédiat : la collectivité et les individus en tiraient profit. Ce succès a enhardi le ministre. S'appuyant sur le précédent qu'il avait créé et qui avait réussi, il vient de pratiquer de nouvelles coupes sombres ; mais, cette fois, la hache a atteint de braves gens méritants et estimables, de sorte que chacun commence à éprouver un sentiment d'insécurité et à ressentir de l'inquiétude. Aussi est-il probable que le général Billot, avisé comme il l'est, s'en tiendra là.

Il a su, avec le même à-propos, effectuer la reconstitution des quatrièmes bataillons et le dédoublement du 6e corps.

Depuis le jour où leur nombre avait été considérablement augmenté, les régiments d'infanterie français n'étaient plus qu'à trois bataillons : car il avait bien fallu alors se procurer des hommes pour remplir les nouveaux corps qu'on avait créés, et, comme on ne pouvait demander au contingent annuel les ressources nécessaires pour y arriver, on se décida à supprimer les quatrièmes bataillons dont on versa le personnel dans les régiments; en n'en conserva que quelques officiers, sous le nom de « cadre complémentaire », afin de n'être pas trop démuni au moment de la mobilisation, alors que l'arrivée des réservistes devait permettre de reconstituer temporairement un quatrième bataillon, pour la durée de la guerre. Ces officiers, en temps de paix, n'avaient pas de situation définie et de raison d'être. En temps de guerre, les unités qu'ils devaient commander se trouvaient condamnées à être de composition médiocre et de qualité douteuse. Il en résulta que l'infanterie se plaignit de s'être saignée à blanc pour transfuser des éléments vitaux dans les corps récemment créés. Anémiée par cette perte, elle traînait une existence difficile avec ses compagnies

émaciées et réduites à l'état de squelette, n'ayant que la peau sur les os. Le général Mercier essaya bien d'incorporer les malingres, les chétifs, pour faire nombre ; mais on constata bien vite que cette intrusion d'éléments inférieurs dans l'armée ne l'améliorait que sur le papier. Il devenait indispensable de prendre des mesures pour « étoffer » les régiments, et leur donner un peu de chair et de muscles.

Une heureuse fortune a permis de réaliser cette amélioration si vivement souhaitée. Le contingent de cette année a présenté sur les prévisions un excédent de 12000 environ, non que la natalité ait été vers 1877 supérieure à ce qu'elle était les années précédentes, mais probablement parce que, grâce aux progrès de la médecine et de l'hygiène, la mortalité des enfants et des adolescents tend à diminuer considérablement. Toujours est-il qu'il s'est présenté tant de monde pour entrer dans l'armée qu'on a été sur le point d'en refuser. La commission du budget protestait contre l'élévation des effectifs : elle ne trouvait pas assez d'argent pour solder tant de soldats. On a fini par s'arranger : le ministre a promis de donner beaucoup de permissions, ce qui procure des économies, et on l'a autorisé à incorporer tout ce qu'il y a de valide dans le contingent de cette année. Il en a profité pour reconstituer progressivement les quatrièmes bataillons, ce qui satisfait presque tout le monde. Il y a pourtant des difficiles qui auraient préféré un relèvement du nombre des hommes de chaque compagnie.

Il y a aussi des gens exigeants qui auraient voulu qu'on « détriplât » le 6e corps et qui n'ont pas accueilli son dédoublement avec enthousiasme. Mais il faut savoir se contenter d'un progrès, même s'il n'est que partiel. Celui qu'on a réalisé en principe (car l'application de la loi votée a été ajournée) n'est pas, en vérité, bien considérable. On n'a guère fait que sanctionner et reconnaître officiellement un état de choses existant. Le 6e corps est celui qui garde la frontière Nord-Est et qui s'appuie sur l'Alsace-Lorraine. On l'a successivement renforcé, si bien que, actuellement, il vaut deux corps d'armée de l'intérieur. Le moment était venu de le couper en deux, et la chose est décidée. Quand la loi aura reçu sa complète exécution, il n'y aura à la frontière ni un homme ni un cheval de plus ; mais au lieu de 19 corps d'armée qui en valent 20, on en aura 20 qui seront sensiblement égaux.

Le recrutement des cadres inférieurs et des officiers auxiliaires ne mérite pas moins d'attention que ces grandes questions d'organisation. L'année 1897 a vu introduire des améliorations notables dans le sort des sous-officiers ; les conditions du rengagement ont été changées. D'autre part, l'avancement des officiers de la réserve et de l'armée territoriale a été réglée par une loi dont on attend des résultats mirifiques. Il serait à souhaiter qu'elle provoquât un retour de confiance de la part de ce personnel que des événements récents ont découragé. Au lieu d'être assailli

de demandes, on en est à chercher des candidats à l'épaulette. Quand un officier de réserve donne sa démission, on le supplie de n'en rien faire, et, s'il persiste dans sa détermination, on lui remet un brevet d'officier éventuel, afin que, si la guerre éclatait, il reprît le grade dont il n'a plus voulu, trouvant trop lourdes les charges qui y sont attachées et trop pénibles certaines avanies qu'il y trouve.

Après le personnel, venons-en au matériel.

L'outillage de l'artillerie est-il en voie de transformation, comme d'aucuns l'affirment? Je l'ignore. Les journaux racontent qu'un petit nombre d'officiers et de sous-officiers ont été détachés au camp de Châlons pour suivre des expériences en grand faites avec le nouveau canon et qu'une soixantaine de millions provenant du démantèlement partiel de Paris seraient destinés à sa fabrication. Mais il y a lieu de remarquer que le démantèlement dont il s'agit n'est pas effectué, ni même seulement voté, que l'argent qu'il doit rapporter n'est pas empoché et que, au surplus, la somme nécessaire est de 300 millions, et non de 60, à moins pourtant qu'on veuille doter une fraction seulement de l'armée, deux ou trois corps, par exemple, de l'armement nouveau. Mais le Comité d'artillerie n'a jamais voulu entendre parler de cette solution. Il est pour le tout ou rien, et n'admet pas que certaines troupes soient privilégiées et possèdent des engins plus perfectionnés que les autres, parce que ces autres pourraient se croire lésées et sacrifiées, et aussi parce qu'il y aurait complication dans la constitution des réserves de munitions.

Ni le fusil, ni le sabre, ni le revolver, ni la cuirasse, ni la lance n'ont subi cette année de modifications. Notons seulement que la foi qu'on avait dans le calibre de 8 millimètres commence à être ébranlée, depuis qu'on prétend que ce calibre ne tue pas. Les Français au Dahomey, les Italiens en Abyssinie, les Anglais au Chitral, ont observé ce que résume ainsi le commandant Toutée dans son remarquable récit *(Dahomé-Niger-Touareg)* : « Les gros fusils à répétition donnent un tir fort lent ; mais, en » revanche, ils abattent leur homme. Les 200 coups qui ont été tirés par » les Dahoméens ont jeté bas plus de monde que les 3500 cartouches » tirées par les laptots (tirailleurs sénégalais) avec leurs balles perfec- » tionnées. La balle du dernier modèle (1886), qui transperce tout ce » qu'elle frappe, ne produit pas sur le combattant le même effet de » commotion foudroyante que le gros projectile de la campagne de Crimée » et d'Italie. L'homme est blessé, blessé mortellement parfois; il n'en con- » tinue pas moins, pour peu qu'il ait du nerf, à combattre ou à marcher. »

Quelques améliorations de détail pour la tenue ont été mises à l'étude (shako-casque, jambières, espadrilles) ; mais, de tous les essais de cette année, le plus important a été l'expérience faite en grand des bicyclettes pliantes. La *Revue* a consacré une étude spéciale à ces très intéressants

appareils de locomotion, que nous avons vus à l'œuvre dans les grandes manœuvres du Nord où ils se sont distingués.

Les grandes manœuvres en question ont, d'ailleurs, présenté un caractère sérieux que n'ont pas toujours les exercices de ce genre. Très bien dirigés, ils ont donné lieu à des observations précises et dont le commandement pourra tirer parti, s'il sait mettre à profit les fautes commises. Ainsi on a pu constater que l'infanterie n'était pas suffisamment entraînée à la marche et que la cavalerie explorait mal

C'est cette dernière arme pourtant qui a obtenu les honneurs de la fête. On a même prétendu qu'on ne s'était guère occupé que d'elle au cours des manœuvres. La réalité, la voici :

L'armée française ne possède qu'un journal quotidien. C'est donc cette feuille qui, tout naturellement, donne le *la*. Or, cette année, ses comptes rendus journaliers des opérations lui ont été fournis par un officier de cavalerie : aussi ses correspondances parlaient-elles presque exclusivement des grandes randonnées d'escadrons, des charges et autres opérations équestres effectuées par le parti Nord. Comme les autres journaux techniques et une partie de la presse politique emboîtaient docilement le pas derrière la dite feuille quotidienne, qui passe pour se bien renseigner, on en a conclu que l'action de la cavalerie avait été sinon prépondérante, du moins particulièrement étudiée, dans les grandes manœuvres de cette année. Et, jugeant d'après le récit d'un intéressé, on a proclamé que cette arme avait admirablement joué son rôle. Comme il m'a été donné, précisément, de suivre de très près ses mouvements et que j'ai pu reconnaître certaines de ses insuffisances, je compte consacrer à ce sujet un article de fond, dans lequel j'établirai que des fautes très graves ont été commises dans le service d'exploration notamment, et que le commandement a maintes fois manqué et d'initiative et de jugement. Je parle ici des généraux en sous-ordre. La direction supérieure, au contraire, a fait preuve, je le répète, de prévoyance, de fermeté et de conscience.

Les « manœuvres de masses » exécutées au camp de Châlons sous la haute direction du général Nismes, président du comité de l'artillerie, n'ont pas droit à de tels éloges. Leur intérêt a été faible au point de vue technique, et l'adjonction de cavalerie et d'infanterie à l'artillerie a gêné cette arme plus qu'elle n'a favorisé ses études.

D'autres manœuvres spéciales ont eu lieu : la cavalerie, la télégraphie, le service de santé, se sont livrés à des exercices isolés. On a également fait, sinon le siège, du moins l'investissement de Lille ; mais sans troupes ni matériel, et simplement avec des cadres. Les corps alpins ont exécuté des opérations que le Président de la République a honorées de sa présence.

Enfin des expériences, dont on ne connaît pas bien le fin mot, mais qui semblent destinées à préparer la réadoption de la mitrailleuse ou « canon d'infanterie », ont été dirigées par le général de Négrier.

En résumé, l'année n'a rien produit de bien saillant ; mais elle a été tout de même remplie et occupée. Peut-être s'est-on un peu agité dans le vide ; mais, en tous cas, on n'est pas resté inactif. Et, pour les armées comme pour les individus, rien n'est pire que l'inaction : l'oisiveté est la mère de tous les vices.

BIBLIOGRAPHIE

Commandant Picard. *La nouvelle tactique allemande d'après les dernières grandes manœuvres et une critique allemande des grandes manœuvres françaises.* Vol. gr. in-8°, avec cartes hors texte. — Paris, Henri Charles-Lavauzelle, éditeur.

Il s'agit des grandes manœuvres allemandes d'armée de 1896, dirigées par l'empereur Guillaume II et dont le théâtre était la Silésie, entre Breslau et Bautzen. D'après l'auteur, ces manœuvres devaient servir à expérimenter les nouvelles méthodes de guerre allemandes, au moins sur quelques points particuliers, tels que : le fonctionnement des états-majors d'armée; le développement complet des déploiements, des phases successives de l'action et des attaques; l'utilisation des bois; l'emploi des vélocipédistes; la fortification du champ de bataille et d'autres encore.

Les forces en présence étaient deux armées à deux corps et une division de cavalerie, savoir : une *Armée de l'Est*, placée sous le commandement du général de Waldersee, et une *Armée de l'Ouest*, commandée par le prince Georges de Saxe.

La situation de guerre était la suivante : Breslau est investi par le parti Est; deux armées de l'Ouest s'avancent sur cette ville pour la débloquer, une réunie en Saxe (celle du prince Georges), une autre réunie en Brandebourg (supposée). Une armée Est (général de Waldersee), a pour mission de repousser d'abord l'armée de Saxe, ensuite celle du Brandebourg.

Enfin l'hypothèse particulière donnée à chaque parti impliquait pour eux une tactique nettement offensive.

Les manœuvres ont compris cinq journées consécutives, du 8 au 12 septembre, marquées chacune par une bataille. Dans la quatrième journée, l'empereur Guillaume II commandait en personne l'armée Est.

Il n'entre pas dans le plan de ce compte rendu bibliographique d'analyser en détail la critique du commandant Picard, mais il nous a paru

qu'il serait intéressant pour les lecteurs de la *Revue militaire suisse* de relever les constatations qu'il a faites au cours d'une investigation minutieuse, sur un certain nombre au moins de points qu'il s'était proposé d'élucider.

Infanterie. La formation de combat de l'infanterie allemande débute, à grande distance, par un faible déploiement de tirailleurs; ceux-ci jouent le rôle d'éclaireurs et se comportent comme des patrouilles; ce premier déploiement exécuté déjà en l'absence de renseignements très précis sur l'ennemi, n'a pas pour but essentiel le combat de feux, mais d'éviter une surprise.

Derrière cette mince ligne et sur les flancs, des officiers, munis de jumelles, observent avec le plus grand soin et fournissent les rapports sur le dispositif adopté par l'ennemi.

La cavalerie divisionnaire protège cette reconnaissance et y concourt.

En terrain ouvert, le premier déploiement s'exécute entre 1500 et 1200 mètres par une fraction des compagnies; les soutiens marchent derrière les ailes des compagnies dans une formation appropriée au terrain et aux circonstances, généralement en ligne, et cherchent à se rapprocher à environ 200 mètres de la ligne des tirailleurs.

A 800 mètres, les compagnies de première ligne sont entièrement déployées.

Le renforcement des tirailleurs se fait toujours au pas gymnastique.

Le genre de feu employé est le feu de tirailleurs.

L'infanterie tire déjà au delà de 800 mètres, mais alors, généralement avec deux hausses espacées de 100 mètres.

Le chef de peloton garde avec lui deux ou trois bons estimateurs des distances, qui le renseignent et attirent son attention sur ce qui se passe du côté de l'ennemi.

Les soldats sont exercés à tirer même si la direction du feu vient à faire défaut, et alors ils augmentent l'intensité de leur feu pendant ces mouvements de l'ennemi et reprennent le feu lent dès qu'il s'est terré dans des abris.

Sous le feu de l'artillerie, le bataillon s'avance en ligne de colonnes de compagnie et en ligne si le terrain est découvert; mais dès que le bataillon atteint un endroit couvert, les compagnies en ligne se reforment en colonne.

Pour franchir les obstacles, haies, etc., et pour traverser les bois, on forme autant de colonnes qu'il y a de sections.

Dès qu'on fait halte, les hommes se jettent à terre au commandement; ce mouvement se fait avec une instantanéité parfaite, en vue d'échapper rapidement à l'action du feu.

Les compagnies de réserve de la première ligne sont presque toujours en ligne.

Les bataillons de deuxième ligne se forment, suivant le cas, en colonne double, en ligne de colonnes de compagnies, ou en ligne. Ils marchent généralement à 400 mètres derrière la première ligne.

A 500 mètres, les bataillons de première ligne sont en entier déployés en tirailleurs.

A moins de 1000 mètres, les troupes en stationnement se mettent toujours à terre et on utilise les moindres obstacles du sol.

La distance de tir considérée comme décisive est celle de 400 mètres et il faut y avoir obtenu la supériorité du feu pour pouvoir entreprendre l'assaut.

Les réserves destinées à donner à la ligne de tirailleurs la poussée nécessaire pour l'entraîner à l'assaut arrivent à rangs serrés et habituellement en ligne sur deux rangs.

On coordonne l'action des bataillons combattant côte à côte en donnant à chacun d'eux son objectif, mais on ne recherche jamais entre eux l'alignement.

C'est par le feu que le combat de l'infanterie doit se décider; son sort est donc absolument subordonné à l'efficacité du tir. A cet égard, on tient tout spécialement compte de la bonne utilisation du terrain, tant pour augmenter l'effet de son propre tir que pour éviter les effets du tir de l'ennemi. Par exemple, si des troupes sont momentanément stationnaires, on estime qu'elles subiront moins de pertes sur une pente du côté de l'ennemi que sur la contre-pente où l'espace dangereux s'allonge considérablement

On recommande à la ligne de tirailleurs de marcher d'une manière ininterrompue jusqu'à 600 mètres et sans tirer, estimant que dans la marche par bonds alternant avec les feux, plus on avance, plus il est difficile de remettre les tirailleurs en mouvement.

On cherche dans le tir l'effet décisif qui n'est obtenu que si l'on est assez rapproché de l'ennemi pour que celui-ci soit sûrement atteint; partant de ce principe, on accorde peu de confiance aux feux à grande distance

Cette tendance à marcher « même dans les circonstances les plus défavorables », sans arrêt jusque vers 600 mètres a aussi pour but d'économiser les cartouches pour la période décisive du tir.

Quant au genre de feu, les Allemands sont entièrement opposés à l'emploi des salves.

Cavalerie. C'est l'arme qui remplit le plus les préoccupations du commandant Picard; il n'est pas une des cinq journées de manœuvres dans laquelle elle n'occupe une large place dans ses réflexions.

On sait qu'en Allemagne la cavalerie n'est pas organisée d'une manière permanente en division, sauf la garde et la division saxonne, comme cela a lieu en France; l'auteur conclut qu'en cela les Français ont un grand avantage sur les Allemands, l'organisation dans le temps de paix des divi-

sions de cavalerie permettant de les exercer au rôle qu'elles auront à jouer en temps de guerre et surtout de donner à ses chefs l'habitude du commandement.

La première journée de manœuvres donne au commandant Picard l'occasion de constater les tendances divergentes existant en Allemagne, quant au mode d'emploi de la cavalerie. Cela se constate d'après les ordres qu'elle reçoit pour le 8 septembre dans les deux armées. Le général de Waldersee donne à sa cavalerie une tâche étroite, lui fixe le point à atteindre, l'immobilise sur un cours d'eau et va jusqu'à lui prescrire les mesures de détail à prendre pour accomplir sa mission. Le prince Georges de Saxe fixe à la sienne le but à atteindre, la zone à explorer et les directions principales à reconnaître et abandonne à son chef le choix des moyens.

Le commandant Picard constate aussi la répugnance de la cavalerie à engager le combat contre la cavalerie; il relève diverses occasions où le combat à cheval était indiqué et où la cavalerie a renoncé à l'employer; ensorte que les engagements de cavalerie contre cavalerie furent rares pendant ces manœuvres. Il attribue ce fait non pas à une répugnance de la cavalerie à ce genre de combat qu'elle devrait particulièrement affectionner, ni même à une diminution de son esprit offensif, mais plutôt à un mot d'ordre, aux instructions prescrivant à la cavalerie de ne rechercher le combat que quand il est indispensable à l'accomplissement de sa mission, et non pas pour le combat lui-même, comme cela lui arrivait souvent auparavant.

Une attaque de la cavalerie ouest le troisième jour des manœuvres, pour dégager une division d'infanterie qui pliait sous l'attaque adverse, donne à l'auteur l'occasion de reprendre et de discuter la valeur de l'intervention de la cavalerie dans la bataille, et il arrive à cette conclusion que la cavalerie aura encore, dans l'avenir, l'occasion et l'obligation d'intervenir dans la bataille. « Quand le canon aura fait brèche dans les bataillons; quand la mitraille et la mousqueterie les auront mutilés; quand les débris flotteront incertains, cherchant un abri contre la tempête; quand, après un échec, l'infanterie décimée tournera les talons pour se reformer en arrière; quand, fondues au brasier, les colonnes éparses ruisselleront des hauteurs dans la plaine, fuyant sous l'ouragan des projectiles, le torrent des cavaliers, lancés à la charge, n'aura-t-il pas le droit de prétendre, comme autrefois, assurer la victoire en jetant son épée dans la balance. »

La cavalerie a souvent été employée à prolonger l'aile marchante d'une armée, en vue d'accentuer le mouvement d'enveloppement de l'ennemi, tâche à laquelle sa vitesse et l'appui des canons qui l'accompagnent la rendent tout particulièrement propre.

Artillerie. Trois principes règlent en Allemagne l'emploi de l'artillerie: Supériorité numérique dès le commencement de l'action; — Etablissement

des batteries à une distance telle que leur appui ne manque jamais à l'infanterie; — Ouverture du feu par surprise.

En application de ces principes, l'artillerie a toujours été employée en grandes masses; elle s'approchait sans trop se préoccuper du défilement, mue par l'idée d'agir plus que par celle de se couvrir. Dans toutes circonstances la considération du but à atteindre primant les autres, l'artillerie préférait le tir direct au tir indirect, recherchant d'abord l'effet maximum, la sécurité des pièces et du personnel ensuite; elle ne cesse pas d'être une arme auxiliaire subordonnée à l'infanterie, mais c'est elle qui ouvre à cette dernière le chemin pour l'attaque.

Tandis que, récemment encore, on mettait une grande partie de l'artillerie à l'avant-garde, on constate une tendance à la lui retirer, pour restreindre le rôle de l'avant-garde et aussi pour que l'artillerie n'entre en action que lorsqu'elle est en grandes masses. On préfère, dans certains cas, retarder l'ouverture du feu de l'artillerie, en attendant qu'on ait pu constituer une batterie assez puissante.

Mais si l'artillerie, dans les colonnes, n'est pas tenue à l'avant-garde, il est de règle que dès que l'ennemi a été reconnu, l'artillerie prend les devants pour engager la lutte le plus tôt possible et pour former la charpente de l'ordre de bataille.

Dans le dispositif de marche adopté pour le troisième jour des manœuvres, on constate avec étonnement, ce qui est une contradiction du principe admis en Allemagne, que le commandant de l'armée de l'est répartit les artilleries de corps par groupe à chacune des divisions et avec les soldes de ces artilleries forme sa réserve.

Il est vrai que, dans le cours de la bataille, il est amené à ressouder les tronçons épars et à constituer des batteries de masse.

Bicyclistes. On a employé les bicyclistes non seulement pour la transmission des ordres, mais encore pour concourir au service d'exploration et constituer des détachements de combat.

Ainsi, les divisions de cavalerie des deux armées étaient accompagnées de détachements de vélocipédistes. La cavalerie de l'armée ouest avait avec elle 30 pionniers montés à bicyclettes: la cavalerie de l'armée est avait également avec elle un détachement de vélocipédistes.

Dans la première journée des manœvvres, un officier monté à bicyclette envoyé en reconnaissance par le VIe corps (armée est) avait reçu l'ordre de pénétrer le plus avant possible. C'est lui qui rapporta les renseignements les plus précis; il avait pénétré jusque sur les derrières de l'ennemi et parcouru 170 kilomètres à travers des terrains très accidentés

Plusieurs fois la cavalerie fut repoussée par le feu de détachements de cyclistes; le deuxième jour des manœuvres, le détachement des pionniers de l'armée ouest, placé en embuscade à la lisière d'un bois, aurait obtenu un succès marqué contre la cavalerie est. Le détachement de bicyclistes

est aurait également fort bien rempli sa tâche en couvrant la retraite de sa cavalerie.

Le quatrième jour des manœuvres, l'armée ouest fut commandée par l'empereur Guillaume II en personne; le commandant Picard pense qu'on peut considérer les dispositions prises par l'empereur comme un exemple classique de la nouvelle tactique allemande, offert par lui à ses généraux; il vaut donc la peine de les retracer rapidement.

L'armée impériale est couverte par le « Löbauer-Wasser »; l'aile droite, aile défensive, est formée par une division; le terrain, déjà naturellement fort, a été renforcé: tranchées pour tirailleurs, emplacements de pièces. Les positions ne sont pas occupées dès le début, mais les troupes se tiennent prêtes à y entrer.

Les trois autres divisions forment l'aile gauche, ou aile offensive; deux régiments forment la réserve derrière l'aile gauche; la cavalerie qui se trouvait derrière le centre gagnera l'extrême aile gauche qu'elle prolongera et devancera pour chercher à envelopper l'aile droite ennemie.

Les communications entre les divers éléments de ce front de plus de 9 kilomètres sont assurées au moyen de relais vélocipédiques placés de 2 en 2 kilomètres.

L'action se développe conformément au plan que s'est tracé l'empereur; toutefois, la division chargée de l'aile défensive ne se crut pas tenue à la passivité, et voyant la possibilité de s'emparer des points situés en avant de son front, elle prit nettement l'offensive et s'en empara, avant même que les progrès de l'aile offensive fussent bien accentués, facilitant ainsi sa tâche.

Comme bien on pense le succès resta à l'empereur.

Notons enfin, d'après le commandant Picard, ce qu'il observe du rôle nouveau assigné aux avant-gardes.

On retire à l'avant-garde une grande partie de son initiative; on la réduit à un simple organe de sûreté; elle « n'ouvre plus la porte du champ de bataille »; elle doit se borner à reconnaître l'ennemi, à le tâter et à couvrir le déploiement. C'est en raison de ce rôle réduit qu'on ne donne plus à l'avant-garde de l'artillerie.

Est-ce le souvenir de ce qui s'est passé à plusieurs reprises dans la campagne de 1870, où l'initiative des commandants d'avant-gardes engagea des batailles qui n'avaient pas été prévues et força la main au commandement en chef? C'est possible. Car ils conviennent que, bien que ces batailles leur aient été favorables, cette initiative hardie aurait pu avoir les plus funestes conséquences.

L'idée dominante est donc que le combat de l'avant-garde doit être conduit avec la plus grande prudence, afin de ne pas faire dévier les intentions du commandement.

Nous n'avons pas la prétention d'avoir analysé à fond l'ouvrage du

commandant Picard, ni d'en avoir extrait tout ce qu'il renferme de renseignements intéressants. Nous renvoyons les lecteurs, curieux de connaître plus à fond cette consciencieuse « critique » des manœuvres allemandes de 1896, à l'ouvrage lui-même. N.

ACTES OFFICIELS

Loi fédérale concernant la création d'une compagnie pour le service des ballons.

(Du 14 décembre 1897.)

L'Assemblée fédérale de la Confédération suisse,

Vu le message du Conseil fédéral du 24 mai 1897,

Décrète :

1. Il est créé une compagnie d'aérostiers qui relève de l'arme du génie.

2. La compagnie d'aérostiers est destinée au service d'un ballon captif et de son parc. Elle est formée conformément aux données des tableaux ci-après.

Toutefois, le Conseil fédéral demeurera libre d'apporter, dans le cadre du budget, les modifications d'organisation qui lui paraîtront nécessaires après expériences faites.

3. Les hommes de la compagnie d'aérostiers qui passent en landwehr restent affectés à cette compagnie pour le service du dépôt et du complément.

4. Les prescriptions en vigueur actuellement pour l'arme du génie seront appliquées à l'instruction de la compagnie d'aérostiers.

5. Formule d'exécution.

EFFECTIF D'UNE COMPAGNIE D'AÉROSTIERS.

a) *Section mobile.*

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux de selle.
Capitaine, chef de la compagnie . . .	1	—	1
Premiers-lieutenants ou lieutenants .	2	—	2
Sergent-major	—	1	1
Sergents.	—	3	—
Soldats aérostiers	—	25	—
Maréchal des logis du train.	—	1	1
Brigadiers du train	—	2	2
Soldats du train	—	27	—
Trompette	—	1	1
Infirmier.	—	1	—
	3	61	8

b) *Section des machines.*

	Officiers.	Sous-officiers et soldats.	Chevaux de selle.
Premier-lieutenant ou lieutenant . . .	1	—	—
Sergents	—	2	—
Soldats aérostiers	—	6	—
Brigadier ou appointé du train	—	1	—
Soldats du train	—	2	—
	1	11	—

Total : 4 officiers, 72 sous-officiers et soldats, 8 chevaux de selle.

VOITURES ET CHEVAUX DE TRAIT DE LA COMPAGNIE

a) *Section mobile.*

1 voiture-treuil à 6 chevaux	6	chevaux de trait.
1 fourgon à 6 chevaux	6	»
6 voitures-tubes à 6 chevaux	36	»
3 voitures tubes non attelées	—	»
2 fourgons à deux chevaux	4	»
13 voitures.	52	chevaux de trait.
Réserve	2	»
	54	chevaux de trait.

b) *Section des machines.*

1 fourgon et 4 chevaux de trait ; au besoin le générateur figurant aussi comme voiture.

Total . 14 voitures et 58 chevaux de trait.

(Les soldats du train et les chevaux de trait de la section des machines sont destinés au transport des tubes du bâtiment de fabrication du gaz à la gare la plus rapprochée.)

Le Message du Conseil fédéral accompagnant le projet de loi renferme quelques renseignements intéressants.

Le ballon captif fut employé il y a déjà plus de cent ans par les armées françaises, dans la première guerre de la République, pendant les sièges de Maubeuge et de Charleroi et à la bataille de Fleurus. L'apparition de cette machine énorme produisit sur la garnison de Charleroi un effet moral considérable, et le gouverneur demanda à capituler, désespérant, disait-il, de cacher sa mauvaise situation à un ennemi qui possédait un pareil moyen d'observation. Le 26 juin 1794 eut lieu la bataille de Fleurus et l'aérostat eut aussi sa part dans le succès définitif. Il était resté neuf heures en l'air ; et Jourdan fut toujours renseigné sur les mouvements de l'ennemi aussitôt qu'ils s'effectuaient et put manœuvrer promptement pour les faire échouer, grâce aux utiles et rapides informations qu'il recevait de son chef d'état-major, le général Morlot, qui se trouvait dans la nacelle.

Depuis les guerres de la Révolution jusqu'en 1870, l'aérostation mili-

taire fut abandonnée, mais les études reprirent aussitôt après la paix de 1871.

En 1887, l'Italie dota l'expédition du général San Marzano en Erythrée d'un parc aérostatique. Ce détachement comptait 6 officiers et 4 sections du génie avec trois ballons. Le gaz produit à Naples était transporté comprimé dans des tubes d'acier. Les ballons furent employés à diverses reprises dans le camp retranché de Saati, et la relation officielle du général San Marzano dit que de la position de Saati le champ d'observation depuis la nacelle s'étendait au delà de ce que pouvaient voir les avant-postes.

Dans la campagne du Tonkin, les ballons furent employés sur la demande de l'amiral Courbet, qui les considérait comme le seul moyen de reconnaissance que l'on pût employer dans ce pays très couvert. Un détachement d'aérostiers, comprenant 2 officiers, 36 sous-officiers et soldats accompagna les renforts envoyés au Tonkin au printemps 1884. Ce détachement fut renforcé par 30 artilleurs de marine et 80 coolies. A cause du manque presque absolu de communications dans ce pays, il avait fallu créer un matérial spécial très léger et réduire les dimensions des ballons, de sorte qu'ils ne cubaient plus que 300 mètres.

Le détachement prit part à l'expédition contre Bac-Ninh, immédiatement après son arrivée à Hanoï et rendit de très grands services par les reconnaissances qui purent être faites par ce moyen, soit pendant la marche, soit pendant le combat de Tung-Son; de plus, la présence du ballon contribuait pour beaucoup à élever le moral des troupes. Cet aérostat fut transporté tout gonflé pendant 13 jours. Après un nouveau gonflement, il fut employé pendant le bombardement de Hong-Hoa, où il fut très utile pour observer la ville assiégée et constater les effets du tir. Le détachement fit enfin partie de la colonne du général Négrier, qui utilisa le ballon avec succès devant Kep et fit lui-même une ascension pour se rendre un compte exact du terrain et de la situation. Cette campagne a prouvé ainsi que le ballon captif est un très précieux moyen de renseignement pour le général en chef et qu'il peut suivre les troupes pendant plusieurs semaines dans un terrain même très couvert.

Quoique les rapports sur les résultats obtenus avec le ballon pendant les grandes manœuvres soient très incomplets, ils reconnaissent cependant que l'on a été généralement satisfait de ces résultats.

Un compte rendu des plus complets est celui qu'a publié le lieutenant Debureaux, dans la *Revue du génie*, après les grandes manœuvres de 1891 en France.

« Jamais, dit cet officier, les services du matériel aérostatique n'avaient été mis en lumière avec autant de netteté. Il est vrai que les ballons captifs ont trouvé dans le téléphone un complément précieux, qui rend leur rôle bien plus considérable; car aujourd'hui les officiers montés dans la nacelle peuvent communiquer continuellement avec le général en chef, lui

faire part de leurs découvertes et le tenir ainsi au courant du moindre mouvement de l'ennemi, s'opérant à des distances parfois considérables

» Mais là ne se bornent pas les améliorations réalisées. Grâce aux procédés de compression du gaz, on est arrivé à mettre un ballon en état de planer en une demi-heure; les équipages ont obtenu une telle mobilité que le transport du ballon vide ou gonflé s'opère avec la plus grande facilité. Ce matériel s'est rendu par étapes de Versailles à Brienne, 200 kilomètres, en 10 jours, quelques étapes dépassant 40 kilomètres....

» A Colombey, le général de Galliffet resta deux heures et demie dans la nacelle, donnant des ordres par le téléphone, de la hauteur de 350 à 400 mètres à laquelle le ballon était retenu. Les troupes couvraient un front de 12 kilomètres sur des profondeurs de 3 à 9 kilomètres; cependant le commandant de l'armée de l'ouest pouvait en suivre toutes les dispositions, reconnaître chaque unité, décider des emplacements à occuper par l'artillerie. Il pouvait lire comme sur une carte un terrain de 15 kilomètres et même par la poussière soulevée deviner le passage des troupes sous bois. Quand le général fut descendu, un fil téléphonique le tint en relation constante avec les observateurs restés dans la nacelle.

» A Vendeuvre, le ballon permit de signaler au général Davout des engagements de cavalerie qui avaient lieu à plus de 9 kilomètres. Pendant la bataille nocturne sur la Voire, il rendit encore de grands services. A Margerie, le vent soufflait en tempête et l'on ne crut pas devoir risquer le matériel, obstacle qui n'arrêterait pas en temps de guerre.

» Les marches avec ballons gonflés ont été merveilleuses. Le ballon traversa la ville de Bar-sur-Aube en plein combat, malgré de grands obstacles et l'encombrement; la traversée des forêts de Bossican et du Grand-Orient se fit sans entraver la marche des colonnes; chaque obstacle était franchi en deux ou cinq minutes, et le ballon, entraîné au trot sur les bas-côtés, reprenait sa place avec une précision extraordinaire. »

Le Message donne des renseignements analogues sur les manœuvres en Italie, en Autriche et en Allemagne.

Dans plusieurs armées, le détachement d'aérostiers comprend une section fixe chargée de la production du gaz et une section mobile qui doit suivre l'armée et employer le ballon en temps utile.

La méthode ordinaire de la production du gaz hydrogène consiste à décomposer l'eau par le fer et l'acide sulfurique, de sorte que l'hydrogène devient libre. On peut aussi décomposer l'eau par le fer chauffé à rouge, — c'est ce procédé qu'employaient les premiers aérostiers en France, — ou bien encore au moyen du courant électrique.

Le gaz produit par le générateur est immédiatement comprimé sous une pression de 120 à 150 atmosprères, pour réduire son volume autant que possible pour le transport, et emmagasiné dans des tubes d'acier de

2 à 4 mètres de longueur, que l'on place sur des voitures spécialement construites dans ce but.

Le matériel aérostatique mobile comprend : le ballon, la voiture-treuil qui sert à dérouler et à enrouler le câble du ballon, le fourgon pour le transport du ballon vide avec le matériel de réserve, les voitures nécessaires pour le gonflement.

Diverses objections ont été faites à l'emploi des ballons captifs. Le Message réfute les principales. Il étudie entre autres la question des feux ennemis dirigés contre un ballon. Il le fait comme suit :

» Des essais de tir contre les ballons, qui ont eu lieu récemment dans des conditions se rapprochant le plus de celles de la guerre, ont prouvé que la mise hors de combat d'un ballon nécessite une forte consommation de munitions, dans le cas où le ballon ne se tiendrait pas hors de portée dès le début.

» En France, on admet maintenant les conclusions suivantes : les projectiles du fusil de petit calibre ne causent à l'enveloppe de l'aérostat qu'un danger relatif, car par les petits orifices qu'ils produisent la diffusion du gaz est absolument insuffisante. D'ailleurs, les aérostats captifs n'ont point à s'approcher si près des lignes ennemies. Pour ce qui est des atteintes par les projectiles de l'artillerie, il est prouvé qu'à la distance de 5500 mètres et à l'altitude de 800 mètres, le ballon est à peu près invulnérable, et comme son rayon d'observation s'étend jusqu'à 15 km., il n'y a pas de raison de placer l'aérostat à une distance moindre que 5 à 7 km. des batteries ennemies.

» En Autriche, on a fait en juillet 1895, au polygone de Steinfeld, avec une batterie, des essais de tir en campagne contre un ballon captif mobile. Après un tir de 80 shrapnels, ce qui donne environ 10 000 balles et éclats, le ballon resta intact et l'on n'y découvrit ensuite que trois petits trous sans importance.

» On peut ainsi mettre le ballon à l'abri du tir de l'artillerie, son seu ennemi, en le tenant à une distance suffisante des batteries, en le faisant ascensionner à une grande hauteur (la longueur du câble a été portée dans plusieurs armées de 500 à 1000 mètres) et en le déplaçant horizontalement et verticalement dès qu'il est exposé au tir efficace de l'artillerie.

» Les difficultés du pointage augmentent pour l'artillerie avec l'altitude de l'aérostat ; on est même parfois obligé d'enterrer la crosse des canons, ce qui crée un ralentissement et une gêne sérieuse pour le service des bouches à feu. »

Une autre objection consiste à dire que le terrain est trop mouvementé en Suisse pour permettre l'observation depuis la nacelle d'un aérostat. Cette remarque n'est pas exacte, répond le Message, pour toute la région comprise entre le Jura, les Alpes, le lac de Genève et le Rhin. C'est la

seule région que nous avons à considérer pour les grandes opérations de la guerre, et dans toute cette région les ondulations du terrain n'ont pas une hauteur suffisante pour masquer la vue de l'observateur dès qu'il est à une altitide de 300 à 500 mètres (à plus forte raison de 1000 mètres). Plusieurs officiers de l'état-major général suisse ont fait des ascensions en ballon en Suisse pour étudier cette question, et l'un d'eux a résumé ses impressions en ces lignes :

« Déjà à une hauteur de 200 mètres au-dessus du sol, la vue que l'on a présente un grand intérêt; à une hauteur de 300 à 500 mètres, on voit parfaitement tous les détails du terrain dans un rayon d'environ 13 kilomètres. Les différents accidents du terrain apparaissent avec une grande précision, ainsi que les routes qui se détachent en longs rubans blancs. Il n'y a pas d'observatoire à comparer au ballon pour donner une idée générale du pays, parce que l'on a une vue d'ensemble dans laquelle chaque objet apparaît avec sa valeur vraie. De plus, les différents mouvements de terrain et les forêts ne sont pas un obstacle à la vue, car le rayon visuel passe au-dessus, de sorte que jusqu'à une distance variable suivant l'altitude de l'aérostat, les angles morts sont presque entièrement supprimés. On a l'impression, impression qui correspond exactement à la réalité, que l'on a sous les yeux un immense relief dans lequel chaque petit détail serait représenté. J'estime que depuis un ballon captif maintenu à une hauteur de 300 à 500 mètres, l'on pourrait, dans un rayon de 7 à 8 kilomètres et même au delà, voir d'une manière suffisante toutes les troupes qui pourraient y manœuvrer. »

Nominations, démissions, transferts. — Nous donnons ici les nominations au grade de colonel intéressant toute l'armée, et pour les autres grades celles intéressant spécialement la Suisse romande. Sont nommés :

État-major général. — Colonel : le lieut.-colonel Ed. Leupold, à Berne ; major : le capitaine Ch. Revilliod, à Genève.

Section des chemins de fer. Major, le capitaine Robert Rychner, à Lausanne ; capitaines : le premier-lieutenant H. Bridel, à Lausanne, et le lieutenant M. Thudichum, à Zurich.

Infanterie. — Colonel (ajdoint au commandement en chef des étapes) : le lieutenant-colonel W. Janicke, de Zurich.

Lieutenant-colonel, commandant du 34e régiment : le major F. Landolt, à Neuveville.

Cavalerie. — Colonel, commandant de la Ire brigade de cavalerie : le lieutenant-colonel Eug. Lecoultre, à Avenches. — Major, commandant du

1er rég. de cavalerie : Ch. de Coulon, à Cerlier. — Premier lieutenant de guides, le lieutenant V. Reutter, à Neuchâtel.

Artillerie. — Colonels : les lieut.-col. W. Huber, à St-Gall, qui prend le commandement du 11e rég., et Ad. Fama, à Saxon, qui prend le commandement du régiment d'artillerie de montagne. — Lieutenant-colonel, commandant du parc de corps no I : le major Ed. Manuel, à Lausanne. — Majors : les capitaines H. de Loës, à Thoune; Alf. Jaton, à Morges, qui prend le commandement de la demi-division d'artillerie de position II ; R. Cossy, à Lausanne, qui prend le commandement du rég. 2,I. — Premiers-lieutenants : les lieutenants L. Delarageaz, à Préverenges ; J. Guillet, à Bulle.

Artillerie de forteresse. — Capitaines : les premiers-lieutenants A. Torricelli, à Lavey : H. Chessex, à Lavey. — Premiers-lieutenants : les lieutenants M. Brémond, à Lausanne; J. Cunz, à Dailly.

Génie. - Colonels : les lieut.-col. G. Naville, à Genève, et L. von Tscharner, à Berne. — Capitaines : les premiers-lieutenants M. Dumur, à Grandvaux; A. Diserens, à St-Maurice; A. Glardon, à Vallorbes; E. Gascard, à Neuveville. — Premiers-lieutenants, les lieutenants W. Martin, à Berne; L. Potterat, à Yverdon ; H. Badoux, à Zurich; E. Fatio, à Genève; E. Pilloud, à Fribourg; O. Leresche, à Ballaigues; A. Lommel, à Huningue; F. Salathé, à Morges, H. Lecomte, à Lausanne.

Troupes sanitaires. — *Médecins.* — Major, médecin de la IIe brig. d'infanterie : le capitaine J. Berdez, à Lausanne. — Capitaines : les premiers-lieutenants Ch. Muller, à Genève; G. Viatte, à Porrentruy; C. Bruhin, à Tramelan ; A. Schrantz, à Nyon; H. Audéoud, à Malagnou ; F. Mercanton, à Montreux; G. Pérusset, à Yverdon; C. Gicot, à Boudry; A. Rösli, à Fribourg ; L. Meylan, à Cossonay ; A. Roux, à Genève ; E. Meylan, à l'Isle; G. Schläfli, à Neuveville ; Ch. Perrochet, à Chaux-de-Fonds.

Pharmaciens. — Premiers-lieutenants : les lieutenants U. Kasser, à Yverdon; L. Béguin, à Travers; R. Bossard, à Frauenfeld.

Vétérinaires. — Capitaines : les premiers-lieutenants A. Ramelet, à Thoune ; L. Chevalley, à Yverdon. — Premier-lieutenant : le lieutenant H. Sandoz, à Neuchâtel.

Administration. — Colonel, le lieut.-col. F. Binder, à Berne. — Lieutenant-colonel : le major A. Mayor, à Vevey. — Major : le capitaine A. Demiéville, à Lausanne. — Capitaine : le premier-lieutenant Reuge, à Ste-Croix. - Premiers-lieutenants : les lieutenants Ch. Maurer, à Lausanne; C. Selz à Sion ; M. Golay, à Lausanne ; E. Déglon, à Lavey ; H. Fonjallaz, à Epesses ; G. Ducommun, à Neuchâtel ; A. Güttinger, à Genève.

Justice militaire. — Major, juge suppléant du tribunal de cassation, le capitaine A. Martin, à Genève.

Ont été nommés lieutenants d'artillerie de forteresse : Albert Weber, de Bienne, sergent de mitrailleuses ; Robert Büchi, de Winterthour, caporal-observateur, à Berne ; Hermann Hagenbach, d'Aarau, caporal-canonnier, à Bienne ; Hans Weber, de Winterthour, caporal-canonnier, à Delémont.

Le Conseil fédéral a accepté, avec ses remerciements pour les services rendus, la démission offerte par M. Wilhelm Dietschy-Alioth, lieutenant-colonel dans le service des étapes, à Bâle, et l'a libéré du service militaire à partir du 31 courant.

Il a également accepté la démission offerte par M J.-J. Bösch, lieutenant-colonel à Kappel, de ses fonctions de commandant de l'artillerie de corps IV et l'a classé au nombre des officiers mis à la disposition du Conseil fédéral par l'article 58 de l'organisation militaire.

Fribourg. — Le Conseil d'Etat a nommé :

a) Au grade de capitaine d'infanterie (fusiliers) : Emmanuel Dupraz, à Romont ; Hilaire Bosson, à Rue ; Reinhold Gunther, à Roveredo ; Louis Weck, à Bulle ; Maurice Weck, à Fribourg ; Emile Deschenaux, à Romont ; Ernest Weck, à Fribourg ; Henri Guillod, au Bas-Vully.

b) Au grade de premier-lieutenant d'infanterie (fusiliers) : Robert Weck, à Fribourg ; Aloïs Von der Weid, à Fribourg.

c) Au grade de premier-lieutenant d'artillerie (campagne) : Rodolphe Brémond, à Semsales ; Jules Jæger, à Fribourg.

d) Au grade de lieutenant d'artillerie (campagne) : Georges Villard, de Grattavache.

e) Au grade de lieutenant d'artillerie (position) : Jean Landry, des Verrières.

f) Au grade de lieutenant de cavalerie (dragons) : Albert Castella, à Givisiez.

Neuchâtel. — Le Conseil d'Etat a nommé :

Capitaines d'infanterie : Paul Guye, à Berne ; Ch. Matthey de l'Etang, à la Brévine ; Charles Heer, à Neuchâtel.

Premier-lieutenants d'infanterie dans les fusiliers : Paul Bonhôte, à Peseux ; Bernard Juvet, à Genève ; Ch. Dubois, à la Chaux-de-Fonds ; Hermann Ditisheim, id. ; Jules Steiner, id. ; Jean Borel, à Vaumarcus ; Edmond Sandoz, à Neuchâtel ; dans les carabiniers : Edouard Sauvin, à Genève.

Lieutenants d'infanterie dans les fusiliers : Hans Strubin, à la Chaux-de-

Fonds ; Edouard Pethoud, aux Ponts ; Charles Perrin, à Colombier ; Henri Boy-de la Tour, à Granges ; dans les carabiniers : Georges Berthoud, à Neuchâtel.

Premier-lieutenant d'artillerie : James de Reynier, à Neuchâtel, et lieutenant d'artillerie : Frédéric Jeanjaquet, à Cressier.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a procédé aux nominations suivantes :

Infanterie. Au grade de capitaine (fusiliers) : les premiers-lieutenants Edouard Moret, Lausanne ; Alphonse Dubuis, Lausanne ; William de Rham, Orges ; Agénor Falquet, Lapraz ; Henri Emery, Mézières ; Francis de Jongh, Lausanne ; Auguste Bron, Avenches ; Léon Blanchod, Lausanne ; Alfred Benvegnin, Vufflens-la-Ville ; Louis Pache, Chapelles ; Eugène Baumann, Lausanne ; Marc Warnery, Lausanne. — Au grade de capitaine (carabiniers) : le premier-lieutenant Grobet, Vallorbe. — Au grade de premier-lieutenant (fusiliers) : les lieutenants Louis Rosset, Vevey ; Armand Chenuz, Montricher ; Edouard Guex, Vevey ; Eugène Ronchy, Vevey ; Albert Soutter, Coppet ; Gabriel de Weiss, Lausanne ; Robert Jaunin, Chexbres ; Charles Bersier, Villarzel ; Eugène Hinderer, Grandson ; William Jaunin, Fey ; Rodolphe de Blonay, Morges ; Ulysse Crisinel, Martherenges ; Louis Barbezat, Chaux-de-Fonds ; François Guillemin, Lussery ; Frédéric Amiguet, Genève ; Albert Arragon, Vevey ; Alfred Leresche, Ballaigues ; Marc Penel, Collombier ; Jaques Hermenjat, La Rippe. — Au grade de premier-lieutenant (carabiniers) : le lieutenant Alexis Vautier, Montreux.

Cavalerie. Au grade de premier-lieutenant (dragons) : les lieutenants Auguste Roussy, à Vevey ; Henri Bauverd, à Crissier.

Artillerie. Au grade de premier-lieutenant (campagne) : les lieutenants Gaston Boiceau, Lausanne ; Roger de Crousaz, Diemtigen ; William Bær, Vevey ; Victor Dutoit, Lausanne ; Adolphe Burnat, Vevey. — Au grade de premier-lieutenant (position) : les lieutenants Jules Bron, Champ-du-Moulin ; Henri Muret, Morges. — Au grade de lieutenant (campagne) : Louis Dénéréaz, Zurich ; Samuel Dufour, Châtelard ; Edouard Dommen, Payerne, Edouard de Tscharner, Aubonne ; Alfred Ney, Châtelard ; Ernest Frossard de Saugy, Rolle. Au grade de lieutenant (position) : Edouard Chastellain, Yverdon ; Florian Robert, Lausanne.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 2. Février 1898.

MATÉRIEL DE CAMPAGNE DE 75^mm

A TIR RAPIDE

SYSTÈME DE BANGE ET PIFFARD

CONSTRUIT

par la Société des anciens établissements Cail

(Pl. I-V.)

Dès 1891, la Société des anciens établissements Cail avait établi un type de matériel de 75^mm qui fut expérimenté dans divers pays et en particulier au Brésil, où il fut employé pendant toute la période insurrectionnelle et donna des résultats très satisfaisants, tant au point de vue de la justesse qu'à celui de la résistance.

Les principales conditions d'établissement de ce matériel étaient les suivantes :

Poids	du canon	kg.	320
	de l'affût	»	390
	de la pièce en batterie	»	710
	de l'avant-train chargé (30 coups)	»	585
	de la voiture-pièce	»	1295
	du projectile	»	5,5
Vitesse initiale		m.	540
Mode de fermeture			de Bange, à obturateur plastique.

L'affût était du type rigide et ne comportait aucun organe délicat. Grâce à l'adjonction d'une petite bêche de crosse et d'un frein de roues énergique et automatique, il permettait de

tirer environ 3 coups par pièce à la minute pendant plusieurs minutes consécutives.

Cette vitesse aurait pu être encore augmentée sensiblement par l'emploi d'un dispositif analogue à celui qui est décrit plus loin et qui permet au pointeur d'achever lui-même le pointage en direction, en même temps qu'il donne l'élévation à la pièce.

Un affût modifié dans ce sens est d'ailleurs en construction, il recevra en outre un dispositif de frein destiné à limiter le recul de l'affût sur le sol et à produire ensuite sa rentrée en batterie à la position primitive, que nous décrirons plus loin.

Dans l'opinion des constructeurs, un matériel de ce genre paraissait devoir répondre aux besoins de toute artillerie de campagne, puisque, pour une très grande légèreté, il donnait une rapidité de tir assez grande et une puissance relativement considérable, sans comporter aucun appareil compliqué et sans employer de douille métallique. Toutefois, en vue d'être en mesure de donner satisfaction aux desiderata pouvant se produire de la part des pays qui leur feraient des commandes, ces constructeurs ont établi un matériel plus puissant pour lequel ils se sont appliqués à réaliser une très grande rapidité de tir, sans dépasser pour l'ensemble un poids relativement minime.

Cinq batteries de ce type ont été livrées en 1897 au gouvernement uruguayen par la Société des anciens établissements Cail.

Le matériel de 75^{mm} à tir rapide décrit ci-après ne diffère de ce matériel uruguayen que par certaines particularités concernant principalement l'affût.

Les renseignements qui ont servi à la rédaction du présent article nous ont été fournis par M. l'ingénieur Piffard, chef du service de l'artillerie de cette Société. Nous lui sommes également redevables du tracé du nouvel affût à frein de crosse de notre planche V et des données sur le matériel léger récemment introduit. La *Revue d'artillerie* a publié, en juin dernier, une notice sur ce matériel et a bien voulu nous prêter quelques-uns de ses clichés.

Phototypie Berthaud Paris.

Affût de 75 en batterie

I. — DESCRIPTION DU MATÉRIEL.

Caractères généraux. — Les éléments caractéristiques de ce nouveau matériel de 75 sont les suivants :

Matériel de 75, système de Bange et Piffard.

			Lourd.	Léger.
Poids	du canon	kg.	340	250
	de l'affût	»	520	470
	de la pièce en batterie	»	860	720
	de l'avant-train chargé	»	675	550
	de la voiture-pièce	»	1535	1270
	du projectile	»	6,430	5,500
Vitesse initiale		m.	530	500
Mode de fermeture			A vis ogivale.	
Nature de l'obturation			Douille métallique.	

Ce matériel a surtout été étudié en vue d'accélérer le tir le plus possible, tout en conservant à l'ensemble les qualités de rusticité et de simplicité qui sont essentielles pour des pièces de campagne.

Les phototypies, Pl. I et II, donnent différentes vues de ce matériel.

Bouche à feu.
(Pl. III.)

Mode de construction. — Le canon se compose d'un tube renforcé par une jaquette porte-tourillons, dans l'arrière de laquelle est ménagé l'écrou de culasse. Un anneau d'agrafage en deux parties, maintenues par une frette porte-guidon, réunit le tube et la jaquette.

Fermeture de culasse. — La fermeture de culasse, du type à vis à filets interrompus, est caractérisée par la forme ogivale de la vis. Le centre du cercle directeur de l'ogive étant sur l'axe de rotation du volet, le dégagement de la vis s'effectue sans mouvement de translation en arrière.

La forme en entonnoir de l'écrou de culasse facilite l'intro-

duction de la charge ; elle ne présente toutefois pas les échancrures de grandes dimensions qu'exigerait dans les mêmes conditions une vis simplement conique et par suite ne conduit pas à des proportions exagérées pour la partie arrière de la jaquette.

L'ouverture de la culasse est obtenue par un seul mouvement du levier de manœuvre, calé sur l'axe du volet. Cet axe, dans sa rotation, entraîne un coulisseau à double crémaillère, glissant dans le volet, qui produit la rotation de la vis sur laquelle sont ménagées à cet effet 3 dents d'engrenage.

Au moment où le huitième de tour nécessaire pour dégager les filets est terminé, le mouvement du coulisseau est arrêté par sa butée sur la vis ; en continuant à agir sur le levier de manœuvre, on fait tourner l'ensemble de la fermeture autour de l'axe du volet, et on dégage ainsi l'entrée de la chambre. Un verrou à ressort, logé dans le volet, s'engage, dès que ce dernier mouvement commence, dans une encoche de la vis et empêche toute rotation pendant que la culasse est ouverte.

Dans la dernière partie de ce mouvement, le volet vient frapper sur l'extracteur, qui se compose d'une seule pièce très robuste sans axe ni ressort ; agissant par choc, celle-ci assure l'extraction d'une façon très puissante.

La fermeture de la culasse s'obtient par le mouvement inverse du levier ; lorsque la vis s'engage dans son écrou, le verrou, repoussé par la tranche de culasse, libère la vis que le coulisseau fait tourner en engageant les filets ; à la fin de son mouvement, l'extrémité du coulisseau pénètre dans une large encoche de la vis, et formant verrou, s'oppose énergiquement à tout dévirage au départ du coup.

L'appareil de mise de feu se compose d'un percuteur central à ressort, maintenu par un bouchon fixé dans le volet au moyen d'un emmanchement à baïonnette et assuré dans sa position par la pression même du ressort de percuteur.

En enlevant ce bouchon, ce qui se fait instantanément à la main, on peut, en cas de nécessité, retirer le percuteur pour le visiter, le nettoyer ou le remplacer.

On obtient également au moyen de ce bouchon, la possibilité de manœuvrer avec les pièces chargées, sans avoir à craindre le départ du coup. Il suffit, pour cela, de faire tourner le bouchon d'un quart de tour ; dans cette position, il immobilise

complètement la gâchette et par suite le percuteur. Grâce à une disposition spéciale de l'emmanchement à baïonnette, la rotation du bouchon exige, lorsque la pièce est chargée, un effort relativement considérable que les trépidations et les chocs de la route ne peuvent produire en aucun cas.

L'armé du percuteur est produit automatiquement dans le mouvement d'ouverture de la culasse à l'aide d'une rampe portée par le coulisseau ; une gâchette à ressort, que commande une détente à laquelle est fixé le tire-feu, maintient le percuteur à l'armé lorsqu'on ferme la culasse.

La détente est disposée de telle sorte qu'elle est immobilisée par le coulisseau tant que la culasse n'est pas complètement fermée ; la possibilité d'une mise de feu prématurée est ainsi écartée.

D'autre part, une disposition toute spéciale et caractéristique, rend impossible, en cas de long feu, l'ouverture de la culasse tant que le coup n'est pas parti.

Elle consiste dans la forme particulière du culot de la douille, qui présente une concavité de quelques millimètres. L'avant de la vis étant plan, il en résulte que, pour la mise de feu, la pointe du percuteur, pour atteindre l'étoupille à percussion vissée dans la douille, doit dépasser d'une quantité correspondante l'avant de la vis.

Dans cette position, qui persiste tant que la pression des gaz n'est pas venue aplatir le culot de la douille, le corps du percuteur pénètre dans une encoche ménagée dans le coulisseau, l'immobilise complètement et rend par suite impossible l'ouverture de la culasse.

La sécurité est ainsi obtenue d'une façon absolue et sans l'adjonction d'aucun organe spécial.

Dans le cas d'un raté, il est alors nécessaire, après avoir attendu le temps suffisant, de retirer le percuteur en arrière à la main, soit pour l'armer à nouveau, afin de tenter une nouvelle percussion, soit pour ouvrir la culasse.

Toutes les pièces composant la fermeture sont très robustes et parfaitement à l'abri de toutes les causes de dérangement qui pourraient provenir des chocs extérieurs et de la poussière. Le démontage et le remontage en sont faciles et rapides ; ils n'exigent l'emploi d'aucun outil.

L'axe de fermeture peut être placé de façon que l'ouverture de la culasse se fasse latéralement ou vers le bas ; cette derniére

disposition, en dégageant mieux l'entrée de la chambre, présente un certain avantage au point de vue de la facilité d'introduction de la charge.

Hausse et ligne de mire. — La hausse est à crémaillère : elle est inclinée de façon à corriger approximativement la dérivation. Le curseur porte à sa partie supérieure un cran de mire et plus bas un œilleton, qui correspond respectivement à une pointe striée et à un réticule du guidon. On a ainsi deux lignes de visée parallèles, destinées l'une au tir rapide, l'autre au tir de précision.

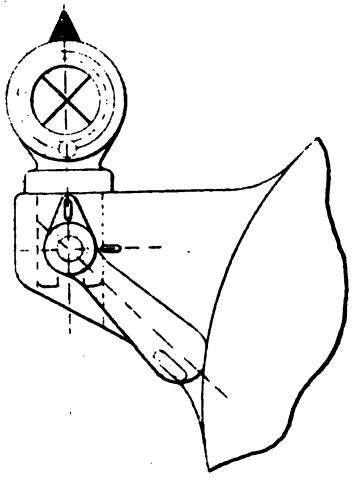

La position à prendre pour utiliser la première de ces lignes est telle que la manœuvre de la culasse, ainsi que le chargement, s'effectuent pendant le pointage sans amener aucune gêne pour le pointeur.

La hausse avec sa boîte, de même que le guidon, ont été disposés de manière à pouvoir s'enlever et se replacer instantanément, ce qui permet, dans les transports, de les mettre à l'abri de tout choc. Une place est prévue pour eux dans le coffre d'avant-train.

Affût

(Pl. IV.)

Organisation générale. — L'affût a été organisé de façon à donner à la masse en mouvement dans le recul la plus grande valeur possible, plus de la moitié du poids total, tout en maintenant immobiles les parties de l'affût, crosse et roues, qui reposent directement sur le sol. On évite ainsi le déplacement latéral qui résulte toujours, lors du recul, du mouvement des roues sur un sol incliné transversalement ou inégal, comme on en rencontre le plus souvent en campagne.

Une disposition spéciale supprime le soulèvement qui tend à se produire surtout dans le tir sous les petits angles et cela

Phototypie Berthaud, Paris

Affût de 75 au recul

sans exagération de la longueur du recul, de façon à ne pas augmenter les chances d'avaries en donnant des dimensions excessives aux parties délicates de l'affût exposées aux chocs extérieurs et aux atteintes du tir de l'ennemi.

Berceau. — L'affût se compose d'un berceau en bronze, qui supporte le canon par ses tourillons et qui, dans le recul, glisse sur un corps d'affût, comprenant l'essieu et les roues reliés par une flèche à la crosse, qui est munie d'une bêche destinée à s'ancrer dans le sol. Le frein sert d'intermédiaire entre la partie mobile et la partie fixe.

Pour obtenir la suppression du soulèvement, les glissières formées par la partie supérieure des flasques et sur lesquelles se meut le berceau, ont reçu une forme curviligne ; il en résulte que, pendant tout le mouvement de recul, la partie mobile exerce sur la partie fixe une réaction centrifuge énergique, qui ajoute son action au poids du système pour lutter contre la tendance au soulèvement, en même temps qu'elle assure l'enfoncement de la bêche dans le sol, dès le premier coup.

Cette forme des glissières a en outre pour effet de produire la rentrée en batterie automatique de la bouche à feu et supprime par suite la nécessité d'un récupérateur spécial.

Frein de tir. — Le frein de tir, hydraulique ou à friction, a dans l'un ou l'autre cas, reçu la forme circulaire.

Le frein hydraulique se présente sous l'aspect d'un tambour sur lequel s'enroule une forte chaîne de Galle, dont l'extrémité libre vient se fixer à l'arrière du berceau et qui, dans le recul, produit la rotation du tambour autour d'un arbre fixe, solidaire des flasques. Dans ce mouvement, une sorte de palette radiale, fixée à l'intérieur du tambour, joue, dans l'espace annulaire compris entre la paroi et la partie fixe centrale, le même rôle que le piston dans les freins hydrauliques généralement employés.

La forme circulaire du frein permet de lui donner, même pour une course de recul relativement longue, des dimensions très restreintes ; il peut par suite se loger facilement entre les flasques, en arrière de l'essieu, où il se trouve parfaitement garanti. En outre, les joints sont rendus facilement étanches ; comme d'autre part il ne se produit aucune perte de liquide

provenant de parties du frein entrant et sortant alternativement du liquide, le frein n'exige pas de remplissage et devient par suite un appareil d'un fonctionnement toujours certain, sans soins spéciaux, ni rechargements périodiques.

Un ressort en spirale, fixé à l'extrémité d'une petite chaîne de Galle, enroulée en sens inverse de la grande chaîne, sur un tambour de petit diamètre, solidaire du premier, produit la rotation du frein dans la rentrée en batterie et l'enroulement de la grande chaîne ; il assure en même temps le retour de la bouche à feu exactement à sa position primitive.

Ce ressort a pu être complètement supprimé dans un type d'affût, dans lequel le berceau repose sur le corps d'affût par l'intermédiaire de galets, et entraîne directement, dans le retour en batterie, la rotation du frein.

Le frein à friction, qui peut remplacer le frein hydraulique, a la même forme circulaire et est également commandé par la chaîne de Galle. Dans ce frein, le travail de recul est absorbé par le frottement de plateaux à rainures pressés l'un contre l'autre par de forts ressorts Belleville.

La régularité de fonctionnement a été obtenue en donnant aux surfaces frottantes un très grand développement et en les maintenant toujours légèrement lubréfiées et à l'abri de l'encrassement et de la poussière. L'usure des parties frottantes est ainsi tellement réduite que la pression des plateaux l'un sur l'autre, grâce aux rondelles Belleville, ne subit pas de variations appréciables, non plus que le coefficient de frottement des surfaces. La rotation du frein dans la rentrée en batterie est obtenue comme dans le frein hydraulique, mais il a fallu nécessairement ajouter un système d'encliquetage, qui est disposé de façon à agir sans choc et qui oblige l'un des plateaux à rester immobile dans le recul, condition indispensable pour que le frottement se produise. Dans le retour en batterie au contraire, l'encliquetage permet à ce plateau d'être entraîné et de tourner en sens inverse avec tout l'ensemble du frein.

La forme circulaire du frein « de Bange et Piffard » hydraulique ou à friction, a conduit à une application intéressante et originale de ce frein aux affûts rigides, sans déformations, permettant de limiter le recul sur le sol et de produire ensuite la rentrée en batterie à sa position primitive.

A cet effet, l'extrémité de la flèche de l'affût est munie d'un

frein circulaire dépassant vers le bas la crosse à laquelle on a donné une surface assez large pour empêcher son enfoncement dans le sol. (Pl. V.)

Dans le recul, grâce aux dents en forme de bêches ou d'éperons dont est munie la surface extérieure du frein, celui-ci est obligé de tourner en roulant sur le sol et produit une résistance énergique qui limite le recul. La rotation du frein enroule, sur de petits tambours solidaires du frein, deux chaînes de Galle, qui compriment un ressort à boudin logé dans la flèche de l'affût. Le recul terminé, le ressort, en se détendant, produit la rotation en sens inverse du frein et par suite le mouvement en avant de l'affût pour le ramener en batterie.

Ce dispositif, outre l'avantage de mettre en mouvement au recul absolument tout l'affût, offre celui d'utiliser la résistance d'une portion relativement considérable du terrain, évitant ainsi l'inconvénient bien connu des bêches fixes, de former, au bout de quelques coups, une motte fortement comprimée qui, dans certains terrains, peut parfois se détacher brusquement et produire inopinément un recul pouvant être fort dangereux pour les servants.

Ce dispositif semble devoir s'appliquer très avantageusement au matériel de montagne, pour lequel il est indispensable de faire reculer tout l'ensemble, canon et affût, dont le poids est toujours forcément limité.

Le tracé de la planche V représente l'application de ce dispositif à l'affût du matériel de 75mm livré au Brésil, dont il est parlé au commencement de la notice.

Appareil de pointage. — Le pointage vertical de la pièce est obtenu au moyen d'un arc denté, porté par le berceau, que commande, par l'intermédiaire d'un engrenage à vis sans fin, un volant porté par la flèche.

Quant au pointage en direction, il est donné pour le premier coup à l'aide d'un levier de pointage, puis, lorsque la bêche s'est enfoncée dans le sol, au moyen d'un déplacement de l'essieu dans la boîte d'essieu qui sert d'entretoise aux flasques.

L'essieu présente à cet effet des dents de crémaillère engrenant avec une vis sans fin portée par la boîte d'essieu, qu'un cliquet à levier permet de faire tourner dans un sens ou dans l'autre.

Laissant toujours l'axe de la bouche à feu dans la direction de l'affût, ce dispositif très simple n'introduit, par la correction de pointage, aucune cause de déviation systématique, à l'encontre de ce qui se passe pour les dispositifs à pivot, dans lesquels. toute correction dans un sens, produit au coup suivant une nouvelle déviation du même côté, de sorte que le remède ne fait qu'aggraver le mal à chaque coup et devient par suite rapidement inefficace.

Frein de route. — L'affût peut être muni soit d'un sabot d'enrayage, soit d'un frein de roues à patins, très simple, mû par un volant et fixé au corps d'essieu, de façon que les patins restent toujours en face des roues, quel que soit le déplacement de l'essieu dans sa boîte. La commande du frein est disposée de telle sorte que la pression des patins sur chacune des roues est automatiquement égalisée.

Ce frein n'est en principe destiné à servir que pour la route ; il peut cependant être employé pour le tir, dans les cas exceptionnels où la nature du sol rendrait impossible l'emploi de la bêche.

Celle-ci a, dans cette prévision, été disposée de façon à pouvoir s'enlever instantanément, sans le secours d'aucun instrument. Lorsque ce cas se présente avec le matériel muni seulement de sabots d'enrayage, on fixe à l'affût, pour le tir, un deuxième sabot emprunté à l'un des caissons de la batterie.

Avant-train

(Pl. IV.)

Corps d'avant-train. — L'avant-train complètement métallique, sauf le timon, se compose d'un châssis auquel est solidement fixé l'essieu, et sur lequel repose le coffre à munitions. Le crochet-cheville ouvrière est muni d'un taquet à contrepoids, remplaçant la chevillette généralement employée et rendant les mouvements d'accrochage et de décrochage de l'affût très faciles et rapides.

Coffre à munitions. — Le coffre à munitions s'ouvre par l'arrière et présente pour le transport des cartouches complètes, une disposition spéciale, destinée à empêcher leur déformation et à faciliter l'approvisionnement rapide de la pièce.

Les cartouches sont suspendues verticalement, par le moyen de sortes de godets en tôle mince, qui reçoivent les projectiles, la fusée tournée vers le bas, à des supports pouvant tourner autour d'axes tubulaires, qui servent en même temps d'entretoises au coffre.

Les cartouches sont maintenues à leur partie supérieure par un plateau à vis, que la simple rotation du support applique sur le culot des douilles. En tournant au contraire le support en sens inverse, on fait soulever le plateau, ce qui permet de décrocher les cartouches que l'on amène l'une après l'autre en face de la porte du coffre.

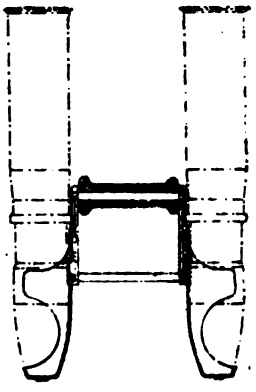

Chaque support reçoit dix ou douze charges et est lui-même porté par des ressorts destinés à atténuer les chocs ; on obtient ainsi la suspension élastique des munitions, le coffre restant fixé invariablement au châssis.

Le transport des munitions, des coffres à la pièce, s'effectue au moyen de ces mêmes godets. Une sorte de poignée les réunissant pour ce transport, deux par deux, chaque pourvoyeur porte très commodément 4 coups.

Le coffre d'avant-train contient trois supports et par suite trente ou trente-six coups, selon qu'il s'agit du matériel lourd ou léger.

L'attelage du matériel lourd comprend 6 chevaux et se fait au moyen de deux palonniers et d'une volée mobile que l'on fixe au crochet à ressort qui forme l'extrémité du timon.

Dans le matériel léger, attelé à 4 chevaux seulement, la volée de bout de timon est supprimée.

Caisson

L'arrière-train de caisson est d'une construction analogue à celle de l'avant-train. Il est muni soit d'un sabot d'enrayage, soit d'un frein à patins.

Le coffre à munitions d'arrière-train contient trois ou cinq supports et transporte par suite trente ou soixante coups.

II. — RENSEIGNMENTS NUMÉRIQUES

		Matériel lourd.	Matériel léger
Bouche à feu.			
Calibre	mm.	75	75
Longueur totale	m.	2,40	1,900
» en calibres	cal.	32	25
Poids du canon, y compris la fermeture	kg.	340	250
Affût.			
Elévation de l'axe des tourillons au-dessus du sol	mm.	990	960
Limites du pointage vertical	deg.	— 6 / + 19	— 6 / + 19
Valeur angulaire du déplacement de l'esssieu.	deg.	8	8
Poids de l'affût complet avec roues	kg.	520	470
Poids de la pièce en batterie	kg.	860	720
Pression de la crosse sur le sol	kg.	60	50
Diamètre des roues	m.	1,30	1,30
Voie de l'affût	m	1,40	1,30
Munitions.			
Poids de la charge de poudre BN_1	gr.	700	500
Poids du projectile	kg.	6,430	5,500
Vitesse initiale	m.	530	500
Avant- train.			
Poids de l'avant-train vide	kg.	370	340
Poids de l'avant-train chargé et équipé	kg.	675	550
Voiture-pièce.			
Poids de la voiture-pièce	kg.	1535	1270
Caisson.			
Poids de l'arrière-train vide	kg.	450	340
Poids de l'arrière-train chargé et équipé (avec roue de rechange)	kg.	990	630
Poids de la voiture-caisson	kg.	1665	1180

III. — EXPÉRIENCES.

De nombreuses expériences ont été exécutées par la Société des anciens établissements Cail avec le matériel qui vient d'être décrit.

Nous indiquons ci-après quelques-uns des résultats obtenus au cours de ces expériences.

TIRS BALISTIQUES

Canon de 75mm, à tir rapide, système de Bange et Piffard.

NUMÉRO des coups	POIDS du projectile	POIDS de la charge	VITESSE initiale	OBSERVATIONS
	kg	g	m	
1	5,420	675	559	Poudre BN_1.
2	5,420	675	560	Terrain sec, meuble et un peu résistant.
3	5,390	675	561	Les coups 2, 3, 4, 5 et 6 ont été employés pour le tracé d'un diagramme de recul, reproduit plus loin.
4	5,400	675	560	D'après d'autres essais, la pression aurait été d'environ 2 250 kg. pour les coups nos 1 à 5 et de 2 450 kg. pour les suivants.
5	5,420	675	564	
6	5,400	700	577	
7	5,400	700	580	
8	5,420	700	579	
9	5,400	700	581	
10	6,720	675	524	
11	6,720	675	521	
12	6,720	675	518	
13	6,720	675	520	
14	6,720	675	521	

Le tir de ces projectiles ayant été exécuté dans une chambre à sable, il a été nécessaire de vérifier minutieusement le pointage à chaque coup ; par suite, il n'a pas été possible deconstater, par des expériences directes, la rapidité du tir en un temps donné. Il a été reconnu toutefois que le dépointage était très faible, et il a toujours été possible de rectifier le pointage sans déplacer la crosse.

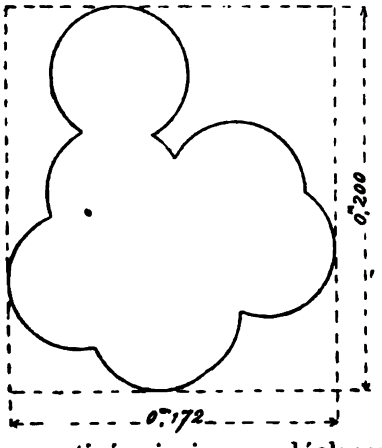

La figure ci-contre donne le relevé d'une série de 14 coups tirés ainsi sans déplacement de crosse sur une cible placée à 70 m. de la bouche à feu.

Fonctionnement

Pour avoir des indications sur les conditions du recul du berceau par rapport à l'affût, on a fixé un index au berceau

de façon à pouvoir enregistrer le mouvement de ce dernier sur un tableau disposé parallèlement à l'affût. La comparaison de la courbe tracée par l'index lorsque, la pièce étant au repos,

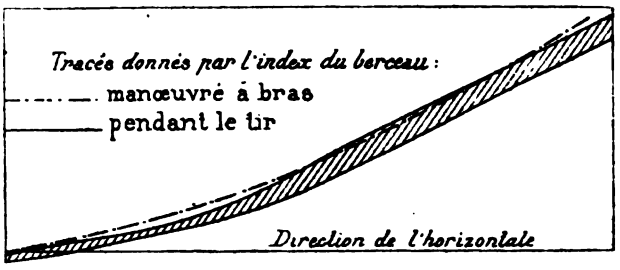

on fait mouvoir le berceau à bras, et des courbes tracées par ce même index lorsque le berceau recule par l'effet du tir, permet de voir si le frein fonctionne avec régularité. C'est ce que montre le diagramme ci-joint, dans lequel la partie couverte de hachures représente le faisceau des courbes correspondant aux coups nos 2 à 6 du tableau précédent.

Pour vérifier le fonctionnement du mécanisme de culasse, on a manœuvré 1500 fois de suite la culasse d'un canon en simulant chaque fois la mise de feu. Aucune trace de fatigue ni d'usure sur les différentes parties du mécanisme n'a été constatée ; ce dernier a très bien fonctionné dans les tirs qui ont suivi cet essai.

Dans tous les tirs d'ailleurs, le matériel s'est bien comporté tant au point de vue de la résistance qu'au point de vue du fonctionnement des divers organes.

Les tirs effectués jusqu'ici dans la République de l'Uruguay, avec le matériel livré à ce gouvernement, ont donné des résultats très satisfaisants, la vitesse de tir de 10 à 12 coups à la minute a toujours été obtenue très facilement.

Le matériel a été soumis à diverses épreuves de roulement. Celles-ci n'ont donné lieu qu'à des observations de détail ; il ne s'est produit aucune avarie.

Une batterie de ce matériel, accompagnant une colonne envoyée de Montevidéo contre des insurgés, a parcouru des espaces considérables sans chemins tracés, franchissant à gué plusieurs rivières très profondes ; le matériel s'est parfaitement comporté dans cette rude épreuve.

DE

A

Fig. 3.

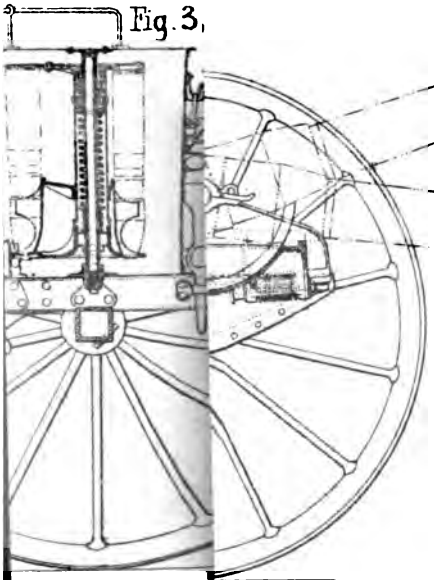

Fig. 8. Coupe suivant abc. $\left(\frac{1}{10}\right)$.

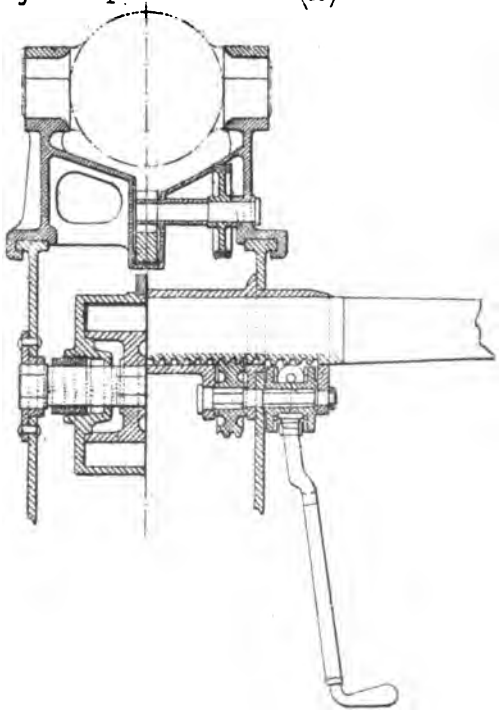

Fig. 4. Pla

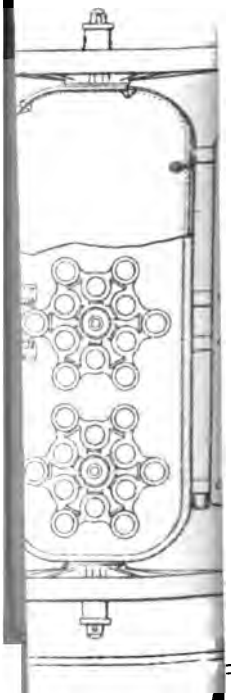

NANCY – LITH. BERGER-LEVRAULT & Cie

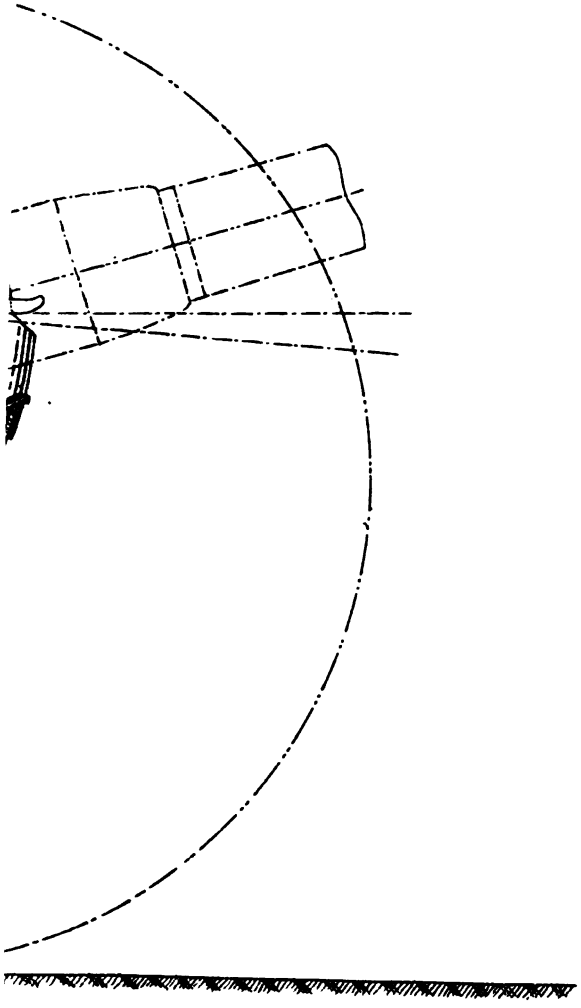

Lith. L. Mazzenet et fils. Lausanne.

LES MANŒUVRES DU IIe CORPS D'ARMÉE en 1897.

(SUITE.)

B. *La journée du 11 septembre 1897.*

Après la manœuvre du 10 septembre, l'artillerie de corps a passé à la IIIe division et le commandant du IIe corps a donné aux partis les thèmes suivants pour le lendemain 11 :

IIIe division.

Le commandant de l'armée ouest a renforcé la IIIe division en lui envoyant l'artillerie de corps II, arrivée à Langenthal le soir du 10 septembre (supposition).

La IIIe division reprend l'offensive le 11 septembre.

La cavalerie ne se mettra pas en mouvement avant 6 h., les autres troupes avant 7 h.

Ve division.

En même temps que le combat du 10 septembre, les armées se livraient bataille dans le Jura. Le gros de l'armée est a dû se retirer derrière la ligne Möhlin-Böckten-Läufelfingen et, pour se renforcer, il a donné l'ordre à la Ve division de lui renvoyer l'artillerie de corps. Les ponts d'Olten ont été détruits (supposition) et les communications de l'armée est par Olten abandonnées. Le soir du 10, le quartier général de la Ve division reçoit des rapports qui semblent indiquer que la division ennemie a reçu des renforts considérables.

Le commandant de la Ve division prend pour le matin du 11 les décisions que comporte la nouvelle situation.

La cavalerie ne se mettra pas en mouvement avant 6 h.; les autres troupes avant 7 ½ h.

On le voit, la liberté d'action des deux chefs en présence est aussi complète que possible.

Le commandant de la Ve division a même le choix entre l'offensive et la défensive, selon sa propre appréciation des circonstances. Et cependant sa situation ne laisse pas d'être très embarrassante. La retraite de l'armée et la destruction

des ponts d'Olten, qui donnent désormais pour tâche à la Ve division de couvrir les communications passant par Aarau, ne permettent plus de reprendre l'offensive. Mais que faire en défensive dans la vallée de la Wigger? Certes, si l'adversaire se décide à attaquer frontalement et à tenter le passage de vive force, la Ve division, appuyée aux hauteurs de la rive droite, est en bonne posture pour le lui disputer. Malheureusement on ne peut guère compter sur cette éventualité et un coup d'œil sur la carte nous montre que le danger vient d'un autre côté. Les lignes des avant-postes (Altachen-Iselishof-Ober-Ryken-Vorholz pour la Ve, Wikon-Leidenberg-Weiergut-Morgenthal pour la IIIe) nous montrent d'emblée que l'aile gauche de la Ve est la plus menacée. Déjà massée à Pfaffnau, Brittnau, Langnau, derrière l'aile droite de ses avant-postes, la IIIe division a tout intérêt à franchir la Wigger à Brittnau et, suivant la rive droite, à prendre de flanc l'adversaire, qui se sentira d'autant plus menacé que la route Reiden-Bottenwyl-Uerkheim permettra à l'assaillant d'agir directement sur les communications du défenseur. Ce danger ne laisse à la Ve que deux opérations : ou bien elle se dérobe à temps et va chercher une meilleure position dans la vallée de la Suhr, ou bien, rassemblée en position d'attente près de Zofingue, elle laissera la IIIe s'engager sur la Wigger et lui tombera sur le flanc gauche en flagrant délit de passage.

C'est à ce dernier parti que s'arrêta le colonel Scherz, en donnant, pour le 11 septembre, *l'ordre de rassemblement* que voici :

1. Orientation.

2. Le régiment 5 de dragons franchira à 6 h. la ligne des avant-postes et poussera des reconnaissances selon les instructions spéciales qui lu seront données. Le gros du régiment restera à l'aile gauche de la division et couvrira la route Reiden-Bottenwyl.

3. Les troupes seront rassemblées demain comme suit:

Les carabiniers, à 6 h., près d'Altachen, avec service de sûreté sur la Wigger contre Wikon, Brittnau, Strengelbach;

La brigade d'infanterie X, à 7 h., à la lisière est de Zofingue, avec un bataillon en service de sûreté dès 6 h., sur la Wigger, contre Strengelbach-Æsch;

La brigade d'infanterie IX, à 7 h., près de Küngoldingen, avec un bataillon en service de sûreté, dès 6 h., sur la Wigger, contre Æsch, Rotrist et l'Aar. Aarbourg est occupé par une compagnie (supposition);

Les guides, à 6 h., à Kreuzstrasse;

Le demi-bataillon du génie, à 7 h., avec la IXe brigade;

L'artillerie divisionnaire, à 7 h., derrière la hauteur 495 (Heiterplatz) au sud-est de Zofingue, front contre la Wigger;

Le lazaret divisionnaire, à 7 h., à Winterhalde sur la route de Safenwyl;

Le pont de bateaux sera démonté et les pontonniers attendront des ordres à Ober-Gösgen. La ligne télégraphique entre Salischlössli et Safenwyl est maintenue.

4. Les avant-postes se replieront à 6 h. et le régiment aux avant-postes ralliera sa brigade[1].

5. Dès 6 1/2 h., je me trouverai, jusqu'à nouvel ordre, sur la hauteur 495 (Heiterplatz), au sud-est de Zofingue.

Kreuzstrasse, 10 septembre 1897, 6 h. du soir.

Le 11 septembre, à l'heure prescrite, les troupes de la Ve division étaient rassemblées, le régiment 17 dans la forêt à l'est de Leimgraben, le 18 sur le Schneckenberg, la Xe brigade à l'est de Zofingue, l'artillerie sur la hauteur 495, les carabiniers à Altachen. La Wigger était gardée par les bataillons 52 (secteur nord) et 57 (secteur sud). Mais la situation avait changé depuis la veille. Comprenant les dangers et l'aléa de l'offensive méditée par lui, le commandant de la Ve division avait cru devoir — comme il l'aurait fait en réalité, — en référer au commandant de l'armée Est, figuré ici par le colonel Keller, et ce dernier s'était prononcé contre ce projet, ajoutant que, si l'ennemi attaquait, la Ve division devrait se retirer sur Kölliken. Découragé par cette réponse, le colonel Scherz apprenait, en outre, des avant-postes, que l'ennemi avait passé la nuit en forces à Brittnau, Langnau et Pfaffnau. Dès lors il ne douta plus de l'attaque qu'il attendait sur son aile gauche, et ne voulant pas se laisser acculer à l'Aar, il se décida pour la retraite immédiate sur le Distelberg (au sud d'Aarau), donnant à la Xe brigade l'ordre de partir immédiatement par Striegel, Safenwyl, Kölliken, tandis que la IXe brigade couvrait la retraite avec l'artillerie sur l'aile droite, et que, sur la gauche, les dragons gardaient la route Reiden-Bottenwyl.

Absolument justifié au point de vue de son auteur, cet ordre empêchait les deux divisions d'en venir aux mains et réduisait leur action, pour la journée, à une simple marche sans contact

[1] Ainsi qu'on l'aura déjà remarqué, je laisse de côté les dispositions touchant les distributions, trains, etc.

immédiat entre elles. On ne saurait faire un reproche à un commandant de faire, dans un exercice, ce qui serait indiqué en réalité. Mais nos quelques jours de manœuvres sont trop précieux pour qu'on ne les consacrât pas à de véritables engagements, amenant les adversaires à se déployer et à livrer combat. C'est à la direction des manœuvres qu'il appartient d'assurer ce résultat et c'est dans ce but que le colonel Keller — qui se trouvait heureusement sur place — intervint aussitôt pour donner l'ordre à la Ve de tenir les hauteurs de Zofingue et de ne se replier qu'au moment où elle serait attaquée par l'ennemi. La retraite étant déjà commencée, il n'était plus possible de rétablir entièrement le *statu quo* et voici les dispositions que le colonel Scherz improvisa, ensuite de l'ordre que je viens d'indiquer :

L'artillerie reste attribuée à la IXe brigade, qui garde ses positions (le régiment V/1 alla s'établir à Striegel, protégé par une compagnie du bat. 49; le régiment V/2 rallia le régiment 18 au Schneckenberg).

Le régiment 20, moins le bat. 59, occupe Zofingue (le bat. 60 occupa la voie ferrée, le 58 la hauteur 495, le 57 resta à la Wigger).

Les carabiniers s'établissent à Bergli (au sud-ouest de la hauteur 425.)

Le régiment 19, renforcé du bat. 59, se place en réserve au Bühnenberg. Deux compagnies du bat. 56 se rendent immédiatement à Bottenwyl pour y défendre la route menant à Uerkheim.

Le train de combat et le lazaret divisionnaire se retirent à Kölliken.

Le colonel Keller avait pu d'autant mieux arrêter la retraite de la Ve division qu'en réalité la IIIe ne prenait nullement la direction qui avait préoccupé si fort le colonel Scherz. Certes, le colonel Bühlmann avait bien compris les avantages du passage de la Wigger à Brittnau et de l'attaque de Zofingue par le sud ; mais les officiers envoyés pour reconnaître la praticabilité des hauteurs de la rive droite avaient fait des rapports si défavorables que, bien à regret, il avait cru devoir y renoncer. Dès lors, son objectif fut de gagner les hauteurs entre Safenwyl et l'Aar, de manière à rejeter la Ve vers le sud et de la couper de ses communications par les ponts d'Aarau. A cet effet, il donna pour le 11 septembre, l'*ordre de marche* ci-après :

Avant-garde :	1. Orientation.
Commandant : colonel-brigadier de Wattenwyl.	2. La IIIe division marche sur Oftringen selon le dispositif ci-contre.

Troupes :

Régiment d'infanterie 12.
1 peloton de guides.
Régiment II/1 de l'artillerie de corps.
Ambulance 12.
Train de combat.

Gros :

(Dans l'ordre ci-après) :
2 escouades de guides.
Bat. 33.
Demi-bat. de génie 3.
Régiment II/2 de l'artillerie de corps.
Artillerie divisionnaire III.
Bat. 32.
Bat. 31.
Rég. d'infanterie 10.
Carabiniers 3.
Rég. d'infanterie 9.
Lazaret divisionnaire III, moins l'ambulance 12.
Train de combat.

3. Le régiment de dragons 3 envoie à l'aube une patrouille d'officiers reconnaître les positions ennemies dans la direction de Reiden-Bottenwyl-Uerkheim-Holziken-Safenwyl-Oftringen.

La compagnie de guides 3 envoie à l'aube une patrouille d'officiers dans la direction Rotrist-Aarbourg-Olten.

Les dragons couvrent pendant la marche en avant notre flanc droit dans la vallée de la Wigger.

Le reste des guides se porte à 6 h. du matin par Balzenwyl-Ægerten-Murgenthal dans la direction de Rotrist-Olten.

4. La pointe de l'avant-garde passe le point initial « Obere Säge » à 6 h. 45 du matin, se dirige par Vor-dem-Wald-Gländ sur la hauteur au nord de Gländ et s'y établit.

La pointe du gros franchit le même point initial à 7 h. 25.

5. Dès que l'avant-garde aura dépassé la ligne des grand'gardes, le régiment d'avant-postes se réunira à Obere Säge et prendra sa place dans la colonne de marche.

6. Je serai à la tête du gros, mais je recevrai les rapports jusqu'à 6 h. 30 du matin, à Pfaffnau.

Pfaffnau, le 10 septembre 1897, 7 heures du soir.

Nous reviendrons sur ces dispositions. Pour le moment, suivons-en l'exécution.

Partis de Brittnau à 6 heures, les dragons se heurtent bientôt, près de Strengelbach, aux avant-postes de la Ve division.

Ils tentent de forcer ; mais, pris de flanc et à revers par deux compagnies ennemies, ils sont obligés de battre en retraite.

Dans l'intervalle, la IIIe division s'était mise en marche sur Iselishof, Gländ, Rotrist ; mais chemin faisant, le colonel Bühlmann ne tarde pas à conclure des rapports de sa cavalerie que le gros des forces ennemies était près de Zofingue, et, se décidant à prendre le taureau par les cornes, c'est-à dire à attaquer par Strengelbach et Esch, il donne à 8 h. les ordres que voici :

L'avant-garde continue sa marche et occupe la hauteur Egg-cote 452. Le gros prend à droite, depuis Iselishof. Le régiment 11 et le demi-bataillon du génie occupent la Wiggeret y établissent des passerelles des deux côtés de la route, sans toutefois pousser plus loin jusqu'à nouvel ordre. L'artillerie prend position près de Strengelbach. La Ve brigade et les carabiniers se massent dans la forêt au sud de Strengelbach.

En exécution de cet ordre, l'avant-garde atteint bientôt la hauteur indiquée et, à 9 h., son artillerie, établie à la cote 452, ouvre le feu sur l'artillerie ennemie en position au Schneckenberg, tandis que ses pointes d'infanterie repoussent au delà de la Wigger les postes avancés de l'adversaire (bat. 52). A la tête du gros, le régiment 11 et les troupes du génie dépassent la colonne des batteries. A 8 h. 30, les bat. 32 et 33 chassent les avant-postes ennemis de Strengelbach et les refoulent derrière la rivière, sur les bords de laquelle une vive fusillade s'engage avec le bat. 57. Pendant ce temps l'artillerie est entrée en action sur la terrasse à l'ouest de Strengelbach, et dès 8 h. 45, la batterie 29 au nord de la route et les batteries 30, 15, 16, 14 et 13 au sud de la route, couvrent de projectiles la vallée, Zofingue et la hauteur 475. De leur côté, les sapeurs de la IIIe ont rassemblé, non sans peine, le matériel nécessaire pour établir quatre passerelles (deux de chaque côté de la route et, vers 9 h. 30, le colonel Bühlmann ordonne l'attaque de la manière suivante : La Ve brigade avec les carabiniers franchira la Wigger sur un front large, en prenant pour objectif Zofingue et le Heiterplatz, l'avant-garde appuiera ce mouvement en s'avançant par Æsch. Mais, au moment où le divisionnaire dictait cet ordre pour son avant-garde, celle-ci était déjà partie de son chef. A 9 h. 15, le colonel de Wattenwyl, voyant peu de forces ennemies devant lui et entendant la fusillade et le canon dans la direction de Strengelbach, avait cru le gros déjà engagé et pensé que le meilleur moyen de le soutenir était de pousser lui-même résolûment en avant. Il était donc parti avec son infanterie (régiment 12) dans la direction de Fleckenhausen-Kreuzstrasse, chargeant l'artillerie de le suivre dès qu'elle le pourrait. Au moment où l'ordre d'avancer sur Æsch atteignit l'avant-garde, celle-ci était déjà trop loin pour pouvoir s'y conformer et, comme le jour précédent, nous avions deux engagements distincts, l'un dans le secteur Kreuzstrasse-Oftrigen-Leimgraben, l'autre dans la direction : Strengelbach-Zofingue-Bühnenberg. Prenons-les successivement :

On connaît déjà les positions de la Ve division. A l'aile droite, le régiment 17 occupe Leimgraben et la forêt qui borde la route. Les bat. 53 et 54 sont au Schneckenberg; le bat. 52, aux avant-postes, a une compagnie au pont de Fleckenhausen, une autre au pont de Æsch, le gros à Papiermühle.

Ensuite des dispositions mentionnées plus haut, le régiment d'artillerie V/1 est en position à Striegel (où le demi-bataillon du génie ne tarde pas à le rejoindre) ; le régiment V/2 est au Schneckenberg. Lorsque l'avant-garde de la IIIe division s'est déployée sur la hauteur 452 (à 9 heures), les batteries de ce dernier régiment sont entrées en action, la batterie 27 sur le Schneckenberg, la batterie 28 à la lisière de la forêt près de Birchenfeld. Telle est la situation au moment où le colonel de Wattenwyl commence son mouvement.

Arrêté par la résistance du 52, qui défend le terrain pied par pied, le régiment 12 avance lentement par Fleckenhausen sur Kreuzstrasse et déploie le bat. 36 front contre Leimgraben, le 34 et le 35 plus au nord, dans le direction d'Oftringen et du mamelon boisé à l'est de ce village. De leur côté, les bat. 49 et 51 se sont déployés entre Leimgraben et le dit mamelon, où deux compagnies du bat. 52 se sont repliées et appuient leur droite. En même temps, le commandant du régiment se porte sur l'extrême aile droite, avec le bat. 50. Au sommet de la hauteur boisée, au «G» de Oftringen, il déploie les quatre compagnies en ligne de colonnes par pelotons et, au moment où le bataillon 34 cherche à s'emparer de la forêt, il l'en chasse par une contre-attaque menée à travers bois avec ordre et entrain, et il s'avance jusqu'à Lohhof et Oftringen. Dans l'intervalle, les bat. 35 et 36 sont tenus en échec par le reste du régiment 17 et par l'action du régiment d'artillerie V/1, posté au nord-ouest de Striegel, et lorsque les deux batteries du détachement de Wattenwyl s'avancent jusqu'à Kreuzstrasse, le feu convergent des trois bataillons soleurois et du régiment V/1 les oblige à la retraite. Sur ce point, les choses en restent là jusqu'à la cessation de la manœuvre (11 h. 30).

Quant au gros de la IIIe division, il avait préparé par le feu de son artillerie l'attaque ordonnée sur les hauteurs de Zofingue, que l'on croyait fortement occupées par le défenseur. La Ve brigade s'était déployée dans la forêt au sud de Strengelbach, les carabiniers à sa droite, et elle avait débouché sur un front large dans la vallée, avançant lentement, malgré la

résistance toujours plus faible de l'adversaire. A 10 h. 30, l'infanterie (10 bataillons) avait franchi la Wigger sur six ponts et passerelles et sur un pont allant de Hard jusqu'à un kilomètre au nord de la route Strengelbach-Zofingue, lorsque le colonel Bühlmann apprend, par une patrouille de cavalerie, qu'il n'y a plus un seul ennemi à Zofingue et sur les hauteurs entre Bergli et Bifang et que, seule, la lisière du Bühnenberg paraît être fortement occupée.

Effectivement, la Ve division s'était dérobée. Retenu contre son gré dans la vallée de la Wigger, son commandant n'entendait y rester que jusqu'à l'attaque de la IIIe et, à peine cette attaque dessinée, c'est-à-dire dès 9 heures, il avait commencé la retraite. C'est ainsi que les bat. 57, 58 et 60 s'étaient repliés à travers bois sur Safenwyl, où ils prirent position à la lisière de la forêt, au nord-est de ce village (Hard). Les carabiniers les avaient suivis jusqu'à Striegel.

Peu après, le régiment 18, qui avait d'abord déployé le bataillon 54 à Birchenfeld, pour appuyer le régiment 17 contre l'attaque du détachement de Wattenwyl, le rappelait et partait avec le régiment d'art. V/2 pour prendre une position de repli à Rothacker. A part le régiment 17, qui se maintenait victorieusement à l'aile droite, comme nous l'avons vu, il ne restait donc plus que le régiment 19, ou plutôt les bat. 55, 56 et 59, qui, chargés de couvrir la retraite de l'aile gauche, tenaient encore le hameau et la lisière de la forêt de Bühnenberg.

Le commandant de la IIIe division ignorait cela. Croyant, d'après les rapports reçus, avoir affaire à des forces ennemies considérables, il ordonne l'attaque de Bühnenberg de la manière suivante :

Le bat. 3 de carabiniers passe par les hauteurs à l'est de Zofingue, le régiment 11 par Zofingue, et le régiment 10 au nord de cette ville ; direction commune : Bühnenberg. Le régiment 9 suit le 11 et gagne la hauteur de Bifang.

L'artillerie, qui recevait en même temps l'ordre de soutenir l'attaque, ne pouvait pas le faire efficacement de sa position près de Strengelbach. En conséquence, elle détache la batterie 30 à Weissenberg, la batterie 29 plus au nord encore, près de Egg. De son côté, l'artillerie divisionnaire traverse la Wigger et se dirige sur Bifang, où elle arrive à 11 h. 30, à l'instant même où le colonel Keller arrête la manœuvre. A ce moment, la IIIe division était déployée en un grand demi-cercle allant de

la voie ferrée Zofingue-Safenwyl jusqu'à la lettre « H » de Haurihäuser, le régiment 10 à gauche, puis le 11, et, à droite, les carabiniers suivis du régiment 9. Elle s'apprêtait à écraser les défenseurs de Bühnenberg, qui, malgré l'opiniâtreté de leur résistance, ne pouvaient plus guère faire illusion sur leur faiblesse numérique.

La cavalerie n'avait pu faire grand'chose. Les guides de la IIIe division s'étaient attachés à son avant-garde, ceux de la Ve étaient restés à l'aile droite, près de Birchenfeld. Après l'échec subi à Strengelbach, le régiment 3 de dragons s'était retiré sur Brittnau et porté ensuite dans la vallée de Bottenwyl. Là, il devait rencontrer le régiment 5 de dragons et les deux compagnies du 56 détachées à Bottenwyl. Mais, pour des raisons que je n'ai pu apprendre, le régiment 5 avait quitté l'aile gauche, se dirigeant sur Safenwyl ; l'infanterie était également partie pour rallier son bataillon, de sorte qu'à 11 h. 30 les dragons de la IIIe division étaient à Uerkheim.

Evidemment, il n'y aurait ni justice, ni utilité à apprécier cette manœuvre comme « manœuvre », étant données les circonstances relatées plus haut. Ce qui offre plus d'intérêt, c'est d'examiner en eux-mêmes les problèmes qui se sont posés le 11 septembre, et c'est à ce titre que je me permettrai les quelques observations que voici :

Pour commencer par la tâche de la IIIe division, comment reprendre l'offensive et attaquer l'ennemi? Trois directions s'offrent à l'assaillant :

1° Franchir la Wigger à Brittnau et attaquer la Ve division par la rive droite et les hauteurs ;

2° Descendre la vallée de la Pfaffnern et passer la Wigger à Fleckenhausen, pour gagner ensuite Oftringen et Rothacker ;

3° Attaquer Zofingue de front par Strengelbach.

La première solution est certainement la meilleure. A proximité immédiate des cantonnements de la IIIe division, le passage par Brittnau peut être effectué de bonne heure et hors de la portée de l'adversaire, qui se trouvera directement flanqué sur sa gauche et menacé sur ses derrières. J'ai déjà dit que le commandant de la IIIe division était de cet avis et que, s'il n'y a pas donné suite, c'est parce que les hauteurs de la rive droite au sud de Zofingue ont été jugées insuffisamment praticables. Il est permis de penser que le colonel Bühlmann à

été victime de renseignements et appréciations trop pessimistes. Certes, ces hauteurs boisées ne sont pas commodes à parcourir ; mais elles sont franchissables, et, en suivant les chemins qui mènent de Wikon et d'Adelboden sur le Galgenberg, on pouvait arriver à y déployer l'infanterie à la lisière nord de la forêt, pour faire l'attaque par Riedthal et Bergli sur le Heiterplatz (cote 495), en longeant la forêt qui borde ces hauteurs à l'est. En même temps, une partie de l'infanterie aurait pris la grand'route et le bord des hauteurs pour se joindre à l'attaque.

Un avantage considérable de cette solution, c'est qu'elle offrait à la IIIe division un emploi utile de sa supériorité numérique en artillerie. Placées à Strengelbach (et, au besoin, en partie à Dörfli), et protégées par un détachement suffisant, les huit batteries dont elle disposait couvraient de projectiles Zofingue et les hauteurs, et prenaient de flanc l'adversaire, lorsque ce dernier aurait fait front à l'attaque de l'infanterie, venant directement du sud. De même, elles pouvaient empêcher la Ve division d'attaquer la IIIe pendant le passage de la Wigger, car cette contre-attaque aurait dû être faite sous leur feu de flanc et de revers.

Dans une étude sur les manœuvres, on a proposé une solution consistant à déployer à Strengelbach des forces suffisantes pour retenir l'ennemi à Zofingue et à filer avec le gros sur Kölliken par Bottenwyl et Uerkheim. Ce mouvement tournant ne saurait — croyons-nous — être recommandé. Pour peu qu'il fût vigilant et bien renseigné, le défenseur devait se rendre compte de la chose et, laissant un faible détachement à Zofingue, pour tromper l'adversaire à son tour, il pouvait marcher avec ses forces par les hauteurs, afin de tomber sur le flanc et les derrières de l'assaillant, qui se serait trouvé en une situation peu enviable, dans le vallon encaissé de Bottenwyl. Ne divisons pas nos forces ! On a toujours lieu de s'en repentir.

La seconde solution, par rang de valeur, est incontestablement la marche sur Fleckenhausen-Oftringen et Rothacker. Des militaires lui ont même donné la préférence sur la précédente, en faisant observer qu'elle permet à l'assaillant de rejeter l'adversaire vers le sud et de le couper de ses communications par les ponts d'Aarau. C'est aller trop loin, je crois, car, dans la situation de la IIIe division, les considérations tactiques passent en première ligne. Il s'agit, pour elle, de franchir la Wigger et d'attaquer la Ve dans les conditions les

plus favorables, et ces conditions sont à Brittnau. La longue marche de Obere Säge à Rotrist donne à l'ennemi le temps de s'orienter et de masser ses troupes sur son aile menacée, et la IIIe division se trouvera à Fleckenhausen en face d'une tâche rude et aléatoire, pour ne pas dire d'un échec possible et qui gâtera toute la situation. Ne songeons donc ici qu'à la réussite de l'attaque et mettons à cet effet tous les avantages de notre côté. La meilleure stratégie ne sert à rien, si elle n'est appuyée par le succès tactique.

Cette réserve faite, on ne saurait méconnaître la portée stratégique de la marche sur Oftringen et Rothacker. Cela est si vrai que la pointe hardie tentée par le colonel de Wattenwyl sur Kreuzstrasse et Oftringen a pu contribuer, dans une certaine mesure, à accélérer la retraite de la Ve division sur Safenwyl et à faciliter ainsi la tâche du gros de la IIIe.

Nous avons vu que, croyant devoir renoncer à l'attaque par Brittnau-Adelboden, le colonel Bühlmann s'était rabattu sur la solution que nous venons d'examiner et qu'il a mis sa division en marche en une colonne sur la route Vor Dem Wald-Gländ-Rotrist. Cette longue marche de flanc dans l'étroit vallon de la Pfaffnern peut paraître quelque peu risquée, et le régiment de dragons envoyé le long de la Wigger était hors d'état de la protéger suffisamment, puisque deux compagnies d'avant-postes ont suffi pour le repousser avec pertes. Il eût donc été prudent de faire passer une flanc-garde par les hauteurs, soit par le chemin Mettenwyl-Leidenberg-St-Ulrich-Strengelbach-Weissenberg-Egg, ou — mieux encore — de faire occuper les hauteurs de Strengelbach, puis de Egg, par des détachements chargés de les tenir jusqu'après le passage du gros, et de rallier ensuite la queue de la colonne.

Si le commandant de la IIIe division s'est décidé, chemin faisant, à abandonner son projet en faveur de la troisième solution, c'est-à-dire de l'attaque directe par Strengelbach, c'est évidemment pour atteindre plus tôt l'ennemi et profiter de la position de Strengelbach, qui permettait à son artillerie — supérieure en nombre — d'agir à distance efficace. La confiance en cette supériorité numérique et la volonté énergique qu'exprime sa décision la justifient amplement, mais, comme toute chose a son bon et son mauvais côté, il est permis de rappeler qu'aujourd'hui une attaque purement frontale n'a plus beaucoup de chances et que le succès en sera toujours très

chèrement payé. En tout cas, on ne peut se défendre du sentiment que l'attaque par Strengelbach était, des trois solutions, celle qui devait être la moins désagréable à la Ve division soit pour la défense, soit pour la retraite.

Dans l'idée du colonel Bühlmann, l'avant-garde devait coopérer à l'attaque en passant par le pont de Æsch, ce qui — malgré un front déjà très large — eût assuré l'action d'ensemble de toute la division. On a vu que, si cette unité d'action n'a pas été réalisée, c'est en raison de la pointe que l'avant-garde a poussée, de son chef, sur Oftringen, pointe qui a entraîné la IIIe division à deux engagements distincts sur un front de plus de 4 km.

L'attaque de Zofingue nous fournit un enseignement très utile au sujet de l'emploi de la cavalerie divisionnaire. La crainte d'avoir sur les bras notre cavalerie inoccupée nous engage le plus souvent à nous en débarrasser, pour ainsi dire, en chargeant les dragons de garder l'aile la plus exposée et en plaçant les guides sur l'autre aile. Dans l'esprit de notre nouveau règlement pour la cavalerie, les guides ont un autre rôle à remplir. Le divisionnaire doit avoir constamment le gros de sa compagnie à sa portée immédiate et l'employer au service de reconnaissance pendant le combat. Ce service doit être pratiqué beaucoup plus activement qu'il ne l'a été jusqu'ici. En pleine action, il ne faut pas craindre d'envoyer de nombreuses patrouilles de guides sur les flancs et derrière les lignes de l'ennemi. Utilisée ainsi, plutôt que sur l'aile gauche, où elle n'était pas nécessaire, la compagnie de guides aurait pu aviser à temps le colonel Bühlmann que l'ennemi avait évacué Zofingue et Römerbad et qu'il n'avait que trois bataillons à Bühnenberg.

J'ai exposé plus haut les raisons, parfaitement justifiées, pour lesquelles le commandant de la Ve division ne voulait pas prendre à Zofingue une position défensive qui l'exposait à être pris de flanc par le sud, pendant que l'artillerie de l'assaillant le canonnait sur le front. S'il devait néanmoins chercher à tenir la rive droite de la Wigger, ces raisons l'amenaient forcément à la contre-attaque méditée par lui ; mais on comprend aussi ses hésitations, quand on considère que cette contre-attaque aurait été prise de flanc et même à revers par les

batteries placées à Strengelbach. Dès lors, la retraite sur la vallée de la Suhr s'imposait, et, bien qu'absolument nécessaire dans l'intérêt de la manœuvre, l'ordre donné à la Ve par le colonel Keller d'attendre à Zofingue l'attaque de l'adversaire a mis le défenseur dans une fausse situation. On ne saurait donc reprocher au colonel Scherz d'avoir retiré ses troupes dès qu'il a pu le faire sans manquer aux instructions reçues du commandant du corps d'armée. Ce n'est qu'au point de vue de l'exercice comme tel qu'on aurait pu lui demander — son jugement personnel étant désormais hors de cause — d'attendre l'attaque, qui, venant de Strengelbach, ne compromettait pas sa retraite.

Ce qui a certainement aussi hâté l'ordre de retraite, c'est l'embarras causé au défenseur par l'éparpillement prématuré de ses forces sur un front trop étendu. Il n'y a pas moins de 4 km. de Altachen à Leimgraben et l'on peut admettre que, si le commandant de la Ve division avait concentré ses troupes en une position d'attente plus centrale, il aurait été beaucoup mieux à l'aise pour manœuvrer selon les circonstances.

Après la manœuvre, la IIIe division, renforcée de la brigade de cavalerie de corps, de l'équipage de pont et de la compagnie des télégraphes, s'est établie dans un rayon s'étendant de Schönenwerd, Kölliken et Uerkheim jusqu'à Starrkirch et Stringen. La Ve division a pris ses cantonnement dans le secteur compris entre Aarau, Entfelden, Muhen à l'ouest, et Rupperswyl et Hunzenschwyl à l'est. Les hostilités ont été suspendues jusqu'au lendemain soir et les troupes ont pu jouir d'un jour de repos assurément bien mérité.

(A suivre.) Lieut.-col. Borel.

LA MESURE DES DISTANCES

DANS LES BATTERIES DE POSITION

La multiplicité des télémètres que l'on s'ingénie à inventer montre, à défaut d'une étude approfondie de leur fonctionnement, qu'aucun d'eux ne s'est montré absolument satisfaisant; il est incontestable d'ailleurs que la mesure approximative des distances avant le tir rendrait de réels services, malgré l'adage que « le meilleur télémètre est le premier coup de canon. »

En attendant le télémètre parfait, voici un procédé qui me paraît pouvoir être employé dans les batteries de position, et qui devrait être mis en œuvre concurremment avec le repérage des buts au cours des travaux préparatoires que l'on effectue hors de la présence de l'ennemi. Sa précision est médiocre aux grandes distances, mais il présente l'avantage de ne nécessiter que les accessoires dont toute batterie doit être pourvue.

Représentons par AB (voir la figure) la droite qui, dans une batterie, joint les points de pivotement des deux lattes. Soit C le but dont on veut faire connaître la distance. Transportons la longueur AB parallèlement à elle-même à une certaine distance en avant de la batterie, de telle façon que l'une de ses extrémités, celle de droite, par exemple, reste dans la ligne de visée de la latte de droite. Mesurons ensuite l'angle CAA' compris entre le but et le point A' vus du point A; cet angle est égal à ACB, et si le but est approximativement dans une direction perpendiculaire à AB, on

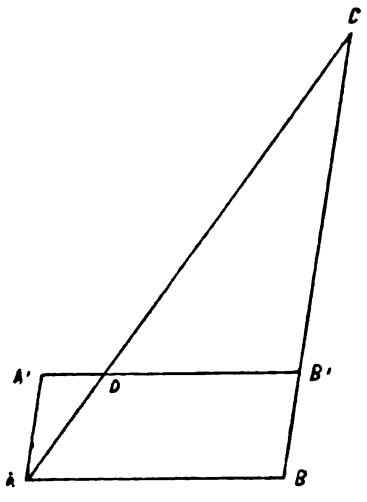

pourra écrire, en confondant les angles avec leurs tangentes :

$$AB = BC. \widehat{ACB} = BC. \widehat{DAA'},$$

d'où l'on tire la valeur de BC[1].

On reconnaît aisément que toute l'exactitude de la méthode repose sur une mesure correcte de l'angle A'AD. Il faudra donc s'attacher à mesurer cette quantité avec toute la précision possible. Il conviendra pour cela de procéder de la manière suivante :

Ayant déroulé un fil de fer (et non de la ficelle) entre les lattes de batterie, on le tendra avec des pinces et on le fixera, par ses extrémités, à deux piquets de bois ou à deux tiges de fer permettant une visée précise, et que l'on engagera, pour l'ajustage de la longueur du fil, dans les trous de pivotement des lattes. Deux hommes, commandés par un sous-officier, saisiront les tiges et marcheront en avant en conservant leur distance, de manière à maintenir toujours le fil de fer légèrement tendu ; le porteur de droite marchera dans la direction du but et s'arrêtera au commandement à une centaine de pas de la batterie. L'officier placé à la latte alignera le repère. La tige de gauche sera alors plantée de manière à ce que le fil de fer ait approximativement la même tension qu'au départ. L'officier se rendra à la latte de gauche et mesurera l'angle compris entre le repère de gauche et le but.

Il est facile de voir qu'un petit défaut de parallélisme des deux bases n'affectera pas sensiblement le résultat de la mesure. Pour obtenir ce dernier avec une précision suffisante, on pourra, par exemple, viser des repères naturels très éloignés, à droite et à gauche de la batterie, dans la ligne AB. L'alignement de la base A'B' s'obtiendra à l'aide de ces mêmes repères.

Un exemple montrera l'ordre de précision que permet d'atteindre la méthode.

Supposons que la base AB ait une longueur de 50 mètres et que la distance à mesurer soit de 2000 mètres, on aura :

[1] Le calcul serait rigoureux si la droite BC était perpendiculaire à AB, l'angle DAA' mesuré à la latte étant représenté par sa tangente. On s'alignera sur celle des extrémités, pour laquelle les droites AB et BC forment l'angle le plus voisin d'un droit.

$$ACB = A'AD = \frac{50}{2000} = \frac{25}{1000}.$$

Une erreur de 1 pour 1000 dans la mesure de l'angle correspondra à une erreur de 10 cm. dans la distance A'D. Or, il ne semble pas difficile, dans l'emploi du fil de fer, d'établir cette dernière distance à 2 ou 3 cm. près. — Quant à l'angle, il pourra, dans des conditions moyennes, être mesuré avec une approximation de 0,5 pour 1000 [1]. L'incertitude de la mesure ne devra donc guère dépasser 40 mètres ; la première hausse sera exacte à 2 millièmes près, et l'on pourra commencer le tir par un petit groupe avec des pièces légères, et par une fourchette de 4 avec des pièces lourdes.

Exemple de calcul.

Toute l'opération correspondant à un but donné pourra être disposée sur une page du carnet de l'officier. Voici un exemple de notes relatives à une mesure :

Batterie N° . . . . Date . . . .
But : . . . . . .
Distance des lattes. 52m30
Alignement à droite.
A gauche, angle pour 1000 . . . . . 18m3
Distance . . . . . $\frac{52,30.1000}{18,3} = 2858$ mètres.

La même idée est susceptible d'une application un peu différente, et n'exige pas alors l'emploi des lattes de batterie, tout en donnant un calcul irréprochable, quels que soient les angles et la direction des buts.

La figure précédente nous donne aussi la proportion

$$\frac{BC}{AB} = \frac{AA'}{A'D} \text{ d'où } BC = \frac{AB.AA'}{A'D}.$$

On pourra donc déterminer la distance BC en mesurant les longueurs AB, A'D et la distance des bases. L'opération pourra, par exemple, être conduite de la manière suivante :

On plantera sur le parapet de la batterie, deux piquets, au sommet de chacun desquels on fixera une carte munie d'un

[1] Il est essentiel que l'officier s'attache à viser exactement le même point du but.

petit trou. On mesurera, avec le fil de fer, la distance des deux trous, et on fixera aux piquets des ficelles égales attachées par l'autre extrémité aux tiges servant de repères.

Le sous-officier sera muni d'une règle divisée et d'une troisième tige. Les hommes s'arrêteront lorsque les ficelles seront tendues; comme précédemment, l'officier alignera l'homme de droite sur le but en visant par le trou de la carte de droite, et, passant à celle de gauche, alignera sur le but le repère porté par le sous-officier, et qui devra être planté au contact du fil de fer. Le sous-officier mesurera la distance comprise entre les repères de gauche, en prendra note, et rapportera le résultat à l'officier.

Exemple de calcul :

Batterie N° . . . . Date . . . .
But . . . . . .

Distance des piquets	48m50
Distance des deux bases	100m00
Le sergent . . . . . rapporte	1m85

Distance du but. . . . $\frac{48,50 \times 100,00}{1,85} = 2622$ m.

On pourrait être tenté, à première vue, d'attribuer à ce procédé une précision plus grande qu'à celui dans lequel la mesure est faite à l'aide des lattes.

La distance mesurée par le sous-officier, et d'où dépend en définitive l'exactitude de la mesure, semble, en effet, devoir être connue à moins d'un centimètre près, ce qui, dans l'exemple ci-dessus, donnerait au résultat une précision de dix mètres environ. Il ne faut pas oublier, toutefois, que cette petite distance ressort de l'opération comme différence de deux longueurs beaucoup plus grandes, et qu'en définitive tout le procédé repose sur un alignement exact. Si, pour cette opération, l'officier peut s'aider d'une petite lunette, la précision de la mesure en sera beaucoup accrue. Mais, par-dessus tout, il est essentiel que les distances soient mesurées sur les repères à la hauteur même où se fait l'alignement, ou que la verticalité des tiges soit assurée par une vérification au fil à plomb.

Dans la description que je viens d'en donner, en insistant un peu trop peut-être sur les détails, l'opération peut sembler longue et compliquée. En réalité, je crois que l'installation des lattes ou des piquets une fois terminée, les fils ajustés et les

ordres donnés d'une façon précise, un officier aidé d'un sergent et de deux hommes intelligents — les pointeurs pourront être employés avantageusement à ce travail, — le repérage d'une dizaine de buts pourra être fait en moins de vingt minutes. Le calcul ne prendra guère que dix minutes, de telle sorte qu'en une demi-heure l'officier armant la batterie pourra recueillir des notes qui épargneront ensuite la perte de temps et de projectiles à laquelle serait exposé un commandant de batterie moins bien renseigné[1].

Ch.-Ed. GUILLAUME, cap. d'artillerie.

[1] Si l'on se place au point de vue tactique, on pourrait être tenté d'opposer à ces procédés l'impossibilité dans laquelle on est d'exposer des hommes en avant de la batterie dans la plupart des cas où l'on connaît les buts. Mais cette difficulté peut être aisément tournée. La chose essentielle est que l'on possède, en avant de la ligne de feu, deux repères correspondant aux deux ailes de la batterie, et que l'on puisse viser avec les lattes. Ces repères devront être placés de nuit, et on pourra les doubler ou les tripler par paires, afin de les adapter à toutes les directions du tir.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Le nouveau règlement d'habillement. — Nominations et mutations. — Innovation aux manœuvres. — Brochure du colonel Wille. — Monument du colonel Feiss. — Jubilé Elgger. — Deux chefs d'arme malades. — Visite des forts. — Landsturm armé.

Berne, le 5 février 1898.

Chargé du département militaire depuis le mois d'avril 1897, M. le conseiller fédéral Muller y déploie une grande activité, attestée en particulier par l'élaboration et la récente publication du nouveau règlement d'habillement. Ce règlement constitue même l'événement du mois de janvier. On le discute beaucoup. Les nouveaux insignes d'officiers ont affronté pour la première fois le feu de la critique au bal d'officiers qui a eu lieu le 27 janvier à Berne. On leur fait divers reproches, entre autres celui de ne pas permettre la lecture facile du grade. Il est certain que l'étoile ne se détache qu'imparfaitement sur la patte métallique.

En ce qui concerne les officiers, le nouveau règlement supprime le plumet, les brides, le manteau brun, le gant de couleur, les parements de velours, la fourragère des adjudants ; il introduit la pèlerine en drap bleu, le gant blanc, un pompon doré, la patte d'épaule en passement d'or ou d'argent, le col galonné, et, pour les adjudants, l'aiguillette. Les colonels et lieutenants-colonels d'infanterie porteront les galons et boutons d'argent comme les majors ; et, pour tous les officiers supérieurs, le bouton sera orné de la croix fédérale.

Pour couper court aux recherches et irrégularités de tenue qui ont soulevé les protestations d'une partie de la presse, l'article 2 du règlement du 11 janvier statue que la coupe des vêtements devra être conforme au type adopté pour la troupe.

Les innovations concernant la troupe consistent essentiellement dans le remplacement du bonnet de police par une casquette souple, et de la plaque métallique du képi d'infanterie par un ornement représentant deux fusils croisés. La cravate ne se portera plus qu'avec la capote.

En fait d'équipement, le règlement du 11 janvier généralise le port du sabre de sous-officier adopté en 1883 pour les sergents-majors. La jumelle de campagne est d'ordonnanee pour tous les officiers des troupes com-

battantes (le train excepté) et les vélocipédistes. Et, à ce propos, il faut signaler une récente décision du Conseil fédéral, qui met l'excellente jumelle Zeiss à la disposition des officiers de l'état-major général et des états-majors des troupes combattantes pour le prix réduit de 100 francs.

* * *

Le tableau des nominations, promotions et mutations a pris cette année une extension exceptionnelle, à raison de la réorganisation de l'infanterie de landwehr et de l'artillerie. Sur les 33 bataillons de landwehr de 1er ban créés par la loi du 12 juin 1897, 8 sont composés de troupes de différents cantons, de telle sorte que la nomination de leurs états-majors appartient au Conseil fédéral en vertu de l'art. 37 de la loi organique de 1874. Le Conseil fédéral nomme de même les états-majors des bataillons de carabiniers 9 à 10 et les capitaines des huit compagnies qui renferment des troupes appartenant à une pluralité de cantons. Le même régime est naturellement applicable au second ban des mêmes unités, ce qui a porté à 40 le nombre des officiers de bataillon nommés par le Conseil fédéral, en vertu de la loi du 12 juin 1897. L'article 5 de cette même loi, qui prévoit la formation — facultative — de régiments et de brigades de landwehr, n'est pas encore mis à exécution.

L'organisation des nouvelles unités de l'infanterie de landwehr n'est d'ailleurs pas encore achevée. L'arrêté du Conseil fédéral du 8 octobre 1897 invite les autorités cantonales à la terminer jusqu'à fin février 1898, mais ce délai ne pourra être respecté. Les revues de un à trois jours qui doivent suivre l'établissement des nouveaux contrôles se prolongeront pour le canton de Berne jusqu'au 2 avril.

Dans l'artillerie, le Conseil fédéral a nommé les chefs des huit nouvelles batteries attelées (Nos 49 à 56) et des deux nouvelles batteries de montagne (Nos 2 et 3), et a fait en outre 130 nominations rentrant dans le cadre de la loi du 25 mars 1897 sur la nouvelle organisation des corps de troupes de l'artillerie.

En dehors du mouvement occasionné par l'application des lois de réorganisation, le dernier tableau des nominations et mutations présente la particularité de contenir 21 nominations de commandants de régiments d'infanterie. D'autre part, il n'enregistre aucun changement aux échelons supérieurs de la hiérarchie militaire. Espérons que la santé du colonel Berlinger se raffermira assez pour qu'il puisse reprendre le commandement du IIe corps, où il est suppléé jusqu'à nouvel ordre par le colonel Keller.

Dans la cavalerie, il y a lieu de signaler la nomination du colonel Lecoultre, d'Avenches, au commandement de la Ire brigade.

* * *

Avec le tableau des nominations, celui des cours militaires, qui paraît aussi en janvier, est la publication qui intéresse le plus nos miliciens. Aussi la presse politique s'empresse-t-elle de reproduire ces deux documents dès que la chancellerie fédérale les lui communique. Cette communication doit se faire simultanément à tous les journaux qui la sollicitent, mais il arrive presque toujours qu'une feuille bien en cour obtienne, par une voie détournée, la faveur d'une communication anticipée. C'est ce qui a eu lieu cette année encore.

Une innovation importante sera apportée en 1898 aux manœuvres d'automne, si les Chambres votent le crédit supplémentaire qu'elle exige. Il s'agirait de faire manœuvrer le IVe corps (IVe et VIIIe divisions) non plus contre un ennemi marqué, mais contre quatorze bataillons empruntés au IIIe corps (VIe et VIIe divisions).

On ne peut qu'applaudir à la suppression de la manœuvre de corps telle que nous la pratiquons jusqu'ici. Le colonel Wille vient précisément d'en montrer les défectuosités dans une excellente brochure *(Befehlsgebung bei unsern Manövern.* — Zurich, Cotti), dont il a déjà dû faire paraître une seconde édition.

Avec l'incisive clarté qui lui est habituelle, le colonel Wille démontre que notre manœuvre de corps ne remplit pas les conditions d'une manœuvre proprement dire, c'est-à dire d'une opération de guerre simulée, propre à instruire et à éprouver celui qui la commande. A cette prétendue manœuvre, il manque, pour commencer, un directeur. On a objecté, il est vrai, que notre manœuvre de corps n'était qu'un exercice de combat de grande envergure, mais le colonel Wille réplique avec raison que cet exercice n'est pas organisé de manière à obtenir le profit qu'on devrait en attendre : il est troublé en effet par l'allure guerrière qu'on lui donne et par la préoccupation d'en tirer un spectacle à grand orchestre.

L'objet spécial de la brochure du colonel Wille est la méthode à suivre dans l'élaboration des ordres qui servent de base aux manœuvres de corps. Après avoir développé son point de vue, l'auteur en fait application aux ordres de la VIe division pour les 12 et 14 septembre 1896, à l'ordre de la Ve division pour le 10 septembre 1897 et à l'ordre réglant la manœuvre de corps du 15 septembre 1897. Sa critique est nette, méthodique, très instructive, et surtout elle est écrite dans ce style alerte et vigoureux, qui rend si facile la lecture de tout ce que publie le colonel Wille.

* * *

On se rappelle que les officiers du IIe corps avaient fait une collecte pour élever un monument sur la tombe du colonel Feiss, leur ancien chef. La commission chargée de l'érection du monument vient de publier son rapport dans la *Monatschrift.* C'est le sculpteur Wethli, à Zurich, qui a été chargé du travail. Son œuvre consiste dans un obélisque de syénite noire,

orné du portrait en bronze du défunt. Le socle porte un drapeau, coulé en bronze, et l'inscription : « Il a vécu pour doter son pays d'une armée bien exercée et il nous a légué son œuvre. »

Le monument s'élève maintenant au cimetière de Bremgarten, à Berne. Il a coûté 3000 francs. La Société des officiers de la ville de Berne en a assumé la conservation.

Le 16 janvier, la Société des officiers de la ville de Lucerne a fêté le cinquantenaire d'officier du colonel Charles d'Elgger, qui fut promu lieutenant le 17 novembre 1847, à l'âge de quinze ans, après avoir été blessé au combat de Geltwil. Il avait pris part à cette affaire en qualité de cadet et pour suivre son père, qui était chef de l'état-major des troupes du Sonderbund.

Elgger devait tenir les promesses de ce début. En 1848, il entrait à l'Académie de guerre de Milan et au service de l'Autriche, qu'il quittait en 1863, après une apparition dans l'armée pontificale. Il a fait la campagne de Hongrie en 1848-49 et a pris part au combat de Castelfidardo, le 18 septembre 1860.

En Suisse, le colonel Elgger s'est fait avantageusement connaître comme écrivain militaire. De 1867 à 1884 il a publié une série d'ouvrages touchant à la tactique, à l'armement, au service en campagne, à l'histoire militaire. Depuis 1868, il rédige l'*Allgemeine schw. Militärzeitung*, et il appartient au corps d'instruction depuis 1872.

Les colonels Bleuler, Segesser, Schweizer et Bindschedler assistaient à la fête, ainsi que M. le conseiller d'Etat Schumacher, qui représentait le gouvernement lucernois. Le colonel Elgger a répondu par un discours ému aux nombreuses félicitations qui lui ont été adressées.

* * *

Il n'y a pas d'amélioration dans l'état du colonel Rudolf, chef d'arme de l'infanterie, qui continue à être remplacé par le colonel Isler. L'état du colonel Ziegler, médecin en chef, est aussi très grave.

Le département militaire a dû limiter les catégories de personnes autorisées à visiter les forts du Gothard et de St-Maurice. Désormais, il ne sera accordé d'autorisation qu'aux officiers et aux membres des autorités fédérales et des gouvernements cantonaux. Cette mesure était devenue inévitable. L'afflux des visiteurs était excessif et gênait le service.

Une autre mesure utile est celle qu'a prise le Conseil fédéral au sujet de la réforme des miliciens incorporés dans le landsturm armé. Grâce au règlement qui vient d'être adopté, les hommes impropres au service pourront obtenir leur mise à la réforme, et on ne verra plus se présenter aux inspections des malheureux auxquels une hernie interdit un stationnement prolongé. La demande de mise à la réforme doit être remise au chef de section, accompagnée du certificat médical qui la justifie. Le commandant d'arrondissement statue sur la requête.

CHRONIQUE ALLEMANDE [1]

(De notre correspondant particulier.)

Promotions d'officiers généraux. — Le colonel baron de Seckendorff, ancien attaché militaire en Suisse. — Mutations dans le corps des aérostiers. — Nouvelle organisation de l'Etat-Major Général. — Mémoires de Hohenlohe. — Discussions militaires.

L'anniversaire de l'Empereur a été marqué par un avancement extraordinaire parmi les officiers généraux. L'armée en est rajeunie, mais la caisse des pensions en saura quelque chose. Aucune mise à la retraite n'est cependant la conséquence des manœuvres, comme c'était autrefois fréquemment le cas. On citait bien, à ce propos, deux généraux, commandants de division, menacés ; il est probable qu'on s'est trompé, ou que leur mise à la retraite a été différée, tout comme on s'attendait, le mois passé, à celle du gouverneur de Metz, non encore advenue.

Deux généraux d'infanterie, et un divisionnaire, Inspecteur des chasseurs et des carabiniers (Schützen), ont demandé dernièrement leur retraite. Le premier qui ait démissionné est le commandant du IIe corps, à Stettin, général *de Blomberg*. Il a 61 ans, et de beaux états de service. Reçu lieutenant en second en 1853, à l'âge d'à peine 17 ans, aux grenadiers de la Garde « Empereur François », il fut décoré en 1866 et 1870. Il reçut entre autres la croix de fer de 1re classe, comme adjudant de l'armée du Sud en 1871.

On a pensionné en même temps le lieutenant-général *de Müller*, né en 1841, breveté officier en 1859. Enfin, le troisième est le général d'infanterie *de Kessler*, né en 1833, à Luxembourg, ancien officier du génie Il a fait longtemps partie du Grand Etat-Major comme chef de section, et s'y est acquis de grands mérites par les perfectionnements apportés par lui au service des chemins de fer militaires et des troupes qui en dépendent. On peut affirmer que dans ce domaine, grâce à Moltke, Waldersee et à Kessler, nous tenons la tête de toutes les armées du monde. Depuis 1890, Kessler a été inspecteur des écoles d'officiers, et c'est à lui aussi qu'on doit que nos officiers connaissent, comme nulle part ailleurs, les langues étrangères, et surtout le français, le russe et le polonais. Son successeur est le général *de Funck*, qui a fait sa carrière au Ministère de la Guerre.

[1] Quelques fautes d'impression se sont glissées dans ma chronique de Janvier. Lisez, page 42, 2me alinéa : ce *centre important* au lieu de « troupe importante » ; page 43, 2me alinéa : *pharmaciens* au lieu de « formations » : *bicyclettes* au lieu de « bicyclistes » ; au 3me alinéa : *bicyclettes* au lieu de « cyclistes ».

[illegible] corps, on a placé le lieutenant-général *de Langenbeck*, [illegible] division, à Metz. Cet officier appartient à la cavalerie : [illegible] d'automne, en Lorraine, il avait eu un différend avec le [illegible] de Metz, général de Froben, qui commandait le corps en rem[illegible] du comte de Haeseler. Langenbeck est le fils du célèbre chi[illegible] qui a créé la chirurgie de guerre moderne.

[illegible] deux nouveaux divisionnaires sont le général *de Freyhold*, ancien commandant du corps des cadets, et un prince, *Henri Reuss ;* impossible de vous dire le quantième, ils sont légion !

Le successeur du général de Freyhold est un colonel et aide de camp du roi (Flügeladjutant) que vous connaissez bien en Suisse, le baron *de Seckendorff*, attaché militaire à Berne de 1894 à 1896, depuis, commandant des grenadiers de la Garde « Impératrice Augusta ». Il a une cinquantaine d'années et, devant lui, un brillant avenir [1].

On a nommé Inspecteur des chasseurs le colonel d'*Arnim*, également aide de camp du roi. Le beau-frère de l'Empereur, prince *Adolphe de Schaumburg-Lippe*, qui a trente-huit ans, a été promu colonel ; il ne remplit pas de fonctions militaires dans ce moment. Pendant deux ans et demi, il a été régent de la principauté de Lippe-Detmold.

— Il s'est produit des changements dans la section des aérostiers : son chef, le major *Nieber*, a permuté à l'état-major du XVIe corps, à Metz, où il était d'ailleurs déjà détaché depuis les manœuvres impériales. Il est remplacé par le major *Klussmann*, jusqu'ici professeur à l'Ecole des aérostiers, fondée le 1er octobre dernier. On a pris comme principe d'initier au service d'état-major le personnel du service des ballons. Le transfert du major Nieber n'a donc rien que de très naturel et n'est nullement une disgrâce, ni une conséquence des manœuvres, comme paraît le croire le collaborateur de la *France militaire*, dans son numéro du 8 octobre. Le ballon cerf-volant de Siegsfeld et Parseval, dont Nieber doit avoir préconisé l'adoption, a donné, au contraire, aux manœuvres impériales, les meilleurs résultats. Il est vrai que, le premier jour, on n'a pas fait d'ascension ; mais il faisait, — j'y étais, — un temps de pluie et de brouillard à n'y voir ni à pied, ni à cheval, ni en ballon... C'est sans doute à ce journal et à... l'exactitude de ces informations que mon confrère, votre collaborateur français, fait allusion dans son excellente chronique de janvier : les correspondants de ce journal paraissent ne pas le renseigner beaucoup mieux sur ce qui se passe chez nous !

— Dans l'*organisation de notre Grand Etat-Major*, il se prépare du nouveau. Après 1870, ce corps avait été formé en deux branches distinctes :

[1] Le colonel, baron de Seckendorff, a laissé en Suisse le meilleur souvenir : nous sommes extrêmement heureux d'apprendre sa nomination et nous permettons de lui adresser nos respectueuses et sincères félicitations. *(Réd.)*

l'Etat Principal (Haupt-Etat) et le « Neben-Etat ». Le Neben-Etat n'est jamais en contact avec les troupes, et, sauf ses chefs de section, les officiers qui en font partie ne portent pas l'uniforme de l'Etat-Major, mais celui des régiments. Ce Neben-Etat s'occupe de ce qu'on pourrait appeler les travanx scientifiques : l'histoire de la guerre, la topographie, l'étude des armées étrangères, etc. A l'avenir, nous aurons un état-major *unifié ;* la plupart des places du Neben-Etat seront occupées par des officiers de l'état-major proprement dit. Dans la section historique et pour la bibliothèque, on emploiera des officiers retraités, les officiers de l'active changeant trop fréquemment pour pouvoir s'initier à des travaux de longue haleine. Nous avons maintenant huit sections numérotées, soit dans l'Etat-Major Principal : la section des chemins de fer, la section historique I, et la section centrale ; dans le Neben-Etat : la section historique II (histoire des guerres du siècle dernier), les sections trigonométrique, cartographique et topographique, les archives secrètes de la guerre, la bibliothèque, sans oublier la *Plankammer*, la collection des cartes.

— Notre Reichstag n'a pas encore eu le temps d'aborder la discussion du budget de l'armée, pas même dans la commission. On était trop occupé par la question des appointements à allouer aux divers secrétaires d'Etat ou ministres de l'Empire, le chancelier y compris. Les 60 000 marcs d'augmentation au premier employé de l'Empire ont exigé, je crois, quatre séances ; une séance toute entière a été consacrée à réduire de 3000 marcs les honoraires du secrétaire de la Justice. A cette vitesse-là, on en aura encore pour longtemps.

La commission de procédure pénale militaire a siégé une infinité de fois ; elle se trouve en présence d'un véritable dédale d'amendements et sous-amendements, dont je vous épargne la liste. On finira bien par arriver à une entente, sinon à un accord, et on pourra bien dire à cette occasion que *Manus manum lavat.*

— J'aurais aimé vous parler plus tôt des *Mémoires du prince Kraft-Hohenlohe.* La continuation de cet ouvrage sera retardée par la mort subite du général *de Teichman*, chargé de leur rédaction. Il en avait terminé, en novembre dernier, le premier volume, auquel il avait ajouté une courte, mais excellente biographie du célèbre prince. Hohenlohe appartenait à l'artillerie ; cela étonne, car il était extrêmement rare à cette époque, en 1845, de voir un prince se faire admettre dans une arme où n'entrait alors que la roture. Il avait subi avec distinction ses examens de porte-enseigne et de lieutenant ; néanmoins, un jour, un colonel lui demande : « Mon prince, avez-vous été capable de passer vos examens ? » On juge, par ce trait, de l'opinion qu'on se faisait des connaissances scientifiques de l'aristocratie !

En 1866, le 3 juillet, le même Hohenlohe, colonel et commandant l'artil-

lerie de réserve de la Garde, est parvenu après une insistance opiniâtre et des efforts inouïs, à devancer, avec son artillerie, l'infanterie prussienne qui lui refusait passage et à amener de bonne heure ses batteries au combat. Il réussit ainsi à préparer par leur feu la prise du Chlum, clé de la position des Autrichiens, et décida du succès de la bataille. Dès lors, grâce à l'influence de ce fait d'armes, on n'a plus d'artillerie de réserve et l'artillerie de corps prend place, dans la marche à l'ennemi, derrière la première division, ou plus avant encore.

Au siège de Paris, Hohenlohe prit la direction de l'artillerie de l'attaque. Plus tard, il écrivit ses fameuses « Lettres » sur les diverses armes et sur la stratégie, lettres que vous avez lues en Suisse, comme partout. C'était de 1884 à 1887, avant sa retraite, qu'il prit en 1889, pour avoir été devancé par le général de Bülow, comme inspecteur général de l'artillerie.

Ce premier volume des Mémoires de Hohenlohe comprend les années de 1848 à 1856. On y trouve le récit de la révolution de mars 1848, à Berlin, à laquelle il assista comme jeune officier; puis, celui du temps qu'il passa à la Commission d'expériences de l'artillerie (Artillerie-Prüfungs-Commission), enfin une description de son activité, de 1853 à 1855, comme attaché militaire à Vienne. Tout y est très intéressant; on fait la connaissance d'une foule de personnalités, qui y reçoivent toutes un caractère, pas toujours dans un sens favorable. Aussi, bien que plusieurs d'entre elles ne vivent plus aujourd'hui, ce livre a-t-il éveillé, chez leurs fils ou petits-fils, des animosités et des protestations extrêmement vives. On a cherché à interdire la publication de la suite des Mémoires, ce qui serait vraiment dommage.

— Dans la presse, nous avons eu dernièrement, entre nos notabilités militaires, des discussions, dont quelques-unes ont pris un caractère passionné, même violent. Le général de Schlichting, longtemps un de vos voisins, comme commandant du XIVe corps d'armée badois, avait publié, en mars dernier, la première partie de ses « Principes tactiques et stratégiques des temps présents », la *Tactique et les règlements*. Il y avait soutenu que l'infanterie n'était pas capable de traverser un terrain plat, entièrement découvert, d'une étendue de 1000 mètres, sous le feu efficace d'une infanterie armée du fusil moderne. Un journal de Berlin avait déclaré, en novembre, qu'une telle assertion était, pour la tactique de l'infanterie, une déclaration de banqueroute. Le général de Schlichting a répondu dans le *Militär-Wochenblatt*, nos 111 et 112, de 1897, sous le titre de « Banqueroute » en termes très vifs. Le no 10, du 2 février 1898, contient des remarques du célèbre général de Leszczynski, ancien chef d'état-major du général de Werder, remarques qui ne sont pas précisément favorables à l'ancien chef du corps badois. Il est d'autant plus intéressant de suivre ce débat que, sous peu, paraîtra la seconde partie de l'ouvrage de Schlichting: *les Opérations*.

Une autre discussion, assez vive aussi, se poursuit entre les collaborateurs de la *Gazette de la Croix* et du *Tagblatt*, à propos d'affaires intérieures concernant les Archives de la guerre et la Section historique du grand état-major. Leurs auteurs ne signent pas, mais leurs noms sont suffisamment transparents..

— Je vous avais recommandé le livre du lieutenant-colonel Fabricius sur les *Combats autour de Dijon en janvier 1871*. Cet ouvrage a été remarqué en France et j'apprends qu'on va le traduire en français.

L'abondant et infatigable général a. D.-R. Wille, vient de publier un ouvrage intitulé la *Plastoménite (Plastomenit*, von R. Wille. Berlin 1898. Verlag von R. Eisenschmidt). La plastoménite est une nouvelle poudre due à l'invention du chimiste J. Lauff, qui, au cours d'expériences, découvrit que le nitrotoluol, à l'état liquide, était susceptible de dissoudre, en assez forte proportion, de la nitrocellulose.

Le corps ainsi obtenu est une sorte de celluloïde qu'on peut fondre, couler, marteler, tourner, forer, polir, etc., et qui se prête, grâce à ces propriétés, à la fabrication d'objets d'art de tous genres, tant est grande sa ressemblance avec l'albâtre et l'ivoire.

En ajoutant à cette substance des sels riches en oxygène ou en nitrates, on obtient un explosif excellent, possédant des qualités balistiques remarquables et qui présente, sur les autres poudres sans fumée, l'avantage immense de se conserver admirablement et d'être beaucoup moins sensible à l'action de l'air et de l'humidité.

Le général Wille prédit à cette poudre nouvelle un très bel avenir.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

L'acquittement du commandant Esterhazy. — La justice militaire. — La retraite du général Saussier. — Les tableaux d'avancement. — Les généraux Jamont et Zurlinden. — Quelques livres.

Le conseil de guerre convoqué pour juger le commandant Esterhazy n'a pas hésité à le mettre hors de cause. Il a déclaré, non pas que cet officier n'était pas l'auteur du bordereau incriminé (la question n'était pas posée en ces termes), mais qu'il n'était pas coupable de machinations ténébreuses et d'actes de trahison. Les débats n'en ont pas moins laissé une impression pénible et qui n'est pas appelée à se dissiper de sitôt.

A cela, il y a plusieurs raisons. D'abord, on a publié l'acte d'accusation qui

a entraîné la condamnation du capitaine Dreyfus, et ce document a paru bien peu probant. Le public n'a pas compris que, sur un ensemble aussi mince de présomptions, un tribunal militaire ait pu se faire une conviction assez forte pour prononcer une sentence cruelle qui a été appliquée avec une barbarie vraiment acharnée. Il n'a pu s'expliquer cette sévérité qu'en admettant l'hypothèse d'un dossier secret, de pièces confidentiellement communiquées aux juges sans que l'accusé en ait eu connaissance. Ce serait la pire des illégalités, et il est grave qu'on puisse soupçonner un conseil de guerre de l'avoir commise; il est surtout inconcevable que, pour prendre la défense du gouvernement et de l'armée, des journaux aient osé soutenir la légitimité d'un tel acte en invoquant la raison d'Etat.

C'est reconnaître ouvertement que l'armée a des règles de morale à part, qu'elle vit en dehors du droit commun, comme elle en a justement la prétention. En France, les militaires ne veulent pas plus se soumettre aux mœurs qu'à la juridiction auxquelles se plient les autres citoyens. Ils sont fiers d'avoir un point d'honneur spécial, et de voir les choses autrement que le commun des mortels. C'est une des façons qu'ils ont — et non la meilleure — d'être une aristocratie

De là, un certain malaise dans la nation, mère de l'armée, et qui ne se retrouve pas en elle, qui même se voit reniée par elle. Les militaires, issus du peuple, affectent de ne pas penser, de ne pas sentir, de ne pas agir comme lui : loin de vouloir effacer, ils semblent qu'ils veuillent approfondir et accentuer la démarcation que des traditions séculaires ont établie entre eux et lui.

On éprouve donc un certain sentiment de suspicion à l'égard de la justice militaire, surtout quand on la voit fuir le grand jour et opérer dans l'ombre du huis clos, quand ses défenseurs ne craignent pas de dire qu'elle a jugé non d'après le droit et la loi, mais d'après les inspirations de son cœur, sur le vu de documents sur lesquels l'inculpé n'a pas été autorisé à présenter sa justification, desquels il n'a même pu contester l'authenticité, puisqu'on ne les lui a point fait connaître. On dit bien qu'il a avoué son crime, mais on n'en a qu'un seul témoignage, sans aucun contrôle, et suspect. D'ailleurs, à ces paroles, prononcées dans un moment de fièvre, on peut opposer son attitude de tous les instants, ses persistantes dénégations; qu'on ajoute maintenant à ces éléments de doute l'insuffisance manifeste de l'acte d'accusation, et on comprendra que l'idée de l'innocence du capitaine Dreyfus hante de plus en plus certains esprits qui s'étaient tenus longtemps sur la réserve et dans l'indécision.

Ce qui trouble davantage encore la conscience publique, c'est l'attitude des juges à l'égard du commandant Esterhazy qui, peut-être, s'est montré brave sur le champ de bataille, et dont l'intelligence dépasse la portée moyenne de celle de ses pairs, mais qui est assurément, dans le privé, un fort triste sire, ayant mené une existence honteuse, contraire aux prin-

cipes de la morale, et de qui la délicatesse ne trouverait caution nulle part. Eh bien! le général enquêteur, dès sa première comparution, lui serrait la main, et les notes que ses supérieurs lui ont données témoignent ou d'une inconcevable complaisance ou d'un manque extraordinaire de clairvoyance. On y célèbre ses vertus, sa valeur morale, la distinction de son esprit, l'élévation de son caractère, la pureté de ses sentiments. Pas une restriction ne vient altérer l'éclat de ces éloges. Et on en vient à se demander comment les colonels, les généraux, qui ont eu cet officier sous leurs ordres, qui l'ont vu de près, qui ont dû l'étudier soigneusement pour l'apprécier en conscience, on se demande comment ils en sont arrivés à parler de lui, comme ils auraient parlé de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche

Les politiciens ont beau jeu de s'emparer de ces faits et de dire, comme l'a fait un tribun, M. Jaurès, que l'armée obéit à des règles de morale qui ne sont pas en harmonie avec celles de la nation. Et c'est ainsi que le débat change de caractère: c'est le militarisme aujourd'hui qui est en cause; c'est à l'esprit de l'armée qu'on s'en prend, c'est de lui que M. Zola prétend faire le procès en s'attaquant à ses chefs, à ceux qui sont au sommet de la hiérarchie militaire. Et, comme je le disais en décembre, c'est l'armée qui sort la plus atteinte de cette mystérieuse et lugubre affaire.

- La mise à la retraite du général Saussier a été aussi un grand événement. Du moins, on a essayé d'en faire un grand événement. Je ne crois pas qu'on y ait réussi. Le gouverneur de Paris était loin d'être aussi populaire dans les chambrées que les journaux veulent bien le dire. La presse lui avait fait une réputation factice et artificielle, dont personne n'avait voulu montrer l'inanité. Quand un homme est destiné à exercer les fonctions de généralissime ou il faut taire ses insuffisances pour ne pas ébranler la confiance du soldat, confiance qui fait une partie de la puissance militaire du pays, ou il faut la montrer de telle façon que le personnage ne puisse conserver sa place. Or, il n'était au pouvoir d'aucun homme politique, d'aucun écrivain, de faire descendre le général Saussier du piédestal sur lequel son heureuse étoile l'avait hissé. Un ensemble de qualités moyennes, beaucoup de bon sens, le goût du commandement, de la bonhomie, de l'obstination, de la rondeur, de la finesse, du coup d'œil, du républicanisme, des actes de bravoure vraiment admirables, le hasard des circonstances l'avaient étonnamment servi et l'avaient amené au plus haut poste, sans qu'il ait donné, dans sa carrière, la preuve qu'il était un véritable homme de guerre. Il n'en a pas eu l'occasion, d'ailleurs, et il semble avoir été plutôt un colonel excellent et quelque chose comme ce qu'a été le maréchal Canrobert: un homme de second plan, non un grand esprit. C'est peut-être un grand bonheur pour la France de n'avoir pas entrepris de guerre sous la direction d'un généralissime d'aussi peu d'envergure.

Vous allez me reprocher un dénigrement systématique, en m'entendant traiter le général Saussier comme n'étant guère qu'un médiocre qui a eu de la chance, et si j'exprime la même opinion sur la plupart des chefs de notre armée. Vous n'aurez peut-être pas tort. Je suis convaincu, en effet, que notre système d'avancement est détestable. Or, s'il laissait arriver les meilleurs au sommet de la hiérarchie, loin de mériter ce qualificatif, il serait excellent. Je prétends que c'est par pur hasard et en quelque sorte par fraude, contre toutes les règles, qu'il peut se glisser des hommes de vraie valeur à ces hauts emplois. S'il en fallait une preuve, je n'en donnerais d'autres que les tableaux d'avancement qui ont paru à l'*Officiel* dans le courant de janvier.

On sait d'après quelles règles on passe d'un grade au suivant, comment on s'élève d'un degré sur l'échelle hiérarchique. Jusqu'au grade inclus de major, un certain pour-cent des nominations est réservé à l'ancienneté; le reste, au choix. A partir du grade de major, l'ancienneté n'entre plus en ligne de compte, et nul n'est promu lieutenant-colonel, colonel, général, que s'il s'est distingué ou, ce qui n'est pas la même chose, s'il s'est fait distinguer par les aréopages auxquels le ministre commet ce soin, à moins que ce ne soit par le ministre lui-même.

Car la détermination des élus est déférée à des commissions qui ne connaissent pas les candidats, qui ne les ont jamais vus, et qui les jugent uniquement d'après leurs feuillets de notes et d'après les rapports verbaux de ceux de leurs membres qui les connaissent. Tel général est influent : il affirme à ses pairs, avec lesquels il siège, que tel de ses candidats est un officier du plus haut mérite, et une demi-douzaine de ses assesseurs en croient sa parole, ou lui promettent leur appui, à charge de revanche. Le candidat en question, de son côté, a la bonne fortune d'être directement ou indirectement en relations avec une autre demi-douzaine de ses juges, qui ont pu l'apprécier dans le service... ou dans le monde. Il est donc assuré d'une douzaine de voix, au vote final, alors que le dépouillement du scrutin n'en donnera que quatre ou cinq à tel de ses concurrents dont le mérite intrinsèque est supérieur au sien, mais qui n'a pas la chance d'avoir été inspecté par un général influent, qui manque d'entregent, qui n'est pas appuyé, ou peut-être (car c'est là le point le plus critique) qui aura gâté les plus belles qualités militaires par un défaut. J'entends surtout par un défaut désagréable. S'il est joueur et noceur, faire se peut qu'on ne lui en veuille pas. Mais qu'il ait des idées à lui, que ces idées soient contraires à celles de ses chefs, ou qu'elles en soient simplement différentes, et qu'il cherche à les faire prévaloir, il sera taxé d'esprit faux, de mauvais caractère. On l'accusera de tendances à l'insubordination, et, avec une telle note, quels d'ailleurs que puissent être ses mérites, il est certain d'être écarté. Les assemblées délibérantes sont pusillanimes, disait le grand Frédéric. Aux natures viriles chez lesquelles défauts et

qualités sont nettement accentués, les commissions de classement préfèrent les neutres, qui ne font de tort à personne, les caractères de demi-teinte, les « braves garçons », les « forts en thème », les « bons élèves », catégorie de gens assurément fort estimable, mais qui n'ont pas ce qu'il faut pour donner du nerf et du ton à l'armée.

Pour corriger ce qu'il y a de défectueux dans ces choix, pour en relever la moyenne, les ministres ont pris l'habitude d'y inscrire d'office un certain nombre d'officiers. Le général Boulanger, le premier, n'hésita pas, avec le sans-gêne et la légèreté qui le caractérisaient, à bouleverser l'œuvre des commissions de classement, à « repêcher » des candidats qu'elles avaient évincés. On ne peut nier qu'il n'ait eu souvent la main heureuse en intervenant ainsi, et ces actes d'arbitraire ont été plus d'une fois des actes de réparation qui ont effacé de graves dénis de justice. N'empêche que c'était remplacer par le bon plaisir ministériel la sentence de tribunaux régulièrement institués pour cet office. Si le général Boulanger a inscrit d'office sur les tableaux d'avancement des sujets de grande valeur que peut-être certaines animosités secrètes, certaines jalousies et l'effroi qu'inspire souvent la supériorité avaient seuls empêché d'y mettre, il en a profité pour pousser plus que de juste telles de ses créatures dont le seul mérite était d'avoir su lui plaire. Quoiqu'il en soit, il a créé un précédent dont ses successeurs n'ont pas manqué de se servir. Dans les tableaux dressés en 1897 et qui ont paru au début de la présente année, les candidats inscrits d'office figurent pour une proportion qui, dans certaines armes et pour certains grades, s'élève à plus de la moitié du nombre total des élus. En d'autres termes, l'arbitraire a, dans l'avancement, une part aussi grande que la justice. Et, chose bizarre! il n'y a pas à s'en plaindre, car cet arbitraire est souvent plus perspicace que la justice, celle-ci ayant un bandeau sur les yeux et ne discernant que rarement le vrai mérite. En résumé, donc, les grades sont donnés aux médiocres, d'abord, à ceux qui, faisant consciencieusement leur besogne, s'appliquant à leur tâche, réguliers dans leur service, affables d'ailleurs et bien élevés, ne portent ombrage à personne et ne déparent pas le corps des officiers. Lorsque le ministre a du « flair », il ajoute à la liste quelques hommes de valeur que leur jeune âge ou que quelque défaut de caractère ou quelque malechance de carrière a fait écarter par les commissions de classement, ou encore ceux dont il a pu seul apprécier les services (les attachés militaires, par exemple, ou les membres de son état-major personnel). Enfin il y introduit ses amis ou les protégés de ses amis, ceux que l'intrigue a poussés et fait « mousser ». Jamais la part n'a été faite à cette catégorie aussi large que dans ces dernières années. Jamais aussi le mécontentement n'a été plus vif dans l'ensemble du corps des officiers.

Il va de soi que, la paix s'éternisant, l'avancement est très lent, ce qui paraît fort désagréable à tout le monde, mais ce dont personne ne se

plaindrait si on ne voyait certains privilégiés, dépourvus de tout titre incontestable, de ces titres que la guerre seule peut donner, sauter fort allègrement par-dessus les camarades et atteindre rapidement les plus hauts échelons de la hiérarchie. Il n'est jamais amusant de faire queue à un guichet, mais on supporte philosophiquement son sort, tant que personne ne vient, exhibant un coupe-file, vous passer devant le nez et prendre votre tour. Comme ce désagrément se rénouvelle tous les ans, la mauvaise humeur grandit peu à peu, se manifestant par des indices variés, notamment par les démissions, qui sont de plus en plus nombreuses et par la grève des candidats aux écoles militaires. Si Saint-Cyr tient encore bon, on entrevoit le moment où le nombre des aspirants diminuera. Quant à l'Ecole polytechnique, 900 jeunes gens seulement se sont présentés en 1897 aux examens d'admission, alors que, les années précédentes, lis étaient, en moyenne, plus de 1300. Comme, d'autre part, — je l'ai dit dans ma dernière chronique, — les officiers de réserve, eux, se retirent en masse, dégoûtés de la façon dont on les traite, vous voyez que, d'une façon générale, les cadres de l'armée française sont dans le marasme.

Pour en revenir au général Saussier, on s'est bien gardé de retomber dans la faute qu'on avait commise en lui donnant une situation prépondérante qui lui permettait de balancer l'autorité du ministre, ce qu'il a fait à plus d'une fois et notamment, à la satisfaction générale, lors de la crise boulangiste. Une telle puissance portait ombrage au Cabinet, et, plus d'une fois, la place Vendôme a inquiété la rue St-Dominique. De même que, à la mort d'Alexandre, l'empire de Macédoine a dû être partagé, on a dédoublé les fonctions dévolues à l'ancien gouverneur de Paris, dont on avait fait, en lui laissant son commandement, le généralissime éventuel des armées françaises. Ce dernier rôle a été confié au général Jamont, officier de grande valeur, dit-on, et qui n'a jamais voulu devenir ministre de la guerre ; le général Zurlinden, qui l'a été, est placé à la tête du gouvernement de Paris. Il diffère surtout de son prédécesseur par les caractères physiques, et autant qu'une perche à houblon diffère d'un tonneau.

C'est à l'Ecole polytechnique, dans l'artillerie, qu'on a été chercher la monnaie de cette pièce que fut le général Saussier. Les autres armes n'en sont pas contentes, trouvant qu'on fait la part trop belle, en toutes circonstances, aux protégés de Sainte-Barbe. Moins possédés de préoccupations « particularistes », d'autres officiers expriment le regret du rôle effacé que reçoit le futur généralissime. Tandis que le général Zurlinden est mis en vedette, sur le devant de la scène, qu'il va être en contact journalier avec la population parisienne, qu'il paradera aux revues, le général Jamont restera dans la coulisse et n'aura aucune occasion de conquérir de l'autorité, de la popularité, du prestige. Est-ce un mal ? Est-ce un bien ? L'ombre grandit les objets ; la retraite et l'obscurité conviennent au travail ; l'éclat de la représentation détourne des études sérieuses ; au

grand jour, les fautes apparaissent, sans que rien en vienne amortir le relief. Jamais le général de Miribel n'a été éclairé par les feux de la rampe, et pourtant — on ne sait véritablement ni comment ni pourquoi — il inspirait une véritable confiance au pays et à l'armée.

Les grandes questions dont je viens de parler ont suspendu la vie militaire ou elles ont relégué à l'arrière-plan tous les autres sujets : je ne vois ni décisions importantes à relater, ni publication vraiment digne d'être signalée. Si je fais une exception en faveur du *Cours spécial à l'usage des sous-officiers d'artillerie*, c'est parce que cette brochure donne lieu à diverses observations.

La première, c'est que le document en question a été approuvé par le ministre le 5 avril 1897 et qu'il ne voit le jour qu'en 1898. C'est vraiment n'être pas expéditif et n'aller guère vite en besogne.

La seconde, c'est qu'on tend à spécialiser de plus en plus l'artillerie de campagne et l'artillerie de forteresse, ce qui ne peut être qu'à l'avantage de celle-ci, laquelle est beaucoup trop négligée et dédaignée. Preuve en soit ce détail, par exemple : le chapitre II, consacré à la mobilisation, explique tout au long comment s'opère dans les régiments le passage du pied de paix au pied de guerre; il ne souffle pas mot de la façon dont les choses se passent dans les bataillons à pied. Puisque je parle de ceux-ci, je signale un très bon *Manuel de l'artillerie à pied* (Livre du canonnier) que vient de publier la maison Charles-Lavauzelle : c'est l'œuvre posthume d'un jeune officier du plus rare mérite. Mais je ne sais si cet ouvrage peut intéresser les lecteurs étrangers. Quant au *Cours spécial* officiel, il leur fournira de longs et nombreux détails sur la construction des batteries, les travaux de fascinage et de terrassement, l'établissement des plate-formes, etc. Cent pages, sur les 160 dont se compose la brochure, sont exclusivement relatives à ces divers objets. Aussi est-ce à peu près tout ce qu'on y peut trouver d'important. Le reste, ce sont des notions plus ou moins générales sur les bouches à feu, les projectiles, les charges de poudre, les pétards explosifs, les affûts, les voitures, l'organisation générale de l'arme.

Le capitaine *Gérard*, bien connu par la bicyclette pliante à laquelle il a donné son nom et par la participation qu'il a prise, avec des compagnies cyclistes, à diverses grandes manœuvres, vient de faire un tirage à part de son *Infanterie cycliste en campagne*. Cet ouvrage, qui a paru en livraisons dans la *Revue de Cavalerie*, est une étude sur la carte de la remarquable publication *Cavalerie en campagne*, du colonel *Cherfils*. Le capitaine Gérard a supposé une compagnie de cyclistes, attachée à la cavalerie du colonel Cherfils, et n'a pas de peine à démontrer son emploi, comme auxiliaire de la cavalerie. et les services immenses qu'elle peut lui rendre.

Mort du général de Ladmirault. — Le général de Ladmirault, ancien sénateur, ancien gouverneur militaire de Paris, vient de mourir au château de la Fouchardière, dans l'arrondissement de Montmorillon.

Né à Montmorillon, le 17 février 1808, sorti de Saint-Cyr en 1829, il fit en Algérie la plus grande partie de sa carrière militaire. Général de brigade en 1847 et de division en 1859, il se distingua à Magenta et à Solférino, où il fut blessé. Sous-gouverneur de l'Algérie en 1865, sénateur le 20 décembre 1866, le 2 mars 1867 il fut nommé commandant du 2e corps à Lille et bientôt après du camp de Châlons.

Au début de la guerre de 1870, le 2e corps fut donné à Frossart, et Ladmirault, mis à la tête du 4e, eut à défendre les lignes de Metz à Thionville. Il se distingua aux batailles de Borny, Mars-la-Tour et Gravelotte. Après la capitulation, il fut transporté avec ses soldats en Prusse.

Contre la Commune, il commanda le 1er corps, entra dans Paris le 22 mai par la porte de Saint-Ouen et enleva Montmartre le lendemain.

Le 1er juillet, il fut fait gouverneur militaire de Paris tout en gardant le commandement de la 1re division. Il sévit contre la propagande bonapartiste dans les casernes et organisa formidablement le service militaire de sûreté dans Paris.

M. de Ladmirault fut maintenu dans le cadre d'activité comme ayant commandé en chef devant l'ennemi et resta gouverneur de Paris jusqu'au 17 février 1878.

Il était grand'croix de la Légion d'honneur depuis 1867.

Création projetée d'un bataillon de télégraphes. — Le ministre de la guerre déposera sous peu devant la Chambre un projet de loi instituant des troupes de télégraphes de campagne. On créerait sur pied de paix un bataillon de six compagnies, fournies par le Génie, mais relevant directement de l'Etat-Major de l'armée. Ces six compagnies formeraient, à la mobilisation, le noyau d'autant d'*unités* télégraphiques de première ligne qu'on le jugerait nécessaire; elles seraient complétées tout d'abord par du personnel de l'administration des postes et télégraphes puis par les réservistes du bataillon lui-même. Le matériel nécessaire à ces nouvelles formations sera demandé en même temps à la Chambre.

CHRONIQUE RUSSE

(De notre correspondant particulier.)

La retraite du ministre de la guerre. — Ses qualités de réorganisateur de l'armée. — Nomination du nouveau ministre, général Kouropatkine ; ses états de service. — Nouvelles formations de corps d'armée. — Budget de la guerre pour 1898.

Le mois de janvier a été signalé par plusieurs événements de la plus haute importance et dont le plus marquant a été, sans contredit, la retraite simultanée du ministre de la guerre et du chef du grand Etat-Major. Si la première de ces démissions, vu l'état de santé du général Wannoffsky, était prévue, on ne s'attendait en revanche pas à un changement de chef d'état-major, et la retraite du général Obroutscheff est survenue inopinément.

Le général Piotz Semionowitsch Wannoffsky, que ses 76 ans et une santé minée par le travail viennent d'obliger à quitter le poste élevé auquel l'avait appelé, en 1881, feu Alexandre III, a été le réorganisateur de l'armée russe.

Commandant le XIIe corps d'armée quand éclata la guerre de Turquie, puis chef d'état-major de l'armée de l'Est, formée au courant de la campagne, et placée sous les ordres du Tsaréwitsch, Wannoffsky fut à même de voir de près les côtés faibles, tous les défauts, tous les vices de l'armée russe d'alors. Organisation boiteuse, armement misérable, intendance exécrable, rien ne lui échappa ; il eut, comme chacun du reste, à en souffrir. Il travailla énergiquement à corriger ces défauts à l'armée de l'Est, et conquit ainsi la confiance de son chef, le Tsaréwitsch ; aussi, la paix signée, ne fut-ce que pour peu de temps que Wannoffsky reprit son commandement au XIIe corps. En 1881, le Tsaréwitsch, devenu Alexandre III, appela son ancien chef d'état-major au ministère de la guerre, en remplacement du général Milioutine.

Wannoffsky ne fut jamais un coureur d'aventures ; caractère profondément réfléchi, prudent, créé pour le travail de cabinet, il ne brusqua rien ; les réformes commencèrent aussitôt après son entrée en fonctions ; elles se firent une à une, à longs intervalles, après avoir été soigneusement préparées. Ainsi, cette grande œuvre de la réorganisation de l'armée se fit, pour ainsi dire, sans qu'on s'en aperçut. Le résultat tout naturel fut que Wannoffsky ne jouit jamais de la popularité d'un réformateur hardi ; son nom ne fut jamais très répandu et ce n'est qu'après un coup d'œil plus profond qu'on se rend compte de l'œuvre immense de cet homme, de la patience, de l'énergie indomptable qu'il déploya pour mener

à bonne fin ce travail de géant. On manquait de tout; l'armement, le matériel étaient au-dessous de toute critique, le corps des officiers plus que médiocre, les réserves nulles... tout était à refaire. A cette époque, la guerre avait épuisé la Russie ; les finances étaient désorganisées, les populations ruinées, les caisses vides. Wannoffsky, sans perdre courage, se mit à l'œuvre, puissamment secondé par le général Obroutscheff, qui venait d'être nommé chef de l'état-major. A eux deux, ils réalisèrent des prodiges ; le résultat de leur travail est l'armée russe actuelle.

Le point le plus difficile de leur tâche fut peut-être la mobilisation ; il n'existait en Russie aucun plan de mobilisation, dans l'acception actuelle de ce mot. Les troupes, dispersées au hasard sur toute l'étendue de l'immense empire, manquaient de réserves, toute centralisation rapide était impossible, faute de voies de communication. Il fallut remédier à ces défauts : créer en premier lieu un état-major à la hauteur de sa tâche, organiser des réserves et des cadres pour ces réserves ; il fallut, pour accélérer la mobilisation, concentrer les troupes le long des frontières les plus menacées, en évitant d'éveiller la défiance et la crainte des voisins. On créa les circonscriptions militaires, on forma de nouvelles unités, on organisa les milices du Caucase, de la Finlande et des Turkmènes, on construisit des routes, des chemins de fer, on établit des magasins, des dépôts le long des frontières, on éleva enfin de solides forteresses. Tout cela se fit sans bruit ni frasque. Le camp retranché de Varsovie, Osovets, Zegrj, Kowno, et dernièrement de Doubno, sont des créations de Wannoffsky et d'Obroutscheff. Les effectifs furent augmentés. De nouveaux régiments de cavalerie formés et groupés, l'année passée, en deux corps de cavalerie indépendants. Enfin, la grande réorganisation de l'artillerie, entreprise l'été passé, et non encore terminée, clôt dignement la série des réformes commencées en 1881.

On fit ceci sans se laisser rebuter ni par le mécontentement, fort peu déguisé des voisins, ni par l'état des finances très précaire au début de la période. Si, actuellement, l'armée russe peut avec orgueil se considérer comme une des premières de l'Europe, c'est en grande partie aux généraux Wannoffsky et Obroutscheff qu'elle le doit.

Alexandre III avait à plusieurs reprises donné au général Wannoffsky les preuves les plus éclatantes de son estime. Nicolas II ne resta pas en arrière ; c'est en termes profondément émus que le Tsar, par son rescrit de janvier, prend congé de son ministre, en le nommant membre du conseil suprême de l'Empire et en lui accordant une distinction dont jouissent seuls les membres de la famille impériale et quelques princes étrangers, celle de devenir chef titulaire d'un des plus anciens régiments de cette armée, qui est son œuvre (le 131e régiment Tiraspol d'infanterie).

En remplacement du général Wannoffsky, le Tsar a appelé au ministère

de la guerre le général Aléxéy Nikolajéwitsch Kouropatkine. Cette nomination était non seulement prévue, elle était aussi désirée. En effet, avec le général Dragomiroff, le général Kouropatkine est certainement le plus populaire chez nous.

Né en 1848, le général Kouropatkine commença sa carrière militaire en 1866, comme sous-lieutenant au Turkestan. C'était à l'époque de la conquête du pays. A peine arrivé, on l'envoie au feu. En 1868, il se distingue à l'assaut de Samarcande. En 1872, il revient en Europe et entre à l'Académie de l'état-major, d'où il sort deux ans plus tard bon premier. Envoyé sur sa demande en Algérie, à sa sortie de l'Académie, il prend part à l'expédition contre le Mzab et Ouargla; une étude militaire et statistique du Mzab lui vaut la croix de chevalier de la Légion d'honneur Rentré en Russie, en 1875, il court à de nouveaux combats. L'expédition qui devait donner à la Russie le khanat de Kokand se prépare; nous y retrouvons Kouropatkine en qualité de chef d'état-major du général Skobeleff. Cette campagne terminée, Kouropatkine est envoyé, en 1876, en Kaschgarie auprès du célèbre Yacoub Beg, pour la délimitation des frontières de la province de Ferghana. En route, il est attaqué par une horde kirghise; grièvement blessé au bras, et cela ne l'empêche pas de s'ouvrir un passage avec ses quelques cosaques et d'arriver en vainqueur auprès de Yacoub. Les pourparlers durent un an, puis Kouropatkine rentre en Russie juste à temps pour prendre part à la guerre de Turquie, comme chef d'état-major du « général blanc » (Skobeleff). Devant Plewna, il a la tête presque fracassée par l'explosion d'un caisson de poudre. A peine guéri, il reprend son poste et reçoit une balle dans l'épaule pendant le passage des Balkans. Lors de l'expédition contre l'oasis d'Akhal Tépé, c'est encore Kouropatkine qui commande la colonne destinée à attaquer l'oasis du côté du Turkestan. Sous les murs de Ghéok Tépé, il se réunit à Skobeleff, et, lors de l'assaut de la fameuse forteresse, Kouropatkine, commandant la colonne de droite des assaillants, est un des premiers à planter sur les murs le drapeau des tsars.

Durant les quinze premières années de sa carrière, le vaillant général n'a fait que courir de combat en combat. Pendant le règne pacifique d'Alexandre III, Kouropatkine servit à l'état-major général. De 1882 à 1890, il travailla sous la conduite directe du général Obroutscheff à la fortification de la frontière de l'ouest, ce qui lui donna l'occasion d'une étude approfondie de la Pologne et de la Galicie. A la suite de ces travaux, il fut nommé chef du district de la Transcaspie et muni des pleins pouvoirs d'un gouverneur général. L'administration pacifique de cette contrée, qu'il avait lui-même, quelques années auparavant, conquis l'épée à la main, dévoila chez Kouropatkine de rares qualités d'administrateur. Rappelons seulement la continuation du chemin de fer de Transcaspie, l'irrigation du pays, la colonisation russe, l'impulsion donnée à la culture du coton, la

fondation d'écoles, d'églises, d'hôpitaux, etc., dans ce pays qu'on connaissait à peine il y a vingt ans.

C'est ce poste qu'il occupait, lorsque, le 1/13 de ce mois, l'empereur l'appela à remplacer le général Wannoffsky.

Kouropatkine s'est créé un certain nom comme écrivain militaire; il a décrit, dans un style simple et énergique, quelques-unes de ses campagnes.

Il est décoré de plusieurs ordres, tant russes qu'étrangers; il porte entre autres la 3e et la 4e classe de l'ordre de St-Georges, cette distinction par excellence des braves, si rare et si honorée dans notre pays.

Le général Kouropatkine est entré en fonctions le 3/15 janvier.

Le poste de chef du Grand Etat-Major n'a pas encore été repourvu. J'ignore absolument à qui le tsar confiera cette charge importante. Les suppositions portent spécialement sur deux personnages, l'adjoint du chef d'état-major, le général Bilderling, et le chef d'état-major de la circonscription militaire d'Odessa, le général Sacharoff. Les chances de ce dernier paraissent être plus grandes.

— Par décret impérial du 1/13 janvier, le général Dragomiroff, commandant les troupes de la circonscription militaire de Kieff, est nommé général-gouverneur de Kieff, de Wolhynie et de Podolie. Nous voyons ainsi les autorités militaire et civile réunies entre les mains d'un seul et unique fonctionnaire, dans les trois circonscriptions militaires de la frontière de l'Ouest: à Kieff, Dragomiroff; à Varsovie, le prince d'Iméréthie; à Vilna, le général Irotsky, nommé gouverneur-général de Lithuanie le mois passé.

— Le même décret impérial ordonnait la formation de deux nouveaux corps d'armée, le XXe et le XXIe. Voici de quelle manière ces corps sont formés. Les brigades de réserve (à 4 régiments de 2 bataillons) nos 42, 45, 46 et 47 sont transformées en divisions actives d'infanterie (à 4 régiments de 4 bataillons) et numérotées 42, 43, 44 et 45.

Le XXe corps d'armée (circonscription militaire de Vilna) est formé de la 29e division d'infanterie, enlevée au IIIe corps, et de la 45e division nouvellement formée, ainsi que des brigades d'artillerie correspondantes.

Le XXIe corps d'armée (circonscription militaire de Kieff) est formé de la 33e division d'infanterie, enlevée au IXe corps, et de la 42e division nouvellement formée, ainsi que des brigades correspondantes d'artillerie.

Le IIIe corps d'armée est dédommagé de la perte de la 29e division par la 27e division, détachée du IIe corps qui, en échange, reçoit une des divisions de formation nouvelle (la 43e). Enfin, la dernière des nouvelles divisions, la 44e, est attribuée au IXe corps d'armée, en compensation de la perte de la 33e.

Ces corps seront entièrement formés le 1er février.

Le général-lieutenant Dmitroffsky, commandant le IIIe corps d'armée

est transféré aux mêmes fonctions au XXe corps et le commandant du IIe corps, le général-lieutenant Maksimowitsch, passe au IIIe. Le général-lieutenant Wodar, chef de la 1re division des grenadiers, est nommé au commandement du XXIe corps d'armée, et le chef de la 26e division d'infanterie, le général lieutenant prince Stscherbatoff, à celui du IIe corps.

Il est à prévoir que le corps d'armée du Caucase sera prochainement dédoublé. Au Caucase, se trouvent 4 divisions d'infanterie, 4 brigades de réserve et 2 de tirailleurs, enfin 3 divisions de cavalerie, de quoi former 3 corps d'armée!

Par la création des XXe et XXIe corps d'armée, le nombre de ceux-ci se trouve porté à 24 (garde, grenadiers, corps du Caucase et corps I à XXI), plus deux corps indépendants de cavalerie, de deux divisions chacun, placés tous deux dans la circonscription de Varsovie.

La grande réorganisation de l'artillerie est presque terminée. Le 5 janvier, le nouveau règlement de l'artillerie a été introduit à titre d'essai jusqu'à l'automne 1899.

Un nouveau parc aérostatique vient d'être formé pour le camp retranché de Varsovie et une nouvelle « sotnia » de cosaques du Don (la 6e) a été créée à Konstantinoffsk.

Enfin, quoique ce dernier point ne concerne au fond pas l'armée de terre, je dois vous signaler l'inauguration du nouveau dock de Wladivostock, le plus grand dock d'Asie (longueur 183 m, largeur d'entrée 31 m. coût 7 1/2 millions de francs).

— Le budget de l'armée russe pour 1898 prévoit aux dépenses 288 808 664 roubles, au lieu de 284 379 994 en 1897. L'augmentation provient surtout de l'effectif plus fort de l'armée et de la construction du chemin de fer transcaspien qui, comme vous savez, se rattache au ministère de la guerre.

Dans une prochaine chronique, je donnerai quelques détails sur la continuation de cette ligne, dont l'importance au point de vue commercial et stratégique est immense.

Moscou, le 27 janvier 1898.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

Passage de trains de chemins de fer sur un pont Birago. — Les troupes de chemins de fer et les pionniers bavarois ont fait dernièrement une intéressante expérience à Bogenhausen sur l'Isar. Il s'agissait de savoir si un train de chemin de fer pouvait passer sur un pont de bateaux.

Les pionniers construisirent un pont militaire du plus fort modèle et

les troupes de chemin de fer y firent aboutir une voie étroite au moyen d'une tranchée profonde à travers les berges du cours d'eau

Une pluie de plus de douze heures avait fait grossir l'Isar dans de telles proportions qu'on dut attendre la baisse des eaux, pour commencer les expériences.

On poussa d'abord un wagon chargé sur le pont, on fit passer ensuite une machine de 7,5 tonnes, puis une autre de 15,6 tonnes; cette dernière remorquait quatre wagons chargés.

Dans cette dernière expérience, le poids supporté par le pont a été de 43,6 tonnes. Le pont supporta très bien cette charge, bien que sous la machine les pontons s'enfonçassent fortement dans l'eau.

On continua l'expérience pour apprécier le rendement d'une pareille ligne; on constata qu'il suffirait d'une machine de 7,5 tonnes pour remorquer un demi-train.

Ces faits démontrent la solidité du matériel, établi en 1840, par le colonel autrichien chevalier v. Birago. (*Revue militaire de l'Etranger.*)

CHRONIQUE ITALIENNE

L'armement de l'infanterie avec le fusil modèle 1891, du calibre de 6mm5, est à peu près terminé. D'après le rapport de l'ancien ministre de la guerre, général Pelloux, du commencement de décembre 1897, toutes les troupes de l'armée active l'ont reçu; il a été distribué, dans la milice mobile (landwehr), aux subdivisions alpines et à la milice de la Sardaigne et de la Sicile; dans la milice territoriale (landsturm), de nouveau aux Alpini. Les troupes d'Afrique, armées comme on sait, pendant la campagne d'Abyssinie, du Vetterli-Vitali, de 10mm4, l'ont aussi échangé dernièrement contre le petit calibre. Dans les premiers mois de 1898, toute la milice mobile sera entièrement pourvue du nouveau fusil, et sa fabrication qui continue, à raison de 70 000 fusils par an, permettra de remplacer peu à peu tout l'armement de la milice territoriale.

Essais de canons à tir rapide. — On travaille depuis longtemps dans les arsenaux de Naples et de Turin à la construction d'un canon de campagne à tir rapide, destiné à prendre part au concours ouvert par le gouvernement italien pour l'adoption d'un matériel à tir rapide. Le modèle présenté par les ateliers de Naples paraît très satisfaisant. L'étranger a été aussi admis à concourir; il est représenté par quatre modèles. Les essais qui ont commencé à Nettuno, en présence du géné-

ral-lieutenant Adami, portent sur six types différents, et le gouvernement est, paraît-il, décidé à adopter à bref délai celui qui répondra le mieux aux exigences du service. Le budget de la guerre 1898-99 présente déjà, au chapitre de la fabrication du matériel d'artillerie, une première somme disponible de 7 à 8 millions de lires.

Trois batteries d'artillerie de campagne ont été appelées à prendre part à ces essais; elles ont été prises dans les 1er (Foligno), 7e (Pise) et 13e (Rome) régiments, et sont placées sous les ordres du major Clavarino, du 7e régiment.

BIBLIOGRAPHIE

The general's double. Une histoire de l'armée du Potomac, par le capitaine Charles *King*, de la cavalerie des Etats-Unis. — Philadelphie, 1897. Lippincott et Cie, éditeurs.

Ce nouveau livre de l'éminent romancier militaire américain est considéré comme son chef-d'œuvre. En effet, sa dramatique intrigue, ses ravissantes descriptions des opérations, de leur terrain, de leurs péripéties, des fameux raids Stuart, de la longue bataille de Gettysburg, de la sublime charge Pickett, de la vie des frontières en Virginie et Maryland, avec leurs ambulances et hôpitaux, surtout à la villa Heatherwood, etc., renferment des traits d'un intérêt palpitant.

Maintes particularités de la terrible guerre de « Sécession » y sont mises à profit avec une grande habileté de mise en scène, sans heurter les données d'un strict réalisme. Le héros de l'histoire, le sosie naturel d'un jeune chef unioniste, n'use de son avantageuse ressemblance que pour faire du bien autour de lui à l'égal de la meilleure des fées. En même temps, il brille dans trois carrières successives, sous trois noms différents, ce qui n'est pas extraordinaire dans cette guerre. Lieutenant vaincu à Bull-Run, il revient d'entre les morts et s'engage dans un régiment de réguliers comme simple cavalier, mais sous un autre nom par suite de tribulations de famille et de susceptibilités exagérées de cœur.

Arrivé à un poste de confiance, il le déserte pour sauver un vieil ami injustement en prison.

Comme espion, il se réengage dans l'Ouest sous un troisième nom, pour échapper aux poursuites; il combat vaillamment sous Sheridan, sous Thomas, devient sergent, puis adjudant, puis major, enfin l'heureux pos-

sesseur de l'objet de ses rêves, une charmante Confédérée de Heatherwood, dont il s'était cru rebuté par un bizarre malentendu, très fatal sans doute, mais fécond, comme on voit, en nobles actions, retracées de main de maître par le capitaine King. L.

L'Escrime à travers les âges, par Ad. *Corthey*. Préface de Henry de Goudourville. Paris, Dupont. 1898. — 53 pages in-8°. — Prix : 2 fr.

Très intéressante, cette brochure de notre compatriote Corthey. Littérateur distingué et excellent tireur, nul n'était mieux placé que lui pour écrire l'histoire de l'escrime, cet art à la fois si pratiqué et si peu connu. De tous ceux qui ont tenu un fleuret dans une salle, il en est certes fort peu qui sachent d'où nous vient cette arme et comment s'est développé l'art de s'en servir. Qu'ils lisent *L'Escrime à travers les âges*, et ils apprendront comme nous, à leur grand étonnement, que l'escrime, telle que nous la faisons, est un art tout moderne, dont tous les grands pourfendeurs des anciens âges, depuis Roland jusqu'à d'Artagnan, n'avaient qu'une bien faible idée. Il paraît même que tous ces héros de roman n'étaient que de piètres escrimeurs, dont nos ancêtres, les anciens Suisses, auraient triomphé sans peine avec leurs épées à deux mains. En effet, cet engin, aujourd'hui disparu, exigeait dans son maniement beaucoup plus d'adresse et de science que les épées et les dagues des seigneurs de France et d'Italie. Bien que ne ressemblant en rien à l'escrime moderne, celle de l'épée à deux mains en renfermait déjà le principe. En effet, tandis que les chevaliers du moyen âge se contentaient de se blinder comme des vaisseaux de guerre et ne se servaient de leur arme que pour frapper à tort et à travers, l'épée à deux mains connaissait déjà, comme l'escrime moderne, l'attaque, la parade et la riposte.

Mais arrêtons-nous là et n'allons pas raconter toute la brochure de M. Corthey. Laissons plutôt au lecteur ami de l'escrime le plaisir de la lire lui-même. Il y trouvera, bien mieux dites que nous ne pourrions les lui dire, une foule de choses instructives et d'anecdotes intéressantes, contées dans un style facile et spirituel. L.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

LIIIe Année. N° 3. Mars 1898.

OPÉRATIONS AUTOUR DE VIENNE EN 1809

(Avec une planche.)

C'est toujours avec une grande attention que l'on suit de toutes parts les manœuvres de nos puissants voisins, qui rivalisent d'habileté, de vitesse, d'endurance et ne négligent aucun moyen de porter armement et matériel à la dernière perfection. Mais ce qui étonne dans ces temps de progrès vertigineux, où aucun obstacle n'arrête plus le génie de l'homme, c'est la difficulté qu'ont éprouvée, à plusieurs reprises, les troupes techniques de ces armées permanentes à franchir rapidement les rivières de grand courant ou seulement de courant ordinaire.

Tout le monde sait l'échec déplorable qu'a subi récemment, au cours d'un simulacre de sortie, une garnison de 20 000 hommes arrêtée par une rivière. On comprend que cet incident ait soulevé d'amères et sévères critiques et qu'il ait provoqué une juste émotion dans l'armée et le pays. Si les progrès réalisés dans le passage des cours d'eau sont loin de suivre les perfectionnements successifs du matériel, cela provient de ce que le matériel, quelque ingénieux qu'il soit, exige pour sa mise en place adresse, vigueur corporelle, sang-froid, expérience et discipline, qualités militaires qui, de tout temps, sont indépendantes du progrès de la science et qu'on demandait aussi bien aux soldats romains et aux soldats d'Annibal qu'à ceux des armées modernes. Sans doute, un matériel judicieusement approprié facilite la réussite de l'opération, mais la garantie du succès ne se trouve que dans l'aptitude de la troupe et dans l'esprit qui l'anime.

Nos pontonniers suisses répondent-ils à l'attente de l'armée dans n'importe quelle situation? Ils ont certainement gagné sa confiance ces dernières années, par des pontages exécutés souvent dans des conditions très dangereuses ; mais, avant de répondre complètement à la question, voyons ce qui s'est fait

dans les cas mémorables que nous offre l'histoire, et, pour aujourd'hui, jetons un coup d'œil sur le passage du Danube par Napoléon, en 1809.

Rappelons brièvement les événements qui précédèrent cette opération.

L'Autriche, qui n'avait jamais pu se consoler d'avoir perdu en quinze ans, de 1792 à 1806, les Pays-Bas, les possessions de Souabe, le Milanais, la Vénétie, la Dalmatie, le Tyrol, brûlait de venger son humiliation ; mais, retenue par la crainte de nouveaux échecs, elle avait, en 1807, laissé échapper l'occasion de tomber à revers sur Napoléon, alors que celui-ci, passant sur la Prusse, s'était lancé sur la Pologne, laissant derrière lui la moitié du continent. Poussée par le dépit, l'Autriche, croyant voir dans la guerre d'Espagne une nouvelle occasion d'ouvrir les hostilités, avait armé avec une activité croissante, et tout faisait prévoir l'éclatement de la guerre au printemps de 1809.

Napoléon, averti par ses agents de l'imminence du danger, était revenu brusquement, le 22 janvier, à Paris. Sans perdre un instant, il commença de vastes préparatifs militaires. Fort affaibli du côté de l'Allemagne, surtout en vieux soldats, il ne lui restait dans ce pays guère plus de 110 000 hommes disséminés entre la Baltique et le haut Danube, et il ne disposait que de 70 000 hommes en Italie et de 10 000 en Dalmatie. Les mesures furent aussitôt prises pour porter ces forces, par de nouvelles conscriptions et par des troupes auxiliaires allemandes, polonaises et italiennes, à 400 000 combattants. 300 mille hommes devaient opérer sur le Danube, et 100 000 en Italie. Sans commettre encore aucun acte d'hostilité, il rapproche ses troupes du théâtre supposé de la guerre pour être prêt à toute éventualité.

L'Autriche, toujours indécise, ne pouvait plus reculer. Du reste, on pensait prendre Napoléon au dépourvu. On espérait que les Etats allemands alliés se détacheraient de lui, que les autres, la Prusse, exaspérée, en tête, se soulèveraient jusqu'au dernier homme, que l'empereur Alexandre abandonnerait au premier revers l'alliance française. On savait que tout le Tyrol était prêt à s'insurger et on se disait que c'était le moment ou jamais d'agir et de sauver, non seulement la maison de Habsbourg, mais l'humanité tout entière. On comptait sur 300 000

hommes d'armée active, 200 000 hommes de landwehr, et sur les troupes irrégulières de la Hongrie. Les places de Ens, sur le Danube, et de Brück, sur la Muhr, étaient mises en état de défense, pour couvrir Vienne contre l'invasion venant de la Bavière et de l'Italie. Comorn, en Hongrie, fut également fortifiée pour servir de place de dépôt et de refuge.

Le plan d'opération adopté était le suivant : Sur les 300 000 hommes de troupes actives, 50 000, sous l'archiduc Jean, devaient seconder l'insurrection du Tyrol et contenir les Français en Italie ; 10 000 leur furent adjoints pour paralyser Marmont en Dalmatie. 40 000 hommes, sous l'archiduc Ferdinand, furent destinés à marcher contre l'armée saxo-polonaise, réunie sous Varsovie, et à observer les Russes du côté de la Galicie.

La masse principale, forte de 200 000 hommes, sous l'archiduc Charles, devait opérer en Allemagne. Aux troupes de landwehr incombait la tâche de couvrir Vienne.

L'archiduc Charles, commandant de l'armée principale, était un indécis ; il balançait entre les opinions des officiers de son état-major. L'un d'eux voulait prendre la Bohême pour point de départ, déboucher sur Bayreuth, battre les Français en détail avant leur concentration, puis marcher sur Wurzbourg et Mayence, en soulevant l'Allemagne, et pénétrer en France par le plus court chemin. Un autre, craignant de voir arriver les Français sur le flanc gauche de l'armée et en menacer la ligne d'opération, trouvait plus sûr de prendre la route ordinaire, celle du Danube, par laquelle les Français devaient naturellement arriver, en raison de la facilité des communications. On renonçait ainsi à surprendre l'ennemi, mais on voulait le battre avant qu'il fût trop nombreux.

Pendant que, longuement, on discutait ces deux alternatives, les événements tranchèrent la question. La nouvelle de la marche des Français sur Ulm et Würzburg, obligea à renoncer au premier plan, qui, pour réussir, eût exigé la promptitude de l'éclair. On n'en garda pas moins quelque chose, en détachant 50 000 hommes en Bohême, sous les ordres de Bellegarde et de Kollowrath, avec mission de déboucher sur Bamberg et d'étendre l'aile gauche vers Ratisbonne ; le corps principal devait, lui, remonter le Danube par la rive droite et lui tendre la main sur ce même point.

Ainsi, par suite de ces malheureuses indécisions et de la

manie de détacher des troupes pour parer à toute éventualité, on était arrivé à réduire de moitié l'armée principale, qui devait terrasser Napoléon. L'archiduc Charles, au lieu de 300 000 hommes, n'en avait plus que 150 000 au maximum, car il n'était pas certain de pouvoir amener à lui, à temps, les 50 000 hommes de Bellegarde.

Le plan de Napoléon était de concentrer ses forces à Ratisbonne et de marcher droit sur Vienne par la route du Danube, en se couvrant, du côté du Tyrol, par la mise en état de défense d'Augsbourg et par des têtes de pont sur le Leck. Pour tirer tout le parti possible du Danube, Napoléon fit acheter une grande quantité de bateaux en Bavière et fit venir 1200 marins de Boulogne.

Les hostilités commencèrent un peu plus tôt que Napoléon ne le supposait. Le 10 avril, l'archiduc Charles franchit l'Inn et, six jours plus tard, l'Isaar, refoulant les Bavarois de Landshut sur l'Abens. De Landshut, il dirigea son armée en trois colonnes vers le Danube, dans la direction de Kellheim et de Neuenstadt, en amont de Ratisbonne, tandis que Bellegarde, attaquant Davout qui approchait de Ratisbonne, devait opérer par ce point sa jonction avec la masse principale. Une division de 10 000 hommes, sous Jellachich, que l'archiduc avait détaché sur sa gauche dans la direction de Munich, lors du passage de l'Isaar, devait également le rejoindre à Ratisbonne. Mais, cette division, il ne la revit plus de toute la campagne. Par suite des événements, elle dut se retirer par le Tyrol et fut ainsi perdue pour les opérations décisives.

Averti à temps de ce qui se passait, Napoléon était arrivé le 17 avril sur le théâtre d'opération. Trop tard pour concentrer ses forces à Ratisbonne, il les porta sur l'Abens, où se trouvaient les Bavarois, ainsi que les Wurtembergeois, qui venaient d'arriver. Le maréchal Davout, qui se trouvait à Ratisbonne, réussit, par une audacieuse marche de flanc, à se glisser entre le Danube et l'armée autrichienne, à la barbe de celle-ci, et à opérer, après un combat sanglant à Thengen, sa jonction avec Napoléon.

Cette marche de flanc révéla à l'empereur l'immense étendue du front des Autrichiens et le manque de liaison de leurs différentes colonnes, qui traversaient un pays extrêmement

couvert, parsemé de marécages et de bois, coupé de vallons et de coteaux.

Sans attendre Masséna, qui avançait d'Augsbourg avec 50 000 hommes, Napoléon attaqua, le 20, les Autrichiens, avec les 100 000 hommes qu'il avait réunis ; il rejeta leur aile gauche sur Landshut et la sépara ainsi du gros, qui allait être acculé sur le Danube, vers Ratisbonne.

Croyant avoir devant lui l'archiduc lui-même, Napoléon poursuit l'ennemi avec le gros de son armée, renforcée depuis par Masséna, jusqu'à Landshut, où une quantité de voitures, entre autres un train de pontons tout neuf, tombe entre ses mains. Mais, averti par Davout, qui commandait l'aile gauche et se trouvait aux prises avec des forces supérieures, que la masse principale de l'ennemi est à Eckmühl, Napoléon se rabat avec toutes les troupes disponibles sur Eckmühl et rejette sur Ratisbonne l'Archiduc ; celui-ci se décide à passer le Danube, pour opérer sa retraite par la Bohême.

Ainsi, après cinq jours de luttes ininterrompues, à Thengen, Abensberg, Eckmühl, luttes suivies de l'attaque de Ratisbonne, l'aile gauche autrichienne, commandée par Hiller, était définitivement séparée de l'armée et l'Archiduc rejeté dans la Bohême, coupé de sa ligne d'opération.

La route de Vienne était ouverte à l'Empereur.

Renonçant à poursuivre l'Archiduc, dont l'armée était réduite à 80 000 hommes, Napoléon résolut de pousser droit sur Vienne. Par un nouveau coup, il lui aurait été facile d'augmenter la désorganisation de son adversaire; il est probable cependant que l'armée française était trop fatiguée pour suivre les Autrichiens dans un pays déjà épuisé, où le ravitaillement aurait été difficile. Probablement aussi, Napoléon pensait qu'en longeant le Danube, chassant devant lui le corps Hiller, et se tenant entre l'archiduc Charles et son frère Jean, qui venait de battre les Français à Pordenone et à Sacile, il empêcherait la jonction générale des forces autrichiennes.

Il descendit donc le Danube, tenant la rive droite et faisant éclairer la rive gauche par la cavalerie légère ; il détacha, sur sa droite, les Bavarois, pour rejeter la division Jellachich vers le Tyrol et réoccuper ce pays, dont on avait chassé les garnisons bavaroises. Straubing, Passau, Lintz, points principaux de communication entre la Bohême et la Bavière, furent successivement occupés et mis en état de défense.

L'intention de tenir éloigné du Danube le corps Hiller, tout en le refoulant, et de le prévenir à tous les points de passage, fut déjouée par l'admirable conduite de ce corps. Culbutant par un brusque retour offensif l'avant-garde ennemie qui le talonne, Hiller gagne le Danube, arrête encore l'armée française derrière la Traun, puis, se dérobant de nouveau, continue à descendre le Danube, détruisant les ponts et emmenant tous les bateaux. A Krems, il franchit le fleuve pour opérer sa jonction avec l'Archiduc, n'envoyant à Vienne qu'un détachement pour concourir à la défense de la capitale. L'Archiduc, contraint à un grand détour par Pilsen et Budweiss, ne pouvait arriver à temps pour couvrir Vienne. Du reste, il préféra rester sur la rive gauche pour avoir le temps de raffermir son armée.

Malheureusement, on avait négligé de mettre Vienne en état de défense Les vieux remparts qui, en 1683, avaient résisté aux Turcs, étaient maintenant entourés de faubourgs, ensorte qu'on ne pouvait tirer des remparts que par dessus les faubourgs. Et, comme seules troupes de défense, on ne comptait que 10 à 12 000 hommes, parmi lesquels un ramassis de gens sans valeur.

Si on avait mis en état le mur d'enceinte des faubourgs, si on avait utilisé les 500 canons de l'arsenal et constitué une garnison en rapport avec l'étendue de la place, Vienne eût pu tenir jusqu'à ce que les armées d'Italie et de Bohême aient rallié sous ses murs. Appuyées alors à cette place, les forces réunies de l'Autriche auraient osé accepter une bataille décisive, avec toutes chances de succès. En l'état où elle se trouvait, Vienne ne pouvait faire qu'un semblant de résistance.

Marchant sans relâche, Napoléon arriva le 10 mai devant la place. Après quelques jours d'investissement, le gouverneur abandonna la capitale à l'ennemi et se retira sur la rive gauche du Danube, par le pont de Thabor, qu'il détruisit immédiatement après son passage.

Le 13 mai, Napoléon était maître de Vienne. Il était loin d'avoir terminé la guerre. Il avait devant lui, de l'autre côté du fleuve, l'Archiduc qui, avec les débris du corps Hiller, avait reporté son armée à 90 000 hommes. Il lui fallait donc franchir le Danube de vive force, pour frapper le coup décisif.

Avant d'aborder cette grande opération, Napoléon tint à assurer sa ligne d'opération par des fortifications élevées sur

les points les plus importants. Les ponts détruits de Passau, de Lintz et de Krems furent rétablis et pourvus de doubles têtes de pont, de manière à interdire le passage à l'ennemi et à le conserver libre pour ses propres troupes.

Il importait aussi à l'Empereur de consolider son établissement à Vienne. Du côté du Tyrol, il n'y avait rien à craindre, Lefébure, à la tête des Bavarois, tenait le pays et Jellachich en échec. Du côté de la Styrie, il fallait, au contraire, s'attendre à voir bientôt paraître l'archiduc Jean, que la nouvelle du désastre de Ratisbonne avait fait battre en retraite. Pour l'empêcher de tomber à l'improviste sur Vienne, en débouchant par la route de Neustadt, et le forcer à faire le plus grand détour possible du côté de la Hongrie, avant de rejoindre l'archiduc Charles, Napoléon pousse sa cavalerie jusqu'à Bruck, Œdenbourg et Presbourg. Dans cette direction, il pouvait aussi tendre plus facilement la main au prince Eugène, qui était sur les talons de l'archiduc Jean.

En Pologne, les événements marchaient à souhait pour l'Empereur. L'archiduc Ferdinand faisait des marches et contremarches le long de la Vistule, bataillant avec Poniatowski, et ne songeait nullement à venir prendre part à la grande lutte qui allait décider du sort de son pays.

Satisfait de la tournure qu'avaient pris les événements, Napoléon choisit son point de passage.

* * *

C'est à proximité de Vienne qu'il fallait passer le Danube, parce qu'en s'éloignant de la ville, on s'exposait à voir celle-ci appeler à l'instant l'archiduc Charles, et que, pour le contenir, il aurait fallu aliéner un corps de 30 000 hommes, qui aurait fait besoin à la bataille décisive. Napoléon était en outre attaché à Vienne par les ressources de la capitale et par sa situation, au débouché des routes venant de l'Italie.

De Klosterneubourg, point où le Danube sort des montagnes, le fleuve s'épanche dans la grande plaine de Vienne, se divise en une multitude de bras et devient dès lors plus large en même temps que moins rapide et moins profond. En aval d'Ebersdorf, en approchant de Presbourg, il s'encaisse de nouveau, se rétrécit, prend une rapidité et une profondeur croissantes et présente des rives escarpées peu favorables à l'établissement de ponts.

Le courant étant, dans le pontage, le facteur principal de la difficulté, tandis que la largeur du cours d'eau n'influe surtout que sur la quantité de matériel à employer, la partie du Danube la plus voisine de Vienne était aussi à cet égard tout indiquée pour le passage; de plus, la présence dans ces parages d'îles et d'îlots partageant le fleuve permettait de diviser le travail et d'amoindrir les difficultés de la traversée. Napoléon arrêta son choix sur deux de ces îles, celle de Schwarze Laken, en amont de Vienne, en face de Nussdorf, et celle de Lobau, à deux lieues en aval de la ville, vis-à-vis d'Ebersdorf (Pl. VI). Ces îles étaient, en effet, assez étendues pour y descendre à couvert; rapprochées de la rive ennemie, elles permettaient en outre de franchir la plus grande masse d'eau sous leur protection, ne laissant plus qu'un faible bras à traverser pour déboucher sur l'ennemi.

On n'avait toutefois pas observé que l'île de Schwarze Laken était reliée par une jetée à la rive gauche occupée par les Autrichiens. 500 hommes, passés à la rame, furent massacrés ou faits prisonniers avant qu'on ait pu débarquer des secours.

Renonçant à ce point, Napoléon résolut d'opérer son passage par l'île de Lobau seule.

Cette île offrait des dispositions très heureuses aux projets de l'Empereur. Elle était partiellement boisée et présentait un rideau d'arbres continu entre les Français et les Autrichiens. Longue d'une lieue, large d'une et demie, son étendue permettait de s'y installer hors de portée des projectiles ennemis. Une fois dans l'île, on n'avait plus à traverser qu'un bras de 100 à 115 mètres pour gagner la rive ennemie. Mais, pour occuper l'île, on devait ponter le grand Danube, composé de deux bras immenses, l'un de 430, l'autre de 215 mètres, séparés par un banc de sable.

On résolut de réserver pour le petit bras de la rive gauche le pont pris à Landshut et de construire le pont du grand Danube avec du matériel de circonstance.

Il fallait pour le grand pont 70 à 80 bateaux de forte dimension. Ceux qui descendaient le Danube en convois étaient d'un modèle qui ne convenait pas, ou avaient été retenus pour les ponts de Passau, de Linz et de Krems. Ceux qu'on avait espéré trouver à Vienne avaient été coulés ou emmenés à Presbourg. On finit pourtant par en trouver environ 90 qui avaient été immergés et qu'on répara. On parvint aussi, non sans peine,

à découvrir des cordages. D'ancres, on n'en trouva point. Les faire fabriquer, eût pris trop de temps. On pensa y suppléer au moyen de canons de gros calibre et de caisses remplies de boulets, formant des poids de 1200, 2000 kilos et plus. Quant aux poutrelles, elles ne manquaient pas, le pays étant riche en bois, mais on eût à scier tous les madriers, dont il ne fallait pas moins de 2600 mètres carrés.

Tout le matériel de passage, préparé à Vienne, fut amené, du 18 au 19 mai, à Ebersdorf. Les troupes destinées à passer les premières y arrivaient en même temps. Dès le 18, l'opération commence sous les yeux de Napoléon. On fait passer à la rame sur l'île de Lobau la division Molitor. Refoulant quelques avant-postes ennemis, Molitor ne s'avance que jusqu'au milieu de l'île, pour ne pas donner à l'ennemi l'idée d'une entreprise sérieuse, et dispose ses troupes derrière un canal de 20 à 25 mètres, qui ne se remplissait que par les hautes eaux. Pendant ce temps, le général Pernetti se met en devoir de lancer le grand pont. Les difficultés d'ancrage augmentent au fur et à mesure de l'avancement, par suite d'une crue dont les progrès deviennent menaçants. A plusieurs reprises, les ancres dérapent et les bateaux sont entraînés. On arrive cependant, à force de plonger d'énormes poids dans le fleuve, à fixer les bateaux, au nombre de près de 70, et à poser enfin le tablier. Toute la journée du 19 et la moitié de celle du 20 sont employées à terminer cet immense travail. Immédiatement, une seconde division est lancée dans l'île, puis la division de cavalerie Lasalle et plusieurs trains d'artillerie.

Avec ces forces, Molitor franchit sur un pont de chevalets, le canal derrière lequel il s'était arrêté et qui se remplissait d'eau, balaie le reste de l'île et s'apprête à franchir le dernier bras. Choisissant à cet effet un rentrant, il place son artillerie des deux côtés, de manière à mitrailler la rive opposée par un feu croisé. L'Archiduc n'était évidemment pas encore prévenu de ce qui se passait. 200 voltigeurs, traversant à la rame, ne rencontrent que quelques faibles postes, incapables de résister. On put ainsi commencer immédiatement la pose du pont ; 15 pontons suffirent, le bras ne mesurant à ce point que 100 mètres à peine. En trois heures, le travail est terminé.

Aussitôt quatre régiments de cavalerie de Lasalle passent le pont, suivis des voltigeurs des deux divisions qui sont dans l'île.

A la sortie du pont, les tirailleurs pénètrent dans un petit bois qui aboutit aux deux côtés du rentrant formé par le petit bras du Danube et en chassent les faibles détachements qui l'occupent. La cavalerie prenant les devants, s'élance dans la plaine qui s'ouvre au delà et qui s'élève en pente douce jusqu'aux hauteurs de Neusiedel et de Wagram. A gauche, se trouve le village d'Aspern, à droite celui d'Essling. Un fossé, probablement un ancien bras du Danube, s'étend d'un village à l'autre. La cavalerie le franchit au galop, mais, se heurtant à une forte avant-garde de cavalerie ennemie, elle se replie derrière le fossé que viennent occuper les voltigeurs. Le jour est sur son déclin, la division Molitor passe la nuit à Aspern, la division Bondet à Essling. La cavalerie bivouaque derrière le fossé entre les deux villages.

Le passage des troupes sur le grand pont avait continué sans relâche ; malheureusement, l'après-midi du même jour, le pont se rompit, quelques bateaux ayant cédé à la violence du courant. Le fleuve était monté de 0m90 et montait toujours. Pernetti rétablit le pont dans la nuit et le défilé reprit le 21, au point du jour.

Vers midi, on aperçut du clocher d'Essling l'armée autrichienne s'avancer en plusieurs colonnes contre Aspern et Essling. A cette heure, Napoléon n'avait encore que 25 000 hommes sur la rive gauche et le pont venait de se rompre de nouveau sous l'influence d'une nouvelle crue de 1m20. Il allait se retirer dans l'île, lorsqu'on lui annonça que le pont était rétabli et que le défilé recommençait. Il ne pouvait cependant songer, avec le peu de troupes à sa disposition, qu'à tenir la la ligne d'Essling-Aspern qui couvrait le débouché.

L'action, commencée à 3 heures, ne fût interrompue que par la chute du jour. Napoléon tenait encore Aspern et Essling, bien que les Autrichiens aient réussi à mettre un pied dans Aspern et à s'emparer d'Enzersdorf, l'extrême droite des Français. Les renforts continuaient à affluer, lorsque, vers minuit, le pont céda pour la troisième fois ; le Danube venait de monter encore de 2 mètres, ce qui portait à 4 mètres sa crue totale. Le passage fut cependant rétabli vers la pointe du jour, en sorte que, le matin du 22, Napoléon réussit à mettre en ligne 60 000 hommes, appuyés par 150 canons. L'Archiduc avait près de 300 pièces, mais n'avait guère plus de combattants que l'Empereur, attendu que sur les 90 000 hommes dont il

disposait, il avait laissé de forts détachements à Linz et sur d'autres points du haut Danube.

La reprise de la bataille commença de grand matin. Les Autrichiens formaient un vaste demi-cercle autour d'Aspern et d'Essling. Masséna, qui commandait l'aile gauche, ne réussit pas à déloger complètement les Autrichiens du village d'Aspern, qui ne présentait plus qu'un monceau de ruines et de cadavres; Lannes, avec l'aile droite, parvient à tenir l'ennemi à distance d'Essling. Napoléon, apercevant que les deux ailes de l'adversaire étaient faiblement reliées résolut d'enfoncer le centre de la ligne ennemie, et, par un effort vigoureux, porta Lannes brusquement en avant. Deux divisions que l'on attendait d'un instant à l'autre devaient le couvrir sur sa droite.

Le centre autrichien plia sous le choc des 20 000 fantassins et 6000 cavaliers de Lannes, et se retirait en désordre, lorsque, dans ce moment suprême, l'archiduc Charles, si souvent indécis dans le conseil, mais brave entre tous sur le champ de bataille, accourt de sa personne et, saisissant un drapeau, arrête la retraite de ses soldats. Profitant de ce moment, il ramène de sa droite des troupes sur le centre, et appuyé par plus de 200 pièces de canon, il ouvre un feu terrible sur le front et les flancs du corps de Lannes.

Lannes, qui avait laissé un large vide entre ses troupes et Essling, se trouvait en l'air; il avait en vain demandé à l'Empereur de couvrir ses derrières. Napoléon n'avait plus alors assez de troupes sous la main, il venait par surcroît d'apprendre une nouvelle rupture du grand pont, rupture cette fois complète, amenée par la crue toujours intense des eaux, et par ce que charriait ce fleuve : arbres déracinés, bateaux renfloués par l'élévation de l'eau, moulins enflammés lancés par l'ennemi, etc. Les pontons avaient été entraînés à la dérive, les uns à droite, les autres à gauche.

Pousser Lannes plus avant sans être en mesure de le soutenir, c'était s'exposer à un désastre.

Napoléon le comprit; il lui donna l'ordre de se replier sur la ligne d'Essling-Aspern, où il tint jusqu'à la fin du jour; puis l'Empereur, auquel les munitions allaient manquer, se retira avec toutes ses troupes dans l'île de Lobau; il fit couper derrière lui la cinquenelle du pont qui se rabat sur l'île. L'en-

nemi tombant de lassitude ne l'inquiéta pas trop dans son mouvement en retraite.

La bataille, une des plus sanglantes du siècle — elle avait coûté plus de 40 000 morts et blessés — était perdue pour Napoléon. Parmi les morts se trouvaient Lannes et St-Hilaire. Heureusement pour l'Empereur, les Autrichiens étaient eux-mêmes trop accablés pour attaquer l'île ou pour aller, à marches forcées, passer le Danube à Presbourg et revenir à Vienne écraser les 40 000 hommes restés sur la rive droite.

Le premier souci de Napoléon fut d'envoyer dans l'île de Lobau des vivres, des munitions et des effets de pansement. Malgré un travail ininterrompu de cinq jours et quatre nuits, les vaillants pontonniers, réunissant ce qui restait de bateaux provenant du grand pont, se mirent immédiatement à passer à la rame tous ces ravitaillements. Ils eurent à lutter contre la violence et la hauteur des eaux et à braver les corps flottants que charriait la rivière. Ces transports pénibles et dangereux durèrent toute la nuit même du 22 et le jour suivant.

Le second soin de Napoléon consista à rétablir le pont du Danube pour ramener l'armée sur la rive droite et parer à un passage des Autrichiens sous Presbourg. En attendant que les préparatifs fussent terminés, on fit repasser dans des bateaux une partie de l'infanterie de l'île de Lobau à Ebersdorf. Le 25, on parvint à établir un pont avec les pontons qui avaient servi au passage du petit bras, et des bateaux retrouvés le long du fleuve. L'évacuation fut poursuivie jusqu'au 27 et il ne resta plus dans l'île que le corps Masséna qui devait en assurer la possession.

Le pont de bateaux avait été peu à peu consolidé par de nouveaux câbles solides et de fortes ancres qu'on avait enfin réussi à trouver. Néanmoins Napoléon, devenu aussi prudent qu'il avait été tout d'abord téméraire, trouvait cette communication trop peu sûre pour s'engager de nouveau sur l'autre rive. Il résolut donc de jeter, à 40 mètres en amont du pont de bateaux, un pont de pilotis. C'est le génie, sous le général Bertrand, qui fut chargé de cette construction. Les pontonniers, plus habitués à l'eau, devaient manœuvrer les bateaux servant d'échafaudage et faire en général tout le service de bateliers. Les marins devaient aider les pontonniers et faire en

outre le service de croisière pour arrêter les corps flottants lancés par l'ennemi.

Le bois ne manquait pas à Vienne ; les ouvriers et les moyens de transport ne faisaient pas défaut non plus. Le général Bertrand embaucha un grand nombre de charpentiers oisifs qui avaient besoin de gagner leur vie. Les bois préparés étaient amenés de Vienne par un petit bras du fleuve en communication avec le grand et descendus ensuite à Ebersdorf. Tous les chevaux d'artillerie devenus disponibles par l'interruption des hostilités furent utilisés pour les transports. En vingt jours, soixante piles furent achevées et un tablier solide établi au-dessus du niveau des plus hautes eaux.

Pour protéger complètement les deux ponts contre le choc des corps flottants, Napoléon abandonnant l'idée primitive de tendre une chaîne gigantesque d'une rive à l'autre, fit établir une estacade oblique en amont des ponts. Mais ce moyen s'étant trouvé insuffisant pour arrêter tous les corps flottants, les marins furent chargés de faire de nouveau le service de croisière au-dessus de l'estacade, pour harponner tous les objets dangereux et les amener à la rive.

Pendant ce temps, Napoléon s'était activement occupé de renforcer son armée au moyen de troupes fraîches. Il réussit également à rallier l'armée du prince Eugène, qui avait poursuivi l'archiduc Jean en retraite en livrant de nouveaux combats. Ce dernier, rejoint par les restes de la division Jellachich, s'était dirigé du côté de Raab, en Hongrie, pour ne pas être pris entre deux feux.

Napoléon disposait ainsi de 150 000 hommes et de 550 canons. Il détacha du côté de Presbourg un corps qui devait empêcher l'archiduc Jean de passer le Danube en ce point et de prendre part à la bataille décisive.

L'île de Lobau constituait un vaste camp retranché. L'Empereur fit d'abord élever dans l'île une tête de pont en prévision d'une retraite forcée. Puis, il fit construire des magasins pour les munitions que lui fournissaient les arsenaux de Vienne, pour les farines, tirées de la Hongrie, etc., et fit parquer plusieurs milliers de bœufs, amenés également de ce pays. Des vins en abondance et d'excellente qualité, tirés des caves de l'aristocratie autrichienne et des couvents, y furent également envoyés.

Pour circuler dans l'île avec plus de facilité, de nuit comme de jour, les communications furent multipliées dans tous les sens, traversant les parties basses en remblai et les canaux sur des ponts de chevalets; en outre, des poteaux indicateurs, munis de lanternes, furent placés à tous les croisements de routes.

Restait à préparer les moyens qui devaient assurer le passage du petit bras en face de l'ennemi. L'ancien point de passage ne pouvait plus convenir, non seulement parce que l'ennemi avait fermé cette porte en élevant d'Essling à Aspern des retranchements hérissés d'artillerie, mais aussi parce que les Autrichiens, étant sur leurs gardes, il fallait faire irruption en masse; or le terrain ne présentait pas l'espace nécessaire à un grand déploiement. Aussi Napoléon résolut-il de déboucher par la droite de l'île, sur la grande plaine qui s'étendait en face. L'autre rive n'offrait, il est vrai, aucun point d'appui, mais en traversant en grande masse, la protection du terrain devenait moins nécessaire.

Pour tromper l'ennemi sur ses véritables intentions, l'Empereur multiplia les ouvrages en face de l'ancien point de passage, tandis qu'en réalité, les travaux les plus importants se faisaient sur la partie droite de l'île, de Enzersdorf au grand Danube. Quelques îlots, disséminés au milieu du petit bras, furent reliés par des ponts à l'île de Lobau et armés de batteries de gros calibre, tirées des arsenaux de Vienne. 109 pièces de canon devaient foudroyer Aspern, Essling, les ouvrages élevés sur la rive gauche, la ville d'Enzersdorf, ainsi que toute la plaine choisie pour le déploiement.

Les moyens de passage devaient permettre non seulement de lancer sur l'autre rive, *en quelques minutes*, plusieurs milliers d'hommes pour écraser les avant-postes ennemis, mais encore d'y jeter en deux heures 50 à 60 000 hommes et, en cinq heures, toute l'armée, soit 150 000 hommes, 550 pièces de canon et 40 000 chevaux.

L'île de Lobau fut couverte de chantiers où travaillaient, à à côté des troupes du génie et des pontonniers, des milliers de charpentiers civils dirigés par des constructeurs et des ingénieurs autrichiens et français. Ces ouvriers de toutes origines travaillaient avec une incroyable activité, et l'île ressemblait aux chantiers des grands ports de mer. Les bois, tirés des Alpes ou trouvés à Vienne, tels que courbes, poutres, ma-

driers, étaient de toutes parts embarqués sur le Danube, qui les charriait jusqu'à Ebersdorf; de là, on les faisait passer dans les canaux intérieurs de l'île de Lobau. Saisis par la hache des charpentiers, ils prenaient la forme qui convenait à leur destination. Les chantiers, complètement à couvert, aboutissaient au petit bras par des canaux intérieurs qui devaient faciliter et activer le transport au point voulu du matériel préparé. Ce matériel comprenait d'abord 15 grands bateaux capables de porter chacun 300 hommes et couverts d'un mantelet mobile qui, en s'abattant, facilitait le débarquement. Des cinquenelles étaient destinées, après la première traversée à la rame, à transformer ces bateaux en bacs allant et venant continuellement d'une rive à l'autre. Puis quatre ponts, deux de bateaux, un de ponton, un pont de grand radeau. Trois corps devant déboucher à la fois, chacun disposait de cinq grands bateaux et d'un pont; le quatrième pont, celui de radeau, était destiné au passage de l'artillerie et de la cavalerie. En outre, un pont construit dans le canal Alexandre devait entrer d'une seule pièce dans le bras, et, par une conversion, relier en quelques minutes les deux rives, de telle manière qu'une colonne d'infanterie pût déboucher aussi rapidement que les avant-gardes transportées dans les bateaux. Ce pont d'une seule (Pl. VI) pièce fut pourvu de quatre articulations lui permettant de suivre les inflexions du canal dans lequel il était préparé [1]. Non content de cela, Napoléon fit confectionner tout le matériel nécessaire : pontons, radeaux, poutrelles, pour jeter au besoin cinq ponts supplémentaires et activer ainsi le passage en cas de revers.

[1] Nous donnons à la pl. VI, d'après une note des Archives nationales, publiée par M. le général Petit dans la *Revue du Génie* d'octobre 1895, divers croquis du pont articulé qui fut préparé de toutes pièces dans le canal Alexandre, et lancé par conversion sur le petit bras du Danube.

Voici quelques détails relatifs à l'articulation et à la manœuvre de conversion du pont :

Articulation. Chaque articulation est constituée par une travée déplatelée, dont les poutrelles reposent librement par l'une des extrémités sur une traverse TT de manière à pouvoir jouer dans tous les sens. En tirant sur les câbles qui relient les pontons et en agissant sur les poutrelles, on ouvrait ou fermait plus ou moins la charnière. On redressa le pont de la même manière dès qu'il sortit du canal. Puis les extrémités libres des poutrelles de chaque travée articulée furent fixées sur les plats-bords du ponton, les contreventements C mis en place et aussitôt le platelaguindagege et le effectués.

Tous les préparatifs — sous la garde des marins qui, montés sur des bateaux armés étaient continuellement en croisière — furent terminés le 1er juillet, après un mois de travail. Dans les journées des 1er, 2 et 3 juillet, l'armée fut rassemblée dans l'île de Lobau et le passage fixé à la nuit du 4.

* * *

L'Archiduc, pour son malheur, n'avait pas mis à profit son temps, ni renforcé suffisamment son armée; avec les 20 mille hommes venus de Lintz, celle-ci ne comptait guère plus de 80 à 90 000 combattants. Il aurait pu presser son frère Jean de lui amener les 20 000 soldats qui lui restaient, rappeler de la Pologne 30 à 35 000 hommes qui ne faisaient que des courses inutiles, et tirer encore à lui 8 à 10 000 soldats du haut Danube, de manière à opposer à Napoléon une armée de force égale. Après s'être établi sur les hauteurs de Neusiedeln et de Wagram, il n'avait pas même préparé le terrain de la lutte en se servant de tous les avantages que pouvait lui procurer la fortification.

Le 4 juillet, à la chute du jour, les trois corps destinés à passer les premiers se rapprochèrent de la droite de l'île, Masséna en face d'Enzersdorf, Davout et Oudinot échelonnés entre Masséna et le confluent. Oudinot, qui était à l'extrême-droite, commence son passage le premier, les autres un peu plus tard, à 11 h. Chaque corps lance en quelques minutes 1500

Les colliers, les coins servant à fixer les poutrelles, les madriers et le guindage avaient été déposés sur les travées voisines des articulations.

Conversion du pont. Le pont sorti du canal Alexandre, ayant été redressé, son extrémité A fut arrêtée à la rive par les câbles courant tout le long du pont, et l'autre extrémité B poussée au large. Le courant appuyant sur le flanc des pontons, fit converser le pont vers la rive opposée. Jetant les ancres pendant la conversion, les pontonniers modérèrent, puis arrêtèrent le mouvement, en tirant sur les câbles d'ancre. Au moment où l'extrémité du pont toucha la rive opposée, une escouade sauta à terre et amarra les câbles longitudinaux aux arbres voisins.

L'ancrage était une opération très délicate. Les pontonniers durent mouiller les ancres non pas sur une ligne parallèle à l'axe du pont, mais sur une ligne oblique, telle qu'après avoir jeté l'ancre et reporté le bout du câble sur le ponton voisin du côté du pivot, le câble d'ancre se trouvât d'équerre au pont, c'est à dire exactement dans le fil de l'eau.

Les pontonniers ayant été instruits et préparés pour tous les détails, le lancement fut exécuté en tous points comme il avait été prévu.

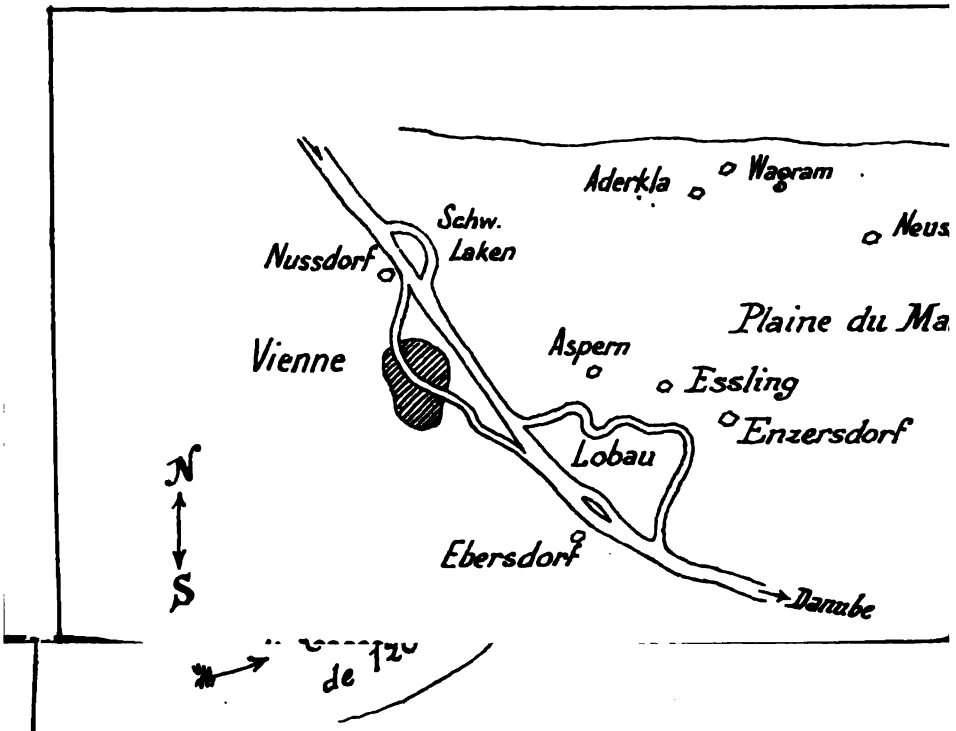
Aderkla
Wagram
Neus
Schw.
Laken
Nussdorf
Plaine du Ma
Vienne
Aspern
Essling
Enzersdorf
Lobau
N
S
Ebersdorf
Danube

hommes sur l'autre rive. Les cinquenelles sont aussitôt fixées à des arbres désignés d'avance, et les bateaux, transformés en bacs, continuent sans relâche leurs transports. Le pont construit d'une seule pièce sort presque en même temps du canal Alexandre, s'arrête à environ 150 mètres au-dessous et converse pour relier les deux rives. La manœuvre de conversion du pont, l'ancrage et la fixation aux rives avaient duré 5 minutes. L'opération entière, y compris la descente, n'avait pas exigé plus de 23 minutes.

Les trois autres ponts de pontons, puis celui de radeaux, sortirent également de leurs canaux, mais en pièces détachées. Deux heures et demie après, les ponts de pontons étaient achevés ; celui de radeaux exigea quatre heures de travail.

La nuit était sombre et orageuse. Le tonnerre mêlait sa voix au grondement des formidables batteries de gros calibre qui avaient ouvert le feu dès que le passage fut dévoilé. Mais chaque détail avait été prévu et préparé, tout marchait à souhait et avec une régularité et un ensemble merveilleux. A l'aube du jour, 5 juillet, 70 000 hommes se trouvaient déjà déployés sur la rive gauche et le reste suivait, sauf quelques bataillons retenus pour garder l'île ; on jeta encore trois nouveaux ponts, aussitôt couverts, comme les premiers, par des retranchements improvisés.

Ce passage n'avait été inquiété que par une avant-garde autrichienne que, du reste, les pièces de gros calibre tenaient à distance.

Tout en refoulant cette avant-garde et en s'emparant d'Enzersdorf, l'armée pivote sur son aile gauche, s'avance par la grande plaine du Marchfeld et attaque le même jour l'Archiduc dans ses positions de Neusiedeln et de Wagram. Elle ne réussit pas toutefois à en déloger les Autrichiens; une déroute même se produit dans les troupes qui sont chargées d'enlever Wagram.

La bataille, interrompue par la nuit, reprend le lendemain et dure toute la journée avec un acharnement inouï. Malgré l'héroïsme des troupes autrichiennes, elles durent à la fin céder le champ de bataille à l'ennemi, plus nombreux et de beaucoup plus fort en artillerie.

On sait le reste. L'Archiduc Jean arrivait trop tard pour secourir son frère, qui battit en retraite en Bohême. Continuer la guerre n'était plus possible. Après un dernier combat, à

Znaïm, un armistice fut conclu, suivi bientôt de la signature de la paix.

* * *

Nous avons, bien involontairement, été entraîné à nous étendre sur l'ensemble de toute la campagne. La question que nous nous étions posée en commençant : nos pontonniers sont-ils en mesure de répondre à toutes les exigences du service, nous semble dominée par une autre, plus importante encore. Nous nous demandons si notre armée est aujourd'hui en état de soutenir honorablement une guerre et de protéger notre pays contre une invasion. Cette question se présente à l'esprit avec d'autant plus d'insistance qu'aujourd'hui, en Suisse, nos pensées se reportent aux événements d'il y a cent ans, événements douloureux pour l'ancienne confédération, dont la chute rappelle tant de sang et de larmes.

Nous avons vu que, pour la campagne de 1809, l'Autriche avait fait d'immenses préparatifs, et qu'elle avait mis sur pied 300 000 hommes de troupes bien instruites et bien armées. Malgré cette nombreuse armée, malgré sa bonne organisation, malgré l'excellence de ses soldats, l'Autriche succomba parce que ses forces n'étaient pas réunies au moment de l'action décisive. A Essling, son armée arrête victorieusement Napoléon ; un mois plus tard, à Wagram, ayant négligé d'appeler à elle les troupes qui guerroiaient inutilement ailleurs, elle est obligée de céder devant l'ennemi, qui, dans l'intervalle, avait presque doublé ses forces.

Qu'avaient fait chez nous, il y a cent ans, les gouvernements de la vieille Suisse en vue de la guerre ? Rien, absolument rien ! Dans l'espoir de l'éviter, ils s'étaient borné à lever quelques troupes à demi désorganisées. Le désarroi s'empare encore des gouvernants à l'entrée des Français. C'est alors qu'on voit le peuple se lever spontanément, accourir à la frontière et renouveler les actes d'héroïsme des anciens Suisses. Ces levées en masse, vieillards à cheveux blancs, femmes et enfants, mêlés à la milice, forçant à Neuenegg, à Rotenthurm, les vainqueurs d'Italie à fuir en désordre, révélèrent à l'Europe et à la Suisse elle-même une puissance, une énergie et un dévouement tels que l'histoire du monde n'en pourrait offrir de plus bel exemple. Qu'y a-t-il, entre autres actes obscurs, de plus sublime que ce paysan qui, le matin du 5 mars, entendant la fusillade, réunit autour de lui sa femme et ses enfants,

adresse sa prière au ciel, donne sa bénédiction aux siens et les conduit au combat, où tous tombent victimes de leur dévouement !

Si les gouvernements avaient su concentrer les efforts accomplis à Neuenegg, au Graüholz, à Rotenthurm, à Stanz, l'ennemi n'eût jamais foulé notre sol, malgré sa force numérique et son habitude de la guerre.

Aujourd'hui, comme autrefois, ce qui fait la valeur d'une armée, c'est moins le nombre et le degré de perfection de l'armement, que ses qualités manœuvrières et son adresse au maniement des armes. Mais ce qui, par dessus tout, la rend redoutable, c'est le dévouement, l'esprit de sacrifice et la foi en sa propre force.

Il faut donc bien se garder, dans les écoles, et plus tard au service militaire, de négliger, au profit de l'instruction proprement dite, l'éducation morale, qui seule forme l'homme au danger, le rend inaccessible au scepticisme corrupteur et le laisse insensible aux revers. N'oublions pas non plus que l'armée puise sa force dans le peuple tout entier et qu'un soin égal doit être apporté à l'éducation de la jeunesse féminine. Les femmes y ont du reste droit par le rôle élevé qu'elles ont joué dans notre histoire nationale. Le sentiment du devoir, pénétrant toute la nation, lui rendra faciles les sacrifices qu'elle s'impose pour le développement de son armée ; l'armée à son tour ne reculera devant aucun effort pour porter ses qualités au plus haut degré de perfection.

Avec une armée de 150 000 hommes, manœuvrière, exercée au tir, animée de l'esprit et de la foi des anciens Suisses, notre pays, aujourd'hui uni, pourra sans crainte regarder l'avenir.

PFUND.

LES MANŒUVRES DU IIe CORPS D'ARMÉE en 1897.

(SUITE.)

C. *La journée du 13 septembre 1897.*

Le soir du 12 septembre, de nouvelles troupes sont arrivées sur le théâtre des manœuvres. Du côté de la IIIe division c'étaient, à Zofingue, un régiment de recrues, commandé par le lieutenant-colonel Schulthess, de l'état-major général, et formé des bataillons des divisions IV, VI et VIII, puis deux batteries de parc, attribuées à l'artillerie de corps. En même temps, la Ve division, qui n'avait plus que sa cavalerie divisionnaire, était renforcée, à Kulm et Teufenthal, des dragons et des guides de la VIIIe division, formant un régiment de quatre escadrons.

Déjà le 11 septembre, au soir, les deux partis avaient reçu les thèmes suivants pour la manœuvre du 13 septembre :

IIIe division.

Le commandant de la IIIe division apprend, le 12 septembre, que l'armée ennemie opérant dans le Jura s'est retirée dans la vallée de Frick et que l'armée ouest continue l'offensive. Des rapports annoncent que l'ennemi a détruit les ponts à Olten, Schœnenwerd et Aarau (supposition).

Poursuivant sa mission, la IIIe division continue, le 13 septembre, les opérations avec les troupes qui lui ont été attribuées.

La ligne qui va de l'Aar par Schœnenwerd-Kölliken-Holziken-Pikardey-Wittwyl à Stafelbach ne sera pas franchie par des patrouilles indépendantes de la cavalerie avant 7 h., par le gros de la cavalerie avant 7 $^1/_2$ h., par les autres troupes avant 8 heures.

Ve division.

Le 11 septembre, au soir, la Ve division a reçu du commandant de l'armée est les renseignements et instructions que voici :

Le gros de l'armée est se retire dans la vallée de Frick. Les communications par Aarau sont abandonnées et les ponts de Schœnenwerd et d'Aarau doivent être détruits. Pour protéger les communications que le gros de l'armée est a encore par les ponts de Wildegg et de Brugg, la Ve division[1] doit empêcher l'ennemi de poursuivre son offensive en franchis-

[1] On suppose que la Ve division a eu ses cantonnements, du 12 au 13 septembre, sur la Suhr inférieure et la Wynen.

sant la Wynen et la Suhr inférieure. L'ennemi ayant, d'après les nouvelles, reçu des renforts importants, la tâche de la Ve division ne sera pas de reprendre l'offensive, mais plutôt de défendre activement la ligne de la Suhr et de la Wynen. A la place du régiment 5 de cavalerie, que le gros de l'armée est a rappelé à lui (supposition), la division dispose, dès le 12 septembre au soir, du régiment 8 de cavalerie et de la compagnie 8 de guides.

Les troupes de la Ve division seront, dès 7 heures du matin, dans leurs positions sur la rive droite de la ligne de la Wynen et de la Suhr.

Les patrouilles indépendantes de la cavalerie ne franchiront pas cette ligne avant 7 h., le gros de la cavalerie avant 7 1/2 h. du matin.

La ligne assignée à la Ve division présente deux secteurs de caractère différents, séparés par le défilé de Suhr entre le Gönhard et la forêt d'Oberholz (à l'est du village de Suhr). Après avoir reçu la Wynen, la Suhr entre en pays plat et découvert, s'étendant du Gönhard à la grande forêt du Suhrhard. En amont du confluent, la vallée étroite et encaissée de la Wynen est bordée, à l'est, par les hauteurs de Vorstadt et Strick, où nous avons vu se dérouler, peu de jours auparavant, la manœuvre de régiments de la Xe brigade. Aucun des deux secteurs n'offre ce qu'on peut appeler vraiment une position. D'autre part, rien ne nous fixe d'avance sur les intentions de l'ennemi, qui peut, soit prendre pour objectif l'aile stratégique et se diriger sur le Suhrhard et Hunzenschwyl pour nous couper nos communications, soit juger nécessaire d'emporter d'abord les hauteurs de Vorstadt-Strick pour jeter le défenseur dans l'Aar. Il n'y a donc qu'une chose à faire : établir un rideau le long des cours d'eau, en y consacrant le moins de troupes possible, tenir le reste de la division en réserve derrière le centre ou l'aile que l'on suppose la plus menacée, reconnaître à temps la direction d'attaque de l'ennemi, afin de pouvoir manœuvrer en conséquence, dans le sens de la contre-offensive.

Ces considérations n'ont pas échappé au commandant de la Ve division, preuve en soit l'ordre suivant donné par lui pour *l'occupation de la position :*

Répartition des troupes.	1. Orientation.
Aile droite :	2. Je prendrai position derrière la Suhr inférieure et la Wynen, tout en tenant le gros des forces massé et prêt à la contre-attaque.
Command. major Schäfer.	
Carabiniers.	

Comp. de sapeurs I.

Aile gauche :

Commandant : col.-brigad. Siegfried.
Brigade d'infanterie X.
Art. divisionnaire V.
Comp. de sapeurs II.

Réserve de la division :

Commandant : colonel Hintermann.
Brigade d'infanterie IX.

3. Les dragons et guides de la VIIIe division sous le commandement du major Klauser, se portent en avant de Kulm-Teufenthal, par Schöftland et Muhen. Ils éclairent le terrain devant l'aile gauche et le front, selon les instructions verbales qui leur seront données.

La compagnie de guides 5 envoie des patrouilles d'officiers dans la direction de Unter-Entfelden-Distelberg-Schönenwerd. Le divisionnaire se réserve les ordres ultérieurs à lui donner.

La ligne de la Suhr et de la Wynen ne sera pas franchie par les patrouilles avant 7 h., par le gros de la cavalerie avant 7 $^1/_2$ h.

4 La division sera, à 7 h., en position d'attente *(Bereitschaftsstellung)*, comme suit :

L'aile droite occupe et fortifie la ligne de la Suhr entre Suhr et l'Aar. Elle barre les routes conduisant à Buchs et à Rohr.

L'aile gauche prend position sur les hauteurs de la rive droite de la Wynen, à l'est de Suhr et de Gränichen (cote 396-Weier-Vorstadt) et s'y prépare à une défense opiniâtre. Les pièces seront établies dans des emplacements de batteries et masquées avec soin. Le régiment 20 d'infanterie occupe la position sur un front étendu avec 2 bataillons et garde le troisième en deuxième ligne derrière l'aile droite, à la lisière de la forêt qui touche la route Suhr-Lenzbourg. Le régiment 19 sera en réserve derrière l'aile gauche, à Weier. Le commandant du secteur ne devra pas en disposer à mon insu.

La réserve de la division passe par Hunzenschwyl-Eien-Eulenmühle pour venir prendre position à couvert, en deux lignes, derrière la hauteur de Strick (cote 562), où elle sera à ma disposition.

5. Sur toute la ligne de la défense on accueillera l'ennemi par un feu énergique pour l'obliger à déployer ses forces. Par contre, nos réserves resteront absolument à couvert et cachées.

6. A l'aile gauche, la compagnie II de sapeurs établira des passerelles sur la Wynen, de Gränichen en amont jusqu'à Bleien, pour permettre aux réserves de franchir rapidement la rivière quand elles se porteront à la contre-attaque.

Un poste d'observation sera établi dans le clocher de l'église de Suhr.

7. Le train de combat se place à Eien, celui de la IXe brigade au sud, celui de la Xe au nord du chemin. L'aile gauche établira des dépôts de munitions derrière la ligne de défense.

Le lazaret divisionnaire s'établit à Hunzenschwyl.

8. Les voies de communication le long de la ligne de défense (Vorstadt-Weier-Strick) et celles qui conduisent de ces points en arrière sur Eien seront améliorées autant que possible.

9. Je me trouverai, dès 7 h. du matin, près de l'artillerie, à Vorstadt-Weier.

10. Pour gagner ses emplacements, la Xe brigade prendra la route Entfelden-Gränichen, la IXe brigade la route Buchs-Hunzenschwyl.

Suhr, le 12 septembre, midi.

Dans cet ordre soigné et complet, on remarquera d'emblée l'emplacement assigné à la réserve derrière l'extrême aile gauche. Pour l'expliquer, il ne suffit pas de se dire que la réserve peut plus facilement se porter de la hauteur dans la plaine que vice-versa. Evidemment, le colonel Scherz prévoit d'emblée l'attaque par Gränichen et se propose, dans ce cas, de lancer la contre-attaque sur le flanc droit de l'ennemi.

Le 13 septembre, peu après 7 heures du matin, la Ve division était dans la position, déjà fortifiée, grâce à l'activité habile et fiévreuse déployée dès l'aube par les troupes du génie.

A l'aile droite, les carabiniers ont la IIIe compagnie à Buchs et aux ponts en aval. La IIe défend les passerelles entre Buchs et Suhr. La Ire tient avec un peloton l'église de Suhr et la

pointe est du Gönhard (cote 427), l'autre peloton a été poussé en reconnaissance dans la direction de Distelberg. La IVe compagnie est en réserve dans le bouquet de bois au sud-est de Buchs. La Ire compagnie de sapeurs barricade tous les passages de la rivière, puis elle relève, à Buchs, la IIIe compagnie, qui va renforcer la réserve.

Au sommet du clocher de Suhr s'est niché un poste d'observation, qui communique par des signes avec les troupes postées à Weier.

A l'aile gauche, le bataillon 58 occupe la lisière ouest de la forêt à l'est de Suhr, depuis le pont cote 396 jusqu'au nord-ouest de Weier, avec une ligne de tirailleurs le long de la Wynen. Plus à gauche, le 60 prolonge le rideau bordant la rivière jusqu'à Vorstadt, dont le gros du bataillon tient le coteau, en des fossés de tirailleurs étagés. Le 59 est à l'aile droite, dans la forêt, au promontoire qui touche le premier coude formé par la route au nord-est de Suhr. Il a préparé devant le front un solide fossé de tirailleurs en forme de demi-redoute, qui domine entièrement l'avant-terrain jusqu'à la Suhr. Après avoir donné un coup de main à l'artillerie pour ses emplacements de pièces, la compagnie II de sapeurs a barricadé les ponts de Grünichen, amené sur la rive droite tout le matériel qui a pu lui tomber sous les mains (pour le soustraire à l'ennemi) et préparé les passerelles qui doivent être jetées en amont au moment de la contre-attaque.

Le régiment 19 est massé derrière Weier, au sud-est de l'artillerie, qui a là trois batteries en position. La quatrième (27) est sur la hauteur de Vogelhütte (« O » de Vorstadt), qui domine les deux vallées et où deux emplacements de batteries ont été préparés.

Le chemin par Eulenmühle, assigné à la IXe brigade pour qu'elle arrive à son poste complètement à couvert, n'a malheureusement pas été suivi par elle. De Eien, elle s'est dirigée sur Weier et, de là, elle est obligée de gagner la hauteur par une marche de flanc, à découvert, pendant laquelle les patrouilles de cavalerie ennemies auront pu compter les compagnies l'une après l'autre. A part cette inadvertance, la Ve division est extrêmement bien masquée. Ses patrouilles de guides explorent le terrain au nord de la voie ferrée Safenwyl-Suhr. Un poste d'observation de cavalerie, appuyé d'une section d'infanterie, est au point de vue de Weid, point culminant du massif

qui sépare Muhen de Grānichen. Les quatre escadrons commandés par le major Klauser sont partis à 7 ½ h. dans la direction de Schöftland.

Sans nouvelles positives de l'ennemi, la IIIe division devait tout naturellement prendre la grand'route de Suhr-Hunzenschwyl, qui la conduisait directement au pont de Wildegg et au point important de Lenzbourg. Voici l'*ordre de marche* donné par son commandant *pour le 13 septembre :*

Cavalerie indépendante :

Brigade II de cavalerie.

Avant-garde :

Col.-brigadier Will.
Rég. d'infanterie 9.
Comp. de guides 3.
Rég. d'artillerie 1/III.
Comp. de sapeurs II 3.
Ambul. 13.
Echelon de munitions I.

Gros :

(Sous mes ordres et dans l'ordre de marche suivant) :
Bat. 28.
Comp. de sapeurs I/3.
Rég. d'artillerie 2/III.
Artillerie de corps II avec les batteries de parc.
Bat. 29.
Bat. 30.
Brigade d'infanterie VI.
Régiment de recrues.
Comp. de télégraphes II.
Lazaret divisionn., moins l'ambulance 13.
Echelon de munitions I.

Détachement de flanqueurs de gauche :

Bat. de cararbinier 3.

1. Orientation

2. La IIIe division se mettra en marche demain selon le dispositif ci-contre.

3. La brigade de cavalerie enverra, à 7 h. du matin, deux patrouilles d'officiers, l'une dans la direction de Teufenthal-Grānichen-Hunzenschwyl, l'autre dans celle d'Entfelden-Aarau-Rupperswyl. Les chefs de ces patrouilles se présenteront encore ce soir à 9 heures au chef d'état-major pour recevoir de lui leurs instructions.

La brigade de cavalerie prendra la direction de Hirschthal-Teufenthal-Seon-Lenzbourg, pour reconnaître la position de l'ennemi.

Une patrouille d'officiers fournie par les guides passera l'Aar à 6 h. 45 du matin par les soins de l'équipage de pont et poussera sur Wildegg, où elle détruira le pont de l'Aar (supposition).

4. La pointe d'infanterie de l'avant-garde franchira, à 7 h. 30 du matin, le point d'intersection de la route et de la voie ferrée à l'est de Safenwyl, et marchera sur Kölliken-Entfelden-Suhr-Hunzenswyl-Lenzbourg.

La pointe du gros passera le même point initial à 8 h. 15.

La pointe du détachement de flanqueurs partira à 8 h. du matin de la lisière est de Schönenwerd et marchera par Eberberg et Distelberg sur Suhr.

5. L'équipage de pont transportera, à 6 h. 45 m. du matin, la patrouille de guides sur la

rive gauche de l'Aar et se rendra à Grezenbach, où il attendra de nouveaux ordres.

6. A 7 h. 15, les commandants des brigades d'infanterie, accompagnés de leurs officiers d'état-major, et les commandants de l'artillerie divisionnaire et de l'artillerie de corps se trouveront au point d'intersection sus-indiqué, à l'est de Safenwyl, pour y recevoir des ordres.

Safenwyl, le 12 septembre, 8 h. du soir.

Dans un premier ordre de marche, donné deux heures auparavant, le colonel Bühlmann avait prescrit aux pontonniers de jeter un pont à Obergösgen et aux guides de le franchir pour aller à Wildegg, sur la rive gauche de l'Aar. Excellente en elle-même, cette mesure eût imposé au génie un travail de nuit long, pénible et non exempt de danger. Comme l'exécution n'en était pas indispensable pour la manœuvre même et qu'il suffisait de l'avoir prévue et de marquer l'opération sur la rive gauche de l'Aar, le divisionnaire renonça (probablement sur le désir du commandant de corps) à l'établissement du pont et donna, en conséquence, le nouvel ordre de marche que je viens de transcrire.

Le 13 septembre, à l'heure prescrite, la IIIe division se met en route dans la direction de Suhr. Au moment du départ, le divisionnaire avait complété verbalement ses dispositions en adjoignant les carabiniers à l'avant-garde et en prescrivant à celle-ci de s'emparer de Suhr, dans le cas où l'ennemi y ferait résistance, et d'établir des ponts sur la Wynen.

A 8 h. 45, le colonel Bühlmann, arrivé à mi-chemin entre Kölliken et Entfelden, apprend de sa cavalerie que l'ennemi se trouve à Gränichen-Vorstadt et Strick, tandis que son artillerie est à Weier. Aussitôt, il prend les dispositions suivantes :

L'avant-garde, renforcée du régiment d'artillerie 2/III, marche sur Suhr et tient l'ennemi en échec;

Le gros prend à droite et se dirige de Kölliken par Muhen et Rütihof sur Gränichen.

A ce moment, la pointe du gros venait de dépasser Kölliken et put facilement rebrousser chemin. Le bataillon 28 et les

sapeurs formèrent la nouvelle avant-garde, le 29 prit la tête de la colonne devant l'artillerie. Le régiment 2/III partit pour rejoindre l'avant-garde par Muhen et Am Berg.

Le poste d'observation installé au clocher de Suhr n'avait pas tardé à annoncer au défenseur l'approche de l'ancienne avant-garde, désormais colonne de gauche de la IIIe division. Les rapports simultanés des patrouilles signalant le gros à Kölliken, il semblait d'abord que toute la division suivait la vallée.

A 9 h. 10, l'artillerie du défenseur ouvre le feu sur l'infanterie ennemie qui s'avance en colonne sur la route près d'Ober-Ester. Cinq minutes plus tard, elle couvre de projectiles le régiment d'artillerie 1/III, qui s'avance également en colonne pour prendre position, par une marche de flanc, au sud de la voie ferrée, près d'Ober-Ester. A 10 h., le régiment 2/III, venant de Muhen, passe derrière l'autre, par le flanc, pour entrer en action au nord d'Ober-Ester, non sans avoir beaucoup souffert du feu des trois batteries postées à Weier. Pendant ce temps, le colonel Will pousse le gros de son infanterie à couvert le long de la lisière de la forêt au sud de Suhr et après avoir attendu plus d'une heure et demie, pour laisser au gros de l'assaillant le temps d'arriver par Rütihof, il lance ses bataillons à l'attaque de Suhr. Appuyés par les carabiniers de la IIIe division, qui arrivent de Distelberg par le Gönhard, les bataillons 26 et 25 réussissent à s'emparer de Suhr, malgré la marche oblique qu'ils sont obligés de faire à travers la vallée découverte sous le feu des tirailleurs et des canons de la Ve division. Mais tous les efforts tentés par les bataillons de l'assaillant pour forcer le passage de la Wynen échouent grâce à la résistance habile et opiniâtre des carabiniers de la Ve division et des bataillons 59 et 58, et jusqu'à la fin du combat, le défenseur maintient ses positions. Inutile de dire que le poste d'observation dans le clocher de Suhr, découvert par les carabiniers de la IIIe division, avait été immédiatement enlevé par eux.

Dans l'intervalle, le gros de la IIIe division escaladait péniblement les hauteurs à l'est de Muhen. A 10 h. 10, la pointe du bataillon 28 atteint Rütihof et en chasse la cavalerie ennemie qui s'y trouvait. Arrivés successivement sur la hauteur,

les bataillons et les régiments se forment en colonnes et à 10 h. 45, le colonel Bühlmann ordonne le déploiement de la division contre Vorstadt de la manière suivante :

Le régiment 10 se dirige sur Loch et Burghalde (la pointe de la forêt touchant la lisière ouest de Gränichen). La IIIe brigade passe par Thunau. Les recrues, réserve de la division, descendent par Mohrthal et débordent à droite. L'infanterie se déploiera à la lisière des bois et n'en sortira que simultanément, au signal donné.

Le régiment d'artillerie 2/II s'établira à Loch, le régiment 1/II et les batteries de parc à Thunau. Tous deux dirigeront leur feu sur la position ennemie de Gränichen, Vorstadt et Strick.

Dès 11 h. du matin, la Ve division recevait la première nouvelle de l'approche de l'assaillant par Rütihof et le colonel Scherz prenait ses dispositions en conséquence. Déjà la IXe brigade avait établi le bataillon 52 sur les pentes de la hauteur 562 et détaché une compagnie du 53 à la lisière du bois au nord de Schnartwyl. Maintenant, le commandant de la division fait venir la batterie 28 à Vogelhütte, dans l'emplacement qui lui a déjà été préparé à côté de la batterie 27. Il appelle également le régiment 19 et le place en arrière des hauteurs de Vorstadt.

A 12 h. 05 commence le duel d'artillerie. L'infériorité numérique de la Ve division est évident, mais les batteries de l'assaillant sont massées sur un espace très restreint et doivent s'établir sur des pentes peu commodes et qui faciliteraient singulièrement l'observation du tir. Pendant ce temps, l'infanterie de la IIIe division dévale — on peut le dire — en bas les pentes de Loch, Thunau et Mohrthal, exposée en partie au feu très violent de l'adversaire. Celui-ci, en effet, a poussé le bataillon 57 à la Wynen et établi le 59 sur les pentes de Vorstadt, gardant le 56 en réserve derrière l'artillerie. De son côté, la IXe brigade se dirige sur Bietschthal, d'où elle devra faire la contre-attaque au moment voulu.

A 1 h., l'attaque se dessine. Les recrues marchent sur Strick, le régiment 12 sur le pont supérieur, le régiment 11 sur le pont inférieur de Gränichen-Vorstadt. Gränichen est bientôt en mains de l'assaillant, mais la résistance acharnée des bataillons 60 et 57 met du désordre dans les rangs de ce dernier, qui se heurte aux barricades des ponts. Cet obstacle, toutefois, n'arrête pas longtemps la *furia bernensis*. Sans attendre

que les barricades soient enlevées et que des passerelles soient établies, des bataillons passent la rivière à gué, ayant l'eau jusqu'à la poitrine et se lancent à l'escalade des pentes de Vorstadt. Mais le défenseur continue son feu meurtrier et, au même moment, voici la IXe brigade qui arrive toute déployée de Bietschthal et qui arrête l'aile droite de la IIIe division par une contre-attaque entièrement réussie. En outre, le bataillon 51, laissé sur les pentes de Hochspühl, s'y est solidement établi et appuie de son feu la contre-attaque de la brigade. Pris ainsi de flanc par ce mouvement imprévu, le régiment de recrues forme un crochet défensif avec les deux bataillons de l'extrême aile droite et cherche à couvrir le gros de la IIIe division par une résistance acharnée. Mais il est 1 h. 30 et le colonel Keller arrête le combat.

Je n'ai pas encore parlé de la cavalerie par la simple raison qu'elle n'a pas travaillé en contact immédiat avec les divisions et n'a pris aucune part directe au combat de Gränichen.

Le matin, à 7 h. 35, le régiment 8 et les guides de la VIIIe division arrivaient à Schöftland et y tenaient en échec, pendant quelque temps, la IIe brigade, venant de Hirschthal. Obligés de se retirer devant un ennemi supérieur, les quatre escadrons attachés à la Ve division ont réussi cependant à arrêter l'ennemi au défilé de Dornegg, à l'est de Schöftland. Ne pouvant forcer leur résistance, le colonel Gugelmann, commandant de la IIe brigade, passe par Kirchleerau-Kirchrued-Kulm et cherche, en descendant la Wynen, à gagner le flanc droit du défenseur. Mais, à Schnartwyl, il essuie le feu de la compagnie du 53 qui a été détachée là par la IXe brigade, et quand il veut gagner Seon, en passant par Teufenthal et Bampf, il trouve de nouveau devant lui la compagnie 8 de guides, qui a mis pied à terre et pris position dans le défilé au nord-est de Teufenthal. La IIe brigade revient donc sur la Wynen et se poste près du château de Liebegg, au nord de Teufenthal, où la décision d'un juge de camp la retient — paraît-il — jusque après 1 heure. Au moment où cessa la manœuvre, elle s'était mise en route pour Gränichen et s'apprêtait à prendre à dos la contre-attaque de la IXe brigade ; mais elle comptait sans les escadrons du défenseur, qui s'étaient placés en embuscade dans le vallon au nord de Schnartwyl, prêts à l'attaquer à son passage. La brigade de cavalerie a donc été paralysée par un

adversaire inférieur en nombre, mais qui avait pour lui la configuration du terrain et qui a su habilement en tirer parti. Cette nouvelle expérience semble démontrer que notre habitude d'envoyer la cavalerie se perdre sur une aile n'est pas toujours justifiée et que, s'il n'y a pas de raisons concrètes et positives de la détacher ainsi, on fera peut-être mieux de la garder en réserve, pour l'avoir au moins à portée quand on en a besoin.

Quant à la manœuvre, on pouvait, pour la première fois, la déclarer vraiment réussie de part et d'autre. L'attaque avait été menée avec entrain et unité; la défense avait été heureuse en tous points. Un grand progrès a été également constaté dans l'action de la troupe, dont les mouvements ont été exécutés avec ordre et ensemble, malgré les grosses difficultés résultant du terrain, et les inévitables accrocs de détail n'ont pu gâter l'excellente impression d'ensemble qui s'est dégagée de la journée.

Ceux qui, faisant abstraction de toute idée de critique à l'égard de la manœuvre concrète, voudront examiner en eux-mêmes les problèmes de la journée, se retrouveront devant la même question que le 11 septembre, savoir, à quelle direction donner la préférence pour le mouvement offensif et l'attaque de la IIIe division ?

Nous avons déjà vu que, le matin du 13 septembre, l'assaillant n'avait pas l'embarras du choix. La route Suhr-Lenzbourg, choisie par lui, était bien celle que lui désignaient sa tâche et la situation. Mais, au moment où, à mi-chemin entre Kölliken et Entfelden, il est renseigné sur la position de l'ennemi, trois solutions se présentent à lui :

Il peut passer par Schöftland et Kulm pour attaquer l'adversaire par le sud;

Il peut attaquer de front par Rütihof et Gränichen;

Il peut enfin attaquer l'aile droite ennemie, par Suhr et Buchs, en cherchant à couper au défenseur la retraite sur les ponts de Wildegg et de Brugg.

L'attaque frontale, exécutée par la IIIe division, a l'inconvénient d'être extrêmement pénible et sanglante. Elle impose inévitablement à l'assaillant des pertes telles que l'issue en peut devenir douteuse malgré sa supériorité numérique, surtout lorsque le défenseur sait, aussi habilement que le colonel

Scherz, tirer parti du terrain et de ses propres troupes. On est donc fortement tenté de chercher ailleurs une solution moins coûteuse et, partant, moins aléatoire.

Le mouvement tournant par le sud n'a rien qui puisse séduire. Non seulement il exige beaucoup de temps et éloigne l'assaillant de son objectif stratégique, mais, au point de vue tactique, il le conduit dans une vallée étroite et encaissée, où il ne pourra pas profiter de sa supériorité d'artillerie.

L'attaque par le nord n'a pas ces inconvénients. Elle est à portée et sur la route de l'assaillant; elle le conduit sur l'aile stratégique du défenseur; elle lui permet de déployer toute son artillerie des deux côtés du Gönhard; elle se présente plus avantageusement au point de vue tactique. Elle semble donc fournir la solution préférable à tous égards, n'était l'inconvénient de passer à côté des hauteurs de Vorstadt ou plutôt de se mettre entre elles et l'Aar. Cet inconvénient, qui a arrêté le colonel Bühlmann, est très réel; mais on peut se demander s'il est vraiment décisif et si, en d'autres termes, une contre-attaque du défenseur sur Suhr est dangereuse au point de forcer l'assaillant à renoncer à une direction qui, à part ce risque, a tout en sa faveur? Ce qui m'engage à en douter, c'est d'une part, la possibilité de déployer toute l'artillerie, dont la supériorité numérique pourra briser l'élan de la contre-attaque; c'est, d'autre part, cette hauteur du Gönhard, qui s'avance comme un éperon jusqu'à Suhr et qui donne à la IIIe division un point d'appui extrêmement utile, tant pour l'attaque que pour la résistance à la contre-attaque, si cette dernière vient à se produire. Il est vrai que l'attaque devra être poussée à fond à travers la forêt à l'est de Suhr. C'est là un inconvénient, mais un inconvénient qu'il faut savoir surmonter, pour peu que l'on ait des troupes manœuvrières et que l'attaque soit bien organisée. Du reste, on peut se demander si le défenseur, directement menacé sur le flanc le plus sensible, voudra risquer le sort de sa division dans un combat de forêt où l'infériorité numérique ne peut plus être compensée par l'action du feu, et s'il ne jugera pas plus prudent de battre en retraite. Cela revient à dire que l'emplacement de la réserve à Strick — très heureux dans le cas particulier, où les prévisions du colonel Scherz se sont réalisées point par point — aurait été trop excentrique et aurait pu avoir des conséquences fâcheuses, si l'assaillant, masquant habilement sa marche le

long du Gönhard, avait enlevé rapidement la lisière de la forêt (cote 396) et avait résolûment suivi son succès.

Favorisée par un temps radieux, la manœuvre aurait pu être reprise après la critique et telle était bien l'intention du colonel Keller. Admettant que, malgré des pertes considérables, la IIIe division avait réussi, grâce à ses forces supérieures, à obliger la Ve division à la retraite, il pensait faire exécuter cette retraite jusqu'en arrière de l'Aa, et la poursuite jusqu'à la route Rupperswyl-Schafisheim-Seon. Mais, en raison des fatigues endurées par les troupes, notamment de l'assaillant, ce projet ne fut pas exécuté.

La Ve division, renforcée pour le lendemain du régiment de recrues, de l'artillerie de corps avec les batteries de parc et de l'équipage de pont, alla cantonner à Lenzbourg et environs. La IIIe division s'établit dans le rayon Buchs-Suhr-Gränichen-Hunzenschwyl. Ligne d'avant-postes : pour la Ve division, de Hard (à l'ouest de Wildegg) à travers le Lenzhard sur Staufberg-Siegesmühle-Egliswyl ; pour la IIIe division, de Rupperswyl à Schafisheim et Schürberg (au nord-est de Seon).

Lieut.-col. Borel.

LE CANON DE CAMPAGNE A TIR RAPIDE

DE

L'ARTILLERIE ALLEMANDE

D'APRÈS LES PUBLICATIONS OFFICIELLES

On vient de publier le titre II du *Règlement d'exercice et de manœuvres* de l'artillerie de campagne. Cette nouvelle édition se rapporte au nouveau canon de campagne C/96.

Les nouvelles *Règles de tir* (Schiessregeln) viennent aussi de paraître, tandis que les *Tables de tir* continuent à être tenues secrètes.

Ces livrets, qui se vendent en librairie, permettent de déduire certaines indications sur la construction, le fonctionnement et le service de la nouvelle pièce, ainsi que sur la munition.

Nous relevons très sommairement quelques-uns des renseignements qu'ils fournissent :

La *Bouche à feu* a un calibre de 77 mm.

La *fermeture* est à coin horizontal, avec percuteur. Elle est pourvue d'un appareil de sûreté destiné à maintenir la culasse fermée pendant les mouvements de la pièce et à éviter les mises à feu prématurées. Elle paraît être d'une manœuvre très simple. Un *extracteur automatique* éjecte la douille à l'ouverture de la culasse.

Munition. Un *shrapnel* et un *obus* brisant, tous les deux avec fusée à double effet, graduée jusqu'à 5000 m. Le projectile et la cartouche sont séparés et ne forment pas cartouche complète. La cartouche est en tôle. Son culot porte au centre la capsule à percussion.

Les boites à mitrailles sont supprimées.

Service de la pièce. La pièce est servie par un chef de pièce et cinq canonniers-servants.

Le chef de pièce se place sur la gauche de la pièce, un peu en avant de la crosse.

Le canonnier nº 1 ouvre et ferme la culasse ; il a sa place sur la droite de la pièce. Le coin s'ouvre ainsi à droite, c'est-à-dire sur le côté opposé à celui du canon C. 73/91, Le même servant opère la mise à feu au moyen d'un *cordon tire-feu* (Abzugschnur).

Le canonnier nº 2 a sa place sur la gauche de la culasse. C'est le pointeur. Il fait entièrement le pointage en hauteur et termine le pointage latéral, commencé, au moyen du levier de pointage, par le canonnier nº 3. Pour pointer, le nº 2 s'assied à cheval sur le coffret d'affût de la flèche. Ce même servant, nº 2, refoule à fond, au moyen du refouloir, le projectile introduit dans la chambre par le canonnier nº 4.

On voit par ce qui précède que la pièce repose sur un support qui tourne autour d'un pivot vertical, et que l'appareil de pointage en hauteur est mobile autour d'un axe horizontal, deux dispositions d'ailleurs très courantes dans les constructions actuelles.

Le canonnier nº 4, placé à droite du chef de pièce, introduit dans la chambre le projectile et la cartouche ; il enlève la goupille de sûreté de la fusée à double effet et gradue, s'il y a lieu, la fusée.

Enfin, le canonnier nº 5, pourvoyeur, apporte à la pièce la munition dans des paniers en osier tressé, ressemblant à des paniers à bouteilles et contenant chacun quatre projectiles et quatre cartouches.

L'*affût* est formé d'un corps rigide ; il est pourvu d'un *frein* identique à celui du matériel 1873/88, c'est-à-dire d'un frein automatique à corde (Seilbremse) ; ce frein s'emploie comme frein de tir et comme frein de route. L'affût porte en outre un éperon qui peut, à volonté, entrer en action en le faisant pivoter d'avant en arrière autour de la crosse. Deux manivelles servent l'une pour le pointage en hauteur et l'autre pour le pointage en direction ; le règlement recommande d'éviter de trop fortes corrections à la manivelle dans le sens latéral. L'axe des tourillons se trouve à $0^{m}95$ au-dessus du sol, soit à $0^{m}20$ plus bas que dans l'ancien matériel ; les roues ont un diamètre moindre à proportion.

Les *accessoires de pointage* se composent :

a) d'une *hausse*, graduée jusqu'à 5000 m., et pourvue d'un *alidade* (Libelle), qui fait corps avec elle ;

b) d'un *niveau fixe de pointage* (Richtfläche) ;

c) d'un *appareil à mesurer les angles* (Winkelmesser) au moyen duquel on donne à la pièce l'élévation aux distances supérieures à 5000 m.

Les *coffres à munitions* ont une porte postérieure rabattable, formant tablette, qui facilite le chargement et le déchargement du coffre, disposition qui ressemble à celle des coffres de l'obusier français de 120 mm. et du 8 cm. 4 suisse.

Emploi des projectiles. Le shrapnel est le projectile principal. On le tire, fusant, contre les buts animés ou contre des objectifs peu ou pas couverts. Il n'est employé percutant que pendant le réglage du tir, ou aux distances inférieures à 300 m. et supérieures à 5000 m. Aux distances dépassant 5000 m., il est cependant recommandé d'employer l'obus.

L'obus sert contre les buts inanimés. On le tire, gradué avec la fusée à temps, contre des objectifs placés immédiatement derrière des couverts.

Composition de la batterie. La batterie eet composée de *six pièces* et de *neuf* caissons, dont *sept* caissons de shrapnels et *deux* caissons d'obus. Les coffres d'avant-train des pièces renferment 36 projectiles.

Le tir. Pendant le tir, la pièce est servie, comme on l'a vu, par un chef de pièce et cinq servants. Le personnel est autorisé à se tamponner les oreilles au moyen de ouate (fournie par le chef de pièce), comme cela se passe déjà dans l'artillerie à pied.

Au combat, le commandant est libre de faire mettre à genoux le personnel. Le service de la pièce s'effectue sans difficulté, même avec un personnel incomplet.

Il est de règle de puiser la munition dans les caissons et non dans les avant-trains de pièces que l'on garde comme réserve de munitions.

On distingue trois genres de *feux :* le *feu ordinaire*, qui commence à une aile et traverse toute la batterie, le *feu de*

salve et le *feu rapide*. La limite extrême du feu rapide est réglée à trente coups par minute dans la batterie, soit à cinq coups par pièce.

L'éperon est employé sur des terrains fermes et unis et ordinairement pendant le tir rapide.

On peut voir par ces indications que, dans la pièce nouvelle, on a évité en général des changements essentiels d'avec le matériel actuel, qu'on a cherché à conserver un mécanisme simple et solide et qu'on ne tient à pousser ni à la vitesse de tir, ni à la consommation des munitions.

† LE COLONEL-BRIGADIER PAUL GRAND

Encore un de nos meilleurs types de soldat, encore un de ces charmants « vieux de la vieille », et de la brave confrérie des « Napolitains », qui disparaît de ce monde, suivant de près les colonels de Cocatrix et Henri Wieland.

La *Revue militaire* lui doit des honneurs.

Depuis vingt ans en dehors de l'activité d'office, il était peu connu de la jeune génération ; mais ceux qui furent ses camarades et ses subordonnés ne lui gardent pas moins un souvenir fidèle. Ils l'ont vu à l'œuvre.

Ils ont pu apprécier ses solides vertus militaires, ses mérites d'esprit et de cœur, son dévouement, son tact, sa sûreté de relations, son jugement clair et fin, son caractère tout de droiture et de dignité, sa prompte appréciation d'une situation ou d'un terrain donnés, sa fermeté de consigne et de commandement, son amour ardent de la troupe et de ses intérêts journaliers, même très minutieux, bref! tout ce qui constitue les qualités d'un officier désireux de s'assurer l'estime durable de tous ses alentours. Ils savent qu'il a rendu à l'armée constamment et sans bruit des services de toute heure et de toute sorte, restés longtemps en utile exemple, et dont il est bon d'honorer la tradition, de crainte qu'elle ne se perde.

Né le 1er septembre 1822, Paul Grand, bourgeois de Lausanne et de Steffisburg au canton de Berne, suivait des cours à l'Académie de Lausanne, en même temps que ses écoles militaires [1] quand, en 1846, échappant à nos agitations politiques locales, il entra comme lieutenant au 4e régiment suisse de Naples, celui de Berne. Il rencontra dans ce corps, alors commandé par le colonel Gingins-La Sarraz, plus tard général, père du regretté colonel-divisionnaire Aymon de Gingins, des amis vaudois et bernois qui lui firent bon accueil et l'initièrent vite au rôle qui lui incombait. Ce rôle répondait à ses goûts. Le service était laborieux ; parfois pénible, dur même, car le roi Ferdinand, un militaire de race, savait tenir ses troupes

[1] Recrue d'infanterie en 1842, caporal en 1843, sous-lieutenant en 1844.

en haleine. L'excellente instruction, théorique et pratique, qu'il faisait donner à ses officiers, si rude qu'elle fût, s'alliait d'ailleurs à de larges et fort agréables compensations. Naples la belle valait bien l'antique Capoue et ses délices célèbres.

L'année 1848, partout bouillonnante de verve populaire, amènerait d'autres distractions plus intéressantes encore. Ce furent des jours sombres, ont dit, non sans raison, les patriotes italiens. Ce fut une perspective de fête, disaient nos soldats suisses, un peu las des parades, des inspections, des processions, et charmés de passer à des exercices plus belliqueux. Ça sentait la poudre.

En effet, la révolution qui couvait sous la cendre depuis une année, éclata foudroyante en mai 1848. Les Suisses, environ six mille hommes, la tinrent en échec ; leur vaillance fut l'ancre du salut ; ils sauvèrent, pour dix ans, la monarchie napolitaine en enlevant, le 15 mai au soir, après neuf heures d'acharné combat contre plus de dix mille insurgés, la grande barricade de Santa-Brigida.

Le triomphe coûta cher.

Parmi les monceaux de corps humains encombrant les abords du dernier assaut, les Suisses comptaient 29 morts, dont 6 officiers, et 178 blessés, dont 13 officiers. Au nombre de ces derniers figurait le lieutenant Paul Grand, frappé d'une balle à la jambe, blessure qui le rendit longtemps boiteux. Il ne s'en remit qu'en Suisse, aux bains de Baden, je crois. Dès qu'il fut valide, il repartit pour son régiment, qu'il rallia à Palerme, où la lutte avait recommencé et n'était pas près de finir.

La victoire avait mal inspiré le gouvernement. La réaction fut affreuse, les représailles excessives. On faisait ainsi la partie belle aux insurgés. Toutes les libertés concédées naguère étaient retirées ou menacées ; les lois constitutionnelles violées, les plaintes du public toujours plus fortes. Aussi quand, après cela, les troupes suisses furent invitées, en 1850, à prêter un nouveau serment de fidélité, il y eut de l'hésitation. Plusieurs officiers, dont Paul Grand et Aymon de Gingins, préférèrent quitter le service et démissionnèrent.

Rentré à Lausanne, Paul Grand fut incorporé de nouveau dans un bataillon de fusiliers comme lieutenant en 1852, et capitaine en 1854. D'une tenue exquise, parfaitement correcte d'ailleurs, n'ayant d'autre fioriture que sa croix de St-Georges

et une médaille de campagne, gagnées au feu (ce que la Constitution n'interdisait pas encore), son passage dans les rues de Lausanne, d'allure aisée et ferme, sans ostentation ni pose, y fit souvent sensation. En 1855 le colonel fédéral Veillon, Frédéric, inspecteur général des milices vaudoises, à qui il était attaché comme officier d'ordonnance, le fit passer à l'état-major fédéral avec son grade de capitaine et le conserva comme adjudant pendant de nombreuses années. En 1860 il fut promu major, lieutenant-colonel en 1864, puis colonel fédéral en 1868.

Dès son entrée au fédéral Paul Grand fut souvent appelé en service actif, soit comme officier d'état major, soit comme instructeur surtout de cavalerie, car il était parfait cavalier autant que solide fantassin, soit comme chef de troupes, ainsi à l'école centrale de Thoune en 1865, comme lieutenant-colonel et commandant d'une des brigades d'école.

A ces divers services il apportait, avec un goût inné et un zèle soutenu, toutes les facilités que donnent la fortune et l'absence de ces soucis d'affaires ou de famille, qui pèsent si souvent, hélas! parfois si lourdement sur nos officiers miliciens.

Dans les meilleures conditions d'un officier de carrière, avec fins chevaux, bons domestiques, bel attirail et le reste, il n'en était pas plus fier pour cela, au contraire; à l'occasion il redoublait d'obligeance et de modestie.

Un de ses premiers services d'état-major l'appela au rassemblement de l'Ouest, à Yverdon, en septembre 1856, sous le colonel Bourgeois, comme adjudant du colonel Fogliardi, l'un des trois brigadiers de ce rassemblement.

C'est pendant ces manœuvres, on le sait, qu'éclata la tentative de révolution prussienne à Neuchâtel, laquelle amena la campagne dite des bords du Rhin, en plein hiver 1856-57. Grand la fit avec joie, au début du moins, comme adjudant de son divisionnaire Frédéric Veillon, dont la division, la IIe, devait, dès Delémont et Laufon, aller garder ou franchir le Rhin, suivant les circonstances, à Rheinfelden, ou servir de réserve aux troupes tenant Bâle. Elle avait à sa droite la Ire division, Charles Veillon, d'abord à Bienne, puis à Baden, aussi destinée à franchir le Rhin vers Eglisau. Les deux frères et leurs états-majors fraternisèrent, un beau jour d'hiver, dans le Jura. J'y trouvai le capitaine Grand à la fois grave et

rayonnant, heureux d'une campagne s'annonçant comme sérieuse, mais affecté de ce que les troupes de la IIe division n'étaient pas encore appelées en ligne autour de leurs états-majors. On espérait encore la lutte. Oh les beaux temps! Oh les beaux rêves! Grandes illusions peut-être, mais douces aux militaires suisses de la trempe de Paul Grand, douces surtout aux officiers vaudois, fiers de compter, dans cette rapide mobilisation de guerre, cinq divisionnaires du canton : Bourgeois à la IIIe division, les deux Veillon aux Ire et IIe divisions, Bontems, patriotiquement revenu d'une démission en bourrasque, à la IX, enfin Delarageaz, l'éminent conseiller d'Etat, colonel d'artillerie, commandant et créateur du grand camp retranché qui s'improvisait si merveilleusement à Bâle.

On était prêt à tout, quand la paix et le licenciement survinrent vers fin janvier. Pour beaucoup ce fut un mécompte. Grand fut parmi les déçus, pas longtemps il est vrai ; son sens juste et droit ne pouvait méconnaître l'avantage, relatif au moins, de la solution intervenue.

Au printemps 1859 lors de la guerre d'Italie, il fut appelé à l'état-major du colonel Bontems, commandant du corps d'occupation du Tessin, et en 1860 à l'état-major du colonel Ziegler, dont la division était rassemblée à Genève. On sait qu'il était question de faire occuper la zone neutre de la Savoie dès Genève par Ziegler et dès Lausanne et Morges par la division Ch. Veillon, autre campagne qui eût pu être sérieuse, mais qui resta en l'air, ou à l'état de simples préliminaires.

Dans la mobilisation de 1870, guerre franco-allemande, Grand, devenu colonel fédéral, commandait la 8e brigade de la IIIe division, colonel Aubert. Les trois brigades de cette divison furent mises sur pied successivement dès l'automne, comme suite à la grande mobilisation de juillet.

En novembre, le colonel Grand releva la 9e brigade, colonel Tronchin, à Porrentruy, et comme l'orage approchait de nos frontières par le siège de Belfort et l'offensive de l'armée de l'Est, le colonel Grand eut l'occasion de voir ou d'entrevoir des choses fort intéressantes. Relevé après ses six semaines par la 7e brigade, colonel Constant Borgeaud, il fut derechef et subitement requis lors du nouvel appel de troupes nécessité par les revers de Bourbaki et mis à la tête d'une brigade combinée, composée des bataillons 45, 46, 70 (Vaud) et

chargée de garder le Jura vaudois dès Vallorbes à St-Cergues. Le 31 janvier il fixa son quartier-général à Vallorbe et eut à procéder, dès le lendemain, au désarmement des pauvres soldats français arrivant exténués soit par la grande route de Jougne soit dans la Vallée à travers les hautes neiges du Risoux[1]. Les services qu'il rendit à cette occasion, avec autant de fermeté que de mesure, furent très méritoires.

Lors de la réorganisation militaire de 1874, au système binaire, le colonel Grand, qui était inspecteur de l'infanterie du 13e arrondissement fédéral (Valais, Genève) resta dans la division Aubert, devenue la Ire, à deux brigades et deux *régiments* chacune. Le colonel Grand reçut la 1re brigade, ayant comme chefs de régiment les lieutenants-colonels de Cocatrix et de Guimps, et comme collègues les colonels Favre, Edmond, à la 2e brigade de la Ire division, Bonnard, Emile, et Froté à la IIe division, tous morts aujourd'hui. Il prit comme adjudant le capitaine fédéral E. Secretan, maintenant colonel.

La mise en train du nouveau régime ne fut pas des plus aisée; la voie régulière du service qu'il comportait s'allie difficilement avec la nature d'une armée de milices sans cadres permanents. La tâche des premiers temps fut lourde pour les rouages supérieurs et amena quelques mécomptes. Le colonel Grand s'y dévoua de son mieux et triompha de maintes difficultés, grâce à son expérience et à son tact.

En 1877, le tour des cours de répétition de brigade de la Ire division l'appela à commander sa brigade à Bière et Mollens, commandement dont il s'acquitta comme on pouvait s'y attendre, c'est-à-dire d'une manière distinguée.

Néanmoins ce fut son dernier service actif. Le 6 décembre de cette même année, il donna sa démission, et la maintint malgré les vives instances de l'autorité militaire supérieure pour l'en faire revenir. Elle lui fut accordée le 20/25 janvier 1878 avec les remerciements d'usage, en même temps qu'à ses

[1] L'état-major de la 8e brigade reçut à Vallorbe et à la croisée de Ballaigues par la route de Jougne environ 26 mille hommes, 4300 chevaux et 106 canons; au bataillon Groux (45) à la Vallée arrivèrent 10 400 hommes, et au 46e, commandant Baud, à Saint-Cergues, seulement quelques égrenés, une dizaine; les colonnes qui suivaient purent être dirigées à temps par les avant-postes de la Cure sur la route française encore libre de la Faucille et du Pays-de-Gex. Le 5/6 février la 8e brigade fut relevée par la 14e de la division Meyer, et licenciée le 10/11 février.

collègues Favre, Edmond, devenu très souffrant à la suite d'une chute de cheval à son cours de brigade[1], Chuard à Corcelles, Burnand, Ed, à Moudon, et de Rham, à Giez, ces deux derniers de l'artillerie, tous pour « cause d'âge ». Le colonel-divisionnaire Aubert avait déjà démissionné quelques mois auparavant, et il était remplacé par le colonel Philippin, de Neuchâtel, qui n'accepta pas.

Toujours discret, le colonel Grand n'a pas donné de motif spécial de sa démission. Respectons sa discrétion. On est sûr qu'elle ne démentirait pas le dicton illustré par une des plus charmantes Nouvelles d'Eugène Rambert : « Le meilleur soldat n'est pas celui qui fait le plus de poussière ».

Le colonel Grand n'en continua pas moins à garder un vif intérêt aux choses de l'armée et toutes ses habitudes militaires. On le rencontrait comme précédemment aux assauts d'armes, aux courses de chevaux, à la chasse, à des conférences d'officiers et dans plusieurs Sociétés d'utilité publique ou philanthropiques, sans parler du Grand Conseil et des autorités communales lausannoises, dont il fut longtemps membre : partout le bienvenu, élu et réélu par tous les partis.

Homme de bon conseil, de bonne plume à l'occasion, la *Revue militaire* le comptait au nombre de ses vieux amis. Avec quelques efforts de plus de ma part, et que je regrette aujourd'hui de n'avoir pas faits, au risque d'être importun, il fût devenu presque un collaborateur. A ce défaut, ses avis et renseignements, une fois sollicités, ne se faisaient jamais attendre et souvent ils m'ont été fort utiles[2].

Je présume qu'il laisse quelques manuscrits qui pourraient avoir du prix, entre autres des souvenirs de ses campagnes de Naples et de Sicile et un mémoire sur la marche de l'infanterie, ses chaussures, son paquetage, qu'il voulait revoir. Il tenait en outre un répertoire des divers articles de la *Revue militaire suisse* dès sa fondation en 1856, vrai travail de bénédictin. De tout cela, et de maintes autres choses encore, nous devions causer aux premiers loisirs.

Je l'avais vu si bien portant à son dernier anniversaire, si

[1] Père du colonel actuel Camille Favre.

[2] Ce fut notamment le cas pour ma réplique aux mémoires Marbot, pour la 3e édition de mon *Esquisse biographique et stratégique* sur le général Jomini, et pour plusieurs chapitres de ma « Guerre franco-allemande ».

gai, si fier de son trois quarts de siècle; que j'avais pensé que rien ne pressait. La mort en a décidé autrement.

Qu'elle emporte, avec mes tristesses d'une déchirure si peu prévue, mes plus vifs et sincères hommages à la mémoire de cet excellent et vaillant camarade ; ils seront partagés, j'en suis sûr, par tous ceux qui l'ont connu d'un peu près, tant au civil qu'au militaire.

Colonel LECOMTE.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Le nouvel obus brisant. — Refonte du plan de mobilisation. — La fête de Neuenegg. — Le doyen de l'armée. — Société du landsturm. — Société de cavalerie de la Suisse orientale. — Attachés militaires. - Revues d'organisation. — Signaux optiques. — Encore le règlement d'habillement. — Marche de 285 km.

Berne, le 7 mars 1898.

Le nouveau projectile d'artillerie dont il a été question dans la presse est destiné uniquement aux 60 mortiers de 12 centimètres de l'artillerie de position. C'est un obus brisant du type de l'usine suédoise de Bofors. Fait pour détruire des obstacles, il est pourvu d'une tête renforcée, qui augmente sa puissance de pénétration. Le corps de ce projectile est d'un acier extrêmement résistant. Voici ses dimensions: longueur 44,5 cm.; calibre 12 cm.; paroi 12-13 mm. ; fond 22-25 mm.; charge: 1700 grammes de poudre blanche. Poids total : 18 kilos. L'introduction de cet obus est résolue en principe, mais pour la position seulement. L'artillerie de campagne reste dotée du shrapnel comme projectile unique ; cela ne signifie pas que l'obus brisant lui serait inutile. Mais, si cet obus doit posséder la puissance qu'on en exige actuellement, il est nécessaire de le faire plus long que le shrapnel, ce qui entraîne la juxtaposition si incommode des châssis de dimensions différentes.

— On ne se doute généralement pas que les modifications apportées l'an dernier à notre organisation militaire ont eu pour conséquence la refonte de tout notre plan de mobilisation. Cet énorme travail touchant maintenant à sa fin, il est permis d'en parler et de constater qu'il a imposé à

l'état-major général un surcroît considérable de besogne. Il a fallu tout refaire, même l'ordonnance secrète sur la mobilisation; et l'état-major s'en est tiré sans personnel auxiliaire et sans négliger la besogne courante. C'est un joli coup de collier.

— La fête de Neuenegg du 5 mars a invoqué le souvenir instructif de la décadence militaire de la Confédération des Treize-Cantons et des combats désespérés livrés en 1798 pour l'honneur des armes suisses. Parmi ces combats, celui qui refoula sur Neuenegg la colonne du général Pigeon présente un intérêt tactique que le temps n'a pas affaibli, mais c'est sur les lieux mêmes où elle se passe qu'il faut étudier cette belle action de guerre. A cet effet, on descend à la gare de Bümplitz et on suit, par Niederwangen et le Forst, jusqu'à Neuenegg, la route à cheval de laquelle fut livré le combat. L'obélisque de Neuenegg marque l'emplacement de la dernière phase de l'engagement et non celui de l'attaque décisive des Bernois, qui eut lieu sur les hauteurs. Malheureusement il n'existe pas encore en français une bonne relation de l'affaire de Neuenegg.

L'armée était représentée à la fête commémorative du 5 par le chef du Département militaire fédéral, de nombreux officiers en uniforme et en civil, le bataillon 113 de landwehr, l'école de sous-officiers d'infanterie de la IIIe division, une batterie et le groupe historique. Ce dernier figurait, avec les costumes et les armes du siècle dernier, un détachement de troupes bernoises des trois armes. Après la cérémonie commémorative, dont le discours de M. Bähler, conseiller national, a été le morceau d'apparat, les participants à la fête ont défilé chapeau bas devant le monument élevé sur la tombe des miliciens bernois tués le 5 mars 1798. Le cortège était ouvert par le groupe historique et le colonel de Crousaz, suivi de l'école de sous-officiers.

Deux sociétés de tempérance figuraient au cortège de Neuenegg, où leur présence manifestait le progrès de cette lutte contre l'alcoolisme qui intéresse à un degré si éminent la valeur physique et morale de notre milice. En 1798, l'ivrognerie a été l'une des principales causes de la démoralisation des troupes bernoises et de leurs actes de mutinerie. Un siècle après, nous constatons avec plaisir que la sobriété a gagné beaucoup de terrain dans l'armée, en particulier chez les officiers. Les avantages en sont, il est vrai, beaucoup mieux connus qu'autrefois, et la science a fait justice du préjugé qui voyait dans l'alcool une boisson fortifiante.

A noter la présence à Neuenegg du colonel Ami Girard, de Renan, le plus ancien officier de ce grade que possède l'armée suisse. Il est né en 1815 et son dernier brevet date de 1867. Très vert et alerte, l'esprit toujours vif, ce doyen de notre milice serait encore en état de faire campagne.

— L'hiver est la saison propice aux travaux et aux réunions des sociétés militaires. Le 13 février, les délégués de la Société du landsturm se sont

réunis à Lucerne, au nombre de 32, sous la présidence du colonel Bluntschli. Dans son discours d'ouverture, celui-ci a reconnu que l'organisation actuelle du landsturm est défectueuse. Cet avis a aussi été partagé par M. Rey, de Bâle, le nouveau président du Comité central, qui attend du développement de la société le plus sûr moyen d'obtenir la réforme du landsturm.

Le 26 février, à Zoug, les officiers de la division du Gothard ont eu une première assemblée commune, sous la présidence du colonel Segesser. Le lieutenant-colonel Becker, chef d'état-major de la division, a fait à cette occasion une conférence sur l'organisation des troupes du Gothard.

Le même jour, la Société de cavalerie de la Suisse orientale siégeait à Winterthour et nommait membre d'honneur le colonel Wildbolz, instructeur en chef de la cavalerie.

— Le 18 février, est mort, à Bümplitz, après une longue maladie, le capitaine Morozowicz, attaché militaire de la légation allemande de Berne. Le Département militaire a fait déposer une couronne sur son cercueil, qui a été ramené en Allemagne. Le colonel Keller a exprimé à la famille du défunt les condoléances du Conseil fédéral.

L'attaché militaire de l'ambassade de France à Berne, M. le lieutenant-colonel du Moriez, vient d'être promu colonel, tout en conservant son poste [1].

— Les revues d'organisation des nouvelles unités de troupes se poursuivent. En plusieurs endroits, les pattes d'épaule à coudre aux uniformes ont fait défaut et devront être envoyées aux hommes à domicile. On a constaté d'assez fortes différences d'effectifs entre les bataillons de landwehr premier ban, dont plusieurs sont très forts. Beaucoup d'hommes se sont enquis auprès de leurs chefs du service qu'ils auraient à faire en vertu de la nouvelle organisation On leur a naturellement répondu que, jusqu'à nouvel ordre, rien n'était changé aux cours de répétition de l'infanterie de landwehr, qui ont lieu tous les quatre ans; mais il faut espérer que l'inévitable modification du régime actuel ne se fera pas trop attendre.

— A titre d'essai, le Département militaire a décidé l'introduction des signaux optiques dans l'infanterie. Le fanion blanc et rouge qui sert à donner les signaux ne sera remis pour le moment qu'aux écoles de sous-officiers et aux écoles de recrues. C'est une pièce d'étoffe de 30 cm. sur 50, tendue sur baguettes, et qui se fixe au fusil. Suivant les positions que lui donne le signaleur, elle donne l'une des huit indications suivantes : attention, rien de nouveau sur l'ennemi, cavalerie, petite subdivision, subdivision de force moyenne, corps de troupes plus considérable, direction où se trouve l'ennemi, erreur.

[1] Nous présentons nos félicitations à M. le colonel du Moriez, qui s'est attiré en Suisse, dans le monde militaire, de nombreuses et vives sympathies. *(Réd.)*

— Mentionnons aussi la publication de la quatrième édition allemande de l'instruction pour les états-majors (dont la revision a été nécessitée par la nouvelle organisation), ainsi qu'une circulaire du Département militaire destinée à procurer la stricte exécution du nouveau règlement d'habillement. A peine entré en vigueur, celui-ci a déjà été transgressé. Une instruction du 15 février, adressée aux fournisseurs par la section technique de l'intendance du matériel, énumére une série d'irrégularités qui ne seront plus tolérées, notamment le pantalon mode Saumur, les tuniques dont les boutons ne sont pas en droite ligne, les casquettes à visière trop larges et plates, etc. Cette même instruction annonce qu'il est question de prescrire pour les uniformes des officiers l'emploi exclusif de draps contrôlés par l'intendance.

Le mouvement du personnel a été complété en février par une série de nominations, se rapportant principalement au service territorial et à celu des étapes. Il a été procédé aussi à une nouvelle répartition des officiers d'état-major dans les corps de troupes.

— On connaît maintenant le rapport de M. le major Wäber sur la marche exécutée les 21, 22 et 23 janvier par l'école d'équitation pour instructeurs d'infanterie. Cet exercice avait en particulier pour but de vérifier la résistance à la fatigue d'un certain nombre de chevaux de la régie, pris à dessein dans des races différentes. Les chevaux, au nombre de 19, avaient été préalablement entraînés par des courses de 50 à 100 km.

Le 21 janvier, le détachement a franchi en 17 heures et demie de marche effective (haltes déduites) la distance de Thoune à Zurich, c'est-à-dire 140 km. La vitesse moyenne a donc été de 8 km. à l'heure. De dix minutes en dix minutes, le trot alternait avec le pas. Brouillard, routes gelées, mais libres de neige. Un cheval a dû être renvoyé en arrière pour cause de boiterie accidentelle.

Le 22 janvier, le trajet de Zurich à Langenthal est parcouru en 13 heures, dont il faut détruire 2 $^1/_2$ heures pour les haltes, ce qui ramène la vitesse moyenne à 7, 8 km. par heure.

Enfin, le 23 janvier, le détachement revient à Thoune (63 km.) en 11 heures 50, dont il faut déduire 2 $^1/_4$ h. pour les haltes. La vitesse moyenne est donc de 6,6 km. par heure. Tous les chevaux sont ramenés en parfait état, sauf un second cas de boiterie, qui a toutefois été très léger. De leur côté, les cavaliers ont parfaitement supporté la course.

— M. le colonel Rudolf, chef d'arme de l'infanterie, est rentré à Berne, mais n'a pas encore repris son service. Son état, qui s'est grandement amélioré, n'exigera probablement pas une prolongation de son congé.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Les manœuvres impériales de l'automne prochain. — Manœuvres de cavalerie. — Encore le colonel Baron de Seckendorff. — La brochure du colonel U. Wille. — La *conduite des troupes* par le général de Schlichting. — *L'attaque dans les batailles* par le général de Scherff.

Dans ma chronique de janvier, je vous avais parlé des *Manœuvres impériales* à venir. L'ordre de Cabinet, relatif à ces manœuvres, a paru le 3 février, ainsi que vous l'aurez du reste appris par les journaux.

Comme toujours, les surprises n'ont pas manqué! On ne manœuvrera pas cet automne avec deux corps d'armée normaux, comme on le supposait; chacun d'eux sera au contraire renforcé d'une troisième division à *trois* brigades. En somme, ce seront seize brigades qui prendront part aux manœuvres, chaque corps normal en ayant déjà cinq pour son compte, depuis l'augmentation du 1er avril 1897. Autrefois, on rencontrait des corps d'armée à trois divisions d'infanterie, soit de six brigades; cette année, nous aurons affaire à des corps d'armée de huit brigades d'infanterie, c'est-à-dire au double de l'effectif ordinaire. Il convient cependant d'ajouter que deux de ces brigades ont des régiments à deux bataillons, à effectif réduit, bataillons qui ne sont autres que les successeurs des anciens demi-bataillons d'heureuse mémoire.

Le VIIe corps d'armée, qui comprend les divisions 13 et 14, sera renforcé par la 7e division du IVe corps. Le Xe corps le sera par la 17e division du IXe corps.

Le IVe et le IXe corps ne feront ainsi leurs manœuvres qu'avec leur seule division restante. Ces corps sont commandés, le IVe, par le général de Klitzing, nouvellement promu général d'infanterie, et le IXe par le comte de Waldersee, colonel-général de cavalerie, le « Nestor » de nos commandants de corps, un Nestor très vert encore et relativement jeune, puisqu'il célébrera ses 66 ans le 8 avril prochain (le mois d'avril est un mois particulièrement fécond en célébrités dans l'Annuaire de l'Empire!)

J'en reviens à mes « moutons » ou plutôt à mes manœuvres. A chaque division d'infanterie, on donnera un régiment de cavalerie. On empruntera, à cet effet, au IXe corps, la 17e brigade de cavalerie, du Grand-Duché de Mecklembourg (soit les deux régiments de dragons 17 et 18) et l'on demandera au IVe corps sa 7e brigade (composée d'un régiment de hussards (no 10) et un de uhlans (no 16). Ces deux brigades fourniront la cavalerie à quatre des divisions. Les deux autres divisions du Xe corps recevront deux régiments de la 20e brigade, (les hussards de Brunswick

nº 17 qui portent l'attila noir historié [1]) et le deuxième régiment de dragons hanovriens nº 16.

On ne formera qu'une seule division de cavalerie indépendante (division B). Elle comprendra la 19e brigade (du Xe corps) « Uhlans du Roi » nº 13 et Dragons d'Oldenbourg nº 19, et les deux brigades du VIIe corps nos 13 et 14. C'est cette dernière brigade, nº 13, qui, en 1897, faisait partie de la division de cavalerie « Ouest », réunie l'avant-dernier jour des manœuvres impériales, sous les ordres de notre fameux Général de Mossner, et qui eut à soutenir, à Petterweil, le choc du corps de cavalerie. Cette division de cavalerie disposera d'un groupe d'artillerie à cheval (2 batteries) du régiment Scharnhorst nº 10. Le détachement de pionniers du 10e bataillon, attaché à la cavalerie, sera pourvu de bicyclettes.

Quant à l'artillerie montée, l'ordre impérial prescrit seulement que les divisions 7 et 17, momentanément attribuées aux corps d'armée des manœuvres, recevront chacune un régiment d'artillerie de campagne (le 4e et le 24e). Il va bien sans dire que les régiments appartenant aux VIIe et Xe corps marcheront avec leurs corps. L'ordre ne parle pas d'une artillerie de corps, mais je crois ne pas me tromper en disant qu'à côté des régiments divisionnaires à deux groupes d'artillerie montée, nous aurons, comme artillerie de corps, au VIIe, 12 batteries montées et 4 à cheval, au Xe, 15 batteries montées.

Les pionniers : deux bataillons à 4 compagnies, plus quatre compagnies isolées, seront attachés aux divisions d'infanterie (par une ou deux compagnies). On constituera en outre des équipages de pont légers (Divisions-Brückentrain) et des sections de télégraphe.

Chaque corps d'armée disposera d'une section d'aérostiers, avec les ballons cerf-volants.

En somme, il s'agira de 89 bataillons d'infanterie (y compris le bataillon de chasseurs nº 7), 60 escadrons, 69 batteries. En 1897, on comptait : 144 bataillons, 121 escadrons, 111 batteries ; en 1896 : 98 bataillons, 85 escadrons, 93 batteries. Vous voyez, cette fois-ci, la prédominance de l'infanterie. Elle résulte de notre formation actuelle, formation qui n'est que provisoire et qu'il faudra modifier.

— Quant au *théâtre des manœuvres*, on pense à la province de Hanovre, dont la partie méridionale présente un terrain varié, et dont la situation forme à peu près le centre des régions qui fournissent des troupes aux manœuvres. Je suppose que le quartier-général sera établi dans la capitale du ci-devant Royaume de Hanovre et que les opérations se dérouleront le long de la ligne du chemin de fer Hanovre-Kreiensen. Le terrain un peu

[1] La coiffure est ornementée d'une « tête de mort » et d'une agrafe avec l'inscription : « Peninsula. Sicilien. Waterloo. Mars-la-Tour. »

montueux, n'est pourtant pas trop accidenté, et se prêterait parfaitement aux opérations.

C'était dans ces mêmes parages, au camp hanovrien de *Nordstenunen*, que se rassemblait autrefois le 10e corps d'armée de la Confédération de l'Allemagne du Nord. En 1889, on exécuta déjà dans la même contrée, des manœuvres impériales avec les mêmes corps d'armée qu'aujourd'hui.

En définitive, il se peut que je me trompe et que mes suppositions ne soient... que des suppositions.

Qui vivra verra!

— Il n'y aura pas mal de contingents allemands englobés dans ces manœuvres : un régiment d'infanterie d'Anhalt, un régiment d'infanterie et un de cavalerie de chacun des Etats d'Oldenbourg et de Brunswick, deux régiments d'infanterie et deux de cavalerie des Grands-Duchés de Mecklenbourg, un groupe monté et une batterie montée de Mecklenbourg, un groupe d'Oldenbourg, une batterie de Brunswick, et trois régiments d'infanterie hanséatiques.

— Je vous ai déjà parlé des généraux qui commandent ces corps : *von Gœtze*[1] (VIIe) et *von Seebeck* (Xe). Les divisions d'infanterie ont pour chefs les lieutenants-généraux *Otto* (7e), *Lüdemann*, général d'artillerie (13e) *Prince Henri Reuss XVIII*, général de cavalerie (14e), *Herwarth von Bittenfeld* (17e), *von der Mülbe* (19e), *von Gottberg*, général de cavalerie (20e). Le commandant de la division de cavalerie B n'est pas encore désigné. On choisit d'ordinaire un des plus anciens commandants de brigade. Le plus ancien se trouve être le Prince Frédéric-Léopold de Prusse, le fils du célèbre Feld-Maréchal Prince Frédéric-Charles, le vainqueur de Duppel, de Vionville, d'Orléans et du Mans.

L'arbitre suprême des manœuvres sera l'*Empereur* lui-même, assisté du Directeur des manœuvres : *comte Schlieffen*, chef d'Etat-Major Général de l'armée, du baron *de Rechenberg*, major-général et chef de la 6e section, et de quelques officiers supérieurs du Grand Etat-Major.

— Indépendamment des manœuvres impériales, on exécutera dans la Prusse orientale des manœuvres de cavalerie auxquelles prendront part une division de cavalerie (A) avec les trois brigades du 1er corps d'armée.

— Les pionniers auront des exercices de pontage sur la Vistule à Thorn, sur l'Elbe à Meissen et sur le Haut-Rhin à Germersheim.

Le nouveau Commandant du corps des cadets, baron de Seckendorff, dont je vous ai parlé dans ma dernière chronique, a pris possession de son poste. Il a dit dans son discours d'installation qu'il n'a jamais appartenu à ce service de l'armée, mais il fera son devoir. On peut prédire

[1] J'apprends que Gœtze qui fêtera, le 1er avril, son jubilé de cinquante ans de service à l'intention de donner sa démission le lendemain de la fête.

que officiers et cadets ne se trouveront pas mal d'avoir à leur tête un chef aussi capable et aussi entraînant.

Quelques détails sur sa carrière intéresseront peut-être vos lecteurs. Son pays d'origine est la petite principauté de Reuss « jungere Linie [1] »; né à Ebersdorf le 24 février 1848, il entra en 1864 dans les troupes du petit contingent de la principauté et fut promu lieutenant en second au régiment nº 96, le 10 décembre 1867. Il fit la campagne de 1870-71 dans le 4e corps d'armée, prit part aux combats de Beaumont et à ceux de Paris, et reçut la croix de fer de deuxième classe. Il passa, en 1880, capitaine au 2e régiment de la Garde à pied; en 1883, adjudant de division; devint, en 1888, major des fusiliers de la Garde et, en 1890, aide de camp du roi « faisant service ». Son frère est contre-amiral, et a rempli aussi autrefois les fonctions d'aide de camp du prince Henri, frère de l'Empereur.

— J'ai oublié de vous parler du colonel *Mackensen* que l'Empereur a nommé aide de camp « faisant service » le jour de son anniversaire. Cette nomination a été presque un événement; c'est en effet la première fois qu'un monarque prussien appelle auprès de sa personne un officier n'appartenant pas à la noblesse. Notre roi, vous le voyez, n'a pas de préjugés. Le colonel Mackensen est du reste un excellent officier, qui a devant lui un bel avenir. Il n'a que 48 ans et commandait, depuis 1893, le 1er régiment des hussards. Il a appartenu à l'Etat-Major Général pendant douze années, et fonctionnait depuis plus de deux ans comme adjudant du chef d'Etat-Major.

— A l'endroit du matériel de guerre, vous savez que l'artillerie de campagne est en voie de transformer son armement. La nouvelle pièce est désignée sous le terme de C/96. Il s'agit d'une pièce à tir rapide, du calibre de 77 mm, à trajectoire bien tendue. Cette tension de la trajectoire nous amènera peut-être à ne plus pouvoir nous passer d'une pièce pour le tir courbe, obusier de campagne, ou comme vous voudrez l'appeler, d'un calibre se rapprochant des 120 mm. Les obus brisants des pièces de campagne ne sont pas toujours suffisamment efficaces contre les buts couverts actuellement en usage, comme on l'avait supposé à l'origine [2].

Quant au fusil, rien de nouveau; il ne paraît cependant pas probable qu'on adopte prochainement un calibre moindre que celui que nous possédons.

[1] A ne pas confondre avec la principauté de Reuss « æltere Linie » dans laquelle le prince Henri XXII prétend ne pas trouver d'emplacement pour un monument à ériger à Guillaume Ier. Ce prince est connu pour être ennemi de l'Empire (« Reichsfeind »).

[2] Les lecteurs trouveront du reste un traité spécial sur la nouvelle pièce de campagne C/96 dans ce même numéro.

— Le Reichstag a fini par hâter un peu plus le vote du budget et a enfin abordé la discussion de la flotte. Tous les projets relatifs à l'organisation de l'armée de terre ont été adoptés : nous aurons donc la « Feldzeugmeisterei », c'est-à-dire l'Inspection générale du matériel de guerre, ainsi que l'Inspecteur général et les deux nouveaux Inspecteurs de cavalerie. Ces nominations d'inspecteurs n'ont pas donné lieu à la moindre discussion malgré toute l'opposition de la *Gazette de Voss*. Ce journal a une vraie terreur des inspecteurs, quels qu'ils soient, lorsqu'ils émargent au budget. Le détachement des « Meldereiter », chasseurs à cheval, demandé pour le contingent saxon, a également été voté; bref, nous avons obtenu tout ce que nous désirions, sauf peut-être quelques casernes.

— Vous aurez certainement du plaisir à apprendre la satisfaction avec laquelle on a accueilli chez nous la brochure de votre *Colonel U. Wille :* « Du commandement dans nos manœuvres ». La *Post*, l'organe de la diplomatie, dans son n° 44, en a parlé en premier lieu dans un sens extrêmement favorable, puis le *Militär-Wochenblatt*, dans son n° 16, est entré dans plus de détails. Ces deux journaux abondent en éloges sur un homme qui se maintient si bien au niveau des plus hautes connaissances militaires, et s'étonnent de ce que son propre pays tienne à l'écart un officier d'un esprit aussi élevé et aussi clairvoyant.

— Le deuxième volume de l'ouvrage de *Schlichting* vient de paraître chez Mittler et Sohn, à Berlin. Il a pour titre : « La Conduite des troupes » et ne contient que le livre premier : « Les Opérations ». C'est une sorte de « stratégie », bien que nous ayons comme principe que la stratégie n'est pas une science qui se puisse apprendre et que nous n'ayons jamais connu de professeur de stratégie à notre Académie de guerre. A l'appui de mon dire, la *Militär-Wochenblatt*, n° 14, publiait ces jours-ci un article du colonel *Keim*, intitulé « Strategisches », qui commence par ces mots : « La stratégie ne peut être ni enseignée, ni apprise. » Elle est innée.

Schlichting n'a du reste pas la prétention de faire un cours de stratégie, il se borne à exposer d'une manière claire et intelligible, le résultat de ces investigations sur les principes modernes de la conduite de la guerre Dans un chapitre spécial, il traite ce qui se rapporte aux forteresses. L'espace me manque pour vous en dire davantage ; je suppose d'ailleurs que cette brochure n'échappera pas à vos excellents bibliographes.

Notre très estimé général *W. de Scherff* publie (chez Eisenschmidt à Berlin) un nouveau traité : « *Der Schlachtenangriff im Lichte der Schlichting'schen « Taktischen Grundsätze » u. der Boguslawskischen « Betrachtungen »*. Une comparaison critique, contenant l'introduction, 1re partie « Die allgemeinen Gesichtspunkte », 2me partie « Die besonderen Massnahmen » et épilogue.

Je vous recommande le *Catalogue des livres et des cartes militaires* de

la librairie *Eisenschmidt* (Berlin, N. W. 7), (Verzeichniss militärischer Werke u. Karten, 1898). Ce catalogue, très complet, sera fort utile à ceux qui désirent s'orienter dans notre littérature militaire.

Manœuvres des troupes de chemins de fer. — On a exécuté en 1897, en Allemagne, des manœuvres spéciales de troupes de chemins de fer, dont la presse allemande a rendu compte.

12 compagnies prussiennes de la brigade des chemins de fer, 1 compagnie bavaroise, 2 compagnies saxonnes et 1 compagnie wurtembergeoise ont été réunies dans cette intention vers la fin d'août.

Le but de ces manœuvres était de s'assurer de la rapidité avec laquelle on pouvait construire une voie étroite destinée à relier un corps de siège aux voies normales et d'étudier les conditions dans lesquelles s'exécuterait le transport du matériel d'artillerie nécessaire à l'ouverture du feu.

La voie étroite employée était celle en usage dans la brigade de chemins de fer prussienne.

Elle partait de la station de Werner-Zinna, située sur la ligne militaire Berlin—Juterbog, passait par Juterbog, Treuenbrietzen, Belzig et aboutissait à Sichartsdorf où le régiment d'artillerie à pied de la garde construisit les batteries nécessaires.

La longueur de la voie a été de 83 kilomètres.

Elle a été construite en neuf jours y compris un dimanche pendant lequel les travaux ont été suspendus.

Bien que le terrain ne présentât pas de grandes différences d'altitude, il n'était pas sans difficultés. On a rencontré quelques pentes rapides et il a fallu traverser des bas-fonds peu résistants, passer de nombreux ruisseaux et même jeter un pont de fer. Malgré cela, la vitesse de construction a été de 10 kilomètres par jour.

Le 28 août sont arrivées les compagnies chargées de l'infrastructure. Le 30, toutes les compagnies chargées de la superstructure étaient à pied d'œuvre, et, le 9 septembre, les trains de matériel et de personnel purent circuler.

Du 9 au 16 septembre, quatorze trains par jour se rendirent complètement chargés de Werder-Zinna au terminus de la ligne. Ils transportèrent 1400 hommes du régiment d'artillerie à pied de la garde et un matériel estimé à 300 000 tonnes.

Le 16 au soir, le dernier train partait de Werder-Zinna et le feu des batteries pouvait commencer.

L'expérience avait complètement réussi.

« Depuis les exercices de Lunebourg en 1895, il était hors de doute — » dit l'*Allgemeine Zeitung* — que nos troupes de chemins de fer pouvaient » relier journellement nos armées au terminus des chemins de fer, grâce

» au matériel à voie étroite dont elles disposent. Pour qui connaît la gêne » que nos parcs de voitures ont imposée dans notre dernière guerre à » nos armées de siège et d'opérations, ce n'est pas là un mince résultat. »

Le général v. Schlieffen, à son retour d'Autriche, a inspecté dans tous les détails l'œuvre accomplie par les troupes de chemins de fer.

(*Revue militaire de l'Etranger.*)

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Les inspecteurs généraux. — Le nouvel Inspecteur feldzeugmeister de Waldstätten. — Examens des capitaines à l'état-major. — Forteresse et port militaire de Cattaro. — Les médecins militaires. — Remise aux troupes techniques du mousqueton 8 mm. mod. 95. — Trompette monté de bataillon. — Le cinquantenaire de l'Empereur.

Comme on sait, nous possédons en Autriche pour la surveillance minutieuse et l'inspection de toutes les branches du service, ainsi que pour le contrôle de l'instruction de l'armée, trois inspecteurs généraux des troupes. On leur attribue à chacun un certain nombre d'arrondissements territoriaux (commandements de corps), l'ensemble de ces arrondissements étant répartis en trois *inspectorats généraux*, délimités géographiquement d'une manière égale. Les inspecteurs désignés par l'empereur sont choisis entre les plus anciens commandants de corps.

Ce système est récent. Jusqu'à sa mort, l'archiduc *Albrecht* réunissait toutes les compétences d'un inspecteur général de l'armée. Lors de son décès, survenu en 1895, cette haute dignité militaire fut supprimée, en ce sens du moins que Sa Majesté l'empereur et roi se l'attribua personnellement, en sa qualité de chef suprême de l'armée. En 1896, il désigna, pour être directement à sa disposition et s'occuper des travaux d'inspection, comme Inspecteurs généraux des troupes, le feldzeugmeister Antoine de Schönfeld, le général de cavalerie prince Louis de Windischgrätz et le feldzeugmeister Guillaume de Reinländer.

Au mois de janvier 1898 est survenu le décès du feldzeugmeister de Schönfeld. En date du 10 février, il a été remplacé comme Inspecteur général des troupes par le feldzeugmeister de Waldstätten, jusqu'alors commandant du VIIe corps d'armée.

Cette nomination a été accueillie avec grande satisfaction dans les cercles militaires et y a fait naître les plus belles espérances. En effet, le

feldzeugmeister de Waldstätten s'est créé tous les titres à occuper les hautes fonctions qui lui ont été dévolues ; premièrement, par ses états de service honorables conquis sur les champs de bataille de 1859, de 1866 et de 1878, états de service qui lui valurent la plus haute distinction ; ensuite, par l'activité qu'il a déployée plusieurs années durant à l'Académie de guerre comme professeur de tactique ; enfin par le renom d'écrivain militaire que lui ont valu à l'étranger comme en Autriche ses œuvres bien connues.

Le nouvel Inspecteur général est né en 1833, fils du lieutenant-feldmaréchal Georg de Waldstätten ; il est ainsi âgé de 65 ans. Il était depuis 1887 à la tête du VIIe corps et occupait le commandement général à Temesvar en Hongrie. Il a été nommé feldzeugmeister en 1891.

* * *

Les capitaines à l'état-major général, qui aspirent à l'avancement dans ce corps sont tenus, après un stage pratique de deux ans dans la troupe, à prouver leur aptitude par une épreuve théorique devant une commission d'experts. Les articles principaux du programme de cet examen sont la connaissance détaillée du règlement d'exercice et de l'organisation des armées étrangères, un récit stratégique et tactique exact et détaillé de toutes les batailles et combats de ce dernier siècle, enfin un exposé critique des plus récentes campagnes, ainsi que la solution d'un thème stratégique et tactique pour de grands corps de troupes.

Cette épreuve théorique, qui impose aux candidats un effort énorme de mémoire, a toujours été envisagée avec anxiété. Maints officiers « *réfléchis* », grâce au mode de cet examen, n'ont obtenu que des succès douteux, et maints talents dont l'avenir était assuré furent relégués à l'arrière-plan, grâce aux décisions malencontreuses de la commission. Aussi, dans les cercles d'officiers, cet examen était-il avec raison surnommé l'examen « des archanges » (Erzengel-Examen).

Depuis nombre d'années on attendait un changement. Cet espoir vient enfin de se réaliser. Une récente ordonnance soumet l'examen à une réforme fondamentale.

Dorénavant, l'examen aura essentiellement pour but de juger, à l'aide de thèmes concrets et de leur application pratique, du développement original, de la personnalité du candidat, des facultés de raisonnement dont il dispose pour résoudre avec intelligence les tâches qui lui sont indiquées. Ainsi, entre en ligne de compte avant tout, la valeur intellectuelle du sujet, ce qui n'existait pas avec la méthode jusqu'ici en usage, et la commission d'examen sera en mesure de rendre un jugement mieux motivé sur la valeur du candidat.

* * *

Au 1er janvier 1898 a été créé un poste de commandant de la forteresse et port militaire de Cattaro. Jusqu'à présent, la marine austro-hongroise ne disposait que d'un seul port militaire de premier rang, celui de Pola, et de l'avis unanime, cet unique port était insuffisant pour le développement de notre flotte de guerre. La création d'un second port militaire répond ainsi à un besoin depuis longtemps ressenti. Cela d'autant plus que la longue côte de Dalmatie exigeait, dans sa partie sud, l'érection de travaux de fortifications maritimes conformes aux exigences modernes. La fortification du port de Cattaro et l'aménagement de la triple baie dite Bocche di Cattaro, laquelle laisse beaucoup à désirer comme port de guerre, seront très prochainement pris en considération et mis à exécution en tenant compte des dernières exigences de l'art de la fortification.

Ce progrès, joyeusement salué par tous ceux qui appartiennent à l'armée et à la marine de guerre, assure le développement de notre marine militaire et accroîtra sa puissance.

* * *

Afin de procurer aux jeunes médecins militaires la possibilité de se perfectionner dans les diverses branches de l'art médical, la direction de l'armée a décidé qu'ils seraient mis à même de suivre l'enseignement supérieur d'une clinique universitaire. L'ordonnance y relative déclare que la direction de l'armée fixera elle-même le nombre des médecins qui, chaque année, seront admis à fréquenter cet enseignement. En échange, tout médecin militaire qui a reçu cet enseignement est tenu à des examens, et, après une année d'étude, doit faire encore quatre années de service actif.

* * *

Le mousqueton à répétition de 8 mm. mod. 95 destiné aux troupes echniques (pionniers et régiment de chemins de fer), à l'artillerie de forteresse et à une partie de l'artillerie de campagne, a été délivré aux roupes techniques dans le cours des derniers mois. Sa remise aura également lieu prochainement à l'artillerie de forteresse et à l'artillerie de campagne. La gendarmerie hongroise recevra le même armement. Quant à la gendarmerie impériale, elle est armée, comme on sait, de la carabine mod. 90.

* * *

A la place du trompette à pied de bataillon, on a érigé en système l'emploi d'un trompette à cheval attribué à chaque régiment d'infanterie et de chasseurs, aux pionniers et au régiment de chemins de fer. Ce trompette pourra être utilisé comme estafette (Meldereiter).

* * *

Le cinquantenaire de l'avènement au trône de Sa Majesté l'empereur et roi d'Autriche-Hongrie sera célébré cette année-ci. De toutes parts on s'apprête à le fêter brillamment. Il serait prématuré de donner à ce sujet des détails. Cependant il est permis de parler déjà d'une cérémonie d'une nature toute spéciale destinée à rendre honneur à l'armée, ce soutien principal de la monarchie. En souvenir éternel du glorieux gouvernement de notre empereur, une médaille impériale jubilaire a été instituée. Il est probable que celle-ci sera frappée en or pour tous les généraux et amiraux qui, au jour du jubilé, 2 décembre 1898, auront accompli leurs cinquante années de service; elle sera frappée en bronze pour tous les autres généraux, officiers supérieurs et officiers des états-majors, aumôniers, médecins militaires et fonctionnaires de l'armée, de la marine, des deux landwehr, de la réserve du temps de paix, enfin pour les sous-officiers qui auront plus de six années de service.

Le ruban de la médaille porte, harmonieusement unies, les deux couleurs nationales, noire et jaune, et rouge, blanche et verte. L'avers de la médaille porte la tête de l'empereur et roi; le revers une devise et les deux dates 1848-1898.

Les préparatifs pour la frappe de la médaille du jubilé impérial ont commencé; ils permettent de compter sur un chef-d'œuvre digne de l'art autrichien, digne du grand événement historique dont la médaille du jubilé doit rappeler la mémoire en Autriche-Hongrie.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le dédoublement du 6e corps. — La réorganisation de la télégraphie militaire. — Petites nouvelles.

— Le dédoublement du 6e corps est aujourd'hui effectué. On avait tardé à créer un 20e corps pour ne pas diminuer le commandement du général Hervé, auquel cette création devait enlever une partie de ses troupes. On a profité d'un remaniement du personnel pour donner à ce général une inspection d'armée, et alors on a pu, sans amoindrir sa situation, opérer le fractionnement du corps d'armée à effectifs renforcés qui était précédemment placé sous son autorité.

C'est Nancy qui a été choisi comme chef-lieu du 20e corps d'armée. On n'est pas sans critiquer cette désignation. Sans doute l'ancienne capitale de la Lorraine offre des ressources particulières et on y trouve notamment un « palais du gouvernement » dont le général de Monard aurait mauvaise grâce à ne pas se contenter. Mais, au point de vue militaire, on ne peut

nier qu'il y ait quelque imprudence à mettre le siège d'un corps d'armée à la frontière même, dans une ville ouverte. A cet égard, mieux eût valu se déterminer en faveur de Reims qui avait brigué l'honneur de posséder le général de Monard et son état-major.

— L'organisation du service télégraphique dans l'armée laisse fort à désirer, et la Commission du budget en poursuit énergiquement la réforme. Le ministre a promis de remédier aux vices qu'on lui signale.

La note suivante a été remise à la Chambre des députés: « Le ministre s'occupe aujourd'hui *personnellement* de l'organisation nouvelle à donner à la télégraphie militaire; et, sous réserve de l'avis du Conseil supérieur de la guerre qui doit être consulté, sous réserve de l'avis de la Commission de l'armée à laquelle un projet de loi devra être soumis, sous réserves des dépenses supplémentaires qui seront engagées par le fait de la création d'unités nouvelles et dont le ministre tient absolument à être couvert, il peut confirmer à la Commission du budget ses déclarations antérieures, son intention étant de déposer sous peu un projet de loi portant création d'unités autonomes chargées du service spécial de la télégraphie de campagne et destinées à encadrer, en cas de mobilisation, les effectifs de réservistes ayant les aptitudes voulues. »

Il s'agit, en effet, d'introduire en France le système adopté par les Autrichiens, les Espagnols, les Italiens, les Suédois, les Russes, et qui consiste à avoir des troupes de télégraphistes pour assurer le service de première ligne, sauf à confier le service de seconde ligne à un personnel tiré de l'administration des postes et télégraphes, personnel qu'on militarise au moment de la mobilisation. La France a préféré, jusqu'ici, n'employer que les agents de l'administration civile, à laquelle la loi du 24 juillet 1873 a imposé l'obligation de tenir « en tout temps à la disposition du ministre de la guerre le matériel et le personnel nécessaires pour assurer ou compléter le service de la télégraphie militaire. »

C'est l'administration civile qui avait fait repousser le système mixte et avait chaudement prôné celui qu'on a adopté. Or, elle s'avoue impuissante à assurer à la fois le service des armées et celui du territoire; elle réclame une proportion considérable d'auxiliaires militaires triés sur le volet; elle a refusé de se charger du service des communications optiques. Bref, la loi de 1873 n'est pas appliquée. Joignez à cela que la militarisation des agents est compliquée; que la composition des sections comprend 4 officiers et 25 gradés pour 24 simples soldats; que les employés ne sont pas interchangeables et que, par exemple, les agents de bureau sont incapables de tendre une ligne, tandis qu'un chef d'équipe ne saurait transmettre une dépêche; que le matériel auquel ils sont habitués ne ressemble pas à celui des équipages de la télégraphie militaire; que la mise sur pied de guerre compromet le fonctionnement des communications privées, les-

quelles, à ce moment critique, redoubleront sans doute d'activité, et que par exemple, « le jour de la mobilisation, on enlève vingt manipulateurs au bureau civil de Nancy, qui reçoit en échange vingt militaires inexpérimentés. »

On comprend, dans ces conditions, que le ministre ait renouvelé ses déclarations antérieures et donné l'assurance d'une réforme si instamment réclamée.

— Pour pouvoir faire face aux dépenses qu'entraînera la fabrication d'un nouveau canon, le ministre a proposé le déplacement d'une partie de l'enceinte de Paris. Le projet étant présenté par le gouvernement, la Chambre l'a voté et le Sénat l'acceptera. Il ne présente aucun intérêt militaire, étant réduit à n'être qu'une opération financière. Si, au lieu d'un déplacement des remparts de sûreté, on s'était décidé, en principe ou en fait, au démantèlement, on en pourrait discuter l'opportunité. Mais, je le répète, nous n'en sommes pas là.

— Une mesure plus intéressante est la création d'une « Direction des établissements de l'artillerie », c'est-à-dire des poudreries, cartoucheries, fonderies, ateliers de construction, écoles de pyrotechnie, commissions d'expériences. etc. Le général Gras, l'auteur du fusil modèle 1874, aujourd'hui remplacé par le « Lebel », a été mis à la tête du nouveau service, auquel il donnera sans doute de l'entrain, de l'homogénéité, de l'unité. En lui confiant des établissements qui n'avaient jusqu'alors aucun lien entre eux, on lui a permis d'assurer la convergence de leurs efforts. Et c'est un premier progrès.

On estime qu'on en a réalisé un autre, en s'acheminant vers l'institution d'un corps spécial d'industriels militaires, d'un personnel technique. Dans son vaste « Projet de loi organique sur l'armée », qui contenait une foule d'excellentes choses, noyées dans un fatras d'autres qui l'étaient moins et formaient un tout quelque peu incohérent et indigeste, le général Boulanger avait déjà proposé qu'on séparât les « Ingénieurs militaires » des officiers combattants. Il semble que l'heure de cette réforme approche et que la récente décision du général Billot en marque le début, en soit l'amorce et la promesse. Espérons-le, et félicitons le ministre de la guerre d'avoir posé ce premier jalon.

— Un autre jalon, posé celui-ci par la commission parlementaire de l'armée, a trait aux cyclistes. Cette commission, sur le rapport de M. Le Hérissé, député de l'Ille et Vilaine, a voté une proposition de ce dernier, tendant à la création d'une compagnie de cyclistes.

Il ne s'agirait plus d'un détachement d'une soixantaine d'hommes seulement, comme celui qui fut mis jadis sous le commandement du capitaine Gérard, et dont vous connaissez les prouesses. Cette nouvelle compagnie

comprendrait un effectif total de 204 hommes, dont un capitaine et quatre lieutenants ou sous-lieutenants. Si ce nouveau projet est approuvé et s'il réussit, vingt-cinq compagnies seraient alors créées à titre définitif.

Le prix de la gloire sous le Premier Empire. — Le général Dragomiroff rappelait récemment aux lecteurs du *Razviédtchick* quel fut, en monnaie de vies humaines, le prix de la gloire au temps des grandes guerres napoléoniennes. Ce thème douloureux lui fournissait une fois de plus l'occasion d'exprimer ses idées essentielles sur la nécessité de semblables sacrifices et sur le devoir qu'a l'éducateur militaire d'élever le soldat dans un esprit de sacrifice :

« .... On peut et l'on doit s'efforcer de diminuer le chiffres des pertes par le feu; mais on doit en même temps ne pas perdre de vue que la guerre se fait non pour éviter des pertes, mais pour arriver à de certains buts au prix de quelques pertes que ce soit. Les histoires qu'on raconte sur les « pluies de plomb » et autres épouvantails sont des plaidoyers à bon compte, faits au profit des soldats qui ne remplissent pas leur devoir sur le champ de bataille. Car, si le feu est à ce point épouvantable, si ce mirage d'un feu épouvantable est tellement présent à l'esprit de tous, tourner les talons devient légitime.... Allez voir après si, dans le moment où le soldat levait le pied, le feu était épouvantable dans le fait, ou seulement aux yeux du soldat !

» Quelque meurtrières qu'aient été les batailles du premier empire, les batailles d'aujourd'hui le seront bien davantage, en raison des perfectionnements apportés au fusil.

» Ainsi se font ces affaires, et elles ne peuvent se faire autrement.

» Il arrive une minute où l'on n'a plus le choix qu'entre ces deux alterternatives, ou se sacrifier, ou s'abandonner à la lâcheté. Rappelons-nous toujours que l'adversaire ne tire pas tout seul, mais que nous sommes à deux de jeu, et que celui des deux qui tire le mieux n'est pas celui qui a le meilleur fusil mais bien celui qui est le mieux instruit et qui craint le moins pour sa peau. »

CHRONIQUE BELGE

Les régiments de lanciers. — La *Belgique Militaire* annonce qu'une lance, avec hampe en bambou blanc, vient d'être donnée aux deux rangs des quatre régiments de lanciers, en remplacement de la lance avec hampe en frêne, modèle 1823. Cette lance en bambou, flèche allégée et sabot renforcé du modèle anglais, a une longueur de 2m85. Elle pèse de

1100 à 1200 grammes, soit la moitié de la lance déclassée (2 k. 170). La partie utilisable de l'arme est de 1m80, le centre de gravité se trouvant à cette distance de la pointe de la flèche.

La disposition précitée serait la conséquence des travaux d'une commission qui, présidée par le général Henot, commandant la 4e brigade de cavalerie, eut à délibérer sur l'opportunité de la lance et particulièrement sur la répartition des armes dans nos régiments de lanciers.

CHRONIQUE ITALIENNE

Les expériences du nouveau matériel d'artillerie. — Nous avons signalé, dans notre numéro de février, les expériences qui avaient lieu au polygone de Nettuno sur des canons de campagne à tir rapide présentés par les maisons Nordenfeldt, Krupp et Armstrong, ainsi que par les arsenaux italiens de Naples et de Turin

D'après l'*Italia militare e marina*, ces expériences sont déjà terminées; le concours n'a pas donné de résultats satisfaisants, et les pièces examinées n'ont répondu en aucune façon aux conditions fixées par le ministère de la guerre. A noter tout particulièrement que le recul n'est pas évité et que les canons se relèvent, « se cabrent » au départ du coup ; ce dernier inconvénient nuit d'abord à la justesse du tir et serait de nature à mettre promptement le matériel hors de service, à moins qu'on n'en augmente le poids.

Par suite, un nouveau concours doit avoir lieu dans quelque temps.

Les compagnies cyclistes. — On lit sous ce titre, dans le *Journal des Sports* du 2 février, la nouvelle suivante :

« D'après le nouveau règlement militaire, chaque régiment de bersagliers aura onze compagnies ordinaires et une compagnie cycliste. Celle-ci comptera 120 hommes en temps de guerre et 60 en temps de paix.

» Les premiers régiments qui seront ainsi composés seront les 4e, 5e et 9e bersagliers à Bologne, Rome et Livourne. Les cyclistes militaires suivront, à partir du mois de mars, un cours préparatoire de trois mois à l'école de Parme. »

Cette nouvelle a été publiée le 30 janvier par la *Gazzetta dello Sport* et reproduite immédiatement par les journaux militaires italiens, qui la déclarent vraie dans le fond, mais absolument inexacte dans les détails.

La *Gazzetta* — qui n'a pas dit « d'après le nouveau règlement militaire », mais bien « avec la nouvelle organisation militaire » — se trompe en affir-

mant que la création des compagnies cyclistes est chose faite ; rien n'est encore arrêté définitivement. On étudie un projet dont les grandes lignes seront certainement adoptées ; c'est tout pour le moment.

Les douze régiments de bersagliers gardent, d'après ce projet, leurs douze compagnies actuelles, chaque compagnie ayant en temps de paix 5 cyclistes à son effectif. A la mobilisation, les 60 cyclistes de chaque régiment sont réunis et forment le noyau d'une treizième compagnie que l'on porte à 120 hommes au moyen de réservistes notés sur les contrôles comme « bons vélocipédistes ».

Comme chacun des douze corps d'armée a, dans sa formation de guerre, un régiment de bersagliers, il s'ensuit qu'il disposera en campagne d'une compagnie de 120 cyclistes.

Mais on espère faire mieux, avec le temps ; et, quand les bersagliers seront servis, on pensera à doter de détachements cyclistes les 96 régiments d'infanterie de ligne.

Le régiment d'artillerie de montagne a exécuté, du 1er au 15 février, des marches-manœuvres et des tirs à la frontière française. Les batteries de Turin ont opéré, tout d'abord, partie dans les vallées d'Aoste et partie dans les vallées de Suse ; elles se sont retrouvées le 8 au Mont-Cenis, où les a rejointes le lieutenant-colonel Allason, commandant le régiment.

Les batteries qui occupent Oneglia, Mondovi et Conegliano ont, de leur côté, gagné le même jour les vallées du Teco et de la Taggia, où elles se sont livrées aux mêmes opérations que les batteries de Turin.

Disons en passant que ce corps ne compte actuellement que 14 batteries présentes sur le territoire italien, car il en a détaché une (la 8e) à l'île de Crète. *(Revue du Cercle militaire.)*

BIBLIOGRAPHIE

La Campagne de Thessalie en 1897. Souvenirs et études d'un officier suisse, par le Colonel d'Etat-Major *R. Weber* ; avec trois cartes et une gravure. (Aus dem Feldzug in Thessalien, 1897). Brochure in-4°, 54 pages. Zurich, Orell Füssli & Cie.

Les nombreux officiers de la Suisse romande qui ont entendu cet hiver les conférences de M. le major Bornand, sur la campagne de Thessalie en 1897, ont regretté de n'en pas avoir la contre-partie et de ne pas pouvoir entendre le récit de cette même campagne vue de l'autre côté du champ

de bataille. Le travail que nous annonçons comble cette lacune et se lit avec d'autant plus d'intérêt que M. le colonel Weber a assisté exactement à la même partie de cette campagne et dans des circonstances qui présentent beaucoup d'analogie avec celles où se trouvaient nos camarades de l'armée suisse attachés à l'état-major turc. M. le colonel Weber a dû, lui aussi, se hâter beaucoup pour arriver encore en temps utile sur le théâtre de la campagne et assister au dernier acte, la bataille de Domokos, suivie de la retraite sur Lamia.

Ce n'est point un récit aride et purement militaire que nous fait notre représentant auprès de l'armée grecque; sa narration très colorée et pittoresque, agrémentée d'une pointe d'humour, intéressera non seulement ceux qui aiment à se tenir au courant des derniers renseignements sur les choses de la guerre, mais encore ceux qui ont le goût des voyages, de l'histoire et de la politique; ils y trouveront nombre de renseignements sur l'état moral des Grecs, sur les causes lointaines de cette guerre qui semble maintenant s'être déroulée dans des circonstances si étranges, et sur les causes de la défaite du malheureux peuple qui s'est, si témérairement, lancé dans cette aventure.

Ceci n'est pas pour dire que le point de vue militaire soit négligé bien au contraire; M. le colonel Weber, pendant son trop court séjour en Grèce, a largement ouvert les yeux et les oreilles, et bien des choses qui nous paraissaient obscures auparavant sont éclairées d'un jour très vif par les renseignements recueillis par lui sur les fautes, hélas! trop nombreuses et de toute nature, commises par le Gouvernement grec et l'Etat-Major de l'armée. Erreurs dans la conception du plan de campagne, manque de confiance dans leurs propres forces et, surtout, défaut d'une longue et patiente préparation à la guerre, telles sont les principales causes des échecs subis par la Grèce. Ce pays possède d'excellents éléments militaires, entre autres des soldats patients, endurants et courageux qui ne demandent qu'à bien se battre, s'ils sont bien conduits et encadrés, et c'est là, malheureusement, ce qui a surtout fait défaut. Les cadres étaient vieillis et insuffisants et manquaient de confiance en eux-mêmes, l'armement était mauvais, le service des subsistances peu ou pas organisé. Malgré cela, le soldat grec s'est bien battu et aurait continué à bien se battre si la campagne n'avait été brusquement arrêtée par l'intervention des puissances.

Le grand reproche que l'on peut faire à la Grèce, c'est de n'avoir pas pensé à tout cela, avant de se lancer dans cette terrible aventure. Elle paie chèrement l'imprudence qu'elle a commise de ne pas s'être préparée de longue main, à l'avance, une armée instruite et solide et d'avoir dépensé toute son énergie et ses ressources dans des luttes politiques et stériles. C'est la morale qui ressort de toute cette étude et qu'en dégage tout naturellement son auteur. Puisse cette expérience profiter à d'autres

peuples dont la situation n'est pas sans présenter bien des analogies avec celles du peuple grec.

La petitesse d'un Etat n'est pas un motif suffisant pour qu'il néglige sa puissance militaire. Cette puissance vaut ce qu'elle vaut et l'histoire enseigne que les petits Etats lorsqu'ils succombent, succombent par leur propre faute.

Il n'était point inutile de rappeler ces vérités et en ce faisant M. le col. Weber a bien mérité de son pays. Nous lui souhaitons de nombreux lecteurs. Ceux-ci ne regretteront point leur peine, car ainsi que nous l'avons dit, la lecture de la *Campagne de Thessalie* n'est pas seulement instructive, elle est encore intéressante et même amusante, grâce à l'entrain et à la bonne humeur de son rédacteur. Major E. P.

Le Désastre, par Paul et Victor Margueritte. 1 vol. in-8°. Paris 1898. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

Paul et Victor Margueritte, fils du général Margueritte, se sont proposé d'écrire sous forme de romans l'émouvante histoire de l'époque qui embrasse la défaite des armées impériales, la défense du territoire, les convulsions de la Commune. Le premier volume, le DÉSASTRE, *Metz 1870*, a paru. Il contient le récit quotidien de la première partie de la guerre de 1870.

Emile Zola avait dépeint, dans la *Débâcle*, la désorganisation de l'armée de Châlons et la catastrophe de Sedan. Paul et Victor Margueritte racontent, dans le *Désastre*, la lutte héroïque de l'armée du Rhin — Borny, Rezonville, Saint-Privat, Noisseville — et la longue agonie de ces troupes admirables, dupées de jour en jour par le traître Bazaine, jusqu'à l'heure fatale de la reddition de Metz.

Pierre Du Breuil, le héros du livre, est un officier de l'état-major général, placé, par ses fonctions mêmes, au centre des renseignements, au cœur de l'intrigue. C'est un palpitant roman que celui de cet homme parti avec tant d'illusions, supportant avec courage les premiers échecs et, tout le long du mortel séjour sous les murs de Metz, se débattant entre son devoir et sa conscience, entre la discipline et la révolte. Autour de ce drame poignant s'agite et frémit avec une vie étrange le désespoir de l'armée. Ce sont des figures inoubliables que celles du capitaine Lacoste, de Restaud, de d'Avol.

Et de la soirée au palais de Saint-Cloud, si brillante et si mouvementée autour des souverains; du départ du train impérial pour Metz, jusqu'au départ de cet autre train qui clôt le livre, en emportant vers la captivité les généraux et leurs états-majors, que de tableaux saisissants : — Paris au début de la guerre, le désarroi des premiers jours, les champs de bataille, les ambulances, Metz avec son agitation fébrile ; puis la stagnation

de l'armée sous la pluie, dans la boue ; les chevaux dévorés par centaines, et, pour finir, les scènes déchirantes de la capitulation, les soldats rendus, les drapeaux livrés.

De l'histoire encore, et de la moins connue, toutes les négociations louches de Bazaine, les intrigues Régnier, Boyer, mises au grand jour d'une façon remarquable par des écrivains uniquement soucieux de la justice et de la vérité.

Deux hautes et douces figures de femme donnent à cette œuvre un attrait charmant et romanesque. Mais l'histoire y tient plus de place que le roman, et si maintes pages de ce triste tableau de guerre éveillent la rancœur et les désillusions, l'ensemble comporte une haute moralité, et par l'exposé sans fard des erreurs commises montre la voie du relèvement et fait briller le rayon de l'espérance.

Campagnes d'Afrique 1835 à 1848. Un vol. in-8° avec fac-similé d'autographe. Prix : 7 fr. 50. — E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris.

Le maréchal de Castellane, dont le *Journal* récemment publié a fait revivre la glorieuse et martiale figure, commanda, pendant quatorze ans, l'armée d'observation des Pyrénées-Orientales. En 1835, la guerre d'Algérie lui enleva plusieurs de ces régiments d'élite qu'il s'était appliqué à former. Beaucoup de leurs officiers, fort attachés au maréchal, devinrent ses correspondants, lui racontant au jour le jour les incidents de la campagne d'Afrique, les beaux faits d'armes qui l'ont marquée, mille détails sur l'état de l'armée et sur ses chefs. Ces lettres n'ont pas la sécheresse de comptes rendus militaires. Elles sont vivantes, confiantes, pleines de chaleur et en même temps de la plus noble simplicité. Quelques-unes sentent encore la poudre : elles ont été tracées à la hâte par des blessés, au sortir du combat. Le recueil de ces lettres, si précieuses comme documents historiques et si émouvantes, vient de paraître à la librairie Plon, sous le titre de *Campagnes d'Afrique*. C'est l'histoire à peu près complète de l'Algérie, de 1835 à 1848, décrite sur le vif par les conquérants eux-mêmes : Bugeaud, Clauzel, Valée, Canrobert, Bosquet, Changarnier, Lamoricière, de Négrier, etc., etc., racontant à un soldat, leur chef et leur ami, les épisodes et les détails de ces glorieuses journées.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 4. Avril 1898.

LES

MANŒUVRES IMPÉRIALES ALLEMANDES

en 1897

Les grandes manœuvres russes, qui ont eu lieu l'année dernière dans la Pologne russe, entre Ostrolenka et Bialistock et les grandes manœuvres impériales allemandes, qui se sont déroulées du 6 au 10 septembre près de Francfort, entre Hanau et Friedberg, ont été les plus vastes exercices de campagne qu'on ait vus jusqu'à ce jour en Europe.

Ont pris part aux manœuvres russes : 11 divisions d'infanterie, formant 5 ½ corps d'armée, et 6 divisions de cavalerie ; — aux manœuvres allemandes 4 corps d'armée — dont toute l'armée bavaroise et deux corps prussiens — et 2 divisions de cavalerie.

C'est la France, bientôt suivie par la Russie, qui a commencé à organiser des manœuvres de campagne à grande échelle. Le mouvement a gagné ensuite l'Allemagne, l'Italie, et enfin tous les Etats militaires du continent.

La France a rassemblé, en 1897, 3 corps d'armée et 3 divisions de cavalerie ; l'Autriche-Hongrie 4 corps d'armée, deux en Moravie, près de Bistritz, et, plus tard, encore deux, en Hongrie, près de Komorn ; l'Italie 2 corps d'armée et une division de landwehr ; la Suisse, 1 corps d'armée ; la Suède 2 divisions sur les 5 dont se compose son armée ; la Belgique 2 divisions, etc.

L'effectif des troupes qui ont pris part aux dernières manœuvres allemandes a été, cadres compris, de 117 000 hommes, dont 88 600 portant fusil et 13 700 — et les deux derniers jours de manœuvres 15 800 cavaliers. Les chevaux de selle et de trait ont été au nombre de 26 000.

Les troupes formaient 114 bataillons d'infanterie ; 105 — et les deux derniers jours 121 — escadrons de cavalerie et 111 batteries avec 534 bouches à feu.

A titre de comparaison, rappelons que le contingent d'élite de l'armée fédérale compte en tout 104 bataillons, 36 escadrons et 60 batteries.

Le 9 et le 10 septembre, l'empereur Guillaume II a pris lui-même le commandement de la cavalerie. Pendant le reste des manœuvres, l'empereur a fonctionné comme juge de camp suprême.

La direction effective des grandes manœuvres allemandes appartient au Grand État-Major Général. C'est au Grand Etat-Major qu'incombe la lourde tâche d'organiser les exercices selon le programme arrêté par l'empereur. Le souverain est toujours libre de modifier à sa convenance les dispositions prises. On verra plus loin qu'il a usé de ce droit dans le cours des dernières manœvres.

A la tête du Grand Etat-Major se trouve, depuis 1891, le comte de *Schlieffen*, général de cavalerie. Il était assisté du major général baron de Rechenberg, des majors de Lochow, Eden et Dame, de ses adjudants et de quatre officiers d'ordonnance.

Du 6 au 9 septembre les troupes ont été divisées en deux partis : un *parti Est,* comprenant toute l'armée bavaroise, soit le Ier et le IIe corps et une division de cavalerie, et un *parti Ouest*, comprenant le VIIIe et le XIe corps prussien, avec la division de cavalerie B (prussienne).

L'ordre de bataille pour le 10 septembre sera indiqué plus loin.

Le parti Est était commandé par le *prince Léopold de Bavière*, colonel général de cavalerie ; le Ier corps par son frère le *prince Arnolf de Bavière ;* le IIe corps par le général de cavalerie *chevalier de Xylander,* et la division de cavalerie par le lieutenant général *baron de Könitz.* Le prince-régent Luitpold de Bavière a suivi les manœuvres de ce parti.

oquis N°. 2.

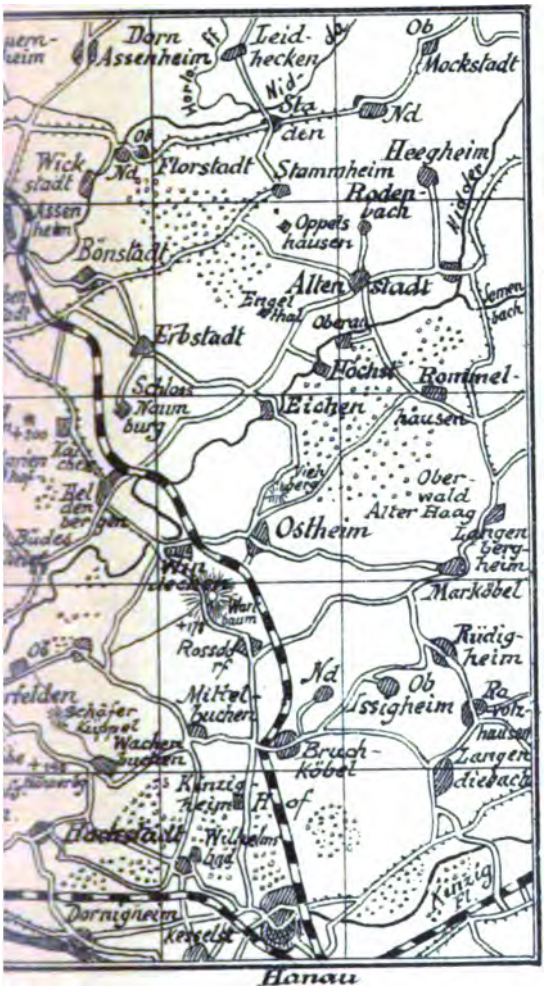

Lith. L. Magnenat et Fils, Lausanne.

Le parti Ouest avait à sa tête le commandant du XVIe corps d'armée : général de cavalerie *comte de Hæseler*. Le VIIIe corps était commandé par le *grand-duc héritier Frédéric de Bade*, général d'infanterie ; le XIe corps par le général d'infanterie *de Wittich* et la division de cavalerie B par le major général *baron de Bissing*.

Le 10 septembre, les 4 corps d'armée ont passé sous le commandement du lieutenant général *de Plessen* et les deux divisions de cavalerie réunies en un seul corps ont été commandées par le général de cavalerie *de Krosigk*.

Plusieurs souverains et un grand nombre de princes et de dignitaires allemands et étrangers ont assisté aux manœuvres en qualité de spectateurs. Citons parmi les dignitaires allemands : le roi Albert de Saxe ; le prince-régent Albert de Brunswick ; le grand-duc de Hesse ; les princes Louis, Louis-Ferdinand et Rupprecht de Bavière, le prince Léopold de Hohenzollern, etc. Parmi les dignitaires étrangers : le roi Humbert d'Italie ; le grand-duc Nicolas Nicolajewitch de Russie ; le major général américain Nelson A. Miles ; le général russe N. Obrutchew ; le lieutenant général comte Lanza di Brusca, ambassadeur d'Italie à Berlin ; le général ottoman Grumbkoo-Pacha, etc.

En outre, sans compter les attachés militaires accrédités auprès de l'Empire allemand, d'autres officiers étrangers, au nombre desquels se trouvaient 4 colonels fédéraux, 24 officiers anglais, 8 officiers de l'Amérique du Nord et un officier belge ont été admis, sur leur demande personnelle, à suivre les manœuvres munis d'un laissez-passer. Le Grand État-Major leur a fait remettre les cartes et tous les imprimés nécessaires ; on leur communiquait chaque jour les principaux ordres ; ils avaient à leur service des officiers spécialement désignés pour les accompagner et pour leur donner tous les renseignements dont ils pouvaient avoir besoin ; enfin, ils étaient autorisés à voyager dans l'un des trains impériaux. Ce sont là des faveurs dont ne jouissent pas toujours les officiers étrangers admis aux grandes manœuvres dans d'autres pays.

* * *

Le terrain de manœuvres, compris dans le quadrilatère figuré sur la carte-annexe à l'échelle du 1 : 200 000 (Pl. VII,

Croquis 2), est arrosé de plusieurs cours d'eau, dont les deux principaux sont la *Kinzig*, qui se jette dans le Main, près de Hanau, et la *Nidda*, qui descend du Vogelsberg et se déverse dans le Main à Höchst. La Nidda reçoit sur sa gauche la *Nidder* et sur sa droite l'*Horloff* et la *Wetter*. La Wetter reçoit à son tour, entre Assenheim et Friedberg, l'*Usbach*.

Les 6 et 7 septembre, les manœuvres se sont déroulées dans la région comprise entre la Kinzig — ou le Main — et la Nidder, d'une part ; et entre la Nidder et la Nidda, d'autre part.

A partir du 8 septembre, elles ont eu pour théâtre la contrée située à l'ouest de la Nidder et au nord-ouest de la Nidda. C'est dans le voisinage d'Erlenbach, entre Vilbel et Petterweil, sur un plateau large de 1 kilomètre environ, que, le 9 septembre, les deux divisions de cavalerie, commandées par l'empereur Guillaume, ont chargé l'armée Ouest qui se retirait sous le commandement du comte de Hæseler.

Les deux secteurs Est : Kinzig-Nidder et Nidder-Nidda offrent quelques mamelons, dont les plus élevés ont une altitude de 180-200 mètres.

La ville de Hanau est entourée d'épaisses forêts au nord et à l'est. Plus au nord, le terrain est découvert et facilement praticable pour toutes les armes. Les rivières ne sont pas guéables. La contrée est traversée par deux lignes de chemins de fer : la ligne Francfort-Vilbel-Friedberg et la ligne Hanau-Friedberg. Les voies de communication ne manquent nulle part.

La *Wetterau*, — tel est le nom donné à tout le pays — forme une plaine fertile qui s'élève progressivement à l'est et au nord jusqu'aux premières terrasses du Vogelsberg et que limitent à l'ouest les remparts escarpés du mont Taunus et au sud le Main et la Kinzig.

* * *

L'*idée générale* pour les journées du 6 au 9 septembre a été la suivante :

Dans les derniers jours d'août, une armée Ouest franchit le Rhin à Coblence et en aval de cette ville.

Une armée Est se rassemble en arrière du Thuringerwald et au delà de la Werra et de la Weser supérieure. Cette armée doit recevoir des renforts de la Bavière.

Idée spéciale pour le parti Ouest :

Pour couvrir le flanc droit de l'armée Ouest, le commandant en chef détache le VIIIe corps, qui a franchi le Rhin le 31 août, le XIe corps et la division de cavalerie B, qui ont passé le fleuve le 3 et 4 septembre.

Le 5 septembre, le XIe corps a atteint Offenbach-Kloppenheim (au N. de Vilbel); le VIIIe corps, Usingen-Wetzlar, et la division de cavalerie B, la région située au N.-E. de Hombourg.

Le 9 septembre, les deux corps et la division de cavalerie doivent se rejoindre entre Fulda et Grossenluder. Le même jour, l'aile droite de l'armée Ouest atteindra par Marbourg les environs de Lauterbach.

Idée spéciale pour le parti Est :

L'armée Est s'est mise en marche le 3 septembre; le 5 septembre, son aile gauche se trouve près de Hersfeld.

Un détachement formé de deux corps d'armée bavarois et d'une division de cavalerie reçoit du commandant en chef l'ordre de se porter le plus rapidement possible en avant, afin de préparer et de soutenir l'attaque de l'armée principale.

Le 5 septembre, le IIe corps bavarois parti de Wurzbourg, a atteint Wiese-Schneppenbach-Mömbris.

Le 1er corps bavarois, transporté en chemin de fer depuis Aschaffenbourg, est arrivé le 5 dans les environs de Seligenstadt.

La division de cavalerie bavaroise a poussé jusqu'à Nidda-Gelnhausen.

Le commandant en chef, dont le quartier général est à Aschaffenbourg, reçoit le 6 septembre au matin un rapport l'informant qu'une armée ennemie a franchi le Rhin à Mayence et s'avance dans la direction de Francfort-Hombourg.

Ce thème étant donné, les commandants de chaque parti ont arrêté comme suit leurs dispositions pour la journée du 6 septembre :

Le commandant du parti Ouest devait, après s'être renseigné sur les forces de l'ennemi, rester sur la défensive jusqu'à l'arrivée de son second corps d'armée, c'est-à-dire jusqu'au 7 ou au 8 septembre.

Il a donc pris ses dispositions en vue de défendre, avec ses forces immédiatement disponibles : le XIe corps et la division de cavalerie B, la ligne de la Kinzig et d'empêcher l'ennemi de forcer le passage de cette rivière et du Main.

Le commandant du parti Est, disposant de toutes ses troupes, devait continuer sa marche en avant, afin de gagner la ligne

de la Kinzig et de se déployer, si possible, sur la rive droite de la rivière.

La journée du 6 septembre ne présenta pas d'épisodes bien saillants. Contrairement à l'usage, la cavalerie joua, dans cette première journée de manœuvres, un rôle effacé. Il y eut une rencontre d'infanterie entre Hochstadt et Wochenbecken, dans un terrain très couvert. Les opérations furent gênées par un temps extraordinairement inclément.

Le rapport officiel sur le résultat de la journée du 6 septembre constate que le détachement de l'armée Est a réussi, après de fortes marches, à gagner la ligne de la Kinzig et à repousser l'attaque du XIe corps près de Hanau.

Les ordres donnés de part et d'autre pour la journée du 7 septembre prescrivaient en résumé ce qui suit :

Ouest. Le XIe corps occupera la ligne Huhnerberg — cotes 187, 178, et devra s'y préparer à une résistance opiniâtre. Le VIIIe corps marchera en toute hâte sur Eichen-Altenstadt; la division de cavalerie tiendra en échec l'aile droite de l'armée ennemie.

Est. Le Ier corps se portera sur les hauteurs situées au N.-E. de Mittelbuchen-Hochstadt et attaquera; le IIe corps occupera avec deux divisions et l'artillerie de corps la ligne Rudigkeim-Bruchkobel et se tiendra prêt à attaquer. Une division marchera sur Marköbel et résistera aux entreprises des détachements ennemis signalés dans la direction de Friedberg. La division de cavalerie poursuivra sa marche à l'ouest, pour protéger les flancs de l'armée et arrêter l'ennemi.

Pendant la nuit du 6 au 7, le comte de Hæseler fit fortifier solidement les hauteurs situées au sud de la Nidder. Quelques régiments travaillèrent toute la nuit, avec l'aide des détachements de pionniers, à creuser des fossés de tirailleurs et des épaulements pour l'artillerie. Les ouvrages n'étaient pas encore achevés lorsque les troupes arrivèrent le lendemain matin pour occuper leurs positions.

Le rapport officiel sur le résultat de la journée du 7 septembre constate en résumé ce qui suit :

L'armée Ouest, retranchée dans ses positions défensives au sud de la Nidder, a repoussé les attaques répétées de l'armée Est, laquelle a dû se retirer. Le chef de l'armée Ouest n'a pas poursuivi l'armée en retraite; il s'est replié en arrière de la Nidder pour se conformer à un ordre venu du Grand Quartier Général.

D'après le plan général des manœuvres, il était, en effet, nécessaire, pour des raisons purement stratégiques, que, le second jour, l'armée Ouest fût rejetée au delà de la Nidder, ce qui n'eut pas lieu, ainsi qu'on vient de le voir. De là, l'intervention des Juges de camp. Si les opérations avaient suivi, ce jour-là, leur cours normal, la continuation des manœuvres eût été impossible.

Du côté Est, diverses fautes stratégiques et tactiques, relevées à la critique, furent commises dans le cours de cette journée. On critiqua, entre autres, les assauts désordonnés des Bavarois, qui, à plusieurs reprises, s'élancèrent avec impétuosité sur les positions, sans tenir le moindre compte du feu de l'adversaire. « Si cela continue, — écrivait à ce propos un journal de l'Allemagne du Sud, — qui donc restera pour enterrer les morts ?... » On éprouve quelques consolations à constater que de pareilles fautes, si fréquentes dans nos manœuvres suisses, se commettent même dans des armées aussi disciplinées que l'armée allemande. M.

(A suivre.)

A PROPOS DES GRANDES MANŒUVRES

Nous avons indiqué l'innovation qu'on se propose d'introduire aux grandes manœuvres de l'automne prochain. Il s'agirait de donner plus d'importance à l'exercice de corps d'armée. Celui-ci manœuvrerait deux jours sous le commandement de son chef, et l'ennemi marqué serait remplacé par un ennemi effectif formé d'une division combinée de 14 bataillons d'infanterie, 6 escadrons et 8 batteries. Un crédit de 100000 francs doit être demandé aux Chambres fédérales pour cette expérience.

Les motifs principaux de ce projet sont d'une part que nos commandants de corps d'armée ont trop peu l'occasion de s'exercer à leur commandement, d'autre part que la manœuvre habituelle contre ennemi marqué ne les place pas dans une situation normale, rappelant d'assez près une manœuvre de guerre. Jusqu'ici l'exercice de corps d'armée contre ennemi marqué a paru surtout un tableau minutieusement préparé pour la joie du public plutôt qu'un exercice militaire duquel puisse être tiré un enseignement utile pour les chefs et pour l'armée.

Il est certain qu'une manœuvre contre ennemi marqué remplit très difficilement le but d'instruction que doit poursuivre toute manœuvre de campagne quelconque. Son inconvénient essentiel est de provoquer des situations absolument fausses et, ce qui est plus grave, de donner par contre-coup des notions fausses aux officiers et à la troupe. Il en est ainsi très souvent déjà quand il s'agit d'exercices de petites unités, mais l'invraisemblance croît avec l'importance des détachements engagés. Plus ceux-ci sont considérables, plus vite on sort de la réalité pour tomber dans le convenu, donc dans le faux.

Reste à savoir si le moyen projeté pour parer aux justes critiques que soulève l'exercice de corps d'armée dans sa conception actuelle est de nature à donner de bons résultats et si les avantages qu'on espère en retirer passent les inconvénients.

Le colonel Wille, dans le journal zurichois *La Limmatt*, a consacré deux articles à l'étude de cette question. Voici ses conclusions :

1. Nous ne devons pas, pour le moment, viser à des manœuvres de plus large envergure que des manœuvres de division contre division ; les conditions nécessaires nous font défaut ; les qualités manœuvrières de la troupe et l'instruction de nos cadres subordonnés ne sont pas encore suffisamment développées.

2. Les manquements dans la conduite des troupes au cours de la manœuvre actuelle ne proviennent pas uniquement de l'emploi d'un ennemi marqué. Ils se manifesteront d'une manière plus sensible encore lorsque l'ennemi étant représenté par une division renforcée, les manœuvres se rapprocheront des conditions de la guerre.

3. L'instruction qu'acquiert le commandement supérieur par la conduite personnelle de sa troupe dans une manœuvre n'approche pas en quoi que ce soit de celle qu'acquiert un chef subalterne dans le commandement d'un exercice de détachement. Les commandants supérieurs abordent leurs fonctions suffisamment instruits par ce qu'ils ont appris dans l'exercice des charges subalternes qu'ils ont remplies. Pour parfaire leur instruction il n'est pas indispensable de procéder à des manœuvres de haut style. Là où, de temps à autre, on se livre à de semblables manœuvres, elles ont toujours le caractère d'une dernière répétition générale avant la représentation.

4. Le projet, de consacrer deux journées au lieu d'une à la manœuvre de corps et d'y faire concourir une division combinée de 14 bataillons, 6 escadrons et 8 batteries, ne saurait aboutir au résultat espéré d'accroître la valeur du commandement supérieur. Fatalement il conduira à se contenter toujours plus de l'apparence dans l'instruction de notre armée.

5. L'exécution du projet nuira considérablement à l'instruction de la troupe et à celle des chefs subalternes. Pour permettre cette exécution, il faudra raccourcir encore le temps si réduit déjà consacré tant bien que mal pendant nos cours de répétition à l'acquisition d'une instruction solide, et l'on sacrifiera toujours plus à cette tendance, trop facilement développée, de préférer au travail sérieux, le plaisir de se livrer à de grands combats de manœuvres.

6. Pour chercher le progrès si nécessaire de la conduite des troupes et pour l'obtenir, il y a de meilleurs moyens que l'adoption du projet. Il faut supprimer complètement la manœuvre de corps ; attacher une beaucoup plus grande importance qu'on ne l'a fait jusqu'ici aux exercices de détachements et mettre tous ses soins à leur conception et à leur exécution ; ne plus faire jouer à la partie théorique de l'instruction des officiers un rôle aussi considérable. La manière dont on mène et gagne les batailles dans les cours théoriques s'apprend facilement, il n'y faut qu'un peu d'intelligence, mais on n'y acquiert pas les qualités morales qui font le conducteur de troupes : l'indépendance de jugement et la décision calme et rapide.

Résumons les considérations que fait valoir le colonel Wille à l'appui de ses conclusions.

Notre armée ne remplit pas encore les conditions indispensables pour pouvoir se livrer avec fruit à des manœuvres de haut style. Pour que le commandement supérieur puisse être assuré de voir exécuter son ordre de mouvement en vue du combat, la troupe doit posséder des qualités manœuvrières développées. Pour tout combat, il faut prendre en considération les mouvements préalables des diverses unités en vue de leur déploiement sur le champ de bataille. Quand il s'agit d'engagements de petites unités, les ordres de mouvement ont moins d'importance ; ils se confondent généralement avec les ordres pour le déploiement lui-même.

Mais plus un corps de troupes est considérable, plus les directions à donner pour faire manœuvrer ses unités en vue de leur engagement acquièrent de l'importance. Or, si les qualités manœuvrières insuffisantes de la troupe ne permettent pas les mouvements de longue haleine que suppose cette obligation de manœuvrer, et nécessitent le choix de cantonnements à proximité immédiate du champ de l'action, il est clair que le commandement supérieur ne saurait accomplir ce qui est à proprement parler sa tâche toute spéciale, celle à laquelle il doit s'exercer et dans laquelle il doit montrer ce dont il est capable : l'élaboration de son plan de mouvements et la direction de l'exécution de ce plan.

En Suisse, nous ne pouvons pas tabler sur les qualités manœuvrières de notre troupe, non qu'elles n'existent pas,

mais parce qu'elles sont déniées par dispositions officielles, et que nous ne pouvons dès lors en tirer parti. Notre instruction sur le service en campagne prescrit que dans les grandes manœuvres, une marche, y compris l'exercice de combat, ne doit pas dépasser, par jour, 20 à 25 kilomètres. Une troupe de laquelle on ne peut exiger plus de cinq heures de travail effectif par jour ne peut être utilisée pour l'exécution approfondie d'une grande manœuvre que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles.

La seconde condition indispensable est une instruction solide des chefs en sous-ordre ; ils doivent connaître leur affaire, ce qui signifie qu'ils ne doivent plus avoir besoin d'apprendre ce qui est nécessaire à l'exercice de leur fonction. En autres termes, ils doivent être en mesure de penser et d'agir par eux-mêmes.

Dans les conditions actuelles de l'art de la guerre, les chefs subordonnés exercent sur le cours d'une bataille, une influence infiniment plus considérable que jadis.

Aujourd'hui, les commandants en sous-ordre, à tous les degrés de la hiérarchie, doivent être à même de saisir les dispositions d'ensemble d'une opération militaire, sans qu'il leur soit besoin, pour se déterminer et agir, d'instructions spéciales. Il ne peut leur être donné que de simples directions ; à eux de pourvoir, en toute indépendance, à l'exécution même ; si, pour une raison ou pour une autre, ces directions ne leur parvenaient pas, leur instruction militaire doit être suffisante pour qu'ils comprennent d'eux-mêmes les intentions du commandant, et de leur propre initiative agissent en conformité de ces intentions. Aussi longtemps que les chefs subalternes n'ont pas atteint ce degré de développement, force est de s'en tenir au système des ordres spéciaux se succédant au fur et à mesure des diverses phases de l'action. Seulement, de nos jours, une bataille ne peut être dirigée de cette façon, et même une manœuvre de paix ainsi poursuivie ne peut être qu'une manœuvre-école.

Jusqu'ici, nos manœuvres ont établi que depuis le chef subalterne jusqu'au commandant de division, l'indépendance de jugement et d'action n'est pas encore à la hauteur voulue pour permettre l'exécution de grandes manœuvres. La cause en est la prédominence donnée au côté purement théorique de l'instruction des officiers, et le fait que l'on n'accorde pas

l'attention qu'elle mérite à la gradation des exercices dans le passage successif des petites manœuvres aux manœuvres plus importantes.

Il ne faut du reste pas s'imaginer que les chefs supérieurs tirent une grande instruction du commandement personnel pendant les grandes manœuvres. Les qualités morales du conducteur de troupes, au moins pour la direction du combat, s'acquièrent et se développent aussi bien et mieux dans le commandement des unités inférieures. Le surplus s'obtient par l'étude et par le service d'état-major. Le commandement d'un corps d'armée au combat peut être confié à un divisionnaire éprouvé, sans qu'il se soit au préalable exercé à ce commandement dans des manœuvres. Si, dans la direction des unités subalternes, il n'est pas parvenu à développer les qualités qui permettent à l'officier de disposer avec assurance de ses troupes, il n'y parviendra pas davantage une fois investi d'un commandement plus élevé. Car l'instruction que nécessite ce commandement est précisément celle qui s'acquiert par l'exercice de la charge subordonnée, par quoi il faut entendre non l'étude théorique des exigences de cette charge, mais les expériences pratiques faites en accomplissant sur le terrain des tâches commandées.

La conduite tactique d'une compagnie, par exemple, ne s'apprend pas lorsque la compagnie est encadrée dans le bataillon, mais bien lorsqu'elle travaille isolément et que son chef, abandonné à ses propres inspirations, est seul responsable de ses actes et de leurs conséquences. Seul un chef de compagnie ainsi dressé sera capable de diriger son unité dans le cadre du bataillon, et c'est en imposant des tâches à d'autres que l'on acquiert l'absolue netteté de vues qui permet de coopérer efficacement et en connaissance de cause à l'action commune.

Ces considérations démontrent l'importance que l'on doit attribuer aux exercices de détachements. Il ne faut jamais réduire ceux-ci au bénéfice de manœuvres de corps plus considérables. Si l'on ne peut ménager aux uns et aux autres le temps nécessaire, la réduction doit porter sur les manœuvres des grandes unités.

Or, l'appel d'une troisième division aux manœuvres de corps contribuera à diminuer encore le temps consacré aux exercices de détachements. Il y a quelques années, en vue des manœu-

vres de division contre division, on a déjà limité ce temps au strict indispensable ; il serait extrêmement fâcheux d'aller plus loin dans cette voie.

L'adoption du projet aurait pour effet de consacrer, pendant un cycle de huit années, trois cours de répétition à des grandes manœuvres. Il n'en resterait qu'un pour le travail minutieux des petites unités. Les conséquences d'un tel état de choses ne peuvent qu'être des plus dommageables pour le commandement subalterne et pour l'instruction de la troupe elle-même. Ce n'est pas qu'il faille rechercher le service de la caserne et de la place d'armes et faire du cours de répétition une école de recrues en raccourci. Au contraire, il vaudrait mieux, pour ces cours, supprimer complètement la caserne et la place d'exercice, et dès le premier jour, s'engager résolument dans le travail sur le terrain. Mais entre ce régime et celui des grandes manœuvres à titre presque exclusif il y a loin.

Enfin, il y a lieu de considérer que pour l'infanterie et l'artillerie les cours de répétition ont aussi pour but l'exercice sérieux du tir. Le temps que nous pouvons y mettre est actuellement déjà très limité pour permettre un travail approfondi ; qu'on le limite davantage encore, les exercices de tir ne tarderaient pas à devenir un simple gaspillage de munition.

A ces réflexions, que nous avons simplement résumées de façon plus ou moins détaillée, le colonel Wille ajoute l'annotation suivante. Nous la reproduisons textuellement :

« Il nous sera permis d'informer le lecteur qu'au moment de la création des corps d'armée, nous nous sommes montré fort opposés à cette institution. Nous maintenons aujourd'hui notre point de vue d'alors. La nécessité de cette instance intermédiaire entre le commandement d'armée et la division n'est pas non plus incontestée dans d'autres armées. Cependant, si dans ces grandes armées elle a été considérée comme justifiée, — ce qui est conforme à notre sentiment personnel, — il n'en résulte pas qu'elle convienne à nos conditions spéciales.

» L'unique raison d'être des corps d'armée est l'allègement et la simplification de la tâche du commandant supérieur. Chez nous, avec notre système de milices surtout, il faut tenir compte de certains inconvénients qui rendent au moins douteux que par le moyen des corps d'armée ce but soit atteint. Il y a lieu de penser au contraire que pour une marche rapide du

service, une simplification de la machine eut mieux valu qu'une augmentation du nombre des intermédiaires.

» Pour déployer son plein effet, l'organisation de l'armée doit être en accord intime avec les institutions nationales. Notre armée n'a qu'une seule tâche stratégique : la défense de notre neutralité et de notre indépendance. Dans la recherche consciente du but, il faut tout ramener à ce principe, ce qui nous gardera du danger toujours présent de copier sans examen les institutions des grandes armées. Rapide (mais complète) mobilisation, mobilité et souplesse développées à un haut degré, voilà ce qu'il faut demander à l'organisation de l'armée. Que l'institution des corps d'armée favorise l'obtention de ces conditions, il est permis d'en douter ; les inconvénients qui en résultent pour l'organisation du personnel en sont d'autant plus sensibles. »

Nous avons trop vivement, à l'origine, combattu dans ce journal l'organisation des corps d'armée en Suisse, pour ne pas accueillir avec satisfaction la critique que leur adresse le colonel Wille. Aujourd'hui, ce que nous retenons de cette critique, ce sont moins les arguments valant contre l'institution en elle-même, que ceux intéressant ses conséquences au point de vue du commandement subalterne.

Malgré certaines déclarations contraires, il ne pouvait être douteux qu'une fois les corps sur pied, on donnerait l'occasion de les commander effectivement, dès en temps de paix aux officiers placés à leur tête. Mais comme une prolongation des cours de répétition n'était pas possible, dans les circonstances actuelles, force devait être d'empiéter, pour ces nouveaux exercices, sur le temps consacré jusqu'alors à l'instruction des sous-ordres.

Or, les sous-ordres, aussi bien que le commandement supérieur, doivent savoir « manœuvrer » correctement sur le terrain et pour apprendre à le faire, doivent disposer du temps et des moyens nécessaires.

Qu'est-ce en effet que « manœuvrer » en vue du combat ? C'est passer d'une formation qui ne permet pas de combattre, — formation de repos, d'attente, de marche, — à une formation qui le permette, et cette nécessité de « manœuvrer » existe pour toutes les unités quelles qu'elles soient, depuis les plus petites aux plus considérables. Seulement pour que ces dernières

accomplissent leurs mouvements conformément aux combinaisons du commandant, il faut d'abord que les unités plus petites qui les composent soient en mesure de remplir leur tâche. Sinon, ce sera le chaos ; les plans les mieux conçus du général en chef demeureront inexécutés.

Or, cette première condition de l'instruction préalable des unités subalternes, ce n'est qu'avec beaucoup de peine que nous la réalisons partiellement, à cause de cela surtout que les occasions nous font défaut d'exercer pratiquement notre commandement. Les officiers des bataillons qui, en 1897, ont commencé leurs cours de répétition par des manœuvres, ont pu se rendre compte de l'hésitation de leur commandement, et de l'impérieuse nécessité où ils se trouvaient de se ressaisir, de reprendre l'assurance voulue par la mise à l'épreuve répétée de leur initiative et de leur responsabilité.

Ces occasions ne leur sont procurées d'une manière un tant soit peu profitable que pendant les cours de répétition pour bataillons, c'est-à-dire une fois chaque quatre ans. Dans les autres cours, l'instruction qu'ils donnent à leur troupe et que par voie de conséquence ils acquièrent eux-mêmes, est dominée par la perspective des grandes manœuvres. Elle déteint sur la nature de leur enseignement; le souci du détail en souffre.

Ce minimum d'instruction, il ne faut pas l'ôter aux officiers subalternes, sous peine de diminuer encore leur nécessaire confiance en eux-mêmes et ce qui n'est pas moins grave, de diminuer la confiance que doit pouvoir garder en eux le commandement supérieur. De tous les facteurs moraux, — et ils sont plusieurs, — sans l'existence desquels une armée ne sera qu'une foule inconsistante, celui-là est le premier. Sans la confiance des chefs les uns dans les autres, on n'aura pas la confiance de la troupe dans les chefs. Nous disons la confiance des chefs les uns dans les autres, et non pas seulement celle que doit inspirer le supérieur au subordonné. Le réciproque est tout aussi nécessaire, car à peu près toujours, l'une n'existera pas sans l'autre.

L'appel d'une troisième division aux manœuvres, composée de bataillons ayant cette année-là leur cours de répétition réduira donc le temps minimum, dans lequel il est donné aux cadres subalternes de refaire leur instruction. Ce serait très regrettable. L'expérience a été tentée déjà d'introduire des manœuvres combinées dans le programme des cours de

répétition par bataillon ; on l'a fait en 1892, pour les bataillons du Ier corps d'armée, et les fruits de cette expérience ont été mauvais. Sans doute cette année-là, l'adoption du nouveau fusil a joué un rôle ; il a fallu consacrer à l'étude du maniement de l'arme une partie des heures que l'on réserve habituellement à d'autres travaux. L'instruction générale de la troupe et du cadre n'en a pas moins souffert par cela seul que l'organisation des manœuvres a exercé son influence fâcheuse sur l'exécution du programme habituel du cours de bataillon.

Nous osons donc espérer, comme officier subalterne, que le projet dont les Chambres auront à délibérer prochainement sera soumis à l'examen le plus scrupuleux, et ne sera admis que si, de cet examen, ressort la certitude absolue que des avantages assurés compenseront la perte d'instruction dont souffriront le cadre subordonné et la troupe.

F. F.

LES MANŒUVRES DU IIe CORPS D'ARMÉE

en 1897.

(SUITE.)

D. *La journée du 14 septembre 1897.*

Les renforts considérables reçus par la Ve division après la manœuvre du 13 septembre changent la situation et le commandant du corps d'armée donne les thèmes suivants pour le lendemain :

IIIe division.

Après le combat du 13 septembre, la IIIe division a dû envoyer au gros de l'armée ouest le régiment de recrues, l'artillerie de corps avec les deux batteries de parc, l'équipage de pont et le demi-bataillon 3 du génie. Ces troupes ont passé l'Aar sur un pont jeté à Olten et ont rallié le gros de l'armée ouest sur le Hauenstein (supposition).

La IIIe division doit poursuivre sa mission le 14 septembre; mais en raison de l'affaiblissement qu'elle vient de subir, elle verra, en toute liberté, s'il ne convient pas de rester d'abord en défensive, tout en se maintenant sur le terrain qu'elle occupe actuellement.

Ve division.

Après le combat malheureux du 13 septembre, le commandant de l'armée Est a renforcé la Ve division du régiment de recrues, de l'artillerie du IIe corps, des deux batteries de parc et de l'équipage de pont II. En même temps, il lui a donné l'ordre de se remettre en possession de la ligne de la Suhr et de la Wynen.

Des deux côtés, les mouvements de la cavalerie ne devaient commencer qu'à 7 heures, ceux des autres troupes à 8 heures. Les deux demi-bataillons du génie n'avaient pas à prendre part à la manœuvre, ayant des tâches spéciales en prévision de celle du lendemain. Celui de la Ve division était chargé d'établir sur l'Aa, entre Staufen et le pénitencier un pont praticable pour toutes armes ; celui de la IIIe devait se rendre à Othmarsingen pour participer aux travaux de défense de la position du Maiengrün.

Affaiblie comme elle l'était, la IIIe division ne pouvait certainement plus songer à l'offensive; mais la tâche de tenir par

la défensive le terrain occupé par elle n'était guère plus commode. En fait de position, ce terrain n'offre que la hauteur boisée du Hurnenberg et le village de Schafisheim, et cette position, l'artillerie ennemie peut la battre de front depuis la plaine en s'appuyant elle-même au Staufberg, l'infanterie ennemie peut l'atteindre à couvert par la forêt de Schafisheim.

Si l'assaillant procède ainsi, le défenseur n'aura d'autre ressource qu'une contre-attaque sur sa propre aile droite, entre Schafisheim et Bettenthal, et il pourra s'estimer heureux s'il réussit, par ce moyen, à s'assurer une retraite en bon ordre. Ce qui est possible, en revanche, c'est que l'adversaire, obéissant à des considérations stratégiques, se décide à une attaque par le nord dans le but de rejeter la IIIe division vers le sud et de lui couper la retraite sur l'Aar.

Dans ce cas, on verra l'assaillant prononcer un mouvement tournant très étendu par le Lenzhard et la plaine de Hunzenschwyl et la tâche du défenseur consistera à provoquer l'allongement de ce mouvement, en occupant la lisière est du Suhrhard, à attirer ainsi l'aile tournante de la Ve division et à tenter, au moment opportun, par Hunzenschwyl une contre-attaque destinée à la couper en deux et à la pousser dans l'Aar. Il importe donc de tenir Schafisheim et le Hurnenberg et d'établir quelque infanterie à la lisière est du Suhrhard ; mais surtout de garder en réserve le plus de troupes possible pour pouvoir manœuvrer avec elles selon les circonstances.

Telles sont évidemment les considérations qui ont dicté au colonel Bühlmann l'ordre suivant pour le 14 septembre :

1. Orientation.

J'ai l'intention d'attendre demain l'ennemi dans la position de nos avant-postes et de me jeter sur lui avec toutes nos forces pour le repousser.

2. Le régiment aux avant-postes fait occuper par un bataillon la lisière de la partie du Suhrhard qui fait saillie au nord de Hunzenschwyl, par un deuxième bataillon la lisière Est de Schafisheim jusqu'à la cote 422. Ces troupes fortifieront leur position dès la pointe du jour. Le troisième bataillon du régiment, réserve de secteur, se placera à droite derrière le Hurnenberg.

3. L'artillerie divisionnaire établira derrière des épaulements un régiment près de Hubel, l'autre à la lisière Est du Hurnenberg.

4. Le gros de la division prendra position d'attente, le régiment 12 et les carabiniers au Sud, la Ve brigade à l'ouest du Hurnenberg. Le deuxième officier d'état-major de la division donnera les indications de détail nécessaires.

5. Le régiment d'avant-postes et l'artillerie seront en position à 7 h., le gros à 7 h. 45 du matin.

6. Les guides enverront une patrouille d'officier dans la direction de Ruppersswyl-Wildegg, une seconde dans celle de Schafisheim-Staufberg-Lenzbourg-Othmarsingen. Ces patrouilles ne franchiront pas la ligne des avant-postes avant 7 h. du matin.

La compagnie assurera notre flanc gauche.

La brigade de cavalerie éclairera dès 7 h. du matin le terrain dans la direction de Seon-Egliswyl-Hendschikon-Othmarsingen et cherchera à reconnaître la position de l'ennemi, les directions suivies par lui, l'emplacement de ses réserves.

7. La compagnie de télégraphistes établira un poste d'observation au signal de Bettenthal et le reliera avec Schafisheim par une ligne qui sera terminée à 6 h. 30 du matin.

8. Le train de combat sera réuni à 8 h. à la lisière de la forêt à droite de la route Suhr-Hunzenschwyl, au sud de la cote 411.

9. Je me trouverai dès 7 h. 45 au rendez-vous, à l'ouest du Hurnenberg.

Suhr, le 13 septembre 1897, 6 h. 30 du soir.

De son côté, le commandant *ad interim* de la Ve division, colonel Scherz, donnait pour le 14 septembre *l'ordre de rassemblement* que voici :

1. Orientation.

2. Les dragons et guides de la VIIIe division, partant de Ammerswyl-Egliswyl, et la compagnie de guides 5, partant de Lenzbourg, franchiront la ligne des avant-postes à 7 h. du matin et agiront selon les instructions verbales qui leur seront données.

3. Le 14 septembre, à 7 ½ h. du matin, la division sera rassemblée, prête à marcher, comme suit: la IXe brigade d'infanterie à la lisière Est de Niederlenz; l'artillerie de corps et les batteries de parc sur la route Lenzbourg-Niederlenz-Wildegg, la tête de la colonne au passage à niveau près de Lenzbourg; la Xe brigade d'infanterie derrière la colline du château, près de la brasserie Felsenkeller: l'artillerie divisionnaire V derrière la même colline, sur la route Lenzbourg-Hendschikon, la tête de colonne à l'issue Est de Lenzbourg; le lazaret divisionnaire à Othmarsingen, les carabiniers et les recrues entre Lenzbourg et le pénitencier.

4. L'infanterie sera en forme de rassemblement, l'artillerie en colonne de marche. Le train de combat suivra les troupes.

5. Les commandants des corps mentionnés au chiffre 3 ci-dessus, se trouveront à 7 h. du matin à l'issue nord-ouest de Lenzbourg, près de la gare, pour recevoir des ordres.

6. A 8 h. les troupes aux avant-postes rallieront leurs régiments.

7. Le demi-bataillon du génie établit un pont entre Staufen et le pénitencier, selon l'ordre spécial qu'il a reçu.

8. L'équipage de pont II occupe les issues et le pont de Wildegg et s'y tient prêt à marcher dès 8 ½ h. du matin.

A 7 heures, au rendez-vous le colonel Scherz donne verbalement les ordres que voici :

1. La IXe brigade *occupe* la lisière sud et sud-ouest du Lenzhard. L'artillerie de corps la suit jusqu'à la lisière Est de la même forêt.

2. Le régiment de recrues occupe les pentes nord et ouest du Staufberg. L'artillerie divisionnaire le suit jusqu'à l'est de cette colline.

3. La brigade et les recrues enverront des patrouilles d'officiers dans la direction de l'ennemi.

4. La Xe brigade se place en réserve, à Lenzhardhof, derrière l'artillerie de corps.

5. Le régiment 8 de cavalerie se portera sur l'aile gauche (?), avec mission spéciale de chercher à inquiéter le flanc et les derrières de l'ennemi.

6. Les carabiniers marchent avec le régiment de recrues, sans lui être subordonnés. Ils couvrent notre flanc gauche et protègent l'artillerie contre toute attaque venant par derrière.

7. Mon intention est de mettre en action toute l'artillerie entre le Staufberg et le Lenzhard, d'attaquer l'ennemi par le nord avec la IXe brigade et de le rejeter loin de l'Aar.

Remarquez, dans ces dispositions très claires, que le commandant de la Ve division ne dirige pas ses troupes à l'attaque. Il les place en vue de l'attaque, se réservant de les y lancer par un ordre ultérieur. Son but évident est d'assurer un mouvement d'ensemble bien préparé et se produisant avec l'unité nécessaire, et, certes, cette préoccupation est des plus légitimes. Cependant, on sent d'emblée que cette préparation méthodique, procédant pas à pas, exigera du temps, d'autant plus que le mouvement tournant ordonné est, en lui-même, considérable, et l'on ne peut s'empêcher de songer que nous sommes déjà, pour ainsi dire, nez à nez avec l'ennemi, dont moins de 2 km. nous séparent.

Quoiqu'il en soit, les mouvements prescrits par le colonel Scherz s'exécutent aussitôt, et, en particulier, la IXe brigade se dirige sur la croisée des routes à l' « L » de « Lenzhard ». Malheureusement l'artillerie de corps, qui devait la suivre, pousse en avant, au mépris de l'ordre donné et vient la couper en deux sur le pont unique de Niederlenz, lui occasionnant ainsi un retard de 22 minutes.

A 9 h. la tête de la brigade atteint l'emplacement désigné, où elle se masse à couvert, ne détachant qu'une compagnie à la pointe sud de la forêt. Ses patrouilles annoncent que l'ennemi est en position à Hubel et occupe la lisière est du Suhrhard, au sud-ouest de Rupperswyl.

A partir de 9 h. 25, les 12 batteries de l'assaillant entrent successivement en ligne entre la pointe sud-est du Lenzhard et le Staufberg. Les deux batteries de parc débordent un peu à droite, au nord-est de Schoren. Cette masse imposante ouvre le feu sur le régiment d'artillerie ennemi à Hubel, qu'elle met hors de combat en moins de 20 minutes.

La Xe brigade a suivi l'artillerie et se trouve en réserve au sud-ouest de Lenzhardhof.

Pendant tout ce temps, que faisait l'ennemi ?

Nous avons déjà vu combien le commandant de la IIIe division était, à bon droit, peu enthousiaste de la position qu'il avait dû prendre, faute de mieux. Décidé à ne pas rester en défensive, il n'attendait que le déploiement de l'assaillant pour se jeter sur lui à l'endroit qui lui paraîtrait le plus favorable et, en raison de la faible distance qui séparait les deux partis, il s'attendait à une attaque immédiate.

A 8 h. du matin, n'apprenant rien de l'ennemi, qui semble ne pas bouger, et ne voulant pas rester dans la position de Schafisheim, il se décide à prendre l'offensive lui-même et il ordonne :

au régiment 12 (qui s'était déjà avancé avec les carabiniers jusqu'à la lisière est du Binzenberg) de traverser le bois à l'est de Schafisheim, en se dirigeant sur le pénitencier de Lenzbourg ;

à la Ve brigade et aux carabiniers de suivre ce mouvement en débordant à droite, soit au sud ;

à la cavalerie d'appuyer l'infanterie sur l'extrême aile droite ;

au régiment 11 et à l'artillerie de tenir leurs positions.

Ces mouvements s'exécutent rapidement et en bon ordre.

A 9 h., le régiment 12 est déployé à la lisière nord du bois et ouvre un feu très vif sur les recrues, qui sont également en butte aux projectiles du régiment d'artillerie III/2, posté près de Schafisheim. Grâce à ses patrouilles, le lieutenant-colonel Schulthess, commandant du régiment de recrues, n'est pas pris au dépourvu par cette brusque attaque. Il a établi un de ses bataillons au pied et sur les pentes du Staufberg, le second prolonge la ligne de feu à gauche, le troisième est en réserve au sud-ouest de Staufen. Les carabiniers ont trois compagnies en échelon à gauche en arrière des recrues, la quatrième est soutien d'artillerie.

Ces forces résistent de leur mieux à l'attaque qui se dessine toujours plus menaçante et le lieutenant-colonel Schulthess fait rapport à la Ve division du danger qui la menace. Mais soit que le colonel Scherz juge ces appréciations exagérées, soit qu'il ne puisse arrêter les mouvements qui sont en pleine exécution du côté du Lenzhard, les renforts n'arrivent pas.

Pendant ce temps l'offensive de la IIIe division se poursuit : La ligne de feu du régiment 12 est prolongée à 9 h. 25 par les carabiniers, à 9 h. 45 par la tête de la Ve brigade, qui s'étend rapidement jusqu'à proximité de la voie ferrée. A ce moment, le colonel Bühlmann apprend l'entrée en action de l'artillerie et les mouvements de l'infanterie de l'adversaire. Mais ce n'est plus l'heure de reculer : il faut aller résolûment en avant et le divisionnaire lance ses dix bataillons à l'attaque, dans la direction de Staufberg-Lenzbourg (pénitencier). Cette attaque, menée avec beaucoup d'entrain, réussit.

En vain, l'adversaire détache-t-il l'artillerie de corps sur son aile menacée. Le 2e régiment, qui prend position au sud de Staufen, essuie à 500 m. un feu de magasin qui l'oblige à se retirer. Le 1er qui s'établit un peu plus tard près du pénitencier, y est surpris par la IIe brigade de cavalerie. Malgré leur belle défense, les recrues sont obligées, par ordre d'un juge de camp, d'évacuer le Staufberg.

Le régiment 19 arrive à leur secours, au moment où l'on se bat encore à Staufen ; mais la mêlée et le manque d'espace empêche ces nouvelles troupes de se déployer et elles ne tardent pas à être entraînées dans la retraite.

Dans l'intervalle, voici ce qui s'était passé au nord du Staufberg :

A 10 h. 10, le colonel Scherz qui se trouvait à la pointe sud du Lenzhard donnait ordre :

à la IXe brigade de se lancer à l'attaque de la position ennemie Hubel-Schafisheim ;

à la Xe brigade d'envoyer un bataillon au secours des recrues, de diriger les cinq a. tres à la pointe sud-ouest du Lenzhard et de détacher un bataillon contre le Suhrhard pour assurer le flanc droit de la IXe brigade.

A ce moment encore, le commandant de la Ve division croyait n'avoir devant son aile gauche qu'une brigade ennemie, à laquelle cinq bataillons pouvaient tenir tête. Nous avons déjà vu que des renseignements ultérieurs l'engagèrent

à porter sur ce point menacé l'artillerie de corps et le régiment 19, qui n'arrivèrent plus assez tôt pour empêcher la retraite.

La IXe brigade se déploya dans la dépression qui se trouve au sud-est de Rupperswyl et, les bataillons ayant reçu leur point de direction, l'attaque fut menée en ordre parfait et presque sans arrêt jusqu'à la position de Hubel, qui n'était que faiblement défendue et qui tomba à 11 heures. Pendant ce mouvement, la brigade avait détaché le bataillon d'aile droite contre le Suhrhard pour tenir en échec l'ennemi qui occupait la lisière de ce bois. Elle avait été appuyée, au surplus, par le régiment de cavalerie, qui s'était porté jusqu'à Hunzenschwyl.

C'est environ à 10 h. 45 que le commandant de la Ve division apprend la déroute de son aile gauche et la perte du Staufberg. Très surpris de cet échec si inattendu, il prend cependant avec rapidité et décision ses dispositions pour rétablir la situation. La IXe brigade devait tenir solidement Hubel et Schafisheim à l'aile droite, l'artillerie divisionnaire converger à l'ouest du Staufberg pour venir prendre position contre l'ennemi au sud-ouest de cette colline, le régiment 20 passer entre l'artillerie et le Staufberg pour attaquer le flanc gauche de la IIIe division, tandis que le régiment 19 et les recrues se maintenaient de leur mieux à l'aile gauche, appuyés par l'artillerie de corps en position de repli derrière Lenzbourg. L'exécution de ces dispositions fut empêchée par la cessation de la manœuvre (11 heures).

A ce moment, la IXe brigade atteignait Hubel, l'artillerie divisionnaire commençait la conversion qui venait de lui être prescrite, le régiment 20 sortait du Lenzhard. Les bataillons du régiment 19 cherchaient à se déployer entre le Staufberg et l'Aa, les carabiniers et les recrues (à l'exception du bataillon d'école 8, qui évacuait le Staufberg) avaient repris position sur la rive droite de ce cours d'eau, entre Lenzbourg et le pénitencier. L'artillerie cherchait une position de repli plus au nord.

Du côté de la IIIe division se trouvaient la brigade de cavalerie près du pénitencier, les régiments 9 et 12 et les carabiniers déployés sur les deux rives de l'Aa, entre le pénitencier et le Staufberg, le régiment 10 en réserve à la lisière nord de la forêt, le régiment 9 et l'artillerie (dont 2

batteries hors de combat) au Hurnenberg, avec un bataillon dans le Suhrhard.

Cette intéressante manœuvre et le succès attribué à la IIIe division ont été très vivement discutés. Les uns ont contesté la possibilité matérielle de ce succès au Staufberg, d'autres ont émis l'opinion que, malgré cet avantage très relatif, la IIIe division s'était mise dans une situation désespérée en abandonnant sa ligne de retraite, et que seule la cessation de la manœuvre l'avait préservée d'une catastrophe.

S'agissant du premier point et question de discipline à part, puisqu'elle ne saurait être en cause dans l'examen objectif d'une manœuvre, je crois qu'au point de vue pratique des enseignements à retirer d'un pareil examen, c'est une véritable erreur que de s'attaquer aux décisions du directeur de la manœuvre et des juges de camp. Sans parler de la compétence personnelle de ces officiers et du fait qu'ils sont mieux placés que personne pour apprécier la situation, leur intervention a pour but de créer et formuler la réalité dans nos manœuvres. Leur verdict représente le fait accompli et le critiquer serait aussi vain que de se regimber contre des faits historiques, malgré tout ce qu'ils présentent d'inattendu et d'aléatoire. Dans le cas particulier, la décision des juges de camp parait avoir été conforme à la véritable situation des parties. L'aile gauche de la Ve division, forte de quatre bataillons, dont un en réserve, avait devant elle sept bataillons en première ligne, suivis de trois autres en réserve et déployés à la lisière du bois sur un front débordant celui de l'adversaire. Après une fusillade vive et prolongée, l'attaque de la IIIe division, prononcée avec beaucoup d'ordre, amène l'assaillant à 300 m. au plus du défenseur. Il est évident qu'à cette distance et sur un terrain découvert, la situation ne peut rester longtemps indécise et qu'au moment où les juges de camp sont intervenus, elle aurait déjà été tranchée en réalité. On a objecté qu'il fallait tenir compte de l'action des régiments d'artillerie venus au secours des défenseurs du Staufberg; mais, dans les conditions où cette artillerie a cherché à prendre position, il est plus que probable qu'elle n'y serait pas parvenue.

Quant à savoir si le succès obtenu au Staufberg était décisif, c'est une question délicate, dont la continuation de la manœuvre aurait facilité l'appréciation, mais dans laquelle la cessation

du combat n'a permis que des suppositions dépourvues d'utilité pratique. Disons seulement, en passant, qu'une fois la IIIe division en possession du Staufberg, il n'eût guère été possible à l'artillerie de la Ve d'exécuter le mouvement convergent qui lui avait été prescrit à l'ouest de cette colline. Elle aurait dû, soit se rapprocher de la IXe brigade, soit chercher position près de la gare de Lenzbourg. Quoiqu'il en soit, la ligne de la Ve division était coupée en deux et ce n'est que par une concentration des troupes disponibles que son commandant aurait pu rétablir le combat. Tandis que l'aile gauche se maintenait de son mieux avec l'appui de l'artillerie, la IXe brigade devait se porter immédiatement sur Schafisheim, tendre la main au régiment 20, déployé à sa gauche, et attaquer vigoureusement l'ennemi pour le jeter dans l'Aa.

Bien que nous soyons dans le domaine des suppositions, la chose était tout au moins possible. C'est dire que l'offensive exécutée par le colonel Bühlmann était extrêmement risquée. Le commandant de la IIIe division a su saisir le moment propice où les forces de son adversaire, séparées par un mouvement enveloppant qui s'exécutait sur un front trop étendu, étaient hors d'état de se soutenir mutuellement. Il a habilement profité du terrain qui lui permettait de s'approcher en masse et à couvert de l'aile gauche de l'adversaire, tout en étant défilé par le Staufberg contre le feu de l'artillerie ennemie.

Sa décision courageuse et énergique a été exécutée non seulement avec ordre, mais avec un entrain et une rapidité qui ont assuré à cette brusque manœuvre le caractère d'une véritable surprise. C'était assez pour pouvoir réussir et mériter la décision favorable de la critique. Mais pareils coups d'audace ne sont pas à prendre pour règle et le résultat de la journée n'a pas empêché le colonel Keller de déclarer qu'il n'aurait jamais voulu assumer la responsabilité d'une manœuvre comme celle qui venait de se produire.

Cela dit. reprenons brièvement, à titre d'étude, les tâches des deux partis en présence.

Le colonel Bühlmann occupe le Hurnenberg et Schafisheim avec son artillerie et deux bataillons ; un troisième occupe la lisière du Suhrhard. Ces troupes fortifient leur position et profitent, à cet effet, du temps que leur laisse l'inaction de l'adversaire. Lorsque à 9 ½ heures l'artillerie ennemie se

déploie dans la plaine, le commandant de la IIIe division a déjà appris de sa cavalerie que les troupes au Staufberg ne bougent pas et que le gros de la Ve se dirige sur le Lenzhard pour envelopper son aile gauche. L'attaque arrivera donc de la lisière sud-ouest du Lenzhard, et le meilleur moyen de la recevoir, c'est d'occuper fortement la lisière est-sud-est du Suhrhard pour prendre en écharpe l'ennemi lorsqu'il se déploiera contre Hubel. A cet effet le divisionnaire renforce les troupes qui occupent déjà la lisière indiquée, de façon à s'assurer là une ligne de feu puissante. Une fois que ses batteries, à Hubel, ont couvert l'artillerie ennemie de projectiles pendant qu'elle se mettait en ligne, il ne les laissera pas subir le feu de celles-ci jusqu'à ce qu'elles soient mises hors de combat, mais il les retirera à temps sur une position à l'ouest de Hunzenschwyl. L'attaque de la IXe brigade, prise de flanc par les défenseurs du Suhrhard, devra forcément dévier. L'ennemi sera obligé à une conversion qui mettra le désordre dans ses troupes et l'entraînera à s'étendre outre mesure. L'attaque prendra finalement la direction du Suhrhard et c'est à ce moment que la IIIe division pourra lancer la contre-attaque par Hunzenschwyl, du sud au nord, de façon à jeter la IXe brigade dans l'Aar et à couper l'ennemi en deux. Là également peut se trouver un champ d'action utile pour la brigade de cavalerie, dont la place — croyons-nous — était à l'aile gauche, menacée, plutôt qu'à l'aile droite, où son utilité était d'emblée douteuse.

Inutile de pousser plus loin les suppositions. Nous ne voulons pas manœuvrer dans le vide et il suffit d'avoir démontré que, pour être mauvaise, la position du défenseur n'était pas désespérée et que le coup hasardeux tenté contre le Staufberg n'était pas indispensable.

La Ve division pouvait faire l'attaque démonstrative par le Lenzhard et l'attaque décisive par le bois à l'est de Schafisheim ou vice-versa. La première solution n'est pas dénuée d'avantages. Elle permet à l'aile démonstrative d'agir, c'est-à-dire d'attaquer et de tenir l'ennemi (ce que l'aile gauche de la Ve n'a pas pu faire au Staufberg à cause de la forêt qui la séparait de l'adversaire). Elle protège l'aile démonstrative contre une contre-attaque de l'ennemi, qui tomberait immédiatement sous le feu de notre artillerie. Elle permet au gros de la division de s'avancer à couvert jusqu'à 200 mètres de Schafisheim, sans masquer l'artillerie, qui peut tenir la position ennemie

sous son feu de front et d'enfilade jusqu'au moment même de l'attaque principale.

Il est vrai que l'aile droite du défenseur n'est pas l'aile « stratégique » et que, s'il a eu la prudence d'établir un pont sur ses derrières, il pourra le gagner moyennant retraite opportune.

C'est évidemment cette considération et le désir de couper l'adversaire de sa retraite sur l'Aar qui ont inspiré au colonel Scherz le projet d'attaque par le nord, projet qui avait encore l'avantage d'éviter le déplacement du gros de la Vᵉ de Niederlenz et Lenzbourg jusqu'au bois de Schafisheim par le défilé de Staufen. Il n'en est pas moins certain que cette attaque par le nord présente de gros inconvénients. L'aile démonstrative ne pouvant pas aller prématurément se heurter à Schafisheim, était condamnée à rester passive au Staufberg et à manquer ainsi son but. L'ennemi gardait sa liberté d'action et pouvait manœuvrer sur son aile gauche de manière à faire dévier vers l'ouest l'attaque principale, à infliger de grosses pertes à l'assaillant et à assurer sa retraite sur Suhr et le Gönhard.

Si nous nous décidons néanmoins à l'attaque par le nord, nous ne pouvons pas la préparer et la dessiner successivement avec la lenteur méthodique qui a présidé à l'action de la Vᵉ division. Pour cela nous sommes beaucoup trop près de l'ennemi, chose dont nous devons d'autant plus tenir compte, que nous ne devons pas nous attendre à une passiveté complaisante de sa part. C'est donc un *ordre d'attaque* qui sera donné dès le grand matin, et, une fois les troupes mises en mouvement, rien ne devra plus les arrêter.

La IXᵉ brigade ne sera pas poussée jusqu'à l'est de Rupperswyl. Elle sortira de la lisière sud-ouest du Lenzhard, à droite de l'artillerie, et prononcera son attaque dans la direction de Schoren-Hubel et la lisière nord de Schafisheim. Dès que l'artillerie aura suffisamment fait valoir sa supériorité numérique, deux ou quatre batteries (selon l'importance des forces constatées à l'aile gauche ennemie) se porteront au sud-est de Rupperswyl pour écraser les défenseurs du Suhrhard et de Hunzenschwyl. Ces batteries seront protégées par un régiment de la Xᵉ brigade qui a suivi le mouvement de la IXᵉ à l'extrême aile droite.

L'autre régiment de cette brigade constitue la réserve géné-

rale à la lisière sud du Lenzhard. L'aile gauche, qui tient le Staufberg, se mettra en mouvement sur Schafisheim à travers le bois dès que la IXe brigade sortira du Lenzhard. De cette façon nous n'aurons pas, il est vrai, le procédé normal de l'aile démonstrative entrant en action avant l'aile décisive, mais une attaque enveloppante dans laquelle le résultat décisif est obtenu par le groupement des forces principales à l'aile droite de l'assaillant. Mais, pour parer aux inconvénients d'être prévenu par une contre-attaque de l'ennemi sur notre aile démonstrative, il faut que l'action soit menée, de notre part, sans désemparer.

Admettant que les troupes ne soient mises en mouvement qu'à 8 heures, c'est à 8 ¾ heures, au plus tard à 9 heures, que commencera l'attaque et sous la protection de la cavalerie poussée en avant à l'aile droite, l'artillerie aura déjà pu entrer en action à 8 ½ heures entre le Staufberg et le Lenzhard où on l'enverra par le chemin le plus direct, sans passer par Niederlenz.

Un dernier mot au sujet de la IXe brigade. Divers journaux lui ont attribué la responsabilité de l'échec subi par la Ve division, en prétendant qu'elle a attaqué trop tard et pris une direction d'attaque trop excentrique. Ces reproches ne sont pas fondés. Ayant suivi cette brigade, j'ai pu constater qu'elle est arrivée de bonne heure à l'emplacement qui lui était assigné à l'angle ouest du Lenzhard, qu'elle y a attendu longtemps l'ordre d'attaque et qu'aussitôt reçu, cet ordre a été exécuté, en ligne droite sur Hubel, avec rapidité et dans le plus bel ordre. C'est justice à lui rendre.

Après la combat, le corps d'armée réuni a pris des cantonnements serrés à Aarau et environs en prévision de la manœuvre de corps du lendemain.

Lieut.-col. Borel.

DE LA FORTIFICATION PROVISOIRE

ET

DES FORTERESSES IMPROVISÉES[1]

Tel est le titre d'une savante étude publiée dans le courant de l'année dernière par le lieutenant-colonel du génie R. Wagner, étude dont nous regrettons n'avoir pu, pour diverses raisons, rendre compte plus tôt.

Connu de tous les officiers du génie par son histoire du siège de Strasbourg et ses nombreux et consciencieux travaux sur la fortification cuirassée, l'auteur a traité dans son dernier ouvrage, avec la compétence que chacun lui reconnaît, une question d'actualité du plus haut intérêt, qui a été fréquemment soulevée et discutée dans notre pays.

La résistance héroïque de Plevna a remis en honneur la fortification provisoire; il y a eu certain engouement, mais le problème s'est singulièrement compliqué ensuite de l'effet produit sur les ouvrages et leurs abris par les nouveaux projectiles à explosifs brisants de l'artillerie. De nouveaux systèmes ont surgi ces dernières années. Le colonel Wagner les examine en détail dans son étude et après avoir communiqué le résultat de son enquête, il expose ses idées personnelles et propose un système complet de fortification improvisée.

Avant d'aborder la partie critique de son sujet, le colonel Wagner donne un certain nombre d'exemples historiques dans lesquels il s'applique à relever les nombreuses et énormes difficultés auxquelles on s'est heurté chaque fois qu'on a eu recours à l'emploi de la fortification provisoire.

Cette partie historique, qui remplit à elle seule toute la *première livraison* de l'ouvrage, a été traitée de main de maître et passe en revue les organisations défensives suivantes :

1° les lignes de *Torres-Vedras*, en 1810;

2° les fortifications de la *Nuthe* et de la *Notte*, près Berlin, en 1813 et 1866;

3° les ouvrages de défense de *Dresde*, en 1813 et 1866;

4° les lignes de *Florisdorf*, près Vienne, en 1866;

5° les ouvrages détachés construits à *Mannheim*, en 1870.

[1] *Ueber provisorische Befestigung und Festungs improvisationen* von *Reinhold Wagner*, Oberst-lieutenant a. D. 1re, 2e et 3e livraisons. — Berlin, 1897.

L'auteur avait déjà fait paraître, en 1894 et 1895, dans les *Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine*, les monographies consacrées aux fortifications ci-dessus, mais dans l'édition qui nous occupe, ces monographies sont accompagnées d'excellentes cartes qui les rendent beaucoup plus intelligibles. Nous regrettons seulement que le colonel Wagner ne nous ait pas donné un tableau complet de tous les grands travaux de fortification provisoire du siècle, en y ajoutant entre autres : Sébastopol, Duppel-Sonderburg, Richmond-Petersburg, Vérone, Paris, Plevna, Kars, Andrinople et Tschataldscha.

Quoiqu'il en soit, cet historique est palpitant d'intérêt et nous avons pu juger de sa valeur et de la conscience avec laquelle il est rédigé, en comparant la monographie sur Dresde en 1866, avec la description des fortifications de cette ville parue dans cette *Revue* en 1867[1]. L'auteur de l'article de la *Revue* en a fait la description *d'après ses propres observations qui ont été très multipliées*, et, en ce qui concerne les travaux exécutés, ses données concordent en tous points avec celles de l'ouvrage qui nous occupe. Nous nous empressons d'ajouter que grâce aux documents multiples et inédits qu'il a eu à sa disposition, le colonel Wagner fournit en outre des renseignements excessivement précis en ce qui concerne le temps, la main-d'œuvre, les transports, les matériaux employés, renseignements des plus précieux et indispensables pour tirer des conclusions péremptoires.

Enfin, loin de se confiner dans le domaine technique, l'auteur traite la question de haut et discute les considérations politiques et stratégiques qui ont influé sur l'organisation défensive. Relevons entre autres la savante étude sur Dresde en 1813, et l'aménagement de cette position par Napoléon comme pivot de manœuvres.

Après avoir décrit les différentes fortifications citées plus haut, le colonel Wagner tire ses conclusions. C'est là un chapitre fort intéressant qui n'existait pas dans la publication des *Jahrbücher* de 1894-1895. Il fait ressortir combien les travaux préparatoires sont longs, combien les difficultés avec lesquelles la fortification provisoire a à lutter sont considérables, et combien les conséquences sont fâcheuses lorsqu'on s'est trompé dans les prévisions, soit en ce qui concerne le temps nécessaire pour l'exécution des travaux, soit sur leur résistance. Il démontre une fois de plus combien l'insuffisance d'un moyen de défense est pire que son manque absolu.

Parmi les exemples cités, les lignes de *Torres-Vedras* ont seules répondu au but, et si leur défense a été couronnée de succès, c'est qu'elles étaient loin d'avoir le caractère de fortifications improvisées, Wellington ayant disposé de onze mois pour les organiser.

[1] *Revue militaire suisse* du 22 mars 1867.

La *deuxième livraison* est consacrée en entier à la description, à la discussion et à la critique de deux systèmes de fortification provisoire caractéristiques et diamétralement opposés : celui de notre camarade le *major Meyer* et celui de l'ingénieur russe, *capitaine Buinizki*, préconisant : le premier, l'emploi de cuirassements mobiles ; le second, la construction d'ouvrages en terre, avec casemates de béton, à l'exclusion de cuirassements.

Le système du major Meyer est suffisamment connu chez nous[1]. Rappelons qu'il se compose d'une ceinture d'ouvrages répartis en profondeur sur plusieurs échelons, armés de pièces sur affût cuirassé, de coupoles transportables pour canons à tir rapide de 57, de coupoles démontables pour obusiers de 120, et de pièces de gros calibre pour le combat de l'artillerie.

Le système Buinizki diffère du système Meyer non seulement par les procédés de construction mais par le but qu'il poursuit. Tandis que le major Meyer organise sa défense en vue de la lutte d'artillerie, le capitaine Buinizki ne s'occupe que de l'attaque de vive force et se borne à battre les intervalles des ouvrages.

Le système Buinizki comprend une enceinte de sûreté, une ceinture de forts détachés, constitués chacun par un noyau et une enveloppe concentrique de forme semi-circulaire. La garnison de chaque fort est considérable : elle se compose d'un bataillon d'infanterie à 800 hommes et de 8 pièces de campagne avec 100 servants. Le noyau ne reçoit que de l'infanterie ; l'enveloppe a une ligne de feu pour l'infanterie et deux barbettes à droite et à gauche de la capitale, au milieu de chaque quart de cercle de l'enveloppe, destinées à recevoir deux pièces chacune pour soutenir l'infanterie. L'enveloppe a deux ailes perpendiculaires à la capitale. Les quatre autres pièces, également à ciel ouvert, sont disposées par couples comme *traditores*, sur de petits flancs en retrait derrière le noyau pour battre les intervalles. La ligne de feu du noyau commande de 3m65 celle de l'enveloppe qui a 1m60 de relief.

Les fossés de 9m58 largeur et 3m20 profondeur, sont recouverts de grilles et réseaux de fil de fer ; un abatis revêt le talus de contrescarpe. Ces obstacles sont sous le feu frontal et flanquant du noyau de l'enveloppe.

Les ouvrages sont construits en terre et afin de pouvoir exécuter le rempart sans s'occuper des abris blindés, ceux-ci ne sont pas logés dans le parapet. Ils sont constitués par des voûtes plein cintre en béton, de 4m80 ouverture et 3 mètres hauteur, disposées dans l'intérieur des ouvrages. La voûte en béton a 2m13 épaisseur et est recouverte d'un matelas de terre de 50 cm. épaisseur.

[1] *Emploi des cuirassements mobiles*, par le *capitaine Julius Meyer*. Aarau, 1891. — *Attaque et défense des fortifications cuirassées modernes*, par *Julius Meyer*. Aarau, 1893.

Après un examen approfondi des deux systèmes en présence et après avoir signalé leurs défauts, leur avoir reproché surtout d'exiger beaucoup trop de troupes, l'auteur calcule minutieusement les quantités de journées de travail, de matériaux à mettre en œuvre, et les moyens de transport, et démontre que l'exécution des projets qu'il a critiqués exige beaucoup trop de temps et qu'ils sont par conséquent irréalisables.

Dans la *troisième et dernière livraison*, le colonel Wagner expose un projet dont il est l'auteur et qui, selon lui, résoudrait le problème. Ce projet permettrait d'arriver à chef dans un délai beaucoup plus court, son type étant d'exécution plus rapide. C'est un système à effectif réduit, exigeant un minimum de main-d'œuvre et de matériaux, ainsi qu'un minimum de temps d'exécution. Il cherche un type pouvant être armé le plus rapidement possible et, faisant un emploi rationnel des méthodes de fortification, il applique les procédés du retranchement progressif. Il obtient ainsi une mise en état de défense immédiate et ne pouvant être compromise à un moment quelconque par un accroissement et un renforcement graduels et successifs.

Le colonel Wagner fait complètement abstraction du tir à longue portée et du combat d'artillerie et ne se préoccupe absolument que de prévenir une attaque de vive force. Les principes qui régissent la fortification provisoire sont les mêmes que ceux auxquels doit satisfaire la fortification permanente. Les ouvrages provisoires ont pour but d'assurer la possession d'un point important au point de vue stratégique. Aussi le colonel Wagner conserve-t-il le système de l'enceinte continue, avec une ceinture de forts détachés à 7 kil du noyau, qui se flanquent réciproquement et qui n'ont d'autre mission que celle d'empêcher l'assaillant de trouer cette ceinture, tant qu'il ne disposera pas d'un parc de siège.

Après avoir exposé les principes, l'auteur discute tous les éléments de la construction, puis combine ces éléments entre eux pour constituer les ouvrages. Toutes leurs dimensions sont rationnellement déduites et découlent naturellement des principes posés. Cette partie du travail est admirable de méthode, d'enchaînement et de logique et nous ne pouvons qu'en recommander la lecture à tous les officiers du génie. Ils y trouveront non seulement d'excellents arguments militant en faveur des types choisis, mais encore l'explication et la justification de formes usitées depuis longtemps et dont on avait peine à se rendre compte.

Le colonel Wagner attache plus d'importance aux ouvrages extérieurs qu'à l'enceinte elle-même. C'est par ceux-là qu'il commence et, comme il recherche en premier lieu la sûreté contre l'assaut, tout son système est basé sur le feu flanquant de *batteries de traditores*. Pour masquer ces batteries, les dérober aux vues de l'assiégeant, et les soustraire à une attaque

de vive force, il construit, en avant, un ouvrage d'infanterie, doté de canons à tir rapide de 57. Cet ouvrage d'infanterie avec la batterie qu'il commande constitue l'*ouvrage principal* du système. La distance des traditores à l'ouvrage d'infanterie varie suivant le terrain; elle peut aller jusqu'à 500 m., maximum fixé, afin que les traditores restent sous le feu rasant du fusil ou du tir à mitraille.

Les batteries elles-mêmes sont armées d'obusiers Gruson à tir rapide de 120 sous coupole démontable, dont la portée efficace détermine la distance entre les ouvrages principaux,distance que le colonel Wagner arrête à 3000 m. Dans cet intervalle de 3 kilomètres s'intercalent un ou deux *ouvrages intermédiaires*, afin de réduire les intervalles à 500 m., soit la portée de la mitraille. Disons à ce propos que l'auteur admet que la portée des obusiers va jusqu'à 5800 m., que les obus et shrapnels du canon de 57 peuvent être employés jusqu'à 4000 m., et qu'avec la rasance du fusil allemand, mod. 88, on peut aller jusqu'à 700 m. Le nombre des ouvrages intermédiaires varie suivant la configuration du sol et les facilités que celui-ci présente à l'attaque, et grâce à la rasance du fusil, il n'est prévu éventuellement qu'un seul ouvrage intermédiaire sur 3000 mètres.

Les batteries de traditores sont composées de deux groupes de deux pièces, destinés chacun à flanquer un des intervalles adjacents, mais pouvant, suivant les besoins, battre tous deux le même intervalle, ou, éventuellement, diriger leurs feux en avant par-dessus l'ouvrage d'infanterie qui les protège.

Ces groupes, répartis à droite et à gauche de la capitale, sont espacés de 18 m. Dans le groupe, les coupoles sont à 10 m. de distance. Suivant les cas spéciaux, les batteries de traditores peuvent être disposées de différentes autres manières indiquées par l'auteur. Chaque obusier est enveloppé d'un manteau de béton qui entoure également un magasin à munitions placé entre les deux coupoles.

Les ouvrages principaux et les ouvrages intermédiaires ont les uns et les autres la forme d'une lunette aplatie, avec front de tête busqué, et deux flancs; ils sont entourés d'un réseau de fil de fer, établi dans le fossé extérieur, qui a 12 m. de plafond et $0^{m}75$ de profondeur.

Dans les *ouvrages principaux*, le front de tête a une longueur de 130 m., les flancs ont chacun de 20 à 25 m., et la gorge bastionnée 140 à 150 m. de développement. Six coupoles transportables du type Schumann, avec canon à tir rapide de 57, sont disposées sur le front de tête, à 25 m. d'intervalle dans une enveloppe de béton de 2 m. d'épaisseur, formant manteau.

La hauteur des parapets varie entre $1^{m}80$ et $2^{m}50$ pour les fronts et les flancs; pour le parapet de gorge, destiné à défendre les batteries de traditores, la hauteur minimum de $1^{m}80$ suffit. Le profil est choisi de façon à ce qu'en cas de surprise, les parapets puissent être utilisés à terre cou-

lante, sans qu'il ait encore été fait aucun revêtement. C'est la raison pour laquelle la terre est fournie par deux fossés : l'un intérieur, l'autre extérieur, de section semblable, fournissant chacun la moitié environ du cube du parapet. Le plafond des fossés intérieurs est à 2m30 ; le commandement des coupoles de traditores et du front de tête est de 2m30 également.

Les abris sont répartis sur tout le pourtour de l'ouvrage, parallèles au front de tête et à la gorge bastionnée ; ils sont isolés les uns des autres, pourvus chacun de deux entrées et peuvent abriter de 10 à 20 hommes. Ils sont placés dans le fossé intérieur, soit à 2m30 en dessous du sol naturel et à 4m60 de la ligne de feu. Ce sont des sections de tunnel de 2m90 de largeur et 2 m. de hauteur, constituées par les feuilles de tôle ondulée en usage en Allemagne. La tôle est recouverte d'un matelas de terre de 0m30 d'épaisseur, revêtue à son tour d'une couche de béton d'épaisseur variable.

Les *ouvrages intermédiaires* de même type que les ouvrages principaux, ont des dimensions réduites, le front de tête n'a que 70 m. de développement et n'est armé que de 4 coupoles avec canons à tir rapide de 57. Les flancs ont 25 m., la gorge 80 à 85 m.

Dans un chapitre spécial, l'auteur discute par le menu la question d'effectif de la *garnison ;* il distingue un effectif normal et un effectif minimum. Ce dernier est d'un bataillon pour 3000 mètres ; la garnison d'un ouvrage principal est de 200 hommes. Non content d'avoir réintroduit les ouvrages mixtes destinés à l'infanterie et à l'artillerie, le colonel Wagner va jusqu'à employer, comme servants des pièces, une troupe mixte, composée d'infanterie et d'artillerie !

L'auteur limite son étude à la ceinture des ouvrages extérieurs. Il développe très brièvement l'application de son système à l'*enceinte* de la place qui serait défendue par une série de postes avancés, espacés de 1000 m., dans lesquels les ouvrages principaux avec traditores alterneraient avec les ouvrages intermédiaires. Ces ouvrages seraient reliés par un parapet de 2 m. de hauteur et 4 m. d'épaisseur, c'est-à-dire ne pouvant résister qu'à l'artillerie de campagne.

En supposant une position fortifiée de 48 kilomètres de développement, on obtient pour la ceinture extérieure 16 ouvrages principaux et 16 à 32 ouvrages intermédiaires, avec une garnison de 21 bataillons d'infanterie et 5 compagnies d'artillerie, et une dotation de 192 coupoles transportables, plus 64 obusiers pour les traditores.

Grâce au retranchement progressif, il résulte qu'une position de l'importance ci-dessus pourrait être occupée après deux jours de travail. Si l'on peut disposer de trois semaines, on obtient des ouvrages capables de résister aux obus torpilles de l'artillerie de siège. Reste à savoir com-

ment se comporterait le béton, dont la prise serait loin d'être effectuée Le béton peut éventuellement être remplacé par du cassis ou du gravier.

Il va sans dire que tout devrait être préparé préalablement en temps de paix, c'est-à-dire que les plans seraient dressés d'avance, — les canons, obusiers, tôles ondulées, réseaux de fil de fer et outils conservés dans les arsenaux, — le ciment en dépôt dans les magasins,— les cailloux et le sable en approvisionnement.

Le colonel Wagner suppose en outre, étant donné le mauvais vouloir des ouvriers civils, qu'il aurait à disposition des bataillons de pionniers de landsturm, que les voitures et chevaux seraient désignés avant la mobilisation, qu'il y aurait des baraquements pour loger les troupes, etc., etc.

Tel est le résumé très succinct du projet. Il n'aura évidemment pas levé toutes les objections faites à la fortification provisoire. Le système du colonel Wagner présente encore des défauts : celui qui nous paraît le plus grave est le relief exagéré qu'il donne à ses ouvrages, relief qui en fait un but trop visible et qui serait inexécutable chez nous, étant donnée la nature du sol. Le colonel Wagner pose lui-même le principe que pour réduire le cube et la somme de travail, il faut que le parapet ait le moins de hauteur possible· Or, ce principe est en contradiction flagrante avec la mission qu'il assigne au parapet de masquer les traditores, en sus de son rôle habituel qui consiste à dominer le terrain en avant et à défiler le terre-plein.

La question d'abris capables de résister à l'effet des explosifs brisants et de donner protection et sécurité complètes, nous paraît loin d'être résolue.

Malgré l'autorité qui s'attache à son nom, nous croyons que l'auteur se fait des illusions sur l'effet produit par son artillerie qui est certainement de trop petit calibre et impuissante pour répondre à l'artillerie ennemie. Ainsi qu'il est dit plus haut, un des défauts du projet est que la défense n'a absolument en vue que la lutte rapprochée et que l'assaillant peut par conséquent, sans être gêné, installer son artillerie aux distances favorables pour battre des ouvrages qui sont de véritables réduits.

Le colonel Wagner n'est pas de ceux qui estiment qu'avec la fortification provisoire on peut faire abstraction de la fortification permanente. Il est au contraire partisan convaincu de cette dernière et il ne propose son système que comme un pis-aller, pour le cas où l'on aurait négligé d'élever des ouvrages permanents en temps de paix. Notons en outre que son système ne s'applique pas à de petits travaux. Il a lui-même circonscrit le problème : il s'agit de savoir si, comment, et à quelles conditions il est possible d'improviser de grandes places d'armes.

Comment se fait-il que le colonel Wagner, qui nous a fait un tableau si

saisissant des difficultés inouïes contre lesquelles la fortification provisoire s'est régulièrement heurtée, puisse encore avoir confiance dans ses procédés et avoir le courage de présenter et de proposer un nouveau système de fortifications improvisées ?

Après la lecture de son ouvrage, on éprouve le sentiment que si, autrefois déjà, la fortification provisoire était une utopie, c'est encore bien plus le cas aujourd'hui, où son exécution paraît irréalisable et inconciliable avec les méthodes de guerre et les engins actuels.

Trouvera-t-on un type d'ouvrage fournissant contre l'artillerie moderne la même protection et la même sécurité que celles que garantissaient les anciens types vis-à-vis des projectiles auxquels ils avaient à répondre ?

Si l'on veut être en mesure de résister aux pièces de gros calibre que les armées futures transporteront avec elles, on ne pourra plus se contenter de simples terrassements, car on serait obligé d'entasser de telles quantités de terre qu'il serait impossible d'exécuter les travaux en temps opportun. On devra donc avoir recours à d'autres matériaux et nous ne croyons pas que le béton, préconisé par Buinizki et Wagner, nous tire d'embarras. Il est évident que l'emploi de coupoles transportables et démontables permettra de résoudre le problème d'une façon satisfaisante, mais quelle est l'armée qui pourra s'en procurer en quantité suffisante ?

Et nous n'avons pas seulement affaire à une question de procédés et de matériaux ; on se heurte encore à une autre difficulté : celle de trouver instantanément un personnel de travailleurs qualifié et suffisant, dont le recrutement a jusqu'ici été impossible en temps de guerre, même à proximité de grandes villes comme Berlin et Vienne

Mais, puisque le colonel Wagner, malgré les conclusions pessimistes auxquelles il arrive dans son exposé historique, malgré le cri d'alarme qu'il a jeté, présente un projet de toutes pièces, cela prouve qu'on ne peut encore proscrire les fortifications provisoires et que, si l'on arrive à les transformer, elles peuvent encore rendre des services.

Dans tous les cas, le commandant supérieur saura dorénavant à quoi s'en tenir en ce qui concerne la possibilité de créer des fortifications improvisées et leur efficacité.

L'ouvrage du colonel Wagner aura le grand mérite d'avoir nettement posé la question, d'avoir contribué à l'élucider et de lui avoir fait faire un grand pas en avant. Nous ne pouvons que le remercier de nous faire bénéficier de sa longue expérience et nous tirerons certainement profit de sa remarquable étude, car la question des fortifications improvisées est peut-être plus importante chez nous qu'ailleurs, puisqu'elle est capable de combler certaines lacunes.

Les ouvrages provisoires auront sur les ouvrages permanents l'avantage de mieux répondre aux besoins du moment, à la situation et aux

intentions du général. Ils pourront rendre de précieux services pour recueillir une armée en cas de revers.

La fortification provisoire trouvera son application lorsqu'il s'agira de s'assurer une position qu'on a un intérêt capital à conserver pendant la durée des opérations. On pourra en faire usage à la veille, au début ou pendant une campagne, hors de portée de l'ennemi, en y occupant des pionniers de landsturm. Sa durée sera toujours limitée au temps pendant lequel la position défendue intéresse le salut de l'armée qui doit l'occuper. A la condition d'être dotée d'artillerie plus puissante que les pièces de campagne, elle pourra résister à des forces supérieures.

Nous retiendrons des écrits du savant ingénieur allemand :

1° Qu'une perte de temps considérable résulte surtout du défaut d'études préalables et qu'il y a lieu de procéder d'avance aux reconnaissances et à l'élaboration des projets pour les positions à mettre en état de défense ; qu'il est en outre nécessaire d'avoir à sa disposition un certain nombre de types d'ouvrages, avec devis à l'appui, types qu'il suffirait, cas échéant, d'approprier au terrain dans chaque cas particulier.

2° Qu'on se réserve des mécomptes de tous genres, si l'on attend l'ouverture de la guerre pour approvisionner les matériaux et qu'il y a par conséquent lieu de les préparer d'avance, spécialement les fournitures métalliques devenues indispensables de nos jours.

3° Qu'ayant à lutter contre des facteurs qui ne dépendent pas de la volonté de l'homme, il est impossible de supputer d'avance la durée des travaux et qu'il faut par conséquent avoir à sa disposition en tout temps un personnel de travailleurs suffisant et qualifié.

C'est là toute une étude à entreprendre, toute une organisation à créer. Récemment, des idées ont été émises à ce sujet dans notre pays par un officier supérieur qui porte les mêmes initiales que le colonel R. Wagner. En profitant des expériences signalées par ce dernier, en faisant subir une transformation aux méthodes employées et en utilisant des inventions récentes, nous pouvons arriver à trouver une solution qui mettra de côté les procédés vieillis de la fortification provisoire et nous la remplacerons par la *fortification de position*.

Pr.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Rapport de gestion du Département militaire. — Effectif de l'armée suisse. — Le recrutement en 1897. — Instruction militaire préparatoire. — La nouvelle compagnie d'aérostiers. — Prolongation du service des officiers de cavalerie et d'artillerie. — Le cheval d'officier de cavalerie. — Mitrailleuses.

La publication du rapport de gestion du Département fédéral constitue régulièrement le fait marquant du mois de mars. C'est un document substantiel et bien ordonné, où abondent les renseignements précis. C'est aussi le plus volumineux des rapports départementaux, et il ne saurait ê re question de donner ici une analyse de ses 147 pages. Bornons-nous à en tirer quelques indications d'intérêt général. — *(Voir tableaux*, p. 226, 227 et 228.)

Les situations qui précèdent ont pour base les contrôles matricules, lesquels sont tenus par les cantons pour toutes les troupes non fédérales. Or ces contrôles, pour les raisons qu'indique l'ouvrage du colonel Feiss sur l'armée suisse, contiennent des inexactitudes qui ont pour effet de grossir l'effectif réel de l'armée. En outre, l'effectif disponible est encore inférieur à l'effectif réel, ce dernier comprenant aussi les hommes que la maladie ou d'autres causes empêchent de servir. L'écart de l'effectif réel et de l'effectif disponible doit être évalué à 15-20 % du premier. Enfin, le rapport de gestion du Département militaire fait observer que l'effectif du contrôle de nombreuses unités n'a pu être déterminé à nouveau au 1er janvier 1898 et a été réputé identique à celui de l'année précédente, attendu que quelques cantons n'ont pas envoyé leurs rapports en temps utile et qu'au surplus la réorganisation de l'artillerie et de l'infanterie de landwehr n'a pu être achevée en 1897.

Les effectifs des quatre corps d'armée se décomposent comme suit :

Ier corps d'armée	Etats-Majors	74	
	Ire Division	15,191	
	IIe »	16,661	
	Troupes de corps	3,712	
			35,638
IIe corps d'armée	Etats-Majors	27	
	IIIe Division	15,495	
	Ve »	15,677	
	Troupes de corps	3,621	
			34,865
IIIe corps d'armée	Etats-Majors	74	
	VIe Division	16,269	
	VIIe »	15.868	
	Troupes de corps	3,329	
			35,840
IVe corps d'armée	Etats-Majors	72	
	IVe Division	14,642	
	VIIIe »	13,057	
	Troupes de corps	3,739	
			31,510

A titre de comparaison, rappelons qu'aux manœuvres d'automne des années dernières les effectifs de présence des quatre corps ont été les suivants : 1897, Ier corps, 23 243 hommes; 1896, IIIe corps, 25 465 ; 1895, Ier corps, 22 503 ; 1894, IVe corps, 21 864. Il est vrai que, sauf en 1894, les bataillons d'élite n'ont pris part aux manœuvres qu'avec dix classes.

Le recrutement a porté en 1895 sur 35 008 individus (881 de moins qu'en 1896), dont 10 498 ont été reconnus impropres au service, 6217 ont été ajournés et 18 313 ont été déclarés aptes à servir. Dans le chiffre de 35 008 sont compris 8646 recrutables appartenant aux classes antérieures à 1878. Cette catégorie a fourni 38 °/o d'individus impropres au service, tandis que la classe de 1878 n'en a eu que 27 °/o.

Si l'on déduit du total des 35 008 recrutables examinés, les 6217 individus qui ont été ajournés parce que leur aptitude au service était encore douteuse, la proportion des recrutables aptes au service s'élève pour 1897 à 63,6 °/o. Le déchet probable de 1898 ramènera cette proportion à 60 °/o environ, car plus du 3 °/o des hommes recrutés chaque année doivent être réformés l'année suivante. Le déchet a été exactement, en 1888, de 3,3 °/o; en 1889 et 1890, de 3,5; en 1891 de 3,3; en 1892, 1893 et 1894, de 3,4; et en 1895 et 1896, de 3,6 °/o.

D'autre part, le pour cent des hommes aptes au service présente pour la même période les chiffres suivants :

1888, 64,2; 1889, 63,5; 1890, 63,3; 1891, 63; 1892, 66,4; 1894, 64,9; 1895, 63,3; 1896, 65,1; 1897, 63,6. Ainsi, même en tenant compte du déchet de l'année qui suit le recrutement, la proportion des hommes aptes au service se maintient à 60 % ou un peu au-dessus, tandis qu'elle n'est que de 56 % en Allemagne.

Le nombre des recrues instruites présente assez régulièrement un déchet de 5 % environ relativement à celui des hommes déclarés aptes au service. En 1897, on a instruit 17 754 recrues (en 1896, 16 036), qui se répartissent comme suit : infanterie, 14 233 ; cavalerie, 644 ; artillerie, 1848 ; génie, 423 ; service sanitaire, 485 ; administration, 121.

En ce qui concerne l'instruction militaire préparatoire, le rapport de gestion dit que son heureuse influence est enfin constatée d'une manière officielle dans les Ve et VIe divisions, où les recrues déjà dégrossies par cette instruction ont formé des sections spéciales, lesquelles se sont avantageusement distinguées des autres sous plusieurs rapports. C'est pourquoi le plan d'instruction de 1898 prévoit, d'une manière générale, que les cadets et autres élèves des cours militaires préparatoires formeront, dans les écoles de recrues d'infanterie, une classe spéciale.

* * *

La loi fédérale du 14 décembre 1897 sur la création d'une compagnie d'aérostiers est devenue définitive par l'échéance du délai de referendum, qui expirait le 29 mars. L'exécution de cette loi, qui incombe à l'arme du génie, est préparée activement. Un instructeur du génie a été envoyé en France pour se familiariser avec l'aérostation militaire, et les études relatives à l'adoption du matériel sont fort avancées. La première question que fait surgir l'exécution de la loi du 14 décembre 1897 est celle du choix de la place d'armes à assigner aux exercices de la compagnie d'aérostiers.

Ce choix se meut en réalité dans d'étroites limites, attendu que les places d'armes trop rapprochées de la frontière ou des montagnes sont également exclues. Aussi pense-t-on généralement que Berne est la place la plus favorable et fixera les préférences du Conseil fédéral.

* * *

L'ordonnance du 24 avril 1885 sur la nomination des officiers et sous-officiers, déjà modifiée par l'arrêté du Conseil fédéral du 21 avril 1893, vient d'être modifiée à nouveau en ce qui concerne la cavalerie et l'artillerie. L'innovation principale consiste à n'admettre que des sous-officiers aux écoles d'aspirants. Il en résulte pour les officiers une prolongation de service qui est de 42 jours pour la cavalerie et de 37 pour l'artillerie.

Dans la cavalerie, la moitié à peu près des élèves admis aux écoles d'aspirants étaient des sous-officiers, cette condition étant exigée toutes les fois que l'aptitude de l'aspirant pouvait paraître douteuse. Ce triage, qui était assez délicat, sera donc supprimé.

Dans l'infanterie, la qualité de sous-officier est exigée depuis 1885 pour les aspirants.

* * *

Sur la proposition du chef d'arme de la cavalerie, le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un arrêté obligeant les officiers de cavalerie à entretenir, durant leur service dans l'élite, un cheval de selle satisfaisant aux conditions déjà en vigueur pour la troupe. Par compensation, les officiers seraient mis au bénéfice des facilités accordées à la troupe pour l'acquisition de ses chevaux. Cette innovation entraînerait une dépense annuelle de 64000 fr. bien justifiée par la nécessité pour notre milice d'avoir des officiers de cavalerie montés en permanence. Actuellement, tous les officiers ne s'imposent pas cette dépense, qui n'a d'ailleurs pas le caractère d'une obligation légale, et il en résulte qu'ils ne sont pas toujours montés au service comme il conviendrait qu'ils le soient.

On ne peut qu'approuver la mesure proposée aux Chambres, à la condition toutefois que l'officier reste libre de se procurer son cheval où bon lui semblera, faculté qui devrait être consacrée expressément.

* * *

Un journal a lancé la nouvelle que le Département militaire fédéral avait élaboré un nouveau projet de loi sur la création de sections de mitrailleuses. La nouvelle a été démentie avec raison comme prématurée. Malgré l'intérêt que le chef du Département militaire porte à cette question, il n'entend pas en précipiter la solution, laquelle est subordonnée en particulier aux résultats des expériences de tir qui ont lieu cette semaine à Thoune.

Le n° 11 du *Militär-Wochenblatt* de 1898 rend compte de la marche d'hiver exécutée en janvier et février 1897 par le groupe 2 de l'artillerie divisionnaire I. Il décrit la marche ainsi que les difficultés que les batteries eurent à surmonter au passage des Mosses. Ces détails sont connus de nos lecteurs, nous n'y reviendrons pas

L'article se termine par les lignes suivantes: « Quoique les conditions dans lesquelles se sont exécutées ces marches ne se présenteront que rarement, peut-être même jamais, pour l'artillerie allemande, cet exercice n'est cependant pas sans intérêt pour nous. Il témoigne d'un esprit militaire vigoureux et agissant et de beaucoup d'endurance, qualités d'autant plus méritoires, nous devons le reconnaître, que la troupe était depuis peu au service. »

Effectif de contrôle de l'élite au 1er janvier 1898.

Par unités de troupes.	Etat-major général et section des chemins de fer	Justice.	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Troupes sanitaires.	Administration.	Vélocipédistes.	Poste et télégraphe.	Aumôniers.	Secrétaires d'état-major.	TOTAL
Etat-major d'armée	10	1	—	2	2	—	1	8	—	10	—	15	49
Troupes des quartiers d'états-majors	—	—	—	259	16	—	—	—	226	—	—	—	501
Ier corps d'armée	12	8	27,522	951	4169	1318	1222	376	—	17	24	19	35,638
IIe »	12	8	26,915	1014	3967	1350	1162	382	—	17	19	19	34,865
IIIe »	12	8	27,680	972	4095	1372	1245	393	—	17	25	21	35,840
IVe »	12	12	23,309	1026	4105	1399	1212	381	—	17	16	21	31,510
Défense du Gothard	2	—	1,808	—	1723	2	63	4	—	—	—	2	3,604
Défense de St-Maurice	1	—	968	—	608	2	30	3	—	—	—	1	1,613
Troupes disponibles	5	11	107	21	2670	472	192	60	—	—	1	32	3,571
Total . . .	66	48	108,309	4245	21355	5915	5127	1607	226	78	85	130	147.191

Effectif de contrôle de la landwehr au 1er janvier 1898.

Par divisions.	Etat-major général et section des chemins de fer.	Justice.	Infanterie.	Cavalerie.	Artillerie.	Génie.	Troupes sanitaires.	Administration.	Poste et télégraphe.	Aumôniers.	Secrétaires d'état-major.	TOTAL
Ier arrondissement de division	—	—	6,355	446	1099	169	253	84	—	—	—	8,406
IIe » »	—	—	7,249	423	1255	286	313	95	—	—	—	9,621
IIIe » »	—	—	5,965	368	968	295	305	96	—	—	—	7,997
IVe » »	—	—	3,989	384	753	146	259	100	—	—	—	5,631
Ve » »	—	—	7,455	374	1202	315	338	110	—	—	—	9,794
VIe » »	—	—	8,234	372	1157	157	370	109	—	—	—	10,399
VIIe » »	—	—	8,489	406	1083	160	332	117	—	—	—	10,587
VIIIe » »	—	—	5,497	349	881	119	223	92	—	—	—	7,161
Défense du Gothard	—	—	3,218	—	719	691	161	10	—	—	—	4,799
Défense de St-Maurice	—	—	2,016	—	416	242	113	4	—	—	—	2,791
Troupes disponibles (y compris les états-majors et officiers du service territorial et des étapes)	42	32	61	170	2565	1314	1037	110	7	3	39	5,380
Train des troupes sanitaires de l'élite	—	—	—	—	714	—	3	—	—	—	—	717
Total	42	32	58,528	3292	12,812	3894	3707	927	7	3	39	83,283

Effectif de contrôle du landsturm au 1er janvier 1898.

Arrondissements.	Fusiliers.				Carabiniers.				Artillerie de position.				TOTAL du landsturm armé.	TOTAL du landsturm non armé.	Total général.
	Officiers.	Sous-officiers.	Soldats.	TOTAL	Officiers.	Sous-officiers.	Soldats.	TOTAL	Officiers.	Sous-officiers.	Soldats.	TOTAL			
Ier	292	1039	6350	7681	35	118	739	892	29	75	357	461	9,034	22,943	31,977
IIe	133	457	2807	3397	15	70	320	405	9	38	148	195	3,907	19,064	23,061
IIIe	252	1128	7068	8448	9	98	665	772	7	61	443	511	9,731	42,605	52,336
IVe	86	333	2578	2997	10	27	205	242	1	19	116	136	3,375	14,535	17,910
Ve	201	708	5823	6732	12	30	209	251	12	71	342	425	7,408	30,603	38,011
VIe	226	757	4146	5129	—	—	10	10	17	66	377	460	5,599	39,170	44,769
VIIe	195	924	6060	7179	24	75	646	745	14	62	399	475	8,399	30,672	39,071
VIIIe	88	297	2262	2647	7	34	248	289	3	12	88	103	3,039	7,720	10,759
IXe	101	383	2306	2790	—	—	—	—	1	17	81	99	2,889	10,997	13,886
Total	1574	6026	39,400	47,000	112	452	3042	3606	93	421	2351	2865	53,471	218,309	271,780

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Augmentation future de l'artillerie de campagne. — Renforcement des troupes de télégraphe. — Création probable de nouveaux corps d'armée. — Le nouvel attaché militaire en Suisse. — Mutations et transferts. — Le canon de campagne allemand à tir rapide : quelques données numériques. — Le nouveau règlement d'exercice de l'artillerie à pied et les batteries de campagne à tir courbe.

Le Reichstag a définitivement adopté le projet d'augmentation de la flotte à une majorité à laquelle on ne s'attendait guère. Jusqu'au moment du vote, tout a été suspendu, afin de ne pas contrarier l'issue de la discussion; on peut maintenant parler plus librement des besoins à venir de l'armée de terre.

Ces besoins ne seront remplis qu'à partir du 1er avril 1899, quand finira le « quinquennat » de 1893. On sait déjà qu'on réorganisera alors *l'artillerie de campagne*, ce qui veut dire qu'on l'augmentera; le ministre de la guerre en a parlé lui-même à la séance du Reichstag du 14 décembre 1897. En outre, on procédera à la réforme, ou plutôt à la formation de *troupes de télégraphe;* depuis plusieurs années, on fait à l'école de télégraphie militaire des expériences pour lesquelles l'école dispose de la 5me compagnie de pionniers de la garde; on peut ainsi se rendre compte de l'effectif à créer. Il est question d'organiser ce corps à trois bataillons, dont l'un serait attribué à Berlin, un autre à une garnison de l'Est, le troisième résiderait dans une des places des bords du Rhin; comme pour les troupes de chemins de fer, on évitera de les centraliser.

Du reste, le nouveau Reichstag qui sera élu cet été aura devant lui un « menu » plus riche qu'on ne le croit. Ces malheureux régiments à deux bataillons, à effectif réduit, exigent absolument qu'on les complète. La Russie vient de créer deux nouveaux corps d'armée à la frontière allemande, elle est en train d'en préparer une demi-douzaine d'autres; la France a formé un vingtième corps, qui en vaut deux : nous sommes donc amenés à suivre leur exemple et à grouper en divisions et en corps d'armées nos brigades de 1897. D'ailleurs, la Bavière et la Saxe ont des troupes en suffisance pour fournir, la première : trois, la seconde : deux corps d'armée, sans parler du 11e corps qui a déjà trois divisions.

Le *mouvement de personnel du 22 mars*, jour anniversaire de Guillaume Ier, aura, je crois, quelque intérêt pour vous. On y trouve entre autres la nomination d'un nouvel attaché militaire à la légation de Berne, le capitaine à la suite de l'état-major général *Baron de Beaulieu-Marconnay*. Il a passé lieutenant en second en 1884, capitaine en 1896. Il a appartenu au régi-

ment d'infanterie Grand-Duc de Saxe, nº 94, et faisait depuis deux ans partie du Neben-Etat de l'Etat-major général, section de topographie.

Parmi les généraux, on ne voit figurer qu'une seule retraite, celle du lieutenant-général Paulus, président du Comité des ingénieurs. Il a longtemps travaillé à la fortification de Metz et, comme major, était directeur du Génie de cette importante place de guerre. Il a fonctionné pendant quatre ans comme chef de la section des forteresses au ministère de la guerre. On lui doit presque toutes les nouvelles fortifications établies à Metz depuis 1871. Son successeur, le colonel *Mayer*, un officier du génie des plus distingués, a été professeur à l'école de guerre de Metz, puis à l'académie de guerre de Berlin; depuis 1894, il a rempli les fonctions d'inspecteur des télégraphes militaires, et c'est à lui qu'on doit le projet de réorganisation dont je viens de parler.

Le directeur de l'Ecole mixte de l'artillerie et du génie, le Major-Général *Brennecke*, a été mis en non activité de service (zu den Offizieren von der Armee versetzt), ce qui est ordinairement le prélude de la retraite. C'est grand dommage. On avait en lui un de ces officiers comme il en faudrait beaucoup! Deux fois il s'est trouvé votre proche voisin, à Ulm, où il commandait le 13e bataillon d'artillerie à pied; plus tard, à Strasbourg, dans la même arme, comme chef du 10e régiment. Il s'est distingué dans deux campagnes: en 1866, au combat de Nachod, et en 1870-71, dans les batailles de Noisseville et de St-Quentin. Sa succession est dévolue au lieutenant-colonel du génie *Mudra*, commandant du 7e bataillon de pionniers à Deutz.

Une mesure nouvelle est celle qu'a inaugurée le général-inspecteur Vogel von Falckenstein, de l'infanterie; il a transféré dans l'infanterie dix lieutenants en premier du corps des pionniers, et réciproquement. Cette sorte de «fusion» des deux armes sera toute à l'avantage de chacune d'elles.

On remarque aussi, non sans satisfaction de la part des artilleurs, me dit-on, que treize officiers de l'artillerie de campagne ont été appelés à faire leur stage à l'état-major général et que pour treize autres on a prolongé la durée de leur service dans ce corps. Enfin, fait mémorable et des plus rares, un capitaine du train a été transféré, avec le grade de major, au ministère de la guerre!

— «Vous vous êtes levé de bonne heure» aurait dit notre feu député Windthorst, «la petite Excellence», à l'occasion de votre article de mars sur le nouveau canon de campagne allemand. Vous avez devancé toutes les autres revues militaires, sauf la *Militärzeitung* de Berlin, qui a donné sur ce sujet trois articles, dont le dernier a paru après vous, le 19 mars. La *France militaire* a trouvé ces articles «d'une discrétion regrettable quant à la puissance et aux propriétés du nouveau canon.» Un journal pur

conservateur de Berlin, que la *France militaire* dit « bien renseigné » en contient davantage. On peut déduire des renseignements de ces journaux que le poids total de la voiture-pièce (sans servants) est un peu supérieur à 1700 kilos, soit par cheval 285 kilos (la pièce est attelée de six chevaux); la voiture-pièce de l'artillerie à cheval a une cinquantaine de kilos de moins. La pièce en batterie pèse un peu plus de 900 kilos. L'avant-train contient le même nombre de coups que la pièce, c/73 de 7 cm. 85, soit 36 coups. Elle a la même vitesse initiale: 465 m. Le shrapnel, à chambre arrière, pèse 6 k. 850 et contient environ 300 balles de 10 gr.

La nouvelle *Kriegstechnische Zeitschrift* contient (livraisons 1 à 3 de 1898) trois articles intitulés: *La pièce de campagne moderne*, où l'on trouve sur le matériel c/96, une foule de renseignements pourvu qu'on sache lire entre les lignes. La portée maxima est de 8000 m.; à 5000 m., on a encore un tir efficace contre une batterie ennemie; à 3000 et 2500 m., l'effet est écrasant. La pièce est capable de tirer dix coups par minute, même plus, toutefois le règlement s'oppose à un emploi immodéré du feu rapide; preuve en est qu'on n'a pas même augmenté le nombre des caissons de la batterie. Les obus brisants sont contenus dans les huitième et neuvième caissons qui ne font pas partie de la batterie de combat; il ne paraît donc pas qu'on doive en faire souvent usage.

Pendant plusieurs années, le *Militär Wochenblatt* a discuté dans ses colonnes la question de savoir si la nouvelle artillerie aurait des batteries à quatre ou à six pièces; aujourd'hui, on n'en parle plus; on s'en tient à la batterie à six, comme avec l'ancien matériel. On s'attend, par contre, à l'introduction d'obusiers de campagne, à raison de trois batteries par brigade.

— L'artillerie à pied vient aussi d'être dotée d'un nouveau *règlement d'exercice*, IIe partie, traitant de l'Ecole de la pièce. Ce règlement se rapporte à trois bouches à feu: l'obusier de 15 cm., le mortier de 21 cm. et le canon lourd de 9 cm. Les autres calibres se conforment aux prescriptions relatives à ce dernier.

L'obusier permet le tir avec ou sans plateforme. Dans le tir avec plateforme, on fait fonctionner le frein hydraulique; sans plateforme, on emploie le frein de route, dont la construction est identique au frein du nouveau canon de campagne. La pièce, du poids de 2650 kilos, est attelée de six chevaux de gros trait. Elle tire un obus brisant, pesant environ 40 kilos, armé d'une fusée à double effet, et un obus allongé, contenant une charge d'éclatement un peu supérieure, pourvu d'une fusée à percussion. L'obus allongé sert contre les buts inanimés de grande résistance. Le nombre des servants est de cinq pour l'obusier et pour le canon lourd de 9 cm., et de six pour le mortier de 21 cm.

Les *Jahrbücher für die deutsche Armee u. Marine*, de mars 1898, con-

tiennent sous le titre de *Feldwurfbatterien* un article destiné à répondre à une étude publiée dans les livraisons d'octobre à décembre 1897 de la même Revue par un major de l'artillerie de campagne. L'auteur des «Feldwurfbatterien» plaide en faveur de batteries de 15 cm., servies par du personnel de l'artillerie à pied; il les considère comme bien assez mobiles et condamne les obusiers de 12 cm. dont l'effet, selon lui, serait insuffisant. La discussion me paraît intéressante pour vous aussi, en Suisse, qui avez un mortier de 12 cm. dans l'artillerie de position.

— Le 1er avril a amené des mutations considérables dans le corps des officiers généraux et d'importants changements dans l'organisation de l'armée. Le vieux comte Blumenthal, chef d'état-major du prince royal Frédéric en 1866 et en 1870-71, jusqu'ici inspecteur général de la 3e inspection d'armée, a été mis en disponibilité. Il a été remplacé par le colonel-général de Waldersee commandant le 9e corps d'armée à Altona (Hambourg). Le nom de Waldersee appartient aussi à l'histoire des guerres; pas n'est besoin de revenir sur les mérites de cet officier général.

Le siège de son inspection a été transféré de Berlin à Hanovre, où il aura sa résidence dans l'ancien château des Guelfes, dépossédés en 1866.

Pendant les manœuvres impériales de 1896 dans la Lusace (Lausitz), Waldersee, comme chef de l'armée de l'Est, a remporté un brillant succès. Il s'est montré de beaucoup supérieur à son adversaire, chef de l'armée de l'Ouest, prince Georges de Saxe, auquel il infligea de sérieux échecs.

Le lieutenant-général de Massow a été appelé au commandement du 9e corps d'armée. Massow, qui a 59 ans, appartient à la cavalerie. Comme jeune lieutenant, il a servi deux ans dans l'armée des Confédérés contre les Etats fédérés de l'Amérique du Nord. Il a fait partie de l'état-major des « freerangers » commandés par le colonel Mosby, un des plus hardis partisans du Sud.

Massow commandait jusqu'ici la 30e division, à Strassbourg. Cette division passe au lieutenant-général Stœtger, qui a fait sa carrière dans l'état-major général. Stœtger appartient à l'infanterie, aussi bien que le lieutenant-général baron Schilling de Canstadt qui prend la 25e division badoise à Darmstadt. Schilling est Badois.

Les autres changements dans le personnel sont une conséquence du budget militaire dont vous a parlé ma chronique de janvier. Je crains de franchir les limites habituelles de ma causerie en vous entretenant aujourd'hui de toutes ces personnalités bien intéressantes. Vous me permettrez d'y revenir.

— Passons-en à la littérature. J'ai quelques œuvres remarquables à vous signaler.

L'infatigable Fritz Hönig a publié la 2e édition de ses « combats décisifs

de la campagne du Mein, sur les bords de la Fränkische Saale, combats de Kissingen, Friedrichshall, Hammelbourg. » L'auteur a eu à sa disposition les communications des officiers encore en vie qui ont appartenu au quartier général bavarois en 1866. Le ministre de la guerre, baron de Asch, à Asch, se trouve lui-même dans ce nombre. Quant à l'état-major général prussien, Hönig n'a plus de relations avec lui. Je vous parlerai de cela une autrefois, ainsi que du débat qui s'est élevé entre Hönig et le lieutenant-colonel d'Alvensleben au sujet des changements dans le commandement en chef pendant la bataille de Spicheren. Il en est question dans le volume de Gebhard : « La vie du général de Göben. »

Le général de cavalerie, comte Wartensleben-Carow a publié des lettres (Feldzugsbriefe) écrites à sa femme pendant la campagne de 1870-1871. Wartensleben fut d'abord commissaire des guerres de la première armée du général Steinmetz, le lion de Nachod. Après la chute de Steinmetz, Wartensleben fit fonction de chef d'état-major sous les ordres directs du prince Frédéric-Charles, commandant en chef des troupes d'investissement de Metz. Après la prise de cette place, Wartensleben fut mis sous les ordres de Manteuffel, dans le nord de la France, et plus tard, il accompagna ce général comme chef d'état-major effectif à l'armée du Sud. C'est cette armée qui fit la campagne du Jura et contraignit son adversaire à se réfugier en Suisse. On peut se rendre compte, par ces lettres, à quel point le service de chef d'état-major est exténuant. Elles permettent en outre de s'orienter sur les qualités de personnages historiques comme le prince Charles, Steinmetz et Manteuffel.

L'histoire spéciale des corps de troupes s'est enrichie ces derniers mois de quelques publications intéressantes, savoir l'historique de deux régiments d'infanterie badois, le 111e à Rastadt et le 112e à Mulhouse, du 6e régiment des cuirassiers Empereur Nicolas Ier à Brandenbourg, et des trois régiments d'artillerie de campagne 16, 17 et 19, lesquels ont fêté au mois d'octobre 1897 le 25e anniversaire de leur création.

Enfin, vous apprendrez je suppose avec plaisir que dans quelques mois paraîtra la 2e édition des *Waffenlehre* qu'a publié en 1896 le célèbre auteur technique général R. Wille.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Réorganisation des inspections générales. — Les « tableaux d'avancement ». — Trop de recrues ; envois en permission. — Ce que coûtent nos sous-officiers. — Cours et conférences du soir aux soldats. — Jeanne d'Arc par le général Dragomiroff. — L'esprit militaire se concilie-t-il avec l'esprit démocratique ? — Le nouveau canon allemand. — Le fusil de petit calibre ne tue pas. — Le service de deux ans.

La grande nouveauté de ce mois-ci a été la réorganisation des inspections générales. Comme je le disais dans une de mes dernières chroniques, on en revient peu à peu à certaines des idées émises par le général Boulanger et qu'il avait mises en pratique. Dans tout ce qu'il a fait, sans grand discernement, il y a eu beaucoup de bon, mêlé à du mauvais. A sa chute, un grand souffle de réaction a tout fait disparaître ; mais ce qui était viable reparaît. L'institution d'inspecteurs généraux, plus ou moins permanents, ayant indistinctement droit de contrôle, c'est-à-dire autorité, sur toutes les troupes, quelle que soit leur arme, stationnées dans le ressort de leur arrondissement, c'est un acheminement vers la création des généraux d'armée, grade réclamé par une foule de bons esprits et que des considérations politiques plutôt que militaires ont fait sinon repousser, du moins ajourner. Au moment de la mobilisation, l'inspecteur connaîtra le personnel placé sous ses ordres; sachant qu'il est destiné à le commander à la guerre, il l'y aura préparé de son mieux, s'étant moins occupé de la pompe des revues, ayant sacrifié la parade au solide. D'autre part, enfin, comme il disposera d'inspecteurs techniques (cavaliers, artilleurs, médecins, vétérinaires, etc.), qui lui seront adjoints et agiront conformément à ses instructions, il possèdera en eux des auxiliaires pliés à sa manière de faire et qui sauront comment il veut que l'on comprenne le service. Il trouvera donc son quartier-général constitué et déjà entraîné lorsqu'on se mettra en campagne et qu'il sera investi du commandement d'une armée. Ce sont là des avantages inappréciables, et on ne saurait trop approuver l'acte d'initiative hardie que vient d'accomplir le général Billot, et qu'il avait préparé en séparant les établissements techniques des corps combattants.

Cependant, les institutions ne valent que par la façon dont on les applique. Le principe de la réforme est excellent, et je l'approuve sans réserve. Reste maintenant à savoir ce qui en restera dans la pratique et, en particulier, ce que seront les règlements chargés de régler les détails de sa mise en œuvre. Le nœud de la question, et on était assez curieux de savoir comment il serait dénoué..... ou tranché, c'est le système adopté

pour l'administration de l'avancement, puisque tant est que c'est là le point délicat et critique de la situation actuelle de notre armée.

Eh bien, le Président de la République a signé, le 22 mars, un décret réglant le mode d'établissement des « tableaux d'avancement ». D'après l'exposé des motifs présenté par le Ministre la seule considération invoquée en faveur de cette réglementation nouvelle, c'est qu' « elle permet de faire examiner et classer les propositions par les diverses autorités militaires se succédant dans l'ordre hiérarchique, de manière à éviter les commissions trop nombreuses et à diminuer en même temps, dans une proportion sensible, le travail de chacune d'elles. »

Il ne s'agit, en définitive, pas d'une réforme bien capitale, car l'examen des propositions par les autorités militaires qui se succèdent dans l'ordre hiérarchique, ce n'est pas une nouveauté, sauf pour le personnel des armes spéciales et les services spéciaux. Mais ce personnel continue à ne dépendre que de ses Comités techniques, le commandant ne peut exercer sur lui qu'un droit d'élimination. Cependant, il ne faut pas se hâter de prononcer un jugement définitif. Je disais tout à l'heure que les institutions valent surtout par la façon dont on les applique : il faut donc attendre que nous ayons eu le temps de voir ce que celle-ci donnera dans la pratique.

— Je vous ai dit que, cette année, on avait eu à incorporer une douzaine de mille hommes de plus que les années précédentes, et que le Ministre avait promis de compenser cet excédent par de nombreuses permissions. Certains régiments ont reçu l'ordre d'en donner jusqu'à 20, 25 ou 30 000 journées, ce qui revient à avoir du 1er janvier au 31 décembre, de 50 à 75 hommes constamment absents, sans préjudice de ceux qui manquent normalement pour cause de santé, par exemple. Inutile de dire que cette mesure provoque de nombreuses protestations : l'instruction en souffre, et le service, et la discipline. Il y a quelque chose d'illogique à faire venir à la caserne des gens qu'on en renvoie le plus tôt possible et le plus longtemps possible. Notez que, s'il y a des corps privilégiés, où tout le monde est disposé à aller fréquemment passer une semaine chez soi, il est bien des régions peu favorisées où on n'y tient pas : les communications sont difficiles et coûteuses, et la famille n'a pas de quoi nourrir une bouche de plus. Un garçon de 22 ou 23 ans, qui vient pour trois ou quatre jours tous les mois, consomme beaucoup et travaille peu. Les faveurs vont donc à ceux qui ont la chance d'avoir des parents riches et d'être casernés à proximité d'eux : ils ont donc tous les bonheurs à la fois, ce qui ne laisse pas de paraître inique. Que n'adopte-t-on une mesure générale et radicale, celle de libérer la classe une ou deux semaines plus tôt qu'on ne le fait, par exemple ? Outre qu'elles blessent les instincts égalitaires et le sentiment de la justice, comme je viens de l'ex-

pliquer, il est à remarquer que les permissions fréquentes, et de quelque durée, sont surtout accordées, au moins dans la plupart des corps, aux simples soldats à l'exclusion des gradés, des services desquels on ne veut pas se priver Ce n'est guère encourageant pour ceux-ci, ni de nature à faciliter le recrutement des sous-officiers, qu'on a grand'peine à retenir. Je trouve dans le rapport sur le budget de la guerre, une preuve bien remarquable des sacrifices pécuniaires considérables que la nation s'est imposée, à peu près en pure perte, pour encourager les vocations militaires et retenir les gradés. Elle a institué des écoles d'enfants de troupe, où elle accueille et élève les fils d'anciens soldats, de sous-officiers, de gendarmes, voire d'officiers. En le faisant, elle espérait mettre la main sur des jeunes gens qui ont dans le sang l'esprit militaire, que l'éducation de la famille a préparés au métier des armes, qui en ont le goût, l'habitude, la tradition. Réunis dans ces collèges militaires, sous la direction d'officiers, instruits des divers détails du service, ne devaient-ils pas, en arrivant au régiment, réussir brillamment, conquérir sans effort leurs galons, s'y attacher et tenir à les conserver? Ne devaient-ils pas se plaire à la caserne et demander à se rengager? Eh bien, une faible partie d'entre eux seulement réussit; trop peu restent sous les drapeaux au delà du terme obligatoire, et on a dépensé, pour les écoles militaires préparatoires (c'est le nom officiel de ces établissements, créés en 1884), une somme de 17 millions (exactement 17 292 660 francs) qui a produit en tout et pour tout 1700 sous-officiers rengagés (exactement 1728), soit une dépense de *dix mille francs* pour avoir un sous-officier....

L'honorable rapporteur de la Commission du budget fait d'ailleurs remarquer que : « si l'on prend la proportion du rendement au 31 décembre 1896 avec le nombre total des sous-officiers rengagés ou commissionnés actuellement existant (20 000 environ), on trouve 8,5 pour 100 de rengagés ou de commisionnés provenant des écoles préparatoires. A supposer que leur esprit militaire, leur instruction, leur discipline soient un exemple pour les autres, cette proportion permet-elle d'en attendre un effet véritablement utile ? »

— De grands efforts sont faits pour développer l'éducation morale du soldat et son instruction générale, en même temps que son instruction professionnelle. On institue de véritables cours d'adultes, des conférences du soir absolument facultatives, et qui, dirigées librement par les officiers de bonne volonté qui en ont pris l'initiative, donnent des résultats assez curieux. Pour notre part, nous ne comprenons guère cet empiètement de l'école sur la caserne, et nous estimons que mieux vaudrait abréger la durée du service et rendre plus tôt qu'on ne le fait la jeunesse française à la famille, à l'atelier, à la culture, si tant est que, pendant son séjour sous les drapeaux, elle ait de si grands loisirs qu'elle puisse les consacrer à des

études étrangères au métier des armes, à ce métier qu'elle est venue apprendre et pour lequel elle a quitté précisément la famille, l'atelier, la culture. Ces questions, à la vérité, n'ont guère d'intérêt pour les lecteurs suisses qui ne connaissent pas la permanence de l'armée. C'est donc pour mémoire que je fais mention de ces tentatives qui ne semblent pas avoir d'application chez vous. Et, en vous signalant les *Tableaux muraux d'instruction militaire* que publie la maison Arnaud Colin, je me demande dans quelle mesure vous pourriez en tirer parti pour l'enseignement par les yeux de vos cadres et de vos hommes. Peut-être pourtant quelque officier suisse saura-t-il en faire usage : j'appelle particulièrement l'attention sur les tableaux qui représentent les honneurs militaires dus par l'armée (postes et factionnaires) aux différents grades, et ceux qui résument d'une façon très abrégée les dispositions principales de la justice militaire, ainsi que les dangers de l'alcoolisme. Les dessins sont très parlants et, d'autre part, assez artistiques pour qu'on les affiche dans sa chambre, où ils peuvent servir d'ornement, en même temps qu'ils frappent la vue et inculquent la notion de certains devoirs essentiels. Les tableaux relatifs aux uniformes des armées étrangères sont en préparation.

— Le bon papa Dragomiroff, dont le public français s'est engoué sans trop le comprendre et, selon toute apparence, parce qu'il ne l'a pas compris, vient de publier sur Jeanne d'Arc, dans la *Revue des Deux-Mondes*, un article qui est loin, ce me semble, de valoir ses écrits habituels. C'est surtout dans la polémique que je trouve intéressant l'éminent général. Il a de la verve, du trait. Ses considérations historiques, au contraire, me semblent lourdes et pâteuses. Elles n'ont pas, au surplus, l'attrait de la nouveauté, le sujet ayant été traité par le capitaine Marin qui, dans une étude très piquante et originale, s'est efforcé de démontrer que la vierge de Donremy avait eu, sinon le « flair de l'artilleur », qui n'était pas encore inventé dans ce temps-là, du moins un sens très juste des nécessités de la tactique, à telles enseignes qu'un véritable homme de guerre n'eût pas fait mieux qu'elle.

Dans la *Revue des Deux-Mondes* encore, je signalerai ce que le directeur de cet important recueil, M. Brunetière, de l'Académie, dit relativement à la conciliation de l'esprit militaire et de l'esprit démocratique. Il n'est assurément pas impossible de faire vivre ces deux esprits-là en bonne intelligence. Le malheur, c'est qu'on ne s'y efforce pas assez ; loin de là. Nos officiers pensent que, dans les nations à traditions féodales, l'existence d'une aristocratie donne une grande force au commandement qui sait l'utiliser. La valeur de l'armée allemande tient à ce qu'il y existe une véritable « noblesse d'épée ». Cet exemple, joint au prestige de Napoléon Ier, dont on ne peut oublier que, issu du peuple, il a travaillé à recréer une aristocratie et une hiérarchie nobiliaire au bénéfice de ses maréchaux,

qu'il a rappelé les émigrés pour se faire une Cour, où l'étiquette était sévère, ces deux causes réunies, dis-je, conspirent à mettre les officiers en opposition avec les idées égalitaires qui règnent dans la nation. Je ne fais qu'indiquer cet antagonisme : ce n'est pas ici le lieu d'insister.

— La description que vous avez donnée du nouveau canon allemand a produit chez nous un certain sentiment de stupeur. Quoi! ce n'est que ça, ce fameux engin dont on parlait mystérieusement et dont l'introduction dans les armées devait révolutionner toutes les règles de la tactique, qui devait représenter le *summum* du progrès, résumant en soi tous les perfectionnements de la mécanique, utilisant les plus récentes aquisitions de la science! Nos artilleurs prétendent qu'ils n'auraient jamais osé demander la réfection totale de leur matériel pour n'obtenir qu'une aussi faible accélération, et certains d'entre eux se sont inscrits en faux contre votre conclusion. L'Allemagne, dites-vous, ne tient pas à pousser à la vitesse du tir[1]. Ils estiment, eux, que ce n'est pas de propos délibéré qu'elle y a renoncé. Ils croient qu'elle voulait l'obtenir, mais qu'elle ne l'a pu.

Reste à savoir s'ils sont dans le vrai. J'ai grand'peur, pour ma part, que sacrifiant tout à la rapidité, ils ne soient amenés, d'une part, à construire un matériel qui manquera de simplicité, de solidité, de rusticité, et entraînés, d'autre part, à de formidables consommations de munitions.

En attendant, on annonce que le ministre de la guerre, préoccupé à juste titre de la multiplicité des « théories » et autres documents dont l'artillerie française fait un véritable abus, a mis en chantier un règlement unique qui ne doit pas avoir plus de 400 pages, et qui condenserait ce qui occupe actuellement un volume triple. C'est une excellente mesure, dont se réjouissent les amis du progrès. Il y en a.

— Le Parlement français, qui se mêle parfois de ce qui ne le regarde pas, s'est ému de l'emploi fait par les Anglais de balles *Dum-Dum* contre les Indiens. On a demandé au gouvernement d'intervenir en faveur du projectile humanitaire, de celui qui ne tue pas.... ou qui tue sans faire mal.

A ce propos, je trouve dans le *Temps*, un récit dont l'intérêt tient à ce qu'il émane d'un profane, et non d'un professionnel, duquel on pourrait être tenté de suspecter l'impartialité. Voici donc ce que raconte M. Buffet, peintre de grand talent, qui avait été chercher en Ethiopie des sujets de tableaux.

« C'est en grande partie au fusil de petit calibre, dont les Italiens étaient armés, que les Abyssins ont dû leurs victoires. Je tiens du ras Makonnen et

[1] Nous avons dit (page 156) que la vitesse du tir était *réglée* à trente coups par minute dans la batterie, ce qui ne signifie pas qu'à l'occasion elle ne puisse être augmentée. Pour le moment, nous ne connaissons pas la vitesse maxima dont la nouvelle pièce est susceptible. *(Réd.)*

de plusieurs des familiers de Ménélik que, traversés de part en part, leurs hommes ne perdaient en rien de leur entrain. Si la balle — et neuf fois sur dix c'était le cas — ne les avait pas tués raides, ils ne s'apercevaient même pas de la blessure et se battaient avec la même furie que les autres. Quant aux blessures, du moment qu'elles n'avaient pas attaqué d'organe essentiel, elles guérissaient dans un très court intervalle. Aussi les Abyssins ne cachent-ils pas leur mépris pour nos armes nouvelles.

« J'ai été longtemps incrédule : j'ai dû m'avouer convaincu quand j'a vu répéter, sous les yeux de Ménélik, l'expérience suivante : dans les jardins du palais, un tireur prend pour cible un mouton ; le coup part, le mouton ne bouge pas ; sans donner le plus léger signe d'inquiétude, il continue tranquillement de brouter ; on court à lui, on l'examine : un léger filet de sang marquait sur sa toison l'entrée et la sortie de la balle ; l'animal n'avait rien senti. »

Il est certain qu'on est bien revenu de l'engouement qu'on avait, il y a une dizaine d'années, pour le calibre de 6mm 5 ou de 7mm. Chez nous, on commence à regretter les anciennes balles de 11, sans songer que, si on avait conservé un aussi fort diamètre, il ne fallait guère compter réaliser un bon fusil à répétition. On ne peut isoler les éléments du problème. Il faut se dire que, si on n'obtient pas tout l'effet meurtrier sur lequel on avait compté, on a du moins la rasance et la trajectoire, la portée, la justesse, la pénétration, et — grâce à la poudre sans fumée — l'invisibilité du tir. C'est déjà bien quelque chose. On ne saurait tout avoir.

— L'idée de la réduction à deux ans de la durée du service militaire ne pouvait manquer de venir à l'esprit des gens qui n'aiment pas l'armée et qui trouvent lourd le poids de l'uniforme. Mais d'autres sont venus se joindre aux ennemis du sabre : les politiciens ont compris qu'ils se rendraient populaires en réclamant l'allègement de la dure charge imposée au pays. De libres esprits, d'autre part, ne craignaient pas non plus de penser et de dire qu'avec moins de temps, mais à la condition de mieux l'employer, on obtiendrait un rendement bien supérieur à celui qu'on a actuellement. Par contre les militaires protestaient énergiquement contre ces tendances. Pas un ne se serait permis de s'en faire ouvertement le défenseur. Cependant, l'idée a fait son chemin : tout en la combattant, les journaux militaires en parlent. Jadis ils observaient à son égard un silence dédaigneux : aujourd'hui, ils lui font l'honneur de la discuter. Des officiers se hasardent à démontrer que le terme de deux ans ne présente pas d'inconvénients et se rallient au manifeste, signé par 160 députés (soit le quart à peu près, de la Chambre) et tendant à l'adoption de ce chiffre. Le colonel Patry a consacré, dans la *Revue politique et littéraire*, deux intéressants articles à l'examen de cette question, et à la défense de cette thèse.

Le colonel Patry, à la vérité, n'est plus en activité de service, mais c'est

un écrivain de valeur, qui a récemment publié un livre curieux et original *La guerre telle qu'elle est*, dénotant un esprit très libre, dégagé de préjugés et ennemi de toute hypocrisie. Il raconte très sincèrement ce qu'il a vu pendant la campagne de 1870 et ce qu'il y a éprouvé, sans taire les défaillances auxquelles, pas plus que d'autres, il n'a échappé. Cette franchise donne une grande autorité à sa parole

Il n'est pas douteux que le temps soit proche où on comprendra ce qu'il y a de défectueux dans le système actuel et où on se rendra exactement compte des réformes à introduire dans notre service de trois années. En attendant, qu'y a-t-il à dire contre le service de deux ans? Ceci d'abord qu'il est demandé par les ennemis de l'ordre et de l'armée, dans un sentiment d'hostilité évident contre les institutions militaires du pays, quelles qu'elles soient. Ceci ensuite que son adoption entraînerait des modifications profondes dans le recrutement des sous-officiers et dans la constitution des cadres de l'armée. Enfin, on a le tort de représenter parfois la réduction dans la durée du service comme favorable aux intérêt du budget, et il semble qu'on veuille en faire une sorte d'expédient pour réaliser des économies. Une telle conception ne plaît pas aux officiers Ils comprennent bien que, si on reste moins de temps sous les drapeaux, ce ne peut être pour y recevoir une instruction moins bonne. Il faut donc augmenter considérablement les moyens matériels d'enseignement qui font si cruellement défaut : créer des camps, des champs de tir, des polygones, des stands ; bâtir des manèges, des hangars aux manœuvres ; doter les corps d'un effectif de chevaux qui permette aux cavaliers de s'exercer davantage; allouer plus de munitions aux troupes pour les écoles à feu et les tirs à la cible; dépenser plus largement qu'on ne le fait pour les dégâts et frais de toutes sortes occasionnés par les déplacements, les étapes, les manœuvres. Il faut donc compter sur de grosses notes à payer, au moins au début, et finalement, si on veut que la chose se fasse sans danger, les charges financières devront rester pendant les premières années égales à ce qu'elles sont, alors qu'on aura réduit de plus d'un tiers le nombre des hommes entretenus sous les drapeaux.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Le concours de Nettuno pour un nouveau matériel d'artillerie de campagne. — Essais de transformation du matériel actuel de guerre. — Etude d'un canon de montagne et d'un obusier de campagne.

Après deux mois d'expériences ininterrompues, la Commission des généraux, chargée par le Ministère de la guerre italien des essais comparatifs entre les différents matériels de campagne à tir rapide, a terminé ses travaux le 27 février.

Les types présentés à la Commission étaient les suivants: Ateliers de Turin, Ateliers de Naples, Krupp, Armstrong, Maxim-Nordenfelt, Helvetica.

Les modèles Krupp et Armstrong ont beaucoup plu; cependant, la bouche à feu qui paraît avoir rencontré le plus l'approbation de la Commission est le canon de 78mm. de Turin et l'affût qui semble avoir satisfait le mieux aux conditions du programme est l'affût du canon de 79mm., proposé par le lieutenant-colonel Ducros.

Cet affût est remarquable par son système de frein de tir, qui est une alliance très heureuse et ingénieuse du principe de l'essieu modèle Engelhardt et de la bêche d'essieu du capitaine De Place. C'est la première fois que les deux principes sont réunis dans un même affût, bien que, dans les détails de construction, ils soient très différents de chacun des deux systèmes que je viens de citer. Comme vous l'avez annoncé dans votre numéro de mars, aucun des six modèles de matériel présentés n'a été accepté définitivement; la question de l'adoption d'un nouveau matériel de campagne a été renvoyée à d'autres études et à de nouvelles expériences.

— En attendant, on a réuni à Nettuno, une deuxième commission, présidée, comme la première, par le lieutenant-général Adami, Inspecteur général de l'artillerie italienne, commission qui a dû expérimenter plusieurs modèles de transformation du matériel de 9 cm., actuellement en service, en un type permettant un tir plus rapide. La transformation consiste en une modification aux obturateurs de 9 cm. et en celle de l'affût; on a fait de nombreuses expériences avec trois batteries constituées dans ce but.

Pour la transformation de l'affût, on a essayé plusieurs types de deux systèmes: à bêche et à sabots de roues. Ce dernier système a été largement employé, mais il paraît produire trop de fatigue et d'avaries au matériel.

Les expériences relatives à la transformation de l'affût du 9 cm. ont été conduites avec soin et prudence, et beaucoup d'officiers appartenant à l'artillerie de campagne, plus de quatre-vingts, me dit-on, y ont assisté.

Le général San Marzano, ministre de la guerre, les généraux Adami, Rogier, Guerini, Toretta, et nombre d'officiers supérieurs ont été présents à des milliers de tirs; rien n'a été épargné pour se rendre compte de la valeur des systèmes présentés et de la résistance du matériel.

Les essais ont été terminés le 19 mars. Les résultats comparatifs, se rapportant aussi bien au matériel nouveau qu'à la transformation du matériel actuel, seront réunis en un volume que publiera le Ministère; un grand nombre de photographies ont été prises à cet effet.

Il paraît que la commission des généraux est très hésitante; elle n'a rencontré dans aucun type des conditions qui puissent motiver une modification utile du matériel, car une modification conduirait à une dépense exagérée ou bien elle ne serait pas assez efficace.

Quoiqu'il en soit et même si, comme il est probable, on n'aboutit, pour le moment, à aucune transformation fondamentale, on se contentera peut-être d'une modification partielle, telle que l'introduction d'une simple bêche d'affût. Les études pour la construction d'un matériel nouveau satisfaisant aux exigences les plus modernes, n'en seront pas abandonnées et bientôt on connaîtra les décisions du gouvernement.

Une semblable hésitation est du reste, fort naturelle, attendu que, la situation financière de l'Italie ne lui permet pas de s'aventurer dans une entreprise aussi importante qu'une réfection de tout son matériel de campagne sans s'être d'abord acquis toutes les chances de succès.

– On est en train d'étudier aussi un nouveau matériel de montagne et les Ateliers de Turin ont déjà construit quelques exemplaires de ce nouveau modèle. Le canon aura le calibre de 65mm.

Enfin, on étudie un obusier de campagne de 12 cm., dont le poids ne devrait pas dépasser 450 kilos, avec angle vertical de tir de 0° à 45°. Poids de l'affût 700 kilos, poids total de la voiture 2100 kilos.

Par décret du 11 mars écoulé, donc après deux ans de préliminaires, le roi vient d'accorder les récompenses de valeur militaire pour la bataille d'Adoua. Elles montent au chiffre de 1157, dont bon nombre d'entre elles n'atteindront plus leur destinataire et n'iront qu'aux héritiers.

Les 1157 récompenses se répartissent en cinq classes: Croix de Savoie 3: médailles d'or 10; d'argent 401; de bronze 520; citations honorables 223.

A l'égard des corps, elles se répartissent comme suit:

	Croix.	Médaille d'or.	Médaille d'argent.	Médaille de bronze.	Citation.
Quartier général	—	—	2	10	2
Brigade Albertone . . .	—	3	104	145	9
» da Bormida . . .	1	2	129	182	136
» Arimondi . . .	1	3	91	78	28
» Ellena	1	2	71	105	41
Divers	—	—	4	—	2

Les trois croix de Savoie vont aux colonels Brusati, Ragni et Nava, chefs des 2e, 3e et 5e régiments d'infanterie. Les médailles d'or sont décernées aux généraux da Bormida et Arimondi, aux colonels Romero et Airaghi, chefs des 4e et 6e régiments d'infanterie; au lieutenant-colonel Galliano, l'héroïque défenseur de Makalé, qui a aussi un monument funéraire à Rome; au major Baudoin; aux capitaines Cella, Bianchini, Masotto; au lieutenant Albino Joseph.

Le général Ellena, dont il a été tant parlé, ne figure pas au décret.

Le tableau des récompenses, dit l'*Esercito*, est le résultat des rapports des corps, de l'enquête du général Sanguinetti après le retour des captifs, de la Commission présidée par le général Di San Marzano, actuellement ministre de la guerre, et de la Commission présidée par le général Heusch. Il offre donc toutes les garanties désirables. L.

CHRONIQUE RUSSE

(De notre correspondant particulier.)

Nomination du chef d'État-Major de l'armée : général Sacharoff. — La politique russe dans l'Extrême-Orient n'est pas agressive. — Effectifs des troupes en Sibérie. — Constitution de trois « circonscriptions militaires » dans la Sibérie orientale. — Adoption de la bicyclette Gérard. — Le projet de « Règlement de manœuvres de l'artillerie ».

Mes prévisions concernant le poste de Chef du Grand Etat-Major se sont réalisées : le général-lieutenant Sacharoff, chef de l'état-major de la circonscription militaire d'Odessa, a été nommé successeur du général Obroutscheff.

A part cette nomination, il ne s'est rien passé de bien remarquable durant les mois de février et mars, ce qui du reste est fort naturel : chez nous, un changement de ministre de la guerrre a une tout autre importance que par exemple en France où, les changements étant fréquents, le nouveau ministre se voit obligé de travailler dans la direction générale adoptée par son ou ses prédécesseurs. Il n'en est pas de même en Russie; ici le ministre de la guerre et son aide principal, le Chef du Grand-Etat-Major, caractérisent un règne entier. Ce n'est en général qu'à l'avènement d'un nouveau souverain qu'il se produit un changement de ministres : de même que Wannoffsky et Obroutscheff furent les représentants de la politique d'Alexandre III, ainsi Kouropatkine et Sacharoff représentent les idées et la politique de Nicolas II. Il en résulte au Ministère, sinon une nécessité, du moins une possibilité, voire même une probabilité d'un

changement radical des théories du prédécesseur, changement qui, bien entendu, ne peut être introduit brusquement et à bref délai, mais seulement après une étude préparatoire et au bout d'un certain temps; aussi chaque changement de ministre est-il inévitablement accompagné d'une période de « calme plat ». C'est la période où nous nous trouvons et nous trouverons encore longtemps.

Toutefois un fait d'importance à signaler : un « ukase » impérial tout récent a ordonné la transformation immédiate des bataillons de tirailleurs de la Sibérie orientale en régiments à 2 bataillons; en outre, la « division » (à 2 escadrons) de cavalerie régulière de « primorskii » est transformée en régiment; le nombre des escadrons du dit régiment sera porté à 4 dans le courant de l'année, à 5 en 1899 et à 6 en 1900. Enfin, le bataillon de chemin de fer de l'Oussouri voit le nombre de ses compagnies porté de 4 à 6, et deux compagnies indépendantes de mineurs marins sont constituées pour la défense des ports de Wladiwostok et Vikolajeffsk.

Cette augmentation des forces russes de l'Asie orientale est une conséquence naturelle des événements politiques actuels; rien cependant ne serait plus erroné que d'y voir les intentions d'une politique agressive de la Russie dans l'Extrême-Orient. Cette opinion, propagée par la jalousie ombrageuse de la presse anglaise ne tient pas debout après une étude un peu sérieuse de l'état des forces russes dans ces contrées. En effet, même en tenant compte des transformations indiquées ci-dessus, transformations qui ne seront réalisées que vers la fin de l'année courante, c'est à peine si dans tout l'immense territoire situé entre le Baïkal et l'Océan Pacifique, la Russie peut mettre sur pied l'effectif d'un corps d'armée de force moyenne.

Voici de quoi se composent ces troupes:

I. *Infanterie.*

10 régiments de tirailleurs de la Sibérie orientale (à 2 bat.)	20	bataillons.
2 brigades d'infanterie de ligne (l'une de 6, l'autre de 5 bat.)	11	»
1 régiment d'infanterie de forteresse à Wladiwostok . .	4	»
Les bataillons locaux d'Irkutsk, Krasnojarks, Strjétensk et Tschita	4	»
Les bataillons fournis par les Cosaques du Transbaïkal . .	2	»
Total . .	41	bataillons.

II. *Cavalerie.*

Le régiment de cavalerie régulière « primorskii » actuellement division de 2 escadrons	4	escadrons
Les régiments de Werchnéoudinks et de Tschita fournis par les Cosaques du Transbaïkal	12	»
Le régiment des Cosaques de l'Amour	6	»
La « division » des Cosaques de l'Oussouri	2	»
Total . . .	24	escadrons

III. *Artillerie.*

2 brigades d'artillerie régulière de la Sibérie orientale l'une de 6, l'autre de 4 batteries	10	batteries.
La « division » d'artillerie régulière du Transbaïkal . . .	2	»
Les batteries cosaques du Transbaïkal	2	»
2 bataillons d'artillerie de forteresse à Wladiwostok . .	2	bataillons.
Total 14 batteries et 2 bataillons.		

IV. *Génie.*

Le bataillon de sapeurs de la Sibérie orientale	4	compagnies
Le bataillon de chemin de fer de l'Oussouri	6	»
Les compagnies de mineurs de Wladiwostok et Nikolajeffsk	2	»
Le parc télégraphique de la forteresse de Wladiwostok .	1	»
Total . . .	13	compagnies

Total général : 41 bataillons, 24 escadrons. 14 batteries et 1 bataillon d'artillerie, 13 compagnies du génie.

Il existe de plus une dizaine de détachements locaux dans les endroits éloignés, ainsi que les postes chargés de la surveillance des déportés, en tout environ 2000 hommes, et notez qu'en cas de guerre ces 2000 hommes ne pourraient pas être mobilisés. Les effectifs de toutes ces troupes ne dépassent pas celui des troupes d'Europe en temps de paix, et dans les troupes de formation nouvelle, l'effectif est encore incomplet. Enfin ces troupes sont dispersées le long de la frontière chinoise, depuis Irkutsk jusqu'à Wladiwostok, c'est-à-dire sur une ligne de plus de 4000 kilomètres.

Voilà donc l'armée avec laquelle, à en croire la presse anglaise, la Russie se prépare à écraser le Japon, à envahir la Chine et la Corée, que sais-je encore ? Vous avouerez que la plaisanterie est forte. Il en est de même des nouvelles à sensation publiées ces derniers temps et signalant la présence tantôt de 20 000, tantôt de 40 000 Russes dans les environs de Girin en Mandchourie. En réalité, à part une dizaine d'officiers et une vingtaine de sous-officiers qui, sous les ordres du colonel Poutsiata, ont été envoyés en Corée à titre d'instructeurs et, à part quelques officiers du génie, occupés au tracé de la ligne du chemin de fer de Mandchourie, pas un soldat russe n'a passé la frontière. Pour veiller à la sûreté des ingénieurs et des ouvriers employés à la construction de la voie ferrée, on a il est vrai, formé un corps de gardiens à organisation semi-militaire, dans lequel on reçoit, en qualité d'aspirants, aussi des personnes inscrites dans la réserve de l'armée ; mais ce corps, de la force totale d'environ 50 officiers et 500 gardiens, disséminé par petits postes le long de cette ligne immense, ne peut être considéré comme une unité tactique. Enfin, Port-

Arthur même n'est occupé que par les équipages des navires qui y hivernent; ils ne s'y trouve pas un soldat de l'armée de terre.

Il est donc évident, qu'en dépit de tous les bruits alarmants répandus par la presse étrangère, la Russie entend se borner dans l'Extrême-Orient à une politique purement défensive ; la théorie de non-intervention, inaugurée par Alexandre III, forme toujours le principe fondamental de sa politique étrangère ; ce n'est qu'en cas de nécessité absolue, provoquée par l'attitude des autres puissances, qu'elle y dérogera.

Ce sont aujourd'hui les affaires intérieures qui sont au premier plan chez nous : voies de communications, instruction publique, réformes administratives, etc.

Parmi les derniers travaux de ce genre, il en est qui concernent aussi l'armée ; citons spécialement un récent décret impérial introduisant des changements très importants dans l'administration de la Russie d'Asie. D'après ce rescrit, l'administration civile sera désormais distincte de l'administration militaire dans le gouvernement général d'Irkoutsk. Au point de vue de l'administration militaire, les gouvernements de Tobolsk, Tomsk, Yénisséïsk et Irkoutsk, ainsi que les districts d'Akmolinsk, Sémipalatinsk et Jakoutsk sont réunis en une « circonscription militaire de la Sibérie » avec centre administratif à Omsk. Le territoire de Sémiriétschensk qui jusqu'à présent faisait partie de la circonscription militaire d'Omsk, se rattachera désormais, tant au point de vue civil que militaire, au gouvernement général du Turkestan. Enfin, le district de la Transcapie, dont l'administration civile relevait directement du ministère de la guerre, est placé sous la dépendance directe du général gouverneur du Turkestan. Le gouverneur général d'Irkoutsk reçoit le titre et le pouvoir de « gouverneur général militaire et commandant les troupes de la circonscription militaire de la Sibérie. »

Ces changements ont pour résultat de simplifier les administrations civile et militaire de l'Asie russe et de créer sur la frontière orientale de l'immense empire des tsars, trois fortes circonscriptions : Turkestan, Sibérie et pays de l'Amour, dans lesquelles l'autorité civile, quoique distincte du pouvoir militaire, se trouvera cependant placée sous la juridiction suprême du commandant des troupes de la circonscription. En un mot, l'organisation de la frontière orientale de la Russie recevra la même forme que celle de sa frontière occidentale et les trois circonscriptions que je viens d'indiquer formeront en Orient le pendant de celles de Vilna, de Varsovie et de Kieff en Occident.

— Je passe d'un trait d'une frontière à l'autre et franchissant ainsi un bon tiers du globe, je suis conduit à vous parler des engins de transport, de la bicyclette en particulier. L'armée russe les a essayées, sur une large échelle même, aux grandes manœuvres de 1896 et de 1897. On a mis à

l'essai des *Gladiator*, la machine à cadre pliante que la *Revue militaire suisse* a décrite l'année dernière [1], des *Styria*, expérimentées, je crois, en Suisse, enfin les *Gérard*. Entre toutes, la bicyclette Gérard a le mieux répondu aux exigences du service; elle se plie et se déplie plus rapidement, se porte aisément à dos, permet de mettre pied à terre pour faire feu et de remonter en selle, tout en conservant sa machine entre les jambes et présente, paraît-il, sur les autres des avantages marquants. Le général Plutzinski, qui s'est fait chez nous une spécialité du cyclisme, a cependant demandé au constructeur des Gérard diverses modifications, nécessitées par la nature des terrains et des routes en Russie. Sous peu, nous aurons donc aussi nos compagnies de cyclistes.

— On a récemment introduit un projet de *Règlement de manœuvres pour l'artillerie montée et l'artillerie à cheval.*

Ce projet sera appliqué pendant deux années, les corps de troupes auront à présenter leurs observations à son sujet, à la fin de 1899, à la Direction centrale de l'artillerie. Ce projet se compose de trois parties : le service de la bouche à feu, l'instruction de la pièce attelée, le parc (entrée et sortie du parc) ainsi que diverses annexes relatives au harnachement, au paquetage, etc.

Quelques modifications ont été introduites dans le service de la pièce afin d'accélérer le tir; les principales portent surtout dans les manœuvres de la pièce attelée qui ont été grandement simplifiées; on ne distingue plus que deux situations : la pièce prête pour le combat ou pour le mouvement.

Toutes les nomenclatures de matériel ou de harnachement ont à dessein disparu du Règlement. On devient très réservé en Russie dans la description de tout ce qui touche au matériel et à l'armement. Il s'est déjà commis tant d'indiscrétions à nos dépens !

CHRONIQUE AMÉRICAINE

Les préparatifs de guerre. — Le ministère de la marine a fait procéder à une minutieuse inspection des vieux monitors à une seule tourelle, amarrés à League Island, et utilisés par les milices navales des Etats. Leurs machines et leurs tourelles ont été mises en mouvement et examinées à fond, dans le but d'utiliser ces bâtiments en cas de guerre. Les nouveaux torpilleurs *Gwin* et *Talbot*, aussitôt leurs essais terminés,

[1] Numéro de juin 1897. *(Réd.)*

iront rejoindre la flottille de Key-West et seront promptement suivis par le *Winslow* et le *Foote*, actuellement en réparation à Norfolk. Le garde-côtes cuirassé *Katahdin* et le monitor à deux tourelles *Miantonomah* ont été mis en service le 19 mars; les croiseurs *Minneapolis* et *Columbia* vont aussi l'être sous peu. Les réparations du *Puritan*, monitor à deux tourelles, sont presque achevées. Mais ce sont toujours les hommes qui manquent à la marine, non seulement les marins, mais encore les mécaniciens. Des ordres viennent d'être donnés pour en engager le plus possible, afin de remplir les vides et de fournir aux nouveaux navires mis en service les effectifs nécessaires.

On a lancé le 24 mars dernier les deux cuirassés *Kentucky* et *Kearsage*, d'une très forte puissance offensive et défensive.

Achat de bâtiments de guerre. — Les attachés navals des Etats-Unis à Paris, Londres, Berlin. Rome et Vienne, ont reçu du secrétaire d'Etat à la marine l'ordre de l'informer des prix auxquels pourraient être achetés des navires de guerre — notamment des croiseurs cuirassés et des contre torpilleurs — avec un délai de dix jours pour conclure le marché définitivement.

Il y a cinq bâtiments étrangers que le gouvernement désire particulièrement acheter, notamment: le cuirassé chilien *O'Higgins* (8500 tonnes et 20 nœuds) que l'on achève en ce moment sur les chantiers d'Armstrong, et le cuirassé *San Martino* (16 840 tonnes et 20 nœuds), que l'on construit à Leghorn pour la République Argentine.

Une liste a d'ailleurs été préparée pour guider les attachés navals dans leurs recherches. Elle comprend: 3 cuirassés d'escadre, 8 croiseurs cuirassés, 12 croiseurs protégés, 2 torpilleurs et 20 contre-torpilleurs.

Les cuirassés d'escadre signalés à l'attention des attachés navals sont: l'*Amiral-Brown*, de 4200 tonnes, appartenant à la République Argentine et en réparation en France; le *Riachuelo*, de 5700 tonnes, au Brésil, et le *24 de Maio*, de 4950 tonnes, également au Brésil, qu'on prépare en ce moment à Stettin.

Parmi les autres croiseurs cuirassés que le Gouvernement a en vue d'acheter, on cite encore le *Jose Garibaldi* — pareil au *San Martino*; — l'*Asama* et le *Tokiwa* (9600 tonnes et 22 nœuds), qu'Armstrong construit pour le Japon, le *Guiseppe Garibaldi* et le *Varese* (6840 tonnes), et la *Esmeralda* (7020 tonnes et 23 nœuds).

Le budget des fortifications. — Du montant initial de 24 537 910 fr., porté au projet de budget, on est arrivé, par suite de diverses augmentations, au total de 45 262 475 fr. pour les fortifications.

Les principaux chapitres favorisés de suppléments de crédits sont : celui des batteries de canons et mortiers qui passe de cinq millions à quinze millions de francs; celui pour la conservation, protection et réparation des fortifications qui monte de 375 000 fr. à 500 000 fr.; celui concernant l'achèvement des pièces de gros calibre qui s'élève de 1 445 000 fr. à 1 557 500 fr. Mais une des plus fortes augmentations est celle des mortiers de 0m30, portée de 913 600 fr. à 5 938 400 francs ! Du reste, les allocations pour les affûts, les poudres, etc., ont suivi les mêmes proportions.

Les crédits pour les canons à tir rapide ont été doublés; ceux pour les canons de défense des côtes ont été presque quadruplés (en chiffres ronds de 61 000 à 224 000 dollars).

Le budget comportait une restriction par laquelle rien ne pouvait être acheté à l'étranger, sauf dans des cas exceptionnels et pour de petites quantités. Cette clause n'a plus aucune signification dans les circonstances actuelles.

Au cours de la discussion, il a été constaté qu'au mois de juillet, 390 canons de gros calibre et 232 mortiers seraient prêts .. Il ne manquerait que les artilleurs nécessaires à leur entretien! Aussi la création de deux nouveaux régiments d'artillerie, 1610 hommes, est-elle demandée au Sénat. C'est tout juste ce qu'il faut pour donner, à chaque pièce, les servants sans lesquels elle serait inutilisable.

L'augmentation de l'artillerie. — Le bill sur l'artillerie, depuis longtemps soumis au Congrès et qu'on supposait devoir être l'objet de longues discussions, a été voté d'enthousiasme par la Chambre des représentants. Il n'a pu être l'objet d'aucun amendement, les règles ordinaires de discussion ayant été suspendues, ce qui n'aurait permis d'accepter que des amendements sur lesquels l'accord eût été unanime, comme sur le bill lui-même.

Voici les dispositions essentielles du bill en question :

L'artillerie de l'armée comprendra désormais 7 régiments au lieu de 5 et l'effectif de l'armée des États-Unis sera augmenté de 1610 hommes, cet accroissement étant uniquement consacré à l'artillerie.

Chaque régiment sera composé d'un colonel, un lieutenant-colonel, 3 majors, 12 capitaines, 14 premiers lieutenants, 12 seconds-lieutenants, etc., et comprendra 12 batteries, dont 2, au choix du président, pourront être organisées en batteries de campagne.

Toutes les places créées par cette organisation nouvelle seront remplies par des promotions faites à l'ancienneté.

CHRONIQUE ANGLAISE

Une opinion anglaise sur les Manœuvres allemandes et françaises de 1897.

A la fin de l'année dernière, devant un auditoire des plus distingués, présidé par le Duc de Connaught, le colonel Hutton, Assistant Adjudant-Général au camp de Curragh, a fait une conférence sur ses observations personnelles aux manœuvres allemandes et françaises. Il l'a terminée par un certain nombre de comparaisons critiques dont voici le résumé d'après le *Militär-Wochenblatt* :

Dans les deux nations, les manœuvres paraissent être organisées sur les mêmes principes. En Allemagne, on vise à développer à la fois le sens tactique et stratégique. La plus grande liberté est laissée à tous, même aux grades les plus élevés, dans le choix des décisions ; le champ reste parfaitement libre pour essayer toutes sortes de combinaisons stratégiques.

Dans les manœuvres françaises, au contraire, on a assisté plutôt à une série d'exercices tactiques, formant une suite continue et découlant d'une situation stratégique initiale. La situation qui en est résultée affectait surtout les divisions de cavalerie, qui recevaient deux genres d'instructions: celles pour le service du matin, celles pour le service de l'après-midi. De plus, le Directeur des manœuvres, général *de France,* exerçait en même temps le commandement de l'armée du Nord; tiers et partie dans la manœuvre, on ne pouvait s'attendre à quelque opération stratégique intéressante.

Le conférencier a ajouté ne pas vouloir se lancer dans le long et difficile essai d'une comparaison point par point des deux armées et des institutions militaires des deux pays. Leurs différences proviennent essentiellement de la dissemblance des races teutonique et celtique. L'esprit posé des Allemands, leur sens méthodique d'organisation, leur opiniâtre ténacité (*dogged*) et surtout un sentiment national très profond, donnent à tous les éléments militaires une vie et une force qui contrastent vivement avec les intelligences alertes, l'assimilation rapide, l'élan et les dispositions remarquables du peuple français pour la guerre. L'orateur établit aussi une comparaison entre l'armée anglaise régulière et les armées allemande et française et démontra d'une façon intéressante les devoirs des troupes anglaises. Nous n'en parlerons pas ici.

A la fin de la discussion, le Duc de Connaught prit à son tour la parole. Il dit ne pas connaître personnellement l'armée française, mais bien, par contre, l'allemande. Celle-ci lui a toujours fait une très forte impression. Une des choses qui l'y a le plus frappé est la solidarité des armes entre

elles, ainsi que le sentiment de la discipline qu'il a remarqué dans toute l'armée, de l'Empereur jusqu'au dernier soldat. Cet appui mutuel que se prêtent les différentes armes est le résultat des fréquentes manœuvres de campagne, exécutées avec soin et sur une grande échelle en terrain inconnu, et dans des circonstances autant que possible semblables à la réalité — pour autant que cela peut se faire sans tirer balles ni obus.

Cet esprit de camaraderie est admirable; il donne l'impression de deux condisciples d'école qui, poursuivant le même but, se reposent entièrement l'un sur l'autre.

L'augmentation de l'effectif de l'armée est commentée par les journaux militaires qui insistent sur le caractère défensif et nullement offensif de cette mesure — faisant valoir combien l'accroissement de 25 000 hommes qui peut paraître énorme aux Anglais, est en somme peu de chose, relativement aux effectifs énormes des armées du continent.

Le commerce se développant en même temps que la population, le drapeau national flotte dans des régions de plus en plus nombreuses et éloignées et il faut bien des troupes pour le garder.

Mais la question n'est pas tant de voter ces 25 000 hommes que de les trouver. Et l'on estime que pour y parvenir il faut absolument que l'opinion accorde à l'exercice de la profession militaire, même comme simple soldat, une considération qui la fasse rechercher dans toutes les classes de la société. Sinon le public aura beau payer pour être défendu, il peut très bien arriver que les « mercenaires » ne puissent plus être obtenus sans recourir à la plus terrible forme de conscription qu'on ait jamais connue, c'est-à-dire la levée forcée pour le service à l'étranger. Il n'en faudrait pas moins pour sauver l'empire britannique, si le gouvernement venait à se convaincre de l'échec du système des enrôlements volontaires.

De ces commentaires et de bien d'autres analogues, on peut conclure que la question militaire est loin d'être résolue en Angleterre; et l'on peut voir à quelles illusions s'abandonnent ceux qui rêvent le retour aux armées de métier pour l'Europe continentale, alors que l'insulaire Grande-Bretagne est peut-être à la veille de se voir acculée à la nécessité de proclamer l'obligation du service militaire.

(Revue du Cercle militaire, n° 11).

BIBLIOGRAPHIE

The Autumn Maneuvers of 1896 in Europe, par le bureau de l'Etat-Major de l'Armée américaine — Washington, 1897. — Une brochure in-4°, de 143 pages, avec 6 cartes.

Le bureau des renseignements de l'état-major américain n'a pas pour but, comme ses collègues d'Europe, de se procurer des plans de mobilisation et des dessins de canons ou de forteresses ; il se contente d'une tâche plus modeste et plus directement utile, celle de compiler et de publier, à l'usage des officiers de troupe, les nouvelles militaires de tout genre.

Un de ses premiers travaux importants est le volume que nous avons sous les yeux et qui contient la description des manœuvres d'automne exécutées en 1896 dans les principales armées européennes. Notre rassemblement suisse du IIIe corps d'armée y trouve sa place, en grande partie d'après des extraits de la *Revue militaire*.

Compilation fort bien faite, résumant ce qui a été écrit dans trois langues et dans plus de vingt journaux spéciaux, ce volume représente pour le lecteur militaire une grosse économie de temps et de travail, ce qui n'est pas peu de chose de nos jours.

Ajoutons que l'impression en est très soignée et les cartes bien exécutées, comme tout ce qui sort des bureaux de Washington, et souhaitons que l'année prochaine nous apporte encore un volume semblable. Il pourra être d'autant plus intéressant que le commandant de l'armée, général Miles, a fait, lui aussi, son tour militaire d'Europe en 1897 ; il assista même à la mobilisation de l'armée turque. L.

Principes de l'attaque d'une place forte, par Paul DE REHM, major royal et impérial au bataillon d'artillerie de forteresse de position n° 1. — Vienne, Braumüller, éditeur, 1898.

La brochure du major de Rehm offre déjà de l'intérêt par le fait que l'auteur, promoteur zélé d'une réforme dont la nécessité est généralement méconnue, demande la transformation et le développement de l'arme appelée à jouer le rôle prépondérant dans la guerre de siège, l'artillerie de forteresse, arme qui, en Autriche, n'a pas encore trouvé sa place légitime dans l'opinion militaire.

Le major de Rehm, quittant le point de vue étroit d'une école de forti-

fication schématique à règles absolues, donne sur la fortification moderne et sur la conduite du combat dans la guerre de siège des aperçus qui n'ont jusqu'ici été exposés d'une manière aussi précise que par le célèbre lieutenant-général bavarois de Sauer.

Dans l'introduction, l'auteur indique d'abord brièvement la méthode de combat recommandée pour l'attaque des places fortes et passe immédiatement après à la profonde révolution opérée dans la fortification récente par le projectile destructeur principal du temps présent, *l'obus torpille* pour les fortifications un adversaire dont la puissance n'a pas encore été appréciée à sa véritable valeur. Il arrive à cette conclusion : Tant que la fortification ne se résoudra pas à adopter la forme linéaire pure au lieu du dispositif relativement profond usité aujourd'hui dans les forts de ceinture (forts cuirassés), sa résistance passive ne saurait augmenter, tandis que l'efficacité de l'artillerie moderne d'attaque peut recevoir un accroissement notable.

Après une courte description de la méthode d'attaque adoptée contre les ceintures de fortifications modernes, et après une esquisse des principes actuellement admis pour la conduite de la défense, où l'auteur fait avec droit ressortir la haute importance de canons à trajectoire rasante et à grande portée placés dans la ligne de ceinture pour écarter de celle-ci le combat à grande distance, le major de Rehm discute d'une façon saisissante l'objet essentiel de son travail : les principes de l'exécution de l'attaque.

L'auteur sépare de la guerre de forteresse l'investissement, comme étant un acte préliminaire de l'attaque, indispensable seulement quand il a une valeur décisive. Au lieu de l'investissement, il recommande l'attaque enveloppante de la place par des groupes de siège organisés dès l'abord avec de l'artillerie de campagne et des pièces lourdes mobiles, dont le rôle est de favoriser l'approche en agissant dans les directions radiales du théâtre de la lutte et de détruire les forces actives que le défenseur oppose à l'assaillant.

Quant au choix du front d'attaque, l'auteur arrive à la conclusion qu'il faut adopter celui qui offre les lignes les plus avantageuses pour le ravitaillement, car à l'avenir ce service imposera des exigences énormes pour l'apport du matériel, des munitions et des vivres.

A propos de l'attaque, le major de Rehm en discute les trois périodes le combat éloigné, le combat décisif et le combat rapproché.

La période du combat éloigné a pour objet essentiel d'écraser les ouvrages de ceinture, résultat qui peut toujours être obtenu par le feu de mortiers lourds (obus torpilles) aux distances de combat d'environ 4000 mètres.

Sous la protection de ce feu, l'assaillant établit ses pièces de combat principal à des distances de 3000 à 2000 m. pour pouvoir opérer la lutte

décisive contre les batteries que le défenseur aura établies dans les intervalles des ouvrages de ceinture.

Pendant le combat décisif d'artillerie, qui ne peut être de bien longue durée, les troupes mobiles d'attaque gagneront du terrain en avant et de cette manière prépareront l'attaque d'infanterie, qui partira de la distance d'environ 500 à 800 m.

Cette attaque d'infanterie — l'assaut de la position de défense — doit être dirigée uniquement contre les intervalles, qui constituent la partie la plus faible de la position, dont les dispositifs de combat ont été déjà en majeure partie écrasés par le feu. Un pareil assaut doit encore être puissamment soutenu par le feu de l'assaillant et s'exécuter sur un large front.

A la fin de sa brochure, l'auteur indique les points de vue généraux admis pour l'organisation d'un parc de siège en ce qui concerne le genre et le nombre des pièces lourdes.

On peut prévoir que dans les guerres futures les nouvelles fortifications offriront une résistance très tenace. Pour surmonter celle-ci, il sera nécessaire de donner à l'attaque une bonne base, bien choisie. Quant à la question de savoir si, pour obtenir le résultat cherché, une attaque enveloppante peut remplacer l'investissement recommandé jusqu'à présent, une pratique sanglante est seule en état d'y répondre.

Dans son exposé remarquable des principes de l'attaque d'une place forte, le major de Rehm présente une image vivement dessinée des combats de l'avenir devant une forteresse. Après l'avoir lu, on ne peut se soustraire à l'idée que les principes actuellement admis pour la fortification moderne ne soient fortement ébranlés.

En somme, cette brochure, si digne d'être méditée, montre dans son développement objectif et sa conception si claire que le major d'artillerie de Rehm peut être considéré comme un penseur à qui une étude sérieuse et une connaissance exacte des points faibles de la fortification actuelle et de la conduite du combat devant une place forte ont mis la plume à la main.

Van Bever. — Quelques considérations sur les forteresses à grand développement. — Anvers, 1897. — Brochure in-8°, avec 3 planches.

Le colonel van Bever a consigné dans cette brochure de 20 pages, quelques propositions très sommaires relatives aux forteresses en site aquatique.

Il commence par donner un type de redoute pour les ouvrages formant la ceinture des défenses avancées d'une place forte. Cette redoute est armée de bouches à feu sous coupole pour la défense éloignée et de pièces casematées pour le flanquement des intervalles. Les casemates

sont recouvertes d'une plate-forme bétonnée sur laquelle s'installe l'artillerie de campagne et l'infanterie pour coopérer à la défense rapprochée. Ce type a le défaut de faire jouer simultanément le rôle d'ouvrage de combat et de réduit à un seul et même ouvrage armé pour la défense rapprochée et le tir à longue portée, défaut qu'on cherche à éviter aujourd'hui.

Puis, l'auteur recommande les inondations défensives partielles pour lesquelles l'eau serait fournie par des machines élévatoires qu'on ne mettrait en action qu'à un moment déterminé.

Enfin, il traite de la défense fluviale : construction de batteries échelonnées sur la rive du fleuve, établissement de prises d'eau dans le fleuve, construction de digues, enfin, établissement de défenses accessoires et de communications.

Toutes les communications: voies ferrées, routes, lignes télégraphiques constituent un système rayonnant dont l'Hôtel du gouverneur, situé au cœur de la ville, est le centre. Suit la description de ce que doit contenir cet hôtel, puis une digression sur la carte militaire de la position. L'auteur propose de « diviser cette carte en quatre sections, dont le centre ou » origine serait un point remarquable, les divisions seraient déterminées » par les lignes d'orientation partant de ce centre vers le N., E., S. et O. » *Chacun de ces secteurs formerait un commandement.* »

Après cette citation, nous nous permettrons de clore notre compte rendu par un gros point d'interrogation. PR.

Felddienst-Ordnung der französischen Artillerie. Projet du ministre de la guerre du 24 décembre 1896. Traduit en allemand par W. Stavenhagen, Berlin 1898. H. Peters, éditeur.

Pas n'est besoin de parler à nos lecteurs du contenu de cette brochure Ils la connaissent. C'est mot pour mot l'Instruction pour le service en campagne de l'artillerie française. M. W. Stavenhagen l'a traduite avec soin en allemand comme il l'a fait déjà de celle pour l'infanterie française C'est donc aux officiers de langue allemande que sa publication s'adresse Elle est de nature à leur rendre d'utiles services.

Bericht über den militarischen Vorunterricht im Kanton Zurich in 1897. 1 broch. de 48 pages. — Zurich 1898.

Ce rapport, adressé au Département militaire fédéral et à la Direction militaire du Canton de Zurich, émane du Comité central zurichois auquel incombe la haute surveillance de l'instruction militaire préparatoire.

Cette instruction, dont le principe est posé dans notre législation fédérale, n'est guère appliquée que dans quelques Cantons et sous forme toute

volontaire. Le Canton de Zurich est un de ceux où son développement a atteint jusqu'ici le plus haut degré, et l'année 1897, notamment, a marqué dans ce développement un progrès réjouissant. La cause en est attribuée surtout au fait que dans les écoles de recrues de la VIe division, le colonel J. Isler a autorisé la formation de compagnies composées uniquement de soldats ayant suivi l'instruction préparatoire. Ce système a eu de bons résultats, en ce sens surtout qu'il a permis de constater une plus rapide instruction individuelle des recrues des compagnies spéciales.

Les exercices volontaires ont lieu en général le dimanche matin à partir du mois d'août. Ils remplissent une cinquantaine d'heures de travail, le programme comportant la gymnastique avec et sans fusils, pas d'école, pas de gymnastique, courses d'obstacles, la préparation au tir et des tirs de campagne, avec estimation des distances. En outre, quelques heures de théories militaires.

Ces exercices sont précédés de cours d'instructeurs auxquels sont appelés les officiers et sous-officiers qui se chargent de l'instruction dans les divers arrondissements. En 1897, ce personnel d'instruction a compris 89 instructeurs qui ont eu à dresser 988 jeunes gens.

On ne peut qu'applaudir au zèle militaire qui se manifeste dans le Canton de Zurich et émettre le vœu que l'exemple ainsi donné ait des imitateurs dans toute la Suisse.

17me Rapport annuel de la Société fédérale de sous-officiers, section de Neuchâtel.

Ce rapport nous renseigne sur la marche de la section neuchâteloise des sous-officiers en 1897. Pendant cet exercice, la section a compris 253 membres.

Six assemblées générales, quatre conférences, un cours d'escrime, les exercices habituels de tir militaire et un tir supplémentaire, enfin une participation relativement nombreuse à la fête fédérale de Zurich, telle a été en résumé, l'activité de la section. Le rapport regrette toutefois que la participation aux conférences ainsi qu'au cours d'escrime ne soit pas plus suivie. Malgré cela, l'année 1897 est parmi les bonnes de la section. Celle-ci prendra part aux fêtes du Tir fédéral neuchâtelois au mois de juillet prochain.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 5. Mai 1898.

AUX GRANDES MANŒUVRES FRANÇAISES

de 1897.

N'est-il pas un peu tard pour parler encore d'elles ?[1] Je ne le crois pas, et voici pourquoi. Après la publication quotidienne des comptes rendus journaliers, des articles d'actualité, des « informations », quelques écrivains militaires ont consacré à ces manœuvres des études rédigées à tête reposée. Munis de renseignements qu'ils ont dû contrôler, ils ont cherché à en tirer des enseignements, et certains journaux, certaines revues ont publié, sur divers points de la question, sur le cyclisme, par exemple, des morceaux fort remarquables et d'un haut intérêt. Cependant d'autres sujets n'ont été traités nulle part, à ma connaissance, qui pourtant méritaient de l'être. Peut-être les documents ont-ils fait défaut. Peut-être aussi a-t-on été retenu par la crainte d'imprimer des vérités désagréables à lire. Cette considération ne saurait m'arrêter : pour que des fautes servent, j'estime que, au lieu de les cacher en les couvrant de fleurs, mieux vaut les mettre à nu et les exposer hardiment. Il s'en commet toujours et partout, aux manœuvres comme à la guerre ; il faut savoir les reconnaître pour en tirer la leçon qu'il y a en elles. Or, j'ai trouvé que la cavalerie française suivait une orientation défectueuse. J'ai trouvé aussi que le haut commandement ne montrait pas toujours l'initiative nécessaire et n'avait pas la notion exacte de ses responsabilités.

[1] Cet article nous a déjà été remis en février. L'abondance des matières et d'autres actualités pressantes ont encore retardé sa publication. *(Réd.)*

Il m'a paru se cramponner trop aux Règlements, sans en respecter l'esprit. J'ai vu notamment commettre de graves contresens dans l'application de l'article 138 du Décret du 28 mai 1895 (Règlement sur le service des armées en campagne), article où se trouve inscrit l'alinéa suivant :

« Il faut toujours marcher au canon ou à la fusillade, quand on n'a pas reçu l'ordre formel d'agir autrement ou qu'on n'est pas soi-même aux prises avec l'ennemi. »

L'application de ce paragraphe est assurément chose délicate, et personnellement je penche à considérer une telle prescription comme beaucoup trop absolue. C'est même sous la préoccupation de cette idée et pour me rendre compte des devoirs qu'impose aux généraux l'obligation de marcher au canon, que j'ai porté mon attention, d'une façon toute spéciale, sur le problème dont il s'agit et auquel le général russe de Woyde a consacré un remarquable chapitre dans son livre sur *l'Initiative des chefs en sous-ordre à la guerre.*

Ce n'est pas à cette question pourtant que je m'étais attaché au cours des manœuvres du Nord, mais à celle de l'emploi pratique et tactique de la bicyclette pliante. Ne voulant pas m'en rapporter aux récits souvent fantaisistes et incomplets des correspondants de journaux, j'ai voulu suivre moi-même la compagnie du capitaine Gérard ou, lorsqu'elle a été fractionnée, le peloton du lieutenant Picard. C'est ainsi que je me suis trouvé entraîné dans la zone où opérait la cavalerie, les cyclistes ayant été adjoints à cette arme, comme vous devez le savoir. C'est donc accessoirement que j'ai été amené à m'occuper des questions que j'ai indiquées. Mais à quoi bon revenir sur le principal, dont on a beaucoup parlé, et, comme je l'ai dit, fort bien parlé? Aussi me semble-t-il préférable d'extraire de mes notes ce qui est relatif, d'une part, à l'emploi de la cavalerie, et, d'autre part, à l'obligation de marcher au canon.

Ces notes hélas ! sont bien abîmées par les pluies diluviennes que nous avons eu à... traverser, et qui nous ont, elles aussi, traversés. Certains chiffres portés au crayon sur mon carnet ont disparu, et il en résulte que certaines des indications qui vont suivre, par-ci par-là, peuvent se trouver erronées. Mais, dans l'ensemble, les détails que je vais donner, pour invraisemblables qu'ils paraîtront sans doute, n'en sont pas moins rigoureusement exacts.

I. L'emploi de la cavalerie.

Journée du 5 septembre. — A 7 h. du matin, je pars de Houdain, me dirigeant sur Aubigny. J'accompagne la demi-compagnie de cyclistes qui a pour mission de précéder l'avant-garde (parti Nord). Il lui est prescrit de ne pas quitter la route et de transmettre « le plus rapidement possible les renseignements, non seulement sur la marche de l'ennemi, mais avant tout et de très bonne heure sur la direction et les mouvements de la 5e division de cavalerie », qui devait couvrir la marche de nos colonnes. Nous ne tardâmes pas à apprendre que cette cavalerie s'était rencontrée avec celle qui couvrait la marche du parti Sud, que l'abordage s'était produit, qu'il avait tourné au désavantage de la 5e division, et que celle-ci était considérée comme ayant été battue à plate couture. Donc, l'avant-garde pouvait d'une minute à l'autre rencontrer la cavalerie ennemie, et elle était tenue à assurer le service d'exploration en même temps que le service de sécurité. Cette avant-garde, composée d'une brigade de cavalerie, d'un régiment d'infanterie, d'un bataillon de chasseurs, d'un groupe d'artillerie et de la demi-compagnie de cyclistes, se trouvait en assez mauvaise posture. Si l'ennemi la surprenait, son affaire pouvait être réglée en un clin d'œil. Aussi chercha-t elle, tout d'abord, à éviter ce désagrément. Et, pour y arriver, elle tâcha de trouver l'ennemi, c'est-à-dire de prendre le contact.

« Prendre le contact ! » Que signifie au juste cette expression, et, au surplus, signifie-t-elle vraiment quelque chose ? Je ne le crois pas. On prend le contact avec l'infanterie ou l'artillerie, non avec la cavalerie que sa mobilité, sa fluidité, si j'ose dire, rend insaisissable. J'en ai eu maintes fois la preuve, au cours de ces manœuvres, et je me souviens précisément du désespoir d'un arbitre qui, ayant reçu l'ordre de prendre note de l'heure où le contact serait pris, ne put y arriver d'une façon certaine qu'au moment de l'abordage. Jusque-là, on avait bien rencontré des patrouilles, des reconnaissances, des cavaliers isolés appartenant au parti Sud ; mais leur vue, voire leur capture, ne pouvait aucunement renseigner sur la position des forces ennemies. Aussi notre brigade de cavalerie, sur laquelle je m'étais replié, marchait-elle à tâtons et par à-coups, à-coups

causés tantôt par l'arrivée successive de renseignements, tantôt par la présence de l'infanterie dont on se séparait par moments et à laquelle il fallait ensuite donner le temps de rejoindre.

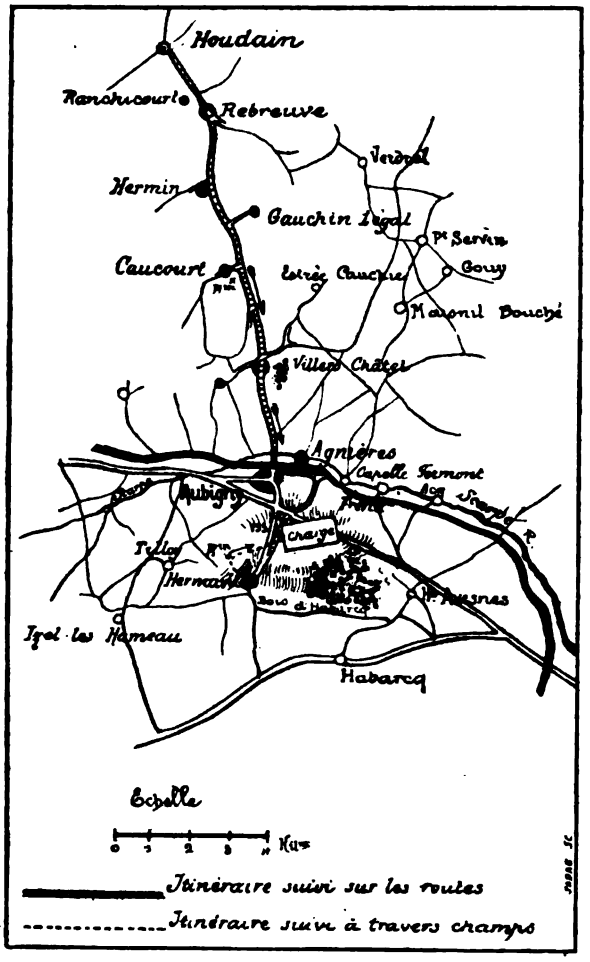

Ainsi je vois sur mon carnet un arrêt d'un quart d'heure, vers 9 ½ h., à la sortie de Caucourt, entre ce village et le moulin à vent qui se trouve au Sud. Une demi-heure après, nouvel arrêt au débouché de Villers-Chatel. Pendant près de 45 minutes, on attend là des renseignements : on a mis pied à terre et on s'est formé en ligne de masses. Les cyclistes ont

filé sur Aubigny, dont ils ont trouvé le pont barricadé, mais personne pour en disputer le passage. Ils ont envoyé à la poste pour prendre et expédier des dépêches. Enfin l'avant-garde se remet en mouvement, traverse la Scarpe et vient encore prendre une position d'attente, vers 11 ½ h., à la cote 133, au Sud d'Aubigny. Toujours pas de nouvelles. Enfin, vers midi, on apprend que des masses de cavalerie ennemie ont été vues du côté d'Izel-les-Hameau, et la brigade s'y rend en passant par le moulin d'Hermaville. Mais voyez comme elle avait été renseignée : à midi et demi, au moment précis où elle arrivait au moulin, se dirigeant vers le Sud, toute la cavalerie ennemie — quatre régiments avec leur artillerie! — se trouvait à trois kilomètres à sa gauche, ayant pris pour axe de son mouvement la ligne Habarcq — Haute-Avesnes. Il fallut donc faire brusquement demi-tour par pelotons et se former en colonne de masses pour venir se déployer à la corne N.-O. du bois d'Habarcq, face à l'Est, tandis que la division se déployait dans la plaine de Haute-Avesnes, face à l'Ouest. A midi 50, les deux cavaleries opposées savaient enfin où elles étaient respectivement, chacune d'elles ayant marché depuis le matin, sans se douter de la situation de l'autre! A 1 h. 05, les batteries ouvraient le feu, la charge se dessinait. La division gravissait les pentes, qu'elle n'avait pas reconnues. A 1 h. 10, la brigade du parti Nord sonnait le demi-tour, amenant la charge sous le feu de ses douze bouches à feu et de ses quatre mille fusils.

Eh bien, cette affaire me paraît n'avoir pas été menée avec un sentiment exact des circonstances. Qu'avait donc à faire l'avant-garde du parti Nord, en effet? Son infanterie n'avait à craindre qu'une attaque de cavalerie ou, plus exactement, le tir de canons légers; aussi devait-elle s'avancer résolument, d'abris en abris, de villages en villages, de bois en bois, s'arrêtant à chaque position pour laisser à la cavalerie le soin d'éclairer sa marche. Cette cavalerie, réduite à deux régiments, ne pouvait avoir la prétention de soutenir le choc de quatre. Son rôle devait donc consister à battre l'estrade sur un rayon de trois ou quatre kilomètres autour du chemin suivi par la colonne, afin d'éviter toute surprise. Tant qu'elle n'aurait rencontré que de la cavalerie et de l'artillerie à cheval, il n'y avait rien de bien grave à redouter : tout au plus pouvait-on craindre une surprise ; mais on était assuré qu'aucun engagement sérieux ne se produirait.

Journée du 6 septembre. — La même avant-garde que la veille marche jusque sur Warlus, sans arriver à trouver le fameux contact. Je ne sais pourquoi elle fit brusquement un crochet et se dirigea par Wauquetin, Monchiet et Berles-au-Bois sur Bienvilliers, marchant vers le Sud ; elle allait atteindre ce dernier point, lorsque, de nouveau, elle se retourna pour

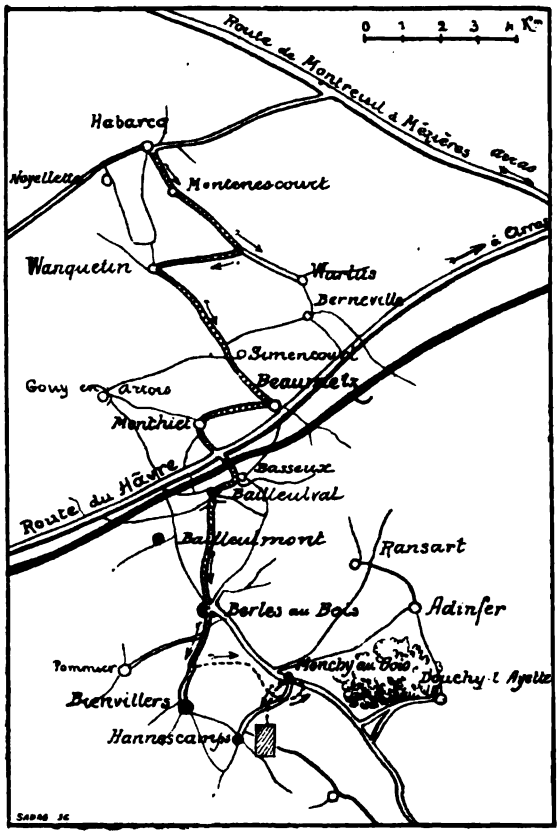

se diriger vers l'Est, sinon vers le Nord-Est. Et remarquez pourtant qu'elle aurait dû être éclairée, car la 5e division de cavalerie, qui couvrait la marche du parti Nord, avait surpris dans ses cantonnements, à la pointe du jour, la division de cavalerie qui couvrait la marche du parti Sud, et l'avait complètement défaite. Loin de profiter de cet avantage, la 5e division s'était repliée sur la brigade de cavalerie du Ier corps, de sorte que l'avant-garde de ce corps se trouvait alors com-

prendre six régiments de cavalerie, au lieu de deux. C'est ce qui s'appelle ne pas utiliser la victoire. Toute cette masse d'escadrons resta désorientée jusqu'au moment où on lui signala des troupes à cheval et des cyclistes ennemis dans la direction de Mouchy-au-Bois-Douchy-les-Ayette. On changea donc de route comme je l'ai dit ; mais en allant vers l'Est, on ne trouva rien. L'ennemi, ne se jugeant pas en forces, s'en retournait tranquillement vers le Sud. Aussi fit-on un à-droite, et on lui tomba dans le dos, sans qu'il s'en doutât, auprès de Hannescamps !

Journée du 7 septembre. — Les corps d'armée ennemis se rencontrèrent enfin dans le quadrilatère Souastre-Fonquevillers-Mouchy-au-Bois-Pommier, après que les divisions de cavalerie qui les couvraient se furent empoignées. N'ayant pas assisté à la rencontre, j'en emprunte le récit au compte rendu de la *France militaire* qui avait plusieurs correspondants sur les lieux :

Une première collision se produisit vers Courcelles-le-Comte à 7 heures du matin. Plus tard, une seconde charge fut entamée entre le bois d'Adinfer et le village de Douchy-les-Ayette. Mais, des difficultés imprévues (toujours cette même imprévoyance !) ayant empêché qu'elle arrivât à sa dernière période, les deux généraux qui commandaient les cavaleries divisionnaires, illuminés simultanément par la même idée, prirent le parti de faire demi-tour et d'aller

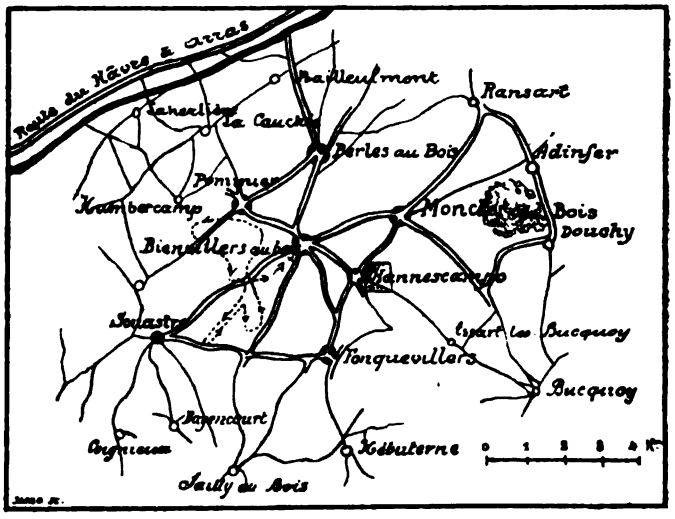

tenter ailleurs la fortune des armes. Chacun d'eux décrivit, de son côté, un demi-cercle autour du bois d'Adinfer, si bien que la rencontre, qui avait été sur le point de se produire au Sud, du côté de Douchy-les-Ayette, eut réellement lieu au Nord, au hameau d'Adinfer.

Pendant que ces événements se passaient à l'Est, les brigades de cavalerie de corps d'armée se heurtaient à l'Ouest.

Là j'étais présent. Et voici le résumé de mes notes.

A 8 h., la brigade, sans infanterie ni canon, mais toujours avec les cyclistes qui l'accompagnaient, est rassemblée en lignes de masses entre Bienvillers-au-Bois et Souastre. On cherche en vain à se renseigner sur la position du parti Sud jusqu'à 9 h. 45. A ce moment arrive la nouvelle qu'on a vu un régiment de cavalerie ennemi du côté du Sud. (Entre temps, et nous aurons à revenir là-dessus, une assez violente canonnade avait éclaté vers l'Est, sans que personne bougeât et montât à cheval.) A 10 heures, la brigade joint la cavalerie ennemie. Mais celle-ci, qui est pourvue de canon, démasque brusquement ses batteries. La brigade de cavalerie du Ier corps d'armée est donc obligée de faire volte-face. Elle file sur le moulin qui se trouve sur la pointe S.-O. de Bienvilliers-aux-Bois et qui est occupé par de l'infanterie. Elle tourne alors à l'Ouest, longeant Pommier où le parti Nord a déployé une longue ligne d'artillerie; puis, redescendant vers le Sud, elle se lance à la poursuite de toutes les troupes de cavalerie qu'elle aperçoit, s'exposant chaque fois aux décharges des batteries qui les accompagnent. Cette succession de poussées, plus invraisemblables les unes que les autres, ne mériterait pas qu'on s'y arrêtât, si elle ne caractérisait cette impatience de charger qui dévore la cavalerie française. On dirait qu'elle explore de mauvaise grâce. Elle éclaire légèrement : nous l'avons vu, nous le verrons encore dans la deuxième période des manœuvres. Son unique souci est de trouver une occasion de se lancer à la charge, et elle charge souvent pour le plaisir de charger. Nous en avons la preuve dans les épisodes du bois d'Habarcq et du bois d'Adinfer.

Mais les combats de corps d'armée contre corps d'armée ont pris fin. Après un jour de repos, on entame les manœuvres d'armée contre armée, chacune des armées étant couverte par deux divisions de cavalerie. Le général Duhesme commande les deux divisions du parti Nord, comprenant la division n° 5 et une division « provisoire » formée des brigades du Ier et du

V^e corps. Les cyclistes en font partie, et c'est toujours avec eux que je marche.

Journée du 9 septembre. — Comme toujours, il était convenu qu'on chargerait. On avait promis aux attachés militaires convoqués à cet effet de leur procurer le spectacle d'une belle rencontre : on a passé tout son temps à la préparer. Ce n'était plus de la guerre, mais une représentation. J'emprunte à la *France militaire*, ayant pu constater sur ce point la scrupuleuse exactitude de ses renseignements, le récit de ce qui s'est passé dans cette matinée... théâtrale :

Les deux divisions du général Duhesme étaient réunies, vers les 7 $^1/_2$ h., près de la halte de Frémicourt, point où, quelques minutes plus tard, un train spécial devait déverser son précieux et élégant chargement d'officiers étrangers.

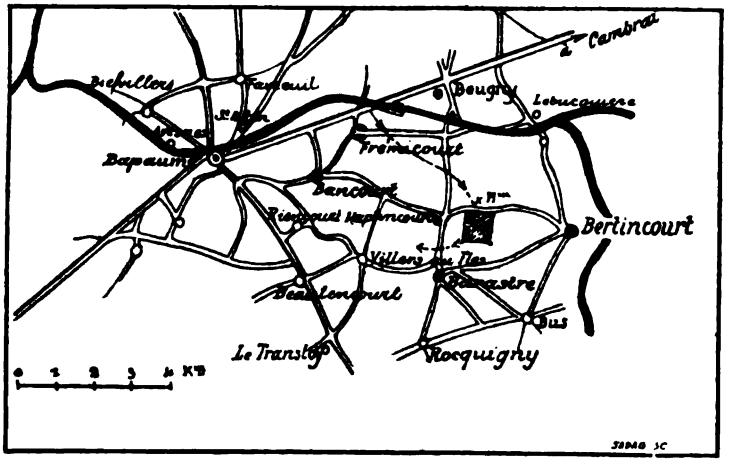

Il était quelque chose comme 8 $^1/_4$ h., lorsque toute la masse s'ébranla, se dirigeant vers le S.-E. La division provisoire était à la droite, ayant détaché comme réserve la Ire brigade en arrière de son aile.

Le terrain est assez mouvementé : des ondulations d'un relief de 10 à 20 mètres se succèdent d'assez près, de sorte que la plupart des chemins qui le sillonnent sont, par endroits, plus ou moins fortement encaissés. C'est, en particulier, ce qui se présente pour celui qui va d'Haplincourt à Bertincourt. A la sortie du premier de ces villages, notamment, près du moulin, il est enfoncé de deux bons mètres, et les talus qui l'encaissent sont à pentes extrêmement raides. J'ajoute que, de loin, on ne se rend pas compte de l'existence de cet obstacle et, encore moins, de son extrême difficulté. Aussi quand la cavalerie du général Duhesme aperçut les escadrons du général Colbert dans les environs de la cote 133, près de Barastre, sur le chemin qui va à Bertincourt,

se laissa-t-elle aller à l'idée qu'elle avait partie gagnée et elle se lança à bonne allure.

En arrivant sur le chemin creux, ses éclaireurs de terrain reconnurent le danger de la situation, et ils firent des gestes de désespoir qui arrêtèrent l'élan de la division. Mais déjà celle-ci était sur leurs talons, et, d'autre part, l'artillerie adverse était déjà entrée en jeu, canonnant avec vigueur cette masse presque immobilisée et dont l'écoulement dura longtemps.

Les groupes de batteries à cheval du parti Nord, voulant riposter, se jetèrent résolument en avant. Avec une crânerie vraiment admirable, les « volants » de la 5e division n'hésitèrent pas à franchir au moulin, c'est-à-dire à l'endroit le plus difficile, le chemin creux que la cavalerie n'osait pas aborder. Mais, à peine avaient-ils mis leurs pièces en position et ouvert le tir, qu'ils étaient assaillis par une charge qu'aucune contre-attaque ne venait rompre. Ce groupe, en effet, ou n'avait pas de soutien ou en avait un insuffisant, et la réserve placée à la droite s'étant laissé arrêter par l'obstacle, n'arriva pas à temps pour porter secours aux pièces. (Je prétends, d'ailleurs, que celles-ni ne couraient aucun risque, convaincu que je suis de l'impossibilité où on est de charger de front une artillerie qui a le temps de lancer six salves. Mais on sait que cette théorie n'est pas habituellement admise.)

Le groupe à cheval du Ier corps d'armée, ayant également franchi le chemin creux, se trouva, lui aussi, en butte à des charges auxquelles, cette fois, ripostèrent des contre-charges de la Ire brigade : mais de nouveaux escadrons apparurent, qui se jetèrent sur elle, et, en définitive, le dernier mot resta au parti Sud. Ayant de bonne heure démasqué ses batteries, ayant par là désorganisé une attaque que la brusque rencontre d'un passage difficile avait ralentie, ayant pu lancer comme à loisir et à volonté ses escadrons frais et compacts sur des escadrons fatigués et en flagrant délit de « reformation » qui se présentaient au sortir du chemin creux, elle avait manifestement sur son adversaire un avantage considérable. Et c'est, en effet, ce que proclama le général de France pendant la trêve qui suivit cette grande collision ou plutôt ce grand total de collisions partielles.

Journée du 11 septembre. — Laissant de côté la journée du 10, sauf à y revenir plus tard, je vais vous conter, par le menu, — la chose en vaut la peine, — les exploits de la division provisoire de cavalerie.

Cantonnée sur la ligne Curlu-Hem-Cléry-Créquin, qui longe la rive gauche de la Somme, face au Sud, elle reçut l'ordre de préparer le passage de la Tortille, c'est-à-dire de marcher vers l'Est. A 5 ½ h., elle était à Feuillancourt, se dirigeant sur Allaines. A 5 ¾ h., elle recevait des obus lancés du haut du Mont Saint-Quentin, qui a un commandement de 50 m. sur le fond de la vallée. Elle mettait immédiatement ses pièces en batterie et ripostait. Mais il était bien tard, et la position était singulièrement désavantageuse : on voyait mal l'artillerie ennemie, qui, elle, avait à ses pieds une masse compacte

d'escadrons. En dépit de la canonnade, ceux-ci continuèrent leur route. A 6 h., ils débouchent sur la rive gauche du ruisseau et leurs batteries s'établissent sur le plateau de Haut-

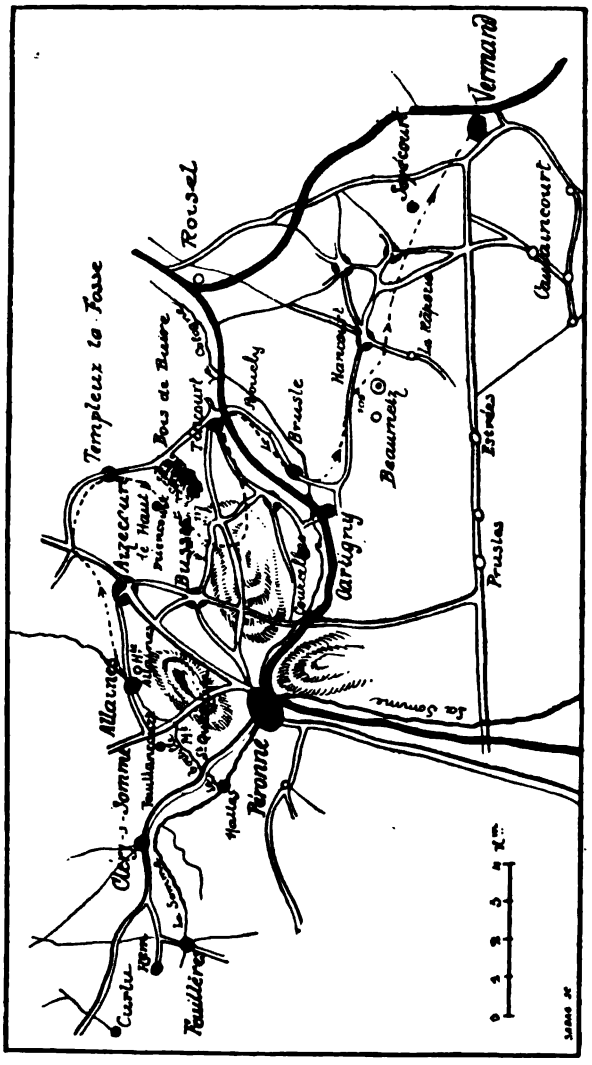
Vermand
Roisel
Templeux la Fosse
Bois de Buire
Allaines
Bussy
Brusle
Beaumetz
Carligny
Prusles
Estrées
Pithonne
Feuillère
Curlu
Sommé
Allaines
Haut
Bussy
Bois de Buire
Roisel
Templeux la Fosse
Vermand
Prusles
Estrées
Carligny
Beaumetz
Brusle

dire face au S.-O. La brigade, en ligne de colonnes de masse, voit les derniers détachements de l'ennemi filer vers le Sud. On s'attendit à le voir reparaître du côté de Bussu. On supposa que, se retirant sur Péronne, il s'était faufilé dans le ravin. On changea donc de front, et, par un à-gauche, on regarda vers le Sud-Est. On ne vit rien venir. Au bout d'une demi-heure, on reconnaissait qu'on avait bel et bien perdu le contact. A ce moment, on fit un nouvel à-gauche pour passer au Nord d'Aizecourt-le-Haut. Pourquoi ? Je l'ignore. A 7 h. 05, on s'arrêtait et on faisait de nouveau face au Sud-Ouest, c'est-à-dire à Bussu. Pourquoi ? Je l'ignore encore. Cinq minutes après, d'ailleurs, nouveau demi-tour, et la marche reprenait.

On allait à l'aventure, sans renseignements. A 7 h. 45, nous voici à l'Ouest de Templeux-la-Fosse, face au bois de Buire. Le groupe d'artillerie se met en formation de combat, les avant-trains sont séparés. On ne voit pourtant pas d'ennemis. Les cyclistes sont envoyés dans le bois de Buire. Je les accompagne. Bien que la position soit dominante, on n'aperçoit rien de suspect, à part quelques rares cavaliers isolés. A 8 h. 10, la division se remet en route et se dirige vers la Maison Rouge. Elle s'arrête à 8 ¾ h. au signal coté 117. Impossible de retrouver le contact.

Des officiers envoyés en éclaireurs rapportent enfin la nouvelle que la division ennemie s'est retirée sur les hauteurs de Cartigny. Hypnotisé par l'idée qu'il faut absolument la joindre et la charger, et sans plus se soucier de la sécurité de l'armée qui a Templeux pour point de direction, le général commandant la division provisoire donne à 9 ½ h. le signal du départ. Il se dirige sur Buire comme pour aller passer la Cologne à la station de Cartigny ; mais il se ravise et, tournant à gauche, va vers Tincourt. Entre temps, je me suis détaché de la colonne. Ayant vu tous les spectateurs se diriger vers Beaumetz, à la cote 105[1], j'ai fait comme eux, espérant jouir là de quelque spectacle intéressant. Un lieutenant du 2e cuirassiers (parti Sud) m'y aborde et me demande des renseignements sur ces masses de cavaliers qu'il voit défiler : il ne sait combien elles représentent de régiments ni si c'est sur Tincourt qu'elles se dirigent ou sur Roisel ! Il ajoute que, jusqu'à

[1] J'y ai notamment reconnu l'un des représentants de l'armée suisse, qui causait avec l'attaché militaire roumain et un officier d'artillerie.

ce moment, c'est-à-dire pendant quatre heures (de 6 h. 20 à 10 h. 20), le contact avait été perdu. Je l'interroge à mon tour sur ce que sa division a fait dans l'intervalle. Il me répond que, depuis 9 ½ h., elle est entre Hancourt et la Râperie. En me remerciant chaudement de mon obligeance, il me quitte, alors, pour aller porter les résultats de sa reconnaissance, reconnaissance bien sommaire, on en conviendra. Et j'aime à croire que ce n'est pas son rapport seul qui a inspiré la décision prise. Toujours est-il que, à 10 ½ h., sa division disparaît vers l'Est. Peut-être descend-elle par le thalweg du grand ravin de Caulaincourt. Au même moment, la division provisoire (parti Nord), qui a passé la Cologne à Thincourt-Boucly, et qui croit toujours son adversaire à Cartigny (bien qu'une grande heure se soit écoulée depuis le moment où la nouvelle de l'occupation de ces hauteurs lui a été donnée, et nous savons que, à ce moment-là, la division du parti Sud n'y était plus, s'étant retirée sur la râperie d'Hancourt), la division provisoire, donc, se lance au trot sur Brusle. A 11 ¼ h., elle débouche sur le plateau, à la cote 105. A midi, elle s'arrête près de la ferme d'Aixe, où les cyclistes harassés mangent un morceau. Je fais comme eux. Nous attendons. Toujours pas de nouvelles de l'ennemi. Le bruit court pourtant qu'il s'est retiré sur Vermand. A cette nouvelle, on remonte à cheval. Il est midi et demi. Voici six heures qu'on poursuit un ennemi insaisissable, invisible, sur la position duquel on n'a pas la moindre donnée. Enfin donc, on sait où il est. La division, quoique épuisée par ces longues marches serpentines, se porte avec ardeur en avant. Son allure décidée et rapide montre qu'elle a hâte d'en finir. Elle passe entre Fléchin et Pœuilly, descend bon train dans le ravin, en gravit au trot le versant gauche et se déploie en arrivant sur le plateau de Vermand, prenant pour objectif un gros de cavaliers qui est arrêté à la croisée de la chaussée romaine et de la route de Roisel. Quand on a le nez dessus, on s'aperçoit que ce sont des curieux et des pelotons d'escorte. Dépité de cette déconvenue, on ne s'arrête pas, on rompt en colonne, toujours le sabre au poing, et on s'engage dans les rues de Vermand, cherchant l'ennemi qu'on trouve... en train de mener ses chevaux à l'abreuvoir. Il y avait déjà une heure ou deux que le parti Sud, considérant la journée comme finie, avait reçu l'ordre de s'établir dans ses cantonnements. Les hommes avaient dessellé ; ils avaient remplacé leur casque

par la calotte d'écurie et la tunique en drap par le bourgeron de toile. Il fallait voir de quel air goguenard ils regardaient cette charge qui s'engouffrait dans le vide.

Quant à ceux des spectateurs idoines qui avaient eu la constance de suivre l'affaire d'un bout à l'autre, sans lâcher pied, ils n'en revenaient pas de cette course affolée, de ce désarroi, de cette ignorance persistante des positions et des dispositions de l'ennemi, de cette témérité à s'engager dans des terrains non reconnus, à se déployer sans être sûr d'avoir un objectif devant soi, à entrer dans un village sans savoir ce qu'il y avait dedans. Ajoutons que, au train dont on allait, la cavalerie n'en pouvait plus ; mais qu'était-ce pour les malheureuses batteries qui l'accompagnaient? D'après un décompte dont j'ai vérifié l'exactitude, le groupe à cheval, arrivé le 9 au soir à Cléry-Créquin, avait dû déparquer le 10 à 4 heures du matin pour aller canonner Allaines. Il lui avait donc fallu se lever à 2 h. du matin. Douze heures après il arrivait à Vermand, ayant parcouru plus de 32 kilomètres (j'en compte 35), dont les deux tiers à travers champs, sur des terrains gras et lourds, semés d'obstacles, avec de dures pentes à gravir, et le tout franchi, le plus souvent, à allures vives. La journée, d'ailleurs, n'était pas finie pour les malheureux attelages, puisque le groupe était cantonné à Tertry, où il ne put guère arriver avant 4 heures du soir. Et toutes ces fatigues pour ne rien faire, pour poursuivre un ennemi imaginaire, pour se battre non pas contre des moulins à vent, mais contre du vent ! Et personne n'a critiqué une telle méconnaissance des règles les plus élémentaires de l'art militaire.

Au contraire, la cavalerie a été couverte de fleurs.

A notre avis, je le répète, la critique en agissant ainsi a été dans l'erreur. Nombre des fautes commises se produisent, du plus au moins, dans toutes les armées. Mais, pour éviter qu'elles se renouvellent, il faut les signaler et les faire comprendre. Voilà pourquoi nous avons tenu à remettre les choses au point.

(A suivre.) ABEL VEUGLAIRE.

LA PÉNÉTRATION DU FUSIL

Le capitaine d'artillerie italien Antonino Cascino, professeur d'armes et de tir à l'Ecole militaire de Modène, a publié, à la fin de 1897, un ouvrage très complet sur la pénétration des projectiles des armes à feu portatives [1]. L'auteur y traite d'une façon détaillée l'effet et la force de pénétration des balles dans divers objectifs, contre des buts animés et inanimés, et examine également l'action mécanique des projectiles.

Dans son avant-propos, l'auteur indique que la réduction du calibre des armes à feu portatives modernes a beaucoup augmenté la pénétration, et cela pour les raisons suivantes :

1° On a augmenté la force vive restante par rapport à l'unité carrée de section droite ;

2° On a adopté une chemise métallique qui atténue la déformation du projectile au moment du choc ;

3° On a obtenu une trajectoire plus tendue, de telle façon que le projectile atteint les objectifs verticaux dans une direction plus proche de la normale, d'où il résulte que la composante de la vitesse restante avec la surface à battre se trouve augmentée ;

4° On a augmenté la vitesse de rotation du projectile qui vaincra ainsi plus facilement la résistance qu'opposent les corps à la pénétration.

« L'augmentation de la pénétration ne doit cependant pas, dit le capitaine Cascino, être le but final du progrès des armes à feu portatives, attendu que l'effet principal du feu est de mettre immédiatement l'ennemi hors de combat ou du moins de le placer dans l'impossibilité d'attaquer ou de se défendre ;

[1] *Armi da fuoco portatili ; la penetrazione*, par le capitaine d'artillerie A. Cascino. — Rome, Voghera, 1897, in-8°, 203 p. ; 2 fr. 50.

aussi, les projectiles de toutes les armes à feu — à la limite de la distance du tir utile — ont-ils toujours satisfait à ces conditions. Les progrès réalisés dans les armes à feu portatives ont eu principalement en vue : l'augmentation de la précision du tir, — afin d'être sûr d'atteindre le but; — l'augmentation de la tension de la trajectoire, — pour diminuer l'importance de l'estimation des distances; — l'augmentation de l'approvisionnement en munitions du fantassin, — de manière à satisfaire à la grande consommation de cartouches, due à l'adoption, pour les armes à feu, du chargement par la culasse et de la répétition. Les perfectionnements qu'on avait en vue ont amené une réduction du calibre et, en même temps, une augmentation de la pénétration. Il en résulte des avantages indiscutables dans les tirs contre des buts inanimés, — murs, blindages, parapets, palissades, etc., — on n'en peut dire autant de l'effet contre les buts animés. »

La balle de petit calibre blessera un ennemi, elle ne sera pas toujours capable de l'arrêter dans sa marche et de le mettre hors d'état de combattre. En outre, les lésions qu'elle cause sont moins graves, les orifices des plaies sont moins larges, ils se referment et guérissent plus facilement ; la balle se déformant moins, les blessures internes sont moins importantes; la balle traversant l'homme de part en part, ne causera pas de complications par sa présence dans l'organisme. Ces raisons et d'autres encore ont fait donner aux balles actuelles le caractère *humanitaire* dont parle Bruns et d'autres auteurs.

On ne saurait cependant impunément descendre au-dessous d'un certain calibre et, de l'avis du capitaine Cascino, on doit s'en tenir au calibre actuel ($6^{mm}5$).

L'effet du tir contre les buts animés est traité par l'auteur d'une façon très détaillée. Il cite dans le chapitre I de son ouvrage, les expériences et les conclusions qu'en ont tirées des médecins tels que Koller, Habart, Schjerning, Demosthen, Kocher, Bircher, Imbriaco, Petti, pour ne nommer que les principaux. Nous n'entrerons pas dans ce sujet spécial et ne parlerons pas non plus de l'étude, très intéressante d'ailleurs, du capitaine Cascino sur l'action mécanique des projectiles et sur leurs effets de percussion, de rotation, de vibration et de chaleur développée, qui font l'objet d'un chapitre assez étendu.

Nous désirons au contraire attirer l'attention sur les tirs contre les buts inanimés et donner quelques renseignements inédits sur la pénétration de différents calibres, en particulier sur le fusil Carcano-Männlicher, modèle 1891, dont l'infanterie italienne est tout entière armée depuis quelque temps.

On trouve dans l'ouvrage du capitaine Cascino un tableau de diverses données balistiques et de construction des fusils actuellement en service dans la plupart des Etats européens. Bien que tous les chiffres qu'il contient ne se rapportent pas directement à notre sujet, nous croyons cependant utile de le reproduire ; ils serviront à d'autres recherches et offriront tout au moins des points de comparaison. *(Voir pages 280-281.)*

PÉNÉTRATION DANS LES TERRES.

Terre végétale ordinaire rapportée et légèrement damée.

DISTANCES	MOUILLÉE		SÈCHE		HUMIDE
	10.35	6.5	10.35	6.5	8
m.	cm.	cm.	cm.	cm.	cm.
Petite (infér. à 500 m.) . .	70	125	45	80	60
1000	50	90	30	55	45
1500	35	70	25	45	35
1800	25	—	20	—	—
2000	—	60	—	20	20

De l'examen de ce tableau, il ressort que la pénétration atteint son maximum lorsque la terre est mouillée, elle diminue si elle est sèche, elle est réduite au minimum si elle est simplement humide ; un parapet de 1 mètre d'épaisseur de terre humide suffira pour arrêter les balles de 8 mm. ; il devra mesurer 1m50 pour la terre mouillée, et 1m10 pour la terre sèche.

Il en résulte que l'épaisseur du parapet à donner aux tranchées-abris, telle qu'elle est indiquée dans les règlements en vigueur, est peut-être suffisante pour arrêter les balles de 8 mm., mais qu'elle n'arrêterait pas les projectiles de 6mm5. Aussi avons-nous vu avec satisfaction que les nouveaux profils de tranchées-abris suisses, adoptés en principe en 1897, tiennent compte de la pénétration du petit calibre ; ces profils présentent une épaisseur de 2 m., à la base du parapet, dans le profil n° 1, de plus faible épaisseur.

A titre de comparaison, ajoutons que, d'après l'*Aide-mémoire français de l'officier d'état-major en campagne,* la pénétration du Lebel dans la terre rapportée et rassise est de 0m60 à 100 m.,

0m52 à 500 m., 0m37 à 1000 m., 0m16 à 2000 m. Ces chiffres concordent aux résultats trouvés en Suisse pour le fusil modèle 1889, dont la pénétration est cependant un peu plus forte.

Terre argileuse ou calcaire non damée.

Calibre	10,35	pénétration	cm.	60
»	8,0	»	»	70
»	6,5	»	»	90

Pour les projectiles de 6,5 il faudra donc aussi une épaisseur de parapet de 1m50.

D'après des expériences faites en France en 1888, la pénétration est plus grande dans la terre naturelle que dans la terre rapportée. Dans cette dernière, la balle dévie plus facilement de sa direction primitive et décrit une marche sinueuse.

Terre sablonneuse et sable pur.

DISTANCE	TERRE SABLONNEUSE légèrement damée				SABLE PUR légèrement damé				OBSERVATIONS
	mouillée		sèche		mouillé		sec		
	10.35	6.5	10.35	6.5	10.35	6.5	10.35	6.5	
m.	cm.	cm.	cm.	cm.	cm.	cm.	cm.	cm.	
Petite	60	70	45	60	50	60	45	50	La pénétration du calibre de 8 tient le milieu entre celle du 10.35 et de 6.5.
1000	40	55	35	50	40	50	35	45	
1500	35	45	25	35	35	45	30	40	
1800	30	—	20	—	25	—	20	—	
2000	—	35	—	30	—	35	—	30	

Une épaisseur de parapet de 1 mètre de terre sablonneuse et de 0m80 de sable est donc capable de retenir le projectile de 6,5.

Pour le fusil Lebel, la pénétration dans le sable est de 0m45 aux petites distances, 0m25 à 1000 mètres et 0m10 à 2000 mètres.

Gravier.

Les tirs dirigés contre un objectif comportant une couche de gravier commun de 0m20, maintenue entre des planches de sapin d'une épaisseur de 0m25, ont donné les résultats suivants, la planche de sapin ayant été d'abord perforée :

DISTANCE	10.35	6.5	OBSERVATIONS
m.	cm.	cm.	La différence est minime en raison de la forte déformation du projectile, due à la résistance du milieu, déformation qui subsiste pour le 6.5. La pénétration du calibre de 8 est à peu près égale à celle du 6.5.
Petite	14	15	
1000	12	13	
1500	8	9	
1800	5	—	
2000	—	8	

Pénétration dans les bois.

Arbres. — Aux petites distances, les arbres, même de gros arbres, sont traversés par les projectiles du 6,5.

Aux distances moyennes, les gros arbres ne présentent une protection suffisante que contre les ricochets des balles du petit calibre.

Aux grandes distances seulement, les arbres arrêtent les balles.

Bois de service. — La pénétration varie suivant l'espèce de bois ; elle dépend de la direction de la balle par rapport aux fibres : dans le sens des fibres, la pénétration est, d'après le capitaine Cascino, de $\frac{1}{3}$ plus forte que perpendiculairement aux fibres (nous avons trouvé, en Suisse, non le $\frac{1}{3}$, mais la $\frac{1}{2}$). Elle dépend enfin de la verdeur du bois, de son degré d'humidié et de sa structure.

Les données ci-dessous se rapportent à des bois secs, sans défauts, et à des tirs perpendiculaires aux fibres.

DISTANCE	BOIS TENDRES			BOIS DURS		
	10.35	8	6.5	10.35	8	6.5
m.	cm.	cm.	cm.	cm.	cm.	cm.
100	55	75	110	30	40	50
500	30	40	55	15	25	30
1000	15	20	30	8	15	20
1500	8	10	15	3	5	7
1800	5	—	—	2	—	—
2000	—	5	10	—	2	5

Il est à remarquer, dit la *Revue du cercle militaire*, — qui a donné un excellent résumé de l'ouvrage du capitaine Cascino

(n° 49 de 1897) et dont nous empruntons quelques parties, — que les chiffres cités pour le 8 mm. dans le tableau précédent ne concordent nullement avec ceux qui figurent dans les documents officiels français.

Cela paraît être le cas surtout pour les petites distances ; l'*Aide-mémoire* indique en effet pour le Lebel :

Distance :	100 m.	500 m.	1000 m.	2000 m.
Sapin en grume .	0,65	0,26	0,13	0,05
Chêne	0,60	0,27	0,16	0,08

Quoiqu'il en soit, le capitaine Cascino tire cette conclusion : que les bois ne sont plus guère utilisables comme abris contre le tir aux petites distances, parce qu'il faudrait donner aux couverts de cette nature une épaisseur invraisemblable, surtout s'il s'agit de construire des blockhaus. Il est préférable, à son avis, de leur substituer des caisses ou des récipients en bois remplis de gravier, de cailloux, de sable, etc.

Pénétration dans la sciure de bois.

La pénétration dans la sciure de bois de chêne, bien tassée dans des sacs, a été quatre fois plus forte que celle indiquée ci-dessus pour la pénétration des projectiles dans les bois durs. La sciure, utilisée seule, n'offre donc qu'une protection de peu de valeur.

Pénétration dans la maçonnerie.

Les expériences ont démontré que, en principe, les feux de salve sont seuls efficaces contre les murs en briques. Avec le fusil de 6,5, on a obtenu les effets suivants :

A 100 mètres, deux salves de 10 coups chacune ont fait crouler un mur en briques de $0^{m}15$ d'épaisseur ; 100 coups, toujours tirés par salves, ont été nécessaires pour démolir un mur de $0^{m}30$, et 200 coups pour un mur de $0^{m}40$. Le mur en briques, de $0^{m}60$ d'épaisseur, peut résister, à cette dernière distance, à des feux de salve prolongés.

A 200 mètres, il a fallu 200 coups pour ouvrir, dans un mur épais de $0^{m}22$, une brèche de $0^{m}61 \times 0^{m}38$. Si le mur a $0^{m}35$, il ne faut pas moins de 1000 balles, ou mieux de 50 feux de salve exécutés par un groupe de vingt tireurs, pour pratiquer la même brèche.

A 500 mètres, les murs en briques, ayant de 0m15 à 0m20 d'épaisseur, n'ont que fort peu souffert des projectiles dirigés contre eux et pouvaient être considérés comme des abris sérieux.

En résumé, les murs en question doivent avoir au moins 0m40 pour protéger à 200 mètres une troupe contre le tir du 8 mm., et 0m60 s'il s'agit du 6,5. On estime, en France, contrairement à l'opinion formulée par l'auteur, que les murs en briques de 0m40 d'épaisseur ne mettent pas complètement à l'abri de feux de salve, exécutés avec le Lebel, à la distance de 200 mètres.

Pénétration dans l'acier.

Dans l'acier doux, les projectiles du 8 mm. pénètrent de 7 centimètres à 100 mètres, de 5 à 200 mètres, de 4 à 300 mètres, de 3 à 500 mètres et de 2 à 600 mètres ; des expériences, faites en Angleterre, ont prouvé qu'une plaque d'acier doux de 12 mm. d'épaisseur ne peut être traversée par ces projectiles, à quelque distance que ce soit. Dans l'acier dur, les résultats obtenus sont inférieurs de moitié à ceux relevés sur les plaques d'acier doux.

Les projectiles de 6,5 ont une pénétration supérieure d'un tiers à celle des projectiles de 8 mm., et, pour arrêter les premiers, il faut une épaisseur de 16 mm. d'acier doux ou de 8 mm. d'acier dur dans les tirs aux petites distances, de 8 mm. d'acier doux ou de 4 mm. d'acier dur à 500 mètres. A 2000 mètres, la balle de 6,5 bosselle une plaque d'acier dur de 2 mm., laquelle, dans un tir prolongé, serait bientôt percée de part en part.

La balle du Lebel traverse une feuille d'acier de 7 mm. à 1000 mètres et de 3 mm. à 500 mètres.

Pénétration dans le fer et la fonte.

Les tirs ont eu lieu à la distance maxima de 150 mètres, avec le 6,5, sur des plaques de fer battu, ayant chacune 2 mm. d'épaisseur et placées à 5 centimètres l'une de l'autre. A 50 mètres, on a percé 6 plaques, à 100 mètres on en a percé 5, à 150 mètres la balle en a traversé 4 et a bosselé la cinquième.

Le 8 mm. a percé 10 mm. de fer ; on tirait à un mètre environ de l'objectif.

Dans le fer doux, la pénétration est supérieure d'un tiers à celle remarquée dans le fer forgé, battu ou laminé ; dans la fonte, la pénétration est également supérieure d'un tiers à celle notée dans le fer doux.

Pénétration dans la neige.

Le capitaine Cascino cite les expériences faites en Suisse, par les officiers de Sainte-Croix, avec le Vetterli, en 1881, et avec le fusil modèle 1889, en 1895 [1].

Avec le Vetterli, ils avaient trouvé qu'un mur de neige de $1^{m}60$ était une couverture à 100 mètres, de $1^{m}40$ à 400 mètres ; mais qu'à 600 mètres un mur de $0^{m}90$ d'épaisseur ne protégeait pas.

En 1895, ils arrivaient à la conclusion que, dans un parapet de neige rapportée, la pénétration du fusil modèle 1889 était de $1^{m}70$ en moyenne, et dans la neige naturelle de $1^{m}60$. Ils signalaient déjà le renversement du projectile, ainsi que son « englacement » tendant à le faire tourbillonner et à réduire ainsi fortement sa pénétration.

Les expériences françaises avec le Lebel à 50 m. donnent une pénétration moyenne de $1^{m}75$.

La balle de 6,5 se recouvre immédiatement — en raison, sans doute, de sa vitesse de rotation, — d'une épaisse couche de glace qui diminue sa pénétration. Cette couche de glace est beaucoup plus mince sur les balles du 8 mm. et du $10^{mm}35$, elle les arrête moins. La pénétration dans la neige des balles de petit calibre est donc *moins* forte que celles de gros calibre.

On a du reste toujours remarqué, dans cette sorte de tir, que le projectile finissait par se renverser, au point de présenter, dans l'obstacle, sa partie antérieure tournée du côté du tireur.

Pénétration aux grandes distances.

Le capitaine Cascino déduit, des tirs exécutés, que le projectile de $6^{mm}5$ traverse à 2000 mètres les mêmes épaisseurs que le 8 mm. à 1000 mètres ; — que, à 2000 mètres, la pénétration respective des deux projectiles est comme 2,6 est à 1 ; — que, à 3000 mètres, la balle du 8 mm. n'a plus qu'un effet contondant,

[1] *Revue militaire suisse* 1895, p. 142.

alors que, à 4000 mètres, la balle du 6,5 met encore un homme hors de combat.

*
* *

En résumé, d'après les renseignements du capitaine Cascino, les abris, retranchements, etc., n'arrêteront les projectiles du fusil Carcano-Mannlicher de 6mm5 que s'ils présentent les épaisseurs suivantes, calculées en vue de tirs prolongés et effectués aux petites distances :

Terre végétale ordinaire mouillée. . .	1m50
» » sèche. . . .	1m10
Terre argileuse ou calcaire.	1m50
Terre sablonneuse	1 m.
Sable	0m80
Caillou ou gravier entre des planches .	0m20
Bois tendre	1m40
Bois dur	0m70
Murs en briques.	0m60
Plaques d'acier doux ou de fer forgé. .	16 mm.
Plaques d'acier dur.	8 mm.
Neige pulvérulente.	4 m.

Et tous ces chiffres doivent être réduits d'un tiers de leur valeur, si l'on veut obtenir l'épaisseur des parapets et des abris capables de résister aux projectiles du fusil de 8 mm., toujours aux petites distances.

L'auteur termine en affirmant que, de tous les fusils aujourd'hui en service, le fusil italien, modèle 1891, doit être indiscutablement placé le premier, et en mettant ses lecteurs étrangers en garde contre la fausse assertion que les troupes italiennes se seraient servies de cette arme à la bataille d'Adoua.

E. M.

Principales données balistiques et de construction relatives

ETATS	SYSTÈME	MODÈLE	Mouvement de translation initiale			Mouvement de rotation initiale		
			Vitesse	Force vive totale	Force vive par 1 mm.² de section droite	Vitesse	Force vive totale de la surface du projectile	Force vive par 1 mm.² de surface
			m.	kgm. (1)	kgm. (2)	tours	kgm.	kgm. (3)
Italie . .	Vetterli-Vitali .	1870-87-90	615	308	3,661	932	0,018579	$0,0^{4}26$
France . .	Lebel . . .	1886	630	304	6,037	2625	0,084491	$0,0^{3}120$
Autriche .	Männlicher . .	1888-90	620	310	6,163	2480	0,079255	$0,0^{3}109$
Allemagne.	Mauser . . .	1888	640	303	6,191	2666	0,081965	$0,0^{3}115$
Angleterre.	Lee-Metford .	1889	680	346	7,441	2677	0,079594	$0,0^{3}111$
Belgique .	Mauser-Lee .	1891	620	278	6,054	2480	0,064834	$0,0^{4}97$
Russie . .	Mosino . . .	1891	620	266	5,828	2583	0,067317	$0,0^{3}101$
Suisse . .	Rubin-Schmidt	1889	624	258	5,840	2311	0,049768	$0,0^{4}81$
Espagne .	Mauser . . .	1893	690	272	7,063	3132	0,068603	$0,0^{3}111$
Italie . .	Carcano-Männlicher . . .	1891	700	263	7,911	3500	0,069291	$0,0^{3}126$
Roumanie .	Mauser-Männlicher . . .	1893	705	261	7,864	3525	0,068908	$0,0^{3}119$

(1) Valeurs arrondies en kgm. entiers.

(2) Pour calculer la surface de la section droite, on a considéré le diamètre du projectile

(3) L'indication 0^4 signifie 0000, 0^3 signifie 000, etc. La surface du projectile, culot surface est difficile à calculer exactement.

(4) Ce chiffre est approximatif ; nous n'avons pu trouver la valeur exacte.

(5) Les angles de chute intéressent la pénétration, parce qu'ils sont précisément les de l'horizontale de l'arme. Ces angles permettent de calculer les espaces dangereux aux la formule $e = \frac{h}{tg\omega}$, de laquelle on obtient $\omega = \text{arc tang } \frac{h}{e}$. Les angles de chute relatifs *art. e genio*, 1895, vol. 4e, p. 92, et 1893, vol. 1er, p. 115) ; ceux relatifs au fusil italien colonne 200 est celui de la distance de 275 m., et celui de la colonne 600 celui de 550 m. tous ces angles, ceux seuls des deux fusils italiens sont garantis exacts : les autres son

à la pénétration des armes à feu portatives modernes.

Projectile				Angles de chute à la distance de mètres (5)			
Diamètre	Poids	Longueur	CHEMISE	200	600	1000	1600
mm.	gr.	mm.					
10,35	16	24	laiton	0°24′57″	1°23′31″	4°39′14″	13°32′ 4″
8	15	31	maillechort	0°32′ 5″	1°20′30″	3°33′ 0″	9°17′10″
8	15,8	31,3	acier	0°41′50″	1°33′45″	3°48′50″	9°17′10″
7,9	14,5	31,6	cuivre nickelé	0°30′20″	1°36′10″	3°21′20″	10°41′30″
7,7	14,7	32 (4)	idem	0°31′35″	1° 5′45″	2°34′40″	—
7,65	14,2	30,5	maillechort	0°11′ 0″	1°12′ 0″	3° 8′ 0″	8°37′ 0″
7,63	13,6	30,48	cuivre nickelé	—	1°41′25″	2°10′30″	—
7,5	13	28,7	papier vaseliné	0°34′ 0″	1°16′20″	3°10′50″	8°31′50″
7	11,2	30,8	cuivre nickelé	0° 9′51″	1°55′38″	5°35′33″	7°12′18″
6,5	10,45	30	maillechort	0°10′ 9″	1° 0′53″	2°43′ 4″	6°53′ 0″
6,5	10,30	31,4	acier cuivré et nick.	—	—	—	—

comme égal au calibre exact du canon, sans tenir compte de la tolérance.

exclusivement, ne peut être obtenue qu'approximativement, étant donné sa pointe dont la

angles d'incidence du projectile dans un but vertical qui serait placé dans le prolongement distances de 200, 600, 1000 et 1600 m. pour un but d'une hauteur de 1m80, au moyen de

au Mauser espagnol et belge ont été calculés par le colonel Joaquin de la Llave (voir *Rie.*

sont obtenus d'après les tables de tir; pour le fusil italien 70/87, l'angle indiqué à la Les angles pour le fusil roumain manquent; ils sont à peu près égaux à l'italien 1891. De approximatifs.

LES
MANŒUVRES IMPÉRIALES ALLEMANDES
en 1897[1]

(SUITE ET FIN)

Les ordres donnés pour la journée du 8 septembre étaient les suivants :

Ouest. Le XIe corps occupera à 8 heures du matin, avec une division, la hauteur de Kaicherhöhe, une division en échelon derrière l'aile droite, l'autre division derrière l'aile gauche. Le VIIIe corps s'établira à 8 heures du matin avec une division à la cote 184 au sud de Bönstädt, une division se portera sur la ligne de Engenthal-Rodenbach ; une autre division se tiendra en réserve près d'Oppelshausen. La division de cavalerie se tiendra près de Stammhein.

Est. La fraction d'armée se trouvera à 7 h. 15 du matin, couverte et prête à attaquer : le IIe corps avec une division à Viehberg, une division avec l'artillerie de corps au S.-E. d'Ostheim, une division à la Wartbaumshöhe ; le Ier corps avec une division au S.-E. de Kilianstädten et ses forces principales entre Klein et Gross-Höhe. La ligne de la Nidder, en aval de Budesheim, sera occupée par les troupes d'avant-garde. La division de cavalerie couvrira le flanc droit de l'armée.

Le rapport officiel sur la journée du 8 septembre était conçu en ces termes :

« Dans leur attaque contre les hauteurs de Gross-Karben-Kaichen, les forces principales de la fraction d'armée Est ont réussi tout d'abord à gagner du terrain en certains endroits et à repousser quelques subdivisions ennemies. Mais elles n'ont pas pu enlever la position principale et elles ont dû plier

[1] Voir livraison d'avril, p. 183, et les croquis annexes.

devant une contre-attaque du parti Ouest, appuyé vigoureusement sur son flanc gauche par les troupes d'infanterie et de cavalerie établies à Schloss-Naumberg et au sud de cette localité. »

Le thème arrêté par la Direction des manœuvres pour le quatrième jour était le suivant :

« Dans l'après-midi du 8 septembre, la fraction d'armée Ouest reçoit de son quartier général la nouvelle que l'armée Ouest a été battue et qu'elle se retire, vivement pressée par l'ennemi. Son aile droite a atteint la région de la Nidda et elle continuera sa retraite le 9. — La fraction d'armée a pour mission de couvrir le flanc droit de l'armée principale jusqu'au moment où celle-ci aura franchi l'Horloff, probablement vers les midi.

« La fraction d'armée Est est également informée du résultat de la bataille. Elle reçoit pour mission de couper la retraite de l'ennemi et tout particulièrement d'empêcher la jonction de la flanc-garde ennemie avec l'armée principale. Une division de cavalerie lui est envoyée dans ce but. Cette division est déjà en marche et elle rejoindra le 8 au soir. »

Voici les ordres donnés de part et d'autre pour la journée du 9 septembre :

Ouest. Les troupes se maitiendront d'abord sur les positions fortifiées en arrière desquelles elles ont bivouaqué, puis elles opèreront leur retraite sous la protection des arrière-gardes. La division de cavalerie sera à 8 h. du matin à mi-chemin entre Ober-Erlenbach et Kloppenheim.

Est. Les troupes se prépareront de nouveau à l'attaque. A 7 h. 15 du matin, le IIe corps occupera la ligne Ostheim-Kilianstädten, le Ier corps la ligne Schäferkuppel-Gross-Lohe. Le corps de cavalerie se rassemblera au sud de la forêt située entre Bergen et Wilbel. Il empêchera les communications de la fraction d'armée Ouest avec l'armée principale.

L'incident le plus caractéristique de cette quatrième journée de manœuvres a été la charge exécutée à l'ouest de Kloppenheim, entre Petterweil et Holzhausen, par les douze régiments de cavalerie du parti Est sous le commandement personnel de l'Empereur. Cette charge avait pour but de retarder la marche en retraite de la fraction d'armée Ouest, afin de donner à

l'infanterie du parti Est le temps de se porter en avant, de se déployer et d'attaquer l'armée principale.

A la critique, la charge fut déclarée réussie. A la vérité, le corps de cavalerie aurait essuyé des pertes considérables, mais le but tactique de la charge aurait été atteint : l'aile gauche de l'armée en retraite aurait été arrêtée dans sa marche pendant un temps probablement prolongé. Cette charge termina la manœuvre.

Pour le cinquième et dernier jour de manœuvres, le thème et l'ordre général de bataille furent complètement modifiés.

Les troupes furent divisées en une fraction d'armée *Ouest* commandée par le lieutenant général *de Plessen*, aide de camp de l'Empereur, et une armée *Est*, placée sous le commandement personnel de l'Empereur. Le chef de l'état-major général de l'armée Est était le major général de Gayl, et le Juge de camp suprême le comte de Schlieffen.

La fraction d'armée *Ouest* comprenait deux corps, formés de quatre divisions d'infanterie (la 16e et la 21e prussiennes et la 5e et 6e bavaroises), prises dans chacun des quatre corps d'armée, plus une division de cavalerie. Chaque division d'infanterie était pourvue d'un régiment d'artillerie de six batteries et à chaque corps d'armée étaient attachées également six batteries comme artillerie de corps. En tout 72 ½ bataillons. 31 escadrons, 50 batteries.

L'armée *Est* comprenait à l'aile droite la Ire fraction d'armée, commandée par le général comte de Haeseler ; à l'aile gauche, la IIe fraction d'armée, commandée par le prince Léopold de Bavière. Les corps d'armée numérotés de droite à gauche suivaient dans l'ordre suivant : VIIIe et XIe corps prussiens ; IIe et Ier corps bavarois ; le corps de cavalerie à l'extrême aile gauche. En tout 96 ¾ bataillons, 91 escadrons et 85 batteries.

L'idée générale pour cette dernière journée de manœuvres était la suivante :

« Une armée Ouest (4 corps) part de Coblence, de Neuwied et de Bonn et s'avance vers l'est en longeant la Lahn par le Westerwald. Une fraction d'armée (2 corps), partie de Mayence, suit la même direction, au sud du Taunus. Une armée Est (6 corps) venant d'Asfeld et de Fulda, marche à la rencontre de l'ennemi. »

Idée spéciale pour le parti *Ouest* :

« La fraction d'armée Ouest est arrivée le 9 septembre : le Ier corps à Klein et Gross-Karben, le IIe corps à Nieder-Wöllstädt et Ober-Rorbach, avec ses avant-postes à la Kaicherhöhe et sur les rives de la Wetter et de l'Usbach. Elle se trouve en présence d'un ennemi probablement supérieur en nombre, dont les avant-postes sont établis sur la ligne Höchst-Wickstadt-Bauernheim-Wisselsheim.

D'après les renseignements reçus du commandant en chef, dont le quartier général est à Giessen, l'armée Ouest n'a sur son front que de la cavalerie ennemie. Elle se dirigera le 10 septembre de grand matin, par Grünigen-Lich à la rencontre des forces principales ennemies, qui, d'après tous les rapports reçus, semblent vouloir marcher contre la fraction d'armée Ouest. »

Idée spéciale pour le parti *Est* :

« L'armée Est s'est portée avec 4 corps d'armée contre la fraction d'armée ennemie, tandis que 2 corps seulement, — soit la troisième fraction d'armée supposée, — restent opposés à l'armée principale ennemie. »

Le 9 septembre, la 3e fraction d'armée a atteint Obbornhofen-Bellersheim, au sud de Munzenberg. Elle a appris que des forces considérables sont rassemblées dans la région de Giessen.

La 1re fraction d'armée a établi ses avant-postes de Wisselsheim à Bauernheim et à Wickstadt ; la 2e fraction d'armée a les siens de Wickstadt à Höchst. Le corps de cavalerie est arrivé jusqu'à Rommelshausen et à Marköbel. Les avant-postes ennemis sont à la Kaicherhöhe et sur les rives de la Wetter et de l'Usbach.

Les ordres donnés pour le 10 septembre étaient en résumé les suivants :

Ouest. La fraction d'armée Ouest résistera à l'attaque ennemie sur la ligne Kloppenheim-Okarben-Nieder-Wöllstädt. La division de cavalerie D assurera la protection du flanc droit.

Est. La 1re fraction d'armée attaquera — en avant de la ligne Friedberg-Assenheim, — l'ennemi signalé derrière l'Usbach.

La 2e fraction d'armée portera un corps d'armée sur Okar-

ben-Klein-Karben et un autre corps sur Windecken-Oberdorfeldern et en arrière de la Nidda, afin de gagner le flanc droit de l'ennemi.

Le corps de cavalerie accompagnera le mouvement plus au sud, pour tomber sur le flanc et les derrières de l'ennemi.

La ligne des avant-postes du parti Est formait un demi-cercle concave d'une longueur de 27 kilomètres ; celle du parti Ouest était disposée en demi-cercle convexe d'une longueur de 23 kilomètres. Dans les positions défensives qui lui avaient été assignées, le parti Ouest occupait un front de 9 km. Le front du parti Est avait, au début de la manœuvre, un développement de 17 km. C'est la première fois que l'on voyait, dans des manœuvres allemandes, 4 corps d'armée et un corps de cavalerie réunis sous un commandement unique. Les services auxiliaires : télégraphistes de campagne, vélocipédistes, aérostiers, ont joué, pendant ce dernier jour de manœuvre, un rôle important.

Le parti Ouest occupait d'excellentes positions défensives, avec un champ de tir très étendu. Mais, comme on pouvait s'y attendre, il ne put résister aux attaques à la fois frontale et enveloppante d'un ennemi très supérieur en nombre.

A la vérité, une première attaque dirigée par le 1er corps bavarois contre le flanc droit du parti Ouest échoua. Le parti Ouest fit avancer ses réserves et les Bavarois, repoussés, durent se replier dans la direction de Vilbel. Le combat paraissait tourner en faveur du parti Ouest, lorsque vers les 11 heures, l'Empereur donna l'ordre au général de Krosigk d'enfoncer la ligne ennemie avec tout le corps de cavalerie. Les deux divisions arrivèrent, masquées, jusqu'à la cote 175, entre Kloppenheim et Nieder-Erlenbach, puis elles se jetèrent sur les chaînes de tirailleurs, puis sur les lignes des réserves et, enfin, sur celles des batteries, traversant tout le champ de bataille pour disparaître ensuite dans la direction de Holzhausen et de Rodheim, à 3 km. de Kloppenheim. L'infanterie profita de la charge pour avancer. Par suite des difficultés du terrain, le mouvement enveloppant dirigé sur l'aile gauche du parti Ouest ne put avoir lieu que plus tard, assez tôt cependant pour enlever à la fraction d'armée Ouest toute possibilité de se relier au nord avec l'armée principale.

Après la charge de cavalerie, déclarée réussie par les arbitres, le signal de la retraite mit fin à la manœuvre du 10 sep-

tembre et en même temps aux grandes manœuvres de 1897. En réalité, le parti Ouest aurait été rejeté en désordre et probablement écrasé dans les dangereux défilés du Taunus.

Les manœuvres ont été diversement appréciées par la presse allemande et autrichienne. La plupart des journaux ont fait de pompeux éloges de la direction suprême, du commandement et des dispositions prises. D'autres journaux au contraire, et non des moins importants, ont vu dans les opérations fictives des deux ou trois derniers jours surtout, de vastes spectacles militaires minutieusement réglés à l'avance dans tous leurs détails et dépourvus de toute utilité au point de vue de l'instruction des chefs et des troupes. Cette note a été donnée, non seulement par des organes de la presse bavaroise, mais même par des journaux berlinois :

« Dans la journée du 10 septembre », dit le *Berliner Tageblatt*, « l'attaque principale était dirigée directement sur le quartier impérial de Hombourg. Ce ne sont pas des considérations tactiques qui ont dicté les mouvements des troupes les 9 et 10 septembre et les manœuvres, si instructives jusque-là, se terminaient par des spectacles absolument invraisemblables. On ne peut nier l'utilité que présente la réunion de deux fractions d'armée sous un même commandement. Mais lorsque la situation militaire dans laquelle on place cette armée est telle qu'elle n'a qu'à accomplir une chose très simple et dans un terrain absolument favorable aux évolutions, elle n'en peut tirer aucun enseignement. »

Le même journal ajoute :

« Cette année, la liberté d'agir a été tellement réduite par l'orientation générale que l'on voulait imposer aux opérations que, dès le 3e jour, on a été obligé de modifier le thème général et d'introduire des hypothèses pour que les manœuvres puissent se dérouler dans la zone primitivement fixée, les environs de Hombourg.

» Les manœuvres ne sont pas faites pour produire des spectacles à grand effet ; ces représentations sont en opposition complète avec ce qui se passerait à la guerre et, au lieu d'être instructives, elles ne sont que des mouvements de troupes exécutés comme sur la place d'exercices. La fin des manœuvres n'a pas été autre chose.

» Il faut impitoyablement écarter tout cè qui ne prépare pas l'armée à la guerre et ne pas se laisser aller au plaisir de « jouer au soldat », suivant l'expression de feu le feld-maréchal Boyen. Il vaut mieux ne pas faire de grandes manœuvres que d'en faire comme celles des 9 et 10 septembre. »

On a surtout critiqué les conditions dans lesquelles ont été exécutées les grandes charges de cavalerie « à la Mars-la-Tour » du 9 septembre à Petterweil et du 10 septembre à Kloppenheim. Le *Berliner Tageblatt* écrivait encore à ce sujet: « Les sacrifices d'argent demandés au pays ne doivent pas avoir pour résultat de donner des pièces de spectacle. Il ne fallait pas céder à la tentation de conduire 12 régiments de cavalerie et de montrer leur valeur aux personnages princiers venus de Hombourg : la charge, parfaitement exécutée au point de vue technique, n'avait en aucune façon atteint le but tactique qu'elle poursuivait. »

D'après la *Gazette de Cologne*, on a trouvé sur le lieu du combat, à la fin de cette charge, 14 chevaux morts et 9 cavaliers ou fantassins grièvement blessés.

Les attaques frontales d'infanterie contre le Hühnerberg et la Wartbaumshöhe, les 7 et 8 septembre, ont également soulevé des critiques. On les a comparées aux assauts de St-Privat et de Plewna, et on a fait remarquer que, devant des troupes armées comme elles le sont actuellement, elles n'auraient pu avoir lieu sans des pertes énormes pour les troupes assaillantes.

L'*Internationale Revue* a reconnu qu'il ne faudrait pas voir dans ces attaques une image de ce qui se passerait à la guerre. Elles ont eu surtout pour but de dresser les troupes à la conservation de l'ordre dans l'entrée en ligne des réserves et dans l'assaut final et à la discipline du feu. Mais l'opinion en Allemagne semble être que « la marche, sous le feu meurtrier de l'adversaire, de lignes de tirailleurs s'approchant aussi près que possible de l'ennemi sans tirer est de plus en plus du domaine de la théorie. »

L'*Internationale Revue* a admis également que les grandes charges de cavalerie comme celles de Petterweil et de Kloppenheim sont utiles en ce qu'elles réveillent et exaltent « l'esprit cavalier », mais qu'en réalité, la cavalerie sera de moins

en moins employée dans les guerres futures, comme arme de choc.

Les dernières manœuvres semblent cependant avoir démontré que, malgré les perfectionnements actuels de l'armement, on est encore convaincu, en Allemagne, de l'efficacité des charges de cavalerie exécutées par grandes masses sur le champ de bataille.

M. le colonel Wille était au nombre des officiers suisses qui ont assisté aux manœuvres impériales allemandes. Il en a dit tout le bien possible dans un article des plus élogieux publié par la *Zeitschrift für Artillerie u. Genie.*

M. le colonel Wille ne partage pas l'opinion des journaux qui n'ont vu dans les dernières manœuvres allemandes que des spectacles à grand effet, des exercices de parade, des trompe-l'œil. Il conteste qu'elles aient été exécutées selon un plan arrêté d'avance et minutieusement réglé dans tous ses détails. Ce qui démontre le contraire, dit-il, c'est que la manœuvre du 10 septembre, la plus importante, a été presque complètement improvisée. Au dernier moment, soit dans la soirée du 9 septembre, l'Empereur a modifié de fond en comble les dispositions qu'il avait prises pour le lendemain et qui étaient déjà entrées, en partie, dans leur phase d'exécution. Ce fait important a également été relevé par l'*Internationale Revue.*

M. le colonel Wille a été particulièrement impressionné par l'admirable correction technique des charges de cavalerie dont le spectacle lui a été offert. On peut être en désaccord, dit-il, sur la valeur tactique de ces charges exécutées dans des manœuvres de paix contre un adversaire préparé à les recevoir, mais ce que l'on voulait surtout démontrer, c'est que la cavalerie allemande est assez exercée pour les employer, sur un champ de bataille véritable, dans des conditions qui leur assureront probablement le succès. A cet égard, l'épreuve tentée à l'occasion des dernières manœuvres a été absolument concluante. L'exécution de ces simulacres grandioses a été absolument classique. On a peine à croire que l'on puisse arriver à faire évoluer avec autant d'aisance et de précision de pareilles masses de cavaliers.

Ce qui a également frappé M. le colonel Wille dans les dernières manœuvres allemandes, c'est l'entente, l'harmonie, l'unité d'action qui existe entre les différentes armes combat-

tantes et entre les cadres à tous les degrés de l'échelle, c'est la préoccupation constante des chefs de rester en contact les uns avec les autres, de s'entr'aider, de « se sentir les coudes » et de coopérer utilement, par leur initiative individuelle, à l'action d'ensemble. On a le sentiment qu'avec de pareils chefs ce doit être chose facile que de conduire de grandes armées.

Un dernier fait saillant relevé par le colonel Wille est l'extrême endurance des troupes pendant ces cinq pénibles journées. Les troupes ont été sur pied de guerre du dimanche soir au vendredi après midi, sans interruption ni repos. La manœuvre journalière ne cessait pas à la critique ; souvent, après la critique, elle était reprise soit par des armées entières, soit par des détachements isolés. Malgré le temps abominable qu'il a fait pendant toute la durée des manœuvres, surtout le 1er et le 4e jour, les troupes ont bivouaqué presque chaque nuit. M. le colonel Wille a vu des corps de troupes prendre part à l'action après avoir fourni des marches de 50 km. et se comporter dans la manœuvre comme des troupes fraîches et reposées. En dépit du mauvais temps et des fatigues extrêmes endurées par les troupes, le nombre des malades et des traînards a été remarquablement faible.

Les manœuvres impériales ont été analysées en France, dans des articles étendus et très impartiaux par la *Revue de cavalerie* et par la *Revue militaire de l'étranger*, rédigée à l'Etat-major de l'armée [1].

La *Revue de cavalerie* conclut comme suit :

« En somme, aussi bien pour la cavalerie que pour l'infanterie, les manœuvres allemandes de 1897 n'ont apporté aucune révélation, introduit aucune nouveauté réelle. Les corps d'armée à 3 divisions ont été mis à l'épreuve dans d'autres armées, depuis longtemps. Les Russes ont constitué un corps de cavalerie dès le temps de paix, et Napoléon Ier en fit constamment usage dans ses dernières campagnes.

» Quant à l'artillerie, on peut, comme les années précédentes, constater ces tendances constantes au groupement en grandes batteries, en masses d'artillerie. Ce n'est aucunement une nouveauté, non plus. »

[1] V. encore *Die Kaiser manöver in der Wetterau 1897*, v. Joseph Schott Major a. D. Berlin.

Voici la conclusion de la *Revue militaire de l'étranger :*

« En résumé, à ne considérer que leur côté militaire, les manœuvres impériales exécutées par l'armée allemande en 1897 ont fait assez nettement ressortir les principes qui régissent, en Allemagne, l'emploi des masses sur les champs de bataille.

» Ils peuvent s'énoncer ainsi :

» *Dans l'offensive :* choisir le front d'attaque de manière à envelopper l'une des ailes de l'adversaire.

» Marcher sur le front par petites colonnes (de une division en général), précédées de faibles avant-gardes, permettant un déploiement simultané de toutes les forces disponibles : la concentration se fait sur le champ de bataille même.

» *Dans la défensive :* occuper avec de faibles effectifs d'infanterie et une forte artillerie un front définitif relativement étendu et solidement renforcé au moyen de la fortification de campagne.

» Prononcer une contre-offensive sur un front étroit, soit avec des masses placées en arrière des ailes du front définitif, soit avec des corps éloignés amenés par leur ligne de marche sur le flanc et sur les derrières de l'ennemi. »

ESSAIS

D'UN

NOUVEAU CANON DE CAMPAGNE A TIR RAPIDE

EN AUTRICHE

Transformation du matériel en service.

Les expériences qui doivent conduire l'Autriche à l'adoption d'un nouveau canon de campagne à tir rapide ne sont pas encore définitivement terminées.

Cependant certains détails qui ont transpiré à l'occasion des expériences faites, dans le plus grand secret, par le *Technischen Militär-Comité,* permettent de donner sur ces essais et sur le matériel qu'on adoptera les indications suivantes :

On a construit et essayé quatre modèles différents de canons de campagne à tir rapide. Le calibre de ces différents modèles a varié de 7,5 à 7,8 cm.

Bouche a feu. — Les bouches à feu sont en bronze, avec tube intérieur en acier, vissé. Le métal employé à leur fabrication est un bronze-acier martelé *(gehämmerte Stahlbronce)*, c'est-à-dire un bronze fabriqué par un procédé légèrement différent du bronze-acier ordinaire. Les tubes intérieurs d'acier sont changeables; on n'a pas adopté le bronze pour le tube intérieur, attendu que ce métal résiste mal aux violents jets de feu de la charge et aux influences chimiques des produits de sa déflagration.

Dans quatre des systèmes de bouches à feu essayées, deux sont pourvus d'un frein hydraulique, fixé à la bouche à feu *(Rohrbremse)*, le troisième est muni d'un frein à chaine *(Rohr-Kettenbremse)*, le dernier enfin n'a pas de frein à la bouche à feu.

FERMETURE DE CULASSE. — La fermeture est ou bien une fermeture à coin, s'ouvrant à gauche, ou bien une fermeture du système Nordenfelt, modifiée dans quelques détails ; l'un et l'autre de ces types est pourvu d'un appareil de sûreté contre les mises à feu prématurées. La fermeture elle-même renferme l'appareil de percussion, dont l'armé se produit automatiquement en fermant la culasse. Un extracteur automatique entre en action à l'ouverture de la culasse et éjecte les douilles du côté droit de la pièce.

LES ACCESSOIRES DE POINTAGE sont les mêmes que dans le matériel actuel, c'est-à-dire une *hausse* oblique, graduée en mètres de la distance et un *niveau de pointage*, avec divisions en distances et en degrés.

AFFUT. — L'affût est rigide. Il porte un berceau susceptible d'un déplacement latéral. Les affûts des divers modèles essayés sont pourvus d'un frein de route, du système actuellement existant M. 95; l'affût du canon non pourvu d'un frein à la bouche à feu possède par contre un frein de tir et un frein de route. Pour limiter le recul, on a fixé à la crosse un éperon, rabattable, en acier, relié à un tampon à ressorts et en caoutchouc. Au départ du coup, les ressorts du tampon se comprimment de 20 cm.; leur distension opère le retour en batterie. L'effort imposé à l'éperon est du reste fortement atténué par le frein fixé à la bouche à feu, frein qui permet une amplitude de recul de 50 cm. Les autres dispositifs de l'affût sont les mêmes que pour l'affût actuel M. 75/90.

L'AVANT-TRAIN ne diffère pas du modèle existant, M. 75, sauf de légères modifications destinées à en alléger le poids et à aménager les coffres pour recevoir la nouvelle munition.

CAISSON. — Il est analogue à celui de l'ordonnance M. 75. La division de l'intérieur des coffres est seule un peu différente.

Au lieu de huit caissons, chiffre actuel, la batterie (de huit pièces en Autriche) en aura douze : neuf caissons recevront des shrapnels et trois des obus.

MUNITION. — La munition se compose de *cartouches*, de *shrapnels* M. 96 et d'*obus brisants (Sprenggranaten)*. Le shrapnel est le projectile principal, l'obus est considéré comme

projectile accessoire. Les deux projectiles sont pourvus d'une fusée à double effet, M. 95, graduée jusqu'à 4500 m. Au delà de 4500 m. et jusqu'à la portée maxima de la pièce, portée qui est de 6000 m., on tire l'obus non gradué. Le shrapnel du calibre de 7,8 m. contient 280 balles de 13 gr. ; il a une longueur de 3,5 calibres et pèse 6 kg.

La cartouche est en laiton; elle contient une charge de 0,500 kg. de poudre à faible fumée qui imprime au projectile une vitesse initiale de 550 m.

Les projectiles et la cartouche ne forment pas cartouche complète; ils se chargent séparément dans la pièce.

La boîte à mitraille est supprimée.

Vitesse du tir. — Les essais de tir rapide, en utilisant l'éperon (préalablement ancré), ont permis d'atteindre dans la batterie de huit pièces, et avec un tir par demi-batteries, une vitesse de 40 coups par minute, soit de cinq coups par pièce.

* * *

Comme nous l'avons dit, on n'a pas encore définitivement décidé auquel des quatre modèles on s'arrêtera.

Quoiqu'il en soit, la création des nouvelles pièces ne causera pas en Autriche une dépense très considérable, aussi considérable qu'ailleurs, puisque la matière première des bouches à feu, le bronze, existe déjà en approvisionnements importants; il suffira, en effet, de refondre les canons de 8 cm., M. 75, et ceux de 8 et 10 cm., M. 63, tous répartis aujourd'hui à l'artillerie de forteresse. On pourra en outre disposer d'une partie des 2480 canons de campagne de 9 cm., M. 75 et M. 75/90, actuellement en service dans les corps de troupes ou gardés en réserve; on en attribuera 1500 à l'artillerie de forteresse et on fondra le reste.

Jusqu'à présent, la question du nouvel armement de l'artillerie de campagne n'a pas été du tout soulevée en Autriche et il est probable que des considérations budgétaires retarderont longtemps encore son adoption. Aussi, en attendant, cherche-t-on à apporter à notre matériel actuel des modifications qui doivent lui permettre un tir plus rapide. Dans ce but, on pose à l'affût, — outre le frein de tir et le frein de route déjà existants — un éperon (bêche de crosse) rabattable puis, afin d'écarter le danger des mises à feu prématurées, danger si

fréquent dans les tirs rapides, on pose un appareil automatique de fermeture du canal de lumière. Cet appareil, dont le principe est indiqué par la fig. 1, consiste en un simple bras en acier,

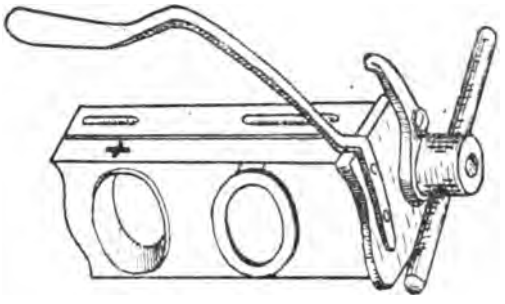

Fig. 1.

fixé à la plaque de tête du coin. Ce bras est cintré, coudé à son extrémité et se termine par une sorte de cuillière plate. Aussi longtemps que la culasse est ouverte, la cuillière couvre l'entrée du canal de lumière. Elle ne la découvre pour permettre l'introduction de l'étoupille que lorsque le coin est fermé à fond (fig. 2). Cet appareil, un peu primitif, remplit néanmoins

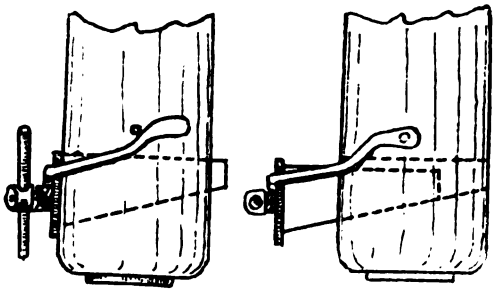

Fig. 2.

pleinement son but.

Les deux modifications dont il vient d'être parlé sont en ce moment en voie d'exécution. Les expériences entreprises avec une batterie transformée suivant ces principes ont permis d'obtenir dans le tir rapide une vitesse de 32 coups par minute, soit de 4 coups par pièce.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

L'expérience d'autrui. — Le nouveau canon. — Cours de tir I pour officiers d'artillerie. — Les compagnies de mitrailleuses. — Cours de retardataires d'infanterie. — Les manœuvres d'automne.

La guerre hispano-américaine vient de montrer une fois de plus l'importance d'un armement et d'un matériel perfectionnés, tenus au niveau des progrès techniques. Certes les marins espagnols vaincus devant Manille ne le cédaient à leurs adversaires ni en bravoure ni en instruction; probablement même leur étaient-ils supérieurs à cet égard, car la flotte américaine passe pour manquer de matelots éprouvés. Mais les Espagnols montaient des vaisseaux de bois et ne pouvaient braquer contre les cuirassés américains que des canons impuissants à les démolir. Condamnée par son infériorité à éviter l'ennemi, l'escadre espagnole n'avait pas même eu la ressource de se mettre à l'abri derrière une défense sous-marine.

La guerre moderne devient le privilège des nations assez riches pour en faire les frais, et l'infériorité de l'armement pourra toujours moins être rachetée par la valeur personnelle. Aussi tout pays décidé à se défendre ne doit-il pas bouder devant les dépenses militaires justifiées par leur nécessité, car elles représentent en définitive un utile placement. — Ces réflexions ne sont point hors de saison au moment où se prépare le renouvellement du matériel de l'artillerie de campagne. Quel que soit le type adopté, le canon à tir rapide coûtera au moins le double de la pièce actuelle de 8 centimètres, dont le prix s'élève à 8000 fr. Le seul remplacement des bouches à feu de nos 56 batteries de campagne entraînera donc une dépense de 5 à 6 millions, sans parler de la munition ni des caissons.

Un crédit de 80 000 fr. figure au budget de 1898 du Département militaire pour les essais relatifs à un nouveau matériel d'artillerie, qui auront lieu prochainement à Thoune. Ces expériences sont naturellement soustraites à la publicité, le secret étant dû aux industriels qui participent au concours. La maison Krupp présente tout une batterie, qui se trouve déjà à Thoune. Les officiers les plus compétents sont généralement d'avis que la Suisse doit se garder de précipiter son choix, afin de profiter autant

que possible des premières expériences que feront les armées étrangères.

L'artillerie est en voie de se familiariser avec sa nouvelle méthode de tir, dont la supériorité vient encore d'être démontrée dans le cours de tir I qui a eu lieu à Thoune du 30 mars au 14 avril. Ce cours était destiné aux officiers du premier corps, et il a été suivi du cours II, où ne sont appelés que des lieutenants et dans lequel la batterie d'école n'est pas attelée. Le cours I disposait en revanche d'une batterie attelée, ce qui lui a permis de se livrer aux exercices à feu dans des terrains variés. Il a tiré à Kandersteg et dans les environs d'Interlaken et de Blumenstein. A Kandersteg, la ligne de tir s'étend dans la direction du lac d'Œschinen ; le sol étant encore couvert de neige dans ce vallon, l'observation des coups était malaisée.

La batterie du cours I tirait avec une remarquable précision. C'était à tous égards une batterie modèle, dont les pointeurs savaient voir les buts les mieux dissimulés. Une batterie ainsi servie montre à la fois ce que nous pouvons faire et ce qui nous reste à faire.

* * *

Le projet de décret relatif à la création de quatre compagnies de mitrailleuses a été déposé par le Conseil fédéral. En voici la teneur :

Article premier

La Confédération forme quatre compagnies montées de mitrailleuses. Une de ces compagnies est attribuée à chaque corps d'armée. Sauf disposition contraire, elle dépend du commandant de la brigade de cavalerie.

Art. 2.

La composition de la compagnie montée de mitrailleuses est la suivante :

			Chevaux de selle.
Capitaine, chef de compagnie .	1		2
Premier-lieutenant	1		2
Lieutenants.	2		2
		4 officiers	
Sergent	1		1
Fourrier	1		1
Sergents (dont 2 armuriers) . .	4		4
Caporaux (dont 2 armuriers) .	10		10
		16 sous-officiers.	

Trompette	1		1
Maréchaux	2		2
Sellier.	1		1
Cavaliers	40		40
		44	
Sous-officiers du train. . . .	1		1
Soldats du train	7		—
		8	
Total . .		72	67

8 mitrailleuses,
16 chevaux de bât,
14 chevaux de trait,
4 chars de munition à 2 chevaux,
1 char de vivres et bagages,
1 forge de campagne avec cuisine roulante, à 4 chevaux.

ART. 3

En ce qui concerne le recrutement, l'armement, la solde, le cheval et la durée du service, les compagnies de mitrailleuses sont assimilées à la cavalerie. Leur instruction a lieu dans des cours spéciaux, dépendant des écoles et cours de répétition de la cavalerie. Leur personnel rentre dans les escadrons dès qu'il passe à la landwehr.

ART. 4.

Les chevaux de bât des compagnies de mitrailleuses sont pris dans la réserve des dépôts de remonte de la cavalerie et parmi les chevaux de cavalerie devenus disponibles ensuite de transferts à la landwehr. Au besoin, les chevaux de bât seront loués.

L'artillerie fournit les hommes du train et les chevaux de trait.

ART. 5.

Le Conseil fédéral réglera par voie d'ordonnance l'organisation et le service des compagnies montées de mitrailleuses.

ART. 6.

Clause référendaire.

Les quatre compagnies comptent ensemble 288 hommes, y compris 16 officiers ; 388 chevaux, 32 mitrailleuses et 24 voitures. Chaque mitrailleuse sera approvisionnée à 10000 coups, car la compagnie transporte 64000 cartouches sur ses quatre chars de munition et 16000 cartouches sur huit chevaux de somme, les huit autres chevaux de bât portant les huit mitrail-

leuses. Celles-ci forment deux sections à quatre pièces, l'expérience des troupes de forteresse ayant établi qu'il convient de grouper quatre mitrailleuses pour obtenir un feu efficace et ininterrompu. Le feu d'une section de quatre mitrailleuses équivaut à celui d'une compagnie d'infanterie.

Chaque compagnie de mitrailleuses prêtera donc à la brigade de cavalerie qu'elle accompagne un secours aussi précieux que deux compagnies d'infanterie qui se trouveraient au moment voulu à l'endroit où l'on en a besoin. Ainsi se trouve résolu le problème du soutien d'infanterie suivant partout la cavalerie. L'idée et le mérite de cette solution appartiennent au colonel Wilie, dont le projet a toutefois été agrandi et modifié par le chef actuel du Département militaire. L'originalité du système proposé consiste en effet dans l'indépendance donnée à la compagnie de mitrailleuses. Elle n'est plus l'accessoire plus ou moins important de l'escadron, c'est une troupe spéciale, comparable aux batteries à cheval qui escortent les divisions de cavalerie des grandes armées. Au besoin, cette troupe se séparera de la cavalerie et pourra être affectée à toutes les missions auxquelles sa mobilité la rend si propre. Ainsi, elle pourra escorter des batteries qui se portent rapidement en avant ou bien elle sera employée, par surprise, contre le flanc de l'ennemi.

Son principal rôle consistera pourtant à donner à notre cavalerie le renfort qui lui est indispensable pour tenir tête aux cavaleries plus nombreuses des armées étrangères. Sauf en Angleterre, cet emploi de la mitrailleuse n'a pas encore été tenté, mais il nous suffit, pour l'adopter, qu'il réponde à un besoin réel de notre défense nationale.

L'acquisition de tout le matériel prévu pour les quatre compagnies coûtera 400 000 fr. Dans ce devis se trouvent comprises huit mitrailleuses de réserve, qui serviront de matériel d'école.

Les essais faits à Thoune au mois de mars ont prouvé que la mitrailleuse Maxim restait supérieure à ses concurrentes ; aussi a-t-il été décidé qu'elle serait l'arme des compagnies à créer.

* * *

Le cours de retardataires de la Ire division qui a eu lieu à Yverdon du 28 février au 17 mars comptait 586 hommes d'élite et 47 de landwehr. Celui de la Ve division, qui se tenait à Liestal à la même époque, avait un effectif de 659 hommes. Ces chiffres ont déjà quelque importance, mais ils n'indiquent pas la totalité des retardataires. Outre que des cours sont prévus à Colombier et à Berne pour les retardataires des IIe et IIIe divisions, il ne faut pas oublier que les six écoles de tir de Wallenstadt exigent l'appel au service de 1080 hommes portant fusil, lesquels sont pris exclusivement parmi les miliciens ayant du service arriéré à faire. Enfin, des cours de retardataires auront lieu aussi pour les divisions IV, VI, VII

et VIII, mais ils ne concernent que la landwehr. Ces exercices ont sans doute le désavantage de constituer une troupe d'occasion et de lui donner des cadres qui ne la connaissent pas, mais cet inconvénient est partiellement racheté par une meilleure instruction de détail. Les cours de Wallenstadt sont surtout profitables et signalent qu'il y aurait à consacrer plus de temps au tir.

* * *

L'Assemblée fédérale a voté le crédit supplémentaire qui permettra d'appeler au rassemblement de troupes de l'automne prochain une troisième division combinée, destinée à manœuvrer contre le IVe corps d'armée. M. le conseiller fédéral Muller a déclaré au Conseil national que cette mesure avait le caractère d'un essai, mais que cet essai était conseillé par les chefs responsables de l'armée.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Le comte de Waldersee. — La division de cavalerie indépendante. — Inspection des régiments d'infanterie de la Garde. — Les manœuvres impériales. — Divers.

Je vous ai parlé dernièrement de la retraite du feld-maréchal comte *de Blumenthal.* Elle a affecté la forme d'une disgrâce, mais les journaux gouvernementaux l'ont passée sous silence. Elle a été réparée un peu par la collation des brillants à l'Ordre pour le mérite.

Le successeur du comte de Blumenthal, comte *de Waldersee,* n'en a reçu que des marques d'honneur plus nombreuses. Plusieurs villes lui ont conféré la bourgeoisie d'honneur; Hambourg l'a fêté comme un souverain ; il a eu des retraites aux flambeaux à Altona et à Lubeck. Mais le comble de la vénération lui a été témoigné au camp de Lokstedt, où se trouvait la 34e brigade d'infanterie. Les officiers l'ont précédé en « parademarsch », tandis que 3000 fantassins formaient la haie depuis le camp jusqu'à la gare, portant des flambeaux. A la gare, les officiers l'ont porté sur leurs épaules de sa voiture au train.

Waldersee peut avec toute raison parler de l'inconstance des choses humaines. A fin janvier 1891, il fut inopinément relevé des fonctions de chef de l'état-major général, où il avait succédé au célèbre Moltke. Il réclama aussitôt sa mise à la retraite que l'empereur lui refusa. Sa chute

(point trop désagréable, puisqu'elle le mettait à la tête d'un corps d'armée) était due à Caprivi, que l'on croirait mort aujourd'hui, tant il est oublié.

Donc, brillante satisfaction pour Waldersee. Il est vrai qu'il a, ces derniers jours, encouru la réprobation du Moniteur du grand-duché de Gerolstein, pardon! je veux dire de Mecklembourg-Schwerin, pour avoir parlé, dans son dernier ordre du jour à la 34e brigade du service « royal » sans ajouter « et grand-ducal ». Les journaux libéraux ont aussi trouvé mauvais qu'il eût publiquement regretté de n'avoir pas eu à conduire son excellent corps d'armée *contre l'ennemi* dans une épreuve sérieuse. Vous voyez si l'on est assez mesquin dans ce grand Empire allemand!

* * *

Maintenant, le premier pas est fait dans l'organisation des divisions de cavalerie indépendantes. Quatre *inspecteurs de cavalerie* ont été nommés et résident dans les régions frontières.

Chacun d'eux a son arrondissement. Le premier à l'est, à Königsberg, région du Ier corps d'armée, dispose de trois brigades de cavalerie. Le deuxième, à Stettin, est préposé aux régions des 2e et 9e corps d'armée, sur les côtes de la Baltique. Le troisième est dans l'ouest, à Munster, région des 6e et 10e corps; le quatrième, à la frontière lorraine, Saarbruck, région des 8e et 16e corps.

Tout n'est pas dit par là. En cas de guerre nous formerons plus de quatre divisions; mais la base est créée. Le lieutenant-général Pelet-Narbonne (rédacteur des *Löbellsche Jahresberichte)*, qui s'est fait le champion de ces formations, a lieu d'être satisfait. L'inspecteur général est le supérieur des inspecteurs et dirige en outre l'Institut d'équitation militaire et le service vétérinaire. On lui remettra encore le département des remontes. Il commandera le corps de cavalerie quand ce corps sera formé. En temps de paix, il dirigera les exercices de plusieurs divisions réunies.

Quant au choix des personnes, on se montre généralement très satisfait. Le général inspecteur *de la Planitz* s'est distingué dans deux campagnes, celles de 1866 et de 1870-71. Il a commandé en 1890 la division de cavalerie à Metz, et plus tard celle de la Garde. Depuis 1895 il occupait la 2e inspection de cavalerie.

L'inspecteur à Königsberg, lieutenant-général *de Willich*, a appartenu longtemps à l'Institut d'équitation militaire. Depuis 1891, le lieutenant-général *de Muller*, qui a sa résidence à Saarbrück, commandait la 26e brigade de cavalerie en Wurtemberg; il passa plus tard au commandement de la 25e division à Darmstadt. Il s'est fait remarquer pendant les manœuvres impériales en 1897. Les majors-généraux *Kuhlmay*, à Stettin, et *de Lange*, à Munster, jouissent aussi d'une réputation établie.

* * *

Le 28 avril, les inspections des régiments d'infanterie de la Garde ont commencé. C'est l'Empereur lui-même qui remplit le rôle d'inspecteur. Le « théâtre de la guerre » est le champ de Tempelhof, au sud de Berlin, ou celui de Bornstedt, à Potsdam.

L'inspection débute par une revue. A l'aile droite des troupes formées en ligne, sont placés le commandement supérieur, les officiers exemptés de service et les officiers étrangers. En ce moment-ci, nous avons à Berlin 16 attachés militaires, y compris ceux des royaumes allemands. Cela permet l'étude de pas mal d'uniformes rares chez nous. L'empereur passe d'abord la revue des régiments, puis suit le défilé. Deux régiments sont inspectés par jour.

Jadis, les bataillons se succédaient dans leurs exercices. A présent, tous font leurs exercices en même temps, et l'empereur passe de l'un à l'autre. Ces exercices entrent dans le détail de la tactique de l'infanterie en ordre serré et en ordre dispersé.

Après la critique, à laquelle les officiers étrangers n'assistent pas, l'empereur donne aux deux commandants de régiment une tâche de combat. Chaque régiment est renforcé par une batterie montée et 1 ou 2 escadrons. Le champ de Tempelhof, dans sa plus grande largeur, de l'ouest à l'est, a environ 5 kilomètres. Du nord au sud, il est coupé par le remblai du chemin de fer de ceinture. Pour les idées tactiques on est un peu limité, mais on se tire d'embarras à l'aide de suppositions.

Tempelhof ne constitue pas absolument une plaine, comme on le croit généralement; il comporte au contraire nombre de dépressions et de collines. En certains points on pourrait facilement tenir toute une brigade à couvert.

Les troupes sont munies de cartouches d'exercice. On obtient ainsi un très instructif tableau de guerre en paix, et l'on peut étudier toutes les formes du combat avec tout le calme désirable, beaucoup mieux que dans les manœuvres d'armée.

Pour la première fois cette année, on a vu les batteries montées à tir rapide, M. 96. Cela a été fort intéressant, quoiqu'en manœuvres, le frein ne puisse déployer son effet. Les batteries, avec leurs nouvelles pièces, donnent l'impression d'une grande légèreté et d'une grande mobilité. On voit bien que la hauteur de l'axe des tourillons a diminué. Le coffre à munitions ressemble à une cage d'oiseau; il est fermé à ses deux extrémités.

Je n'ai pas trouvé que les sièges d'essieu fussent incommodes, comme l'a dit le correspondant allemand de l'*Allgemeine Schweizer Militär Zeitung*.

Le combat le plus intéressant a eu lieu le 3 mai, entre les grenadiers Empereur-François et le 3e régiment à pied de la Garde, commandés, celui-là par le colonel *de Schwarzkoppen* bien connu, celui-ci par le colonel *de Ende*.

Notre ancien attaché militaire à Paris avait occupé les collines, au sud-

est du champ de manœuvres, sa batterie, placée en arrière, presqu'absolument couverte par un pli de terrain. Le colonel de Ende arrivait de Schöneberg, au nord-ouest de la place. Au début, sa batterie a été tout à fait invisible pour son adversaire; dans la 2e position on ne voyait que les canons qui s'élevaient un peu au-dessus du sol, mais les canonniers demeuraient inaperçus.

L'attaque du 3e régiment fut parfaitement frontale, et tout à fait réglementaire; les lignes de tirailleurs et les soutiens, toujours déployés, avancèrent à la fin par bonds et parvinrent presqu'à bout portant de l'ennemi. On voit que ne furent point suivies les idées du général de Schilling, dont j'ai parlé en d'autres occasions.

Les escadrons n'ont eu presque rien à faire.

Quant à l'artillerie, j'ai trouvé qu'elle n'aimait guère les changements de positions, et tirait sans gêne par dessus sa propre infanterie qui avançait. A mon humble avis, elle perd de vue le contact avec les autres armes plus qu'il ne serait bon dans un combat réel. Peut-être aussi la faute a-t-elle été en partie au terrain limité à disposition.

* * *

On se préoccupe déjà des préparatifs des manœuvres impériales. Elles auront probablement lieu entre Hanovre et Minden. Le 7e corps aura sa grande revue près de cette dernière ville, mais tous les détails sont tenus secrets. Un correspondant du *Hannoverscher Courrier* a colporté qu'une expérience devait être faite de la meilleure composition du corps d'armée en guerre, à 2 ou à 3 divisions. C'est une « blague »; on ne pense nullement à 3 divisions; vous le verrez l'automne prochain. Malheureusement, la *Gazette militaire de Darmstadt* a reproduit cette invention mot pour mot et sans commentaires, si bien qu'elle fait à présent le tour de la presse militaire de l'Europe.

Le même *Courrier*, dans son compte des troupes qui doivent participer aux manœuvres impériales, a compté dix batteries de trop. Vous pouvez juger par là de l'intelligence qu'ont ses collaborateurs de leur sujet.

Ne croyez pas non plus qu'on ait l'intention de former des bataillons de tirailleurs cyclistes, bien que le *Militär-Wochenblatt* ait traité ce thème dans sa partie rédactionnelle. Cela ne signifie point qu'on y songe. Ce journal ne dispose pas d'informations en dehors de celles qui sont signées par une autorité.

Je vous ai parlé du général *de Goetze* et de la résolution qu'il avait prise de prendre sa retraite au lendemain de son jubilé (1er avril). Il l'a mise à exécution. Son successeur à la tête du 7e corps est le lieutenant-général *de Mikusch-Buchberg* (son nom originaire est Melzer, mais il a été changé par suite d'adoption). Il a longtemps fait partie de l'état-major général.

Son arme est l'infanterie. On parle maintenant de la démission du général *de Boncsdorff*, commandant du 5e corps. Il est, paraît-il, souffrant.

Pas grand chose à signaler en fait de littérature, si ce n'est les *Löbell's Jahresberichte* de 1897, qui ont paru cette fois-ci à mi-avril. Ce volume est très riche en nouveautés; on y trouve entre autres la mention du matériel d'artillerie M. 96.

Le major *Kunz* publie un volume sur la garde impériale de Napoléon III. Il profite de cette occasion favorable (?) pour tonner contre la démocratie sociale. C'est une véritable aberration de traiter ce sujet-là dans un livre d'histoire militaire.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

L'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este. — 200e anniversaire du 28e régiment d'infanterie. — Amiral de Pitner. — Notre flotte de guerre. — Retour de l'expédition autrichienne de Crète.

Le Journal d'ordres *(Verordnungs-Blatt)* du 1er avril a publié la décision suivante : « Par décret impérial du 19 mars 1898, Sa Majesté informe que Son Altesse royale, l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este est mis *à la disposition du commandement supérieur.* »

Le message impérial fait ressortir que cette décision répond aussi bien au désir de Son Altesse royale elle-même qu'aux intentions du monarque, afin de permettre à l'archiduc de reprendre son activité militaire. En même temps, le message énonce l'important avis que, pendant les manœuvres, l'archiduc sera chargé de la direction de divers corps, afin de se mettre au courant de tout ce qui concerne le militaire et la conduite des forces de terre et de mer.

Le message impérial fera taire heureusement les rumeurs qui circulaient obstinément sur l'état de santé de l'archiduc. Son appel à l'activité militaire et sa nomination par l'empereur à une fonction prédominante sont une preuve irréfutable de son absolue capacité.

La mise à la disposition du commandement supérieur de l'archiduc François-Ferdinand est un symptôme significatif. En plaçant l'héritier présomptif de la couronne impériale aux côtés du premier et du plus expérimenté des soldats actifs de l'armée, aux côtés du commandant supérieur qui reçut le baptême du feu sous le maréchal Radetzki, sur les champs de bataille de l'Italie, elle équivaut à l'investir des plus hauts devoirs militaires. L'archiduc François-Ferdinand est depuis plusieurs années l'espoir

des cercles militaires de la monarchie et jouit de leur confiance la plus illimitée. Nul doute que, dans sa nouvelle situation, il n'ait maintes fois l'occasion de témoigner de l'intelligence remarquable et des hautes qualités de caractère qui lui ont toujours été reconnues.

Par cette nouvelle mesure, Son Altesse royale l'archiduc François-Ferdinand d'Autriche-Este est, en due forme, installé comme Kronprinz. Il ne doit pas être considéré seulement comme le futur généralissime, mais comme le soutien et le représentant du chef de l'Etat.

L'archiduc François-Ferdinand est âgé de 35 ans. Il débuta dans la carrière militaire en 1876 comme lieutenant au 32e régiment d'infanterie. Depuis 1897, il est lieutenant feld-maréchal. Il est aussi propriétaire du régiment d'infanterie no 19 et du 7e uhlans, chef du régiment royal prussien de uhlans prince Auguste de Wurtemberg no 10, major-général impérial russe et chef du régiment russe de dragons Bug.

* * *

Le 28e régiment d'infanterie Humbert Ier, roi d'Italie, fêtera, fin mai, le 200e anniversaire de sa création par Léopold Ier. Elle date du 29 mai 1698. Pendant le cours de ces deux siècles, ce régiment a pris part à 35 campagnes, 43 batailles, 30 sièges et 197 combats. Il a recueilli les récompenses suivantes: 6 croix de chevalier de l'ordre de Marie-Thérèse, 2 décorations de l'ordre de Léopold, 5 de l'ordre de la Couronne de fer, 32 croix militaires, 7 médailles de courage en or et 194 en argent.

Ces chiffres expriment éloquemment la valeur de ceux qui ont appartenu au 28e régiment d'infanterie.

* * *

L'amiral Maximilien Freiherr de Pitner a célébré le 1er avril son jubilé cinquantenaire de service actif. A cette occasion, il a été promu par Sa Majesté aux fonctions d'amiral.

M. de Pitner est né en 1833 ; il passa cadet de marine en 1848 et enseigne de vaisseau en 1851. Depuis 1886, comme vice-amiral, il commandait le port et la forteresse de Pola. L'amiral de Pitner est le seul officier de marine dont le service actif date de 1848, début du gouvernement de l'empereur François-Joseph Ier. Avec le commandant de marine vice-amiral de Spann, il est le seul qui ait fonctionné en qualité de commandant d'un vaisseau de guerre à Lissa.

Il a pris sa retraite le 1er mai.

* * *

Notre marine de guerre, en son état actuel, est insuffisante pour la défense de nos côtes aussi bien que pour la protection si nécessaire des intérêts de notre commerce avec l'étranger. Elle est insuffisante aussi comme flotte active.

Alors que tous les Etats s'appliquent à améliorer leur défense côtière et à perfectionner et augmenter leurs flottes, la marine autrichienne est restée en apparence ce qu'elle était en 1866. En réalité, elle est inférieure à ce qu'elle était alors. Pendant les 25 dernières années, le programme du Ministère de la marine s'est limité à organiser la défense des côtes. A la vérité, la flottille de torpilleurs créée dans ce but est, au point de vue de la qualité, en parfait état. D'après la liste de la flotte, elle comprend 100 unités, soit 4 vaisseaux-torpilleurs à éperons, 22 vaisseaux-torpilleurs, 64 torpilleurs ordinaires (Ire, IIe et IIIe classe), 1 vaisseau-torpilleur de dépôt, 1 vaisseau d'eau à boire, 2 moniteurs et plusieurs petits bâtiments pour le service des ports.

Néanmoins cette flottille est insuffisante à couvrir la longueur de nos côtes. Contre une flotte de combat moderne qui prétendrait pénétrer de force dans la mer Adriatique, la flottille de torpilleurs manifesterait sa faiblesse à plusieurs égards, car elle ne serait pas prévenue à temps du point où, sur la longue côte disputée, la flotte ennemie dirigerait son attaque. La flottille de torpilleurs ne peut remplir utilement son emploi qu'en liaison avec une flotte de combat de haute mer.

Or, l'Autriche ne dispose que de 11 bâtiments de guerre en tout, savoir 5 cuirassés à tourelle, d'un déplacement de 6000 tonneaux en moyenne, et 6 vaisseaux blindés, d'un déplacement de 3550 à 7400 tonneaux. Les bâtiments à tourelle répondent en tous points aux exigences de la guerre navale contemporaine. En revanche, les bâtiments blindés, de construction plus ancienne, d'un trop petit déplacement et insuffisamment armés, ne peuvent supporter aucune comparaison avec les colosses cuirassés des autres puissances. On ne saurait donc, pour leur utilisation en haute mer, ne tenir compte sérieusement que des 5 vaisseaux à tourelle, les autres étant un matériel vieilli. (Ils ont été construits de 1872 à 1878.)

Il y va de notre situation de grande puissance que rien ne soit négligé pour rétablir notre marine de guerre sur un pied tel qu'elle ne soit plus simplement ignorée. On peut juger jusqu'où son prestige est tombé par ce seul fait, que je donne à titre d'exemple, que le Japon a cru pouvoir nous proposer la suppression des capitulations consulaires !

Au commencement d'avril, un conseil des ministres a pris, concernant la flotte de guerre, un arrêté en vertu duquel l'Inspection de la marine réclamera aux prochaines délégations un crédit spécial d'environ 50 millions de florins. Cette demande de crédit, ainsi que l'augmentation du budget ordinaire de la marine, doivent servir avant tout à l'accroissement de la flotte de combat et des croiseurs de haute mer et à permettre de mettre à la réserve les vieux vaisseaux blindés.

D'après le plan élaboré par le commandement maritime, le crédit spécial de 50 millions doit couvrir d'abord les frais de construction de 10 bâtiments à tourelle de type moderne et de 10 croiseurs de haute mer.

Avec la flottille de torpilleurs complétée, la nouvelle flotte de guerre autrichienne, mise sur un pied plus moderne, comporterait :

10 vaisseaux à tourelle (6000 à 9000 tonnes),
14 croiseurs de haute mer (2000 à 7000 tonnes),
15 torpilleurs à éperon (400 à 600 tonnes),
100 torpilleurs ordinaires.

Le temps assigné à l'exécution de ce projet serait de 10 ans.

Il est d'une absolue nécessité de mettre la flotte de guerre dans un état conforme à la situation de grande puissance qu'occupe la monarchie, et ce serait un suicide politique que de ne pas lui donner la place qui lui revient dans le monde, place qu'elle a occupée autrefois (1866) et dans laquelle elle s'est laissé supplanter peu à peu par les actives nations voisines.

* * *

On sait que le 15 février 1897, l'escadre austro-hongroise, composée du cuirassé *Wien* (portant le drapeau amiral), le bateau du Lloyd *Aurora* et du torpilleur *Naguet*, sous le commandement du contre-amiral de Hinke, s'est rendue en Crète pour participer à l'intervention des puissances, croiser devant l'île et y débarquer le 2e bataillon du 87e régiment d'infanfanterie comme troupe d'occupation à la Canée et à la Sude.

Après une station de 14 mois, cette escadre austro-hongroise a quitté l'île, le 12 avril 1898, pour rentrer au pays. Le matin, dès la première heure, une foule nombreuse s'est rassemblée sur la place de la ville, à la Canée, afin de prendre congé des troupes autrichiennes. A 9 heures, le drapeau autrichien fut amené. Une revue internationale eut lieu sur le quai avec la participation des troupes des autres grandes puissances. Le contre-amiral de Hinke adressa une allocution aux troupes et remercia les officiers étrangers des rapports de franche camaraderie qui n'avaient cessé de régner. A 3 heures, le pavillon autrichien fut amené à la Sude et les troupes embarquées sur l'*Aurora*.

Le 16 avril, l'escadre autrichienne fit son entrée dans le port militaire de Pola, saluée par la redoute du port, et le bataillon d'infanterie débarqua aux sons de l'Hymne national.

Assistaient dans le port de Pola à l'arrivée de l'escadre, le ministre de la guerre, le général de cavalerie de Krieghammer, le commandant du 3e corps d'armée, lieutenant-feldmaréchal de Succowaty, tous les amiraux et officiers des états-majors de la garnison de Pola, les représentants des autorités civiles et un nombreux public.

Le ministre de la guerre passa devant le front des troupes débarquées, leur communiqua les remerciements de Sa Majesté l'empereur pour leur bonne tenue pendant l'intervention militaire de Crète et remit au commandant du bataillon d'infanterie, colonel Guzek, au nom de Sa Majesté, l'ordre de la Couronne de fer de IIIe classe.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Cavalerie et artillerie : généraux et tactique. — Ecoles à feu. — Modifications apportées au matériel. — L'armée et la nation.

Par une singulière coïncidence, deux généraux de cavalerie ont été victimes, presque à la fois, d'accidents qui ont fort ému le monde militaire et le grand public : le général du Barail a été trouvé sans connaissance au Bois de Boulogne, désarçonné par sa monture ; le général de Galliffet a été renversé par une voiture. On a cru, sur le moment, que ni l'un ni l'autre n'en reviendraient. Heureusement ces deux énergiques officiers ont encore une vigoureuse constitution et une santé vivace. Les voici tout à fait rétablis, paraît-il, de quoi on ne peut que se réjouir.

Toujours est-il que leur nom a beaucoup figuré dans les journaux, ne fût-ce que par les bulletins des médecins publiés chaque jour, et on s'est retrouvé reporté au temps où leur polémique emplissait la presse et occupait la galerie. Ils luttèrent avec vigueur, en effet, avec violence même, n'ayant pas, sur la direction à imprimer à leur arme, une même doctrine. A vrai dire, le général de Galliffet n'en avait pas. Ou il en a eu plusieurs. Sa conception du rôle de la cavalerie a maintes fois varié, comme il arrive aux hommes très intelligents et doués d'une grande facilité d'assimilation, lorsqu'ils sont peu laborieux et qu'ils n'ont pas réfléchi passionément aux questions. Cette paresse, qui l'a toujours caractérisé, et qui n'est pas incompatible avec l'activité physique et l'extraordinaire énergie dont il a fait preuve, l'a empêché, en particulier, de prendre lui-même la défense de ses idées. Il en a commis le soin à d'autres, souvent à ceux dont il subissait l'influence.

Son adversaire était un tout autre homme. Il pensait par lui-même et ne dédaignait pas de prendre la plume pour perforer la contradiction, pour exterminer l'erreur. Sous le masque, — il signait : « Un Vétéran », — il a donné au *Journal des sciences militaires* et à divers autres périodiques des articles dont la vigueur de dialectique et la vibrante éloquence auraient pu faire pressentir ce que seraient ses *Mémoires*. On ne peut nier cependant que, lorsque ceux-ci ont été publiés, il y a trois ou quatre ans par la maison Plon, on en a éprouvé quelque surprise dans le public. Une surprise agréable, d'ailleurs, car on se trouvait en présence d'une œuvre passionnante et qui révélait chez son auteur des qualités de premier ordre. On ne s'attendait guère à les trouver en lui. Son passage au Ministère avait produit beaucoup de bonnes choses, dont on ne lui attribuait pas la paternité, et quelques mauvaises, qu'on lui imputait. Son atti-

tude politique lui avait attiré la suspicion de bien des gens, encore que sa fidélité à un régime tombé, tout en ayant certainement le tort d'être trop combattante, méritât plus d'égards que la versatilité d'un légitimiste, devenu républicain, après avoir versé dans l'impérialisme. Bref, il passait pour n'être pas supérieur à la moyenne de nos bons généraux et d'avoir été un ministre de la guerre ordinaire, que rien ne distinguait des autres. On sait maintenant qu'il a eu une âme au-dessus de la moyenne : son caractère, son intelligence, la fermeté de ses convictions (je parle au point de vue militaire), la netteté de son attitude (toujours en ce qui concerne les choses de l'armée), toutes ses belles qualités ont apparu dans tout leur éclat à ceux qui ont lu les admirables pages dans lesquelles il a raconté sa vie, simplement, gaîment et crânement.

Bien qu'ils en diffèrent considérablement, on a pu justement rapprocher ces volumes de souvenirs de ceux de Marbot : même pittoresque, même charme de style, même entrain vraiment français. C'est enlevé à la housarde, mais sans ces rodomontades et ces gasconnades qu'on a pu reprocher à Marbot [1]. Et c'est avec infiniment de modération que l'auteur y rappelle ses démêlés avec le général de Galliffet, lorsqu'il s'est agi de fixer les règles de la tactique de la cavalerie. Nous aurons sans aucun doute à revenir, un jour ou l'autre, sur les vicissitudes de cette lutte qui a marqué dans l'histoire militaire de notre pays. Rappelons seulement qu'elle s'est produite au temps où les théories du général von Schmidt ont commencé à faire leur chemin chez nous. La malheureuse guerre de 1870 avait jeté le discrédit sur l'arme, et on la croyait incapable de rendre des services, en dehors de l'exploration. On se refusait à admettre qu'elle pût faire autre chose que voir, que d'être, comme on disait, l' « œil de l'armée », et l'œil ne se bat pas. Mais il lui plaisait, à elle, de se battre. Il lui paraissait dur d'être reléguée dans la coulisse et de ne pas figurer sur la scène. Elle réclama donc sa place sur les champs de bataille. Que dis-je ? Elle voulut avoir ses champs de bataille à elle. De là, la constitution des divisions de cavalerie indépendantes. De là, le désir de charger toujours et quand même, désir qui se manifeste encore aujourd'hui, en dépit du mouvement de réaction qui s'est produit. Les manœuvres de 1897, auxquelles vous consacrez, dans ce numéro, une étude spéciale, ont surabondamment prouvé que les cavaliers tiennent avant tout à en arriver à l'abordage, loin de vouloir se confiner dans l'obscure besogne d'explorer.

C'est lorsqu'il s'est agi de fixer la manière de combattre de l'arme que sont entrées en conflit les deux écoles dont j'ai parlé. Aussi bien n'était-ce pas une pure discussion de principes, et était-ce un peu une question de

[1] Puisque l'occasion s'en présente, signalons que la maison Plon a fait une édition complète, à bon marché (3 volumes à 3 fr. 50) de ses *Mémoires*. Espérons qu'elle en agira de même pour ceux du général du Barail.

personnes qui s'élevait. De la part du général de Galliffet, tout au moins, il semble qu'un certain sentiment de rivalité, qu'une certaine ambition d'avoir le dernier mot et le premier rang aient dicté sa conduite. Il aspirait à devenir le grand maître de la cavalerie ; et il l'est devenu, en fait ; et, dans ces fonctions, il a été incomparable. Car ce grand maître était véritablement un maître. Ses défauts comme ses qualités le rendaient singulièrement apte à enseigner, à vulgariser. Il savait faire prévaloir, imposer les idées qu'il se chargeait de répandre, ne fussent-elles pas véritablement de lui. Tout comme le général Dragomiroff, quoiqu'avec des différences notables, il a été un éminent « pédagogue » militaire, de qui l'influence a été fort heureuse. En résumé, que la rédaction du règlement soit due au général du Barail et que sa mise en œuvre, plus ou moins intégrale, se soit trouvée confiée au général de Galliffet, c'est encore ce qu'on pouvait peut-être rêver de mieux, et on a réalisé de la sorte une excellente répartition des rôles, une judicieuse division du travail, une parfaite utilisation des aptitudes de chacun. Il eût été regrettable que l'un des adversaires écrasât l'autre, comme il en avait envie. Chacun a eu sa part, et — chose qui mérite d'être signalée — cette part a été justement celle qui lui convenait le mieux.

Les idées sur le rôle de la cavalerie ont pourtant fini par se modifier au cours de ces vingt dernières années. Si les mœurs n'ont pas changé, les institutions portent, au contraire, la trace de l'évolution qui s'opère dans les esprits. On peut y voir la volonté arrêtée de s'opposer à cette tendance que certaines armes peuvent avoir à faire, pour ainsi dire, de la virtuosité. C'est à l'intérêt de la collectivité que chacun doit travailler, au lieu de se laisser aller à cette maladie de l'individualisme aujourd'hui régnante et qui sévit partout. Non seulement donc on a supprimé les divisions de cavalerie indépendante, mais on en a proscrit même le nom. En son article 1er, le Décret du 28 mai 1895 portant *règlement sur le service des armées en campagne* dit que « les régiments de cavalerie qui ne font point partie des corps d'armée sont réunis en brigades ou divisions de cavalerie. Ces divisions ou brigades peuvent être groupées en *corps de cavalerie.* » — « C'est à cette cavalerie qu'incombe le service d'exploration », ajoute l'*Instruction pratique* du 24 décembre 1896 sur le service de la cavalerie en campagne. Et elle a eu bien soin de spécifier, pour réprimer toute velléité d' « indépendance », que, « dans une armée, la cavalerie de sûreté de première ligne peut être laissée *à la disposition des commandants de corps d'armée* ou répartie en un ou plusieurs groupes opérant *sous les ordres directs du général en chef.* » Il n'est plus question ici d' « agir isolément », et, à toutes les lignes des documents précités, on voit apparaître la même préoccupation. Les rédacteurs du décret et de sa paraphrase n'ont pas voulu qu'on perdît de vue le fil qu'on a mis à la patte de la cavalerie pour la rattacher au commandement.

— Tous les ans, l'artillerie exécute ses tirs au canon, comme l'infanterie ses tirs à la cible: c'est le couronnement naturel de l'instruction annuelle. Comme il n'y a qu'un petit nombre de polygones où les écoles à feu puissent être faites, beaucoup de régiments ont à parcourir plusieurs étapes pour s'y rendre, et ces quelques jours de route sont une excellente occasion pour apprendre aux troupes la discipline des marches. On la trouve tellement bonne qu'on ne permet pas aux régiments d'utiliser les champs de tir qui sont à proximité de leur garnison : ceux d'Angoulême, par exemple, vont tirer à Poitiers; ceux de Poitiers, à Bourges; ceux de Bourges à Angoulême. C'est un véritable chassé plus ou moins croisé, dont un avantage accessoire, mais non négligeable, est de varier les terrains sur lesquels opèrent les batteries. Si elles restaient constamment dans le même polygone, elles ne tarderaient pas à en connaître sur le bout du doigt et les ressources et les difficultés et les pièges. Elles trouveraient des repères, des points de comparaison, qui leur serviraient indéfiniment. En campagne, tout est imprévu : il faut toujours improviser. Sans pouvoir réaliser cet idéal de mettre, pour chaque tir, les capitaines dans des conditions qui soient pour eux absolument nouvelles et inattendues, on peut du moins chercher à les varier d'une séance à l'autre dans le même champ de tir, et d'une année à l'autre en changeant de champ de tir.

Après la clôture de leurs écoles à feu, les brigades d'artillerie envoient au Comité technique de l'arme le rapport détaillé de ce qu'elles ont fait. Ces rapports ainsi centralisés sont analysés, comparés, annotés, et le Comité les résume, les approuve ou les critique, en des « Notes » qui sont soumises au visa du Ministre. L'une d'elles a trait au matériel et l'autre... au matériel aussi, bien qu'elle ne concerne, à en croire son titre, que le personnel. Mais je vois qu'on y traite, au chapitre II, par exemple, de « l'installation des troupes », de la « disposition des objectifs », des « buts mobiles et buts à éclipse », des « communications téléphoniques » et du « service de l'observation ». Ces en-têtes des différents paragraphes, que je copie, bien entendu, textuellement, sont pour prouver qu'il n'est pas uniquement question de ce que le titre annonce.

Les Notes rédigées par le Comité sur les écoles à feu exécutées en 1897 viennent d'être approuvées par le Ministre, aux dates du 14 et du 18 mars de cette année. Sans entrer dans le détail des observations qu'elles renferment, je vais essayer de mettre en lumière les points principaux auxquels paraît tenir le plus, en ce moment, l'artillerie française. Elle est évidemment hantée par la préoccupation de porter au maximum la vitesse de son tir. Notons qu'il s'agit ici du matériel de 80 et de 90, les canons à chargement rapide n'ayant pas encore été mis en service, ni même essayés aux écoles à feu. Sur 24 pages consacrées aux batteries de campagne, près de 3, c'est-à-dire le huitième de la Note, traitent des moyens

à employer pour accélérer le tir. Après les avoir énumérés, les rédacteurs du document en question ajoutent:

« Afin de se rendre compte de la valeur de ces nouvelles prescriptions, chaque régiment fera suivre un de ses tirs de batterie à obus à mitraille et à poudre BC d'un feu rapide de 5 coups par pièce. L'objectif sera une batterie à demi-masquée par une crête. Les rapports donneront les mêmes renseignements que ceux qui ont été demandés dans la Note du 27 février 1897 pour l'exécution d'un feu rapide de 5 coups par pièce.

» De l'examen des rapports de 1897, il résulte que la vitesse moyenne obtenue dans les tirs rapides de 5 coups par pièce a été de 9.2 coups par minute [1].

» La comparaison de ce résultat avec celui qu'on obtiendra en faisant usage du débouchoir double et en appliquant les modifications indiquées ci-dessus présentera un intérêt tout particulier. »

Donc, on veut faire rendre au matériel actuel plus qu'il ne donne; on ne se désintéresse pas de lui; on continue à l'améliorer et à perfectionner sa mise en œuvre. Ceci tend à prouver que l'adoption du canon à tir rapide est infiniment moins prochaine qu'on ne le dit, soit qu'on ait éprouvé des mécomptes de fabrication, soit qu'on hésite à adopter un modèle définitif, avant d'être assuré qu'il représente le dernier mot du progrès. Il semble évident, rien qu'au ton des Notes du Comité, que le matériel de Bange va constituer, pendant plusieurs années encore, l'armement de la majeure partie de l'artillerie française, comme si le canon à calibre réduit était simplement mis en essai dans certains corps.

Une autre preuve encore en est que le « Programme général des exercices de tir à exécuter en 1898, » programme approuvé le 7 mars dernier par le Ministre, alloue à chaque batterie de campagne soit 455 coups de 80 ou de 90, soit 390 coups de 95 (dont 200 avec charge de poudre sans fumée), sans compter les boîtes à mitraille (12 par batterie montée, 24 par batterie à cheval). Il n'est pas soufflé mot de munitions d'un calibre inférieur à celui de 80.

Sur les 24 pages qui traitent de l'artillerie de campagne, 8 sont consacrées à la très intéressante question du réglage du tir. Il y est spécifié que « le procédé qui consiste à faire déboucher une section dès le début du tir sur but fixe (personnel) a été très favorablement accueilli par les corps de troupe ». De là, devait venir naturellement l'idée que, en en faisant déboucher deux, on augmenterait encore la satisfaction des dits corps de troupe. C'est peut-être pousser la chose un peu loin: parce que le mariage a du bon, faut-il encourager la bigamie? Toujours est-il que, sans réglementer la méthode d'une façon absolue, et sans imposer aux capitaines de conserver une section percutante ou deux, on ne leur permet

[1] Appelons l'attention sur ce chiffre et faisons remarquer qu'il représente *un coup et demi* par pièce ou une minute. C'est peu. La nouvelle pièce allemande peut en tirer *cinq* dans le même temps.

plus d'en garder trois : il leur est prescrit de faire toujours du tir fusant avec deux pièces au moins, afin d'avoir plus tôt des effets meurtriers, le tir percutant étant peu efficace: son principal avantage est de faciliter l'observation des coups, au point de chute, ce qui permet de trouver rapidement la bonne hausse c'est-à-dire de régler le tir.

La part faite à l'artillerie à pied est relativement faible. Le Comité ne lui a accordé que 18 pages de texte, sur lesquelles la moitié environ sont consacrées à l'organisation de concours entre les pointeurs et entre les observateurs. C'est dire que nous ne trouvons pas grand'chose à en extraire qui puisse intéresser les officiers suisses.

— La Note relative au matériel ne renferme guère, elle aussi, que des observations de détail sans grande portée. Signalons pourtant qu'on se plaint des précautions qu'exige l'introduction des gargousses de poudre sans fumée dans la chambre. D'où, lenteur dans le tir. Ajoutez-y un nombre de ratés relativement considérable (2 % environ, ou exactement 1.11 pour ratés d'étoupilles et 0.70 pour ratés de charge). D'autre part, le matériel de Bange présente des défauts qui ne sont pas bien graves, lorsqu'on les considère isolément, mais dont la somme finit par représenter un total respectable et fâcheux.

Le canon (ou mortier) de 155 court, que certains écrivains comptent comme appartenant aux équipages lourds de campagne, figure ici sous la rubrique « Matériel de siège et de place ». Dans le paragraphe qui lui est consacré, on voit que son recul est exagéré dans le tir à forte charge sous de petits angles. Le Comité promet, en conséquence, qu'on poursuivra les études en vue de l'adoption d'un frein destiné à calmer ces ardeurs... rétrogrades. D'autre part, il conseille l'emploi de plateformes fortement inclinées (12 centimètres par mètre).

Je ne quitterai pas l'artillerie[1] sans mentionner le bruit d'après lequel son organisation aurait subi, à la date du 15 avril, des remaniements considérables, portant, en particulier, sur le groupement de ses batteries, sur les règles de sa mobilisation, sur les principes de son ravitaillement en munitions. Il semble qu'on fasse mystère de ces innovations : la presse n'en a pas parlé, à ceci près qu'elle a annoncé la dislocation des « régiments territoriaux » et leur émiettement en « groupes territoriaux » rattachés à des régiments actifs. J'ai bien recueilli de diverses sources des renseignements sur les changements opérés, mais ces renseignements sont contradictoires, et j'attends d'être sûrement fixé avant d'en parler.

[1] Cette arme est décidément bien envahissante. A la tête de la division d'occupation de la Tunisie, on vient de mettre le général Cabanel de Sermet, qui en sort, à la place du général Leclerc, qui en sortait. Le général Jamont, généralissime, le général Zurlinden, gouverneur de Paris : tous artilleurs, « bombardiers », comme nous disons ici.

— J'ai signalé, dans ma dernière chronique, le courant d'opinion qui se manifeste en faveur du service de deux ans. Un officier bien connu, le commandant Dérué, vient de se prononcer dans le même sens que le colonel Patry. Mais il convient de faire remarquer que, s'il a de la notoriété, il ne jouit peut-être pas d'une haute autorité: ce n'est pas sa parole qui convaincra le pays et encore moins l'armée. Je dois ajouter que les questions militaires ne me semblent pas occuper dans les professions de foi des candidats autant de place qu'on le supposait. Elles n'ont servi nulle part de plateforme électorale. Du moins est-ce l'impression qui se dégage de la lecture des journaux, car vous pensez bien que je n'ai pas dépouillé les milliers de placards et de circulaires qui ont été répandus à l'occasion du renouvellement de la Chambre. Il est probable que, lorsque celle-ci sera définitivement constituée, quelque patient compilateur établira les « cahiers » de cette nouvelle législature, et on pourra voir quels desseins l'animent au sujet de l'armée. L'avenir montrera ensuite si elle a le projet de rester fidèle à ses engagements: promettre et tenir sont deux.

— J'ai parlé aussi, en avril, de la polémique soulevée par les scandales du procès Zola. On s'est demandé si, en dépit des cris de « Vive l'armée! » proférés par la foule, cette affaire n'avait pas créé entre la nation et les militaires des dissentiments dangereux. Il est certain qu'elle a jeté du froid dans les relations, en accusant le désaccord qui existe entre les institutions et les mœurs du pays, d'une part, et, d'autre part, les institutions et les mœurs de l'armée.

Chose singulière et digne de remarque. Cette discordance vient d'être mise en pleine lumière dans une petite revue, ardente à la lutte, qui s'est posée en protagoniste du militarisme et de l'antisémitisme. C'est là que sous couleur de défendre les officiers contre les intellectuels, M. Henry Bérenger a étalé le mal avec une rare énergie. Notez qu'il est lui-même un intellectuel. Ancien président de l'« Union de la jeunesse française », publiciste hardi et même parfois audacieux, il est l'auteur d'ouvrages qui ont été, à bon droit, remarqués et qu'inspirent des sentiments extrêmement élevés, droits et généreux. S'il n'est ni célèbre ni populaire, il est connu de tout ce qui pense dans notre pays, de tous ceux qui sont capables de lire des œuvres fortes et sévères. Sa parole a donc du poids, et on a été ébranlé par sa puissante argumentation. Car il a démontré que nos 400 000 soldats « continuent d'apprendre une *théorie* monarchique », que nos 20000 officiers «continuent de la faire apprendre», et qu'ils persistent, malgré l'évolution des idées, à considérer le soldat comme leur chose, ainsi qu'ils le faisaient au temps où, ne relevant que de leur propre conscience, ils pratiquaient la religion de l'honneur, «religion de caste, aux rites compliqués, dont le duel était le principal. Aujourd'hui, l'officier n'est plus

qu'un délégué de la nation ; il relève de la loi, et la religion de l'honneur s'efface devant celle du devoir ». S'en doutent-ils? Hélas, non. Si non tous, du moins la majorité, méconnaissent qu'il en doive être ainsi : « ils savent seulement, comme tous les citoyens leurs soldats, que l'armée doit être prête. Mais comprennent-ils toujours très bien comment elle serait le mieux prête ? Pour qui les regarde penser et agir, il est permis de concevoir quelques doutes ». Ce n'est pas qu'il n'y en ait, dans le nombre, qui, s'arrachant par un effort d'esprit aux préjugés ambiants, finissent par proclamer « le devoir nouveau de l'officier envers le soldat. Mais qu'il est rare encore, cet effort, et comme on voudrait le retrouver chez les vingt mille officiers français, au lieu de l'admirer chez deux cents au plus! »

Les 19 800 que M. Bérenger dénonçait ainsi ont bondi sous l'outrage, et un d'eux a protesté, non sans éloquence. La même Revue qui avait inséré l'attaque publia une réplique, sous la signature du capitaine J. Caplain. — Eh, oui! s'écrie celui-ci, le militaire met le sentiment de l'honneur au-dessus du sentiment de la patrie. C'est vrai. Mais il a raison, car il substitue un culte unique et déterminé à une notion confuse. Qu'est-ce que le patriotisme, en effet ? Pour certaines gens, c'est l'amour de leur village et du pays où ils sont nés ; soit. Mais pour d'autres, c'est l'amour de leur langue ; pour d'autres encore, c'est l'amour de leur race. Ecartez de vos yeux l'image de la France, voyez l'empire austro-hongrois, et demandez-vous ce que serait son armée si les nationalités variées, aux idiomes multiples, qui en font partie, n'étaient dominées par le loyalisme qui y opère une véritable fusion. Voyez l'armée italienne dont un officier disait naguère à un de mes amis qu'il ne pouvait traiter les Piémontais comme ses autres hommes ; rappelez-vous ces drames de caserne, ces haines de Siciliens contre Napolitains, de Sardes contre Toscans. « Puisque la définition du patriotisme nous échappe, que les uns la mettent dans le culte du dieu de la race, d'autres dans le sol qui les a nourris ou les institutions qui les ont élevés, d'autres dans l'intérêt de la collectivité, d'autres, enfin, dans l'expansion de certaines idées, n'est-il pas juste que l'armée donne à ses membres un idéal qui soit compris par tous et qui échappe à la discussion ? Cet idéal qui résume en lui tous les autres, c'est le drapeau. »

Le raisonnement est séduisant, mais sans doute quelque peu spécieux. Tout d'abord est-il bien certain que le drapeau ait un sens « qui soit compris par tous et qui échappe à la discussion ? » Mais je veux bien l'admettre. Il reste encore un défaut à cette théorie, c'est qu'on paraît tenir à attribuer à l'armée un idéal à part qui coexisterait avec le genre particulier de patriotisme que chacun porte en soi. N'est-ce donc pas courir au devant des conflits des sentiments, et opposer une conviction artificielle, factice, conventionnelle, aux convictions intimes des citoyens devenus militaires ? Il en sera toujours ainsi tant qu'on recrutera l'armée dans le civil ! murmurait mélancoliquement un colonel à bon droit célèbre. N'essayons pas de

superposer un homme à un autre. Contentons-nous de mettre un uniforme sur le dos d'un citoyen. Exigeons que ce citoyen se conforme à toutes les règles que lui impose le port de son uniforme; mais n'allons pas plus loin. Quoiqu'il en soit, voici la conclusion du capitaine J. Caplain :

« L'armée vit et ne peut vivre que sous l'empire de règles à part. Elle seule peut juger la gravité des fautes commises contre elle, couvrir d'une indulgence sans péril le coupable par seule faiblesse, et punir impitoyablement, d'une justice non suspecte, s'il y a eu crime.

» L'armée ne doit donc pas être confondue avec la nation, mais bien être placée à côté d'elle et lui être subordonnée. »

— Il me resterait à parler de la reconstitution des écoles régionales de tir, si malencontreusement licenciées et désorganisées par le général Mercier. Mais le sujet est vaste, puisqu'il s'agit de l'instruction fondamentale de l'infanterie, et cette chronique est déjà bien longue. Je compte donc traiter cet important sujet le mois prochain.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

Guerre hispano-américaine. – Le 21 avril a éclaté officiellement la guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis, et le 31 avril déjà a eu lieu le premier engagement important. Cet engagement, la bataille de Manille, est utile à retenir, car il fait ressortir vivement la nécessité, en matière navale surtout, d'avoir un outillage à la hauteur des derniers perfectionnements de la science. Sur mer, plus encore que sur terre, le côté technique de la guerre demande à être pris en considération, et plus que sur terre la victoire ne peut appartenir au plus valeureux qu'à la condition d'une égalité si ce n'est absolue, au moins à peu près complète, dans les conditions techniques.

C'est dans la nuit du 30 avril que l'escadre américaine du Pacifique, partie de Hong-Kong, arriva devant la baie de Manille. Elle était forte de six vaisseaux accompagnés de deux transports. Son chef, le commodore George Dewey pénétra dans la baie avec une audace que le succès a justifiée. On s'étonne que la passe, d'une largeur de 20 kilomètres, n'ait été défendue par aucune mine sous-marine quelconque. On s'étonne plus encore que les batteries de l'Ile du Corregidor, à l'entrée de cette passe, ne se soient aperçues du passage de la flotte qu'une fois celle-ci éloignée déjà de près de deux milles, ce qui rendit inefficace leur tir.

Le 31, à 5 heures du matin, l'escadre du commodore Dewey se déployait

devant Cavite et ouvrait le feu contre les vieux vaisseaux espagnols. On sait le résultat. Deux heures de combat, en deux rapides engagements, suffirent pour amener la destruction complète de l'escadre espagnole.

L'amiral espagnol Patricio Montojo y Pasaron ne pouvait se faire aucune illusion sur l'issue du combat. Il a du moins lutté avec acharnement; il a fait preuve du plus grand courage personnel et a eu, pour ainsi dire, son vaisseau amiral coulé sous lui; il a tout perdu, for l'honneur espagnol et le sien propre.

Les équipages ont été à la hauteur du chef. La presse américaine est unanime à reconnaître qu'ils se sont battus comme des lions.

Mais l'héroïsme était inutile contre les cuirassés américains, de construction infiniment supérieure à celle des vaisseaux espagnols, et surtout contre leur armement plus développé.

Le canon à tir rapide a joué, paraît-il, un rôle important. Il s'adapte à une grande variété de calibres et lance des obus explosibles de 1 à 100 livres, qui traversent tout, si ce n'est les armures les plus épaisses, à la vitesse de dix par minute pour les obus de six livres, et cela avec une précision mathématique. Les obus de cent livres sont servis un peu plus lentement, six à la minute, avec une portée de 9 à 10 kilomètres! Si l'on considère qu'un navire de guerre de première classe compte au moins trente canons à tir rapide, on conçoit de quel ouragan de fer et de feu il peut s'entourer instantanément.

La bataille de Yalu pendant la guerre sino-japonaise avait déjà établi es effets terrifiants de cet armement. La bataille de Manille en donne une seconde illustration.

Pour en revenir à l'amiral Montojo, disons qu'il est né au Ferrol en 1839 et navigue depuis 1855. De 1860 à 1864, il servit aux Philippines sous les ordres du célèbre Mendez-Nunez, et prit part au combat de Pagalugan contre les Maures de Mindanao. Il fut nommé capitaine de frégate en 1893.

Le commodore George Devey, qui vient de passer au premier rang des gloires navales des Etats-Unis, n'avait jusqu'ici pas d'histoire. Le mois dernier, une publication américaine disait simplement de lui : « Il détient » le record de plus de quarante ans de service effectif sur mer et sur les » côtes. »

BIBLIOGRAPHIE

Professional papers of the corps of Royal Engineers, édité par le capitaine EDWARDS, vol. XXIII. W. et J. Mackay. Chatam 1897.

Parmi les publications militaires périodiques, il en est peu qui renferment des matières d'une aussi haute valeur, soit scientifique, soit pratique, que l'organe du corps du génie anglais.

Le volume de 1897 est particulièrement bien doté sous ce rapport, et cela non seulement pour les ingénieurs, mais aussi, et peut-être plus encore, pour les artilleurs.

En effet, nous y enregistrons deux articles qui touchent de très près ces derniers : En premier lieu, une étude du capitaine d'artillerie Headlam sur l'emploi de l'*artillerie de campagne contre les positions fortifiées*, exposé net et concis des idées les plus récentes sur la tactique de l'artillerie. Les effets du shrapnel, de l'obus ordinaire et de l'obus brisant sur les différents buts probables y sont analysés et comparés avec beaucoup de soin. Les conclusions de l'auteur étonneront peut-être ceux qui attendent des merveilles de l'obus brisant, mais elles consoleront ceux qui pleurent encore la disparition de l'obus ordinaire.

Un autre article non moins intéressant, mais s'adressant plutôt à l'officier du train qu'au canonnier, c'est celui de M. T.-H. Briggs sur le *mécanisme de la traction animale*. M. Briggs est un inventeur, un novateur, et il malmène un peu ses trop routiniers prédécesseurs, tant théoriciens que praticiens. Ses idées, qui paraissent justes, sont en tout cas fort bien présentées et méritent une étude sérieuse. Ses calculs, basés plutôt sur la mécanique élémentaire que sur les hautes mathématiques, sont faciles à suivre, étant en outre illustrés d'un grand nombre de diagrammes qui en font sauter aux yeux la justesse. M. Briggs ne s'en est pas tenu, d'ailleurs, à la seule théorie ; il a mis ses idées en application et a construit des appareils qui permettent au cheval d'exercer sa force de traction d'une façon plus rationnelle et moins fatigante ; ils lui seront ainsi d'un grand secours dans la lutte contre ses infatigables et terribles concurrents, le trolley-car, la bicyclette, l'automobile.

Donc, un bon point à M. Briggs pour avoir amélioré le sort du plus vieux serviteur de l'homme. L.

Trattato di Tattica, par le colonel DE CUMIS. Rome, Voghera, édit. 1898. — 1 vol. gr. in-8° de 603 pages, avec planches.

Ancien professeur à l'Ecole de guerre de Turin, M. le colonel de Cumis a voulu faire profiter de son érudition non seulement ses élèves, mais aussi ceux qui n'ont pas eu la bonne fortune de suivre les cours d'une école de guerre. Son ouvrage ne vient rien bouleverser, ni rien inventer ; c'est simplement un bon cours de tactique, basé sur le sens commun et la connaissance des règlements, enrichi d'exemples historiques. Divisé méthodiquement et judicieusement, ce cours, bien que de longue haleine, se lit sans effort. Chaque sujet y est exposé d'après des citations des règlements d'exercice français, allemand, autrichien, russe et italien, puis critiqué avec l'appui de faits militaires tirés des guerres modernes.

On a ainsi une foule de citations soit de règlements, soit d'écrivains, à sa place peut-être dans un dictionnaire ou une encyclopédie, mais moins dans un cours de tactique. Le livre montre bien le problème tel qu'il est, tel qu'il fut, et non tel qu'il doit être ; il renseigne plus qu'il ne dirige. Après l'avoir lu, on sait par le menu ce que les Allemands, les Français, les Russes font ou ont fait ; on est loin de savoir au même degré ce qu'on ferait soi-même. — Nous n'en déduisons d'ailleurs aucun reproche à l'auteur, cette méthode étant celle du jour, celle de beaucoup d'autres excellents ouvrages de ce genre. Cela d'autant moins qu'on trouve à la fin du volume une collection d'exemples pratiques, qui ont sans doute formé un important complément de l'enseignement de M. le colonel de Cumis.

Ces exemples sont réellement instructifs et, entr'autres, fort bien adaptés au terrain varié des environs de Turin. Chaque exercice est accompagné de croquis et de cartes qui permettent de suivre aisément les dispositions et mouvements décrits dans le texte. Après cela, incombe à chacun le soin de se faire sa conviction sur la meilleure mesure à prendre en cas analogues, l'embarras du choix restant sa seule difficulté.

L.

Souvenirs d'un cavalier du second Empire, par M. le capitaine CHOPPIN. — Un vol. in-18. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 8 et 10, rue Garancière, Paris.

M. le capitaine Choppin fait paraître, à la librairie Plon, des mémoires militaires fort curieux, très vivants et relatifs à une époque mal connue, quoique récente. *Souvenirs d'un cavalier du second Empire*, tel est le titre de ce livre écrit en toute simplicité et sincérité par un soldat épris de sa

noble carrière. Toutes les pages ont la valeur du récit d'un témoin qui sait voir et qui sait apprécier les hommes et les faits. Ces souvenirs nous font revivre, d'une façon intime et pittoresque, les journées des campagnes d'Algérie, de Crimée, d'Italie, enfin de l'année terrible de la guerre franco-allemande, à la suite de laquelle l'auteur fut emmené en captivité. Il y a, dans ce livre, des pages saisissantes sur les chefs militaires du second empire, ainsi que sur cette ancienne armée qui fit preuve, dans les revers de la France, de tant d'endurance et d'héroïque dévouement.

Table générale des matières de la Revue militaire de l'Etranger. — Paris. Baudoin, 1897. — 1 vol. in-8. 310 pages.

La *Revue militaire de l'Etranger* a commencé à paraître le 1er novembre 1871 ; au 31 décembre 1896, sa collection complète comprenait cinquante volumes. La recherche des renseignements, études et règlements de toute espèce devenait extrêmement difficile, sinon impossible. Aussi l'apparition d'une *Table des matières*, permettant de trouver en un instant les *articles* ou les *Nouvelles militaires* parus au cours de ces vingt-cinq années, dans cette excellente publication, a-t-elle été accueillie partout avec une grande satisfaction.

Le classement des matières de diverses rubriques, et dans chacune d'elles, par puissance, dans l'ordre alphabétique, est un travail considérable dont s'est acquitté avec une rare habileté l'auteur de cette *Table* : M. G. Lallement, archiviste de 1re classe à l'Etat-Major de l'armée.

Etat des officiers de l'armée fédérale au 1er avril 1898. — Zurich, 1898, Orell-Füssli, éditeurs.

On apprendra avec satisfaction que le nouvel annuaire de l'armée fédérale est sorti de presse. Cette utile publication continue à rendre de grands services. Elle est conçue d'une manière pratique, permet facilement les recherches et témoigne d'une grande exactitude dans les renseignements. A ce titre, elle peut être recommandée à tous les officiers.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 6. Juin 1898.

AUX GRANDES MANŒUVRES FRANÇAISES

de 1897 [1].

(Fin.)

II. Doit-on marcher au canon ?

Pour l'étude de cette question, je vais prendre les événements qui se sont déroulés le 10 septembre. Ce jour-là, l'armée du Nord se portait vers le Sud-Est, l'axe du mouvement étant la route de Bapaume à Péronne, par Beaulencourt, le Transloy et Sailly-Sallisel. La division « provisoire » de cavalerie avait reçu pour mission de couvrir le flanc droit de l'armée : à cet effet, elle devait suivre l'itinéraire Pys-Flers-Lesbœufs. La 5e division de cavalerie couvrait pareillement la gauche de la marche.

Dans ces conditions, je me mets en route avec les cyclistes, qui se dirigent sur le moulin de Flers. Nous y sommes à 7 ½ heures.

Entre temps, on avait entendu la voix du canon : sur le coup de 6 ½ h., il avait grondé dans le lointain sur notre gauche et en avant de nous. Le commandant de la colonne d'infanterie de gauche devait-il donc obliquer à gauche ? J'estime que non. Sachant qu'il avait à sa gauche la division de cavalerie, laquelle pouvait s'être trouvée entraînée fort loin, il n'avait pas à se déranger, sauf à envoyer des officiers se renseigner sur ce qui se passait, tout en continuant bien tranquillement sa route.

[1] Voir notre livraison de mai 1898.

Pour la colonne d'infanterie de droite, au contraire, la difficulté était plus grande, et le cas embarrassant. Avant de prendre un parti, elle devait, toutes affaires cessantes, mais sans cesser toutefois de suivre sa route, envoyer aux informations et s'assurer que l'artillerie du corps d'armée de gauche n'était pas engagée. A cette précaution étaient particulièrement tenues l'avant-garde générale, commandée par le général Brugère en personne, et la division de Brye, qui formait la réserve.

Mais, d'une façon comme de l'autre, il n'y avait pas à marcher au canon, malgré le Règlement, et, en réalité, personne ne l'a fait. Même violation du Règlement à 6 ¾ h. lorsque la division provisoire, aux prises avec la cavalerie ennemie, a fait parler la poudre, à son tour.

Une heure plus tard, une charge se produisait près de Flers. Les arbitres jugeaient que la division provisoire avait le dessous et ils la condamnaient à une heure d'inaction.

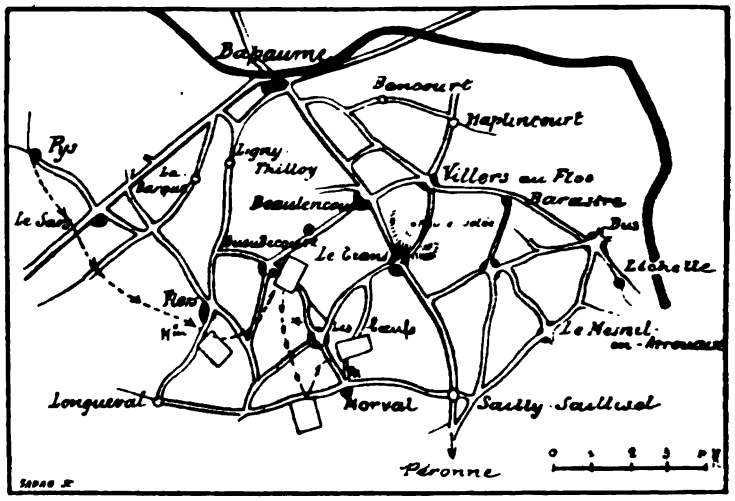

A ce moment, si j'avais commandé la cavalerie victorieuse, ou bien j'aurais été me jeter sur les colonnes d'infanterie en marche et que l'échec de leur cavalerie découvrait complètement, ou bien j'aurais marché au canon. J'y aurais marché au pas, bien entendu, pour laisser aux chevaux le temps de souffler ; mais, ce faisant, j'aurais envoyé une demi-douzaine d'officiers bien montés du côté de Sailly-Saillisel, où on entendait gronder

la bataille, avec mission de chercher un général de division, un commandant de corps d'armée ou d'armée, pour lui dire ceci, en substance : « La cavalerie ennemie (une division) est défaite ; elle en a au moins pour une heure avant d'être reformée et de se retrouver en état de reprendre sa marche. Nous venons coopérer à la bataille. Notre division se dirige sur Sailly-Saillisel en contournant Morval par le Sud. Un régiment, d'ailleurs, reste pour poursuivre les débris de l'ennemi, les harceler, les surveiller, retarder leur réorganisation. »

Au lieu de prendre ce parti, la division victorieuse a tergiversé pendant une demi-heure, même, sans songer à notifier au commandement supérieur le succès qu'elle venait de remporter et dont la nouvelle pouvait soit modifier les dispositions du général en chef, soit le rassurer sur les dangers qui menaçaient sa gauche. A 8 heures 25 seulement elle s'est décidée à partir, non pour venir prendre part à la bataille, mais — avec toujours cette même tendance que j'ai maintes fois signalée — pour guetter le moment où la division provisoire reconstituée rentrerait en ligne et où on pourrait de nouveau se jeter sur elle.

Et le chef de cette division provisoire, quelle conduite avait-il à tenir, de son côté ? D'après moi, il devait raisonner à peu près ainsi : « J'estime qu'il me faut une heure pour être en état de me remettre en marche. D'ici là, j'ai à informer le commandement de mon échec. Il est urgent de lui apprendre que sa droite n'est plus gardée et de lui demander des instructions. Je trouverai toujours bien une demi-douzaine de gradés capables d'y aller. Mais, je me garderai bien de confier cette mission à des officiers : j'ai trop besoin de leur aide, en ce moment critique, pour les distraire du travail de réorganisation dont la nécessité s'impose. Donc, en résumé, envoyons des émissaires sur la route de Bapaume à Péronne, en deçà de Transloy où j'entends le canon gronder. » Eh bien, rien de tout cela n'a été fait. Il y a plus : quand, à 9 h., la division a été « retapée » et qu'elle a eu le droit de reprendre ses opérations, loin de continuer à couvrir le flanc droit de l'armée, ce qu'elle aurait dû faire en se rapprochant insensiblement de la ligne de bataille, elle est venue se poster sur la hauteur de Gueudecourt, où elle a mis pied à terre et où elle est restée jusqu'à 11 h. sans rien faire, de sorte que, condamnée par les arbitres à une heure d'immobilité, elle s'est volontairement

infligée une aggravation de peine de deux heures. On se battait tout à côté : le front, qui avait été d'abord de Haplincourt à Beaulencourt, allait maintenant de Bus au Transloy. On se trouvait à une demi-lieue ou trois kilomètres de l'Epine isolée, qui était couverte d'artillerie, et on ne bougeait pas ! On ne songeait même pas à aider la réserve qui, faute de renseignements fournis par la cavalerie, se déployait prématurément et s'exposait à des fatigues considérables et inutiles.

La division d'infanterie de Brye, en effet, — j'ignore si c'est de son initiative ou en vertu de certains ordres, — arrivait à 10 ½ h. entre Ligny-Tilloy et Beaulencourt. En ce point, elle prenait la formation préparatoire de combat et se déployait. Ses longues lignes, précédées de ces éclaireurs que le général Luzeux appelle des « gêneurs » et qui, en effet, ne m'ont pas paru servir à grand'chose, traversaient péniblement un terrain détrempé par les pluies des jours précédents, des champs de betteraves, des chaumes de terre grasse, le tout coupé de rigoles et de fossés. Elle n'eût pas commis cette faute et subi ces fatigues si elle avait été renseignée sur la position de l'ennemi, si elle avait su qu'il avait été délogé de Transloy, que donc elle pouvait marcher pendant une lieue encore sans avoir à craindre de le rencontrer. Et la lente procession de la division de Brye a duré jusqu'à tout près de 1 heure. Alors cette réserve, débouchant au Sud de Transloy, s'est dirigée sur le Mesnil en Arrouaise. Son arrivée sur le champ de bataille a déterminé un mouvement général sur ce point, et l'affaire s'est terminée ainsi.

Entre temps, la division provisoire de cavalerie arrêtée, pied à terre, sur la hauteur de Gueudecourt, ne s'était pas doutée un seul instant de ce qui s'était passé à deux pas d'elle. Elle ignorait qu'elle avait été frôlée par la division de réserve, et ne s'était pas un instant intéressée au combat qu'après s'être peu à peu rapproché, s'éloignait maintenant progressivement vers l'Est-Sud-Est. Sourde à la canonnade, qu'attendait-elle donc ? Tout simplement de savoir où se trouvait la cavalerie ennemie, seul adversaire qu'elle jugeât digne de ses coups. Comme je l'ai déjà dit, on ne rêve chez nous que de charger. Vers 11 ½ h., l'occasion s'en présenta, et la division provisoire se décida à sortir de son inaction en apprenant la présence de masses de cavalerie du côté de Morval. Elle leur courut sus,

inconsidérément, prenant si mal ses dispositions que les arbitres n'hésitèrent pas à la déclarer encore battue, mais cette fois définitivement.

Ainsi donc, ni d'un côté, ni de l'autre, la cavalerie n'a cru devoir marcher au canon et je ne dis pas coopérer, mais offrir sa coopération à la bataille. Or, c'est là une de ces fautes qu'on pouvait penser ne plus voir se produire, après notamment la publication de l'étude si remarquable du général de Woyde sur l'*Initiative des chefs en sous-ordre* à la guerre. Et je ne suis pas le seul que la question ait préoccupé et qui ait été frappé de la méconnaissance des principes si sages émis dans ce livre : le représentant aux manœuvres de la presse militaire française cite un incident que je n'ai pas eu à relater, parce que je n'y ai pas assisté, mais que je transcris parce qu'il répond au même ordre d'idées. C'est dans la matinée du 11 que le fait s'est passé :

Sur le coup de 4 $^1/_4$ h. ou 4 $^1/_2$ h., j'ai été réveillé par une canonnade que le vent contraire faisait paraître lointaine. Lointaine ou non, peu m'importait : mon devoir était de marcher au canon. En un temps, deux mouvements, j'étais prêt, et je filais sur le lieu de l'action, que je supposais être le Mont Saint-Quentin.

Le parti Nord, voulant s'emparer du passage de la Tortille à Allaines, avait décidé d'enlever ce point et d'en déloger les défenseurs, l'armée pivotant pour se diriger vers l'Est, alors qu'elle avait précédemment marché vers le Sud. La division provisoire de cavalerie avait reçu pour mission de préparer ce mouvement de conversion, et, à cet effet, elle avait jeté sur Allaines une avant-garde renforcée, composée d'un régiment de cavalerie et d'un groupe de batteries, laquelle, par sa canonnade matinale, surprit l'ennemi (parti Sud), le plongea dans le désarroi et le fit décamper bon train.

Que fit le parti Sud ? L'alarme une fois donnée, tout son monde se rassembla et prit ses dispositions pour repousser l'agression du parti Nord.

Celui-ci, au contraire, ne s'émut pas d'une canonnade qu'il avait ordonnée. On n'avança pas les heures fixées pour la mise en route des divers éléments ; on ne modifia pas leur itinéraire. Personne ne parut troublé, ni ému. En quoi je trouve qu'on eut grand tort. Et si on me répond que le général directeur des manœuvres avait fixé l'heure du commencement de l'engagement, je riposterai qu'il y a des cas où il faut faire acte d'initiative en appliquant la règle de marcher au combat.

La division provisoire de cavalerie a d'ailleurs payé cher, je l'ai dit, l'inobservation de ce principe, puisque, lorsqu'elle a défilé en colonne dense au pied du Mont Saint-Quentin, elle a été accueillie par les obus du parti Sud, lequel avait réparé son échec, tandis que le parti Nord, lui, n'avait pas su ou pu

profiter de l'avantage qu'il avait remporté, à la faveur de l'obscurité, par une surprise hardie.

Que de fois n'ai-je pas eu à constater, en ces six ou sept jours que j'ai passés au milieu des opérations, cette même inhabileté à se servir de la victoire. Napoléon disait que le grand art consiste moins à éviter les fautes qu'à remédier à celles qu'on a pu commettre. *Scis vincere, Annibal ; victoria uti nescis*, disait Maharbal. Il y a trop d'Annibals dans l'armée française. Elle renferme aussi trop de cavaliers qui ont, sur leur mission, des idées que je crois inexactes.

C'est pour l'indiquer que j'ai cru devoir extraire de mes notes les quelques pages qui précèdent.

ABEL VEUGLAIRE.

LES JUGES DE CAMP AUX MANŒUVRES[1]

Aux manœuvres de l'année dernière a été inaugurée une nouvelle méthode de l'emploi des juges de camp. En la mettant en œuvre, il a été stipulé qu'il ne s'agissait que d'un *essai;* de ses résultats dépendraient l'introduction définitive de la nouvelle méthode, ou le retour à l'ancien système, ou l'étude de nouveaux principes déterminant les devoirs des juges de camp et réglant les questions en corrélation avec leur emploi.

Pour les manœuvres de l'automne passé, les règles suivantes avaient été posées :

1. Fonctionnent comme juges de camp : Le commandant du corps d'armée désigné pour les grandes manœuvres de l'année suivante, assisté de ses divisionnaires et des commandants des brigades d'infanterie, les commandants des unités supérieures des armes spéciales et les chefs du service sanitaire et du service de l'administration du corps.

2. Les juges de camp ne doivent intervenir directement que vis-à-vis d'officiers qui leur sont subordonnés comme rang et comme grade. Lorsque le commandement est exercé par un officier plus élevé en grade ou d'un rang supérieur, le juge de camp doit se borner à observer, et au besoin à faire immédiatement rapport à un juge de camp d'un plus haut grade.

[1] Le présent article nous a été remis en avril déjà par M. le colonel Wille. La grande abondance des matières et l'idée que la désignation des arbitres aux prochaines grandes manœuvres se ferait, comme d'habitude, en juillet, nous a fait ajourner à ce mois la publication de ce travail. Il était composé lorsqu'a paru la récente nomination des juges de camp.

On pouvait d'ailleurs croire qu'après les expériences de l'année dernière, on serait revenu à d'autres idées sur la composition et le choix des arbitres pour 1898.

Bien que les propositions de M. le colonel Wille ne paraissent plus pouvoir être mises à l'essai, ni recevoir d'application cette année, nous les publions néanmoins. Elles serviront par la suite.

Le traducteur s'est efforcé d'observer le sens et l'esprit du texte allemand; il a maintenu telles qu'elles certaines tournures de phrase auxquelles une traduction plus libre aurait donné une autre portée. *(Note de la Rédaction.)*

3. Après leur retour dans les quartiers, les juges de camp se réunissent pour arrêter leurs observations faites sur les manœuvres de la journée ou *en dehors de celles-ci*. Ces observations critiques sont imprimées et communiquées aux chefs des unités de troupes. Les remarques personnelles à tel ou tel chef font l'objet de rapports séparés.

Par ces dispositions, l'institution des juges de camp a reçu une organisation toute différente de ce qu'elle était jusqu'alors, chez nous aussi bien qu'ailleurs. L'opinion généralement admise sur la tâche du juge de camp engageait à désigner comme tel des officiers d'un grade supérieur, que leur expérience technique mettait à même de juger avec exactitude d'une situation, et considérant l'importance de leur rôle pour l'instruction et la conduite des troupes, on n'estimait pas devoir limiter son intervention aux cas stricts où il ne saurait être douteux au regard de la hiérarchie militaire que l'officier en cause était son subordonné.

Mais la différence essentielle entre le nouveau système et l'ancien, repose dans la disposition qui autorise des observations critiques non seulement sur les manœuvres, mais sur ce qui se passe *en dehors* des manœuvres.

Les manœuvres constituent le dernier échelon dans la progression logique de l'instruction de l'armée en vue de son emploi à la guerre. Sans doute, il faut examiner le degré de développement auquel est parvenue la troupe. Mais cet examen se fait de lui-même et à côté du reste ; pas n'est besoin pour cela de mesures spéciales. L'observateur exercé, ayant le coup d'œil critique pour suivre la troupe partout, se livrera à cet examen sans peine et sans aides.

Le point capital aux manœuvres est et sera toujours d'exercer et d'éprouver les chefs dans l'art d'utiliser les troupes et les circonstances dans des exercices de combat. C'est pour cela que les manœuvres doivent le plus possible, par leur organisation et leur exécution, rappeler les conditions de la guerre.

Un projet de manœuvres bien conçu peut permettre *au début* des formes et un déploiement ressemblant de très près à ce que l'on voit en guerre. Il peut veiller à ce qu'il n'y ait aucune place dans le programme pour une opinion préconçue, ni pour un plan tracé à l'avance. Mais alors les mesures à

prendre et leur exécution, en raison de l'action supposée des armes, ne peuvent être arrêtées qu'au moyen de l'institution des juges de camp. Celle-ci n'a pas d'autre but ; du moins c'est ainsi qu'elle est comprise dans les autres armées. Chez nous, on lui a donné une autre tâche qui, d'abord accessoire, est devenue de plus en plus la tâche principale : celle de critiquer l'action des chefs et de leurs troupes. Cependant, il est dans la nature des choses que si cette fonction d'experts critiques et de collectionneurs d'observations absorbe le plus clair de l'activité des juges de camp, leur fonction véritable, celle de représenter l'action des armes, sera oubliée ou dans tous les cas faussée dans son application.

Les fautes commises dans la conduite supérieure ou subalterne des troupes, les manquements quant à l'ordre et à la discipline de la marche, bref, d'une manière générale, tout ce qui « devrait se passer autrement », ce qui « serait à réprimander », tout cela ne regarde en aucune manière le juge de camp. Il n'a pas à blâmer ou à louer. Pour lui, toutes ces considérations n'ont de signification que si elles exercent une influence sérieuse sur le combat. Il n'a pas à dénoncer dans un rapport après coup les fautes grossières d'un chef ; il doit en tenir compte pendant la manœuvre et s'opposer au succès d'un chef dont les fautes auraient manifestement annulé les chances de victoire.

Jadis, les manœuvres n'étaient partout que des représentations par lesquelles on ne pouvait ni ne voulait autre chose que juger jusqu'à quel point le dressage des chefs et de la troupe assurait le mécanisme des opérations. Aujourd'hui, les manœuvres doivent rappeler la réalité du temps de guerre ; la pensée doit dominer la forme. Néanmoins, dans toutes nos manœuvres, nous relevons, en plus ou moins grand nombre, des actions dont un laïque lui-même reconnaîtrait le défaut de réalité guerrière et qui ne sont que de simples spectacles dont le caractère formel n'est dominé par aucune pensée directrice.

D'où cela provient-il ? De ce que la plupart des chefs ne voient pas la nécessité de suivre, dans des manœuvres de paix, les règles qu'ils observeraient à la guerre, aussi longtemps qu'il n'y a pas, au-dessus d'eux, quelqu'un qui les y oblige. Cette instance supérieure est le directeur de la manœuvre, et, pour les cas où il ne peut, de ses propres yeux, se rendre

compte de tout ce qui se passe, il lui est adjoint des *juges de camp*.

Pour les chefs et spécialement pour le commandement supérieur, des juges de camp qui remplissent consciencieusement leur tâche ne sont rien moins qu'à charge. Car il n'est pas douteux que là où il n'y a pas de juges de camp, ou si les juges de camp bornent leur activité à recueillir des « observations critiques », la figuration de la manœuvre, le jeu en commun, tel que se l'était représenté le commandement, sera le mieux réussie ; on évitera ainsi de nombreux mécontentements ; mais il n'est pas moins douteux que les combats hors nature deviendront la règle et que les manœuvres, même conçues d'après un plan rationnel, se réduiront à l'état de simples spectacles et tomberont dans le convenu.

Tout combat irrationnel en manœuvres est la conséquence d'une instruction et de capacités insuffisantes du juge de camp. La faute n'en est pas aux commandants des troupes, mais à la direction supérieure qui ne les met pas en mesure d'agir comme ils le devraient, parce qu'elle ne règle pas les conditions des manœuvres de paix de façon à ce que les chefs puissent agir suivant les principes qui, seuls, en cas sérieux, conduiraient au but.

L'opinion prévaut généralement que les juges de camp laissent libre cours à la manœuvre jusqu'à la fin ; ce n'est qu'une fois celle-ci terminée qu'ils prononcent ; et ils n'interviennent qu'en cas d'absolue nécessité.

Un officier général compétent, devant l'activité duquel nous nous inclinons volontiers, nous disait un jour que, selon lui les meilleurs juges de camp étaient les plus paresseux.

Nous ne pouvons souscrire, quant à nous, à cette opinion.

Sans doute, il ne faut pas que les juges de camp fassent trop de zèle et qu'ils interviennent inutilement et intempestivement pour accélérer l'action. Dans les manœuvres de paix, l'action se déroule déjà trop rapidement d'elle-même. Mais il faut que le juge de camp soit actif. Sa mission consiste à stimuler les chefs et à tenir leur activité constamment en éveil, comme ferait en cas sérieux, l'ennemi, dont le juge de camp doit être en quelque sorte le représentant dans les manœuvres de paix.

Il doit signaler aux chefs les fautes commises, en exiger le redressement séance tenante et pendant l'action même, et

empêcher que les chefs ne remplissent leur tâche machinalement et sans réflexion, ou que, par paresse d'esprit, ils ne laissent dégénérer la manœuvre en un simple simulacre théorique, exécuté comme sur la place d'exercice.

Sans doute, le juge de camp qui comprend sa tâche de cette manière se rendra quelquefois désagréable aux chefs. Il les obligera à prendre sur place des dispositions improvisées qui bouleverseront leurs plans, compromettront l'effet théâtral de la manœuvre et retarderont la marche de l'action. Il provoquera ainsi plus de mécontentement que s'il s'était borné à assister passif à la manœuvre et à coucher ces observations sur le papier pour les développer plus tard à loisir dans son rapport.

Mais cette intervention est excellente, car l'imprévu se présentera constamment à la guerre. Et les manœuvres de campagne n'ont d'utilité que si elles ont lieu dans des conditions qui se rapprochent le plus possible de ce qui se passerait en réalité. Les manœuvres ont pour but d'instruire les chefs, non de les divertir et de contenter tout le monde. Une manœuvre réellement pratique et instructive vous procurera un plaisir d'un tout autre ordre qu'un beau spectacle militaire où tout aura été réglé d'avance, qui se déroulera sans accrocs et dont il ne vous restera absolument rien.

Notre conception du rôle du juge de camp repose évidemment sur cette condition première et essentielle, c'est qu'il existe des officiers capables de remplir les devoirs qui incombent, selon nous, aux juges de camp. Non seulement ces officiers doivent occuper un haut grade dans l'armée, mais il faut encore qu'ils aient, — à côté de solides connaissances théoriques, — de la routine professionnelle, une grande expérience des choses militaires et des manœuvres et de plus qu'ils sachent enseigner, c'est-à-dire qu'ils sachent faire profiter les chefs et la troupe de leurs connaissances pratiques.

L'armée fédérale possède des officiers de ce genre dans le corps de ses instructeurs de première classe. Les officiers de troupe proprement dits peuvent avoir toutes les aptitudes et toutes les capacités désirables ; le plus souvent il leur manquera cette expérience pratique, cette routine professionnelle, cet art d'enseigner que nous exigeons des bons juges de camp.

C'est pourquoi nous ne saurions approuver le système qui consiste à désigner les juges de camp appelés à fonctionner aux manœuvres de tel corps d'armée parmi les officiers commandant tel autre corps d'armée. Ces officiers supérieurs seront rarement à la hauteur de leurs fonctions, telles que nous les avons définies plus haut. En général, ils se garderont soigneusement d'intervenir directement dans la manœuvre sans ordre spécial et toute leur activité se bornera à recueillir des observations pour les rédiger plus tard, après les avoir revues à loisir.

Or, autre chose est d'observer et de noter, au fur et à mesure qu'elles se produisent, les fautes commises pendant le cours ou *en dehors* de la manœuvre, et autre chose de prendre soi-même des décisions rapides sur le champ de manœuvre, et de les faire exécuter par les chefs, alors qu'on sait que les ordres ainsi donnés seront peut-être mal accueillis de ceux à qui ils s'adressent, qu'ils engagent la responsabilité de celui qui les donne, et que l'on peut toujours se demander s'ils étaient justes, utiles ou opportuns. Pour cela, il faut être doué des qualités qui distinguent les bons chefs, c'est-à-dire avoir du coup d'œil et de la décision et ne pas reculer devant les responsabilités, tandis que pour signaler après coup les fautes que l'on aura observées pendant le cours de la manœuvre, on n'aura le plus souvent qu'à vaincre la répugnance instinctive que tout officier éprouve à dénoncer en haut lieu, lorsqu'il y est requis, les fautes commises par des camarades.

On remarque souvent, chez les personnes qui cultivent un art dont elles n'ont pas encore surmonté toutes les difficultés, une tendance à critiquer ce que font les autres, — ce qui est évidemment plus facile que de faire soi-même quelque chose de bien. C'est presque toujours pour faire croire à leur propre supériorité et à leurs propres mérites que ces personnes relèvent ainsi complaisamment les fautes commises par autrui, elles veulent montrer par là qu'elles ne seraient pas capables de tomber elles-mêmes dans les errements qu'elles signalent. Cette tendance est fréquente dans notre corps d'officiers de troupes. Elle ne doit pas être encouragée ; or on l'encourage en désignant comme juges de camp aux manœuvres d'un corps d'armée, des officiers supérieurs attachés au commandement d'un autre corps d'armée.

Cette mesure est fâcheuse encore à un autre point de vue.

Les rapports des juges de camp ne restent pas secrets ; ils sont imprimés et distribués à un certain nombre d'officiers, de sorte qu'ils peuvent tomber sous les yeux de toutes espèces de personnes. Il pourra donc arriver, — rarement sans doute, mais enfin, la chose est possible — que les juges de camp consignent dans leurs rapports des observations se résumant à peu près à ceci : « La manœuvre a été manquée d'un bout à l'autre ; les chefs n'ont pas du tout compris le thème et les ordres donnés ; ils ont commis fautes sur fautes, etc. » N'y aurait-il pas danger à publier des rapports contenant des appréciations de ce genre, alors que ces documents peuvent être lus par les subordonnés des officiers en cause ou par des tiers mal intentionnés ?

Le plus souvent, il est vrai, les juges de camp éviteront les critiques trop sévères ou les observations de détail, précisément parce qu'ils sauront que leur rapport sera publié. Ils préféreront ne pas sortir des généralités et des lieux communs ; ou, s'ils entrent dans le détail, ce sera uniquement pour relever des manquements à la discipline de marche ou de feu ou d'autres fautes analogues que les chefs eux-mêmes auront été les premiers à remarquer. Dès lors, à quoi servent des rapports dépourvus de toute valeur au point de vue de l'instruction des chefs et de la troupe ?

Le système introduit l'année dernière repose sur l'idée suivante : On a voulu remédier au défaut d'expérience pratique de nos officiers supérieurs en les commandant, aussi nombreux que possible, aux manœuvres et en les obligeant à consigner, dans un mémoire imprimé, les observations qu'ils y auront recueillies.

Cette idée serait évidemment juste si les manœuvres de corps d'armée étaient destinées à l'instruction des juges de camp, mais si l'on admet, avec nous, que les manœuvres ont pour but en première ligne le dressage des chefs et de la troupe par les juges de camp, on conviendra que le système adopté provisoirement l'année dernière est défectueux, qu'il n'a pas produit d'heureux résultats et qu'il faut en revenir.

Il nous sera permis de résumer ici, sous forme de règlement, nos idées sur le rôle et les attributions des juges de camp aux manœuvres.

Instruction pour les juges de camp aux manœuvres.

ARTICLE PREMIER. — Des juges de camp sont institués pour assister le directeur de la manœuvre. Leur nombre dépend de l'importance du corps de troupes qui y participe.

ART. 2. — Pour remplir le service de juge de camp, on s'adressera en première ligne à des instructeurs.

Des officiers de troupes pourront être commandés si des instructeurs n'étaient pas disponibles en nombre suffisant ou si tout autre motif spécial l'exigeait.

ART. 3. — Le tribunal d'arbitres destiné à fonctionner dans les manœuvres de corps d'armée est nommé par le chef du Département militaire fédéral. Il est composé d'un instructeur en chef, président, et de huit instructeurs d'arrondissements ou instructeurs de Ire classe appartenant aux diverses armes. A chaque juge de camp sont attachés, en qualité d'adjudants, deux instructeurs de Ire ou de IIe classe.

Pour de plus petites manœuvres, le directeur de la manœuvre compose le tribunal d'arbitres des instructeurs qu'il a sous la main.

ART. 4. — Les instructeurs, pendant le temps qu'ils fonctionnent comme juges de camp, disposent des compétences afférentes à leur grade.

ART. 5. — Les juges de camp ont pour mission de rendre sensibles aux chefs de corps, par le moyen d'instructions ou de décisions, les effets du combat, qui, à ce défaut, ne pourraient se manifester dans un exercice du temps de paix.

A cet effet, ils disposent des moyens suivants :

1° Défense d'avancer ;

2° Interruption de la marche en avant ou ordre de se reporter en arrière ;

3° Ordre de rompre.

La mise hors de combat d'une troupe est expressément interdite.

ART. 6. — Toute décision doit, au moment de sa communication au chef d'unité qu'elle concerne, être accompagnée des motifs à l'appui.

Cette décision doit être appliquée immédiatement ; elle est sans appel. En cas de décision estimée injuste, le recours s'exercera, par la voie du service, après cessation de la manœuvre et avant la critique.

ART. 7. — Les décisions d'un juge de camp s'adressent uniquement aux unités de troupes auxquelles il est attaché ou à celles qui combattent au point qui lui a été assigné (aile, etc.).

Les décisions des juges de camp ne doivent jamais viser que les mou-

vements partiels qui s'exécutent au cours du combat; elles ne doivent pas porter sur un mouvement qui fait corps avec l'action d'ensemble finale Les juges de camp doivent se borner strictement aux observations qu'ils auront, aussitôt après la cessation de la manœuvre, à communiquer au directeur de celle-ci, et qui lui servent pour sa critique sur l'ensemble des opérations du combat et lui permettent de se déterminer sur la retraite et la poursuite.

Art. 8. — Les points suivants doivent être pris en considération lorsqu'il s'agit pour les juges de camp d'arrêter leurs décisions :

1° Nature et utilisation du terrain dans la marche au combat. Influence du terrain sur l'action des armes pour l'un et l'autre adversaires;

2° Emploi des formes tactiques et des réglementaires au combat;

3° Discipline de combat en général, et, en particulier, en ce qui concerne les chefs. (Liaison avec les troupes combattantes voisines.)

4° Forces respectives des troupes combattantes.

Les juges de camp doivent, pendant le combat, s'informer d'une manière aussi exacte que possible de la façon dont l'adversaire observe ces mêmes obligations.

Art. 9. — Lorsque les troupes en seront arrivées à la phase décisive du combat, les juges de camp de chaque parti se réuniront sur la position et ils prononceront ensemble, après échange de vues réciproque, sur le résultat de la manœuvre.

Art. 10. — Les juges de camp doivent toujours décider, non en faveur des chefs qui auront amené le plus de monde sur la position, mais en faveur de ceux qui auront su tirer le meilleur parti de la situation et du terrain et qui auront conduit leurs troupes de la manière la plus rationnelle et en choisissant les formations tactiques les plus convenables.

Lorsque, selon toute probabilité, un des partis aurait remporté la victoire par la seule supériorité du nombre, les juges de camp devront néanmoins décider en faveur du parti numériquement le plus faible, si les chefs de ce parti ont déployé, pendant la manœuvre, plus de savoir-faire et d'aptitudes que les chefs du parti adverse.

Art. 11. — Les juges de camp ont le devoir d'attirer l'attention des chefs sur la présence et le feu de l'artillerie ennemie.

Mais, ce cas excepté, il leur est interdit de donner aux chefs des indications, des conseils ou des ordres autres que ceux mentionnés à l'art. 5.

Leur droit d'intervenir dans la manœuvre est limité aux cas où ils estiment qu'une faute pourrait avoir des conséquences appréciables dans un combat sérieux, auquel cas ils doivent signaler aux chefs la faute qu'ils ont commise.

Ils n'ont pas le droit d'approuver ou de blâmer les dispositions prises par les chefs.

Art. 12. — Toute décision qui influerait sur l'ensemble de la manœuvre doit être immédiatement communiquée par les juges de camp à l'arbitre-chef, qui en informe la direction des manœuvres. Dans les petites manœuvres, les juges de camp font directement rapport au commandant en chef.

Il est interdit aux juges de camp de communiquer leurs décisions aux chefs, même aux plus élevés en grade, avant la fin des manœuvres.

Art. 13. — Chacun est tenu de répondre sans réticences aux questions posées par les juges de camp.

Ces derniers ont le droit d'arrêter au passage les adjudants, les estafettes et de prendre connaissance des ordres écrits dont ils seraient porteurs.

Les juges de camp doivent éviter d'entraver l'action des chefs par des demandes de renseignements trop fréquentes et de retarder ainsi, sans nécessité, le cours des opérations.

Art. 14. — Après la fin des manœuvres, le président des juges de camp rédige un rapport détaillé qu'il remet au directeur en chef des manœuvres.

Ce rapport contient un résumé des observations recueillies par chaque juge de camp.

Il doit rappeler les ordres donnés aux commandants de chaque parti et aux officiers de grades inférieurs, puis montrer comment ces ordres ont été exécutés, comment les sous-officiers ont rempli leur tâche et de quelle façon la troupe s'est comportée pendant et en dehors des manœuvres.

Le rapport doit se terminer par un exposé des progrès et des améliorations à introduire dans les manœuvres subséquentes.

Il peut être complété, abrégé ou modifié par le commandant de corps.

Il est ensuite imprimé et distribué à tous les officiers qui ont pris part aux manœuvres, aux officiers supérieurs des autres corps d'armée, et à tout le personnel instructeur de l'armée.

Qu'il nous soit permis d'ajouter encore les explications suivantes :

1. Nous avons attribué aux instructeurs seuls — et cela en principe — les fonctions de juges de camp aux manœuvres. Tel était déjà le cas jusqu'à ce jour dans les manœuvres d'importance secondaire. Dans les grandes manœuvres, au contraire, si peu d'instructeurs étaient employés, qu'il semblait qu'on voulût réserver cette faveur à quelques anciens instructeurs à titre de récompense ou d'encouragement.

Il y a quinze ans, l'on décida que les instructeurs, comme tels, n'étaient pas autorisés à prendre part aux manœuvres et

ceux d'entre eux qui, par zèle professionnel, tenaient à voir comment se comportaient les chefs et les troupes qu'ils avaient formés, devaient quitter l'uniforme qu'ils portaient toute l'année et se cacher sous le vêtement civil au milieu de la foule des spectateurs.

Quelque dure et humiliante que fût cette manière de traiter les officiers chargés de l'instruction militaire — ces officiers *auxquels l'armée doit tout* — elle partait néanmoins d'un sentiment juste : L'officier de troupe, pensait-on, doit savoir marcher tout seul, sans être toujours tenu à l'attache par un précepteur suivant son élève pas à pas et l'empêchant de trébucher.

On ne tarda naturellement pas à s'apercevoir que cette pratique était fâcheuse. Aujourd'hui, les instructeurs sont admis de nouveau à se montrer aux manœuvres. Comme auparavant, ils sont répartis, pour la manœuvre, dans des corps de troupes plus ou moins importants et, suivant le degré plus ou moins grand de confiance en soi-même que possède le commandant du corps, ils jouent tantôt le rôle de simples spectateurs ou de conseillers auxquels on fait clandestinement appel, à l'abri de toute oreille indiscrète, tantôt celui de véritables chefs de la troupe parlant par l'organe du commandant.

Pas n'est besoin de dire que cette seconde pratique est aussi irrationnelle et aussi funeste que celle qui consiste à bannir les instructeurs de la manœuvre. Car bon nombre d'instructeurs ainsi encadrés dans les corps de troupe spéciaux n'ont rien à faire ; on n'a aucun emploi à leur donner, ensorte qu'ils continuent, comme précédemment, à suivre la manœuvre en simples spectateurs et à être traités comme tels.

La fonction naturelle des instructeurs aux manœuvres est toute indiquée, c'est celle de juges de camp. Les instructeurs ont non seulement pour tâche de donner aux officiers de troupe des connaissances théoriques nécessaires ; ils leur enseignent encore à *mettre ces connaissances en pratique*. S'ils sont à la hauteur de cette tâche, ils doivent être les meilleurs juges de camp qu'il soit possible de trouver.

On peut même dire qu'il n'existe dans aucune armée un corps d'officiers mieux désigné pour remplir les fonctions importantes de juges de camp que, dans l'armée fédérale, le corps des instructeurs supérieurs.

Nous nous empressons de reconnaître toutefois que, pour le

moment du moins, tous les instructeurs ne sont pas encore aptes à remplir ce rôle et que, dans les premiers temps surtout, il s'en trouvera qui rendront des arrêts dont le formalisme un peu étroit indisposera peut-être certains officiers de troupe.

Mais, peu à peu, tous se formeront à ce genre de service. Et parce qu'il existe, ici et là, quelques instructeurs dont les allures un peu pédantesques ont pu déplaire à certains officiers de troupes, ce n'est pas une raison pour les tenir tous à l'écart, comme si on voulait les reléguer, pendant les manœuvres, dans le clan des officiers à disposition.

En confiant aux instructeurs supérieurs les fonctions de juges de camp aux manœuvres, on relèvera leur situation et leur prestige à leurs propres yeux et à ceux de l'armée.

Ils verront alors clairement que leur activité ne doit pas se borner à former des recrues et à exercer au combat de petites unités, mais qu'ils président à l'éducation de l'armée tout entière et qu'ainsi ils sont en situation d'étendre avec fruit leur sphère d'influence.

Si l'on veut éviter qu'ils ne tombent dans une routine stérile, et aussi nuisible à la troupe qu'à eux-mêmes, il faut que nos instructeurs se rendent compte que leurs facultés ne resteront pas sans emploi et qu'ils ont, s'ils le veulent, une grande tâche à remplir.

On doit s'efforcer de développer ce sentiment chez eux et d'exciter continuellement leur ambition et leur désir de mieux faire. Malheureusement, cette vérité est trop méconnue aujourd'hui ; il semble qu'on ait pris à tâche d'agir justement en sens contraire.

Dès le jour où nos instructeurs seront chargés des importantes et délicates fonctions de juges de camp, ces officiers voudront se rendre dignes de la marque de haute confiance qui leur aura été ainsi donnée. Ils redoubleront d'ardeur au travail et tendront toujours plus à de nouveaux progrès.

Il n'existe pas, dans nos milices, d'autres officiers plus qualifiés pour remplir ces fonctions que nos instructeurs. Hâtons-nous de dire que nous ne méconnaissons nullement la valeur de nos officiers de troupes. L'auteur de cet article est à l'abri de ce soupçon, ayant été le premier et pendant plusieurs années le seul à confier aux officiers d'état-major, sans aucune adjonction ni tutelle d'instructeurs, la direction des cours de répétition de la cavalerie.

Que chacun reste à sa place ! Il est très difficile de rendre des arrêts comme arbitre aux manœuvres. Une grande expérience dans ce domaine ne protège pas toujours contre des erreurs. Où nos officiers de troupe auraient-ils acquis cette expérience? Qu'ils conduisent bien leurs troupes, qu'ils sachent prendre des dispositions justes et exécuter avec énergie ce qu'ils auront résolu. Voilà tout ce qu'on est en droit de leur demander et c'est déjà beaucoup !

2. Les articles 5 à 13 définissent la tâche et les compétences des juges de camp.

L'article 5 permet aux juges de camp d'intervenir de trois façons différentes dans la manœuvre. Ces trois modes d'intervention sont suffisants ; bien plus, ce sont les seuls, à notre avis, dont l'emploi doive être autorisé. Nous sommes opposé à l'idée de marquer par des fanions ou par des mises hors de combat de subdivisions entières ou de groupes isolés les pertes que les troupes combattantes auraient subies sur un champ de bataille véritable. Il ne faut pas croire que le juge de camp puisse se rendre compte dans une manœuvre d'exercice des ravages et de l'effet moral que produirait le feu de l'adversaire si les armes étaient chargées. D'abord, tous les projectiles n'atteignent pas leur but. Ensuite, chacune des armées combattantes aurait, en cas sérieux, à souffrir du feu de l'adversaire et cela dans une proportion respective qui échappe aux calculs des juges de camp les plus avisés. L'action du feu sur l'adversaire dépend, sur un champ de bataille véritable, de facteurs tellement contingents, qu'à vouloir décréter, dans une manœuvre de paix, que telle subdivision aurait subi, dans tel ou tel cas, telles pertes déterminées, on tombe dans l'arbitraire ou dans le jeu pur et simple.

Il vaut beaucoup mieux que le juge de camp tienne uniquement compte, dans ses décisions, des circonstances *réelles* dans lesquelles le combat s'est engagé et se poursuit, c'est-à-dire des forces *effectives* en présence — abstraction faites des pertes hypothétiques que les troupes auraient essuyées en cas sérieux — et de l'effet moral *réellement* produit par le feu de l'adversaire, non de celui qui *aurait* été produit si les troupes avaient eu des balles dans leurs fusils et des shrapnels dans leurs pièces. C'est la seule façon, pour un juge de camp, de rendre des verdicts vraiment raisonnables et justes. Autre-

ment, un chef déclaré hors de combat dans un cas déterminé, aurait le droit de contester la légitimité de la mesure dont il a été l'objet et de soutenir, avec apparence de raison, qu'en cas sérieux ses troupes auraient été parfaitement en état de continuer la lutte.

Les articles 8 à 10 énumèrent les principales considérations qui doivent influer sur les décisions des juges de camp.

Les prescriptions de l'article 10 se justifient d'abord parce qu'un bon chef peut souvent suppléer, par son habileté, à l'infériorité numérique de ses troupes, et ensuite parce que les manœuvres ont pour but de former des chefs capables. Or, un chef capable n'est pas celui qui mène ses troupes comme sur la place d'exercices, c'est-à-dire qui connaît son règlement par cœur et qui l'applique d'une manière correcte, mais machinale et inintelligente. Un chef capable est celui qui réfléchit, qui accepte délibérément les responsabilités, qui fait preuve d'indépendance et d'initiative; c'est, en un mot, un chef actif, résolu et « débrouillard ». Lorsque les germes de ces qualités existent chez un officier, il est du devoir des juges de camp de les développer et non de les étouffer. De là, les prescriptions de l'article 10.

A l'article 11, nous prévoyons que les juges de camp doivent attirer l'attention des chefs sur la présence et le feu de l'artillerie ennemie. Un chef ne peut pas toujours savoir si c'est bien sur lui que tire une batterie ennemie postée à trois ou quatre kilomètres peut-être de la position qu'il occupe. Et on ne peut exiger de lui qu'il s'en informe.

Mais, ce cas excepté, le juge de camp ne doit pas se permettre de donner des directions ou des avertissements aux chefs, par exemple de les rendre attentifs aux pièges que leur a tendu l'adversaire ou aux difficultés que leur réserve le terrain. Toute indication de ce genre doit être rigoureusement interdite.

Le rôle indépendant des juges de camp cesse après le dernier acte de la manœuvre. Les juges de camp se réunissent alors sur la position; ils délibèrent sur les dispositions prises par les chefs subalternes, puis, la discussion terminée, ils communiquent leurs conclusions au directeur des manœuvres, lequel se prononce sur le résultat final de la manœuvre dans son ensemble.

Dans notre idée, les juges de camp n'ont pas seulement à

intervenir lorsqu'il y a collision entre les deux adversaires et qu'aucun d'eux ne veut battre en retraite, ainsi que cela est prévu dans l'instruction de 1896. Ils doivent intervenir toutes les fois qu'une faute a été commise et au moment même où cette faute se commet. Lorsque, par exemple, un bataillon traverse, en ordre serré, sous un feu très vif, un terrain absolument découvert, le juge de camp doit le refouler en arrière jusqu'à l'endroit d'où il est parti et obliger les chefs à prendre les formations ou les mesures dictées par la nature du terrain ou par la situation en général. Les juges de camp ne doivent jamais tolérer qu'un chef profite d'une faute tactique qu'il a commise volontairement ou involontairement, pour s'assurer un avantage dans le cours ultérieur de la manœuvre, par exemple pour arriver plus vite, dans la formation désirée, à l'endroit où il a ordre de se rendre.

Nous avons supprimé dans notre projet d'instruction l'article de l'instruction actuelle qui interdit aux juges de camp d'intervenir vis-à-vis des officiers d'un grade supérieur au leur. Sans parler des inconvénients pratiques qui résultent de cette prohibition, il nous paraît qu'elle est absolument contraire au principe même qui est à la base de l'institution des juges de camp. Du moment que les juges de camp sont censés représenter l'ennemi, on peut les comparer à des agents de police ou à des sentinelles, et il importe peu qu'ils soient d'un grade inférieur aux officiers vis-à-vis desquels ils sont appelés à intervenir. En général, du reste, ils seront d'un grade supérieur ou égal ; de jeunes officiers sans expérience sont peu aptes à ce genre de service.

Il est également nécessaire que tous les juges de camp, quel que soit leur grade, soient investis d'attributions et de compétences identiques. Les considérations d'ordre hiérarchique ne doivent pas influer sur les relations des juges de camp entre eux, pas plus qu'elles n'influent sur les relations avec les chefs. Notre projet se termine par des prescriptions sur le rapport que les juges de camp auront à rédiger après la fin des manœuvres.

Nous attachons une grande importance à ces rapports. Nous voudrions qu'ils contiennent l'historique très détaillé de la manœuvre dans son entier, que tous les ordres donnés et les rapports reçus par les chefs supérieurs et subalternes y soient reproduits et que toutes les dispositions prises en exécution

de ces ordres — jusqu'au rôle joué, par exemple, par une patrouille indépendante ou par une grand'garde isolée, — y soient décrites avec une scrupuleuse exactitude et passées au crible d'une critique aussi minutieuse et aussi serrée que possible. Rédigés de cette manière, ces documents constitueront ce que l'on peut concevoir de meilleur et de plus utile pour l'instruction des chefs et de la troupe. Ce sont des relations de ce genre que l'ancien commandant du XIVe corps d'armée allemand, le général de Schlichting, avait coutume de rédiger et de faire distribuer à tous ses officiers après chaque exercice de campagne. Cette pratique a donné, dans le XIVe corps allemand, les plus heureux résultats. Ce corps d'armée passait naguère et passe encore aujourd'hui pour un des mieux commandés de l'armée allemande. Pourquoi n'essayerions-nous pas d'introduire cette pratique dans notre armée? Nos officiers sont tous désireux de s'instruire et une reconstitution fidèle et détaillée, avec commentaires à l'appui, d'une manœuvre à laquelle ils ont participé les intéressera et les instruira bien davantage que des descriptions fastidieuses de combats de pure invention, tels qu'on les imagine, cartes et règlements en mains, dans les écoles centrales et les cours théoriques.

Colonel U. Wille.

LE TIR DU FUSIL SUISSE MOD. 89

aux grandes distances.

La Société des officiers de Ste-Croix s'est fait une spécialité des expériences de tir au fusil. Elle a exécuté à diverses reprises des essais, dont parlait encore le dernier numéro de la *Revue*, sur la pénétration du fusil dans la neige ; cet hiver, elle a dirigé ses études sur les tirs à grande distance et a cherché à déterminer la portée extrême du fusil mod. 89. L'organisation du tir, les procédés de pointage, le système de relevé des touchés employés par les officiers de Ste-Croix sont ingénieux et bien compris, les résultats de leurs essais intéressants à plus d'un titre. Nous devons à M. le capitaine Jaccard-Lenoir, président de la sous-section, les renseignements suivants, tels qu'ils ont été transmis par lui à M. le colonel Veillon, instructeur en chef du tir de l'infanterie.

En février 1897, la sous-section des officiers de Ste-Croix a fait un essai de tir sur la neige, destiné à établir la portée maximale du fusil mod. 89. Ce tir a été effectué dès le bord des roches du Mont de Baulmes, dans la direction du plateau où se trouvent les pâturages de Crébillon et des Praz, au pied des Aiguilles de Baulmes. Pour des causes diverses, ce tir ne donna pas de résultat.

Il a été repris cette année sur le même terrain, mais sur des bases nouvelles. Les modifications principales apportées aux dispositions prises l'année dernière ont consisté :

1° A remplacer la hausse artificielle, permettant de viser directement le but, par un fil à plomb placé en avant du fusil et coupant la ligne de mire ;

2° A faire relever immédiatement les résultats du tir par une équipe de marqueurs, abrités dans les chalets voisins du but, et de correspondre avec ces marqueurs au moyen de signaux optiques et acoustiques employés simultanément : dans ce but, chaque équipe était munie de drapeaux, de cornettes de chasse et de fortes lunettes.

De plus, la sous-section avait reçu de M. le colonel Rubin, directeur de la fabrique fédérale de munitions, à Thoune, une indication qu'on ne possédait pas en 1897, relative à la dérive. Il résultait en effet d'essais exécutés à Thoune, en 1892, avec la mitrailleuse Maxim, tirant la cartouche du fusil mod. 89, que la dérive, aux grandes distances, peut dépasser 60 mètres.

Le tir a eu lieu le 10 mars 1898. Au rendez-vous fixé, à 6 heures et demie du matin, seize participants : officiers, sous-officiers et soldats sont présents. Sept d'entre eux composent l'équipe de tir ; les neuf autres, sous le commandement du capitaine A. Reuge, ont à se rendre à Crébillon, en contournant les Aiguilles de Baulmes, pour remplir le rôle fatigant de marqueurs. Un épais brouillard, survenu durant la nuit, retarde de deux heures le départ et risque de tout compromettre ; il s'étend par-dessus le Mont de Baulmes. Vers midi, le brouillard se lève ; le temps est superbe, très calme ; le thermomètre marque au soleil + 18° centigrades.

Les dispositions prises pour le tir sont les suivantes : La neige, profonde d'un mètre, est creusée jusqu'au sol pour l'installation du chevalet de tir. Ce chevalet, d'un modèle spécial, est fixé au tronc d'un hêtre au moyen de traverses clouées. Avec des lattes, disposées en potence, on établit solidement, à trois mètres en avant du chevalet, l'appareil qui porte le fil à plomb. Celui-ci, long de trois mètres, est pourvu d'une petite boule noire, mobile, qui servira de visuel. Le fusil, posé sur des coussinets et fixé au moyen de courroies, est braqué dans la direction d'un sapin isolé situé à une distance de 3000 m., marquant le but. Le fil à plomb est ensuite amené à passer dans le prolongement de la ligne de mire ; l'angle de tir (14°30′) mesuré et la petite boule placée de façon à repérer cet angle. Ces opérations se font avec le plus grand soin, et le tireur, commodément assis, vise en plein ciel sur la petite boule noire et n'attend plus que le signal du feu.

Le tir commence à 12 h. 40, sous la direction du 1er lieutenant Ferrari. Au commandement de « Attention ! » le fil à

c, le 10 mars 1898.
(Lt. moy. 1280m)

144;	portée	moyenne	approxim:	2540 m
26;	"	"	"	3020 m
71;	"	"	"	3150 m

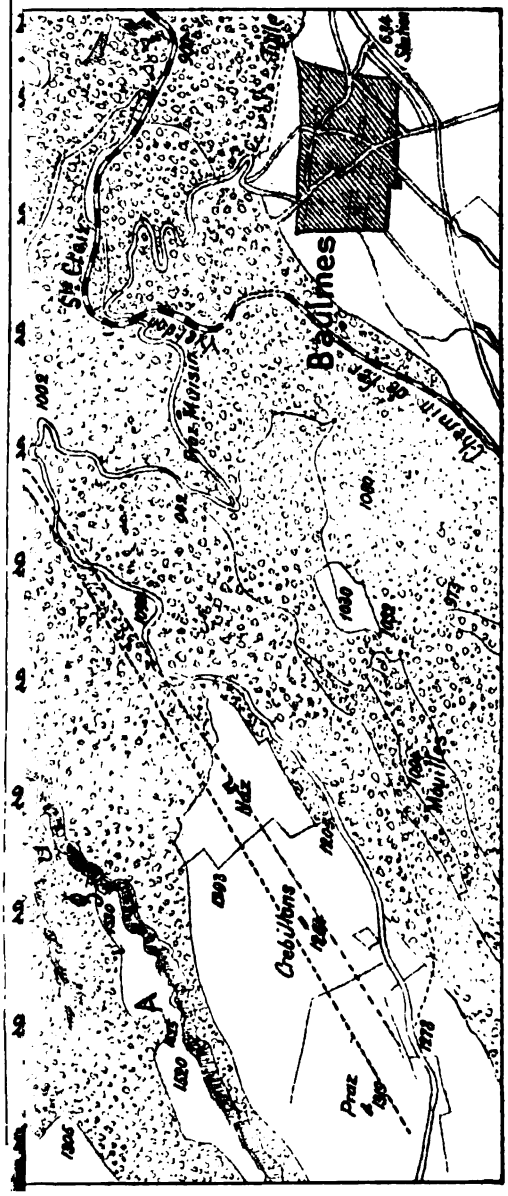

Echelle: 1 = 25000

● Emplacement de tir 1289m

..... Lignes de tir

2
une
but
gne
ce
de
I
dir
ind
Il
la
que
I
6 h
offi
l'éq
cap
nar
mai
tar
il s
larc
mai
I
nei
l'in
cial
Ave
troi
plo
bou
des
la c
mai
dan
(14
ang
tire
bou
L
nan

plomb est écarté de quelques centimètres, puis ramené après le coup dans sa position primitive. Un poids très lourd assure son immobilité.

La munition employée est de 1893.

1er Tir.

(commencé à 12 h. 40, terminé à 1 h.)
50 cartouches tirées sous un angle de 14°30'.

Résultats : Coups relevés, 44.

Plus longue portée	2655 m.
Plus courte portée	2455 m.
Portée moyenne approximative	2540 m.

Dispersion en longueur, 200 m.
Dispersion en largeur, 50 m.

Tir légèrement plongeant ; la différence de niveau entre l'emplacement de tir et Crébillon est de 25 mètres.

2e Tir.

(commencé à 3 h., terminé à 3 h. 12.)
50 cartouches tirées sous un angle de 29°30'.

Résultats : Coups relevés, 26. Un certain nombre de balles ont dû se perdre dans de petits bouquets de hêtre situés à droite de la ligne de tir.

Plus longue portée	3105 m.
Plus courte portée	2910 m.
Portée moyenne approximative	3020 m.

Dispersion en longueur, 195 m.
Dispersion en largeur, 40 m.

Tir horizontal.

3e Tir.

(commencé à 5 h., terminé à 5 h. 30.)

100 cartouches tirées sous les angles de 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, soit 20 cartouches sous chacun de ces angles.

On a choisi une nouvelle ligne de tir plus favorable, 100 m. à droite de la première, et également repérée. Le tir a dû être terminé à 5 h. 30, en raison de l'heure avancée. Il est probable, d'ailleurs, que l'inclinaison qui donne au fusil mod. 89 sa portée extrême est comprise entre 32° et 36°.

Résultats : Coups relevés, 71.

Plus longue portée	*3310* m.
Plus courte portée.	2890 m.
Portée moyenne approximative	3150 m.

Dispersion en longueur, 420 m.
Dispersion en largeur, 80 m.

Tir légèrement ascendant ; différence d'altitude entre le Mont de Baulmes et le Chalet des Praz : 30 mètres.

Relevé des points de chute.

Le capitaine Reuge a procédé avec le plus grand soin et de la manière suivante pour les recherches. Il a placé ses hommes en chaîne de tirailleurs, à six mètres d'intervalle, et les a fait marcher derrière un cordeau de 50 mètres de longueur, divisé de cinq en cinq mètres par des morceaux de drap noir. En trois zones parallèles, une largeur de 150 mètres a ainsi été explorée pour chaque série de tir. Les touchés étaient aussitôt marqués par de petits rameaux de sapin. Le terrain étant exactement repéré dans le sens de la longueur, ces rameaux ont permis de dresser immédiatement le graphique du tir, ce qu'a fait très minutieusement le capitaine Reuge. Ces graphiques sont reproduits à la pl. VIII. L'état de la neige était excellent, sa surface unie, d'un grain très fin, et suffisamment tassée pour que les trous des balles restassent nettement marqués à 10 cm. de profondeur. Le relevé se faisant dans la direction du soleil, les traces des projectiles formaient tache et étaient visibles à plusieurs mètres de distance.

Cinq semaines plus tard, la neige ayant partiellement disparu, des recherches ont été faites sur les emplacements du 1er et du 3e tir. Plusieurs rameaux de sapin marquaient encore la place des relevés des touchés. Une partie des projectiles a été retrouvée sur le gazon aplati par la neige. Fait caractéristique, tandis que les balles provenant du 1er tir se trouvaient dans la position normale, c'est-à-dire la pointe *en avant* ou à peu près, celles du troisième tir (près du Chalet des Praz), étaient généralement renversées et avaient leur pointe tournée *en arrière*. Tombée verticalement dans une couche de neige

de 60 cm. d'épaisseur, la balle, en touchant le sol, s'était couchée le culot en avant.

Au nombre des balles retrouvées, on a recueilli celle de la plus extrême distance de 3310 mètres.

Conclusions.

1° En ce qui concerne la dérive du projectile, à 2500 mètres et au-delà, le tir du 10 mars corrobore exactement les essais faits à Thoune en 1892.

2° La très grande dispersion en longueur des projectiles, surtout dans le troisième tir, peut être attribuée à la différence de valeur des cartouches, suivant lesquelles la vitesse de rotation de la balle se perdant, le projectile ne reste plus couché, suivant son grand axe, sur la trajectoire.

3° Le tir sous les angles 32° à 36° a donné comme portée extrême *3310 mètres*. Toutefois, il est possible que, cherchée dans des conditions plus favorables comme angle de tir ou comme munitions, cette portée puisse être légèrement dépassée.

Les conclusions des officiers de Ste-Croix sont intéressantes à plusieurs égards ; il est cependant regrettable que les touchés du troisième tir, à la plus grande distance, n'aient pas été relevés pour chacune des élévations données, et que le temps ait manqué pour continuer les essais au delà de 36° ; on se serait rendu compte de la portée maxima du fusil à cette altitude, on saurait s'il faut la chercher au delà de 36°, comme paraissent le supposer les officiers de Ste-Croix, ou bien si elle se trouve au contraire comprise entre 32° et 36°. A titre de comparaison, il y aurait intérêt à rechercher aussi la portée extrême à des altitudes moindres, à 500 m. par exemple. Ce problème tenterait-il peut-être, en hiver, des officiers d'autres sections ?

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Berne, 6 juin.

L'organisation du dépôt de remonte. — Attribution des compagnies de guides aux manœuvres de régiments d'infanterie. — Les compagnies de mitrailleuses de la cavalerie. — Essais de canons de campagne à tir rapide. — Qui dirigera les prochaines grandes manœuvres? — Les officiers suisses à Metz. — Publications nouvelles.

L'organisation du dépôt de remonte de Berne a été réglée par une ordonnance du Conseil fédéral. Jusqu'ici, ce dépôt, qui sert à l'acclimatement des chevaux de cavalerie et à l'examen des réclamations des cavaliers, n'avait qu'une existence purement budgétaire, tandis qu'à l'avenir son rôle sera nettement défini. C'est le lieutenant-colonel Bernard qui continue à être à la tête de ce service.

Les cours de remonte restent tout à fait indépendants de l'administration du dépôt de remonte. Leur durée a été portée de trois à quatre mois, innovation qui sera accueillie avec satisfaction par les recrues de cavalerie.

Une autre ordonnance du Conseil fédéral a consacré formellement la pratique qui réglait jusqu'ici les rapports du cavalier avec l'Etat au sujet de son cheval de service. Les principes applicables en cette matière avaient été posés par le colonel Wille.

L'adjonction des compagnies de guides aux exercices de campagne des régiments d'infanterie du IIIe corps est une des plus heureuses mesures qui seront mises à exécution cette année. Outre les compagnies 6, 7 et 10, les compagnies 3 et 5 participeront à ces manœuvres et y trouveront autant de profit que l'infanterie dont elles feront le service d'exploration. On ne saurait trop encourager les exercices d'armes combinées, dont la cavalerie paraît comprendre fort bien la nécessité. Il est sans doute plus difficile de faire entrer l'artillerie dans le cadre de pareils exercices, mais une bonne volonté réciproque finira bien par lever tous les obstacles. Les officiers d'artillerie sont aussi désireux que ceux de l'infanterie de travailler ensemble.

Les compagnies de guides destinées à manœuvrer avec les régiments

du IIIe corps seront largement pourvues d'officiers surnuméraires, de façon à suffire à un actif service de patrouille. Dans un terrain comme le nôtre, la patrouille de cavalerie acquiert une extraordinaire importance et on doit se demander si nos jeunes officiers sont suffisamment préparés à cette tâche délicate et ardue. Ce n'est pas l'avis du colonel Wildbolz, instructeur en chef de la cavalerie, qui fera à ses chefs la proposition de combler l'évidente lacune existant à cet égard dans l'organisation des cours tactiques. Ceux-ci ne sont institués que pour les chefs de brigade, de régiment, d'escadrons et de compagnies; les lieutenants et premiers-lieutenants n'y prennent point part. D'autre part, l'école de recrues n'offre que peu d'occasions au jeune officier de diriger des patrouilles. Il faut d'ailleurs reconnaître que ce service ne devient pleinement intelligible que pour l'officier déjà mûri par des cours de répétition. C'est pourquoi le colonel Wildbolz demande l'introduction d'un cours tactique de quinze jours pour les premiers-lieutenants et lieutenants ayant déjà passé par un certain nombre de cours.

La plus grosse affaire intéressant la cavalerie reste naturellement l'introduction des compagnies de mitrailleuses. Le fait que la Suisse prend sur ce terrain une initiative hardie ne doit pas inquiéter les Chambres, du moment où l'innovation en question est justifiée par de bonnes raisons, tirées des besoins de notre situation particulière. Trop souvent nous avons copié l'étranger sans discernement; n'ajoutons pas à ce travers celui de renoncer à toute initiative propre. Au reste, la question des mitrailleuses est à l'étude dans l'armée allemande, bien qu'une cavalerie pourvue de batteries à cheval puisse, plus facilement que nous, se passer de cet engin. Le modèle étudié en Allemagne n'est pas porté à dos de cheval comme le nôtre, mais il est placé sur un traîneau, qui lui-même se fixe sur une voiture. Pour la mise en batterie, le traîneau est tiré à bras jusqu'à l'emplacement choisi, la voiture restant à l'abri.

Les expériences de tir comparé qui ont précédé l'adoption par le Conseil fédéral de la mitrailleuse Maxim ont établi la supériorité incontestable de celle-ci sur les mitrailleuses Nordenfeld et Hotchkiss. Ces dernières n'ont pu supporter sans dérangement un tir prolongé. La complication de pièces reprochée à la Maxim est indispensable à la résistance. En somme, cet ingénieux instrument a fait ses preuves, et c'est surtout par la perfection de la fabrication qu'on a pu l'améliorer.

* * *

Les essais du canon à tir rapide ont été repris aujourd'hui et dureront toute cette semaine. Il s'agit surtout maintenant d'étudier la manière dont l'affût se comporte en marche et au tir sur des terrains variés. C'est pourquoi la batterie d'expérience fait de nombreuses sorties dans les environs de Thoune et se rendra aussi à la Grimsel. Les essais dureront

jusqu'au 11 juin. Le 2 juin, le colonel Muller, chef du Département militaire, a assisté au tir et à la séance de la commission. Les maisons Krupp, Creusot, Saint-Chamond et Cockerill participent au concours. Les représentants de ces maisons — dont plusieurs sont des militaires — ont été étonnés de la facilité avec laquelle nos canonniers s'initiaient au service des nouvelles pièces, et de l'aisance de nos artilleurs à passer les pires chemins et les endroits difficiles.

On paraît résolu dans les hautes sphères à ne pas précipiter le choix d'un modèle, et c'est bien le meilleur moyen de ne pas se trouver en possession d'un type rapidement vieilli. Aussi les expériences actuelles aboutiront-elles seulement à l'acquisition de deux batteries destinées à un essai prolongé. Le choix définitif sera donc longuement préparé et bénéficiera de tous les perfectionnements qui se produiront encore jusqu'à la fin du siècle.

Il est heureux que le nouveau canon exige un nouvel affût, autrement il se trouverait certainement des gens pour réclamer l'utilisation des affûts actuels, qui datent pourtant de 1871 et qui n'ont pas été adaptés sans inconvénients au canon d'acier. Nos caissons sont plus vieux encore. Un certain nombre datent de 1828 ; d'autres — et ce sont les meilleurs — de 1843. Il faudra bien aménager cet ancien matériel pour le transport de la nouvelle munition dans le service de parc, car, par motif d'économie, on ne dotera de nouveaux caissons que les batteries combattantes.

* * *

Le bruit — fort vraisemblable — court que le colonel Bleuler sera chargé de la direction des prochaines manœuvres de corps. Il est entendu en effet que le commandant de corps ne pourra continuer à assigner sa mission au détachement contre lequel il manœuvre, et qu'il se trouvera placé sous l'autorité d'un directeur de manœuvres. Une autre innovation consiste à placer sous le commandement du commandant du corps, dès leur entrée au service, toutes les troupes qui doivent participer aux manœuvres. Cette mesure a pour but de créer une cohésion plus grande entre les unités et d'assurer l'unité du service, en particulier au point de vue administratif. Les rapports des armes spéciales iront donc dès le premier jour au commandant du corps d'armée.

On critique depuis longtemps les distributions de vin qui se font à la troupe, à titre de subsistance extraordinaire, durant les manœuvres d'automne. Ces distributions sont parfaitement superflues et donnent beaucoup de travail. Il serait infiniment préférable d'abandonner aux chefs d'unité le choix de la subsistance extraordinaire et du moment où elle doit avoir lieu. Ce système serait aussi beaucoup plus simple pour le commissariat, qui n'aurait à faire qu'un versement en argent. L'intérêt de quelques négociants en vins se met seul en travers de la réforme. La question

va toutefois être portée devant l'Assemblée fédérale par une pétition du comité d'action des sociétés suisses d'abstinence. Souhaitons bon succès à cette démarche si opportune.

* * *

Un certain nombre d'officiers supérieurs appartenant en majeure partie au 1er corps d'armée ont visité le mois dernier les champs de bataille des environs de Metz. Il leur a paru extrêmement intéressant d'étudier les terrains où se sont déroulés les événements et les combats qui ont amené le désastre et la capitulation de l'armée du Rhin. Lorsque, en présence des positions magnifiques et très favorables à un mouvement offensif qu'occupaient les corps de Bazaine, on compare l'inaction et l'incurie de ce général à l'activité, à la solidarité et à l'initiative des chefs de corps allemands, on ne s'explique cette passivité de Bazaine que par l'attrait exercé sur lui par une place forte et par son intention bien arrêtée de s'y enfermer. Ce rôle des places fortes est extrêmement dangereux. Dans une remarquable étude sur le *Grand Frédéric* que publie dans le *Journal des Sciences militaires* le colonel Bourdeau, on trouve les lignes suivantes, assurément inspirées à leur auteur par les événements de Metz :

Les places fortes exercent sur les armées d'opérations une sorte d'attraction qui tourne le plus souvent à la perte des unes et des autres.

Si l'armée est inférieure en nombre, ou ébranlée par un échec, ou commandée par un général peu entreprenant et sans confiance en lui-même (n'est-ce pas le portrait de Bazaine?), elle a une tendance invincible à se réfugier sous le canon de la place. Les prétextes ne manquent pas : il ne s'agit que de refaire l'armée, de compléter ses munitions et ses vivres ; pendant ce temps, l'ennemi déborde la place, l'investit et l'isole ; l'armée hésite à s'aventurer en rase campagne, elle tente timidement de rompre l'investissement et finit par succomber. Le chef qui a laissé déprimer le moral de son armée est responsable, vis-à-vis du pays, du désastre réservé à l'armée d'opérations et à la place.

Lorsqu'on étudie les batailles de Metz d'après les cartes des nombreuses publications qui ont paru sur leur compte, d'après celle du grand état-major en particulier, on paraît frappé du relief très accusé du terrain et de ses formes mouvementées. Les descriptions des auteurs le font passer pour difficile. En réalité, aux yeux des officiers suisses, habitués à des régions beaucoup plus accidentées et autrement plus coupées, il semble qu'il n'y ait aucune peine — et il n'y en aurait pas en effet — à manœuvrer partout. Dans des contrées si découvertes, la tâche des états-majors et des officiers généraux est singulièrement simplifiée.

L'édition française des *Principes de la fortification du champ de bataille, de l'attaque et de la défense des positions fortifiées* vient de paraître. La publication allemande avait été publiée en 1897; nous en avons rendu

compte dans le nº 6 de la *Revue* (p. 282). Quelques améliorations ont été introduites dans l'original par le traducteur, qui a rendu en une langue claire et élégante les phrases parfois ardues du texte allemand.

Rapport de gestion pour 1897. — Nous complétons sur quelques points spéciaux les renseignements que nous avons, dans notre livraison d'avril, tiré du rapport de gestion du Département militaire fédéral pour 1897.

Pendant cet exercice, *l'exécution de l'organisation militaire* a donné lieu à de nombreuses lois, ordonnances, instructions et règlements, savoir : 10 émanant de l'Assemblée fédérale, 37 du Conseil fédéral et 29 du Département militaire. Mentionnons spécialement : la *Loi sur le renforcement de la cavalerie divisionnaire,* du 16 mars 1897, — la *Loi sur la nouvelle organisation des corps de troupes de l'artillerie,* du 19 mars 1897, — la *Loi sur la réorganisation de l'infanterie de landwehr,* du 12 juin 1897, et la *Loi concernant la création d'une compagnie d'aérostiers,* du 14 décembre 1897. Ce sont là les faits capitaux de 1897, touchant notre état militaire.

* * *

Le rapport constate que l'enseignement de la gymnastique (*instruction préparatoire)* dans les écoles publiques a fait des progrès « sous certains rapports ». Il s'agit de l'instruction donnée en application des dispositions de l'art. 81 de la loi du 13 novembre 1874 : « Les cantons pourvoient à ce » que les jeunes gens, dès l'âge de dix ans jusqu'à l'époque de leur sor- » tie de l'école primaire, qu'ils la fréquentent ou non *(sic)*, reçoivent des » cours de gymnastique préparatoires au service militaire. »

« Il semble enfin, dit le rapport, que les autorités scolaires soient de plus en plus convaincues que la gymnastique ne constitue pas seulement un élément important de la défense, mais qu'elle est appelée aussi à remplir une condition essentielle de l'éducation telle qu'elle doit être comprise » Il ajoute toutefois qu'on n'a pris nulle part des dispositions légales et réglementaires et qu' « on se contente de satisfaire aux exigences des ordonnances du Conseil fédéral par des arrangements pratiques ».

Ces « arrangements » ont consisté essentiellement dans des cours de répétition pour les instituteurs ; dans des circulaires aux autorités subalternes et aux instituteurs ; dans des subsides pour l'installation de salles et de places de gymnastique ou pour l'acquisition de matériel ; dans des examens spéciaux ou des inspections, etc.

Malgré cela, il reste encore beaucoup à faire ; quelques chiffres le montreront.

Sur 3871 communes ou arrondissements scolaires ayant des écoles primaires, 574 possèdent des emplacements de gymnastique insuffisants et

537 n'en possèdent pas du tout ; 743 ne possèdent pas d'engins et 3148 n'ont pas de salle de gymnastique (486 seulement ont des locaux de gymnastique « suffisants ».

Ce qui, plus encore que ces chiffres, est de nature à surprendre, c'est que le nombre de communes ne possédant ni emplacement, ni engins de gymnastique, puisse augmenter, dans des proportions considérables, d'une année à l'autre. C'est le cas pour le Canton de Fribourg. En 1896, le 11,9 °/₀ de ses communes n'avaient pas de places de gymnastique ; en 1897 le 37,8 °/₀ se trouvent dans ce cas. D'où peut provenir un pareil recul ?

Il y a encore un trop grand nombre d'écoles où l'enseignement de la gymnastique n'est pas donné du tout.

Le rapport rappelle aussi les mesures que prend la Confédération pour s'assurer de l'aptitude des instituteurs secondaires à enseigner la gymnastique: Quand ils passent l'école de recrues, on les astreint à un examen ; ceux qui sont insuffisamment préparés sont appelés à un cours complémentaire, etc.

La formation des maîtres primaires pour l'enseignement de la gymnastique est bien le point central de la question ; les emplacements, locaux ou engins de gymnastique ne sont souvent que des trompe-l'œil ; dans nos courses, nous avons été frappé de rencontrer, fréquemment même, aux abords de bâtiments d'école, des engins tombant en ruine ; ce n'était pas un usage immodéré qui les avait mis dans cet état, on voyait bien qu'on ne s'en servait pas ; c'était le fait de l'abandon, des intempéries et d'un manque de soins.

Pourquoi en était-il ainsi ? Peut-être l'instituteur était-il trop âgé pour enseigner la gymnastique, ou ignorant de cet art. Qui nous prouve que ces écoles où, selon toute apparence, l'enseignement de la gymnastique n'était représenté que par des engins inutilisés, ne figurent pas dans les statistiques officielles au nombre de celles où, au contraire, cet enseignement était régulièrement donné ?

* * *

Nous trouvons plus loin des renseignements intéressants sur l' « *instruction militaire préparatoire volontaire* (IIIe degré) ».

Cette instruction volontaire est organisée, partiellement, dans les cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, St-Gall, Argovie et Thurgovie. En 1897, 4761 élèves y ont pris part au commencement du cours (1908 pour Zurich) ; à la fin il en restait 4118 (1761 pour Zurich).

L'instruction a été donnée par des officiers, des sous-officiers et des maîtres et moniteurs de gymnastique non incorporés, savoir :

158 officiers.
450 sous-officiers.
36 maîtres et moniteurs de gymnastique.

La Confédération fournit, pour ces cours, des vestons d'exercice

Généralement, le personnel employé à l'instruction a été réuni avant le commencement des cours, en vue d'élaborer les programmes et de fixer la méthode à employer.

Ces cours volontaires ont été inspectés par les soins des cantons et les rapports s'expriment très favorablement sur les résultats obtenus.

Dans les Ve et VIe arrondissements de division on a formé, avec les recrues ayant suivi l'instruction préparatoire volontaire, des classes d'instruction spéciales et on a pu constater que les résultats obtenus étaient meilleurs que ceux des autres recrues :

« Dans les 3 écoles de recrues de la VIe division, dit le rapport, on a, à » titre d'essai, formé chaque fois des compagnies spéciales avec les recrues » qui avaient suivi auparavant un cours militaire préparatoire ; ces compa- » gnies ont donné de meilleurs résultats que les autres, en ce qui con- » cerne la sûreté dans le maniement de l'arme, la précision des exercices » et l'endurance pendant la marche. »

Assurément, des résultats ainsi constatés sont réjouissants, et l'on se prend à regretter que l'instruction militaire préparatoire ne soit pas plus répandue. Pourquoi en est-il ainsi ? pourquoi ce qui réussit aussi bien dans le canton de Zurich ne réussirait-il pas ailleurs ? L'entreprise a été tentée à Genève, il y a quelques années ; autant qu'il nous en souvient, les exercices avaient bien débuté, mais ils périclitèrent rapidement.

La loi de 1874 avait prescrit que les cantons feraient exercer la gymnastique par tous les jeunes gens, depuis l'époque de leur sortie de l'école primaire jusqu'à l'âge de vingt ans, et que la Confédération y pourrait joindre, les deux dernières années, des exercices de tir.

Ces dispositions n'ont pas été appliquées. On attribue à cette lacune le peu de traces que laissent chez les recrues les exercices de gymnastique suivis à l'école primaire.

On ne peut que souhaiter ardemment voir dans l'avenir le plus prochain, la loi acquérir sa pleine exécution à l'endroit des exercices préparatoires. C'est le seul moyen d'atténuer un peu les inconvénients de la trop courte durée des écoles de recrues et, en général, des périodes d'instruction.

* * *

Voici, enfin, les appréciations du rapport à l'égard des troupes qui ont pris part aux manœuvres du IIe corps d'armée :

« Le rassemblement de troupes de 1897 a laissé une bonne impression, due surtout aux excellentes dispositions et à la bonne direction des manœuvres. Pendant toute la durée de leur cours, les cadres et la troupe ont fait preuve de la meilleure volonté et rempli joyeusement leur devoir. Malgré le temps très défavorable, les troupes ont montré une endurance réjouissante, une bonne humeur intarissable et une bonne discipline dans les cantonnements, dans les

marches et au combat. Nous avons constaté maints progrès dans leur instruction.

» L'*infanterie* a atteint un niveau très satisfaisant en ce qui concerne la discipline pendant les marches, la résistance à la fatigue, la facilité à se mouvoir et à franchir les terrains accidentés. L'ordre et la tranquillité ont régné dans les lignes de feu ; nous avons aussi noté quelques progrès dans la conduite et la discipline du feu, quoique, à cet égard, on doive s'efforcer d'atteindre de meilleurs résultats encore. Les officiers subalternes, tout en faisant preuve d'une plus grande initiative et indépendance, se sont efforcés d'agir conformément aux intentions des chefs supérieurs. Le corps des sous-officiers a gagné en indépendance et en autorité.

» En ce qui concerne la *cavalerie*, nous constatons avec satisfaction la solidité des cavaliers, leur facilité à se mouvoir dans le terrain le plus difficile et le peu d'hésitations qu'ils montrent à s'y engager. Comme les années précédentes, le service de sûreté et de renseignements s'est effectué d'une façon satisfaisante et les rapports ont été faits en temps opportun. Mais elle doit apprendre mieux encore à masquer ses propres intentions et à garder le contact avec le commandement supérieur pendant le cours du combat. On a pu noter aussi ça et là un penchant trop marqué à marcher au feu de l'ennemi.

» Le grand exercice de tir, effectué à Buren sur l'Aar pendant le cours préparatoire, a permis de constater d'abord les progrès accomplis par l'*artillerie*. On a pu observer, en outre, qu'elle s'efforce toujours plus d'opérer conformément aux directions du commandant en chef. La conception tactique pour le combat des détachemenas mixtes s'est améliorée. On doit signaler particulièrement la facilité avec laquelle les batteries ont manœuvré dans des terrains difficiles.

» Les troupes du *génie* ont en général montré un excellent esprit de corps animant officiers et soldats. Les pontonniers en particulier, chargés de jeter, à Obergösgen, un pont sur l'Aar, très haute à ce moment, ont accompli cette tâche ardue avec un entrain remarquable. Les demi-bataillons du génie ont fait preuve d'habileté en établissant sur des rivières de moindre importance des passerelles construites au moyen de matériel réquisitionné ; même observation pour la compagnie de télégraphistes dans la pose des fils du télégraphe de campagne. »

A propos des compagnies montées de mitrailleuses. — L'*Allgemeine Militär Zeitung* de Darmstadt, dans son numéro du 2 mai écoulé, consacre un article aux mitrailleuses.

Elle constate que l'emploi qui a été fait de ces armes par les Anglais et l'appui qu'elles leur ont prêté dans leur campagne du Soudan, ont attiré sur elles l'attention du monde militaire. En marquant son étonnement de ce que les grandes puissances européennes n'aient pas encore songé à doter leurs armées de cet engin meurtrier, la *Militär Zeitung* note le fait que ce sera la Suisse qui aura pris l'initiative de cette innovation, en décrétant la formation de compagnies de mitrailleuses destinées à accompagner les brigades de cavalerie. La cavalerie, en effet, ne peut plus se

passer, à l'heure actuelle, du concours de l'infanterie, et ces mitrailleuses sont admirablement en position, par leur mobilité et par leur puissance (une machine représentant 50 fusils), de la remplacer.

Instruction pour les Etats-majors. — Il vient de paraître une nouvelle édition (la 4e) de l'Instruction pour les Etats-majors; elle ne diffère pas essentiellement dans son texte de la précédente; mais elle était devenue nécessaire par suite des modifications qu'avaient subies certaines unités et certains corps de troupes (infanterie de landwehr, cavalerie divisionnaire, artillerie, etc.).

Ce sont les deux premiers chapitres de la Ire partie (effectifs et constitution des Etats-majors et des corps de troupes) qui sont le plus profondément remaniés, quant au fond. La forme adoptée pour les nombreux tableaux qu'ils renferment est beaucoup plus pratique et beaucoup plus claire et facilite certainement les recherches.

Il faut espérer que le volume de cette « Instruction » n'augmentera pas trop rapidement; elle en deviendrait peu portative et peu commode à consulter.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

L'annuaire de l'armée prussienne : la noblesse dans l'armée. — Démission de de Vogel von Falckenstein comme commandant du génie de l'armée : son remplacement par le général von der Goltz. — Les revues de printemps et le camp de Döberitz. — Nouveaux livres.

L'*Annuaire de l'armée prussienne* comprenant aussi le XIIIe corps wurtembergeois (Rang- u. Quartierliste der K. Preussischen Armee und der XIII (K. Würtemb.) Armeekorps für 1898) a paru le 22 mai. Les mutations y sont arrêtées au 1er mai. Cette publication forme un volume considérable de 1315 pages. Les contingents de la Bavière et de la Saxe ne figurent pas dans cet annuaire, ces Etats ont les leurs propres.

On trouve dans l'annuaire prussien la composition nouvelle du Ministère de la guerre et de l'Etat-major général. L'annuaire de 1897 avait été arrêté au 4 mai; pendant l'année qui vient de s'écouler, il s'est produit de nombreux changements parmi les généraux. On compte, en effet, au nombre des nominations nouvelles: un inspecteur d'armée, 5 commandants de corps d'armée, 16 commandants de division, 28 généraux de brigade d'infanterie, 18 de cavalerie, 6 d'artillerie de campagne. Dans l'artillerie à pied: un inspecteur et 2 commandants de brigade; dans le génie : 3

inspecteurs. Ajoutons à cette liste un général Inspecteur des chasseurs à pied. Enfin, 93 régiments de Prusse et 6 de Wurtemberg ont vu changer leurs chefs. Les mutations marchent vite !

Parmi les généraux, le 17,5 pour cent d'entre eux n'appartient pas à la noblesse ; dans les officiers supérieurs (Stabsofficiere) le 50 pour cent. 33 régiments sont exclusivement composés d'officiers nobles. En revanche, certains corps, principalement ceux qui se rattachent aux *armes savantes*: l'artillerie à pied et les ingénieurs, ont la plupart de leurs officiers sans « particule ». Sur les quinze régiments d'artillerie à pied, on ne trouve en tout que 22 officiers de la noblesse ; six régiments n'en comptent aucun. Dans quelques régiments de l'artillerie de campagne, par contre, il n'y a presque que de la noblesse, surtout dans les deux régiments de la garde où l'on ne rencontre que deux « pékins ». Les régiments nº 10, 14 et 24 présentent une légère majorité de nobles, mais on va les « épurer » encore.

L'annuaire était à peine publié qu'il se produisait de nouvelles et de notables mutations. Le général de cavalerie de Krosigk et l'Inspecteur de cavalerie de Muller ont été mis à la retraite. Tous les deux avaient commandé aux manœuvres de Hombourg, Krosigk à la tête du fameux corps de cavalerie dont on a tant parlé, Muller comme chef de la division hessoise. Ce dernier venait à peine d'être nommé Inspecteur, comme je vous le disais dans ma chronique de mai. Bien rapide ces mutations, vous conviendrez ! La surprise a été bien plus grande encore à l'annonce de la démission de l'Inspecteur général des ingénieurs et des forteresses, le général d'infanterie Maximilien Vogel von Falckenstein. D'après les bruits qui ont cours, il aurait eu un différend avec le Ministre de la guerre à propos de nos forteresses. Vous savez qu'on va démanteler quelques places fortes, telles que Metz, Posen et d'autres, afin de donner à ces villes un essor auquel s'oppose l'étroite enceinte actuelle. Il fallait choisir et fixer une ligne de fortifications plus avancée, chose qui n'était pas facile, et l'on comprend qu'il ait pu naître un désaccord entre les autorités appelées à les déterminer. Il est toutefois profondément regrettable qu'un officier de si haute valeur, qui n'était d'ailleurs en fonctions que depuis seize mois seulement, ait dû quitter sa place et envoyer sa démission.

Falckenstein est le fils du célèbre général Edouard Vogel von Falckenstein qui, en 1866, commandait l'armée du Main (Main-Armee) ; il combattit alors contre le prince Charles de Bavière et contre Alexandre de Hesse, qui, n'ayant pas su réunir leurs forces, furent battus en détail l'un après l'autre. Falckenstein n'exerça ce commandement que dans la première partie de cette campagne ; on le remplaça à la fin par Manteuffel, l'ancien chef du Cabinet militaire de Guillaume Ier. Fritz Hœnig, le correspondant du *Berliner Tageblatt* aux manœuvres impériales de 1897, dont votre livraison de mai citait quelques appréciations (avec lesquelles, soit dit en passant, je ne suis pas d'accord), Hœnig, dis-je, avait déclaré dans son

ouvrage sur le *Mainfeldzug* (1re édition), que le vieux général de Falckenstein n'avait pas montré les qualités d'un commandant en chef d'armée. Son fils a véhémentement réfuté cette accusation dans le *Militär-Wochenblatt.* Dans la deuxième édition de son ouvrage, dont ma chronique d'avril vous signalait l'apparition, Hœnig a préféré ne pas revenir sur ses allégués. Falckenstein, le général actuel, ne sort pas du corps du génie, mais de l'infanterie; il commandait le VIIIe corps d'armée à Coblence, lorsqu'on l'appela, en janvier 1897, à diriger le génie, cédant sa place à Coblence au grand-duc héréditaire de Bade. On le choisit à cette époque parce qu'il ne se trouvait dans le génie aucun officier qualifié pour prendre la succession du général Golz, qui était à sa tête depuis 1888.

Aujourd'hui, il n'y en a pas davantage et on voit encore un général sorti de l'infanterie succéder à Falckenstein. Ce n'est du reste pas la première ou la deuxième fois que le génie a un « infanteriste » à sa tête. Le cas s'est présenté déjà dans les périodes suivantes, où fonctionnaient : De 1860 à 1866, le prince Radziwill; de 1884 à 1886, le général de Brandenstein; de 1886 à 1888, le général de Stiehle, chef d'Etat-major du prince Frédéric-Charles dans les campagnes de 1866 et de 1870. La Direction du génie vient donc d'échoir à l'illustre Colmar vicomte von der Goltz, le rénovateur et l'instructeur de l'armée turque, pendant les années 1883 à 1895, auquel les Turcs doivent leurs succès de l'année dernière contre les Grecs.

Von der Goltz a fait sa carrière dans l'Etat-major général. Ses écrits sont universellement connus. En 1877, il publia son *Léon Gambetta et ses armées* qui lui valut une disgrâce pour avoir osé parler de la « possibilité d'un service réduit » ; on le transféra à la ligne comme chef de compagnie, il n'y resta cependant pas longtemps ; en 1878, il rentrait à l'Etat-major général où il demeura attaché jusqu'en 1883. A son retour de Turquie, il reçut le commandement de la 5me division à Francfort sur l'Oder. On voit en lui notre futur chef de l'Etat-major général de l'armée, quoique rien ne presse pour remplacer notre chef actuel, général comte de Schlieffen, qui remplit fort bien son poste. En attendant, voyons comment Goltz « se débrouillera » à la tête du corps du génie. En ce qui me concerne, je suis persuadé qu'il s'en tirera avec honneur.

Je n'ai pas encore fini la série de mes « personnalités » et au risque d'ennuyer vos lecteurs, je dois ajouter que le même 24 mai a vu la retraite de six autres généraux : le lieutenant-général vicomte de Wangenhein, commandant la 12me division à Weisse, et cinq généraux de brigade. Au nombre de ces derniers, se trouve un général de Wildenbruch, frère du célèbre auteur dramatique qui a écrit les *Quitzow* et le *Nouveau-maître* (la personne du grand Electeur), ainsi qu'un général d'artillerie, comte de Revenstlou qui a fait les deux campagnes de 1866 et de 1870/71 dans la même batterie à cheval du 5me régiment et s'y est fort distingué. Il aurait certainement mérité de commander une division.

On a encore congédié 4 colonels, 2 lieutenants-colonels, 15 majors, 11 capitaines, 12 lieutenants, 6 porte-enseignes, et le mois prochain nous verrons à coup sûr le départ de deux autres commandants de division et de huit commandants de brigade, ...sans parler de ceux qui viendront encore.

— Deux grandes revues de printemps ont eu lieu le 26 mai à Berlin, le 27 mai à Potsdam, et chaque année on jouit du brillant spectacle de voir défiler devant l'Empereur la garde royale. L'Empereur était accompagné de son beau-frère, le prince royal de Grèce. Le prince a servi autrefois dans la 2me régiment à pied de la garde, aussi lorsque ce régiment s'est avancé, s'est-il mis à sa tête pour défiler. La princesse royale Sophie, sœur de l'Empereur, a été nommée chef du 3e régiment des grenadiers de la garde Reine Elisabeth. La princesse s'est fait remarquer, vous le savez, pendant la guerre gréco-turque par les soins qu'elle a prodigués aux malades et aux blessés. Le prince Constantin n'a pas donné pendant cette malheureuse campagne des preuves bien remarquables de l'instruction et de l'éducation militaires qu'il avait acquises en Prusse, mais il faut dire aussi à sa décharge que les revers de la Grèce sont dûs, pour une bonne part, à la qualité médiocre du soldat grec et au défaut d'une préparation quelconque à une campagne.

On remarquait aussi à la revue pas mal d'officiers étrangers, entre autres le général-adjudant du Sultan Abdùllah-Pacha, avec un cortège d'officiers turcs. L'empereur est rentré en ville à la tête des compagnies des drapeaux, ayant à ses côtés le prince Constantin. Ils ont été accueillis et acclamés avec beaucoup d'enthousiasme, aussi bien que l'impératrice et la princesse Sophie, qui suivaient dans un brillant carosse attelé de six chevaux noirs, à la Daumont.

Le lendemain, à Potsdam, le jeune prince Oscar, qui aura dix ans sous peu (il est né pendant le séjour de son père à Stockolm, le 17 juillet 1888), a été nommé second-lieutenant au 1er régiment à pied de la Garde et présenté au corps d'officiers.

Vous vous souvenez que l'empereur, comme prince royal et général-major, était titulaire de la 2me brigade d'infanterie de la Garde à trois régiments. Cette brigade porte aujourd'hui, de ce fait, le nom de *Kaiser-brigade.* Elle avait défilé une seule fois devant le père de l'empereur actuel, Frédéric III; c'était pendant son court règne de 99 jours, alors qu'il se trouvait, quinze jours avant sa mort, à Charlottenbourg. A la mémoire de son père et en commémoration de ce jour, Guillaume II se met chaque année à la tête de son ancienne brigade. Cette fois-ci il en prit le commandement quelques jours plus tôt, à cause des fêtes de Pentecôte, et pendant que la brigade était encore au camp de *Döberitz.* L'empereur visitait pour la première fois ce nouveau champ de manœuvres

(Truppenubungsplatz), qui sert à la Garde depuis deux ans; il s'est déclaré très satisfait des dispositions et de l'arrangement de cette place d'exercices et a décoré le commandant et les employés auxquels on devait les aménagements de la place. Je vous parlerai dans une autre chronique des détails très intéressants de cette institution et de son organisation.

— A ceux qui s'intéressent aux publications militaires, je signalerai un nouvel ouvrage du colonel Cardinal v. Widdern, *Kritische Tage*, 3me volume : *La crise de Sarrebruck-Spickeren.*

Le capitaine bavarois Edouard Friedrich, à Munich, a publié : *Le grand quartier général et les opérations allemandes dans la campagne de 1870 jusqu'à la bataille de Sedan*, avec un atlas de 34 cartes. Ce livre, qui a paru chez Beck, est fort intéressant; j'en recommande la lecture aux officiers qui font des cours de stratégie à l'école polytechnique de Zurich ou dans des écoles supérieures d'officiers.

L'infatigable Stavenhagen a traduit l'ouvrage du général Brialmont sur les *Camps retranchés permanents.* Enfin, ceux de vos lecteurs qui voudront se renseigner sur l'organisation de notre artillerie de campagne trouveront toutes les informations possibles dans l'ouvrage du lieutenant-colonel Gädke : *Considérations sur l'organisation de l'artillerie de campagne.* L'auteur tient à conserver les batteries de six pièces, et non de quatre; il demande qu'on supprime l'artillerie de corps comme telle, et que toute l'artillerie soit subordonnée aux divisions. Pour le service du tir, il désire un inspecteur général et deux inspecteurs.

Il a paru, chez Mittler & fils, des tirages séparés *(Sonderabdrücke)* des *Löbell* sur la tactique des trois armes et sur la fortification, y compris la guerre de siège. Vos officiers de l'artillerie et du génie trouveront aussi quelque intérêt, je crois, à consulter l'*Historique du régiment d'artillerie à pied badois n° 74* (Strasbourg et Brisach), qui vient de paraître à la même librairie. On y trouve des détails et des épisodes inédits sur les sièges de Strasbourg et de Metz. Cet historique est dû à la plume du capitaine Rauthe, de ce régiment.

Le grand état-major général a publié : *Le Corps prussien dans la campagne de 1812 en Russie.* — Le général de Bogulawski a réédité son *Instruction sur la conduite du fantassin au combat* et le colonel de Kleist son *Instruction de manœuvre pour la cavalerie.*

Le 15 juin, on célébrera l'anniversaire décennal de l'avènement au trône de l'empereur et on publiera à cette occasion un ouvrage qui aura pour titre : *Notre Empereur. Dix ans du règne de l'Empereur Guillaume II. 1888-1898.* Cette publication sera intéressante à plusieurs égards, particulièrement parce qu'elle décrira aussi la jeunesse du souverain.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

L'instruction du tir et de la marche dans l'infanterie. — L'exécution des étapes — Les grandes manœuvres de 1898 : les « notes du général directeur ». — Quelques publications. — Changements apportés au matériel et aux méthodes de tir de l'artillerie de campagne. — L'organisation du commandement dans les places fortes. — Menus faits.

Je vous disais, dans ma dernière lettre, que les écoles de tir de l'infanterie viennent d'être reconstituées. Le Comité technique de l'arme avait été unanime à demander cette mesure, que l'on ne peut qu'approuver. La suppression des établissements d'instruction qui fonctionnaient au camp de Châlons, au camp du Ruchard et au camp de la Valbonne, date seulement de quatre ans. Le général Mercier, cet artilleur dont le « flair » est resté célèbre, jugea un beau jour qu'il était inutile aux fantassins d'apprendre à se servir de leur fusil. Il crut la chose trop simple pour qu'on prît la peine de l'enseigner. En vertu de l'adage : *Fit fabricando faber*, et s'imaginant que, à force de forger on devient forgeron, il proclama qu'en allant à la cible, et en tirant, on deviendrait tireur. Autant dire que, en jetant les gens à l'eau, on en fait des nageurs. Il y a, dans la pratique du tir et dans la science de la direction des feux, une partie théorique, d'abord, qu'il importe de connaître. De plus, ce n'est que dans certaines conditions qu'on peut s'exercer utilement. Et ces conditions, il est rare qu'on les trouve réunies ailleurs que sur des terrains spécialement choisis.

Le général Billot s'est laissé émouvoir par les plaintes qu'a soulevées de toutes parts l'œuvre de destruction que son prédécesseur avait accomplie. Sous prétexte de décentraliser, on avait confié à chaque régiment le soin de faire ce qui, jusqu'alors, avait été le monopole des écoles de tir On leur avait prescrit de procéder à toutes les expériences relatives à l'armement, de façon à tenir les officiers au courant des progrès de celui-ci. Mais les moyens matériels, qui pouvaient être puissants alors qu'ils étaient concentrés en trois établissements, se sont trouvés dérisoirement insuffisants lorsqu'on a voulu les répartir dans les 200 corps de troupe de l'arme. On peut bien, en effet, se procurer une demi-douzaine d'exemplaires d'un fusil nouveau et plusieurs centaines des munitions qui y correspondent. Mais, si on voulait en doter tous les régiments, voyez quelle dépense ce serait. Donc, on est amené, pour ne pas faire de jaloux à ne donner à personne ces armes dont l'étude est justement considérée comme instructive et intéressante. Beau résultat, vraiment !

Parmi les moyens matériels dont les écoles de tir disposaient et qui font cruellement défaut dans les garnisons de l'infanterie, le premier peut-être est la possession de vastes polygones suffisamment accidentés et sur lesquels on puisse exécuter des feux dans des directions variées. Or, dans beaucoup de places, on en est réduit à un unique champ de tir, et encore ne peut-on le plus souvent y utiliser qu'une faible partie de la portée des armes. Dans de très remarquables études, dont le Ministre s'est manifestement inspiré, le général Philebert a démontré que, dans les conditions actuelles, « l'*Infanterie perd son temps* », c'est le titre même d'une de ses plus ardentes brochures. Le général Billot l'avoue franchement dans une note remise à la Commission du budget :

« Depuis l'adoption du fusil modèle 1886, dit-il, la majorité des champs de tir (vous entendez bien : la majorité !) sont devenus d'un emploi dangereux, et on a été obligé de restreindre l'usage de cette arme à des distances très réduites.... »

Je lisais récemment, en effet, que, dans deux garnisons du département du Nord, les tirs ne peuvent pas se faire à plus de 100 ou 150 mètres (et la portée est de deux kilomètres!) Encore les dangers que ces exercices à feu font courir à la population civile, en dehors du terrain militaire, sont-ils tels qu'il est interdit d'amener à la cible les maladroits. On n'apprend à tirer qu'à ceux qui savent, pour se mettre à l'abri de l'inexpérience de ceux qui ne savent pas! Non seulement on ne peut tirer loin, mais on ne peut pas tirer souvent et suppléer ainsi à la qualité par la quantité. Une séance par semaine est accordée à chaque corps, et, pour peu que la saison soit mauvaise et qu'il pleuve ce jour-là, on ne va à la cible qu'une fois tous les quinze jours! Bel apprentissage, n'est-ce pas ?

Mais je reprends ma citation :

« Il s'en est suivi que le plus grand nombre des corps ne peuvent plus exécuter, dans leurs garnisons, une partie des tirs individuels et la totalité des feux collectifs. (J'insiste là-dessus : on n'y exécute *aucun* feu collectif) Cette partie de l'instruction est complétée *hâtivement* sur des champs de tir éloignés, lors de l'exécution des tirs de combat. Tous ces tirs doivent s'exécuter pendant une courte période de six jours en moyenne, le budget accordé à cet effet ne permettant pas de disposer d'un plus grand nombre de journées.

» Cette situation, fâcheuse au point de vue de l'instruction de la troupe, ne peut permettre d'assurer convenablement celle des cadres.

» Les connaissances nécessaires à la conduite des feux ne s'acquièrent pas en quelques jours : elles nécessitent, au contraire, un effort constant et progressif. Il faut avoir sous la main les moyens permanents d'exécuter des feux sur des terrains variés. »

Il faut aussi avoir sous la main un personnel d'élite composé de gens du métier. On n'est apte à devenir instructeur soi-même, qu'après avoir

été pétri et façonné par des instructeurs spéciaux très forts dans leur partie et qui, pour cela même, ne sont pas nombreux. Ces maîtres, on ne peut espérer pouvoir en trouver un exemplaire par régiment; on devra même s'estimer heureux si, dans l'ensemble de l'arme, on parvient à en découvrir assez pour constituer le corps enseignant des écoles de tir et y réunir des professeurs qui jouissent d'une réelle autorité. Car, il faut bien le dire, le personnel de ces établissements, du temps même où ils étaient le plus florissants, m'a paru souvent fort au-dessous de sa tâche. J'ai visité les écoles du camp de Châlons, de la Valbonne et du Ruchard, et j'y ai vu les officiers et sous-officiers élèves exécuter des tirs dont les rendements ont été piteux. J'ai même assisté à des séances préparées avec le plus grand soin et où le pour-cent n'atteignait point 10! (C'était, il est vrai, par pointage indirect; mais les « visuels » dont on se servait avaient été établis par les maîtres, à loisir et d'après des cartes détaillées Qu'eût-ce été s'il eût fallu improviser cette organisation de tir indirect?) Quant à l'enseignement théorique, ce qu'on en a publié montre le peu de valeur qu'il avait. Rappellerai-je que le colonel Lebel, celui qui précisément devait attacher son nom au calibre de 8 mm., en 1886, professait cinq ou six ans auparavant que le calibre de 11 était l'extrême limite de réduction qu'on pût admettre, et il en administrait la démonstration par A + B ou plutôt par X + Y. Il laissait autographier que, si on connaît « l'effet destructif d'une gerbe », et qu'on veuille maintenant avoir l'efficacité du tir sur une formation tactique quelconque ou sur une surface quelconque, il suffit de faire entrer dans la formule la largeur du but, en écrivant :

Efficacité = *Effet destructif* multiplié par *largeur du but.*

Si c'est pour donner des chaires à des théoriciens de cette force qu'on les rétablit dans les écoles de tir, ce ne serait pas la peine assurément de changer... le mode d'enseignement! Espérons que le Ministre aura la main heureuse dans le choix des titulaires à qui il les confiera. En attendant, louons-le d'avoir pris une résolution qui était indispensable, tout en faisant remarquer que ce n'est qu'un premier pas. Il ne suffit pas d'avoir des écoles. Il faut et des maîtres et des élèves.

Et il ne suffit pas non plus que l'infanterie tire; il est indispensable qu'elle marche. Elle combat par ses jambes autant que par ses fusils. En cela encore nos fantassins ne sont pas ce qu'ils devraient être. Il y a des régiments, je le sais, où la marche est en honneur. Il en est d'autres, et beaucoup, et trop, où on se borne à faire chaque semaine une promenade militaire, ou plutôt on l'inscrit au tableau de service, sauf à la décommander en cas de mauvais temps ou s'il survient un empêchement quelconque. Cette promenade est exécutée vaille que vaille, sans méthode sans principes définis; on la considère comme une corvée inutile, pénible: on en dispense une foule d'employés, de sorte que ce sont toujours les

mêmes qui y prennent part et qu'on n'arrive pas à un véritable entraînement. Le *Règlement sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie* relègue dans les « Appendices de l'école du soldat » les prescriptions suivantes qui ne laissent pas d'être fort sommaires :

« Pendant le mois d'avril, il sera exécuté, pendant quatre jours de suite, une série de *marches d'épreuve* de 20, 22, 24 et 26 kilomètres. Ces marches auront lieu avec chargement de guerre.

» Il sera pris note des hommes qui, par suite d'absence ou pour tout autre motif, n'auront pas participé à une ou plusieurs de ces marches. Ils seront astreints ultérieurement à en recommencer la série complète. »

Il est manifeste que c'est une préparation fort insuffisante, et, d'autre part, cette réglementation sèche n'est pas vivifiée par un exposé de principe. Il n'y a pas de doctrine officielle qui définisse la discipline de marche, et c'est ainsi qu'on voit les opinions les plus disparates se faire jour. Ai-je besoin de rappeler que, lors des grandes manœuvres de 1896, le général Cailliot, qui en avait la direction, imposa du jour au lendemain l'obligation du pas cadencé aux troupes momentanément placées sous ses ordres ? On se souvient du bruit que fit cet ordre et de la clameur qu'il provoqua.

Aussi bien, élargissant le champ de nos réflexions, nous pourrions faire remarquer tout ce qu'il y a de suranné dans la réglementation du service de route. Loin de chercher à employer à la préparation de la guerre les étapes que fait l'infanterie pour aller exécuter ses feux de guerre ou l'artillerie pour se rendre aux écoles à feu, on applique des règles toutes spéciales à ce qu'on nomme les « routes à l'intérieur ». La colonne est précédée par un officier qui la devance de 24 heures, voire de 48, comme au temps où il n'y avait ni chemin de fer, ni télégraphe, ni bicyclette. Alors que, en campagne, on s'installera au cantonnement d'une manière inopinée et, bien souvent, sans avoir eu le temps d'en exécuter la reconnaissance préalable, ces troupes qui se déplacent savent plusieurs semaines à l'avance par quelles localités elles passeront, ces localités figurant sur une « carte des gîtes d'étapes » qui date du temps où les régiments étaient soumis à des changements de garnison très irréguliers. Avec les migrations périodiques qui leur sont actuellement imposées, les corps suivent régulièrement les mêmes itinéraires : il n'y a pour eux ni surprise ni imprévu, ce qui n'empêche qu'ils envoient reconnaître la ville, s'abouchent longtemps à l'avance avec la municipalité et font une foule de préparatifs.

Ajouterai-je, en passant, que les populations de certaines communes se lassent, à la longue, d'avoir à héberger des troupes, alors que les communes voisines seraient bien aises d'avoir leur tour, et que, par suite, il serait bon, même au point de vue national, de varier parfois les itinéraires ? Il paraît que la législation en vigueur ne le permet pas. Cette législation définissant

les droits du soldat logé chez l'habitant, attribue un lit pour deux hommes, ce qui est un peu bien... primitif, et surtout fort contraire à ce qui aura lieu en campagne, où le cantonnement sera la règle. Ne conviendrait-il pas d'habituer le troupier à dormir tout habillé et à utiliser de son mieux les couverts tels que granges, remises, etc.?

Pour les troupes à cheval, plus encore que pour l'infanterie, le cantonnement devrait être de pratique constante de façon à entrer dans les mœurs. On sait combien il est important que la cavalerie prenne l'habitude d'abriter ses chevaux et l'artillerie ses attelages. Il faut s'y ingénier, et c'est un art qu'on n'acquiert qu'à la longue.

A ce changement dont je parle, l'artillerie gagnerait encore de ne plus suivre toujours les grandes routes qui relient les villes où elle fait étape. Elle n'a pas actuellement occasion de faire reconnaître et jalonner, pour les parcourir, les chemins de terre, les voies en mauvais état, les passages étroits et difficiles, dont elle sera maintes fois obligée de se contenter lorsqu'elle fera la guerre. Si on se décidait à changer la législation ou, tout simplement, à généraliser le droit de réquisition, on pourrait assigner à chaque colonne des gîtes tels qu'elle se trouvât amenée à passer n'importe par où. Elle y gagnerait cette mobilité qui, disait Marmont, est la première qualité de l'artillerie.

— Je rappelais tout à l'heure le *tolle* soulevé par les « Instructions » du général Cailliot, directeur des grandes manœuvres exécutées dans les Charentes. Le pauvre homme a eu ce qu'on appelle une mauvaise presse. On lui a reproché d'avoir des exigences draconiennes, d'être « vieux jeu ». de ne pas avoir compris les nécessités de la guerre moderne, de n'avoir pas profité des leçons de la campagne de 1870, aboutissant notamment à l'octroi d'une grande indépendance aux chefs des différentes unités de l'armée. On lui a reproché surtout de se mêler de ce qui ne le regardait pas. Un amiral appelé au commandement d'une flotte n'a pas à faire modifier la machinerie de ses bâtiments. Il prend ceux-ci tels qu'ils sont, son seul devoir étant d'en tirer le meilleur parti possible. De même un général en chef, mis à la tête d'une armée, n'a pas à recommencer sur de nouvelles bases l'instruction de ses troupes. Encore moins doit-il leur prescrire tout justement le contraire de ce que les règlements leur prescrivent.

Eh bien, si le général Cailliot avait plutôt manifesté un esprit différent de celui qui anime les textes officiels, s'il les interprétait à sa manière, qui, à beaucoup d'égards, ne devait pas être la bonne, voici le général de Négrier qui ne craint pas, lui, d'aller tout à l'encontre des volontés du Ministre et qui, sans s'amuser à interpréter les règlements, se contente de s'asseoir dessus, comme dit le vulgaire, ou de les fouler aux pieds, pour employer une expression qui, sans en avoir l'air, est plus.... relevée,

tout en étant identique ! Cette crânerie lui réussira-t-elle ? Nous le verrons. La presse n'a pas encore dit son mot ; le général est populaire ; il a fait son possible pour l'être : ses « Notes » ont peut-être pour objet d'y contribuer. La foule lui donnera peut-être raison. J'estime que les gens sensés lui donneront tort [1].

Si la discipline fait la force principale des armées, comme on l'affirme avec raison, c'est aux chefs qu'il appartient d'en donner l'exemple : plus ils sont haut placés, plus ils doivent s'abaisser pour s'incliner devant ses nécessités. Certes, il leur est loisible de prescrire de ne couvrir les compagnies au combat que par trois éclaireurs, au moins, sept au plus, alors que leur effectif normal est de 32. Ce chiffre est évidemment un maximum : l'article 128 du Règlement de l'infanterie dit formellement : « Le chef de bataillon (ou le capitaine, si la compagnie est isolée), décide s'ils seront employés en totalité ou en partie. » Encore pourrait-on se plaindre de l'ingérence du général en chef dans une question qui est du ressort du chef de bataillon ou du commandant de la compagnie, comme en fait foi la phrase que je viens de transcrire. Mais le général de Négrier ne l'entend pas ainsi, et il n'y va pas, comme on dit, par quatre chemins. Il parle impérativement sinon toujours très clairement.

Ainsi il débute en formulant de véritables « aphorismes de guerre » tels que ceux-ci : « Il n'y a pas de positions. (Je dirais, moi, qu'il y a position et position, comme il y a fagot et fagot.) On ne s'assujettit jamais au terrain. En offensive, comme en défensive, on manœuvre. » C'est très joli, ces phrases. Mais est-ce autre chose que des phrases ? Elles sont courtes et sonnent bien ; elles ont une allure guerrière et gardent comme le ton du commandement ; faut-il avouer que je préfèrerais à leur *imperatoria brevitas* quelques explications et quelques commentaires ? Le directeur des manœuvres de 1898 ne se donne pas la peine de motiver ses jugements : il est de ceux qui tranchent, au lieu de dénouer, au moins, en général. Voici, en effet, comment il justifie l'ordre qu'il donne de placer les divisions l'une derrière l'autre dans l'offensive du corps d'armée :

« Il faut éviter l'accolement des unités, qui amène l'éparpillement des forces sur le front et empêche toute manœuvre par suite de l'engagement prématuré des réserves ».

Eh oui ! Cette disposition a des inconvénients ; mais elle a des avan-

[1] Ces observations ont été écrites le jour où la *France militaire* a inséré dans ses colonnes les « Notes » du général de Négrier. Le journal les faisait précéder d'un avis disant qu'il les publiait « sans commentaires, laissant à chacun le soin d'en faire son profit. » Il s'est ravisé depuis, et il les a vivement commentées. Sur bien des points je me rencontre avec le glossateur de la *France militaire*. Au surplus, voici celle-ci qui reprend de plus belle ses attaques : le colonel F. Robert, bien connu par ses études d'art militaire, revient à la charge dans une série d'articles aussi énergiques que documentés, dont la publication n'est pas terminée à l'heure qu'il est.

tages! Celle que préconise le général a certes bien des avantages, mais elle a bien des inconvénients aussi! On n'a qu'à ouvrir un Cours d'art militaire, pour y trouver l'énumération des raisons pour et la liste des arguments contre. Le Règlement ne s'est décidé ni dans un sens ni dans l'autre, ou plutôt il a rejeté l'idée d'imposer l'une des manières de faire à l'exclusion de l'autre. Chacune peut être préférée dans certaines conditions de terrain et convient à des circonstances déterminées. Aussi la théorie de l'Ecole de régiment (article 31) laisse-t-elle à cet égard une complète liberté aux généraux : « Le commandant en chef, dit-elle, dispose d'ailleurs ses unités tactiques comme il l'entend, suivant les circonstances et la configuration des lieux. »

Le même article 31 s'exprime encore ainsi:

« Les grandes unités prennent leur formation de combat en deux *groupes* principaux dont la force peut varier suivant les circonstances et les effectifs. Le premier se subdivise en première et deuxième *ligne;* l'autre forme la troisième *ligne.*

» Le régiment et la brigade se forment sur deux *lignes;* cependant quand le régiment ou la brigade sont isolés, ils se forment toujours sur trois *lignes,* ainsi que la division, qu'elle soit encadrée ou isolée. »

Cette rédaction a le don d'exaspérer le fougueux général. « Il n'y a ni première ligne, ni deuxième, ni troisième, » s'écrie-t-il avec véhémence Et il ajoute: « Les différents secteurs du combat doivent avoir leur réserve particulière. En outre, il est constitué une réserve générale qui comporte de l'artillerie. Chaque réserve de secteur doit avoir un ou deux escadrons, prêts à intervenir sur l'initiative de leur chef. »

Que voilà bien des nouveautés, et dont on voudrait savoir la raison d'être!

Vidons d'abord une querelle de mots. Oui, certes, l'expression de ligne est impropre. Si j'en crois mes souvenirs du temps où je faisais de la géométrie, une ligne n'a pas d'épaisseur ni de largeur. Or, on applique ce vocable à une formation qui a de la profondeur, puisqu'elle comporte une chaîne, parfois des soutiens, et enfin des réserves. Elle constitue ce que l'article 31 précité nomme un « groupe »; elle occupe une bande de terrain, une zone, une tranche, si on veut, et n'est pas cette chose immatérielle et filiforme que représente le mot « ligne ».

Demandons-nous maintenant ce que veut dire le mot « secteur » et comment chacun l'interprétera, et s'il est bien nécessaire de mettre de l'artillerie à la réserve générale, et si on a encore de la cavalerie disponible à affecter à chaque réserve particulière, et ce qu'on entend par des escadrons qui, tout en étant affectés à une réserve, interviennent « sur l'initiative de leur chef. », au lieu de dépendre du commandant de cette réserve.

(Je profite de l'occasion pour vous signaler une innovation récemment

introduite dans l'organisation de son corps d'armée. Vous savez que chacun d'eux dispose d'une brigade de cavalerie. Cette brigade devait fournir un escadron — appelé, pour cette raison, divisionnaire — à chacune des divisions d'infanterie. On a renoncé à ce prélèvement qui affaiblissait par trop la force de cavalerie dont disposait le commandant du corps d'armée. Dorénavant les escadrons divisionnaires seront fournis par les troupes de seconde ligne. Cette digression finie, j'en reviens aux « *Principes généraux* » par quoi débute la Note du général de Négrier).

Ces « Principes généraux » se terminent par l'établissement de liaisons qui doivent être constituées au début de tout engagement, de façon à relier chaque unité avec l'unité supérieure, et par la recommandation d'initier chaque jour les troupes à l'objet de la manœuvre qui sera exécutée.

Trois chapitres sont consacrés successivement, — encore que cet ordre ne paraisse pas absolument logique, tout au contraire, — au *combat*, aux *feux* et aux *formations de rassemblement.*

Au sujet de ces rassemblements, qui normalement, chronologiquement, marchent avant le combat (si tant est qu'un rassemblement marche !), nous retrouvons toujours le même luxe de recommandations précises et tatillonnes. Il est vrai qu'elles ne sont données qu' « à titre d'exemple », que donc on peut n'en pas tenir compte. Eh bien alors ?

Quant au combat et à l'emploi des feux, dame, il y en aurait long, bien long à dire là-dessus. Et le mieux est peut-être de remettre au mois prochain l'analyse de ces deux intéressants chapitres. Cette chronique commence à se faire longue, et je ne suis pourtant pas au bout de mon rouleau.

— J'ai, en effet, à vous signaler des publications intéressantes et à vous donner diverses nouvelles.

La *Revue de Paris* a inséré une très belle étude du commandant Rousset, qui est un de nos meilleurs écrivains militaires, sur ce qu'il eût été tenté d'appeler le *Génie du maréchal de Moltke,* si ce mot de génie n'avait pas été capable de soulever des tempêtes. Et pourtant on a dit que le génie n'est qu'une longue patience. A ce compte, le chef d'état-major de l'armée prussienne en a eu plus que personne. Mais ne chicanons pas sur les mots : l'art, le talent ou le mérite de réussir, de Moltke l'a eu. L'intéressant est d'analyser les causes de son succès.

C'est cette tâche que s'est proposée le commandant Rousset, et m'est avis qu'il s'en est acquitté à merveille. Il a défini avec beaucoup de précision, de pénétration, de justesse, les qualités d'esprit de l'éminent stratège ; il a indiqué ses insuffisances ; il a avoué ses défaillances ; il a marqué ses tâtonnements et dépeint d'une façon frappante l'évolution de ses méthodes. Il a su être impartial, modéré, équitable. Je ne saurais

trop recommander la lecture des quelques pages d'ailleurs lumineuses qu'il a consacrées à ce passionnant sujet.

Il a paru, dans divers recueils périodiques, des extraits très alléchants des *Souvenirs* du maréchal Canrobert. Le livre promet d'être fort intéressant. Il n'a pas été rédigé par le maréchal qui n'était, je crois, ni écrivain ni orateur, bien qu'on cite de lui des lettres et des discours dont la pureté de ses sentiments et l'élévation de son âme font presque des chefs-d'œuvre. Dans ses dernières années, il aimait à conter les principaux épisodes de sa vie. Un homme de talent, un publiciste distingué, M. Germain Bapst, qui était un de ses auditeurs habituels, eut l'idée de recueillir ces récits; il les transcrivit, les relia par des renseignements et des commentaires et, ce travail fait, il en soumit le résultat au maréchal, lequel reconnut sa pensée sous cette forme qui n'était pas tout à fait de lui. Les mémoires qu'on nous annonce ont donc la valeur d'une autobiographie parlée, en quelque sorte, et je répète que ce que j'en ai lu m'a vivement plu.

Je n'en dirai pas autant, hélas! d'un livre que, sur les promesses du titre, je me suis hâté d'ouvrir, et que j'ai refermé avec dépit, encore que l'auteur ne manque pas de talent. Mais la façon dont il a traité son sujet m'a navré. Un sujet si captivant!

Il s'agit de *nos Ecrivains militaires*, par M. Guillon. Je suis très friand des vieux bouquins dont la lecture nous montre que l'histoire, en général, est un perpétuel recommencement, et, en particulier, l'histoire militaire. Rien de plus délicieux que certaines pages de Montluc; rien de plus amusant, de plus étincelant, que les paradoxes du prince de Ligne; rien de substantiel, de suggestif, d'empoignant, comme les écrits de Vauban. (A ce propos, je ne peux que mentionner ici, mais avec l'intention d'y revenir un jour, les lettres de cet illustre ingénieur que donne le colonel A. de Rochas d'Aiglun dans la *Revue du génie*). Il y a quelques années, la librairie Charles-Lavauzelle, de Limoges, entreprit une « Collection des grands écrivains militaires » qui débuta par l'*Armée française en 1867*, du général Trochu, les *Rêveries* du maréchal de Saxe, les *Fantaisies et préjugés militaires* du Prince de Ligne. Déjà cette publication me causa un certain malaise. Le style, l'orthographe, en avaient été rajeunis et mis au goût du jour. Je n'y retrouvais pas les formes archaïques et souvent incorrectes auxquelles j'étais habitué et qui donnent à ces vieilles idées leur cachet, leur saveur, leur couleur. On m'a expliqué que la collection était destinée non aux chercheurs et aux érudits, mais à la masse des officiers que rebutent les expressions ou les tournures qui sont tombées en désuétude et qu'il faut un certain effort d'esprit pour comprendre. Ce public, en tous cas, n'a pas paru « mordre ». Peut-être le prix de la collection (2 francs par volume) l'a-t-il effrayé; peut-être, préoccupé du présent et de l'avenir, ne s'intéresse-t-il que médiocrement au passé.

peut-être encore a-t-il souffert, lui aussi, de la toilette faite à ces œuvres et les préférait-il dans leur négligé original. Toujours est-il que la publication n'a pas été poursuivie, je crois ; on s'est contenté de faire entrer dans la collection un des moins bons spécimens du talent du général Dragomiroff et je ne sais plus quel traité (un traité d'équitation, sauf erreur) dû à la plume de je ne sais quel illustre inconnu.

Dans l'ouvrage de M. Guillon, j'espérais trouver tout autre chose qu'un précis sec et bien fait. J'aurais voulu moins de détails biographiques et de dates, mais plus de chaleur d'âme. J'aurais souhaité que l'auteur s'effaçât en s'efforçant tout simplement de nous faire aimer et admirer les écrivains dont il parlait, qu'il nous donnât envie de les lire. De ce qu'il a fait à ce que je rêvais, il y a la différence d'un herbier à un bouquet. Je ne fais pas fi des herbiers : je sais qu'ils rendent de grands services à la science botanique. Mais les fleurs qui sentent si bon, dont les couleurs sont si vives, si harmonieuses, si chatoyantes, qu'en reste-t-il quand elles ont été desséchées et aplaties ?...

— Une note approuvée le 30 avril dernier par le Ministre de la guerre fait connaître de très importants changements apportés au matériel et aux méthodes de tir de l'artillerie de campagne *Système de Bange* (pièces de 80 et de 90), ce qui semble indiquer qu'on se préoccupe moins que beaucoup de gens ne le supposent du canon à tir rapide. On est amené, en effet, à de grosses dépenses pour introduire les modifications dont parle cette note, et surtout on est entraîné à adopter de nouvelles règles, alors que tout le monde se plaint de l'instabilité de la réglementation militaire.

On a donc supprimé les appareils grossiers jusqu'à présent employés pour le repérage pendant le tir ; on y a substitué des *goniomètres*. D'autre part, bien que les *pinces-débouchoirs* viennent tout récemment encore d'être améliorées par l'addition d'un ressort, voici qu'on les jette au rebut, en les remplaçant par des *débouchoirs doubles* à raison d'un par section et non plus d'un par pièce. Les *projectiles* seront dorénavant transportés par des *manettes à obus*. La *longue-vue* de batterie a disparu : le modèle plus perfectionné qu'on vient d'adopter se dénomme *lunette modèle 1897 :* son support porte un plateau gradué, dont les divisions correspondent à celles des goniomètres, afin de permettre d'associer son mode d'emploi au leur.

Transportée dans un étui fixé en avant du marchepied d'un avant-train de pièce, la lunette sert à mesurer : 1° les *écarts en direction*, 2° les *angles de site*, 3° les *hauteurs d'éclatement* des projectiles. Enfin, concurremment avec les goniomètres, elle permet d'effectuer un pointage initial sur repère, et même sans repère. Le principe de son emploi consiste à établir le parallélisme des pièces en leur faisant faire à toutes le même angle par

rapport à la direction donnée à la lunette. Par conséquent, il suffit de changer cette direction d'une façon convenable pour diriger tous les plans de tir sur un autre objectif.

L'usage du débouchoir double a un objet également double : il évite les erreurs dans le perçage de la fusée et il accélère cette opération. Le tir peut donc être mené plus vite, et cela d'autant plus que les fonctions des servants ont été modifiées ; le travail a été mieux réparti. Au lieu de six servants constituant le « peloton de la *pièce* », on a maintenant un paquet de quatre hommes constituant le « peloton de la *bouche à feu* » et un autre paquet (quatre hommes par section) constituant le « peloton du *caisson* ».

Tout ce personnel est baptisé de noms caractéristiques, on ne dit plus : « le premier servant de droite », mais bien « le *tireur* ». On a ainsi le *pointeur*, le *pointeur-servant*, le *pourvoyeur*, l'*artificier* distributeur (ces divers titres existaient déjà), le *déboucheur* et les *approvisionneurs* (ces dénominations sont nouvelles, de même que celle de tireur).

Mais ces détails importent assez peu, et il est plus intéressant de connaître la méthode de tir progressif destinée à utiliser l'emploi du débouchoir double. En voici le sommaire :

« 1° Prescrire à une section de déboucher dès le début du tir ;

» 2° Chercher, à l'aide des coups percutants et en exécutant le feu par section, une fourchette de 200 mètres vérifiée ;

» 3° Exécuter sur la limite courte de l'encadrement une *salve de répartition* fusante. Prescrire, s'il y a lieu, les corrections nécessaires pour régler la direction et l'évent. Répéter, au besoin, cette salve ;

» 4° Exécuter un tir progressif de trois *rafales* en partant de la limite courte de l'encadrement. »

La « rafale » est la succession rapide de deux coups par pièce tirés sous le même angle et avec le même évent.

Les gens du métier reconnaîtront sans peine la portée de la révolution ainsi réalisée. Il est inutile d'insister davantage, car il faudrait alors entrer dans des détails qui n'intéresseraient que les officiers appartenant à l'artillerie. Disons-leur seulement que toutes ces innovations se répercutent, bien entendu, dans les divers règlements de manœuvre (service des pièces, batterie attelée, etc.) ; et même dans les mœurs de l'armée, dans ses habitudes et jusque dans son esprit : l'instruction du personnel se fera, par exemple, d'après des principes inusités quant à présent ; on spécialisera de bonne heure chaque « servant » dans des fonctions déterminées. Le caisson acquerra en quelque sorte sa place au soleil, alors qu'il n'y en avait, jusqu'à présent, que pour la pièce. Bref, la note du 30 avril me paraît destinée à exercer une influence très particulière sur l'orientation de l'artillerie, et c'est pourquoi je me suis empressé de vous en résumer les traits principaux. Cependant, si vous me demandez ce que la

vitesse du tir gagnera à tous ses bouleversements, je suis obligé de confesser que je ne vois guère en quoi elle pourra être augmentée.

On ne nous en dit rien, et pourtant le moindre renseignement là-dessus nous toucherait plus que la connaissance de vocables plus ou moins inédits. Espérons que l'expérience des écoles à feu nous apportera les données que nous désirons... Mais, à dire vrai, je n'y compte pas beaucoup. La pièce continuera à reculer et à se dépointer. Qu'importe alors qu'on gagne quelques secondes dans le débouchage des évents ?

— Un décret, qu'on me semble n'avoir pas assez remarqué, modifie d'une façon assez considérable les relations du commandant avec les troupes.

Jusqu'à présent, les régiments ou fractions de corps détachés dans une place forte ne dépendaient qu'indirectement du gouverneur de cette place. Pour le service, elles déféraient à ses ordres. Mais, pour la police, l'administration et la discipline, le régiment restait sous la subordination de son colonel, lequel relevait de son général de brigade. Il était, en quelque sorte, prêté au gouverneur. Maintenant il lui est donné et est, par suite, soustrait à l'autorité de son chef nominal. Ceci ne s'applique à la vérité, qu'aux troupes « de forteresse » et non aux troupes « de campagne » ; par conséquent, l'exemple que j'ai donné, d'un régiment, n'est pas tout-à-fait exact. Mais voici un bataillon d'artillerie à pied, celui d'Epinal, par exemple. Antérieurement au décret, d'ailleurs bien compliqué, du 22 avril dernier, « relatif aux attributions des commandants supérieurs de la défense », ce bataillon, stationné sur le territoire du 20e corps, aurait exclusivement dépendu pour l'instruction du « général commandant l'artillerie du 20e corps » lequel siège à Nancy. Aujourd'hui il est, en tout et pour tout, sous les ordres du « commandant supérieur de la défense des places du groupe d'Epinal et gouverneur d'Epinal ».

Si j'y insiste, c'est qu'il ne s'agit pas là d'un simple changement d'étiquette, mais d'une réforme de fond. J'ai déjà signalé la création d'une artillerie technique. Voici que les éléments de cette arme qui sont destinés à la poliorcétique sont maintenant subordonnés aux officiers qui sont appelés à les conduire en campagne.... je veux dire : à les commander en cas de siège.

Ce sont des mœurs nouvelles qui s'introduisent dans l'armée. Déjà les inspections d'armée dont j'ai parlé tendent à modifier l'orientation de la machine militaire, à détruire l'esprit « particulariste » de certaines armes, à développer le sentiment de la solidarité et de la camaraderie de combat, à organiser les choses en vue de la guerre et non plus uniquement pour les commodités du temps de paix. A cet égard, on ne peut que louer le général Billot des réformes qu'il introduit sans fracas, mais avec beaucoup d'esprit de suite. Il est quelque peu surprenant, par contre, de voir qu'ayant accompli une véritable évolution, sur le papier, il se préoccupe

peu d'exiger la soumission à ses volontés. Ses recommandations sont lettres mortes. En vain a-t-il prescrit d'inspecter les troupes par des procédés contraires à ceux qu'on employait jusqu'à présent, de ne se préoccuper que de l'aptitude à la guerre et des chefs et des hommes, on me dit que, dans bien des corps d'armée, tout se passe comme par le passé, qu'on suit les errements traditionnels et que l'inertie des gens paralyse le mouvement des institutions. C'est dommage. Et il est regrettable qu'on ne puisse changer les hommes aussi simplement que les textes officiels.

— Quelques petites nouvelles pour finir.

D'après la *France militaire,* le 20e corps serait déjà pourvu des canons du nouveau modèle. Je vais tâcher d'avoir sur ce matériel quelques renseignements sûrs et je vous les communiquerai dès qu'ils me seront parvenus.

Sur les idées de la Chambre nouvelle relatives aux choses militaires, je n'ai recueilli aucune donnée certaine. Il ne semble pas que ces questions aient, dans aucun collège électoral, servi de plateforme. Si les professions de foi ont parlé de la durée du service militaire et de la nécessité d'égaliser les charges qui en résultent, ç'a été incidemment et comme qui dirait surérogatoirement. On ne peut dire *à priori* qu'un mouvement quelconque se dessine dans le sens de la réduction à deux ans du séjour sous les drapeaux. Il se peut pourtant que cette réduction ait de nombreux partisans dans la Chambre ; mais il est certain que, jusqu'à présent, on ne s'en aperçoit à aucun indice [1].

On a fait quelque tapage au sujet de l'intention qu'on prêtait soit au général Galliéni de rentrer en France, soit au gouvernement de rappeler « le pacificateur de Madagascar ». On nommait déjà son successeur, le colonel Bailloud (de l'artillerie, toujours !). Un communiqué assez sec, publié par les journaux, a coupé court à ces bruits sur l'origine desquels courent encore d'autres bruits... qu'il vaut autant ne pas répéter aujourd'hui. Ils ne perdront rien pour attendre.

[1] Il a été pourtant publié le 6 de ce mois une interview de M. Mezières, qui présidait la commission de l'armée dans la dernière Chambre et qui la présidera probablement encore dans la nouvelle, si l'accident qu'il vient de subir, en tombant de tramway, ne le condamne pas à l'inaction. Voici les paroles qu'on lui prête : « La question militaire autour de laquelle ont pivoté les dernières élections législatives est capitale. C'est le service de deux ans, qui, inséré dans le programme de pas mal de nouveaux et même d'anciens candidats, leur a valu la nomination qu'ils en attendaient.

Or, le choix des membres de la commission de l'armée par les bureaux de la Chambre se baserait certainement sur la même idée et y enverrait en ce moment une majorité favorable à ce service de deux ans, que l'ancienne commission repoussait de toutes ses forces.

Nous avons donc tout intérêt à attendre que les idées de la nouvelle Chambre se soient tassées, que les esprits aient repris un peu du calme qu'ont fait perdre les élections ; bref, que l'éloignement des électeurs ait influencé sainement le vote des députés sérieusement épris de la grandeur de la patrie ».

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Rome, 25 mai.

Les troubles en Italie. — Répression par l'armée et mesures de sûreté pour assurer l'ordre. — Le général San Marzano, ministre de la guerre. — Le nouveau cabinet.

L'écho des tristes événements qui ont tant impressionné notre pays n'est pas près de s'évanouir. Le calme apparent qui a suivi la répression par les armes des principaux fauteurs des désordres et les arrestations en masse des chefs du parti révolutionnaire ne donnent cependant pas à croire que tout soit fini. Toutes les personnes qui savent voir à distance ont acquis la conviction que le mouvement subversif qui vient de se produire n'est pas une pure manifestation du mécontentement des ouvriers ou une simple revendication d'un traitement plus humanitaire de la part de leurs patrons; ce mouvement indique au contraire une tentative bien marquée de renverser le régime actuel.

Milan, Naples, une grande partie de la Toscane sont encore en état de siège et remarquez combien la répartition de l'étendue des foyers du mouvement subversif est bien l'indice de l'organisation et des intentions du parti républicain-socialiste et de son expansion dans tout le pays. La ville de Rome elle-même n'a pas été comprise dans l'état de siège, mais tous les points importants de la capitale sont occupés militairement, et depuis le 26 avril, les troupes de toute la garnison sont requises du matin au soir, et sans interruption, pour le service de la sécurité publique. Notez que tous les régiments de Rome ont été renforcés d'environ 35 hommes par compagnie par le rappel, le 6 mai, de la classe récemment congédiée. Cette situation a pour effet de suspendre pour un temps l'instruction des troupes, y compris celle des recrues, de renvoyer les tirs aux calendes grecques et cela sans qu'on puisse le moins du monde prévoir quand on reprendra les opérations régulières et normales, ainsi que les exercices des troupes.

Le matin de bonne heure et tard dans la soirée, on rencontre en ville les nombreux détachements qui vont prendre leur pénible service de sûreté ou qui en reviennent, et ces allées et venues de troupes continuent, quoique, jusqu'à présent, il ne se soit pas produit à Rome la moindre tentative de désordre. Cette tranquillité paraît étonnante, mais l'on s'étonne aussi de ce qu'on persiste à tenir la garnison consignée et à garder, comme je le disais, les points importants de la ville et les ponts, alors qu'il n'y a aucuns troubles. Le gouvernement craint toutefois, que pour n'avoir pas éclaté jusqu'à maintenant, l'émeute ne se produise subitement d'un moment à l'autre. Cette exagération des mesures de précaution n'est certes pas à l'honneur de la sagacité de notre police.

Le fait qu'à Rome, il ne s'est produit aucune manifestation des mécontents et aucune tentative de désordre est, de l'avis de tout le monde, un indice que le mouvement subversif a été si précipité que l'accord occulte n'a pu se conclure entre les divers partis d'action des divers centres républicains-socialistes.

Il paraît, du reste, que le mouvement a éclaté prématurément ; il était prévu pour l'époque des grandes manœuvres, lorsque les villes seraient dépourvues de garnison. Aussi les désordres du Milanais ont-ils eu pour conséquence la suppression, cette année, des manœuvres qui se préparaient.

L'impression que produisent ces faits et le fait même qu'ils se produisent n'est guère favorable aux représentants de la nation et c'est à eux qu'il faut, en grande partie, imputer le malaise et les causes de grave mécontentement qui se manifestent au sein de la classe indigente. Il semble qu'on désire aujourd'hui un dictateur énergique, capable de prendre momentanément en mains les rênes de l'Etat, et de purger le pays du mal qui le menace et qui risque de rompre l'unité du royaume pour laquelle nos pères ont versé tant de sang.

* * *

Comme on le prévoyait, le général San Marzano a été nommé Ministre de la guerre. On lui prête l'intention de reconstituer les districts de recrutement et de les réduire à la formation qu'ils avaient l'année dernière.

A la tête du ministère des Travaux publics, nous avons, dans le nouveau cabinet, également un général : le général Afan de Rivera, qui était sous-secrétaire d'Etat au Ministère de la guerre. Sa nomination s'explique par le désir qu'a le gouvernement de militariser les employés de chemin de fer.

Avant que fût résolue la crise, on faisait dans le monde militaire toutes sortes de pronostics sur la composition du nouveau cabinet. On prêtait entre autres au roi l'intention de constituer un ministère entièrement composé de généraux ; ce bruit avait quelque fondement, le général Pelloux ayant été rappelé de Bari, où il avait la régence de la préfecture, pour recevoir l'offre du portefeuille des affaires étrangères.

L'armée, et spécialement les officiers, auraient vu avec plaisir l'avènement d'un cabinet de soldats ; ils auraient au moins réparé, en quelque mesure, le tort causé par nos députés. On supposait aussi que le roi, en composant un cabinet exclusivement militaire, voulût régner tout seul, c'est-à-dire « à chambre fermée ». Une grande partie de la nation aurait applaudi à cet acte d'indépendance et d'autorité du souverain et aurait certainement appuyé énergiquement la couronne.

Tel qu'il a été en définitive constitué, le nouveau cabinet n'inspire pas grande confiance et n'aura pas longue vie. Le marquis de Rudini n'est pas l'homme du moment, il manque d'énergie. Il n'a, par exemple, pas même eu le courage de supprimer les cercles cléricaux de la capitale

alors que dans toutes les villes d'Italie ces locaux ont été fermés en même temps que les cercles socialistes et républicains !

CHRONIQUE ESPAGNOLE

Guerre hispano américaine. — Les incidents de guerre qui se sont déroulés pendant ce dernier mois ont fait ressortir avec une clarté lumineuse combien peu les adversaires en présence étaient préparés à la lutte. Ceci est vrai surtout des Américains.

Entreprenant une campagne offensive, il leur manque l'essentiel : les soldats. Il est de plus en plus évident que les volontaires dont on fait si grand bruit forment une piètre milice, fort mal équipée et encore moins instruite. Si l'Espagne, dans l'état de pénurie financière où elle se trouve, n'avait pas laissé tomber sa marine au-dessous des nécessités de la défense d'un empire colonial aussi disséminé que le sien, elle aurait pu résister avec succès aux tentatives belliqueuses de son entreprenant adversaire.

Malheureusement, elle est dans un état d'infériorité technique qui ne laisse aucun espoir de succès. Ce sont les canons à tir rapide et les canons de gros calibre des vaisseaux américains qui la condamnent à la défaite, défaite honorable sans doute, car l'Espagne met à se défendre un héroïsme digne des plus grands éloges, mais défaite certaine et dont la conséquence sera la perte définitive des derniers vestiges d'une souveraineté coloniale vieille de quatre siècles. Et cela devait être, car le passé de l'Espagne a longuement préparé le triste présent qu'elle souffre.

Quant aux faits de guerre, ils seront vite résumés.

Aux Philippines, on a pu croire pendant plus d'un mois que la victoire américaine de Cavite n'aurait pas de sérieux lendemain. Les préparatifs d'embarquement de troupes à San-Francisco étaient si lents, et se sont jusqu'ici bornés à si peu de chose, que la situation de l'amiral Dewey en paraissait compromise. Mais les insurgés travaillaient, et loin de se rallier à l'Espagne comme le laissait supposer les dépêches de source plus ou moins officielle, ils préparaient un nouveau soulèvement en masse dont la réussite paraît devoir être complète.

A Cuba, le blocus de La Havane est devenu plus nominal qu'effectif, ensuite de la marche mystérieuse de l'amiral Cervera. Celui-ci a admirablement dépisté les signaleurs américains lancés à sa recherche et n'a pas laissé de provoquer pendant plusieurs jours des inquiétudes aux Etats-Unis. Finalement il a été découvert dans le port de Santiago où sa situation paraît aujourd'hui critique, bloqué qu'il est, avec sa faible escadre, par toutes les forces navales américaines.

De divers côtés, on lui fait de vifs reproches de s'être ainsi mis de lui-même dans l'impossibilité d'user de la supériorité de marche de ses vaisseaux. Ces reproches sont faciles à formuler par les stratèges et les tacticiens en chambre. Mais avant d'en accepter le bien fondé, il est juste d'attendre des renseignements sur l'état dans lequel se trouvait, après une longue traversée de l'Atlantique, l'escadre espagnole, et si elle avait le libre choix de son mouillage.

Quoiqu'il en soit, les Américains, après avoir à diverses reprises échoué dans leurs tentatives de débarquement aux environs de La Havane, paraissent résolus à opérer vigoureusement du côté de Santiago.

Par une succession de bombardements violents, ils préludent à la descente à terre de leur premier corps expéditionnaire. Si cette tentative réussit, la situation de l'amiral Cervera en sera rendue difficile dans un avenir prochain, et l'Espagne, privée de sa force navale principale, n'aura plus qu'à remettre à la diplomatie le soin d'atténuer le plus possible la dureté des conditions du vainqueur.

Lausanne. — Imp. Corbaz et Cie.

RÉVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 7. Juillet 1898.

LES MANŒUVRES DU IIe CORPS D'ARMÉE en 1897[1].

(FIN.)

III. La manœuvre du corps d'armée réuni. — L'inspection. — Conclusions.

Le 15 septembre 1897 a été consacré à une manœuvre du corps d'armée réuni contre un ennemi marqué, manœuvre basée sur la même idée générale que les précédentes et rattachée à celles-ci par la supposition suivante :

Le 14 septembre, l'armée est a dû se retirer depuis le Bötzberg jusque derrière l'Aar. La commandant de la Ve division apprend, en outre, dans la soirée, que la division ennemie a dû recevoir des renforts considérables de l'armée Ouest victorieuse. Dès lors, il se porte encore le même soir avec sa division sur la position de Dottikon-Othmarsingen (Maiengrün), où une division d'artillerie de position s'est déjà établie depuis le 13 septembre.

En réalité, la Ve division s'est jointe à la IIIe pour former, le 14, le corps Ouest. A sa place, la division est a été marquée par le bataillon de carabiniers 5, le régiment de recrues, la compagnie de guides et le régiment de cavalerie 8, les deux batteries de parc, la Ve division de l'artillerie de position, le demi-bataillon du génie 3 et l'équipage de pont II, troupes réunies sous le commandement du colonel Hebbel, instructeur en chef de l'artillerie. Dans cette division marquée, chaque compagnie d'infanterie devait représenter un bataillon, chaque section d'artillerie une batterie, ce qui lui donnait 16 bataillons (2 brigades à 2 régiments à 4 bataillons) et 6 batteries

[1] Voir nos 1, 2, 3, et 4, de 1898.

de campagne (2 groupes à 3 batteries). Les autres troupes représentaient leur effectif réel.

Comme les années précédentes, la manœuvre de corps a été un exercice de combat dirigé par le commandant *ad interim* du corps d'armée et destiné à montrer le déploiement correct du corps entier pour l'attaque d'une position. Les hauteurs du Maiengrün choisies pour la défense s'y prêtent admirablement. Elles s'élèvent en terrasses étagées, qui dominent la vallée et fournissent de bons emplacements pour l'artillerie et l'infanterie. A leur pied, la Bünz, grossie par les pluies au point de n'être pas guéable, opposait à l'assaillant un obstacle d'autant plus considérable qu'il fallait le franchir à découvert sous le feu efficace du défenseur.

Dans cette position, l'ennemi marqué formait l'aile gauche de l'armée est, dont le gros était censé se trouver entre Stilli-Brugg et le Kestenberg. De son côté, l'armée Ouest avait atteint, d'après la supposition, la ligne Bötzberg-Veltheim-Auenstein, le IIe corps, à l'aile droite, la ligne Hard-Staufen-Seon.

Comme il ne s'agissait que d'un exercice de combat, le défenseur n'a pas gardé de réserve principale pour une contre-attaque, et il a disposé ses troupes de manière à marquer successivement la défense de la Bünz par une ligne avancée, puis celle de la position principale.

Voici l'ordre détaillé donné par le colonel Hebbel, le soir du 14 septembre, pour l'occupation de la position :

1. Orientation.

2. Notre division prendra position demain, à l'aile gauche de l'armée, sur les hauteurs du Maiengrün, et les tiendra contre l'ennemi.

3. Le régiment 8 de cavalerie, renforcé par la compagnie 8 de guides, (à l'exception d'un peloton qui se trouvera demain matin, à 7 h., à l'ouest de Hägglingen, à la disposition du chef d'état-major de la division), enverra dès 6 h. 30 des patrouilles de reconnaissance dans le front et le flanc droit du corps d'armée ennemi et établira, à l'aube, un poste d'officier au château de Braunegg. Il importe que l'on sache de bonne heure jusqu'où, en s'avançant, l'ennemi s'étend vers le sud (dans la direction d'Egliswyl-Dintikon-Ammerswyl-Seengen-Villmergen). Dès 6 h. 30, le gros du régiment de cavalerie sera prêt à empêcher l'ennemi de franchir la Bünz entre Anglikon et Wohlen et à s'opposer de toutes ses forces à des entreprises de l'ennemi contre le flanc gauche ou les derrières de la position du Maiengrün.

La Ve division de l'artillerie de position sera à 6 h. du matin dans ses

emplacements, prête à tirer, et ouvrira le feu dès que des buts suffisants se présenteront à elle.

La Ire brigade d'infanterie occupera le secteur de droite, de Leimgrube à Neuhaus inclusivement, et placera sa réserve de secteur à la croisée des chemins, dans la forêt du Maiengrün.

La IIe brigade d'infanterie occupera le secteur de gauche, de la lisière de la forêt au nord-est de Neuhaus jusqu'à la hauteur au nord de la cote 495 près de Hägglingen. La réserve de secteur se postera, à couvert, à la lisière de la forêt au nord-ouest de Hägglingen (cote 533) à la disposition du divisionnaire.

Les positions seront occupées à 6 heures. Elles seront immédiatement fortifiées et tenues à tout prix.

Pour couvrir l'occupation et protéger les travaux, la Ire brigade enverra à 5 h. 45 un bataillon à Othmarsingen, la IIe brigade fera occuper à la même heure, par un bataillon, les passages de la Bünz près de Dottikon, Tieffurthmühle et Hendschikon. Ces bataillons barricaderont les ponts et arrêteront, autant que possible, la marche de l'ennemi. Si des forces ennemies supérieures les obligent à la retraite, le bataillon de droite ira prendre position à Leimgrube, celui de gauche rejoindra la réserve au nord-ouest de Hägglingen (cote 533).

Le régiment d'artillerie de parc (artillerie divisionnaire) sera en position à 6 h. 30 à l'ouest de Hägglingen.

Dès 6 h. du matin, le demi-bataillon du génie 3 fera établir par une compagnie de sapeurs des abatis à la lisière sud de la forêt près de Neuhaus, et par l'autre des obstacles en fil de fer à la lisière du bois près de Heimbrunn, qui fait front contre notre position. Des obstacles seront également établis sur les pentes est, sud et ouest de la hauteur cote 495.

L'équipage de pont II établira dès l'aube un pont sur la Reuss, immédiatement en aval de Mellingen. Les pontons qui resteront disponibles seront gardés sur la rive gauche, prêts à transporter des troupes. Le parc restera à l'est de Mellingen sous la garde d'une compagnie (marquée) du bat. 5 de carabiniers.

4. Je quitterai demain matin Mellingen pour être à 6 h. 30 sur la hauteur à l'ouest de Hägglingen. Les brigades et régiments, l'artillerie de parc et de position, le demi-bataillon du génie et l'équipage de pont m'y enverront un officier monté pour faire rapport et recevoir les ordres.

Le commandant de la division Est,
(Signé) HEBBEL, col.

Pour se rendre compte de la manière dont la position a été occupée, en particulier par l'artillerie, il est nécessaire de consulter la carte au 1 : 25 000e. L'artillerie de position avait les emplacements suivants :

Batterie 1 : 4 pièces de 12 cm. à Gislisberg.

Batteries 2 et 3 : 2 pièces de 12 cm. et 4 pièces de position de 8 cm à Mösli.

Batteries 4 et 5 : chacune 4 pièces de 12 cm., à Einsiedelei.

Batterie de mortiers de 12 cm. (8 pièces) à couvert dans un repli de terrain, à Hungerbühl.

Une batterie de 12 cm. (4 pièces), avec observatoire, occupait le sommet du Maiengrün (cote 593).

Toutes ces batteries étaient dans des emplacements préparés, pour la plupart, d'une manière irréprochable.

L'artillerie de campagne avait, également dans des emplacements, 2 batteries à Einsiedelei, 2 batteries à Voregg (cote 495) et 2 en réserve au nord-ouest de Hägglingen.

L'infanterie avait établi, sur les pentes de l'aile gauche, en avant de l'artillerie, des lignes de fossés de tirailleurs construits avec soin.

De son côté, le commandant du IIe corps a donné, le soir du 14 septembre, l'ordre suivant pour le *rassemblement du corps :*

1. Orientation.

2. Le IIe corps attaquera demain la position ennemie du Maiengrün, soit l'aile gauche de l'armée ennemie. Il cherchera à la rejeter sur le gros de cette armée et à lui couper ses communications le long de la Reuss.

3. La brigade de cavalerie partira à 6 h. 30. Elle éclairera le front de la position et menacera l'aile gauche et les derrières de l'ennemi.

Les autres troupes du IIe corps seront rassemblées demain matin, à 7 heures, comme suit :

La IIIe division (moins la VIe brigade) immédiatement derrière l'angle sud-est du Lenzhard, entre la route et la voie ferrée, le front à la dernière lettre du mot « Schoren ».

La VIe brigade et, derrière elle, l'artillerie de corps et la compagnie de télégraphistes, à la même hauteur que la IIIe division, à 300 m. au sud de la route.

La Ve division à la même hauteur que la VIe brigade, 300 m. plus au sud.

Le rendez-vous est gardé par des avant-postes supposés sur l'Aa.

4. Les rapports me trouveront jusqu'à 5 h. 30 à Aarau, puis sur la route Aarau-Lenzbourg. A 7 h., les commandants des divisions, de la VIe brigade, de l'artillerie de corps, de la compagnie de télégraphistes se trou-

veront avec leurs officiers d'état-major ou adjudants devant le front de la VIe brigade pour recevoir les ordres.

Aarau, 14 septembre 1897.

Le commandant *ad interim* du IIe corps d'armée,
(Sig.) A. KELLER, col.-divisionnaire.

Voici enfin l'ordre donné au rendez vous, au nord de Schafisheim, le 15 septembre, à 7 h. du matin, pour l'attaque de la position ennemie :

1. Orientation.

2. Notre armée prend aujourd'hui l'offensive sur toute la ligne. A notre gauche, l'artillerie bat de Auhof le pied sud du Kestenberg. Le IIe corps attaquera la position du Maiengrün. Il fera une démonstration contre le front ennémi (Othmarsingen-Tieffurthmühle) et se portera à l'attaque décisive sur la ligne Ammerswyl-Hembrunn contre l'aile gauche ennemie.

3. A cet effet, le IIe corps va se mettre immédiatement en marche en 3 colonnes parallèles, savoir :

La *Colonne de gauche* (IIIe division sans la VIe brigade) prendra la route jusqu'à la cote 413, passera de là par la gare du Central, le pont inférieur de l'Aa à Lenzbourg, puis au nord du château de Lenzbourg et fera l'attaque démonstrative par le Horner. Elle n'emploiera pas plus d'un bataillon à garder le Lindwald.

La *Colonne du centre* (VIe brigade, artillerie de corps entre le 1er et le 2e bataillon, compagnie de télégraphes à la queue de la colonne) prendra le chemin parallèle au sud de la route, longera le pied nord du Staufberg, traversera la partie nord de Staufen, rejoindra la route à l'est de la cote 413, passera le pont supérieur de Lenzbourg et prendra le chemin au nord-est du Pénitencier. De là, l'artillerie de corps et le bataillon de tête placé sous ses ordres, pousseront directement à travers la forêt pour prendre position à l'ouest de Bühl. Les cinq autres bataillons resteront en réserve à l'ouest de la forêt, près de Wildenstein.

La *Colonne de droite* (Ve division) passera au sud du Staufberg, traversera le pont militaire établi entre Staufen et le Pénitencier et gagnera la route d'Ammerswyl pour faire l'attaque décisive sur la route Ammerswyl-Dintikon. Elle sera couverte et appuyée, à droite, par la brigade de cavalerie.

Chacune des trois colonnes commencera le feu dès qu'elle sera déployée au combat.

4. Je m'arrêterai avec la colonne du centre et me trouverai jusqu'à nouvel avis dans la position de l'artillerie de corps. La compagnie de télégraphes reliera ce point avec le poste des commandants de la IIIe et de la Ve division, ainsi qu'avec la réserve du corps à Wildenstein.

Pour assurer l'ordre, l'unité et la simultanéité nécessaires dans l'action du IIe corps, le colonel Keller a encore donné verbalement les instructions suivantes :

1. L'artillerie de corps n'ouvrira le feu qu'au moment où celle de la Ve division entrera en action. Celle-ci prendra ses premières positions en arrière de Dintikon.

2. L'infanterie n'ira d'abord que jusqu'à la ligne du chemin de fer. Au commandement donné, tous les bataillons traverseront simultanément la voie ferrée et avanceront jusqu'à la Bünz. Ce n'est qu'au signal : « Tout le monde à l'attaque » qu'on franchira la rivière pour se lancer à l'attaque décisive.

3. L'artillerie accompagnera l'attaque principale en se portant : celle de la Ve division par Sangelen dans la plaine, celle du corps jusqu'à la lisière des hauteurs à l'ouest de la Bünz, celle de la IIIe division à 500 ou 600 m. à l'est de Horner.

4. La brigade de cavalerie se portera par Seon et Anglikon dans la vallée de la Reuss.

Ajoutons que le ravitaillement des munitions et le service sanitaire devaient être pratiqués d'une manière suivie pendant toute l'action.

La nature de la manœuvre n'exige pas un exposé détaillé de son exécution. Disons cependant d'emblée que le déploiement correct du corps d'armée, tâche principale de la journée, a complètement réussi.

A 8 h. 30, l'artillerie de la IIIe division est entrée en action au nord de Horner et la IIIe division a déployé le régiment 9 sur la ligne Lindwald-gare de Hendschikon, gardant ses quatre autres bataillons à couvert dans le bois au sud de Horner et entretenant un feu traînant contre l'ennemi.

Peu après 9 h., l'artillerie de corps et celle de la Ve division entrent simultanément en action, celle-ci à l'est de Ammerswyl, celle-là à Bühl. Sous la protection du régiment d'avant-garde (17) poussé jusqu'à la gare de Dottikon, l'infanterie de la Ve se déploie à l'ouest de Dintikon et marche en bon ordre et en formations peu profondes jusqu'à la voie ferrée, qu'elle atteint à 10 h. 15. A son aile gauche, la VIe brigade ne tarde pas à venir remplir l'espace vide entre les deux divisions. Après une fusillade très vive et prolongée, l'infanterie avance jusqu'à la Bünz, soutenue par l'artillerie, qui se porte dans la plaine, en arrière de la voie ferrée. A l'aile gauche, la IIIe di-

vision se joint à ce mouvement, en dirigeant trois bataillons sur Neuhaus, les quatre autres sur Othmarsingen.

A 11 h. 30, l'infanterie, déployée le long de la Bünz, ouvre un feu d'enfer sur l'ennemi, qui s'est replié sur sa position principale et riposte de son mieux. Une demi-heure plus tard, au signal de l'attaque, le corps d'armée s'ébranle de nouveau et se lance à l'assaut de la position ennemie.

Jusqu'ici, les mouvements de l'infanterie avaient été exécutés avec une correction parfaite ; mais l'impossibilité de franchir à gué la Bünz a amené forcément de la confusion dans les rangs et l'assaut des pentes du Maiengrün n'a pas pu s'effectuer avec l'ordre qui eût été désirable. Du reste, une fois le corps déployé sur la Bünz, le résultat de la manœuvre était obtenu et, comme l'a fait observer le colonel Keller à la critique, en réalité, le IIe corps n'aurait guère pu atteindre et enlever d'un seul jour une position aussi forte que celle du Maiengrün. Il eût dû se contenter de gagner la Bünz et aurait attendu le lendemain pour forcer la position, à la pointe du jour.

Dans une brochure dont la *Revue militaire* a rendu compte, M. le colonel Wille a critiqué très vivement l'idée même et l'exécution de la manœuvre de corps. Sans méconnaître la valeur de ses observations, on peut dire qu'il a lancé l'anathème en termes trop absolus et de nature à provoquer des appréciations erronées de ce qui se fait dans notre armée.

Et d'abord, ce qu'on a fait et voulu faire le 15 septembre, ce n'est pas une véritable manœuvre, mais un exercice de combat. Certes, ce genre d'exercice ne vaut pas la vraie manœuvre de campagne, mais de là à le déclarer sans valeur et dangereux, il y a loin. L'exercice de combat ne serait dangereux que si on le prenait, à tort, pour une manœuvre. Pratiqué pour lui-même et en connaissance de cause, c'est un exercice préliminaire utile, qui enseigne à la troupe l'exécution correcte des formations de combat et la prépare à conserver de l'ordre et de la discipline au plus fort d'une vraie manœuvre. Je ne crois pas me tromper en disant que tous nos voisins sont de cet avis et qu'il n'est pas extraordinaire de voir une division ou un corps d'armée faire, sous son chef, un exercice de combat contre un ennemi marqué.

En Suisse, les corps d'armée étant de date récente, l'on comprend aisément qu'ils en soient encore à cette phase infé-

rieure, mais nécessaire de leur instruction militaire, et il suffit de se reporter à cinq ans en arrière pour constater les progrès constants que nous avons réalisés en suivant le sage proverbe : *Chi va piano, va sano.* J'en prends à témoin un de nos officiers supérieurs les plus compétents, qui écrivait le 15 septembre 1897 : « Réunir 25 000 hommes à 7 heures du matin, les » mener à la manœuvre jusqu'à 1 heure, les déployer et les » faire rentrer au logis pour 3 ou 4 heures, de façon à ce » qu'hommes et chevaux aient tous leur ration de soupe ou » d'avoine, tout cela sans un accroc, sans un heurt, sans que » personne n'ait marché sur les pieds de son voisin, ce n'est » pas si simple qu'il y paraît au premier abord. Et cela prouve » qu'au point où nous sommes arrivés, nous pouvons aborder » les grandes opérations avec des officiers capables de les con- » duire. »

Depuis lors, les autorités fédérales ont décidé de faire un pas de plus en avant et nous verrons cette année, sous une direction supérieure et neutre, le IVe corps d'armée manœuvrer pendant deux jours contre une division combinée, formée de troupes du IIIe corps. Mais, quelque soit le résultat de cette nouvelle expérience, l'on n'a pas à se repentir des exercices plus modestes pratiqués jusqu'ici.

Un mot seulement au sujet de l'inspection :

Depuis le 15 au soir, la pluie n'a cessé de tomber par torrents, et le champ d'inspection, choisi entre la voie ferrée et la route Hendschikon-Sangelen, était transformé en un véritable marécage. C'est dire que l'inspection n'a pas été le beau spectacle qui attire les foules. Mais, au point de vue purement militaire, je n'hésite pas à dire qu'elle a réussi. Hommes, chevaux et matériel étaient en excellent état, malgré le labeur et les fatigues des jours précédents et, en défilant dans une fondrière où l'on enfonçait jusqu'aux mollets, les troupes ont su garder une bonne allure et un alignement qui, parfois même, était remarquable. Ce n'était pas peu de chose.

L'embarquement des unités, après l'inspection, aux stations les plus rapprochées (principalement Lenzbourg, Brugg et Wohlen) s'est prolongé jusqu'à tard dans la nuit. Tout s'est effectué à l'heure prescrite et sans encombre, grâce, entre autres, aux commandants des gares, dont le concours a été très apprécié.

Dans le présent travail, je n'ai cherché qu'à faire un rapide exposé des manœuvres au point de vue tactique, et, loin de prétendre en dégager tous les enseignements qu'elles fournissent à l'égard des différentes armes et branches de service, je ne me permettrai que les réflexions suivantes en guise de conclusion :

Allégées si heureusement par la création des corps d'armée, les divisions doivent plus que jamais avoir la cohésion et l'homogénéité d'une unité tenant, pour ainsi dire, tout entière dans la main de son chef. A cet égard, on ne peut qu'applaudir à la décision récente du Département militaire fédéral, qui place, à l'avenir, le cours préparatoire des armes spéciales, aussi complètement que celui de l'infanterie, sous les ordres du divisionnaire et, cas échéant, du commandant du corps d'armée.

En revanche, est-il bien nécessaire d'avoir, aux manœuvres, nos lazarets au grand complet ? Il est permis d'en douter, quand on voit combien, dans nos exercices forcément très rapides, ces unités ont peu l'occasion de faire la moindre chose réellement utile. Mieux vaudrait peut-être n'appeler aux manœuvres que le personnel sanitaire nécessaire, et réunir les lazarets en un cours spécial où l'on pourrait les occuper plus utilement.

Comme on le sait, le Département militaire avait appelé comme juges de camp les officiers supérieurs du corps dont les manœuvres devaient avoir lieu l'année suivante. Cette innovation a donné de bons résultats, et l'on procédera de même en 1898, en ramenant cependant à des limites raisonnables le nombre des officiers appelés. Très utile pour eux-mêmes, le travail des juges de camp placés sous la direction de leur chef hiérarchique, est mieux réparti et se fait avec plus d'ensemble. Au lieu de la conférence hâtive précédant la critique, les juges de camp peuvent, au rapport du soir, présenter des observations approfondies, dont le résumé est porté à la connaissance des troupes. De son côté, le directeur de la manœuvre, débarrassé de toutes les questions de détail, peut consacrer la critique tout entière aux questions stratégiques et tactiques les plus importantes, comme l'a fait le colonel Keller en 1897.

Il y a donc progrès : mais ne pourrait-on pas faire mieux encore, et cela à deux points de vue ?

1. Nos officiers supérieurs profiteraient incontestablement davantage des manœuvres, si, ces manœuvres terminées, il était possible d'en reprendre avec eux l'examen sur place, de les discuter et critiquer avec le loisir voulu et sans être gêné ni par la cohue du public, ni par l'indiscrétion de reporters. Il faudrait, pour cela, garder les officiers supérieurs (jusqu'aux commandants de régiments) après le licenciement du corps d'armée et retourner avec eux sur les lieux, où l'on consacrerait deux à trois jours à ce travail. La chose ne paraît pas impraticable et les frais qu'elle entraînerait seraient largement compensés par le profit qu'en retireraient les officiers.

2. Le reproche le plus sérieux à faire encore à nos troupes, c'est de ne pas encore se pénétrer suffisamment de l'effet du feu. En général, les attaques sont trop précipitées, le défenseur est bousculé, malgré les avantages de sa position et l'efficacité de son tir. De cette façon, l'assaillant se méprend absolument sur les difficultés de l'attaque et l'on ébranle la confiance que le défenseur doit avoir en sa propre force.

Pour remédier à cet inconvénient réel, il faudrait introduire chez nous le système des fanions *(Verlustflaggen)* pratiqué dans l'armée allemande.

Ces fanions, dont chaque troupe est munie, marquent, pour celui qui les arbore, le moment où la supériorité du feu ennemi se dessine nettement à son désavantage et réussit à l'ébranler. Rien de plus difficile que d'apprécier, dans une manœuvre, lequel des adversaires en présence serait dans l'infériorité, au point de vue du feu, et quand cette infériorité commencerait, en réalité, à se manifester nettement et à l'ébranler. Cette appréciation doit être confiée à un juge de camp particulièrement compétent en matière de tir et possédant un jugement tactique sûr. Selon ce jugement, il envoie au parti jugé inférieur l'ordre d'arborer ses fanions de perte. Le parti qui reçoit cet ordre sait ce qu'il signifie ; il est ébranlé et doit prendre les mesures que comporte la situation. L'autre, voyant les fanions, en conclut qu'il a obtenu la supériorité du feu et lui également agit en conséquence. De cette façon, le défenseur ne lâche jamais pied spontanément et l'assaillant ne se lance jamais à l'attaque décisive avant d'avoir obtenu, de par une appréciation compétente, la supériorité du feu nécessaire.

Il y a là un progrès très sérieux à accomplir. Encore une

fois, la tâche incombant aux juges de camp est difficile et suppose des officiers supérieurs particulièrement au courant de l'effet des armes à feu modernes : mais nous avons de ces officiers, entre autres dans notre corps d'officiers-instructeurs, et c'est en mettant le système en pratique qu'on s'y perfectionnera.

En résumé, les manœuvres du IIe corps d'armée laissent une excellente impression et peuvent nous donner confiance en l'avenir. Mais nous n'oublierons pas qu'un travail incessant a seul pu nous amener où nous sommes, et qu'un travail incessant pourra seul maintenir l'armée suisse dans la voie du progrès et à la hauteur de sa grande et noble tâche.

Lieut.-col. BOREL.

L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE A TIR RAPIDE

au point de vue tactique

Les cercles militaires de l'Europe, même les mieux informés, ne paraissent pas avoir été médiocrement surpris par la nouvelle que l'artillerie allemande avait réussi à prendre sur ses rivales une avance considérable et qu'elle serait bientôt entièrement armée d'un matériel nouveau à tir accéléré.

La course au clocher des constructeurs, qui rêvent à l'envi de doter les armées de l'Europe des produits de leurs usines, cessera donc bientôt : les autres grandes puissances, la France et la Russie en tête, vont regagner rapidement le temps perdu.

Et nous, en Suisse, qu'avons-nous à faire?

Le colonel Wille (dans la *Limmat*), l'an passé, estimait que si les autres armées adoptent un tir rapide, la Suisse sera inévitablement contrainte de suivre leur exemple.

Il est certain que notre devoir est de remédier autant que possible aux défectuosités de notre système de milices par un armement perfectionné et supérieur.

On peut nous objecter — comme le faisait le colonel d'Orelli dans une conférence donnée en 1896, à la Société vaudoise des armes spéciales — que notre matériel actuel permettrait un tir beaucoup plus rapide que celui auquel nous ont habitué nos batteries, et même les mieux exercées d'entre elles.

Les millions qui serviraient à transformer le matériel et à en acquérir un nouveau seraient par conséquent mieux employés, nous dit-on, à l'instruction et à l'éducation du personnel.

Mettez en présence deux batteries, l'une armée de notre pièce de 8,4 cm. actuelle, l'autre pourvue d'un canon lançant dix fois plus de projectiles dans le même temps; à quoi servira le matériel perfectionné de la batterie à tir rapide, si son

adversaire a sur elle la supériorité d'un tir plus vite et mieux réglé?

Rien de plus vrai; aussi ne peut-on répondre à cette argumentation qu'en cherchant à améliorer à la fois et le personnel et le matériel.

La *Schweizerische Zeitschrift für Artillerie und Genie,* de septembre 1896, exprimait à cet égard l'opinion que notre canon de 8,4 cm. serait susceptible de notables améliorations et qu'il conviendrait de les exécuter avant de mettre cette bouche à feu au rebut; nous ne serions ainsi pas trop mal placés pour continuer nos essais et pour profiter des expériences coûteuses qu'auraient faites nos puissants voisins. Le bureau fédéral d'artillerie paraît d'un avis différent et ne veut pas d'un matériel auquel on aurait fait subir un *replâtrage.*

Il importait de signaler cette discussion, bien qu'elle soit de nature plutôt *technique,* parce qu'elle amène cependant à poser une première question : Sera-ce la tactique ou la technique de l'arme qui dictera les conditions d'un nouveau canon?

Dans l'avant-propos de son *Etude d'un matériel de campagne pour l'Artillerie suisse,* le chef de l'arme disait ceci :

« ...Beaucoup de projets de constructeurs manquent trop des qualités pratiques nécessaires pour être admis; l'ingénieur n'y répond pas assez aux besoins de l'artilleur. Il est temps de sortir des tâtonnements et d'indiquer au constructeur ce qu'il faut à l'artilleur. »

Dans une série d'articles intitulés : *Moderne artilleristische Streitfragen, erœrtert vom taktischen Standpunkte*[1], le colonel en retraite Spohr a soutenu avec beaucoup de force le même point de vue; il arrive aussi à la conclusion que le *technicien* doit résoudre les problèmes que lui pose le *tacticien.*

Cet auteur estime qu'il est temps de réagir contre l'influence toute puissante des constructeurs, en se basant sur les besoins tactiques auxquels doit répondre l'arme de l'artilleur.

Jusqu'ici, dit-il, il semblait, à entendre les porte-paroles des ingénieurs, que la transformation du matériel d'artillerie fût une question d'ordre purement technique; or, « il est cependant clair que l'on ne peut juger du rôle que jouera l'artillerie dans la guerre de campagne qu'en se basant, avant tout, sur un examen de la tactique des trois armes principales ».

[1] *Deutsche Heeres-Zeitung,* liv. du 17 avril 1897.

Les auteurs qui se sont le plus récemment occupés de cette question se sont prononcés dans le même sens, d'une façon plus ou moins explicite[1].

Le critique déjà cité de la *Schweiz. Zeitschrift*[2] estime, au contraire, que vouloir indiquer aux constructeurs l'arme dont l'artillerie a besoin, c'est méconnaître l'histoire du développement de l'artillerie et le mérite des constructeurs.

Abandonnant le point de vue auquel il s'était placé dans son « *Etude d'un matériel de campagne* » de 1885, le colonel Pagan, dans ses *Considérations générales* annexées à l'« *Etude d'un matériel de montagne* » (1886) semble admettre que la question de l'artillerie future présente surtout un caractère *technique*.

Qui a raison dans cette controverse?

Quelque respectueux que nous soyons de l'opinion émise dans son remarquable travail par le colonel Pagan, nous serions plutôt disposé à affirmer que les considérations tactiques doivent avoir le pas sur toutes les autres.

L'histoire de l'artillerie prouve précisément que les techniciens ont toujours cherché à résoudre — et ont le plus souvent résolu — les problèmes que leur posaient les tacticiens; ceux-ci se fondaient sur les expériences de la guerre, seule et véritable pierre de touche de la valeur tactique du matériel d'artillerie.

Ce qui n'implique pas que les inventions des techniciens n'aient aucune répercussion sur la tactique des trois armes; telle solution donnée par les techniciens à tel problème posé par la tactique a des conséquences incalculables que la guerre

[1] Voir à ce regard :

R. Wille. — *Zur Feldartillerie*. 1896.

X***. — *Etude sur l'organisation d'une artillerie à tir rapide*. 1897 (extrait du *Journal des Sciences militaires* décembre 1896).

Layer. — *Die Feldartillerie im Zukunftskrieg und ihre kriegsgemässe Ausbildung*. 1897.

Deutsche Heeres-Zeitung, 1897, n° 31 à 36. — *Moderne artilleristische Streitfragen, erörtert von einem Schweizer*. von Spohr, Oberst a. D.

Militär-Wochenblatt, 1897, n° 32, 50 et suivants, 9 et suivants, etc. 1898, n° 10.

Allg. Militär-Zeitung, 1897, n° 9, 12.

Organ der militär-wissenschaftlichen Vereine, Wien, 1897. *Über Schnellfeuerkanonen und Feldgeschütze*, v. J. von Sperl.

Revue d'artillerie française, mars 1897.

Texte de conférence de campagne et notes de l'artillerie moderne, par le lieutenant A. Bouchez. *Revue de l'armée belge* 1898. T. III.

[2] 1897, page 9 L.

seule révèlera. Le tacticien doit les prévoir, les rechercher et y parer, si possible, par des expériences en temps de paix.

Action de la tactique sur la technique et réaction de la seconde sur la première, telle est la réalité.

Avant de se demander par conséquent quelle sera la « tactique de l'artillerie à tir rapide », il convient de savoir si la tactique future de l'artillerie nécessite véritablement l'acquisition de canons à tir « rapide ».

Ces lignes n'ont pas la prétention de résoudre un problème aussi complexe, mais seulement d'en indiquer quelques éléments, de poser, en un mot, quelques points d'interrogation.

I. Quelle sera la tâche de l'artillerie dans la guerre de demain?

Cette tâche sera ce qu'elle était en 1870, ce qu'elle est aujourd'hui; quelque perfectionné que soit le matériel de l'artillerie de l'avenir, c'est cet immuable principe qui devra lui servir de base :

Rendre possible la marche en avant de l'infanterie et lui faciliter sa tâche toujours et partout.

Notre matériel actuel, de même que celui de toutes les grandes puissances, y a répondu jusqu'au moment où l'infanterie s'est armée du fusil à répétition de petit calibre.

Dès lors l'équilibre a été rompu. Tandis que l'infanterie est aujourd'hui en mesure de passer instantanément du tir coup par coup au feu de magasin le plus intense, l'artillerie, elle, n'est plus capable d'y répondre par une augmentation équivalente de son effet destructeur. On pourrait exprimer ce principe en d'autres termes, en disant que l'échelle de progression des effets de l'artillerie a conservé l'ancien coefficient, tandis que le coefficient de l'infanterie a décuplé.

Or, la supériorité de l'armement était et *doit* redevenir l'avantage essentiel de l'artillerie sur l'infanterie; celle-ci ayant pour elle d'être plus économique, plus mobile et plus facile à ravitailler.

En ce moment même, en Allemagne comme ailleurs, l'opinion générale admet qu'une infanterie bien armée, pourvue de munition et résolue, sera invincible dans la défensive et

inébranlable par l'infanterie d'un assaillant dépourvu d'artillerie.

L'emploi du *feu* de préférence au *choc* semble, en d'autres termes, une nécessité aux yeux de la majorité des écrivains.

Le règlement d'infanterie française de 1894 paraît cependant revenu à un compromis : préparation de l'attaque par le feu en ligne, mais exécution de celle-ci par le choc en colonne. De là diminution des fronts et augmentation des masses, et par conséquant possibilité de réduire le nombre des bouches à feu à 3 pour 1000 hommes au lieu de 5 pour 1000, proportion actuelle.

Quoi qu'il en soit, il semble aujourd'hui indiscutable que le matériel d'artillerie actuel n'est plus capable d'assurer la supériorité à l'assaillant, qu'il n'est pas approprié à la nouvelle poudre, et qu'un nouveau canon seul doit rétablir la prépondérance perdue.

II. Quel canon rendra à l'artillerie la supériorité qu'elle n'a plus?

Ici, deux courants se sont manifestés — toujours les mêmes depuis que l'artillerie existe : d'une part celui qui entraîne à la création d'un matériel plus puissant que mobile, d'autre part celui qui pousse à la mobilité avant tout.

Toutefois, d'après l'opinion actuellement dominante, l'augmentation du calibre ne pourrait jamais que doubler l'effet destructeur, tandis que la vitesse de tir permet de le tripler ou le quadrupler. D'un autre côté, les pièces à tir « rapide » — celles qui crachèrent leurs petits projectiles, à raison de vingt par pièce à la minute, sur les guerriers de Ménélik, à la bataille d'Adoua — se sont montrées à la fois dispendieuses, d'un mécanisme trop délicat, d'un entretien difficile.

Les Italiens, qui en ont fait la dure expérience, sont les premiers à l'affirmer[1].

Le général Wille a fait cette remarque fort juste que l'artillerie doit être d'autant plus mobile que les limites de l'effet de son feu sont plus restreintes.

Il est donc plus probable que les artilleries de demain, sans

[1] V. *Rivista di artiglieria et genia*, mars 1897, lieutenant-colonel Allason. *L'artillerie de campagne. Le canon à tir rapide et la tactique.*

négliger un compromis entre les deux *desiderata* de la puissance et de la mobilité, chercheront à obtenir *l'effet maximum avec le minimum de temps.*

Leurs canons seront *plus légers et cependant plus puissants* que leurs devanciers à cause de leur *rapidité de tir.*

Leur calibre variera entre 75 et 80 mm.; leur projectile pèsera environ 6 kg. et sera doué d'une vitesse initiale d'au moins 500 m.

Quant à la munition, elle devra être de deux sortes, le projectile unique étant un idéal irréalisable jusqu'à présent.

L'artillerie allemande n'a pas hésité à entrer dans cette voie des modifications prudentes que dictait le bon sens, elle s'est contentée de réduire le calibre de ses bouches à feu de campagne à 77 mm., d'en maintenir le mécanisme simple et solide et de conserver le shrapnel et l'obus brisant, en les améliorant. — Pour les autres innovations de détail, nous renvoyons aux notes publiées dans la *Revue* de mars.

Elle n'a pas voulu non plus d'affût à déformation, de freins pneumatiques ou autres, ni de tous les appareils, fort jolis sur la place de tir, mais compliqués et dangereux en campagne, imaginés par les constructeurs en vue de permettre une vitesse de tir considérable.

D'après les publications officielles, le canon de campagne allemand ne devra tirer, dans la règle, pas plus de *cinq* coups à la minute. Il appartient donc à la catégorie de ceux que le lieutenant-colonel Allason appelle canons à tir *accéléré* plutôt que « rapide ».

Nous nous permettons, en passant, d'attirer tout spécialement l'attention sur quelques lignes, signées du nom de l'inventeur du canon français actuel. Elles sont extraites d'un article intitulé : *L'artillerie de demain*[1].

Depuis que l'on parle des canons à tir rapide, on se fait, en général, dans le public une étrange idée de cette question. On se figure que le canon à tir rapide est un engin qui projette des centaines de projectiles à la minute!

On ne se doute pas que lancer de la mitraille, ce n'est pas tout, qu'il faut atteindre le but, et qu'on ne touche celui-ci que si le pointage et l'observation des effets du tir sont bien faits, opérations qui demandent du temps, du calme et de la réflexion.

Malheureusement, le ralentissement occasionné par le recul est parfois excessif. Ainsi, sur un bon terrain, mettons que l'on arrive à tirer deux coups à

[1] L'*Echo de l'armée*, n° du 21 janvier 1897.

la minute, ce chiffre deux tombera tout de suite à un sur un mauvais terrain, et peut-être même au-dessous.

Mais, dira-t-on, combien un canon à tir rapide doit-il tirer de coups à la minute?

Trois ou quatre, tout simplement; le réglage du tir et surtout l'échauffement de la pièce ne permettront jamais de dépasser cette rapidité.

Or, ce résultat d'au moins trois coups à la minute serait atteint facilement par la suppression du recul.

L'application à tous les affûts de campagne d'un positif produisant cet effet ferait *ipso facto* de l'artillerie actuelle une artillerie à tir rapide.

On éviterait ainsi les dépenses, les ennuis et les risques d'une réfection totale et l'on posséderait un canon dont la vitesse de tir répondrait largement à tous les besoins de la guerre.

Nous désirons vivement qu'une controverse soit ouverte et que ceux qui ne partagent point notre manière de voir nous présentent leurs objections, auxquelles nous espérons répondre d'une manière satisfaisante.

Colonel DE BANGE.

Bien que ce soit là peut-être une *oratio pro domo sua*, cette proposition mérite d'être étudiée en Suisse.

Il est probable que malgré tout leur patriotisme, nos Chambres demanderont à savoir si vraiment le matériel d'artillerie actuel ne pourrait être amélioré, avant d'accorder à l'armée les millions nécessaires à l'achat des canons à tir rapide.

(A suivre).

LES COURSES POUR SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS

En comparant les programmes des différentes sociétés de courses que nous avons en Suisse, on y constate certaines divergences en ce qui concerne les épreuves réservées aux sous-officiers et soldats de cavalerie.

Sur quelques programmes figurent des courses militaires au trot, sur d'autres ces courses sont supprimées. Mais par le fait du rendement de distance exigé de certains chevaux dans la course internationale au trot, nos dragons peuvent encore être tentés d'y concourir et figurent au poteau, en petit nombre, il est vrai.

En ce qui concerne le galop, quelques sociétés font courir les soldats dans les courses de haies, d'autres dans les *Cross-Country* ou *Campagne-Reiten*, c'est-à-dire sur distances plus longues et dans un terrain accidenté (*Jagdterrain*). Enfin, le concours de saut a toujours été en honneur dans la Suisse occidentale; sous-officiers et soldats ont là, chaque année, une occasion de se mesurer entre eux.

On le voit, il n'y a là que l'embarras du choix; chacun y trouve son compte. Reste à savoir si la cavalerie y trouve le sien, ou bien si elle a intérêt à favoriser tel genre de course au détriment de tel autre. Pour juger de la question, il faut se demander d'abord vers quel but on tend en encourageant le soldat à courir?

Dans les pays qui produisent le pur-sang comme dans ceux qui élèvent le trotteur, les courses sont à la base de l'élevage. C'est là que se mettent en relief les qualités qui doivent se transmettre de génération en génération. Le cheval est, avec le jeu, hélas! le seul objet de la course. Dans une course militaire, le but n'est pas le même; il s'agit bien moins du cheval que de l'homme, et c'est à développer les qualités du cavalier bien plus que celles de sa monture, que l'on porte ses efforts. Tout, dans ces courses, doit même être organisé

de manière à ce que le cheval médiocre puisse y prendre part, à la suite d'un entraînement intelligent et rationnel. Pour les courses d'officiers, la question est déjà différente, il y a là un autre intérêt en jeu, à savoir que ceux-ci soient de mieux en mieux montés et qu'ils s'efforcent d'acquérir des chevaux près du sang. Mais revenons à nos... dragons.

Il s'agit donc uniquement de développer chez eux les qualités qui font un vrai soldat de cavalerie : le courage, le mépris du danger, le sang-froid, qui permettent à celui qui les possède de raisonner calmement tout en galopant en pleine carrière ; il faut aussi inculquer à nos dragons l'habitude de passer aux allures vives n'importe quel terrain accidenté, talus, pentes raides, etc. Ces qualités s'acquièrent inévitablement en course, je crois même qu'elles ne s'acquièrent véritablement que là.

Ce n'est pas tout ; un soldat de cavalerie, pour être digne de ce nom, doit connaître le cheval et le connaître autrement que par la lecture des différents manuels de soins pratiques qui se publient chaque jour. Les théories qu'il reçoit dans ses écoles militaires sont fort utiles, indispensables même, mais elles ne sont pas suffisantes ; il faut plus. Il faut que le soldat connaisse son cheval comme le mécanicien connaît la machine dont il se sert chaque jour, dont il sait prévenir les avaries ou qu'il est en mesure de réparer, si elles viennent à se produire. Cette connaissance, basée sur une observation constante, l'entraînement mieux que tout le reste la lui inculquera. En entraînant en vue des courses, le cavalier observera son cheval comme jamais encore il ne l'aura fait auparavant et se placera, pour cela au véritable point de vue, celui de demander le plus possible, par progression, et sans jamais dépasser la limite. La progression du travail, amenant avec elle le progrès dans la forme, l'amènera à faire une foule d'observations auxquelles il n'aurait peut-être jamais songé. Un tendon chaud, le manque d'appétit, lui indiqueront que le travail a été forcé, qu'il faut le réduire pendant quelques jours ; la foulée plus longue comme aussi plus tranquille, la respiration bien développée, l'appétit normal lui prouveront au contraire qu'il est dans la bonne voie. En un mot, le cheval à l'entraînement sera pour son cavalier l'objet d'une étude constante, et une source de connaissances qui ne seront pas perdues. Le service en profitera sûrement, puisque ce cavalier, mieux qu'un autre, saura,

en patrouille, ménager son cheval tout en lui demandant beaucoup, choisir le terrain tendre, deviner la fatigue naissante; il ne montera, à coup sûr, pas machinalement comme un touriste sur sa bicyclette. Et si, en route, l'accroc redouté vient à se produire, croyez bien que le cavalier qui a entraîné saura mieux s'y prendre pour soigner un tendon ou un sabot échauffé que celui qui, toute sa vie, s'est contenté d'atteler sa monture « au petit char! »

J'ai donc très brièvement examiné les raisons qui justifient la peine qu'on prend, dans notre pays comme ailleurs, pour développer les courses militaires. Voyons maintenant si toutes les courses — étant donné ce que nous avons dit — méritent cet encouragement. En ce qui concerne la course au galop, qu'elle s'intitule course de haies ou Cross-Country, la réponse n'est pas douteuse, je crois. Les unes comme les autres se font à une allure vive et sur des obstacles, ce qui demande déjà de l'entrain, du sang-froid et du coup d'œil. L'entraînement en vue de ces deux genres de courses est sensiblement le même; il a lieu sur un bon terrain tendre, le cavalier prend l'habitude de se lier au mouvement du cheval, de ne pas le gêner dans sa foulée, de sauter des obstacles de divers genres, en un mot, il fait pour ainsi dire journellement un exercice auquel il doit être rompu pour devenir un bon cavalier de patrouille ou un habile porteur de rapport. Le service en profitera donc incontestablement, le cheval, inutile de le dire, y gagnera d'une façon marquée, en admettant, bien entendu, que l'entraînement ait été fait d'une manière judicieuse.

Nous verrons plus loin à laquelle de ces deux courses, celle de haie ou le Cross-Country, on doit, à notre avis, donner la préférence au point de vue militaire. En attendant parlons de la course au trot.

Là, plus d'allure endiablée (trop endiablée souvent), plus d'obstacles franchis sinon avec art, du moins avec hardiesse, plus de belles longues foulées à travers terrain! Des cavaliers pendus aux rênes et donnant force « coups de sonnette »; un mélange de trot assis et de trot enlevé sur de pauvres chevaux qui forgent ou traquenardent, en un mot, un spectacle, avouons-le, peu réconfortant et d'autant plus ridicule aux yeux du public que celui-ci s'imagine, à tort du reste, que monter une course au trot est chose facile, que peut exécuter

le premier cocher venu! Il s'étonne dès lors, cela se conçoit, de voir le peu d'accord qui unit le cheval et son cavalier, la tenue incorrecte du soldat, l'allure disgracieuse du trotteur manqué. Mais là n'est pas la question et l'esthétique n'a rien à voir en la matière. Le point capital est celui-ci : En quoi la course au trot développe-t-elle chez le soldat deux qualités qui lui sont indispensables : le courage et le sang-froid? En quoi le service peut-il bien profiter de ce sport-là? Le cavalier qui court au trot saura-t-il mieux, pour cela, passer à une allure vive un terrain coupé, difficile? Sautera-t-il plus aisément et avec plus de hardiesse n'importe quel obstacle rencontré en patrouille? Aura-t-il acquis le sang-froid et le coup d'œil qui lui permettront, au milieu de la course la plus folle, de voir, de deviner le meilleur terrain, le passage qu'il faut choisir, l'ennemi qui le poursuit ou celui qu'il veut atteindre? Poser la question c'est la résoudre, me semble-t il. Non, certes, jamais coureur au trot n'apportera au service, à l'escadron, des qualités qu'il devra à son sport, et s'il se montre bon cavalier et brave, c'est qu'il l'est de nature, et pas du tout ensuite des courses auxquelles il aura pris part. J'entends déjà l'objection qu'on va me faire. Soit, dira-t-on, nous admettons que la course au trot n'a pas un caractère bien glorieux, bien militaire, mais en somme, pour courir au trot il faut aussi entraîner, et l'entraînement, affirmez-vous, est avantageux puisqu'il procure des connaissances et de la routine au cavalier. A ce seul titre donc, cette course mérite intérêt et protection.

A cette objection nous répondrons : Oui, il faut, il est vrai, un entraînement pour le trot, mais comment se fait cet entraînement, sur quel terrain? Le plus souvent sur la grande route dure, pour le plus grand dommage des membres du cheval. Examinez plutôt les chevaux qui ont couru au trot sans avoir des aptitudes spéciales, transmises par l'hérédité! Vous verrez que non seulement les allures ont souffert, qu'elles se sont désunies, mais que les membres se sont fatigués à outrance. Nous ne pouvons considérer cet entraînement, qui use le cheval sans profiter au cavalier, comme utile au service. Mais il y a plus encore.

Dans chaque école de recrues et à chaque occasion au service, on ne cesse de recommander une allure modérée au trot. On trotte toujours trop vite et on a mille peines à faire

comprendre au soldat que le trot modéré est le seul qui permette au cheval de marcher longtemps, et qu'à trotter vite, on ne va pas loin. Cette recommandation, qui ne l'a entendue? Si donc on s'insurge si vivement contre cette tendance à trotter vite, c'est qu'on est persuadé que cette allure use et fatigue prématurément le cheval, cela surtout par le fait qu'elle est employée sur terrain dur, sur la route. Il est préférable, dit-on aux soldats, de galoper à côté de la route, sur terrain mou, que de trotter vite sur la route même. Et d'ailleurs, si l'on ne veut pas d'une allure rapide au trot, c'est pour la bonne raison qu'on n'en a pas besoin. Ni à l'école d'escadron, ni dans les marches, ni en patrouille, on n'emploie le trot allongé. Le Règlement est très précis à ce sujet; il recommande de régler le trot, de manière à ne pas épuiser les forces des plus faibles chevaux, et de permettre de soutenir cette allure, sans fatigue, pendant une demi-heure, quel que soit le terrain. La cadence est bonne, dit-il, lorsque le kilomètre est parcouru en un peu moins de six minutes.

En un mot, on peut affirmer que le service n'a encore rien obtenu d'avantageux des courses au trot; il n'a, je crois, rien à en attendre, et l'on s'étonne vraiment de voir encore figurer ces épreuves sur les programmes des courses militaires! Je crois, du reste, que mon avis est partagé par l'unanimité de mes camarades de l'arme et que chacun verrait avec plaisir leur suppression. Une vieille routine seule les a laissé subsister chez nous; *elles n'existent dans aucune autre armée.*

Rompons donc avec ce vieil usage et répondons carrément aux rares mécontents : Mettez votre cheval au galop, mon ami, comme pour la charge, et « bonne chance! »

Si les courses au trot ont souvent attristé les amis de la cavalerie, les courses au galop, par contre, chaque année, plus disputées, sont en pleine voie de progrès.

La Suisse occidentale a, en général, donné la préférence aux courses de haies, tandis que dans la Suisse allemande le « *Cross-Country* » ou le « *Campagne Reiten* » sont plus en vogue.

Il me semble que cette dernière épreuve répond mieux aux exigences et aux conditions ordinaires du service. Ce qu'on demande du cavalier c'est qu'il passe un terrain coupé, beaucoup d'obstacles et qu'il parcoure une longue distance. La course de haies avec son train très rapide, son terrain uni,

rappelle trop la course plate; la distance, généralement très courte, permet aux concurrents de partir à une allure trop vive. Mieux vaudrait une longue distance parsemée d'obstacles « naturels » que les haies artificielles et les parcours réduits, à allures effrénées, qu'on constate sur nos hippodromes.

Le fossé étant l'obstacle le plus fréquent que l'on rencontre dans le terrain, dans notre pays du moins, ne devrait, semble-t-il, jamais manquer dans une semblable course, d'autant plus que sa création est fort peu coûteuse. Si je demande beaucoup d'obstacles dans cette course, ce n'est pas seulement pour en augmenter le mérite et l'intérêt; je veux aussi permettre au soldat, dont le cheval est moins vite, mais bon sauteur, d'y figurer avec succès; plus les obstacles seront nombreux, plus les chances seront égales entre les concurrents.

On peut se demander encore, si, dans nos courses, il ne conviendrait pas de séparer les sous-officiers des soldats.

Les gradés ont l'avantage d'une équitation meilleure; ils ont souvent encore celui d'avoir des chevaux plus âgés, et partant mieux formés. Une course spéciale à leur intention ne manquerait ni d'intérêt ni d'utilité. On pourrait pour eux compliquer le parcours, ne fût-ce que pour les rehausser à leurs propres yeux, en les soumettant une épreuve à laquelle leurs subordonnés ne seraient pas admis. Cette question mérite d'être étudiée.

Dans la course des soldats, les chevaux de moins de sept ans auraient un léger rendement de distance, afin d'égaliser les chances. Il y a en effet un grand avantage à voir gagner un jeune dragon qui débute; un premier succès l'engagera à continuer; une déception, au contraire, à sa première épreuve, le découragera. Il ne voudra plus courir, jugeant sa monture incapable et ne se rendant pas compte que l'âge et le développement incomplet du cheval, joints à l'inexpérience du cavalier, sont les seules causes de son insuccès.

Le concours d'obstacles est une institution à généraliser le plus possible. Là, peuvent déployer leur zèle et leur goût pour l'équitation, tous ceux qui ne possèdent pas un cheval très vite; le moindre cheval de troupe, le moindre « importé » — dont on dit tant de mal dans les milieux d'éleveurs, — peut, avec une bonne main et une solide assiette, y figurer avec honneur. Point n'est besoin, comme certains le croient, de qualités de sauteur pour franchir la barre à un mètre!

C'est une manière facile de contrôler l'équitation et le degré de dressage et il faut espérer que ces concours continueront à trouver des amateurs, en nombre toujours plus grand.

Les courses pour soldats ont une importance énorme pour développer « l'esprit cavalier » de nos dragons; il faut les soutenir et attirer aux courses le plus de soldats possible. Je fais, en terminant, un pressant appel à nos camarades de la cavalerie, à ceux qui habitent la campagne en particulier, les priant de nous appuyer. Mieux que les instructeurs, mieux que personne, ils peuvent encourager autour d'eux nos soldats à courir, ils peuvent les pousser vers ce sport violent et sain, les diriger, les conseiller, leur faire comprendre qu'ils doivent profiter de la moindre aptitude de leur cheval d'arme pour se mettre en ligne, que chacun d'eux a chance d'être vainqueur, et qu'au surplus gagner n'est pas tout; l'essentiel est de courir, joyeusement, carrément, crânement. Ce n'est qu'en galopant ferme dans le terrain et sur les obstacles qu'on devient vraiment un dragon.

Notre cavalerie a, sur les cavaleries étrangères, un avantage, peut-être unique, mais très réel, celui de se recruter exclusivement de jeunes gens aimant le cheval. C'est un facteur énorme; à nous d'en profiter!

H. Poudret, *lieutenant de cavalerie.*

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Berne, le 7 juillet.

Création de quatre compagnies de mitrailleuses à cheval. — Les chevaux des officiers de cavalerie. — Acquisition d'une batterie d'essai Krupp à tir rapide. — Améliorations demandées pour la caserne de Thoune. — L'assemblée générale de la Société des officiers à St-Gall.

La session de l'Assemblée fédérale qui a pris fin le 2 juillet a été marquée par trois décrets d'intérêt militaire. Le plus important porte création de quatre compagnies de mitrailleurs à cheval et entraîne une dépense de 400 000 fr. pour acquisition de matériel. Au Conseil des Etats, le projet s'est heurté à une opposition motivée par des considérations militaires. Les objections formulées à cette occasion sont toutefois réfutées par les grands services que la mitrailleuse Maxim rend actuellement aux Anglais dans leur guerre de l'Inde.

Les deux autres décrets concernent la fourniture de chevaux de service aux officiers de cavalerie et l'acquisition d'une batterie Krupp de canons à tir rapide. On évalue à 64 000 fr. par an la dépense supplémentaire permanente qui sera la conséquence du premier de ces arrêtés. Grâce à ce sacrifice, on verra disparaître l'anomalie de l'officier de cavalerie ne possédant pas de cheval.

Contrairement à ce que faisait prévoir ma dernière chronique, le Conseil fédéral n'a proposé et les Chambres n'ont voté l'acquisition que d'une seule batterie d'essai de canons à tir rapide. Il n'en résulte nullement que la Confédération renonce à essayer une seconde batterie, fournie par une autre maison que Krupp.

Sans doute, le rapporteur du Conseil des Etats, M. Blumer (Zurich), a déclaré que l'essai entrepris actuellement serait suivi, en cas de réussite de la commande à la maison Krupp de nos 56 batteries de campagne, mais des informations prises à bonne source me permettent de dire que cela n'est point exact. La Confédération a gardé toute sa liberté et l'autorité militaire entend en user pour procurer à notre artillerie, sans aucune précipitation, le meilleur canon possible. Il est en effet très désirable que nous mettions à profit, en cette occasion, la concurrence des maisons les plus renommées; et il faut regretter que la maison Schneider et Cie (Creusot) n'ait pu être prête pour le concours de pièces qui vient d'avoir lieu.

La batterie Krupp dont l'acquisition vient d'être décrétée coûtera, avec a munition, 300 000 fr. Lorsqu'il s'agira de la commande définitive, la Confédération n'achètera probablement à l'étranger que la bouche à feu; tout le reste, affût, caisson, munitions, sera fabriqué en Suisse.

* * *

Les officiers qui ont fait une école centrale à Thoune connaissent l'insuffisance de la caserne de cette place d'armes. Elle a d'ailleurs été signalée à diverses, en particulier cette année, dans un rapport d'inspection de M. le colonel divisionnaire Bühlmann. Non seulement les officiers ne peuvent être logés convenablement, mais la caserne ne leur offre, pas plus qu'à la troupe, le moindre local de délassement. Elle semble organisée de manière à obliger le milicien à passer ses loisirs dans les nombreuses pintes qui se disputent sa clientèle. Les aubergistes de Thoune ont toujours considéré cet état de choses comme favorable à leurs intérêts, et ils l'ont manifesté par une sourde mais efficace opposition à l'établissement d'une cantine.

Il y a deux ans, M. le député Schumacher, de Lucerne, avait émis le vœu au Conseil des Etats qu'on étudiât l'agrandissement de la caserne de Thoune. Au mois de juin dernier, au Conseil national, la question a été reprise par M. Ming, député d'Obwald, qui a recommandé au Conseil fédéral la construction d'une caserne d'officiers, pourvue de locaux de délassement à l'usage des officiers, des sous-officiers et des soldats. Dans le but de désarmer la résistance des aubergistes, M. Ming a même imaginé d'interdire tout débit de boissons alcooliques dans les cantines de la nouvelle caserne. Le chef du Département militaire ne s'étant pas expliqué sur le vœu de M. Ming, c'est un député au Conseil des Etats, M. Python, qui a entrepris de poser nettement la question au moyen d'une motion formelle. Il n'a toutefois pas eu besoin de déposer sa motion, attendu que le chef du Département militaire a donné l'assurance au Conseil des Etats, à propos de la discussion de la gestion, que les plans de la caserne d'officiers seraient dressés et que des propositions seraient faites aux Chambres à cet égard.

En faisant preuve d'une sollicitude éclairée pour le bien-être moral et physique de la troupe, nos députés prennent le meilleur moyen de rendre populaire le service militaire. Qu'ils se donnent la peine d'étudier les améliorations possibles, ainsi que cela vient d'être fait à propos de la place d'armes de Thoune, et ils auront droit à notre reconnaissance. Dans la vaste administration militaire, leur zèle de réforme et de progrès trouvera constamment de l'occupation. L'exemple suivant, emprunté encore à la place d'armes de Thoune, leur montrera comment les meilleures intentions de l'administration sont parfois paralysées par la négligence ou le mauvais vouloir du personnel subalterne.

A la grande satisfaction de la troupe, des bains ont été installés dans

la caserne de Thoune comme dans quelques autres casernes, mais voici qu'on s'est imaginé de ne les ouvrir que deux fois par semaine. De plus, la veille des jours fériés, le bain reste fermé sous prétexte que l'ouvrier chargé du service est libre dès 4 heures du soir! Grâce à ces chinoiseries, 'ai vu des soldats du train revenir d'une excursion couverts de poussière et de sueur et blessés jusqu'au sang par la selle: un bain leur eût procuré un soulagement aussi agréable que mérité, mais l'administration de la caserne le leur refuse. Très disciplinés, ces pauvres soldats ne soufflent mot, mais ce n'est pas un motif de ne pas publier leurs justes griefs.

— La Société suisse des officiers a tenu son assemblée générale trisannuelle du 2 au 4 juillet à St-Gall. Les délégués des sections se sont réunis le 2 juillet et ont eu une longue séance pour liquider la partie administrative, pour entendre le rapport du jury des travaux de concours et pour voter diverses propositions à présenter à l'assemblée générale plénière du surlendemain.

Un crédit annuel de 1500 fr. a été accordé au Comité central pour faciliter la publication de travaux militaires d'une certaine importance. Le Comité a proposé également et l'assemblée a voté la nomination par le nouveau comité d'une commission chargée de grouper en un seul organe les journaux et revues militaires suisses. Les délégués de la Suisse française ont combattu cette proposition, les revues bilingues n'ayant jamais réussi en Suisse et perdant tout intérêt. La fusion des revues de langue allemande aurait par contre certainement l'avantage de concentrer des efforts aujourd'hui un peu disséminés.

La proposition de la Société des officiers d'administration de demander aux autorités (?) fédérales une indemnité pour les changements de l'équipement n'a pas fait de majorité; on lui a substitué celle de la section de Berne de réclamer une troisième indemnité d'équipement.

Le dimanche 3 juillet, chaque arme a tenu séance pour son compte et a entendu une conférence suivie d'une discussion, sur des questions d'actualité ou sur les réformes et les progrès à accomplir dans l'armée. L'infanterie a écouté un rapport du colonel J. Isler sur l'instruction du fantassin et au cours du débat on a parlé de la récente brochure du capitaine d'état-major Sonderegger: *Ein Wendepunkt in unserer militärischen Entwicklung*, au sujet de laquelle nous reviendrons dans notre prochaine livraison.

Enfin, lundi, dans leur séance plénière, les officiers ont entendu une étude fort intéressante du colonel R. Weber, sur l'importance stratégique de la neutralité de la Suisse dans les guerres de 1798-1800, de 1814-1815 et de nos jours.

Lausanne a été désigné comme Vorort pour la période triennale commençant en 1899 et pour recevoir la fête des officiers en 1901.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

L'anniversaire de l'avènement au trône de l'empereur. — Les journaux et le développement de l'armée allemande. — Manœuvres au Tempelhof. — Promotions et mutations. — Création projetée de trois corps d'armée.

Je vous ai dit quelques mots dans ma dernière chronique de l'anniversaire décennal de l'avènement au trône de l'empereur. On n'a pas fait en somme de grandes fêtes, l'empereur n'y tenait pas. On s'est borné à une revue à Potsdam et à une allocution aux troupes qui y étaient rassemblées. Le souverain a exprimé ses sentiments à l'égard de l'armée, qu'il considère, disait-il, comme « le plus sûr soutien du trône ». Les journaux libéraux ont naturellement fait leurs remarques et leurs réserves à l'endroit de cet aphorisme, en rappelant cette phrase de notre hymne national : « Ni chevaux, ni chevaliers ne protégeront les hauteurs où se tiennent les princes [1] » N'importe que je suis de l'opinion que les monarques, et en général les gouvernements, feront bien d'élever leurs soldats dans l'obéissance et le dévouement, s'ils veulent s'éviter des jours néfastes et des revers. « Aux gros bataillons la victoire », a dit un jour Bismark, et, et, dans les affaires de l'intérieur, les bataillons seront utiles quand même à quelque chose. On l'a vu à Milan. Chez nous, les élections du 16 juin ont aussi été une preuve de l'instabilité de notre situation ; nous aussi, nous avons eu notre « Krawall » à Erfurt.

— Nos journaux ont consacré plusieurs articles de fond au jubilé décennal de l'empereur. La *Post* en a publié une série sur « le Développement de l'armée allemande dans les dix dernières années » ; elle a montré combien l'armée avait augmenté et amélioré son organisation et son instruction au cours de cette dernière période. Elle a rappelé les motifs qui avaient conduit au service de deux ans, et quoique ce service réduit n'ait jamais rencontré de partisans parmi les officiers, il réalise cependant un allègement si considérable des charges de la population, qu'on ne l'abandonnera plus, cela est certain. On n'a pas remarqué d'ailleurs que le service de deux ans présentât des désavantages au point de vue de la discipline et de l'instruction des troupes.

— Le caractère et les aptitudes spéciales de Guillaume II sont fort bien dépeints dans un article de la *Gazette de Cologne*. Les journaux progressistes, eux, ont préféré chanter les louanges de Frédéric III, qu'ils disent « leur homme ». En cela, ils se trompent fort : Frédéric III était un aristocrate pur sang. S'il avait régné plus longtemps et dans d'autres conditions, il aurait bel et bien été aussi obligé de modifier et de tempérer

[1] Nicht Ross, nicht Reisige schutzen die steile Höh' wo Fürsten stehn.

ses opinions politiques, comme doivent souvent le faire les princes héréditaires en prenant le pouvoir. J'ai eu moi-même l'occasion de me former un jugement sur le caractère de Frédéric III et sur ses nombreuses et d'ailleurs excellentes qualités. Son extérieur et sa figure chevaleresques lui attiraient partout des amis et des adorateurs, mais il était d'une intransigeance extrême à l'endroit de son origine princière et de sa dignité. Un manque d'égards sur ce point-là pouvait l'exaspérer.

— Vous connaissez la prédilection de l'empereur pour l'emploi de la cavalerie dans la bataille. Ce penchant du souverain nous a valu un spectacle imposant, le 11 juin, au Tempelhof On y avait rassemblé les 8 régiments de cavalerie de la Garde et la 5e brigade de cavalerie du 3e corps, brigade composée du 2e dragons et du 3e lanciers. Les dragons sont en garnison à Schwerdt sur l'Oder, les lanciers à Fürstenwalde; ils avaient les uns et les autres plusieurs journées de marche à faire pour arriver à Tempelhof.

La division de cavalerie de la garde a pour chef le lieutenant-général comte de Wartensleben, le fils du général dont j'ai parlé dans une de mes dernières chroniques. Elle est formée de quatre brigades : la première de cuirassiers, la seconde de lanciers, la troisième de dragons et la quatrième mixte, composée de hussards de la garde du corps et du 2e lanciers.

L'empereur devait passer d'abord l'inspection des cuirassiers et du 2e lanciers. Il était accompagné du prince héréditaire Frédéric-Auguste de Saxe et d'une nombreuse suite. L'impératrice l'accompagnait à cheval avec son chambellan et sa dame de cour, Mlle de Gersdorff, celle dont le père a été mortellement blessé à Sédan. L'inspection terminée, la division de la garde, soutenue par deux batteries à cheval, se massa à la lisière occidentale du champ de manœuvres. La 5e brigade marquait l'ennemi à l'orient; elle fit ouvrir le feu par sa batterie à cheval. Les batteries de la garde répondirent par un tir accéléré d'une position masquée. Une brigade de la division fit la reconnaissance du terrain et de l'ennemi, pendant que les trois autres se massaient dans un pli de terrain qui les cachaient complètement aux vues de l'adversaire. Tout à coup, la division entière apparut, formée dans l'ordre réglementaire, sur deux lignes et une réserve, et se précipita au trot, puis au galop, contre la brigade ennemie, soutenue par le feu de son artillerie qui, de sa même position, tirait par-dessus sa propre cavalerie. Une immense mêlée s'ensuivit, qui disparut bientôt sous une épaisse poussière — cette partie de la plaine n'est pas gazonnée. — Quand la poussière se dissipa, la brigade battait en retraite.

Un quart d'heure après, l'empereur, qui avait changé de tenue à la caserne des cuirassiers, reparut en uniforme de hussard et montant un autre cheval. Il prit personnellement le commandement de la division de la Garde et lui fit exécuter différentes évolutions. Le dernier acte du specta-

cle se déroula près d'un bouquet de bois formé par la Hasenhaide. On y avait caché deux bataillons de grenadiers du régiment Augusta. L'ennemi, qui ne se doutait de rien, se lança à l'attaque de la division de la Garde; il fut accueilli par le feu rapide de l'infanterie et dut faire subitement volte-face, poursuivi par la cavalerie de la division. En guerre, il aurait été anéanti. Dans les manœuvres de paix, on s'en tire à meilleur compte : il ne restait sur le terrain que deux ou trois chevaux, probablement atteints par des lances. Le reporter — le seul et unique qui dessert en matière militaire les journaux berlinois — a raconté la manœuvre à sa façon; il avait quitté Tempelhof avant ce deuxième épisode et n'en parla naturellement pas, son article a été terminé « de chic », sans aucune vraisemblance; avouez que pour la presse de Berlin il n'y a pas grand honneur à avoir un journaliste de cette force, surtout que ce gaillard n'en est pas à son coup d'essai.

— Les mutations du mois de juin ont été nombreuses; les principales datent du jubilé du 15 juin. Je ne citerai que les principales, pour ne pas allonger ma déjà longue correspondance. Ont passé à la retraite : Le lieutenant-général von Usedom, commandant la 9e division à Glogau; un autre divisionnaire, von Igel, du 5e corps, plus toute une série d'officiers supérieurs, en tout 65. Parmi les nouveaux venus, je citerai le lieutenant-général de Natzmer, qui a fait la campagne de 70/71, dans le régiment d'Anhalt. Il commandait comme colonel l'infanterie de marine, puis le 1er régiment de la Garde. Il était aide de camp du roi et, ces dernières années, commandant militaire de Berlin, tout à fait, vous voyez, une *persona grata*. La 12e division a reçu pour chef Alexandre de Massow, qui s'est distingué dans les campagnes de 1866 et de 70/71; au combat de la Soor, le 18 juin 1866, il s'empara avec son peloton d'une batterie autrichienne; à St-Privat, comme adjudant de bataillon, il eut un cheval tué sous lui, continua le combat dans la ligne de tirailleurs, un fusil à la main, et fut grièvement blessé; il demeura le dernier officier debout du bataillon. Rentré au corps en octobre, après sa guérison, il fut de nouveau légèrement blessé, au Bourget, le 28 octobre.

Le comte de Moltke, le neveu et héritier du grand stratège, a été nommé major général; il commande depuis deux ans une brigade de cavalerie à Breslau. Trois régiments de la Garde ont vu changer leurs commandants, ainsi que le 2e d'artillerie de campagne, jusqu'ici commandé par un comte de Lippe-Biesterfeld, une nouvelle petite dynastie allemande qui a donné lieu à de graves discussions. Enfin, un aide de camp du roi, le colonel de Löwenfeld, a pris le commandement du 3e régiment à pied. Löwenfeld est connu dans presque toutes les armées de l'Europe pour avoir accompagné plusieurs fois les officiers étrangers aux manœuvres impériales.

— Les journaux politiques sont fertiles en combinaisons pour le budget militaire de 1899[1]. Vous savez que la loi de 1893 cessera de produire ses effets à partir du 1er avril 1899. Il se produira des changements et des augmentations d'effectifs, cela est certain, moins nombreux cependant qu'on le pense : on sera limité par les résultats du recrutement. Or, nous ne pouvons compter que sur une augmentation de 10 à 12 000 hommes de recrues sur les années précédentes et nous arrivons avec ce chiffre à la limite extrême des prestations en hommes que nous puissions atteindre dans notre pays. D'après les journaux mal informés, il semblerait qu'un nombre de 100 000 conscrits soit nécessaire pour faire face aux nouvelles formations. En fait, voici très exactement les combinaisons les plus probables : On créera un second corps d'armée saxon, à Leipzig, un troisième bavarois, à Nurenberg et un corps à Francfort-sur-le-Mein, mais on ne formera pas d'autres corps de troupes. Les effectifs des nouveaux corps d'armée seront prélevés sur les corps à trois divisions et dans les brigades supplémentaires de 1897. On formera en outre trois bataillons de télégraphistes, quelques bataillons de chasseurs à cheval *(Meldereiter)* et quelques sections attelées d'artillerie à pied. On renforcera un peu les bataillons d'infanterie de nouvelle formation (de 1897) aujourd'hui à effectif réduit et on augmentera l'artillerie de campagne. Voilà tout. Les projets présentés par le *Berliner Tageblatt*, la *Gazette de Voss*, le *Courrier de Hanovre* et *tutti quanti* sont de pure invention, vous pouvez m'en croire.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Le grand-duc Léopold. — Création de maîtres d'armes militaires. — Un bateau formé d'ustensiles de cuisine. — Conserves pour l'armée et la marine. — Nos « vaisseaux-missions ». — Nouveaux bouchons pour cartouches d'exercices. — Une fête commémorative.

Le grand-duc Léopold a succombé, le 24 mai, dans son château de Hornstein, à la maladie de langueur qui le minait depuis longtemps. Il était âgé de 75 ans.

Fils aîné du grand-duc Rainer-Joseph, le grand-duc Léopold était né

[1] Voici les effectifs budgétaires de l'armée allemande pour l'exercice en cours de 1898-1899 : officiers, 23 176 ; sous-officiers, 78 207 ; troupe, 479 229 ; médecins, 2103 ; payeurs, 1050 ; vétérinaires, 583 ; armuriers, 1012 ; selliers, 93 ; chevaux, 98 038, non compris les chevaux d'officiers, ceux des volontaires d'un an et les chevaux de corvée, qui portent le total à 120 000 environ. Cet effectif est à peu près celui de l'exercice 1897-1898. Les crédits accordés au département de guerre pour 1898-1899 s'élèvaient à la somme de 759 874 055 fr. *(Réd.)*

à Milan le 6 mai 1823. Dès sa première jeunesse, il se voua avec ardeur aux études militaires; il avait une prédilection toute particulière pour les sciences techniques se rapportant au militaire. En 1835, il entre dans l'armée avec le grade de colonel. Il prit part, en 1848 et 1849, comme général dans l'armée du Sud, aux campagnes d'Italie. En 1860, il fut nommé inspecteur général du génie, et prit, en cette qualité, la direction supérieure de toute l'arme du génie. Il dirigea comme tel d'une manière remarquable l'instruction théorique et pratique de cette arme, portant une attention spéciale aux inventions dans le domaine de la technique militaire. C'est à lui que nous sommes redevables de l'organisation de notre télégraphe de campagne.

Nommé, en 1865, inspecteur des troupes de marine, il exerça ces fonctions jusqu'en 1868. C'est à lui qu'incombait, en cette qualité, le commandement supérieur de toute la flotte. C'est pendant cette période que la marine militaire autrichienne remporta son plus brillant triomphe, digne d'être gravé dans ses annales en lettres d'or ineffaçables : la brillante victoire de l'amiral Tegetthoff, à Lissa, sur un ennemi très supérieur en force.

Pendant la campagne de 1866, le grand-duc commanda le 8e corps d'armée dans l'armée du Nord; il prit part aux combats de Scalitz et de Tobitschau.

En 1884, la maladie mit un terme à sa carrière militaire. Général de cavalerie, il renonça à toute fonction publique.

Pendant les cinquante années de son activité militaire, il a donné l'exemple de l'accomplissement fidèle et consciencieux des multiples et souvent pénibles devoirs militaires. Pendant la période de vingt-quatre années où le grand-duc fut le chef supérieur de l'arme du génie, l'auguste prince, par le soin zélé mis à l'instruction militaire et technique des troupes du génie, par une formation consciencieuse du corps des officiers, a rendu les plus grands services à cette arme et par suite à l'armée tout entière.

Au service, le grand-duc exerçait une discipline de fer que rien ne pouvait faire plier.

Le grand-duc Léopold est mort célibataire. Il aimait à vivre retiré et dans la solitude. Il se tenait à l'écart des fêtes bruyantes et de la vie agitée des grandes villes. Depuis qu'il avait pris sa retraite, il habitait, dans un site idyllique et plein de poésie, son superbe château de Hornstein, où courbé par la maladie, il a vécu quatorze ans d'une vie d'ermite.

* * *

La « Feuille des ordonnances », du 29 avril dernier, a créé une nouvelle catégorie d'employés : les maîtres d'armes militaires (*Militärfechtlehrer*) Ceux-ci sont appelés à donner, dans les établissements militaires, les le-

çons d'escrime et de gymnastique. Leurs devoirs professionnels sont indiqués par le plan d'instruction, par les prescriptions de classification et par le règlement intérieur de ces établissements.

Ces maîtres d'escrime militaire appartiennent au groupe des fonctionnaires militaires, et se répartissent de la manière suivante :

Maître d'armes supérieur de Ire classe } avec rang de capitaine.
» » » de IIe » }
» » de Ire » avec rang de 1er lieutenant.
» » de IIe » » lieutenant.

Les maîtres d'armes se complètent par des sous-officiers de l'armée, lesquels ont à remplir les conditions suivantes : quatre classes d'une école moyenne; quatre années de présence et de service dans la troupe; avoir suivi avec succès excellent les cours de gymnastique militaire et de maîtres d'escrime; avoir fait ses preuves comme maître auxiliaire pendant au moins deux ans dans une maison d'éducation. L'ajustement des maîtres d'armes est analogue à celui des instituteurs militaires.

La création des maîtres d'armes militaires est certainement une mesure importante pour le développement de l'art de l'escrime dans l'armée. Elle a causé une vive satisfaction dans les cercles militaires où l'on en suit avec intérêt les progrès.

Sous ce rapport, notre armée montre la voie et elle n'a à redouter aucune comparaison.

* * *

Dans le courant du mois de mai ont eu lieu sur l'étang de la fabrique de champagne de la maison Kleinescheg, à Graz, d'intéressants essais d'un bateau-cuisine construit par le mécanicien Fritz Figlowski. La construction en est d'une extrême simplicité et il convient tout spécialement à des buts militaires. Il se compose de quatre brancards sanitaires et d'un certain nombre, variable à volonté, d'ustensiles de cuisine, fixés sans autre sur deux rangs contre les brancards, de façon à ne pouvoir bouger.

Une troupe a-t-elle de l'eau à traverser ? Vite on confectionne un bateau avec les brancards mentionnés plus haut et les ustensiles de cuisine. Un homme soulève cet appareil par les deux poignées, s'en va directement à l'eau et la traverse. Une cordelette permet de ramener à son point de départ le bateau vide et l'homme peut rester en communication avec ses camarades. M. Figlowsky a traversé trois fois l'étang. Les ustensiles restent intacts. D'ingénieuses rames aident à la manœuvre. Pour les cours d'eau, si l'on veut pouvoir lutter avec succès contre la force du courant, elles devront être agrandies. Tout simple qu'ait paru cet appareil aux assistants, il n'en a pas moins coûté à son inventeur, avant de revêtir sa forme actuelle, des années d'étude et de coûteuses combinaisons. Les expériences seront continuées avec de nouveaux arrangements. On fera à Vienne quelques courses sur fleuve. On les attend avec curiosité.

* * *

A l'exposition du Jubilé, à Vienne, figurent entre autres une collection d'objets méritant d'attirer l'attention des militaires autant que le grand public. Ce sont les « conserves Julienne » exposées par la maison Knorr à Bregenz. Un mètre cube de ces conserves ne contient pas moins de 71 000 rations de cette soupe de racines et d'herbettes, si nourrissante, si savoureuse, connue sous le nom « de soupe à la Julienne. » Le mètre cube pèse 1200 kg. Ces chiffres montrent l'importance de ces conserves pour les armées modernes et plus encore pour les flottes actuelles. Pour préparer les 1200 kg. de conserves il ne faut pas moins de 17 000 kg. de légumes frais. Indépendamment de l'économie de place, ces conserves permettent de rendre quatorze fois moindre le poids des subsistances qu'un vaisseau ou une troupe doivent emporter.

Avec le mètre cube exposé on pourrait préparer une soupe savoureuse et nourrissante en quantité suffisante pour sustenter tout un corps d'armée à trois divisions d'infanterie.

* * *

Le Torpedo-croiseur *Kaiserin und Königin-Maria Theresa*, sous le commandement du capitaine de vaisseau de ligne C. Ripper, est parti le 12 mai pour Gibraltar. Ce vaisseau de guerre se rend dans les eaux cubaines pour y protéger les ressortissants d'Autriche-Hongrie.

Le croiseur *Kaiser Franz-Joseph*, dont le commandant a reçu des ordres secrets, fait un service de croisières dans la Méditerranée, entre Gibraltar et Alger.

Les deux vaisseaux ont mouillé ensemble et se sont rencontrés à la fin de mai dans la rade de Gibraltar, ils l'ont quittée le 27 mai continuant chacun leur route.

Le *Maria-Theresa* est entré le 30 mai dans le port de La Luz dans l'île Gran Canaria, dans lequel se trouvaient encore les contre-torpilleurs *Rayo*, *Arieto* et *Azor*, détachés de l'escadre Cervera. Après La Luz, le vaisseau touche St-Vincent, et, actuellement (fin juin), il se trouve dans le port de Fort-de-France (île Martinique).

Le vaisseau *Donau*, à bord duquel les élèves de l'Académie de marine entreprirent en septembre 1897 un voyage d'études, a mouillé en avril dernier dans le port de Fort-de-France, l'entrepôt principal de la Martinique. Après un séjour prolongé dans ce port, le *Donau* longea les côtes atlantiques de l'Amérique du Nord, passa à New-York et atteignit le 2 juillet — après une traversée de trente jours, par des temps le plus souvent défavorables, — le port de Greenock et remonta le fleuve de la Clyde jusqu'à Glascow. Ce voyage fluvial a constitué une des plus intéressantes épisodes de l'expédition du *Donau*; car sur les deux rives de la Clyde se

[illegible]

* * *

[illegible]

* * *

Une fête militaire commémorative, assez bien que rare, a été célébrée le 21 mai dernier au nord du Danube. Le corps des officiers du 25-e régiment d'infanterie, qui se trouve à l'entrée des gorges romantiques de Kazan, a orné d'une plaque commémorative la caverne Veterani, ainsi nommée en l'honneur du général impérial de ce nom. Le général de cavalerie Comte Veterani avait fait occuper cette grotte, en mars 1692, par 200 hommes du 24me régiment d'infanterie et cinq pièces d'artillerie de campagne, et il avait tenu tête à l'armée turque qui s'avançait, tant et si bien que la flotte turque du Danube n'avait pu forcer le passage resserré de Kazan, large à peine de 250 m, que commande cette grotte. Les Turcs firent les plus grands efforts pour se rendre maîtres de la grotte. Ce fut en vain. Pendant quarante-cinq jours entiers, la vaillante garnison leur tint tête. Ce ne fut que le 5 mai, que le peu qui restait, vaincu par la faim et le manque de munitions, consentit à accepter une capitulation à des conditions fort honorables.

Presque un siècle plus tard, cette grotte célèbre dans l'histoire de la guerre était de nouveau le théâtre d'un héroïque et courageux sacrifice. Cette fois ce fut le 1er bataillon du 25me régiment d'infanterie (aujourd'hui baron de Parker, se complétant à Losonez et tenant garnison à Vienne) qui excita l'admiration du monde entier et s'acquit une gloire incomparable et ineffaçable. Le 11 août 1788, une subdivision du bataillon avait

défendu pendant six heures contre les assauts d'environ 7000 Turcs, la redoute de Dubova; 6 officiers et 340 hommes tombèrent sur le champ d'honneur. Mais ce sacrifice avait permis au major baron Stein, avec quatre autres compagnies et deux pièces d'artillerie légère, sous les ordres du lieutenant Boith, d'atteindre la grotte Veterani et de l'occuper. Et pendant vingt et un jours, au prix des plus héroïques efforts, la vaillante troupe s'y maintint. Chaque jour, les Turcs renouvelaient leurs attaques. Toutes furent repoussées. Mais à la fin les munitions, les vivres, l'eau firent défaut; les morts amoncelés dans la grotte et les cadavres d'animaux jetés par les Turcs devant celle-ci en rendirent le séjour intenable et provoquèrent de cruelles maladies. Enfin, le 31 août, la garnison capitulait. Pour honorer leur héroïsme et leur courage, les Turcs leur accordèrent tous les honneurs de la guerre, libre sortie avec armes et bagages et sauf-conduit jusqu'au camp impérial.

Pour cette fête historique étaient arivés de Vienne le commandant du régiment avec une députation de six officiers, trois sous-officiers et deux hommes. De la garnison voisine de Temeswar, étaient venus le commandant de corps, le lieutenant feld-maréchal von Schwitzer, le conseiller ministériel Wallandt, une députation d'officiers du 43me régiment et tous les officiers du bataillon royal hongrois de Landwehr IV 8, les hauts fonctionnaires, le haut clergé et tous les officiers pensionnés présents à Temeswar.

Les participants arrivèrent de Temeswar en bateau jusque devant la grotte Veterani; le commandant de corps y monta par terre et prononça le discours officiel. Le commandant du 25me régiment d'infanterie adressa aux assistants une allocution dans laquelle il rappela en termes enthousiastes les brillants faits d'armes de 1692 et de 1788.

Enfin, saluée par de vibrantes acclamations, fut dévoilée la plaque commémorative, glorification des ancêtres, honneur de ceux qui l'ont posée, exemple pour les générations futures.

Et en fait, la place est digne d'être marquée par un monument. Non loin de l'endroit illustré par la valeur militaire, l'inscription du comte Szechenyi, gravée sur le rocher, raconte le triomphe de la science et du travail, qui tracèrent à travers ces solitudes sauvages une route merveilleuse, riche en ouvrages d'art; plus loin et plus bas, la « plaque François-Joseph », célèbre le travail considérable qui a ouvert à la navigation et au commerce les rapides redoutes et les cataractes de la Porte de Fer; et là-haut, sur la rive droite, la « plaque de Trajan », parle de la civilisation largement répandue par les légions romaines victorieuses, dont les braves soldats, qui résistèrent si vaillamment aux Turcs, furent les dignes descendants et dont nos soldats actuels, comme ceux de l'avenir, sauraient suivre l'exemple glorieux, s'il s'agissait de défendre de nouveau la patrie contre des envahisseurs.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

La guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis peut être comparée, du moins dans sa première phase, à une lutte entre un manchot et un boiteux. L'Espagne manque d'une marine qui soit à même de disputer aux Américains la suprématie sur mer; c'est-à-dire qu'elle s'est trouvée sans pieds, pour marcher vers un objectif stratégique qui lui procure l'efficacité d'un triomphe, ne fût-il même que passager. Il manquait aux Etats-Unis — il leur manque encore — une armée de terre assez nombreuse pour profiter de leur force maritime, force que cette puissance possédait depuis le commencement des hostilités : chez eux, c'est comme si les mains leur manquaient pour terrasser un adversaire qui est vaillant, tenace, et peu habitué à s'effrayer des catastrophes à venir.

Mais aucun avantage ne favorise l'Espagne, car nos pieds ne grandiront point, au contraire; ils se raccourciront de jour en jour. Ils ont déjà un peu décru dans la baie de Manille, par la destruction de cette misérable escadrille, qui s'y trouvait; ils ont continué à décroître le jour où l'amiral Cervera fut obligé de s'enfermer dans la baie de Santiago de Cuba, avec ses quatre croisières, *la crème* de la marine espagnole!

La situation de nos adversaires est toute contraire de la nôtre: les mains de nos ennemis grandiront tant qu'il leur sera nécessaire pour obtenir une victoire définitive, tant et si bien que l'administration américaine est parvenue à concentrer son armée régulière, et à l'amener au chiffre de quarante mille hommes environ, qui sont débarqués aux abords de Santiago. Plus tard, s'il le faut, l'ennemi organisera son armée de volontaires et, par le nombre d'abord, puis par le nombre joint à l'expérience (comme cela est arrivé pendant la guerre de sécession), il finira par fatiguer son adversaire et à amener la reddition de l'armée espagnole de l'île de Cuba. Cette armée ne peut en effet recevoir aucun renfort, elle doit même s'estimer heureuse de pouvoir être secourue en vivres et en munitions.

Ce n'est pas le seul avantage des Américains dans la guerre actuelle, ils en ont un autre très important : ils possèdent des alliés qui, jusqu'à ce jour, leur ont servi plus que ne l'aurait fait une armée nombreuse, aguerrie et bien organisée. Ces alliés sont les insurgés tagales, aux îles Philippines, et les insurgés séparatistes à Cuba.

Sans Aguinaldo et les forces indigènes que l'ennemi a soulevées contre la souveraineté de l'Espagne, l'amiral Dewey aurait retiré un bien faible profit de la victoire maritime remportée dans les eaux de Manille, ainsi que de l'occupation de l'arsenal de Cavite.

Il ne faut pas oublier qu'en 1762, l'amiral anglais Drake, fit la conquête non seulement de Cavite, mais encore de Manille, qui est la capitale. A cette époque, l'Espagne ne put envoyer au secours de ses possessions, ni un navire, ni un soldat, pas même un centime; mais dans ce temps-là, les habitants de l'archipel se trouvaient satisfaits du régime politique et social sous lequel ils vivaient, et il suffit de l'appel lancé par un magistrat contre les Anglais, pour que ceux-ci, après avoir occupé Manille pendant un an, sans réussir à faire un pas de plus et à étendre leur conquête, se vissent contraints de l'abandonner en 1763, laissant à l'Espagne une souveraineté plus ferme peut-être qu'avant le désastre maritime. Aujourd'hui, en 1898, les circonstances sont bien différentes; la haine qui existe entre les moines et les indigènes — haine que n'ont que peu de temps assoupies de sages réformes politiques et sociales — a entassé dans l'archipel comme un monceau immense de matière explosible. L'escadre de Dewey a joué le rôle du fulminate qui fait sauter la mine, et dès ce moment, la domination espagnole a ressenti une secousse plus violente que n'aurait produit l'arrivée aux Philippines de toute la marine et de toute l'armée régulière des Américains. Voilà pourquoi il est bien démontré que les alliés de la race jaune des Etats-Unis leur ont été d'une incomparable utilité.

Il en est de même à Cuba, Maximo Gomez et Calixto Garcia sont ceux qui ont rendu possible le débarquement de Shafter à Baiquiri. Le général Blanco dispose à peu près de 80 000 soldats de l'armée régulière et de 40 000 volontaires : mais avec ces forces, il lui faut non seulement surveiller les 2 500 km. de côte, afin de s'opposer aux tentatives de débarquement des Américains, qui sont maîtres de la mer, mais il doit encore empêcher les insurgés de s'emparer de toute ville de quelque importance sur une étendue de 111 000 km², depuis le cap San Antonio jusqu'au cap de Maisi, deux caps qui se trouvent à 1000 km. de distance. Si la rébellion n'existait pas, l'armée espagnole aurait pu se concentrer dès l'origine sur trois ou quatre points stratégiques (La Havane, Santa Clara, Puerto Principe, Bayamo) et de là, en raison des conditions géologiques et topographiques de Cuba, il lui aurait été facile d'opposer au débarquement des Américains, à n'importe quel endroit, des forces bien supérieures. Ces forces eussent été capables peut-être de les rejeter à la mer, mais, à à coup sûr, elles auraient suffi pour les enserrer dans une zone étroite et malsaine du littoral (à cette époque, elles le sont toutes sur la côte), protégés par les canons de l'escadre. Ce plan n'a pu s'effectuer parce que les bandes d'insurgés ont obligé le général Blanco à disséminer ses troupes pour les empêcher de s'emparer des places importantes; ajoutons que les insurgés opposent constamment des entraves aux mouvements des troupes espagnoles, soit en détruisant le petit nombre de chemins de fer qui existent à Cuba, soit en inquiétant les colonnes dans les passages difficiles (dans cette saison des grandes pluies, tous les passages à Cuba

deviennent dangereux). Les rebelles donnent en outre aux yankees toute sorte de nouvelles, ils leur font connaître la configuration du pays, tous les accidents du terrain; il en résulte que les trois quarts, sinon la totalité, des succès du général Shafter sont dûs aux chefs rebelles, Gomez et Garcia.

L'Espagne lutte de plus contre un ennemi formidable: sa situation financière.

Le budget ordinaire de l'Espagne est en moyenne de 800 millions de francs pour la péninsule, de 120 millions pour Cuba et de 80 millions pour les îles Philippines. Aujourd'hui, Cuba et l'Archipel pèsent sur le trésor de la péninsule; et l'Espagne, pendant ces trois longues années de guerre, a dépensé plus de deux milliards de francs, dont les intérêts seuls s'élèvent à 120 millions. En conséquence, ce budget de 800 millions, qui est la ressource financière du pays en temps de paix, se trouve maintenant surchargé de 320 millions pour les frais extraordinaires, sans compter le capital nécessaire pour subvenir aux dépenses occasionnées par la guerre, qui ne peuvent être calculées au-dessous d'un milliard par an au moins.

A ces dépenses s'ajoutent les conséquences naturelles de l'exode du capital espagnol pour les achats militaires, puis la dépréciation énorme du papier-monnaie, et l'on comprendra que l'Espagne ne puisse retirer aucun avantage de la prolongation de la lutte.

Non, nous ne pouvons nullement espérer qu'une résistance tenace aux îles Philippines et à Cuba puisse lasser nos adversaires, qui jouissent d'un crédit immense et intact. Bien avant que le courage ne fasse défaut aux soldats qui sont commandés, à Cuba, par le général Blanco; à Porto-Rico, par le général Macias; à Luzon, par le général Augustin; aux Visayas, par le général Rios, bien avant que parmi ces braves Espagnols le découragement ne se manifeste, le gouvernement espagnol se trouvera dans l'impossibilité de réunir les ressourses indispensables à l'entretien de ses armées.

Après avoir reconnu avec loyauté les avantages militaires que (tant ceux qui leur sont propres que ceux qui leur sont fournis par les Tagales et les Cubains) les Américains ont sur nous, les lecteurs de la *Revue militaire suisse* peuvent croire un militaire espagnol, qui leur prédit, que le triomphe définitif des Etats-Unis sera dû plutôt à la puissance de l'argent qu'au succès des batailles, plutôt à l'épuisement des contribuables et du trésor de l'Espagne qu'au découragement de nos valeureux soldats.

Je termine cette correspondance d'aujourd'hui, dans laquelle je me suis proposé de donner aux officiers de l'armée suisse, que j'estime depuis bien des années, une idée synthétique de cette malheureuse campagne. Dans une prochaine lettre, j'entrerai dans d'autres détails et dans une analyse d'un ordre différent.

Madrid, le 1er juillet 1898.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Changement de ministère. — Voyage d'état-major. — Le pas de l'infanterie. — Dans l'artillerie.

La disparition du général Billot était prévue depuis quelque temps. Avant même que le cabinet eût rencontré l'écueil qui l'a fait sombrer, le ministre de la guerre avait préparé son débarquement et pris ses dispositions pour atterrir en bon port. Les circonstances ne lui ayant pas permis de se séparer de ses collègues, il a été compris dans le naufrage général. Les qualités et les défauts qui ont amené sa chute, je les ai indiqués dans ma chronique de janvier, en montrant qu'il était ce que nous nommons un « roublard », c'est-à-dire l'homme habile qui dénoue, plutôt que l'homme énergique qui tranche. Il avait beaucoup d'assurance dans le langage, tandis que sa conduite dénotait une certaine hésitation. Aussi sa bonhomie n'inspirait-elle plus, à la fin, la même confiance qu'au début. Le parlement en avait assez. Mais ce qui a peut-être mis le comble au mécontentement, c'est que jamais le favoritisme n'a plus ouvertement régné que sous ce règne. Et pourtant on est bien fait aux passe-droits : chacun espère en profiter à son tour, et, par suite, s'émeut peu des faveurs qu'obtiennent certains camarades.

Tout compte fait, le général Billot aura été un de nos meilleurs ministres. Il a réparé bien des erreurs et fait d'excellentes choses. En prenant le portefeuille de la guerre, il avait d'abord cet avantage de n'être pas un novice. Ayant déjà habité le palais de la rue Saint-Dominique, il en connaissait les tours et les détours. N'ayant jamais quitté le monde politique, il en connaissait aussi les tours et les détours. Tout cela ne pouvait que l'aider dans l'accomplissement de son œuvre. Sa stabilité (vingt-quatre mois, c'est long pour une existence de... ministre, comme disait Tacite : *grande mortalis ævi spatium !*) et les fautes de ses prédécesseurs ont contribué à la lui faciliter. On a beau jeu à venir après un Mercier qui a entassé fautes sur fautes. Enfin, son activité physique même l'a aidé, et sa remarquable facilité de parole lui a servi. Peut-être l'a-t-elle parfois entraîné un peu loin. Je lui ai entendu dire aux manœuvres de Beauvais, il y a cinq ou six ans, qu'il était détenteur du secret de la victoire ; on m'affirme qu'il l'a répété aux grandes manœuvres de 1897 et qu'il s'est engagé à faire tenir les règles de l'art militaire dans une mince plaquette qui les renfermerait toutes et qui, néanmoins, pourrait être lue et comprise par le dernier troupier, aussi bien que par les généraux en chef. Il ne se gênait

pas pour envoyer aux régiments, comme un modèle, le récit, rédigé par lui, d'un voyage d'état-major qu'il avait dirigé. Dans toutes ces manifestations de son moi entrait un réel sentiment d'optimisme, de la confiance en son étoile, mais aussi la conscience du progrès réalisé. Et il n'y avait en cette conviction rien d'outrecuidant, car, sous l'impulsion personnelle du général Billot, je le répète, d'excellentes mesures ont été prises, qui légitiment la bonne opinion qu'il pouvait avoir de lui-même : ne citais-je pas, dans ma dernière chronique, ce qu'il a fait pour l'instruction de tir de l'infanterie, de cette pauvre infanterie, si souvent sacrifiée aux autres armes ? Celles-ci, d'ailleurs, n'ont pas eu à se plaindre d'être délaissées, puisque l'artillerie vient d'accomplir une évolution considérable, presque une révolution : vous en connaissez les grandes lignes, et, pas plus tard que tout à l'heure, je vous donnerai de nouveaux détails qui vous prouveront qu'il a été beaucoup fait pour le canon.

M. Godefroy Cavaignac n'est pas de ces hommes sur qui les considérations de personnes puissent avoir grande influence. Il n'y a pas à craindre de favoritisme avec lui : il ferait plutôt du népotisme à rebours. Son honnêteté puritaine et intransigeante a tellement horreur d'être mise en suspicion, il tient tant à manifester son indépendance, qu'il suffit de compter parmi ses amis ou d'appartenir à sa famille pour être aussitôt l'objet d'une mesure désagréable et pour ne jamais obtenir ou l'avancement ou la résidence qu'on est en droit d'espérer. Défaut pour défaut, cette exagération d'incorruptibilité vaut bien les passe-droits et l'arbitraire qu'on a eu à reprocher à trop de ses prédécesseurs.

S'il est indifférent aux gens qui l'entourent, si, au lieu de suivre la mode traditionnelle et d'appeler à lui des officiers de connaissance, il s'en remet au chef d'état-major de l'armée du soin de composer son état-major particulier, il est inflexible sur les principes. Il ne se fait pas une cour composée de ses créatures et il n'est pas l'esclave d'une camarilla militaire, mais avec quelle persistance il suit ses idées ! Celles-ci ont le malheur, hélas ! de n'être pas toutes justes, ce qui n'a rien d'étonnant de la part d'un théoricien qui ne connaît pas le soldat, qui ne connaît pas l'homme, qui ignore qu'on ne saurait commander des armées formées d'âmes humaines si on n'a pas la moindre notion de psychologie. Or il n'est pas psychologue. Il n'est que jacobin. N'empêche qu'il peut, lui, aussi, faire beaucoup de bonne besogne. Il ne manque pas d'intelligence ; il est extrêmement laborieux, instruit, tenace. Il s'intéresse aux questions économiques, administratives. Seulement, il est malheureux que, pour les questions militaires, son incompétence l'oblige à s'en remettre à d'autres et l'expose à en être le jouet. Qui vivra verra. Et aussi on verra s'il vivra.

— La tourmente politique n'a pas empêché l'armée de se livrer à ses occupations habituelles. L'état-major a exécuté un grand voyage auquel

son chef seul a manqué. Le général de Boisdeffre a été opéré d'un anthrax, pendant qu'une série de marches et de combats, plus fictifs les uns que les autres, se déroulait en Champagne, pour l'instruction des divers quartiers-généraux dont tous les organes fonctionnaient.

Dans le même temps, ou à peu près, l'Ecole de Saint-Cyr se rendait au Camp de Châlons, partie par les voies ferrées, partie par étapes, et elle exécutait, chemin faisant, de très intéressants exercices de service en campagne. C'est depuis bien peu d'années que cette coutume a pris naissance; mais la voici déjà complètement entrée dans les mœurs, et on ne saurait que s'en féliciter. En dépit des théoriciens qui veulent qu'on fasse abstraction de la configuration du sol, il faut étudier les ressources qu'offrent les terrains variés, et ne pas toujours évoluer sur des champs de manœuvres soigneusement nivelés. Malheureusement, l'état des cultures a empêché nos jeunes élèves-officiers de passer à travers champs, et ils en ont été réduits à des simulacres de service en campagne, à des amorces, pour ainsi dire. Mais c'est encore mieux que rien. Les apparences, les conventions, les fictions, peuvent avoir des dangers pour la troupe dont l'esprit simple et borné risque de ne pas interpréter le sens des actes et sur l'imagination de qui on ne saurait compter pour en pénétrer la signification. Des intelligences vives et douées de la faculté d'abstraction savent deviner ce qu'il y a de réel derrière une formule de pure convention, et, avec elles, les fictions sont sans grands inconvénients, encore qu'il vaudrait certes mieux qu'on pût s'en dispenser.

— La presse continue à parler beaucoup du nouveau canon de campagne. Le *Temps*, le *Figaro*, le *Petit-Parisien* lui ont consacré des articles plus ou moins développés. Les journaux spéciaux sont plus réservés. Cependant ils ne se gênent pas, eux non plus, pour y faire allusion. La *France militaire* ne se plaignait-elle pas, l'autre jour, du mystère qu'on fait autour de ce matériel et de la sévérité avec laquelle on en éloigne non seulement les simples curieux, mais même les généraux étrangers à l'artillerie? Elle exprimait son indignation de ce qu'on refusât aux chefs de l'armée de leur laisser voir ce qu'on montre à de simples soldats, et même à des réservistes!

La raison de cette discrétion peut sans doute se trouver dans l'entrefilet suivant, qui a tout l'air d'être un communiqué, et qui doit d'autant plus en être un qu'il a paru dans le journal ministériel et officieux par excellence :

C'est là une question (il s'agit de la composition de la batterie) qui, depuis quelques jours, fait bien du bruit dans le monde militaire. En voici l'origine. Une instruction *confidentielle*, sorte de règlement provisoire pour la manœuvre et le tir du nouveau canon de campagne à tir rapide, prévoit la composition de la batterie à 4 pièces, au lieu de 6 pièces que comporte l'organisation actuelle. On s'est demandé si le comité d'artillerie avait le droit, sans

consulter le commandement particulièrement intéressé dans la question, de prononcer cette modification capitale à l'organisation de l'arme, modification que, d'ailleurs, sont loin d'approuver tous les officiers compétents.

La batterie de 4 pièces n'est expérimentée qu'à titre d'essai sur la proposition du directeur de l'artillerie au ministère de la guerre; jusqu'ici il n'y a pas de solution prise, et ce n'est qu'après les manœuvres qui suivront les écoles à feu qu'un rapport sera adressé, par l'intermédiaire du ministre, au conseil supérieur de guerre. Du reste, au mois de novembre prochain, les Chambres auront à se prononcer sur ce sujet, car la mise en service des nouveaux canons apportera certainement des changements dans les cadres des quarante régiments d'artillerie de campagne que nous possédons en ce moment.

Que conclure de là, si non qu'on n'est pas encore tout à fait sorti de la période des essais et des tâtonnements? Que tous les corps d'armée aient reçu quelques pièces, c'est de notoriété publique et personne ne songe à le nier. Dans les vingt brigades d'artillerie, on voit journellement des spécimens de ces véhicules fort étranges, qu'on traîne par les rues de la ville. J'ai assisté, à Vincennes et à Satory, à leurs manœuvres et à leurs évolutions; mais, comme il s'agit de simples expérimentations, je juge inutile d'en parler. Tout au plus exprimerai-je ma surprise d'avoir vu le caisson marcher avant la pièce, ce qui est contraire à l'ordre normal et traditionnel, mais non rationnel, des préséances. Sans doute, on a voulu montrer que, sans projectiles, le canon n'est rien. Mais sans canons que serait le projectile? Et n'est-ce pas là la vieille fable : *Les membres et l'estomac*, dont la morale est que tout se tient? D'ailleurs, pour marquer cette solidarité, le caisson est intimement accouplé à la pièce: il lui reste accolé et comme qui dirait botte à botte dans les mises en batterie et parfois même en colonne de route.

Mais, je le répète, à quoi bon décrire des formations dont nous ignorons si elles sont définitives et de qui nous avons des raisons de douter qu'elles le soient? De même, je crois inutile de résumer la controverse à laquelle donne lieu l'organisation par groupe des deux batteries, chacune d'elles étant à quatre pièces seulement, comme on vient de le voir. La réduction à deux batteries semble d'autant plus improbable que justement on vient de reconstituer le groupe à trois, dès le temps de paix. On a renoncé à l'idée, qui avait prévalu pendant quelques années, de former une troisième batterie au moment de la mobilisation, en prélevant le tiers de deux batteries existantes, de façon à avoir trois unités à peu près équivalentes, mais hélas! également médiocres. L'opinion a accueilli favorablement le retour à des errements meilleurs. Et voici qu'on remettrait ce progrès en question!

En même temps que celle-là, d'autres mesures ont été prises, qui ont pour objet d'enlever aux généraux de division le commandement des « sections de munitions »; elles sont attribuées maintenant au général commandant le corps d'armée et forment, sous ses ordres, un premier

échelon du parc, l'ancien « parc de corps d'armée » formant le deuxième. Les éléments des deux échelons ont d'ailleurs été rendus identiques, ce qui permet de les « interchanger ». On évite ainsi tout transbordement de munitions dans bien des cas.

— J'ai parlé, le mois dernier, des insuffisances de notre infanterie : elle ne sait ni tirer ni marcher; elle n'apprend, à vrai dire, ni l'un ni l'autre. Il y a même certains de ses officiers, d'après lesquels elle n'aurait aucunement besoin d'apprendre à marcher, puisque c'est un exercice auquel tout homme se livre naturellement dès son plus jeune âge. Je n'ai pas besoin de faire remarquer que cette raison n'est guère probante. M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir; mais c'était de la mauvaise prose. On marche à partir de deux ans, comme on mange à partir du jour où on est sevré. Mais les dyspepsies, les gastralgies, la dilatation de l'estomac et les maladies généralement quelconques de l'appareil digestif sont pour démontrer qu'on mange mal. L'instinct des animaux, paraît-il, ne les trompe pas. Celui des hommes, altéré par l'atavisme, les induit en grave erreur. Le laboureur se traîne pesamment; l'ouvrier s'avance allègrement en balançant les hanches. De ces deux manières de « progresser », quelle est la bonne ? Notez qu'il ne faut évidemment pas employer les mêmes moyens pour se promener ou pour faire du chemin sac au dos; et on ne va pas de la même allure quand on est isolé ou qu'on se trouve en nombreuse compagnie, et, par suite, obligé de se régler les uns sur les autres. Même ceux qu'on pourrait appeler les professionnels de la marche procèdent de façons différentes. Le facteur rural, par exemple, qui suit les routes, ne fait pas ses enjambées comme le chasseur qui traverse les labours. Il y a certainement des règles à observer dans le mécanisme du pas, règles qu'on doit pouvoir déduire de l'étude de la physiologie, de la mécanique et de diverses autres sciences Cette action rationnelle des différents membres du corps humain, le Dr Félix Regnault et le commandant de Raoul l'ont entreprise dans un travail[1] qui rappelle le beau traité que le Dr Gustave Le Bon a consacré naguère à la conduite raisonnée du cheval (*L'équitation actuelle et ses principes*, Paris, Firmin Didot, 1895).

La conclusion à laquelle arrivent les auteurs, c'est que la marche « en flexion » a une supériorité incontestable sur les autres modes de progression. Son emploi permet d'obtenir de la troupe, après un court entraînement et sans fatigue excessive, une vitesse de *dix kilomètres à l'heure* soutenue pendant deux heures! A ce train, l'infanterie irait plus vite que les armes à cheval !

Le docteur Manouvrier a observé que les professionnels de la marche, c'est-à-dire les montagnards, les paysans, les chasseurs, emploient cette

[1] *Comment on marche* (Paris, Henri Charles-Lavauzelle).

allure. Il a remarqué que les soldats fatigués y ont tout naturellement recours. Ce savant docteur a même donné les raisons qui lui font croire que, aux époques préhistoriques, nos ancêtres marchaient de cette manière D'autre part, le docteur Regnault a vu pratiquer ce genre de locomotion dans l'Inde, et des voyageurs l'ont observé chez maintes peuplades diverses. D'où vient donc qu'on l'ait généralement abandonné? C'est que, pour la marche comme pour presque tous les actes de la vie, nous sommes esclaves d'une esthétique conventionnelle : dès notre enfance, on nous apprend à marcher « d'une façon distinguée » en tenant le buste droit, en ne remuant pas les bras et en posant les pieds sur le sol, la jambe bien étendue et le pied en dehors. Or, la marche en flexion consiste à ne lever les pieds que juste assez pour éviter les aspérités du sol, à tenir les jarrets ployés, à pencher le haut du corps le plus en avant possible, à poser le pied bien à plat, sans bruit. En bonne conscience, dit le général Tricoche, on ne peut guère reprocher à un père de ne pas enseigner ces principes-là à son enfant, et il est difficile de se représenter sans sourire l'aspect des promeneurs de l'avenue du Bois marchant « en flexion ». Continuons donc de donner à nos jeunes hommes une allure « distinguée »; mais retenons avec soin le principe de la marche « en flexion » pour les professionnels de la marche, à commencer par les soldats.

Cette méthode a été expérimentée sur l'initiative d'éminents généraux, tels que les généraux de Négrier, qui a donné l'élan, Fay, Colonieu. Les résultats ont été remarquables. Seulement — il y a un seulement, — appliquée par d'autres instructeurs que le commandant de Raoul, la méthode n'a pas toujours aussi bien réussi. Dans certains cas, les tâtonnements de l'instructeur, joints à son inexpérienee, ont déterminé chez les hommes une grande fatigue qui n'a pas permis de pousser plus loin les épreuves. Le commandant de Raoul assure que ces rares échecs ont toujours été amenés par la même tendance : on veut aller trop vite.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

La militarisation des employés des chemins de fer, des postes et des télégraphes. — L'avancement des officiers. — Le cyclisme en Italie. — Militaires décorés à l'occasion des récentes émeutes. — Transformation du matériel d'artillerie de campagne. — La condition des sous-officiers. — Nos bataillons côtiers.

Ma dernière lettre de juin vous disait que la nomination du général Afan de Rivera au Ministère des Travaux publics avait pour but de militariser le personnel des chemins de fer, des postes et des télégraphes. Pour peu que vous ayez suivi les émeutes révolutionnaires du Milanais, vous comprendrez aisément les raisons qui ont engagé le gouvernement à prendre cette mesure. Je n'y reviens donc pas. Toutefois, n'est-ce pas sans regret que nos officiers ont vu ce brave officier quitter le Ministère de la guerre, où il était sous-secrétaire ; ce regret n'est guère racheté que par l'espoir du profit qu'en retirera la patrie, dont l'unité s'est trouvée un instant menacée.

Les propositions relatives à la militarisation du personnel des transports et des postes et télégraphes font l'objet d'un projet de loi qui sera prochainement présenté à la Chambre. La Commission chargée d'en étudier le côté militaire est présidée par le majorgénéral Bertoldo. Elle se compose d'un employé du Ministère des travaux publics et deux employés du Ministère de la guerre, dont l'un est capitaine d'Etat-major.

Le projet traite spécialement la partie disciplinaire ; il prescrit que le Ministère de la guerre a sur le personnel la même autorité que sur les officiers et les troupes de réserve, je veux dire sur les militaires en congé illimité. En matière diciplinaire, les employés des transports restent subordonnés à leurs supérieurs respectifs ; le grade militaire qu'ils peuvent revêtir n'aura aucune valeur dans l'exercice de leurs fonctions. Les peines disciplinaires demeurent celles fixées par les règlements des chemins de fer, des postes et des télégraphes. Les délits, par contre, rentreront sous le code militaire et les fauteurs seront déférés aux Tribunaux militaires Tout le personnel de ces services sera considéré comme militaire dès le jour de la promulgation de la loi ; il continuera cependant à porter l'uniforme du service auquel il est attaché.

Le général Tarditi a succédé au général Afan de Rivera au sous-secrétariat de la Guerre. Il continuera sans y rien changer le programme de ce Ministère. Sa nomination a beaucoup plu à l'armée qui apprécie ce général pour sa valeur et son habileté dans les questions militaires, aussi bien qu'en politique.

— Il règne parmi nos officiers de cavalerie, d'artillerie et du génie un grand mécontentement en raison de l'inégalité de leur avancement vis-à-vis de celui de l'infanterie. Cette inégalité est surtout choquante pour le passage du grade de capitaine à celui de major. Le député Palizzolo se propose de présenter à ce propos une interpellation à la Chambre. Qu'en adviendra-t-il ? Impossible de le prédire.

On proposerait en effet, pour accélérer un peu l'avancement dans la cavalerie, d'octroyer le grade de colonel aux cinq chefs de régiments, qui, d'après une ancienne disposition ministérielle, sont commandés par des lieutenants-colonels. Puis on aurait l'idée de former ces régiments en trois groupes de deux escadrons (au lieu de deux groupes, de trois escadrons, formation actuelle) ; on créerait ainsi une place pour un lieutenant-colonel par régiment. On prétend pour justifier ce groupement, qui, à mon avis, n'a pas de raison d'être, que les demi-régiments ne sont pas maniables, qu'ils s'adaptent mal aux formations tactiques et qu'on détache rarement un demi-régiment, bref que le groupement ternaire des escadrons n'est pas pratique...

— Le cyclisme militaire va bientôt recevoir chez nous une solution. On a formé récemment une compagnie cycliste qui a déjà exécuté, avec succès, une excursion dans l'Apennin central. La même compagnie, composée de bersagliers, vient d'exécuter de nouvelles expériences pratiques, afin de fixer le choix définitif d'une machine. La compagnie, partie de Parme, le 9 juin, à 5 h. du matin, passa par Mantoue, Valeggio, Vérone et arriva à Desenzano (sur le lac) où elle fit arrêt la journée suivante. Elle rentra à Parme par Brescia, Crémone et Piadena. Les cyclistes ont essayé plusieurs modèles de machines, entre autres quatre du capitaine Gérard de l'armée française, quatre Steyer, cinq métropole-acathène, deux gladiator, dix du type du capitaine Boselli (italiennes), cinq du capitaine Carraro (italiennes) et plusieurs de la fabrication de notre Génie militaire. Nous saurons sous peu à laquelle de ces machines on aura donné la préférence.

— La plupart des journaux, ces derniers temps, relataient les noms des militaires qui ont été décorés pour les services rendus lors de la répression des dernières émeutes. Une vraie pluie de croix, de rubans et de médailles ! La plus haute distinction est celle qu'a décernée le Roi au général Bava Beccaris qui commandait à Milan. Elle était accompagnée d'une lettre de S. M. remerciant le général de son énergie à réprimer les désordres. Les journaux politiques n'ont pas parlé de cette distribution de récompenses et de son opportunité [1].

[1] On nous écrit d'Italie que l'intempestive proposition de Rudini de récompenser les soldats qui se sont distingués pendant la révolution a été très mal vue, même dans les milieux militaires. Les soldats ne tiennent pas à porter des décorations qui rappellent le souvenir d'une guerre civile. *(Réd.)*

— La prudence avec laquelle l'Italie poursuit ses études pour la transformation de son artillerie de campagne n'est, on le comprend, que la conséquence de nos conditions économiques. Les lecteurs de la *Revue* qui ont suivi (dans votre numéro d'avril) les expériences de Nettuno en savent déjà quelque chose.

Tandis que la France et l'Allemagne ont déjà donné l'exemple et que leur artillerie nouvelle arrive à une vitesse de tir de six ou sept coups par minute, et même plus, nous en sommes toujours à nos deux ou trois coups. Le fait est grave, mais grave aussi serait la dépense nécessaire au remplacement de nos 290 batteries de campagne. On calcule qu'elle se monterait à 70 millions. Dans les conditions économiques et politiques actuelles, la Chambre n'accorderait que bien difficilement un aussi colossal crédit. Aussi, il semble que le Ministre des finances et celui de la guerre se soient mis d'accord pour remplacer seulement le matériel 7 cm. — dont la dépense n'ascenderait qu'à environ 18 millions — et pour transformer le 9 cm. en vue d'augmenter sa mobilité et sa rapidité de tir.

Plus tard, lorsque la situation financière du royaume le permettra, on procédera aussi au renouvellement du 9 cm. qui, en raison de son poids, ne pourra pas rester longtemps encore au service.

Il est très curieux de suivre d'ailleurs les appréciations diverses des journaux italiens et même étrangers sur nos dépenses militaires. Quel conflit d'idées! Les uns, dans des articles fulminants, désapprouvent hautement cette façon de dissiper les deniers publics en dépenses militaires; d'autres, au contraire, recommandent avec passion au gouvernement de ne pas perdre de vue les préparatifs de nos voisins et de se tenir toujours prêt. L'Allemagne va augmenter ses corps d'armée uniquement parce que la France l'a imitée à son tour dans la formation des quatrièmes bataillons. Et chez nous? Que faisons-nous? Chez nous, on assiste à certains changements d'opinions qui justifient entièrement ce qu'un journaliste anglais disait de nous, à une autre occasion, avec une façon de parler toute italienne: *Gli italiani vorrebbero la botte piena e la moglie ubbriaca.*

Pendant les émeutes, on chantait les louanges de l'armée, on vantait son abnégation, son courage, on reconnaissait son absolue nécessité; à peine les troubles calmés, on parle déjà d'économies à réaliser sur son compte! N'a-t-il pas raison notre anglais?

— La crise économique que nous traversons depuis des années a aussi son contre-coup dans d'autres domaines; elle fait le plus grand tort à notre classe de sous-officiers. Les conditions dans lesquelles se trouvent ces militaires demandent une prompte amélioration. Sans leur accorder les avantages pécuniers d'autrefois et sans être bien généreuse à leur égard, la loi de 1883 avait cependant l'avantage de définir nettement leur sort: Après douze ans de service, le sous-officier avait droit à une prime

de 2000 lires et à un emploi du gouvernement. Depuis des années, cette loi est restée lettre morte. Tous les corps regorgent de vieux sous-officiers qui attendent toujours en vain l'emploi qui leur est promis. Cet état de choses a de graves conséquences : il fait naître d'abord un vif et juste mécontentement parmi ces sous-officiers qui voient leurs avantages méconnus, il arrête l'avancement des plus jeunes. Il en résulte qu'on ne recrute plus dans les régiments d'éléments nouveaux et qu'on ne trouve plus à enrôler de jeunes gens comme sous-officiers. En quoi ces jeunes gens n'ont pas tort. La perspective de subir le sort des 2000 sous-officiers qui attendent depuis des années un emploi n'est guère encourageante ! Aussi les régiments sont-ils dans une grande pénurie de sergents : on en compte tout au plus un par compagnie, encore que la qualité des rares nouveaux venus est loin d'être fameuse ; il faut bien accepter tout ce qui se présente.

Dans l'intérêt du service et par respect pour un sentiment de justice et d'humanité, nous espérons que le Ministre de la guerre prendra à cœur de remédier à cette situation qui risque de devenir pire encore, depuis qu'on a supprimé les districts de recrutement et qu'on va ainsi verser dans les régiments une masse de vieux sous-officiers devenus disponibles.

— La valeureuse conduite des Espagnols à Cuba, et leur habileté à se défendre contre le débarquement de leurs adversaires, ont réveillé chez nous le souvenir de l'existence de nos bataillons côtiers. Divers journaux ont donné l'alarme. En effet, aucun Etat n'a un littoral plus étendu que le nôtre, et ne serait en temps de guerre plus exposé à des tentatives de débarquement. Nos bataillons côtiers sont effectivement formés, mais ils n'existent que sur le papier, les cadres seuls sont au complet, et si la composition des bataillons est bien déterminée en une certaine mesure, ils n'ont cependant jamais été appelés à des manœuvres destinées à les préparer à un service qui acquerrait une réelle importance à un moment donné.

On a fait par contre quelque chose pour le développement de notre marine. Le Ministre de la marine qui vient de mourir, M. Brin, avait ordonné, dans les derniers jours de sa vie, la mise en chantier de trois cuirassés d'un type tout nouveau, dont la vitesse dépassera 21 nœuds.

Ces nouveaux navires seront construits dans les chantiers de Castellamare, de la Spezzia et de Venise.

Un décret tout récent du roi Humbert a décidé que l'un de ces cuirassés portera le nom de Bernedetto Brin, auquel est dû ce nouveau type de navire de guerre.

GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

Voilà plus de deux mois que dure cette guerre et on se demande vraiment ce qu'on a fait pendant tout ce temps. On croirait assister à un jeu, non à une guerre sérieuse, mais c'est un jeu qui coûte beaucoup d'argent à chacun des belligérants. On a calculé que les Etats-Unis ont dépensé environ un milliard de francs par mois, sans en être encore arrivé à grand'-chose. Il se dépensera encore d'énormes sommes en Amérique et en Espagne, si cette guerre bizarre ne prend pas bientôt fin, et cette fin, on ne l'entrevoit pas encore, si ce n'est peut-être dans l'épuisement des ressources financières de l'Espagne.

A quoi servent les leçons de stratégie et de tactique, à quoi bon les exercices variés en campagne et l'étude approfondie des formes du combat, si on agit tout autrement qu'on ne l'enseigne et qu'on ne l'a appris? Une escadre espagnole qui joue à cache-cache, puis va s'enfermer dans une baie dont elle ne peut plus sortir, une autre qui accepte la bataille contre une flotte américaine bien supérieure, sans prendre même le temps de se mettre sous pression, une troisième qui ne paraît pas bien savoir ce qu'elle veut faire. Du côté des Américains, des hésitations continuelles, des bombardements et encore des bombardements, des tentatives de débarquement de ci et de là, des troupes envoyées sous les tropiques avec des équipements adaptés aux pays tempérés, de la cavalerie qui combat sans chevaux et qui marche à l'ennemi comme on va au sermon. Dès le début, les Américains se faisaient forts de conquérir en une semaine toute l'île de Cuba et en une seconde de s'emparer de Porto-Rico et d'anéantir la flotte espagnole. Et ensuite? On peut lire dans le numéro du 9 juin de l'*Evening Bulletin*, un avis officiel du département de la guerre, qui annonçait pour la semaine suivante la prise de Santiago; il donnait même des détails sur la manière dont elle se ferait et du rôle qu'y joueraient la flotte de l'amiral Sampson et l'armée du général Shafter. Tout cela est très bien, mais à la seule condition qu'on tienne ses promesses.

Récapitulons maintenant brièvement les événements qui se sont passés depuis la communication à l'Espagne de l'ultimatum des Etats-Unis, le 21 avril.

Aux Antilles d'abord, la série des bombardements commence le 27 avril par celui de *Matanzas*; le 11 mai, les Américains attaquent en vain la petite ville de *Cardenas*; cette attaque, renouvelée le 14, n'a pas plus de suc-

cès. Le 12 mai, bombardement de *Porto-Ricco*; le 18, deux navires américains lancent 80 projectiles sur *Santiago de Cuba* mais sont repoussés; même échec essuyé le lendemain par deux navires des Etats-Unis à l'entrée de la baie de *Guatanamo*. Le 19, l'amiral *Cervera* fait nuitamment son entrée dans la baie de Santiago. Huit jours après, le 27, l'escadre du comodore *Schley*, et le 30, celle de l'amiral *Sampson*, font leur apparition devant la dite baie. Le 31, bombardement des défenses extérieures de Santiago; les Américains sont repoussés par les feux du fort *Morro*, par ceux des batteries de la *Socapa*, et de la *Estrella*, à l'entrée de la baie, ainsi que par ceux du croiseur *Cristobal Colon*. Le 3 juin, le jeune *Hobson* coule le *Merrimac* à l'entrée du fameux goulet, mais il le coule de biais, de façon à ne pas barrer complètement le passage. Le 6 juin, nouvelle canonnade à distance; les projectiles américains n'arrivent pas même jusqu'aux batteries espagnoles, qui s'abstiennent de répondre, afin de ne pas dépenser inutilement leurs munitions. Le même jour, débarquement à *Aguadores* d'environ 500 hommes du génie et d'infanterie de marine. Le 9, bombardement de *Baiquiri*, puis le 15, bombardement nocturne de *Santiago* pour préparer le débarquement du lendemain matin du détachement du colonel *Huntington* à *Caimanera*. Enfin, le 16, la division *Shafter*, forte d'environ 16 000 hommes, part de *Key-West*; elle arrive le 21 devant *Santiago* et, appuyée par un nouveau bombardement, elle débarque le 23 à *Baiquiri*, où les Espagnols ont laissé subsister le quai de débarquement. Puis, les Américains s'efforcent de se rapprocher de Santiago, s'emparent de *Jaragua* et de *Sevilla* et le 1er juillet tentent l'attaque de la ville, toujours soutenus par les canons de l'amiral Sampson.

De Cuba, allons aux Philippines et voyons ce qui s'y passe: Le 1er mai, bataille navale où le commodore *Dewey* détruit sans peine la faible escadre de l'amiral *de Montojo*; ensuite bombardement et prise de *Cavite*. Le 4, débarquement d'*Emile Aguinaldo* l'ancien chef des *Tagals*, qui soulève l'île avec une rapidité surprenante. Dès lors, rien de nouveau; les Espagnols font tous leurs efforts pour résister aux insurgés, qui les serrent de près.

Quant à l'état et à l'effectif des troupes en présence, nous pouvons admettre que du côté espagnol il s'élève à environ 42 000 hommes aux Philippines, 170 000 à Cuba et 6000 à Porto-Rico. La troupe paraît en général bonne, le soldat espagnol est endurant, tenace, courageux. Ce qui laisse le plus à désirer c'est l'armement. Le nouveau fusil espagnol (Mauser M. 93) passe pour une des meilleures armes actuelles, mais malheureusement, la moitié au plus de la troupe en est armée. Le fusil, d'un calibre de 7 mm., du poids d'environ 4 kg., est pourvu d'un magasin contenant 5 cartouches et d'une hausse graduée jusqu'à 2000 mètres. La cartouche du poids de 24,6 grammes, est munie de poudre blanche et le projectile (11,2 gr.) est recouvert d'un manteau d'acier; la vitesse initiale est de

710 m. En un une minute on peut facilement tirer, en visant, 26 cartouches. Les autres fusils en mains des soldats espagnols à Cuba sont d'abord deux Remington, M. 71 et M. 71-89, fusils d'un calibre de 11 mm. se chargeant coup par coup, dotés d'une cartouche de plus de 40 gr. (projectile 25 gr.), à poudre noire et possédant une vitesse initiale de seulement 450 m. En outre, la troupe possède encore quelques carabines Mauser, M. 93.

Quant aux Américains, il leur a fallu créer une armée. Ce n'était pas avec leurs 25 000 hommes de troupes permanentes, plutôt destinés à faire la police que la guerre, qu'ils pouvaient entrer en campagne. On a demandé des volontaires, pris dans la garde nationale, 125 000, puis 200 000 en vue du déchet; on a dû les habiller, les équiper, les armer. Ces opérations se sont faites d'une façon très défectueuse; on ne pouvait leur procurer à tous des uniformes, ni des fusils, on ne s'inquiétait guère de leur santé, de leur nourriture. Les moindres exercices qu'ils devaient exécuter, les tuaient de fatigue et c'est ces hommes-là qu'on veut envoyer en campagne! Quant aux troupes expédiées à Cuba, on ne pensait même pas aux conditions dans lesquelles elles allaient combattre, on négligeait de prendre des précautions les plus élémentaires contre les chaleurs et les maladies de ce pays. Aussi a-t-on vu les soldats, après leur débarquement à Baiquiri, souffrir énormément, jeter des vêtements qui leur devenaient insupportables et marcher presque nus en dépit des piqûres douloureuses des cactus. Les officiers paraissent plus pitoyables encore au dire de certains critiques américains.

Un M. Poultney Bigelow dit entre autres à ce propos : « Ceux que j'at-
» taque, ce sont les officiers nouvellement créés et les soldats amateurs
» qui sont en train de jouer avec la santé de nos soldats. Cette armée de
» Tampa, composée des meilleurs éléments, mais sans unité de direction,
» pourrait être comparée à une machine électrique moderne jetée sur le
» rivage d'un sultan d'Afrique. Qui commande? Personne n'en sait rien. »
Et plus loin : « Quant à l'état-major, on dirait qu'à Washington c'est un
» principe qu'un officier d'état-major soit choisi par la femme du général
» en raison uniquemeut de ses capacités pour tenir un parasol ou rédiger
» un menu en français. »

On pourrait multiplier à l'infini les citations de M. Bigelow et d'autres encore et on trouverait un peu partout la même chose. L'armement est également aussi bariolé qu'en Espagne.

L'armée permanente possède un fusil M/92 d'après le système Krag-Jörgensen adopté en Danemark en 1889, du poids d'environ 4 kilog. et d'un calibre de 7.62 mm. Comme en Suisse, le magasin peut à volonté être mis en fonction ou arrêté, la hausse va jusqu'à 2000 m., la cartouche pèse 27.15 gr. et le projectile 14.25 gr., poudre sans fumée et vitesse initiale 610 m. La garde nationale possède un fusil à un coup de 11.43 mm. de calibre et même dans certains Etats à calibres encore plus forts tels que le Reming-

ton 12 mm., Peabody 11.5 mm., Springfield 12 mm. Depuis 1897, on avait l'intention de doter cette garde nationale du fusil Savage de 7.62 mm. Enfin la marine a en mains le fusil Lee M/95, calibre 6 mm., poids 3.85 kilog., d'une longueur de 1.19 m., dont la cartouche pèse 21.50 gr. et le projectile 8.75 gr. Il possède une vitesse initiale de 770 m.; le canon est en acier nickelé. Un tireur peut tirer 50 coups à la minute.

Maintenant enfin la lutte est engagée plus sérieusement; on se bat à Santiago, l'escadre de l'amiral Cervera est détruite, mais l'issue ne se voit pas encore. Nous reviendrons, du reste le mois prochain, sur ces événements.

BIBLIOGRAPHIE

La Topographie de la Suisse, 1832-1861. Histoire de la carte Dufour. Un vol. in-8 publié par le Bureau topographique fédéral, Berne 1898.

Les autorités de la Confédération n'ont entrepris le levé topographique de la Suisse qu'au cours du présent siècle. Ce travail comprend deux périodes principales : 1° La triangulation de la Suisse, de 1832 à 1864, avec exécution de la carte Dufour ; 2° la publication de l'Atlas topographique à l'échelle des levés originaux, à partir de 1869.

L'exposition nationale suisse, à Genève, a engagé le Bureau topographique fédéral a faire l'exposé historique des travaux entrepris pendant ces deux périodes, et, pour la clarté de son œuvre, il a débuté par un intéressant tableau des travaux préliminaires exécutés de 1809 à 1832. Ce tableau préliminaire est suivi, dans le beau volume que nous nous faisons un plaisir de signaler au public militaire, de l'étude de la première période désignée ci-dessus, la périòde de 1832 à 1864.

M. le colonel J.-J. Lochmann, directeur du Bureau topographique fédéral, chargea le Dr J.-H. Graf, professeur à l'Université de Berne, de la classification des matériaux et de la rédaction de l'ouvrage. Ce travail fut revu par les ingénieurs L. Held et M. Rosenmund. Enfin la traduction française fût confiée à M. H. Coulin, ingénieur topographe.

On ne peut que féliciter le Bureau topographique du travail qu'il a entrepris et mené à excellente fin. Il était utile de réunir, pour les rendre publics, tous les documents et tous les renseignements relatifs à l'œuvre du général Dufour, car cette œuvre restera un monument scientifique dont la Suisse a le droit d'être fière. On sait que parmi les nombreux travaux cartographiques publiés dans la première moitié du siècle, par les différents Etats de l'Europe, l'apparition de la première carte officielle de

la Suisse, connue sous le nom populaire de « Carte Dufour » à l'échelle de 1 : 100 000, fit sensation.

Il appartenait aux successeurs du général Dufour et de ses aides d'élever à leur mémoire un monument digne de leurs travaux. Le beau volume du Bureau fédéral constitue ce monument.

Le maréchal Canrobert. Souvenirs d'un siècle, par Germain *Bapst.* Un vol. in-8, Paris 1898, E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs.

Notre chroniqueur de France, dans la livraison de juin de la *Revue militaire suisse*, a attiré l'attention de nos lecteurs sur deux récentes publications de la maison E. Plon, Nourrit et Cie, à Paris : *Nos écrivains militaires* par Guillon, et *Le maréchal Canrobert*, par Germain Bapst. Nous croyons devoir revenir sur cette dernière œuvre qui offre un intérêt particulier, intérêt anecdotique d'une part, car le maréchal Canrobert est un causeur plein d'entrain et ses souvenirs sont une source intarissable de récits variés, intérêt historique surtout, puisque ces souvenirs sont ceux d'un soldat intimement mêlé à tous les actes militaires des règnes de Louis-Philippe et de Napoléon III.

Canrobert est né en 1809 de famille militaire. Il était apparenté, entre autres, avec les Marbot auxquels M. Bapst consacre plusieurs pages intéressantes. Il nous donne, entre autres, un raccourci de la biographie d'Adolphe Marbot, moins connu que son frère Marcellin, mais qui fut comme lui grand batailleur et coureur d'aventures.

En 1830, Canrobert est sous-lieutenant au 47e de ligne à Lyon, et bientôt il conquiert tout ses grades dans ce régiment, puis au 5e chasseurs, pendant la campagne d'Algérie. Nous assistons aux principales péripéties de la conquête : Mascara et la Sikack, la prise de Constantine, la conquête du Dahra, l'assaut sanglant de Zastcha, les expéditions en Kabylie, bref quatorze années d'une campagne mouvementée.

A la veille du coup d'Etat, Canrobert arrive à Paris, général et commandant d'une brigade de la garnison. Il coopère au coup d'Etat par discipline ; nommé général de division, peu après, il refuse. Le tome I s'arrête là.

A noter que ce livre est une véritable autobiographie. L'auteur s'est effacé derrière son héros pour le laisser parler. M. Germain Bapst a recherché dans les ministères et aux archives nationales les lettres du maréchal ; il a reçu de Mme de Navacelle, fille du maréchal Canrobert, les notes que son père avait dictées sur la première partie de sa vie lorsqu'il était gouverneur de Lyon ; enfin et surtout l'auteur a reproduit les récits, les anecdotes, les renseignements précis, les descriptions, les dialogues qu'il a recueillis de la bouche même du vieux maréchal. L'œuvre y a gagné en vie et en originalité.

FONDS HERZOG

Appel aux officiers à se mettre à son bénéfice.

Le solde en caisse du *Fonds Herzog* s'élevait, au 31 décembre 1897, à 18 442 fr. 30. Il s'est augmenté, en 1898, des intérêts, 595 fr.; il n'a subi, en 1897, aucune diminution, aucun travail n'ayant été présenté pour 1898. Le comité se trouve donc engagé à étendre l'emploi du Fonds Herzog à autre chose qu'à des travaux seuls et à l'utiliser comme suit :

a) Subside à des voyages à l'étranger pour visiter des établissements militaires, pour suivre des manœuvres, etc.

b) Prix à des travaux sur les sujets suivants :

1. De l'influence tactique et technique de la poudre moderne à faible fumée;
2. Quels seront les effets des canons à tir rapide dans l'organisation et la tactique de l'artillerie de campagne, de position et de forteresse?
3. Comment développer l'activité de l'officier d'artillerie en dehors du service?
4. Quelles sont les idées modernes sur l'emploi de l'artillerie de position dans la guerre de campagne?

Le comité se réserve d'employer les fonds disponibles en les répartissant par moitié — suivant d'ailleurs la qualité des travaux — aux rapports de voyages et aux travaux de concours.

La publication des mémoires dans la *Zeitschrift für Artillerie und Genie* et dans la *Revue militaire suisse* demeure réservée.

Les travaux sont à envoyer au plus tard le 31 mars 1899 à l'un des membre du comité soussigné. Ils seront pourvus d'une devise et contiendront dans une enveloppe fermée et distincte le nom de leur auteur.

Les soussignés engagent très chaleureusement leurs camarades de l'artillerie à s'intéresser et à donner suite à la présente publication; ils leur rappellent à cette occasion les paroles que prononçait notre regretté général Herzog en recevant le fonds qui devait porter son nom :

« Cette donation fait honneur au corps des officiers de l'artillerie et il faut espérer qu'elle portera ses fruits pour le plus grand bien de notre arme. »

Zurich	mai 1898	BLUNTSCHLI, colonel;
Aigle		DE LOES, colonel;
Steffisbourg		SCHUPBACH, colonel.

Nous ne pouvons que nous associer à la circulaire ci-dessus et engager de la façon la plus pressante les officiers d'artillerie à se mettre au bénéfice du fonds Herzog. L'idée d'appliquer une partie des ressources à des voyages à l'étranger a du bon; elle portera, nous n'en doutons pas, des officiers qu'éloignent peut-être les travaux de cabinet, à étudier hors de Suisse des sujets militaires relatifs à l'artillerie et à faire des observations sur les armées étrangères. — La *Revue militaire suisse* se met à la disposition des jeunes officiers pour leur indiquer les sources à consulter et les publications qui auraient paru sur les travaux qu'ils auraient l'intention d'entreprendre.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 8. Août 1898.

LE GÉNÉRAL AMÉDÉE DE LA HARPE

« Grenadier par la taille et par le cœur », a dit de lui Napoléon Ier [1]. L'image est juste.

Amédée de la Harpe était un grand et noble caractère. On ne sait rien de lui qui soit petit ou lâche. Tout ce qu'on connaît de sa vie nous le montre généreux, désintéressé, brave, un héros au sens propre du mot.

Jeune homme, il part pour les régiments de Hollande. Etre soldat fut toujours son rêve. Il rencontre, dans sa garnison de Namur, une jeune femme belge. Il l'aime et il l'épouse. Il n'a rien calculé. Il ignore même qu'en l'épousant, elle, catholique, lui, Vaudois et protestant, il perd sa nationalité, la bourgeoisie de Berne, et qu'ainsi, réduit à la condition d'un sans-patrie, il brise sa carrière. Il sera obligé, son mariage accompli, de demander en grâce au Sénat bernois qu'on veuille bien le réhabiliter.

Rappelé au pays par son père et par la nécessité d'élever dans leur patrie ses nombreux enfants, il quitte l'uniforme et va s'établir à Rolle, sur la rive du bleu Léman, au milieu de ses paysans. Il voit combien lourdement pèsent sur eux les redevances payées au seigneur. Quand, à la mort de son père, il entre en possession du domaine des Uttins, son premier mouvement est d'affranchir ses gens des droits qu'il a sur eux. Il n'a pas prévu que sa générosité va inquiéter tous les propriétaires de droitures féodales dans son voisinage et le brouiller avec le gouvernement de Berne. Homme de premier mouvement, il va où son cœur le pousse, sans souci du lendemain.

[1] *Commentaires*, t. I, p. 163.

La Révolution éclate. Un vent de liberté passe les monts et apporte, dans les campagnes vaudoises, courbées sous la loi pesante de Berne, les grandes promesses d'émancipation et de démocratie qui prennent leur vol de la tribune française, vont réveiller les peuples de l'Europe et ébranler toutes les dominations usurpées. La Harpe écoute. Les leçons qu'il a reçues de maîtres libéraux, dans les montagnes des Grisons, aux années de sa jeunesse, quand son esprit s'ouvrait à la connaissance de l'histoire et des vérités éternelles qui gouvernent le monde, lui reviennent à la mémoire. Il sent que, pour son pays aussi, pour son beau Pays de Vaud assujetti, l'heure de la libération approche. Il en est rempli de joie. Il organise une fête pour célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille, cette première victoire du peuple sur l'arbitraire des puissants. Il ne songe pas qu'en réunissant sous les tilleuls de la promenade de Rolle ses amis et ses concitoyens et en les invitant à boire avec lui « à la grande nation », il commet un crime d'Etat. Il n'est pas un insurgé. Il espère que Berne se laissera persuader et cédera aux vœux populaires. Il est patriote et Suisse. Il rêve pour tous les Suisses un droit égal et la liberté, rien de plus. Il ne pense pas que ce soit un vœu coupable. Il fait passer à la ronde la coupe de la fraternité et s'abandonne à son enthousiasme sans crainte comme sans calcul.

Le lendemain fut un dur réveil. Berne le tient pour un traître. Déjà quelques-uns de ses amis de Lausanne et d'ailleurs, compromis avec lui dans les mêmes réjouissances patriotiques, ont été arrêtés, traduits devant un tribunal d'exception, jetés brutalement dans les prisons du château de Chillon, la bastille bernoise. Son tour va venir. Il passe la frontière. Pourtant, il ne veut pas fuir la justice de son pays. Il écrit à Berne qui si on lui garantit la procédure instituée par les lois et un jugement rendu par des tribunaux réguliers, il rentrera et se présentera. Pour toute réponse, Berne le condamna par contumace à la peine capitale et réduit sa femme et ses enfants à la pauvreté par la confiscation de tous ses biens.

Que va faire La Harpe? Heureusement, il vit dans des temps où les hommes de cœur trouvent leur emploi où, quand on est brave et qu'on sait manier une épée, la carrière est ouverte. Il est soldat. La France est en péril. Les armées de la coali-

tion la menacent. Il offre ses services à ce pays qui appelle tous les peuples à la conquête de la liberté. Qui sait? Un jour peut-être il en reviendra quelque profit aux siens, à sa famille, à ce Pays de Vaud où il est né et où il laisse son cœur.

Et depuis ce jour, sans trêve, sur le Rhin, dans les Alpes, en Italie, il combattra pour la France, dans le plus complet oubli de lui-même, se sacrifiant pour la sainte cause qu'il a embrassée, portant toujours avec lui la sublime espérance qu'un jour il lui sera possible de contribuer au bonheur de sa patrie.

Toujours le premier partout où il y a des coups à donner ou à recevoir, brave parmi les plus braves dans ces jeunes armées républicaines où la bravoure court les rangs, donnant sans cesse à ses hommes l'exemple du dévouement, adoré de ses soldats quoique sévère pour la discipline, avec cela excellent officier, scrupuleux dans l'exécution des ordres, prudent dans le conseil, manœuvrier et rapide sur le champ de bataille, bouillant à l'attaque, tenace dans la retraite, il se fait bientôt remarquer de ses chefs. Il débute comme lieutenant-colonel de volontaires, à la fin de 1791. Il défend avec honneur les forts de Rodemak et de Bitche, il bataille à l'armée du Rhin, passe à l'armée des Alpes commandant de la place de Briançon, se distingue à l'armée de Toulon dans l'attaque d'un ouvrage, et à la fin de 1793 il est général de brigade. En 1795, il est divisionnaire et combat avec ardeur à Dego, à Loano, sous Kellermann et Scherer, à Montenotte et à Dego encore, sous Bonaparte. Il est à l'avant-garde de l'armée d'Italie quand elle marche sur Lodi et Milan. Dans les conseils de Bonaparte, il discute d'égal à égal avec Augereau, Serurier et Masséna. La carrière est largement ouverte devant lui. Il peut tout espérer parce qu'il est au premier rang des officiers les plus distingués de la République, lorsque, sous Plaisance, au passage du Pô qu'il a brillamment exécuté avec sa division sous les yeux du général en chef, il périt dans un accident, dans une panique, tué de nuit, par mégarde, par ses propres troupes. Fin prématurée d'une brillante carrière!

Il est permis de supposer que si le général Amédée de la Harpe eût vécu, c'est lui et non pas le cauteleux Brune qui eût été chargé de commander les troupes françaises qui, détachées de l'armée d'Italie, ont envahi la Suisse en 1798. C'eût été l'accomplissement de son rêve favori. « Puissé-je vivre assez, écrit-

il, en 1796, à son cousin Frédéric-César, pour contribuer à affranchir le sol qui m'a vu naître, et mourir le lendemain de mon entrée à Berne, le sabre à la main. » L'émancipation du Pays de Vaud, procurée par Frédéric-César de la Harpe sur le terrain diplomatique, par le général Amédée à la tête des demi-brigades libératrices, l'un proscrit, l'autre condamné à mort, tous deux victimes de l'aveugle Sénat de Berne, c'eût été une page intéressante dans l'histoire vaudoise. Et la Suisse certainement eût gagné à avoir Amédée de la Harpe, généreux et probe, à la tête des troupes de l'invasion, au lieu des Brune, des Schauenbourg, et de leur cortège de commissaires pillards. Que de cruelles épreuves n'eût-il pas épargnées à son pays !

La biographie d'Amédée de la Harpe n'a pas été écrite. On n'a sur lui que quelques courtes notices et des articles de nécrologie, publiés par les journaux au moment de sa mort. Lui-même n'a rien écrit, sinon des lettres. Il avait mieux à faire. Il a laissé ses brevets et de glorieux états de service, mais de mémoires point. Encore de sa correspondance n'est-il resté que des bribes.

Les descendants du général, Mme Doret-de la Harpe, à Vevey, Mme de Miéville-de la Harpe, à Lausanne, M. Amédée de la Harpe, à Genève, ont bien voulu me laisser fouiller dans leurs papiers de famille et me communiquer le peu qui reste du général. Ce n'est guère. Pourtant ce que j'en ai vu a suffi pour me faire prendre ce vaillant soldat en sympathie, et je voudrais faire partager à mes camarades mon vif sentiment, d'autant plus que ce brave n'a pas, dans le souvenir de ses compatriotes, la place à laquelle il a droit.

En disant cela, je m'adresse surtout à mes lecteurs du canton de Vaud. Le 7 mars 1798, l'Assemblée représentative provisoire du Pays de Vaud, dans le premier élan d'enthousiasme que soulevait son avènement à l'indépendance nationale, décrétait « qu'il sera élevé un monument à la mémoire » du citoyen général La Harpe, laissant aux autorités futures » le soin d'en effectuer et déterminer l'exécution[1] ». Les « au-

[1] On lit dans le procès-verbal de la séance de l'Assemblée représentative provisoire du Pays de Vaud du 7 mars 1798 (archives cantonales de Lausanne) :

« Le citoyen président, ensuite de la lettre du colonel Laharpe, lue dimanche dernier, demande qu'on s'occupe à élever un monument aux mânes des citoyens Davel et Laharpe.

» L'Assemblée, sur la motion du citoyen Muret, décrète que les citoyens Davel, La-

torités futures » ne se sont point acquittées de ce pieux devoir. Napoléon Ier a fait graver le nom d'Amédée de la Harpe dans le marbre de l'Arc de Triomphe de l'Etoile, qui transmet aux générations le souvenir des plus illustres parmi les camarades du vainqueur de Lodi et d'Austerlitz. Le buste du général est dans la galerie des maréchaux du Palais de Versailles. Mais dans son pays, dans le canton de Vaud, son nom est tombé presque dans l'oubli. Il faut qu'il en sorte.

Le « citoyen général Laharpe » est, avec Davel, le seul Vaudois condamné à mort pour l'indépendance de ce pays. Davel a été exécuté à Vidy. Amédée de la Harpe est tombé sur le champ de bataille de Codogno. Tous deux sont morts pour avoir voulu trop tôt être des hommes libres.

Des figures aussi grandes dépassent de beaucoup la taille moyenne des plus grandes de notre histoire. Ils méritent qu'on se souvienne d'elles et que leur mémoire soit honorée. Davel a son monument. Le général Amédée attend, du peuple vaudois, le sien.

Premières armes.

Amédée-Emmanuel-François de la Harpe est né à Rolle le 27 septembre 1754, fils de Louis-Philippe-Samuel de la Harpe et de Sophie Hugonin, de la Tour-de-Peilz.

La famille de la Harpe, d'origine savoyarde, est venue se fixer au Pays de Vaud à la fin du XVe siècle. Louis-Philippe-Samuel était un riche propriétaire foncier, seigneur des Uttins, de Yens et de Collombier, bourgeois et membre du Conseil des Soixante de la ville de Lausanne. Il avait obtenu du Sénat de Berne une proclamation officielle des titres de noblesse de sa famille, mais sa vie ne présente rien de particulièrement intéressant. Il vécut sur ses terres, comme vivaient les gentilshommes campagnards de ce temps-là. Il était généreux et bon pour ses tenanciers et fut fort regretté par son entourage, quand, le 1er septembre 1783, il rendit le dernier soupir dans

harpe, et autres persécutés par l'ancien gouvernement, bien loin de mériter les peines prononcées contre eux, ont bien mérité de la Patrie.

» Ensuite, sur la motion du citoyen Docteur Secretan, l'Assemblée décrète qu'il sera élevé un monument à la mémoire du citoyen général Laharpe, laissant aux autorités futures les soins d'en effectuer et déterminer l'exécution. »

sa maison seigneuriale des Uttins, « après une maladie de vingt-quatre jours et un assoupissement presque continuel, sans douleur, ayant conservé le jugement jusques à son dernier moment », nous raconte une chronique de famille. Son fils Amédée, parlant de son père, dit de lui qu'il était « d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, un peu gros et d'une physionomie extrêmement ouverte et gracieuse ». « Il était aussi, » ajoute-t-il, « extrêmement vif, mais tout aussi vite calmé ». On ne sait guère plus de ce digne homme.

Le jeune Amédée fit ses premières études au collège de Rolle, « alors bien pauvrement organisé, dit le professeur Charles Monnard, mais où on apprenait du moins le latin et la vie des grands hommes de Rome et de la Grèce »[1]. Sur les bancs de cette école, il lia avec son cousin germain Frédéric-César de la Harpe, le libérateur du Pays de Vaud, une amitié fraternelle et intime qui fut une des grandes joies de sa vie et ne finit qu'à sa mort.

A l'âge de quatorze ans, les deux cousins — ils étaient du même âge — s'en vont dans les Grisons. Il y avait alors, à une demi-lieue au-dessus de Coire, au pied du Calanda, dans le vieux et vaste château de Holdenstein, propriété des barons de Salis, une maison d'éducation que dirigeaient deux hommes de cœur et d'un grand esprit, Planta et le pasteur Nesemann, de Magdebourg. Ils s'étaient donné pour tâche de procurer aux fils de famille de l'époque une bonne éducation classique et de les élever dans les principes de la philosophie allemande. Planta et Nesemann agissaient puissamment sur leurs nombreux élèves par la chaleur communicative de leur enseignement libéral, par l'élévation de leurs vues, par leur enthousiasme pour tous les nobles types de grandeur morale et de force d'âme que l'histoire de l'antiquité grecque et romaine nous a légués. Les deux La Harpe trouvèrent là, comme camarades d'études et de plaisir, des jeunes gens dont plusieurs ont marqué dans l'histoire de la Suisse : Legrand, de Bâle, qui fut un des directeurs de la République helvétique une et indivisible; Reinhard, plus tard bourgmestre de Zurich; Gaudenz Planta, un des meilleurs citoyens des Grisons; Sprecher de Bernegg, qui longtemps représenta son canton dans les diètes de la Confédération; le poète Salis, d'autres encore.

[1] Notice biographique sur le général Frédéric-César de la Harpe, par C. Monnard, Lausanne, 1838.

Sous les yeux de ses maitres distingués, cette jeunesse respirait librement dans le grand air vivifiant de la montagne. Le ménage intérieur de la maison de Holdenstein était organisé en une petite république. Précepteurs et élèves vivaient sur le pied d'une parfaite égalité. Dans des assemblées générales que Planta et Nesemann présidaient, tantôt dans une des salles du château, tantôt sous le grand ciel bleu, à l'ombre des sapinières ou dans quelque pâturage au sommet d'un rocher, on discutait les problèmes de l'histoire ou de la philosophie, on dissertait sur le meilleur gouvernement des peuples, on appréciait le mou ement des esprits contemporains, on s'exaltait aux voix éloquentes qui, du haut des chaires d'Allemagne et de Suisse ou dans des écrits retentissants, appelaient la jeunesse à un réveil intellectuel et moral. Voix généreuses qui, dans le langage divin de la poésie ou par de vivantes résurrections historiques, parlaient de dignité de la conscience, d'émancipation de la pensée, de vertu, de patriotisme, évoquaient les grandes figures de l'histoire du monde et tressaient des couronnes aux plus illustres des bienfaiteurs de l'humanité; voix prophétiques des Klopstock, des Lessing, des Wieland, des Bodmer, de Zurich, des Haller, de Berne, qui proclamaient la supériorité de l'esprit sur la matière, du droit sur la force, du travail utile sur la richesse et la naissance, appelant tous les hommes de pensée à l'action, pour établir un règne d'égalité et de justice et annonçaient le prochain avènement d'un essor glorieux de l'esprit humain, dans une ère de tolérance, d'équité, de liberté pour tous. Ces accents virils, ces présages magiques d'un renouveau de culture et de relèvement pour les peuples asservis sonnaient comme des fanfares à l'oreille de tous ces jeunes hommes et les préparaient, par de nobles enthousiasmes, aux luttes qui allaient venir.

Cependant, il ne semble pas qu'Amédée de la Harpe ait pris goût aux études dans ce milieu de grande culture. Tandis que son cousin Frédéric-César, appliqué et studieux, buvait largement à la coupe des sciences et des lettres, Amédée n'y touchait que du bout des lèvres. Sans doute, il s'imprégnait profondément des idées de liberté dans l'atmosphère de Holdenstein, parce qu'elles séduisaient sa jeune intelligence et son cœur généreux, mais il ne se souciait guère d'en connaître les origines et la justification philosophique ou morale. Il s'en tenait aux conclusions et laissait à d'autres les prémisses rai-

sonnées, ne se sentant pas l'esprit fait aux abstractions. Il se savait au reste destiné, de par la volonté paternelle, à la carrière des armes qui convenait excellemment à son tempérament énergique et fougueux et où il pourrait donner un libre essor aux forces vitales qu'il sentait en lui. Pour être un bon soldat, il n'est pas absolument nécessaire d'être un lettré.

Frédéric-César de la Harpe a laissé dans ses papiers l'ébauche d'une notice biographiqne de son ami Amédée. Il n'insiste pas sur la culture littéraire de son cousin et les années passées à Holdenstein n'y sont même pas mentionnées. C'est par le professeur Monnard que nous connaissons le séjour du futur officier dans cette maison. Frédéric-César résume la jeunesse d'Amédée en deux mots : « Après avoir reçu, dit-il, l'espèce d'éducation qu'on donnait alors à ceux qui voulaient suivre la carrière militaire, il entra au service de la République des Provinces-Unies, dans le régiment bernois de May que commandait le colonel lausannois de Constant[1], officier distingué, père du député français qui défendit avec tant d'éloquence la charte du peuple français. Doué d'une conception très prompte et d'une bonne judiciaire, La Harpe acquit sur l'art militaire des connaissances qu'il devait développer un jour sur un plus grand théâtre. » Certainement, si son cousin eût été un fort-en-thème, Frédéric-César, qui appréciait le savoir, n'eût pas manqué de le dire.

Amédée de la Harpe avait dix-neuf ans quand il entra comme enseigne au régiment de May, alors en garnison à Namur. Son premier brevet, signé « F. May, général-major », est daté de cette ville, le 12 mai 1773. La Harpe y est appelé « Amédée des Uttins », d'après le nom de terre de son père. Il remplaça, dans la compagnie du major Bergier, l'enseigne Jacques Monachon, promu à un grade supérieur.

On ne sait rien de la vie qu'Amédée de la Harpe mena au régiment, ni même exactement jusqu'à quelle date il y est resté. Une notice de M. Edmond de la Harpe[2] sur sa famille, contient cette phrase : « Amédée fit la campagne de Bohême en qualité d'aide de camp du prince royal de Prusse », mais aucune explication n'accompagne ce renseignement sommaire.

[1] Arnold-Louis-Juste de Constant-de Saussure, père de Henri-Benjamin de Constant-de Rebecque, le célèbre écrivain.

[2] Edmond de la Harpe. *Notice sur la famille de la Harpe.* Lausanne, 1884.

Le fait le plus important de la vie d'Amédée pendant cette période fut son mariage, à Namur, avec Charlotte-Josèphe d'Auvin de Burdinne, de religion catholique, qu'il épousa le 7 septembre 1775 suivant le rite protestant et, cinq mois plus tard, suivant le rite catholique, par acte signé et scellé Ferdinand-Marie, prince de Lobkowitz, duc de Sagan et comte de Sternstein, évêque de Namur.

Epouser une femme catholique entraînait pour un sujet de Leurs Excellences de Berne la déchéance des droits de la bourgeoisie et de la nationalité bernoises. Le jeune enseigne du régiment de May n'avait sans doute pas pris garde à ces conséquences fâcheuses de son union avec la jeune femme qu'il aimait. Pourtant, il ne se souciait guère de la condition de paria que lui faisait la législation de son pays. Il tenait à rester au régiment et n'entendait pas que sa carrière fût brisée par un mariage dont il espérait le bonheur. Il n'y avait qu'un seul moyen de se mettre en règle avec la loi : obtenir de sa femme qu'elle changeât de religion et abjurât le catholicisme. L'aimable baronne d'Auvin s'y prêtât et se fit réformée. Après quoi son mari recourut à Leurs Excellences, les priant « qu'il » Leur plût, par considérations paternelles, vu que ladite » Epouse ayant quitté dès lors la Religion Catholique Romaine » et avait embrassé la Religion Refformée, de le réhabiliter » gracieusement dans la Bourgeoisie et qualité de sujet qu'il » avait cy-devant ». Le Sénat de Berne octroya « à l'Impétrant » son humble demande » le 1er juillet 1779. Il en coûta à Amédée vingt livres et cinq groschen, qu'il dut bien regretter plus tard.

Peu après, l'enseigne des Uttins quitta le régiment, à la sollicitation de son père qui, se sentant de l'âge, avait exprimé le désir d'avoir son fils auprès de lui pour l'aider à gérer ses domaines. Ce dut être avant 1782, puisqu'à cette date Amédée de la Harpe est capitaine dans un bataillon des milices vaudoises. Il avait, au surplus, dû songer déjà à l'éducation de ses enfants. En cinq années, sa jeune femme lui en avait généreusement donné cinq, trois garçons et deux filles, sur sept qui naquirent de leur union.

Rentré à Rolle, Amédée de la Harpe se voua aux travaux des champs et à la culture des vignes paternelles. « A cette époque, nous dit son cousin Frédéric-César, les citoyens du Pays de Vaud étaient exclus de toute participation aux fonc-

tions supérieures de l'administration de leur patrie dont la bourgeoisie de la ville de Berne avait réussi à s'emparer exclusivement. Elle n'avait abandonné aux indigènes que les emplois municipaux, ceux de juges inférieurs et d'officiers subalternes dans les milices. Sous ce régime destructif de tout esprit public, Amédée La Harpe remplit au moins avec zèle les devoirs que lui imposaient ses emplois de municipal et de capitaine de grenadiers. »

Dès son retour, en effet, La Harpe avait été incorporé dans la milice. Le 17 mai 1782, Berne lui délivre un brevet de capitaine dans le premier bataillon du régiment de Morges et, le 30 décembre de la même année, il passa avec son grade à la compagnie de grenadiers du troisième bataillon de ce même régiment.

Frédéric-César qui, durant cette période, a été avec son cousin en correspondance suivie — comme du reste sa vie durant — écrit ceci des dispositions d'esprit d'Amédée à l'endroit du Sénat de Berne :

« Il déplorait l'humiliation de son pays dont la destinée avait été d'être dépouillée par une bourgeoisie aristocratique étrangère de la constitution qui protégeait ses droits, que la maison de Savoie avait religieusement respectée et dont elle avait exigé le maintien quand elle avait renoncé à ses droits de souveraineté. Les documents conservateurs des anciens droits de sa patrie lui étaient connus et il semblait facile de ressusciter l'Assemblée représentative des Etats du Pays de Vaud que cette bourgeoisie aristocratique avait reconnue à plusieurs reprises de la manière la plus solennelle, mais il savait aussi que cette bourgeoisie, jalouse de sa souveraineté, avait pris des mesures sévères pour dégoûter de pareilles réclamations. Il n'ignorait pas que tous les gouvernements des cantons suisses, tant démocratiques qu'aristocratiques, avaient conclu entre eux une convention secrète, par laquelle ils se garantissaient réciproquement ce qu'ils appelaient leurs droits et que les réclamations des pays sujets et les recours à la Diète helvétique, usités deux siècles auparavant, étaient considérés et punis comme des actes insurrectionnels. Il se rappelait les vengeances exercées dans le XVIIe et le XVIIIe siècles sur ces « bons paysans » qui, fatigués des vexations de leurs baillis, s'étaient insurgés dans plusieurs cantons et qui avaient été traités avec une sévérité impitoyable, après avoir eu la bon-

homie de croire aux promesses qu'on leur avait faites pour les engager à déposer les armes. L'ancienne Diète helvétique ayant cessé d'être ce qu'elle était dans les premiers siècles, le

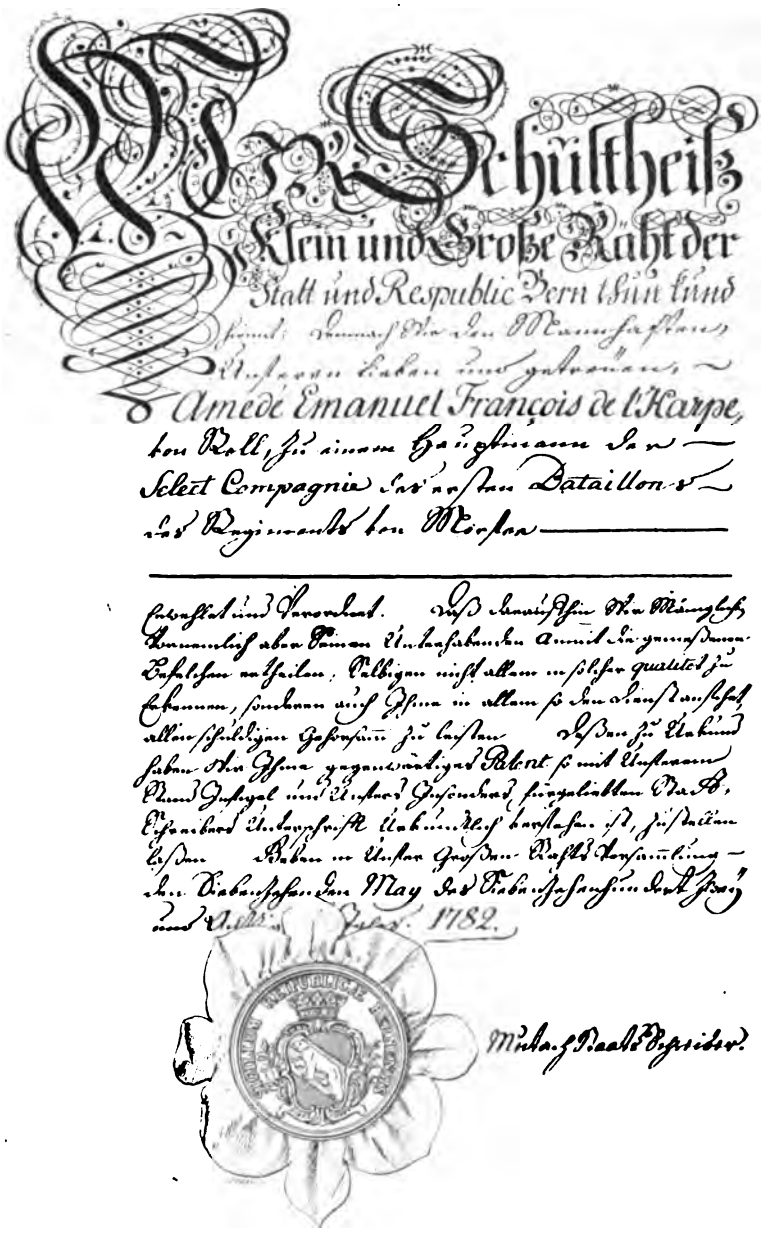
Schultheiß
Klein und Große Rahtder
Statt und Respublic Bern thun kund
Amedé Emanuel François de l'Harpe,
von Rolle, für einen Hauptmann der
Selbst Compagnie des ersten Bataillons
des Regiments von Morlot
1782.

médiateur entre le patriciat, démocratique ou aristocratique, et les sujets, et les mêmes hommes qui opprimaient comme dominateurs, montant sur le tribunal pour prononcer comme juges, on concevra aisément que le salut ne pouvait plus venir du dedans.

» Déjà l'Amérique avait tiré de son assoupisssment la caste sujette et le vent d'occident pénétrait jusqu'au fond des vallées des Alpes, lorsque le tocsin de la Révolution française se fit entendre. Les effets furent partout les mêmes. Partout les privilégiés virent dans cette commotion l'avant-coureur de la perte de leurs privilèges, tandis qu'à leurs sujets elle apparut comme une ère nouvelle d'affranchissement.

» Les gouvernants et les gouvernés de la Suisse participèrent à cette manière de sentir et de voir et la séparation des deux castes devint plus tranchée à mesure que les Français fugitifs des deux partis vinrent y chercher un asile. Irrités par la persécution, ils s'efforcèrent de faire partager leurs ressentiments et leurs principes et, comme ils n'avaient aucune connaissance de l'état des choses en Suisse, des méprises fâcheuses devaient naturellement s'en suivre. Ces mêmes aristocrates de France qui auraient frémi à la seule pensée de reconnaître pour leurs seigneurs soit les municipaux, soit les corporations de métiers de Paris, trouvaient tout naturel que le peuple suisse reconnût pour ses maîtres les familles bourgeoises et les corporations d'artisans de quelques villes. Ces familles et ces corporations formaient des aristocraties, donc elles appartenaient à leur parti, donc leurs sujets étaient amis des démocrates, donc les aristocrates de France devaient faire cause commune avec les gouvernants de la Suisse contre leurs sujets, qui ne pouvaient être que des auxiliaires des démocrates français.

» Malheureusement, les bourgeois souverains de la Suisse, flattés de fraterniser avec la haute aristocratie de France, se laissèrent entraîner par ces fausses comparaisons. Effrayés par leurs nouveaux amis, ils acceptèrent leur funeste alliance et prirent des mesures de rigueur dont le résultat devait être de créer en Suisse deux partis prononcés et d'amener une catastrophe.

» Les non privilégiés, c'est-à-dire le peuple entier de la Suisse, voyant les gouvernants embrasser hautement la cause des privilégiés étrangers, mirent alors tout leur espoir dans

les travaux des représentants de la France et comme les gouvernants exaltaient avec affectation tout ce qui les entravait, le parti populaire devait, par une opposition bien naturelle, s'emparer de tout ce qui lui paraissait favoriser sa cause... »

Entre les uns et les autres, Amédée de la Harpe eut bientôt fait son choix. Il prit résolument parti pour la démocratie et la liberté, pour les faibles contre les forts.

Aussitôt, il prêche d'exemple et débute par un éclat. Il fait pour lui tout seul sa nuit du 4 août, en affranchissant ses paysans des droitures féodales qui, en sa faveur, pèsent sur leurs terres. Il n'en faut pas davantage pour ameuter contre lui tous les seigneurs du pays et surtout le gouvernement de Berne. Sommé de s'expliquer sur ses intentions, il invite ses fermiers à présenter au gouvernement un mémoire, que lui-même a rédigé, pour demander l'abolition des droits onéreux qu'ils lui payent et dont la suppression va détruire une partie notable de sa fortune. Lui-même déclare que la protestation de ses tenanciers est parfaitement juste et confirme sa ferme volonté d'en tenir le plus large compte. Il invite tous ses gens à racheter leurs servitudes et annonce généreusement que le prix du rachat sera consacré au soulagement des pauvres.

Berne ne disposait d'aucun moyen légal pour s'opposer à ces libéralités compromettantes pour tous les possesseurs de biens féodaux, peu enclins à imiter de pareils sacrifices. Il fallut laisser faire Laharpe, mais on se promit bien de saisir la première bonne occasion pour lui faire sentir ce qu'il en coûte de donner d'aussi mauvais exemples.

Elle ne se fit pas attendre. La fuite du roi Louis XVI, désertant son palais des Tuileries pour rejoindre à l'étranger le camp des nobles émigrés, fut célébré par les coteries aristocratiques et les gouvernements de Fribourg et de Berne comme un événement national. A Fribourg, on chanta un *Te Deum* pour remercier Dieu de ce qu'il avait bien voulu arracher le roi de France des mains d'impies rebelles. A Berne, patriciens suisses et émigrés, réunis dans de bruyants banquets, saluèrent par avance la journée bienheureuse où le roi de France, rentrant dans ses Etats à la tête de ses fidèles, écraserait la révolution menaçante et sauverait en tous pays la cause conservatrice.

Dans le Pays de Vaud, les patriotes crurent naïvement qu'il leur serait permis d'exprimer leurs sympathies pour la France

démocratique comme les aristocrates avaient manifesté les leurs pour la cause de la royauté. On organisa des banquets en plein air à Lausanne, à Vevey et à Rolle, les 14 et 15 juillet 1791, en commémoration de la prise de la Bastille. On y fut d'autant plus joyeux que, dans l'intervalle, on avait appris l'arrestation du roi de France à Varennes.

Amédée de la Harpe, bien entendu, fut au premier rang des instigateurs de ces agapes joyeuses, auxquelles participèrent quelques centaines de personnes appartenant à la bourgeoisie libérale des villes vaudoises. A Rolle, le 15 juillet 1791, sous les tilleuls de la promenade où on avait dressé des tables pour les convives, on dîna; une musique joua le *Ça ira*, on chanta les refrains : *Temps glorieux*, *Vivre libre ou mourir;* on but abondamment à la grande nation et à la liberté, on tira du canon. Une perche surmontée d'un bonnet phrygien était plantée au milieu de la table; un grand drapeau tricolore flottait gaîment dans les airs. Au dessert, La Harpe, qui présidait, fit circuler à la ronde une coupe colossale — elle contenait, dit il, douze bouteilles — portant cette inscription : *Union, Fraternité, Egalité*. Tous les convives y burent chapeau bas, jurant de rester fidèle à la cause de la démocratie et de l'affranchissement du peuple. Quand les têtes furent suffisamment échauffées, on se leva de table et, derrière le drapeau de l'Abbaye de l'Arc, orné de rubans aux trois couleurs et surmonté du chapeau de Guillaume-Tell, on forma un cortège. La Harpe commandait. Des officiers en uniforme — bernois, bien entendu — ouvraient la marche, l'épée nue. On fit le tour de la ville, on dansa en rond, on chanta, on cria : *Vive l'égalité!* on alla au château des Uttins, dépouillé de ses droits féodaux par son généreux propriétaire, on y continua la fête pendant toute la soirée [1]. Un bal couronna les réjouissances.

Le lendemain fut moins gai. Irritées à en perdre le sens des justes proportions, Leurs Excellences levèrent des troupes et constituèrent à Rolle un tribunal extraordinaire pour juger les participants aux banquets. On jeta en prison les principaux d'entre eux, on fit lourdement une vaste enquête, on jugea, on condamna comme des crimes d'Etat les moindres gestes d'adhésion au mouvement révolutionnaire.

[1] Amédée La Harpe a fait lui-même le récit de cette journée dans le *Narré de ma conduite relativement à la fête du 15 juillet 1791 à Rolle*; ce document se trouve dans le 14e volume des *Akten des geheimen Raths*, aux archives de Berne.

Averti du sort qui l'attendait par l'arrestation de deux de ses amis, La Harpe, qui habitait à quelques centaines de mètres du lieu où les commissaires bernois avaient installé leur tribunal, jugea prudent de mettre la frontière entre ses juges et lui. « Je redoute pour mes rhumatismes, dit-il, les souterrains de Chillon. »

Le 28 août, il quitta sa terre des Uttins qu'il ne devait plus revoir et se réfugia à Genève d'abord, puis en France. Echappé au péril le plus immédiat, il adressa au gouvernement de Berne un mémoire justificatif de sa conduite, offrant de se constituer prisonnier, à la condition qu'on instruisît sa cause suivant les formes de la procédure légale et qu'il fût jugé par les tribunaux ordinaires du Pays de Vaud. On ne lui répondit pas. Le 6 juillet 1792, en assemblée du Grand Conseil de Berne, « Amédée-Emmanuel-François de la Harpe, des Uttins, seigneur de Yens, citoyen et membre du Conseil des Deux-Cents de la ville de Lausanne et capitaine dans nos milices, » fut condamné par contumace, « comme coupable du crime de haute trahison, à être décapité dans le cas où il pourra être saisi au corps ». « Et pour l'exécution de Notre présente sentence, dit le jugement, Nous promettons une récompense de deux mille Ecus blancs à celui ou à ceux qui pourront le livrer à la Justice. Déclarons en outre tous ses biens confisqués et dévolus dès à présent à notre fisc. »

Le jugement constate que le condamné « n'a pas comparu aux termes, à lui assignés et connus, à l'effet de se justifier, et qu'ainsi, par son évasion et sa non-comparution, il s'est déclaré convaincu et coupable ». Puis, énumérant les crimes du fugitif, il ajoute : « Nous avons été assurés que le dit Amédée-Emmanuel-François de la Harpe, à l'aide de quelques autres personnes, avec lesquelles il s'était ligué, a été un des premiers auteurs de plusieurs mouvements séditieux et l'instigateur de griefs destitués de tout fondement ; qu'il n'a pas craint de se déclarer lui-même l'auteur et le promoteur d'un système perfide, et que par des discours en public il aurait cherché à inspirer du mépris contre son Souverain légitime, et à lui enlever l'attachement de ses fidèles sujets ; que par des fêtes publiques où tous les signaux de l'insurrection ont été déployés, il a tenté d'exciter et de séduire Nos fidèles sujets ; qu'il a pris part à des complots criminels tendant à soustraire le Pays de Vaud à son souverain et à renverser le gouverne-

ment légitime ; qu'il a répandu et communiqué à d'autres personnes ces mêmes projets et que, pour en faciliter le succès, il a institué des associations coupables, sous le lien du serment ».

Ce n'est pas ici le lieu de discuter la sentence bernoise. Le tribunal qui a instruit la cause et l'autorité qui a jugé ont agi en dehors de toutes les règles légales. Les faits articulés contre Amédée de la Harpe, dans le dispositif du jugement, sont fort peu précis. Il est permis, enfin, de tenir pour exorbitant qu'on condamnât un homme à mort pour avoir témoigné des sympathies à la Révolution, fût-ce bruyamment, quand, quelques jours auparavant, d'autres avaient banqueté en l'honneur de Louis XVI fuyant son pays. Encore que très exubérants dans leur enthousiasme pour la cause de la liberté, les orateurs du banquet de Rolle avaient été prudents. Amédée de la Harpe avait bu à la santé « du Canton de Berne », résumant son toast en ces deux mots : « Patriotisme et Liberté ». Dans son mémoire justificatif, il déclare « de bonne foi n'avoir pas entendu de toute cette journée un mot contre le gouvernement ». — « Bien éloigné de là, dit-il, j'ai vu partout régner une gayeté bruyante, mais décente. » Et, en fait, à ce moment-là, en 1791, le projet d'un mouvement insurrectionnel contre la puissance de Berne n'existait encore qu'à l'état très lointain et dans de très rares esprits. Sans doute, on espérait des adoucissements à la condition vile où le Pays de Vaud était réduit, on jugeait que le succès de la Révolution de France aurait une influence sur le cours des choses en deçà du Jura, on s'était lié d'amitié avec les clubs révolutionnaires de Pontarlier, on cherchait à grouper les hommes résolus à travailler en commun à une émancipation, on rêvait d'une représentation nationale vaudoise, d'une résurrection de ces Etats de Vaud qui avaient existé sous le régime de Savoie, on souhaitait ardemment une égalité des droits politiques et civils entre Bernois gouvernants et Vaudois sujets, mais on comptait encore obtenir toutes ces améliorations et toutes ces réformes de Berne même, sans rupture violente, tout comme en France, avant la fuite du roi, on considérait le trône comme le plus ferme appui des libertés publiques. Berne agissait dans la peur, perdant le sang-froid, lorsqu'au lieu d'interroger les patriotes sur leurs griefs et de chercher à les apaiser par des concessions opportunes et dont la moindre eût été accueillie avec joie, elle trai-

tait en criminels d'Etat et en traîtres à la patrie des hommes honorables, pacifiques, bien intentionnés et qui n'eussent pas demandé mieux que d'obtenir par des moyens légaux et sans violence ce que leur cœur désirait et ce que leur raison leur disait être leur droit : la liberté et l'égalité. Berne avait préféré recourir à une répression violente et user de moyens exceptionnels qu'aucune loi non plus que les circonstances n'excusaient. Il ne faut donc pas s'étonner si, quelques années plus tard, devant un gouvernement qui sortait de la légalité, les victimes de l'arbitraire se sont à leur tour arrogé le droit de résister à la violence par la violence.

Colonel de volontaires.

Amédée de la Harpe a trente-sept ans quand il quitte le Pays de Vaud pour la France. Le voilà séparé de sa femme et de ses enfants, menacé dans sa personne et dans ses biens, seul, sans appui, dans la lamentable situation d'un fugitif qui a tout à craindre. Il est dans la force de l'âge. Que faire ? Il est soldat. La carrière des armes a toujours été sa prédilection. La France libérale est menacée par la coalition. Lui-même est victime de son amour pour la liberté. Il n'y a pas à hésiter : combattre pour elle sous le drapeau tricolore, c'est servir encore son pays esclave. Il suit le mouvement de son cœur et part pour Paris. Il veut offrir son épée de capitaine à la France qui demande des bras. Il a dix-huit ans de service et a commandé pendant dix ans une compagnie de grenadiers dans son pays. Aux termes des décrets de l'Assemblée nationale, il peut postuler un brevet d'officier.

Un officier général, M. Lévêque-Fauchet, s'intéresse à lui. Laharpe lui remet un mémoire sur sa vie passée et ses brevets, pour être soumis au ministre de la guerre, du Portail. Et il attend sa nomination. Elle tarde à venir. Pendant que désœuvré, impatient d'agir, d'entrer dans sa nouvelle vie, presque sans ressources, il bat le pavé de Paris, il se met en relation avec des députés et des hommes politiques et leur fait part de son infortune et de ses espérances. On lui conseille d'entrer dans les corps de volontaires qui se forment pour couvrir la frontière. Il accepte. Avec l'argent qui lui reste, il paye le

« don gratuit » et deux ans de contribution foncière. Il est naturalisé Français et, le 31 octobre 1791, il est nommé lieutenant-colonel au quatrième bataillon de volontaires nationaux de Seine-et-Oise.

Le bataillon est envoyé à Roye. La Harpe se fait recevoir membre de la « Société des amis de la Constitution ». Le 8 décembre, il y fait son premier discours. Il dit à ses « frères et amis » sa joie et sa reconnaissance et leur raconte sa vie. « Je ne suis pas né Français, quoique mes ancêtres fussent originaires de France, dit il. Le beau pays que baigne le lac de Genève a été mon berceau. Le Pays de Vaud fait partie du canton de Berne. Je suis donc né sujet des Bernois. Ma famille y jouit de ce qu'on appelait sous l'ancien régime un rang distingué. Que cet aveu ne vous effraye pas. Par ma conduite et par mes sentiments, j'ai bien effacé cette tache de naissance. La fortune m'avait doté d'un patrimoine qui me fournissait plus que l'aisance. J'aurais dû être heureux; j'avais en apparence tout ce qu'il fallait pour cela, mais j'avais dans le cœur le germe, le principe de la liberté ; il me manquait quelque chose, je ne pouvais développer mes idées, votre sublime Révolution l'a fait, elle m'a électrisé, elle m'a fait connaître que j'étais né pour être homme, c'est-à-dire libre... »

Puis il raconte, sans aigreur, ses premiers démêlés avec Berne pour avoir voulu « adoucir le sort des honnêtes cultivateurs qui m'entouraient, écrasés sous les droitures féodales ». Il raconte gaîment le banquet de Rolle, où il fit circuler la fameuse coupe des douze bouteilles, « faite exprès pour des Suisses ». Il dit pourquoi il a dû quitter sa maison et fuir le gouvernement de son pays, et expose son arrivée à Paris et les démarches qu'il a faites pour entrer dans l'armée : « Je suis enfin devenu Français, dit-il. Le jour où j'ai prêté le serment a été le plus beau de ma vie ; il a passé l'éponge sur tous mes malheurs. Je ne regrette plus ma fortune, dont la plus grande partie est probablement perdue. Je ne regrette plus une patrie où il faut ramper. Mon cœur s'est dilaté. Mon âme jouit. Je suis libre. J'ai légalement les armes en mains pour soutenir cette liberté, pour repousser les ennemis d'une constitution que j'ai juré de défendre, sous laquelle je veux vivre, pour laquelle je mourrai, plutôt que d'y laisser porter la moindre atteinte. »

Puis il dit à ses auditeurs que déjà plusieurs familles du

Pays de Vaud ont apporté leur fortune dans le Midi de la France; que, « dans une seule petite ville », il connait « vingt-sept familles qui se disposent à venir vivre sous le beau ciel de France au premier jour de calme »; que « les moins aisées de ces familles possèdent cinquante mille écus »; qu'il en est ainsi dans tous les pays dont la France est entourée: « Je porte comme un fait certain qu'une fois le calme rétabli, dans l'espace de six ans, la France gagnera plus qu'elle n'a perdu par la révocation de l'Edit de Nantes, sous le despote Louis XIV. Tout homme qui a du caractère sera jaloux de vivre dans le plus beau pays de l'Europe et sous le règne de la justice et de la loi. »

Il est inutile d'insister sur ces prophéties que l'atroce politique de la Convention allait bientôt démentir. Retenons seulement l'enthousiasme juvénil avec lequel le nouveau lieutenant-colonel des volontaires de Seine-et-Oise prend possession de son commandement. Tel il débute, tel on le retrouvera toujours pendant sa glorieuse et trop courte carrière : généreux, vaillant, prêt à tous les sacrifices pour la cause sainte.

Pour exercer une action sur sa troupe, un officier de volontaires était tenu à cette époque de donner, par sa conduite et son attitude politique, des gages non équivoques de son attachement aux principes républicains. Il ne suffisait pas d'être un bon soldat, il fallait encore être bon « patriote », et autant que possible membre ou, mieux encore, président de quelque club, y faire des discours et des motions, présider aux fêtes civiques et aux réjouissances populaires. La Harpe n'y manque pas. Il n'y avait pas là de quoi prendre au dépourvu un ancien officier de milices suisses. Reçu en décembre membre de la Société des Amis de la Constitution, le club avancé de Roye, il y conquit bientôt ses grades. Le 2 février 1792, il en est le président. Il prononce ce jour-là un grand discours pour célébrer un double événement : l'installation des séances du club dans l'église des ci-devant Minimes et l'inauguration d'un buste de Mirabeau. La Harpe, en cette circonstance solennelle, gagne tous les cœurs par ses franches allures révolutionnaires.

Du haut de la nouvelle tribune, il proclame que « cette chaire destinée dès son origine à être le lieu d'où la vérité devait être répandue et le peuple instruit » ne sera pas détournée de son emploi pour avoir passé des mains « de l'armée de paresseux en capuchons qui a tenu garnison dans cette mai-

son » à celles de la nation. « Ce sera dorénavant, dit-il, une tribune, mais de cette tribune la vérité sortira, le peuple sera instruit, les lois et les décrets de nos augustes représentants y seront expliqués aux bons et honnêtes citoyens qui nous feront le plaisir d'assister à nos séances. » On y enseignera la constitution « dans toute sa pureté », et cette sublime devise (dont la Convention devait si férocement abuser) « la liberté ou la mort. » Dans la bouche de La Harpe, cela signifie qu'il n'y a qu'une manière de servir sa patrie, « c'est de périr pour elle, si elle a besoin de notre vie pour sa défense. » Au surplus, Robespierre n'a pas encore proclamé le culte de la Raison comme le seul digne d'un vrai républicain. Il est encore permis de prononcer le nom de Dieu, et La Harpe s'y hasarde. « Rappelons-nous toujours, dit-il, que cette salle a été pendant longtemps la maison du Seigneur, du père commun de tous les Français, et ne la profanons pas par des mouvements qui puissent lui déplaire ; que le patriotisme seul nous anime ; l'encens qu'il nous verra brûler pour la patrie lui sera d'autant plus agréable qu'il sera plus pur. »

Puis on passe au couronnement du buste de Mirabeau, « le fondateur de la liberté». La Harpe s'adresse à ses soldats. « Pour vous, braves gardes nationales et volontaires, dit-il, voyez dans cette image votre père, celui qui, brûlant du feu sacré du patriotisme, a eu l'idée de donner dans un instant deux millions de citoyens à la France, et par conséquent deux millions de défenseurs à la Constitution... Le Dieu tutélaire de la France qui avait créé cet homme pour le salut de la nation et le juste abaissement de cette horde privilégiée qui, trop longtemps, a fait gémir vos ancêtres, le même Dieu tutélaire sera le vôtre, vous soutiendra, vous protègera, et voudra finir son ouvrage. » Lui-même donnera l'exemple du sacrifice à la patrie et à la constitution. « Comme garde national volontaire, s'écrie le colonel, je fais hommage de mon épée aux mânes des héros de la liberté et je jure ici publiquement et sur mon honneur que je serai toujours prêt à la tirer pour la défense de son ouvrage, que je ne la lâcherai que percé de coups, et que mon dernier soupir sera un sourire si j'ai le bonheur de me voir entouré de monceaux de cadavres de nos ennemis. »

Il n'avait pas fallu à La Harpe beaucoup de temps pour se mettre dans le ton et acquérir le vocabulaire républicain. La fin de sa harangue va « au sexe aimable, sans lequel il ne

peut exister aucun bonheur réel pour nous, et que souvent, mal à propos, on qualifie de sexe faible. » Aux jeunes citoyennes qui assistent à la solennité, le colonel dit son émotion de les voir donner « une preuve publique de leur patriotisme. » — « La nature, leur dit-il, s'oppose à ce que vous portiez les armes pour la défense de votre patrie, mais elle vous a imposé une obligation non moins chère et moins essentielle, c'est celle d'augmenter le nombre de ses défenseurs, de les élever, de faire germer dans leurs cœurs les vertus qui font le héros... Je vous exhorte, mesdemoiselles, à bien vous pénétrer de cette vérité, et pour vous mettre à même, lorsque la Providence vous appellera à remplir cette tâche douce et pénible, je vous invite à honorer souvent nos séances de votre présence ; votre patriotisme ne pourra qu'y gagner et vous pourrez y puiser des maximes qui nous donneront l'espoir de voir renaître des Mirabeau. » On ne pouvait pas être plus engageant que le chef des volontaires de Seine-et-Oise.

Trois mois plus tard, le 27 avril 1792, le colonel est avec son bataillon à Vitry-le-Français. La guerre vient d'être déclarée. La Harpe profite de la lecture du décret de l'Assemblée sur l'ouverture des hostilités pour encourager ses hommes à la vaillance. « Rappelez-vous, leur dit-il, dans le milieu des combats, que vous êtes Français, mais Français libres, et cette persuasion fera de chaque soldat un héros. Les troupes françaises ont fait des merveilles quand elles ne se battaient que pour le caprice d'un seul homme ; que ne feront-elles pas actuellement qu'elles se battront pour la liberté ? » Puis, cette doctrine qui fonde la discipline des armées républicaines sur une confiance réciproque et jalouse du chef dans ses soldats et des soldats dans leur chef : « Ayez de la confiance dans vos officiers tout en les surveillant. Prenez les mêmes précautions que vos commandants. Si jamais vous nous voyez trahir l'honneur français par une lâcheté, que nous périssions au milieu de vos baïonnettes, tout comme nous jurons de brûler la cervelle au premier de vous qui manquerait à son devoir et à la patrie... La devise de notre drapeau est : la liberté ou la mort. »

Les volontaires de Seine-et-Oise sont incorporés dans l'armée du Centre. Le général Luckner les envoie occuper le château de Rodemak, au nord de Thionville, à l'extrême frontière du Luxembourg. A ce poste d'honneur, ils vont recevoir

les premiers coups de l'armée de la coalition qui avance. Thionville, la place la plus voisine, ne peut pas les secourir s ils sont attaqués. Ils sont donc certains de succomber, mais La Harpe entend que ce soit avec honneur et en montrant à la France comment doit se comporter une troupe de première ligne qui combat en avant-garde de la liberté. Il réunit son corps d'officiers et leur fait promettre, par un acte écrit, que lui-même signera comme eux, de ne jamais livrer la place, mais de s'ensevelir plutôt avec leurs ennemis sous les ruines du château. Tous signent.

Le document est mal rédigé, assurément, au point de vue de la langue ; il est d'une orthographe fort mauvaise, mais il s'agit bien ici de grammaire. Il est au premier chef honorable et montre l'enthousiasme épique que La Harpe savait inspirer à ses soldats :

Du 11 juillet 1792.

VOLONTAIRES NATIONAUX, 4e BATAILLON DE SEINE-ET-OISE.

GARNIZON DE RODENMACK.

De La Harpe Lieutenant Colonel Et Commandant militaire dans le château du Bourg de Rodenmack, examinant l'état actuel, politique et militaire, où la Patrie et la Constitution se trouve, a jugé urgent d'assembler tout le corps d'officiers à ses ordres, sous la forme de Conseille de guerre pour leur soumettre les propositions suivantes [1] :

Cette place, non seulement est première ligne, mais absolument frontierre en face de l'ennemie, est comme izolé, et abandonnée, en cas d'attaque, Thionville, la place la plus prest, n'a pas assez de troupe, pour en détacher, pour veni à notre secours, Les Citoyens ont trop peu d'énergie pour que l'on puisse compter sur eux nous sommes donc réduit à nos propres forces, plus de la moitien du Bataillon étant à Sierk, et détaché, nous sommes réduits à 200 hommes, nombre trop faible, pour pouvoir faire résistance longue et couronné de succès. En cas d'attaque, nous sommes exposée à fuire comme des laches ou à être faits prisonniers.

Mais des volontaires, de libre défenseurs de la Constitution sont-ils faits pour fuir, ou se laisser prendre prisonnier. Non, cela ne ne peut être. Leur devise est la liberté ou la mort et ils doivent la remplire. Ils l'ont jurest.

En conséquence, MM. le Commandant propose : 1° de faire resistance, d'employer toutes les moyens possibles de retarder touts les projets de l'ennemie et de leur nuire. 2° Lorsque la resistance nous deviendra impossible, de faire sauter une partie du Chateau et de passer au travers de l'Ennemie la Bayonnette et le sabre à la main pour nous retirer vers Thionville. 3° Si toute retraite nous est impossible, il reste une ressource a de braves gens qui ne doivent être

[1] La pièce n'est pas de l'écriture de La Harpe ; il avait plus d'orthographe que cela. Il est probable qu'il l'a dictée, séance tenante, à un subalterne et qu'elle a été signée sans autre correction.

pris vivants dans aucun cas, c'est de laisser entrer dans la place le plus d'ennemie qu'il en voudra entrer et ensuite faire sauter le tout à la fois.

Notre mort sera glorieuse puis qu'elle sera utile à la patrie, que le fort ne pourra plus servire à l'ennemie et notre mort sera vengest, puis que nous enseveliront sous nos ruines grand nombre d'ennemie.

Si ce partie est adopté, comme le Commandant l'espère, il s'offre luy même a perire le premier en mettant le feu aux poudres.

Le corps d'officiers soussignest après avoir examinée les 3 objets sur les moyens de defense proposes si dessus les a adopté unanimement preferant touts perdre plutôt que de se rendre. Le commandant M. Matisse, ancien officier d'artillerie et garde-magazin, M. Housset sous-lieutenant sont chargé pour choisir l'emplacement pour placer les poudres de manierre à faire sauter le fort avec le plus de succès étant autorizée à placer toutes les poudres et faire le nécessaire pour remplire l'object.

MATYS adjudant.	FUERES lieutenant.	PECORNE s. lt.
HAUTEFEUILLE	DUVIVIEL Lieutenant.	HOUCET sous Lt.
	BLANCARD sous lieutenant.	
DUMIE s. lieut.	REMET capitaine.	BEVILLIOT capt.
DE LA HARPE Lt Colonel[1].	MATHIS	CANNUT capitaine.
	BESSON soulieutenant.	

Trois jours après, le 14 juillet, la fédération de Rodemak célèbre l'anniversaire de la prise de la Bastille. La Harpe ne veut pas manquer cette occasion de remonter le moral de ces braves gens, peu énergiques. Il y va d'un long discours, mais il ne leur dit rien du procès-verbal signé par les volontaires. Il leur expose que la Révolution doit profiter surtout à deux classes de citoyens : aux laboureurs et aux soldats, « les deux classes les plus essentielles de la nation ». Qu'était l'agriculteur sous l'ancien régime ? « Un homme écrasé d'impôts et de tailles et obligé de ramper à côté du faste insultant des grands. » Qu'était le soldat ? Un homme « vexé sous les punitions arbitraires de cette noblesse, qui seule avait le droit de commander ». Dans la République, l'agriculteur est « libre comme l'air qu'il respire et l'égal de tous ». Quant au soldat, il a « une paye plus forte et des lois qui le protègent et que le supérieur ne peut pas plus enfreindre que lui » ; il sert,

[1] On a déchiffré les signatures au mieux, mais on ne garantit pas l'exacte reproduction des noms propres.

« non plus un despote ou sa maîtresse, mais la patrie, la nation et ses foyers »; il « peut parvenir à tout avec de la conduite, de l'honneur et de la bravoure, à tous les grades et au commandement même des armées ». La Harpe poursuit son discours en signalant aux patriotes de Rodenmak les agissements des prêtres, qui ont refusé le serment à la Loi et qui fanatisent les femmes et les enfants contre la République, puis il termine en invitant ses auditeurs à renouveler, suivant le rite, le serment de fidélité à la Constitution.

Cependant, le général Luckner constate que le fort de Rodenmak est intenable et ordonne qu'il soit évacué. Déjà l'ennemi occupe toutes les positions environnantes. Hardiment, La Harpe exécute l'ordre de son chef et est assez heureux pour ramener à Thionville toute l'artillerie du fort et les munitions. Luckner honore ce fait d'armes. Au camp de Richemont, devant toute l'armée, il appelle le colonel des volontaires de Seine-et-Oise, « le brave La Harpe », et, peu de jours après, il l'envoie, avec sa vaillante troupe et le 6e bataillon des volontaires de la Haute-Saône, occuper la forteresse de Bitche.

La Harpe resta à ce poste exposé jusqu'au mois de janvier 1793. Le 20 de ce mois, il prend le commandement du 35e régiment d'infanterie. « Il prit part, dit la *Décade philosophique*[1], aux attaques dirigées contre Trèves par Beurnonville et eut ses habits criblés de balles au pied des retranchements. La mauvaise saison ayant fait renoncer à cette entreprise, et les victoires remportées par Dumouriez, Kellermann et Custine ayant éloigné des frontières le théâtre de la guerre, il obtint d'être employé d'une manière plus active. ». Il passe en effet à l'armée des Alpes, comme commandant de la place de Briançon.

La Harpe s'était acquis une vraie popularité dans toute la région qu'il avait occupée et parcourue avec sa troupe. Sa ferme attitude au château de Rodenmak avait été connue et appréciée. Le 3 août 1792, les membres de la Société des amis de la Constitution de Bourbonne lui envoient une adresse pompeuse : « Cet engagement de s'ensevelir sous les débris de Rodenmak plutôt que de tomber entre les mains des tyrans, disent-ils, nous a fait verser des larmes d'attendrisse-

[1] *Décade philosophique, littéraire et politique*, n° 78. Nous n'avons trouvé dans les papiers de La Harpe aucune mention de cette campagne.

ment pour les vertus qui vous ont fait n'estimer la vie que pour l'exposer aux plus grands périls. Non, les trois cents Spartiates qui combattirent et arrêtèrent les Perses aux Thermopyles n'acquirent pas plus de gloire. »

Il s'était fait chérir de sa troupe. Quand il quitte Bitche, en février 1793, le conseil d'administration du bataillon, composé d'officiers, de sous-officiers et de soldats, lui délivre un « certificat » touchant : « Pour que le citoyen Amédée Laharpe parvienne, en raison de son patriotisme, de ses talents et de ses connaissances, nous voyons avec plaisir qu'on lui donne un avancement qu'il mérite, mais d'un autre côté notre âme reste anéantie et sans mouvement lorsque nous sentons que nous perdons tout à la fois un supérieur, un bon ami et un homme de mérite et de talent. Nous lui demandons pour grâce qu'il donne quelquefois des nouvelles au bataillon, et notre cœur saignera de joie toutes les fois que nous entendrons prononcer son nom. » Le conseil d'administration des volontaires de la Haute-Saône, lui aussi, atteste que depuis le mois d'août que le bataillon est à Bitche, « il s'est passé peu de jours qui ne nous ayent pas rendu témoins de quelque discours ou de quelque acte de civisme de la part du citoyen La Harpe; qu'il a manifesté constamment le patriotisme le plus pur et la haine la plus décidée contre les ennemis publics ou secrets de la liberté, de l'égalité et de la République; que dans les deux postes qu'il occupait, il a donné des preuves d'une expérience et d'une prudence consommées et qu'à la fermeté nécessaire pour faire respecter la loi, il a toujours joint l'humanité et la douceur par lesquelles on la fait aimer ; que par ses vertus morales et ses connaissances militaires, il s'est attiré l'estime générale dans cette ville ; qu'il en emporte les regrets universels ; qu'il n'y a que le désir bien sincère de voir prospérer un frère d'armes aussi recommandable et de le voir entrer dans une carrière proportionnée à l'étendue de son mérite, de son zèle et de ses sacrifices pour la cause de la liberté, qui puisse adoucir la peine que nous cause son éloignement. »

Les autorités civiles joignent l'expression de leurs regrets aux témoignages donnés par les soldats à leur chef. Le 15 février 1793, les « administrateurs du conseil général du district de Bitche », décident, en séance publique, d'exprimer au colonel La Harpe leurs regrets de le perdre. « La ville de Bitche, dit le délibéré, n'est pas la seule, mais toutes celles voisines et

le district en général, qui perdent dans la personne du dit citoyen Laharpe un protecteur de la sûreté et des propriétés des citoyens, un deffenseur invincible contre leurs ennemis tant du dedans que du dehors, par l'ordre et la discipline qu'il a fait observer dans les corps qu'il commandait, par sa bonne harmonie avec les autorités constituées administratives, son civisme pur et inébranlable pour la gloire et la prospérité de la République. »

Enfin, la « Société des amis de la République » délivre au colonel une sorte de passeport qui doit lui servir de lettre d'introduction et de recommandation auprès de tous « les frères et amis républicains. » — « Pendant son séjour à Bitche, déclare le citoyen Berdot, président de la société, le citoyen La Harpe a donné à cette cité des preuves continuelles de son civisme et de son ardeur à combattre les ennemis de la France ; dans notre société, il a tenu sans cesse le langage d'un bon patriote et d'un zélé républicain ; il emporte les regrets du district de Bitche et notre Société s'empresse de lui donner ce dernier témoignage de son estime pour ses vertus civiques et ses talents militaires. »

(A suivre.) Colonel SECRETAN.

L'ARTILLERIE DE CAMPAGNE A TIR RAPIDE

au point de vue tactique

(Fin.)

III. A quelles considérations tactiques répondra le canon de demain?

Etudiées par de nombreux écrivains, elles se résument, pour ainsi dire, toutes dans la nécessité, pour l'artillerie, de suprendre l'ennemi et de l'accabler d'une grêle de projectiles avant qu'il ait le temps de se soustraire à leur effet destructeur.

Avec ses canons à tir accéléré, l'artillerie pourra produire à volonté l'effet bien connu *de pertes soudaines et considérables* sur le moral de l'ennemi.

Si cela est vrai, l'adoption du canon à tir « rapide », ou plutôt « accéléré », est une nécessité.

Comment l'artillerie produira-t elle cet effet de surprise?

Après une reconnaissance plus soigneuse qu'aujourd'hui des buts à battre, de leur éloignement et des positions à occuper à grande distance de l'ennemi, l'artillerie ouvrira le feu *en masse*, non en retardant l'entrée en ligne des batteries des corps de première ligne, mais en poussant en avant celle des corps de seconde ligne.

Elle cherchera à mettre une batterie *complètement à couvert:* il faut donc que le tir indirect devienne aussi aisé que le tir direct, par une pratique constante et par l'emploi d'appareils simples. L'artillerie devra en outre se protéger contre les surprises de l'ennemi par un service de sûreté et d'observation bien organisé.

D'autre part, comme le tir à couvert rend le réglage du tir plus difficile contre les buts en mouvement, il est clair que, l'effet de surprise produit, les batteries devront souvent, dans

le cours du combat, se porter rapidement à la crête du couvert.

Quant aux prises de position à découvert, au moyen de manœuvres à belle allure, à l'instar de la cavalerie, il ne faut pas se dissimuler qu'elles seront inexécutables sous le feu ennemi : ce n'est là qu'une illusion facile à créer en temps de paix [1].

Notre artillerie, à l'exemple de nos voisins du nord, use fréquemment d'une méthode bâtarde, qui ne lui donne ni la rapidité et la « crânerie » d'une mise en batterie à découvert, ni la sécurité du couvert absolu : elle ôte l'avant-train à couvert et amène les pièces en position à bras jusqu'à l'extrême limite de l'abri ; c'est là un compromis qui fait seulement perdre du temps et fatigue inutilement les pointeurs ; aussi ne devrait-il être autorisé que dans certaines circonstances spéciales.

Pour surprendre, l'artillerie doit agir en masse, avons-nous dit. Ici se pose la question du *front* à occuper par elle. Ce front dépend lui-même de l'*organisation* de l'arme. Ceci nous amène à examiner rapidement cette organisation. Deux courants d'opinion se sont produits à cet égard.

Les uns, partisans de la batterie à 4 pièces — et même quelques-uns la réduction de bouches à feu de l'armée, — affirment avant tout que la grandeur de l'unité tactique doit dépendre de la rapidité de son tir ; ils se basent sur le fait que plus la bouche à feu a gagné en puissance, moins la batterie devra mettre de pièces en ligne.

De 12 et 10 canons qu'elle comptait autrefois, la batterie est tombée à 8 puis aujourd'hui à 6, disent-ils. Demain elle devrait n'en plus avoir que 4, sinon son chef ne l'aura plus en main au milieu de l'ouragan déchaîné par « le feu par pièces ».

Puis, la réduction du nombre de pièces — et des attelages nécessaires à celles-ci — permettra seule de faire suivre la batterie d'un approvisionnement double de munitions, devenu nécessaire, et cela sans augmenter la longueur des colonnes.

C'est dans ce sens qu'écrivait un collaborateur du *Journal des sciences militaires*, dans une fort intéressante « Etude sur

[1] V. *Layriz*, op. cit.

l'organisation d'une artillerie à tir rapide[1] » ; il argumente de la manière suivante :

« Bien que l'intermittence du feu rapide soit et reste la loi, la consommation de munitions est notablement plus grande pour la pièce que pour le fusil, qui ouvre le feu à plus petite portée.

Or l'infanterie a triplé son approvisionnement, et le nombre de ses voitures à munitions, tout en diminuant le poids de ses cartouches, tandis que l'artillerie française, par exemple, a doublé le nombre de ses voitures sans augmenter son approvisionnement de munitions par pièce.

D'autre part, le poids des projectiles ne pouvant beaucoup se réduire, le chargement des voitures ne pourra guère être augmenté.

On ne peut enfin songer à un nouvel allongement des colonnes — à moins qu'on ne trouve un nouveau mode de traction.

Il faut donc réduire le nombre des pièces pour augmenter l'approvisionnement total. »

C'est, on le voit, le désir de la mobilité qui l'emporte dans cette étude où l'on trouve par exemple la proposition de remplacer les 26 batteries à 6 pièces de tel corps d'armée actuel, par 9 batteries à 6 pièces à tir rapide, ou plutôt par 26 batteries à 2 pièces emmenant six caissons et disposant en plus de 3 caissons aux sections de munitions et de 3 aux parcs, au total, de 12 caissons.

A 90 coups par caisson, la batterie pourrait entretenir, pendant 3 heures, un feu de 5 coups par minute.

Les adversaires de cette manière de voir sont heureusement nombreux et armés d'excellents arguments.

Ils font valoir, et le collaborateur du *Journal* le tout premier, une considération irréfutable : *le bon emploi militaire de l'artillerie dans le combat.*

Tout d'abord, l'effet moral et matériel de l'artillerie dépend du front qu'elle occupe sur la ligne de bataille ; la largeur de ce front doit être proportionnée au nombre des troupes en ligne. C'est un fait d'expérience.

Ce principe est vrai parce qu'il est nécessaire de couvrir de feu toute la largeur du but et que cette tâche, moins encore qu'aujourd'hui, ne pourra être accomplie par le tir rapide de longue durée, mécanique et parallèle d'un petit nombre seulement de pièces, mais bien par le tir moins rapide, mais parfaitement réglé et pointé, d'une plus grande masse de bouches à feu.

Ce principe se justifie en outre parce que deux troupes dans

[1] Décembre 1896.

la même formation étant opposées l'une à l'autre, les pertes réciproques, après un tir rapide, seront proportionnelles au nombre de bouches à feu, à leur puissance et à leur approvisionnement. Ces pertes portant sur un personnel réduit désempareront les batteries et éteindront leur feu plus promptement que si elles se répartissent sur une plus longue ligne d'artillerie.

En outre, à la longue, le matériel subira une usure anormale, et les servants de l'artillerie, obligés de suppléer à l'infériorité du front et de l'effectif par la rapidité du tir, seront soumis à un surmenage dangereux à tous les points de vue. On peut dire que ce tir mécanique conduirait promptement à un effrayant gaspillage de munitions.

La rapidité du tir est certes désirable; elle est toutefois moins indispensable que la précision.

Un point, déjà relevé, sur lequel la discussion paraît encore plus favorable aux partisans du maintien de l'organisation à six pièces est celui-ci :

Si l'on réduit le nombre de pièces de la batterie, doit-on également réduire la dotation totale des bouches à feu de l'armée?

Pour l'armée suisse, plus que pour toute autre, nous répondrons hardiment non.

Nos corps d'armée, forts de 30 à 35 000 hommes, ne disposent chacun que de 14 batteries de campagne, 84 bouches à feu, à opposer aux 20 batteries, 120 bouches à feu, — et plus, des corps d'armée étrangers.

Or une artillerie nombreuse est un élément essentiel de la victoire. C'est elle qui forme la charpente du corps de bataille; de sa solidité dépendra la force de l'armée, demain plus encore qu'aujourd'hui; puisqu'elle disposera, aux moments critiques, d'une puissance bien plus considérable, par la faculté qu'elle aura de quintupler soudainement la vitesse de son tir.

Affirmer que cet accroissement de force dépend aussi du nombre, c'est énoncer une vérité qui se passe de démonstration.

La transformation de l'armement de notre artillerie va nous permettre d'accroître sa puissance, et nous irions, de gaîté de cœur, commettre la faute d'en affaiblir les effets en réduisant le nombre de nos bouches à feu?

Nul n'y songera, évidemment.

On objecte, il est vrai, la difficulté du ravitaillement; à cette observation, nous répondrons que la consommation de munitions augmentera moins qu'on ne le pense, par suite de l'emploi du feu rapide. Il ne faut pas oublier que ce genre de feu ne serait nécessaire que dans les moments décisifs pour surprendre l'ennemi; et ces crises seront d'autant plus courtes que les pertes causées par le tir seront plus soudaines et considérables. On dépensera certainement moins de munitions que dans ces longues canonnades inutiles dont l'histoire de la guerre offre assez d'exemples; à la condition toutefois que le personnel soit à la hauteur de sa tache, hâtons-nous de l'ajouter.

De plus, les moyens de transport des munitions s'amélioreront probablement dans un avenir peu éloigné, par suite des progrès constants de la science et par la substitution de la traction mécanique à la traction animale.

L'objection tirée de l'épuisement des munitions ne paraît donc pas de nature à emporter une réduction de l'artillerie, que la tactique condamne.

Il ne faudrait cependant pas, par un optimisme exagéré, s'exposer à des mécomptes: la consommation des munitions ne diminuera certainement pas!

Notre réponse à cette observation, formulée dans un précédent article (« *Les colonnes de parc actuelles et futures,* » *Revue mil. suisse,* 1896), c'est qu'il importe *d'organiser le ravitaillement en munitions* d'une manière complète, dans ses moindres détails; d'en charger des *troupes d'élite*, bien montées, bien encadrées.

Grâce à l'augmentation constante du nombre total des hommes recrutés, notre armée sera parfaitement en mesure, demain: 1° de maintenir l'artillerie à son effectif actuel; 2° *de revenir au recrutement des compagnies de parc* parmi les plus jeunes classes d'âges, *dans l'élite.*

Ainsi reconstituée, l'artillerie sera la « charpente » solide, sur laquelle l'armée sera en droit de compter.

Cette objection levée, poursuivons notre raisonnement.

Si nous maintenons, en Suisse, le nombre actuel de bouches à feu dans l'armée, nous serons obligés de conserver les batteries de 6 pièces, vu la difficulté de fournir des cadres et spécialement des chefs de batterie, à la hauteur de leur mission.

Les douze régiments d'artillerie actuels subsisteraient par

conséquent tels quels — à moins qu'on en revienne à l'organisation de 1874, et qu'on ne supprime les régiments de corps pour en attribuer les batteries aux divisions. C'est le vœu de certains officiers autorisés [1].

Avant de trancher les questions touchant l'organisation de l'artillerie, il sera nécessaire de procéder à de minutieuses expériences pratiques, suivant un programme à élaborer avec soin. Les expériences systématiques devront évidemment résoudre en premier lieu les questions suivantes :

Bouche à feu à 4 ou à 6 chevaux?

Batterie à 4 ou à 6 canons?

Canon et projectile uniques ou doubles?

Ravitaillement par l'élite ou par la landwehr?

L'artillerie de corps doit-elle disparaître au profit des divisions? —

A ce propos, qu'on nous permette de citer, sur la façon de diriger ces expériences, l'opinion de Scharnhorst, un maître artilleur : « Les calculs les plus exacts, les projets les mieux étudiés, les découvertes les plus heureuses sont frappés d'inutilité quand les expériences instituées en vue de leur application ne sont pas judicieusement conduites. Elles donnent lieu alors à des erreurs de toute sorte et créent des préventions qui enrayent tout progrès. »

On ne peut douter que ces préceptes ne soient observés par les auteurs des expériences sur le nouveau matériel, avant que la composition définitive des batteries ne soit décidée.

Nous avons parlé de l'importance pour l'artillerie d'un front de combat étendu. Il augmente ses effets, la puissance de son tir, il diminue ses pertes en maintenant entre les pièces des intervalles normaux; mais se rend-on bien compte de l'étendue considérable d'une ligne unique d'artillerie?

Si l'on admet que le corps d'armée compte 20 batteries au minimum, et si l'on calcule le front de la batterie au feu à 100 mètres, on arrive, sans seulement tenir compte des intervalles de groupes et de régiments, à un front de 2 kilomètres. Cette étendue même a servi d'argument aux protagonistes de la batterie de quatre pièces; ils trouvèrent cette artillerie « encombrante », ils trouvèrent aussi qu'en la contournant, l'infanterie

[1] Voir à ce propos dans la *Revue d'artillerie* de juin 1898: *L'artillerie de corps; Opinions ayant cours à l'Etranger en faveur de sa suppression*, par le lieutenant-colonel de Vienne.

perd du temps; qu'en la traversant, elle fait taire le feu des batteries, au moment le plus critique même du combat. Réduire le front de cette artillerie, sans laisser inactives ses bouches à feu, et la répartir sur deux lignes semblait être une solution de cet insoluble problème.

Les artilleurs n'en ont pas voulu; la question: « *Faudra-t-il faire tirer l'artillerie par-dessus nos propres troupes?* » a été vivement discutée, en Allemagne surtout, dans les colonnes du *Militär-Wochenblatt* de 1897 entre autres; elle a été non moins vivement et victorieusement réfutée dans un article [1] de ce même journal, aux conclusions duquel nous ne pouvons que nous associer. Voici ces conclusions:

1° Dans le cas où l'artillerie serait disposée en deux lignes l'une derrière l'autre, la première ligne serait en fort mauvaise posture. Il en résulterait des inconvénients graves pour la sûreté des servants, la direction du feu, l'observation des effets du tir, le ravitaillement; les pertes seraient augmentées par le fait que l'artillerie offrirait un but profond.

2° C'est une erreur de croire que ces deux lignes pourront être utilement dirigées par une personnalité unique. La transmission des ordres, d'une ligne à l'autre, devra se faire par un long circuit; elle sera bien plus difficile que sur une seule ligne d'une étendue double. En outre il sera souvent impossible de se rendre compte, depuis l'une des lignes, si les ordres donnés sont exécutables dans l'autre.

3° Pour éviter les pertes, la seconde ligne devra s'établir dans une position beaucoup trop reculée, d'où son tir n'aura guère d'effet. Suivant les terrains, la seconde ligne devra se taire toutes les fois que la première s'avancera.

4° Où placera-t-on les avant-trains et caissons de la première ligne?

Derrière la seconde ligne ou sur les ailes? Alors, le ravitaillement et le changement de position deviendront extrêmement difficiles.

Pour ces divers motifs, l'artillerie ne devra s'établir sur deux lignes, l'une derrière l'autre, que tout à fait exceptionnellement et surtout dans la défensive, là où la nature du terrain permettra d'*étager* ses batteries à des hauteurs diverses.

Tandis que la disposition *en échelons* n'offre pas les mêmes dangers.

[1] *Ueber die Aufstellung der Artillerie in zwei Feuerlinien*, n° 68 de 1897.

Ces considérations, d'une justesse évidente, nous paraissent décisives.

Quant à la *méthode de tir* de l'artillerie nouvelle, notre règlement de 1897 pourra probablement lui être appliqué sans grandes modifications, grâce à la souplesse et à la simplicité de ses prescriptions : Plus la surprise par le feu devra être soudaine, plus le commandement du « feu par pièce » se fera fréquemment entendre. On peut prévoir que, comme dans l'infanterie, l'emploi du sifflet par les officiers deviendra nécessaire pour faire cesser le feu, la voix n'arrivant pas à dominer le fracas du tir rapide.

Une autre opinion dont notre artillerie de campagne reconnaîtra certainement la justesse, c'est que *la bouche à feu et le projectile uniques* sont une utopie. L'adoption du canon à tir rapide, à trajectoire très tendue, aura pour conséquence forcée l'emploi de mortiers ou d'obusiers de campagne et la réapparition d'un obus plus puissant que l'ancien ; l'usage exclusif du shrapnel nous exposerait probablement, en campagne, à des graves mécomptes, bien plus dangereux que la présence de quelques obus explosifs dans les coffres de nos caissons.

Telle est la conclusion à laquelle sont arrivés des auteurs de tous pays.

Indiscutablement, l'armement de l'artillerie de demain aura quelques conséquences sur la tactique des trois armes, par ce motif bien simple, qu'à un danger nouveau il faut opposer de nouveaux moyens de défense.

Les mouvements à découvert en présence d'une artillerie intacte, seront infiniment plus dangereux qu'aujourd'hui et l'emploi de *couverts* naturels ou artificiels deviendra, pour ainsi dire, une seconde nature pour toutes les troupes — y compris l'artillerie.

Ainsi que le remarque un collaborateur de la *Heeres-Zeitung* (17 avril 1897), il est à présumer que l'ancien principe « Wirkung geht vor Deckung » devra faire place à « Deckung ist Vorbedingung der Wirkung », c'est-à-dire que *pour produire de l'effet il faudra tout d'abord être à couvert.*

Il ne faudrait pas passer de l'autre côté de la selle, et appliquer ce principe toujours et partout ; mais notre artillerie ne saurait assez s'imprégner de cette idée aujourd'hui déjà, qu'il est bon de se servir du terrain ; tout artilleur reconnaîtra

que, dans notre pays, son arme a des progrès à faire sous ce rapport.

Le commandement supérieur devra lui aussi choisir pour l'attaque le terrain le plus défavorable à l'effet de l'artillerie ennemie et avant tout réduire ou détourner d'abord le feu de celle-ci.

Il y aurait diverses remarques à faire encore au sujet de l'influence du canon de demain sur la tactique des trois armes ; dangereuse pour l'infanterie, l'artillerie sera invincible par la cavalerie — à moins d'être surprise.

La cavalerie a repris de nos jours l'esprit d'offensive hardie qui l'animait jadis. Les batteries auront donc à veiller avec soin sur leurs flancs et sur leurs derrières et à ne pas se laisser surprendre ; mais si la cavalerie est découverte à temps et que le feu rapide ait pu promptement être dirigé contre elle, la charge de ses escadrons ne sera plus qu'une course à la mort.

L'adjonction de mitrailleuses à nos faibles brigades de cavalerie accroîtra certainement leur puissance de combat contre le feu d'infanterie. Mais l'on peut se demander si, en présence de l'*artillerie* de demain, elles pourront en tirer tout le parti qu'on en attend ?

L'examen de cette question nécessiterait une étude séparée ; il vaudrait la peine d'étudier la création de quelques batteries à 4 pièces, pourvues d'un matériel léger et conduites par des soldats du train et des chevaux dont le recrutement et la remonte seraient analogues à ceux de la cavalerie.

Appuyés chacun d'une ou deux de ces batteries très mobiles et d'une compagnie de mitrailleuses, nos petits corps de cavalerie ne représenteraient-ils pas une force non seulement défensive, mais offensive, bien plus considérable qu'aujourd'hui ?

Les effets destructeurs de la mitrailleuse sont terribles, — mais elle n'est que de l'infanterie, limitée à une distance de tir moindre que la portée efficace de l'artillerie, et impuissante contre un ennemi à couvert. On a fort bien fait, certainement, d'en renforcer les brigades de cavalerie ; mais cela dispense-t-il d'adjoindre à celles-ci de l'*artillerie*, qui seule leur permettrait de résoudre certaines tâches et n'alourdirait guère leurs mouvements ?

Terminons par ce dernier point d'interrogation et résumons

nos réponses aux diverses questions posées au cours de notre exposé; heureux si celles-ci pouvaient être le début d'une intéressante discussion dans les colonnes de la *Revue*.

CONCLUSIONS:

I. *La transformation du matériel de l'artillerie de campagne est une question tactique avant tout.*

II. *L'artillerie actuelle, n'ayant plus la supériorité incontestable de l'armement sur l'infanterie, ne sera plus à la hauteur de sa tâche dans la guerre future.*

III. *Le canon de demain devra être à la fois plus puissant par sa rapidité de tir et plus mobile; d'une construction simple et solide.*

IV. *Les effets destructeurs du canon à tir accéléré obligeront toutes les troupes à utiliser les couverts. L'artillerie suisse, en particulier, devrait dès aujourd'hui se servir mieux du terrain.*

Cette utilisation des couverts, spécialement par l'artillerie, aura pour conséquence l'emploi de mortiers ou obusiers à tir courbe, pour atteindre l'adversaire derrière son abri.

V. *Le total actuel des bouches à feu de l'armée ne doit être en aucun cas abaissé, mais plutôt élevé.*

Les batteries à 6 pièces sont préférables à celles à 4. Mais en raison de leur forte dépense de munitions et du devoir de ne pas les en laisser dépourvues au combat, leur ravitaillement doit être confié aux troupes de l'élite.

VI. *Aucune modification à l'organisation actuelle de l'artillerie ne devrait avoir lieu sans que son utilité fût démontrée par de nombreuses expériences, systématiquement ordonnées.*

VII. *L'artillerie de demain ne combattra qu'exceptionnellement sur deux lignes: elle sera cependant parfois appelée à tirer par-dessus ses propres troupes, lorsque le front de combat est limité (corps de troupes encadrés).*

VIII. *L'artillerie suisse pourra conserver sa méthode de tir actuelle, mais ne saurait se passer de l'obus brisant.*

IX. *L'artillerie de demain devra donner beaucoup d'importance au service de sûreté, aux reconnaissances, etc., pour son propre compte.*

X. *Auxiliaire toujours plus indispensable aux autres armes, l'artillerie à tir rapide serait fort utile aux brigades de cavalerie.*

VALLOTTON.

LES CANONS A DYNAMITE

Les canons à dynamite ont beaucoup fait parler d'eux il y a quelques années, mais cette invention, à laquelle le lieutenant Zalinski avait attaché son nom, paraissait un peu tombée dans l'oubli — les expériences faites alors ayant donné lieu à des explosions prématurées, à de nombreux ratés et à des irrégularités de tir — lorsque la guerre de Cuba est venue les faire renaître et les remettre en mémoire.

Il est vrai que depuis lors des perfectionnements nombreux ont été apportés à la construction de la bouche à feu et du projectile et principalement au mode de chargement du canon et au système de propulsion du projectile; on est arrivé à construire un matériel satisfaisant à plusieurs égards.

Dans l'insurrection de Cuba, les insurgés disposaient de trois canons de campagne à dynamite dont les effets ont été « terrifiants » et auxquels ils attribuent une bonne partie de leurs succès. Tout récemment encore, au bombardement de Santiago, les journaux d'Amérique annonçaient *urbi et orbi* les résultats remarquables obtenus par ce genre de bouches à feu et s'exprimaient sur leur compte de la façon suivante :

Avant d'ordonner l'attaque générale, l'amiral Sampson fit avancer la canonnière à dynamite *Vesurius*, qui lança sur les fortifications trois obus chargés de 250 livres de coton-poudre. Il était alors environ minuit.

Deux obus tombèrent dans le port, à l'endroit où se trouvaient les croiseurs espagnols : on ne sait pas exactement quels effets ont produit ces deux obus, mais le troisième projectile tomba sur la petite île de Cayo-Smith, qui se trouve à l'entrée du port. La force de l'explosion souleva complètement une partie de l'île.

Il a paru intéressant de soumettre aux lecteurs de la *Revue* les modèles de ce genre d'artillerie, entièrement différents des autres systèmes de bouches à feu en usage en Europe.

Avant d'en donner la description, voyons tout d'abord comment on est venu, en Amérique, à la construction de ces canons.

Les torpilles ont pris, depuis un certain nombre d'années, une telle importance dans les guerres navales, qu'on a été naturellement porté à utiliser davantage pour les armées de terre les projectiles à explosifs puissants. La grande difficulté consistait cependant à tirer ces projectiles avec les canons à charge de poudre ordinaire, attendu que, même avec une charge faible, le choc du départ est si violent qu'il risque de déterminer l'éclatement prématuré du projectile; il importait donc de supprimer ce choc ou de l'atténuer considérablement, et de donner au projectile une vitesse douce au départ, puis progressivement croissante jusqu'à sa sortie de l'âme.

L'application de ce principe avait été, à l'origine, mise en pratique par M. D. M. Mefford, d'Ohio, qui employait comme propulseur l'air comprimé. Son premier canon avait un calibre de deux pouces (5 cm.) et une longueur de 28 pieds ($8^{m}4$). L'air comprimé, à 500 pieds de pression, fourni par un réservoir, pénétrait dans le canon; son accès y était mesuré au jugé et dépendait de l'adresse plus ou moins grande du canonnier-servant. Malgré ce procédé primitif de chargement et de réglage, on arrivait cependant à une certaine précision et à une portée d'environ 2100 yards (1900 m.). Le principe était trouvé; le lieutenant Zalinski ne fit que l'améliorer et le perfectionner. Son canon de 15 pouces, lançant à une distance de 2500 yards (2275 m.) une charge d'explosif de 500 livres (225 kilos), pouvait convenir pour une défense de côtes et fut adopté comme tel par le gouvernement américain; toutefois, les engins accessoires qu'il nécessitait: chaudières, compresseurs d'air, pompes et tuyautage interdisaient son emploi pour la guerre de campagne. On continuait cependant les essais qui, tôt ou tard, devaient conduire à la construction d'un canon plus pratique, tirant à poudre et n'exigeant pas d'appareils spéciaux de propulsion.

C'est un canon de ce genre qu'est arrivé à établir dans son *Dudley Powder Pneumatic gun,* la *Sims-Dudley Defense Company*, de New-York. Ce nouveau canon fut essayé en avril 1897 à Mattinicock-Point, sur la côte de Long-Island, en présence du général Miles et d'un groupe nombreux d'officiers de l'armée de terre et de mer. Le canon expérimenté alors était du calibre de 4 pouces (10 cm.) et pesait avec son pied (*mount*), 2000 livres, dont 750 pour le pied seul.

Il fut décidé alors d'en construire un second modèle d'un

calibre beaucoup plus fort; entre temps, un canon de petit calibre pour l'artillerie de campagne avait déjà donné des résultats remarquables et avait déjà fait parler de lui à Cuba. C'est à ce dernier que nous nous arrêterons. Les pièces de gros calibre sont d'ailleurs construites sur le même modèle et d'après des principes analogues.

Dans l'un et l'autre cas, la pression de l'air qui chasse le projectile est produite par l'explosion d'une charge de poudre.

Le *canon pneumatique Sims-Dudley*, improprement mais plus communément connu sous le nom de *canon à dynamite*, était, dans son modèle primitif, composé de trois tubes : deux tubes à air et un à projectile, placés parallèlement dans un plan horizontal. C'est ce canon, qu'on désigne le plus souvent en Amérique sous le nom de *canon cubain*, dont se sont servis avec un très grand succès, disent les journaux américains, les chefs insurgés Maceo et Garcia dans plus d'une vingtaine d'engagements contre les Espagnols. Il a entre autres très rapidement assuré la supériorité aux insurgés à la prise de Guisa, par le « général » Garcia, en décembre 1897. Les rapports officiels espagnols portent que les Cubains ont tiré 72 coups sur la ville et qu'il n'est pas resté une seule maison debout.

Dernièrement, c'est-à-dire au commencement de 1898, le canon a été simplifié et perfectionné en ce sens qu'il n'a plus aujourd'hui que deux tubes et qu'il a gagné en portée et en précision. Les données et les planches ci-jointes se rapportent à ce dernier modèle.

Description sommaire du matériel.

Les caractères généraux du matériel sont indiqués par la planche IX. Le canon avec son affût pèse 800 livres, soit environ 365 kilos monté sur son avant-train, il peut être traîné par un cheval ou par trois ou quatre hommes. Dans la guerre de montagnes, la bouche à feu peut être démontée et chaque tube être transporté séparément à dos de mulet, un troisième portant l'affût; le montage du canon s'opère en dix minutes, après déchargement des mulets.

Canon pneumatique SIMS-DUDLEY, de 2 ½ pouces

FIG. 1. — **Pièce en batterie.**

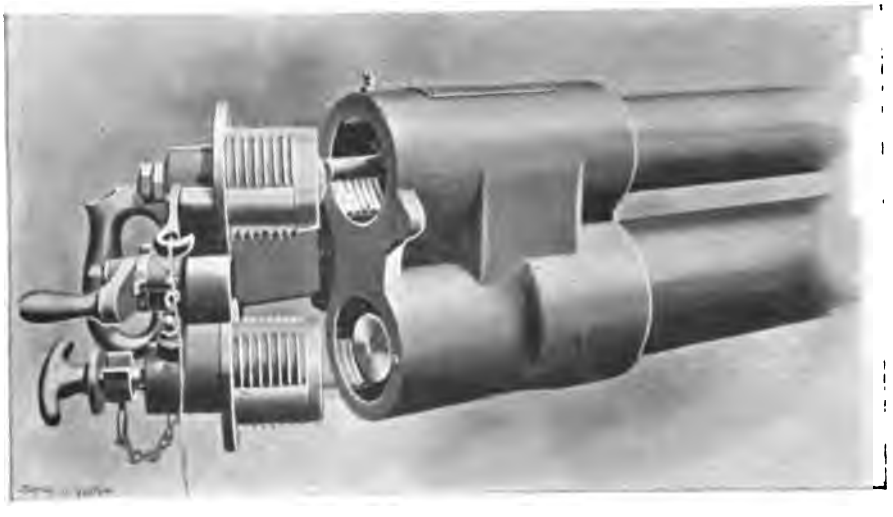

FIG. 2. — **Mécanisme de culasse.**

Bouche à feu. — La bouche à feu est composée de deux tubes superposés. Le tube supérieur, dit *tube du projectile*, est en laiton, d'une composition spéciale, résistant à une tension de 75 000 livres par pouce carré (5310 kg. par centimètre carré). Il a une longueur d'un peu moins de 4m20 (14 pieds); son calibre est de 6,35 cm. (2 ½ pouces). L'âme est lisse; la rotation du projectile est assurée par un dispositif spécial de ce dernier. Le *vent*, qui existe nécessairement avec ce genre de matériel, n'est cependant, au dire des constructeurs, pas important et ne diminue presque pas la précision (?); le jeu entre le projectile et l'âme n'est que de 0mm3.

Le tube inférieur, dit *tube* ou *chambre d'expansion*, est en acier, d'un calibre de 11,43 cm. (4 ½ pouces) et d'une longueur de 2m128 (7 pieds). Il est relié et communique par sa culasse avec le tube du projectile. Il porte à l'intérieur un tube plus court A dans lequel on introduit la cartouche de la charge.

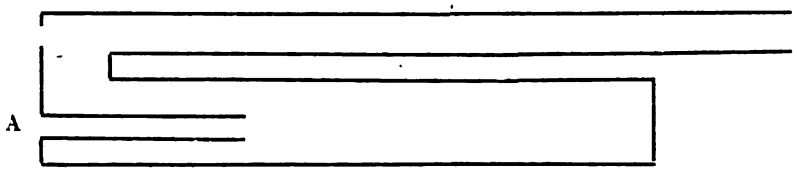

Fermeture de culasse. — Elle est à vis à filets interrompus, portée par un volet, ouvrant de droite à gauche. La culasse s'ouvre et se ferme d'un seul mouvement, qui actionne en même temps les deux vis de fermeture. La broche de percussion traverse de part en part le centre de la vis inférieure. L'armé du percuteur n'est pas automatique et *doit se faire à la main à chaque coup.* Pour faire partir le coup, on tire sur le cordeau qui déclanche l'arrêt du percuteur. On peut tirer de 3 à 6 coups par minute.

Affût et appareil de pointage. — L'affût est d'une seule pièce, en tôle d'acier. Il ne porte aucun frein, le recul de la pièce étant presque nul (2 pouces), par suite de la mise en marche douce du projectile. Le pointage en direction s'effectue par le cran de mire et le guidon placés sur la culasse et à l'extrémité de la volée. L'élévation est donnée au moyen du niveau; une manivelle de pointage, sur le côté droit de l'affût, agit sur un arc denté fixé au tube d'expansion, de l'avant à l'arrière des

tourillons. Cet arc permet une très grande amplitude d'élévation dans le sens positif et négatif (+ 34° et — 75°), ce qui est nécessaire avec un projectile ne possédant pas une grande vitesse initiale. La portée peut aller jusqu'à 1 ½ mille (2800 m.) [1].

Projectile. — Le projectile a une longueur de 91 cm. (36 pouces) et pèse, chargé, 5 kg. 220 (11 ½ livres anglaises). Le corps du projectile est formé d'une partie cylindrique en laiton (fig. 3). La tête H, conique, contient une fusée Merriam.

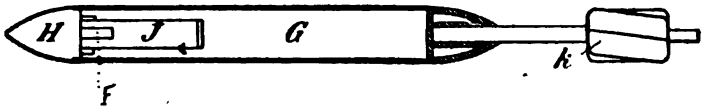

FIG. 3.

La partie arrière de cet obus porte une tige de queue, longue de 25 centimètres et pourvue d'une hélice *k*, dont les ailes sont disposées de façon à assurer la rotation du projectile. Dans le corps du projectile est logée la charge, soit 1 kg. 815 (4 livres) de gélatine explosive [2], représentant la puissance d'explosion de 80 livres de poudre ordinaire. Dans la partie antérieure de la charge, se trouve, dans une enveloppe métallique mince, un bâton de coton-poudre J, et, à sa tête, reliée à la fusée, une capsule de fulminate de mercure F.

Cartouche. — La cartouche est métallique avec amorce à percussion centrale. La charge est de 0,252 gr. (9 onces) de poudre sans fumée.

Fusée Merriam. — La fusée est à percussion (fig. 4); elle fonctionne par inertie. Lorsque l'obus est arrêté dans sa marche, la balle d'acier A vient frapper et allumer un ou plusieurs détonateurs. Dans les fusées des projectiles de marine, c'est-

[1] Dans le canon à trois tubes, dont la portée n'était que de 1850 m. au plus, les élévations correspondaient aux portées suivantes :

5°	335 mètres.	26°	1430 mètres.
10°	640 »	28°	1495 »
15°	930 »	30°	1555 »
20°	1170 »	32°	1585 »
22°	1260 »	34°	1655 »
24°	1340 »		

[2] Gélatine « Nobel » qui se conserve mieux et a une puissance relativement plus forte que celle des autres explosifs à base de nitro-glycérine.

à-dire dans les fusées *retardées*, le feu se communique par le canal C à un cercle fusant dont on peut régler à volonté la durée de combustion. Dans les projectiles du canon de campagne, l'inflammation est organisée pour être instantanée.

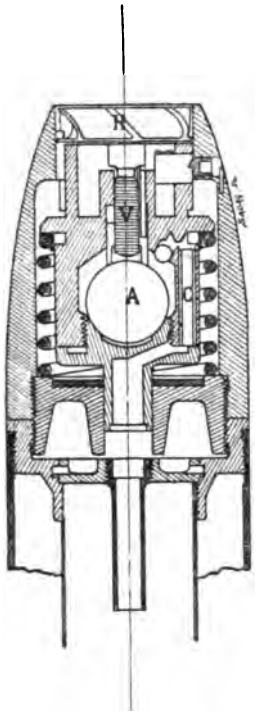

FIG. 4 (au 1/2)

Les explosions prématurées dans l'âme sont impossibles. Les éléments de sûreté sont assurés par une ingénieuse disposition : une vis d'arrêt V, dont la tête porte une hélice à vent H, maintient durant les transports et pendant la charge la balle d'acier A immobile et éloignée des détonateurs. Au départ du projectile, l'hélice se met à tourner, entraîne et dévisse la vis d'arrêt et tombe avec elle, après une marche d'environ 60 mètres de la bouche à feu. La balle percutante devient ainsi libre et la fusée peut fonctionner.

Les canons pneumatiques Sims-Dudley ont sur d'autres artilleries l'avantage de la presque totale absence de bruit, de fumée et de feu. Il est donc bien plus difficile encore qu'avec les canons actuels de reconnaître l'emplacement des batteries. Par contre, on leur reprochera leur faible vitesse initiale, d'où une portée réduite, et un manque de précision dans le tir. Il est vrai que leurs effets étant considérables, une très grande précision est moins nécessaire que dans d'autres matériels et que, comme nous l'écrit un des constructeurs, « l'obus à dynamite n'est pas destiné à atteindre le drapeau qui flotte sur l'édifice, mais l'édifice lui-même ».

Quoiqu'il en soit, et bien que la plupart des artilleries européennes tirent aussi maintenant des obus brisants à grande vitesse initiale, avec la précision de pièces se chargeant par la culasse et à projectile forcé, les canons à dynamite sont susceptibles de rendre certains services, principalement dans les tirs contre des buts inanimés, dans la guerre de siège, sur mer, ou, en raison de la légèreté du matériel jointe à une

grande puissance d'effets, dans les opérations en pays accidenté et dépourvu de routes ou en montagne. Pour ce dernier emploi, il faudrait toutefois arriver à réduire leur incommode longueur.

L'Amérique ne craint pas cependant d'en employer de plus gros calibre. Elle a commandé à la compagnie Sims-Dudley un certain nombre de canons de 5 pouces et, plus récemment, le *Board of Ordnance* a mis à l étude un canon de 9 pouces (22,5 cm.) qui lancerait à trois milles une charge de 100 livres de gélatine explosive.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Au Gothard. — Arsenal aérostatique. — Outils du génie.

Berne, le 1er août 1898.

Le retour de l'été a attiré de nouveau l'attention sur les établissements militaires et fortifications du Gothard. La caserne d'Andermatt, dont les fondations ont réservé des surprises désagréables, est maintenant construite jusqu'au premier étage. Elle logera 400 hommes. Quant aux deux bâtiments d'administration, ils sont sous toit, et l'un d'eux pourra être occupé dès l'automne prochain. Les travaux de la caserne du fort de Bühl avancent beaucoup plus lentement. On en est encore au déblaiement du terrain. Avant d'entreprendre la moindre fondation, il s'agit d'enlever un cube énorme de terre et d'éboulis.

Le réseau électrique de la défense du Gothard est achevé, mais une partie de la conduite aérienne a souffert de la neige et des intempéries et se trouve en reconstruction.

A la Furka, les chemins destinés à la défense avancée sont aussi terminés, mais celui de la Längis-Alp s'est dégradé et doit être partiellement refait. Grâce à ces accès, il sera plus facile de défendre le col de la

Grimsel, mais la question d'un meilleur barrage de la route de la Grimsel reste ouverte. Le petit fort de la Galenhütte ne peut avoir la prétention de suffire à tout.

— L'avant-projet de l'arsenal aérostatique a été établi par le génie et transmis à la direction des travaux publics de la Confédération. Il reste encore à savoir où sera construit cet arsenal. Il est question de Berne et de Thoune. Tant que le bâtiment destiné au logement du ballon n'est pas édifié, il est clair qu'il serait prématuré de faire la commande de l'aérostat. Celle-ci peut d'ailleurs être exécutée dans un délai de quatre mois. On espère que la première école de recrues des aérostiers pourra avoir lieu dans l'été de 1899, de telle façon que le ballon pourrait être utilisé aux manœuvres de l'année prochaine.

— Le génie étudie présentement un nouveau système d'outils portatifs. Il s'agit de rendre les sapeurs aussi mobiles que possible en les armant d'outils (pelles, pioches, haches, scies, clameaux, etc.) à la fois puissants et peu encombrants. Les essais pratiqués cette année aux cours de répétition de Coire et de Liestal sont satisfaisants. Ils seront poursuivis à l'école de recrues de Liestal. Si les nouveaux types sont adoptés, la compagnie de sapeurs sera suivie partout d'un chariot d'outils légers, et les instruments actuellement en usage seront transportés avec le train de combat. C'est du moins l'idée qui est à l'examen, et dont les avantages se passent de démonstration.

Cours de tir. — Du 27 juin au 6 juillet a eu lieu, à Wallenstadt, sous la direction de M. le colonel Veillon, le cours de tir pour officiers supérieurs et capitaines de toutes armes. Y ont pris part 3 lieutenants-colonels, 22 majors et 9 capitaines. Etaient adjoints à l'instruction M. le lieutenant-colonel Zwicki pour la classe allemande, M. le major Schlapbach pour la classe française, et M. le colonel Bircher pour le cours spécial sur l'effet des projectiles au point de vue médical. M. le capitaine Oscar Strugstad, de l'état-major de l'armée norvégienne, a suivi le cours avec la classe française.

L'instruction est organisée d'une manière pratique. Elle tend à mettre les officiers à même de diriger utilement et en connaissance de cause des exercices de tir individuel, de tir de subdivision et de tir de combat. Ils doivent rédiger les ordres à cet effet, préparer les suppositions qui servent de base aux exercices tactiques, prendre la direction de ceux-ci et procéder à la critique.

D'autre part, on multiplie les expériences de tir de masses et de tir de combat à toutes les distances et sur des buts variés, afin d'établir une théorie générale sur l'emploi de ces feux. A l'imitation de ce qu'a fait le

général Rohne en Allemagne, une tabelle a été dressée indiquant les probabilités de touchés que doit obtenir, dans des conditions normales, une troupe utilisant le fusil mod. 89 et tirant sur les divers buts qu'offre un champ de bataille : colonnes, lignes sur deux et un rang, tirailleurs debout, à genou et couchés, batterie, etc. Par voie de conséquence, on obtient, à l'aide d'un calcul élémentaire, le nombre de cartouches à tirer dans ces conditions normales, pour obtenir la destruction du but.

Encore que tout cela soit un peu théorique et ne puisse tenir compte de l'émotion ni de l'excitation du combat qui faussent les pour cent les plus soigneusement établis au polygone, il n'en est pas moins intéressant de déterminer aussi exactement que possible la valeur tactique d'une arme de guerre. A cet égard, notre fusil suisse justifie la confiance que nous avons placée en lui. Tous les hommes qui formaient la compagnie d'exercice, aussi bien que les élèves du cours, en ont eu le sentiment très net.

Quelques tirs comparatifs ont été faits entre une section d'infanterie et une mitrailleuse Maxim. Voici les résultats que nous avons en mains :

Tir à 400 mètres sur 30 cibles V et 40 cibles VI. Section d'infanterie : 37 hommes tirent un feu de magasin de 30″ et brûlent 375 cartouches.

	Cibles V.	Cibles VI.	Total.	%
Touchés	10	10	20	6
Cibles touchées . .	7	7	14	20

Mitrailleuse : En 60″ elle tire 365 projectiles :

	Cibles V.	Cibles VI.	Total.	%
Touchés	5	40	45	13
Cibles touchées . .	4	21	25	36

Tir indirect à 800 m. sur une compagnie en colonne par sections.

Section d'infanterie, 40 hommes.

1er tir, feu d'une cartouche ; 400 cartouches brûlées, durée 3′ :

	Touchés.	%	Figures touchées.	%
1re paroi	141	36	28	22
2e »	7	2	6	5
3e »	5	2	5	4
4e »	8	2	7	6

2e tir, feu de magasin, 400 cartouches brûlées, durée 60″ :

1re paroi	124	31	27	22
2e »	10	3	10	8
3e »	12	3	9	7
4e »	5	2	3	3

Mitrailleuse, 390 cartouches brûlées. Durée indéterminée ; plusieurs interruptions du mécanisme :

1re paroi	255	66	19	15
2e »	13	4	8	7
3e »	21	6	12	10
4e »	6	2	5	4

Tir contre une batterie.

Compagnie d'infanterie tire sur les sections de droite et du centre Hausses, 1300 et 1400. 133 hommes, cartouches brûlées 1576; durée 55":

Section de droite.	Sect. du centre	Total.	%	Cibles touchées.
22	30	52	4	58
8	9	17		

La mitrailleuse tire sur la section de gauche. Hausse 1500, durée 1'50", cartouches brûlées 384.

Touchés.	%	Cibles touchées.
22	6	47
7		

Il n'est guère possible de tirer des conclusions un peu précises de ces comparaisons. Les essais plus nombreux et plus scientifiquement organisés sur lesquels le Département militaire s'est fondé pour son projet de création de compagnies de mitrailleuses ont établi que le tir d'une mitrailleuse équivalait à celui d'une section d'infanterie de 40 fusils. Mais il faut sans doute, pour obtenir cette équivalence, un personnel technique expérimenté, ce qui n'a pas été le cas à Wallenstadt.

Enfin, il a été donné connaissance aux élèves du cours d'essais de pénétration avec un projectile de 5mm8. Le fusil qui lance ce projectile est construit sur le modèle de l'arme d'ordonnance, avec une chambre à cartouche renforcée, un canon plus long de 12 centimètres et le pas de rayures naturellement plus court. Le but en blanc est à 500 m. A cette distance, la trajectoire est sensiblement plus rasante que celle du fusil italien de 6mm5 qui surpasse de beaucoup, sous ce rapport, les fusils de 7.5 et 8 mm.

La cartouche est très allongée; la balle recouverte d'un manteau de cuivre est profondément encastrée dans le culot Seul le bec sort sur une longueur de 8 à 10 mm.

La vitesse initiale est de 850 m. La pénétration est trois fois plus forte en moyenne que celle du projectile actuel.

Un si petit calibre présente toutefois un grave inconvénient au point de vue de la précision. Trop léger, il subit trop facilement l'influence du vent. D'une manière générale, et quelles que soient les qualités balistiques des armes de calibre très réduit, il semble indiqué de ne pas descendre au-dessous du calibre actuel de 7mm5. Ce calibre nous a donné un fusil excellent, qui présente cet avantage inappréciable pour les tireurs suisses d'être une aussi bonne arme de stand qu'une bonne arme de guerre. F.

Sabre d'officier. — Depuis fort longtemps les officiers d'infanterie réclamaient un sabre plus léger que le sabre d'ordonnance actuel et qui fut pourvu d'un système de suspension plus pratique et mieux approprié au fantassin.

Pour donner satisfaction à ce vœu, on vient de mettre à l'essai deux modèles de sabres ; ils ne diffèrent l'un de l'autre que par la forme de la garde et par le poids. L'un a une garde à coquille, rappelant celle du sabre d'ordonnance actuel, l'autre, une garde plate, ressemblant à la garde du sabre pour sous-officiers non montés, plus ornée, mais, plus lourde et moins élégante. Le poids de ces sabres est de 1010 grammes pour le premier et de 1050 grammes pour l'autre (le sabre d'ordonnance pèse 1150 grammes). Ces sabres mesurent 88 centimètres de long; ils sont donc de 10 centimètres plus courts que le sabre d'ordannance actuel.

On les porte au moyen d'un ceinturon à mousqueton, dit ceinturon autrichien; ils sont suspendus à une seule bélière prenant dans un anneau rond ; mais ils possèdent une bélière auxiliaire, munie d'un crochet, qui se fixe à un crampon, sur le plat intérieur du fourreau, à la même hauteur que l'anneau de bélière. La longueur de cette bélière auxiliaire peut se régler suivant la taille de l'individu.

On fait à ces sabres les reproches suivants.

Ils sont trop courts et ne conviennent qu'à des hommes de toute petite taille ; quand le sabre tiré est porté « à volonté », la pointe se trouve trop près de l'œil droit.

Ils sont trop lourds, très massifs et mal en main. Nous pouvons ajouter qu'ils manquent tout à fait d'élégance.

Le mode de suspension est défectueux; abandonnés à eux-mêmes, pendant la marche ils se prennent dans les jambes, tout comme le sabre actuel.

Pourquoi n'y aurait-il pas trois longueurs de sabres, pour les hommes de grande taille, de taille moyenne et pour ceux de petite taille (par exemple, 98, 95 et 92 centimètres ou 98, 95 et 90 centimètres ?

Quant au mode de suspension, il n'est pas nécessaire qu'il soit le même pour les officiers montés et pour les officiers à pied. Le sabre de ces derniers doit être suspendu à une hauteur dépendant de la taille; il ne doit pas pouvoir être porté traînant. Il faut que l'officier, dont les deux mains seront occupées à manier la jumelle, à écrire un rapport, etc., soit délivré de la préoccupation de maintenir son sabre en place, ou de le soulever s'il est trop long. N.

Instruction des officiers. — On discute beaucoup, dans les cercles militaires de la Suisse allemande, une récente brochure du capitaine Emile Sonderegger, traitant de la réforme de l'instruction de notre armée, plus spécialement de l'instruction du cadre[1]. Là, en effet, est la grosse affaire, car tant vaut le cadre, tant vaut l'armée.

Depuis une vingtaine d'années, l'instruction de nos milices a fait des progrès incontestables. Elle n'a cependant pas réalisé les espérances des créateurs de l'organisation militaire actuelle. Ceux-ci visaient à sortir de l'ornière du système de la « garde nationale », absolument insuffisant pour une campagne sérieuse et à créer une « armée » au véritable sens du mot. Il n'y sont parvenus que très imparfaitement, et la faute en est surtout à l'insuffisance du cadre. Nous avons l'étoffe pour la formation d'un excellent corps d'officiers; nous sommes même en mesure de faire mieux, grâce à nos circonstances spéciales, que les armées permanentes, où beaucoup d'officiers se cantonnent étroitement dans les obligations du métier, sans viser à leur développement intellectuel général. Mais c'est en forgeant qu'on devient forgeron, et à cet égard, le système actuel d'organisation de l'instruction est défectueux; il faut rompre résolument avec lui, et recommencer sur nouveaux frais.

Pour la troupe, pas n'est besoin d'augmenter la durée de son service. En revanche, il serait utile de le concentrer sur les premières années de l'élite, de manière à rendre l'armée de campagne mieux apte, en tous temps, à remplir ses devoirs. Une école de recrues de 8 semaines, puis des cours de répétition d'une dizaine de jours pour tout le cadre et pour les hommes de 21, 22, 23, 24, 26 et 28 ans; enfin, en landwehr I, un seul cours de répétition de 5 à 6 jours, voilà qui suffirait pour la troupe, sous la direction d'un bon corps d'officiers et de sous-officiers.

Ainsi, la troupe ne ferait pas plus de service qu'aujourd'hui. Les officiers, au contraire, devraient être mis à même de se former soit théoriquement, dans des écoles spéciales, soit pratiquement dans des services avec les hommes, ces services se succédant d'une manière ininterrompue pendant un à deux ans. Une partie de ces écoles spéciales devraient réunir les aspirants-officiers de toutes les divisions et de toutes les armes, cela pour donner plus d'unité à l'instruction dans les divisions et pour favoriser le développement tactique des élèves et la camaraderie militaire entre les armes.

Il va sans dire que si l'on s'en tenait au système actuel d'organisation des unités, il serait difficile de fournir aux aspirants-officiers les occasions suffisantes de s'instruire pratiquement avec la troupe. Mais cette organi-

[1] *Ein Wendepunkt in unserer militärischen Entwicklung?* Briefe an einen Kameraden von Emile Sonderegger. Avec une planche. Broch. in-8°. Prix 1 fr. 20, chez J. Huber, éditeur, Frauenfeld, 1898.

sation peut être changée avec avantage en réduisant le nombre des officiers.

A l'origine, avait seul le grade d'officier le chef d'une unité tactique. Plus tard, le besoin se fit sentir de lui donner des aides, qu'il nomma ses «lieutenants». Le nom montre bien que leur mission était de pouvoir le remplacer cas échéant. Il faudrait en revenir à cette notion juste de l'officier. On limiterait alors à trois le nombre des officiers par compagnie : le capitaine et ses deux lieutenants, chefs de pelotons. Le commandement des sections serait confié à un sous-officier supérieur, spécialement stylé dans la suite des services qu'il aurait dû accomplir, et qui constituerait une partie de ceux que le lieutenant lui-même devrait suivre pour l'obtention de son brevet. Voici quelle serait la succession de ces services.

Après son école de recrues de 8 semaines, l'aspirant passerait l'école d'officier nº I, de douze semaines de durée; il sortirait de là pour participer, comme caporal, à une école de sous-officiers et à une école de recrues, 4 et 8 semaines, puis viendrait l'école d'officier nº II, de 12 semaines également. Au sortir de celle-ci, il fonctionnerait comme sous-officier supérieur, chef de section, dans une école de recrues, ce qui le conduirait à l'école d'officier nº III, de 12 semaines, comme les précédentes. Au sortir de cette école il aurait son brevet de lieutenant et commanderait comme tel dans une école de sous-officiers et une école de recrues.

Les trois écoles d'officiers comprendraient, en le développant, le programme actuellement réparti dans l'école d'aspirant, le cours de tir et l'école centrale I. L'officier y recevrait l'instruction nécessaire pour le commandement d'une compagnie, d'une batterie ou d'un escadron de cavalerie, suivant l'arme à laquelle il appartient.

La continuité des services, qui rempliraient 76 semaines, dont 40 semaines de travail pratique avec la troupe, serait assurée par l'existence d'écoles de recrues fixées indifféremment, en hiver ou en été. Les écoles de recrues ne dépasseraient du reste pas l'instruction de la compagnie, l'école de bataillon étant réservée aux cours de répétition. Ce système aurait l'avantage de donner aux recrues le choix des époques les moins dommageables à l'exercice de leurs professions civiles.

La formation des officiers d'artillerie se ferait d'une manière analogue au mode adopté par l'infanterie. La brochure contient, pour l'une et l'autre arme, un tableau graphique explicatif.

M. Emile Sonderegger insiste d'autre part sur la nécessité de l'instruction de la troupe par ses propres officiers. Il faut mettre un terme au dualisme entre l'officier de troupe et l'officier-instructeur. A ce dernier, le commandement de la compagnie de recrues; en revanche, à l'officier de troupe, sans l'aide, ni même la présence d'aucun instructeur, le commandement de nos unités dans les cours de répétition.

Nous engageons tous les officiers à lire la brochure Sonderegger.

Indépendamment du système d'instruction qu'elle préconise, au sujet duquel des réserves sont permises, ils y trouveront une foule d'aperçus intéressants et qui provoquent la réflexion.

Nous avons cependant une objection grave à opposer à l'auteur. Il néglige trop, dans l'énoncé de ses propositions, l'opinion générale de notre population. Il oublie même que dans l'élaboration d'une loi militaire, législateur et peuple s'inspirent, et doivent s'inspirer d'autres considérations encore que des considérations d'ordre exclusivement militaire. Trop demander, c'est donc risquer de ne rien obtenir et de reculer la réalisation de progrès moins considérables peut-être et néanmoins utile. Parmi ces progrès possibles, il faut placer actuellement, en première ligne, l'organisation des cours de répétition annuels, dût-on, pour cela, réduire leur durée et en dispenser les classes d'âge les plus anciennes. Nous sommes convaincus que cette mesure remédierait en partie aux insuffisances dans le commandement signalées par M. Sonderegger et permettrait, sans bouleversement, sans révolution dans notre système militaire, de rechercher et de réaliser de nouvelles et de plus profondes améliorations.

Les propositions de la brochure n'en constituent pas moins une bonne base de discussion. La *Revue militaire suisse* enregistrera avec plaisir les opinions dont elle provoquerait la manifestation.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Mort de Bismarck. — Cinquantenaire du général de Xylander, commandant du 2e corps bavarois. — Modifications du règlement de service en campagne de 1894. — Mutations dans le corps d'officiers. — Le colonel von Bernhardi, ancien attaché à Berne. — Le nouveau projet de loi militaire. — Quelques livres.

Toute l'Allemagne est sous l'impression de la mort de Bismarck. L'armée portera le deuil huit jours. Ce n'est que juste. L'armée lui doit beaucoup; lui, à son tour, ne devait pas moins à l'armée. Après les victoires qu'ont remportées les troupes, Bismarck a eu le mérite d'éviter que la plume de la diplomatie ne vienne gâter les avantages conquis par l'épée de ses généraux. Réciproquement, sans le concours de l'armée, ce grand homme d'Etat aurait échoué dans ses entreprises, malgré son génie diplomatique. Vous savez d'ailleurs que Bismarck était lui-même soldat; il l'était non par métier, mais par goût. Aussi longtemps qu'il a été au service de l'Empereur, il n'a jamais quitté son uniforme, au col jaune, du 7e cuirassiers. Le 25 mars de cette année, il célébrait encore l'anniversaire du jour où,

soixante ans auparavant, il entrait comme volontaire aux chasseurs de la Garde à Potsdam. *Requiescat in pace.*

— Pendant que je parle anniversaire et jubilé, laissez-moi vous signaler celui d'un de nos chefs marquants, celui du général de cavalerie Emile chevalier de Xylander, commandant du 2e corps d'armée bavarois; il fêtera, le 22 septembre, à Wurzbourg, son cinquantenaire de service. De fait, il n'a servi que 47 ans, mais en Bavière, les années de guerre comptent double, ce qui n'est pas le cas en Prusse. Xylander naquit à Francfort-sur-Main le 20 février 1835 et entra en 1851 au 3e chevau-légers; il y fut promu lieutenant en 1854. Il a fonctionné longtemps comme aide-de-camp du général commandant l'armée bavaroise; il occupait ce poste déjà dans la campagne de 1866 où, lieutenant, il participa aux combats de Rossdorf, de Uettingen et de Rossbrunn. Capitaine en 1867, il était en 1870 chef d'escadron au 4e chevau-légers, puis, vers la fin de la même année, il passa à l'état-major général de la 3e brigade d'infanterie. Il prit part aux batailles de Beaumont, Sedan, Orléans, Coulmiers, à toutes les actions du corps von der Tann, ainsi qu'au siège de Paris. Nous le retrouvons en 1879, colonel, chef de section au Ministère de la guerre; en 1881, commandant la 1re brigade de cavalerie. Pendant les années 1884 à 1890, il était plénipotentiaire militaire à Berlin et membre du Bundesrath. Il s'est acquis les sympathies de tout le monde pendant son séjour dans la capitale et a fort bien débuté au Reichstag. Il rentra en Bavière avec le grade de général-lieutenant pour commander la 5e division, puis, dès 1895, le 2e corps. Vous vous souvenez que l'année dernière, aux manœuvres impériales, il dirigea son corps avec un très grand succès, aussi, le 9 septembre, le prince-régent lui plaça-t-il « à la suite » du 2e régiment des « Schwere Reiter ».

— Le règlement de 1894 sur le service en campagne *(Felddienst Ordnung)* a subi quelques modifications et diverses adjonctions. Vous savez que par suite de la réorganisation du 1er avril 1897, une grande quantité de divisions comptent trois brigades d'infanterie. Le règlement constate et consacre aujourd'hui cette irrégularité, en disant « que la division est composée de deux *ou* trois brigades d'infanterie. ». Il ne parle plus d'un « régiment de cavalerie » ou d'un « régiment d'artillerie » attachés à la division, mais simplement de « cavalerie divisionnaire » ou « d'artillerie divisionnaire ». Il semble résulter de cette terminologie que la division n'aura pas toujours son régiment de cavalerie normal, mais peut-être seulement quelques escadrons. En revanche, on suppose que la division disposera dorénavant d'une brigade entière d'artillerie de campagne à deux régiments et qu'on va abolir l'artillerie de corps; néanmoins, le règlement parle toujours de l'artillerie de corps comme faisant partie du corps d'armée. Il n'est plus question de sections de télégraphistes de divisions, elles

deviennent institutions de corps. L'organisation des télégraphistes sera d'ailleurs réglée par la création de bataillons des télégraphes prévue pour le mois d'octobre 1899.

Pour la première fois, on constate que des *batteries lourdes* de l'armée de campagne pourront être attachées aux corps d'armée, tandis que jusqu'ici, elles ne faisaient partieque de l'artillerie d'armée. Ces batteries ont comme armement six obusiers de 15 cm. *ou* six mortiers de 21 cm. C'est déjà d'une organisation bien compliquée une batterie d'obusiers de 15 cm.: 6 pièces, 10 caissons, 1 chariot de batterie, 1 voiture avec l'appareil d'observation, 6 voitures de plate-formes, 4 voitures d'administration, au total 22 voitures. Une unité ainsi composée me paraît bien lourde et bien peu apte aux opérations de la guerre de campagne, c'est bon pour la guerre de position. Que dire des mortiers de 21 cm. que leurs obus de 80 et de 145 kg. feraient plutôt rentrer dans le matériel d'un parc de siège ! Peut-être ces pièces à tir courbe nous permettront-elles de nous passer d'obusiers de campagne, ce qui serait certes très heureux.

Le règlement prévoit aussi que le corps d'armée pourra compter deux bataillons de pionniers du génie. On en aura besoin pour les travaux de grande étendue ou d'importance considérable.

Parmi les modifications que traite encore le règlement du service de campagne, on trouve des indications sur l'effet de l'artillerie. Elles se rapportent naturellement au nouveau matériel. Il y est dit entre autres qu'une compagnie ou un escadron en ordre serré, en terrain découvert, ne doit pas s'approcher d'une batterie en action à plus de 3000 m.; dans l'ancienne ordonnance, cette distance n'était que de 2000 m. Je ne m'étends pas sur les diverses modifications du règlement, supposant que ceux de vos officiers qui s'occupent de tactique traiteront spécialement ces questions, dont l'importance est commune à tous les pays et pas à l'Allemagne seule.

— J'ai à vous signaler diverses mutations dans notre personnel d'officiers supérieurs. Celles du grand Etat-major général auront de l'intérêt pour quelques-uns de vos lecteurs et surtout pour ceux de vos officiers qui se sont rendus à Metz au mois de mai. Le colonel von Bernhardi vient d'être nommé chef de Section à l'état-major *(Abtheilungs-Chef)* et remplace, à la tête de la Section historique I, le colonel von Kleist qui l'était depuis depuis 1895. Le colonel von Bernhardi est officier depuis 1869; il a fait la campagne de 1870-71 avec le 14e hussards, dans la division de cavalerie du Prince Albrecht père, dans l'armée du prince royal. Il est décoré de la Croix de fer de 2e classe. Passé en 1889, comme major, au grand Etat-major, il fut envoyé à Berne comme attaché militaire. En 1894, il prit, avec le grade de lieutenant-colonel, le commandement du 1er dragons badois et fut promu colonel en 1897. Au lendemain des manœuvres impériales de l'année dernière, auxquelles il avait pris part à la tête de son régiment, il

fut transféré au 16e corps à Metz, comme chef d'état-major, succédant au renommé Hoiningen v. Huene, dont on parle encore en France, où il était attaché militaire du temps de Boulanger. Pour ses nouvelles fonctions de chef de la Section historique, le colonel von Bernhardi n'aura guère pu se préparer de longue main par des travaux antérieurs, mais comme il beaucoup de moyens et de mérites, et qu'il compte parmi les mieux « informés » de nos officiers, il s'y mettra très vite.

Le colonel von Kleist, son prédécesseur, sorti de l'infanterie, avait été transféré aux dragons en 1874. Il appartient depuis 1887 au grand Etat-major et fonctionnait en même temps comme professeur à l'Académie de guerre. Depuis 1893, il commandait les lanciers de Furstenwalde. Pendant son activité de service à la Section historique, l'Etat-major a publié la deuxième partie des guerres de Frédéric le Grand : *La seconde guerre de Silésie*, que la critique impartiale avait accueillie d'un manière très favorable, puis les volumes 17 à 24 des *Monographies d'histoire militaire*.

Je devrais vous signaler aussi une mutation survenue dans un autre dicastère, dans la 7e section (grandes manœuvres, voyages d'état-major) où le lieutenant-colonel von Oppeln-Bronikowski vient d'être remplacé, après un stage de sept mois seulement, par le major Scholtz. Ces changements sont décidément par trop rapides, les officiers n'ont absolument pas le temps de se mettre au courant de leurs travaux. Bronikowski succède au colonel von Bernhardi comme chef d'état-major du 16e corps.

— Dans mes précédentes chroniques, j'ai déjà eu l'occasion de vous parler du projet de loi militaire qui doit entrer en vigueur le 1er avril prochain, pour une période de cinq années. Aucune décision n'a été prise encore à l'endroit de ce projet; on attendait, pour le discuter, le retour de l'Empereur. Le chancelier de l'empire et son secrétaire des finances ne peuvent, pour des motifs d'ordre général, se mettre d'accord avec les propositions du Ministère de la guerre. Je ne puis donc que répéter que tout ce que publient les journaux libéraux sur le nouveau projet ne sont que des inventions et n'ont aucun fondement de vérité. Lors de la fête du 12e régiment d'artillerie à pied à Metz, on a joué un tour à la *Gazette de Voss* en lui envoyant une note d'après laquelle l'artillerie à pied serait augmentée de 60 nouvelles compagnies. Ce journal a donné en plein dans le panneau et a été suivi par un grand nombre de ses confrères. Le fait est qu'un bataillon seul sera créé et qu'on l'adjoindra au bataillon no 13 à Ulm pour en former le 13e régiment à pied. Toutes les indications colportées entre autres par le correspondant d'Allemagne de la *Schweiz. allgemeine Militär Zeitung* ne sont que de pures « blagues » et n'ont aucune exactitude quelconque. N'y ajoutez pas foi.

[1] *Offizier Felddienstübungen in Beispielen auf Kriegsgeschichtlicher Grundlage.*

— Notre littérature militaire s'enrichit tous les jours de nombreuses publications. Je ne citerai que rapidement les principales, pour ne pas allonger ma chronique. Tout d'abord, je tiens à rectifier une erreur du capitaine du génie Helm, qui, dans un ouvrage sur la marine allemande, parle de pièces de 24 cm., à tir ordinaire, dont seront armés nos nouveaux cuirassés. Ces pièces seront à *tir rapide.*

Une publication utile et que liront avec intérêt vos officiers d'infanterie est due à la plume du capitaine J. Hoppenstedt[1]; elle traite de la petite guerre, et de la guerre d'étapes et de frontière, d'après des exemples choisis dans la Lorraine allemande.

Je vous avais parlé, en juin, de l'apparition d'un ouvrage de la Section historique du grand Etat-major général sur la *Campagne de 1812.* Ce livre a été violemment attaqué dans la *Gazette de Cologne* par Fritz Hœnig. Cet auteur sert divers journaux sans se signer. Pour la *Gazette de Cologne,* il a bien dû se démasquer dans le procès Tausch (de néfaste mémoire) pour avoir calomnié le général de Hahnke, chef du Cabinet militaire de l'Empereur, et, d'après les on-dit, il a même été contraint de comparaître devant un tribunal d'honneur. Ce malheureux Hœnig a une dent contre notre Section historique et se plaît à la brusquer toutes les fois qu'il le peut; il est tombé bien à faux cette fois-ci, la publication qu'il incriminait passant au contraire pour une des meilleures.

Un ouvrage qui fera sensation est celui que vient de publier le général Colmar von der Goltz sur la *Guerre de Thessalie et l'armée turque.* Lisez-le. Un capitaine de corvette Gehrcke a fait éditer une brochure sur les torpilles *(Die Torpedowaffe, ihre Geschichte, Eigenart, Verwendung und Abwehr)* très intéressante, même pour les armées de terre.

Les questions de tir, qui passionnent aujourd'hui fortement les officiers chez nous et ailleurs — et auxquelles en Suisse, pays de tireurs, vous ne resterez pas étrangers — ont provoqué les *Nouvelles études sur l'effet du fusil d'infanterie,* du Gouverneur de Thorn, le général Rohne, un vieux praticien et spécialiste bien connu dans ce domaine. Son livre se rapporte principalement au tir de combat de subdivisions entières (Gefechtsmässigen Abtheilungsschiessen). Enfin, le *Cours de tactique* (Leitfaden für den Unterricht der Taktik) pour les Ecoles de guerre a paru en 10e édition. Toutes ces publications sont éditées par Mittler.

Vos officiers de cavalerie trouveront du plaisir à lire la seconde partie: *Voyages de cavalerie* (Kavallerie Uebungsreisen) de la publication entreprise par le colonel vicomte de König, sous le nom de *Conseils pour l'instruction tactique des officiers de cavalerie* (Winke für taktische Ausbildung der Kavallerie-Officiere).

Le *Ballon cerf-volant* (der Drachenballon) par A. de Parseval (un de ses inventeurs) figurera certainement aussi dans la bibliothèque des officiers de votre nouvelle compagnie d'aérostiers. Je le leur recommande.

La *Gazette de Cologne* a parlé[1] de la brochure de votre Capitaine Sonderegger *Ein Wendepunkt;* elle se borne à en donner un extrait, sans exprimer à son égard aucune opinion indépendante. Peut-être y reviendra-t-elle; je vous en reparlerai alors.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

La guerre américaine. — Stratégie et tactique. — Aux lecteurs de la *Revue militaire suisse.*

Depuis ma dernière chronique, un triste mois s'est écoulé pour l'Espagne; un mois comme celui de Iéna pour la Prusse, en 1806, de Sedan pour la France, en 1870. Ma patrie n'a pas eu plus de chance que les deux autres péninsules de la Méditerranée. Elle a souffert, en face des Américains, les amertumes de l'Italie vaincue en Abyssinie, de la Grèce défaite par les Turcs. Le soleil de la victoire ne brille pas sur les eaux azurées du *Mare nostrum.*

Un proverbe espagnol dit: « Lorsqu'un fléau s'étend sur un grand nombre d'individus, les sots se consolent ». Oui, lorsque le mal était sans remède, mais non point lorsqu'il a eu des précédents qui ont prouvé la possibilité et l'existence du remède.

Les lecteurs de la *Revue militaire* sont sûrement au courant de la chronique de la guerre; ils connaissent les combats des 1er et 2 juillet à Sevilla, à San Juan et à Caney, ensuite desquels l'armée américaine de Shafter et les insurgés cubains de Garcia, — en tout 24 000 hommes, — enfermèrent dans Santiago de Cuba les 8000 soldats du général Linarès; la destruction, le 4 juillet, des quatre grands navires de Cervera, par les escadres Sampson et Schley; l'arrivée à Santiago, le 6, du colonel Escario, avec 2000 hommes, sans convois; du 8 au 14, l'armistice et la capitulation des troupes espagnoles; les propositions de paix, directement adressées par l'Espagne le 24, au gouvernement des Etats-Unis; enfin, le débarquement, opéré le même jour, sur la côte de Porto-Rico, de forces américaines.

En ce qui concerne les Philippines, ils savent que pendant tout le mois des troupes américaines sont arrivées devant Manille; ils connaissent le siège de cette ville par les insurgés tagales, sous le commandement

[1] N° 722 du 29 juillet.

d'Aguinaldo, lequel parvint à défaire la seule colonne espagnole qui se soutenait au nord de Luçon.

Je désire formuler quelques observations au sujet de cette douloureuse chronologie.

* * *

Je l'ai déjà dit dans ma chronique précédente : il était impossible à l'Espagne de soutenir la lutte sur mer. La flotte espagnole devait être annulée d'une manière ou de l'autre. Cela fait, l'Espagne ne pouvait plus que combattre pour l'honneur, sans espoir de succès.

Tous les Espagnols, aussi bien que les étrangers, comprenaient cette dure situation. Ce qui n'était pas aussi clair, c'est que les troupes américaines pussent, en aussi peu de temps, obtenir sur terre une victoire comme celle de Santiago. Cela mérite un examen et une explication.

Je répète ce que j'ai dit il y a un mois : le succès, américain en apparence, est un succès cubain ; je suis loin de marchander leur bravoure aux jeunes soldats yankees, lors de la prise des positions de Caney et de San Juan, les premières conquises jusqu'à ce jour sous le feu meurtrier du fusil à répétition (à Aconcagua et la Placilla c'étaient les assaillants qui faisaient usage de ce fusil). Je ne cherche certainement pas à amoindrir le mérite de la troupe et des officiers américains, d'autant plus que l'habileté tactique des chefs et des généraux n'a guère brillé. Ce dont il faut s'enquérir, c'est de deux choses, dont l'une est d'ordre stratégique, l'autre d'ordre tactique. Voici la première :

L'armée de Cuba comprenait, troupes de ligne et volontaires, 120 000 hommes environ, dont 30 000 dans la province de Santiago. Cependant les Américains n'eurent à combattre que 8000 hommes.

Voici maintenant la seconde : Nous voyons capituler près de vingt mille soldats espagnols sans autre fait d'armes de quelque importance que celui du 2 juillet, où les pertes en morts et blessés n'atteignent pas le chiffre de 400 hommes.

Je vais démontrer que ces deux événements, extraordinaires dans l'histoire militaire en général, et le dernier sans précédent dans l'histoire de l'armée espagnole, sont plutôt l'œuvre de l'insurrection cubaine, que de l'armée yankee, de l'armée de terre surtout.

Le défaut d'efficacité stratégique de l'armée de Cuba est dû aux insurgés. La rébellion actuelle et celle qui l'a précédée, profitant des conditions topographiques et du climat, ont mis des entraves insurmontables aux opérations stratégiques du maréchal Blanco.

L'île de Cuba est longue et étroite ; elle manque généralement de routes : Pour ce motif, et même en temps de sécheresse et avant la rébellion, de grandes difficultés s'opposaient à une concentration des forces, au point ou dans la zone que pouvait choisir, pour un débarquement, un ennemi maître de la mer. A plus forte raison, les pluies torrentielles qui

règnent dans l'île de mai à octobre augmentent les difficultés et s'opposent au développement de la stratégie la plus rudimentaire.

Ces conditions défavorables ont été aggravées par la rebellion. La première, je veux dire celle qui a duré jusqu'à la déclaration de guerre, avait exigé une répartition des troupes dans toute l'île, depuis le Cap San Antonio jusqu'au Cap Maisi. Elle avait détruit le petit nombre de chemins de fer existants, et ruiné le pays à tel point qu'il était impossible de subvenir à la subsistance des colonnes sans convois d'approvisionnements. La rébellion actuelle a, d'une part, obligé les troupes espagnoles à rester aux environs des villes pour les défendre; elle a, d'autre part, entravé les marches des troupes sous bois et dans les terrains fangeux, empêché la circulation des convois, si bien que sans provisions, les corps ne pouvaient se mouvoir que dans un rayon limité.

Ajoutons que le blocus a doublé la disette dans un pays déjà ruiné par trois années de guerre consécutive et qui, dans les temps les meilleurs, ne produit que des denrées de dessert: café, sucre, tabac, fruits. Point d'aliments solides. De là les difficultés que rencontre l'établissement sur les routes militaires de postes d'étapes avec entrepôts de vivres.

Que les lecteurs de la *Revue militaire suisse* veuillent bien y réfléchir, ils estimeront sans aucun doute expliquée cette circonstance anormale, au point de vue stratégique, que les Américains n'aient eu à combattre que 8000 Espagnols alors que l'île de Cuba comprenait 120 000 combattants. Ils reconnaîtront d'autre part que les Américains doivent aux insurgés l'avantage stratégique décisif dont ils ont bénéficié.

* * *

Tactiquement, comment expliquer que 20 000 soldats capitulent, presque sans combattre, devant 24 ou 26 000 ennemis?

Lorsque les Américains ont débarqué, les Espagnols de Santiago étaient depuis deux mois privés des aliments qu'exigent le climat et les rudes travaux de la guerre En outre, depuis trois années, nourris d'une manière défectueuse, ils avaient fourni des courses et des expéditions continuelles auxquelles les obligeait l'insurrection qui, elle, a reçu dernièrement les secours de l'escadre américaine. Et la garnison de Santiago, commandée par le général Linarès, n'était point seule en cet état désespéré; en tout aussi mauvaise posture se trouvaient les troupes de Pareja à Guantanamo, celles de Sogua, de Baracoa et des autres places de la province. Toutes ces forces durent capituler, accablées par la faim, par la disette, conséquence de l'insurrection. Résister sans nourriture était chose impossible; s'ouvrir un chemin et s'éloigner des forces américaines, on ne pouvait davantage y songer; les insurgés tenaient tous les passages vers l'intérieur; ils auraient suffi pour barrer la retraite et donner aux Américains le temps de tomber sur les troupes défaillantes.

* * *

Ceux qui ne tiendraient pas compte des circonstances que je viens d'énumérer ne sauraient apprécier à leur juste mesure la conduite des troupes espagnoles, ni le mérite des Américains. Si l'on remet les choses au point, j'estime que rien n'est de nature à discréditer dans l'opinion les soldats espagnols. En le déclarant, je crois, chroniqueur d'aussi tristes événements, respecter et mon devoir professionnel et l'honneur de la patrie. J'ose espérer que les lecteurs de la *Revue militaire*, hommes de bon sens, jouissant de cette discrétion qui est innée dans les cœurs suisses, auront pitié de la malheureuse armée de Cuba et conserveront à ses braves l'estime traditionnelle qu'ils ont toujours ressentie pour l'armée espagnole, dont ils ont tant de fois partagé les lauriers.

Oui, j'en ai la ferme conviction, les lecteurs de la *Revue militaire* reconnaîtront que les malheurs de Santiago-de-Cuba sont des revers de la fortune, mais qu'ils auront leur revanche, comme Iéna eut la sienne pour les Prussiens, comme Sedan et Metz auront la leur pour les Français. Les revers qui causent la défaite des armées sont passagers, tandis que le mâle génie d'une nation courageuse et persévérante dure à travers les siècles.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Les débuts du nouveau ministre de la guerre. — Mutations dans le haut personnel de l'armée. — Les grandes manœuvres du Nord en 1897, jugées par le général directeur. — Les manœuvres de 1898.

Les débuts de M. Godefroy Cavaignac à la Chambre ont été extrêmement brillants. Le succès personnel du ministre de la guerre a consolidé le Cabinet et lui vaut de vivre, en dépit de ses tares originelles. Ce succès est dû à la profonde honnêteté avec laquelle les dessous de l'affaire Dreyfus ont été sinon encore établis publiquement, du moins indiqués à la tribune. On se rappelle l'enthousiasme qu'avait provoqué naguère à la Chambre je ne sais plus quel acte de probité dont M. Sadi Carnot s'était rendu coupable, si j'ose ainsi parler, alors qu'il était à la tête du département des finances. Il n'en fallut pas davantage pour l'amener à la présidence de la République.

Le ton loyal de M. Cavaignac, la chaleur de sa conviction, la franchise de ses explications ont tout particulièrement ravi son auditoire, et celui-ci, tout d'une voix, a voté l'affichage de son discours. Malheureusement cette belle journée n'a pas eu de lendemain, ou, si elle en a eu un, il a été mauvais. Ne voilà-t-il pas, en effet, que l'affaire Dreyfus, sur laquelle le minis-

tre avait cru jeter la dernière pelletée de terre, a surgi de nouveau, entraînant de nouveaux scandales, qui en promettent encore d'autres : elle n'est pas morte, elle dort. Le commandant Esterhazy est sous les verroux, et de peu s'en faut qu'on ait arrêté le lieutenant-colonel du Paty de Clam, apparenté, dit-o , avec le ministre de la guerre lui-même.

Toute cette agitation qui a soulevé d'innombrables incidents (inutile, n'est-ce pas? de les rapporter: tout le monde les connaît), les innombrables péripéties des procès passés, présents et à venir, n'ont pas été sans détourner des affaires militaires l'attention du public et celle aussi des bureaux de la guerre. J'ai donc peu de choses à signaler, hors quelques modifications dans le personnel.

Le cabinet du ministre en a naturellement subi d'assez considérables; mais ceci est de peu de conséquence. La nomination du général Gras au secrétariat général a plus d'importance, sans pourtant qu'on en puisse tirer des conclusions bien décisives. Le secrétariat général, on le sait, a été créé par l'honorable M. Cavaignac la première fois qu'il a occupé l'hôtel de la rue St-Dominique. Le but de l'institution, but assurément excellent, était de faire converger les travaux des divers bureaux, de mettre de l'harmonie, de la concordance, de l'unité dans les doctrines, en bien répartissant la tâche entre les diverses directions et en centralisant les résultats partiels pour leur donner leur forme définitive. Des contrôleurs généraux de l'armée, M. Prioul d'abord, M. Demartial ensuite avaient été mis à la tête de ce service et on semblait croire qu'il deviendrait l'apanage de ces hauts fonctionnaires militaires.

Cette hypothèse se trouve détruite par l'arrivée au pouvoir d'un artilleur — encore! — et non des moindres, puisqu'il s'agit de l'inventeur du fusil modèle 1874, récemment nommé inspecteur général permanent de tous les établissements de fabrication de l'armée. On s'est demandé pourquoi ce technicien était enlevé à une spécialité dans laquelle il semblait se trouver si bien à sa place. On a émis la supposition que, la question du jour étant la réfection de notre matériel de guerre, tout le reste étant subordonné à cette grande révolution, le ministre avait voulu avoir auprès de lui, comme conseiller intime, l'homme qui est le mieux qualifié pour le renseigner sur ce sujet très délicat et essentiel. Le vrai, disent d'autres personnes qui se prétendent mieux informées, c'est que la fille du général Gras a épousé le beau-frère du ministre, et qu'il faut bien faire quelque chose pour sa famille. C'est mal connaître l'austérité jacobine de M. Cavaignac que de l'accuser de népotisme, — encore que le mot ne convienne pas à la chose : tout au contraire; — mais alors quelle explication donner? Mieux vaut, après tout, n'en pas chercher.

— La limite d'âge vient d'atteindre deux généraux très estimés : le général Coiffé, inspecteur d'armée, et le général de France, membre très

influent du Conseil supérieur de la guerre. Le premier, sorti de l'infanterie, était resté quelque peu colonel de zouaves dans la haute situation qu'il avait fini par occuper. Le second, provenant de l'ex-corps d'état-major, a fait preuve des plus hautes qualités, et il a donné sa mesure l'an dernier par la maëstria avec laquelle il a dirigé les grandes manœuvres du Nord.

— Le même général de France vient de condenser en un gros volume de près de 300 pages tout ce qu'il lui a semblé nécessaire de dire au sujet de ces manœuvres. Pour le couronnement de sa carrière militaire, il a donné un modèle dont on ne saurait trop recommander l'imitation, en exécutant une série d'opérations de chacune desquelles ressortait un enseignement précis sur un point déterminé et choisi à l'avance. Sauf qu'il est survenu quelques rares mécomptes, ce qui est inévitable, lorsqu'on a à manier des effectifs considérables, sauf encore que le mauvais temps persistant l'a obligé à sacrifier certaines parties de son programme, le général directeur a mené à bonne fin l'étude qu'il avait entreprise ; il a donné la leçon, toutes les leçons qu'il s'était proposé de donner. Car, il l'explique fort bien, il « a eu en vue non de réaliser de toutes pièces une campagne de quelques jours, amenant des incidents et des combats se déduisant normalement des opérations réellement effectuées, offrant en un mot l'image de la guerre, mais au contraire de faire purement et simplement *de l'instruction* et de poser successivement aux différents échelons du commandement, aux différentes armes, aux différents services, des problèmes successifs, limités, analogues à ceux qu'ils auraient à résoudre en campagne, en les plaçant dans des conditions aussi rationnelles que possible et en se rapprochant autant de la réalité qu'on semble pouvoir le faire dans les manœuvres du temps de paix. »

Le premier moyen employé pour obtenir ce résultat a consisté dans l'envoi journalier, à chaque corps ou service, d'hypothèses spéciales accompagnées de renseignements initiaux. Certains officiers porteurs de plis cachetés avaient pour mission de remettre ces plis, à un moment déterminé de la manœuvre, à tel ou tel officier, pour que celui-ci, ayant pris connaissance de ce qu'ils renfermaient, fût obligé de donner les ordres au pied levé et de prendre des décisions séance tenante. Ce procédé crée l'imprévu et amène la nécessité d'improviser. Rien ne saurait être plus instructif, si on a gardé le secret sur les intentions du commandement. Et c'est précisément ce qui a eu lieu en 1897.

« En dehors du directeur et des chefs de service attachés à la direction des manœuvres, personne n'a été mis au courant des études faites avant les manœuvres. Les corps d'armée, les divisions de cavalerie, n'ont connu à l'avance que ce qui leur était indispensable pour procéder à l'organisation de leurs différents éléments et préparer leurs mouvements d'aller et retour : ces diverses unités devaient se trouver concentrées à une date fixée dans une zone de con-

centration assignée et savaient qu'elles occuperaient, le dernier jour des manœuvres, telle zone de dislocation qui leur était également indiquée.

» Dès le premier jour des manœuvres et jusqu'au dernier, tous les échelons du commandement placés au-dessous de la direction des manœuvres ont été mis en situation de prendre au jour le jour leurs décisions, de donner leurs ordres et leurs instructions, d'en poursuivre l'exécution dans des conditions aussi rapprochées que possible de celles de la guerre; cette manière de faire n'a subi aucune exception. Elle s'est adressée non seulement aux organes du commandement, mais à la direction de tous les services constitués (télégraphie, intendance, santé, trésor et postes).

» Il convient d'ajouter à ce sujet que, pour tenir compte de tous les facteurs en présence, concilier les intérêts divers d'instruction des différentes armes, rester dans les limites budgétaires assignées et rendre les manœuvres profitables pour tous, il faut un très grand travail de préparation; on peut dire que ce travail de prévision est d'autant plus considérable que le directeur veut laisser plus d'imprévu aux opérations dont la direction lui est confiée. »

Les officiers qui ont suivi de près le développement de ces opérations, s'associeront sans réserve à l'hommage discret que le général de France rend à son état-major et s'adresse à lui-même. J'ajoute (ce que sa modestie a empêché qu'il ne fît) qu'il a donné un bel exemple d'énergie et de volonté en conduisant lui-même ces manœuvres, malgré le grave accident qui lui était arrivé en juin : il s'était fracturé la cheville, et se trouvait dans l'impossibilité de remonter à cheval. Il a dû se faire transporter en voiture sur le champ de bataille, et c'est de là qu'il a suivi les opérations. Le jour de la revue seulement, il s'est fait hisser sur son coursier, pour défiler à la tête des troupes qu'il avait si habilement, si intelligemment fait travailler.

De retour dans son quartier général de Lille, il a étudié les rapports qui lui ont été fournis par les chefs de corps, les chefs de service et les arbitres, et il a pu y trouver les éléments d'un historique complet des faits et d'une critique approfondie des procédés d'exécution mis en œuvre ainsi que des décisions prises. Sur le terrain, déjà, il avait émis des jugements sur ce qu'il avait vu et sur ce qui était parvenu à sa connaissance. Mais ces jugements ne pouvaient être qu'incomplets et partiels, sinon partiaux : il faut un certain recul et l'étude comparative de documents contradictoires avant d'être en état de formuler des appréciations définitives.

Avec l'exposé d'ensemble des conditions dans lesquelles les manœuvres ont été préparées, avec le récit de tout ce qui s'est passé, avec la reproduction des ordres donnés, le beau volume que le général de France vient de faire imprimer par la maison Berger-Levrault contient les conclusions qu'il a cru devoir en tirer : observations d'un caractère général, observations relatives à chaque arme et à chaque service, propositions concernant soit leur organisation, soit leur fonctionnement. En résumé donc

toutes les questions intéressant l'armée y sont traitées, et l'analyse de ce document constituerait un cours complet d'art militaire pratique.

Aussi y consacrerai-je presque toute ma chronique de ce mois. Mais le sujet est tellement vaste que je ne peux songer à aborder tous les points traités, et je me bornerai à quelques extraits, aussi concentrés que possible, en insistant, bien entendu, sur les défectuosités constatées. A chaque instant, je rencontre des phrases telles que celles-ci : « Les ordres donnés par les généraux n'ont donné lieu à aucune observation[1] ; ils ont toujours répondu à la pensée du commandement et ils ont été généralement bien compris. » Ce « généralement » est un peu dur et l'éloge décerné n'est vraiment pas très chaud; mais enfin c'est un éloge et, par conséquent, il ne comporte aucun enseignement pour ceux qui n'ont pas lu les ordres dont il s'agit et dont la rédaction vaut des compliments aux états-majors Les critiques sont infiniment plus instructives et profitables, même voilées par des atténuations diplomatiques. Car il faut parfois lire entre les lignes, les Burrhus modernes n'ayant que la franchise de soldats qui savent farder la vérité, par courtoisie. Ainsi le général de France couvre de fleurs la cavalerie; cependant, en écartant les roses, on trouve bien par ci par là quelques épines assez piquantes.

« La transmission des renseignements n'a pas donné ce qu'on aurait pu en attendre.

» .... Une division en exploration, précédée de sa découverte partie trois heures avant elle, a marché plusieurs heures en formation massée à travers champs, sans qu'aucun renseignement sur l'ennemi ait justifié cette manière de faire; elle s'est mise en retard sans motif et a imposé à ses chevaux une fatigue qu'elle aurait pu leur éviter. »

» ... Les éclaireurs n'ont pas toujours été poussés assez loin pour avertir utilement de la présence d'un obstacle infranchissable que, prévenue plus tôt, la troupe de cavalerie aurait pu facilement éviter...

» ... Il y a quelques progrès à réaliser encore dans les déploiements des 2me et 3me lignes qui se sont faits souvent avec trop de lenteur.

» ... Le nombre des blessures aux chevaux n'a pas été *très* élevé. »

L'infanterie a eu sa part, elle aussi, aux compliments et aux reproches. Marches très bien exécutées, résistance à la fatigue et vigueur véritablement remarquables, service de sûreté en marche et en station établi « généralement » avec intelligence, etc., etc. : voilà les fleurs. Passons aux épines :

« Il y a encore quelques progrès à faire. Il est indispensable, en effet, que

[1] En voici une, cependant, et même deux, si je compte bien, et qui ne sont pas à négliger : « Les ordres de stationnement ont été bien donnés, mais la répartition des cantonnements n'a pas toujours été faite de manière à éviter que l'artillerie se trouvât seule dans un village ; on a perdu de vue dans une division qu'en cas d'attaque des cantonnements, les régiments doivent se rendre à la place d'alarme et non au point de rassemblement fixé pour la marche du lendemain. »

les troupes d'infanterie soient très manœuvrières, qu'elles soient rompues aux évolutions ; pour cela, *il faut qu'elles manœuvrent et qu'elles évoluent.*

» Les commandants de régiments, les commandants de brigades font actuellement tout ce qu'ils peuvent, mais on est obligé de reconnaître qu'ils rencontrent bien des difficultés et qu'ils se heurtent à des impossibilités. La multiplicité des garnisons, le grand nombre des détachements qui en est la conséquence, ainsi que la faible dimension des terrains de manœuvre, ne permettent qu'*exceptionnellement* de parcourir pendant l'année d'instruction la série des évolutions de l'école de régiment ; il n'est pas non plus possible, en réunissant des troupes de garnisons voisines, de faire l'application, aux manœuvres de la brigade, du règlement du 29 juillet 1884 ; l'état des cultures s'oppose, en effet, à ce que des forces éventuellement groupées exécutent en terrain varié les mouvements d'ensemble que comportent les rassemblements de grandes unités en masses de guerre à travers pays, et les déploiements.

» Dans les rapports qu'il a fourni chaque année, à la suite des manœuvres d'automne exécutées dans la première région, depuis qu'il en exerce le commandement, le général commandant le premier corps d'armée n'a jamais cessé de demander que la première région fût dotée, le plus tôt possible, d'un terrain de manœuvres et de tir permettant de réunir les bataillons pour l'école de régiment ; de former la brigade, qui n'est jamais, en dehors des grandes manœuvres, à la disposition de son chef ; enfin d'exécuter des tirs de combat. Jusqu'à ce jour, la question n'a pas abouti. »

Ces réflexions mélancoliques s'adressent plutôt aux ministres qu'aux troupes. Voici maintenant qui est exclusivement pour celles-ci :

« Dans les marches d'approche, on n'a pas gardé assez longtemps la formation par le flanc, qui est plus flexible, plus maniable et qui est moins vulnérable que la formation en ligne...

» ... Pendant le combat, les unités combattantes ne restent pas suffisamment en liaison entre elles...

» ... Le rôle des éclaireurs n'est pas toujours bien compris : jetés d'ordinaire à grande distance en avant de leur bataillon, alors que les renseignements sur l'ennemi sont encore vagues et que les directions ne sauraient, par suite, être définies, les éclaireurs constituent devant leur troupe une sorte de rideau flottant sans cohésion, errant le plus souvent à l'aventure, exposé sans cesse à être pris entre deux feux.

» ... L'infanterie n'est pas encore suffisamment familiarisée avec l'action de la cavalerie... »

Le génie s'est bien acquitté de son service ; mais il devrait avoir les moyens d'établir rapidement « un pont sur un cours d'eau d'une dizaine de mètres de largeur. » Le matériel du parc aérostatique a bien fonctionné et n'a donné lieu à aucune critique ; mais... (il y a un « mais » et ce « mais » là est terrible...) les ballons n'ont pu fournir aucun renseignement en temps utile. D'où cette sentence sévère :

« Si le parc aérostatique peut être utile dans un pays de plaines et dans des circonstances atmosphériques excellentes, les services qu'il peut rendre sont notablement diminués par l'existence de brouillards, de vents même légers,

et par la présence d'accidents de terrain moyens, à l'abri desquels les colonnes sont facilement défilées, étant donné le peu d'élévation de l'observatoire (300 à 400 mètres ordinairement) par rapport à l'éloignement du but à découvrir (5 à 6 kilomètres au minimum). »

L'artillerie, par laquelle nous finirons, en laissant de côté, non sans regret, ce qui a trait aux services accessoires, et aussi de très intéressantes considérations sur la tenue, la coiffure, le matériel de campement (couverture imperméable et tente-abri), l'artillerie a accompli de véritables prouesses. Les batteries montées du deuxième corps ont parcouru, le 10 septembre, treize kilomètres en 1 h. 10, sans que leurs chevaux fussent fatigués: en effet, ces batteries ont pu prendre part, comme les autres, à la poursuite active dirigée contre l'ennemi dans la suite des opérations de ce jour. Mais voici plus fort encore : le groupe de 120 du premier corps d'armée a parcouru environ une lieue en dix minutes! Allez donc dire après cela, que nos pièces de position ne sont pas mobiles! Malheureusement, le général de France constate que ces qualités de rapidité ne sont pas toujours utilisées.

« Les batteries, dit-il, n'arrivent pas toujours sur les positions aussi rapidement qu'elles le pourraient. Les commandants de batteries comme les commandants de l'artillerie perdent du temps dans leurs reconnaissances; en outre, ils se préoccupent trop de défiler leurs pièces.... Les commandants de l'artillerie ne font pas assez souvent preuve d'initiative... De là des pertes de temps qu'il serait facile d'éviter s'ils savaient, en outre, provoquer les ordres du commandement au lieu de les attendre. »

Comme vous le voyez, chacun a son paquet. Comme vous le voyez aussi, le général de France cherche à réagir contre les idées que l'adoption du matériel tir rapide fait germer dans bien des cerveaux. Il y aurait une fort intéressante discussion à ouvrir sur cette question, qui est d'une actualité aiguë et flagrante. Mais il faut se borner.

— L'état-major a arrêté dans leurs grandes lignes les manœuvres qui auront lieu, en septembre prochain, dans le Centre et auxquelles prendront part les 8e et 13e corps d'armée et les 6e et 7e divisions de cavalerie (Lyon et Melun).

Les manœuvres d'armée proprement dites commenceront le mercredi 7 septembre pour se terminer le samedi 17; elles se dérouleront dans le vaste quadrilatère compris entre Moulins, le Donjon, Paray-le-Monial et Decize, sur les confins des départements de l'Allier, de Saône-et-Loire et de la Nièvre.

Les quatre premières journées verront se dérouler les manœuvres de corps d'armée contre corps d'armée, chacune de ces unités étant éclairée par une des divisions de cavalerie indépendante. Les six dernières journées seront consacrées à des manœuvres d'armée contre un ennemi figuré.

Cette imposante armée, qui se composera d'environ 50 000 hommes, sera dirigée par le général de Négrier, inspecteur d'armée. Les manœuvres mettront en présence 16 régiments d'infanterie, 14 régiments de cavalerie, 4 régiments d'artillerie, 1 régiment du génie, sans compter les services militaires accessoires.

Ces importantes opérations seront, comme d'habitude, suivies par les attachés militaires étrangers. Un détachement de hussards servira d'escorte à ces officiers pendant les six dernières journées. La musique du 105e de ligne, à Riom, sera détachée à Moulins pour leur rendre les honneurs.

La revue finale sera passée, dit-on, dans la vaste plaine qui s'étend, à l'est et aux portes de Moulins, sur le territoire des communes de Ganne-tines et de Lusigny.

Selon toute vraisemblance, ainsi que les années précédentes, le président de la République, accompagné du ministre de la guerre, assistera à la revue du 17 septembre.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

Les manœuvres impériales de cette année auront lieu au mois de septembre dans la Haute-Hongrie où le 6e corps, dont le quartier général est à Kaschau, manœuvrera contre un corps formé au moyen de troupes empruntées aux commandements voisins; tandis que, d'autre part, le 7e corps (Temeswar) manœuvrera contre le 12e (Siebenburg). Les divisions et brigades de cavalerie honved stationnées dans ces régions prendront part aux manœuvres.

Comme l'an dernier, la direction supérieure des opérations sera confiée au chef d'état-major général fedzeugmeister baron von Beck; et le ministre de la guerre ainsi que les inspecteurs généraux des troupes, les inspecteurs de la cavalerie, de l'artillerie, etc., y assisteront.

L'empereur se réserve de se porter sur différents points du terrain des opérations. Rien n'est encore décidé à cet égard.

La marine exécutera probablement aussi des manœuvres dans la mer Adriatique, sous la direction du nouveau commandant de la marine.

(Revue du Cercle militaire).

CHRONIQUE BELGE

Une deuxième compagnie de cyclistes sera créée, dit la *Belgique militaire*, au régiment de carabiniers pendant l'année 1898. La Société anonyme *Belgica*, qui a fourni à la première compagnie les machines pliantes dont elle est dotée, a reçu la commande de 125 nouvelles bicyclettes.

CHRONIQUE HOLLANDAISE

Le service militaire obligatoire et personnel a fait l'objet d'un projet de loi que la première Chambre des Etats-Généraux a adopté à la majorité de 32 voix contre 13.

Comme ce projet avait été déjà voté antérieurement par la seconde Chambre et que la Reine Régente lui avait donné sa sanction le 4 juillet il a dès maintenant force de loi.

GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

Le mois de juillet se présente mieux : on y a fait de la besogne qui semble meilleure que celle des mois précédents ; le dénouement paraît proche ; quand on lira ces lignes, peut-être que la paix sera conclue. Ce n'est pas que les Américains aient joué un jeu plus serré ; ils ont eu en tout et partout une chance étonnante ; tout leur a réussi. Et de leurs succès faciles, ils sont fiers ; ils se mettent à regarder les puissances européennes d'un air de défi. Et pourtant, quelles incertitudes, quelles hésitations, quels tâtonnements dans leur manière de faire la guerre ! On ne sent aucune unité de direction, aucune tête qui mène cette campagne. Un récit complet de la guerre ressemblerait à un de ces livres pour la jeunesse, où l'on trouve à chaque page des morceaux différents, sans liens aucuns les uns avec les autres, intéressants presque toujours, excellents pour une dictée ou une traduction. Des actions généreuses, courageuses, héroïques même, tant qu'on en voudra, mais pas de suite, pas de liaisons entre elles. A côté de cela, l'armée des Etats-Unis, qui existait à peine il y a quelques mois, devient, aux yeux des Américains, et même des Anglais, une troupe qui pourrait en remontrer aux soldats des armées permanentes, aux « *trained soldiers* ». Et pourtant elle est belle cette armée, ils sont beaux ces volontaires ! je cite seulement ce que le Dr M Wolff écrit de Washington au *Berliner Börsen-Courier*. Il parle du camp d'Algre :

« Les soldats ont pris ici l'habitude de s'en aller en masse à Washington » et même plus loin pour visiter des parents et des amis. S'ils ont une » permission, tout va bien ; s'ils n'en ont point, tout va bien également, ils » s'en passent. L'autre jour, une masse de ces volontaires s'était rendue » à Alexandrie vers leurs familles et cela malgré le refus d'une permis-

» sion. De retour au camp, ils sont arrêtés par les sentinelles ; ne trouvant » pas ce procédé de leur goût, ils se précipitent sur la garde qu'ils maî- » trisent facilement celle-ci n'ayant pas de cartouches. Aux cris d'alarme, » on envoie une compagnie entière contre les séditieux et bientôt il en » résulte une mêlée générale, les amis des coupables ayant pris parti » pour eux ; l'officier de garde est même foulé aux pieds. A la fin, on put » pourtant s'emparer des émeutiers et les mettre aux arrêts ». C'est un peu partout la même chose.

Quant à l'Espagne, une sorte de fatalité semble peser sur elle ; elle n'agit pas ; elle assiste, héroïque et fière, à sa déchéance de jour en jour plus évidente. Plus de flotte sauf quelques navires que l'amiral Camara a fini par ramener à Cadix ; pas assez de soldats pour se défendre partout où on l'attaque et surtout pas beaucoup d'argent. Elle demande la paix et la paiera un bon prix.

Dès les premiers jours de juillet, la lutte sur terre s'engage sérieusement ; aucune grande bataille, des combats seulement, des combats sanglants, où des deux côtés on fait preuve de grande bravoure et de ténacité. Aussi les pertes sont elles plus grandes que dans les engagements antérieurs. Un fait curieux à noter, c'est le nombre considérable des blessés américains proportionnellement au nombre des morts. On en a cherché la raison et on a trouvé que cela provenait de l'emploi de cartouches de petit calibre qui souvent n'ont que légèrement blessé, là où des projectiles d'un calibre plus fort auraient tué.

Petit à petit les Espagnols perdent du terrain et bientôt Santiago se trouve à peu près investi. De son côté, la flotte continue à coopérer aux divers combats par ses incessants bombardements.

Espérant profiter d'un moment où la flotte de l'amiral Sampson était occupée au bombardement d'Aguadores, l'amiral Cervera tente le 3 juillet, à 9 heures du matin, de sortir avec sa flotte du port de Santiago. Attardé par le chargement du charbon dont il avait besoin, il s'était laissé enfermer dans ce port et n'avait plus guère d'autre alternative que cette sortie ou celle d'être fait prisonnier sans même avoir combattu. Il n'y a pas besoin d'aller chercher des excuses pour sa malheureuse tentative ; qu'il ait reçu ou non des ordres, peu importe ; son devoir était de sortir de l'inaction dans laquelle il se trouvait depuis si longtemps. Hardiment il lança à travers le goulet de la baie, l'un après l'autre, tous ses navires ; sitôt sorti, chacun devait s'efforcer de gagner la haute mer à toute vitesse et chacun pour son compte. Malheureusement cette tentative ne réussit pas, les navires marchaient mal, leur charbon de mauvaise qualité ne leur permit pas d'atteindre la vitesse qu'ils espéraient et les puissants projectiles des navires américains ne mirent pas plus de deux heures pour anéantir la meilleure flotte de l'Espagne. Du reste que pouvait faire une flotte numériquement si inférieure à celle des Etats-Unis et dont la

provision de projectiles était presque épuisée. Elle a péri glorieusement sans qu'un seul navire ait un instant songé à amener son pavillon ; tous ont sombré ou brûlé, pas un ne s'est rendu. A Madrid, on n'a pas voulu croire à ce désastre, on a démenti la nouvelle, mais il a bien fallu se rendre à l'évidence. L'amiral Cervera, recueilli nageant en caleçon et en chet mise de flanelle par le capitaine *Wainwright* du *Glocester*, est maintenant prisonnier des Américains. On l'a partout traité généreusement en héros qu'il était, et depuis le premier jusqu'au dernier matelot de la marine américaine, tous s'inclinent respectueusement devant cette figure que le malheur a profondément éprouvée

Le siège de Santiago continue, les assiégés commencent à souffrir des privations, et une grande quantité d'étrangers quittent la ville sur des navires anglais ou se réfugient dans les camps américains. Une colonne de renforts du général *Escario* a pu pénétrer dans la ville, mais a dû, pour arriver, abandonner un convoi de vivres et de munitions, dont pourtant les assiégés auraient fait grand cas. Le général *Torral* a remplacé le général *Linarès*, blessé, et, le 9 juillet, il offre au général Shafter de capituler à condition de pouvoir se retirer avec armes et bagages dans l'intérieur de l'île, en laissant la ville et le port intacts. Le général Shafter n'accepte pas. Le 10 juillet, le bombardement recommence, sans grand résultat, il est vrai. Les négociations vont continuer pendant quelques jours, et, le 15 juillet, Santiago capitule.

Voici les principales clauses de la capitulation :

1° Les 20000 personnes réfugiées dans les camps américains rentreront à Santiago ;

4° Toutes les troupes espagnoles de la province de Santiago, à l'exception des 10 000 hommes commandés par le général *Luque*, à *Holguin*, devront se concentrer à Santiago pour se rendre ;

5° Les canons et les défenses de Santiago devront être remis aux Américains en bonne condition.

7° Les troupes espagnoles devront rendre leurs armes ;

8° Les troupes espagnoles de Santiago seront transportées en Espagne et emporteront leurs effets personnels.

La cérémonie de la prise de possession de la ville, le 17 juillet, a été très émouvante, surtout la reddition de leurs armes par les Espagnols. Ceux-ci sont presque des squelettes, tellement ils ont souffert de privations dans la ville dénuée de ressources. La capitulation englobe environ 25 000 hommes.

Quant au général Torral, suivant les lois militaires, il sera jugé devant un conseil de guerre, où il pourra et devra exposer les motifs qui l'ont forcé à capituler ; c'est de son plein gré qu'il l'a fait, sans ordres du maréchal Blanco ou de Madrid, mais évidemment parce qu'il ne pouvait faire autrement.

Après ce succès, que vont faire les Américains ? Marcher sur la Havane à travers l'île et dans la saison des pluies est presque impossible ; il leur faudra plutôt choisir un autre lieu de débarquement près de cette ville et recommencer un siège dans le genre de celui de Santiago. Les intentions du gouvernement ne sont pas bien définies ; on entrevoit pourtant que les Américains tenteront de porter la guerre sur un nouveau théâtre, l'île de *Porto-Rico*. 40 000 hommes sont destinés à cette nouvelle entreprise, et le 25 juillet, un premier détachement débarque à *Guanica*, près de *Ponce*, petit port sur la côte sud de l'île, à dix-huit heures de cheval de la capitale *San-Juan*. Ponce lui-même n'a pas tardé à tomber entre leurs mains. Les Espagnols paraissent vouloir se concentrer à San-Juan et offrent peu de résistance sur les autres points.

Jusqu'ici, nous n'avons guère parlé des insurgés cubains. Ils n'ont pas été pour les Américains un auxiliaire bien utile ; ils font plutôt la guerre en maraudeurs et en pillards. Mis complètement de côté lors de la capitulation de Santiago, ils se sont vexés, et leur chef, le vieux *Calixto Garcia*, a envoyé au général Shafter une lettre assez digne, où il se plaint amèrement de la manière dont on a agi à leur égard et où il déclare se retirer avec ses troupes dans l'intérieur de l'île. Le général Shafter a répondu les quelques mots qu'exigeait la politesse, et ce fut tout. Ceux qui ont été, par leur soulèvement, le prétexte ou la cause de la guerre ne sont plus nécessaires, maintenant que la puissante Amérique a déjà saisi d'une main la proie qu'elle convoitait depuis bien longtemps. Et dire que les Américains ont l'audace de proclamer encore à leur débarquement à Porto-Rico que la guerre a été entreprise pour des raisons d'humanité, par amour de la liberté et de la justice. Et il y a des gens pour les croire !

Des Philippines, il ne vaut guère la peine de parler ; la situation est à peu près toujours la même ; Aguinaldo publie de temps à autre quelque proclamation, les rapports entre Américains et insurgés sont détestables, mais la victoire du commodore Dewey n'a pas jusqu'à présent donné d'autre résultat que la destruction des quelques vieux navires de l'amiral de Montojo.

La flotte de l'amiral Camara est rentrée à Cadix et s'apprête à défendre sérieusement les côtes d'Espagne, que semble menacer de bien loin l'énigmatique escadre de l'amiral Watson.

Maintenant, la paix est proche, les pourparlers ont commencé, et la pauvre Espagne va se voir enlever ses plus belles colonies, qui lui ont déjà coûté tant d'hommes et tant d'argent.

M. W.

BIBLIOGRAPHIE

Notes sur la « carte routière du Touring-Club Suisse. »

Ayant eu l'occasion de nous servir à maintes reprises de la carte générale de la Suisse en quatre feuilles au 1/250 000, dite « cartes d'étapes » qui date, sauf erreur, de 1866-1869, nous avons pu constater qu'elle fourmillait d'erreurs quant au temps indiqué pour telle ou telle marche. Les distances, comme l'on sait, sont indiquées en heures de marche pour un bataillon d'infanterie, haltes non comprises, et toujours dans le sens ascensionnel. Or personne ne nous contestera qu'il n'y a rien de plus élastique que cette norme de *une heure de marche*. Si la durée de l'heure ne varie, en effet, pas plus que le poids du kilo, par contre le chemin parcouru dans cette même heure peut varier à l'infini. Il dépendra pour un même trajet, de l'état de l'atmosphère, de l'état physique ou moral de la troupe, de l'heure de la journée, de la viabilité de la route, avec ou sans pierres, avec ou sans boue, avec ou sans neige. Bref, il dépendra d'une foule de facteurs qui, le plus souvent, seront à passer par pertes, plutôt que par profits.

L'idée nous est donc venue, il y a bien des années déjà, de refaire cette carte dans un sens plus pratique. Mais la chose n'était pas facile ; c'était une grosse dépense ; il fallait une occasion, il fallait aussi un appui officiel.

L'occasion s'est présentée l'année dernière et nous l'avons saisie par les cheveux. Ce fut la création du Touring Club Suisse et l'appui nous l'avons trouvé dans l'extrême obligeance de M. le colonel Lochmann, chef du bureau topographique fédéral, qui a bien voulu nous autoriser à nous servir des pierres utilisées pour la carte générale de la Suisse.

Nous avons trouvé dans le personnel de la maison Kümmerly frères (H. et A. Kümmerly et Frey, successeurs) de Berne, tous les éléments capables de mener à bien notre entreprise, aussi bien sous le rapport des calculs que sous celui des travaux d'impression. Et ces Messieurs s'en sont tirés avec honneur.

Nous sommes donc maintenant à même d'offrir à tous nos camarades officiers, soit par la voie des autorités militaires, soit par celle du Touring Club Suisse s'ils en sont membres, la plus belle carte routière existant à ce jour.

Nous avons remplacé les heures de marche par le kilomètre, mesure exacte, et cela pour les routes de première et de seconde classe de toute la Suisse et des contrées limitrophes. Le temps à employer pour parcourir

ce kilomètre sera d'autant plus facile à établir que cette carte donne immédiatement un aperçu des pentes de la route.

Nous avons divisé ces pentes en trois classes, basant ces classes sur la marche à bicyclette. Nous avons donc colorié en *jaune* les routes avec pentes de zéro à 4 °/₀ inclusivement, où l'on peut marcher à grande allure soutenue; en *vert*, les routes avec pentes de 4 à 7 °/₀ inclusivement, que l'on peut gravir sur machine et descendre avec prudence; enfin en *noir*, les routes avec pentes au-dessus de 7 °/₀, où il faut marcher à pied.

De la sorte il sera facile de voir d'avance, sans calcul, quelles seront les sections du trajet où l'on pourra trotter avec chevaux de selle ou voitures de guerre, celles où il faudra aller au pas, enfin celles où il faudra, ou mettre pied à terre, ou doubler les attelages, etc. Pour l'infanterie, on verra de suite où il faudra faire les grandes haltes ou donner le coup de collier et l'on pourra prendre d'avance ses dispositions pour cela sans courir la chance de se tromper grossièrement.

Tous ces calculs de distances et de pentes devaient être justes pour être véritablement utiles. Aussi les avons-nous établis d'après les cartes à grande échelle. Nous avons pris nos mesures sur plus de 600 feuilles de l'Atlas Siegfried au 1/25 000 et 1/50 000, de l'état-major italien au 1/25 000, à courbes, autrichien au 1/75 000, allemand au 1/100 000, et français au 1 80 000 et 1/200 000 à courbes. Nous croyons donc qu'il serait difficile d'arriver à une approximation plus serrée.

Telle est la carte que le Touring Club Suisse offre à ses membres et aux officiers de notre armée [1]. Ceux de ces derniers qui ne sont pas encore membres de notre association pourront se la procurer, comme je l'ai déjà dit, par l'intermédiaire des autorités militaires. Mais nous espérons qu'ils auront à cœur de devenir nos collègues dans ce Touring Club Suisse qui est ouvert à tous les genres de tourisme, à pied, à cheval, à automobile et *tutti quanti* comme à bicyclette

Nous espérons aussi que cette belle œuvre qui nous a coûté fort cher, recevra bon accueil et qu'elle rendra les services multiples que nous en attendons pour le bien du pays. Développer le goût du tourisme et la connaissance de notre chère Suisse, fortifier le corps et armer l'esprit par le contact de la belle nature, telle est notre but. Soyons compris!

C. BASTARD, capitaine.

[1] Depuis que cette notice bibliographique est imprimée, nous avons reçu l'avis que la carte du Touring Club Suisse était mise à la disposition du public en général. Prix : 20 fr. sur papier ordinaire, 24 fr. sur papier Japon, 26 fr. sur toile, format poche; 30 fr. sur toile vernie et avec rouleaux. Pour les membres du Touring Club Suisse et les officiers, ces prix sont de 10, 12, 14 et 20 fr.

(Réd.).

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. SUPPLÉMENT au N° 8. Août 1898.

SOMMAIRE. — Manœuvres du IVe corps d'armée. — *Chronique suisse :* Rectification ; — L'équipement personnel de l'infanterie. — *Chronique anglaise :* Un nouvel affût. — *Carte générale du terrain des manœuvres.*

MANŒUVRES DU IVme CORPS D'ARMÉE

Ces manœuvres ont lieu, cours préparatoires compris, du 29-30 août au 16 septembre.

Nous extrayons du *Programme d'instruction* les indications suivantes :

Le but du cours préparatoire est de rafraîchir l'enseignement donné à la troupe dans les écoles et cours précédents, ainsi que de dresser la troupe en vue de l'action combinée des armes aux manœuvres.

La brève durée de ce cours oblige de prendre immédiatement et énergiquement l'instruction en main et de la limiter à ce qui est strictement d'utilité pratique pour le service en campagne.

Les commandants d'unité, depuis la division jusqu'à la compagnie, la batterie et l'escadron doivent prendre dans le détail les mesures préparatoires pour le service de leur unité, de manière à ce que le travail puisse commencer et se poursuivre dès le premier jour sans à-coup ni perte de temps.

Dans l'infanterie, les programmes d'instruction et d'exercices de service en campagne doivent parvenir au commandement supérieur et par lui à l'instructeur d'arrondissement avant la fin de juillet. Ils reviendront en mains de leurs auteurs avant le 15 août.

Le programme d'instruction doit énoncer pour chaque jour :

a) le terrain d'exercice ;

b) la répartition des heures de travail et les sujets traités ;

c) les tâches tactiques arrêtées pour les exercices de combat et de service en campagne, avec, éventuellement, les directions données à l'ennemi marqué.

en outre l'école de soldat, l'étude du défilé, le service de garde dans la mesure nécessaire pour les services de l'arrière, enfin le service intérieur.

La dotation en munition d'exercice des quatre armes combattantes est la même que de coutume.

* * *

Rien de neuf à tirer de l'ordre de corps pour le service administratif. A quelques détails près, il reproduit les dispositions habituelles.

* * *

L'ordre de corps n° I formule comme suit l'idée générale qui servira de base aux manœuvres de division contre division :

« Une armée Nord franchit le Rhin à Bâle et à Waldshut. Une armée Sud est concentrée vers Berne et a fait des détachements sur Lucerne. »

Le même ordre dispose que, durant les manœuvres de division contre division, l'état de guerre durera depuis le 8 septembre, à 7 heures du soir, jusqu'à l'interruption de manœuvre du 10 ; et du 12 septembre, à 4 heures du matin, jusqu'à la fin de l'exercice.

Quant aux manœuvres des 13 et 14 septembre, elles seront dirigées par le colonel Bleuler, commandant du IIIe corps d'armée.

Le département militaire fédéral a désigné comme juges de camp, pour les manœuvres du 9 au 14 septembre :

Le colonel Isler, instructeur en chef de l'infanterie, avec le major d'artillerie de Loës pour adjudant ;

Le colonel divisionnaire David (adjudant : capitaine Auckenthaler) ;

Le colonel divisionnaire de Techtermann (adjudant : major Kindler) ;

Le colonel Walther, instructeur de la IIe division ;

Le colonel C. Favre, commandant de la 1re brigade d'infanterie ;

Le colonel de la Rive, commandant de la 2e brigade d'infanterie ;

Le colonel Roulet, commandant de la 3e brigade d'infanterie ;

Supplément à la „Revue Militaire Suisse“.

Eidg. topograph. Bureau.

Le colonel Secretan, commandant de la 4e brigade d'infanterie ;

Le colonel Lecoultre, commandant de la 1re brigade de cavalerie ;

Le colonel Delarageaz, chef de l'artillerie du Ier corps ;

Le colonel Turrettini, commandant du régiment d'artillerie 9 ;

Le colonel de Charrière, commandant du régiment d'artillerie 1 ;

Le colonel Puenzieux, commandant du régiment d'artillerie 2 ;

Le colonel Perrier, chef du génie du Ier corps ;

Le colonel Audéoud, chef d'état-major du Ier corps ;

Le colonel Siegwart, commissaire des guerres du Ier corps ;

Le lieutenant-colonel Borel, chef d'état-major de la Ire division ;

Le lieutenant-colonel de Pury, chef d'état-major de la IIe division ;

Le lieutenant-colonel Kohler, médecin de division ;

Le lieutenant-colonel Morin, médecin de division ;

Le major de Coulon, commandant du régiment de cavalerie 1 ;

Le major Galiffe, second officier d'état-major du Ier corps ;

Dès le 9 septembre, le colonel Muller, chef du département militaire fédéral, suivra les manœuvres comme inspecteur. Il aura pour adjudants les colonels Gutzwiller et Weber.

Avec lui, suivront les manœuvres : le colonel Rudolf, chef d'arme de l'infanterie ; le colonel Markwalder, chef d'arme de la cavalerie ; le colonel Schumacher, chef d'arme de l'artillerie ; le colonel Lochmann, chef d'arme du génie ; le colonel Keller, chef du bureau d'état-major ; le colonel Ziegler, médecin en chef ; le colonel Keppler, commissaire des guerres en chef ; le colonel Hebbel, instructeur en chef de l'artillerie.

* * *

Un corps de gendarmerie de campagne sera organisé, sous le commandement du major Brack, d'Aarau, au moyen du personnel de police des Cantons de Zurich, Berne, Lucerne, Argovie et Zoug.

* * *

Les officiers désireux de suivre les manœuvres doivent s'adresser, pour obtenir le laisser-passer habituel, à M. le colonel Wassmer, chef d'état-major du IVe corps d'armée, à Zoug, d'ici au 8 septembre.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Rectification. — Dans sa chronique du mois de juillet, parlant de la batterie d'essai de canons à tir rapide, notre chroniqueur suisse écrivait :

« Le rapporteur du Conseil des Etats, M. Blumer (Zurich), a déclaré que l'essai entrepris actuellement serait suivi, en cas de réussite, de la commande à la maison Krupp de nos 56 batteries de campagne. Des informations prises à bonne source me permettent de dire que cela n'est point exact. »

M. Blumer nous prie de rectifier ce passage. Voici ce que j'ai dit, nous écrit-il :

« Il est fort probable que la demande de crédit pour la batterie d'essai sera suivie de celle du crédit nécessaire pour la réfection de notre artillerie entière. L'introduction des batteries à tir rapide nécessitera une dépense de 15 à 18 millions, d'après la déclaration faite par le chef du Département des finances lorsqu'au cours du débat sur les projets d'assurances il a examiné les perspectives financières de la Confédération.

Loin de me prononcer sur un système quelconque — ce qui ne rentrerait pas dans ma compétence, — j'ai exprimé ma satisfaction de voir des essais sérieux et approfondis précéder toute décision, et j'ai pris acte des assurances données par M. le colonel commandant de corps Bleuler, président de la commission technique, que rien ne serait fait à la hâte et que la question serait étudiée avec la plus grande impartialité. »

L'équipement personnel de l'infanterie. — L'équipement personnel de l'infanterie M. 1896/97, a reçu cette année-ci, les modifications adoptées à la suite des essais de 1897.

La seule modification essentielle concerne le sac à pain. Son couvercle, en peau de veau couverte de son poil, avait donné lieu à des observations :

il était trop court, se froissait rapidement et finissait par ne plus fermer le sac; le mode de suspension avait aussi été critiqué; le sac à pain se portait tout-à-fait en arrière, au-dessous du havre-sac, en sorte qu'il battait désagréablement les jarrets.

Pour la couverture du sac à pain, on a abandonné la peau de veau avec son poil et adopté la vache (cuir à capote), cirée noire, le couvercle est également plus long, de façon à recouvrir entièrement la poche en toile.

On porte le sac à pain à gauche, par-dessus le poignard-baïonnette, ou immédiatement en arrière de celui-ci, suspendu au ceinturon; à cette effet, son couvercle est muni de deux tirants fermant avec des boutons.

Pour alléger le ceinturon, ou quand on veut le desserrer, on peut suspendre le sac à pain en arrière au havre-sac ou en avant au tirant de la cartouchière gauche. Ce dernier mode de suspension paraît cependant offrir des inconvénients.

Enfin, le sac à pain est pourvu d'une bretelle, qui permet de le porter à l'épaule, pour les repas, les distributions au bivouac, etc.

La gourde est toujours renfermée dans le sac à pain; mais un crochet, fixé extérieurement, permet de la suspendre, temporairement, plus à portée de la main du soldat.

Le paquetage dit « réduit » avait donné lieu à de nombreuses critiques; il a été modifié. Voici d'abord de quoi il se compose :

La capote, roulée comme pour la boucler autour du sac;
Le sac à pain;
La marmite individuelle;
Les bretelles du havre-sac;
Les 5 courroies de capote et de marmite.

On plie la capote en forme de compas fermé; on la lie en haut et en bas au moyen de deux courroies. Sur la capote, ainsi paquetée, on attache à la courroie du haut, le sac à pain et la marmite individuelle, autour desquels on enroule, pour éviter leur ballottement et les fixer à la capote, les trois courroies restantes, ajoutées bout à bout.

Du côté opposé, on fixe les courroies du sac, attachées à la courroie du haut et à la courroie du bas et l'on porte cela comme un havre-sac.

Ce paquetage est d'assez jolie apparence et d'un port agréable. A l'école de recrues no 1 de la Ire division, on a fait marcher et manœuvrer les soldats ainsi équipés. Tout est allé très bien. Mais on ne s'est jamais avisé, paraît-il, de défaire le paquetage pour endosser la capote. Tant qu'on n'a pas besoin de se servir de la capote, en effet, c'est parfait; mais quand il faut la revêtir où loger le reste? On peut porter le sac à pain en sautoir; mais la marmite individuelle, et les 5 courroies et les bretelles du havre-sac? Si le sac à pain contient les vivres, il ne peut recevoir autre chose; il faut alors, tant bien que mal, mettre toutes ces courroies dans les poches de

la capote, au risque de les perdre, et suspendre la marmite où l'on peut.

Cette manière d'équiper le fantassin n'est ni simple ni pratique.

La nouvelle instruction indique il est vrai, sommairement, qu'on peut réduire le paquetage en supprimant les effets du sac qui ne sont pas indispensables et en supprimant aussi le sac à pain, dont on loge le contenu dans le sac. L'année dernière nous avions proposé, ici-même, ce moyen de réduire le paquetage ; c'est le seul qui nous semble pratique. Resterait seulement à voir comment devrait se porter la gourde, dont on ne peut se passer.

Nous allons plus loin, et nous disons qu'on devrait poursuivre les études de l'équipement, de manière à supprimer le sac à pain, ou le réduire à une simple poche destinée à renfermer les vivres de route.

Tout ce qu'on suspend autour du soldat l'embarrasse, l'empêche de courrir, de se mettre à genou et surtout de prendre la position du tireur à terre ; il faut donc simplifier autant qu'on le peut.

Comme on ne peut pas se passer de vivres, il faut les loger dans le sac ; peut-être pourrait-on faire pour cela une seconde poche au-dessus de celle du couvercle déjà existante. On mettrait la marmite individuelle par-dessus le tout ou derrière le tout. Elle est si légère maintenant, que son poids compte fort peu dans l'équipement ; son volume seul est à prendre en considération. N.

CHRONIQUE ANGLAISE

Un nouvel affût de campagne, pour canon à tir rapide, vient d'être présenté par la maison Vicker et Maxim et essayé à Londres, paraît-il, avec un plein succès. Le principe en est fondé sur l'addition, qui peut être faite, à un affût de campagne ordinaire quelconque, d'un mécanisme très simple, permettant d'abord de réduire le recul à 36 ou 37 pouces anglais — à peine un mètre — et assurant, en outre, le retour immédiat de la pièce en batterie, avec une précision telle que le pointage en direction n'est pas sensiblement dérangé. On a pu ainsi tirer, avec un canon ordinaire, muni de cet appareil, 12 coups à la minute et mettre, à la distance de 900 mètres, tous les coups dans un carré de 30 centimètres de côté,

Le frein dont il s'agit est disposé de façon telle, au-dessous de l'affût, qu'il est couvert et protégé par cet affût même, si bien que les obus éclatant tout près de celui-ci ne l'ont aucunement détérioré. D'ailleurs sa détérioration ne ferait que ramener l'affût à son état primitif, et le dit affût pourrait alors continuer à servir dans les conditions ordinaires.

(*Revue du Cercle militaire*, n° 29.)

Lausanne Imp. Corbaz et Cie

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 9. Septembre 1898.

LE GÉNÉRAL AMÉDÉE DE LA HARPE

(Suite.)

Aux armées des Alpes et de Toulon [1].

(1793.)

La nomination de La Harpe au commandement de l'importante place frontière de Briançon était un avancement. Elle allait bientôt le mettre en contact avec l'armée d'Italie, dans les rangs de laquelle il combattra jusqu'à sa mort. On n'a d'ailleurs pas de détails précis sur le séjour de La Harpe à l'armée des Alpes. Il y mena la guerre de montagne, guerre fatigante, ingrate, mais bien faite pour tremper les hommes, au physique et au moral.

Il ne resta à Briançon que quelques mois. En novembre 1793, on détacha de l'armée des Alpes, pour renforcer l'armée de siège de Toulon, un corps d'élite de 2500 grenadiers et chasseurs, bien aguerris et entraînés. Le régiment de La Harpe en était.

Le 17 décembre, devant Toulon, avant le jour, pendant que le général en chef Dumerbion, commandant du siège, attaquait, sur les conseils de Bonaparte, au sud-ouest de la ville, le Petit Gibraltar, et s'emparait des forts Murgrave, Balaguier et l'Eguilette, le général Lapoype gravissait, au nord de la ville, la montagne du Faron et en bloquait le fort qui, dans la nuit suivante, fut évacué par les Anglais, « Ce fut un combat » assez chaud, écrit Napoléon Ier dans ses *Commentaires* [2].

[1] Voir *Revue militaire* d'août 1898.

[2] Tome I, p. 32.

» La Harpe, depuis général de division, tué à l'armée d'Italie,
» alors colonel d'Auvergne, se distingua à cette affaire. »

La bravoure de La Harpe lui valut la promotion au grade de général de brigade. La lettre de nomination, en date du 30 frimaire de l'an III, signée des représentants Ricord, Fréron, Paul Barras et Saliceti, s'exprime en ces termes :

« Les représentants du Peuple près l'armée dirigée contre
» Toulon, d'après le compte qui leur a été rendu par le géné-
» ral en chef de l'armée d'Italie chargé du siège de Toulon,

Voici le fac-similé de l'acte de nomination de Laharpe aux fonctions de chef de brigade. (La nomination au grade de général de brigade est postérieure de trois jours:)

LIBERTÉ; ÉGALITÉ.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

LES REPRÉSENTANS DU PEUPLE,
PRÈS LES ARMÉES ET DÉPARTEMENS
DU MIDI.

Daprès le compte qui leur a été rendu par le Général en chef de larmée d'Italie, du zèle, bravoure et civisme du citoyen Laharpe

Le nomment à la place de chef de brigade, — à l'effet d'en exercer les fonctions et de jouir des prérogatives et émolumens qui y sont attachés. Ordonnent au général en chef de le reconnaître et — faire reconnaître en cette qualité

Fait devant Toulon Le 27 frimaire an 2. de la République

Salicetti Fréron Paul Barras

Le secr. de la commission nationale. / Thume

» de la bravoure, zèle, intelligence et civisme que le citoyen
» La Harpe, commandant le 39e régiment, a montré dans
» toutes les actions qui ont eu lieu contre cette ville rebelle.
» Nomment le citoyen La Harpe au grade de général de
» brigade pour en exercer les fonctions, et jouir des préroga-
» tives et appointements attachés à ce grade. »

A l'armée d'Italie. — Dego 1794.

De Toulon, de la Harpe fut envoyé à Marseille pour commander la place. Pendant les quelques semaines de son commandement, il eut, dit la *Décade philosophique*, « le rare bonheur de se faire en même temps aimer et respecter » dans cette ville turbulente et difficile à gouverner.

Le Comité de salut public avait songé un instant à diriger sur la Corse une expédition de 6000 hommes, dans laquelle La Harpe aurait eu un commandement. On y renonça. Les forces réservées dans ce but furent envoyées sur la Rivière de Gènes pour renforcer l'armée d'Italie. La Harpe y arriva en avril 1794. Il ne devait plus la quitter.

La guerre entre la France et le Piémont durait depuis deux ans déjà, sur toute la frontière, du Petit St-Bernard à la Méditerranée, avec des alternatives de succès et de revers, en somme sans offensive énergique de part ni d'autre. Au commencement d'avril 1794, le Comité de salut public semble résolu à marcher de l'avant. L'armée d'Italie est dans une situation très précaire et dans un dénûment presque complet. Son effectif est d'environ 40 000 hommes et les Austro-Piémontais ne lui sont pas supérieurs en nombre, mais le ravitaillement des troupes est très difficile. En Provence, la disette est générale et les besoins des armées du Nord et des Pyrénées sont si considérables qu'on ne peut rien tirer de l'intérieur de la France. Il ne restait donc d'autre ressource que les achats à l'étranger, mais encore l'opération impliquait-elle de grands risques. Les transports maritimes étaient très menacés. Depuis l'incendie de l'arsenal de Toulon, il n'y a plus de navires de guerre en état d'escorter et de protéger les convois. Chassés du large par les croiseurs anglais, les bâtiments qui amènent des vivres à l'armée tombent, en approchant de la

côte, entre les mains des corsaires sardes. On décide donc qu'un corps de 20 000 hommes, sous les ordres de Masséna, s'avancera sur Oneille, afin de protéger l'arrivage des subsistances nécessaires non seulement aux troupes, mais aussi aux populations civiles des départements du Midi. Du même coup, on coupera les communications entre les Austro-Piémontais et l'escadre anglaise et on prendra à revers les lignes de Savone, où l'ennemi s'est retranché. La gauche et le centre de l'armée reçoivent l'ordre de se porter aussi en avant, afin d'appuyer le mouvement de l'aile droite [1].

Masséna commença son expédition le 6 avril. Il a divisé son corps en quatre colonnes, que commandent, de la gauche à la droite, les généraux Hammel, Lebrun, La Harpe et Mouret. Le général en chef marche avec la colonne de La Harpe, par Pieve et le mont Ariol, sur Ponte di Nava et la vallée du Tanaro. La Harpe est à l'avant-garde. Le 16 avril, il prend possession de Ponte di Nava, et le lendemain il reçoit des notables d'Ormea la soumission de cette petite ville. Il y trouva, dans le château, douze pièces de canon, une centaine de fusils, de la poudre en quantité, cent mille cartouches et un assortiment d'outils de pionniers et de mineurs, plus un magasin considérable de riz, de farine et de blé. Le général resta à Ormea jusque dans les premiers jours de mai, avec ses avant-postes à Garessio, pendant que le centre et l'aile gauche de l'armée s'emparaient du col de Tende. Le 9 mai, il avance avec quatre bataillons sur Garessio, étendant son action jusqu'à Loano et occupant les hauteurs à droite et à gauche du Tanaro. Dès le 15, il avance encore, poussant ses avant-postes dans les vallées boisées de Monghia, Casotto et Corsaglia, qui découpent le pays des Langhe, et bataillant contre les levées en masse de la province de Mondovi.

Le 20 mai, le général piémontais Dellera prend l'offensive. La Harpe, qui a reçu des renforts, a l'ordre d'avancer dans le vallon de la Mongia. Le 28 mai, il occupe Montaldo, puis Monasterolo. Enfin, le 3 juin, il pousse jusqu'à Bagnasco, Battifollo et Scagnello, menaçant les communications de l'ennemi entre les deux importantes positions de Ceva et de Mondovi. Il fait aux Piémontais, dans cette journée, cent cinq prisonniers, dont un major, un capitaine, quatre lieutenants, un

[1] Voir Krebs et Morris : *Campagnes dans les Alpes pendant la Révolution*, que nous avons pris pour guide dans la marche générale de la guerre.

porte-drapeau. Les levées en masse étaient du coup dispersées. Masséna était maître des avenues principales du Piémont. Les troupes n'attendaient que l'ordre de descendre dans la plaine, lorsque le Comité de salut public, réclamant inopinément une douzaine de bataillons pour l'armée du Rhin, mit fin à l'offensive. Pendant la première quinzaine de juillet, La Harpe n'eut qu'à se défendre des colonnes de paysans piémontais, excités au combat par l'avocat Pepino Robusti, mais que la moindre salve de mousqueterie suffisait en général à disperser. Conduites par des prêtres revêtus de leurs ornements sacerdotaux, précédés de confréries de pénitents portant des bannières et chantant des cantiques, ces étranges combattants se présentèrent entre le 2 et le 6 juillet aux avant-postes de Casotto, Poggiolo et Battifollo ; ils furent refoulés sans peine et pour ainsi dire sans effusion de sang.

Cependant, la campagne était trop engagée pour qu'on renonçât aux succès obtenus. Un second plan d'offensive, approuvé par le Comité de salut public et auquel doivent coopérer les deux armées des Alpes et d'Italie, est adopté. Il consiste à attaquer le camp retranché des Piémontais à Borgo-San-Dalmazzo, sur la route de Coni. L'opération principale doit incomber à la division Macquard, massée au col de Tende. Tout est préparé. Les colonnes sont en marche. On a pris sérieusement le contact avec l'ennemi, lorsque la chute du parti jacobin, le 27 juillet (9 thermidor) vient une seconde fois paralyser l'ardeur des troupes. Le 28 juillet, le Comité de salut public ordonne de surseoir aux opérations. L'ordre arrive le 5 août. Aussitôt le général piémontais Colli, surpris par l'arrêt subit des colonnes ennemies, commande aux siens d'avancer à leur tour et toute la ligne française recule jusque sur les crêtes. La Harpe se replie des hauteurs de Viola et de la Sotta sur Prato Rotondo et San Bernardo. Il est très fatigué par la campagne, sa santé exige des ménagements. Il est remplacé à San Bernardo par le général Hammel, tandis que lui-même va prendre le commandement de la province d'Oneille qu'occupent sept bataillons. Il n'y demeura pas dans l'oisiveté. « La pré-
» sence de La Harpe à Oneglia se fit bientôt remarquer, dit
» Masséna (*Mémoires*, t. I, page 3). Cet officier général vigi-
» lant et capable, trouvant la ville dans le fâcheux état où elle
» était après la conquête (avril) et son port à la merci de la
» première barque-canonnière, fit reconstruire et perfectionner

» les deux batteries qui le défendaient, armer et couvrir d'un
» retranchement la batterie élevée hors de la ville, dans les
» anciennes guerres, de manière à mettre ce poste militaire à
» l'abri d'insulte du côté de la mer. »

La station de La Harpe à Oneille ne fut pas de longue durée. Dès le commencement de septembre, le corps de Masséna reprenait la campagne. Comme au printemps, la nécessité d'assurer la subsistance de l'armée et des départements du Midi imposait l'obligation de refouler l'ennemi et de s'étendre le long de la côte, alors même que d'une manière générale on entendait rester sur la défensive. Donc, en même temps que l'armée des Alpes, très affaiblie par les détachements qui en avaient été faits, ferait des démonstrations sur Castel Delfino et Demonte, l'aile droite de l'armée d'Italie, renforcée de sept à huit bataillons de la gauche et du centre, allait se porter en avant pour battre et refouler les Autrichiens qui menacent Savone et la neutralité de Gênes et, du même fait, les communications de l'armée française avec la mer. Les deux divisions du centre et de la gauche opéreraient simultanément des diversions dans les vallées du Tanaro et de la Stura, de façon à occuper les Piémontais.

Les Autrichiens, sous le général Colloredo, s'étaient concentrés, vers le commencement de septembre, avec neuf bataillons, deux escadrons de uhlans et un gros train d'artillerie autour de Cairo, sur les deux rives de la Bormida, avec des avant-postes à Altare, à Mallare, à Carcare et des gardes aux passages de San Giacomo et de Pino. Dumerbion, général en chef de l'armée d'Italie, prétend envelopper les Autrichiens. Avec un faible corps débouchant de Finale sur Mallare et Pallare, il appellera leur attention de ce côté et les attirera même vers Loano, en s'y repliant s'il y est contraint, tandis qu'avec le gros de ses forces il se portera rapidement sur Millesimo, comme pour menacer Ceva, puis se rabattra sur Carcare et Cairo, l'unique ligne de retraite de l'ennemi.

On se met en route le 19 septembre, à 2 heures du matin, départ de Bardinetto. La Harpe commande l'avant-garde, forte de 2600 hommes (bataillon de chasseurs de ligne, 1er bataillon de grenadiers, 1er de la 99e demi-brigade, 1er et 3e de la 129e), avec six pièces de 4 et deux obusiers. Le général Hammel commande le corps de bataille (4500 hommes). Le général Fiorella a 1300 hommes en réserve, avec le convoi d'artillerie et

les vivres. Enfin, le général Cervoni, avec 2900 hommes et deux pièces de 3, manœuvre par Finale sur Madonna del Neve.

La Harpe prend la tête de la colonne. Il atteint bientôt Cavagna, suit la crête entre le Tanaro et la Bormida et aborde le col de San Giovanni, occupé par des milices retranchées. Il enlève les redoutes à la baïonnette, tue une quinzaine d'hommes à l'ennemi, lui enlève une dizaine de prisonniers et rejette le reste sur Millesimo. Lui-même laisse un piquet dans la redoute et poursuit sur Montezzemolo, qu'il atteint dans la nuit, après vingt heures de marche. Le gros de la colonne atteint le même soir Biestro et Acquafredda, avec le général en chef Dumerbion, Bonaparte, alors général de brigade et commandant de l'artillerie, et les deux commissaires Saliceti et Albitte. Le convoi et le 9e dragons qui l'escorte sont encore fort en arrière.

Le comte Colloredo, général en chef des troupes autrichiennes, informé par le commandant de son avant-garde, général Turckheim, que les passages des Apennins sont forcés et que l'ennemi va descendre des hauteurs menaçant les deux routes de Ceva et d'Acqui, prend position sur les hauteurs de Carcare, sur les deux rives de la Bormida orientale, négligeant sur sa droite Millesimo et la Bormida occidentale, occupée seulement par un détachement de 600 Croates environ.

Dans la matinée du 20 septembre, un épais brouillard remplit le petit bassin au centre duquel est bâti le vieux bourg de Carcare, ceint d'une muraille. Avant de pousser plus avant, Dumerbion veut avoir des nouvelles de ses colonnes et reconnaître la position ennemie. Vers midi cependant, les troupes s'ébranlent. A l'aile gauche, La Harpe atteint vers cette heure-là Millesimo, qu'occupent les milices refoulées la veille du col de San Giovanni et une compagnie d'infanterie autrichienne. La Harpe forme deux colonnes : l'une franchit la Bormida à gué, à 500 mètres environ en aval de la ville et gravit les pentes de la colline que couronne le château de Cosseria ; l'autre pénètre dans la ville, en déloge l'ennemi et le poursuit sur le chemin de Carcare, puis sur Cairo, par les Brics del Monte et di Pattaria. La nuit l'arrête à une portée de fusil de Cairo, petite ville construite en forte maçonnerie, où un pont de pierre franchit par sept arches le lit de la Bormida. Pendant ce temps, Masséna, qui commande le gros, et Cervoni, à l'aile droite, ont atteint Cosseria et Pallare. Menacé sur ses deux

flancs, sur le point d'être enveloppé, le général Colloredo n'a que le temps de se retirer sur Dego à la faveur de la nuit.

Le 21 septembre, de grand matin, on reprend la poursuite. Vers 10 heures, six mille hommes environ commencent à se rassembler dans la plaine de Cairo, attendant l'arrivée de l'artillerie, parquée à Millesimo pendant les combats de la veille. On marche par les deux rives de la Bormida orientale : Masséna, la brigade La Harpe à l'avant-garde, sur la rive gauche, tandis que, par l'autre, chemine la colonne de droite, sous Dumerbion.

Le général Colloredo est installé aussi sur les deux rives, à l'est et à l'ouest de Dego. Il a décidé de tenir dans ces positions pour donner à sa grosse artillerie le temps de gagner Spigno et pour couvrir ses magasins. Il occupe la rive gauche avec le gros de ses forces, quatre bataillons et huit à neuf pièces de canon, sur le plateau de Supervia, jusqu'à Bric Botta où s'appuie sa droite. Sur la rive droite, il a deux bataillons et le reste de son artillerie. Il bat de ses feux croisés toute la plaine jusqu'à Rochetta. Il a, en outre, dans des postes avancés, deux bataillons, deux pièces de canon en batterie sur la route, et sa cavalerie, abritée derrière un pli du terrain.

Vers deux heures de l'après-midi, La Harpe commence l'attaque, avec 1600 hommes, contre l'aile droite autrichienne. Deux colonnes gagnent les hauteurs et s'y établissent, après une lutte acharnée à la baïonnette. Des tirailleurs, suivant le lit de la Bormida et profitant de quelques couverts, s'approchent des deux pièces en batterie sur la route et s'en emparent, mais chargés en flanc par les uhlans, ils sont bientôt obligés d'abandonner cette artillerie qui se retire au pied des hauteurs. Les tirailleurs français allaient être taillés en pièces, dit Masséna dans ses *Mémoires*, lorsque le 9e dragons, mené à la rescousse par le général Beaumont, vint les dégager. Ce fut la première fois que dans cette campagne les deux cavaleries ennemies croisèrent le fer.

Vers 4 ½ heures du soir, le général Dumerbion ordonne une attaque générale, quoique son artillerie ne l'ait pas rejoint encore. A droite, la brigade Cervoni ne put pas entrer en ligne avant la nuit. Au centre, Masséna cherche à aborder Dego mais, sous le feu convergent de l'artillerie autrichienne qui le mitraille, il est obligé de se retirer derrière les couverts dont il était parti. Seul La Harpe, sur la rive gauche, maintient les positions qu'il a conquises et menace si fortement l'aile droite

de Colloredo que celui-ci, craignant d'être pris à revers, décide d'évacuer Dego et se retire sur Acqui pendant la nuit, abandonnant ses magasins et même ses blessés.

L'artillerie française n'arriva à Cairo que le lendemain matin, 22 septembre, tandis que Dumerbion et les représentants entraient à Dego, et que la brigade La Harpe, toujours à l'avant-garde, reprenait la poursuite jusqu'à Piana d'où elle chassa l'arrière-garde autrichienne. Les Français avaient perdu dans ces journées plus de 200 hommes tués et 400 blessés, mais ils s'emparèrent à Dego et à Piana d'abondants approvisionnements de grains, de farine, de riz et de fourrage qui furent les bienvenus dans la disette dont l'armée souffrait. On évacua les magasins et comme il était impossible de conserver le poste de Dego, au-delà des monts, pendant l'hiver, Dumerbion résolut de se rabattre sur la Rivière de Gênes. Le 24, le corps d'expédition se replia en deux colonnes sur Vado et Finale, laissant seulement des postes de sûreté au passage des crêtes.

Le général en chef, Masséna, Bonaparte, les représentants suivirent la brigade La Harpe et arrivèrent dans la nuit du 25 septembre, par un temps affreux, sous Savone. Le lendemain, par décision des représentants, La Harpe prit possession des forts de Vado, sans opposition sérieuse de la part de la garnison génoise, avec laquelle les troupes françaises partagèrent le service.

L'occupation de Vado plaçait l'armée française à petite distance de Gênes et la mettait en mesure d'y prévenir l'ennemi s'il était tenté d'y descendre par le col de la Bocchetta. Elle empêchait, en outre, les Austro-Sardes de combiner leurs opérations avec l'escadre anglaise de la Méditerranée. La neige ne tarda pas à fermer les passages de la montagne et l'armée prit ses quartiers d'hiver, cruellement éprouvée par le manque de toutes choses. Des milliers d'hommes étaient sans souliers et presque nus. Le service des subsistances, celui de l'habillement, les hôpitaux, les transports, rien ne fonctionnait. Les ambulances s'encombraient de malades et de mourants. Celles d'Oneille, dit Masséna, étaient « de vrais charniers ». Pendant cinq mois, l'armée garda ses positions, en proie au froid, à la faim, à la misère et aux maladies. A la fin de l'hiver, sur les 24 000 hommes entassés sur la droite de l'armée d'Italie dans la Rivière de Gênes, on comptait 16 000 hommes aux hôpitaux et quels hôpitaux !

Rien à noter d'ailleurs de particulier au sujet du général La Harpe pendant ce long hiver, si non qu'il fût appelé à Toulon pour prendre part à une expédition de 15000 hommes qui, embarquée sur seize vaisseaux de guerre et une centaine de transports, devaient marcher sur Rome, sous les ordres du général Mouret, pour venger l'attentat commis au mois de janvier 1795 sur Basseville, agent du Comité de salut public près du Saint-Siège. Les croisières anglaises empêchèrent cette expédition hasardeuse.

La campagne de 1794 terminée par les combats de Dego avait été en somme stérile, puisque les frontières du Piémont n'avaient pas été entamées sérieusement. Elle eut cependant cet avantage d'éloigner pour un assez long temps les Autrichiens de Savone et de laisser l'armée française en possession de la côte. Elle eut encore cet autre résultat de permettre à Bonaparte qui avait conçu le plan de la manœuvre et en avait suivi l'exécution, de reconnaître le terrain et la véritable route d'invasion du Piémont et de la Lombardie, en contournant les Alpes et l'Apennin. De Savone à la Madonna, par Altare, Carcare et Cairo, l'accès est facile dans les vallées italiennes ; on évite les cols élevés, couverts de neige pendant six mois de l'année, et de Cairo on menace à la fois les Piémontais à Ceva et les Autrichiens à Dego, en pénétrant comme un coin entre les positions des deux armées. Dès lors, le plan de Bonaparte est définitivement arrêté, tel qu'il l'exécutera au printemps de 1796.

Savone. — 1795. — Vado.

La campagne de 1795 ne s'ouvrit que fort tard.

Le commandement de l'armée d'Italie avait passé des mains de Dumerbion à celles du général Scherer, un divisionnaire de l'armée de Sambre-et-Meuse, puis, lorsque celui ci eût été placé à la tête de l'armée des Pyrénées, on appela à Nice le général Kellermann, qui commandait jusque-là l'armée des Alpes.

Arrivé à Nice le 5 mai, Kellermann trouva ses troupes dans un triste état. Sur un effectif de 87 500 hommes, il n'y en avait pas plus de 45000 disponibles, dont il fallait retrancher la moitié répartie sur la côte et formant les garnisons des places maritimes, de Menton à l'embouchure du Rhône.

La partie active formait quatre divisions : Masséna, à Loano, n'avait que 9600 hommes présents sur 21 000 qui figuraient dans ses cadres; Sérurier, à Ormea, comptait à peine 5900 hommes sur plus de 15000 à l'effectif; Macquard, chargé de la garde du col de Tende, présentait 4500 hommes sur un cadre de plus de 9000; Garnier enfin, cantonné dans le comté de Beuil, disposait de 6000 hommes sur un effectif de 9600.

L'aile droite de l'armée fut organisée en trois subdivisions aux ordres des généraux-divisionnaires Freytag, à droite; Masséna au centre et Sérurier à gauche. Elle s'étendait de Savone jusqu'à Carlino, en passant par Bordinetto et San Bernardo.

Dans les établissements militaires de la côte, rien n'avait été fait pour améliorer la condition de vie des troupes. Les bâtiments servant de casernes étaient d'infects cloaques; les magasins étaient des bouges remplis d'ordures; les hôpitaux, un peu mieux tenus et approvisionnés, retenaient encore un trop grand nombre de malades qu'un peu de bonne nourriture eût promptement remis sur pied. Les détachements portés dans la montagne pour la garde des passages étaient plus mal servis encore. On y manquait à peu près de tout. Une partie des troupes bivouaquait faute de baraques et d'effets de campement. Les distributions étaient irrégulières et rares et les vivres de mauvaise qualité.

Les généraux souffraient cruellement de cette misère qui relâchait, jusqu'à les rompre, tous les liens de la discipline. La Harpe, comme on le verra plus tard par ce qui nous est resté de sa correspondance, en était particulièrement affecté.

A la mi-juin 1795, l'armée austro-sarde, sous les ordres du général-lieutenant baron de Wins, occupait, avec 45000 hommes d'infanterie, 5200 cavaliers et environ 200 bouches à feu, les environs de Carrare, avec ses avant-postes à Montenotte, Pallare, Mallere, Montezzemolo et Murialto, à peu près sur les mêmes points d'où l'armée française l'avait débusquée en septembre de l'année précédente. L'armée piémontaise, aux ordres du général-lieutenant comte Colli, tenait la droite, de Ceva à Coni, dans les vallées du Tanaro et de la Stura.

Les hostilités allaient reprendre à l'aile droite française pour la possession de la ville génoise de Savone dont l'état-major autrichien avait un intérêt militaire et politique à s'emparer, pour séparer des Etats italiens soit l'armée française ennemie, soit

l'armée piémontaise alliée. Au surplus, dans le camp français aussi, on attachait une grande importance à la possession de la citadelle de Savone, pour menacer Gênes ou la couvrir, suivant que la ville se montrerait hostile ou sympathique à la cause de la France. Déjà le général Schérer, prédécesseur de Kellermann dans le commandement de l'armée, avait chargé Villars, envoyé de la République française près le Sénat gênois, de négocier l'admission d'un bataillon d'infanterie et d'une compagnie de canonniers dans la place, pour la défendre conjointement avec la garnison gênoise, mais les pourparlers n'avaient pas abouti, les magistrats gênois tenant à rester neutres dans le conflit. D'autre part, le général La Harpe qui commandait la brigade d'extrême droite de la division Freytag avait fait directement des ouvertures au colonel Spinola, commandant de Savone, pour qu'il ouvrît ses portes à un détachement de troupes françaises. Spinola avait nettement refusé.

Kellermann donna alors l'ordre à Masséna de tenter un coup de main sur la citadelle et Masséna en informa La Harpe par l'intermédiaire du divisionnaire Freytag. Encore que Savone fût mal gardée et approvisionnée, l'entreprise était scabreuse, d'autant plus qu'à la première alarme on était certain que les Autrichiens accourraient à la rescousse.

Le général La Harpe voit le péril à la première réception de l'ordre. Il est à Vado avec ses troupes. Le 15 juin 1795 (27 prairial, an III), il écrit à son chef : « J'ai reçu, général, votre ordre relativement à la forteresse de Savone ; le premier devoir d'un militaire est l'obéissance passive ; jusqu'à présent un général en sous-ordre a dû mettre à exécution les ordres reçus sans faire d'observation ; mais dans ce moment, je serais un traître à la patrie, le plus grand ennemi de la chose publique si, avant d'agir, je ne vous transmettais pas les réflexions suivantes : »

Suit l'exposé de la situation de la place. Le colonel Spinola est résolu à faire la plus vigoureuse résistance, aux Français comme aux Autrichiens. L'engagement de combattre contre tous attaquants, quels qu'ils fussent, a été pris par tous les capitaines de la garnison. La place manque de poudre, mais elle en attend d'un jour à l'autre, par un convoi de mer ; si avant d'en avoir reçu, elle était attaquée par l'une des deux armées, le colonel Spinola en demanderait à l'autre. On est donc sur

ses gardes et il ne faut pas songer à une surprise. Une attaque de vive force est une entreprise impossible : 15 000 Autrichiens sont à cinq lieues de la place ; 7000 autres sont à Dego, à une étape. La Harpe lui-même ne dispose que d'un millier d'hommes pour renforcer sa brigade. Avec cette troupe, il peut bien atteindre le pied de la citadelle, mais il n'a aucun moyen de l'escalader. Au premier coup de canon, l'ennemi sera là en forces pour le couper et le cerner, et au premier coup de canon aussi, toute la Rivière sera contre les Français, tandis qu'elle sera contre les Autrichiens si ceux-ci prennent l'offensive. Puis il termine ainsi son rapport :

Je me résume : je suis prêt à attaquer, à payer de ma personne et à périr au pied des murs de la citadelle ; arrivé là, je perdrai du monde, et, manquant de tous les moyens pour escalader, je serai forcé de me retirer honteusement au bout d'une heure, parce que, si je reste plus longtemps, le tocsin aura rassemblé un grand nombre de paysans ; ils se jetteraient derrière les murs et dans les jardins, d'où, sans courir aucun risque, ils nous tueraient beaucoup de monde.

Si j'attaque de vive force, ce ne peut être l'affaire d'une heure, alors toute l'armée ennemie est en marche, notre ligne, déjà faible, se trouvant plus faible encore et divisée, peut essuyer le plus cruel des revers. Je vous le réitère, général, je suis prêt à attaquer, mais je vous déclare par les observations que je vous fais que je me décharge des suites que pourrait avoir cette attaque.

Je vous observe que l'ennemi n'est point encore prêt à attaquer ; je sais de bonne part qu'il veut attendre que les 7000 hommes qu'il a à Dego se soient rapprochés, c'est ce qui me décide à attendre un nouvel ordre de votre part.

LA HARPE.

La Harpe fait apostiller sa lettre par ses deux adjudants, Frontin et Imbert, qui attestent « sur leur honneur » la vérité des observations de leur général. Puis il l'envoie à son divisionnaire.

Le général Freytag transmet le même jour le rapport de son brigadier à Masséna. Il s'y associe pleinement : « Comment, dans une pareille situation, écrit-il, peut-on tenter une attaque de vive force sur le fort de Savone, tandis que nous n'avons ni troupes, ni échelles, ni canons ? L'ennemi, dans deux heures, peut attaquer tous nos postes ; je vous prie instamment, citoyen général, de peser dans votre sagesse les suites d'une entreprise de cette espèce, de suspendre l'exécution de l'ordre donné de votre part au général La Harpe, de soumettre au général d'armée Kellermann les observations de ce brave général, et je ne doute pas que, lorsqu'il connaîtra la

vraie situation, il ne révoque un ordre qui peut avoir les suites les plus funestes... Ce que je vous dis ici, citoyen général, je vous le dis franchement et loyalement, comme tout bon républicain doit faire pour les intérêts de sa patrie. »

Masséna était de l'avis de ses officiers, mais Kellermann insistant, il ne lui resta plus qu'à s'en référer aux ordres de son chef, « tout en gémissant de son obstination. »

Le général La Harpe était fort bien renseigné sur les concentrations de l'ennemi. Un rapport de reconnaissance, daté du 28 mai, signalait la présence à Acqui de 16 000 Autrichiens, 70 pièces de campagne, beaucoup de canon de position et de siège, des magasins nombreux en blés, farines et fourrages, enfin la construction d'une route pour artillerie de Dego à Montenotte. Ces mesures militaires montraient clairement que l'Autriche avait l'intention de mener offensivement la campagne et de chasser les Français du littoral.

D'autre part, et les lettres de Freytag et de Masséna en font foi, personne ne doutait à l'armée du courage de La Harpe et de son impatience de se mesurer avec l'ennemi. Le 28 mai, il écrivait à Kellermann : « Je compte que sous peu Devins commencera ses opérations et tout me fait présumer que l'effort tombera sur moi. Je suis en mesure et ferai une vigoureuse résistance... » Le 7 juin, il écrit à Villars : « L'ennemi est supérieur en nombre, je le sais. Mais, si nous sommes faibles en hommes, nous sommes forts en courage et en bonne volonté. Sois tranquille : mes braves camarades, comme moi, les attendent avec ce calme, présage certain de la victoire. Nous leur montrerons que les Français, terribles dans l'attaque, ne le sont pas moins pour défendre les positions qui leur sont confiées. » Enfin, le 22 mai, il écrivait à son cousin Frédéric-César, alors à St-Pétersbourg [1] : « L'armée autrichienne se rapproche de moi peu à peu. Je ne la crains pas. Ma ligne est bonne. Je suis faible en troupes, mais elles sont décidées. Je joins l'art à la nature... »

Si donc La Harpe avait attiré l'attention de ses chefs sur les difficultés d'une attaque de vive force sur la citadelle de Savone, c'était uniquement en considération des dangers qu'un échec ferait courir à l'armée dans son ensemble. Heureusement, sur ces entrefaites, il était parvenu à lier avec le com-

[1] Cette lettre, interceptée par une patrouille piémontaise, est aux archives de Breil. V. Krebs et Morris, t. II, p. 220.

mandant de la forteresse une convention d'après laquelle, si les troupes françaises cantonnées dans la ville de Savone étaient attaquées par les Autrichiens, elles pourraient se réfugier dans le chemin couvert. La Harpe espérait que cette possession entraînerait celle du corps de place, mais l'événement montra que le colonel Spinola ne l'entendait pas ainsi.

Le 23 juin, à six heures du matin, un régiment hongrois attaqua les deux faibles bataillons de la 21e brigade, postés dans les jardins du faubourg de Savone et sur le chemin de Vado. Le chef de la demi-brigade, Dupuy, fusilla quelque temps sur l'ennemi, puis rétrograda sur la citadelle, vivement poussé par les Autrichiens persuadés que leur adversaire allait être pris entre deux feux par les troupes autrichiennes descendant de la Madonna degli Angeli. Tout à coup, Dupuy et ses hommes sautèrent dans le chemin couvert et la citadelle arbora le drapeau génois et un pavillon blanc, annonçant qu'elle prenait les Français sous sa protection. Les Autrichiens s'étant retirés hors de portée du canon des remparts, le colonel Spinola signifia à Dupuy de vider le chemin couvert. Les deux bataillons français placèrent alors leur bivouac à vingt pas de la queue du glacis ; ils y restèrent jusqu'au 26 juin. Un conseil de guerre tenu par Kellermann à Spotorno et auquel La Harpe assistait, avait décidé qu'en raison de la neutralité de Gênes les troupes se retireraient jusqu'à une demi-lieue de Savone, quitte à se porter au secours de la citadelle si elle était attaquée par les Autrichiens.

Mais des opérations plus sérieuses allaient commencer. Le 24 juin, le général de Wins attaqua avec 10 000 hommes les 4 à 5000 hommes de la brigade La Harpe, répartis sur les deux versants du vallon de Segno. Le général Laharpe appuyait sa droite à Vado, au plateau de San Stefano et aux deux fortins de San Lorenzo et du Cap, relevés et réarmés par lui. Il y avait là seize pièces de position. Au-dessus du fortin du Cap, une batterie portait une dizaine de pièces de position, de mortiers et de canons de campagne. Le plateau était couvert, sur son front, par une ligne de retranchements, et, à gauche, par une redoute construite au sommet du mont Sant'Elena qui commandait le chemin muletier de Vado à Spotorno. Les approches de cet ensemble d'ouvrages étaient défendues à Segno, à Termine et à Tiassano par d'autres retranchements entre les deux torrents de Segno et de Quiliano qui de l'A-

pennin descendent à la mer. Enfin, dans la nuit qui précéda l'attaque, La Harpe avait fait placer encore un canon de douze et deux obusiers près de Rezzi.

Le combat s'engage dès 9 heures du matin. Descendant des hauteurs de Cadibona, la division autrichienne du général Venkheim se divise en trois colonnes. Celle de droite et celle du centre rejettent l'aile gauche de La Harpe de Quiliano sur Valleggia et Tiassano, puis la colonne de gauche, renforcée d'une brigade et avec laquelle marche le général de Wins, gagne, par le bord de la mer, le pont de Zinola et en rejette les défenseurs sur les retranchements de Vado. Elle fait sa jonction avec le centre et la colonne de droite dans le lit du Quiliano où toute la ligne autrichienne se déploie pour l'attaque des positions principales au sud de Vado.

A ce moment, les batteries de San Lorenzo et le feu à mitraille des trois pièces en position à Rezzi jettent quelque désarroi dans les rangs autrichiens, sur les deux ailes de la ligne de bataille. Il est 4 heures du soir et La Harpe a vu jusqu'ici sa première ligne reculer et fléchir. Résolument, il sort de Tiassano, à la tête de trois compagnies du 3e bataillon de grenadiers, fait battre la charge et, enlevant une des compagnies, se jette, le sabre à la main, sur le centre des Impériaux. L'attaque soutenue par le feu des deux autres compagnies et des trois pièces de Rezzi est si soudaine, si impétueuse que le centre et l'aile gauche des Autrichiens reculent et que La Harpe reprend possession du pont de Zinola. Peu après, la droite autrichienne, fort maltraitée aussi, se replie sur les hauteurs de Madonna del Monte. La fusillade dura jusqu'à la nuit.

La charge brillante de La Harpe avait décidé du sort de la journée. Le lendemain, 25 juin, le représentant du peuple Dumaz, dans son rapport au Comité de Salut public, s'exprime en ces termes en parlant du général : « Sang-froid, activité, valeur, prévoyance, telles sont les qualités qui distinguent cet excellent officier. »

Les Autrichiens renouvelaient leurs attaques les 25 et 26 juin contre le pont de Zinola et Quiliano, mais sans aboutir quoiqu'ils eussent amené de l'artillerie sur les pentes des collines de la Madonna del Monte. Mais déjà après la première journée, le général de Wins avait constaté que Vado n'était pas pour lui le véritable point d'attaque. Il changea son

plan, laissa le général comte Wallis en observation dans la plaine et sur les dernières pentes des montagnes en face de La Harpe et concentra le gros de ses forces sur sa droite pour les mener à l'attaque des passages de Settepani, de San Giacomo, de Melogno et des postes de la vallée du Tanaro. Pendant quatre jours on se battit opiniâtrement, avec des alternatives de succès et de revers, pour la possession des cols. Toujours ferme à son poste de Vado, le général La Harpe écrit le 26 juillet (8 messidor), à Villars, envoyé extraordinaire de la République française à Gênes :

L'ennemy est encore venu me tâter hier. Il a perdu une centaine d'hommes et s'est retiré. St-Jaques et Melogno ont été attaqués, ces deux points ont été emportés, mais 900 hommes sur trois colonnes ont attaqué Melogno défendu par plus de 4000 Autrichiens, leur ont tué 400 hommes, fait 280 prisonniers parmi lesquels un colonel. Le poste est en notre pouvoir. Tous les points de St-Jaques ont été repris excepté un. L'ennemy y a perdu plus de 600 hommes... Je ne ne puis vous en dire davantage étant excédé de fatigue. Demain, de 2 à 6 heures, il y a suspension d'armes pour enterrer les colosses autrichiens. Ils puent à empoisonner la contrée. Salut!

Cependant, la manœuvre autrichienne, soutenue sur l'aile droite par les Piémontais jusqu'aux cols de Termini et de Tende, aboutit. Le 27 juin, Kellermann décide que l'armée se retirera sur la ligne de Borghetto-Ormea. Elle effectuera sa retraite par deux mouvements successifs, tant pour éviter le désordre dans la marche des colonnes à travers un pays très coupé que pour permettre l'évacuation des magasins. La Harpe fait sa retraite sur le plateau de Verzezzi dès le 28 au soir. Le 2 juillet, le quartier général est à Toirano et la division Freytag entre Borghetto et le col de San Bernardo, la brigade Ransonnet à droite, la brigade La Harpe (4460 hommes) à gauche, la brigade Nicolas échelonnée le long de la côte.

La Harpe avait opéré avec sang-froid et habileté. Sauf une vingtaine de bouches à feu en fer, formant l'armement des forts de Vado et une centaine de sacs de farine, il put évacuer tout son matériel et les magasins de l'armée sur Albenga et Alassio.

Le général de Wins ne profita pas des avantages qu'il s'était acquis et qui, de l'aveu de l'état-major français, lui eussent permis, avec un peu plus de résolution, de refouler l'armée française jusque derrière le Var. De son côté, le général Kellermann ne pouvait pas songer davantage à reprendre l'offensive. Il n'avait guère perdu par le feu de l'ennemi qu'un millier

d'hommes dont soixante-six officiers, mais les troupes et les états-majors étaient harassés de fatigue par les marches incessantes, les alertes continuelles, les combats acharnés de tous les jours. « J'ai donné l'ordre au 6e bataillon de grenadiers de partir, écrit La Harpe le 26 juin. Le chef sort de chez moi. Il m'a dit que son bataillon, de même que tous les autres étaient sur les dents et que les grenadiers étaient dans l'impossibilité de faire une marche sans avoir un peu dormi. Il assurait qu'à peine ils se pouvaient soutenir. »

Il y eut dès lors, dans les opérations actives, une accalmie qui dura plusieurs mois, jusqu'à la bataille de Loano en novembre 1795, mais les souffrances de l'armée n'en furent pas moins extrêmes. La correspondance de La Harpe va nous montrer l'effroyable misère dont souffraient les troupes, malgré les efforts du général pour les adoucir. Il est à Concento. Le 24 juillet 1795 (6 thermidor, an III), il écrit au général Masséna :

Vous m'avez envoyé des officiers de santé pour former une ambulance ici; votre but était, comme le mien, de soulager nos frères d'armes, mais il faut qu'il ne soit pas connu des chefs de cette partie. Depuis huit jours, les officiers de santé sont à leur poste, l'ambulance devrait être ouverte; elle n'existe pas. Tout y manque. Je viens de donner ordre au commissaire des guerres de la pourvoir de paille aujourd'hui à quelque prix que ce soit; mais il n'y a ni bandages, ni linge, ni charpie. Les caisses à pansement sont vides. Au nom de l'humanité, faisons un exemple. M. Grass, chargé en chef de cette partie pour sa division, est tranquillement à Albenga ou sur les derrières, pendant que nos braves soldats souffrent. Envoie-le moi, je le ferai bivouaquer de manière qu'il conserve une idée de leurs peines...

Du 3 août (13 fructidor) :

... L'adjudant général Giacomoni part pour Pieve pour vérifier par lui-même d'où peut provenir la disette où nous retombons. Hier on a distribué de la galette faute de pain. Aujourd'hui on n'aura que quart de ration. Je continue à croire que l'ennemi verse largement des fonds à Gênes pour empêcher l'armée de s'y approvisionner...

Le 9 septembre (23 fructidor) :

... Aujourd'hui nous pouvons encore donner la demi-ration de pain; nous sommes sans viande et, s'il ne nous arrive rien dans la soirée, ce sera jeûne général demain...

Le 7 octobre (15 vendémiaire, an IV) :

Vous dites, mon cher général, qu'il doit nous avoir été envoyé 30000 fr. en numéraire. Nous n'avons pas reçu un sou. Le total de toutes les recettes se monte à . . . . . 18862 l. 18 s.
La dépense à . . . . . 21570 l.
Il est redû au payeur. . . . . 2712 l. 2 s.

Outre cela, nous devons immensément aux Génois, et ils ne viennent plus que par force...

Du même jour :

Le bruit se répand dans cette division que la première a le pain et les légumes, pendant que celle-ci n'a rien du tout. Cela fait le plus mauvais effet et occasionne de violents murmures. Les camps sont déserts; et que dire aux malheureux qui s'en vont en vous disant : *Je suis mouillé, transi de froid: j'ai faim ?*

Le surlendemain, 9 octobre (17 vendémiaire, an IV) :

Les troupes souffrent au delà de toute expression et ne peuvent plus résister sur la montagne. Il n'existe ni baraques ni tentes; les camps sont déserts, on n'y peut plus retenir les soldats. Leur misère et leur nudité sont au comble. Pour surcroît de maux, l'eau-de-vie qu'on nous a envoyée est allongée aux trois-quarts d'eau. Il est impossible que cela dure plus longtemps. Je tremble que cette malheureuse division ne se débande...

Le 12 octobre (20 vendémiaire) :

Nous n'avons vu ni l'agent chargé de payer les Génois, ni son argent. Tout manque à la fois...

Le lendemain, 13 octobre (21 vendémiaire) :

J'ai fait partir hier pour Pieve le détachement de chasseurs à cheval. Leurs chevaux allaient crever ici. Ils vont vous consommer du fourrage bien précieux, mais qu'y faire à moins de les faire filer plus loin? Il gèle à pierre fendre sur les montagnes et je suis obligé de faire descendre à Ormea tous les soldats qui sont pieds nus, cela embarasse cette petite ville...

Le 23 octobre (1er brumaire) :

Il est cinq heures du soir; il est arrivé 1000 rations de pain de Pieve. Hors cela, il n'y a rien. Voilà toutes les ressources pour cette division. Les fours sont froids depuis hier. Plus de 500 hommes sont arrivés chez moi, mais à moitié morts de froid et de faim...

Ceci encore, du même jour :

La nuit a été aussi affreuse que la soirée d'hier. Il n'est resté qu'une seule tente au col de Termini. Toutes ont été enlevées ou déchirées; aucune ne peut se redresser : Le général Pelletier vient de m'adresser un adjoint, ne pouvant écrire, pour me prévenir qu'il ne répondait pas de sa subdivision. Pas un seul poste n'a pu tenir cette nuit; tous ont été abandonnés. Beaucoup d'hommes y sont morts par suite du mauvais temps et de la nudité dans laquelle on les a laissés.

Assailli de réclamations et de plaintes, alarmé par les désertions qui se comptaient par centaines chaque semaine, le général Masséna voulut s'assurer du véritable état des choses

et convoqua un conseil de ses chefs de corps et de service, à l'effet de constater leurs ressources en vivres, en argent, en moyens de transport. Dans ces conférences, il fut reconnu que sur 2300 quintaux de grains nécessaires, par décade, pour la subsistance de la division, on n'en avait pas touché plus de 900 ; qu'il n'existait en magasin que pour quatre jours de farines, de légumes et de sel et qu'on ne pouvait estimer qu'au quart du nécessaire les envois de pain expédiés d'Antibes, Nice ou Menton ; que le service de la viande n'était pas assuré, que les magasins n'avaient ni vin ni eau-de-vie, que sur 540 mulets nécessaires aux transports journaliers, il n'en existait que 206, que la caisse, enfin, ne contenait que des assignats sans valeur.

Le procès-verbal constatant ces découvertes fut porté au général en chef qui remit à Masséna, en retour, l'ordre de pourvoir à la subsistance de ses troupes « sous sa responsabilité. » C'était la faculté donnée au général de les faire vivre à crédit, mais le commerce de Gênes était las de fournir sans recevoir aucun paiement, les ressources du pays étaient depuis longtemps épuisées et, ajoute le général, « les agents de l'administration, hommes sans probité, manquaient d'ailleurs de fonds et de crédit. » Un pareil dénûment eût forcé l'armée à rentrer en France si le hasard n'était venu à son secours. Des bâtiments grecs, chargés de blé, ayant mouillé près de terre à l'insu des croisières anglaises, on parlementa avec leurs capitaines et on put les décider à entrer à Alassio où leur chargement donna le temps d'attendre.

Nous avons sur les causes de l'affreuse misère de l'armée des indications précises. Le 1er mars 1796 (11 ventôse, an IV), le citoyen Reboul, commissaire du Directoire à Gênes, lui envoyait à Paris un mémoire très instructif sur les malversations de l'administration militaire : « J'ai vu, écrit-il, toute la masse des employés aux administrations militaires dirigée vers un but unique, celui de s'enrichir... Son dogme fondamental est qu'il faut faire sa fortune en six mois... Personne dans ce monde-là ne s'inquiète de dissimuler ses larcins. » Les garde-magasins revendaient aux fournisseurs les approvisionnements touchés par l'armée ou les bons des quartiers-maîtres et des commissaires des guerres. On évaluait la quantité des denrées réellement consommée dans les magasins à la moitié de celle qui était payée par la République. Les pillards jouissaient de

l'impunité la plus complète. Les bénéfices que le garde-magasin ne pouvait cacher étaient répartis entre tous les employés de l'administration : le premier avait la moitié ; les autres, le reste ; cette convention était considérée comme sacrée. Le contrôle de quantités livrées par les fournisseurs se faisait par les revues des inspecteurs des vivres et des commissaires des guerres, mais il était tout à fait illusoire. « J'ai entendu, écrit Reboul, un inspecteur se plaindre sérieusement de l'ingratitude et de l'avarice d'une compagnie d'entrepreneurs : « J'ai approuvé, disait-il, des revues de cinquante-quatre mulets, bien que le nombre réel ne fût que de treize (ajoutant que cette extrême disproportion passait les bornes ordinaires) et cependant je suis encore à attendre le salaire de ma complaisance. » Avec des complicités semblables, un fournisseur avait exhibé des récépissés pour cinquante mille quintaux quand il en avait livré tout juste dix mille. »

La corruption était si grande, si générale, si ancrée dans la pratique et le Directoire si peu énergique pour cautériser la plaie que Bonaparte lui-même, quand il commanda en chef, ne put mettre un terme à ces déprédations.

Les fatigues de la campagne, la lamentable condition des troupes engendrée par la corruption administrative, l'inanité de ses plaintes et de ses efforts pour faire cesser le scandale attristaient profondément La Harpe. Ses lettres intimes nous révèlent le deuil cruel de son âme et aussi les noires tristesses de l'exilé. En voici une du 22 juillet 1795. Elle est adressée à son cousin Frédéric-César de la Harpe, son ami intime, qui venait de quitter la cour de Catherine, à Saint-Pétersbourg, pour s'établir à Genthod, près Genève :

Ormea, 5 fructidor, 3me année républicaine.

La Harpe, général, commandant la 3e Division de droite, à son cousin Frédérich De la Harpe.

Ta lettre, mon cher Frédérich, reçue ce matin, m'a causé la plus grande des surprises. Ne soutenant plus de relations avec un pays que j'ay en horreur et où les habitants de qui je devais attendre mon bonheur se sont plu, non seulement à me rendre malheureux, mais à épuiser sur une âme honnête et sensible tout ce que la barbarie la plus raffinée peut mettre en usage, j'ignore absolument ce qui s'y passe. J'ignorais par conséquent qu'il fût question de ton retour. Puisses-tu être heureux, mon cher cousin ; jouis surtout longtemps du bonheur inapréciable d'avoir auprès de toi les respectables auteurs de tes

jours. Ah ! je n'en ay point, je ne tiens à rien, je suis isolé dans la nature ; je te quitte pour un moment, les convulsions du désespoir s'emparent de moi.....

Pardon, mon ami, je suis homme et ne puis vaincre la nature..... Les malheureux ont toujours tort. On n'ose parler en leur faveur, on rougit de se dire leur ami. Ma fortune est réduite à zéro par la perte des assignats. Mes espérances, je n'en ay plus. Je terminerai ma carrière militaire, si je survis à cette guerre. J'irai dans quelque coin ignoré cacher ma misère et ensevelir un cœur brisé et flétri par le chagrin dont on n'a cessé de m'abreuver de Suisse. Concentré dans moi-même, je n'ay que le témoignage de ma conscience et ma réputation de probité, de civisme, de courage pour uniques soutiens. Je ne crois plus aux sentiments de l'amitié chez les autres. Les hommes, guidés par l'amour-propre ou le vil intérêt, ont étouffé jusqu'à ceux de la nature.....

... Tous mes vœux tendent à être caché dans un coin ignoré des hommes et n'ayant aucun commerce avec eux. Là, j'attendrai la fin d'une existence pénible qu'une fatalité inconcevable m'a refusé au milieu de tous les dangers que j'ay courus. J'ai vu périr autour de moi des milliers d'hommes qui désiraient vivre ; moi seul, qui désirais finir, je ne l'ai pu.

Pardon, pardon, mon cher cousin, je laisse ma plume tracer le tableau de mon cœur. Cela troublera peut-être un instant ton bonheur et je me le reproche...

Notre position militaire est très critique. L'ennemi, en force très majeure, est sur nos bras. Chaque jour il y a quelque engagement partiel qui prépare une affaire générale ; elle sera cruelle, le sang y coulera à flots. La force de l'ennemi lui donne de l'audace, notre position nous donne du désespoir. Les vivres arrivent lentement, nos troupes sont à la demi-ration de pain. Cela est cruel, mais ne diminue point le courage. Tous veulent résister ou périr. Je les nourris dans cette noble résolution et leur donnerai, comme je l'ay fait jusqu'à présent, l'exemple.

L'on m'a envoyé commander cette division parce qu'elle est la plus exposée. Depuis longtemps, c'est mon lot. Je ne m'en plains pas. J'ai la confiance des troupes. Cela double mes forces.....

Adieu, mon ami, ton bonheur m'intéressera toujours. Puisses-tu être constamment heureux et ne pas avoir le sort de ton cousin. J'en apprendrai l'assurance avec attendrissement.

Je t'embrasse

le général LAHARPE.

Aux souffrances de l'exil venaient s'ajouter pour le général des discussions de famille. Elles lui avaient fait manquer l'achat d'une terre d'émigré en France et il en avait gardé du ressentiment. « J'aurais eu une terre superbe, écrit-il à son » cousin : celui qui l'a achetée en retire dix mille livres numé- » raire par an et, avant trois ans, le produit sera de 15 mille... » Aujourd'hui je n'ai rien que la misère en perspective. »

Deux jours après, le 7 fructidor, il revient auprès de son cousin pour atténuer et expliquer ce que sa lettre de l'avant-veille avait d'amer :

Je t'ai écrit avant-hier, mon cher cousin, mais ta lettre avait allumé mon sang. Je suis sûr que je t'en ai dit plus que je ne devais et plus que je ne voulais. Le cœur plein d'une chose, il s'épanche sans que l'on s'en aperçoive. Actuellement que je suis calme, je te dirai en peu de mots que je suis malheureux. Né sensible, on s'est fait un plaisir en Suisse de me briser le cœur. Privé de tous mes enfants, pouvant être utile aux ainés, on m'a journellement bercé de l'espoir de les avoir. Par la, on m'a rendu leur refus plus cruel. Obligé de briser tous les liens qui m'unissaient à eux, je n'ay pu voir sans frémir l'existence future qui leur était préparée. Voilà le premier degré et le plus douloureux qui me conduit au malheur...

Il revient ensuite sur l'achat du domaine qu'on lui a fait manquer en France et il poursuit :

... La connaissance que j'ay des hommes me les fait mépriser. Ma seule ambition est de m'éloigner d'eux. Trop fier pour montrer ma misère, je me propose de me retirer dans quelque lieu ignoré où je serai inconnu. Là je n'exciterai la pitié de personne et nul ne rougira sur mon sort. J'aurai pour consolation le témoignage d'une conscience pure, la réputation d'un homme d'honneur à toute épreuve, la satisfaction d'avoir servi la cause de la liberté avec autant de zèle que de succès, enfin la certitude de n'avoir pas mérité mon sort.

Voilà, mon cher Frédérich, mon plan de vie à futur, le seul qui me convienne, si je ne suis pas conservé et je ne le serai pas. Incapable de flatter, je serai oublié et les intrigants, les hommes qui m'ont fait la guerre par derrière moi, seront naturellement possesseurs des bonnes places. Je suis bien généralement estimé, connu actuellement de toute la France comme un brave homme, j'ose ajouter comme un bon général, mais n'ayant plus besoin de moi, cela sera oublié.

Dans la carrière militaire, j'ai joui d'un bonheur inouï. Partout où j'ay commandé, j'ay réussi, culbuté l'ennemi. Je crois devoir cela à la célérité avec laquelle je saisis le moindre mouvement de l'ennemi, peut-être aussi à l'audace. J'ay pour maxime de faire à la tête des troupes la première charge à la bayonette, qui est la plus terrible et, pour l'ordinaire, celle qui décide.

J'ay eu dans cette guerre un cheval tué, un autre blessé sous moi ; mon casque a été emporté, un boulet m'a culbuté à 25 pas de la batterie, m'a fracassé mon hausse-col ; une bombe a éclaté à mes pieds ; j'ay été enterré, il a fallu pelles et pioches pour me déterrer ; j'ay vu dans des mêlées périr des milliers d'hommes qui désiraient vivre ; moi seul, qui ne m'en souciait point, ay toujours donné la mort sans pouvoir la recevoir. Un houlan, d'un coup de pistolet, m'a coupé une veine au coin du sourcil droit, j'en suis quitte pour une saignée, il faut regarder bien près pour en voir la marque. Il semble que je sois ensorcelé ou cuirassé. Et ce n'est pas parce que l'on me ménage, car depuis trois ans, j'ay toujours commandé là où il y avait le plus de danger.

Si je suis réformé, j'ay parmi mes chevaux deux chevaux de bataille chéris. Ce sont les plus beaux animaux de nos armées et à coup sûr les meilleurs. Je ne leur connais rien de pareil pour la beauté et la bonté. Si tu veux, je te les enverrai ; tu n'as qu'à me répondre à cet égard.

Adieu, mon cher cousin ; puisse-tu jouir continuellement du bonheur. Je n'ay le temps de penser qu'à mon métier. Après avoir mis les deux premières

divisions de droite à même de résister à la force énorme de l'ennemi, celle-ci qui est la clef de l'armée, la plus exposée et la plus nombreuse, de même que la plus vigoureusement servie, m'a été confiée. J'ay 22 bataillons, 3 généraux, artillerie et cavalerie sous mes ordres, mais aussi j'ay quinze camps ennemis en face et à portée de fusil. J'arrivai à 6 heures du soir pour prendre le commandement de cette division ; le lendemain, à 9 heures du matin, je suis à la batterie, à la tête d'un de nos camps. Sur le moment, l'ennemi crie : « *Général » Laharpe jusqu'ici tu as eu du bonheur, tu as acquis de la gloire, déjà » deux fois tu as battu les Autrichiens et leurs fiers généraux. Sache » que tu viens ici terminer ta réputation.* » Juge comme l'ennemi est servi en espions. J'ose dire qu'ils me craignent. Je n'ay qu'à me montrer devant la ligne, placer ensuite mon chapeau sur un retranchement, on lui tire de suite vingt coups de canon et peut-être mille coups de fusil. Chaque jour, je leur fais brûler, sur un point ou l'autre, leurs munitions. Je suis très économe des nôtres, la bayonette étant mon arme favorite, arme qui m'a toujours réussi.

Mon courrier a été assassiné hier ; mes dépêches seules ont été enlevées. Le reste s'est trouvé. Ce qui me prouve que c'est un tour des généraux ennemis. Il y a trois nuits que personne ne dort, toujours attaqué mais en vain : ils se retirent toujours honteux. — Ton meilleur ami et cousin,

Le général LAHARPE.

Autre cause d'irritation et d'inquiétude : le général désirait vivement avoir auprès de lui le deuxième de ses fils Frédéric-Joseph-Marie-Victor pour lui faire suivre, sous ses yeux, la carrière des armes. Mais on retenait le jeune homme en Suisse.

A peine âgé de quinze ans, le 21 août 1793, Frédéric de la Harpe avait écrit à son père une lettre touchante, le suppliant de lui permettre de se rendre à l'armée : « Ne me refusez pas cette grâce, lui disait-il ; je suis votre fils quoique je ne mérite pas de porter ce nom, mais j'espère, par la suite, un jour pouvoir me rendre digne fils du général La Harpe. » Il voulait faire route avec un de ses amis, Jean-Louis Johannot. « Nous partirons à pied, nous avons chacun une montre, nous les vendrons pour avoir de l'argent. » Deux ans s'étaient écoulés et la mère du jeune homme avait réussi à l'empêcher de partir, au grand chagrin du général qui voyait pour son fils dans la carrière militaire une voie ouverte au succès. Le 4 septembre 1795 (18 fructidor, an III), il prie encore son cousin Frédéric-César de s'appliquer à vaincre la résistance maternelle et le même jour il exprime à son fils, qui est commis chez M. Bérangier, négociant à Vevey, toute la joie que sa résolution lui procure :

Ta lettre, mon cher Frédérich, m'a d'autant plus surpris que je ne m'y attendais pas... Ton projet m'enchante. Il me tarde de te serrer dans mes bras.

Tu redonneras la vie à mon cœur flétri par le chagrin. Ma conduite et la justice de la nation française vient de m'élever au premier grade des armées françaises [1]. Il me faut un second ayde de camp. Arrive vite, aye une bonne conduite, sois brave et j'aurai peut-être assez de crédit pour te faire nommer officier. Ta position serait alors très agréable et ton début dans le militaire brillant...

Puis des conseils de l'ordre pratique :

Apporte chemises 6 ou 8 bonnes, c'est tout ce qu'il te faut ; de bons bas, deux paires culottes fortes et propres ; s'il est possible, 2 paires bottes ; un habit bleu, croisé sur la poitrine et une lévite, un chapeau à 3 cornes neuf. Je pourvoirai ici à tout le reste. Hâte-toi, car sous peu nous allons pénétrer en Piedmont et je désire que tu sois de la partie...

Le 29 fructidor, il écrit encore d'Ormea à son cousin :

... J'espère que ma lettre relativement à Frédérich, le second de mes fils te sera parvenue. Comptant sur ton amitié, je ne doute pas qu'il ne soit incessamment en route pour venir me joindre. Il le désire vivement, à en juger par sa lettre et tu peux concevoir que mon impatience est grande, d'autant plus que le moment est favorable pour son avancement. A son arrivée, il sera nommé sous-lieutenant de suite, mon ayde de camp, lieutenant de droit au bout de dix-huit mois et capitaine de droit au bout de deux ans et demi. Mais il est essentiel qu'il arrive, parce que je suis accablé d'ouvrage et qu'il faut qu'il se mette vite au fait pour me soulager et porter mes ordres. Un ayde de camp ne peut me suffire, ayant une très forte division, très étendue, l'ennemi au bout du fusil et des attaques partielles journellement.

Je t'ay envoyé l'état de ce qu'il faut qu'il apporte avec lui, avec une lettre pour Lyon. Il est attendu sur toute la route. Je te rembourserai à vue ce que tu auras dépensé pour lui et avancé pour son voyage. J'aime mieux qu'il lui reste quelques louis que d'en manquer en route.

Remets lui, je te prie, un peu de thé pour moi ; c'est une douceur dont je n'ay pas joui depuis quatre ans.

Cet enfant fera mon bonheur. Il me rendra à la vie et à la société...

Et le 17 vendémiaire, an IV, d'Ormea toujours :

Je reçois ta lettre du 28 octobre, mon cher Frédérich ; elle me comble de joye, puisqu'elle m'assure que mon fils est près de toi. Garde-le le moins que tu pourras. Je crains toujours quelque retour de sa mère. Embrasse-le pour moi. Je n'ay pas le temps de lui écrire. Johannot peut venir, j'en aurai soin et tâcherai de le placer ; en attendant, je le garderai auprès de moi, pourvu que ce soit avec l'agrément des siens, car je ne puis me charger de sa route et de son équipement. Pour son entretien, je m'en charge. Un chef de bataillon qui est sous mes ordres et dans ce moment chez moi, nommé Mallin de Riverre, de Grenoble, est son parent et sera charmé de pouvoir lui être utile et de le voir.

Je t'ay écrit, il y a deux jours, relativement à mon cousin Louis. S'il se décide, il pourrait venir avec nos jeunes gens, mais qu'il profite du temps que le

[1] Le général venait d'être nommé divisionnaire le 29 thermidor.

représentant Ritter est en mission dans cette armée; il me veut le plus grand bien et fera tout ce qu'il pourra pour moi.

Tous les éléments sont déchaînés contre nous. Ce que nos troupes souffrent est au delà de toute expression. Les Autrichiens crèvent comme des mouches, mais nous avons aussi bien des malades et nous sommes nus comme des vers. Il faut espérer que cela ne durera pas.

Embrasse mon fils...

Ton meilleur ami et cousin,

LA HARPE.

En post-scriptum, le général ajoute encore, car il ne peut se séparer de ce fils qu'il attend :

J'écris ce soir pour faire nommer mon fils sous-lieutenant de dragons, après quoi je le nommerai mon ayde de camp; au bout de trente mois de service, il sera de droit capitaine et, la paix faite, si nous n'avons plus d'aides de camp, il rentrera à son corps comme capitaine de dragons. Tu comprends que sa carrière militaire sera fort belle et son avancement rapide,

Huit jours après, le 29 vendémiaire, nouvelle lettre d'Ormea, toujours au sujet de son fils. Le général compte les jours :

Il y a vingt-deux jours que ta dernière lettre, par où tu m'annonçais l'arrivée de mon fils a été écrite. Dès lors, point de nouvelles. Mon inquiétude est extrême. Tire-moi de peine, je te prie, mon cher ami. Accoutumé à être continuellement contrarié, je crains toujours quelque revers.

Les représentants sont ici. Ils n'attendent que son arrivée pour le nommer officier. Nous nous préparons pour attaquer l'armée combinée[1]. Je suis chargé de l'honorable commission de battre l'Autrichienne. C'est la partie délicate et la plus honorable, parce que c'est la seule troupe qui se bat bien et qu'il est glorieux de vaincre. On compte sur mon bonheur et sur les deux batailles que j'ai déjà gagnées sur elle. Je suis prêt et je ferai mon métier.

Je désirerais beaucoup que mon fils fût arrivé pour ce moment, bien décisif, car je compte que nous aurons deux batailles sérieuses et en règle dans l'espace de quatre jours. Après quoi, si nous sommes vainqueurs, l'ennemi est obligé de fuir de la Rivière et de se replier sous le canon d'Alexandrie.

Adieu, mon cher, je t'embrasse. Répond-moi bien vite et apprend-moi le départ de mon fils. Mes compliments à ton épouse.

Ton meilleur ami,

Le général LA HARPE.

Mais les jours passent. Le général n'a pas de nouvelles. Il s'impatiente et ses inquiétudes le reprennent :

Ormea, le 3 brumaire, l'an 4 de la République française, une et indivisible.

Ton silence, mon cher Frédéric, me désole. C'est aujourd'hui le 24 octobre; mon fils est parti chez toi du 28 septembre et je suis sans nouvelles! Au nom de

[1] Il s'agit des préparatifs de la bataille de Loano, 23 novembre et jours suivants.

l'humanité, prend pitié de moi. Mon inquiétude passe toute imagination. Depuis quatre ans ballotté, le cœur continuellement brisé et privé de toute sensation de la nature et de l'amitié, je m'attends à de nouveaux revers et à ce que quelque événement me prive du plaisir d'embrasser mon fils.

Ce retard que j'éprouve est d'autant plus désespérant que cela va lui faire manquer sa fortune. Si les représentants quittent cette armée avant qu'il soit nommé officier, il ne pourra pas être mon ayde de camp et sera peut-être des années avant d'être nommé officier. Il ne me manquerait plus que d'éprouver ce nouveau chagrin. Je ne t'en dis pas davantage. Quoique tu ne sois pas père, tu dois sentir mon inquiétude; elle est à tel point que je suis comme une âme damnée.

Ton ami et cousin,

LA HARPE.

Il est touchant, le général dans ses angoisses paternelles. Mais il est soldat dans les moelles. Il désire son fils parce qu'il le chérit, mais s'il compte les jours, s'il ne peut plus attendre, c'est que demain sera un jour de grande guerre et que son fils doit être de la fête. Il l'aime de toutes les forces de son âme, tendrement, d'un amour puissant qu'exaspèrent la distance et les difficultés de la route. Il lui tarde de le serrer dans ses bras, de le presser sur sa poitrine, de sentir ce jeune cœur battre contre le sien. Quand il viendra, ce fils, gardant encore dans ses poumons quelque souffle de l'air du pays, ce seront des transports de joie dans l'âme du vaillant proscrit. Il le couvrira de caresses et sentira fondre en une divine allégresse son cœur endurci dans vingt combats. Mais il veut que ce fils soit un homme et un brave. Après les effusions de sa tendresse, il lui mettra un sabre au côté, il le fera monter à cheval, il le prendra avec lui afin que, sous ses yeux et par son exemple, il apprenne la vie des armées, le courage, le dévouement. Et quand la bataille fera rage, quand viendront les boulets et que sifflleront les balles, il enverra ce fils, qui est la chair de sa chair, le sang de son sang, mais qui sera alors son aide de camp et qui appartiendra non pas à lui, mais à l'armée, il l'enverra au plus fort de la fusillade, sur les points les plus exposés, précisément là où le péril est extrême et où les colonnes d'attaque fléchissent sous la tempête, porter un ordre, ou une direction, ou une parole d'encouragement aux soldats qui tremblent. Son enfant chéri risquera cent fois la mort et il suffira d'un petit morceau de plomb pour le tuer. Mais qu'importe! C'est le métier cela et lui, le père, quand l'heure sera venue de donner avec le corps de bataille, lui non

plus n'hésitera pas à s'exposer lui-même. Et il compte les heures, le général. Et la pensée lui est insupportable qu'un simple incident de route pourrait retarder ce moment exquis où tous deux, botte à botte, pourront marcher ensemble au combat.

Il vint à temps pour se battre et se battit bien. Il entra comme sous-lieutenant au premier régiment de hussards dans l'automne de 1795 et fut détaché comme aide de camp auprès de son père. Il a fait une courte mais brillante carrière. Dès le printemps de 1796, il se distinguait à la bataille de Dego, ce qui lui valut la lettre du Directoire que voici, très flatteuse pour un aussi jeune officier :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité

—

Directoire exécutif.

Du 6 floréal, l'an 4 de la République française, une et indivisible.

Le Directoire exécutif au citoyen La Harpe fils, aide de camp du général La Harpe.

Le Directoire exécutif a vu, citoyen, avec plaisir que suivant votre père dans l'honorable carrière qu'il vous trace, vous aspirez à bien mériter de la patrie.

Continuez à la servir avec le dévouement dont vous avez donné de brillantes promesses dans les journées des 24 et 25 germinal et qui est pour vous un titre précieux à l'Estime nationale.

Pour expédition conforme,

LE TOURNEUR, *président*.

Pour le Directoire exécutif :
Le secrétaire général,
LAZARD.

Le 4 prairial 1796, Frédéric La Harpe passait lieutenant à la suite dans le 1er hussards. C'était quelques jours après la mort de son père. Il resta dans ce grade pendant sept années, bataillant sans cesse dans les campagnes de 1797 à 1803, soit avec les armées d'Italie, soit avec l'armée de réserve et l'armée des Grisons. A la bataille de Castiglione, le 15 thermidor an VII, les hussards sont fortement entrepris. « Mon régiment s'est distingué, écrit-il à son cousin Frédéric-César ; nous avons chargé trois fois l'ennemy et avons perdu notre colonel et environ cinquante hussards. Mon cheval a eu un coup de mitraille à l'épaule, il en crèvera ; l'ennemy m'en avait pris

deux quelques jours auparavant. » Le 6 germinal an VII, à la bataille de Paolo, une balle autrichienne lui casse le bras. Le mois suivant, le 2 floréal, il est fait prisonnier par les Autrichiens ; il est échangé cinq mois plus tard, le 12 vendémiaire de l'an VIII. Par un arrêté du 16 germinal an XI, signé Bonaparte, Premier Consul, il est promu capitaine au 12e hussards et l'année suivante, le 3 messidor de l'an XII, il est décoré de la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Frédéric La Harpe n'a pas joui longtemps de cette situation honorable, conquise à la pointe de l'épée. Sa blessure de Paolo, mal soignée, ne s'était jamais bien guérie. L'attestation du médecin du 30e hussards où il était incorporé au moment de sa mort, dit que « plusieurs fois les cicatrices se sont ouvertes pour » donner passage à des particules offensées, qu'il s'y est formé » des abcès qui ont fusé sous le grand pectoral, ont dénudé » plusieurs des vraies côtes de leurs périostes et les ont cariées, » ce dont il est résulté un appauvrissement général qui l'a » conduit à la mort. » Le capitaine La Harpe est mort à Moulins le 23 juillet 1804. Le colonel Dupré, commandant du régiment, intercéda, par lettre du 29 thermidor, an XIII, auprès de l'empereur pour qu'une pension fût faite à la veuve du capitaine :

Cet officier généralement regretté, dit la lettre, était fils du général de division La Harpe ; il était sans fortune. Son père fut proscrit par l'ancien gouvernement suisse et tous ses biens furent confisqués. Cet officier n'avait que ses appointements pour exister et soutenir sa famille. Il était recommandable sous tous les rapports qui caractérisent un brave militaire et avait hérité de toutes les vertus de son père.

Il laisse sa veuve, madame Coisset, native d'Angers, orpheline aussi, sans fortune et un fils qui, par ordre de Son Excellence le Ministre de la Guerre, compte comme dragon au corps, du 18e du mois de fructidor, an 12. Nous avons obéi, Sire, au mouvement qu'inspire une situation aussi accablante, en vous retraçant les larmes et le désespoir d'une mère infortunée. Les lois existantes n'offriraient aucun secours à cette veuve malheureuse, mais il est des exceptions qui peuvent se déduire de circonstances imprévues et particulières.

Le capitaine La Harpe avait servi avec distinction. ...Le souvenir des services rendus par son père laisse une impression de reconnaissance et d'intérêt dont on ne peut se défendre. Je supplie donc votre Majesté de jeter un regard de commisération sur la situation de la veuve du capitaine La Harpe et de lui accorder un secours annuel sans lequel elle ne peut vivre et soutenir l'existence de son fils.

Voilà, certes, qui est très triste, mais aussi très honorable, soit pour le capitaine La Harpe, soit pour le général, son père.

Deux autres fils du général Amédée ont servi dans les armées de la République :

Philippe-Louis-Emmanuel de la Harpe, qui fut plus tard landammann du Canton de Vaud et député à la Diète fédérale et qui mourut d'une attaque d'apoplexie le 25 novembre 1841, en pleine séance du Grand Conseil vaudois, avait été de 1800 à 1802 secrétaire de Boinod, ordonnateur en chef de l'armée d'Italie.

Louis-Henri-Sigismond de la Harpe qui fut colonel fédéral et directeur des péages suisses, a fait dans l'armée d'Italie, comme lieutenant de cavalerie et aide de camp du général en chef Brune, les campagnes des années VI, VII, VIII et IX. En 1798, il était avec le général Brune à Lausanne, dans l'état-major de l'armée d'invasion de la Suisse [1]. Rentré au pays en 1802 il fut conseiller d'Etat vaudois et député à la Diète fédérale de 1824 à 1830. Il est mort en 1858.

Il semble que le général Amédée ait eu des difficultés à ce moment de sa carrière. Il songe un instant à donner sa démission et consulte son chef, le général Kellermann, sur le parti qu'il doit prendre. Les deux officiers étaient liés autrement que par la hiérarchie. La Harpe s'adresse à son chef avec une entière confiance et un abandon qui dénote une réelle amitié. La lettre est du 4 thermidor de l'an III :

Permettez que ce ne soit pas aujourd'hui à mon général, au chef des armées des Alpes et d'Italie que j'écrive, mais que ce soit à un homme juste, en qui j'ai la plus grande confiance et que je prie, après m'avoir lu, de me donner ses conseils.

J'ai sacrifié une fortune brillante, une existence agréable à mon amour pour la France. Depuis quatre ans j'expose ma vie pour elle et j'ose dire hardiment que je l'ai servie utilement et avec honneur. Ma fortune culbutée se réduit dans ce moment, y compris tout ce dont je puis faire argent, à six mille livres. Mes appointements, réduits presqu'à rien, ne peuvent me suffire, puisqu'un mois ne peut ici me procurer une paire de bottes. Je suis donc obligé d'y suppléer du peu qui me reste. Ce peu va s'évanouir.

Je puis, comme tant d'autres, être réformé et, par là, réduit à la plus affreuse misère. N'y ayant jamais été habitué, je dois tâcher d'éviter cette dure situation. Pour cela, mon général, je viens avec confiance vous demander vos conseils et vous prier de me diriger. Si je continue de servir, mes faibles ressources seront épuisées sous peu et je me verrai réduit à rien. Puis-je, sans

[1] Post-scriptum d'une lettre du général Brune au ministre de la guerre : « Lausanne, » le 5 ventôse, an VI..... P. S. J'ai près de moi l'un des fils du g^al Laharpe ; s'il se distingue, » je vous demanderai une sous-lieutenance pour lui. » *Correspondance de Brune*, vol. II. (Bibl. cant. bernoise.)

me compromettre, sans manquer à l'honneur, me retirer à la fin de la campagne et demander ma démission ? Alors, il me resterait au moins un millier d'écus avec lequel je pourrais me retirer dans une campagne et travailler quelque coin de terre pour m'aider à vivre. Je ne laisserais pas de former les vœux les plus ardents pour le bonheur de la France et je serais toujours prêt à sacrifier ma vie pour elle. J'aurais au moins un asile assuré, quelque chétif qu'il fût, au lieu qu'actuellement je ne sais où je reposerai ma tête si je survis à cette guerre, n'ayant de ressources que mes appointements trop faibles pour vivre et si peu de chose à côté. Je vous le réitère, ce n'est pas à mon général d'armée que j'écris, c'est à un homme que je respecte et que je prie de vouloir bien me répondre en ami. Salut, respect et subordination.

Kellermann s'intéressa au général. La Harpe passait pour un terroriste. Après la réaction thermidorienne, c'était une mauvaise note ; il avait été rayé du tableau de l'avancement. Mais le procès fut revisé et le 29 thermidor La Harpe fut nommé divisionnaire. Letourneur qui le connaissait s'était occupé de cette promotion. Le 22 fructidor, La Harpe écrit d'Ormea à Jean de Bry, représentant du peuple :

Je viens de recevoir mes lettres de service de général divisionnaire. Il m'est bien doux, Représentant, d'avoir été nommé à ce grade avant l'arrivée de la lettre que j'ai eu l'avantage de vous écrire. Ne doutant point que ce ne soit à vous que je doive cette promotion, permettez que je vous en témoigne toute ma reconnaissance et que je vous assure que par la continuation de mon zèle, de mon dévouement, je me rendrai digne de la confiance que vous avez eue en moi.

Ennemi de toute cabale, de tout parti, n'en connaissant qu'un, celui de la liberté protégée et protectrice de la loi et la Convention pour mon point de ralliement, rien ne me fait varier, étant inébranlable dans ce principe qui est, je crois, le seul qui puisse convenir à de francs et loyaux militaires.

Un bonheur n'arrive jamais seul, Représentant. Un de mes fils, âgé de dix-huit ans, que l'aristocratie retenait en Suisse, s'échappe et vient rejoindre son père pour, sous lui, apprendre à servir la République. Jugez de mon bonheur. Je formerai ce cœur à être honnête et pur ; j'élèverai ce jeune courage à la hauteur d'un vrai républicain. L'arrivée de ce fils efface tous mes maux. J'oublie la perte de ma fortune. Je l'ay sacrifiée avec trop de plaisir à la France. J'aurai au moins la satisfaction d'élever un homme qui pourra un jour être utile à la France à laquelle il doit sacrifier tout, jusques à son existence.

La Harpe prie de Bry de l'aider à obtenir un brevet de sous-lieutenant pour son fils, afin d'en faire son deuxième aide de camp. Il eut cette satisfaction de l'avoir à ses côtés dans les combats où il allait intervenir désormais avec son important commandement de général divisionnaire.

(A suivre.) Colonel SECRETAN.

SUR LES MILICES

La *Revue militaire suisse* a cité, dans son numéro d'août 1897, extraite d'articles publiés dans le *Journal des sciences militaires* sous ce titre : *Le danger des milices*, l'opinion de M. le général Lewal sur l'organisation militaire de la Suisse.

Dès lors ce travail, qui était en cours de publication, a été terminé et nous lui faisons encore quelques emprunts.

D'abord cette citation, se rapportant au système suisse, et qui complète celle précédemment donnée :

« Le système suisse paraît surtout plaire aux décadents, parce qu'il comporte moins d'obligations apparentes. On le prône à présent, on cherche à faire naître une sort d'engouement. On évite de descendre au détail.

» Les qualités civiles du peuple suisse lui attirent des éloges mérités. Sa valeur individuelle, son patriotisme, son grand amour pour les armes, sa passion du tir et surtout sa docilité de caractère, font de chaque citoyen une sorte de militaire habitué aux armes et discipliné. Où retrouverait-on ailleurs de semblables conditions, permettant d'asseoir une milice sur des bases rationnelles acceptées et obéies de tous ?

» Néanmoins, l'individualisme, trait distinctif du citoyen suisse, tout en présentant de grands avantages, ne suffit pas à donner à la réunion des combattants de cette contrée la solidarité, la cohésion indispensables dans les armées actives, surtout en envisageant les crises futures possibles.

» L'infanterie est assez bonne : troupe de ligne suffisamment résistante, elle n'est pas préparée à la guerre, offensive surtout. Elle ignore ce qui concerne le service en campagne. Quant aux autres armes, on est forcé de convénir que leur faiblesse est encore plus manifeste. Elles connaissent peu leur service de guerre ; l'aptitude fait défaut par manque de pratique. »

Sur la capacité professionnelle des milices, M. le général Lewal s'exprime, en différents endroits, comme suit :

« La capacité technique manque forcément au milicien. S'il vaut un peu plus qu'un garde national, il est inférieur au territorial et encore plus au réserviste. Or la capacité est un facteur plus essentiel qu'autrefois. La guerre a vu s'accroître ses difficultés, et le maniement des engins est devenu plus délicat. L'habileté pratique y jouera un rôle plus important...

» La discipline est un ensemble de bien des qualités. On la possède seulement par un apprentissage prolongé qui constitue l'éducation militaire. Beaucoup ne veulent pas croire à la difficulté d'obéir, oubliant que c'est l'acte répugnant le plus à la nature humaine... .

» La discipline différencie le soldat du milicien. Un état semblable ne peut exister de même chez l'un et chez l'autre. Admettons qu'il soit possible d'élever l'instruction militaire du citoyen au même point que celle du soldat ; supposons qu'ils aient l'un et l'autre le même entrain, le même dévouement patriotique, ils n'agiront point néanmoins de semblable façon. Le soldat aura un caractère particulier, des aptitudes spéciales, une valeur professionnelle qu'il devra à la discipline, à l'habitude du métier et à l'esprit de corps.

» Cette différence a des conséquences considérables. Quelle que soit la solidité à laquelle on espère porter la milice, elle présentera toujours plus de qualités défensives qu'offensives. Elle sera plus propre à la résistance qu'à l'attaque.....

» Porter l'uniforme, manier un fusil, planter une balle dans la cible, déployer de la bravoure, est le fait d'un milicien, aussi bien que d'un soldat ; tandis que posséder l'esprit militaire, la vertu guerrière, est chose différente, et les milices en manqueront toujours.....

» Les milices n'ont et ne peuvent avoir la réunion des qualités : facteurs moraux, capacité technique, discipline, solidarité, constituant la vertu guerrière, ou, si l'on veut, le militarisme, qui est l'essence même du soldat. »

Citons enfin les passages suivants concernant la discipline :

« Il est surprenant d'entendre parler de l'abrutissement du régiment. En considérant la plupart des carrières humaines, c'est encore la militaire qui est la plus tolérante, ouvrant le plus les idées à l'initiative et laissant la plus grande somme de liberté relative à l'homme.

» Partout, dans l'industrie et le commerce, l'homme est

soumis à des règlements autrement durs que la discipline militaire.....

» Loin d'abaisser, d'amoindrir, d'éteindre, la discipline relève, fortifie, développe. Un adage de tous les temps a dit : l'obéissance est la véritable école du commandement....

» Le métier des armes, basé sur l'abnégation et la solidarité, fomente les vertus civiques, fait des bons citoyens respectueux des droits d'autrui, des autorités et des lois. Beaucoup se figurent la discipline seulement utile aux troupes. Il faut encore la discipline nationale, comme disait Guibert : « Malheur aux nations qui n'en sont plus pénétrées », ajoutait-il.....

» La vie militaire, basée sur l'obéissance, prépare à l'accomplissement des devoirs sociaux. Elle accoutume la volonté individuelle à s'effacer, à se plier devant la volonté de tous : la loi, et sous ce rapport, elle rend un incontestable service.

» Au fond, il n'y a pas plusieurs disciplines. La même est bonne partout, parce qu'elle constitue une nécessité. Dans les chemins de fer, les usines, les ateliers, les lycées, dans les villes pour le maintien de l'ordre et de la salubrité, dans la famille, enfin partout on trouve des lois, des règlements, des arrêtés et des chefs, qui en font exécuter les prescriptions absolument comme dans l'armée.....

» Il importerait de faire comprendre que l'esprit militaire, à part quelques détails techniques, n'est autre chose que le respect des lois, des règlements, le dévouement au pays comme aux compatriotes, et que cet esprit-là est aussi l'esprit civique, l'esprit civil, l'esprit social..... »

M. le général Lewal nous paraît singulièrement absolu dans son opinion sur les milices suisses. Les a-t-il suivies de près dans leurs exercices ? et surtout, s'il l'a fait, quand l'a-t-il fait ? car depuis une dizaine d'années de notables progrès ont été réalisés, surtout par certaines de ces armes dont il dit que leur faiblesse est plus manifeste encore que celle de l'infanterie.

Bien entendu, nous n'avons point la prétention de comparer nos milices aux soldats des armées qui nous entourent. Nous sommes les premiers à reconnaître ce qui péche dans notre service en campagne, et les points où se manifeste notre infériorité technique. Mais par cela même que nous voyons où est notre insuffisance, nous prouvons que nous sommes capables d'y remédier.

Là est l'erreur de M. le général Lewal de croire que parce qu'en Suisse, le pays le mieux fait pour développer le système des milices, ce système ne rend pas ce que l'on est en droit d'attendre d'une armée destinée à des buts offensifs, il est, par cela seul, condamnable. La conclusion juste est simplement qu'il n'a pas encore trouvé sa meilleure application.

Nous sommes persuadés, par exemple, que la simple introduction de cours de répétition annuels parerait déjà, partiellement à certaines de nos insuffisances.

Et si, à cela, on pouvait ajouter une instruction pratique plus développée du cadre, si l'on pouvait prolonger quelque peu les écoles de recrues, quitte à réduire à un strict minimum le service exigé des classes de la réserve, de nouveaux progrès se manifesteraient encore.

Nous ne considérons pas du tout comme certain, qu'avec des institutions civiles venant en aide à l'instruction et à l'éducation militaires, une nation formée d'hommes physiquement, intellectuellement et moralement développés n'arrivent pas à créer une armée de milices qui la conduise à la victoire aussi bien qu'une armée permanente.

L'histoire de son propre pays démontre à M. le général Lewal ce que peut une milice, même médiocre, commandée par un chef qui sans être un très grand capitaine a l'avantage d'inspirer la confiance à ses hommes.

Les Français qui vainquirent à Jemmapes les solides troupes autrichiennes étaient moins que des milices. En grande partie composés de volontaires tout récemment recrutés, la plupart des bataillons révolutionnaires de Dumouriez, n'avaient pas encore reçu, dans une bataille rangée, le baptême du feu. Ils menaient, non une campagne défensive, mais une campagne rigoureusement offensive, et Jemmapes n'était point facile à attaquer, des redoutes et retranchements en grand nombre ayant ajouté encore aux défenses déjà naturellement fortes de la position.

Les soldats permanents de l'Autriche furent battus cependant par les jeunes va-nu-pieds de Dumouriez. Et dans quelles conditions ?

« Ce fut une mêlée, et très sanglante, écrit Michelet, où chaque homme de l'armée française combattit de près et à l'arme blanche, où nos recrues, n'ayant reçu encore ni souliers ni habillements d'hiver, n'ayant ni pain, ni eau-de-vie,

encore à jeun à midi, après une nuit glaciale dans une plaine marécageuse, s'élancèrent de ce marais et, gravissant la montagne, forcèrent les triples redoutes que défendaient, couverts de trois étages de feux, les grenadiers de Hongrie. »

Et cette victoire fut d'autant plus méritoire que la jeune armée française avait débuté par un revers, épreuve que ne supportent pas toujours les troupes les mieux éduquées.

M. le général Lewal nous répondra que depuis cent ans les conditions de la guerre ont bien changé et qu'aujourd'hui une victoire de Jemmapes ne se reproduirait pas. C'est possible, à différence égale d'instruction militaire entre les adversaires. Mais les partisans du système des milices n'entendent point que le milicien soit dénué d'instruction militaire, tant s'en faut. Ils prétendent au contraire développer chez lui cette instruction suffisamment pour faire de lui un soldat en état de combattre utilement. La grosse question est de trouver la limite de temps nécessaire.

Il est à noter que la plupart des arguments de M. le général Lewal ont été invoqués chaque fois qu'il s'est agi de réduire le temps de service du soldat. Les partisans du service de sept ans les ont fait valoir contre le service de cinq ans. Plus tard le service de trois ans a souffert les mêmes attaques, et maintenant c'est le service de deux ans qui les essuie. Les Allemands ont néanmoins introduit cette réforme dans leur armée et ne paraissent pas s'en trouver mal.

Ainsi, petit à petit, les grandes armées elles-mêmes se rapprochent du système des milices, au moins pour le simple soldat. Laissons passer un quart de siècle, moins peut-être, et nous verrons le service d'un an devenir la règle. A ce moment, les milices seront bien près de gagner leur procès.

M. le général Lewal prétend que l'armée permanente est nécessaire parce que la discipline très stricte qu'elle impose « fomente les vertus civiques, fait de bons citoyens, respectueux des droits d'autrui, des autorités et des lois. »

« La vie militaire, basée sur l'obéissance, dit-il encore, prépare à l'accomplissement des devoirs sociaux. Elle accoutume la volonté individuelle à s'effacer, à se plier devant la volonté de tous : la loi, et, sous ce rapport, elle rend un incontestable service. »

Ça dépend comme on l'entend. Les vertus que dépeint M. le général Lewal sont les vertus de la démocratie ; sans

elles, un gouvernement démocratique n'est pas possible ; il doit être assuré plus qu'aucun autre de l'obéissance à la loi.

Mais il s'agit là d'une obéissance *volontaire* et *éclairée*. Chaque citoyen participe, directement ou indirectement — cela dépend de l'état démocratique plus ou moins avancé dont il est partie, — à l'élaboration de la loi. Il a son mot à dire ; il discute ; son bulletin de vote fait de lui le législateur. En obéissant plus tard à la loi, il obéit à sa propre décision, qu'il a prise en toute indépendance d'esprit. Il sait d'ailleurs que si cette loi, à laquelle il se soumettra tant qu'elle durera, ne remplit pas le but qu'il lui avait assigné, il aura toute faculté de l'abroger et d'en rédiger une autre.

Ce qui est vrai de la loi, est vrai de l'autorité. Le citoyen établit celle-ci au-dessus de lui-même, mais c'est dans son propre intérêt. Si cette autorité mésuse des pouvoirs qu'il lui confère et dont il conserve le contrôle, il la change par un acte de sa libre volonté.

Ainsi, soit à l'égard de la loi, soit à l'égard de l'autorité, son obéissance est *volontaire* et *éclairée*.

Ce n'est pas précisément cette obéissance-là que demande et qu'inculque l'armée, M. le général Lewal sera le premier à le reconnaître. L'obéissance militaire doit aller jusqu'à l'aveuglement ; elle exclut toute discussion ; l'autorité du chef est au-dessus de toute volonté contraire ; il est toujours présumé comprendre le bien du service et de l'armée et agir en conséquence. Aussi quand il a prononcé, tous doivent se soumettre, fût-ce contre leur gré et avec la persuasion de commettre une faute.

Cette obéissance-là ne prépare pas à l'accomplissement des devoirs sociaux dans une démocratie. Nous renverserons plutôt les termes, et nous dirons que c'est la pratique de la démocratie et l'habitude de la soumission volontaire à la loi et à l'autorité, qui prépare le milicien à la discipline militaire. Il obéit à ses chefs, non parce qu'il y est contraint, mais parce qu'il veut leur obéir. Il n'y met qu'une condition, c'est que ces chefs ne se montrent pas incapables, et cette condition est légitime, puisque la confiance dans les chefs est une des clefs de la victoire.

Nous n'insisterons pas. Nous n'avons voulu dans ces lignes qu'esquisser une ou deux des objections que l'on peut opposer, suivant nous, à certaines conclusions du général Lewal. Son

volume, très intéressant, et qui provoque les réflexions en foule, mériterait mieux qu'une aussi passagère discussion.

Résumons-nous en disant que si les institutions nationales savent développer chez le citoyen les vertus qui font l'éducation militaire : la discipline, la confiance en soi-même et en ses chefs, le mépris du danger, l'abnégation jusqu'à la mort pour la défense de la patrie, les milices pourront prétendre aux qualités offensives sans lesquelles une armée n'est pas digne de ce nom. Il faudra seulement, par un plan d'instruction nettement conçu, les mettre à même d'acquérir les qualités techniques qui font le bon soldat.

Ces qualités techniques ne sont pas encore suffisamment développées chez nos miliciens suisses. Cela ne signifie pas qu'ils doivent renoncer à les acquérir et se contenter d'une perfection relative, cela signifie simplement que notre plan d'instruction demande à être amélioré.

On y travaille.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Le retrait de la munition d'urgence. — Les manœuvres de cavalerie du Jura. — Les tirs de l'artillerie à Orbe. — Tir des quatorze batteries du IVe corps à Oberglatt.

Berne, 5 septembre.

Sur le préavis conforme de la commission de défense nationale, le Conseil fédéral a rapporté la décision relative au dépôt, entre les mains du milicien, de la munition dite d'urgence. L'école de recrues licenciée à Berne, le 30 août, n'a pas reçu de cartouches à balle avant le licenciement. La munition déjà distribuée sera retirée lors des inspections d'armes de l'année prochaine.

Une série de suicides et de crimes commis au moyen de la munition d'urgence confiée au fantassin, ont provoqué les réclamations auxquelles le Conseil fédéral vient de faire droit.

C'est à la demande du gouvernement vaudois que la question a été étudiée et que le Conseil fédéral a pris l'avis des gouvernements cantonaux.

A l'exception de celui de Nidwald, tous se sont déclarés partisans du retrait de la munition d'urgence. Cette mesure ne préviendra probablement ni un meurtre, ni un suicide, mais elle donne à l'opinion une satisfaction qui ne coûte rien à la défense nationale. En remettant à tout milicien porteur d'un fusil une boîte de 30 cartouches, on avait eu en vue la mobilisation et la résistance aux premières incursions des patrouilles ennemies, mais ce but peut être atteint par d'autres moyens. La munition nécessaire au landsturm et aux troupes de couverture peut être déposée chez les chefs de section et aux lieux de rassemblement des détachements qui garderont la frontière, et c'est sur cette base que sera préparée désormais la distribution des premières munitions.

Le système qui vient d'être aboli était de nature à présenter de graves inconvénients en cas de désordres sérieux ou d'émeute. Lors des derniers troubles de Zurich, on a entendu plus d'une fois des individus annoncer qu'ils allaient chercher leurs fusils. Ils n'en ont rien fait, parce qu'ils se doutaient bien que le port de leur arme les désignerait promptement à l'attention et aussi aux balles de la troupe qui avait été mise sur pied. Cependant, il est prudent de compter aussi avec des circonstances de nature à enhardir davantage les éléments subversifs.

* * *

Les manœuvres de cavalerie du Jura sont le fait le plus saillant du mois d'août. Elles ont fait honneur au colonel Lecoultre, qui les a dirigées, et aux huit escadrons placés sous ses ordres. La première brigade de cavalerie avait été renforcée, en effet, par les compagnies de guides nos 1 et 2, ce qui a porté son effectif à 1050 chevaux et permis de former chaque régiment à quatre escadrons.

Le 8 août, le régiment 1 était mobilisé à Morges, et le régiment 2 à Moudon, Anet et Fribourg. Le même jour, le major de Coulon conduisait son régiment (no 1) à Cossonay, pour y passer la nuit. Le lendemain, il manœuvrait contre la compagnie de guides no 1. On a remarqué, en particulier, dans cet exercice, une charge en fourrageurs contre tirailleurs, sur les hauteurs au nord de Pompaples. La journée s'est terminée par une marche sur Yverdon.

Le 10 août, le régiment 1 passe par Baulmes sous l'Auberson et aboutit aux Verrières, après avoir, comme la veille, combattu contre les guides.

Le 11 août, la marche avec manœuvre se poursuit jusqu'à la Chaux-du-Milieu, et, dès 4 ½ heures du soir, le régiment 1, renforcé par la compagnie de guides 1, se trouve en état de guerre vis-à-vis du régiment 2, parvenu à Chaux-de-Fonds.

Le major de Loys avait rassemblé le régiment 2 le 3 août à Anet et l'avait conduit le lendemain à St-Imier en passant par Neuchâtel et le Val-de-Ruz.

Le 12 août eut lieu la première rencontre. Le régiment 1 marchait de la Chaux-du-Milieu sur les Franches-Montagnes.

Le régiment 2 l'attendit d'abord sur le plateau des Planchettes, puis, renseigné sur la direction prise par l'ennemi, il se porta sur la Cibourg, où il réussit à charger le régiment 1 avant qu'il fût dégagé du défilé.

Après cet engagement, la brigade marche par la Ferrière sur les Franches-Montagnes, où elle prit les cantonnements suivants : Etat-major de la brigade et escadrons 1 et 2 à Noirmont ; escadron 3 et compagnie 1, Breuleux ; régiment 2, Saignelégier. Cette dislocation fut conservée jusqu'au 17 août inclusivement, pour toute la durée des manœuvres de brigade. L'exercice commençait régulièrement à 5 ½ heures du matin et prenait fin à midi et demi.

Tandis que la matinée était consacrée à toute la série des exercices, y compris le tir de combat et l'école de brigade, la soirée appartenait au travail d'écurie, au service d'intérieur et à l'école de soldat. Les cinq jours ainsi passés dans les Franches-Montagnes ont été des mieux remplis. Les chevaux s'étaient accommodés sans peine à l'air et à l'eau de la montagne. Le sol, ferme et élastique, se prêtait admirablement aux grandes allures. Grâce à l'absence des marécages dissimulés qui rendent si perfide les terrains du plateau suisse, on pouvait aborder avec franchise les obstacles. Ceux-ci se présentaient régulièrement sous la forme de murs à couronnement plat, hauts de 1 m. à 1 m. 10. Ces murs étaient franchis avec aisance, sans modification des formations. Il est toutefois arrivé que des chevaux du second rang aient froissé l'obstacle, faute de l'avoir aperçu à temps.

Le 18 août, la brigade, formée en deux colonnes, traverse les monts de St-Imier et le Chasseral pour prendre ses cantonnements sur la Thièle.

L'inspection finale, passée par le colonel Markwalder, chef d'arme de la cavalerie, a eu lieu le 19 août sur le plateau de Wavre, au-dessus de Saint-Blaise. Les deux chutes qui se sont produites à l'inspection sont dues à l'existence de petits fossés, trop bien cachés. Un troisième accident s'est produit durant les manœuvres de la première brigade. Il est le fait d'un cheval de dépôt, qui a cassé la jambe à un cavalier. Cette bête avait déjà attesté son mauvais caractère aux Breuleux, en cassant la jambe à un autre cheval.

Notons qu'un officier d'infanterie, le major Bornand, commandant du bataillon 9, a suivi toutes les manœuvres à la suite du colonel Lecoultre. C'est là une fort bonne manière d'établir le contact entre les deux armes. M. le major Bornand a rapporté de ce cours une très haute idée de l'esprit qui règne dans la cavalerie et de l'aptitude de la première brigade à la manœuvre.

* * *

Depuis quelques années, l'artillerie s'est efforcée de chercher des champs de tir en dehors des places d'exercices habituelles et d'exécuter des tirs de guerre dans le terrain. Cette pratique est excellente, elle permet aux batteries de s'affranchir des tirs de convention qu'elles exécutent sur les champs de manœuvres, où la plupart des distances sont connues, et où surtout les mises en ligne, prises de position et les arrivées en batterie sont grandement facilitées par un terrain découvert et aisément carrossable.

Il est assez difficile de trouver en Suisse, dans la région des camps d'instruction de l'artillerie, des champs de tir convenables, où on rencontre une portée suffisante, et assez d'espace pour le déploiement d'un certain nombre de batteries à la fois, en vue de tirs de groupes et de régiments, et où, sans trop de frais ou sans de coûteuses indemnités de culture, les exercices à feu puissent s'effectuer aisément.

Le Ier corps d'armée dispose des marais de l'Orbe ; à deux reprises, cette année, les groupes de batteries des écoles de recrues de Bière sont venus les utiliser. La distance de Bière à Orbe représente d'ailleurs celle d'une forte étape journalière et sert du même coup d'exercice de marche. Au mois d'août, le groupe des deux batteries d'école, commandé par le major Cossy, y a tiré un certain nombre de séries contre des buts à distance de 1500 à 2500 mètres, et a repris le chemin de la caserne par La Vallée, Vaulion, Brassus et le Marchairuz. La position du Signal d'Orbe permet des portées jusqu'à 3500 mètres et le déploiement de cinq ou six batteries. Il faudrait chercher dans les environs d'Orny et sur les contreforts d'Arnex, pour tirer dans la direction nord-est, des positions pour un plus grand nombre de batteries, celui d'un corps d'armée, par exemple.

* * *

Chaque année, à l'époque des grandes manœuvres, on cherche, en effet, à réunir les 14 batteries de la brigade du corps pour des manœuvres et un tir de masse. Le terrain choisi cet automne pour les batteries du IVe corps avait déjà servi en 1896 à celles du VIe corps. Il est situé à quelque vingt kilomètres au nord-ouest de Zurich, dans les environs d'Oberglatt. Il se prête admirablement à une opération d'ensemble d'un grand nombre de batteries.

Depuis les ondulations de terrain qui d'Oberglatt courent au nord-est, vers Bachenbülach, au sud-est de la forêt du Höhragen, on domine légèrement la plaine marécageuse qui s'étend dans la direction de Kloten, dans laquelle se trouvaient échelonnées les cibles pour le tir du 3 septembre. Les objectifs les plus éloignés étaient une grande batterie de 24 pièces, plus avant, deux lignes d'infanterie. Ils représentaient les troupes d'un corps chargé de couvrir Zurich contre le corps d'armée d'un assaillant, supposé venir de Kaiserstuhl et d'Eglisau.

L'artillerie de l'attaque, composée de 14 batteries, devait en principe être fournie par la brigade d'artillerie du IVe corps, composée des régiments divisionnaires nos 4 (lieut.-col. de Sonnenberg) et 8 (lieut.-col. A. Muller, remplaçant le lieut.-col. Ed. Firz, malade), à chacun quatre batteries et du régiment de corps no 12 (lieut.-col. Buser) à six batteries; l'artillerie de la IVe division faisant son cours préparatoire à Thoune, empêché de participer à cet exercice, avait été remplacé par le régiment de la VIe division (lieut.-col. Stadtmann).

La forêt du Höhragen située au centre et en arrière du front à occuper, sillonnée de voies d'accès nombreuses et faciles, présentait des conditions idéales pour une position de rendez-vous et pour le développement simultané, en éventail, de toutes les batteries. Aussi, vers 9 ½ heures du matin, après l'arrivée du commandant du corps d'armée et du chef de l'arme de l'artillerie, et lorsque le léger brouillard qui recouvrait le marais se fut dissipé, le colonel Schobinger, commandant la brigade, envoya l'ordre aux trois régiments de se porter au feu. Malgré la distance plus longue à parcourir par les batteries des ailes, surtout par celles de l'aile droite, l'arrivée en position et l'ouverture du feu furent, à quelques minutes près, simultanées, et bientôt on entendit tonner les 84 canons de la brigade. Les zones à battre avaient été réparties entre les régiments, la répartition des buts était laissée aux chefs de groupes qui la réglait suivant les approvisionnements de munitions des batteries: les unes disposaient de 40 coups, d'autres de 60 coups par batterie et tout devait être consommé ce jour-là, les tirs de guerre se terminant.

L'artillerie de corps vint occuper l'aile droite, le régiment VI le centre à la lisière de la forêt, le régiment VIII l'aile gauche; les intervalles entre les régiments étaient suffisants pour permettre l'écoulement de l'infanterie de l'attaque, pas trop grands toutefois, pour rompre l'unité d'action et de commandement. Dans ce cas donné, cependant, et malgré le principe qui réclame ces intervalles, les créneaux libres entre les régiments n'auraient certainement pas été utilisés pour le passage de l'infanterie; elle aurait laissé au canon le soin de battre la plaine et se serait portée en avant par les hauteurs qui la limitaient et la dominaient à l'ouest, près du village d'Oberglatt, à l'est par celles de Winkel et de Rüti.

A la critique, le chef de l'arme de l'artillerie a approuvé les dispositions prises par le commandant de l'artillerie et a trouvé bonne l'arrivée au feu des batteries, entrées au service depuis six jours et dont, pour la plupart, les chevaux étaient crûs et peu exercés encore aux mouvements de la pièce. Un soin plus minutieux devrait, à notre avis, être donnés dans certaines unités à la couverture des attelages pendant le feu, et le système qui consiste à les placer en colonne sur l'une des ailes du groupe, lorsque les circonstances ne l'exigent pas impérieusement et quand tout autre couvert fait défaut, — ce qui n'était pas le cas d'un des groupes du régi-

ment du centre qui disposait d'un bois derrière lui, — ne doit être employé que comme dernier expédient. Les manœuvres qui vont suivre corrigeront, sans doute, ces imperfections ; c'est par les fautes qu'on apprend, dit un vieux dicton !

* * *

Les *officiers étrangers* qui suivent les manœuvres du IVe corps d'armée sont :

Danemark : M. le lieutenant-colonel à l'état-major général H. W. de Harbon.

Allemagne : M. le major général von Alten, quartier-maître supérieur à l'état-major général de l'armée ; M. le major Scholz, chef de division à l'état-major général ; M. le capitaine à l'état-major général baron de Beaulieu-Marconnay, attaché militaire de l'ambassade allemande à Berne.

Angleterre : M. le major Frederic Trench, de la Royal Artillery.

France : M. le général Kirgener baron de Planta, commandant de la 5e brigade de dragons ; M. le colonel à l'état-major général du Moriez, attaché militaire de l'ambassade française à Berne ; M. le capitaine à l'état-major général de l'armée de Villeneuve.

Italie : M. le lieutenant-colonel à l'état-major général Saveri Diomède.

Norvège : M. le capitaine Spœrck.

Autriche-Hongrie : M. le lieutenant-colonel à l'état-major général Fried-Eckhardt.

Russie : M. le major général baron von Rosen, attaché militaire de l'ambassade russe à Berne.

M. le colonel A. de Tscharner et M. le capitaine A. de Bonstetten, officiers à l'état-major général, accompagnent ces officiers.

La grève des ouvriers en bâtiment, à Genève, et la mise sur pied du bat. n° 13 E.

La mise sur pied du bataillon d'élite n° 13, à l'occasion de la grève des ouvriers en bâtiment, à Genève, offre un exemple concluant des services que peuvent rendre des troupes de milices pour mettre fin à des désordres intérieurs.

Le conflit survenu au mois de juillet dernier entre les patrons et les ouvriers du bâtiment, soulevé, soutenu et conduit par des meneurs, dont la plupart étaient étrangers aux corps de métiers en cause, s'est bientôt transformé en grève et en mise à l'index d'un certain nombre de chantiers ; il menaçait de dégénérer en une émeute.

Une masse de plusieurs milliers de grévistes (environ 7000) dans laquelle l'agitation était soigneusement entretenue, où l'on pérorait, qui parcourait en cortège les rues de la ville, qui tirait des coups de revolver

sur la police et la gendarmerie, constituait un danger de plus en plus menaçant.

Les menaces proférées publiquement faisaient craindre, si on ne prenait des mesures énergiques, des attentats plus graves contre les personnes, ainsi que l'attaque et le pillage des propriétés privées.

C'est dans ces circonstances que le Conseil d'Etat du Canton de Genève arrêta, en date du 18 juillet, la mise de piquet du bataillon de fusiliers nº 13 Elite (commandant, major Viollier) et des comp. I à III du bat. de fusiliers nº 105, landwehr I (commandant, major Le Fort).

Le lendemain, mardi, 19 juillet, à 11 h. du matin, le Conseil d'Etat décréta l'appel du bat. nº 13. L'ordre fut expédié télégraphiquement à toutes les communes.

A midi déjà, l'état-major du bataillon et plusieurs officiers étaient rendus à la caserne de Plainpalais.

A 1 h., le premier soldat se présentait.

A 4 h., le bataillon comptait un effectif de 150 hommes; le service pouvait être organisé, et les premières patrouilles se mettaient en mouvement.

A 7 h. du soir, l'effectif présent était de 750 hommes environ et le mercredi matin, 20 juillet, le rapport de front accusait 822 hommes présents. A ce chiffre, il convient d'ajouter, pour avoir le nombre des hommes s'étant présentés jusqu'à ce moment, 33 hommes licenciés médicalement.

Voici, pour une des compagnies, la IIe, capitaine Lagotala, le décompte de l'effectif:

Effectif d'après le contrôle de corps		309 hommes.
Absents du pays avec autorisation . .	37	
Renvoyés médicalement à un an . . .	7	
Dispensés à raison de l'art. 2 (employés des postes, des chemins de fer, etc.)	24	
Ayant leur domicile hors du Canton . .	18	
Licenciés médicalement à l'entrée . .	8	
En service ailleurs	2	
Total	96	
Présents . . .	194	290
Absents . .		19 hommes.

Au moment où ces renseignements nous ont été fournis, l'enquête ouverte sur les causes d'absences de ces 19 hommes n'était pas terminée. Il est toutefois probable que la plupart s'étaient trouvés empêchés de répondre à l'appel: en villégiature, voyageurs de commerce, ouvriers travaillant au dehors, etc.

Parmi ces 19 absents, 3 seulement appartiennent aux corps de métiers de l'industrie du bâtiment; tandis que, au nombre des 194 hommes pré-

sents, 36 faisaient partie de ces mêmes corps de métiers, et quelques-uns d'entre eux participaient notoirement à la grève. Ils se sont néanmoins rendus à la convocation et ont fait leur service dans les mêmes conditions que leurs camarades.

Le bataillon de fusiliers nº 13 se recrute partie dans la ville de Genève, partie dans les communes rurales. La proportion des campagnards est, en moyenne, de 100 pour 200 citadins.

Le travail ayant été repris par les grévistes, et le calme étant tout à fait rétabli, le bataillon nº 13 fut licencié le vendredi 22 juillet au soir.

Tous les renseignements concordent à reconnaître l'empressement avec lequel les troupes ont répondu à l'appel, la bonne volonté, le zèle et l'excellente discipline qui n'ont cessé de régner pendant le temps de ce service improvisé et très pénible. N.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

La proposition de désarmement du tzar; nos augmentations d'effectifs. — Manœuvres impériales de Westphalie. — On germanise les termes techniques au Ministère de la guerre. — Opérations de la flotte. — Publications nouvelles.

L'intérêt de tout le monde militaire se concentre ce mois-ci sur la proposition de désarmement général de l'Empereur Nicolas II de Russie, mais, pour l'heure, je ne crois pas qu'un seul de nos officiers craigne un instant une mise à la retraite en masse dans le corps d'officiers, comme conséquence de cette proposition, aussi étonnante qu'inattendue. La Russie a bien raison, il faut en convenir, d'inviter les puissances européennes à déposer les armes. Mais qui voudra se charger du contrôle et qui veillera sur la réciprocité des voisins et le respect des engagements conclus? Qui nous dira si et quand la Russie, une fois le désarmement voté, aura retiré des frontières de l'Autriche et de l'Allemagne le demi-million de combattants presque mobilisés, sans parler des deux corps entiers de cavalerie, qu'elle y entretient à grands frais? Dans les Etats constitutionnels, le contrôle sera facile: tout doit passer par les délibérations des parlements; la Russie, au contraire, avec son gouvernement autocrate et sa presse garrottée, pourra agir à sa guise. L'idée du désarmement en elle-même est superbe; au fond, c'est une utopie! Dans deux mois, on n'en parlera plus.

Notre diplomatie a été prise à l'improviste par la note russe. Son organe, la *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* n'a pas su d'abord que dire. Il

lui a fallu deux jours pour formuler une opinion ; elle l'a fait par un communiqué, d'un ton cordial et sympathique, dans lequel elle a su se ménager des portes de sortie. La presse gouvernementale, elle, a fait bonne mine à mauvais jeu ; la gauche radicale était dans la jubilation, à l'exception du *Vorwärts*, organe socialo-démocrate, qui a affirmé que le projet du tzar n'était qu'un « truc » contre l'Angleterre. Au fond, cela est possible de la part des diplomates russes ; je crois cependant, pour ma part, leur empereur doué de meilleures intentions ; peut-être même s'était-il personnellement entendu à l'avance avec l'empereur d'Allemagne, sans toutefois s'être mis d'accord avec lui sur les termes et le mode de publication de la magnifique idée qu'il a conçue.

Que vont devenir maintenant nos beaux projets militaires pour lesquels certains journaux voudraient devancer les ministres ? On s'efforçait de discréditer le service de deux ans, et on demandait même, aux dernières nouvelles, la prompte formation des troisièmes bataillons des 40 régiments à deux bataillons. Les journaux sont si peu au courant des affaires militaires qu'ils parlent non de 40, mais de 43 bataillons. Ils oublient totalement, ou ignorent, que deux des nouveaux régiments bavarois sont déjà à trois bataillons et qu'il ne reste à porter à trois bataillons que les 33 régiments prussiens, les 3 saxons, les 2 wurtembergeois et 2 régiments bavarois. Je ne crois pas aux troisièmes bataillons pour le moment. Les hommes nous manquent. Il faudrait avoir recours, pour leur formation, à l'*Ersatzreserve*, dont la qualité est en général moindre. Nous avons eu en fait, en 1896, un excédent de 9823 hommes de recrues, en 1895 de 9813, pas davantage. La *Gazette de Cologne*, d'ordinaire assez bien renseignée, parlait dernièrement des résultats du recrutement de 1897 ; elle a puisé ses chiffres dans les *von Löbell (Jahresberichte)*, dans lesquels les effectifs indiqués pour le recrutement de 1897 sont, par suite d'une erreur d'impression, ceux de l'année 1896. Les résultats du recrutement de l'année 1897 ne seront publiés qu'au mois d'octobre. La *Revue du Cercle militaire* du 13 août dernier a reproduit cette même erreur en comparant les résultats du recrutement de 1897 en France et en Allemagne. Du reste, ce n'est pas le chiffre de la population qu'il importe de connaître pour les augmentations d'effectifs, mais bien le nombre d'hommes incorporés. De nos jours où l'industrie prédomine et où elle accapare tout, le nombre des jeunes gens impropres au service augmente tous les jours dans une proportion plus forte que l'accroissement de la population. Quant à prétendre, comme le faisait un reporter de la *Gazette de Cologne*, que les régiments à deux bataillons ne sont pas capables d'entrer en campagne *(nicht genügend aktionsfähig)* c'est montrer peu de savoir militaire, et cela vient à l'encontre des assertions d'un ministre de la guerre, qui n'est pas le premier venu, le général Bronsart de Schellendorf, dans l'exposé qu'il faisait lors du dépôt du projet de loi de 1896, transformant en bataillons

complets les demi-bataillons d'alors. Comme je vous l'ai déjà dit, on n'a pas eu à se plaindre du service de deux ans pour l'instruction et la discipline de la troupe, mais qui s'en plaint ce sont les officiers et les sous-officiers dont les devoirs sont plus serrés et les obligations plus dures, privés qu'ils sont de l'assistance et du concours des hommes de troisième année. Ils n'ont plus un jour de répit : quinze jours après le départ des réservistes, arrivent les recrues. Un chef de compagnie qui aura fait ses six ou huit ans de grade sans interruption aura « blanchi sous le harnais »; il deviendra à ce régime nerveux et « éreinté », s'il veut remplir consciencieusement ses fonctions, qui sont, sans contredit, les plus importantes et les plus astreignantes de toute l'armée. Les armes techniques entre autres en souffrent énormément.

— Les manœuvres impériales de cette année ont lieu du 6 au 10 septembre. Le quartier général de l'empereur sera installé aux bains d'Œynhausen en Westphalie, où résideront aussi ses hôtes et les princes. Les attachés militaires, ainsi que les officiers étrangers — on parle de onze — invités par l'empereur, seront à Minden, ville de 20 000 habitants, sur le Weser, et capitale d'un « Regierungsbezirk ». Minden a été le théâtre d'une bataille, en 1759, pendant la guerre de Sept ans ; elle a été fortifiée jusqu'en 1873. Non loin et en amont de la ville, le Weser traverse la montagne par le défilé dit « Porta Westfalica ». C'est également à Minden que logeront les représentants de la presse. La direction des manœuvres résidera à Œynhausen. Les inspecteurs d'armée : le Prince Albrecht de Prusse, le prince Léopold de Bavière et le comte de Waldersee suivront les opérations.

Les corps de troupes qui participeront aux manœuvres sont ceux qu'indiquait la *Revue* dans sa livraison de mars. Par suite de maladie des chevaux dans divers escadrons, on a dû remplacer deux des régiments de cavalerie par le 14e hussards et par le 7e régiment de cuirassiers, prince Bismark.

On a constitué également quatre divisions d'infanterie provisoires nouvelles, en groupant les troisièmes brigades des divisions, de sorte que les corps d'armée se trouvent composés chacun de *quatre* divisions.

— On a continué la réforme et la germanisation des dénominations et des termes techniques usités dans l'armée. Cette fois-ci, la réforme a surtout porté sur les appellations du Ministère de la guerre, dans lequel on a introduit en même temps un certain nombre de modifications essentielles. On va même, au dire des journaux, changer les noms des deux classes de lieutenants, qui s'appelleraient à l'avenir *Oberlieutenant* et *Unterlieutenant*.

Au Ministère de la guerre, le « Zentral-Departement » se subdivisera en deux sections : La Ministerial-Abtheilung et l'Intendantur-Abtheilung. Dans l'Allgemeine Kriegs-Departement, l'Ingenieur et Pionier-Abtheilung s'ap-

pellera désormais la Festungs-Abtheilung. Le Militär Oekonomie-Departement deviendra l'Armee-Verwaltungs-Departement , puis la quatrième section, la Servis-Abtheilung prendra le titre de Unterkunfts-Abtheilung.

Le Département des Invalides sera désigné sous le nom de Versorgungs- u. Justiz-Departement. Enfin, au lieu d'une Anstellungs-Abtheilung, nous aurons une Justiz-Abtheilung. Cette dernière appellation constitue plus qu'un simple changement de nom, elle est en corrélation avec le nouveau code pénal militaire. Le service des remontes sera subordonné à un Inspecteur, du grade de général-major, qui se mettra en rapport et devra rester en liaison constante avec l'Inspection générale de la cavalerie.

— Pour les manœuvres de la flotte, on a commandé cette année un officier de l'armée de terre, le lieutenant-colonel Wänker v. Dankenschweil, chef de la 5e Section de l'Etat-major général; il sera attaché à l'état-major de l'amiral en chef v. Knorr, à bord du vaisseau-amiral *Blücher*. Après les manœuvres, cet officier continuera, pendant le semestre d'hiver, à travailler à la section de l'amirauté du Marine-Obercommando. Ce fait est absolument nouveau, jamais jusqu'à présent on avait appelé un officier supérieur de l'état-major de l'armée à faire du service dans la marine. Les opérations de l'escadre consisteront en un blocus et une attaque de vive force de notre port militaire de la Baltique, Wilhemshaven. On a certainement en vue, en commandant des officiers de l'armée pour les manœuvres de mer, — un major et deux capitaines de l'état-major prendront aussi part aux exercices de Wilhemshaven, — de familiariser l'armée de terre aux opérations maritimes et de lui permettre de profiter des expériences et des enseignements que ne manqueront pas d'y puiser ces officiers.

— Le mois d'août a été pauvre en productions littéraires. Je n'ai pas grand chose à mentionner. Le lieutenant-colonel Callenberg, professeur à l'Ecole d'artillerie, commence la publication d'un ouvrage sur le *Tir à shrapnel de l'artillerie de campagne*. Ce traité présentera un grand intérêt aux érudits, initiés aux mystères de la balistique; il en aura moins pour les laïques.

Le premier-lieutenant bavarois Laches a publié : *Der Lehrer des Bajonettirens*, brochure qui, elle aussi, s'adresse à un petit nombre d'officiers et de spécialistes. Le général v. Schlichting travaille à la troisième partie de ses *Grundsätze*, dont la publication paraîtra à la fin de l'automne et qui complétera l'exposé remarquable des thèses magistralement développées dans ses deux premiers volumes par l'éminent écrivain.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Chemin de fer monorail Sczepanik. — *Gedenksblätter aus der Kriegsgeschichte der K. K. Armee.* — Nouveau modèle de fusil à répétition. — Nouveau règlement d'exercice pour la cavalerie. — Manœuvre impériale du IVe corps d'armée. — L'armée autrichienne en Bavière.

Le fameux ingénieur autrichien Joseph Sczepanik, l'inventeur du télélectroscope, vient de faire une nouvelle invention qui, nous dit-on, va être appliquée aux moyens de communications universelles. Il s'agit du « monorail », ou voie ferrée à un seul rail.

L'idée des voies ferrées à rail unique n'est pas neuve, il est vrai, mais aucun des systèmes proposés jusqu'ici ne pouvait être appliqué d'une façon complète à la grande exploitation, telle que la connaissent les temps modernes.

Le « Monorail », la voie proposée par Sczepanik, ne l'est pas au sens propre du mot. La voie se compose en réalité de deux voies, dont chacune est formée de pièces de rails placées à distance l'une de l'autre.

L'écartement des roues des véhicules, de même que le nombre et la disposition des axes est prévu de telle façon qu'à chaque moment du parcours le véhicule ait au moins trois points d'appui sur les pièces de rails formant voie ou parties de voie, savoir deux points d'appui sur l'une des voies et un point intermédiaire sur l'autre. Les pièces de rails, dont la somme est à peu près égale à la longueur d'un des rails employés sur les chemins de fer ordinaires, sont, à leur extrémité, fixées sur des traverses B. Par suite de cette disposition, il ne faut, pour l'établissement d'une voie que la moitié des rails nécessaires pour une voie ordinaire. Les véhicules circulant sur une semblable voie sont construits, en ce qui concerne l'écartement et le nombre des roues, de telle façon que ces dernières trouvent à tout instant, sur les pièces de rails A, trois points d'appui au moins, deux d'un côté du vagon, le troisième de l'autre. Comme on le sait, il est sans importance, au point de vue de la *stabilité*, qu'une voiture repose sur toutes ses roues ou sur trois seulement. C'est sur ce principe de la mécanique qu'est basée toute l'économie du système de Sczepanik.

Les figures suivantes expliquent le système. La voie peut être représentée de la façon suivante. (Les lignes A représentent les rails, les lignes B les traverses) :

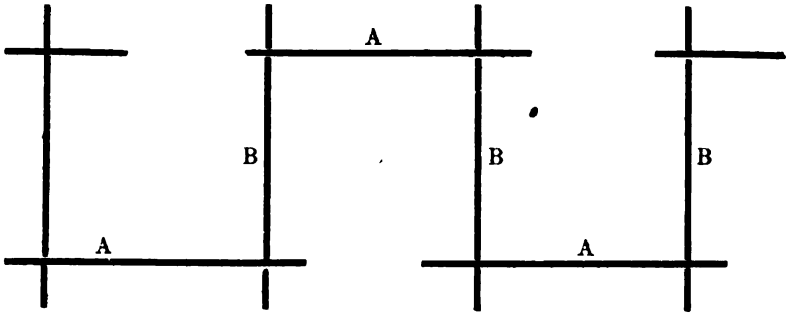

La voiture, à trois ou à quatre axes, peut être figurée ainsi (C représente les axes, D les roues) :

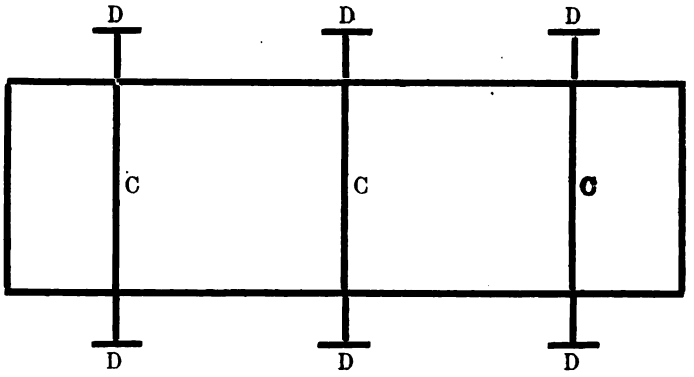

Les figures suivantes expliquent comment une voiture à trois ou à quatre axes peut rouler sans interruption sur la voie système Sczepanik :

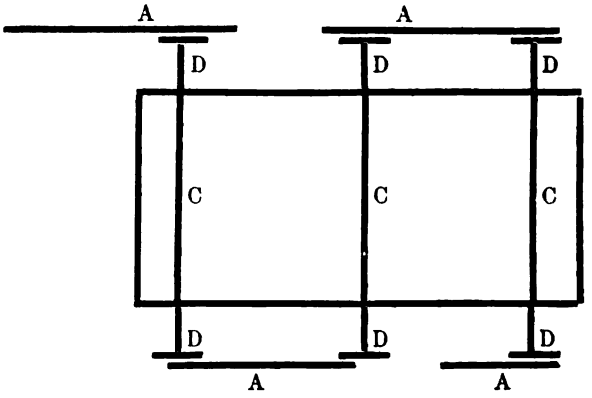

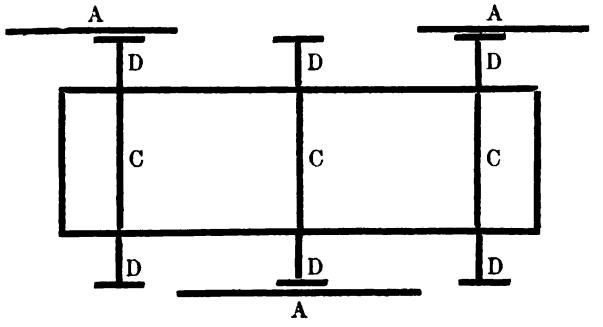

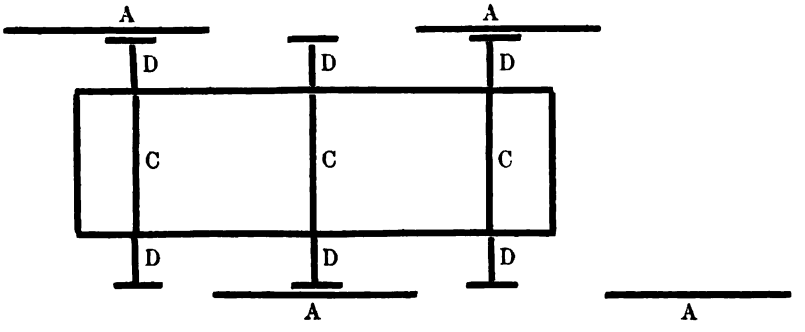

La figure suivante montre une voiture à quatre axes dont les deux paires de roues de deux axes reposent sur les rails, tandis que les autres paires de roues planent au-dessus de l'entre-rail :

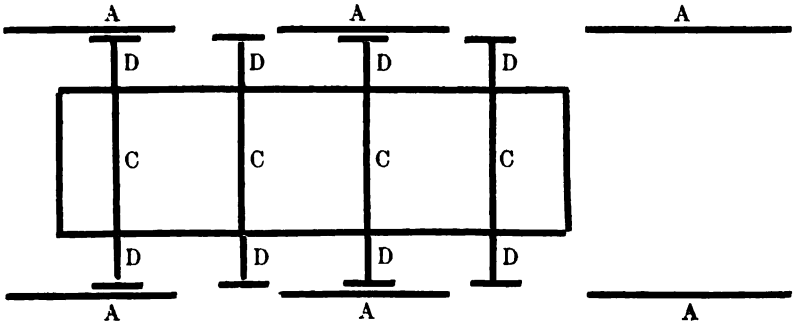

Afin d'éviter un choc à l'extrémité de chaque fragment de rail, le bout en est légèrement recourbé ou taillé en biseau.

Pour les voies ferrées qui doivent être rapidement construites et rapidement enlevées, comme c'est le cas pour les voies militaires, agricoles ou forestières, on recommande l'emploi de parties de rails A, reliées par

articulation aux traverses B, de façon à ce qu'il n'y ait qu'à les rapprocher les unes des autres, puis établir la voie.

Ce système a été expérimenté sur des chemins de fer anglais. Les entreprises privées comme les autorités militaires s'en occupent. En France et en Allemagne, des concessions pour essais ont été récemment accordées; en Autriche, une commission technique l'étudie avec soin. Il rendra certainement des services signalés pour le développement des voies ferrées locales.

Le système de Sczepanik offre trois avantages : économie de rails (ce qui est important pour les voies ferrées transportables, agricoles et militaires), économie de traverses, économie dans l'infrastructure, celle-ci étant inutile dans les entre-rails, à quoi il faut ajouter la rapidité de l'établissement. Un système spécial de fixation des axes permet d'éviter les oscillations des voitures et l'ébranlement de la voie, si bien que ce système offre une base précieuse et pratique pour les communications rapides de l'avenir.

* * *

Le premier volume d'un ouvrage, monument élevé à la gloire et pour le profit de l'armée est achevé et sera publié à la fin de l'été. L'édition d'un tel ouvrage est, à la vérité, un fait méritoire au point de vue militaire, et doit être salué avec reconnaissance par tous les intéressés.

La direction des archives impériales et royales, répondant à un vœu souvent exprimé, a entrepris la publication d'un ouvrage qui jusqu'ici, en dépit de maints essais, manquait complètement à l'armée et dont elle avait grandement besoin aussi bien pour cultiver d'une manière plus intensive ses glorieuses traditions, et plus encore pour servir de base et de guide aux études d'histoire militaire, que pour les besoins directs et immédiats du service. C'est en quelque sorte une « Histoire du développement de la force armée impériale et royale », dès le début de la guerre de trente ans jusqu'à nos jours, dans laquelle tous les corps de troupes et tous les organes de l'armée, même ceux qui n'existent plus, sont l'objet de descriptions d'ensemble courtes, mais d'une absolue exactitude, tant au point de vue de leur organisation primitive, de leur développement, qu'à celui de leurs transformations et de leurs destinées.

« L'Histoire des armées impériales », éditée en 1800, — il y a donc près d'un siècle — par l'ancien libraire Gräffer, poursuivait un but analogue; mais, non seulement elle est tout à fait vieillie et de plus complètement épuisée, mais, déjà lors de sa publication, elle était incomplète et présentait de graves lacunes au point de vue de l'exactitude, par le fait que son auteur n'avait pas à sa disposition les matériaux nécessaires ni les sources historiques où l'on peut puiser maintenant. Les « Feuilles commémoratives de l'histoire militaire de l'armée impériale et royale » (*Gedenk-*

blätter aus der Kriegsgeschichte der K. K. Armee), de A. comte de Thürheim, dont la publication commença en 1800, ne parlaient que de l'activité des corps de troupes existant alors. Enfin, dans les deux ouvrages, les principales armes seules ont trouvé grâce; les nombreux régiments ou autres formations dissoutes pendant les 280 dernières années, de même que les autres organes (autorités, institutions et établissements, branches d'études, etc.,) de l'armée n'étaient pas mentionnées ou ne l'étaient que d'une façon très imparfaite.

La publication qui paraît à la librairie impériale et royale L. W. Seidel et fils, à Vienne, sous le titre de *Geschichte der K. und K. Wehrmacht* (Histoire de l'armée impériale et royale) donnera pour chaque régiment (bataillon, etc.), la date de la formation, des modifications et transformations subies, les garnisons en temps de paix, les noms des commandants (ou propriétaires) des régiments (ou des bataillons), les noms des officiers supérieurs tombés sur le champ de bataille, la description des campagnes auxquelles ces régiments ont pris part, les noms des officiers qui se sont distingués d'une façon spéciale; les décorations, ordres et distinctions qu'ils ont reçues ; une liste des hommes qui, dans les campagnes isolées, ont reçu la médaille pour leur bravoure, la description des uniformes et de l'équipement, et surtout en ce qui concerne les réserves (Landwehr et Landsturm) dans les deux moitiés de l'empire; enfin, et en quelque sorte comme une préface à l'histoire des institutions pour la défense du pays avec une courte description de celles-ci dans le passé.

En ce qui concerne les régiments dissous, on y trouvera tous les régiments, grenadiers, bataillons légers, corps francs, etc., etc., créés depuis 1618 et supprimés dès lors, même, comme c'est souvent le cas, lorsqu'ils n'ont eu qu'une existence éphémère.

L'ouvrage comprendra six volumes avec un répertoire des noms propres. Le premier volume est sous presse et paraîtra après l'impression du second volume réuni à ce dernier, probablement en automne 1898. Le prix de souscription pour le premier volume, qui sera assez fort, est de 10 florins environ.

* * *

L'Autriche vient d'adopter un nouveau modèle de fusil à répétition. C'est un fusil de 8 mm. allégé, connu sous le nom de « fusil à répétition, modèle 1895 ». Le fusil ne pèse que 3 k. 300 au lieu de 4 k. 400; chaque fantassin peut porter sur lui 26 chargeurs au lieu de 22, c'est-à-dire 130 cartouches au lieu de 110. Le fût de l'arme a été prolongé jusqu'à la bouche afin d'éviter l'échauffement excessif du canon pendant le tir. La baïonnette est plus légère, plus courte et plus mince. La modification la plus importante est dans la fermeture de culasse pour empêcher tout enrayage. L'adoption du nouveau fusil a été officiellement décidée à la suite d'expériences faites dans trois corps d'armée avec 150 fusils livrés

en mars 1896. Il est intéressant de constater que notre pays n'a pas voulu descendre au-dessous du calibre de 8 mm., malgré les avantages balistiques des calibres inférieurs.

Il vient de paraître la première partie du nouveau règlement d'exercices de la cavalerie. La deuxième partie ne sera publiée qu'après avoir été mise à l'essai par la brigade de Presbourg et par d'autres régiments de cavalerie qui prendront part aux manœuvres de Galicie.

Le nouveau règlement est plus bref, plus précis que l'ancien; on a voulu le rapprocher du règlement d'exercices pour l'infanterie dans tout ce qui se rapporte aux exercices à pied et au combat par le feu. Les commandements sont les mêmes, en général, pour les manœuvres à pied ou à cheval.

Quand un peloton met pied à terre pour combattre, les chevaux sont tenus par deux ou quatre hommes, pas plus, grâce au système de courroies d'attache imaginé par le lieutenant de dragons Risch. Ces garde-chevaux remettent leur arme aux gradés, ce qui permet d'utiliser absolument toutes les armes du peloton. Le combat offensif n'était pas prévu dans l'ancien règlement; il est réglementé dans le nouveau. Le peloton pourra désormais charger à pied, s'il y a lieu, comme dans l'infanterie, à cette différence près que les armes n'ont pas de baïonnette. On a simplifié également d'autres évolutions de l'escadron, de façon à lui donner plus de souplesse et de mobilité.

* * *

Une des manœuvres impériales de cette année sera exécutée par le IVe corps d'armée sous les ordres de son chef, le prince Lobkowitz. Bien qu'elles aient lieu au centre de l'empire, dans les environs de Buda-Pesth et loin des côtes, elles prendront cependant un caractère semi-maritime. On compte, en effet, faire coopérer aux manœuvres une partie de la flottille du Danube, soit quatre monitors, un vaisseau-éclaireur et un torpilleur, placés sous les ordres d'un capitaine de frégate. On se servira en outre de bâtiments fluviaux de grande capacité pour le transport des troupes d'une rive à l'autre et le long de la rivière, et l'on compte ainsi non seulement supprimer l'obstacle que constitue le fleuve, mais utiliser le cours d'eau dans une très large mesure comme moyen de transport rapide et économique. On verra figurer à ces manœuvres les services auxiliaires et tous les appareils à signaux optiques, les ballons captifs et même les canons à tir rapide qui sont à l'essai dans l'armée.

* * *

Un fait assez singulier vient de se passer au XIVe corps d'armée. Sa huitième division, dont le quartier général est Innsbruck, a dû traverser le territoire bavarois pour se rendre à Salzbourg par Unken et Reichenhall. Elle avait à exécuter ses manœuvres de division dans les environs de

Mattighosen, dans la Haute-Autriche, et devait participer aux manœuvres de corps d'armée près de Linz. Le passage en armes d'une division entière sur un territoire étranger me paraissait devoir être signalé dans ma chronique ; tous les pays ne l'auraient pas accordé.

CHRONIQUE ESPAGNOLE

(De notre correspondant particulier.)

Résultats de la guerre. — Réorganisation militaire.

La guerre entre l'Espagne et les Etats-Unis a duré cent quinze jours ; tandis que la diplomatie règle les conditions définitives de la paix, les hostilités sont suspendues, et l'Espagne sait fort bien que, en fin de compte, elle perdra toutes ses possessions de l'Amérique et qu'il lui faudra user de diplomatie dans les conférences de Paris, pour conserver celles de l'Asie, plus ou moins réduites.

Une assez forte opinion se manifeste, qui penche pour l'abandon des colonies lointaines. Dans tous les cas, chacun préférera cet abandon plutôt que de conserver des territoires dont l'administration espagnole serait soumise à une surveillance étrangère. A cet égard, l'opposition est unanime. Sans colonies, l'Espagne peut figurer dignement parmi les puissances européennes indépendantes, avec autant d'autorité que l'Italie, qui n'a pas eu en Abyssinie plus de chance que nous en Amérique et dans l'Océanie.

Si une politique raisonnable et une administration retrempée par l'expérience rétablissent sous peu nos forces financières qui ont tant souffert pendant ces quatre dernières années, l'Espagne pourra revenir aux traditions de son histoire péninsulaire d'avant Christophe Colomb et d'avant Philippe-le-Bel et renoncer aux expéditions lointaines qui, depuis quatre siècles, ont dominé l'histoire espagnole.

Je ne réponds pas de cette nouvelle direction de la vie nationale, mais dans le peuple espagnol il existe des éléments sains, capables de tenter l'entreprise. Notre principe politique serait alors celui de la Confédération helvétique, « la neutralité virile et soutenue par tous les sujets en état de porter les armes ; point d'alliance avec les puissants ; car, comme affirme un vieux proverbe : « Qui suit les grands, devient leur serf. »

* * *

Un problème d'une solution très difficile se présente, c'est la réorganisation des forces de mer et de terre, en rapport avec les nécessités futures de l'Espagne, limitée par son état financier et économique et en tenant compte de ce qui existe, car il est impossible d'en faire abstraction.

Après Iéna, le peuple prussien eut le bonheur de disposer de Stein et de Scharnhorst pour réorganiser son armée. Ils modelèrent celle-ci sur les institutions populaires et sociales françaises, ou pour mieux dire, s'inspirant des expériences de la Révolution française, ils eurent les institutions militaires de la France en accord avec l'esprit du peuple allemand.

A son tour, la France, vaincue à Sedan, à Metz et à Paris, trouva un bon modèle à copier en l'armée allemande qui l'avait battue, et tout porte à croire que la copie a été faite avec assez de précision.

L'Espagne ne peut nullement copier la nation qui vient de la vaincre, cela pour une foule de circonstances, parmi lesquelles l'organisation militaire américaine.

Il nous faut donc aborder le problème de notre reconstitution militaire dans des termes bien différents de ceux qui furent réalisés par les Prussiens de 1807 et par les Français de 1871. Nos vainqueurs ne peuvent nous servir de modèle ; il nous faut analyser, comme je l'ai dit, notre situation spéciale, rechercher la meilleure organisation possible, en tenant compte des nécessités à venir et en les conciliant avec notre état financier, sans oublier les droits acquis des officiers de terre et de mer.

Le 5 septembre, les séances des Chambres espagnoles seront reprises et il semble qu'elles devraient d'abord ne pas ajourner cette question d'une si haute importance. Je crains, cependant, qu'il n'en soit pas ainsi, deux raisons viennent à l'appui de mes craintes; d'une part, le penchant naturel des partis politiques à subordonner leur action au désir de faire la conquête du pouvoir ou de s'y maintenir, ce qui prend le temps qui devrait être consacré aux choses plus importantes; secondement, la tendance de ces partis à rechercher l'appui de l'armée pour le triomphe de leurs aspirations politiques ; cet appui, ils craindront de le perdre s'ils prêtent leur concours à l'œuvre de la réorganisation militaire, impossible à réaliser sans porter atteinte aux intérêts d'un corps d'officiers excessivement nombreux, et très attaché à une forme d'armée la plus défectueuse de l'Europe.

Le marquis d'Argenson fut un des réformateurs les plus efficaces de l'armée française du XVIIIe siècle ; son œuvre modeste ne peut être comparée à celle de Sully et à celle de Louvois, encore moins à celle de Carnot, ni de Gouvion de Saint-Cyr ; cependant, je suis d'avis que son œuvre fut d'une importance capitale.

Or, questionné certain jour sur cette œuvre par un interlocuteur qui s'étonnait qu'il eût pu la mener à bonne fin, le ministre de Louis XV répondit simplement : « J'ai pu faire tout cela parce que j'aime l'armée et ne la crains nullement. »

Malheureusement, les hommes politiques espagnols n'en peuvent dire autant.

CHRONIQUE FRANÇAISE
(De notre correspondant particulier.)

Drames, tableaux et émotions. — Le général Zurlinden au Ministère de la guerre. — Les grandes manœuvres. — Le nouveau commandant du 1er corps.

Ouf! Que d'émotions! Que de poignantes péripéties! Quels tragiques événements! L'esprit en est obsédé et les autres préoccupations se trouvent reléguées au second plan. Les questions politiques ont absorbé tellement l'attention de M. Cavaignac, pendant son court passage au ministère, qu'il n'a pas effectué les réformes militaires qu'il ruminait, ni repris les projets dont il avait entamé l'exécution la première fois qu'il avait été mis à la tête de l'armée. Une circulaire assez aigre pour rappeler aux supérieurs qu'ils devaient répondre correctement au salut de leurs subordonnés et recommandant de se conformer strictement aux règles relatives aux marques de respect, des mesures énergiques prises pour empêcher de faire jamais acte d'énergie, je veux dire l'interdiction d'exposer les troupes à de grandes fatigues. (Que deviendrons-nous, Seigneur, si nos soldats ne peuvent supporter les intempéries? Ce qu'il faut, c'est les y entraîner progressivement, les y habituer, c'est les endurcir, c'est ce qu'on appelle si justement les « aguerrir ». C'est aussi enseigner aux officiers les règles de l'hygiène, c'est les obliger à les appliquer. Mais céder devant le froid, capituler devant le chaud!... Sapristi! Voilà qui ne paraît guère militaire)..... Eh bien! mais, en y regardant bien, c'est à peu près toute l'œuvre militaire du Louvois moderne.

Lui reprocherai-je encore d'avoir foulé aux pieds, avec une certaine désinvolture, les règlements même et les principes de nos institutions militaires, d'avoir envoyé au Mont-Valérien, transformée en une Bastille *ad usum* des officiers, des prévenus dont la place normale était au Cherche-Midi, établissement dont c'est la destination de recevoir ces sortes de gens, de les fouiller quand ils entrent et de ne pas leur laisser de rasoirs ou d'autres instruments tranchants? Lui reprocherai-je, à lui qui n'est rien dans la Légion d'honneur, ce qui s'appelle rien, à lui qui n'est même pas simple chevalier de l'ordre, de s'être attribué la prérogative d'en conférer les insignes aux plus hauts dignitaires, contrairement à la lettre et à l'esprit des statuts? Ce serait assurément une bien mauvaise querelle et bien mesquine, alors que des questions de la plus haute portée s'agitent, à la solution desquelles M. Cavaignac a pris une part prépondérante *volens nolens*, de plein gré ou malgré lui, à bon escient ou, au contraire, comme M. Jourdain, sans le savoir.

Je crois inutile d'insister sur la formidable naïveté de ce « méfiant » et

sur la « gaffe » colossale commise par ce malin. Il a cru empêcher les fuites, et il a mis un tel poids sur la soupape, qu'une explosion s'est produite. Il s'est vanté de terminer « l'affaire », et la voici qui reprend de plus belle, — si tant est qu'une telle épithète convienne.

Je l'ai dit, je le répète : je ne puis voir dans ces tristes événements que la déconsidération qui atteint l'armée. Les chefs sont directement atteints, éclaboussés, par tout ce qu'on apprend. Et, de deux choses l'une, ou c'est leur loyauté que nous sommes en droit de suspecter, ou c'est leur clairvoyance. Les « intellectuels » auraient-ils eu raison, par hasard, lorsqu'ils prétendaient, par la bouche d'un d'entre eux, que les militaires français ont une façon de raisonner qui ne ressemble pas à la logique de tout le monde, que nos officiers ont une forme spéciale d'intelligence et une tournure d'esprit particulière ? Les méthodes scientifiques leur sont inconnues ; leur psychologie est courte ; ils tiennent pour condamnable le scepticisme philosophique. Et, par surcroît, beaucoup d'entre eux passent pour n'aimer guère le travail intellectuel.

Les notes brillantes données à un Esterhazy, tandis que d'excellents officiers se morfondent dans les bas grades ; la confiance illimitée accordée à un officier dont on a pu apprécier la valeur morale déjà rien que par son attitude à l'égard du « Monsieur », comme il s'est permis de l'appeler, qui a naguère été son chef direct et peut-être son appui en haut lieu ; à un officier qui fait des faux pour accabler un infortuné déjà bien durement éprouvé ; la complaisance des gens qui ont profité de ces faux ; la facilité avec laquelle ils s'en consolent ; la désinvolture avec laquelle ils se soustrayent au devoir de chercher à réparer le mal qu'ils ont causé, en faut-il davantage pour émouvoir l'opinion publique et étonner le pays ?

Ou ce n'est pas le mérite qui fait désigner les gens pour les emplois qu'on leur confère, ou si c'est le mérite, l'appréciation en est donc laissée à des juges bien incompétents ou bien insouciants et qui n'exercent sur les sujets de leur choix qu'une surveillance des plus superficielles. En des sujets aussi graves, cette légèreté ne laisse pas d'être fort coupable. Que le lieutenant-colonel Henry ait été un soldat dévoué, prêt à toutes les besognes, même les plus malpropres et parce qu'on le savait capable de se compromettre pour plaire à ses chefs, est-ce une raison pour l'avoir mis à la tête du service le plus délicat du Ministère et en même temps un des plus importants ? En est-on resté à cette théorie que les voleurs sont les plus qualifiés qui soient pour connaître et réprimer le vol ? En vertu de quoi est-ce un Vidocq qu'on prend pour préfet de police ?

En vain prétendrait on que cet aspect de la question n'en est pas le côté militaire, et que cette chronique, dès lors, n'a point à s'en mêler Il ne saurait être contesté que la confiance de la nation en son armée et la confiance du soldat en ses chefs sortent l'une et l'autre passablement atteintes de ces terribles épreuves. Il est hors de doute que même le

temps que l'armée perd en ces débats, même cette suspension de vie qu'entraîne chaque changement de ministère, même les changements de toutes sortes qui en résultent tant dans le personnel que dans les institutions, il est indéniable que tout ceci lui porte un grave préjudice.

Et, si les bureaux expédient les affaires avec la même régularité apparente, si les factionnaires continuent à monter la garde et à « rendre les honneurs » avec leur ponctualité accoutumée, si le cérémonial n'est en rien modifié, si l'allure générale et le caractère extérieur du militaire restent ce qu'ils étaient, il ne faut pas en conclure qu'il n'y a en France qu'un simple scandale de plus. En s'ajoutant, les ruisseaux font les rivières, et de ces rivières, le nouveau ministre de la guerre aura fort à faire à en arrêter le cours et à empêcher le torrent de causer des cataclysmes. Il faut reconnaître que le général Zurlinden, après le refus du général Saussier, a montré un grand courage et beaucoup de dévouement à affronter la tempête et à quitter sa situation de la place Vendôme pour remplacer, à la rue St-Dominique, celui qui lui succéda en 1895. Appuyé par un cabinet décidé à faire la lumière et à poursuivre les faussaires, déterminé lui-même à épurer les bureaux de l'état-major, énergique et de sang-froid, il est de ceux qui pourront rendre la confiance au pays.

Son chef d'état-major, le général Renouard, jusqu'ici commandant de l'Ecole supérieure de guerre, est un officier de la plus haute valeur, qui contribuera, pour sa part, à ramener dans l'armée cette même confiance en ses chefs.

Et pendant que se déroulent dans la capitale ces changements de tableaux, la machine marche cahin caha et suit son petit train train journalier. Les manœuvres battent leur plein. Je suis à Mourmelon où l'on m'avait dit que je ne pourrais rien voir, et où il me semble que personne ne m'empêche de regarder. On prétend, à la vérité, que des brigades entières de la police de sûreté sont mobilisées pour épier les paroles et intercepter les correspondances. Ou bien on exagère, ou bien les agents de la rue de Jérusalem sont d'une habileté rare. Je ne crois pas avoir été filé et j'ai pu tout à mon aise constater qu'on tend de plus en plus, en France, à faire de la tactique à la russe, c'est-à-dire, à proprement parler, de la tactique à la « va comme je te pousse », de la tactique qui n'en est pas. Pour ce qui est du nouveau matériel, pourquoi le cache-t-on tant au camp de Châlons, étant donné qu'il figure à découvert, en ce moment même, sur d'autres champs de bataille? J'ai même recueilli sur son emploi des renseignements que je vous communiquerai plus tard.

— Les manœuvres du 3e corps seront précédées d'exercices de forts détachements de différentes armes avec tirs réels, qui ont pour objet:

« 1° D'apprendre à la troupe à tirer au cours d'une manœuvre, dans des conditions se rapprochant autant que possible des réalités de la guerre

et de développer en même temps l'instruction des officiers au point de vue de la conduite du feu;

» 2° D'apprendre aux différentes armes à combiner l'action de leurs feux et, par suite, de compléter à ce point de vue la cohésion et la solidarité entre elles. »

Du 10 au 16 septembre, et après ces tirs de guerre, le 3e corps, renforcé de la 3e division de cavalerie et d'une division mixte d'infanterie, composée de trois bataillons de chasseurs et d'une brigade d'infanterie de marine, manœuvrera contre le 6e corps. Les manœuvres, dirigées par le général Jamont, auront lieu dans les environs de Châlons, ainsi que dans la région de Verdun, Sedan, Rethel, Reims et dans le voisinage de Valmy qui entendra de nouveau les canonnades de 1792.

A la même époque, c'est-à-dire du 4 au 15 septembre, les unités nouvelles formées du 20e corps, entre autres les 11e et 39e divisions, ainsi que la 2e division de cavalerie, exécuteront des manœuvres dans le territoire compris entre la Meuse et la Moselle, au sud de Toul, et au nord de Neufchâteau et Mirecourt.

Au sud-est de la France, du 7 au 17 septembre, la 28e division évoluera dans les Bauges, avec le concours du 4e dragons; enfin, le 15e corps, exécutera du 7 au 15 septembre, des manœuvres de division contre division, puis des deux divisions contre un ennemi marqué, dans la contrée de Draguignan, Chers, Gardanne, Orgon, Cadenet, Aix et Cotignac.

Ainsi, à la même époque et pendant une semaine, tout l'est et le nord-est des Gaules sera devenu un vaste champ de manœuvres.

— Le général Jeannerod qui a remplacé au commandement du 1er corps d'armée le général de France a fait, le 1er septembre, son « entrée officielle » à Lille. Suivant un usage qui se perpétue, on ne sait trop pourquoi, il a levé toutes les punitions et a accordé une ration de vin à toutes les troupes qui ont pris part à son entrée dans la ville. Le nouveau commandant de corps est frère de l'ancien chef de cabinet de l'ex-ministre Cavaignac.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Un grand pas a été fait dans la solution pratique d'un problème qui intéresse aujourd'hui tout officier d'artillerie : celui du tir indirect, par l'invention d'un appareil dit *Trigonomètre de campagne.*

Cet instrument[1], inventé par le major d'artillerie Falta, se divise en

[1] La *Rivista di artiglieria et genio*, de février 1898, donne une description complète de cet ingénieux appareil et de son emploi. *(Réd.)*

deux parties principales, c'est-à-dire en un goniomètre qui sert à mesurer les angles avec une approximation d'un vingtième de degré et en un télémètre, employé à mesurer les côtés des triangles, avec une approximation d'un cinquantième de degré. Cet appareil sert à résoudre promptement et pratiquement tous les problèmes qui se présentent en trigonométrie. Avec le télémètre, on mesure deux des côtés du triangle; au moyen du goniomètre on prend la mesure de l'angle formé par ces côtés. Au moyen de ces données, il est aisé de représenter graphiquement sur l'instrument lui-même la construction géométrique du triangle et on trouve immédiatement la valeur numérique des trois autres éléments.

De ce que nous en avons dit, on comprend bien que si cet instrument devait s'appliquer aux seuls usages militaires, on devrait l'appeler *télégoniomètre* de campagne.

A côté de la solution du problème du tir indirect, le trigonomètre se prête fort bien à lever promptement une certaine zone de terrain.

La simplicité de l'appareil est telle qu'un officier pratique peut aisément obtenir en moins d'une minute les éléments nécessaires au tir indirect.

* * *

Un premier-lieutenant de la réserve du génie vient d'inventer aussi un appareil destiné à faire dérailler les trains. Cet appareil pèse 12 kg. environ et peut s'appliquer sur un rail quelconque. Il consiste en une masse de fer fondu, à plan incliné, d'une hauteur telle que le chasse-pierre de la machine ne peut ni la heurter, ni l'écarter.

Si, dans la pratique, cette invention ne présente pas de difficulté d'application, elle sera intéressante et utile en temps de guerre, puisque, pour arrêter la circulation des trains, la destruction de la voie ne sera plus nécessaire, et que la ligne pourra de nouveau être immédiatement utilisable pour les troupes amies si elle retombe entre leurs mains.

GUERRE HISPANO-AMÉRICAINE

Epilogue.

Cette fois c'est fini, et cette guerre qui pendant un moment a occupé le monde entier, ne semble plus à présent qu'un souvenir lointain au milieu des événements nouveaux qui passionnent actuellement l'opinion. Le 12 août, on signait à Washington le protocole des préliminaires de paix, le ministre de France, M. Cambon, intervenant comme représentant

de l'Espagne. Les hostilités étaient terminées, et pourtant presque au moment même où les signatures se posaient, les Espagnols de Mazanillo faisaient une sortie contre les Américains débarqués à proximité de la ville; à la Havane l'escadre du commodore Harwell était accueillie par les projectiles ennemis et le même jour la ville de Manille se voyait attaquée du côté de terre, comme depuis la mer, par les forces du général Merritt et celles du contre-amiral Dewey. Le lendemain, la ville affamée se rendait.

Il devait en être ainsi. Mais ce n'est pas l'habileté stratégique des Américains qui les a rendus vainqueurs, c'est la débilité, la sénilité de leur adversaire qui a facilité leur tâche outre mesure; la misère et la faim ont été leurs meilleurs auxiliaires. Que pouvaient espérer les Antilles et les Philippines abandonnées à elles-mêmes, sans secours possible de la part de l'Espagne? Tôt ou tard elles devaient succomber. Le dénouement s'est produit peut-être plus tôt que beaucoup ne le supposaient, c'est qu'ils ne connaissaient pas l'état misérable de ces deux îles. Il aurait fallu à l'Espagne des navires pour ravitailler et défendre ses colonies et des navires capables de résister à ceux de leurs ennemis, et non pas des vaisseaux qui, au premier combat, étaient détruits à tout jamais. C'est avec une flotte que l'on défend des îles. Mais par une étonnante imprévoyance, l'Espagne a négligé toute amélioration de ses escadres, elle s'est contentée d'augmenter les effectifs de terre en envoyant environ 200 000 hommes à Cuba, 50 000 à Porto-Rico et autant à Manille. Ces 300 000 hommes, répartis un peu partout, n'ont pas effrayé un seul instant les 50 000 hommes dont les Américains ont disposé. Dans le courant des hostilités, ces derniers ont bien appelé sous les armes près de 250 000 volontaires, mais la campagne s'est faite avec les 25 000 hommes de l'armée active, que la réserve est arrivée tout juste à doubler.

114 jours a duré la guerre, et lorsque les vivres ont été épuisés, elle s'est terminée. De cette longue lutte, les sciences miltaires n'ont rien à retirer, pas plus la tactique que la stratégie. On n'y trouve aucun enseignement pour l'avenir; cela fait penser à la lutte d'un hercule de foire avec un poitrinaire affamé.

Qu'a coûté la victoire de Cavite aux Etats-Unis? Ni un navire, ni un homme! Celle de Santiago n'a causé à la marine américaine que quelques avaries sans importance. A Cardenas seulement, un torpilleur, le *Winslow* a coulé à pic. C'est tout. Et sur terre, deux milliers d'hommes ont été tués et cela surtout parce que le général Shafter n'a pas eu la patience d'attendre la reddition de Santiago; il était trop pressé.

Maintenant les représentants des deux pays vont se réunir à Paris pour consacrer la déchéance de l'Espagne et la perte des plus belles et des plus fertiles colonies qui lui restaient. M. W.

BIBLIOGRAPHIE

Recueil des travaux techniques des officiers du génie de l'armée belge, Ixelles, 1897. Imp. S. Eggerick.

Tel est le titre d'une publication collective, non périodique, rédigée par les officiers belges, et qui sera certainement lue avec intérêt par nos camarades du génie de l'armée suisse.

Ce recueil continuera à paraître chaque fois qu'il pourra offrir un nombre suffisant de mémoires; les auteurs conservent leur entière liberté de pensée et d'appréciation, ce qui donne à chaque article un heureux caractère d'originalité, et permet à de simples lieutenants d'exposer leurs idées et les résultats de leurs études.

Nous trouvons dans ce premier volume plusieurs travaux sur la fortification : le général Brialmont débute par l'*Organisation des camps retranchés permanents,* leur composition et l'utilité de l'enceinte ; il indique les conditions auxquelles doit satisfaire actuellement la ceinture des forts, les intervalles et le degré de résistance de ceux-ci, ainsi que leur armement.

Ces considérations sont illustrées de nombreux exemples tirés de l'histoire la plus récente, et accompagnées de la description de deux types de forts.

Avec le capitaine du génie Millard, nous abordons une étude sur l'*Attaque et la défense des places fortes,* sur le calcul des garnisons et le gouvernement des places.

Ce dernier chapitre rappelle des souvenirs typiques, soit du siège de Gênes, défendue en 1800 par Masséna, — auquel il ne restait plus que des squelettes ambulants comme garnison, — soit de celui de Belfort.

Le colonel Denfert indiquait à ce propos les causes qui avaient surtout contribué à prolonger sa résistance, causes techniques d'abord, telles que la défense des positions extérieures soumises au canon de la forteresse même et de ses ouvrages avancés, et l'application de nouvelles méthodes à la mise en action de l'artillerie ; — et, causes morales, en particulier le soin que mettait le défenseur de Belfort à stimuler l'initiative de ses officiers, assignant aux plus capables, sans violer la hiérarchie, les postes les plus importants, et débarrassant leur action de toute entrave pour les garder sous son contrôle direct.

Le capitaine-commandant du génie Deguise présente aussi des *Observations sur l'organisation de la ligne principale de défense des forteresses à grand développement.*

L'auteur recherche les dispositions défensives à adopter pour mettre cette ligne principale à l'abri d'une attaque brusquée, tout en immobilisant le minimum de troupes ; il étudie aussi la répartition des bouches à feu destinées à assurer l'action aux grandes distances et appelées à engager ou à soutenir le combat d'artillerie.

Nous remarquons dans cet exposé une critique des opinions du général

von Sauer sur l'avantage de l'attaque brusquée, et des remarques intéressantes sur l'emploi des batteries traditores à la défense des intervalles, sur celui des batteries de préparation et de combat décisif dans les sièges de l'avenir.

Quelques autres travaux d'un caractère plus spécialement technique viennent compléter le recueil.

Une note du capitaine-commandant du génie E. Jamotte, relative aux abris blindés de la fortification de campagne, intéressera sans doute les partisans du parapet, en troncs d'arbres et en pierres sèches recouverts de terre, essayé avec succès à Plagne en 1888, et introduit dans une instruction fédérale récente.

L'abri blindé belge présente en effet une certaine analogie avec cette disposition, résultant d'observations identiques à celles qui avaient motivé les propositions du colonel Perrier.

Mentionnons aussi un procédé ingénieux du lieutenant du génie E. Mathieu, pour franchir un fossé de fortification en site sec, au moyen d'une passerelle démontable, lancée depuis le glacis au moyen d'un châssis.

Cette passerelle, d'un poids de 950 kg. et d'une portée maximum de 18 mètres, serait repliée sur un haquet de 5 mètres de longueur; elle paraît un peu compliquée comme construction.

Le lieutenant du génie H. Rabozie présente une étude sur la stabilité des charpentes, dans laquelle nous voyons avec plaisir l'Ecole militaire belge appliquer les méthodes de la statique graphique au calcul des fermes métalliques.

Les amateurs de géologie, enfin, liront avec intérêt les considérations du capitaine-commandant E. Cuvelier, sur l'utilité de cette science dans les travaux d'ingénieur, en particulier dans les sondages.

En résumé, recueil varié et instructif, accompagné de nombreuses planches, et que nous ne pouvons que recommander à l'attention de chaque officier, en particulier à ceux de l'arme du génie.

G. AUTRAN, capitaine du génie.

La Direction de l'*Argos*, à Rome, a entrepris une publication qui rendra de grands services et, comme le dit l'auteur. qui facilitera les officiers dans la recherche des sources de littérature étrangère pour leurs travaux scientifiques, études, aperçus, conférences, etc. Il s'agit d'une *Galerie bibliographique militaire* de la Revue « *Argos* » Bibliographie universelle des armées de terre et de mer, Rome. — Direction et administration de l'*Argos:* via dei Pastini, 127. — 1 fr. 50.

L'auteur, le colonel van der Howen, de l'artillerie russe, a réuni tout ce qui a paru en ouvrages, instructions, études, articles, sur l'artillerie, pendant les six dernières années dans les littératures allemande, française, autrichienne, anglaise, italienne et suisse. La Direction de l'*Argos* y a ajouté le russe.

Si, comme il n'y a pas à en douter, cette première brochure est bien accueillie, le colonel van der Howen publiera un second cahier sur les *Armes à feu portatives.*

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 10. Octobre 1898.

LE GÉNÉRAL AMÉDÉE DE LA HARPE

(Suite [1].)

La bataille de Loano.

(1795)

Au mois de novembre 1795, l'armée française reprit l'offensive.

La paix signée avec l'Espagne avait permis de renforcer l'armée d'Italie d'une douzaine de milliers d'hommes rendus disponibles à l'armée des Pyrénées et de quelques bataillons tirés de l'armée du Rhin, ce qui en porta l'effectif total à environ 30 000 hommes. Les renforts arrivèrent à Nice sous la conduite des généraux Charlet et Augereau. En même temps, Kellermann, tombé en disgrâce pour n'avoir pas accepté sans observation un plan d'offensive qu'on lui avait envoyé tout fait de Paris, avait été remplacé par le général Scherer, commandant en chef de l'armée des Pyrénées.

Scherer jugea avec raison que l'armée française ne pouvait pas rester pendant tout l'hiver sous l'impression déprimante des défaites subies au cours de l'été. Avant de prendre ses quartiers d'hiver, il entendait se remettre en possession de la crête et du revers septentrional des Apennins, afin de pouvoir partir de là, au printemps, pour une vigoureuse campagne dans les plaines du Piémont et de la Lombardie.

Pour attaquer la ligne austro-sarde, fortement retranchée sur tous les points, le général Scherer avait combiné un premier plan de bataille dans lequel le rôle important était assigné au général La Harpe, promu au commandement d'une des divisions de la droite, en remplacement du général Séru-

[1] Voir livraisons d'août et de septembre 1898.

rier, qu'on préférait avoir à l'aile gauche, dont il connaissait le champ d'opérations. Avec trois brigades sous les ordres des généraux Gouvion St-Cyr, Miollès et Pelletier, La Harpe devait manœuvrer au centre de la ligne, pénétrer comme un coin entre les Autrichiens et les Sardes, et rejeter les premiers sur Acqui, les seconds sur Ceva. La perspective de mener au combat une belle et nombreuse troupe et de jouer un rôle décisif dans une vaste action d'ensemble avait mis un rayon de joie dans le cœur attristé du nouveau divisionnaire. Il désirait surtout que son fils fût présent à l'armée pour ce jour de gloire et y reçût, sous ses yeux, le baptême du feu. La lettre suivante, écrite quelques jours avant la bataille, à son cousin Frédéric-César, nous montre la joie du vaillant soldat :

ARMÉE D'ITALIE. LIBERTÉ. ÉGALITÉ.

Au quartier général d'Ormea, le 12 Brumaire l'an 4
de la République française une et indivisible.

Amédée La Harpe, général divisionnaire, commandant,
à son cousin Frédéric.

J'ai reçu, mon cher ami, tes deux dernières, la première sans datte, la deuxième du 20 octobre. J'attend mon fils avec la plus vive impatiance, d'autant plus que nous sommes à la veille d'un bal charmant, comme il n'en a point vu en Suisse, dans lequel je fais une entrée de ballet superbe. Je serais bien aise pour plusieurs raisons qu'il fût spectateur et acteur.

Pour quitter le style amblématique, je te dirai que, sous peu de jours, nous aurons une bataille générale contre toute l'armée autrichienne et la gauche de la Piedmontaise. Mon rôle est superbe et met le comble à la bonne opinion que l'on a de moi. A la tête de douze mille grenadiers et chasseurs, je coupe en deux l'armée piedmontaise, tombe sur leur flanc gauche, l'enlève, le culbute et, malgré leurs redoutes qu'ils regardent comme inexpugnables, leurs retranchements hérissés de canons, je compte, sans que mon corps de bataille tire un seul coup de fusil, réussir, et cela au moyen de mon arme favorite, laquelle m'a toujours réussi, la bayonette. Après quatre camps retranchés enlevés, je marcherai sur la réserve autrichienne. Au moment où je l'attaquerai, toute notre ligne chargera la leur à la bayonette. Ce sera le coup décisif, le tombeau des Français ou l'anéantissement de l'armée de de Vins.

J'exécute peut-être le coup le plus hardi qui ait eu lieu dans cette guerre, mais, soldat, je ne connais point de danger, général, je ne le vois que pour tâcher de le diminuer et de triompher.

Voici ce que le général en chef m'écrit le 8 :

« Vous êtes brave, vous êtes intelligent, je ne vois que vous que je puisse charger de cette commission aussi périlleuse que glorieuse... »

Par sa lettre d'hier, il me dit :

« Si mes nouvelles instructions vous ont fait plaisir, mon brave général, votre lettre du 10 ne m'en a pas fait moins. J'y ai vu la noble ardeur et la juste

confiance d'un général en ses troupes et en ses propres moyens. Aussi est-ce sur vous principalement que je compte dans cette grande affaire. Vos lauriers de Toulon, Cairo et Vado vous ont élevé aux premiers grades de l'armée ; que ceux que vous cueillerez à... et à... achèvent votre réputation militaire. Les ennemis vous craignent et vos braves troupes sont accoutumées à vaincre sous vos ordres et à les voir fuir devant elles...

« Adieu, mon brave camarade ; la France a les yeux sur vous. Croyez que ce sera avec une bien douce satisfaction que je transmettrai de la manière la plus éclatante à la Convention et à la France entière les hauts faits qui auront rendu cette journée illustre .. »

Il est doux, mon ami, pour un brave homme, de jouir d'une telle réputation, plus doux encore de la soutenir après l'avoir méritée. Aussi, j'espère que ma première t'apprendra la victoire la plus signalée. Elle dépend de moi puisque ce ne sera qu'après avoir enlevé quatre redoutes et livré trois combats que la ligne s'ébranlera. Si j'échoue, tout est dit. Mais je réussirai, j'en ai le pressentiment dans mon cœur et la certitude dans l'impatience de mes troupes, la plupart témoins plusieurs fois de ma conduite et dont je possède la plus entière confiance.

Stettler est dans le premier corps d'armée sur lequel je tombe ; j'espère faire vendre des étoffes noires en Suisse. Dans le fort du combat, je les égorgerai moi-même ; rendus, ils trouveront chez moi un frère et un protecteur[1]. Soixante mille hommes danseront ce jour-là ; la fête sera complète. Je t'écrirai après l'affaire, peut-être pas au premier instant, parce que je serai écrasé de fatigue et que, si j'ai le bonheur de les culbuter, je veux les presser à outrance, sans leur laisser le temps de se rallier. Si cela est en mon pouvoir, cette armée sera détruite.

Ton ami

LA HARPE.

Afin d'amener ses troupes au degré voulu d'enthousiasme et d'ardeur, le général leur adresse, le 21 brumaire, un ordre de division intéressant à connaître, parce qu'il nous montre bien comment La Harpe entendait la bataille. Les instructions qu'il donne seront d'ailleurs généralisées plus tard par Scherer

[1] Les notices biographiques publiées sur le général La Harpe relatent que les officiers du régiment bernois Stettler au service du Piémont furent faits prisonniers à Mondovi, que le général leur aurait fait le meilleur accueil et que, sans songer à reprocher à quelques-uns d'entre eux d'avoir jadis voté sa proscription, il leur aurait dit : « J'espère, messieurs, que nous nous reverrons un jour, en Suisse, comme bons amis. » Voir : *Notice sur la famille de la Harpe*, par Edmond de la Harpe, Lausanne 1884, ou bien encore : *Notice sur le général Amédée La Harpe*, publiée dans le n° 78 de la *Décade philosophique, littéraire et politique*, et qui doit être de la main de Frédéric-César de la Harpe. Nous ignorons à quelle date et dans quelles circonstances ce fait aurait eu lieu.

La bataille de Mondovi a été livrée le 22 avril 1796 et c'est bien dans cette affaire que le régiment bernois Stettler a été fait prisonnier (voir *Correspondance de Napoléon*, t. I, p. 197), mais La Harpe n'y assistait pas. Il était à ce moment sur l'aile droite de l'armée, à Montebarcaro. La veille au soir, Bonaparte lui avait donné l'ordre de s'y porter en toute diligence avec deux demi-brigades (*Correspondance*, t. I, 193). Le 23, Bonaparte lui enjoint de se porter le lendemain à Niella.

pour toute l'armée d'Italie dans son ordre d'armée du 24 pluviôse, an IV [1] :

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

Le 21 brumaire, an 4e républicain.

Le général divisionnaire La Harpe aux frères d'armes de sa division.

Il est temps, mes camarades, que nos maux cessent, que nous sortions de cet état d'inaction si peu fait pour des républicains qui depuis deux ans volent de triomphe en triomphe. Le moment est enfin arrivé. Nos braves frères du Rhin et des Pyrennées, joints à nous, assurent notre victoire. Elle est en nos mains. Mes camarades, nous allons marcher à l'ennemi, combattre ces mêmes troupes qu'avec l'aide de mes braves frères j'ai déjà battu à Cairo et à Vado, et que nous battrons pour la troisième fois. Pensez que c'est pour la liberté que vous allez combattre, qu'en écrasant cette armée autrichienne vous accélérez l'instant fortuné de la paix qui doit nous rendre à nos foyers et à nos familles. Animés par ces deux mobiles, nous serons invincibles.

Que votre impétuosité soit tempérée. Ecoutez, obéissez à la voix de vos chefs. Ils doivent avoir votre confiance puisqu'ils combattent pour la même cause et s'exposent comme vous.

Je défends à tout officier de quitter sa compagnie et son corps sous peine d'être livré sur le champ au Conseil militaire pour être jugé suivant toute la rigueur des lois.

Je défends de même à tout individu de piller sous quelque prétexte que ce soit, ni d'entrer dans aucune maison, sous peine d'être jugé de même, tout de suite. Nos succès ou notre perte dépendent de cette mesure, puisque si l'on se livre au pillage l'on se débande, et l'ennemi en profiterait pour nous attaquer et nous battre. Je rends les généraux de chaque colonne responsables personnellement de cette partie essentielle de la discipline. C'est à eux à étendre cette responsabilité sur tous les officiers sous leurs ordres et à faire juger et exécuter les coupables. Le général en chef, par sa lettre du 8, défend tout pillage sous peine de mort.

Pour épargner le sang français, accélérer et décider la victoire promptement, les généraux et commandants de colonnes défendront sévèrement de tirer un seul coup de fusil. Les troupes légères, en avant, seront seules à fusiller. Les corps de bataille devront charger à la bayonette et sauter sur l'ennemi sans tirer un seul coup. Je le réitère et ne puis trop le répéter, la bayonette est l'arme du Français et la terreur de l'ennemi ; elle sera toujours en nos mains le signal certain de la victoire.

Après chaque attaque, les généraux et commandants de colonnes rallieront

[1] Voir les ordres de Scherer dans les *Mémoires de Masséna*, t. 2, p. 421. Scherer enseigne que la division d'infanterie, formée d'une demi-brigade d'infanterie légère et de quatre demi-brigades d'infanterie de ligne, combattant dans la plaine, déploiera devant tout son front la demi-brigade légère qui, en ordre dispersé, fera feu en avançant, cela jusqu'à cinquante mètres de la position ou de la ligne ennemie. Les quatre demi-brigades de ligne suivront avec leurs douze bataillons déployés en front de bandière sur trois rangs. Au moment de l'attaque, elles se déploieront, dans chaque bataillon, en colonnes par divisions ou par pelotons, et marcheront au pas de charge, la baïonnette croisée, pour traverser la ligne des tirailleurs et se jeter sur l'ennemi.

sur le champ leurs troupes, tant pour résister avec succès à l'ennemi s'il venait attaquer que pour pouvoir mieux profiter de la victoire s'il est en désordre.

A mettre à l'ordre.

LA HARPE.[1]

La Harpe était sans cesse préoccupé de combattre le pillage et la maraude et de préserver des maux de la guerre le pays occupé. Le 15 floréal de l'an II, il adressa d'Ormea à ses chefs de corps l'ordre suivant, où se retrouve l'ancien seigneur et agronome du domaine des Uttins :

LIBERTÉ. — ÉGALITÉ.

Commandant, fais ensorte que les soldats sous tes ordres ne coupent que les chataigners sauvages et les autres arbres ne portant pas du fruit. Les habitants, dont la seule nourriture sont les chataignes, leur indiqueront volontiers les bois qu'ils peuvent faire sans porter préjudice au pays.

Ormea, le 15 floréal, l'an 2e de la Rép. fe une et indivisible.

Le général de brigade : LA HARPE.[2]

Cependant, le plan de bataille du général en chef n'avait pas plu à Masséna. Il ne lui ménageait pas dans l'action projetée un rôle suffisamment en vue. Scherer le lui ayant soumis, il en critiqua certaines défectuosités, mais, dit-il dans ses *Mémoires*, « comme toutes ses troupes étaient destinées à de » fausses attaques, qu'on ne lui avait réservé aucun rôle mar- » quant dans cette longue série d'opérations, qu'au contraire » on avait confié à La Harpe, jusqu'alors son subordonné, la » conduite des plus délicates, il n'insista pas, de peur de voir » attribuer à la jalousie ou à un sentiment d'amour-propre » déplacé ce qui était chez lui effet de zèle et de conviction, » Masséna, d'ailleurs sincèrement attaché à La Harpe et recon- » naissant sa grande capacité, était charmé des preuves de » confiance que le général en chef lui accordait ».

Scherer comprit à demi-mot, et comme Masséna était un personnage à ménager, il lui tailla, dans son dernier dispositif, une part plus importante. Il lui donna le commandement de tout le centre qui à lui seul comptait, avec 15 000 hommes,

[1] L'original de ce document se trouvait, en 1840, dans la collection d'autographes de M. du Boisaymé, ancien député et membre de l'Institut, à Meylan, près Grenoble, lequel le tenait de son beau-père, le colonel Itier, ancien officier aux ordres du général La Harpe. Il en existe une copie aux archives de Rolle.

[2] Collection du Boisaymé. — Se trouve aussi aux archives de Rolle.

plus de la moitié de l'armée, et plaça les deux divisionnaires La Harpe et Charlet sous les ordres du futur maréchal de l'Empire.

La Harpe saisit fort bien ce qui s'était passé, mais il était trop généreux et trop désintéressé pour en prendre ombrage. A la tête des 5200 hommes de sa division, il fit son devoir comme il l'avait fait toujours, payant de sa personne, menant lui-même, l'épée haute, ses colonnes à l'assaut et portant des coups terribles à l'ennemi. Et Masséna eut du moins cette loyauté de rendre justice à son camarade dans le rapport de combat qu'il adressa au général en chef sur la bataille de Loano :

Il n'est point, général, d'expression assez forte, écrit-il, pour exprimer le courage du soldat ; les fatigues qu'il a essuyées, l'intrépidité qu'il a montrée dans les combats, son adresse, son ardeur et son dévouement pour la cause de la liberté sont au-dessus de tout éloge, et doivent faire pâlir et trembler les tyrans coalisés. Le général La Harpe, dont les talents militaires sont connus, mérite les plus grands éloges ; après avoir enlevé Monte-Lingo, il fit attaquer avec la plus grande intrépidité la droite de Roccabarbene et contribua beaucoup par là à forcer ce point, le plus important de la ligne de l'ennemi...

La bataille de Loano fut engagée le 23 novembre 1795 contre la ligne imposante, occupée et retranchée par les Autrichiens entre le col de San-Bernardo et Loano. Tandis que la division du général Sérurier, à l'aile gauche française, contient les Piémontais dans la vallée du Tanaro et tente de s'emparer du col de San-Bernardo, Masséna s'apprête à lancer ses trois divisions, par Bardinetto, entre les Sardes et les Autrichiens. Il a 12 000 hommes sous ses ordres. Il les concentre, dans la nuit du 22 au 23, à l'insu de l'ennemi, en trois masses : Charlet, avec 4000 hommes, sur le mont Guardiola, à l'aile droite; Bizanet, avec 3500 hommes, au centre et en réserve, à Croce Lumaira ; Laharpe, avec 5000 hommes, au Bric Curlo, à l'aile gauche.

Vers quatre heures de la matinée du 23, l'avant-garde de La Harpe commence l'action en enlevant un poste d'une cinquantaine de Piémontais aux granges de Praetto, tandis que le gros gagne, par deux colonnes, Dondella, le mont Lingo et la tête de la Bormida. La division Charlet et une partie de la réserve s'emparent de Rocca Barbena et rejettent les Autrichiens sur Bardinetto. A dix heures du soir, Masséna occupe Melogno et San-Giacomo, et, à minuit, il se met en marche

pour les hauteurs de Pantaleone, afin de prendre à revers l'armée autrichienne, aux prises, dans la Rivière de Gênes, avec le corps d'Augereau. Il y arrive le 24, à la pointe du jour, et fait dans la soirée sa jonction avec Augereau, sur les hauteurs de Gora, tandis que les Autrichiens, battus et démoralisés, se retirent sur Savone et de là sur Montenotte et Dego.

La poursuite des Austro Sardes dura jusqu'au 30 novembre. Les Piémontais furent refoulés jusqu'à Ceva, qui faillit tomber aux mains des Français. Mais Scherer ne put pas épuiser son succès, faute de moyens de transport pour les vivres et l'artillerie que le siège de Ceva paraissait exiger. Pendant ces sept jours de marches et de combats, les Austro-Sardes perdirent 4000 hommes, tant tués que blessés, 6000 prisonniers, cinq drapeaux, une cinquantaine de canons, une centaine de caissons et d'importants approvisionnements.

Cependant, cette victoire n'eut d'autre résultat que de replacer les deux armées dans la situation qu'elles occupaient au début de l'année. Scherer reconnut bientôt l'impossibilité où il était de nourrir son armée dans la plaine piémontaise, au nord de l'Apennin. Il tirait tous ses vivres, le peu qu'il en avait, des ports du littoral et n'aurait pas su comment s'y prendre pour les faire parvenir aux troupes par-dessus la montagne. Il résolut donc de reprendre ses quartiers d'hiver dans la Rivière, se bornant à faire garder les cols de l'Apennin par des détachements qui, à tour de rôle, baraquaient sur les hauteurs. La division La Harpe, brigades Pijon, Ménard et Saint-Hilaire, forte de 5750 hommes présents, sur 12 500, va cantonner à Savone, en première ligne, avec ses avant-postes sur les crêtes de Monte-Negino, par Cadibona, à San-Giacomo. La division Meynier est, en deuxième ligne, à Finale, avec ses avant-postes jusqu'à Melogno. Les divisions Augereau et Sérurier s'établissent le long de la côte et dans la vallée du Tanaro, avec un fort détachement à Garessio, au delà du col du St-Bernard. Les divisions Marquard et Garnier occupent le bassin de Tende, les vallées de la Vésubie, de la Tinée et du Var. Enfin, une vingtaine de mille hommes sont échelonnés de Vintimille à Marseille. L'armée est censée de 107 000 hommes, mais, à la fin de décembre, 56 000 seulement sont présents sous les armes, 33 000 environ sont dans les hôpitaux ou absents, 3800 ont été embarqués sur les vaisseaux de l'escadre, à Toulon.

Avec l'hiver recommença pour l'armée d'Italie une nouvelle série de calamités. Les villes de la côte n'étaient ni assez grandes ni assez riches pour fournir le logement aux troupes. La ville de Savone seule offrait quelques ressources et elle ne pouvait recevoir que 2500 hommes à peine. Voltri, Finale, Albenga, La Piétra, Noli, Viñtimille, Menton étaient des bourgades sans bâtiments propres à servir de casernes. Grâce à la victoire de Loano et aux magasins autrichiens capturés à Finale, le soldat eut du pain, mais la viande et l'eau-de-vie manquaient, et l'habillement, la chaussure ne purent être réparés. Le service sanitaire et celui des transports étaient misérables, ensorte qu'à la fin de l'hiver, et encore que victorieuse, affaiblie par les désertions et démoralisée par la misère, l'armée n'était plus que l'ombre d'elle-même. Le centre de la ligne et l'aile gauche, cantonnés dans la montagne, étaient dans une situation plus triste encore que les troupes de la droite. Les soldats, à moitié nus, étaient sans paille, sans bois, sans vivres, dans de misérables villages ruinés par la guerre. « Il est dû à l'armée, » écrivait Scherer au Directoire, près de trois mois en numé- » raire ; l'officier meurt de faim comme le soldat ; les généraux » partagent la misère commune et n'osent se montrer aux » troupes, craignant les plaintes et les reproches ; car l'indis- » cipline, suite naturelle d'un dénûment complet, se glisse » dans les rangs de l'armée. Sans avoir eu aucune affaire où » la cavalerie ait donné, nous avons perdu depuis huit à neuf » mois 6 à 7000 chevaux ou mulets ; pas un seul régiment de » cette arme ne sera dans le cas de faire la prochaine cam- » pagne. On ne veut pas recevoir d'assignats et la caisse est » absolument vide. » Et le 24 janvier 1796, dans une lettre à Le Tourneur, le général en chef écrivait : « Nous n'avons pas » un seul transport ; si donc vous voulez prévenir la dissolu- » tion complète et prochaine de l'armée, envoyez-nous, sans » plus attendre, d'immenses secours de toute espèce. »

Il ne vinrent jamais. L'armée ne fut vêtue et nourrie que du jour où Bonaparte l'eût amenée « dans les riches plaines de la Lombardie ».

Désirant donner à Masséna une marque de satisfaction particulière, Scherer lui avait confié, pour les quartiers de l'hiver, le commandement de la première ligne, en lui laissant même le choix des officiers généraux et des troupes qui en feraient partie. « Presque tous les généraux qui avaient été sous les

ordres de Masséna, pendant l'expédition de Loano, dit le maréchal dans ses *Mémoires*, étaient jeunes, actifs, intelligents, zélés ; les troupes aguerries, pleines d'ardeur et disciplinées ; c'eût été leur faire injure de ne pas les admettre dans l'avant-garde. Il conserva la division La Harpe tout entière et demanda, pour remplacer le brave Charlet (tué à Loano), le général Meynier, récemment arrivé à l'armée et alors disponible au quartier général. »

Et dans la première ligne, c'est encore le général La Harpe qui fut mis au poste le plus exposé, à Savone et sur les frontières environnantes, à l'extrême aile droite de l'armée.

De cette ville, le général écrivait à son cousin. Il semble qu'il y ait passé un hiver supportable, en dépit de la souffrance générale. Il déplorait que l'armée n'eût pas pu épuiser le succès de novembre et accusait nettement la corruption administrative d'avoir empêché la poursuite de l'ennemi.

Le 4 pluviôse de l'an IV, il écrit :

... Nos succès auraient pu être brillants, si nous avions profité de la victoire, l'armée autrichienne en pleine déroute, l'armée piedmontaise épouvantée, l'hiver doux et sans pluye, nous serions actuellement dans le centre du Piedmont, peut-être en Lombardie. Mais le défaut de moyens de transport nous a arrêtés net. Cette Entreprise n'a jamais rempli son engagement. Elle n'a cherché qu'à s'enrichir et s'est peu embarrassée de ce que les armées faisaient. Ces coquins jouissent de leur brillante fortune tranquillement...

Le général a ses deux fils Frédéric et Louis auprès de lui. Le premier est sous-lieutenant au 1er régiment de hussards. « Frédéric mange comme quatre, il grandit et grossit, il se porte à merveille, écrit-il le 7 ventôse. Louis m'a quitté il y a quatre jours pour aller à Loano travailler à la levée du plan du champ de bataille du 2 frimaire ; il se porte bien ; je n'ai encore rien pour lui ; la nouvelle organisation y met obstacle, mais je ne désespère point. » Quelques jours plus tard, le 29 pluviôse, le jeune homme entrait à l'état-major du général Brune, avec le grade de sous-lieutenant de hussards.

La notice biographique publiée en 1796 par la *Décade* raconte que pendant le séjour d'hiver du général à Savone, « ses ennemis personnels, les patriciens de son pays, n'épargnèrent rien pour le faire calomnier par les émissaires qu'ils entretiennent à Paris ». — « Déjà, dit ce journal, ils se flat-» taient de le voir destituer dans les derniers jours de la Con-» vention ; mais les intrigues réussissent peu auprès des gou-

» vernements républicains. Ils échouèrent dans leurs tentati-
» ves, et s'en consolèrent en publiant en Suisse que La Harpe
» avait disparu en emportant la caisse de l'armée... »

Le même fait est articulé dans le mémoire que Frédéric-César La Harpe adressa au Directoire, en 1796, pour intéresser le gouvernement de la République à la restitution des biens du général, confisqués par Berne [1].

On retrouve aussi la trace de ces intrigues et de ces calomnies dans la correspondance du général avec son cousin, qui sans doute l'en avait informé, en même temps qu'il lui faisait part de ses plans pour l'affranchissement du pays de Vaud. Le 4 pluviôse de l'an IV, le général écrit de Savone :

... Ta lettre est parfaitement juste. Je sens toute la force de ton raisonnement. Puissè-je vivre assez pour contribuer à affranchir le sol qui m'a vu naître et mourir le lendemain de mon entrée à Berne le sabre à la main. Peu m'importe si j'ay des espions autour de moi. Jamais le nom de la Suisse, jamais le nom d'un Bernois ne sort de ma bouche. Je parais avoir totalement oublié ce pays. il l'est bien aussi, jamais je ne l'habiterai, mais liberté et vengeance est dans mon cœur.

Et quelques lignes plus bas, aux salutations amicales pour sa famille qui terminent toutes les lettres du général : « As-
» sure les paysans de ma connaissance que je les aime tou-
» jours et que je serai toujours leur meilleur ami... »

Le 7 ventôse, il revient sur le même sujet :

J'ai reçu, mon cher Frédéric, les différentes lettres auxquelles j'ay répondu. Je te réitère ce que je te dis dans toutes : je ne parle jamais de nos ennemis, ils sont en apparence pour moi comme s'ils n'existaient pas. Soy donc tranquille. Je ne doute pas de leur mauvaise intention et je ne serais point surpris qu'ils cherchent à me perdre ; par précaution, je préviens aujourd'hui le Directoire...

Puis après avoir parlé de la prochaine réouverture de la campagne, dans laquelle, dit-il, « je jouerai un rôle conséquent à la tête de dix mille hommes de troupes d'élite, et je te réponds que j'y ferai mon métier, » il poursuit :

Si les ennemis de la chose publique parviennent à me rendre suspect : j'en gémirai. Cela serait cruel pour un homme aussi pur et qui a servi comme moi avec enthousiasme la cause de la liberté sans licence, mais enfin, si cela m'arrive, je tâcherai d'en prendre mon parti et végéterai dans quelque coin, en faisant quelque commerce, aidé par quelque ami que j'ay dans ce pays. Quant

[1] *Observations relatives à la proscription du général divisionnaire Amédée La Harpe, par MM. les patriciens de Berne, en 1791*, accompagnées de pièces justificatives. — Paris, chez Batilliot frères. An V de la Rép. (1796).

à mes principes, rien ne me fera varier. Je soutiendrai la liberté, l'égalité protégée par les loix de toutes mes forces et jusqu'à la fin de ma vie, mon opinion est prononcée et je la soutiendrai. L'on ne dira jamais que le général La Harpe a varié et a été faible, par aucune considération quelconque...

Encore qu'il ne parlât jamais de la Suisse dans ses conversations et ne prononçât jamais le nom de Berne, il en était question fréquemment dans la correspondance des deux cousins. Tous deux songeaient à l'affranchissement de leur terre natale. La grande situation que le général s'était faite dans les armées de la République et les relations qu'il s'était créées devaient profiter à sa patrie. C'est lui qui mit son cousin Frédéric-César en rapports avec les hommes politiques de Paris et le Directoire et permit à l'ancien précepteur des grands-ducs de Russie d'intéresser ces personnages à l'émancipation vaudoise.

Déjà en 1795, Frédéric-César demande, de Genthod, à son cousin de l'introduire à Paris. Le 17 vendémiaire de l'an IV, le général lui écrit :

Tu peux, mon cher ami, t'adresser à Paris en toute confiance aux représentants du peuple Letourneur de la Manche, Poultier, Jean de Bry, puis Ritter. Voilà ceux qui me connaissent à fond et sur lesquels je puis compter. Avertis moi dès que tu auras besoin d'eux et je t'écrirai en t'envoyant des lettres pour eux.

Quelques mois plus tard, Frédéric-César soumet au général un mémoire sur cette grosse affaire. « Le mémoire dont tu me » parles peut avoir le plus grand effet, mais il faut qu'il soit » imprimé et répandu avec profusion », lui répond Amédée, de Savone, le 7 ventôse de l'an IV (1796), et, le 25 du même mois :

Quant au mémoire, je te conseille d'attendre la paix pour rien demander ; dis-moi ce que tu en penses. Cy-joint un mémoire que j'avais fait à Vado il y a un an et demi et auquel je ne donnai pas cours d'après les observations que l'on me fit. Dis-moi ce que tu en penses... Dis-moi dans quel sens tu désires que j'écrive à mes amis de Paris et si tu veux que je te fasse passer les lettres. Dis, je te prie, au résident Desportes[1] que je l'ay connu à Deux Ponts quand je commandais à Bitche, que nous avons été en correspondance suivie, il m'estimait alors, il doit m'estimer aujourd'hui étant toujours l'homme de ce temps-là. Fais-lui mes compliments.

Ainsi, l'image de la patrie absente et asservie hantait toujours l'esprit du général. Il combattait pour la libération de

[1] Félix Desportes, ministre-résident de la République française à Genève.

l'Italie. Est-il téméraire de supposer que la pensée lui soit venue qu'il combattrait avec plus d'enthousiasme encore pour l'affranchissement de son propre pays? On ne connait pas les lettres de Frédéric-César au général, ni toutes celles que celui-ci a écrites, mais ce qu'on vient d'en lire permet de supposer que le projet pourrait avoir surgi entre eux d'une intervention des armes françaises en Suisse, commandée par La Harpe. L'époque à laquelle ces extraits de lettres se rapportent est précisément celle où Frédéric-César préparait la publication de son *Essai sur la constitution du Pays de Vaud*, et son biographe Monnard nous dit qu'en ce même temps il avait adressé à plusieurs amis un mémoire sur la libération du peuple vaudois. Déjà l'intention de demander au gouvernement de la République française son concours dans cette œuvre était née chez lui. Il en écrivait sans doute au général, et le mémoire que celui-ci rédigeait à Vado et qu'il envoya à son correspondant de Genthod était sans doute le fruit de la même préoccupation. Et il n'est pas davantage téméraire de supposer que si Amédée La Harpe, général divisionnaire, n'avait pas été tué à Codogno, c'est sa division qui eût été détachée de l'armée d'Italie pour entrer en Suisse. Le choix de La Harpe eût été tout indiqué et alors se serait réalisé ce rêve qu'il énonce dans sa lettre du 4 pluviôse de vivre assez pour « entrer à Berne le sabre à la main et mourir le lendemain ». Et ne serait-ce point pour paralyser et rendre impuissant ce divisionnaire vaudois, proscrit par leurs sentences et qui évidemment, dans la haute condition qu'il s'était faite et avec les influences dont il disposait, constituait une menace et un danger pour eux, que les patriciens intriguaient à Paris pour le discréditer auprès du gouvernement français?

Il ne faut pas juger les projets des deux cousins avec nos idées d'aujourd'hui. De bonne foi, ils veulent rendre un service à leur pays en y appelant les demi-brigades de la République. Pour eux, la France est une libératrice. Il est dans le dessein providentiel que la Révolution gagne toute l'Europe, renverse les trônes et affranchisse les peuples de toutes les nsurpations qui pèsent sur eux. Sans doute, le Directoire a des visées tout autres. Sous le prétexte d'amener les peuples esclaves à la liberté, il poursuit des plans de conquête et de piraterie. Il lui faut le Rhin et les Alpes et, autour de la France, comme un rempart continu, une ceinture de républiques vas-

sales qui la couvrent et gravitent autour d'elle comme des satellites. Il lui faut aussi, pour remplir ses caisses vides, les richesses que les autres peuples ont accumulées dans leurs trésors publics et privés, car les finances de la République sont au pillage. Chacun y puise suivant son appétit et ses moyens, les directeurs d'abord, puis les représentants et les commissaires, et du haut en bas de l'échelle administrative, tous les fonctionnaires à tous les échelons. De même, aux armées, les généraux et les intendants et les fournisseurs. Tous veulent leur part de curée.

Mais dans les pays où des comités révolutionnaires se constituent et entrent en relations avec les agents politiques et les agitateurs que le Directoire entretient à l'étranger, les « patriotes » ignorent ces visées intéressées, ou s'ils les connaissent, ils considèrent les maux qui momentanément en résulteront pour leurs concitoyens, comme une rançon passagère. Ils font la part du feu et considèrent que ce n'est pas acheter trop cher la liberté que de la payer de quelques millions d'écus ou de quelques champs de blé dévastés par la guerre. C'est ainsi qu'en ont jugé les comités insurrectionnels des Provinces-Unies, de Venise, du Piémont, de Toscane, partout où le Comité de Salut public et le Directoire ont envoyé des agents de révolution comme avant-coureurs des armées.

Et qu'on n'objecte pas l'amour de la patrie, ni l'idée nationale. L'amour de la patrie, au sens que nous attachons à ce mot, n'existait pas alors chez les peuples assujettis, sans aucuns droits, à des gouvernements autocratiques, et l'idée nationale pas davantage. Ce sont-là des notions et des sentiments qu'il appartenait précisément à la révolution démocratique de faire naître dans les esprits et dans les cœurs. Faire appel à la France républicaine contre une oligarchie ou un monarque n'était donc pas un crime de lèse-patrie, ni de lèse nationalité, et le général La Harpe qui voyait les « patriotes » piémontais saluer avec bonheur les victoires françaises, pouvait en toute bonne conscience souhaiter de voir le jour où les patriotes du Pays de Vaud pourraient en faire autant et accourir joyeusement à sa rencontre quand, à la tête de sa division, il marcherait contre le Sénat de Berne. Bien plus, pour lui le vrai patriotisme consistait précisément à hâter le plus possible l'avènement de cette aube radieuse d'émancipation et de liberté.

Montenotte. — 1796. — Dego.

On en voulait, à Paris, au général Scherer de n'avoir pas poussé plus à fond son expédition de novembre. Si, après la victoire de Loano, disait-on, quand les Autrichiens étaient refoulés derrière Acqui, il eût profité du moment où il pouvait disposer de toute son armée pour forcer le camp des Sardes à Ceva, il aurait trouvé dans les riches plaines du Piémont toutes les ressources nécessaires pour nourrir ses soldats durant l'hiver et il ne se fût pas mis dans l'obligation d'obséder le gouvernement de ses plaintes sur la misère des troupes. La guerre doit nourrir la guerre et, décidément, les actes du général et ses dépêches accusaient une défaillance physique et morale qui le rendait impropre à commander l'offensive qu'on projetait pour les premiers mois de 1796.

Scherer, en effet, se plaignait d'autant plus qu'on ne lui répondait pas. Il demandait, entre autres, avec insistance, qu'on lui envoyât le général Berthier, « pour le seconder, disait-il, et pour le remplacer au besoin ». On envoya Berthier comme chef d'état-major, mais avec lui Bonaparte pour commander l'armée.

Le jeune général convoitait ce commandement depuis longtemps. Il en parlait sans cesse, en homme qui a des idées arrêtées et se porte fort de leur exécution. Cela entrait dans les vues politiques du Directoire installé au palais du Luxembourg dès la fin de 1795. Le gouvernement de la République voulait en finir avec la guerre, cause première de la ruine du pays. Une campagne décisive en Lombardie devait lui fournir les gages destinés à assurer, au moment de la paix, l'entière possession du Rhin et des Alpes. C'était en Piémont et sur la route de Milan qu'il importait de frapper les grands coups. Bonaparte démontrait cela par ses plans de campagne. Il fallait hardiment franchir les Apennins, pour arracher en Piémont les avantages de Loano, rejeter les Autrichiens derrière le Pô et marcher sur Milan. En un mois, un général actif et résolu y entrerait. Dans ses entretiens avec Barras et Carnot, Bonaparte revenait souvent sur ce sujet. Il s'en était ouvert, nous dit Masséna, à Talleyrand qui, faisant déjà preuve de cette remarquable faculté de divination tant de fois déployée sous tant de gouvernements,

commençait à croire en la fortune du jeune officier corse et le secondait auprès du Directoire pour l'accomplissement de ses ambitieux projets. Au bureau topographique de l'état-major, où Bonaparte avait été employé pendant quelques mois après le siège de Toulon, il avait passé son temps à critiquer les opérations de Scherer et à rédiger pour Clarke, son directeur, des notes et des mémoires sur la façon de conduire l'armée d'Italie à la victoire.

Bonaparte avait soigneusement étudié l'histoire des guerres antérieures, livrées par les armées françaises dans le Piémont et dans la Lombardie, les campagnes de Villars et de Boigny en 1733 et 1734 et, particulièrement, celle du maréchal de Maillebois, en 1745 et 1746. Il y avait vu comment ce capitaine, partant de Menton et de la Rivière, avait franchi les Apennins par Cadibona sur Altare, avait pénétré dans la vallée de la Bormida et, en manœuvrant par son aile droite de façon à menacer Milan, avait provoqué la disjonction de l'armée austro-sarde, les Autrichiens étant préoccupés surtout de couvrir la Lombardie, tandis que le principal souci des Piémontais était la protection de Turin. Bonaparte avait dressé son plan de campagne sur les mêmes bases et les mêmes calculs. Sa participation à l'expédition de Dego, en 1794, lui avait servi pour reconnaître le terrain.

Dans ses mémoires au Directoire, rédigés durant l'été de 1795, il insiste sur la nécessité de porter l'armée d'Italie par Vado et Montenotte sur Cairo et Monteziemolo, en obligeant les Autrichiens à couvrir Acqui et les Piémontais à protéger Ceva. Ensuite on porterait la guerre dans les Etats du roi de Sardaigne, on menacerait sa capitale et on le déciderait promptement à la paix. Ce serait la tâche de l'aile gauche de l'armée d'Italie, prolongée par sa jonction avec l'armée des Alpes. Le Piémont réduit et le flanc gauche et les derrières des colonnes républicaines ainsi mises à l'abri de tout danger, on marcherait sur le Pô et sur l'Adige, en refoulant les Autrichiens sur Mantoue ; on pénétrerait dans le Tyrol et on donnerait la main à l'armée du Rhin qui, pendant ce temps, aurait marché par la Bavière [1]. Le Directoire ouvrait d'autant plus volontiers l'oreille aux propos de Bonaparte que celui-ci lui promettait de vêtir et de nourrir l'armée sans rien demander au trésor.

[1] Pour l'analogie entre la campagne du maréchal de Maillebois et celle entreprise par Bonaparte en 1796, voir *Militär-Wochenblatt*, Beihefte, 1889. Berlin.

Bonaparte arriva à Nice le 27 mars. Il s'était fait donner, outre Berthier comme chef d'état-major, le secrétaire général de la guerre Chauvet, un infatigable travailleur et un homme probe, comme ordonnateur en chef[1], et Saliceti, un adroit compatriote corse, qui connaissait l'armée d'Italie pour y avoir déjà fonctionné, en qualité de commissaire du gouvernement.

Dès son arrivée, il annonça qu'il allait mettre un terme à la désespérante misère des troupes et parvint, en effet, à se procurer pour six jours de pain, de viande et d'eau-de-vie et 20 000 paires de souliers. « J'ai trouvé l'armée non seulement dénuée de tout, mais sans discipline, dans une insubordination perpétuelle », écrit-il, le 8 avril 1796 (19 germinal an IV) au Directoire. Néanmoins il ira de l'avant et, pour bien marquer sa volonté de se faire obéir, la première chose qu'il fait est de verser, cinq hommes par cinq hommes, dans les autres bataillons, le 3e bataillon de la 209e demi-brigade, qui s'est déshonoré par une mutinerie ; quant aux officiers et sous-officiers, il les licencie, et les auteurs de la révolte sont traduits devant un tribunal militaire. Puis il s'applique à la réorganisation de l'infanterie, au renforcement de la cavalerie, à la réquisition des convois de transports, à la formation des parcs et des ambulances. Pour le contrôle du service des vivres, il interdit qu'il soit délivré aux hommes aucune ration au-dessous de la proportion déterminée, sans un ordre écrit des commissaires des guerres, qui seront personnellement responsables.

On connaît la proclamation fameuse du général à ses troupes : « Soldats, vous êtes nus, mal nourris ; le gouvernement vous doit beaucoup, il ne peut rien vous donner. Votre patience, le courage que vous montrez au milieu de ces rochers, sont admirables ; mais ils ne vous procurent aucune gloire, aucun éclat ne rejaillit sur vous. Je veux vous conduire dans les plus fertiles plaines du monde. De riches provinces, de grandes villes seront en votre pouvoir ; vous y trouverez honneur, gloire et richesse. Soldats d'Italie, manqueriez-vous de courage ou de constance ? » Encore que publié dans la *Correspondance*, ce document est apocryphe ; mais il résume bien les discours que Bonaparte tenait aux officiers dans les revues des demi-brigades et rend l'esprit dans lequel il entendait me-

[1] Chauvet mourut peu après son entrée en fonctions.

ner la campagne. C'était bien le langage qu'il fallait parler à ces bandes affamées pour les mener à l'assaut de la montagne, tant de fois franchie déjà, mais autant de fois réabandonnée à l'ennemi.

Son plan, le voici : le Piémont a des places fortes à l'issue de toutes les gorges qui aboutissent sur son territoire. Pour y pénétrer en les forçant, il faudrait de l'artillerie de siège, dont les mauvaises routes ne permettent pas le transport. Il faut donc tourner les Alpes et passer au point le plus abaissé de la chaîne et de celle des Apennins, celui où finissent les unes et où commencent les autres. Savone, port de mer et place forte, servira de dépôt et de point d'appui. De là, on marchera sur Carcare ou Montenotte, où on trouve des chemins pour entrer soit en Piémont, soit en Lombardie. En pénétrant en Italie par là, on peut se flatter de séparer les armées sarde et autrichienne et de marcher à volonté sur Milan ou sur Turin.

L'armée autrichienne commandée par le général Beaulieu comptait 30 000 hommes, répartis en quatre divisions, avec 40 escadrons et 140 canons, sous les lieutenants généraux Argenteau, Melas, Wukassowich, Liptay et Sebottendorf. Son centre, à la fin de mars, était à Acqui. L'armée piémontaise, forte de 25 000 hommes, d'une division de cavalerie et de 60 bouches à feu, était commandée par le général Colli et les généraux Provera et La Tour ; elle occupait la ligne Ceva-Mondovi-Coni-Demonte. Le reste des forces sardes gardait la frontière ouest, au pied des Alpes, sous le commandement du duc d'Aoste.

L'armée française comptait 106 000 hommes sur les états du ministère, mais en réalité elle n'avait au commencement d'avril que 63 000 hommes présents sous les armes, dont 16 000 dans les garnisons de la côte et 6000 aux divisions Macquard et Garnier, à l'aile gauche. Restaient disponibles, dans la Rivière de Gênes, pour les opérations offensives : 35 000 fantassins, 3000 cavaliers et une vingtaine de bouches à feu. Bonaparte les organisa en quatre divisions, sous les ordres de La Harpe, Meynier, Augereau et Sérurier. Les généraux Stengel et Kilmaine commandent la cavalerie.

La division La Harpe, la plus forte, avait 13 400 hommes, répartis en quatre brigades, sous les généraux Rampon (remplaçant Pijon, malade), Cervoni, Ménard et Causse.

La neige couvrait encore les cols des Apennins quand, le

10 avril, marchant avec la gauche de son armée, le général Beaulieu débouche, par Pontedecimo et Masone, sur Voltri.

A plusieurs reprises déjà, le général La Harpe avait signalé au commandement en chef des mouvements des Autrichiens devant ses lignes et l'utilité d'évacuer Voltri comme trop exposé. En même temps, il avait insisté pour qu'avant l'entrée en campagne on ravitaillât ses troupes en vêtements et en vivres.

Le 5 avril 1796, il était revenu à la charge :

J'ai reçu hier votre lettre du 11 de ce mois, écrit-il à Bonaparte : vos promesses sont bien consolantes, et je suis impatient de les voir à exécution. La constance des troupes dans leurs souffrances ne peut être comparée qu'à leur bravoure. Il nous manque beaucoup d'effets d'équipement. J'ai passé moi-même une revue sévère pour constater les besoins de cette espèce et il est bien essentiel que vous en fassiez venir de Nice, avant que d'entrer en campagne. Il nous manque aussi des armes, surtout des gibernes et des sabres. Le commissaire-ordonnateur nous fait espérer des souliers, dont nous avons le plus grand besoin.

Vous trouverez peut-être, général, que je demande beaucoup ; mais je suis aussi jaloux de procurer à mes frères d'armes ce qui leur est nécessaire, que je le suis de leur faire faire leur métier et de les conduire à la victoire.

Je vous l'ai déjà écrit, général, et je vous le répète :

L'établissement de Voltri nous est très onéreux ; il n'est point militaire et il fait occuper une ligne beaucoup trop étendue, et qui peut nous exposer à des revers ; Savone et Vado ont des moulins qui peuvent suppléer à ceux de Voltri. La seule objection en faveur de ce dernier lieu, c'est qu'il nous assure l'arrivage des bestiaux.

Trois jours après, recharge. Depuis quarante-huit heures, les postes avancés de la division d'avant-garde sont aux prises avec l'ennemi et les hommes sont exténués. La Harpe restera à Voltri, « mais, écrit-il, je vous recommande la gorge qui descend à Albisola ; si elle n'était pas surveillée, nous pourrions tous être coupables. Je trouve la troupe qui est à Stela trop faible ». On lui a annoncé des souliers : « Ce sera, dit-il, l'arrivée du Messie. La plupart des hommes, absolument pieds nus, ne pouvaient plus marcher sur la montagne ; tout y est, cependant, à l'exception de six compagnies qui sont ici. La troupe murmure beaucoup ; je lui ai fait entendre raison, et j'espère que cela ira. Quoique plusieurs se soient mal battus hier, disant qu'ils se battraient comme ils étaient payés, soyez sans inquiétude. S'il arrivait quelque chose de nouveau, je vous en ferai part de suite. » Le général a reçu soixante mille cartouches ; il n'y aurait pas de mal à compléter à cent mille.

« Il faut, dit-il, qu'il y ait quelques dessous de cartes pour cette livraison, et je vais la presser moi-même. »

Le 10 avril, Bonaparte a envoyé son adjudant général Marmont à Voltri pour qu'il lui rende compte de la situation. Le 11, Marmont lui écrit de Verachio :

Je suis arrivé hier soir à Voltri, mais mon séjour n'y a pas été long. L'ennemi, fort de 6000 hommes et de quatre bouches à feu, s'est présenté le long de notre front vers les trois heures après midi... Nos troupes se sont bien battues, mais disséminées sur beaucoup de points, et gardant un pays vaste et facile, à cause de la multiplicité des gorges, elles ont été forcées sur plusieurs points, et, à la nuit, l'ennemi s'est trouvé maître de toutes les hauteurs de Voltri. Très heureusement, il avait attaqué tard, car, s'il y eût eu encore quelques heures de jour, notre position devenait très fâcheuse. Le général Cervoni a donc pris très sagement le parti de la retraite. Tout a été évacué, les magasins de toutes les espèces et nous n'avons fait aucune perte.

En même temps que le général autrichien s'engageait ainsi dans la Rivière de Gênes, le général d'Argenteau avançait par Montenotte sur Monte-Negino, où il se heurtait, le 11 avril, à l'énergique résistance de la brigade Rampon. C'était bien l'offensive sur toute la ligne autrichienne. Bonaparte décide de la prévenir. Avec leurs 40 000 combattants, les Austro-Sardes occupent un front de soixante-dix kilomètres. Bonaparte rompra ce cordon en portant les 22 000 hommes de sa droite et de son centre à une bonne journée de marche en avant de sa gauche, forte de 14 000 hommes et en jetant ensuite toute cette masse au point de suture des deux armées ennemies.

Le 11 avril, Bonaparte trouve La Harpe à la Madone de Savone. Il redescend avec lui à Savone, où Masséna avait été convoqué et expose aux deux généraux ses intentions. Ils attaqueront Argenteau en marchant sur Montenotte, tandis qu'Augereau poussera sur Carcare, par le col de San-Giacomo et la Bormida orientale. Berthier rédige séance tenante les ordres, et les troupes se mettent en mouvement aussitôt.

La Harpe laisse quelques troupes à Savone, devant les Autrichiens de Voltri, et à deux heures du matin il marche avec le gros de ses forces par Palazzo-Doria sur Monte-Pra. Il se renforce à Monte-Negino de la brigade Rampon et, à six heures du matin, il attaque de front les positions autrichiennes. Pendant ce temps, Masséna a marché, par Cadibona et la crête de l'Apennin, sur la droite autrichienne, au Bric-Castlas. Sur l'un et l'autre point, les Autrichiens sont enfoncés. Dans l'après-midi, c'est une déroute. Le soir, la division La Harpe bivoua-

que à Montenotte supérieur, tandis que Masséna reçoit l'ordre de gagner Cairo. Dans la soirée, Bonaparte installe son quartier à Carcare. Quatre drapeaux, cinq pièces de canon, 2000 prisonniers sont les trophées de la journée.

Pendant ce temps, Beaulieu était entré à Voltri. Il n'y trouva plus personne et n'y resta pas longtemps. Le 13 avril, il apprit le désastre de d'Argenteau à Montenotte, repassa en toute hâte la montagne et se dirigea sur Acqui. Une partie seulement de ses troupes put prendre part, deux jours après, au combat de Millesimo.

La Harpe s'était dépensé sans compter dans ces journées. « Je vous félicite, général, sur la bonne conduite de vos troupes et sur le bonheur qui accompagne constamment votre bravoure et vos talents, lui écrit Bonaparte, le 12 avril (23 germinal), du quartier général de Carcare. Je viens de parcourir le champ de bataille ; je ne vois, de tous côtés, que des prisonniers et beaucoup de morts. La division de Masséna est complètement heureuse, il a battu à plate couture le général Argenteau ; vous avez eu affaire à Beaulieu lui-même [1]. »

Bonaparte était enchanté de sa glorieuse journée. « Vive la République ! dit son ordre à l'armée. Aujourd'hui, 23 germinal, la division du général Masséna et celle du général La Harpe ont attaqué les Autrichiens qui étaient au nombre de 13000 hommes, commandés par le général Beaulieu en personne et les généraux d'Argenteau et Roccavino, occupant l'importante position de Montenotte. Les Républicains ont complètement battu les Autrichiens et leur ont tué ou blessé environ 3000 hommes... »

Bonaparte ne laissa pas à Beaulieu le temps de se reconnaître. Il ordonna pour le lendemain, 13 avril, à La Harpe de s'avancer jusque sur les hauteurs de Cairo, d'y laisser un bataillon, de descendre dans ce bourg, d'y lever une contribution de 36000 livres et d'envoyer sur le quartier général à Carcare tous les moyens de transport disponibles, puis, après cette razzia, de rejoindre Masséna en route pour Dego, afin d'attaquer la ville de concert avec lui.

« Le général La Harpe, dit l'ordre, daté de Carcare, 24 germinal, se portera sur Dego, attaquera l'ennemi sur les hauteurs de Rochetta et, dès l'instant qu'il sera maître de Dego,

[1] *Correspondance de Napoléon Ier*. Paris, 1868. T. I, 137.

il marchera sur sa gauche pour appuyer la droite du général Masséna... Si l'ennemi se retirait de Rochetta, le général La Harpe se portera rapidement sur sa gauche, afin de prévenir et de prendre à revers, s'il est possible, les positions des troupes environnant Montezzemolo... Je m'en rapporte à tes connaissances locales, convaincu que tu peux mieux que personne remplir le but ci-dessus. »

Pendant ce temps, Augereau marcherait sur Millesimo et Joubert sur Montezzemolo contre les Piémontais, tandis que Ménard gagnerait avec la réserve, au centre de la ligne, les hauteurs de Biestro.

La Harpe exécuta sa mission avec son énergie accoutumée. Parti de Montenotte à la première aube, il arrive vers onze heures du matin dans la plaine de Cairo. Il y voit Bonaparte et Masséna. Il occupe le bourg et fait reposer sa division. Masséna, pendant ce temps, marche sur Dego, soit pour reconnaître seulement la position ennemie, soit avec le désir de l'emporter. Son attaque est repoussée par les Autrichiens. La division se retirait en bon ordre sur la Rochetta et Cairo quand elle rencontre La Harpe accourant au bruit du canon. L'heure étant avancée, on décida de remettre l'opération.

Le lendemain, 14 avril, les deux divisions marchent sur Dego. Masséna, avec 4000 hommes, suit la rive droite de la Bormida et prend position sur les hauteurs en face de Dego et de Magliano, puis il attend que la division de gauche ait opéré le mouvement tournant qu'elle projette. La Harpe opère avec 5400 hommes dans le fond de la vallée. Il passe la Bormida sur le pont de la grande route, suit la rive gauche, puis repasse la rivière à gué à Sopravia, prenant Dego par le flanc droit et à revers. Deux mille cinq cents hommes, formés en deux colonnes d'attaque, sous les généraux Causse et Cervoni, enlèvent la redoute de Bric Casan et rejettent les défenseurs sur la route de Spigno. La cavalerie les poursuit et en sabre des centaines. Huit bataillons autrichiens sont faits prisonniers ; seize pièces de canon, vingt-quatre chariots à munitions et douze mulets chargés de cartouches tombent aux mains de la division La Harpe. L'attaque des brigades Causse et Cervoni, soutenue par le feu de trois pièces de 8, en batterie au hameau de la Bormida, avait été faite sans tirer un coup de fusil. L'élan des troupes fut si impétueux que les Autrichiens son-

gèrent à peine à se défendre, tandis que Masséna, débordant par les hauteurs l'aile gauche ennemie, menaçait sa retraite sur Acqui.

Voici le rapport que Bonaparte adressa le lendemain, 15 avril, au Directoire sur cette première journée de Dego :

Le général La Harpe marcha avec sa division sur trois colonnes serrées en masse : celle de gauche, commandée par le général Causse, passa la Bormida sous le feu de l'ennemi, ayant de l'eau jusqu'au milieu du corps, et attaqua l'aile gauche de l'ennemi par la droite. Le général Cervoni, à la tête de la seconde colonne, traversa aussi la Bormida sous la protection d'une de nos batteries, et marcha droit aux ennemis. La troisième colonne, commandée par l'adjudant général Boyer, tourna un ravin et coupa la retraite à l'ennemi. Tous ces mouvements, secondés par l'intrépidité des troupes et les talents des différents généraux, remplissent le but qu'on en attendait. Le sang-froid est le résultat du courage et le courage est l'apanage de tous les Français. L'ennemi, enveloppé de tous les côtés, n'eut pas le temps de capituler ; nos colonnes y semèrent la mort, l'épouvante et la fuite... Nos troupes s'acharnèrent de tous côtés à la poursuite de l'ennemi. Le général La Harpe se mit à la tête de quatre escadrons de cavalerie et le poursuivit vivement.

Nous avons, dans cette célèbre journée, fait de sept à neuf mille prisonniers, parmi lesquels un lieutenant-général, vingt ou trente colonels ou lieutenants-colonels et presqu'en entier les régiments suivants (suit l'énumération des corps) : vingt-deux pièces de canon avec les caissons et tous les attelages et quinze drapeaux. L'ennemi a eu de deux mille à deux mille cinq cents hommes tués... Notre perte se monte à quatre cents hommes tués ou blessés. Le citoyen Reille, aide de camp du général Masséna, a eu un cheval tué sous lui, et le fils du général La Harpe a eu son cheval blessé [1]...

L'affaire de Dego était à peine terminée que Bonaparte donnait l'ordre à La Harpe de rallier ses troupes, de les mener pour la nuit à Cairo et de les diriger de là sur Salicetto, pour opérer sa jonction avec la division Augereau qui avait forcé à capituler la brigade du général Provera et s'était emparé des hauteurs de Montezzemolo. Il s'agissait maintenant de réduire définitivement les Piémontais à Ceva, tandis que Masséna activerait la poursuite des Autrichiens en pleine retraite sur Acqui.

« Augereau se porte demain sur Montezzemolo avec ses deux demi-brigades, écrit Bonaparte à La Harpe, le 15 au matin ; Imbert tourne Rocca-Vignale par la gauche et se porte à Montezzemolo ; et toi, tu appuyeras tous ses mouvements en te portant à Salicetto. Je te prie de t'y porter le plus tôt que tu pourras et aussitôt que tu auras rallié une grande partie de

[1] *Correspondance*, T. I., p. 173.

tes troupes. J'espère que tu partiras avant neuf heures. Arrivé à Salicetto, tu marcheras sur Montezzemolo, en te faisant précéder par des troupes légères. S'il n'est pas nécessaire que tu arrives jusqu'à Montezzemolo, je t'en ferai prévenir. Fais parvenir copie de cette lettre à Masséna, qui reste à Dego, mais à qui il est nécessaire de faire connaître tous tes mouvements. »

Mais le 16 avril, au matin, comme La Harpe se mettait en route pour sa nouvelle destination, il apprit, par un ordre du général en chef, qu'en l'absence de Masséna, appelé au quartier-général à Cairo, la division qui occupait Dego avait été prise de panique devant un retour offensif des Autrichiens qui, avec neuf bataillons, commandés par le général Wukassowich, avaient repris le village dans les premières heures du jour. Les Français avaient fui en déroute, laissant plusieurs pièces de canon et six cents prisonniers aux mains de l'ennemi.

Il fallut toute une journée de combat acharné pour réparer cette défaillance. La Harpe renouvela sa manœuvre de la veille. Les deux généraux Causse et Cervoni prirent les Autrichiens par le flanc droit et les derrières de la position qu'ils abordèrent à l'arme blanche avec la même impétuosité que le 14. La division La Harpe fit 1500 prisonniers et reprit à Wukassowich les canons et les caissons qu'il avait recouvrés le matin. Le général Causse fut tué dans cette affaire pendant qu'il menait la 99e demi-brigade à l'attaque. Il tomba, sous les yeux de Bonaparte, mortellement blessé et vécut quelques heures encore jusqu'à la reprise définitive de la position. Quand on la lui annonça, il eut encore la force de crier « Vive la République ! », puis expira.

Une lettre datée de Mioglia, 17 avril (28 germinal) et adressée par La Harpe à son cousin Frédéric-César, nous donne le récit de cette deuxième affaire de Dego où La Harpe avait sauvé la division Masséna et la situation de l'armée ébranlée par le retour offensif des grenadiers de Wukassowitch :

Mioglia (province d'Acqui), le 28 germinal,
an IV de la République française.

Je t'ai écrit le 26 (15 avril) pour t'annoncer nos brillants succès des 23, 24 et 25 (Montenotte).

Dans l'instant que je t'écrivais, l'ennemi est venu nous attaquer en force. Nos troupes exténuées et fatiguées ont été surprises. Toutes nos positions ont été forcées, les dix-neuf pièces de canon de la veille reprises. Nous y sommes

accourus, le général Masséna et moi. Le combat a été furieux pendant quatre à cinq heures, beaucoup de sang a coulé. J'ai eu un de mes généraux de brigade (Causse) tué. Mais la victoire s'est décidée en notre faveur. Tout a été repris. Dix-huit cents prisonniers sont tombés entre nos mains et de tout ce corps d'armée, il ne s'est pas échappé dix hommes avec leurs fusils. Ils les ont tous abandonnés pour fuir plus vite. Sa perte est énorme. Je l'ai poursuivi à la tête de la cavalerie, les bras et les têtes volaient de toutes parts.

Je suis fort content de mon fils. Il a seulement trop de hardiesse. Il a couru les plus grands dangers, il s'en est tiré avec le plus grand courage : j'espère d'en faire un bon officier.

Je viens de faire une marche pour attaquer 4000 Autrichiens à Sacello, mais à mon approche ils ont fui comme des lâches. Je ne puis t'en dire davantage, je tâcherai de te mettre au courant de nos affaires. Le centre et la gauche de notre armée ont les mêmes succès. Notre jonction est faite. La cavalerie et l'artillerie arrivent en force. Nous allons sous peu être lancés dans les grandes aventures. Nous avons déjà affaibli l'armée ennemie, depuis l'affaire du 23, de onze à douze mille prisonniers et au moins de 3000 hommes tués, sans compter un nombre incalculable de blessés. Vive la république ! Je t'embrasse,

Ton ami :

LA HARPE.

Comme le retour offensif et la vigoureuse résistance de Wukassowitch pouvaient faire supposer la présence dans le voisinage de forces autrichiennes importantes, Bonaparte jugea prudent de s'en assurer avant de reporter son effort sur l'armée piémontaise. Il ordonna donc à la division Masséna de rester à Dego et envoya La Harpe à Mioglia et à Sassello pour observer l'ennemi et garder le flanc droit et les derrières de l'armée, afin de tenir Beaulieu en échec et de l'empêcher de secourir les Piémontais.

Les opérations contre l'armée sarde aboutirent, après la victoire de Mondovi, à l'armistice de Cherasco, signé le 28 avril, par lequel la cour de Turin remettait en gage, jusqu'à la signature de la paix, les forteresses de Coni, d'Alexandrie, de Ceva et de Tortone. La Harpe, pendant ces journées, n'eut pas à combattre. Beaulieu ne pouvait pas songer à reprendre l'offensive et n'avait que trop à faire à réorganiser les débris de son armée.

La Harpe reçut à Monte Barcaro la nouvelle de la victoire de Mondovi. Il en écrivit à son cousin :

Du bivouac de Monte Barcaro, Piedmont,
4 floréal, an IV.

Je t'ay écrit deux lettres par la voie de mon ami de La Rue, de Gênes, où je te fais le narré de nos affaires et de nos succès. La citadelle de Ceva tient

encore[1] ; la grosse artillerie sera ce soir en batterie et je ne doute pas que nous n'en soyons bientôt maîtres. L'ennemi a été battu avant-hier et hier dans la plaine de Mondovi. La redoute qui couvre cette ville a été emportée à la bayonnette, 4 canons de 8 et 2 obusiers pris. Ils nous ont servi pour faire rendre la ville dans laquelle nous avons pris un lieutenant-général, un brigadier et 1000 hommes prisonniers.

Nous voilà actuellement au débouché de la grande plaine et les armées ennemies ne sont plus que des grands squelettes. Depuis le 23 à ce jour, elles sont diminuées de plus de 20000 hommes. Leur perte en officiers est énorme et irréparable pour la campagne.

Nous avons à regretter de braves gens. C'est là le sort de la guerre. Le général divisionnaire (de cavalerie) Stengel a été blessé hier mortellement dans une charge de cavalerie en plaine.

Frédérich se conduit en brave homme ; il a chargé à la tête de la cavalerie, a couru les plus grands dangers et s'en est tiré en brave.

J'oublie de te dire que nous avons pris 21 drapeaux. Ma division en a pris 9 ; juge par là de la déconfiture.

Je t'embrasse,

LA HARPE.

Bonaparte avait fort apprécié la bravoure de La Harpe et les brillantes manœuvres du général à Montenotte et à Dego, où, par deux fois, il avait eu les honneurs de la journée et assuré la victoire par ses hardies attaques. Le général en chef avait signalé au Directoire les exploits de son divisionnaire, et le gouvernement en exprima sa reconnaissance au général par une lettre personnelle : « L'effroi que vous inspirez aux ennemis de la République, lui écrivit le Directoire, peut seul égaler la reconnaissance et l'estime dues à votre courage et à vos talents. »

Service intérieur.

Les généraux de l'armée d'Italie, et La Harpe dans sa division, n'avaient pas que l'ennemi à combattre. Depuis l'entrée en campagne, les opérations avaient été menées avec une foudroyante rapidité, mais avant qu'on eût pu s'emparer des convois et des magasins de l'ennemi, les troupes avaient souffert une horrible misère qui avait engendré une effroyable indiscipline. Tout le monde luttait contre le dénûment, les officiers comme les soldats. Depuis longtemps déjà, les officiers ne recevaient que huit francs de solde par mois. Un ordre du jour

[1] La ville de Ceva était déjà le 17 aux mains des Français ; dès ce jour Bonaparte y avait installé son quartier.

daté d'Albenga avait exceptionnellement accordé à chaque général de division une gratification supplémentaire de trois louis.

La Harpe n'avait aucune fortune et les moyens dont d'autres de ses camarades usaient pour se procurer des ressources répugnaient à son honnêteté. Cependant, bien plus encore que sa propre misère, c'était celle des troupes qui affectait son moral. Obligé, pour garder la droite et les derrières de l'armée, de demeurer pendant plusieurs jours dans le poste qui lui avait été assigné, dans un pays épuisé par le séjour prolongé des troupes, dépourvu de tout moyen de transport, manquant de vivres, il vit ses soldats, en proie à la faim, quitter les rangs et s'abandonner au plus affreux pillage.

Déjà le 14 avril, au bivac de la Rochetta, après la prise de Dego, il avait poussé un cri d'alarme : « Malgré vos promesses, écrivait-il au général en chef, l'armée est toujours sans pain ; elle tombe de fatigue et d'inanition. Envoyez-nous quelque chose au moins, du pain et un peu d'eau-de-vie, car, je crains d'être mauvais prophète, mais si nous sommes attaqués demain, la troupe se battra mal, faute de forces physiques. »

Le général en chef avait répondu par des promesses, mais, en fait de vivres, rien n'était venu. Les soldats ont quitté le camp, se sont répandus dans la campagne, volant, pillant, dévastant tout. La Harpe est exaspéré. Le 17 avril, de Mioglia, il écrit à Bonaparte pour lui offrir sa démission.

Mioglia, 28 germinal, an IV.

Général,

Le désordre effréné auquel la troupe se livre et auquel on ne peut remédier, puisque l'on n'a pas le droit de faire fusiller un coquin, nous entraîne vers notre ruine, nous déshonore et nous prépare les plus cruels revers. Mon caractère de fermeté ne pouvant se plier à voir de pareilles choses et encore moins à les tolérer, il ne me reste qu'un parti, celui de me retirer : en conséquence, Général, je vous prie d'accepter ma démission et d'envoyer un officier pour prendre le commandement qui m'est confié, préférant labourer la terre pour vivre, à me trouver à la tête de gens qui sont pires que n'étaient autrefois les Vandales.

La Harpe.

Bonaparte avait reçu des plaintes semblables de ses autres divisionnaires, car l'indiscipline était partout. Le général Sérurier ne devait-il pas, le 20 avril, deux jours avant la victoire de Mondovi, perdre devant le général Colli la position de San

Michele, parce qu'un de ses régiments d'infanterie légère s'était débandé en plein combat pour marauder et piller? Ce n'était pas l'avant-garde seulement, mais toute l'armée qui criait la faim. Bonaparte dit à La Harpe toute la douleur qu'il ressentait de la conduite des troupes. Il lui promit de s'occuper le plus tôt possible de les ramener à l'ordre et à la discipline et ajouta qu'il comptait essentiellement sur lui pour y parvenir, que sa retraite de l'armée serait un irréparable malheur et qu'il le priait de ne pas l'abandonner[1].

Le lendemain, 18 avril, tous les divisionnaires furent réunis le soir en conseil à Ceva. La Harpe y vint et, bien entendu, retira sa demande de démission. Bonaparte ne dissimula pas la situation dangereuse de l'armée, écrit Masséna. D'un côté, l'insubordination des troupes et le pillage déconcertaient les meilleures dispositions; de l'autre, le manque de moyens de transport et l'épuisement du pays rendaient le ravitaillement du soldat affamé très difficile. On convint, à l'unanimité, qu'il était urgent de sortir de la montagne pour gagner la plaine et de rétablir la discipline par des actes d'une grande sévérité. Ordre fut donné aux généraux de traduire les maraudeurs devant les tribunaux militaires qui puniraient de mort les coupables, de faire exécuter les jugements devant le front des troupes et de rendre les chefs de corps et de détachements responsables de la conduite de leurs subordonnés.

Les soldats de La Harpe furent informés de la démarche que leur inconduite avait provoquée de la part du général. Ils en furent navrés. Une députation de tous les corps vint le supplier de garder son commandement et lui fit des promesses solennelles que les scènes scandaleuses de Mioglia ne se renouvelleraient pas.

Mais, pour autant, les vivres ne venaient pas et, en dépit des promesses de Bonaparte, les troupes restaient affamées. Et La Harpe de harceler le général en chef pour qu'il soit paré à tant de misère. Le 20 avril, il écrit de Cairo :

Je suis venu ici pour connaître la situation de nos subsistances. Il y a partout la même pénurie. S'il n'en arrive pas ce soir, nous serons demain sans une once de pain, et quand même il en arriverait, il n'y en aurait pas assez pour donner le quart aux trois brigades et à la cavalerie. Tous les agents, gardes-magasins et autres, dans toutes les administrations, font des réquisi-

[1] Voir dans la *Gazette de Lausanne* du 30 juillet 1819, relativement à cet incident, une note de Frédéric-César de la Harpe.

tions à tort et à travers : les paysans de ce pays sont absolument ruinés : le soldat est dans la misère et les chefs dans la désolation. Les fripons seuls s'enrichissent. Il n'y a pas un instant à perdre. Général, si l'on veut sauver l'armée et si l'on veut éviter que nous passions dans le Piémont pour des hommes pires que les Goths et les Vandales, sévissez contre les fripons, diminuez le nombre de ces sangsues publiques que l'on ne voit jamais au secours de l'armée, mais que l'on trouve toujours quand ils peuvent profiter du désordre. La 69e demi-brigade, depuis le 23 du mois dernier, n'a reçu que deux rations et demie et les autres ont souffert de même. Il n'est pas possible de contenir le soldat dans cet état de misère. Votre armée va se fondre par les maladies et, quand nous marcherons, par les Barbets[1]. Car il n'est pas douteux que les habitants, poussés au désespoir, s'armeront et tueront tout Français qui s'écartera. Surtout, Général, il est urgent que vous arrêtiez cette nuée de réquisitions illégales, ou, si elles doivent continuer, il vaut mieux rassembler les habitants, les fusiller et achever les dévastations après ; car ce sera la même chose, ils mourront de faim. Du pain ! du pain ! et encore du pain !

Deux jours après, le 22 avril, mêmes doléances. Le général écrit de Monte Barcaro :

Général, il est deux heures et rien ne nous arrive ! Le soldat se livre plus que jamais au vol et au brigandage. Des paysans ont été assassinés par nos soldats et des soldats ont été tués par les paysans. Rien ne peut peindre les horreurs qui se commettent ; les camps sont presque déserts ; le soldat court dans les campagnes, ressemblant plutôt à une bête féroce qu'à un homme. Ce qui ne se livre point au désordre, patrouille, ayant des officiers supérieurs à leur tête, mais en vain on les chasse d'un côté, ils courent assassiner d'un autre. Les officiers sont au désespoir. Le soldat est coupable, mais ceux qui l'exposent à mourir de faim ou à piller sont bien plus coupables. Au nom de l'humanité, au nom de la liberté qu'on assassine, venez à notre secours ! Envoyez-nous de quoi traîner notre malheureuse existence sans commettre des crimes. Qui aurait jamais cru que les braves gens de l'armée d'Italie, après tant de sacrifices faits, auraient pour récompense l'alternative ou de mourir de faim ou de s'ériger en brigands ? Les contributions, qui, levées sagement, nous auraient fait vivre, deviennent impossibles, le soldat détruisant dans un instant ce qui aurait pu nous faire vivre huit jours sans ruiner l'habitant. Il n'est donc plus de Providence, puisque la foudre vengeresse n'écrase pas tous les scélérats qui sont à la tête de l'administration.

La Harpe accuse. Si l'armée souffre et va périr, c'est parce que l'administration prévarique et la vole. Les fripons s'enrichissent et le soldat meurt de faim ou se fait brigand. Il appelle la foudre sur les scélérats qui sont à la tête de l'administration. Il indique clairement la source du mal, comme au reste déjà dans ses lettres de l'automne.

A cette même date du 22 avril, Bonaparte rend un ordre d'armée, daté du quartier-général de Lesegno, où, après avoir

[1] Paysans piémontais et génois, armés en volontaires.

rendu hommage à la bravoure des troupes pendant le combat, il prend des mesures sévères pour rétablir la discipline : « Le général en chef voit avec horreur le pillage affreux auquel se livrent des hommes pervers qui n'arrivent à leurs corps qu'après la bataille pour se livrer aux excès les plus déshonorants pour l'armée et le nom français. » Suit l'énumération des mesures de répression : ordre à tous les officiers supérieurs d'établir la liste de conduite de leurs officiers et de destituer sur le champ et d'envoyer au château du fort carré à Antibes tout officier qui, par son exemple, aurait autorisé le pillage; autorisation pour les divisionnaires de faire fusiller sur le champ « les officiers ou soldats qui, par leur exemple, exciteraient au pillage et détruiraient par là la discipline, mettraient le désordre dans l'armée et compromettraient son salut et sa gloire »; ordre de destituer tout officier ou sous-officier qui, sans raison légitime, se trouvera absent du combat et d'envoyer son nom à son département, « afin qu'il soit flétri dans l'opinion de ses concitoyens comme un lâche »; ordre de dégrader à la tête du bataillon tout soldat qui sera convaincu d'avoir manqué deux fois à un combat, de lui arracher son uniforme et de l'envoyer au delà du Var, « pour arranger les chemins, tant que durera la campagne », etc.

Deux jours après, transmettant au Directoire son rapport sur la bataille de Mondovi, Bonaparte, lui aussi, exaspéré du pillage, écrit ceci : « Le soldat, sans pain, se porte à des excès de fureur qui font rougir d'être homme... Je ramènerai l'ordre ou je cesserai de commander à ces brigands. »

Le 23 avril, La Harpe écrit à Bonaparte de Monte Barcaro :

J'ai reçu vos deux lettres, mon cher général ; vos promesses sont bien consolantes : puissiez-vous les réaliser. Le général Mesnard vient de renvoyer la compagnie de grenadiers du 2e bataillon de la 99e demi-brigade ; elle était chargée de protéger les propriétés, et par ses propos, encourageait leur envahissement ; elle sera cassée et mise à la queue de la division. Un soldat est au conseil de guerre, et, j'espère qu'il sera fusillé aujourd'hui. Les officiers sont décidés à me seconder. Qu'il nous arrive du pain, et, à force de soin, je réponds de rétablir la discipline.

La Harpe parvient, en effet, par son énergie, à maintenir ses troupes. En dépit de tout, il marche, il combat, il remporte des succès, toujours à l'avant-garde, mais le service de l'armée reste des plus défectueux. Le 29 avril, il date de Crevenzano des réclamations nouvelles : « Il nous est arrivé une

ration de pain depuis quatre jours... La petitesse des bourgs, l'éloignement des moulins, nous mettent dans l'impossibilité de suffire par nous-mêmes à notre subsistance, quelque activité que nous déployions. Ayez pitié de nous, général. Je ne demande que des biscuits, des cartouches et des souliers... »

La disette se prolongea jusqu'au 9 mai, date de la signature de l'armistice avec le Piémont. Le cabinet de Turin abandonnait à l'armée française tout le matériel de guerre de l'armée piémontaise, des magasins considérables, bondés d'approvisionnements de tout genre et le libre usage des routes dans le pays occupé et jusqu'aux limites de la Lombardie. C'était l'abondance après la disette. Bonaparte l'annonçait à ses soldats dans la célèbre proclamation de Cherasco[1] : « Soldats, vous avez en quinze jours remporté six victoires, pris vingt et un drapeaux, cinquante-cinq pièces de canon, plusieurs places fortes, conquis la partie la plus riche du Piémont, vous avez fait 15000 prisonniers, tué ou blessé plus de 10 000 hommes. Vous vous étiez jusqu'ici battus pour des rochers stériles, illustrés par votre courage, mais inutiles à la patrie ; vous égalez aujourd'hui par vos services, l'armée de Hollande et du Rhin. Dénués de tout, vous avez suppléé à tout. Vous avez gagné des batailles sans canons, passé des rivières sans ponts, fait des marches forcées sans souliers, bivouaqué sans eau-de-vie et souvent sans pain... Vous êtes aujourd'hui abondamment pourvus ; les magasins pris à vos ennemis sont nombreux... » Puis, après leur avoir montré la conquête de la Lombardie comme la prochaine récompense de leurs efforts, Bonaparte continue ainsi : « Amis, je vous la promets cette conquête, mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir, c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela, vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux... Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait que la loi de la force... Je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers... Les pillards seront impitoyablement fusillés ; déjà plusieurs l'ont été ; j'ai eu lieu de remarquer avec plaisir l'empressement avec lequel les bons soldats de l'armée se sont portés pour faire exécuter les ordres. »

Quant aux brigands galonnés qui pillent dans les bureaux

[1] *Correspondance*. T. I, p. 218.

et affament le soldat, Bonaparte est impuissant à faire cesser leurs honteuses déprédations. Son frère Joseph est au nombre des ordonnateurs de l'armée. Quand, quelques semaines plus tard, Joséphine arrive à Milan, répondant aux appels passionnés de son jeune époux qui l'a sommée de le rejoindre au quartier général, ce sont les fournisseurs qui se chargent de subvenir à ses folles dépenses. Elle est accompagnée de M. Charles, un petit Parisien très amusant, alerte et vif, affublé d'un coquet uniforme de chasseur à cheval, qui se promène dans les rues de la ville et entre au palais qu'habite la générale quand Bonaparte en sort. Il est le lien entre Joséphine qui a toujours besoin d'argent et les fournisseurs qui ont toujours besoin de Joséphine. Quand Bonaparte en prend de l'ombrage et que M. Charles retourne à Paris, Joséphine le fait associer à la compagnie Bodin et lui procure ainsi une grande fortune dans les vivres [1].

En vérité, si Bonaparte proscrit le pillage, c'est celui auquel le soldat se livre sans règle et sans mesure, celui qui débande les bataillons et met l'indiscipline dans les rangs. De l'autre, il se soucie peu. Puis il entend l'ordonner lui-même. Le jour même de la proclamation de Cherasco, il écrit au Directoire d'exiger quinze millions de « ces messieurs de Gênes » qui se sont conduits « d'une manière horrible » à l'égard de l'armée. Quelques jours après, il imposera deux millions de contribution au duc de Parme et écrit au Directoire de ne pas se hâter de faire la paix avec ce prince, « afin que j'aie le temps, dit-il, de lui faire payer les frais de la campagne, approvisionner nos magasins et remonter nos charrois à ses dépens ». Le 9 mai, il annonce de Plaisance au Directoire qu'il aura le plaisir de lui envoyer une dizaine de millions ; « cela ne vous fera pas de mal pour l'armée du Rhin ». Il stipule que le duc de Parme lui remettra « vingt tableaux, au choix du général en chef », et il a déjà demandé au Directoire de lui envoyer des commissaires capables de choisir ce qu'il y a de mieux dans les musées italiens.

A quel taux ces personnages commis à la rentrée du butin évaluaient leurs services et ce qui leur est resté aux doigts des millions acheminés sur Paris, nul ne l'a jamais su.

[1] Frédéric Masson, *Napoléon et les femmes*, p. 66.

(A suivre.) Colonel SECRETAN.

MANŒUVRES DU IVme CORPS D'ARMÉE

Comme de coutume, nous nous proposons de rendre compte de nos grandes manœuvres suisses, mais en apportant, cette année-ci, une modification au programme généralement adopté pour ce compte-rendu. Nous nous dispenserons de détailler les mouvements des divers corps et détachements pour nous en tenir à deux ou trois points spéciaux permettant discussion.

* * *

Les exercices de division contre division ont eu lieu du 9 au 12 septembre, avec interruption le dimanche 11. Ils ont emprunté, comme on sait, le terrain compris, sur la rive gauche de la Reuss, entre la vallée de la Bunz et celle de l'Aa, soit la partie la plus élevée de cette succession de collines boisées et coupées qui, depuis la Reuss aux environs de Gislikon, forment une chaine étroite et allongée dont les derniers contreforts, au nord, dominent la petite ville de Lenzburg. La plus haute de ces collines est le Lindenberg, dont l'extrême sommet, entre Muswangen sur son flanc est et Buttwyl sur son flanc ouest, est à la cote de 893 m. (carte au 1 : 100 000). Cette colline du Lindenberg a été le théâtre des engagements du 9 et du 10 septembre.

Le thème général des exercices était le suivant :

« Une armée Nord se prépare à franchir le Rhin à Bâle et à Waldshut.

» Une armée Sud se rassemble à Berne, avec détachements à Lucerne. »

Le 8 septembre au soir, la situation générale, par décision du directeur des manœuvres, colonel Kunzli, commandant du IVe corps d'armée, avait été déterminée comme suit :

« Le 6 septembre, l'armée du Nord a fait franchir le Rhin à son gros, à Bâle, et à la IVe division à Waldshut. L'après-midi du 8 septembre, l'avant-garde du gros a atteint la ligne de l'Aar Soleure-Olten; l'avant-garde de la IVe division est à Wohlen.

» Ce même jour, l'armée du Sud a marché de Berne sur l'Aar; son avant-garde a atteint Fraubrunnen. La VIIIe division a reçu pour mission de se porter de Lucerne à Zurich. Le 8 septembre après midi, elle est concentrée à Cham. »

Ordre au commandant de la IVme division.

L'armée ennemie a poussé son avant-garde jusqu'à Fraubrunnen. Une division ennemie est en marche de Lucerne sur Zurich.

Demain, 9 septembre, notre armée avancera dans la direction de Berne.

Vous recevez l'ordre de vous diriger par Muri sur la Reuss supérieure et de couper d'avec son armée la division ennemie signalée à Cham.

Du quartier-général de l'armée à Moutier, ce 8 septembre 1898, 3 heures soir.

Le commandant de l'armée du Nord.

Ordre au commandant de la VIIIme division.

L'armée ennemie a atteint la ligne de l'Aar entre Soleure et Olten. La division ennemie signalée comme étant arrivée hier à Brugg a lancé de fortes patrouilles de cavalerie dans la direction de Zurich, et s'est avancée par la vallée de la Bunz sur Wohlen.

Vous recevez l'ordre de passer immédiatement sur la rive gauche de la Reuss et de vous porter, le 9 septembre, à la rencontre de la division ennemie.

Du quartier-général de l'armée à Berne, ce 8 septembre 1898, 3 heures soir.

Le commandant de l'armée du Sud.

Le colonel-divisionnaire Fahrländer, commandant la VIIIe division, prit aussitôt ses dispositions pour le passage de la Reuss le 9 au matin, sous la protection de ses avant-postes. Ceux-ci, le 8 au soir. avaient franchi la rivière et s'étaient établis sur la ligne Reussegg-Auw. L'équipage de pont IV attribué à la division Sud, avait reçu l'ordre de lancer un pont de bateaux près de Sins, plus deux ponts de chevalets sur les canaux longeant la rivière. Le 9, au petit jour, la division sur une seule colonne, marcha de Cham sur Sins et Auw.

A 8 h., la ligne des avant-postes fut franchie. Le colonel Fahrländer disposa alors sa division sur deux colonnes. Le 29e régiment d'infanterie, lieutenant-colonel de Reding, qui avait formé les avant-postes, suivit la route principale, dans la vallée; itinéraire : Wallenschwyl-Muri. Le reste de la division monta à flanc de coteau par Beinwyl-Geltwyl-Buttwyl.

A la lisière nord de ce dernier village, le contact avec l'ennemi fut pris.

Le colonel-divisionnaire Schweizer, commandant la IVe division, avait, pendant la nuit du 8 au 9, placé ses avant-postes au sud de Wohlen-Hilfikon, sur la ligne Uezwyl-Kallern-Waldhaüsern. Le 9, à 8 h. du matin, il franchit cette ligne, sa division marchant en trois colonnes de forces inégales : colonne de gauche, colonel-brigadier Roth, cinq bataillons et un groupe de deux batteries, suit le fond de la vallée par Boswyl-Muri-Benzenschwyl. Colonne du centre, lieutenant-colonel Kopf, trois bataillons ; cette colonne marche à mi-côte, direction Buttwyl-Geltwyl-Beinwyl. Colonne de droite, colonel-brigadier Heller, quatre bataillons et un groupe de deux batteries, direction Buttwyl-Muswangen, en tenant autant que possible la crête des collines.

Ce fut donc la colonne du centre qui, à Buttwyl, rencontra la division Fahrländer. Comme il arrive presque toujours en manœuvres dans les combats de rencontre, les deux pointes d'avant-garde se buttèrent l'une à l'autre, à la lisière du village, à moins de 150 mètres de distance. Une fusillade extrêmement vive éclata aussitôt, rendue de plus en plus nourrie par le déploiement rapide des deux bataillons d'avant-garde, désireux tous deux d'acquérir d'emblée la supériorité du feu.

Cette supériorité ne tarda pas à être acquise à la division Schweizer. La division Fahrländer eut le dessous pour deux raisons.

Premièrement, après que son bataillon d'avant-garde, fut entré au feu tout entier, il se produisit un arrêt passager dans le déploiement de son infanterie. Ce bataillon d'avant-garde était suivi d'un groupe de deux batteries. Ce groupe était engagé dans les bois entre Geltwyl et Buttwyl. Il hâta son mouvement pour en sortir, et vint se mettre en batterie sur un replat au sud de Buttwyl, lieu marqué sur la carte « Gallizie », entouré de haies touffues et n'assurant à cette artillerie qu'une sécurité des plus précaires.

On le vit bien. Elle avait à peine ouvert son tir pour soutenir le bataillon d'extrême avant-garde qu'un juge de camp la mettait hors de combat et l'obligeait à battre en retraite. Elle était sous le feu dominant de l'infanterie adverse, qui, à moins de 600 mètres, dirigeait sur elle des feux de magasin aussi meurtriers que nourris.

En effet, pendant qu'elle sortait des bois, dégageant le chemin pour l'infanterie dont elle était suivie, le lieutenant-colo-

nel Kopf avait prolongé sa ligne de feu à droite à l'aide d'un second bataillon, et s'était assuré ainsi la supériorité du feu d'abord, — deux bataillons en ligne contre un seul — l'avantage d'une position dominante ensuite. Par là, non seulement il avait empêché l'artillerie ennemie de garder sa position, — la seule qu'elle put occuper dans l'occurence, étant donné le terrain, — il obligeait encore le bataillon d'extrême avant-garde Fahrländer à suivre cette artillerie dans sa retraite.

La division Schweizer acquit la supériorité du feu pour une seconde raison.

Une partie de la colonne Roth n'était pas restée dans la vallée. Soit qu'entendant la fusillade intense, il résolut de marcher au canon, soit que dans l'engagement qu'il allait avoir à soutenir contre le régiment de Reding il désirât bénéficier de la hauteur, — nous n'avons pas à cet égard de renseignements précis — le commandant de cette colonne fit bifurquer sur sa droite, à flanc de coteaux, trois bataillons, qui bientôt opérèrent leur jonction avec le régiment Kopf. Contre la longue colonne Fahrländer, embarrassée dans les difficultés d'un terrain couvert et boisé qui ralentissait son déploiement, le colonel Schweizer disposait, au centre de sa ligne, de deux régiments accolés et, par eux, d'une longue ligne enveloppante de tirailleurs.

En vain, le colonel Fahrländer rappela-t-il deux des bataillons de Reding et prit-il des mesures pour chercher à percer ce centre de deux régiments contre lesquels il allait avoir, pour peu que son avant-garde pût tenir, sa division presque entière. Au moment d'exécuter ces mesures, un nouvel ennemi vint l'entraver. La colonne Heller débouchait des bois à l'est et au-dessus de Geltwyl et menaçait son flanc gauche. Il dut, pour la combattre, distraire la brigade de son gros. La partie était perdue.

Le directeur de la manœuvre fit interrompre celle-ci.

La critique du colonel-commandant de corps fut très vive à l'endroit du colonel-divisionnaire Schweizer. Elle peut être résumée en quelques mots comme suit : « Vous l'avez emporté malgré vos dispositions. Le fractionnement de votre division en trois colonnes, dont l'une très faible au centre, devait vous conduire à une perte certaine. Si vous y avez échappé, remerciez le dieu des batailles. »

Cette critique est-elle fondée? La question nous paraît au

moins discutable. Sans doute, nous savons qu'en manœuvres les avis les plus opposés peuvent impunément être émis et soutenus les uns et les autres avec apparence de raison. La sanction qui mettrait d'accord les interlocuteurs, — nous entendons les projectiles, — n'existe pas. De là, le droit, pour chacun, de demeurer sur ses positions. Si donc nous opposons à M. le colonel Kunzli une opinion contraire, ce n'est point pour déclarer la sienne détestable. Nous nous contentons de croire la nôtre meilleure, en expliquant pourquoi :

Dans sa critique, le colonel Kunzli a défendu la théorie du cliché tactique. Le commandant d'une division ou de n'importe quelle autre unité, s'est-il dit, doit, en vue du combat, garder en mains le plus possible son unité. Moins il la fractionnera, moins il la disséminera pour la marche sur des routes différentes, plus il répondra à ce principe tactique. L'idéal, c'est la division marchant en une seule colonne. De cette façon, le déploiement s'opère sous la direction et la surveillance directe du commandant. Tout ce que l'on peut admettre, c'est un détachement ou deux de flanqueurs, assurant mieux que de simples patrouilles la sécurité des mouvements.

Le colonel Schweizer a violé ce principe, il a eu tort, alors même qu'il a eu pour lui le succès. Le colonel Fahrländer a respecté le principe; il a eu raison, alors même qu'il a été battu.

Le raisonnement nous paraît trop sommaire. C'est un peu celui des médecins de Molière : Mieux vaut mourir selon les règles que d'en réchapper contre les règles!

Sans doute, d'une manière générale, le principe de la concentration sous les ordres immédiats du commandant est juste; mais il y a un principe supérieur à celui-là : le résultat. Si le résultat est acquis en violant les autres principes, qui sont toujours secondaires à celui-là, il ne faut pas hésiter à les violer. Il en est de ces règles comme de toutes les dispositions du règlement d'exercices. L'officier doit les connaître; elle doivent être à la base de son instruction; il ne serait pas admissible qu'il ne les connût pas. Mais si le résultat peut être atteint dans de meilleures conditions en les omettant, qu'il les omettent. Agir autrement, serait agir mal.

Il faudra donc, en toutes circonstances, qu'il juge si la règle ordinaire doit être suivie, ou s'il n'y a pas avantage à en

adopter une autre, plus conforme à ces circonstances. C'est une question de coup d'œil et de sens tactique, qualités qu'il n'est pas donné à chacun d'avoir, mais qui place l'officier qui les possède à cent coudées au-dessus de celui qui connaît le mieux les règlements et applique avec le plus de scrupuleuse conscience les clichés tactiques.

Dans le cas particulier, le fractionnement en plusieurs colonnes, à éviter dans les circonstances les plus habituelles, paraissait indiqué. On peut critiquer certaines mesures d'application; estimer, par exemple, que le dosage des colonnes n'était pas le plus judicieux, celle de gauche étant un peu forte au détriment de celle du centre; car il est toujours plus aisé de descendre des hauteurs que de les gravir. On peut prétendre que l'itinéraire indiqué à la colonne de droite rendait son mouvement un peu excentrique, et qu'il eût été préférable de donner un autre point de direction générale que Muswangen, même avec le correctif de la marche rapprochée des crêtes. Sur tous ces points, on peut varier d'opinion avec le commandant de la IVe division. Mais sur l'idée fondamentale de la pluralité des colonnes, nous croyons qu'il y a lieu d'être d'accord avec lui.

Le terrain le voulait et la proximité de l'ennemi. Le terrain d'abord, extrêmement boisé, extrêmement coupé, où la marche était difficile et les allongements de colonnes certains. La proximité de l'ennemi ensuite et la nécessité d'être en mesure, au premier contact, survenant à l'improviste peut-être, de déployer sans retard pour s'assurer le privilège de l'offensive.

Dans les bois, la marche en plusieurs colonnes parallèles n'est rien moins qu'une hérésie, à la condition de ménager entre elles des communications et de leur assurer un soutien réciproque. Cet ordre de mouvement est à recommander, non seulement pour les petites unités qui ne sauraient mieux disposer qu'en formant plusieurs colonnes de marche, protégées de tous les côtés par des éclaireurs, mais même pour les unités les plus considérables. A cet égard, la traversée des bois de Beaumont, pendant la guerre franco-allemande, est un exemple classique.

Le 9 septembre dernier, cette tactique, adoptée dans le terrain qui la dictait, a montré, par une leçon de choses, sa supériorité sur la tactique habituelle, la tactique rationnelle, —

pour employer un terme souvent utilisé, — mais, dans le cas particulier, irrationnelle. Elle a d'emblée assuré la supériorité à la IVe division, précisément parce qu'elle a opposé un déploiement rapide à un déploiement plus lent.

Et comme pour rendre plus frappant l'inconvénient des clichés tactiques, le dispositif de marche de la VIIIe division est venu, lui aussi, apporter une entrave à la mise en ligne de celle-ci. Son chef avait suivi l'ordre que sa fréquence a rendu pour ainsi dire l'ordre normal de la marche d'une division. Une avant-garde d'un régiment d'infanterie, avec attribution d'un groupe de batteries, l'autre groupe marchant avec le gros. Et le commandant de l'avant-garde, à son tour, avait adopté le cliché tactique qui encadre l'artillerie entre les deux bataillons de tête. Si bien que l'infanterie qui seule pouvait agir efficacement dans le terrain boisé où allait se dérouler le combat, ne put entrer en ligne à temps, tandis que l'artillerie dont l'emploi était sur ce même terrain d'une efficacité douteuse, se voyait contrainte de prendre position dans les conditions les plus défavorables.

C'eût été le cas ou jamais de rompre avec le cliché, et pour une fois de garder toute son artillerie au gros. Ou bien, si l'on voulait absolument un groupe à l'avant-garde, il eût été préférable, pour la traversée des forêts, de le garder en queue de celle-ci, derrière les trois bataillons d'infanterie.

Journée du 10 septembre.

Après le combat du 9 septembre, le directeur de la manœuvre arrêta comme suit la situation, en vue de l'exercice du lendemain :

« Le 9 septembre, l'avant-garde de l'armée du Nord, pour protéger le passage de l'Aar par son armée, a pris position sur les hauteurs au sud de Soleure et Olten.

» La IVe division a obligé la division ennemie à la retraite.

» Le même jour, l'avant-garde de l'armée du Sud a attaqué dans sa position l'avant-garde Nord, mais sans succès.

» La VIIIe division a été contrainte à se retirer plus au sud, devant les renforts en artillerie arrivés à l'ennemi. »

Ordre à la IVme division.

Notre avant-garde qui a passé sur la rive droite de l'Aar a été attaquée aujourd'hui à diverses reprises. Elle a néanmoins conservé ses positions.

J'ai l'intention de franchir l'Aar demain 10 septembre.

Aujourd'hui, des transports de troupes, notamment d'artillerie, doivent avoir eu lieu sur la ligne Berne-Lucerne à destination de cette dernière localité.

Attaquez demain matin, 10 septembre, l'adversaire que vous avez en face de vous.

Quartier-général de l'armée à Soleure, ce 9 septembre 1898, 5 heures soir.

Le commandant de l'armée du Nord.

Ordre à la VIIIme division.

L'ennemi a conservé ses positions vers Soleure et Olten.

Demain matin, 10 septembre, j'attaquerai avec toute l'armée.

Tenez sur la position dont vous m'avez parlé, vers Beinwyl, jusqu'à l'arrivée de renforts qui vous viendront de Lucerne dans l'après-midi du 10, puis forcez à la retraite l'ennemi que vous avez devant vous.

Quartier-général de l'armée à Fraubrunnen, ce 9 septembre 1898, 6 heures soir.

Le commandant de l'armée du Sud.

Faisant suite à cet ordre, le commandant de la VIIIe division arrêta ses dispositions pour l'occupation de la position qu'il avait choisie à la crête du Lindenberg. Nous les résumons :

La position sera faiblement occupée au début par le seul régiment d'avant-poste (30e), avec le demi-bataillon du génie n° 8, qui mettront en état de défense la ligne Winterschwyl-Grod — cote 859 sur la crête du Lindenberg. Réserve de secteur à Brunnwyl.

Le gros de la division prend une position d'attente à la cote 816, entre Somerie et Horben, sur le Lindenberg.

Le régiment de cavalerie 8 s'assure de la marche de l'ennemi et protège pendant le combat le flanc droit de la défense. La compagnie de guides éclaire, dans la direction de Sarmenstorf, les pentes à l'ouest du Lindenberg.

La compagnie de télégraphistes 4 établit une ligne téléphonique de Beinwyl par Brunnwyl jusqu'au château de Horben, avec poste en ces trois endroits.

La position choisie était la moins mauvaise aux environs de

Beinwyl, mais elle présentait un grave inconvénient. Tandis que la défense en était aisée sur les deux ailes, le centre permettait l'approche facile de l'ennemi, les bois offrant à celui-ci un chemin couvert jusque dans la position. De Buttwyl à Horben, et malgré l'indication contraire de la carte au 1 : 25 000 qui laisse croire à une solution de continuité vers le signal, cote 859 indiquée plus haut, la forêt couvre tout le Lindenberg. Vers la cote 859, il est vrai, et sur une longueur de 600 mètres environ, le boisé forme une simple bande de 100 à 150 mètres de largeur; mais cette bande constitue une sapinière touffue, permettant de pénétrer dans la position sans avoir à franchir le moindre champ de tir. La victoire appartiendra donc à celui qui saura le mieux se glisser à travers les taillis et jouer de l'arme blanche. Pour l'attaquant spécialement, la prise de la sapinière entraînera à coup sûr le gain du combat, car de là, en occupant soit la lisière est, soit la lisière ouest, il rend intenables les seules positions de l'artillerie du défenseur; il l'oblige à battre en retraite sous bois.

En fait, c'est bien ainsi que les choses se sont passées, et si l'attaquant n'a pas réussi dans son entreprise, c'est que son infanterie s'est laissé entraîner à sortir en masse de la sapinière pour repousser, en la prenant de flanc, une contre-attaque partielle du colonel Fahrländer sur les pentes est de la colline. Qui va à la chasse, perd sa place. Pendant que les bataillons Schweizer sortaient ainsi de la sapinière par la lisière est, la réserve Fahrländer y pénétrait depuis la position, et tomba dans le dos de l'assaillant qui se croyait déjà vainqueur. Les rôles étaient intervertis.

Ainsi, la sapinière, ce point faible de la position, joua, comme on devait s'y attendre, le rôle principal pendant tout le cours de l'action. Elle exerça une attraction irrésistible et d'ailleurs justifiée sur les bataillons de l'attaque.

Le colonel-divisionnaire Schweizer avait disposé sa division sur deux colonnes de forces à peu près égales. A droite, la brigade Heller, plus le 40e bataillon de la VIIe brigade, devait, depuis Kretzhof, gagner et suivre la crête du Lindenberg. A gauche, la brigade Roth, moins le 40e bataillon, avait l'ordre de marcher par Buttwyl et Geltwyl. A chaque colonne était attribué un groupe de deux batteries.

Les deux colonnes, peu éloignées l'une de l'autre dès leur point de départ, se rapprochèrent au fur et à mesure de leur

marche en avant, l'une et l'autre subissant l'attirance de la crête. Au moment décisif, toute leur infanterie, à trois ou quatre bataillons près, se trouva massée dans la sapinière du sommet.

Depuis ce moment-là, la seule forme possible de combat était un corps à corps formidable dans le taillis épais, les rangs d'arrière poussant les rangs de devant, et la baïonnette seule ayant le droit de parler dans cette rencontre acharnée de deux colonnes profondes.

Si maintenant nous devons tirer un enseignement de cette étrange mêlée, de cette « bouillabaisse », pour employer l'expression d'un facétieux spectateur, nous dirons qu'il y aurait tout avantage, pour l'instruction du cadre supérieur, à choisir d'autres terrains quand il s'agit de manœuvres d'aussi vaste envergure que des exercices de division contre division. Les fourrés du Lindenberg conviennent admirablement à la petite guerre, ils favorisent les surprises et les engagements disséminés; l'infanterie peut y préparer à l'aise des tours de sa façon. Mais il ne saurait être question de travailler sérieusement là l'union des différentes armes, et encore moins l'action du commandement supérieur sur l'ensemble de l'opération.

Dans sa critique, le colonel Kunzli a constaté combien peu cette action du chef s'est fait sentir, de la part de l'attaque surtout; mais il a, de lui-même, et immédiatement, apporté à cette critique le correctif qu'elle exigeait pour être équitable, à savoir que la faute en remontait avant tout à la nature du terrain.

(A suivre.)

QUELQUES MOTS SUR LA CAVALERIE DIVISIONNAIRE

aux grandes manœuvres suisses

Les compagnies ou plutôt les escadrons de guides attachés à la IVe et à la VIIIe division, sont numériquement assez forts. Leur effectif est d'environ 130 hommes. Le matériel des chevaux est en général très bon. Ceux-ci, malgré un service vraiment pénible, malgré le terrain fort éprouvant et difficile, se sont présentés sur la plaine d'inspection, à Wettingen, sous un aspect très réjouissant. Ce fait a frappé plus d'un spectateur. Si le cheval s'est vaillamment comporté, le cavalier, lui aussi, s'est en somme assez bien acquitté de sa tâche. Il sera toujours plus difficile d'obtenir dans une compagnie de guides la même discipline, le même ordre, que dans un escadron de dragons. Le grand nombre d'hommes détachés, meldereiter, ordonnances, qu'on persiste à distribuer trop généreusement, le fait que tout ce monde ne rejoint le corps que peu à peu, par petits groupes ou isolément et souvent fort tard dans la journée, tout cela amène dans le service un décousu qui ne favorise pas le bon ordre. Mais je m'empresse de le répéter, malgré cela, les hommes ont fait une bonne impression et aucun cas de véritable indiscipline n'est parvenu à ma connaissance.

Le service de la compagnie de guides avec la division n'a pas offert de particularités. On peut cependant noter que presque toujours l'escadron a été scindé en petits détachements, le plus important marchant avec la division, les autres étant attachés aux troupes de flanqueurs.

Cette scission avait lieu en général après la répartition des ordonnances et des meldereiter, ce qui fait que chaque détachement se trouvait numériquement assez faible.

Le terrain de manœuvre est accidenté et en grande partie boisé, a fréquemment rendu nécessaire l'envoi d'éclaireurs entre les patrouilles de flanc proprement dites. Pendant le combat, auquel elle n'a jamais directement pris part, la cava-

lerie divisionnaire continuait sur une aile ses explorations ; la plus grande initiative a, du reste, toujours été laissée à son chef ; les ordres étaient fort rares.

De nuit, les escadrons de guides n'ont, à notre connaissance, jamais détaché d'hommes pour le service des avant-postes.

En ce qui concerne les patrouilles indépendantes d'officiers, on peut remarquer les faits suivants : Aucune patrouille dans la VIIIe division n'a été instruite directement par le divisionnaire ou par son chef d'état-major. Il n'en a pas été de même dans la IVe division. Ces patrouilles, travaillant dans un rayon fort étendu, partaient le soir vers 9 heures et avaient à fournir les renseignements à la pointe du jour. Elles ont en général eu beaucoup de peine à percer de nuit les lignes d'avant-postes, ceux-ci barrant très soigneusement les rares passages de ce pays montagneux et le terrain devenant fort difficile sitôt qu'on abandonnait les routes.

On a fréquemment envoyé deux et même trois patrouilles, là où une seule, munie d'instructions précises, aurait largement suffi.

Mais c'est surtout dans la répartition des ordonnances qu'on s'est montré prodigue ! On peut affirmer que chaque jour la cavalerie de la VIIIe division a dû détacher un nombre d'hommes double de celui prévu par le règlement de cavalerie. Si l'on songe au fait que ces cavaliers sont employés avec fort peu de ménagements par les troupes auxquelles ils sont attachés, qu'ils ne sont pas relevés de toute la journée, que fréquemment le temps leur manque même pour ressangler, on s'explique aisément l'état souvent pitoyable des chevaux rentrant au cantonnement après un semblable service.

La plupart des blessures de selle ont été constatées sur les chevaux des ordonnances. Il y a certainement quelque chose à faire pour régler l'emploi plus judicieux des chevaux de la cavalerie divisionnaire.

Les ordonnances attachées aux officiers étrangers paraissaient comprendre leur service ; lorsqu'on les aura encore un peu mieux « stylées » en ce qui concerne quelques détails dont l'étude nous mènerait trop loin et qu'on leur aura fait endosser la tunique, elles seront tout à fait à la hauteur de leur tâche peu compliquée.

Avant de terminer cet aperçu, ajoutons encore rapidement

deux mots sur le service intérieur de la compagnie de guides. Ainsi que nous l'avons dit au début, cette branche du service n'a pas fait une mauvaise impression. Il y a cependant un reproche grave à faire aux sous-officiers. Ceux-ci ont la tendance de prendre les blessures de selle beaucoup trop à la légère. Ils ont l'air de les considérer comme un mal inévitable; ils manquent rarement d'ajouter dans leur rapport, » ce cheval se blesse à chaque service, ce n'est rien », ou bien « ce n'est qu'une ancienne blessure qui se reforme ». On les désirerait moins faciles et plus soucieux de ce qui peut arriver aux chevaux de leur escouade, comme aussi plus habiles dans l'art de soigner les blessures.

Au lieu de faire appliquer immédiatement et sans autre ordre les compresses de chaleur humide sur la partie suspecte, on se contente de l'éternelle éponge, plus ou moins propre, qui se dessèche en un quart d'heure et envenime la plaie. C'est un usage aussi invétéré que nuisible contre lequel on ne saurait trop réagir.

En un mot, pas de soins suffisamment prompts, peu d'initiative et de discernement dans la manière de traiter le cheval malade, voilà à quoi il faut attribuer le temps si long que mettent souvent les blessures à guérir.

L'apparition fort rare du vétérinaire constitue une raison de plus d'acquérir un peu d'habileté dans ce domaine d'une importance capitale.

Les cantonnements étaient en général bons, quoique un peu serrés et parfois peu stables. Il est en effet arrivé plus d'une fois qu'une compagnie à peine installée, les chevaux à couvert, devait déloger pour faire place à l'état-major d'un régiment d'infanterie. Il fallait donc seller à nouveau et aller à la recherche d'un autre abri que l'on avait soin, cette fois, de choisir bien loin, hors de portée des yeux envieux !

La cavalerie divisionnaire n'a, du reste, jamais bivouaqué et si elle a toujours dû seller de fort bonne heure le matin, il est très rare qu'elle soit rentrée après 5 heures dans ses cantonnements, une fois la manœuvre terminée.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

† Le colonel Rodolphe Schmidt. — Démission du colonel E. de la Rive. — Les nouveaux insignes d'officiers. — Budget militaire.

Il est bien tard pour signaler la mort, passée presque inaperçue et survenue le 27 juillet, du colonel Rodolphe Schmidt. Cependant son nom reste attaché à la plupart des travaux entrepris depuis un tiers de siècle pour l'amélioration et le renouvellement des armes à feu portatives en Suisse. Il y aurait ingratitude, au moment de son décès, à ne pas rappeler les services qu'il a rendus et la réputation que lui ont valu, au dehors, comme à l'intérieur de nos frontières, ses travaux techniques et ses publications sur l'armement de l'infanterie.

Rodolphe Schmidt naquit à Bâle en 1832. Ses parents le destinaient à l'industrie de la soie, mais de bonne heure, il montra des aptitudes marquées pour l'armurerie et la technique des armes à feu.

Recrue d'infanterie en 1853, lieutenant en 1855, capitaine de chasseurs en 1860, il s'occupait avec passion soit dans ses services militaires, soit au civil des questions de tir. En 1870, nous le trouvons major d'infanterie, en 1871 major à l'état-major général, en 1876 lieutenant-colonel, enfin en 1887 colonel d'infanterie.

Dès 1861, un travail de concours sur un nouvel armement de l'infanterie suisse avec un fusil de précision de petit calibre, le fit remarquer. Il obtint un premier prix, et sa nomination comme contrôleur d'armes suivit en 1864, comme contrôleur en chef en 1867. A cette époque il fut placé à la tête de la commission chargée d'étudier l'introduction du chargement par la culasse. Trois ans plus tard, en 1871, sur son initiative, la fabrique d'armes fédérale était créée provisoirement et définitivement en 1875. R. Schmidt en fut le premier directeur et demeura en fonction 24 années, jusqu'en 1894. Pendant cette longue période, il a dirigé toutes les transformations auxquelles donna lieu l'armement de notre infanterie.

Nous ne saurions épuiser la liste des publications qu'il a fait paraître, et dont la valeur technique est incontestable. Citons parmi les principales : *Le développement des armes à feu* (Schaffhouse 1869); *Les armes suisses à répétition, fusil, carabine, mousqueton* (Bâle, Genève, Lyon,

1873); *Les armes à feu portatives*, avec atlas, 56 planches chromolithogr. (Bâle, Genève, Lyon 1877); *Les nouvelles armes à feu portatives*, 23 planches chromolithogr. (1889), etc.

Le colonel R. Schmidt a longtemps collaboré aussi à l'*Allgemeine Militar Zeitung* de Darmstadt.

* * *

M. le colonel E. de la Rive quitte le corps d'instruction. Le Conseil fédéral a accepté sa démission avec remerciements pour les services rendus.

La détermination de M. le colonel de la Rive cause de vifs regrets dans le corps des officiers, dans celui des officiers de la Suisse romande spécialement. Ils aimaient à recevoir, dans les écoles centrales, l'enseignement de cet officier qui, à une compétence militaire unanimement reconnue, joint les qualités d'un brillant et savant professeur. Ses leçons étaient un modèle d'exposition claire et substantielle, et de plus inspirées toujours par un esprit pratique qui en doublait l'attrait. Aussi, dans le discours qu'il a prononcé à la fin de la dernière critique des manœuvres, le chef du Département militaire a-t-il pu faire remarquer l'influence des écoles centrales sur les progrès réalisés par nos troupes, surtout en ce qui concerne la cohésion entre les diverses armes.

Le colonel de la Rive prend à titre définitif le commandement de la IIe brigade d'infanterie que ses fonctions n'avaient permis de lui conférer qu'à titre provisoire.

* * *

Les dernières grandes manœuvres ont permis de vérifier pratiquement un certain nombre des critiques élevées contre les nouveaux insignes d'officiers. Ces insignes ont été trouvés mal commodes à deux points de vue : celui de la lecture des grades et celui de leur maintien en bon état.

Au point de vue de la lecture des grades, il faut un coup d'œil exercé pour distinguer les étoiles sur les pattes d'épaule. Or sur argent ou argent sur or se détache mal. Mieux vaudrait faire de l'insigne sur les épaules un simple motif décoratif, et reporter les étoiles sur le devant du col où elles seraient plus apparentes.

La différence n'est pas assez marquée non plus entre les officiers supérieurs et les officiers subalternes. Jadis, une estafette distinguait facilement à distance un commandant de régiment d'un adjudant de bataillon. Les galons d'or de l'un, blancs de l'autre étaient une indication suffisante. Aujourd'hui la confusion est continuelle. Les étoiles ne ressortent pas sur les pattes d'épaule, et, à cinquante pas, les trois galons étroits du capitaine font à l'œil le même effet que les deux galons plus larges du lieutenant-colonel. De là des erreurs de personnes et de fréquents retards dans la transmission des ordres.

A ces inconvénients s'ajoute celui de l'usure extrêmement rapide des

nouveaux insignes. Passementerie déjà très coûteuse, elle en est rendue plus coûteuse encore. Le département militaire ne pourrait-il pas la faire confectionner dans les arsenaux qui la livreraient au prix de revient? On affranchirait ainsi les officiers de l'obligation de recourir à des tailleurs qui abusent de la situation, et l'on mettrait un terme à maints vilains racontars que la mauvaise qualité des nouveaux insignes a fait naître. Quelques jours de pluie suffisent pour les rendre inmettables.

Les officiers subalternes se plaignent en outre d'une autre cause de détérioration : la courroie du sac. Grâce à celle-ci, la patte d'épaule, au bout de vingt-quatre heures, affecte une forme concave tout à fait grotesque.

Le département militaire fédéral rendrait un signalé service aux officiers et s'attirerait leur reconnaissance à tous, en se hâtant de reviser, sur cette question des insignes, le récent règlement. L'expérience l'a condamné; plus vite on en reviendra, mieux cela vaudra.

Ne serait-il pas très simple de fixer les étoiles sur le devant du col et d'orner l'épaule d'un trèfle par exemple, à l'ancienne manière française, en passementerie souple et non rigide ce qui est disgracieux, or ou argent suivant l'arme, et même en laine noire pour la tenue d'exercice? La tresse large remplacerait le trèfle chez les officiers supérieurs, et tout serait dit.

Dans tous les cas, quelle que soit la décision de l'autorité militaire quant à la forme et à la nature des insignes, nous nous permettons d'insister au nom de tous nos camarades pour le changement le plus prompt possible du système actuel.

* * *

L'attribution au corps d'armée des troupes de landwehr 1er ban demande que le matériel de corps de ces troupes soit identique à celui de l'élite. Le budget pour 1899 prévoit l'acquisition des fourgons de brigade et de régiment et de la voiture sanitaire régimentaire. Est prévue également la première des quatre annuités qui permettront de doter les bataillons des fourgons, des voitures à munition et des outils de pionniers réglementaires. On compte, enfin, compléter le matériel de cuisine de tous les bataillons, élite et landwehr I, en leur donnant des chevalets métalliques, pliables, pour la suspension des marmites; coût, 12 700 fr., somme aussi répartie sur quatre années.

Les capitaines de batterie seront heureux de trouver dans ce même budget un « poste » pour premier achat de quarante caisses de bureau destinées aux « chefs de batterie et officiers du train » ; ils les réclamaient depuis si longtemps! Ces caisses seront semblables ou à peu près à celles des quartiers-maîtres.

Les premières acquisitions pour le parc de la compagnie d'aérostiers

figurent aussi au budget de 1899. Ce sont : 1 fourgon avec un ballon, 1 voiture-treuil, 1 générateur à hydrogène, 1 ballon gazomètre, 1 chaudière à vapeur avec pompe à compression, 1 garniture de tubes avec une voiture de transport et les fourgons nécessaires. « Nous pensons compléter l'an- » née prochaine, dit le message, le parc d'aérostation, par l'acquisition » des deux autres garnitures de tubes avec leurs voitures de transport » ainsi que le prévoit la loi. »

Les exigences de l'artillerie de forteresse continuent à être importantes. Comme toujours, dans la fortification, un ouvrage en appelle un autre, l'armement se perfectionne, et il faut constituer des réserves, qui n'existaient pas ou peu jusqu'ici. Les dépenses les plus fortes concernent 2 canons de 12 cm. en acier-nickel pour le Gothard ; 4 canons de même genre pour St-Maurice, enfin deux pièces à tir rapide de 5,3 cm. et deux obusiers de réserve de 12 cm. pour le Gothard. Une partie de ces acquisitions, celle des canons de réserve, entre autres, ont été votées antérieurement.

Les canons de 12 cm. de position, qui jusqu'ici tiraient sur plateforme, sur simples coins de recul, vont être munis de freins de recul hydrauliques ; ce perfectionnement permettra un tir plus rapide et plus sûr tout en exposant moins et en fatiguant moins le matériel. Une somme de 32 000 fr., répartie en deux annuités, est prévue pour cette transformation.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Toujours le nouveau projet militaire. — Mutations et promotions de généraux. — Les officiers joueurs. — Publications nouvelles : Verdy du Vernois, grand Etat-Major, major Kunz. — Le nouveau canon. — Un détachement de signaleurs.

A diverses reprises, je vous ai parlé des fausses nouvelles qui circulent à l'endroit du projet militaire dont s'occupera le Parlement cet hiver. Il semble qu'aujourd'hui, le silence se soit fait pour un temps, ce qui n'est pas pour étonner ; l'attention est retenue ailleurs par les événements sérieux et palpitants qui se déroulent et se succèdent à l'envi. Quand on en reviendra à ce mémorable projet, vous verrez que les faits me donneront raison ; on ne pense nullement à former les troisièmes bataillons des nouveaux régiments, on augmentera simplement l'effectif des régiments actuels, qui est extrêmement faible et ne compte guère plus de cent hommes par compagnie. On créera trois nouveaux corps, ou plutôt, entendons-nous, on en constituera les états-majors, sans créer les corps eux-mêmes. Au surplus, on peut toujours s'attendre à d'autres surprises quand paraîtra l'Annuaire militaire.

— Le mois de septembre a vu se produire un assez grand nombre de mutations d'officiers supérieurs, mais en somme peu de promotions. Des deux généraux des 7e et 10e corps qui ont pris part aux manœuvres impériales, l'un, de Seebeck, a été nommé chef honoraire du 31e régiment; l'autre, le lieutenant-général v. Mikusch-Buchberg avance au grade de général d'infanterie. Ont passé à la retraite ou à disposition, le gouverneur de Mayence, général d'infanterie v. Holleben, ainsi que le commandant de Strasbourg, lieutenant-général Léo, et le chef de la 5e division, lieutenant-général v. Natzmer, qui avait pris, il y a six mois, la succession du général v. der Goltz. Le général de Holleben a été remplacé à Mayence par le commandant de la 22e division de Cassel, lieutenant-général baron de Collas, qui lui-même a eu comme successeur le prince Léopold de Prusse, le fils du « prince rouge ». A v. Natzmer succède le lieutenant-général Köpke.

Le baron de Collas est né en 1841 et entra en 1860 dans l'infanterie. Il fit la campagne de 1866 et passa ensuite à l'Académie de guerre. Le général de Manteuffel s'intéressait à lui; aussi, en 1870, de Collas suivit Manteuffel à l'état-major de la première armée, puis à l'armée du Sud et à l'armée d'occupation. Il resta attaché à la personne du feld-maréchal jusqu'en 1876, époque où il devint chef de compagnie. Il continua sa carrière soit dans l'état-major, soit dans la troupe; en 1891, il commandait en Wurtemberg une brigade d'infanterie; ensuite, en 1895, une division.

Le prince Léopold, lui, est de 1865. Il a fait ses premières armes dans l'infanterie et dans la cavalerie, il commanda ensuite le régiment des gardes du corps, puis une brigade d'infanterie de la garde; en dernier lieu, la 4e brigade de cavalerie. C'est le duc Albrecht de Wurtemberg qui lui succède. Le jeune duc appartient à la branche catholique à laquelle reviendra le trône de Wurtemberg après la mort du roi actuel et de son frère Guillaume.

— Vous avez certainement entendu parler de la querelle de jeu qui s'est produite entre officiers de la Garde. Un officier accusait un camarade d'avoir triché. Inutile d'entrer dans les détails, sauf à dire que l'un des trois officiers en cause doit être le prince héréditaire de Saxe-Cobourg, premier-lieutenant au premier régiment de la Garde à pied. Il a fallu... sévir; on l'a transféré dans un régiment hessois, à Darmstadt, celui des grenadiers garde du corps (Leib-Grenadiere) en lui conférant le grade de capitaine et de chef de compagnie. Singulière façon de punir que d'accorder de l'avancement, vous conviendrez!

— Le monde des livres a été d'une fécondité étonnante le mois passé et c'est encore la librairie Mittler et Sohn qui tient le record des ouvrages nouveaux. Je ne citerai que quelques-unes des publications les plus remarquables.

Tout le monde connaît les *Etudes sur la conduite des troupes* (Studien über Truppenführung), du général Verdy du Vernois. Le colonel de Gossler, cousin du ministre de la guerre, et commandant du 4e régiment d'infanterie de la garde, prépare une nouvelle édition de ces « études » en les conformant aux règlements nouveaux et aux formations actuelles de l'infanterie. La première livraison vient de paraître, sous le titre : *La division d'infanterie dans le corps d'armée* (Die Infanterie-division im Verbande des Armeekorps).

La section historique du grand Etat-Major publie : *Les préparatifs de guerre en Prusse et les plans d'opération de 1805* (Die preussischen Kriegsvorbereitungen u. Operationspläne von 1805), ainsi que les *Entreprises du détachement von Boltenstern dans la vallée du Loir, les 26 et 27 décembre 1870.* Le major Kunz continue ses publications sur les *Exemples* tirés de l'histoire de la guerre de 1870-71, en nous donnant dans les cahiers 8 et 9 : *Les exemples pour le combat de forêts et pour le combat des hauteurs et des bas-fonds* (Beispiele für das Waldgefecht u. für den Kampf um Höhen und Schluchten). Cette publication vous intéressera tout spécialement en Suisse où votre terrain boisé et coupé a beaucoup d'analogie avec ceux où l'auteur prend ses « Exemples. »

— La livraison de septembre des *Jahrbücher für die deutsche Armee und Marine* contient dans les *Vues dans le domaine technique militaire* que publie avec un rare talent, chaque trimestre, le major a. D. J. Schott, quelques informations qui pourront intéresser vos lecteurs, principalement ceux des armes spéciales. Les renseignements donnés dans un précédent numéro sur le nouveau canon c/96 sont complétés dans ce sens que la charge est formée d'une poudre moins brisante que précédemment; cette poudre a la forme de tubes et a l'apparence extérieure de la filite ou de la cordite. Le poids de la charge est de 0k580 au lieu de 0k640, toutefois le quotient de chargement est resté le même.

La mise en main des troupes du nouveau canon est très avancée ; toutes les brigades en seront pourvues à la fin de l'année.

On continue les essais en Allemagne avec les appareils de signaux optiques. Aux manœuvres impériales de l'année dernière, on a fait usage d'un appareil à feux (Blitzapparat). Les lettres sont représentées, comme dans l'appareil Morse, par des apparitions lumineuses courtes ou longues. De jour ces « éclairs » sont produits par des rayons de soleil réfléchis par un miroir, de nuit ou par un temps couvert par une flamme d'acétylène. Quatre hommes font partie d'une station ; l'un télégraphie, un écrit, deux reçoivent les dépêches. On peut transmettre jusqu'à 60 mots à la minute ; les stations peuvent correspondre jusqu'à 10 km.

On a fait dernièrement usage aussi de *fanions* à signaux. Dans les exercices de printemps du corps de la Garde, en particulier dans les ma-

nœuvres de cavalerie de Tempelhof, du 11 juin, on a formé un détachement de signaleurs à fanions d'un officier et de 25 hommes pris à l'école de sous-officiers de Potsdam. Les signaleurs ont fait parvenir une quarantaine de rapports sur la marche et les mouvements de l'ennemi marqué. D'après les « Etats » de 1897 et de 1898, tous les régiments de la cavalerie seront équipés de « l'appareil de patrouilles de cavalerie » qui se compose d'un téléphone et d'un appareil optique.

Le même article auquel je fais allusion donne des renseignements sur le ballon cerf-volant dont je vous ai parlé à diverses reprises dans mes chroniques, et sur lequel j'aurai l'occasion de revenir; il contient aussi une description très instructive de la fabrique de cartouches de Polte à Sudenburg-Magdeburg, et de la fabrique de poudre von Förster où se préparent les poudres sans fumée et des poudres brisantes de divers genres.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

† L'impératrice Elisabeth. — Le fusil à répétition M. 1895. — Encore le règlement de service de la cavalerie. — Augmentation des troupes d'infanterie de landwehr. — Une médaille commémorative du jubilé impérial.

Sa Majesté l'impératrice Elisabeth, cette noble et excellente femme, entre toutes digne d'estime et de regret, est morte. Un sort imprévu l'a retranchée du nombre des humains; elle est tombée victime du coup scélérat d'un misérable assassin.

Les peuples d'Autriche-Hongrie, tristement surpris, pleurent avec leur monarque bien-aimé sur la mort de leur souveraine. L'armée en deuil garde en ces jours d'angoisse un silence affligé. Profondément frappée, elle se serre, en cette horrible, en cette indescriptible désolation, autour de son empereur, de son auguste monarque, sur la tête duquel s'abattent plus de malheurs et d'amertumes qu'il n'est donné à tout un peuple de pouvoir supporter. Dieu garde, Dieu protège notre empereur.

* * *

De divers côtés, la presse indigène et étrangère s'est occupée d'un nouvel armement de l'infanterie austro-hongroise. Le fusil à répétition M. 1895 constituerait ce nouvel armement. Présenté sous cette forme, ce renseignement est erroné.

Depuis la fabrication du fusil jusqu'ici en usage, fusil M. 1888-90, cette arme a été utilisée pendant dix ans. Dans ce laps de temps, elle a subi une détérioration — c'est le cas de toutes les armes à feu — qui a mis en

question son emploi en temps de guerre. En outre, la réserve de l'armement demandait à être complétée, en raison de l'augmentation des effectifs et de la création des formations nouvelles. Or, pour la fabrication à entreprendre, c'eut été ridicule de ne pas tenir compte des progrès réalisés dans la technique des armes à feu. C'est pourquoi, au lieu d'en rester au fusil M. 1888-90, on a construit un nouveau fusil M. 1895, qui, tout en utilisant la même munition et permettant le même maniement que celui-là, bénéficie des innovations et des améliorations introduites dans la technique des armes à feu portatives

Ce nouveau fusil, désigné sous le nom de fusil M 1895, est depuis trois ans déjà connu. En 1896, sa construction a obtenu la sanction supérieure nécessaire pour autoriser sa construction, et depuis 1897 il a commencé à être mis en mains de la troupe.

Le fusil à répétition de 8 mm., M. 1895, présente divers avantages sur l'arme précédente. Le plus appréciable de ces avantages est, sans contredit, son poids réduit. Ce poids est de 3,4 kilos, au lieu de 4,3 kilos que pèse le fusil M. 1888-90. Grâce à cette diminution de poids de près d'un kilogramme, il a été possible, sans charger l'homme davantage, d'augmenter dans une importante mesure, sa dotation en munition.

Un autre avantage tactique réside dans le changement du système de hausse. La hausse à ressort a été remplacée par une hausse à cadre. Pour le but en blanc, la hausse est rabattue; elle doit être dressée pour toutes les autres distances. L'officier peut ainsi d'un coup d'œil s'assurer que la hausse est bien placée. Elle supprime aussi l'incommode ligne de mire latérale en usage précédemment pour le tir aux grandes distances.

Autre avantage: il n'est plus besoin, avec ce système de hausse, de former les joues de la hausse et le canon d'un seul bloc; on évite ainsi une source de fréquents défauts dans la construction du canon, notamment dans le forgement si compliqué de la partie renforcée du canon qui supporte le pied de hausse. Par là déjà, on a obtenu un allègement de l'arme. Mais l'allègement principal provient du choix d'une qualité spéciale d'acier dont la grande résistance a permis de réduire sensiblement l'épaisseur des parois du canon.

La fermeture du fusil a reçu une amélioration très importante. A la place de l'ancien système de fermeture à verrou asymétrique, on lui a appliqué le verrou à tenons symétriques du mousqueton M. 90. Ce verrou est plus court et de 0 kg. 23 plus léger. Grâce à la répartition symétrique du recul sur les surfaces plus grandes des deux tenons du verrou, le mécanisme souffre moins et la sécurité du tireur est augmentée. De plus les vibrations irrégulières du canon qui se produisaient lors du départ du coup, avec le système de fermeture asymétrique, disparaissent, et la précision du tir est améliorée. Dans la fermeture du mousqueton, la douille

est légèrement dégagée après le départ du coup, et il faut moins de force pour l'ouvrir; il n'y a pas à craindre que les douilles se grippent et il n'est pas nécessaire d'employer un outil spécial pour le démontage, par exemple un poinçon, comme pour la fermeture de l'ancien fusil

Extérieurement le nouveau fusil présente cette différence que le canon est recouvert d'un fût léger en bois, semblable à celui du fusil suisse M. 89, système Schmidt, et à celui du mousqueton suisse M. 93, système Männlicher. Grâce à cela, le canon du fusil ne peut pas s'arquer et il est devenu superflu de le munir d'un garde-main spécial en cas d'échauffement par le tir.

Du reste, le fusil M. 1895 a encore subi toute une série de modifications, quant à la construction de ses différentes pièces, et sur lesquelles je ne m'étendrai pas davantage.

Le fusil M. 1895 a été présentement établi en cinq types différents: Fusil d'infanterie M. 1895, destiné à compléter l'armement et à remplacer les fusils hors d'usage; — mousqueton M. 1895 pour l'armement de la cavalerie; — carabine à répétition M. 1895 pour l'armement des troupes techniques et des élèves des établissements d'éducation et d'instruction militaire; — mousqueton de gendarmerie M. 1895, pour la gendarmerie autrichienne; — enfin mousqueton de marine.

L'arme que l'on avait donnée jusqu'ici à la cavalerie, le mousqueton M. 90, est destiné à armer les troupes du train qui avaient encore le mousqueton Werndl.

Dans tous les Etats militaires on fait des essais pour doter la cavalerie d'une nouvelle arme à feu de main. En Autriche même, où la cavalerie est armée du revolver, maintenant tout à fait démodé, M. 70, on a déjà essayé en 1897, dans divers régiments de cavalerie et d'artillerie, cinq nouveaux modèles de pistolets à répétition. Parmi ces cinq modèles, on en a distingué deux qui ont été jugés *commodes à manier et pratiques, mais encore trop délicats comme armes de guerre*, ce sont le pistolet automatique de Proth et le revolver de petit calibre de Gasser. Ensuite de ces essais, le ministre de la guerre a retourné ces armes à leurs inventeurs en les invitant à y apporter les perfectionnements nécessaires, en vue de les soumettre à de nouveaux essais.

Le ministère de la guerre n'a donc pris aucune décision, relativement à l'introduction d'un nouveau pistolet de cavalerie.

* * *

Comme l'annonçait déjà la chronique de septembre, le règlement de service de la cavalerie autrichienne (œuvre du général de cavalerie V. Edesheim) en vigueur depuis plus de trente années et dont les principes dirigeants avaient servi de modèle à l'étranger, vient d'être remplacé par un nouveau règlement distribué à la troupe en juillet 1898.

Cette nouvelle édition ou plutôt cette revision du règlement de cavalerie a été préparée de longue main. Pendant les trente années, en effet, qu'il a été en vigueur, le règlement a été mis à l'épreuve d'une façon répétée par la troupe et c'est à la suite de maintes modifications qu'il a enfin été accepté en sa forme actuelle.

Extérieurement le nouveau règlement se distingue de l'ancien par le fait qu'au lieu d'être imprimé comme ce dernier en caractères allemands, il est, comme tous les nouveaux règlements, imprimé en lettres latines. Son volume est, en outre, beaucoup plus réduit.

La tendance à simplifier, à ordonner la matière d'une façon logique et résumée, l'effort qu'on a fait en vue de la clarté des expressions, ainsi que pour réduire au strict nécessaire le nombre des commandements, tout cela se fait sentir d'une façon très heureuse.

Les illustrations sont dues au crayon du célèbre peintre militaire baron Myrbach.

Non content de changer la disposition du contenu, on s'est efforcé de rendre autant que possible identiques les commandements pour l'exercice à pied et à cheval. Cela afin d'éviter que le soldat, au reçu d'un ordre, soit forcé d'exécuter un mouvement différent suivant qu'il est à pied ou à cheval.

Du reste ce règlement, qui se rapproche beaucoup de celui des troupes non montées, lui a fait plus d'un emprunt.

Nous ne pouvons examiner ici les nombreux changements pratiques qu'il renferme. Signalons seulement une innovation caractéristique en ce qui concerne le combat à pied de la cavalerie, qu'on a rapproché pour autant que cela était possible du règlement d'infanterie.

Lorsqu'on met pied à terre pour le combat par le feu, 2 à 4 hommes seulement par peloton restent pour tenir les chevaux. Ces hommes doivent remettre leur carabine aux gradés, ce qui permet de mettre tous les fusils en ligne. Les cavaliers sont, en outre, plus rapidement en selle lorsqu'il s'agit de repartir. Le peloton pied à terre formé en essaim (en tirailleurs) s'appelle maintenant « Essaim » (Schwam). L'ancien « essaim », par contre, s'appellera désormais « Patrouille ». Les salves d'« Essaim » sont donc remplacées par des salves de « Patrouille ».

Les changements portent, du reste, spécialement sur les améliorations pratiques et laissent intact le caractère général de l'ancien règlement dont les principes reconnus justes sont maintenus. On peut donc dire que le nouveau règlement n'est, en somme, qu'une édition revue et améliorée de l'ancien, devenu par le long usage si familier à la troupe. En un mot, il porte en lui l'empreinte du progrès et peut être considéré comme réussi, car il répond à toutes les exigences actuelles. On peut affirmer qu'il sera bien accueilli de la troupe, dont il va devenir désormais l'Evangile militaire.

La cavalerie l'appréciera comme il le mérite.

* * *

Le *Verordnungsblatt*, du 2 septembre, a publié l'ordonnance depuis longtemps attendue sur l'augmentation des troupes d'infanterie de la landwehr impériale et royale.

Jusqu'ici cette troupe formait 26 régiments, donnant un total de 92 bataillons, plus un cadre de réserve de 26 bataillons. On a pris huit de ces cadres de réserve et l'on a créé à leur aide 8 nouveaux bataillons de première ligne, ce qui porte à 100 le nombre de ces bataillons et à 29 les régiments qu'ils forment. De ceux-ci, 13 sont à quatre, 16 à trois bataillons.

Les trois nouveaux régiments sont répartis : un, le 30e, dans le commandement de Josephstadt ; les deux autres, nos 35 et 36, dans le commandement de Lemberg. Leur numérotage non suivi provient de ce qu'il faut voir dans leur formation le commencement seulement des projets d'augmentation.

Concurremment avec cette création de trois régiments a été décidée celle de deux nouvelles places de généraux de brigade de landwehr, de telle façon que les commandements de brigade de landwehr à Lemberg et à Josephstadt comportent maintenant deux généraux de brigade de landwehr Les autres commandants de districts de landwehr conservent comme adjoint, avec le général de division de landwehr, un seul général de brigade.

A la formation des trois nouveaux régiments de landwehr correspond l'organisation de trois nouvelles circonscriptions de recrutement de landwehr. Même circonstance pour les circonscriptions de landsturm.

* * *

A l'occasion du 68me anniversaire de sa naissance, Sa Majesté l'empereur a fait le 18 août de l'année courante un don à l'armée et au règne. Il s'agit d'une *Médaille commémorative du jubilé*, témoignage durable de reconnaissance pour le fidèle accomplissement du devoir, la fidélité au service et la durée des services rendus. Les soldats courageux qui consacrèrent corps et biens à la défense du monarque et de la patrie comme ceux qui, en temps de paix, ont rempli avec dévouement leurs obligations militaires seront fiers de porter sur leur poitrine ce signe distinctif de l'honneur. Il en sera de même de ceux qui ont consacré leur vie au service civil ; eux aussi seront heureux de recevoir cette marque de la reconnaissante estime de leur souverain.

Cette récompense s'adresse à trois catégories de personnes : aux militaires et gendarmes ; aux fonctionnaires civils ; enfin aux employés ayant quarante années de service.

La médaille de la première catégorie est d'or ou de bronze. La médaille d'or, décorée d'un aigle aux ailes étendues, auquel elle est suspendue, est destinée aux officiers ayant cinquante ans de service actif. La médaille

de bronze (sans aigle), est destinée à tous les autres militaires. Elle est portée au côté gauche de la poitrine et retenue par le ruban de l'Ordre de François-Joseph Sur l'avers, la tête de l'empereur avec ses noms et titres ; sur le revers, une couronne de laurier et de chêne entourant l'inscription : *Signum Memoriæ*, et les dates 1848-1898 en chiffres romains.

La médaille de la deuxième catégorie est identique à la première moins la couronne de laurier. Celle de la troisième catégorie remplace la légende du revers par l'inscription : *XXXX annorum* et la légende *Signum laboris fideliter peracti*. Les médailles de ces deux dernières catégories sont en bronze ; elles sont portées suspendues à un ruban rouge.

La délivrance de la médaille commémorative du jubilé aura lieu le 2 décembre prochain, anniversaire de l'arrivée au pouvoir de l'empereur. Elle sera accueillie par l'armée avec la plus grande reconnaissance, car la médaille sera le témoignage de l'affection que porte à ses soldats l'empereur et roi, leur chef suprême.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Une petite rectification. — Encore un nouveau ministre. — Les manœuvres. — Le nouveau canon de campagne. — Projet de règlement d'artillerie.

J'ai mené pendant tout le mois de septembre une vie fort accidentée. Un des résultats de mon vagabondage est que les épreuves de ma chronique, écrite à Mourmelon, n'ont pu parvenir à me rejoindre, et que cette chronique contient des inexactitudes que j'aurais supprimées à la lecture. Le paragraphe relatif aux opérations du 3e corps est la reproduction d'une information que j'avais précédemment envoyée à la direction de la *Revue*, et qui ne cadrait plus très bien avec mes notes rédigées au camp de Châlons : de là, une incohérence qui n'a pu manquer d'étonner les officiers qui me font l'honneur de me lire. De même, je n'avais pas dit du général Zurlinden qu'il était « appuyé par un cabinet décidé à faire la lumière et à poursuivre les faussaires, déterminé lui-même à épurer les bureaux de l'état-major ». J'ai dit, ou plutôt j'ai écrit (et ma détestable écriture n'en est pas au premier mauvais tour qu'elle me joue), j'avais écrit : « *S'il* est appuyé..., *s'il est* déterminé lui-même..., il est de ceux qui pourront rendre la confiance au pays. »

Hélas! j'avoue que je ne l'avais pas, moi, cette confiance. Si on veut se reporter à ma chronique de janvier, on verra le cas que je fais du gouverneur de Paris. C'est un homme qui a eu de la chance. Il vient d'en avoir

encore, en quittant le ministère avec tous les honneurs de la guerre ou, si vous le préférez, en quittant le ministère de la guerre avec tous les honneurs, malgré qu'il y ait fait assez pauvre figure.

Ce qui, entre autres détails, me paraît donner sa mesure, c'est que, à ses yeux, le criterium de la discipline est l'uniformité. Que, dans une caserne, il trouve les paquetages placés de la même façon sur les « planches à bagages » de toutes les compagnies, il se déclare satisfait et ne demande rien de plus. Cet asservissement à un modèle unique, est, d'après lui, la preuve que le chef a bien tout son monde dans la main. Pauvre raison, sans doute, à une époque où on s'efforce de développer les initiatives et de donner essor aux individualités. Si, même pour ces vétilles, on en est à imposer des types, si un capitaine n'est pas libre de faire étaler dans ses chambrées les serviettes de ses hommes, s'il est forcé de les faire suspendre par la ganse au « crochet tête de lit » de droite, après qu'elles ont été nouées vers le milieu, où donc et en quoi veut-on qu'il exerce cette indépendance qu'on prétend lui conférer? On en est à vouloir que tout et que tous soient coulés dans les mêmes moules. Si ce n'est pas le général Zurlinden, c'est un officier de son école qui disait récemment: « Dans mes inspections, je m'attache à un détail Si, pour tous les hommes d'une escouade, ce détail est réglé de la même façon, je me dis que ce caporal a du commandement. Si c'est dans la demi-section que je constate cette identité, j'en conclus que le sergent sait se faire obéir, et, en remontant ainsi de proche en proche, je finis par me rendre compte de la façon dont le chef de corps sait imposer ses volontés à son personnel, me disant que, s'il obtient de lui leur parfaite exécution en ce qui concerne une vétille, comme le placement du petit bidon, *a fortiori* il doit l'obtenir pour les questions essentielles. » Des généraux habitués à juger ainsi les choses et à tenir en si piètre estime l'indépendance d'autrui, sont-ils capables de se débrouiller au milieu des subtils problèmes de conscience que la politique leur pose? Sont-ils en état de voir les choses de haut? Ont-ils la liberté d'esprit, la lucidité de jugement qui permettent de démêler le point faible ou douteux d'une question? C'est dans l'application de quelque règlement qu'ils cherchent la solution de tous les problèmes qui se présentent à eux. Ils ne sont pas de taille à les aborder en face et seuls à seuls.

Le général Zurlinden en a fait la triste expérience. Aussi apte que qui que ce soit à caracoler sur le front des troupes, à inspecter la tenue d'un régiment, il a manqué d'indépendance quand il a eu de viriles résolutions à prendre. Il s'est dérobé et s'est retiré dans la coulisse. La complaisance de son successeur l'a remis à la place qu'il avait quittée quelques semaines auparavant, et il est redevenu gouverneur de Paris, comme devant, ce qui lui a permis de faire incarcérer l'ex-colonel Picquart, coupable d'avoir dénoncé des faussaires, et accusé à son tour d'en être un. Triste

[illegible]

[illegible] à la [illegible] et [illegible] à plusieurs reprises [illegible] [illegible] à la tête d'un corps d'armée, [illegible] [illegible] et [illegible] trop vieux pour avoir [illegible] [illegible] à [illegible] [illegible] [illegible]

dance d'un Boileau accompagnant nos armées, en qualité d'historiographe, de l'autre côté du Rhin. Il se mêlait quelque peu de snobisme et de badauderie, sans doute, à cette ardeur chauvine et militaire avec laquelle on se passionnait pour les hauts faits de tel général ou les prouesses accomplies par tel régiment. En 1898, hélas! ces préoccupations qui, après tout, avaient le mérite de ne pas faire de mal, d'autres préoccupations plus angoissantes les ont étouffées, et on cherchait plus, dans les feuilles publiques, à se renseigner sur les combats que se livraient la Vérité et le Mensonge, on s'intéressait plus à la lutte du Socialisme contre l'Antisémitisme, qu'on ne lisait les mesures prises par le général Kessler ou qu'on ne s'amusait de la déconvenue éprouvée le 10 par le 3e corps [1]

Et cependant les opérations de cette année méritaient qu'on les regardât de près, d'autant que, au lieu d'une représentation à grand fracas, comme précédemment, c'est deux qu'on en donnait. Il est vrai que celle du camp de Châlons a eu lieu à huis clos ou, du moins, n'a eu que très peu de spectateurs. Je vous ai écrit, au commencement de septembre, qu'on avait beaucoup exagéré en prétendant qu'on ne pourrait rien voir. A la vérité, je n'ai pas vu grand'chose; mais ce n'est point qu'on m'ait empêché de regarder, c'est surtout que, en réalité, il n'y a pas eu grand'chose. J'ai été frappé de voir l'allure schématique des combats, leur constante invraisemblance, l'asservissement de leur évolution à des clichés classiques sans que le commandement ait jamais paru regarder la situation face à face, avec son simple bon sens. Je connais trop le général Jamont pour ne pas voir dans cette allure qu'il a donnée aux opérations, ou qu'il leur a laissé prendre, un dessein prémédité dont le but m'échappe. On dirait une gageure. Certains officiers m'ont conté que le généralissime désapprouve ces exercices à feu d'armes combinées et qu'il avait voulu leur donner le coup de grâce. D'autres prétendent que, se sentant, malgré toutes les précautions, entouré d'espions et d'indiscrets, il s'est amusé à leur donner le change et à les mystifier. Ceci expliquerait la facilité que j'ai eue à voir tout d'assez près. J'ai pu ainsi rapporter pas mal de notes, mais j'hésite à les mettre en ordre, ne voulant pas, si mystification il y a, m'y

[1] Voici comment le correspondant de la *France militaire* conte cette petite histoire:

Dans la journée du 9, deux officiers d'approvisionnement de la division provisoire, voyageant en chemin de fer et ne se preoccupant nullement de la présence dans leur compartiment d'un monsieur en civil, avaient eu la malheureuse idée d'échanger leurs impressions sur les ordres reçus et de se raconter qu'ils allaient partir le soir même, à minuit, dans une direction déterminée. Le monsieur en civil, qui n'était autre qu'un officier appartenant à l'état-major du général Tournier, s'empressa de télégraphier à son « patron » la conversation qu'il venait d'entendre, et ce dernier contremanda aussitôt les ordres qu'il avait donnés. Télégraphe, bicyclistes et estafettes, on eut recours à tous les moyens, et la 40e division quitta ses cantonnements à 11 heures du soir au lieu de 4 heures du matin, de telle sorte que, lorsque les têtes de colonne de la division Bourgey se présentèrent à Florent et à Vienne-le-Château, elles trouvèrent en face d'elles la 40e division qui les empêcha de passer.

laisser prendre. Comme je me rends très bien compte que je ne distingue pas très bien, j'attends qu'on éclaire la lanterne. Ajournant donc la narration et la discussion des événements, je me bornerai, pour aujourd'hui, à dire un mot de la discipline. Elle m'a paru quelque peu... cotonneuse, même dans le 6e corps. Un exemple entre cent : j'ai été invité à déjeuner par un colonel et il m'a fait manger avec tous ses officiers à la cantine, en dépit d'un ordre du général de division interdisant formellement aux officiers de se faire nourrir par les cantinières. Le même général avait proscrit non moins impitoyablement le port des pantalons en toile, et tout le monde en portait. Il avait prescrit le port du bonnet de police, et j'ai vu des lieutenants qui n'avaient même pas jugé utile d'apporter les leurs !

De la Champagne, je me suis transporté dans le Nivernais, où j'ai passé les trois journées des 9, 10 et 11. J'espérais voir appliquer, par les troupes placées sous le commandement du général de Négrier, les principes que cet éminent homme de guerre a posés dans sa note retentissante dont j'ai donné l'analyse et signalé le caractère révolutionnaire au mois de juin dernier. Le directeur des manœuvres ayant innové, ses sous-ordres avaient cru pouvoir faire de même, ne se rendant pas compte d'une loi bien connue de la nature... humaine : quand on prend des libertés, on commence par prendre celle des autres et on ne leur en laisse pas. Défense fut donc intimée aux généraux de formuler chacun sa doctrine. Celle du maître devait suffire.

En ces quelques jours, ce qui m'a le plus frappé, hélas ! c'est qu'on ne s'y est pas conformé, le général de Négrier ayant renoncé à ses projets, soit qu'il ait tenu compte des manifestations de l'opinion, qui ne leur avait guère été favorable, soit que le ministère lui ait intimé l'ordre de se conformer à la règle, c'est-à-dire aux règlements. Faut-il voir là un « très bel exemple de carrure et d'élévation d'idées ? » Le colonel Robert, qui apprécie ainsi son désistement et qui l'en félicite, s'exprime à ce sujet en ces termes : « Ce n'est point le moment, quand l'horizon s'assombrit, de modifier les bases de notre tactique : il faut, en cela comme en tout, que nous ayons le bon sens de nous serrer autour de ce qui existe et de ne pas compromettre, par des entraînements inopportuns, les doctrines et les institutions qui nous régissent depuis de longues années. » D'après le correspondant de la *France militaire*, l'explication serait très différente et infiniment plus terre à terre :

« Cette première journée de manœuvre (celle du 9), fournit peu d'enseignements, écrivait-il de Moulins, le 12 : c'est un essai, une mise en main.

» Pourtant on a pu y voir que les formations théoriques (c'est-à-dire, sans doute, réglementaires) sont si bien ancrées dans les cerveaux que les formations Négrier n'ont pu les faire oublier.

» Bien mieux : ces dernières n'ont pas paru sur le champ de bataille ! Personne n'a pensé à les appliquer. Personne n'a songé à protester en les voyant oubliées ! »

J'en étais donc pour mon déplacement inutile. Non que je n'aie encore eu l'occasion de griffonner bien des notes, dont je compte, un jour de loisir, relever les indications essentielles, tout en ne me dissimulant pas que ce n'est pas sur trois journées, passées sur un terrain qu'on ne connaît pas, qu'on peut établir un jugement sûr. Heureux et bien malins ceux qui, sur un défilé ou sur une opération de guerre, peuvent baser une appréciation saine de la valeur des chefs, de la solidité des troupes, de l'habileté des dispositions tactiques, etc., etc. Je sais bien qu'il suffisait à Cuvier d'un bout d'os pour reconstituer un animal tout entier. Quand je dis que je le sais bien, je m'entends : je sais bien qu'on le prétend, mais j'ignore si c'est vraiment vrai. Toujours est-il que j'admire les officiers étrangers qui, n'ayant guère vu que ce qu'on leur a montré, ou ce qu'on leur a laissé voir, formulent des verdicts dans des interviews. Je les admire, car ou ils ont, en effet, bien observé les choses, ou c'est qu'ils paient d'aplomb pour se débarrasser des indiscrets et des gêneurs. J'ajoute qu'ils observent une réserve très diplomatique, panachant éloges et critiques dans la juste proportion pour donner à leur langage du piquant et du ragoût...

Un peu vexé, j'allais me replier en bon ordre, lorsqu'on m'a suggéré l'idée de pousser une pointe dans le Nord en me faisant valoir diverses considérations. Le 1er corps d'armée est celui que commandait naguère le général de France, et vous vous rappelez sans doute que j'ai reproduit tout au long, il y a deux mois, les recommandations qu'il lui a faites en partant. Il était intéressant de voir le résultat qu'avaient bien pu produire ces dispositions testamentaires d'un de nos officiers les plus estimés. D'autre part, l'occasion semblait bonne pour aller étudier les évolutions du régiment à quatre bataillons. Les deux divisions manœuvraient séparément : la première, dans les environs de Saint-Omer ; la seconde, sous les murs de Cambrai.... ou plutôt sous ses ex-murs, car la place vient d'être démantelée. Des effectifs aussi faibles ne peuvent exécuter que des opérations simples et il doit être plus facile de les suivre que de s'y reconnaître dans les mouvements de grandes unités.

J'ai donc filé dare dare sur les points que des amis bien renseignés m'avaient indiqués. et j'ai pu assister d'abord au passage de l'Aa, à Fauquembergue, par la 2e division, puis au déploiement de toute une division, à l'ouest de Cambrai. Dois-je avouer que, de là encore, je suis rentré presque bredouille ? A l'affaire de Fauquembergue, la nécessité de passer la rivière par les deux ponts de la ville, après avoir traversé la ligne du chemin de fer, a entraîné des invraisemblances choquantes. L'ennemi était figuré par un régiment prélevé sur la division, ce qui avait exagérément affaibli celle-ci. L'escalade du mamelon de la Forest par l'artillerie, laquelle aurait eu tout avantage, ce me semble, à se faufiler par les ravins d'Audinethun, mais ce qui pourtant, je le reconnais, l'eût mise plus en l'air, cette escalade a notablement retardé l'entrée en action des batteries, en supprimant entre les deux armes combattantes la coordination nécessaire.

Sous Cambrai, l'ennemi étant figuré par un bataillon de chasseurs à pied, la division est restée intacte : ses quatre régiments fournissaient donc un ensemble de seize bataillons que, de la position que j'occupais, sur le plateau de la Maison Neuve, j'ai pu voir se déployer d'une façon merveilleuse. Le poudroiement qui les gênait ne me gênait pas, moi, puisque je regardais vers le couchant, et j'ai pu suivre leurs mouvements dont j'ai admiré la correction. Mais je n'ai pu, comme j'en avais l'intention, descendre dans le détail, voir le rôle assigné aux lieutenants-colonels, m'assurer de la façon dont se fractionnait chaque régiment, observer ce que devenaient les fractions de seconde ligne, ni s'il y en avait en troisième ligne. L'engagement marchait d'un tel train qu'on avait peine à le suivre. Songez que le front de bataille s'est avancé de trois kilomètres en une heure (le combat a commencé vers 7 $^1/_4$ h., pour prendre fin avant 8 $^1/_2$ h.) et, en ces 80 minutes, l'artillerie a exécuté pour le moins dix ou douze mises en batterie. Le plus clair de toute l'affaire a été de me fournir l'occasion de voir de près le général Chanoine, qui devait à quelques jours de là devenir ministre de la guerre et qu'alors je ne connaissais pas.

J'ai pourtant remarqué la suppression presque complète du « rideau flottant sans cohésion, errant le plus souvent à l'aventure, exposé sans cesse à être pris entre deux feux » que formaient naguère les éclaireurs. Serait-ce donc que les théories du général de Négrier, si elles n'ont guère de succès dans sa propre armée, en auraient davantage ailleurs ? N'est-ce pas plutôt que les sages conseils de l'ancien commandant du 1er corps d'armée ont été écoutés et mis à profit. Sur d'autres points, il m'a semblé qu'on ne s'en était pas assez inspiré : l'infanterie « n'a pas gardé assez longtemps la formation par le flanc, qui est plus flexible, plus maniable et qui est moins vulnérable que la formation en ligne. » Pendant le combat, il m'a paru que les liaisons étaient mal assurées et que, par suite, les unités combattantes ne restaient pas suffisamment en relations entre elles. Pour l'artillerie, au contraire (du moins, pour celle de la 1re division), j'ai été émerveillé de la façon dont elle a su se corriger des défauts que le général de France avait signalés en ces termes :

« Les batteries n'arrivent pas toujours sur les positions aussi rapidement qu'elles le pourraient. Les commandants de batterie, comme les commandants de l'artillerie, perdent du temps dans leurs reconnaissances ; en outre, ils se préoccupent trop de défiler leurs pièces... Les commandants de l'artillerie ne font pas assez souvent preuve d'initiative. De là, des pertes de temps qu'il serait facile d'éviter. »

A la vérité, — et j'en ai déjà dit un mot, — il y a eu encore quelque lenteur à l'affaire de Faucambergue. On a perdu du temps à reconnaître la position, à en faire même le dessin, à venir s'y installer. On a paru y mettre quelque affectation, et c'est à dessein, par système, m'ont affirmé certains officiers, qu'on a fait durer, comme à plaisir, les préliminaires de

l'ouverture du feu. La première division, elle, y a été plus rondement ou, si vous le préférez, plus carrément. Déférant aux instructions de son ancien général en chef, elle a fait preuve de la plus heureuse initiative et elle a apporté à ses déplacements une prestesse qui donne une haute idée de l'instruction du personnel, de la qualité des attelages et de la mobilité du nouveau matériel.

Celui-ci, que j'ai pu voir d'assez près, est fort bas sur roues. Le canon est fort long. Il est peint, ainsi que l'affût et le reste des voitures, en gris bleuté, couleur qui étonne les yeux habitués à l'ancien vert olive de l'artillerie et qui étonne également l'entendement des gens qui voient proscrites du champ de bataille les teintes claires, puisqu'on bronze les armes pour éviter les reflets de l'acier, puisqu'on fait passer les musettes en toile au brou de noix, puisqu'on substitue les attelages de robe sombre aux attelages blancs. On m'a expliqué cette anomalie par le fait que l'obligation impérieuse, pour ce matériel très voyant, de se soustraire absolument aux vues, déterminera les officiers à recourir toujours au tir masqué contre lequel ils ont certaines préventions

La pièce est pourvue à droite et à gauche de deux plaques pare-éclats et de deux sièges sur lesquels des servants restent assis pendant le tir, car la pièce seule bouge, l'affût restant immobile. (Il va sans dire que, aux grandes manœuvres, comme on tirait à blanc, la pièce ne reculait ni ne sursautait. Mais le fait que des hommes restent sur l'affût pendant le tir prouve que le matériel jouit d'une stabilité parfaite).

Le caisson qui se met botte à botte, c'est-à-dire roue à roue, avec la pièce, a été justement comparé aux « machines-chaufferettes dont on fait usage dans les gares pour apporter les bouillottes chaudes jusqu'aux portières des wagons ». Les pourvoyeurs y prennent la munition qui est analogue à une cartouche de fusil démesurément grossie, et, étant tout contre la pièce, ils n'ont pas à courir pour porter les charges. Dans une batterie en action, on ne voit donc plus ce va-et-vient de personnel que l'on observait autrefois. C'est dans le plus grand calme, avec le plus profond silence, que se manient ces engins terribles qui lancent la mort par rafales.

J'ai dit à la page 371 de la *Revue* que la rafale est une succession de six coups. Eh bien, montre en main, elle ne dura pas plus de quinze secondes, ce qui fait 24 coups à la minute. Il ne s'agit ici, je le rappelle, que d'un tir à blanc ; mais en quoi la présence d'un obus ralentirait-elle le feu, du moment que le canon ne se dépointe pas ? Resterait pourtant à savoir si elle peut être obtenue réellement dans toutes les conditions de terrain et sous toutes les inclinaisons. En tous cas, il est certain que cette vitesse est prodigieuse.

Chose assez singulière. Dans les batteries que j'ai vues, une seule pièce faisait feu. J'ignore pourquoi. On m'a dit que, pour éviter le net-

toyage de toutes les bouches à feu, opération que la complication du mécanisme rend fort délicate, on n'en voulait employer qu'une faible fraction ; on m'a dit que c'était pour faciliter le contrôle du déchargement et se mettre à l'abri d'accidents graves du genre de ceux qui se sont produits l'an dernier avec des gargousses à blanc oubliées dans l'âme ; on m'a dit que c'était pour empêcher le gaspillage des munitions. Je vous donne ces raisons pour ce qu'elles valent. Elles ne m'ont paru sérieuses ni les unes ni les autres.

Les batteries étaient à quatre pièces; mais il n'en faut tirer aucune conclusion, car les anciennes batteries de 80, de 90, de 95, qui étaient à six pièces sur pied de guerre, n'en attelaient habituellement que quatre aux manœuvres d'automne.

Quant aux groupes, de ceux que j'ai pu observer, les uns étaient à deux batteries, les autres à trois. Probablement cette disposition avait pour objet l'expérimentation comparative des deux organisations. Je n'ai pu savoir laquelle a donné les meilleurs résultats.

J'ai été émerveillé, je le répète, de la rapidité de la mise en batterie. Elle égale celle qu'on obtenait avec l'ancien matériel. Si j'y insiste, c'est que certains artilleurs s'étaient plaints devant moi des précautions fort longues et minutieuses auxquelles on les astreint lors de la séparation des deux trains et avant l'ouverture du feu. S'ils ont voulu dire que, la rapidité du tir ayant pour le moins décuplé, la rapidité de la mise en batterie n'a rien gagné, soit. Mais, sans doute, ils pensaient différemment, car je leur ai entendu soutenir que, entre l'ordre d'occupation d'une position et le commencement du tir, il s'écoulait un temps mort considérable ce qui constituerait un danger d'un caractère spécial et inhérent à l'outillage actuel. A ce sujet, un journal spécial publiait les considérations suivantes que je reproduis à titre de curiosité, puisque j'ai vu, de mes yeux vu, que, en quelques minutes, deux ou trois au plus, une batterie se trouvait, comme par le passé, en état d'ouvrir son feu :

« L'artillerie se trouve dans la situation où était l'infanterie avec le fusil à baguette dont le chargement était très lent. Si on avait alors procédé par salves, il se serait produit après chaque décharge une longue interruption du tir, à la faveur de laquelle l'ennemi aurait pu se jeter sur le front et enfoncer la ligne. Pour conserver toujours un certain nombre d'armes en état de faire feu, les mousquetaires avaient adopté divers moyens, celui-ci entre autres :

» Tous les rangs chargeaient leurs armes. Ils s'agenouillaient alors, à l'exception du dernier, qui faisait feu par-dessus la tête des camarades, et aussitôt après se remettait à charger. En même temps, l'avant-dernier rang se relevait, faisait feu et chargeait. Puis le suivant faisait de même, et ainsi de suite, de sorte que le dernier rang se trouvait prêt à recommencer, au moment où le premier venait de finir.

» De toute nécessité, il faudra, dans la mise en jeu des batteries, adopter une succession du même genre, un chevauchement entre celles qui agissent et

celles qui se préparent, si on ne veut jamais se trouver pris au dépourvu, puisqu'il faut pouvoir profiter des occasions les plus fugitives. Ce ne serait pas la peine d'avoir des batteries qui lancent un obus par seconde[1] s'il fallait un quart d'heure ou vingt minutes pour déclancher l'engin, ainsi que nombre de bons esprits le prétendent.

» Quant à l'idée qui germe dans certains cerveaux, d'assimiler ces engins à des mitrailleuses, et à vouloir en doter chaque régiment d'infanterie pour les éparpiller sur le champ de bataille, afin de les diluer en quelque sorte et de les rendre plus insaisissables, elle se heurte à des impossibilités sans nombre, et à celle-ci tout d'abord qu'on ne peut confier la direction d'un de ces appareils de précision qu'à des officiers, alors que les chefs de pièce sont simplement des maréchaux des logis. »

A cette objection, il est vrai, j'ai entendu répondre par l'exemple de la marine qui a trouvé des officiers pour ses torpilleurs ; mais je dois reconnaître qu'on ne m'a pas paru prendre l'idée au sérieux. En tous cas, le Projet de règlement unique que le Comité technique vient d'élaborer maintient énergiquement le vieux principe des masses : l'emploi par groupe de batterie reste la règle ; l'emploi par batterie isolée reste l'exception ; le fractionnement de la batterie ne continue qu'à être toléré pour certaines circonstances toutes particulières. L'emploi de l'artillerie par pièces isolées est formellement interdit dans tous les cas.

Le Projet de règlement dont je viens de parler a été établi en exécution d'un ordre du général Billot, qui prescrivait de condenser en un volume de 400 pages la matière éparse dans les *Bases générales de l'instruction* (114 pages), dans les « Théories » *à pied* (147), *d'artillerie* (214), *à cheval* (100), *de batteries attelées* (305), ainsi que dans l'*Instruction sur le service de l'artillerie en campagne* (98). Comment est-on parvenu à comprimer ces 978 pages en 400 ? Par des éliminations, d'abord, et ensuite par l'adoption de principes nouveaux qui ont permis de beaucoup simplifier le texte, qui permettront surtout d'abréger considérablement l'instruction. L'exposé en serait intéressant, mais cette chronique est déjà bien longue et j'ajourne la suite au prochain numéro.

[1] C'est-à-dire où chaque pièce tire 15 coups par minute. Je note ce chiffre qui est assez différent de celui (25) que j'ai indiqué tout à l'heure comme provenant de mes propres observations.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Le général Pelloux, président du conseil. — L'uniforme des officiers. — En Afrique. — Petites nouvelles.

J'ignore l'impression que peut avoir produite sur les lecteurs de la *Revue* la nomination d'un général à la présidence du Conseil des Ministres. Cette nomination aura, à coup sûr, fourni un thème à l'imagination de ceux qui suivent attentivement les phases politiques des Etats et qui veulent, à tout prix, s'en rendre compte. Je rappelle qu'il y a environ un an, quand, au Ministre des postes et des télégraphes Stephan, l'empereur d'Allemagne donna comme successeur le général Podbielski, plusieurs journaux italiens et étrangers ont voulu voir une alarme causée par le socialisme, à la cour de Berlin. On a cru deviner, dans la nomination du général de Podbielski, le début d'une politique soldatesque et de répression par laquelle l'empereur se proposait de tenir tête au flot montant des idées nouvelles. Si vos lecteurs avaient jugé de la même façon la solution de la crise italienne, je me permettrais de leur dire qu'ils auraient été dans l'erreur.

La nomination du général Pelloux à la présidence du Conseil a bien été déterminée indirectement par les émeutes révolutionnaires; elle n'a cependant pas été l'unique et indispensable remède aux maux dont l'Italie est atteinte. Il faut chercher la raison du choix de Pelloux plutôt dans la nécessité d'avoir à la tête du gouvernement une personnalité assez marquante pour adoucir les frottements qui existaient entre les groupes des représentants de l'Etat. Or, au moment de la perturbation générale, les qualités de chef de gouvernement se trouvaient admirablement réunies en la personne du général Pelloux. Aussi sa nomination a-t-elle été accueillie avec la plus grande faveur par tous les partis de la Chambre et de la presse. Il rencontra tout de suite la sympathie générale par la franchise avec laquelle il composa le nouveau cabinet et par son habileté à réconcilier entre eux les divers groupes de la gauche, depuis longtemps divisés. En outre, il réussit à résoudre en fort peu de temps la situation embarrassante dans laquelle se trouvait l'Italie.

Le général Pelloux naquit en 1839 en Savoie. Il fut élève de l'académie militaire de Turin, et en sortit en 1857 comme sous-lieutenant d'artillerie. Trois ans après, il était capitaine, âgé à peine de 21 ans. Il fit les campagnes de 1859, 1860, 1866 et 1870. C'est lui qui en 1870, au siège de Rome, commandait les deux batteries d'artillerie, qui ouvrirent la fameuse brèche de la Porta Pia.

En 1885, le général Pelloux était nommé major-général. Après avoir commandé pendant quelque temps une brigade d'infanterie, il remplit les

fonctions d'inspecteur général des Alpins, qui lui doivent, en grande partie, leur organisation actuelle.

Comme homme politique, le général Pelloux a été député de Livourne de 1881 à 1896, époque à laquelle il fut nommé sénateur. Il fut à plusieurs reprises ministre de la guerre, dans deux ministères di Rudini et dans le ministère Giolitti. Le général Pelloux est un homme de très haute valeur, remarquablement intelligent et instruit, militaire énergique. Comme beaucoup de Savoyards, qui ont opté en 1860 pour l'Italie, il a passé plusieurs fois pour être plus Italien que les Italiens.

Le programme de gouvernement présenté par Pelloux ne porte aucun changement essentiel dans l'orientation politique et militaire du gouvernement, ni dans le budget de la guerre et de la marine.

Actuellement les Chambres sont fermées. On attend le nouveau président à l'œuvre au mois de novembre prochain. Personne ne doute de son habileté et tout le monde convient qu'il ne sera pas inférieur à ses prédécesseurs ; je crois cependant ne pas me tromper en laissant entrevoir que lorsque le calme règnera de nouveau parmi les partis de la Chambre, Pelloux devra résigner ses fonctions. Même s'il « *s'avocatisait* », il sera naturellement toujours un soldat, et à une Chambre d'avocats et de lettrés, il paraîtra humiliant d'être dirigée par un soldat. Voilà ce qui sans doute coalisera les partis contre lui et déterminera sa chute.

— Fortes chaleurs, peu de nouvelles, voilà le bilan des dernières semaines ! La cour est à Monza, les Chambres et les bureaux chôment, et tous ceux qui le peuvent se sont enfuis à la campagne ou à la mer ; aussi beaucoup d'officiers sont-ils en congé.

Cette année, comme je vous l'écrivais dans ma dernière chronique, les manœuvres de campagne n'auront pas lieu. Cependant à Rome et dans toutes les garnisons où cela sera exécutable, nous aurons des manœuvres dites de *Presidio*, auxquelles prendront part des détachements combinés d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie.

A l'occasion de ces manœuvres et des manœuvres en général, on voit chaque été renaître dans les journaux militaires l'éternelle question de la tenue d'été. Cette année, on a discuté et écrit plus encore que de coutume, sans qu'il paraisse, hélas! qu'on nous ait entendu plus ou écouté mieux.

Eté et hiver, en service ou en promenade, aux manœuvres et au repos, toujours et partout, l'officier a la même tenue. En service et aux manœuvres, cette tenue devient plus gênante encore par le port du revolver, du manteau en bandoulière, et du sac renfermant les objets de toilette.

Vieille question que celle de l'uniforme, me dira-t-on ; elle a donné et donne lieu à de vives discussions, et comme toujours, quand on discute, on n'aboutit à rien ; qui connaît cet uniforme comprendra « la chaleur » avec laquelle chaque année la question revient au tableau.

Encore s'il ne s'agissait que de son porter en été. Il y a plus : en campagne, l'uniforme des officiers est si différent de celui des soldats qu'il offre un but marqué aux coups de l'ennemi. A suivre la discussion, il paraît que des motifs d'économie et de santé sont combattues par des raisons d'esthétique qui, à leur tour, auraient un contre-coup sur la discipline.

Il semblerait vraiment, en raisonnant comme le font nos gros bonnets, qu'il soit impossible de concilier la légèreté et la commodité d'une tenue de campagne avec l'élégance et l'esthétique qui, au dire des détracteurs de cette tenue, auraient une importance extraordinaire sur la discipline.

Il est indéniable que l'uniforme de l'officier, la façon dont il le porte, produisent une certaine influence sur l'âme simple du soldat et peuvent concourir à augmenter le prestige que doit exercer le chef; mais il existe, pour changer l'uniforme, des raisons si péremptoires que toutes les autres doivent passer au second plan.

Nous avons vu, en Afrique, dans tous les engagements, les officiers tomber les premiers, non pas seulement parce qu'ils étaient toujours en première ligne, mais parce que leur tenue se différenciait tellement de celle de la troupe que dès le commencement de l'action, les Abyssins visaient d'abord l'écharpe bleue des officiers; le plus souvent, ces braves, avant de tomber eux-mêmes, voyaient tomber autour d'eux les soldats qui les entouraient sous le coup des balles destinées à leur chef. Il est inutile d'insister sur l'influence et la présence de l'officier pour la réussite d'un combat; tout le monde la connaît. Ménélik lui-même ne l'ignore pas; aussi dans toutes les batailles auxquelles, par salutaire prudence, il ne prend pas part en personne, se fait-il représenter par son *vice-Ménélik*. Cet homme est un officier quelconque qui a avec le négus une ressemblance frappante. On lui octroie, cela va sans dire, les insignes royaux, sans oublier le grand parasol rouge qu'on voit de partout; le stratagème suffit pour suggestionner l'âme simple des combattants et pour leur inspirer le courage et l'ardeur à la bataille.

Sans doute, la mort glorieuse d'un officier aura un grand effet sur ses soldats qui, dans leur enthousiasme et dans le désir de venger leur chef, redoubleront d'ardeur et ne craindront pas de mourir; cet effet ne sera cependant pas comparable à l'influence qu'aurait eue l'officier resté à son poste et conduisant sa troupe jusqu'à l'issue de la bataille. Mais voilà, on aura beau répéter sur tous les tons les inconvénients et les dangers de notre uniforme, on attendra longtemps encore qu'un changement intervienne!

— Je viens de parler de l'Afrique; celle-ci fait moins parler d'elle. Depuis longtemps, c'est-à-dire depuis que M. Martini a été nommé gouverneur de la colonie d'Afrique, on ne sait guère ce qui s'y passe. Il semble que la politique du gouverneur soit celle d'un scrupuleux et sépulcral

silence. On a appris par les gens qu'on rapatrie qu'un vif mécontentement règne dans le corps d'officiers. Le gouverneur se serait entouré de journalistes et leur aurait donné les meilleurs emplois qu'à l'origine on faisait occuper par les officiers. L'antagonisme de la plume et de l'épée se perpétue même là-bas.

— Un changement a été introduit dans le corps du commissariat. On a aboli les grades de sous-lieutenant et de lieutenant et on transfère dans l'infanterie et dans le corps de la comptabilité les officiers qui occupaient ces grades au commissariat.

— La loi qui devait militariser les employés de chemins de fer et que présentait le général Afan de Rivera a été favorablement accueillie par la Chambre et a de suite reçu force de loi. On a bien trouvé à la Chambre que la privation du droit de vote des employés militarisés, pendant leur rappel sous les drapeaux, était injuste, et que cette disposition pourrait servir au gouvernement de puissante arme électorale, en supprimant d'un coup un très grand nombre de voix au parti de l'opposition, auquel appartiennent la plupart des employés; mais, en définitive, la Chambre a passé outre.

— Afin de vous donner une idée de la gravité des émeutes du Milanais, j'indique le nombre des morts et des blessés pendant les journées des 6, 7, 8 et 9 mai dernier. Ces chiffres sont ceux des documents officiels parvenus au ministère de la guerre. Ont été tués : un soldat du 92e régiment d'infanterie, un policeman; blessés : 4 officiers, 44 soldats, 3 policemen.

— La compagnie cycliste, dont je vous parlais dans une de mes précédentes chroniques, poursuit ses essais et ses expériences. La compagnie est composée de bersaglieri, son chef est un capitaine d'infanterie. Il semble qu'on n'a pas encore choisi ni trouvé un type de machine satisfaisant à tous égards, mais la solution est proche.

CHRONIQUE BELGE

Essais d'artillerie. — Comme en Suisse, on s'occupe aussi en Belgique de la transformation du matériel d'artillerie de campagne en canons à tir rapide et de la création de batteries de mortiers qui seraient attachés aux divisions d'armée.

Le colonel Hellebaut, directeur de l'artillerie au ministère de la guerre de Bruxelles, jouit parmi les constructeurs de canons d'une juste notoriété. Le fils de ce technicien émérite est un jeune capitaine d'état-major qui a, dans son pays, un renom de savoir militaire.

Une conférence de garnison du capitaine adjoint d'état-major Hellebaut peut passer comme reflétant la pensée personnelle du directeur de l'artillerie. Les conclusions de la conférence faite aux officiers de la garnison de Bruxelles ont l'avantage de montrer au public militaire où en est la transformation de l'artillerie d'un Etat neutre qui veut pour se défendre se mettre à l'unisson des grandes puissances.

Voici, d'après la *Revue de l'armée belge*, les termes de ces conclusions. Il est intéressant en Suisse de les connaître puisque les circonstances de la Belgique ont beaucoup d'analogie avec les nôtres.

« ... Les canons à tir rapide de campagne répondent à un double besoin :

» 1° Plus grande mobilité pour l'artillerie ;

» 2° Tir plus rapide.

» ... Les propriétés balistiques des canons à tir rapide de 7,5 cm. peuvent être égales à celles de nos canons de 8,7 cm. actuels qui donnent un poids trop considérable pour la voiture-pièce chargée et pour la voiture-caisson.

» L'observation du tir étant facilitée pour le calibre de 7,5 cm. par l'emploi des poudres fumigères pour le chargement des projectiles, la recherche de la distance et le réglage du tir se feraient au moins aussi facilement et plus rapidement que maintenant. En tout cas, la conduite du tir serait infiniment plus rapide et produirait l'effet de véritables « rafales » demandé par le colonel Langlois.

» Un seul exemple suffit à le prouver : aux expériences de Thoune (octobre, novembre 1896) le canon à tir rapide présenté par la Société Cockerill prouva une vitesse de tir de plus de 50 coups par minute.

» Que dire et que penser de l'avenir en comparant ces vitesses colossales à celle de notre canon tirant 3 à 4 coups pendant le même temps ?

» On l'a vu, tout s'accorde pour réclamer la transformation de notre matériel de campagne en batteries à tir rapide.

» Aussi, le département de la guerre n'a-t-il pas hésité, non seulement à mettre à l'étude en 1894, à notre fonderie royale de canons, la question d'un nouveau matériel de campagne, mais à s'adresser, en outre, l'an dernier, à la Société Cockerill et aux principaux constructeurs de matériel de guerre à l'étranger, pour obtenir leur participation à des expériences complètes en Belgique.

» Aux maisons étrangères, il a été stipulé que l'adoption éventuelle de leur matériel était subordonnée à leur acquiescement à le construire entièrement en Belgique.

» Notre gouvernement, comme on le voit, s'est ainsi réservé de faire profiter l'industrie belge de ses commandes.

» La Société Cockerill, les usines de Saint-Chamond, du Creusot, de Châtillon et Commentry, les établissements Cail, la firme Skoda de Pilsen, ont annoncé leur intention de prendre part aux expériences.

» Des essais ont même déjà été entrepris à Brasschaet à l'heure qu'il est avec du matériel provenant de la Société Cockerill et des usines de Saint-Chamond.

» Voilà où en est en Belgique la question des canons à tir rapide.

» Mais, d'autre part, la nécessité d'atteindre les troupes abritées, le danger qu'il y aura en certains cas de tirer à trajectoires tendues par dessus sa propre infanterie, le grand avantage que l'on peut retirer du tir indirect au-dessus des couverts et, enfin, la nécessité de combattre par une artillerie de même nature, les batteries d'obusiers avec lesquels nous attaqueraient nos voisins, tout cela rend urgente l'adoption soit de mortiers, soit d'obusiers de calibre aussi élevé qu'il est possible, sans dépasser les conditions de mobilité indispensables en campagne.

» Quant au nombre de ces pièces, de ces batteries, il serait assez difficile de le déterminer en ce moment où aucune des grandes puissances n'est encore bien fixée sur un chiffre à adopter.

» Peut-être l'artillerie à tir courbe « d'armée » serait-elle la solution dans notre petit pays où l'armée entière n'est, à proprement parler, qu'un corps à 4 divisions. D'autant plus que le réseau routier extrêmement développé de la Belgique permettra toujours la marche sur deux colonnes peu profondes, même sur un front très restreint.

» Cela concorderait avec l'organisation par corps d'armée que semblent adopter les puissances et, dans ce cas, un groupe de 2 ou 3 batteries d'obusiers pourrait, pensons-nous, suffire à nos besoins.

» Quoi qu'il en soit, il est incontestable que les canons à tir rapide d'une part, les obusiers ou les mortiers d'autre part, sont la seule expression désormais possible pour l'artillerie de campagne.

» Nos voisins travaillent à cette double transformation dans le plus grand secret. Si même elle n'était pas jugée chez nous indispensable pour elle-même, tout au moins devient-elle une nécessité morale comme l'a été le fusil à répétition il y a quelque temps.

» La paix armée qui ruine l'Europe a pour conséquence de forcer chaque puissance à surenchérir sur l'innovation du voisin.

» En présence de cette lutte acharnée, il serait téméraire au neutre de rester immobile : la confiance en leurs propres moyens, seule force des petits Etats, dépend de la comparaison entre l'activité des grands pays et le mouvement qui les anime eux-mêmes, dans ce qu'on appelle la voie du progrès !

» La Belgique, quoique si riche, ne consacre que peu de ressources à son armée, malheureusement, et l'artillerie lui a déjà coûté beaucoup.

» Mais il est à remarquer combien cette arme est devenue importante depuis son origine.

» ... La guerre de 1870 prouve péremptoirement que rien ne sera possible désormais pour le pays dont l'artillerie serait inférieure à celle de l'adversaire.

» Cette importance sera plus considérable encore sur les champs de bataille de l'avenir où des armées jeunes et inexpérimentées, formées de recrues à peine dégrossies sous les drapeaux et de réservistes déshabitués de la discipline, seront promptes à la panique et auront besoin du soutien immobile et imposant que leur donneront les batteries.

» Aussi, ne sont-ils pas perdus l'argent et les soins qu'un pays consacre à son artillerie, surtout quand ce pays semble prédestiné plus spécialement à la défensive.

» Si l'infanterie a l'importance du nombre et la mission la plus glorieuse, puisque l'assaut seul donne la victoire, elle a aussi l'avantage d'être l'arme la plus économique et la plus facile à former. On peut trouver et instruire des hommes plus facilement que l'on ne crée une cavalerie et plus rapidement aussi que l'on ne crée un système de bouches à feu. »

La *Belgique militaire* annonce que les expériences de canons à tir rapide sont actuellement en voie d'exécution au polygone de Brasschaet. Elles portent sur le matériel Darmancier de Saint-Chamond, sur le Nordenfelt des usines Cockerill et sur le Schneider et le Schneider & Canet de 1895 et 1897, tous canons de 75 mm.

BIBLIOGRAPHIE

Campagnes de Crimée, d'Italie, d'Afrique, de Chine et de Syrie, 1849-1862. (Un volume in-8°. Prix: 7 fr. 50. E. Plon, Nourrit et Cie, éditeurs, 10, rue Garancière, Paris.)

Le maréchal de Castellane, dont le *Journal*, publié à la librairie Plon, a fait revivre la martiale et glorieuse figure, avait formé plusieurs régiments d'élite et s'était particulièrement appliqué à instruire certains officiers qui gardèrent, pour leur illustre chef, un profond attachement. Plusieurs d'entre eux devinrent ses correspondants et le tinrent au courant, par leurs lettres, des incidents des campagnes auxquelles ils prirent part. C'est ainsi que les maréchaux Baraguey d'Hilliers, Niel, Bosquet, Pélissier, Canrobert, Vaillant, que les généraux Changarnier, Cler, Mellinet, Douai, etc., ont raconté au maréchal de Castellane, leur chef et leur ami, les épisodes et les guerres de Crimée, d'Italie, d'Afrique, etc. C'est le recueil de ces correspondances, si précieuses comme documents historiques et si émouvantes, qui vient de paraître. C'est là de l'histoire vécue, de l'histoire vivante, écrite par des soldats, souvent sur le champ de bataille, et dans tout le feu de l'action.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 11. Novembre 1898.

LE GÉNÉRAL AMÉDÉE DE LA HARPE

(Fin [1].)

La marche sur Plaisance.

Sans perdre de vue le général Beaulieu et les Autrichiens qui, depuis les sanglantes journées de Dego, n'ont pas encore opéré leur concentration et hésitent à aborder de nouveau les demi-brigades françaises victorieuses, La Harpe va établir ses quartiers à Niella. C'est le 25 avril 1796.

Il sait déjà que Bonaparte, les Piémontais battus et désasmés, va hardiment pousser en avant, pénétrer en Lombardie, franchir le Pô, épuiser son succès. Cela ne peut tarder. Le général, comme toujours, marchera avec sa division à l'avant-garde de l'armée. Il ne demande qu'à partir. Le Piémont est épuisé ; en Lombardie, les troupes trouveront des vivres et des vêtements. On sortira enfin de l'affreuse misère qui démoralise officiers et soldats.

Le général écrit à son cousin :

Au bivouac de Niella, Province d'Alba.
6 floréal, 4e année.

Le général La Harpe au colonel La Harpe.

Je t'ay écrit plusieurs fois pour te mettre exactement au fait de tous les mouvements de l'armée. Le Piedmontais culbuté comme l'Autrichien est en désordre et se retire. La plaine nous est ouverte, mais tous les ponts coupés et les rivières grossies par les torrents et la fonte des neiges nous gênent.

Je prends avec ma division par la province d'Alba ; celle du général Augereau me suit sur ma gauche, en arrière.

Ma division est composée de la 14e et 15e brigades infanterie légère, la 70e, cy-devant *Aquitaine*, et la 99e demi-brigade. J'ay dans ce moment 9 pièces de

[1] Voir livraisons d'août, septembre et octobre 1898.

canon au débouché de la plaine. J'aurai mille hussards et deux compagnies d'artillerie volante, ce qui portera ma division à 11-12 mille hommes, composée de ce que l'on peut appeler d'*intrépides bougres*. Mais si je suis heureux pour battre l'ennemy, je ne le suis pas par mes généraux, en ayant un malade de fatigue, un blessé et un de tué. Il m'en reste deux qui sont aussi intrépides qu'intelligents[1].

Sois assuré autant que l'on peut l'être à la guerre que nous ferons bonne besogne. Le courage et la bonne volonté nous animent. Les premiers jours le soldat s'est livré au désordre le plus effrayant, mais des mesures sévères, un homme que j'ai fait fusiller et l'engagement que j'ay pris à la tête de ma division de ne faire grâce à aucun pillard ont arrêté le désordre, à tel point que la terreur est disparue, que tous les habitants sont restés chez eux et que j'ay reçu ce matin le verbal de cinq grosses communautés qui, rassemblées à l'unanimité, ont planté l'arbre de la liberté, arboré le drapeau tricolore à leur clocher, puis la coquarde nationale et offrent si nous le voulons de se joindre à nous pour battre les Autrichiens. J'espère que cet exemple se propagera et dans ce cas le Piedmont est perdu pour le Roi. Il ne lui restera que le Po pour fuir en Lombardie.

J'ai dans ce moment près de moi un major piedmontais qui, coquarde nationale au chapeau, vient offrir obéissance et secours de tout son canton. Le paysan saute au col du Français. Enfin, dans ce moment je n'ay pas l'air de faire la guerre, mais une promenade de plaisir.

Je suis ici entre les débris des armées autrichienne et piedmontaise. Je compte marcher incessamment sur Alba. Nous sommes retardés par la lenteur de la marche de notre artillerie, mais cela ira, mon ami, en dépit de toute la chouannerie possible.

...Mille choses à toute ta famille.

Ton ami et cousin

LA HARPE.

Le 26 avril, Bonaparte communique à La Harpe la prise de Cherasco et lui demande des nouvelles de ce qui se passe dans le camp autrichien :

Nous sommes maîtres de Cherasco, où nous avons pris vingt-huit canons, des magasins immenses, lui écrit le général en chef. C'est une ville très forte. Les ennemis ont quitté leur ligne de la Stura et se retirent de tous côtés sur Turin. Augereau doit être à l'heure qu'il est dans Alba. Je donne l'ordre au général Victor de se rendre avec sa demi-brigade à Niella où il sera sous tes ordres. Il est temps de penser sérieusement à entrer dans Acqui. Mon aide-de-camp sera, j'espère, de retour avant la pointe du jour. Donne-moi par lui des nouvelles, des détails de ta position et de celle des ennemis. Occupent-ils Acqui, ou se sont-ils retirés dans leur camp derrière, ou essayent-ils de faire des mouvements en avant? Il y a déjà quelques jours que je n'en ai pas de nouvelles positives ; je ne crois pas qu'après la défaite entière des Piémontais et le découragement total ils puissent vouloir résister en deçà du Pô.

Je t'envoie 200 livres pour des espions que tu enverras sur le champ pour connaître la position des ennemis. Si tu crois que, moyennant la jonction avec

[1] Cervoni et Victor, généraux de brigade.

Victor, tu aies assez de monde pour faire un mouvement sur Acqui, je t'autorise à le faire ; seulement, il faut que tu le fasses par la gauche, afin que je puisse te faire soutenir par Augereau, qui est à Alba. Instruis-moi exactement de tes intentions, afin que demain dans la journée, sur ce que tu me diras, je me décide à quelque chose...

Je t'embrasse, mon cher Général, en te félicitant sur les exemples que tu as faits. Je te préviens qu'on fusille aujourd'hui un caporal, et que l'on destitue quatre officiers. Le pillage est beaucoup moins fort et la discipline s'opère partout. Fais partir l'ordre ci-joint pour Victor et donne-lui-en un conforme à tes projets.

Le lendemain, 27 avril, La Harpe écrit de Cento pour annoncer à son cousin la retraite définitive de Colli sur Turin et la demande d'un armistice venue au quartier-général français :

Au quartier-général de Cento, province d'Alba.
8 floréal, 4 an rép.

Le général La Harpe à son cousin le colonel,

Victoire ! mon ami ; vive la République ! L'armée piedmontaise entièrement culbutée, Cherasco pris avec 28 pièces de canon. Alba est à nous. Tout fuit sous Turin. J'attends l'arrivée de mes espions pour marcher sur Acqui, culbuter les Autrichiens, les battre et les forcer de repasser le Po. Je ne puis t'en dire davantage. Adieu. je suis pressé et occupé. Il est une heure après minuit.

Ton ami,
La Harpe.

Dans la matinée du même jour, le général a écrit à Bonaporte pour l'aviser qu'il reprend son mouvement de poursuite des Autrichiens : « Je fais avancer une demi-brigade sur Casti et je m'établirai à Crevenzano avec une autre. Le général Victor arrive ce soir ici. Par ce moyen, je serai plus près pour marcher sur St-Etienne et assez près aussi pour recevoir vos ordres et me réunir. »

Beaulieu qui, après huit jours d'inaction, s'était porté d'Acqui sur Nizza della Paglia, afin de se rapprocher de l'armée piémontaise, et qui, dans cette position, avait appris la nouvelle de la conclusion de l'armistice de Cherasco, se retire sur Alexandrie sans plus s'inquiéter de son allié. Le 29 avril, La Harpe est à Crevenzano. Il y trouve une lettre de Bonaparte qui l'avise de la suspension d'armes qu'il vient de signer à Cherasco avec les Piémontais et qui lui donne l'ordre de hâter la poursuite :

« Rends-toi sur le-champ à Acqui et poursuis les Autrichiens

dans leur fuite ; ils évacuent et passent le Pò.... Nous avons fait une suspension d'armes avec le roi de Sardaigne ; il me donne Coni, Tortone, Ceva, le passage à Valence, tout le pays compris entre Coni, la Stura, le Tanaro et le Pò. Je serai bientôt chez toi ; j'attends la nouvelle de l'occupation de Coni, de Ceva, pour marcher vers Tortone et t'aller joindre... »

La Harpe ne se le fait pas dire deux fois. Il avise Bonaparte qu'il se met en route :

Crevenzano, 10 floréal, an 4.

Général !

Dans cet instant m'arrivent des nouvelles de l'ennemi. Il n'y en a plus à Santo Stephano de Belbo, ni à Canelli : tout s'est retiré du côté de Valence, à l'exception de 6 à 7000 hommes épouvantés, s'informant toujours si les Français arrivent : tous sont disséminés par les positions qu'ils occupent pour se couvrir : il n'y a de rassemblés que 2000 hommes à Tezzo avec six pièces de canon et deux obusiers, et 6 à 7000 hommes de cavalerie autrichienne et napolitaine entre Tezzo et Acqui, avec quatre ou six pièces de canon. Il n'y a dans Acqui que quelques milices qui évacuent à force les magasins : il faut donc tâcher d'en tirer parti.

La division nettoie ses armes. Si les cartouches arrivent aujourd'hui, quoique sans pain, je marche sans balancer. Le soldat ne demande pas mieux que de sortir de l'état de misère où il est [1].

Je partagerai la division en deux colonnes. La 69me et la 70me, à la tête desquelles je serai, passeront par Santo Stephano et par Canelli pour prendre l'ennemi par derrière : la 89me passera par Corteniglia, Bure et Monastero, pour attaquer de front : cette attaque ne sera que simulée jusqu'à ce que j'attaque sérieusement : alors elle en fera de même. La colonne de Canelli aura des pièces de 3 et celle de Corteniglia de 4, les chemins étant meilleurs.

Je regarde la prise d'Acqui et la retraite ou défaite des Autrichiens comme bien essentielles à notre campagne ; car alors les Piémontais amis prendraient de l'audace, se voyant débarrassés des Autrichiens, et les Piémontais ennemis seraient atterrés, se voyant abandonnés par eux.

Adieu, général : des cartouches, s'il est possible, des souliers et du pain, et ma première lettre vous annoncera que la première division fait aussi bien que les autres : je vous préviens cependant que si les cartouches n'arrivent pas aujourd'hui, je serai forcé de retarder de vingt-quatre heures : ce qui serait un grand mal et nous ferait perdre considérablement.

La Harpe.

Le 1er mai, le général est à Acqui. Il y apprend les conditions de l'armistice, définitivement consenti par les Piémontais et la retraite de Beaulieu sur Valence. Il écrit à son cousin :

[1] Depuis quelques jours la division n'avait touché qu'une ration de pain.

Au quartier-général d'Acqui, 12 floréal, 4e année rép.

Le général divisionnaire La Harpe à son cousin le colonel,

La marmotte pousse le dernier soupir. Elle a peur à un tel point que pour avoir une suspension d'armes de quinze jours, elle nous a donné *Coni, Ceva, Tortone,* le passage du Po par Valence et tout le pays conquis depuis Coni au Po : lesquelles possessions, si, au bout de quinze jours, la paix n'est point signée, nous restent en propriété.

Les Autrichiens nous ont échappé. Je suis entré dans la ville comme ils y avaient encore des détachements de cavalerie. Je pars dans deux heures pour les suivre.

Jamais on ne pourra croire ce que peut faire et peut souffrir l'armée française. Ma division exténuée et fatiguée, actuellement pieds nus, souvent deux jours sans vivres à cause de la rapidité de nos marches, eh bien ! rien n'arrête ces braves gens ; ils ne demandent qu'à marcher et battre l'ennemi. J'espère t'annoncer sous peu une bataille générale sur les bords du Po. Si elle nous est favorable, comme je l'espère, notre campagne se fera toute en Lombardie.

... Je t'embrasse,

Ton ami,

LA HARPE.

Les ordres du général en chef se succèdent, pressés.

Le 1er mai, pendant que ses troupes s'apprêtent à occuper les places fortes que l'armistice vient de lui céder : Coni, Ceva, Alexandrie, il enjoint à La Harpe de pousser jusqu'à Rivalta ou plus loin, si cela lui est possible, de façon à être le lendemain à Tortone. Il lui tarde de prendre possession de cette belle forteresse où l'armée va trouver des magasins et cent pièces de canon.

Le lendemain, La Harpe répond au généralissime : « Je » viens de recevoir en ce moment votre ordre pour envoyer à » Tortone un bataillon qui y restera jusqu'à nouvel ordre. Le » général Meynier a envoyé son parlementaire ; du moment » que le gouverneur aura déterminé l'heure de l'entrée, le » bataillon sera sur pied. »

Bonaparte est impatient. Il ne laisse pas à son avant-garde un jour de repos. Le 4 mai, ordre à La Harpe de pousser jusqu'à Voghera avec tout son monde. Le 5 mai, ordre de partir le lendemain pour Stradella. Le 6 mai, ordre de gagner Calendesco. Et La Harpe exécute, étape pour étape.

Les Autrichiens ne résistent pas. Ils ont décidément renoncé à la rive droite du Pô. Le 2 mai déjà, Beaulieu a passé la

rivière à Valence, détruisant les ponts et tous les moyens de passage, bacs, bateaux. Ne pouvant emporter les magasins qu'il avait à Alexandrie, il les a vendus à la ville. Masséna va s'en emparer comme de bonne prise. Le général a appris que dans la convention d'armistice Bonaparte s'est réservé expressément le droit de franchir le Pô à Valence. Il ne se doute pas qu'il y a une feinte sous cette stipulation et concentre ses 22 000 hommes, dont 3400 cavaliers, sur la rive gauche de l'Agogna, son aile droite à Lomello, son aile gauche à Sommo, au sud-ouest de Pavie. C'est là que, de pied ferme, il attendra l'ennemi, sans même prendre la précaution de rester en communication avec la rive droite pour savoir ce qui s'y passe.

Le 6 mai, au soir, Bonaparte est à Voghera. Il a fait son plan. Maintenant que les Piémontais ne sont plus à craindre, il veut en finir avec les Autrichiens. Pour cela, il faut franchir la rivière, opération malaisée, car le fleuve est large et il n'a pas de pontons.

Il en écrit, le 6 mai, au Directoire :

Mon intention est de franchir le Pô le plus près possible de Milan, afin de n'avoir plus aucun obstacle pour arriver à cette capitale. Par cette mesure, je tournerai les trois lignes de défense que Beaulieu s'est ménagées le long de l'Agogna, du Terdoppio et du Tessin. Je marche aujourd'hui sur Plaisance... On construit de tous côtés des barques et des radeaux ; mais vous savez combien tout cela est long et combien une armée organisée depuis quatre ans pour une guerre de montagne doit manquer de choses pour une guerre de plaine aussi active que celle que nous faisons... Je suis sûr que nous ne serions pas prêts à passer le Pô au mois de juillet si j'attendais que nous ayons deux ponts de bateaux ; aussi ai-je le projet de le passer avec des radeaux et des ponts volants. Soyez sûrs que nous ferons tout ce qui est faisable et j'ai l'assurance de votre justice. Je sais que vous savez mieux que personne évaluer la force des obstacles qu'il n'appartient pas à l'homme de franchir tout d'abord et que vous êtes bien loin d'écouter ces militaires des clubs qui croient qu'on passe de grandes rivières à la nage. L'on m'accusera de témérité, mais non pas de lenteur...

Bonaparte se garde bien de dire au Directoire où et quand il entend passer. C'est son secret de général. Il affecte même d'être encore dans l'indécision : « Quand passerons-nous le » Pô ? Où le passerons-nous ? Je n'en sais rien. Si mon mou- » vement sur Plaisance décide Beaulieu à évacuer la Lomel- » line, je le passe tranquillement à Valence. Si Beaulieu ignore » pendant vingt-quatre heures notre marche à Plaisance, et

» que je trouve des bateaux dans cette ville ou de quoi faire » des radeaux, je le passe dans la nuit... »

Bonaparte a fait de son mieux pour donner le change à l'ennemi. Déjà dans les conférences de Cherasco, il avait pris soin de laisser percer mystérieusement son projet de passer à Valence. Et en faisant insérer dans la convention d'armistice un article qui lui remettait la libre disposition de cette ville, il comptait bien que Beaulieu en serait informé par le ministre d'Autriche à Turin et tomberait dans le piège. Ce qui n'avait pas manqué d'arriver. Il ne restait donc plus qu'à ordonner sa marche de façon à maintenir le général autrichien dans son erreur.

Voici les routes que Bonaparte assigne à ses division naires :

La Harpe est à Voghera, à l'avant-garde; il marchera, directement et par le plus court chemin, sur le point de passage, soit sur Plaisance.

Augereau, qui est à Castellazzo, marchera sur Tortone et, de là, suivra l'avant-garde.

Masséna prendra position à Sale et Cornale, et Sérurier, après avoir passé, lui aussi, à Alexandrie, se dirigera avec sa tête de colonne sur Valence. De cette façon, voyant deux divisions devant lui, Beaulieu restera dans les positions qu'il a choisies. Quand il apprendra que la moitié de l'armée républicaine a passé sur la rive gauche, sans savoir encore où l'autre moitié franchira le fleuve, il n'aura d'autre ressource que de battre en retraite derrière le Tessin et l'Adige.

Pour l'opération du passage elle-même, il fallait une troupe hardie, à toute épreuve et un général de franc parti, que rien n'arrêtât. Bonaparte réunit à Tortone les compagnies de grenadiers et de carabiniers (chasseurs) de toute l'armée, au nombre de quatre mille, formées en dix bataillons. Il leur adjoint les meilleurs de ses escadrons et vingt-quatre pièces d'artillerie. Cette troupe d'élite, que commandera le général de brigade Dallemagne, servira d'avant-garde à la division La Harpe.

A son poste de péril et d'honneur, La Harpe portera la fortune de l'armée. De sa rapidité, de son sang-froid, de sa bravoure, dépend toute la suite de la campagne. La Harpe sera à la hauteur de sa tâche. Il va perdre la vie dans l'accomplissement de sa mission, mais il aura fait son devoir. Il tombera

sur le champ de bataille, mais ce sera sur la rive autrichienne, et, derrière lui et ses grenadiers, pourra passer l'armée !

La Harpe est ravi. Bonaparte est venu, le 4 mai, le trouver à Tortone. Il lui a dit ses projets et sa haute confiance. La Harpe est plein d'ardeur. Vite, il écrit quelques lignes à son cousin :

Quartier-général de l'avant-garde de Voghera, 16 floréal, an 4 Rép.

La Harpe à son cousin,

Je n'ay plus que quatre heures à faire pour être à Pavie, mais j'ay le Po à passer. L'ennemy m'attend. S'il tient, nous aurons une affaire chaude et sérieuse, mais c'est égal. Mon bonheur, j'espère, ne me fera pas faux bon.

La tête de mes colonnes est composée de 4000 grenadiers avec lesquels j'ai toujours marché à la victoire, le 1er de hussards et le 10me de chasseurs à cheval, excellentes troupes. Ma division, en général, est pleine de bonne volonté et d'espérance.

Je battrai l'ennemy à la tête de mes braves camarades, ou ma tête sautera. Cette affaire gagnée, la Lombardie, je dirais même l'Italie entière nous est ouverte. Je ne puis t'en dire davantage pour le moment.

Je t'envoye la proclamation de notre général en chef.

Salut et amitié constante,
LA HARPE.

C'est la dernière lettre que nous ayons du général. La proclamation dont il l'accompagne est l'ordre à l'armée daté de Cherasco, le 7 floréal [1] : « Les phalanges républicaines, les soldats de la liberté étaient seuls capables de souffrir ce que vous avez souffert. Grâces vous en soient rendues, soldats ! La patrie reconnaissante vous devra en partie sa prospérité ; et si, vainqueurs de Toulon, vous présageâtes l'immortelle campagne de 1793, vos victoires actuelles en présagent une plus belle encore. Les deux armées qui naguères vous attaquaient avec audace, fuient épouvantées devant vous ; les hommes pervers qui riaient de votre misère, se réjouissaient dans leurs pensées des triomphes de vos ennemis, sont confondus et tremblants. Mais, soldats ! il ne faut pas vous le dissimuler, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste encore à faire. Ni Turin, ni Milan ne sont à vous. Vous étiez dénués de tout au commencement de la campagne, vous êtes aujourd'huy abondamment pourvus, les magazins pris à vos ennemis sont nombreux,

[1] Voir page 606 (livraison d'octobre).

l'artillerie de siège et de campagne est arrivée. Soldats, la patrie a droit d'attendre de vous de grandes choses; justifierez-vous son attente? Les plus grands obstacles sont franchis, sans doute, mais vous avez encore des combats à livrer, des villes à prendre, des rivières à passer. En est-il d'entre vous dont le courage s'amolisse? En est-il qui préfèreraient de retourner sur les sommets de l'Apennin et des Alpes, essuyer patiemment les injures de cette soldatesque esclave? Non! il n'en est pas parmi les vainqueurs de Montenotte, de Millesimo, de Dego et de Mondovi; tous brûlent de porter au loin la gloire du peuple français, tous veulent humilier ces rois orgueilleux qui osaient méditer de nous donner des fers; tous veulent dicter une paix glorieuse et qui indemnise la Patrie des sacrifices immenses qu'elle a faits; tous veulent, en rentrant dans leurs villages, pouvoir dire avec fierté: j'étais de l'armée conquérante de l'Italie... »[1].

La mort de La Harpe.

Sa lettre au Directoire écrite, et pendant que, devant Valence, Masséna et Sérurier mènent grand bruit, Bonaparte et son état-major quittent Tortone pour Plaisance, par Stradella et Castel-San-Giovanni. Les troupes sont en route et forcent les étapes. Il faut se hâter si on veut surprendre Beaulieu dont la cavalerie explore la rive gauche du fleuve par de nombreuses patrouilles.

Le lendemain, 7 avril, à neuf heures du matin, après avoir fait seize lieues en trente-six heures, dit-il dans ses *Commentaires*, Bonaparte arrive devant Plaisance. Il se rend immédiatement au bord de l'eau et donne ses ordres. La fortune l'a bien servi. Le colonel d'artillerie Andréossy, directeur des ponts, et l'adjudant-général Frontin, envoyés en avant, pendant la nuit, avec une escorte d'une cinquantaine de hussards, pour fixer le point de passage, sont arrivés à la pointe du jour sur la rive et ont surpris, entre Castel-San-Giovanni et Plaisance, une dizaine de bateaux autrichiens, chargés de blessés et de matériel d'ambulance et descendant sur Crémone. Andréossy

[1] Le texte expurgé, publié dans les *Commentaires* et dans la *Correspondance*, diffère, en plusieurs passages, du document original que nous avons sous les yeux.

s'empare des bateaux et en fait descendre les blessés et le matériel. Les barques serviront au passage des troupes.

Il n'y a pas une minute à perdre. La division du général Liptay est à Pavie avec huit bataillons et huit escadrons. Elle ne tardera pas à être avertie de la présence de l'ennemi par sa cavalerie.

La tête de l'avant-garde de la division La Harpe arrive. Les bataillons se massent sur la berge, abrités derrière les buissons et les roseaux qui couvrent la plaine. Le colonel Lannes passe le premier avec cinq cents grenadiers, dans le bac de Plaisance, qui fait la traversée en une demi-heure. Pendant ce temps, les troupes sous les ordres du général de brigade Dallemagne montent sur les bateaux autrichiens capturés.

Lannes a atteint la rive gauche. Ses hommes sautent à terre au cri : « Vive la République ! » et marchent sur Guardameglio. Des patrouilles de cavalerie ennemie s'enfuient au galop, en tirant quelques coups de mousqueton. Deux escadrons autrichiens surviennent. Lannes les reçoit par un feu vigoureux et les disperse.

Pendant ce temps, les barques ont quitté la rive avec leur chargement de grenadiers. Le courant les entraîne loin du point de débarquement, mais elles gagnent du large et bientôt abordent. En quelques heures, quatre mille grenadiers et douze cents chevaux ont pris pied sur la rive autrichienne.

Quand vient le soir du 7 mai, toute la division La Harpe a passé. Le général établit son quartier-général à Cascina-Demetri, entre la rivière et Fombio. Le coup a réussi.

Bonaparte n'a pas attendu jusque-là pour avertir ses autres divisions.

Dès le matin, il avise Augereau et Masséna que le passage est commencé et leur donne l'ordre de gagner Plaisance le plus promptement possible et par une marche forcée, en prenant toutes les mesures nécessaires pour que l'artillerie précède autant que faire se pourra les colonnes d'infanterie. Puis il date de Plaisance un ordre à l'armée : « Vive la République ! L'avant-garde, composée de grenadiers, de cavalerie et de carabiniers, aux ordres du général de brigade Dallemagne, a passé le Pô sur un pont volant, aujourd'hui, à deux heures après midi, en avant de Plaisance et en présence de la cavalerie ennemie, qui a été forcée. La division du général La Harpe a suivi l'avant-garde. »

En même temps, le commandant en chef envoie à La Harpe, par Berthier, les instructions pour la nuit :

Quartier-général Plaisance, 18 floréal, an IV.

Le général en chef me charge, mon cher La Harpe, de vous prévenir que vous devez rassembler les troupes à vos ordres, empêcher qu'elles ne se livrent au pillage et qu'elles ne soient disséminées dans le cas où l'ennemi viendrait les inquiéter. Le succès de notre passage tient à l'ordre que vous établirez parmi les troupes.

Ralliez également toute la cavalerie; ne permettez qu'aux éclaireurs désignés de s'éloigner de leurs corps ; prenez position près du passage, dans le point qui vous paraîtra le plus avantageux.

Recommandez bien que les gardes ne dorment point. Vous sentez qu'une fausse alerte, quand on a le Pô derrière soi, pourrait devenir très dangereuse si les troupes n'étaient pas dans le plus grand ordre.

Je vous préviens que le général en chef vient d'ordonner au général Augereau de passer, avec son avant-garde et sa division, au bac de Veratto, en lui recommandant, après son passage, de se rapprocher de vous.

Ce bac est à trois milles de votre gauche. On dit que l'ennemi y avait du canon ce matin, mais il l'aura sans doute évacué, puisque, par votre passage, il se trouve tourné.

Au reste le général en chef s'en rapporte à vous. Vous sentez l'importance des mesures à prendre ce soir pour établir l'ordre.

Par ordre du général en chef,

BERTHIER.

La nuit fut tranquille.

Cependant, inquiet de voir que l'ennemi devant lui ne tentait rien de sérieux, Beaulieu n'était pas resté complètement inactif. Le 5 mai, il avait envoyé le général Liptay, avec sept bataillons et six escadrons, par Pavie, Belgiojoso et Somaglia sur Guardameglio et Fombio, avec la mission de couvrir ses communications avec Mantoue par Pizzighettone. Lui-même se mit en marche avec dix bataillons et quatorze escadrons pour Corte-Olona et Belgiojoso. Sebottendorf, en arrière-garde à Pavie, devait recueillir les détachements avancés sur les bords de la Sesia et couvrir l'évacuation des magasins.

Liptay arriva dans la nuit du 7 au 8 mai à Fombio, qui est à une lieue environ du Pô et immédiatement se retrancha solidement dans les maisons du village, dressant des barricades, crénelant les murs, barrant avec du canon les chemins qui traversent les rizières marécageuses. Il avait, outre ses cinq mille hommes d'infanterie, environ douze cents chevaux. Il pouvait recevoir d'une heure à l'autre des renforts.

Dans ces circonstances, les Français auraient été bien im-

prévoyants s'ils avaient attendu que leur adversaire, plus solidement établi, eût pris l'offensive, ce qui les eût obligés à livrer bataille avec une large rivière dans le dos. Avisé par les rapports de La Harpe, Bonaparte ordonne, le 8 mai, à midi, de déloger les Autrichiens de Fombio. L'attaque eut lieu sur trois colonnes, de deux bataillons chacune, sous les ordres de Lannes à gauche, de Lanusse au centre et de Dallemagne à droite. La Harpe restait en seconde ligne avec sa division.

L'attaque fut si vivement menée que, nonobstant la brave défense des Autrichiens, le village fut enlevé en une heure. Les Autrichiens, culbutés, se retirent précipitamment par la route de Codogno, passent en fuyant les ponts de l'Adige et se jettent dans la forteresse de Pizzighettone. Liptay eut le temps de lever les ponts et de placer des canons de campagne sur les remparts, mais il avait perdu une partie de son artillerie et laissé 2500 prisonniers et trois drapeaux entre les mains de l'ennemi. A la nuit close, l'avant-garde française s'arrêta au village de Maleo, à une demi-portée de canon de Pizzighettone. La Harpe revint en arrière et alla prendre position en avant de Codogno, couvrant les routes de Pavie et de Lodi.

Les prisonniers faits à Fombio disaient que Beaulieu était en marche et que ses têtes de colonne ne tarderaient pas à déboucher. « Il se pouvait, dit Napoléon dans ses *Commentaires*, que l'un ou l'autre de ces corps, ignorant ce qui venait de se passer dans l'après-midi, se portassent sur Codogno pour y cantonner. La Harpe en prévint les troupes et Bonaparte ordonna à Augereau, qui venait de passer la rivière avec l'avant-garde de sa division, de se placer à la tête du pont pour soutenir La Harpe au besoin.

Ce qui était prévu survint. La marche des troupes françaises sur Plaisance, quelque rapide qu'elle eût été, n'avait pas enlevé à Beaulieu l'espérance d'arriver à temps pour s'opposer au passage du fleuve par le gros de l'armée ou pour surprendre son adversaire en flagrant délit d'opération.

Le 8 au soir, Beaulieu avait reçu à Belgiojoso un rapport de Liptay sur le contact qu'il avait pris avec l'armée française à Guardameglio. Il envoie aussitôt le général Schubirz, avec deux bataillons et quatre escadrons, pour soutenir son lieutenant. Lui-même se dirige sur Ospedaletto où il arrive tard dans la soirée. Il y apprend que Liptay a combattu pendant toute la journée à Fombio et a dû se replier sur Pizzighettone

après avoir perdu près de six cents hommes, tués, blessés ou prisonniers.

Le 9 mai, peu après minuit, un escadron de cavalerie autrichienne, qui éclaire la marche du général Schubirz par la route de Pavie, tombe dans les avant postes de la division La Harpe près de Codogno. Les grand'gardes sautent sur les fusils et reçoivent les dragons ennemis à coups de feu. L'alarme se répand sur toute la ligne française. Les Autrichiens sont aussi surpris que les Français de cette rencontre inattendue. La Harpe fait alarmer ses troupes. Lui-même monte à cheval et, escorté de quelques officiers et d'un piquet de hussards, s'avance dans la nuit pour reconnaître. La cavalerie ennemie a déjà tourné bride. La Harpe dépasse la ligne des avant-postes. Il interroge les habitants des premières métairies qu'il rencontre sur sa route. Puis, l'ennemi ayant disparu, il tourne bride aussi, mais au lieu de rentrer dans la ligne française par la chaussée d'où ses hommes l'ont vu partir, il prend par un sentier voisin. Les grand'gardes, cette fois, sont au guet. Au bruit des sabots des chevaux qui trottent dans la nuit, les soldats croient à quelque retour de la cavalerie ennemie et accueillent le général et son escorte par un feu nourri.

La Harpe tombe roide mort.

En même temps que la nouvelle de ce malheur, le bruit de la fusillade jette la panique dans les bivacs français. L'ennemi, dit Masséna, n'eût pas manqué d'en profiter si les ténèbres ne l'eussent couverte. Dallemagne accourt de Maleo avec deux bataillons de grenadiers et une centaine de chevaux et parvient à rétablir l'ordre. On constate la mort du divisionnaire. Ce fut dans toutes les troupes, qui l'aimaient avec passion, une profonde désolation.

Le récit qu'on vient de lire est celui que Napoléon donne de la perte de son divisionnaire, dans ses *Commentaires*. Le rapport officiel de l'adjudant général Kellermann, fils, au général en chef de l'armée des Alpes, rapporte la mort de La Harpe en termes un peu différents. Non point que les circonstances de l'accident proprement dit soient autrement rapportées, mais ce document donne une plus grande importance au combat de la nuit du 9 avril. Kellermann ne parle pas seulement d'un parti de cavalerie autrichienne mais d'un corps d'infanterie, qui aurait même pris aux avant-postes français quelques pièces de canon.

... Cette heureuse journée (du 8 avril), dit Kellermann, fut suivie d'un événement malheureux qui affligea toute l'armée. Ce fut la mort du brave La Harpe tué imprudemment par les siens. Son avant-garde était à Malco (Maleo) et sa division à Condognio (Codogno), où aboutit le chemin de Casal (Casale) à trois mille de là. Les Autrichiens ignorant notre marche étaient arrivés de Pavie au nombre de dix mille d'infanterie et de deux mille chevaux. Le général Liptery (Liptay) est instruit par les paysans que les Français sont à Condognio ; on va lui dire qu'ils n'étaient qu'au nombre de trois ou quatre cent, il résolut de les enlever. Un corps de douze cent hommes arrivé à minuit surprend nos avant-postes, fait quelques prisonniers. La Harpe monte à cheval, les repousse et rétablit l'ordre ; il ne peut cependant sauver trois pièces de canon placées sur affuts-traînaux, seule artillerie que nous eussions. A son retour, il arrive au grand trot avec son escorte de hussards, les nôtres s'imaginent que ce sont encore les Houllans ; ils font feu. La Harpe tombe et meurt à l'instant.

Toute l'armée a vivement regretté la perte de ce brave et estimable général.

Instruit de cet événement, le général Berthier monte à cheval à la pointe du jour, marche sur Casal, force l'ennemi de l'abandonner et reprend notre canon.

Masséna, dans ses *Mémoires* (t. II, p. 61) donne aussi à entendre que les Français se gardaient mal et auraient été surpris par un corps plus considérable qu'un simple parti de cavalerie : « Beaulieu, dit-il, informé de la position critique de » Liptay à quatre heures du soir, partit sur-le-champ de Ca- » sale dans l'espoir de le soutenir ; mais il arriva trop tard, car » ce général était en pleine retraite sur Pizzighettone. Toute- » fois, ses éclaireurs surprirent, à deux heures après minuit, » nos avant-postes qui se gardaient mal. Au premier coup de » fusil, La Harpe, toujours éveillé, fit prendre les armes à une » brigade et se mit à la tête d'un détachement pour recon- » naître l'ennemi. Ce fut dans cette fatale circonstance qu'un » coup de feu l'étendit roide mort. »

*
* *

Il a couru, en Suisse, et aussi dans l'armée française, une version d'après laquelle La Harpe aurait été tué dans un guet-apens. Des fournisseurs d'armée dont les malversations avaient été dénoncées par lui se seraient vengés de la sorte. Aucun document digne de confiance ne confirme ces propos. La Harpe, tout ce qu'on sait de lui l'atteste, était chéri de ses soldats, qui savaient combien grande était la sollicitude de ce chef consciencieux pour les troupes qui lui étaient confiées. Ce fait seul suffit à juger improbable que des fournisseurs infidèles

et voleurs, auxquels La Harpe aurait fait rendre gorge dans l'intérêt des troupes, eussent pu trouver, dans ces mêmes troupes, des bandits pour assassiner traitreusement leur général au moment où il s'exposait dans une reconnaissance de nuit pour le salut de l'armée. Il serait surprenant aussi que les circonstances de la mort d'un officier général qui occupait dans l'armée une aussi grande situation n'eussent pas fait l'objet d'une minutieuse enquête. Bonaparte tenait beaucoup à La Harpe. Encore qu'il n'était pas sentimental, il doit avoir voulu connaître tous les détails d'un accident qui faisait perdre à l'armée d'Italie un de ses meilleurs généraux. Il n'est rien resté de cette enquête, mais cela ne prouve pas qu'elle n'ait pas été faite. Et les documents officiels et le dire des généraux expliquent tous la mort par un accident, toujours possible dans un combat de nuit et alors que le général rentrait dans ses lignes par un autre chemin que celui par lequel il en était sorti.

Voici en quels termes, le lendemain, 9 mai (20 floréal), Bonaparte annonce à l'armée la mort du général :

«.... Un événement désastreux a couvert d'un crêpe funèbre » la victoire d'hier. Le brave général La Harpe, après avoir » battu l'ennemi, fit ses dispositions pour la sûreté des nou- » velles positions qu'il avait prises ; il avait recommandé la » plus grande surveillance aux postes, il avait défendu qu'on » s'en éloignât ; mais cet ordre ne fut point exécuté ; une pa- » trouille ennemie vint tomber par hasard sur un de nos postes » où il y avait du canon ; si l'on eût fait son devoir, cette pa- » trouille devait être prise, mais la garde s'est laissée sur- » prendre, et le poste s'est enfui.

» Le général La Harpe se porte aussitôt au lieu que le poste » venait d'abandonner ; il cherche à rallier la troupe pour » tomber sur l'ennemi ; une demi-brigade à laquelle il avait, » avant son départ, donné l'ordre d'avancer, n'arrivant pas, » il revient sur ses pas pour en presser la marche ; elle s'a- » vançait précédée de son avant-garde et commandée mal- » heureusement par un officier qui la laissait marcher en » désordre. Des lâches, apercevant les chevaux du général » La Harpe et de sa suite, crient : *Voilà la cavalerie ennemie !* » A ces mots, le peloton fait feu à bout portant. La Harpe, » atteint de plusieurs coups, tombe mort aux pieds de ceux » qu'il voulait mener à la victoire

» Ce général, vraiment républicain et chéri de ses frères

» d'armes, emporte les justes regrets de la patrie et de l'armée.
» Que cet affreux événement rappelle les officiers et sous-offi-
» ciers à la plus scrupuleuse surveillance ; que chacun fasse
» observer, par les troupes sous ses ordres, la plus exacte
» discipline ; qu'on n'oublie jamais que c'est autant à la négli-
» gence des postes avancés qu'au pillage dont quelques scélé-
» rats se sont rendus coupables qu'on doit attribuer les revers
» qui ont eu lieu quelquefois. »

Est-il admissible que, si le moindre soupçon eût plané sur les causes de la mort de La Harpe ; si, pour un motif ou pour un autre, on eût pu croire à un crime, le général en chef eût choisi cette triste occasion pour donner une leçon de discipline à ses soldats, pour dénoncer l'incurie d'un officier, pour blâmer le désordre d'une troupe, pour qualifier de lâches et de scélérats, devant le front de toute l'armée, ceux qui avaient été les instruments, involontaires sans doute, de ce tragique et déplorable événement?

Dans sa lettre au Directoire, du même jour (20 floréal), Bonaparte explique la mort par les mêmes causes :

Quartier général Plaisance, 20 floréal, an IV.

. . . . . .

Pendant la nuit, un autre corps autrichien de 5000 hommes qui était à Casale, partit à 4 heures du soir pour venir au secours de celui de Fombio : arrivé près de Codogno, quartier général du général La Harpe, où il arriva à 2 heures après minuit, il envoya des tirailleurs qui culbutèrent nos vedettes.

Le général La Harpe monta à cheval pour s'assurer de ce que ce pouvait être ; il fit avancer une demi-brigade. L'ennemi fut culbuté et disparut ; mais par un malheur irréparable pour l'armée, le général La Harpe, frappé d'une balle, tomba mort sur le coup.

La République perd un homme qui lui était très attaché, l'armée un de ses meilleurs généraux, et tous les soldats un camarade aussi intrépide que sévère pour la discipline.

. . . . . .

Je recommande au Directoire le fils du général La Harpe[1] pour avoir une place de lieutenant de cavalerie.

BONAPARTE.

Carnot répondit le 16 mai (27 floréal), au nom du Directoire, au rapport de Bonaparte sur le passage du Pô. Voici le passage de sa lettre relatif à La Harpe : « Tous les républi-
» cains, écrit le ministre de la guerre, donneront des larmes
» aux généraux La Harpe et Stengel[2] ; le Directoire a senti

[1] Son fils Frédéric.

[2] Tombe à Mondovi dans une charge de cavalerie.

» leur perte comme il le devait, et les lauriers de leurs com-
» pagnons d'armes peuvent seuls mêler quelques douceurs à
» ses sincères regrets. »

Frédéric de la Harpe, fils et aide de camp du général, n'était pas aux côtés de son père au moment où celui-ci fut frappé. A n'en pas douter, il doit s'être enquis, lui surtout, des moindres détails de l'accident qui le touchait si cruellement. Il en écrit à son cousin Frédéric-César, à Genthod. Il n'est question, dans sa lettre, ni de guet-apens, ni d'assassinat :

Gênes, 28 floréal, an 4e Rep^que.

Quelle douleur, mon cher cousin, dans laquelle je vais vous plonger par le coup le plus funeste qui pouvait nous arriver. Je pleure, je me désespère, mais tout cela ne me fait pas revenir mon malheureux Père. Oui, ce brave homme, ce bon amy a été tué le 19 dans la nuit. Oh mon cher cousin, quelle perte je viens de faire. Depuis le général en chef jusqu'au dernier soldat, tout est dans le deuil.

Ciel ! quand je pense de quelle manière cela est arrivé, mon désespoir recommence. Il y a une fausse allarme, dans un village de l'avancée. Mon pauvre Père s'y transporte de suite. Nos grenadiers le prennent pour l'ennemy, lui font plusieurs décharges dessus et il reçut le coup mortel.

Le général en chef et le représentant m'ont pris sous leur protection. Ils ont même écrit au Directoire pour me placer dans la cavalerie ; en attendant la réponse je resterai auprès du général en chef. Je vais le rejoindre demain. Il a passé Milan. Je n'étais venu icy que pour ranger un peu les affaires de mon malheureux Père.

Donnez-moi, je vous prie, mon cher cousin, de vos nouvelles. Toute ma confiance est en vous. Vous me servirez de père et je ferai mon possible pour mériter votre estime.

Je ne puis vous en dire davantage.

Embrassez pour moi ma bonne cousine. Croyez que je serai pour la vie, mon cher cousin, toujours soumis à vos ordres

Votre cousin,

FRÉDÉRIC.

Trois semaines plus tard, le 19 prairial, le jeune lieutenant écrit une seconde lettre à son cousin. Elle est datée de Milan :

J'espère, mon cher cousin, que vous aurez reçu ma lettre datée de Gênes. Je ne puis me consoler de la perte de mon malheureux Père, la plaie est encore trop récente. J'ai cru que le plus court moyen était de chercher la mort. C'est ce que je fis le 11e courant, au passage du Mincio, à Borgetto, mais en vain. J'eus beau m'exposer, elle ne vint point à mon secours. Je ne reçus qu'un coup de pied de cheval à la jambe. Leur déroute fut complète ; ils se sont retirés dans le Tirol.

Le but de celle-ci, mon cher cousin, est pour vous dire que j'ai déposé chez M. Delarue, à Gênes, la somme de 8751 l., 17 s., 4 d., argent de Gênes, dont

j'en ai un reçu. C'est tout l'argent que mon Père possédait. Veuillez bien me dire en réponse ce que je dois en faire.

Nous avons pris le 16 courant le faubourg de Mantoue. Le quartier-général est venu icy pour quelques jours et nous retournerons à l'armée pour le siège de Mantoue...

Votre dévoué cousin,

FRÉDÉRIC.

Beaucoup de généraux de la République et, plus tard, de l'Empire, se sont enrichis à la guerre, gagnant fortune, pensions, décorations, titres, domaines. Ce ne fut pas le cas de La Harpe. Il meurt pauvre. Il laisse pour tout bien quelques milliers de livres et quand, après lui, son fils mourra des suites d'une blessure reçue sur le champ de bataille, il faudra que le colonel du régiment écrive à l'empereur Napoléon pour demander qu'une pension fût faite à la veuve du capitaine défunt et que le petit-fils du héros de Vado et de Dego pût être reçu dans les enfants de troupe!

Ce désintéressement, cette probité de La Harpe étaient des faits exceptionnels. Les accusations qu'il avait portées contre les fournisseurs infidèles étaient connues et c'est bien là qu'il faut chercher l'explication du récit d'après lequel le général aurait été assassiné. L'historien Botta y fait allusion dans le livre IV de sa *Storia d'Italia* lorsqu'il raconte en ces termes la mort de La Harpe : « Ainsi, écrit-il, périt dans une rencontre fortuite et dans un combat nocturne, à la fleur de » l'âge, le général La Harpe, soldat d'une valeur accomplie, et » dont la vertu était plus accomplie encore. Aimé de tous pendant sa vie, pleuré de tous après sa mort, il inspira une si » haute estime à ses contemporains qu'ils attribuèrent, quoiqu'à tort, ce coup fatal à ceux dont le caractère était l'opposé du sien et qui lui portaient envie. Heureux mortel, » puisqu'à l'issue de sa carrière terrestre, l'opinion faisait entre » lui et les autres une si grande différence, qu'elle attribua sa » mort non à un accident fortuit, mais à un dessein prémédité ! »

Il est probable que la version de l'assassinat est née seulement quelque temps après l'escarmouche de Codogno, car les journaux français de l'époque racontent la mort d'après les récits officiels. Ainsi la *Décade*, lorsqu'elle dit : « Victorieux » dans tous les combats, invulnérable pour les ennemis, » l'aveugle destinée voulut qu'il tombât sous les coups des » siens qu'il chérissait, dont il était chéri, et dont les regrets

» amers l'ont accompagné dans la tombe. A la bravoure la » plus indisputable, il unissait une intelligence et une activité » peu communes; il possédait l'éloquence du cœur au plus » haut degré, cette bonhomie, cette affabilité auxquelles rien » ne résiste. Son désintéressement, sa générosité, qui lui fai- » sait oublier les torts qu'on avait envers lui, et son attache- » ment inviolable à la cause de la liberté, sont des vertus qui » doivent rendre sa mémoire respectable, autant que ses ta- » lents militaires l'ont rendue glorieuse. »

Les camarades de La Harpe à l'armée d'Italie ont parlé de sa mort dans les termes les plus élogieux et les plus sympathiques et rendent hommage à ses talents et à son courage. Masséna, encore que peu porté à la louange d'autrui, lui témoigne, dans ses *Mémoires*[1], une grande affection : « Ce brave » général, Suisse d'origine, dit-il, avait obtenu tous ses grades » dans nos rangs, dont il faisait l'orgueil et la gloire. Banni » de sa patrie en 1791 par l'oligarchie bernoise, il voua dès » lors son épée à la France. Doué de vertus héroïques, il alliait » à une grande fermeté une vive sensibilité pour les souf- » frances du soldat, et la chaleur avec laquelle il défendait » constamment ses intérêts brillait surtout dans son abnéga- » tion personnelle. Mais, si sa mort enlevait aux troupes un » père et un appui, Masséna, dont il partageait les travaux » depuis deux ans, regrettait en lui un de ses frères d'armes » les plus capables et son meilleur ami. »

L'empereur Napoléon, dictant à Sainte-Hélène ses *Commentaires*, s'est souvenu de l'intrépide divisionnaire qui, à Montenotte, à Cairo, à Dego, à Fombio, à Codogno, lui avait gagné la route de Lodi et de Castiglione. « Il était Suisse, du canton » de Vaud, dit-il. Sa haine contre le gouvernement de Berne » lui ayant attiré des persécutions, il s'était réfugié en France. » C'était un officier d'une bravoure distinguée; grenadier par » la taille et par le cœur, conduisant avec intelligence ses » troupes, dont il était fort aimé, quoique d'un caractère in- » quiet. On a remarqué que, pendant le combat de Fombio, » soit le soir qui a précédé sa mort, il avait été fort préoccupé, » très abattu, ne donnant point d'ordres, privé en quelque » sorte de ses facultés ordinaires, tout à fait dominé par un » pressentiment funeste. Ce triste événement parvint à quatre

[1] Tome II, p. 61.

» heures du matin au quartier-général. Berthier fut sur-le-
» champ envoyé à cette division d'avant-garde; il y trouva les
» troupes désolées. »

Ce que l'empereur dit là de l'état d'esprit du général le soir de Fombio n'est pas pour étonner ceux qui ont lu les lettres de La Harpe et qui ont surpris, dans l'intimité de sa correspondance, ses défaillances morales, ses noires mélancolies, où il semble que sombrent toute son énergie et toute sa volonté. Pourtant les paroles de l'empereur, dictées à Sainte-Hélène, ne sont pas en accord avec l'ordre du général en chef de l'armée d'Italie à ses troupes quand, de son quartier de Plaisance, il leur montrait le commandant de son avant-garde ayant pris toutes les dispositions nécessaires à la sécurité de sa division, et quand il tirait une leçon de discipline du fait que toutes ces précautions avaient été rendues vaines par l'insouciance des subalternes et l'insubordination des maraudeurs.

La division La Harpe passait pour une des mieux disciplinées de l'armée d'Italie, mais cela ne veut pas dire que l'ordre y fût parfait. L'incident de Codogno le prouve suffisamment. Ardents au combat, braves comme des héros, supportant toutes les fatigues et toutes les souffrances, les soldats des armées républicaines abusaient trop souvent des loisirs de l'étape et des libertés du cantonnement. Les montagnes traversées et depuis qu'on faisait la guerre dans la plaine, depuis surtout que la conquête des magasins et des convois de l'ennemi avait permis de ravitailler l'armée, la misère noire dont les troupes avaient souffert dans les Apennins avait presque entièrement disparu. Mais la pratique de la maraude et du pillage était restée. Les rapports des généraux et, en particulier, ceux qui se rapportent à la nuit du 8 au 9 mai à Codogno le démontrent clairement.

Le matin du 9 mai, le brigadier Ménard [1], présent à Codogno, avise le général en chef de ce qui s'est passé après la mort du divisionnaire :

L'adjudant-général Boyer vous a rendu compte, hier soir, de la mort du général La Harpe. Je m'empresse de vous instruire de l'événement de la nuit et de ceux actuels.

La troupe, épouvantée hier soir, était dans le plus grand désordre dans le village ; ne pouvant la rallier, à cause de la nuit, je chargeai de bons officiers,

[1] Le général Ménard, deux ans plus tard, commanda les premieres troupes françaises qui entrèrent dans le Pays de Vaud.

avec des soldats d'élite, d'aller à la découverte, et je me portai moi-même sur le point occupé par l'ennemi : il était à Codogno.

La nuit, qui grossit les objets, avait augmenté le désordre, et il était impossible de réunir la troupe et d'en tirer parti. Dans cette circonstance, je résolus de me tenir dans le village même, et, après avoir fait les dispositions militaires utiles, d'y attendre le jour. Le reste de la nuit passa tranquillement.

Vers le point du jour, mes patrouilles découvrirent l'ennemi, qui faisait des dispositions comme pour nous cerner. Je fis alors marcher deux bataillons pour le couper ; mais, s'étant aperçu de cette manœuvre, il battit de suite en retraite sur Casale, abandonnant trois pièces de canon qu'il nous avait enlevées. On le poursuivit aussi loin que possible.

Dans ce moment j'ai rassemblé toute la troupe et comme le général La Harpe m'avait ordonné des dispositions, je viens de les exécuter, en établissant mes forces sur la route de Casale, qui est le point essentiel à garder, où j'attendrai vos ordres.

Il n'est rien arrivé à l'avant-garde placée à Maleo : j'en ai reçu la nouvelle par le chef de brigade Lannes qui était venu à notre secours avec deux bataillons...

Le rapport de Ménard dit donc expressément que le général La Harpe avait « ordonné des dispositions » pour la couverture de la route de Casale, « le point essentiel à garder ». Et en effet c'est par cette route que débouchèrent, après minuit, les troupes du général Schubirz. La Harpe n'avait fait en cela que se conformer aux ordres supérieurs du général en chef, à lui transmis par le chef d'état-major Berthier, mais ils ne furent exécutés, de l'aveu de Ménard, que le 9 au matin et non pas le 8 au soir !

Le même jour, un autre brigadier de La Harpe, le général Dallemagne, qui est à Maleo, en contact immédiat avec l'arrière-garde du général Liptay réfugié dans Pizzighettone, écrit au général en chef : « J'ai fait, général, de vains efforts jusqu'à » ce jour pour arrêter le pillage. Les gardes que j'ai établies » ne remédient à rien ; le désordre est à son comble. Il faudrait » des exemples terribles ; mais, ces exemples, j'ignore si j'ai » le pouvoir de les donner. L'homme honnête et sensible se » déshonore en marchant à la tête d'un corps où les mauvais » sujets sont si nombreux. Si je n'étais pas au poste le plus » avancé, je vous préviendrais de me faire remplacer par un » homme dont la santé, les talents, pussent obtenir de plus » grands succès ; mais je dois m'oublier dès qu'il s'agit de » travailler à la gloire de mon pays. »

Bonaparte avait déjà reçu une plainte semblable de La Harpe, trois semaines auparavant, quand, à Mioglia, exaspéré

de l'indiscipline sauvage des troupes, il offrait, lui aussi, sa démission. Il en avait reçu bien d'autres. Elles sont nombreuses dans la correspondance de l'armée d'Italie, les lettres des meilleurs généraux commençant par cette phrase pour ainsi dire stéréotypée : « L'indiscipline est à son comble... » Au surplus, le général en chef ne s'en cachait point au gouvernement, encore que, dans ses rapports, il cherchait plutôt à atténuer le mal. Ce même 9 mai, il écrit de Plaisance au citoyen-ministre Carnot à Paris : « Si nous avions un ordon-
» nateur habile, nous serions aussi bien qu'il est possible de
» l'imaginer. Nous allons faire établir des magasins considé-
» rables de blé, des parcs de six cents bœufs sur le derrière.
» Dès l'instant que nous arrêterons nos mouvements, nous
» ferons habiller l'armée à neuf ; elle est toujours à faire peur;
» mais tout engraisse ; le soldat ne mange que du pain de
» Gonesse, bonne viande et, en quantité, bon vin, etc. La dis-
» cipline se rétablit tous les jours, mais il faut souvent fusiller,
» car il est des hommes intraitables qui ne peuvent se com-
» mander. »

Tout engraisse !... C'était sans doute Joseph Bonaparte, commissaire des guerres, alors présent au quartier-généralissime de Plaisance, qui renseignait son frère sur les plantureuses rations de pain et de viande qu'il servait aux troupes. Il avait de bonnes raisons pour lui en faire un si pantagruélique tableau. Mais on a peine à comprendre qu'il eût été si difficile de détourner de la maraude des soldats si bien nourris. Quoi qu'il en soit, les rapports de combat des généraux établissent nettement que la nuit de Codogno fut une nuit de panique et que cette panique a été la conséquence de l'indiscipline des troupes et de l'inexécution des ordres donnés par le divisionnaire. Cette explication suffit. La Harpe avait parfois, comme il arrive aux plus vaillants, des accès de mélancolie et de désespérance. Proscrit, condamné à mort dans son pays, séparé de tous ceux qu'il aimait, soucieux de l'avenir pour lui et les siens, certes, le général n'avait pas beaucoup de sujets de joie, et il n'est pas étonnant qu'il eût le cœur serré en songeant à ce qu'était sa vie et à ce qu'elle eût pu être. Mais ses défaillances n'allaient pas jusqu'à lui faire oublier son devoir. Devant l'ennemi, nous l'avons toujours vu prêt à faire face au danger, debout, vigilant.

*
* *

Bonaparte n'a pas seulement parlé de La Harpe en termes affectueux. Il s'est intéressé à sa famille.

Le 11 juin, il écrivait de Milan au Directoire : « Le général La Harpe était du canton de Berne ; les autorités de ce canton lui ont confisqué ses biens au commencement de la révolution. Je vous prie de vous intéresser pour les faire rendre à ses enfants. Les Suisses nous ont fait demander la circulation de quelques milliers de quintaux de riz : nous ne leur avons accordé cette demande qu'à condition que le canton de Berne restituerait au jeune La Harpe les biens de son père. J'espère que vous approuverez cette mesure [1]. »

Le même jour, il écrivait à Barthélemy, ambassadeur de France à Bâle : « Le canton de Berne a confisqué, au commencement de la révolution, les biens de feu le général La Harpe ; je vous prie de vous intéresser pour les faire rendre à son fils. »

Mais malgré ces démarches de Bonaparte, malgré le mémoire très circonstancié que Frédéric-César La Harpe fit tenir au Directoire sur cette même affaire, malgré les sollicitations de Barthélemy, le Sénat de Berne ne put pas se résoudre à restituer aux six enfants de La Harpe la fortune de leur père.

Frédéric-César La Harpe fit, en effet, des démarches instantes pour obtenir cette restitution. Il en écrivit à Bonaparte, à Barthélemy, à ses relations politiques de Paris. Il adressa au Directoire une pétition très documentée pour lui recommander la famille d'un général français tombé au champ d'honneur [2]. Ses réclamations furent entendues. Des instructions furent données aux agents français en Suisse. La correspondance diplomatique et les documents officiels relatifs à cette affaire vont jusqu'en 1803. Tout fut en vain.

S'il en faut croire Autommarchi, Napoléon se figurait avoir réussi. Il prête à l'empereur, captif à Sainte-Hélène, ces paroles prononcées à l'occasion de La Harpe : « Il était du canton » de Berne ; chaud partisan des idées nouvelles, il avait été » obligé de fuir et avait eu ses biens confisqués. *J'eus la satis-* » *faction de les faire rendre à son fils* Les Suisses man-

[1] *Correspondance inédite officielle et confidentielle de Napoléon Bonaparte*, t. I, p. 238. Paris 1809.

[2] *Observations relatives à la proscription du général divisionnaire Amédée La Harpe par MM. les patriciens de Berne en 1791*, accompagnées de pièces justificatives. Paris, chez Batailliot frères, 1796.

» quaient de pain, demandaient à en acheter en Italie. Je le » permis, mais à condition que la saisie serait révoquée, et je » chargeais Barthélemy, qui était ambassadeur à Bâle, d'y « tenir la main[1]. »

Berne n'a jamais rien rendu. Le 15 juin 1797, quand, sous la pression des circonstances, on prit prétexte de la signature des préliminaires de Campo Formio pour rendre un décret d'amnistie en faveur des victimes des procédures instruites en 1791 et 1792, le conseil souverain se borna à réhabiliter la mémoire du général. Voici les termes du document :

...Considérant que les temps pénibles sont passés où Nos devoirs Nous obligèrent à des mesures fermes et sévères pour le maintien de cette paix et tranquillité intérieure dont aujourd'hui chacun reconnaît le prix : Nous Nous livrons avec confiance à Nos principes ordinaires de clémence et de douceur, en accordant par les présentes une amnistie et un pardon général à tous ceux, qui impliqués dans les procédures instruites en 1791 et 1792, ont été punis ou se sont rendus fugitifs de leur patrie, déclarant que chacun d'eux est libre de revenir sous la condition expresse qu'il se présente, à dater du jour de sa rentrée, dans la quinzaine, au Président de Notre Conseil Secret, pour solemniser devant ce tribunal le serment de fidélité, que tout bon sujet doit à son Souverain.

Par une suite des mêmes sentiments Nous rehabilitons aussi la mémoire des personnes décédées depuis la sus-dite époque, en levant les sentences rendues contre elles, parmi lesquelles Nous comprenons spécialement le général Amédé de la Harpe, tué en Italie au service de la République Française, auquel Nous rendons la justice, qu'il a tenu au dehors une conduite irréprochable envers Notre Etat et la Suisse sa patrie...

Cette mention spéciale et nominative du général La Harpe dans un document où aucun autre nom ne figure, est-elle due à un sentiment tardif de justice ? Ou bien n'était-elle pas destinée peut-être à marquer une opposition entre l'attitude du gouvernement bernois à l'égard d'un adversaire mort et qui par conséquent n'était plus dangereux et celle qu'on entendait exceptionnellement garder à l'égard de Frédéric-César La Harpe, non moins personnellement, sinon nominativement, exclu de l'amnistie. « Nous exceptons toutefois de cette amnistie, dit » le décret, ceux qui, loin de témoigner du repentir de leurs » fautes passées, ont, au contraire, cherché à troubler la tran- » quillité publique, en publiant depuis cette époque des écrits » attentatoires à Notre autorité souveraine et tendants à bou- » lever Notre Constitution et celles de Nos Alliés, Voulants et » Ordonnants qu'ils restent aux frontières de Notre Pays et

[1] Autommarchi, *Les derniers moments de Napoléon*, t. I, p. 323.

» qu'ils soient saisis en leur corps pour être punis suivant » leurs délits. »

Cette proscription de Frédéric-César La Harpe, qui n'avait d'aucune façon été impliqué dans les procédures de 1791 et dont le cas ne rentrait aucunement dans ceux que l'amnistie visait, coûta cher à Leurs Excellences. En exaspérant La Harpe, alors à Paris, elle contribua beaucoup à hâter le moment de l'intervention française pour l'affranchissement du Pays de Vaud.

* * *

Le corps du général Amédée de La Harpe a été inhumé par les soldats de l'armée d'Italie dans le cimetière de Codogno. La *Décade* dit que les vers suivants, écrits « par des citoyens de son ancienne patrie » — sans doute par son ami et cousin Frédéric-César — étaient destinés à servir d'épitaphe à sa tombe :

Proscrit par des tyrans qui craignaient son courage,
La France l'accueillit et sut l'apprécier ;
Et pour le mieux venger d'une impuissante rage,
A ses brillants destins voulut l'associer.
Vaillant dans les combats, humain dans la victoire,
En tout temps il brigua le poste du danger ;
Modeste, à ses succès il se crut étranger ;
Et lui seul ignorait qu'il fût couvert de gloire.

Sans doute, il n'a pas été possible à ceux qui ont écrit ces vers de les faire graver sur un marbre funéraire. La tombe du général Amédée de La Harpe n'a pas de monument. Mais la semence d'émancipation et de liberté qui germait dans sa proscription et dans son martyre ne s'est que plus librement développée dans la terre lombarde. Elle a porté des fruits qui ont passé les Alpes. Le peuple vaudois les a cueillis moins de deux ans après sa mort.

En mars 1798, pendant son séjour à Lausanne, le général Brune alla rendre visite à la veuve de son ancien camarade de l'armée d'Italie. « Il a exprimé à cette citoyenne, dit le *Bulle-* » *tin officiel* de la République helvétique [1], les regrets qu'avait » éprouvés toute l'armée de la perte de son mari et l'horreur » qu'avait inspirée à tous les Républicains les persécutions » exercées contre elle par les agens de l'oligarchie. Le géné- » ral Brune n'a pas borné sa visite à de stériles compliments,

[1] Voir *Bulletin officiel (Gazette de Lausanne)*, du 24 mars 1798.

» car il a nommé pour aide de camp le fils La Harpe, en de-
» mandant pour lui une sous-lieutenance au Directoire Exé-
» cutif. Ce jeune homme, âgé de dix-huit ans, annonce de
» grandes espérances[1]. »

Bonaparte devenu empereur s'est souvenu aussi de ce qu'il devait au divisionnaire de l'armée d'Italie qui, en lui assurant le passage du Pô, lui avait ouvert les avenues de Lodi. Il a fait graver le nom de La Harpe sous les voûtes de l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile, à Paris, et a fait placer son buste dans la galerie des maréchaux du palais de Versailles.

Les événements politiques et militaires qui ont troublé la vie d'Amédée de la Harpe, quoique anciens de cent ans seulement, paraissent déjà très loin de nous. Le rôle que le général y a joué est ignoré de presque tous dans la génération présente. L'oubli, pour lui, a marché vite.

Cela s'explique. Amédée de la Harpe, quand il quittait la Suisse, était jeune encore. Ses contemporains, qui avaient vidé avec lui la grande coupe du banquet de Rolle et accompagné d'enthousiasme les refrains de ses chants de liberté, se sont intéressés à sa glorieuse carrière et ont applaudi à ses exploits valeureux. Quand l'indépendance du Pays de Vaud fut assurée, les pouvoirs publics citèrent son nom parmi ceux des citoyens qui avaient le mieux mérité de la patrie. Mais ce fut tout.

En 1798, Amédée de la Harpe était mort déjà depuis deux années. Pendant les quatre ans de sa vie sous les drapeaux français, il n'avait pas eu le temps de cultiver ses relations avec le pays. Il n'avait pas quitté ses troupes, dans les Alpes, à Toulon, en Italie, toujours au combat, toujours aux postes exposés, toujours à l'avant-garde, ayant à peine le temps, quand il descendait de cheval, de rédiger ses rapports de service et d'écrire quelques lignes rapides à son cousin Frédéric-César. Il n'a rien laissé après lui, dans son pauvre bagage de général de la République, ni notes, ni mémoires, ni correspondance, ni rien. Au reste, il n'était pas homme à se soucier de ce qu'on dirait de lui plus tard, ni à se ménager des attitudes pour la postérité. Il battait l'ennemi. Cela lui suffisait.

Et il en est tant mort de généraux pendant ces guerres ! De Valmy jusqu'à Waterloo, la bataille a duré vingt-trois années et les braves soldats y sont tombés par centaines de milliers,

[1] Louis-Henri-Sigismond de La Harpe, voir p. 75.

aux quatre coins de l'Europe. Qui donc aurait eu le loisir de penser longtemps au divisionnaire de Codogno, fusillé par les siens dans un village perdu de la Lombardie, par une nuit de panique ?

L'action d'Amédée de la Harpe sur les événements qui ont affranchi le Pays de Vaud n'a d'ailleurs été qu'indirecte. Pendant qu'il se battait en Italie et y mourait, c'était Frédéric-César de la Harpe qui fixait l'attention et la retenait par son habile et persévérante campagne diplomatique. La similitude des noms et le grade de général que Frédéric-César avait rapporté de la cour de Catherine de Russie contribuèrent encore à desservir la mémoire d'Amédée par la confusion qu'ils mirent dans les esprits. On mêla les deux noms. Celui de Frédéric-César a seul survécu.

Pourtant, ce qu'a fait le général Amédée mérite aussi qu'on se souvienne. Il a été, lui aussi, un précurseur de nos libertés. S'il a été proscrit, condamné à mort, séparé de sa famille, dépouillé de ses biens, ce fut pour avoir voulu, avant les autres, affranchir cette terre qu'il aimait. Et, dans son exil, il a rendu à la cause de l'indépendance vaudoise de signalés services. Des quelques fragments de lettres qui nous restent du général, il ressort clairement qu'il servit à son cousin Frédéric-César d'introducteur auprès des hommes puissants qui se sont intéressés à notre cause. Quand Frédéric-César écrit au général Bonaparte, en 1797, au retour du congrès de Rastadt, pour lui demander une audience à Paris, il a soin de se réclamer de sa parenté avec Amédée. Et Bonaparte lui répond qu'il aura toujours plaisir à recevoir ceux qui touchent de près à son ancien camarade de l'armée d'Italie.

Les lettres d'Amédée de la Harpe, encore que peu nombreuses, montrent en outre suffisamment que la pensée de son pays esclave ne l'a jamais quitté et qu'une coopération directe et active à l'œuvre d'affranchissement était la grande espérance de son cœur meurtri.

Amédée de la Harpe est mort pour son pays sous les drapeaux français. Combien il fut généreux, et droit, et désintéressé et brave, toute sa vie le proclame.

Honneur et gloire au vaillant soldat !

Colonel SECRETAN.

MANŒUVRES DU IVme CORPS D'ARMÉE

(Suite.)

Journée du 12 septembre.

La journée du 12 septembre nous procurera enfin une manœuvre d'ensemble, sur un terrain approprié aux mouvements combinés d'unités importantes. Elle permettra notamment à l'artillerie d'entrer en ligne avec une sécurité qui lui avait été refusée jusqu'alors. Les 9 et 10 septembre, elle n'a pu jouer qu'un rôle des plus effacés, à tel point que ni le colonel Schweizer, le premier jour, ni le colonel Fahrländer, le second, n'ont pu utiliser les six batteries de corps mises à leur disposition. Le 9, ces batteries sont presque toutes restées dans la vallée. Le 10, le signal d'interrompre la manœuvre sonnait au moment où elles s'annoncèrent au divisionnaire. Dans la poursuite, à la reprise de la manœuvre, elles ne furent pour ainsi dire d'aucune utilité.

Aujourd'hui, attribuées par parts égales aux deux chefs de détachements, elles auront l'occasion de prendre leur revanche.

Les 10-11 septembre, au soir, la situation générale était la suivante :

« Le 10 septembre, l'armée du Nord a franchi l'Aar. Toutefois, son aile gauche a été obligée de rétrograder et occupe la ligne Bätterkinden-Röthenbach-Aarwangen.

» En même temps, la IVe division a battu en retraite dans la direction du nord-ouest.

» L'armée du Sud s'est avancée, de son aile droite, jusqu'à Herzogenbuchsee-Langenthal; son aile gauche est encore à Fraubrunnen.

» La VIIIe division a poursuivi son adversaire jusqu'à Boswyl-Bettwyl. »

Ordre à la IVme division.

Après de vifs engagements, l'aile gauche de notre armée a dû se retirer sur l'Aar, et même, partiellement repasser sur la rive gauche près d'Aarwangen. L'aile droite tient encore vers Bätterkinden-Röthenbach.

Demain, 12 septembre, au matin, je reprendrai l'offensive et m'efforcerai d'occuper de nouveau Langenthal et Herzogenbuchsee.

Maintenez-vous jusqu'à la dernière extrémité vers Sarmenstorf afin de protéger l'aile gauche de l'armée.

Quartier-général de l'armée à Soleure, ce 11 septembre 1898, 8 heures soir.

Le commandant de l'armée du Nord.

Ordre à la VIIIme division.

L'aile gauche de l'ennemi a été contrainte de repasser l'Aar aujourd'hui. Son armée occupe la ligne Bätterkinden-Röthenbach-Aarwangen.

Demain matin, 12 septembre, j'attaquerai sur toute la ligne.

Si vous le pouvez, coupez du gros de l'armée ennemie les forces que vous avez devant vous.

Quartier-général de l'armée à Berthoud, ce 11 septembre 1898, 7 heures soir.

Le commandant de l'armée du Sud.

La position, qu'ensuite de l'ordre reçu, a choisi le colonel-divisionnaire Schweizer permet une défense autrement avantageuse que celle occupée l'avant-veille par le colonel-divisionnaire Fahrländer. Située au N.-O. du village de Sarmenstorf, de Sandbühl, à l'extrême gauche, jusqu'au Hölzli, à l'extrême droite, elle fait face aux hauteurs de Bettwyl. Entre elle et ces hauteurs, le ravin, fortement encaissé sur la gauche, va s'élargissant dans la direction du lac de Hallwyl. Devant le centre de la position, le fond de la vallée a quelques centaines de mètres de largeur; devant la droite qui se prolonge en un éperon aux pentes plus douces, qu'interrompt à mi-côte une terrasse de cinq à six cents mètres de portée, le terrain plat s'étale dans la direction de Fahrwangen sur une étendue de deux kilomètres environ.

Au point de vue des approches, la position est le plus immédiatement abordable à sa gauche, vers Sandbühl. L'assaillant peut arriver masqué par les bois jusqu'au fond du ravin. Mais là, il se heurte à des pentes abruptes, d'une ascension fatigante, sans la moindre arête où s'accrocher pour reprendre haleine.

Sur le centre, les approches sont entièrement découvertes, et la ligne de crête, pour dominer des inclinaisons moins escarpées, n'en est pas, sous le feu d'un défenseur, beaucoup plus aisément accessible.

Sur la droite enfin, une colonne un tant soit peu habile,

parviendra, se glissant de verger en verger, jusqu'au Hölzli, sans être aucunement aperçue. Dès la lisière du Hölzli, elle devra emporter de haute lutte la première terrasse de l'éperon, puis les pentes, moins inclinées qu'ailleurs, qui conduisent dans la position même.

A première vue, et peut-être à seconde aussi, — affaire d'appréciation, — c'est par là qu'une attaque méthodiquement conduite et vigoureusement appuyée par une artillerie experte, peut le plus facilement enlever la position. C'est une question d'effectifs. Un seul inconvénient : l'assaillant a le lac à dos. Mais le point d'appui solide qu'offre le Hölzli est de nature à compenser le sentiment d'insécurité que peut inspirer cette circonstance.

Le colonel-divisionnaire Schweizer a disposé une brigade en première ligne : 4 bataillons sur le centre et la gauche de la position (colonel-brigadier Roth); 2 bataillons sur la droite (lieutenant-colonel Thormann).

La brigade Heller, réserve générale, occupe une position d'attente au N. de la cote 618. De là, elle peut facilement se porter sur les deux ailes de la position.

Des emplacements de pièces ont été préparés pour quatre batteries sur la droite, au-dessus de l'éperon, front contre Bettwyl, pour deux batteries sur le centre, front contre Bettwyl également, et pour trois batteries près de Sandbühl, front contre Uezwyl.

Les deux divisions disposent pour cette journée de sept batteries chacune. Le directeur de la manœuvre leur a réparti, par parts égales, les six batteries de l'artillerie de corps.

Le colonel-divisionnaire Fahrländer a formé sa division, pour la marche d'approche, en deux colonnes. A droite, la brigade Schlatter, avec le groupe II de l'artillerie de corps, prend depuis Ober-Niesenberg le chemin qui traverse le milieu du bois. A gauche, la brigade von Sprecher, avec le 8e régiment d'artillerie, marche sur Sarmenstorf en longeant la colline à mi-côte depuis Bettwyl.

A 8 h. 20, le premier coup de canon est tiré depuis la hauteur de Bettwyl par ce régiment, et quelques minutes plus tard, après une mise en batterie déplorable, à la cote 608 à l'ouest de Sarmenstorf, le groupe du 12e régiment ouvre son feu.

L'infanterie ne tarde pas à entrer en ligne, elle aussi. D'a-

bord le bataillon d'avant-garde de la colonne de droite, qui, avec plus de bravoure que de réflexion, prétend enlever la position à lui tout seul; il est rejoint trois quarts d'heure ou une heure plus tard par les deux autres bataillons du 29e régiment; à partir de ce moment, l'attaque devant Sandbühl devient plus méthodique.

A l'autre extrémité de la position, depuis le Hölzli, le 32e régiment brusque aussi un mouvement d'attaque et parvient même à s'établir sur la terrasse de l'éperon. Enfin, sur le centre, mais sans pouvoir cependant donner la main au 32e régiment, s'avancent les tirailleurs du 30e.

Cela dure assez longtemps ainsi. Contre l'attaque de la brigade Schlatter, les quatre bataillons du centre et de la gauche se déploient successivement. A la droite, le 32e régiment est immobilisé par les deux bataillons Thormann que soutiennent les batteries de l'éperon.

Enfin, un peu avant 11 heures, le défenseur se décide à une contre-attaque. Il lance un de ses régiments de réserve à l'extrême droite, prend de flanc le 32e régiment de l'attaque, l'oblige à abandonner la terrasse de l'éperon puis le Hölzli et le rejette en désordre sur Sarmenstorf. A ce moment, le deuxième régiment de réserve se joint à la contre-attaque, traverse la terrasse en menaçant l'aile gauche du 30e régiment demeurée en l'air par la retraite du 32e, et oblige ce 30e régiment à suivre l'autre dans son mouvement de recul. En vain, le colonel Fahrländer veut rétablir le combat et se décide à lancer son dernier régiment sur Sandbühl pour attaquer par la gauche, il est trop tard. La journée est perdue pour lui définitivement.

Ce troisième exercice de division a offert plus d'intérêt que les deux précédents, parce qu'il a donné le spectacle d'une action d'ensemble et qu'il a permis de juger de l'influence directe des commandants supérieurs sur les mouvements de leur troupe.

De la part de l'attaque, on a eu l'impression d'une croyance préconçue à l'impossibilité de la tâche à accomplir. Cette croyance, — qui, dans l'ordre ordinaire des choses, ne peut que rendre plus assurée la défaite, — s'est traduite par les longues hésitations sur le choix du point d'attaque. On n'a pas eu l'occasion de constater la fin de celles-ci avant l'interruption de la manœuvre. Elles se sont manifestées par le déploie-

ment successif, sur les deux ailes et le front de la position, des trois quarts de l'effectif disponible, et l'obligation de s'en tenir partout à un simple combat démonstratif, la concentration des forces n'étant nulle part suffisante pour permettre mieux. En ce qui concerne la défense, il a paru que l'attitude hésitante et passive de l'assaillant, et le mince cordon de combattants qu'il avait allongé sur le très long front de la position, auraient dû engager le commandement supérieur à reprendre plus tôt l'offensive. De sa part aussi, il y a eu indécision momentanée et manque de confiance dans les moyens dont il disposait.

Cette circonstance se manifeste trop souvent dans toutes nos manœuvres de grandes et de petites unités pour qu'on ne la relève pas chaque fois qu'elle se répète. Notre règlement a pris soin d'en souligner l'importance; il le fait en termes d'une extrême sévérité, qui doivent nous engager, officiers supérieurs et subalternes, à nous armer de toute notre énergie et de toute notre persévérance pour nous défaire d'un travers de caractère dont la plupart d'entre nous ont eu, une fois ou l'autre, l'ennui d'expérimenter les inconvénients.

« L'indécision est une faute grave, dit le règlement sur le combat; là où il fallait agir, l'inaction est coupable. Il vaut mieux commettre une erreur en prenant une décision, que de tomber dans l'une ou l'autre de ces fautes. »

Le colonel-divisionnaire Schweizer dessina sa contre-attaque sur le flanc gauche du 32e régiment en rejetant celui-ci sur sa ligne de retraite. Nous ne pouvons nous empêcher de retrouver ici un de ces clichés tactiques dont nous avons parlé déjà à propos de la rencontre de Buttwyl. Sans doute, ainsi comprise, la contre-attaque a eu un plein succès; elle a obligé l'assaillant à lâcher prise immédiatement. Mais elle mettait sur sa route un point d'appui sérieux, le village de Sarmenstorf, qui, occupé conjointement par le 32e et le 30e régiment, aurait permis d'arrêter la poursuite pendant un certain temps et rendu nuls les efforts du poursuivant pour transformer la retraite en une déroute.

Etant données les circonstances, considérant l'isolement du 32e régiment dont l'aile droite n'était pas reliée au régiment voisin et qui ne pouvait espérer de celui-ci aucun secours, considérant l'usure d'une troupe depuis plusieurs heures en offensive sur un terrain découvert, considérant enfin le senti-

ment d'insécurité que devait donner à cette troupe la connaissance de son isolement et la présence d'un lac sur ses derrières immédiats, la contre-attaque directe et débordant seulement l'aile extérieure aurait eu la même réussite que la contre-attaque par le flanc, et facilité en outre la poursuite en mettant définitivement hors de combat, sans espoir de ralliement, une fraction importante des effectifs de l'adversaire.

La manœuvre du 12 septembre soulève une autre question.

Nous avons signalé ce bataillon d'avant-garde qui sort de la main de son chef et se lance un contre douze à l'assaut d'une position fortifiée. Ce courage intrépide, fréquemment observé dans les manœuvres de paix, gagnerait à être tempéré par quelque souci de la vraisemblance. Il importe beaucoup qu'un commandant d'avant-garde ne méconnaisse pas sa mission, ne compromette pas, par une action irréfléchie, le plan que tout à l'heure arrêtera le commandement en chef. Cela est non moins vrai pour un commandant d'extrême avant-garde, qui a deux chefs à ne pas compromettre.

Dans un combat de rencontre, l'offensive vigoureuse d'une avant-garde est le plus souvent à recommander. C'est la meilleure manière pour elle de tâter son adversaire et de découvrir sa force; c'est la seule dont elle dispose de gagner du champ et de procurer au commandant du gros l'espace nécessaire pour manœuvrer. Encore cette offensive devra-t-elle se modérer lorsqu'il deviendra clair que l'ennemi est en réelle supériorité. Dans un tel cas, l'avant-garde doit éviter de se mettre en l'air et de risquer son écrasement qui nuirait au gros aussi bien qu'à elle-même. Elle devra se contenter de pousser son offensive aussi loin qu'il lui sera possible sans se mettre dans la situation de ne pouvoir être appuyée à temps si nécessité est. Une fois là, elle s'accrochera au sol énergiquement et attendra ou des ordres ultérieurs ou d'être fixée par la tournure générale du combat sur les mouvements nouveaux à entreprendre.

Le commandant de l'extrême avant-garde s'inspirera des mêmes principes.

Quand il s'agit de l'attaque d'une position préparée, dans les conditions où se trouvait le 12 septembre le colonel-divisionnaire Fahrländer, les choses se présentent différemment. Au moment où elle a pris le contact, l'avant-garde savait que son rôle n'était pas de déblayer le terrain; elle savait qu'elle

se trouvait en présence de toutes les forces ennemies et que, par conséquent, elle ne devait, dès le début, agir qu'en absolue cohésion avec les intentions de son chef. Or, ces intentions, elle ne les connaissait pas encore. Sera-t-elle chargée de l'attaque démonstrative? Contribuera-t-elle à l'attaque principale? Elle ne le savait pas; personne n'en savait rien. Le colonel Fahrländer lui-même n'en savait rien et attendait, pour prendre une résolution, des rapports plus circonstanciés sur l'occupation de la position qu'il se proposait d'enlever.

Dans ces conditions, l'avant-garde n'avait qu'une chose à faire. Se rapprocher assez des lignes ennemies pour ouvrir le feu et engager un combat traînant en attendant d'être renseignée sur la tâche à elle réservée.

Mais pour adopter cette attitude, le commandant de l'avant-garde ne doit pas avoir son bataillon de tête qui parte d'une manière inconsidérée à l'attaque, sinon, il y a cent à parier contre un qu'il sera contraint de lancer ses autres bataillons pour dégager celui-là, et qu'il se trouvera bientôt aux prises avec l'ennemi de beaucoup plus près que ne l'aurait voulu le commandement supérieur.

Au surplus, n'y eut-il pas ces considérations de tactique à faire valoir, le bon sens devrait suffire à empêcher des mouvements du genre de celui que nous avons signalé.

Dans ses instructions générales en vue des manœuvres, le colonel commandant du IVe corps d'armée, s'adressant à la cavalerie, a insisté pour qu'elle évitât les situations ridicules, par quoi il entend celles provenant d'une méconnaissance par trop complète de la valeur du feu ennemi. Les patrouilles d'officiers de cavalerie, par le sans-gêne avec lequel elles fonctionnent, justifient souvent cette observation; nous avons eu, à diverses reprises, l'occasion de le constater. Mais certains commandants de troupes d'infanterie agiraient sagement en s'inspirant, eux aussi, des mêmes recommandations.

Journée du 13 septembre.

Le 12 septembre, dans le courant de la journée, une troisième division se concentra entre la Reuss et la Limmat, aux environs de Dietikon. Composée des XIe et XIIIe brigade d'infanterie, avec les bataillons de carabiniers 6 et 7, de la bri-

gade de cavalerie III et du 11e régiment d'artillerie, cette division combinée, dite « division de manœuvre », avait été placée sous le commandement du colonel-divisionnaire Meister, commandant de la VIe division.

Elle était destinée à guerroyer, les 13 et 14 septembre, contre le IVe corps d'armée. Le colonel Bleuler, commandant du IIIe corps d'armée avait été investi de la direction supérieure des manœuvres.

Le thème général à la base des exercices avait été arrêté comme suit :

« Une armée du Nord a marché sur Baden et Brugg. Ses avant gardes ont franchi l'Aar et la Reuss et atteint le front Habsbourg-Mellingen. Une *division du Nord*, division combinée du IIIe corps d'armée, protège le flanc gauche de l'armée du Nord ; elle a passé la Limmat vers Dietikon.

» Une armée du Sud se rassemble vers Villmergen-Seon ; son avant-garde occupe le front Hägglingen-Holderbank. Un corps de flanqueurs de droite, *corps du Sud* (IVe corps d'armée), arrivant de Sursee a atteint la vallée supérieure de la Bunz.

Le 12 septembre, à 2 heures après midi, les ordres suivants furent communiqués aux deux détachements :

Ordre au commandant de la division du Nord.

1. Demain, l'armée du Nord attaquera les forces ennemies dans la direction du Kestenberg et de Hägglingen.

2. La division du Nord protégera le flanc gauche de l'armée contre un corps ennemi dont la marche de Sursee à la Reuss est signalée.

3. Ce soir encore vous occuperez les hauteurs de Welschenloh-Lieli et pousserez vos avant-postes jusqu'à la Reuss. Ceux-ci se relieront à ceux de l'armée principale vers Eggenwyl.

Vous repousserez énergiquement toute tentative de l'ennemi de franchir la Reuss.

Le commandant de l'armée du Nord,
BLEULER.

Ordre au commandant du corps Sud.

1. L'armée du Nord attaquera demain matin les forces principales de l'ennemi sur le front Mellingen-Habsburg.

La division ennemie, qui a passé la Limmat à Dietikon, est signalée marchant sur la Reuss.

2. Le corps du Sud se portera aujourd'hui encore sur la ligne Muri-Wal-

tenschwyl; ses avant-postes s'assureront des passages sur la Reuss dès Bremgarten en amont.

Vos avant-postes établiront à Fischbach leur liaison avec la droite des miens.

3. Demain matin, vous franchirez la Reuss et vous vous emparerez du plateau qui sépare cette rivière de la Limmat, pour de là agir sur le flanc gauche et sur les communications de l'armée ennemie.

Le commandant de l'armée du Sud,

BLEULER.

Ainsi déterminé, l'exercice ne pouvait manquer de présenter pour les deux détachements un réel intérêt. Le IVe corps, en possession de tous les passages de la rivière, et chargé de la franchir sous les yeux de l'ennemi, devait manœuvrer de manière à tromper si possible ce dernier sur ses intentions véritables et à le mettre en état d'infériorité marquée sur le point principal du passage. La division Nord, de son côté, ayant pour mission de refouler *énergiquement* toutes les tentatives de l'adversaire de franchir la Reuss devait compenser son infériorité numérique en tirant parti des avantages de la position et en manœuvrant activement.

De telles conditions se présenteront souvent pour nous. Nous sommes pour ainsi dire voués à l'infériorité numérique, et nous devrons savoir y remédier par notre connaissance du pays et par nos qualités manœuvrières. Le coup d'œil exercé du chef et son esprit d'entreprise sont des qualités non moins précieuses en pareilles circonstances.

Malheureusement, la division du Nord ne le comprit pas ainsi. Elle prétérita le terme *énergiquement* de l'ordre du commandant en chef.

Non seulement, elle fit preuve d'une absence complète d'initiative et d'esprit d'offensive, mais encore elle n'opposa qu'une défense des plus molles. Dès le début de l'engagement, elle commença la retraite et ne l'interrompit plus. Il semblerait que son chef ait eu l'idée préconçue d'une défaite inévitable et qu'il ait hâté celle-ci pour en abréger l'amertume.

Cependant les occasions ne lui auraient pas manqué de mettre de son côté la victoire; il ne sut pas en profiter.

Pour franchir la Reuss, le commandant du IVe corps d'armée avait à sa disposition trois ponts. A son aile gauche, le pont de Bremgarten; à son aile droite, soit en amont, ceux d'Ottenbach et d'Obfelden. Ces deux derniers ponts sont distants de deux kilomètres environ l'un de l'autre.

Il résolut de faire abstraction complète du pont de Bremgarten et de passer la Reuss en amont sur deux colonnes. Il négligea cependant le pont d'Obfelden et donna l'ordre à l'équipage de ponts de lancer un pont de bateaux à un kilomètre en aval d'Ottenbach. Ce dernier devait servir au passage de la IVe division, moins un régiment, réserve générale à la disposition du commandant de corps. Le pont d'Ottenbach était attribué à la VIIIe division et à la réserve générale. Le mouvement devait commencer à 5 heures du matin.

Seule, la VIIIe division le commença à cette heure-là et venait de terminer le passage lorsque le pont de bateaux étant achevé, la IVe division put se mettre en marche [1].

A ce moment, la tête de la VIIIe division se heurta près d'Arni à la brigade de cavalerie du Nord, qui, ayant mis pied à terre, et bien postée, soutint contre l'avant-garde ennemie un long combat de défense. Finalement, ne recevant, malgré ses demandes réitérées, aucun renfort, elle dut céder au nombre et battre en retraite, laissant libre le chemin du plateau de Lieli.

Que faisait pendant ce temps le reste de la division du Nord?

Dans l'incertitude du point d'attaque, et pouvant être abordé par Bremgarten aussi bien que par Ottenbach, le colonel divisionnaire Meister avait partagé sa division. Une brigade, la XIIIe, était en formation d'attente à Berikon, front contre Bremgarten, l'autre, la XIe, avec les deux bataillons de carabiniers, à Lieli, front contre Ottenbach. Entre elles, un intervalle de deux kilomètres environ, mais d'un parcours aisé, sur une bonne route en terrain plat.

[1] Voici ce qui s'était passé :

L'equipage de pont arriva au point qui lui avait été indiqué à minuit. Il se mit aussitôt en devoir de préparer le lancement du pont. Comme il allait y procéder, les travaux préparatoires étant achevés, de l'infanterie des avant-postes ennemis descendit sur la rive opposée et ouvrit le feu contre les travailleurs.

Un juge de camp présent fit observer au commandant des pontonniers qu'il avait négligé de se protéger sur l'autre rive. Il fit interrompre la construction jusqu'à ce qu'il eut été paré à cet oubli. Le commandant fit traverser la rivière en bateaux à un détachement qui chassa les petits groupes de l'adversaire. Cela dura une heure et demie environ.

Le pont fut lancé, mais il y avait sur l'autre rive des marais au milieu desquels il fallait encore ménager un passage. A ce moment le jour commençait à poindre. La VIIIe division défilait sur le pont d'Ottenbach.

Des détachements des avant-postes ennemis se présentèrent en plus grand nombre. Des troupes de la VIIIe division, déjà sur l'autre rive, durent intervenir et repoussèrent ces détachements.

A 7 heures seulement la IVe division put commencer son passage.

versée d'un terrain boisé. Il faut multiplier les colonnes, afin de présenter d'emblée à l'adversaire un front suffisamment étendu et pour se mettre au bénéfice d'un déploiement rapide assurant la supériorité du feu. Il doit en être ainsi partout où le terrain à franchir présente les caractères du défilé. Forêt ou pont de rivière, les deux sont identiques, sous des dehors différents. Dans l'un et dans l'autre cas on se heurte à la difficulté du déploiement. La multiplicité des colonnes est le seul mode d'y parer. Le 18 septembre, cette difficulté eût pu être levée aisément, puisque le IVe corps disposait déjà de deux ponts permanents distants l'un de l'autre de moins de deux kilomètres. Il suffisait d'y ajouter un ou mieux encore deux ponts de bateaux.

(A suivre.)

LES MANŒUVRES IMPÉRIALES ALLEMANDES
de 1898.

(Avec une carte)

Les manœuvres impériales allemandes ont eu lieu du 6 au 10 septembre dans la Westphalie septentrionale. Le théâtre des opérations est divisé en deux parties par le Weser, qui, dans cette région, coule du sud au nord. La rivière a une largeur de 100 mètres; elle ne peut être passée que sur les ponts.

Les manœuvres se sont déroulées, les 6 et 7 septembre, sur la rive droite, dans la petite principauté de Schaumbourg-Lippe. Le pays y est boisé, bien cultivé et parsemé d'une quantité de fermes et de villages. C'est d'ailleurs le caractère général de la Westphalie.

Le terrain de manœuvres forme une sorte de quadrilatère, limité au sud par les hauteurs boisées du Bückeberg et du Wesergebirge, d'une altitude d'environ 300 m.; au nord, par la longue forêt de Schaumburg qui s'étend du sud-ouest au nord-est; à l'ouest, par le Weser. On se battra deux jours dans ce terrain et on s'y disputera surtout une coupure assez marquée, garnie de fermes et de localités, que forme la petite rivière de l'Aue. La capitale de la principauté, Bückeburg, n'est qu'un simple passage et n'a pas joué de rôle dans les combats.

A partir du 7 au soir et jusqu'au 10 septembre, le centre des opérations passe sur la rive gauche, à l'ouest du Weser [1]. La ville de Minden est elle-même sur la rive gauche; sa gare seule, sorte de tête de pont, est située sur la rive droite. Un autre pont permanent se trouve à Porta, à 4 km. en amont de Minden, un troisième enfin, supposé permanent par la di-

[1] Le terrain sur la rive gauche du Weser fut celui de la bataille de Minden, livrée le 1er août 1759, où le duc de Brunswick, en qualité d'allié de Frédéric-le-Grand, remporta avec les troupes anglaises et brunswickoises une grande victoire sur les troupes françaises.

rection des manœuvres, mais en réalité construit en pontons par les pionniers, est établi à Wietersheim, à 6 km. en aval de Minden.

Les hauteurs du Wesergebirge que nous avons vues sur la rive droite du fleuve se prolongent sur l'autre rive par le Wiehengebirge, du même caractère ; au nord et à 2 ou 3 km. du pied du Wiehengebirge, s'étend un marais, orienté de l'est à l'ouest, d'étendue plus longue que ces collines, et se prolongeant jusqu'à 2 km. de Minden. Le marais a environ 3 km. de large. Il n'est praticable aux troupes que sur les routes en remblais formant digue, qui le traversent et qui constituent autant de défilés absolus, de la plus grande importance. On le verra par la suite. Au milieu du marais passe un cours d'eau, le Bastau, qui se jette dans le Weser près de Minden. La dépression qu'il forme prend le nom de « Bastau-Niederung ».

Le Wiehengebirge est d'un accès relativement facile; il est sillonné de plusieurs bonnes routes qui sont autant de défilés. Au nord du Wiehengebirge, le terrain se prolonge, au delà du marais, par une vaste plaine, parsemée de hameaux, de villages et même d'une petite ville, Lübbecke, à 20 km. à l'ouest de Minden. Au sud, le terrain descend en une succession de terrasses, facilement praticables.

* * *

Les troupes qui prennent part aux manœuvres sont fournies par le 7e corps d'armée, sous les ordres du général-lieutenant de Mikusch-Buchberg, et par le 10e corps, que commande le général d'infanterie de Seebeck. Chaque corps est renforcé et formé à quatre divisions.

Le 7e corps est composé des 7e, 13e, 14e divisions et de la 37e provisoire.

Le 10e corps, des 17e, 19e et 20e division et de la 38e provisoire.

A chaque division sont attachés :

Un régiment de cavalerie à 4 ou 3 escadrons.
Un régiment d'artillerie à 6 batteries.
Une ou deux compagnies de pionniers.
Un équipage de ponts légers.
Une section de télégraphes.

Chaque corps dispose en outre de :

Quatre groupes d'artillerie de corps.
Une section de télégraphes.
Un parc d'aérostiers.

Au 10e corps sont attachés une division de cavalerie indépendante de six régiments, avec deux batteries à cheval et un détachement de pionniers-bicyclistes (2 officiers et 60 cyclistes).

Depuis un an et demi, l'Allemagne a quelques brigades de deux régiments à deux bataillons seulement, aussi rencontre-t-on aux manœuvres des brigades à six et d'autres à quatre bataillons; on en trouve même une à cinq bataillons, c'est celle qui comprend le bataillon de chasseurs n° 7, en garnison à Bückeburg, dont le chef est le prince régnant Georges. Les batteries sont à six ou à quatre pièces. L'artillerie de la 37e division provisoire est exceptionnellement composée d'un groupe à cheval et d'un groupe monté.

Le 7e corps d'armée, ou parti Ouest, se trouve ainsi compter 45 bataillons, 15 escadrons, 34 batteries (160 bouches à feu).

Le 10e corps, ou parti Est, 44 bataillons, 45 escadrons, 35 batteries (156 bouches à feu).

Total des deux corps : 89 bataillons, 60 escadrons, 69 batteries (316 pièces).

On voit que les manœuvres comprennent des effectifs bien moins considérables que ceux des manœuvres impériales des deux dernières années. Cela ne peut être que favorable à l'instruction, surtout à celle des officiers de troupe.

*
* *

Le *thème général* des manœuvres est le suivant :

Une *armée de l'Ouest* (soit française) est entrée en Allemagne par la Belgique et les Pays-Bas. Elle se retire devant une *armée de l'Est* (soit allemande), qui s'avance de l'Elbe, dès Stendal-Magdebourg, et marche sur le cours moyen du Weser.

L'armée Ouest s'est retirée, les 4 et 5 septembre, derrière le Weser et a l'intention de résister sur sa rive gauche sur la ligne Rinteln-Holzminden, face à l'est.

Les *thèmes spéciaux* sont ceux-ci :

Le 7e corps, supposé venir de Lingen en Hanovre, a pour

mission de renforcer l'armée de l'Ouest et de couvrir son flanc gauche (flanc du nord).

L'armée de l'Est, qui est arrivée le 4 à Hanovre-Hildesheim-Seesen, poursuit l'armée de l'Ouest en retraite. Elle couvre son flanc droit (flanc du nord également) au moyen du 10e corps et de la division de cavalerie indépendante B qui s'avancent au nord du Bückeberg.

Le général de Seebeck reçoit l'ordre de traverser le Weser et de tomber sur le flanc gauche de l'adversaire qui se retire.

Le 6 septembre, le 7e corps (Ouest) tente un mouvement offensif, et traverse le Weser pour s'avancer à la rencontre de l'ennemi. La veille, l'avant-garde, composée de la 7e division d'infanterie, avait été portée à Bückeburg. Les divisions qui se trouvent aux ailes passent la rivière : la 37e à Porta, la 14e par le pont de bateaux de Wietersheim. Elles sont un peu en arrière, de telle sorte que seules la 7e, ainsi que la 13e division qui marche directement de Minden sur Bückeburg, entrent en contact avec l'ennemi. Celui-ci s'est en effet avancé jusqu'à l'Aue, avec ses divisions de l'aile gauche, les 19e et 20e divisions.

Ce jour-là, le combat demeure indécis, mais les deux adversaires sont déployés en face l'un de l'autre, prêts à reprendre la lutte le lendemain.

Le 7 septembre, le 7e corps (parti Ouest) gagne du terrain avec son aile droite et on voit les 37e et 7e divisions à droite, la 13e au centre, progresser rapidement. Il n'en est pas de même sur sa gauche, où la 14e division se trouve à la fois tournée par la division de cavalerie B et repoussée par la 38e division ennemie. Adossé à une rivière et craignant pour ses communications, le commandant du corps Ouest, général de Mikusch, préféra rompre le combat et battre en retraite. Le pont de Minden lui restait; il avait par contre perdu celui de Wietersheim, en avant duquel l'ennemi établit ses avant-postes.

Le 7 au soir, le corps Ouest occupe les emplacements suivants : la 14e division (prince Reuss) est à Minden, avec avant-garde sur la rive droite; la 13e division est en arrière de Minden entre Hartum et le Wiehengebirge, la 7e division, rive droite, dans le voisinage de Porta, la 37e enfin, tout à fait isolée, près de Rinteln.

Le 10e corps d'armée est au contraire concentré vis-à-vis de Minden, face à l'ouest, sur deux lignes : en première ligne, les 38e et 17e divisions ; en deuxième ligne, les 19e et 20e divisions ; la division de cavalerie est à Petershagen.

On ne conçoit pas pourquoi le général commandant le Corps Ouest a disséminé à tel point ses forces, l'ordre même du commandant de l'armée Ouest (supposée), qui lui prescrivait de reprendre le lendemain l'offensive contre le 10e corps, ne justifiait nullement ces dispositions. Le général de Mikusch les paya cher, comme on va voir.

Dans l'après-midi du 7, l'Empereur prit le commandement du 10e corps, à la place du général de Seebeck. Il établit son quartier-général à Lahde. L'armée principale, supposée, à laquelle appartient le 10e corps, avait l'intention d'attaquer, dans la nuit du 7 au 8, l'armée de l'Ouest, qui se trouve de l'autre côté de la Weser, entre Holzminden et Rinteln. Le corps que commande l'Empereur reçoit l'ordre du commandant en chef de traverser le Weser, en aval de Minden, et de se porter avec toutes ses forces sur le flanc gauche de l'adversaire. Pour se conformer à cet ordre, l'empereur se décide à profiter de la nuit pour exécuter le passage de la rivière.

L'Etat-Major général avait à dessein choisi, comme terrain de manœuvre de cette année, une contrée traversée par un cours d'eau important. Il voulait faire exécuter un passage de rivière en présence de l'ennemi, avec ponts militaires de la part de l'un ou de l'autre des combattants. Un équipage de ponts avait été déposé en secret dans une ferme [1] près de Schlüsselburg, à 32 km. en aval de Minden, et devait être mis à la disposition du parti qui aurait à traverser le fleuve ; on comptait l'amener au point du passage au moyen des remorqueurs à vapeur qui font le service sur le Weser. L'Empereur put en profiter. Il disposait en outre de trois équipages de pont légers de son corps d'armée, au moyen desquels on peut ponter plus de 100 mètres.

Aussitôt que, dans l'après-midi du 7 septembre, l'Empereur prit le commandement du parti Ouest, il donna par télégraphe l'ordre de transporter à Petershagen le matériel de ponts dé-

[1] Le matériel était si bien caché dans la cour de cette ferme que même les patrouilles de cavalerie auraient eu grand peine à l'y découvrir. L'état-major a tenu à conserver aux manœuvres de cette année un caractère d'imprévu, afin de stimuler l'initiative des chefs et de se rapprocher des circonstances de la guerre.

posé dans la ferme que nous avons citée ; ce matériel arriva sans encombre à Petershagen à 8 h. 15 du soir. Dans l'après-midi du même jour, la division de cavalerie fut chargée de traverser le Weser, — ce qu'elle fit en se servant de ses canots en toile *(Faltboote)* et de bacs, les chevaux à la nage — pour masquer le point de passage et couvrir l'opération du pontage. Dans la soirée, on passa encore en bateaux une avant-garde d'infanterie ; celle-ci s'établit à la lisière sud du Heisterholz. Les pionniers du 10e bataillon (4 compagnies) et ceux du 9e (2 compagnies) construisirent deux ponts de bateaux, l'un à Petershagen et le second à Lahde.

A 1 h. 20 du matin (le 8 septembre), les deux ponts sont terminés, et à 3 h. commence le défilé des quatre divisions d'infanterie sur deux échelons. Arrivées sur l'autre rive, les divisions doivent se mettre en ligne et opérer, tout en conservant leur alignement, un quart de conversion à gauche, de manière à faire front au sud.

L'opération réussit à merveille. Le général de Mikusch, dont le quartier est à Minden, n'a connaissance de rien avant 5 h. du matin.

Pour mieux masquer ses mouvements et donner le change à l'ennemi, le 10e corps avait laissé sur la rive droite deux régiments, qui, pendant la nuit, s'approchèrent des avant-postes de la 14e division, les surprirent brusquement au point du jour et les enlevèrent ; l'arrière-garde du détachement Ouest dut se rendre. Le détachement Est s'empara des ponts de Minden, puis de la ville elle-même.

Aux nouvelles parvenues sur l'ennemi, la 14e division, qui cantonnait à Minden, fut alarmée et se rassembla au nord de la ville. Renforcée de la 13e division, elle marcha à l'ennemi qui s'avançait, comme nous l'avons vu, sur la rive gauche, venant du nord. La rencontre n'eut lieu que vers les 7 ½ h. du matin près de Kutenhausen et Stemmer, où les 13e et 14e divisions se heurtèrent aux 17e et 38e du parti Est. En même temps, la 20e division de ce même parti Est se dirigeait contre le flanc gauche de la 13e et la division de cavalerie du corps de l'Empereur traversait le marais des Mindener-Wiesen par la Rökendamm, et marchait vers l'ouest, afin de menacer les derrières du 7e corps. Le général de Mikusch avait bien envoyé l'ordre à sa 7e et à sa 37e division de le rejoindre le plus vite possible près de Minden, mais en

raison de la distance, ce ne fut de fait que vers midi que la 7e division arrivait à Minden. La 37e ne parvint pas à rallier.

En attendant, les deux divisions, la 13e et la 14e, seules aux prises avec le 10e corps, se défendirent vaillamment; elles furent contraintes cependant à céder devant le nombre et à se retirer en combattant. Elles durent à leur artillerie, renforcée des deux groupes d'artillerie de corps, de n'être pas complètement anéanties. La retraite de ces deux divisions ne put s'effectuer par la chaussée *(damm)* conduisant de Hartum à Rothenuffeln, cette route leur était barrée par la 20e division; elle dut s'opérer par Rodenbeck, où le marais cesse, et de là sur les flancs du Wiehengebirge, près de Bölhorst et Dützen, sur lesquels l'artillerie de la retraite vint prendre une dernière position et arrêta la marche en avant de l'adversaire. Le général de Mikusch avait cependant réussi à réunir vers midi trois de ses divisions; la quatrième, la 37e, resta sur la rive droite du Weser, entre Minden et Porta. En réalité, le corps Ouest aurait été perdu; son anéantissement était la conséquence obligée de l'éparpillement de ses forces. Le corps Est, au contraire, opéra très brillamment. Non seulement l'Empereur s'était emparé du terrain situé au nord du marais et de ses digues, mais il en avait occupé les débouchés au midi. La division de cavalerie se trouvait à l'extrême gauche ennemie au sud du marais et au pied des collines et enserrait complètement l'ennemi.

Les mouvements des troupes et le passage de la rivière avaient été parfaitement préparés et même, afin de tromper l'ennemi, on avait entretenu les feux de bivouac du 10e corps, après le départ des divisions. On a, dans cette journée du 8 septembre, beaucoup exigé des troupes, disent les relations allemandes, — quelques-unes ont fait jusqu'à 40 km. par une chaleur tropicale — elles se sont cependant admirablement comportées et ont parfaitement répondu à ce qu'on attendait d'elles.

(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

(De notre correspondant particulier.)

Le projet d'organisation militaire du colonel U. Wille. — Démissions. — L'assurance militaire. — Course de fond de la Société de cavalerie. — Nouvelles constructions à St-Maurice.

L'événement du mois est l'apparition du volume depuis longtemps annoncé du colonel U. Wille : *Esquisse d'une organisation militaire fédérale suisse* [1].

Dans sa préface, l'auteur rappelle les diverses manifestations de la Société des officiers en faveur d'une amélioration de notre état militaire actuel. L'autorité politique prit acte de ces manifestations et prépara un projet de revision constitutionnelle que le peuple rejeta le 3 novembre 1895.

M. le colonel Wille ne veut pas examiner pourquoi ce rejet ; il constate seulement que le vote populaire de 1895 n'a rien résolu et que les défectuosités signalées il y a dix ans demeurent pour la plupart.

Le devoir de ceux qui les ont révélées est donc nettement tracé. Il importe de remettre la main à l'œuvre et de chercher une solution. Les propositions que l'auteur formule n'ont pas, dit-il, la prétention de la fournir, mais seulement de rappeler que la réforme de nos institutions militaires, solennellement proclamée comme nécessaire, n'est pas encore accomplie.

Il est du devoir de tous, dit M. le colonel Wille, de remettre sans cesse cette nécessité sous les yeux de notre peuple et de ses autorités. Chaque année et à mesure que nous réalisons des progrès, elle apparaît plus impérieuse et plus urgente. Nous avons, depuis vingt ans, progressé dans toutes les branches du service. Mais précisément à cause de ces progrès, nous voyons mieux ce qui reste à faire et nous distinguons plus clairement l'insurmontable obstacle qu'oppose la loi aux perfectionnements ultérieurs. Elle nous empêche d'obtenir ce que nous pourrions atteindre avec les dispositions naturelles de notre peuple et les efforts persévérants de tous.

[1] *Skizze einer Wehrverfassung der schweizerischen Eidgenossenschaft*, von Ulrich Wille. Un vol. in-8° de 246 pages. Berne 1899. K.-J. Wyss, éditeur.

M. le colonel Wille expose donc un projet de loi en 113 articles, basé sur la Constitution actuelle, et formulant tous les principes d'une organisation militaire complète, principes généraux, organisation de l'armée, instruction, administration.

Il n'entre pas dans le menu détail. Celui-ci doit être abandonné à des ordonnances et arrêtés spéciaux. Qu'importe au peuple que les bataillons soient de 800 ou de 1000 fusils, par exemple? C'est aux hommes du métier à le décider. Le peuple s'en remet volontiers du soin de régler ces points techniques aux autorités compétentes. En revanche, comme souverain, il entend connaître et trancher les questions d'organisation générale. Il appartient donc à la loi de les élucider.

Etudier le projet de M. le colonel Wille nous conduirait à dépasser les limites d'une simple chronique. La *Revue militaire suisse* ne manquera pas de consacrer à ce travail un article de quelque étendue. Contentons-nous d'en tracer ici les grandes lignes.

Tout citoyen suisse est soumis à l'obligation de servir depuis l'âge de 20 ans jusqu'à 44 ans révolus. Ces citoyens, suivant leur âge, sont répartis dans les trois bans de l'armée, qui sont : 1° l'élite avec sa réserve ; 2° la landwehr ; 3° le landsturm. Le citoyen passe 10 ans dans l'élite, puis il appartient à la réserve jusqu'à 32 ans révolus. Il passe alors dans la landwehr et y reste jusqu'à 39 ans révolus, puis dans le landsturm d'où il sort à 44 ans révolus.

Les officiers subalternes servent dans l'élite, comme lieutenant et premier lieutenant jusqu'à 32 ans, comme capitaine jusqu'à 39 ans.

L'élite et sa réserve forment l'armée de campagne. La landwehr est préposée au service des étapes, au service de l'armée de campagne en arrière du front, au service des transports (colonnes de subsistances, de munitions, sanitaires). Le landsturm réparti en unités territoriales fait le service territorial et la petite guerre dans la contrée où il est levé.

La plus grande unité de l'armée de campagne est la *division d'armée.* Le général en chef règle en temps de guerre le commandement des corps plus considérables. La réserve est formée en *compagnies de remplacement* des unités de l'élite. La landwehr ne doit pas former des unités supérieures au régiment. Enfin le landsturm est réparti en compagnies d'effectifs variables suivant les nécessités territoriales.

L'instruction est donnée dans une école de recrues de 80 jours pour toutes les armes, hormis la cavalerie, dont l'école de recrues comporte 90 jours.

Les cours de répétition sont annuels ; ils durent 15 jours (12 jours pour la cavalerie). Y prennent part tous les officiers et sous-officiers supérieurs, les sous-officiers subalternes (sergents et caporaux), les soldats des quatre plus jeunes classes d'âge. En outre, après ces quatre cours de répétition, les soldats, pendant leur passage dans l'élite, doivent participer

à un cinquième cours une année de grandes manœuvres. Après avoir rempli ces obligations, soldats et sous-officiers ont terminé leur service. Ils n'ont plus, jusqu'à l'âge de 44 ans, qu'à se présenter à l'inspection d'armes annuelle.

Les recrues qui, à la fin de leur école, ont été reconnues aptes à aspirer au grade d'officier sont nommés appointés et fonctionnent comme caporal dans un cours de répétition. De là, s'ils ont rempli leur tâche d'une façon satisfaisante, ils passent à l'école d'aspirants d'une durée de 90 jours.

Cette école réunit les aspirants des quatre armes combattantes. L'aspirant en sort avec son brevet d'officier, mais il ne sera incorporé que lorsqu'il aura servi avec succès, en qualité de lieutenant, dans une école de recrues.

Le lieutenant devient premier-lieutenant à l'ancienneté. Pour gagner le galon de capitaine, il doit, comme actuellement, passer par une école centrale de 45 jours, puis par une école de recrues, où il commande une compagnie. A la fin de cette dernière école, s'il remplit les conditions de capacité nécessaires, il est nommé capitaine, même s'il n'y a pas de commandement vacant. Comme capitaine, il suivra chaque année un cours de perfectionnement de 14 à 21 jours.

L'école centrale II est destinée aux majors désigés pour le grade den lieutenant-colonel. A partir de ce grade, l'avancement n'a plus lieu à l'ancienneté, mais uniquement au choix.

Je passe les dispositions spéciales pour le service d'état-major, pour les officiers de troupes sanitaires et ceux d'administration. Rien de neuf concernant les sous-officiers, si ce n'est la prolongation à 45 jours de leur école spéciale. A noter aussi une disposition qui permet au sous-officier ayant accompli tout son service d'instruction, d'obtenir le brevet de lieutenant moyennant une demi-école d'aspirant seulement.

L'administration se partage entre les cantons et la Confédération. Concernent les cantons : les mesures d'exécution pour le recrutement, la nomination des officiers de troupes cantonales, la surveillance des contrôles, la publication des ordres de marche, la livraison et l'entretien de l'habillement et des objets d'équipement personnel du soldat, la garde et l'entretien des munitions en magasin et du matériel de corps.

A la Confédération appartient l'élaboration des lois, prescriptions, règlements et ordonnances militaires ; l'instruction de l'armée ; la nomination des officiers n'appartenant pas aux troupes cantonales, la livraison des armes, des munitions, du matériel de guerre et des chevaux, la surveillance de l'administration cantonale, les ordres aux cantons pour l'appel au service.

L'administration comprend une administration centrale et des administrations d'arrondissement de division. A la tête de ces dernières est placé le commandant de la division.

Le territoire des fortifications forme des arrondissements spéciaux.

Les derniers articles du projet sont consacrés au commandement de l'armée en temps de guerre, la nomination du général, ses droits et ses devoirs, etc.

Telle est, brièvement résumée, l'économie du projet de loi de M. le colonel Wille. Quelque générales que soient nos indications, elles sont suffisantes pour montrer le but que poursuit l'auteur : Créer, sur la base de la Constitution fédérale actuelle, une organisation qui fasse concourir avec ordre et régularité les pouvoirs cantonaux et fédéral à l'administration et à l'organisation de l'armée; rendre celle-ci aussi mobile que possible; l'instruire mieux, et pour cela porter tout l'effort de l'instruction sur les premières années de service, en dispensant définitivement de tout appel le citoyen parvenu à l'âge où commencent les charges de famille porter également l'effort sur une meilleure instruction et meilleure éducation du cadre, du cadre d'officiers surtout; enfin permettre au cadre tout à fait supérieur d'assumer avec plus d'assurance la responsabilité du commandement en temps de guerre, en le chargeant d'une manière permanente de ce commandement dès le temps de paix.

Le projet de M. le colonel Wille provoquera sans doute de nombreux commentaires dont nous ne manquerons pas d'entretenir nos lecteurs. Dans tous les cas, on ne pourrait souhaiter base de discussion meilleure, conçue avec plus de netteté, d'une manière plus simple et dans un esprit plus pratique.

* * *

Nous avons de nouveau une démission importante à enregistrer; celle de M. le colonel Paul Cérésole, commandant du Ier corps d'armée Elle a été donnée pour motif d'âge et de santé. Le Conseil fédéral l'a acceptée avec remerciements pour les éminents services rendus pendant de longues années à l'armée et au pays.

Le colonel Cérésole était, en effet, au moment de sa démission, le plus ancien officier-général de l'armée, en activité de service. Son brevet de colonel fédéral date du 25 mars 1870. Il avait du reste conquis ses grades rapidement. Entré dans l'armée en 1852, il fut breveté lieutenant d'artillerie en 1855. Il fit partie de l'état-major fédéral d'artillerie jusqu'à sa nomination au commandement de la Ire division, en 1878.

En sa qualité de divisionnaire, il commanda trois fois sa division aux grandes manœuvres : en 1879 dans le Gros de Vaud, sur la Broie en 1886, en Gruyère en 1890. L'année suivante, en Thurgovie, il dirigea avec succès les manœuvres des VIe et VIIe divisions.

Cette même année 1891, fut votée la loi créant les corps d'armée. Le colonel P. Cérésole reçut le commandement du Ier corps. Il ne commanda celui-ci qu'une seule fois sur le terrain, en 1895, pendant les manœuvres du Jura.

Depuis quelques mois, l'état de santé de M. le colonel Cérésole déclinait. Désigné pour prendre la direction du cours tactique pour officiers supérieurs, au mois d'août, et celle des manœuvres du IVe corps d'armée, au mois de septembre, il dut renoncer à cette double mission. Dès lors, sa santé ne s'étant pas améliorée, il s'est vu contraint de quitter le commandement du Ier corps qu'il exerçait depuis sept ans. Il part, ayant le chiffre respectable de 47 années de service.

Se rattachent également à son activité de soldat son passage au département militaire vaudois, sous l'ancienne organisation, et son passage au département militaire fédéral en 1872.

Les nombreux officiers qui ont servi sous ses ordres garderont de lui le souvenir d'un chef bienveillant, aimant la vie militaire et sachant la faire aimer autour de lui.

Une autre démission, intéressant le haut commandement, est celle de M. le colonel-divisionnaire Locher, commandant de la VIIe division.

Enfin, dans le corps d'instruction, à signaler celle de M. le colonel Bindschedler, instructeur du IVe arrondissement de division. Il était le doyen des officiers du corps d'instruction. Né en 1827, il avait été breveté colonel en 1873.

* * *

Au cours de leur dernière session, les Chambres fédérales ont voté définitivement le projet de loi sur les assurances militaires. La rédaction en sa forme *ne varietur*, doit être arrêtée au cours de la session de décembre, après quoi la loi aura à doubler le cap du referendum.

Présentée seule au peuple, son acceptation serait certaine. C'est une loi humanitaire au sens vrai du terme ; elle tient un juste compte des obligations que contracte l'Etat envers les citoyens empêchés par un accident ou une maladie dont le service militaire est la cause, de subvenir, pendant un temps plus ou moins long, à l'entretien des leurs.

Malheureusement, des arrrière-pensées politiques ont engagé les Chambres à unir le sort de l'assurance militaire à celui, beaucoup moins certain, de l'assurance obligatoire contre la maladie et les accidents. On espère faire bénéficier celle-ci de la sympathie qui va à celle-là.

M. le Chef du département militaire a essayé, mais inutilement, de faire admettre la disjonction. Les principes lui donnaient raison ; il n'y a aucun rapport entre les deux systèmes d'assurance. Les Chambres n'en ont pas moins maintenu leur manière de voir. Il est permis de le regretter.

* * *

La Société de cavalerie de la Suisse occidentale avait organisé, pour les 29 et 30 octobre, une course de fond de Lausanne-Bulle-Berne (97 km) et retour par Morat-Avenches-Payerne-Yverdon-Echallens à Lausanne (103 kilomètres), au total exactement 200 kilomètres. A côté des officiers de cavalerie, les officiers d'autres armes étaient admis à concourir.

« C'est la première fois, annonçait le comité, que nous organisons une course de fond pour les officiers de toutes armes. Nous l'avons faite bien modeste comme distance à parcourir, eu égard à la saison avancée et à la courte durée des jours. »

Seize officiers se sont présentés au concours : Onze de cavalerie, deux d'artillerie, deux vétérinaires, un médecin. L'infanterie était à moitié représentée par le cheval du major de carabiniers Kohler que montait le major Dutoit.

A Berne, les coureurs devaient faire une halte d'au moins dix heures, à compter du moment où ils s'y étaient annoncés au contrôle.

L'état des chevaux était constaté à l'arrivée à Lausanne, puis une seconde fois le lendemain matin; pour la distribution des prix, on devait tenir compte de l'état du cheval et du temps employé à couvrir la distance Lausanne-Berne-Lausanne.

Les coureurs étaient divisés en deux catégories : Poids lourds, au-dessus de 75 kg. Poids légers, au-dessous de 75 kg. Cheval sans paquetage. Tenue de cavalier : Blouse, casquette et sabre.

Cette course était intéressante à plus d'un titre. Bien que la distance ne fût pas excessive, elle obligeait cependant le cavalier qui voulait concourir, à un entraînement d'au moins trois ou quatre semaines, entraînement très méritoire, convenons-en, de la part surtout des officiers n'appartenant pas à la cavalerie; elle devait faire ressortir les qualités e race du cheval et du cavalier; — il faut une forte dose d'endurance pour franchir en un court espace de temps une étape de cette importance —; elle servait à prouver enfin aux gens qui en doutaient qu'on va à Berne à cheval, et qu'on en revient, en moins de vingt heures.

Les seize partants sont arrivés à Berne dans des délais compris entre 6 h. 29 et 9 h. 25. Par suite d'indisposition des chevaux, de boiteries, ou simplement pour ménager leur monture, huit coureurs ne sont pas rentrés à Lausanne. Nous donnons, par catégorie de poids, le rang d'arrivée des huit autres, le temps employé et le nombre moyen de kilomètres parcourus à l'heure :

Poids légers, inférieurs à 75 kilos :

Noms	Lausanne-Berne. Heures.	Berne-Lausanne. Heures.	Totaux.	Nombre de kilom. à l'heure.
1. 1er-lieut. cav. Blancpain .	6,46	8,15	15,01	13,3
2. Lieut. cav. Bühler . . .	6,36	8,39	15,15	13,2
3. 1er-lieut. art. Ernst . .	7,19	9,32	16,51	12,1
4. 1er-lieut. vét. Longet . .	9,24	11,27	20,51	9,7

Poids lourds, de 75 kilos et au-dessus :

1. Lieut. cav. de Castella .	7.17	8,38	15,55	12,8
2. Major vét. Dutoit . . .	7,51	10,59	18,50	10,8
3. Major art. Bellamy . . .	7,59	10,59 1/2	18,55 1/2	10,7
4. Cap. cav. Joliquin . . .	9,05 1/2	11,23 1/2	20,29	9,8

Le train à l'aller a été mené très fort par le major de cavalerie de Loys qui, parti le 14e de Lausanne, a devancé tous ses concurrents et est arrivé premier à Berne en 6 h. 29, parcourant ainsi la distance à la vitesse moyenne de 15,4 km. à l'heure. C'est peut-être à la vitesse forcée qu'il faut attribuer la proportion relativement faible des participants au retour. « Hâtez-vous lentement », dit le proverbe; ce mot est aussi vrai pour les courses à cheval que dans d'autres domaines, surtout lorsqu'on a une forte étape en vue.

* * *

Le Conseil fédéral présente aux Chambres, à la date du 31 octobre un Message pour la construction de logements pour la troupe aux fortifications de St-Maurice.

Les logements prévus et construits jusqu'ici sont ceux qui ont été établis à l'origine, lorsque les effectifs de la défense étaient beaucoup plus faibles. Le nombre des logements à construire est fixé sur la base de l'effectif de la garde de sûreté et d'après le plan de défense; ils doivent être creusés dans le roc ou construits en béton et en pierre de taille et être à l'épreuve des projectiles. Ils auront le caractère de casernements de guerre, sauf celui de Savatan et celui de Dailly qui serviront de caserne en temps de paix.

Le Conseil fédéral demande pour ces constructions un crédit de un million de francs à répartir sur trois ou quatre années.

On ne peut qu'appuyer cette demande; il est difficile de se passer de nouveaux casernements; d'autre part, il faut convenir que nos fortifications engloutissent de grosses sommes, et qu'elles exigent continuellement de nouveaux crédits. Il va falloir se borner et arrêter les dépenses. La principale source de revenus de la Confédération, le produit des douanes, a cessé sa marche ascendante; à fin octobre, il ne présentait qu'une plus-value de 216 000 fr. sur la période correspondante de 1897, et rien ne fait prévoir qu'on revienne de sitôt aux forts excédents d'antan. Le budget de 1899 solde en déficit et on peut déjà prédire que le Département militaire pâtira le premier des réductions de dépenses de l'avenir.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

En saison morte. — Encore le nouveau projet militaire. — Changements de garnison. — Mutations de généraux. — Les livres.

Nous sommes pour ainsi dire en saison morte et cette « saison » se prolongera jusqu'au retour de l'empereur de la Palestine et à l'ouverture du Reichstag. Pour occuper les loisirs, on parle et on discute du nouveau projet militaire ; je ne puis que répéter, à son égard, que rien n'est décidé et que tout ce que vous trouvez dans la presse n'est que pure fiction. Vous me parlez des articles publiés par l'*Allgemeine Militär-Zeitung* sur nos futures formations ; elles sont tout à fait apocryphes et témoignent de la part de leur auteur du plus pur dilettantisme ! Personne ne songe, et n'a jamais songé, à quatre ou six corps d'armée nouveaux, pas plus qu'à 23 régiments de cavalerie ! On assistera en 1899 à la formation du XVIIIe corps à Francfort s/M., et peut-être, en 1900, à celle du XIXe, à Leipzig.

La seule chose certaine est la réorganisation de l'artillerie, l'institution de trois bataillons de télégraphes et la création d'une nouvelle division dans la Prusse orientale, le Ier corps d'armée comptant à présent 6 brigades d'infanterie et 3 brigades de cavalerie.

Attendez un mois encore et nous serons au clair.

— Le 1er octobre a vu se produire quelques changements de garnison. Ainsi la nouvelle brigade d'infanterie no 84 du XIVe corps d'armée badois a occupé ses nouvelles garnisons de Lahr et d'Offenbourg. La 3e brigade d'infanterie du Ier corps a été transférée d'Allenstein à Lyck ; le régiment de grenadiers no 4 passe à Rastenbourg, une nouvelle ville de garnison ; la 75e brigade d'infanterie enfin, appartenant autrefois au IIIe corps, quitte Francfort s. O. pour Allenstein.

Le 1er avril 1899, le régiment d'infanterie no 152 sera transféré de Magdebourg à Deutsch-Eylau, au XVIIe corps. Notre frontière orientale se trouvera ainsi renforcée de six bataillons, ce qui n'est rien en comparaison des énormes effectifs concentrés en Pologne, par nos voisins de Russie. Et on vient nous parler de désarmement ! Vain mot, je l'avoue, qui paraît bien éloigné de la réalité !

— Nombreux changements en octobre dans les rangs de nos généraux. Deux divisionnaires ont passé à disposition : les lieutenants-généraux de Lüdemann, de la 13e division, et de Gottberg, de la 20e. Lüdemann appartenait à l'artillerie de campagne, Gottberg à la cavalerie. Gottberg a été remplacé dans les manœuvres impériales de cette année, à laquelle sa division a pris part, par le lieutenant-général de Gayl qui lui succède définitivement aujourd'hui. Lüdemann a conduit sa division sans le moindre accroc pendant les mêmes manœuvres. Peut-être ne

lui a-t-on laissé qu'une année le commandement de sa division parce qu'il n'a jamais fait partie de l'Etat-Major général. Sa division a passé entre les mains du général-major de Mützschefahl qui commandait à Liegnitz la 18e brigade d'infanterie. Le général de Gayl qui occupait les fonctions de Oberquartiermeister a été remplacé par le général-major de Lessel, commandant de la 28e brigade d'infanterie à Düsseldorf. Le général-major von und zu Gilsa, à Hanau, devient commandant de Strasbourg. Enfin... j'en passe..., et des meilleurs, la liste en serait trop longue...

— Les généraux permutent et disparaissent aussi vite et aussi nombreux que paraissent les livres. Nous en avons une ample moisson ces derniers temps. Je vais choisir le bouquet et ne citer que ceux qui méritent de l'être ou ceux qui « risquent » de vous intéresser.

Un nouvel ouvrage sur l'*Armée et la marine russe* vient d'être édité par le général-major en retraite C. von Zepelin, le même qui a traité l'*Armée*, en collaboration du capitaine A. von Drygalski. Dans cet ouvrage sur la Russie, la marine est traitée par le célèbre vice-amiral Batsch. Cette publication est heureusement ornée de bonnes illustrations et de cartes; elle fait du reste partie d'une collection plus étendue : *Les armées et les flottes du temps présent*, dont vous avez entendu parler. La Suisse aura son tour à son heure dans cette belle publication ; elle sera traitée par le même général von Zepelin, ce qui ne peut que vous être agréable.

La librairie Mittler publie le premier volume d'un ouvrage du lieutenant-général H. von Müller, sur les *Opérations (Thätigkeit) de l'artillerie de forteresse allemande pendant les sièges, les bombardements et les blocus de la guerre franco-allemande.* Ce premier volume se rapporte au siège de Strasbourg qui y est étudié très consciencieusement.

La section historique du Grand Etat-Major publie une nouvelle monographie : *Le combat de la 38e brigade d'infanterie et de l'aile gauche allemande dans la bataille de Vionville-Mars la Tour, le 16 août 1870.*

Toujours chez Mittler : *La guerre de Cuba*, par le contre-amiral Plüddemann, un récit très détaillé et raisonné de cette malheureuse campagne ; une biographie : *Wilhelm von Döring, général-major prussien 18-191870* par le Dr Thilo Krieg. Döring a été tué, vous vous souvenez, le 16 août 1870, à l'avant-garde de la 5e division. C'était une belle figure, l'auteur la fait valoir.

Je ne cite pas tout, loin de là ; mais je ne puis cependant passer sous silence, surtout vis-à-vis de vos artilleurs, la publication, comme manuscrit, de l'usine Krupp sur le *Développement du matériel d'artillerie de campagne Krupp de 1892 à 1897.* Le résumé de ce 89e « Schiessbericht » se trouve dans la livraison de Novembre de la *Kriegstechnische Zeitschrift.*

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Un mois qui peut compter. — Un nouveau ministre (qui n'est pas très nouveau). — A l'Elysée et au Palais-Bourbon. — Les manœuvres du service de santé. — La *Suintine*.

Octobre 1898 nous a apporté de grandes émotions : la capture de Samory et l'occupation de Fachoda sont des événements qui comptent dans la vie d'un peuple comme le nôtre. Mais telle est la gravité de ce qui se passe en France même, que nous n'avons pu accorder à la consolidation de notre empire colonial toute l'attention qu'elle méritait, ni donner au commandant Marchand tout l'appui qu'il aurait fallu.

La rentrée des Chambres, la chute du cabinet Brisson, déterminée par la « sortie » du général Chanoine, la décision prise par la Cour de cassation de reviser elle-même le procès Dreyfus, le maintien au secret de l'ex-colonel Picquart, voilà bien de quoi passionner l'opinion. L'armée ne peut faire autrement que de se sentir profondément atteinte. Sans parler du mal que lui cause l'instabilité ministérielle, il est certain que l'arrêt de la Cour suprême, les débats qui l'ont motivé, et les polémiques des journaux, les bruits de la rue, les conversations des salons, tout concourt à ébranler la confiance dans les chefs, à jeter la suspicion sur les jugements des tribunaux militaires. On comprend la nécessité de modifier soit la forme des conseils de guerre, soit les règles de procédure qu'ils suivent, soit le code qu'ils appliquent. Bref, le désarroi est partout. Et ce n'est pas seulement le gouvernail qui n'agit pas, c'est encore le pilote qui manque.

Quatre ministres en quatre mois : M. Godefroy Cavaignac, les généraux Zurlinden et Chanoine, M. de Freycinet ! Deux militaires et deux civils ! Un humoriste disait qu'il faut souvent changer d'opinions, comme on change souvent de chemises, pour les avoir propres. Mais ce n'est pas pour cette raison que nous avons aussi souvent changé de ministres et fini par prendre M. de Freycinet. On l'a pris... Dame ! Il serait bien difficile d'expliquer pourquoi ; mais enfin il n'y avait personne dans l'armée à qui on pût décemment offrir le portefeuille, ni personne qui pût décemment l'accepter. Se rabattant sur un civil, on n'avait guère de choix. On avait parlé de M. de Mahy, en faisant valoir qu'il a pris la défense de l'armée. — Eh ! comment donc l'a-t-il prise ? — Mais, en proposant un ordre du jour par lequel la Chambre déclarait avoir confiance en cette armée. On a trouvé le titre insuffisant et on a passé outre. Tous les Français de ma génération ont été, plus ou moins, dans un lycée dont le concierge, médaillé de Sainte-Hélène, se vantait d'avoir été interpellé par le grand em-

pereur. — Que vous a-t-il donc dit, père Pipelet? — Il m'a dit : « Ote-toi de là, imbécile! » Nous ne trouvions pas qu'il y eût là de quoi tant faire le fier. On a pensé, de même, que M. de Mahy ne s'était pas créé des titres suffisants à la confiance de l'armée, et on s'est adressé à M. de Freycinet.

Ce revenant, qui revient de loin, de bien loin, n'est ni le premier venu ni un nouveau venu. Gambetta mis à part, il a été le premier de nos ministres civils de la guerre. Il a pu déjà donner sa mesure. On sait que son talent oratoire exerce une assez réelle action sur le Parlement. Puisse-t-il le mettre au service de la défense nationale et ne plus subir l'influence néfaste de celui que j'appellerais son Olivier le Daim, s'il n'était déplacé de comparer « la petite souris blanche » au terrible Louis XI. On sait que l'Egérie mâle dont il s'agit est le général Mathieu, camarade du ministre, polytechnicien comme lui, et qui a été le grand maître de l'artillerie sous son précédent règne.

L'artillerie est décidément une arme envahissante et qui se fourre partout. Ne vient-elle pas de faire son entrée à l'Elysée et au Palais-Bourbon?

Le colonel Bailloud, ancien officier de l'ex-corps d'état-major, ancien aide de camp de plusieurs généraux éminents (Thornton, Ducrot, Galliffet), a été, le mois dernier, promu général de brigade et nommé chef de la maison militaire du Président de la République. Agé d'à peine cinquante-deux ans, c'est un jeune entre les jeunes.

Je me souviens que, il y a vingt ans déjà, à Tours, où j'ai eu souvent occasion de le voir, on lui prédisait le plus brillant avenir. Je faisais partie, je l'avoue, de la minorité qui en doutait un peu, sachant combien, en ce pays de France, on tient aux apparences. Ses dehors, en effet, n'annoncent guère ce qu'il vaut. Il se tient mal à cheval, il est presque grotesque, simiesque même. A pied, il a une singulière démarche qui semble calquée sur celle du « coureur théorique » dont j'ai parlé dans ma chronique de juillet. J'ajoute qu'il salue incorrectement, d'un geste étriqué, à faire le désespoir de feu le général Poilloüe de Saint-Mars.

Malgré ses défauts physiques, et en dépit de mes pronostics, il a fait son chemin. Je l'ai rarement revu depuis qu'il est devenu chef d'escadron, mais je l'ai suivi de loin, convaincu qu'il irait loin, puisqu'il avait pu surmonter les difficultés du début, et je pense sur son compte exactement ce qu'en dit un journal de province, souvent bien informé des hommes et des choses de l'armée, et dont je transcris le portrait parfaitement ressemblant :

Ce petit homme, maigre, presque « squelettique », n'a pas, il faut le reconnaître, l'aspect que l'on s'attend généralement à trouver chez un homme appelé à occuper l'emploi décoratif et représentatif de chef de la maison militaire du Président de la République.

Mais si son physique le désignait peu pour cette haute situation, sa valeur intellectuelle, ses hautes qualités diplomatiques et militaires, l'y appelaient sans conteste. Dans ce corps gringalet et émacié, il y a une âme de soldat, et sous ce crâne un peu dénudé, un cerveau admirablement constitué. Beaucoup de finesse, un jugement très sain, une faculté d'assimilation prodigieuse, une puissance de travail considérable, une érudition variée, une mémoire très sûre, et, par-dessus tout cela, une jeunesse extraordinaire, un entrain des plus communicatifs, une affabilité extrême, beaucoup de tact, un talent de parole et une assurance qui le mettent tout à fait à part. Homme du monde, homme de cabinet, homme d'action, c'est un des officiers les plus complets de notre armée.

A Madagascar, il a fait des prodiges. Sa décision, son bon sens, son sang-froid et son enjouement aplanissaient toutes les difficultés. Infatigable, il se montrait partout, et là surtout où il y avait des dangers à affronter. Il savait comme pas un remonter le moral des hésitants et des malades. Par son exemple de tous les jours, il avait acquis une telle autorité, que sa vue seule réconfortait. Les pauvres diables qui râlaient à l'hôpital souriaient quand il venait leur parler, et la visite qu'il leur faisait chaque jour était toujours impatiemment attendue par tous.

C'est un cavalier d'une rare hardiesse et d'une habileté consommée, malgré l'inélégance de sa position à cheval. Au surplus, n'a-t-il pas été longtemps aide de camp du général de Galliffet, et n'est-il pas resté, jusqu'au dernier jour, son conseiller le plus écouté ?

Pour ce qui est de son intrépidité, de sa résistance à la souffrance, il suffira d'en signaler un épisode tout récent.

Un dimanche de février 1896, au cours d'une chasse, son fusil lui éclata dans les mains. Il ne dit rien, se fit conduire à la gare la plus prochaine, prit le premier train pour rentrer à Versailles où il tenait garnison, y arriva la nuit et se rendit directement à l'hôpital. Le médecin de service reconnut la nécessité de procéder à l'amputation du doigt. L'opération fut faite séance tenante, et le colonel rentra chez lui, racontant qu'il s'était laissé pincer maladroitement la main par la portière de son wagon.

Le lendemain matin, à l'heure habituelle, il était à la caserne. L'après-midi, il allait au ministère de la guerre pour corriger les compositions d'admission à l'Ecole de guerre. Pas un jour il ne manqua à son service, se faisant panser en cachette par les médecins auxquels il avait fait promettre un silence complet sur son accident. Ce n'est qu'au bout de plusieurs semaines que sa famille et ses officiers eurent l'occasion de constater qu'on lui avait enlevé deux phalanges du médius de la main gauche.

Une pareille énergie dénote une volonté indomptable. Et quand elle s'allie aux dons les plus heureux, celui qui la possède est destiné à aller loin. Avec ses brillants états de service, avec son savoir solide et varié, avec son intelligence vive et ouverte, avec son éloquence vibrante et entraînante, le général Bailloud est marqué pour les plus hautes destinées. L'avenir lui réserve sans doute non pas seulement les plumes blanches du général en chef, mais peut-être le commandement suprême de notre armée. En tout cas, qu'il arrive ou non à être quelque chose, le nouveau chef du cabinet militaire de la présidence est assurément quelqu'un.

La brigade d'artillerie de Versailles a fourni le colonel Bailloud à la présidence de la République : la direction d'artillerie de Versailles a fourni le

lieutenant-colonel de Teyssière à la présidence de la Chambre. Cet officier supérieur n'a pas pour lui d'avoir fait campagne à Madagascar ou ailleurs, mais il est connu pour la solidité de ses convictions politiques, et c'est un titre sérieux par le temps qui court. Ancien saumurien, ancien instructeur à l'Ecole de l'artillerie et du génie, c'est sans avoir été l'aide de camp d'aucun général qu'il a été choisi pour la haute fonction qu'il occupe. Le fait vaut d'être signalé.

N'importe, l'infanterie et la cavalerie se plaignent de ne pas avoir leur part dans la distribution des hautes et fructueuses [1] sinécures. Il y a de quoi.

— Aux manœuvres du mois de septembre ont succédé celles de troupes spéciales. Sous Paris, c'était le service de santé qui en faisait; au camp de Châlons, c'était notre artillerie à pied [2].

Je ne saurais trop m'élever contre les procédés que j'ai vu mettre en œuvre à Bondy, Merlan et autres lieux. S'est-on pas avisé de représenter une bataille, de faire de la tactique, en un mot, en se payant le spectacle d'un assaut, drapeaux déployés, clairons sonnant la charge? Et des critiques, donc! Des critiques portant sur la façon dont les opérations avaient été menées, dont s'étaient comportées les troupes! Il s'agit bien de cela! En quoi, en effet, est-il utile de figurer la bataille? Les médecins n'ont besoin que d'être renseignés sur les grandes lignes du combat, et ils doivent les connaître sans les voir. Qu'ils sachent, en gros, de quel côté est l'ennemi et où se trouve l'armée, et moyennant ces données vagues, les hôpitaux, les ambulances, les trains d'évacuation peuvent être établis et fonctionner. Oui, pour la recherche des blessés, oui aussi pour l'installation des postes de secours, il faut voir la troupe, la suivre dans ses déplacements, ne

[1] On sait qu'un avancement particulièrement rapide est assuré aux officiers qui sont « dans les honneurs ». Preuve en soit le « testament » par lequel le général Chanoine a, le 26 octobre, mais à la date (ou à l'antidate) du 22, inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade supérieur ou pour la croix, le personnel qu'il avait, le 18 septembre, appelé à faire partie de son cabinet. Un galon de plus ou une décoration lui a semblé nécessaire pour récompenser 28 jours de service et rembourser 1 (ou 2) déménagement.

On s'explique que les officiers du ministère, n'étant pas soumis aux inspecteurs généraux chargés de rechercher les sujets méritants, et, dès lors, ne pouvant faire l'objet de propositions régulières, soient promus d'office lorsque leur tour arrive. Sans cette mesure, en effet, ils risqueraient de passer après leurs camarades des régiments.

Mais ce qu'on reproche au général Chanoine, c'est d'avoir avantagé — et ce, après qu'il était mort, ministériellement parlant — des officiers qui, ayant subi l'inspection générale en 1897, n'avaient pas été reconnus dignes, l'an dernier, d'une faveur particulière, et dont les titres devaient être encore discutés cette année, puisqu'ils ont été examinés en 1898 par les inspecteurs généraux.

[2] La longueur de cette chronique nous oblige à reporter au mois prochain les renseignements que notre correspondant parisien nous a envoyés sur les manœuvres du camp de Châlons. *(Note de la Direction.)*

pas perdre le contact avec elle (ce qui se passera sans doute fréquemment dans la réalité), mais ceci c'est du détail, un détail qui peut s'apprendre par la pratique journalière, dans les exercices de garnison, et pour lequel point n'est besoin de réunir des médecins, des pharmaciens (au fait, je n'en ai guère vu), des officiers d'administration venus des quatre coins de la France. Songez qu'ils étaient là plus d'une soixantaine ayant abandonné leurs hôpitaux, ayant délaissé leur clientèle. Ce n'était évidemment pas pour étudier le fonctionnement du service sur le champ de bataille qu'on avait dérangé tant de monde.

Tenez ! Un détail, qui pourra servir d'exemple. Les diverses formations sanitaires étaient au grand complet et pourvues de tout leur personnel, de tout leur matériel. Or, il en sera peut-être ainsi à la première bataille. Je dis peut-être, parce que tel médecin, déshabitué du cheval, aura été fatigué par les routes, excorié, désarçonné et contusionné, que sais-je ? Bref, ou il rendra peu de services ou il n'en rendra pas du tout. Le transport en chemin de fer aura pu casser des flacons de médicaments. Dans les opérations de l'embarquement ou du débarquement, des accidents se seront produits qui auront nécessité des pansements, l'emploi d'une gouttière, l'immobilisation d'un appareil. Mais si il n'est pas certain qu'on soit complètement paré la première fois qu'on abordera l'ennemi, il est bien certain qu'on sera démuni de beaucoup de choses à la deuxième ou à la troisième rencontre, et que les gens ne seront pas tous à leurs postes [1]. Songez au service des médecins, si la lutte a été tant soit peu chaude. Et réfléchissez au mal que leur donnera la mise en branle d'une armée composée de tout jeunes soldats et de réservistes, ceux-là brusquement enlevés à la régularité de la vie de caserne, ceux-ci brusquement arrachés à la tranquillité de leur chez eux, tous transplantés sans transition aucun, sans entraînement, sans période d'acclimatement, dans l'irrégularité d'une existence incertaine où ni le gîte, ni la nourriture ne sont assurés, où les vigoureux arrivent sans doute à se débrouiller, mais où les faibles sont condamnés à beaucoup souffrir, les fatigues étant très considérables et la nature de ces fatigues étant pour eux toute nouvelle. Que de malades ! Que d'éclopés ! Et, pour le corps médical, quelles corvées matérielles auxquelles s'ajoutera le souci moral résultant du dilemme inéluctable que voici : Les mesures préventives à prendre consisteraient à éliminer tout ce qui n'est pas absolument valide et sain, afin d'éviter la contagion éventuelle, non pas de la maladie seulement, mais encore de l'exemple. Or, peut-on appauvrir ainsi, pour un résultat hypothétique, les

[1] Notez que si, à la guerre, on est moins nombreux qu'on ne l'était l'autre jour, on aura, en outre, plus de mal à se donner. Les blessés n'arriveront pas porteurs d'une fiche dont la couleur indique la gravité de la blessure et sur laquelle on a écrit quelle en est la nature. Il faudra déshabiller le patient, examiner la plaie, la sonder, prendre une décision, que sais-je encore ?

rangs des combattants et se priver d'un fusil qui, pour être manié par un bras débile, n'en ferait pas moins peut-être d'excellente besogne. Le général Dragomiroff ne manquerait pas de citer ici la pierre du petit David qui abattit le géant Goliath.

Ce qu'il y a d'intéressant dans les manœuvres du corps de santé, c'est ce qui se passe en arrière de la ligne de combat, entre les régions tumultueuses où on lutte et les régions calmes où on peut s'occuper, dans de bonnes conditions, de soigner les malades et les blessés.

Comment donc convenait-il d'organiser utilement l'expérience qu'on voulait faire? Oh! Bien simplement. Il fallait d'abord imaginer, soit sur la carte, soit sur le terrain, une opération de guerre dont on aurait suivi le développement en notant soigneusement les heures, en notant également la proportion de blessures probable d'après la nature des armes employées, d'après la distance, la configuration des lieux, etc. Puis, employant toute la troupe dont on disposait à figurer les malades, et, indiquant aux médecins les hypothèses faites sur la situation tactique, fixant même la place des postes de secours, on aurait laissé fonctionner les formations sanitaires, sauf à les avertir d'heure en heure des changements qui, dans la réalité, eussent été vraisemblablement portés à leur connaissance. Bien entendu, il serait résulté de là, non pas cette égale répartition du travail que nous avons vu réaliser, mais tout au contraire des différences très considérables. Sur certains points, rien que quelques cas isolés, des blessures légères. Ailleurs, les ambulances se seraient trouvées encombrées. Par suite d'erreurs de direction, que le directeur de la manœuvre aurait supposées, tous les convois auraient afflué sur le même hôpital. On peut très bien admettre, en effet, que des renseignements aient été mal envoyés, mal transmis, mal compris, de quoi résulte nécessairement de la confusion, du désordre.

Ce que je reproche à ce que j'ai vu, c'est que c'était trop propre, trop correct, trop schématique, trop normal. Voulait-on faire une démonstration et réaliser sur le terrain la figure annexée au Règlement sur le service de santé en campagne? Alors on avait raison. Mais, dans ce cas, l'épure en question suffisait. Voulait-on, au contraire, faire une expérience? Alors, on avait tort.

A mon avis, donc, l'expérience faite porte comme une tare originelle qui en vicie les conclusions. Et j'ajoute qu'on n'en a pas tiré tout le parti possible pour la troupe qui a pris part à l'exercice. J'ai eu occasion de causer avec plusieurs sergents-majors et j'en ai profité pour leur demander s'ils avaient tenu la comptabilité relative aux pertes en hommes. Eh bien, aucun ne l'a fait. Seuls, les médecins et les officiers d'administration se sont servi des billets d'hôpital, mais dans les bataillons et les compagnies on n'a pas rempli les registres des actes de l'état civil, on n'a pas dressé d'actes de disparition ou de décès, on n'a pas établi de certificats d'origine de blessures, etc., etc.

Ce n'est pas, je m'empresse de le dire, que ces quelques jours se soient écoulés sans apporter des enseignements précieux, et, pour ma part, j'ai suivi les manœuvres avec un vif intérêt, tout en regrettant qu'on n'ait pas su leur faire « rendre » davantage. Si j'y insiste, c'est qu'il y a là un vice de méthode qui me semble général. C'est aussi que les journaux ne m'ont pas paru le signaler. Pour le reste, au contraire, ils en ont longuement parlé. Ils ont examiné les mérites comparés de la tente Tortoise [1], de la tente Tollet, de la tente Herbet. Ils ont critiqué l'emploi des cacolets (qui, pourtant, valent mieux que rien) et signalé, pour certains régiments tout au moins, la profonde insuffisance, l'ignorance, la maladresse des brancardiers, dont l'instruction est vraiment par trop négligée en maintes garnisons. On a discuté l'opportunité de procéder à la laparatomie dans les ambulances et on s'est presque unanimement prononcé contre. On a disserté sur l'usage qu'il convient de faire du paquet individuel de pansement donné à chaque homme. L'étiquette que porte ce sachet ne dit pas qui doit l'ouvrir, et si c'est le blessé lui-même, ou les brancardiers, les infirmiers, les médecins. Ceux-ci estiment, en général, qu'ils ont seuls les qualités — de propreté et d'asepsie — requises pour la manipulation de pansements qu'on s'efforce de soustraire le plus possible à l'action des microbes. Mais alors pourquoi donner ces objets aux soldats qui ne résisteront sans doute pas à la tentation de s'en servir ?

Pendant que j'en suis à parler santé et soins aux malades et blessés, laissez-moi vous signaler un produit nouveau, la *Suintine*, que la *Revue de l'Intendance* (de juillet-août) déclare être un excellent cosmétique hygiénique du marcheur. Comme cet onguent est un résidu, jusqu'à présent inutilisé, d'une fabrication courante, on peut se le procurer à bon compte, et j'engage les officiers d'infanterie à en faire l'essai.

La *Suintine* se vend, à Roubaix (Nord), au prix de 20 centimes le kilo. Mélangée d'essence de mirbane, elle en coûte 26. C'est une graisse neutre qu'on recueille dans les établissements de peignage de la laine, en lavant des toisons de mouton. Le Dr A. Berthier, qui en a proposé l'emploi, conseille de la prendre de préférence à l'usine Motte, de Roubaix, qui en produit annuellement 800 000 kilos. Principalement composée d'acides gras, elle contient une cire, tout à fait analogue à celle des abeilles, et à la-

[1] Le support central de la tente n'est autre qu'une des grandes voitures à quatre roues de l'ambulance ; généralement, une des grandes voitures à blessés. A la partie supérieure de la toiture de cette voiture sont solidement fixées les extrémités de quatre lés de toile de tente, que l'on peut, pour la marche, replier et arrimer avec des courroies *ad hoc*. Pour l'installation, on place la voiture là où doit être la tente, on déroule les lés, dont on fixe au sol, avec des piquets, les extrémités opposées à celles qui sont attachées à la partie supérieure de la voiture. Les lés sont réunis entre eux par des ficelles que l'on noue ensemble. Il est facile de comprendre quelle peut être la rapidité de l'installation de la tente Tortoise, ainsi que de son repliement. Le montage n'exige guère plus de cinq minutes, montre en mains. Celle de certains journalistes va sans doute plus lentement, car ils affirment que trois minutes suffisent.

quelle elle doit ses qualités imperméabilisantes. Elle renferme, en outre, une forte proportion de « lanoline », substance complexe qui est très facilement absorbée par la peau. « Cette propriété lui est particulière et aucune autre graisse ne la possède à un point approchant; aussi les médecins l'emploient quand ils veulent faire absorber les médicaments par la peau ». L'emploi de la suintine comme onguent de pieds était donc rationnel. On l'a tenté pendant les grandes manœuvres du Nord, en 1897, et il paraît qu'on s'en est très bien trouvé.

CHRONIQUE TURQUE

Canons à tir rapide. — Le séraskiérat vient de commander à l'Allemagne mille canons de campagne à tir rapide du dernier modèle, au prix d'environ 10 000 fr. pièce.

Le contrat de vente est prêt; il ne manque plus qu'un iradé du Sultan en autorisant la signature.

BIBLIOGRAPHIE

Kleines Militär-Wörtenbuch französisch-deutsch und deutsch-französisch von W. Stawenhagen. Deuxième partie : Deutsch-französisch. Berlin, 1898. R. Eisenschmidt, éditeur.

Il y a quelques mois, nous avons annoncé la publication de la première partie (française-allemande) de ce dictionnaire, et n'avons pas ménagé les critiques qu'elle nous a paru justifier. La seconde partie (allemande-française), qui vient de nous arriver, nous paraît infiniment supérieure et mieux soignée dans le détail.

L'auteur ne s'est pas limité du reste à la seule terminologie militaire. Comme il l'explique lui-même dans sa préface, il a recherché toutes les expressions qui répondent aux exigences de l'étude scientifique et de la vie pratique, sans négliger même, à ce dernier point de vue, certaines expressions populaires et d'argot trop courantes pour pouvoir être omises.

Cette publication en un petit format de poche est de nature à rendre de réels services.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

REVUE MILITAIRE SUISSE

XLIIIe Année. N° 12. Décembre 1898.

MANŒUVRES DU IVme CORPS D'ARMÉE

(FIN.)

Journée du 14 septembre.

L'engagement du 13 au Birrfeld est resté indécis. Le commandant de l'armée du sud le constate dans l'ordre qu'il envoie le soir de ce jour-là au chef du IVe corps. « J'attends des renforts, lui mande-t-il, et demain je reprends l'attaque. De votre côté, renouvelez la vôtre énergiquement demain matin. »

« L'ennemi reçoit des renforts, écrit d'autre part le commandant de l'armée du nord au chef de la division du nord. Je m'efforcerai néanmoins de conserver les positions que j'ai conquises.

» J'attends de vous, et cela d'une manière absolue, que vous ne cédiez plus d'une semelle à l'ennemi. »

L'ordre était catégorique ; le colonel-divisionnaire Meister se mit en devoir de l'exécuter.

Il choisit, pour en faire son tombeau, le Haasenberg.

La position est belle. C'est une formidable colline, s'abaissant au sud-ouest (droite de la position) en déclivité douce, sur le front et sur la gauche en pente plus abrupte, et dominant d'une façon menaçante le bas-fond étendu qui la sépare du Friedlisberg. Des haies nombreuses courent sur ses flancs ; elles servent aux fossés de tirailleurs de masques touffus. Partout d'excellents champs de tir, et pour l'infanterie et pour l'artillerie. Celle-ci commande sur la droite le plateau de Berikon ; sur le front, les pentes du Friedlisberg, que l'infanterie ne peut descendre sans rester sous le feu presque pendant tout le parcours.

Cette position rappelle beaucoup, en proportions plus vastes et avec des approches plus découvertes, la position de Sar-

menstorf occupée le 12 septembre par la division Schweizer. Ici comme là, le point d'attaque le plus favorable paraît l'éperon qui termine la colline sur la droite de la position : inclinaison coupée de terrasses successives où peut reprendre souffle l'assaillant. Au Haasenberg comme à Sarmenstorf, le front et la gauche s'abaissent en une chute brusque, décourageant l'ascension des colonnes d'assaut.

Et l'analogie peut être poussée plus loin, car le colonel Kunzli, comme au 12 septembre le colonel-divisionnaire Fahrländer, abandonna à la démonstration les terrains doucement inclinés de l'éperon, pour porter son effort principal sur la gauche.

Il disposa en deux colonnes. La IVe division, moins une brigade, reçut l'ordre de marcher par Lieli-Berikon-Welschenloh ; la VIIIe, par Lieli-Friedlisberg ; la réserve générale, une brigade de la IVe division, reçut l'ordre de suivre la colonne Fahrländer en débordant à droite.

Le colonel-divisionnaire Meister avait donné l'ordre suivant pour l'occupation du Haasenberg :

La brigade de cavalerie protège notre flanc gauche et éclaire suivant ordre spécial.

Dès 8 h. du matin, le 21e régiment occupe Wyden et le bois à l'est de cette localité.

La brigade d'infanterie XIII et les bataillons de carabiniers 6 et 7 forment la réserve générale à l'ouest de Herrenberg.

L'artillerie de corps prend position sur le front, au sud de Langenmoos.

Les avant-postes, régiment 22, résisteront énergiquement et ne céderont que devant un ennemi supérieur en nombre. Ils se retireront derrière le régiment 21 et serviront là de réserve de secteur.

En fait, cet ordre, donné le 13 au soir, fut modifié le 14 au matin, en cela que les avant-postes durent se replier sur leur position de réserve après une très légère résistance.

Le déploiement du IVe corps fut absolument normal. Ses quatorze batteries couronnèrent les hauteurs de Lieli et de Friedlisberg et ouvrirent une canonnade nourrie sur les six batteries de la défense. Il faut regretter seulement que leur déploiement ne se soit pas fait simultanément. Peu après, l'aile démonstrative sortit de Berikon et commença un combat traînant d'abord, puis de plus en plus vif. Enfin, on vit des-

cendre du Friedlisberg, et s'étaler comme un vaste éventail largement ouvert, toute la VIIIe division, suivie et débordée sur son aile droite par la brigade de réserve. Le spectacle était fort beau.

Au moment où l'infanterie de la VIIIe division commençait à gravir la pente du Haasenberg, la brigade de démonstration serrait de plus en plus près les troupes postées sur l'éperon. Le colonel-divisionnaire Meister se décida alors à prononcer de ce côté-là une contre-attaque. Malheureusement, sa réserve générale, placée derrière l'aile gauche de la position ne put arriver à temps. Elle entrait à peine en ligne que les premiers bataillons de la VIIIe division, après avoir refoulé les tirailleurs trop espacés qui garnissaient le front en avant et sous les batteries de la défense, faisaient irruption au milieu de celles-ci et enlevaient le centre de la position [1].

Une plus longue résistance était impossible. Le colonel Bleuler mit fin à l'exercice.

* * *

Trois points sont à relever.

Tout d'abord, une question d'une portée générale. La contre-attaque du colonel-divisionnaire Meister aurait-elle pu réussir ?

A notre avis, l'affirmative n'est pas douteuse. L'aile démonstrative de l'assaillant qui depuis Welschenloh et Wyden attaquait l'éperon comprenait six bataillons. Elle avait depuis le début de la journée combattu un ennemi égal en nombre et mieux placé, puisqu'il disposait d'abris préparés pendant la nuit. Elle devait donc être usée et sans moyen d'opposer une résistance sérieuse à une contre-offensive un peu vigoureusement conduite.

Pour entreprendre celle-ci, le colonel-divisionnaire Meister avait sous la main deux bataillons de la réserve de secteur et six bataillons de sa réserve générale ; plus qu'il n'en fallait pour mettre fond sur fond la brigade fatiguée de l'assaillant.

[1] Notre article était écrit et composé lorsque nous avons eu l'explication de la retraite de l'infanterie de la défense sous Langenmoos : Le bataillon de carabiniers 6 chargé de cette défense devait gagner son cantonnement du soir en chemin de fer. Il avait reçu l'ordre de quitter le terrain de manœuvres de manière à atteindre à l'heure fixée la station d'embarquement. Le moment étant venu d'exécuter cet ordre, il se retira du combat sans autre, laissant le champ libre à l'attaque.

Prise de flanc et rejetée dans le ravin, elle aurait, en opérant sa retraite, jeté le désordre dans les rangs de l'attaque principale et compromis celle-ci sans retour.

Le chef de la défense l'a compris et l'a tenté. Malheureusement sa réserve était à l'extrême gauche. Obligée de traverser toute la position pour se porter sur la droite, elle arriva trop tard.

Il en eut été autrement si cette réserve avait été gardée derrière le centre. Pourquoi ne l'a-t-elle pas été? Nous ignorons les motifs qui ont inspiré le commandant de la division, mais si l'on nous déclarait que le respect du règlement est un de ces motifs, nous n'en serions pas autrement étonné.

Le règlement, § 296, s'exprime comme suit :

« Pour parer à tous les cas imprévus et pouvoir entreprendre des opérations, il faut avoir une réserve générale. Rarement celle-ci sera placée derrière le centre, mais le plus souvent, comme dans l'offensive, derrière une des ailes, soit derrière celle qui n'est pas appuyée, soit derrière celle depuis laquelle on veut exécuter une contre-attaque. Quand l'aile n'est pas appuyée et quand on veut unir l'offensive à la défensive, il convient même de placer la réserve générale comme échelon débordant. C'est ainsi qu'on arrête le mieux les attaques de flanc de l'ennemi et que l'on gagne de l'espace pour se porter soi-même en avant. »

Le commandant de la défense n'a pas cru être dans un cas exceptionnel, et, dès le début de l'action il a choisi pour l'emplacement de la réserve une des ailes de sa position.

Sans le règlement, il aurait probablement agi d'autre façon. Il se serait inspiré de la seule topographie des lieux, et il aurait reconnu deux choses : 1° que l'attaque de l'ennemi pouvait se porter aussi bien sur son aile droite que sur sa gauche ; 2° que pour une contre-attaque, le terrain, sur la droite, était au moins aussi favorable pour ne pas dire plus favorable que sur la gauche.

Dès lors, et dans le doute sur les intentions de l'attaquant, considérant au surplus que dans la position les communications étaient aisées, il eût choisi le cas exceptionnel du règlement, et placé sa réserve derrière le centre.

Cette expérience est utile à méditer. Une fois de plus elle permet de constater combien il est dangereux de prendre le règlement à la lettre. Gardons-nous de croire que la victoire

se met en formule. Le règlement fournit des directions, mais, dans l'exécution, il y aura autant de cas où il faudra agir contre lui que de cas où il faudra agir avec lui. Avant tout, du haut en bas de l'échelle hiérarchique, l'officier doit ouvrir les yeux de la tête et ceux de la raison.

Passons au deuxième point.

Nous avons vu que le centre de la position le premier tomba au pouvoir de l'ennemi. L'assaillant chassa l'infanterie de la défense du petit bois qui s'étendait devant les batteries, dans l'angle mort, le traversa, franchit le court espace qui le séparait de la crête militaire, et, brusquement, fit irruption sur celle-ci.

Arrivé là, cinquante mètres à peine le séparait des pièces. Il n'y avait pas à hésiter ; il fallait bondir sur les servants, et jouer de la baïonnette.

La ligne hésita au contraire. Elle laissa même deux ou trois canons tirer à mitraille. Puis elle se mit à terre au bord du talus et ouvrit à bout portant un feu de magasin.

Sans doute, le résultat était acquis, mais il l'était avec une perte de munition inutile. Disons mieux, interrompre une attaque, contre de l'artillerie surtout, à cinquante mètres de distance pour exécuter un feu de magasin, c'est du gaspillage.

Ici, c'était le cas de suivre le règlement. Nous croyons même que c'est un des cas où l'on ne peut pas ne pas le suivre. L'arme blanche, à la minute suprême où il faut prendre pied sur la position de l'ennemi, est une obligation absolue. Elle seule met l'adversaire dans l'impossibilité de se servir lui-même de son feu, et tout le combat n'a en vue que ce moment décisif.

Le § 215 du règlement après avoir constaté que dans la plupart des cas le feu sera l'élément principal du combat dans toutes ses phases, ajoute :

« On n'emploie l'arme blanche qu'exceptionnellement, par exemple dans le combat de nuit, de localités et de forêts, et *comme dernier moyen d'amener la décision.* »

C'était le moment, à la prise de Langenmoos, de se rappeler cette prescription. Bien plus, le mouvement devait être instinctif. Ou tout au moins un officier, n'importe lequel, aurait dû avoir la présence d'esprit de crier en se jetant lui-même en avant : Pas gymnastique — Marche, Hourra !

Pourquoi rien de tout cela n'a-t-il été fait ? La cause en est simple, et nous ne devons pas nous la dissimuler : Notre infanterie n'est pas encore animée du véritable esprit d'offensive.

Elle compte trop sur son arme, et pas assez sur les qualités morales, sans lesquelles la meilleure arme peut devenir inefficace. Elle oublie trop facilement que celui qui avance c'est celui qui fait reculer l'autre, et que pour faire reculer l'autre, il faut lui en imposer non par l'abondance des projectiles, à l'abri desquels il peut se terrer, mais par une attitude décidée, par la ferme volonté de marcher sur lui, de l'attaquer jusque dans ses retranchements, et à l'arme blanche, s'il n'a pas pris la fuite avant.

Quand cette idée inspirera tous nos bataillons, — et il faut qu'elle les inspire, — ils ne se laisseront plus prendre sans vert dans des situations, même exceptionnelles, comme celle de l'assaut de Langenmoos.

Ce même incident provoque une observation d'une autre nature. Au moment où l'assaillant les a surprises, les batteries du défenseur étaient loin de se croire dans une position aussi critique ; elles se croyaient encore couvertes sur leur front par leur propre infanterie.

Une double faute en effet avait été commise.

Première faute : L'infanterie en se retirant n'a pas averti l'artillerie. Elle a oublié les devoirs qu'impose la camaraderie de combat. Cela vient en grande partie de ce que nous n'avons pas encore assez la pratique de la liaison des armes dans la bataille. Chaque arme travaille trop pour son propre compte, et, par inexpérience, laisse l'arme voisine se débrouiller seule. Un peu d'attention de la part des chefs remédiera facilement à cette lacune de notre éducation militaire.

Seconde faute : L'artillerie a omis de s'éclairer elle-même. Le voisinage de l'infanterie ou de la cavalerie ne la dispense pas des mesures de précaution qu'elle peut prendre elle-même. Deux yeux valent mieux qu'un. Cette vérité aurait trouvé, à Langenmoos, son application.

Nous arrivons au troisième point, une question que nous posons sans prétendre l'élucider. Les données nous manquent pour cela.

La VIIIe division, descendant sous le feu de l'artillerie ennemie les pentes du Friedlisberg, a pris les formations

réglementaires. Les unités de réserve ont toutes traversé le terrain ou en ligne ou sur un rang.

Cette formation est-elle celle qui convient le mieux ? celle qui permet d'avancer en terrain découvert avec les moindres pertes ? Telle est la question.

Dans deux articles intéressants du *Journal des sciences militaires*[1] auxquels, pour le détail, nous renvoyons le lecteur, M. le colonel Laffite-Rouget examine cette question. Il expose les méthodes précises qui, dans les tirs de polygone, permettent de déterminer les effets relatifs des différents feux sur les diverses formations. Il étudie entre autres les pertes que subissent des unités d'infanterie avançant en ligne, en colonne de marche ou en colonne par files, sous le feu d'artillerie de 2500 à 1500 mètres. Il conclut comme suit :

« Il est très difficile d'apprécier la vulnérabilité d'une troupe marchant par le flanc, car cette vulnérabilité varie avec l'obliquité par rapport à la direction du tir.

» On peut affirmer cependant qu'une troupe par le flanc *de faible profondeur* est toujours moins vulnérable que de front.

» Pour s'en convaincre, il suffit de considérer une formation sur un rang d'un front de 15 mètres. Soumise au feu d'une batterie tirant un coup par pièce, tous les hommes sont atteints. Si la direction du tir devient oblique, la vulnérabilité ne peut, en aucun cas, augmenter, et il viendra un moment où les hommes se couvrant en partie, la vulnérabilité commencera à diminuer pour devenir minimum lorsque le rang sera parallèle à la direction du tir.

» Ce qui est vrai pour une ligne ayant un front de 15 mètres l'est également pour une ligne d'un front plus étendu. J'ai pris pour base ce front de 15 mètres parce qu'il donne lieu à une probabilité égale à *un*, et qu'il saute alors aux yeux que si tous les hommes sont atteints de front, il ne sauraient davantage être atteints s'ils sont par le flanc. Ce qui est vrai pour un rang, l'est également pour deux et aussi pour les files doublées.

» La formation par le flanc est donc toujours préférable pour la marche aux grandes distances. Outre sa moindre vulnérabilité comme formation isolée, elle présente l'avantage de permettre un espacement plus grand des objectifs. »

[1] Effets du feu de mousqueterie et d'artillerie sur le champ de bataille, par le colone Laffitte-Rouget. *Journal des sciences militaires*, août et octobre 1896.

Et plus loin, après avoir repris quelques détails de sa démonstration, l'auteur ajoute :

« On voit clairement qu'il y a intérêt considérable lorsqu'une compagnie est soumise au feu de l'artillerie *en terrain plat et découvert* à la faire marcher dans la formation suivante : deux lignes séparées par une distance de 150 mètres et dans chaque ligne huit escouades sur deux rangs marchant par le flanc et séparées par des intervalles de 20 pas.

» La vulnérabilité de la compagnie, ou même du demi-bataillon, est ainsi réduite à la vulnérabilité de l'escouade isolée [1]. »

Il y a lieu d'observer que les expériences sur lesquelles M. le colonel Laffitte-Rouget base sa démonstration et ses conclusions ont été faites avec le schrapnel français, de construction un peu différente du schrapnel suisse. En outre, elles ont été faites sur un terrain *plat*.

Chez nous, la marche sous le feu de l'artillerie se fera le

[1] Le *Militär Wochenblatt*, n° 78, du 31 août dernier, étudie cette même question. Nous extrayons de son article, dont la *Revue d'artillerie* de novembre a donné une traduction en français, les passages suivants :

« ...Pour les artilleurs, c'est sur des objectifs très larges et épais, se présentant comme des murailles, que le réglage est le plus facile, c'est-à-dire sur des lignes de tirailleurs serrées et denses.

» Et pourtant c'est principalement dans cette formation que se présente l'infanterie sur le champ de bataille. Dès qu'elle est en prise aux coups de l'artillerie, c'est cette formation qu'elle affectionne, comme si elle échappait mieux aux effets de ces coups.

» Quand nous avons demandé pourquoi les lignes de tirailleurs étaient si denses, même aux grandes distances, on nous a souvent répondu qu'elles s'amincissaient assez d'elles-mêmes, et par suite qu'elles devaient être fortement nourries au début.

» Sur de longues lignes d'infanterie, non seulement le réglage du tir est très facile (indépendamment de cette considération qu'à toutes les distances et sur un terrain découvert elles se découpent très nettement), mais en outre l'efficacité du projectile pris isolément est très grande.

» Que l'obus éclate 5 mètres ou 100 mètres en avant de la ligne, un grand nombre de balles dans les deux cas toucheront toujours le but.

» Si, à un moment donné, les tirailleurs se couchent ou se mettent à genoux, ils n'en seront guère mieux à l'abri des coups, dès que l'artillerie aura obtenu la distance.

» Comme elle se prête facilement à l'observation des coups, la ligne d'infanterie sera, jusqu'au moment où elle ouvrira le feu, serrée de près par les projectiles. Pour sortir de la zone si profonde et si meurtrière du shrapnel, les formations en ligne ne sont pas favorables. En effet, avec les courtes distances qui séparent réglementairement les tirailleurs des réserves, celles-ci sont exposées aux coups dirigés sur la 1re ligne, surtout si elles suivent une ligne déployée.

» *Au contraire, les chances d'atteindre pour l'artillerie sont moindres, si l'infanterie s'avance soit en lignes très minces (transparentes) ou mieux sur un front étroit, c'est-à-dire en colonnes séparées par de grands intervalles, et autant que possible échelonnées dans le ns de la marche.*

plus souvent, comme au Friedlisberg, en descendant une pente. Les conditions à déterminer sont donc un peu différentes.

Des expériences en suffisamment grand nombre ont-elles été faites déjà dans nos polygones ? Peut être nos camarades, officiers sur la place de Wallenstadt, pourraient-ils nous renseigner à ce sujet. Comme des déploiements du genre de celui de la VIIIe division, le 14 septembre, ne sont pas exceptionnels dans nos manœuvres, et qu'ils se produiraient sûrement en temps de guerre, il serait utile d'être renseigné sur la meilleure manière de les exécuter.

*
* *

Il nous reste à résumer l'impression qui se dégage de l'expérience tentée pour la première fois en Suisse de manœuvres à grande action.

Cette impression n'est pas nette. Elle ne saurait l'être, un

» ... Le réglage du tir sur des lignes très minces de tirailleurs est rendu difficile, parce que le nuage de fumée produit par l'éclatement du projectile laisse difficilement déterminer sa position, par rapport à cet objectif discontinu. S'il s'agit de colonnes à front étroit, la difficulté vient de ce que trop de coups se perdent, soit parce qu'ils tombent à droite et à gauche des colonnes, soit par suite d'une erreur d'objectif. Pendant le tir d'efficacité également, un grand nombre de coups tombent en pure perte entre les colonnes, et rendent ainsi assez souvent nécessaire la recherche d'une nouvelle hausse.

» Il est vrai que si un coup heureux porte sur une colonne, les pertes qui en résultent peuvent naturellement être très importantes ; mais même quand le shrapnel éclate de la façon la plus heureuse, les balles, dont un grand nombre est réparti à droite et à gauche, ne mettent la plupart du temps hors de combat que les premiers rangs, car les balles de shrapnels, même aux plus petites distances, ne traversent jamais plus d'un homme. Il faut tenir compte de l'étendue de la zone meurtrière du shrapnel, pour diminuer en conséquence la longueur des colonnes.

» Une batterie qui aura bien réglé son tir sur une épaisse ligne de tirailleurs, ne perdra généralement pas beaucoup de coups. Sur cet objectif la plupart des coups seront efficaces, mais sur de petites colonnes beaucoup seront perdus. Ajoutons que les colonnes sont plus faciles à abriter et surtout à conduire que des lignes étendues. Ceci n'est pas ait pour faciliter le tir de l'artillerie.

» On peut objecter que le feu de l'artillerie est particulièrement dangereux pour les colonnes prises en flanc. Il faut bien le reconnaître, mais aussi le meilleur moyen d'y remédier, c'est de diminuer la profondeur des colonnes, tout en leur donnant des intervalles suffisants. Une ligne de tirailleurs prise en flanc, c'est-à-dire dans le sens de son front, est en tout aussi mauvaise posture.

» C'est naturellement l'affaire de l'infanterie de décider quand les colonnes doivent se former totalement ou partiellement en ligne. *C'est peut-être le passage judicieux d'un mode de formation à l'autre, suivant le terrain et les circonstances du combat, qui doit caractériser le meilleur mode de progression de l'infanterie.*

» *Nous voulions seulement montrer que c'est sur des lignes de tirailleurs épaisses et étendues que l'artillerie règle le plus facilement son tir et le rend le plus sûrement efficace.* »

des détachements n'ayant pour ainsi dire pas manœuvré et n'ayant par conséquent pas obligé son adversaire à parer à aucun imprévu. Le commandant du IVe corps a pu prendre ses dispositions au début de chaque journée, sans avoir plus à intervenir depuis ce moment. Son complaisant adversaire lui a extraordinairement facilité la tâche.

On n'a donc pas pu se rendre compte avec exactitude du degré de cohésion que représente le corps d'armée et de sa mobilité réelle. On n'a pas pu juger jusqu'à quel point l'outil obéit aux injonctions du maître.

Il aurait fallu, pour autoriser un jugement fondé, que la division de manœuvre comprit autrement son rôle. Qu'elle ne se crut pas un ennemi marqué légèrement perfectionné, mais une unité vivante, agissante, manœuvrante. Cette condition est nécessaire pour que l'on puisse dire si oui ou non nous avons atteint le développement technique voulu pour nous permettre de travailler avec de grandes unités.

A cet égard, l'expérience est à recommencer. Espérons que le Conseil fédéral et les Chambres fédérales le voudront ainsi. Il le faut, si nous voulons réaliser en cette matière le « Connais-toi toi-même » du sage.

DE L'EMPLOI DE LA CAVALERIE

DANS

NOTRE ARMÉE DE MILICES

Etude de règlement pour officiers de toutes armes.

Le Chef du Département militaire a signalé comme un des faits les plus réjouissants des manœuvres de cet automne les progrès accomplis dans la coopération des différentes armes.

Tout en nous félicitant de cet éloge, nous ne devons pas oublier combien il reste à faire. Les lignes suivantes chercheront à mieux faire comprendre l'arme dont j'ai l'honneur de diriger l'instruction, à rendre son emploi plus familier et plus profitable. Depuis quelques années, on a, dans nos écoles centrales, attaché beaucoup d'importance à l'étude de la tactique et de l'emploi de la cavalerie ; néanmoins, il ne me paraît pas inutile de revenir sur ces sujets.

Quoique notre règlement de cavalerie, précieux legs du colonel Wille, expose, avec toute clarté, les principes de l'emploi et de la tâche de notre cavalerie, il n'est pas rare de constater nombre d'erreurs et de faux points de vue quand il s'agit d'utiliser cette arme.

Il m'a donc semblé que quelques observations, résultant de la pratique et basées sur le règlement, pourraient être de quelque utilité.

En présentant ce travail, je n'ai pas la prétention d'émettre des idées nouvelles ; je veux simplement fournir à ceux à qui cela pourrait être utile, un résumé clair et concis des idées maîtresses de notre règlement.

DE LA CAVALERIE DIVISIONNAIRE

On comprend sous le nom de cavalerie divisionnaire, dans notre pays, tout petit détachement qui, en proportion du corps de troupe auquel il appartient, est trop faible pour pouvoir compter comme unité de combat.

La division dispose d'une compagnie de guides ayant la force d'un escadron.

Un peloton ou une subdivision de guides, attribué soit à un bataillon détaché, soit à un détachement quelconque, remplit auprès d'eux le rôle de cavalerie divisionnaire.

Un régiment de dragons, par contre, attaché provisoirement à une division d'infanterie, n'est pas considéré chez nous comme cavalerie divisionnaire, mais bien toujours comme cavalerie indépendante.

La cavalerie divisionnaire suisse n'est chargée que de l'exploration restreinte, du service de sûreté et d'ordonnances ; elle n'est pas, comme par exemple la division de cavalerie allemande, destinée à attaquer sur le champ de bataille.

Notre cavalerie divisionnaire ne peut remplir ses différentes tâches qu'à la condition de toujours rester en contact intime avec le divisionnaire, ou, suivant le cas, avec le commandant de détachement. Ceux-ci doivent en effet pouvoir à toute heure disposer de leur cavalerie pour l'envoi des organes nécessaires au service d'exploration et de sûreté, ou encore pour l'établissement de communications rapides. Si le divisionnaire ou le commandant du régiment détaché chargent la compagnie ou le peloton de guides d'une tâche tactique (occupation d'un point avancé, protection des ailes, etc.), ils courent le risque de ne pouvoir disposer, au moment décisif, d'aucune cavalerie pour faire face aux nécessités de la situation.

Mais, s'il est faux de charger la cavalerie divisionnaire d'une tâche plus ou moins indépendante, il est également désavantageux de la scinder en trop petits groupes.

Il faut donc, pour l'employer avec facilité, user de jugement et de réflexion. Des dispositions prises à la légère produisent toujours de fâcheux résultats.

Aucune troupe ne peut opérer sans cavalerie ; un très faible détachement peut, il est vrai, suffire. A défaut de guides, on

commandera des dragons pour faire le service de la cavalerie divisionnaire.

La tâche la plus importante, comme aussi la plus difficile de la cavalerie divisionnaire, consiste dans l'exploration restreinte. Cette exploration sert à compléter celle de la cavalerie indépendante et à préciser les renseignements déjà obtenus par d'autres moyens soit sur l'ennemi, soit sur la configuration du terrain.

Parlons d'abord de cette première tâche.

L'organisation du service d'exploration ne dépend pas du commandant de la cavalerie divisionnaire, c'est l'affaire du divisionnaire lui-même ou du commandant de détachement.

L'exploration a lieu exclusivement au moyen de patrouilles, conduites, dans la plupart des cas, par des officiers. Ceux-ci reçoivent leurs instructions du divisionnaire directement ou de son chef d'état-major.

L'ordre qu'on entend souvent émettre : « La cavalerie éclairera dans telle et telle direction » est absolument déplacé. C'est attribuer à cette cavalerie une mission qui ne lui appartient pas.

I. Organisation du service d'exploration.

Dans l'organisation du service d'exploration, il faut considérer les points suivants :

1. Le secteur à explorer par la cavalerie divisionnaire sera toujours restreint. Une division non encadrée, opérant pour son compte, soit sur une aile, soit devant le front, recevra toujours de la cavalerie indépendante. Si on ne perd pas de vue, d'une part, la zone d'opération de la division, de l'autre, la tâche de la cavalerie indépendante, on peut définir assez clairement les limites à assigner à l'exploration de la cavalerie divisionnaire.

2. La faiblesse numérique de la cavalerie divisionnaire engage à réduire au strict nécessaire le nombre des patrouilles. On ne peut guère exiger, de la part des sous-officiers, des connaissances tactiques ou des rapports clairs sur des faits importants (observation de troupes combinées en marche, se déployant pour le combat, etc.).

Une exploration lointaine sur les ailes sera du reste en général inutile, étant donné le rayon étroit dans lequel opère

une division. Il ne semble pas non plus indiqué de faire d'emblée explorer toutes les voies d'accès. Il suffit de se faire renseigner en dirigeant les patrouilles soit sur les principales routes d'approche de l'ennemi, soit en les plaçant habilement au nœud de ces routes.

Si cette première organisation, très simple, ne suffit pas, on envoie plus tard d'autres patrouilles qui, grâce aux renseignements déjà obtenus, peuvent être instruites avec plus de précision. De la sorte, le service d'exploration devient peu à peu plus intense. Cette manière de procéder conduit à des résultats bien plus certains que celle qui consiste à développer d'emblée un grand service de patrouilles, dont les organes ne peuvent nécessairement recevoir que des ordres très généraux.

Il sera même parfois indiqué de renoncer dès l'abord à tout envoi de patrouilles de cavalerie divisionnaire. Ce cas se présentera si l'on prévoit qu'au contact des troupes d'avant-garde seulement, il deviendra nécessaire de compléter les renseignements obtenus d'ailleurs.

3. Pour fixer la *force* de la patrouille on se base uniquement sur le nombre probable de rapports à envoyer. Six hommes devraient suffire si le but à atteindre est peu éloigné; là où il s'agit seulement de constater un fait précis, on se contentera de trois hommes. Des sous-officiers ne seront adjoints que s'il faut prévoir une scission de la patrouille. (Ce sera rarement le cas pour la cavalerie divisionnaire.)

Instructions à donner aux patrouilles.

La bonne réussite de la patrouille dépend en tout premier lieu des instructions plus ou moins soigneuses qu'elle aura reçue.

Une mission claire, simple et bien définie procurera des rapports précis et utiles. Des ordres compliqués et diffus engendreront des rapports vagues.

Les ordres de vive voix risquent d'être peu clairs et de dégénérer en conversation; il sera donc toujours préférable et prudent de les formuler par écrit et de s'en tenir au schéma si commode et si simple : « L'ennemi..., je..., vous... »

Le chef de patrouille doit être orienté en première ligne sur l'ennemi, puis sur les intentions de son chef, enfin sur ce que celui-ci exige de lui. Il ne doit pas être astreint, pour accom-

plir sa mission, à suivre coûte que coûte une route déterminée ; il doit, par contre, savoir très exactement *ce que son chef veut connaître au moyen de sa patrouille.*

Exemple :

1. Des troupes ennemies de toutes armes, venant de l'est, ont dû passer ce matin la Limmat à Dietikon.

2. Notre division se porte encore aujourd'hui de Villmergen à Bremgarten et s'opposera demain à l'ennemi.

3. Renseignez-moi sur la force des troupes qui ont passé à Dietikon ; dites-moi ce qu'elles sont devenues et ce qu'elles sont en train de faire.

4. Rapports à Bremgarten.

Il peut arriver que même avec un service d'exploration bien organisé, on sente le besoin de le compléter plus tard, spécialement pendant le développement de l'avant-garde. Dans cette prévison, le divisionnaire (ou le commandant de détachement) fera bien de garder constamment à sa disposition un petit détachement de cavaliers pour monter les patrouilles devenues nécessaires. La même raison l'engagera à toujours cantonner sa cavalerie à son quartier-général. Dans la défensive, le divisionnaire conserve du reste toujours auprès de lui ce qui reste de sa cavalerie après l'envoi des patrouilles devant le front, sur les ailes et après la répartition des ordonnances.

II. Service de sûreté de la cavalerie divisionnaire devant le front de la division.

Il n'est pas douteux qu'avec un service d'exploration tel que nous venons de le décrire, la division ne puisse opérer, *au besoin*, sans cavalerie, pour assurer sa marche en avant. Mais l'exploration fonctionne rarement, ne fonctionne même jamais, avec une précision mathématique. Une rencontre imprévue, subite, est toujours possible, même avec un service d'exploration bien organisé. (Patrouilles égarées, poursuivies, prises, porteurs de rapports ne retrouvant plus leur chemin, etc., etc.). Aussi, pour peu que les forces disponibles de la cavalerie le permettent, convient-il que la division organise un service de sûreté en tête des colonnes.

Jetons un rapide coup d'œil sur ce service de sûreté.

La division marchant en une seule colonne, il reste après

l'envoi des patrouilles, des ordonnances et la réserve personnelle du divisionnaire, environ deux pelotons de guides. Cette cavalerie, s'assurant elle-même au moyen d'une pointe, marche par bonds (c'est-à-dire qu'elle se porte d'un point à un autre, à une portée de canon devant la tête de la colonne d'infanterie et fait halte à chacun de ces points en assurant chaque fois sa halte) ; elle pousse de petites patrouilles sur les flancs. La tête de la colonne est de la sorte toujours renseignée à temps sur l'approche ou sur la présence de l'ennemi ; l'infanterie peut dès lors se contenter d'un service de sûreté sur la route principale et se dispenser d'organiser un service de flanqueurs, toujours pénible pour les troupes à pied.

Elle marche en toute sécurité sur la route et ménage ses forces.

Si la division avance en plusieurs colonnes, ou bien si elle a détaché des troupes sur les flancs, on attribuera à chaque colonne de la cavalerie pour le service de sûreté. Une petite patrouille, précédant par bond un bataillon détaché de carabiniers, par exemple, peut lui rendre d'immenses services et donner à sa marche en avant un tout autre caractère.

La cavalerie divisionnaire faisant le service de sûreté n'a pas pour tâche de combattre. Elle aura parfois l'occasion, au moyen d'un habile combat à pied, de contenir le service de sûreté de l'infanterie ennemie et de permettre à la sienne d'occuper un point favorable. Mais, dans la règle, la cavalerie devra, lors de la rencontre, céder la place à son infanterie ; elle organisera un service d'exploration très intense au moyen de patrouilles qui chercheront à parvenir au gros de l'ennemi en contournant ses ailes.

Il arrive souvent que pendant le combat d'avant-garde la cavalerie est envoyée sur une aile avec la mission de la protéger. C'est une erreur. Cette tâche ne rentre pas dans les attributions de la cavalerie divisionnaire. Celle-ci reste pendant le combat à la disposition du commandant de l'avant-garde et plus tard du divisionnaire (ou commandant de détachement) qui s'en sert pour obtenir les renseignements devenus nécessaires au cours du combat, renseignements portant soit sur l'ennemi, soit sur le terrain. Un flanc peut tout aussi bien être gardé par une petite patrouille habilement placée que par un escadron. En outre, la faculté de disposer en tout temps de quelques cavaliers donne au commandant plus de mobilité,

lui inspire plus d'à propos et de décision, parce qu'il est toujours renseigné. Il évite ainsi bien des tâtonnements et des attentes inutiles.

Il y aurait pédanterie toutefois, en se basant sur les principes énoncés ci-dessus, à considérer nécessairement comme une faute le fait que la cavalerie divisionnaire serait laissée à elle-même au moment décisif, alors que tout est engagé. Elle peut même, étant donné la position qu'elle occupe au cours de l'action, réussir malgré sa faiblesse numérique, à exercer une heureuse influence sur le combat. Quoi qu'il en soit, ce n'est pas là sa tâche et comme ses forces seront bien plus éprouvées en guerre que dans nos manœuvres, elle sera rarement tentée d'intervenir sur le champ de bataille.

III. Service d'ordonnances.

La cavalerie divisionnaire doit en outre fournir les ordonnances.

L'abus qu'on faisait jadis des ordonnances tend à reparaître. En en donnant beaucoup, on favorise la multiplication des ordres au détriment de leur clarté ; cette seule raison suffirait pour s'en tenir au strict nécessaire. Seuls, les commandants chargés de tâches spéciales en ont besoin (divisionnaire, commandant de l'avant-garde ou de troupes détachées). Il est superflu d'en attribuer, dans la division, à chaque commandant de régiment. Les gardes du corps rendent un chef peu mobile ! Qu'on y prenne garde !

En 1893, le chef de la IVe division n'était accompagné que de deux guides ; ceux-ci n'avaient même pas un service pénible.

Il est, par contre, de toute nécessité de donner à chaque chef chargé d'une tâche spéciale (attaque démonstrative, principale, réserve, etc.) un petit détachement de cavaliers. Ce commandant aura, en effet, fréquemment besoin d'être rapidement renseigné, soit sur le terrain, soit sur l'ennemi ; de petites patrouilles ou des cavaliers isolés se chargeront avec succès de ces reconnaissances. Ces cavaliers ne seront envoyés aux détachements en question que lorsque ceux-ci se sépareront du gros. Ces répartitions se feront sans difficulté ; il y a toujours de la cavalerie divisionnaire auprès du comman-

dant de détachement; au début du combat, il l'a même en entier réunie autour de lui.

Les avant-postes n'ont besoin que de peu de patrouilles et de quelques ordonnances qu'on attribue aux compagnies les plus importantes et au gros des avant-postes.

IV. Conclusions.

Ces principes une fois compris, il est facile de les appliquer à de plus petites unités.

Une brigade d'infanterie dispose-t-elle par exemple d'un seul peloton de guides, elle devra dans ce cas se montrer encore plus parcimonieuse dans l'envoi de patrouilles. Elle chargera un officier de monter dans la *direction la plus importante;* elle limitera son service de sûreté à quelques patrouilles marchant par bond devant ses têtes de colonnes et ne distribuera que très peu d'ordonnances.

Ainsi que nous l'avons dit, un sous-officier et cinq ou six hommes peuvent déjà rendre de grands services à un bataillon détaché. Le sous-officier et trois hommes avancent par bond devant la compagnie de tête, tandis que les autres restent auprès du commandant de bataillon pour la transmission rapide des ordres et des rapports.

Deux mots encore de la situation dans laquelle se trouve par exemple un escadron attaché à un régiment d'infanterie indépendant. Dans ce cas encore, cet escadron n'est pas cavalerie indépendante. Il fournit patrouilles et ordonnances et fonctionne comme cavalerie divisionnaire. Si on lui donnait une tâche indépendante, il perdrait tout contact avec la troupe à laquelle il est attaché et le résultat qu'il pourrait obtenir ne serait d'aucune utilité pour son infanterie. Ce n'est que par le travail en commun, et pour ainsi dire dans une même pensée, que l'escadron et son détachement rempliront vraiment utilement leur mission.

Ajoutons en passant que souvent les cavaliers attachés aux détachements combinés sont peu favorisés au point de vue de la subsistance. Il serait bon de veiller à ce qu'ils reçoivent de temps à autre un peu de soupe chaude. Le meilleur esprit d'entreprise s'affaiblit au régime prolongé de la boîte de conserves et du zwieback.

N'oublions pas non plus la prescription importante qui veut

que le cavalier reste auprès de celui auquel il vient d'apporter un rapport. En portant le message à bonne adresse, il a accompli sa tâche ; lui et surtout son cheval ont besoin de repos. On ne se rend certainement pas compte de ce qu'on exige en donnant au cavalier l'ordre de rejoindre sa patrouille !

DE LA CAVALERIE INDÉPENDANTE

Disons maintenant quelques mots de l'emploi et de l'activité de la cavalerie indépendante.

I. Principes généraux.

Nous comprenons sous le nom de *cavalerie indépendante* les unités à partir du régiment qui travaillent en commun avec des corps de troupes combinés. Un régiment, ou même une brigade de cavalerie, réuni à un régiment d'infanterie n'est par contre pas considéré comme cavalerie indépendante par rapport à cette infanterie.

Dans ce cas, les deux armes, auxquelles sera jointe peut-être encore de l'artillerie, formeront un détachement placé sous le commandement du chef de la cavalerie et réglant ses mouvements sur lui.

II. L'exploration.

La cavalerie indépendante se charge de l'exploration en grand. Le commandant en chef utilise en outre la grande mobilité de l'arme, en l'employant pour le combat lorsque cela lui parait nécessaire.

L'exploration doit être la pensée dominante qui règle l'emploi de la cavalerie.

Si la cavalerie ne s'écarte pas de ce principe, elle se trouvera toujours au bon endroit et prête à rendre les plus grands services à l'armée.

Cette tendance à explorer doit inspirer tous les actes de la cavalerie, aussi bien devant le front que sur le champ de bataille.

L'exploration en marche, comme en repos, est principale-

ment dirigée en avant. Ce n'est que si on ne découvre rien en avant qu'on fouille les flancs.

Pour cette raison, le commandant supérieur et le chef de la cavalerie s'efforceront de maintenir à tout prix leur cavalerie devant le front. Ils s'efforceront en outre de lier son action à celle des autres armes et de la tenir le plus près possible du point où l'on prévoit que se produira la décision.

Le commandant supérieur et les chefs de la cavalerie ne s'inspirent pas assez de ces principes chez nous. Cela explique pourquoi, si fréquemment, sitôt le combat commencé, la cavalerie se voit mise à l'écart, comme un meuble encombrant, et pourquoi cette arme, se sentant gênée dans le cadre des troupes, cherche à gagner de l'espace pour donner essor à son esprit d'entreprise.

C'est faire preuve de part et d'autre d'étroitesse de vues que de méconnaître le principe si capital, proclamé par notre règlement : Etre fort à un seul endroit, celui où se joue la partie décisive ; lui seul est vraiment important pour le résultat final. Nous reviendrons du reste sur ce point.

Pour accomplir sa tâche d'exploration, la cavalerie s'approche d'abord aussi près que possible de l'ennemi, sans toutefois que les points favorables sur lesquels elle s'appuie soient, dans la règle, à plus d'une forte journée de marche de l'avant-garde de l'infanterie. C'est à partir de ces points d'appui que seront envoyées les patrouilles, que permettront de mieux instruire les rapports fournis par les premières patrouilles, précédemment dirigées dans les directions importantes. Cette seconde série de patrouilles trouve son appui auprès du gros de la cavalerie, qui forme aux endroits favorables le lieu de rassemblement des porteurs de rapports.

Dans les opérations de grande envergure, il faudra faire suivre la cavalerie de détachements combinés (1-2 bataillons, 1-2 batteries) ; ces forces, placées sous le commandement du chef de la cavalerie, formeront alors « le détachement d'exploration. » La cavalerie possède ainsi un appui qui augmente sa force d'impulsion, qui lui sert de tremplin pour ses bonds en avant.

On a fréquemment débattu la question de savoir jusqu'où devaient aller les ordres donnés à la cavalerie indépendante, et en particulier, si le commandant en chef devait instruire personnellement tout ou partie des patrouilles.

Les règlements laissent à cet égard une grande latitude. Si

la cavalerie se trouve à grande distance devant le front, c'est son chef qui sera le mieux à même d'organiser tout son service d'exploration. Lorsque, au contraire, la distance entre les adversaires se réduit, la cavalerie ne peut plus éclairer dans un large rayon ; *il faudra alors lui désigner* une direction précise (la plus importante) pour ses investigations.

Tandis que dans ce cas la cavalerie indépendante avance, selon l'expression du colonel Wille, comme une forte et puissante patrouille dans la direction principale, la cavalerie divisionnaire ou des patrouilles instruites directement par le commandant en chef et prises dans la cavalerie indépendante, sont chargées d'éclairer dans les autres directions.

Dans ces situations, une juste et claire répartition du travail et des responsabilités exerce une grande influence sur le résultat des efforts mis en œuvre pour l'exploration.

Les personnalités du commandant supérieur et du chef de la cavalerie jouent ici un grand rôle : la précision des instructions dépendra du degré de confiance que les connaissances tactiques du commandant de la cavalerie inspireront à son chef.

L'organisation du service des rapports a une sérieuse importance qu'on oublie aussi parfois chez nous. Si la cavalerie n'est pas fixe, il sera toujours prudent d'enjoindre aux chefs de patrouilles d'avoir à envoyer leurs rapports directement aux corps pour lesquels ils opèrent (corps d'armée, division). Dans ce cas, les porteurs de rapports doivent en montrer le contenu aux troupes de cavalerie rencontrées en chemin, ainsi qu'aux commandants d'avant-gardes. Tout autre système amène avec lui des retards et des accrocs qui peuvent devenir funestes. Rappelons encore ici qu'il est du devoir de tout officier de renseigner les porteurs de rapports ; qu'en cas de changement de quartier général, le commandant doit laisser quelqu'un pour la réception des rapports ; enfin qu'il faut en faciliter la rapide transmission au moyen de postes de relais habilement placés (vélocipédistes).

III. LA CAVALERIE INDÉPENDANTE EST UNE TROUPE COMBATTANTE

En examinant l'emploi de la cavalerie indépendante, on ne peut se défendre de l'impression que, dans nos manœuvres, la valeur de cette arme comme troupe combattante est loin d'être appréciée à sa juste valeur.

L'obligation de tenir compte du terrain pour les pièces qui lui sont attachées, enlève au chef de la cavalerie toute liberté d'esprit. Si on lui en adjoint, il faut la faire suivre de secteur en secteur.

IV. Faut-il créer en Suisse la division de cavalerie ?

On discute parfois dans nos cercles militaires de l'avantage qu'il y aurait à former en Suisse la division de cavalerie.

Cette formation ne me paraît pas devoir être recommandée. Notre terrain pas plus que notre cavalerie ne s'y prêtent. Si cette nécessité se faisait sentir, on pourrait y parer par un autre moyen. Notre pays est trop coupé pour permettre à de grandes masses de cavalerie de s'y mouvoir à l'aise; elles seraient peu mobiles et encombrantes.

La formation en brigades répond beaucoup mieux à nos exigences. Les brigades, s'appuyant sur les détachements de l'arrière y puisent une partie de leur force, ce qui leur permet de gagner des points importants pour l'exploration ou pour le service de sûreté.

Les détachements rendent dans notre pays beaucoup plus de services que ne pourrait le faire la division de cavalerie. Ces détachements permettront parfois de se dispenser d'avant-garde stratégique ; ils disposent en effet de la force nécessaire pour l'exploration offensive et sont plus mobiles que ne le serait une division de cavalerie de milices.

Ajoutons enfin qu'il ne faut pas trop exiger de la cavalerie pour le rideau devant le front. La cavalerie divisionnaire est trop faible pour jouer ce rôle ; l'action énergique, l'élan de la cavalerie indépendante risquerait d'être affaibli si on l'en charge. La marche hardie à l'ennemi constitue le meilleur des rideaux et comme le dit malicieusement le général de Schlichting, il en est du rideau des troupes comme du voile des dames, ni l'un ni l'autre ne cachent tout.

Colonel Wildbolz
Instructeur en chef de la cavalerie suisse.

L'ARTILLERIE

AUX

GRANDES MANŒUVRES SUISSES

de 1898

Un des traits caractéristiques de l'emploi de l'artillerie aux manœuvres a été précisément le faible et le médiocre emploi qu'on a fait d'elle. Ce fait est surtout saillant pendant les deux premiers exercices, de division contre division, des 9 et 10 septembre et dans la manœuvre de corps du 13 septembre, au passage de la Reuss. Le terrain ne prêtait pas à son développement, dira-t-on ; très montueux, extrêmement coupé, dépourvu de voies d'accès dans la direction de marche, offrant peu ou pas de champs de tir, il était très difficile d'amener l'artillerie en ligne et de la faire coopérer à l'action.

C'est précisément ce que nous relevons et ce que nous reprochons. Dans des manœuvres destinées surtout à coordonner l'action des armes, il importait de choisir un terrain qui convînt mieux à une action commune ; il fallait amener les rencontres sur des points où chaque parti pût mettre en ligne la majorité de ses troupes et où toute l'artillerie trouvât à entrer au feu.

On ne l'a pas fait. Aussi l'instruction qu'ont retirée les artilleurs de ces premières journées de manœuvres a-t-elle été minime, pour ne pas dire nulle. Certaines subdivisions, l'artillerie de corps, entre autres, n'ont presque pas mis en batterie, ni tiré un coup de canon, et si, deux jours consécutifs, la même inaction se prolonge, les batteries perdent à la fois leur temps et leur entrain.

Nous nous doutons bien que les partisans de la suppression de l'artillerie de corps vont s'emparer de cet exemple à l'appui de leur thèse ; ils chercheront à prouver que si ces batteries avaient été endivisionnées, le commandant de division se serait mieux occupé d'elles et qu'il leur aurait trouvé un emploi ; ils diront peut-être que le contact entre l'infanterie et l'artillerie aurait été meilleur, que la liaison entre le commandant de troupes et celui de l'artillerie aurait été mieux établi, que dans les colonnes de marche, l'artillerie aurait été placée plus avant et serait arrivée à temps pour entrer au feu, bref, toutes les raisons qu'invoquent haut et fort les partisans d'une artillerie exclusivement divisionnaire.

Leurs raisonnements et leurs clameurs ne serviront de rien. Dans les deux affaires de Buttwyl et du Lindenberg, le terrain ne permettait pas de développer les batteries, et leur défaut d'activité provenait, nous le répétons, du choix du « théâtre du combat ».

Cela ne veut pas dire que là où l'artillerie divisionnaire a été employée, elle l'ait toujours été d'une façon judicieuse. Voyez plutôt ce commandant de brigade d'infanterie qui, le 10 septembre près Buttwyll, ordonne à un groupe de batteries de la division IV de déboiter de la colonne de marche, de se porter sur le flanc et de mettre en batterie contre... rien, aucun objectif n'était en vue, ni près de se montrer.

Une autre fois, le 13 septembre, lors de la première manœuvre de corps contre la division combinée, on a manqué aussi une belle occasion de faire jouer l'artillerie et de l'employer en masse. La faute n'en est pas au directeur des manœuvres ni au commandant du IVe corps. Les instructions aux deux partis étaient claires et laissaient suffisamment percer les intentions du colonel Bleuler, pourvu qu'on suivît ses ordres. Cet ordre du 12 septembre prescrivait :

Au corps Sud, de s'établir le 12 au soir sur la ligne Muri-Waltenschwyl et de s'emparer avec des troupes avancées des passages sur la Reuss en amont de Bremgarten ; puis, pour le lendemain matin, de traverser la Reuss et de s'emparer des hauteurs situées entre la Reuss et la Limmatt.

Les notes de manœuvres ajoutaient qu'avant cinq heures du matin, la ligne des avant-postes du corps sud ne devait être franchie que par la cavalerie ou de faibles patrouilles d'infanterie et que des troupes ne traverseraient pas la Reuss avant la même heure.

Au corps Nord. Vous occuperez encore aujourd'hui les hauteurs de Wel-

schenloh-Lieli et vous pousserez vos avant-postes jusqu'à la Reuss.... *Vous repousserez énergiquement toute tentative de l'ennemi de franchir la Reuss.*

En assurant au IVe corps la possession des ponts, mais en interdisant à des détachements autres que la cavalerie et de faibles patrouilles d'infanterie de pousser sur la rive droite de la Reuss avant 5 heures du matin, le directeur des manœuvres comptait que la VIe division disputerait à son adversaire le passage de la rivière et l'attaquerait au moment où celui-ci se disposerait, ou serait engagé, à l'effectuer. On aurait assisté à un combat avec passage de rivière, tel qu'on en exécute tant, en théorie, dans les écoles centrales — ce qu'on a grand raison de faire, ils seraient si fréquents chez nous — et dans des circonstances absolument « classiques » si on peut dire, le terrain paraissait fait exprès. Nous y comptions si bien, qu'au point du jour nous arrivions à Muri, pensant trouver près de Birri toute l'artillerie du IVe corps, occupée à canonner les hauteurs de Ottenbach et de Jonen et à déblayer le terrain devant ses troupes.

Notre attente a été déçue et celle de l'artillerie également. Celle-ci a bien pris, tout entière, position près de cet endroit, mais elle y a été pour ses peines et son lever matinal. L'ennemi ne s'est pas montré et n'a pas le moins du monde opposé « l'énergique défense au passage de la Reuss » que lui prescrivait le directeur des manœuvres. Aussi, ce jour là, dans l'artillerie, le régiment divisionnaire 4 n'a pris qu'une faible part au combat de Berikon, le régiment 8 a canonné les rares troupes qui occupaient les hauteurs de Lieli, le régiment de corps 12, qui, décidément, joue de malheur... et d'inaction n'est de nouveau pas entré au feu !

* * *

Si, pendant ces manœuvres, l'artillerie a retiré peu d'enseignements en ce qui concerne la liaison avec les autres armes, elle a mieux profité des leçons que lui ont procuré certains incidents de combat. Le fait de batteries assaillies à courte portée et décimées par l'infanterie ennemie leur apprendra, à l'avenir, que le commandant de l'artillerie doit rester en con-

tact avec le commandant des troupes pour être renseigné sur ses dispositions et avoir communication des rapports qui lui parviennent sur l'ennemi. En second lieu — et c'est ce qu'il faut surtout retenir, — que l'artillerie doit s'éclairer pour son propre compte, au moyen de ses propres forces, même lorsqu'elle se croit couverte par son infanterie.

Ces devoirs ressortent à l'évidence et de la surprise, par l'escadron 12, d'un groupe de l'artillerie de corps 12 à la sortie de Geltwyl, le 10 septembre, et de celle du régiment de corps 11 par les tirailleurs ennemis dans la position défensive du Hasenberg, le 14. Si les batteries de Geltwyl avaient fait éclairer, sur leur front et sur le flanc découvert, le chemin qu'elles devaient suivre, si celles du Hasenberg avaient pris la peine de surveiller l'important angle mort qui régnait sur le devant de leur position, et si, dans une autre occasion, l'artillerie divisionnaire VIII avait songé à explorer le bois de Grod, avant de se porter en batterie à l'aventure, elles se fussent épargné ces fâcheux revers. Au surplus, à s'en tenir strictement aux règlements, on ne peut faire un reproche aux commandants d'avoir négligé de s'éclairer : notre règlement d'artillerie ne parle nulle part de l'obligation de le faire [1]. Il est vrai que la majeure partie des officiers, ceux qui suivent ce qui se passe dans les artilleries étrangères et qui « sont dans le mouvement », connaissent l'importance d'un service d'éclaireurs organisé et comprennent la façon dont ce service est entendu à l'étranger, mais ils savent aussi que chez nous le personnel nécessaire fait défaut, et qu'à détacher deux ou trois officiers en éclaireurs et quelques hommes montés, on désorganise complètement les batteries et on gêne la marche ordinaire du service. Il faut donc aviser.

Les exemples des manœuvres démontrent, d'une manière éclatante, la nécessité de créer, à bref délai, un service d'éclaireurs d'artillerie ; nous sommes, en Suisse, d'autant plus obli-

[1] Ce n'est d'ailleurs pas la seule lacune de notre règlement. Nous avons déjà signalé dans la *Revue militaire suisse* l'urgence qu'il y a à compléter le *Règlement d'exercice pour l'artillerie de campagne* par un chapitre sur l'*Emploi de l'artillerie dans le combat*. Le Règlement de 1897 ne traite, — encore d'une façon sommaire et pour la batterie seulement, — que de l'occupation des positions et la manière de quitter ces positions. Il ne dit rien de la tactique proprement dite de l'arme, de la conduite du feu, de l'emploi de l'artillerie dans l'attaque et dans la défense, du choix des positions, du remplacement des munitions, de la liaison de l'artillerie avec les autres armes, du service de sûreté et d'une foule d'autres points, enfin, qu'il importe de préciser. Nous croyons savoir que ce chapitre est en préparation. Il serait grand temps de le publier et de le mettre en vigueur.

gés de nous garder, que nos terrains coupés, boisés et couverts prêtent aisément aux surprises et qu'en campagne, nous aurions affaire à une cavalerie autrement plus nombreuse que celle de nos manœuvres de paix.

La surveillance du terrain, la sécurité des batteries, la reconnaissance des routes que suivront les batteries et des positions qu'elles seront appelées à occuper, l'observation des buts et de l'effet du tir, les liaisons, enfin, qu'il importe d'établir entre le commandant de l'artillerie et le commandant des troupes, et entre les divers échelons de l'artillerie, toutes ces obligations, disons-nous, doivent être prévues à l'avance, pourvues d'un personnel spécial, exercé et expérimenté, indépendant des unités. Il n'est pas possible de le prélever sur l'effectif des batteries, déjà pauvres en officiers et en hommes montés ; l'organisation de ce service, si l'on y regarde de près, et pour ne demander que le personnel strictement indispensable, exige, en effet, deux ou trois officiers par groupe et deux éclaireurs par batterie, encore ces chiffres sont-ils inférieurs à ce qu'on considère comme indispensable dans les autres pays.

Les surprises auxquelles l'artillerie a été exposée ont aussi rendu évidente l'obligation d'armer du revolver les canonniers et les conducteurs. Comment! un groupe de cavaliers tombe à l'improviste dans une batterie en marche ou dans les avant-trains d'une batterie qui tire, et il faudrait lâcher pied devant la lance d'un uhlan ou le sabre d'un cuirassier? Une subdivision d'infanterie pénètre, comme au Hasenberg, jusque dans la ligne des pièces, et les canonniers, impassibles, se laisseraient impunément fusiller à bout portant? Les artilleurs ont l'âme forte, prétend-on; ils doivent être bien trempés pour tenir immobiles sous le feu écrasant de l'artillerie ennemie; contre elle, au moins, ils se défendent avec leurs pièces. Contre un but immédiat, ils sont sans défense et il serait absurde de leur demander de se laisser tuer sur place, sans riposter. Qu'on ne nous objecte pas, comme nous l'avons entendu, que l'instruction des hommes est si compliquée et si longue, qu'il est impossible de leur apprendre à se servir du revolver. La cavalerie exige une instruction autrement plus difficile et plus longue, elle trouve néanmoins le temps d'enseigner à ses dragons le tir au mousqueton ; les canonniers de la position ont bien appris, pendant deux ou trois

écoles, le maniement du mousqueton, à côté du service des pièces de quatre matériels différents, et on voudrait prétendre que les canonniers de l'artillerie de campagne, et les conducteurs, n'arriveraient pas à apprendre à tenir un revolver pour atteindre leur homme à dix pas?

Nous voulons plutôt croire qu'on attend d'avoir adopté un modèle de revolver ou de pistolet automatique d'une construction simple et pratique, d'un entretien facile et d'un chargement rapide, pour en armer l'artillerie de campagne.

*
* *

Il ne s'agit pas seulement de se garder des coups de main de l'ennemi, il faut aussi que l'artillerie ne s'expose pas bénévolement au feu de l'artillerie adverse, ce qui arrive lorsqu'on n'a pas reconnu avec soin les positions à occuper et la façon d'occuper les positions. Car, pour rectifier une position mal prise, et pour rétablir le front ou reprendre l'intervalle réglementaire entre les pièces, on est obligé d'exécuter, péniblement, à bras, sous le feu de l'ennemi, des mouvements sans fin. Le groupe de trois batteries qui a occupé, le 13, la position du signal de Sarmensdorf en fournit un exemple.

En général, d'ailleurs, on a une tendance à réduire les intervalles, tendance fâcheuse quand on sait que les pertes en hommes sont exactement proportionnelles à la réduction du front de la batterie. Cette inobservation des intervalles ne proviendrait-elle pas de ce que, depuis qu'on manœuvre moins sur les places d'exercice, les officiers ont moins dans l'œil cet intervalle et tiennent moins la main à le conserver?

Enfin, un principe qui nous a paru méconnu, est celui de la simultanéité de l'entrée en action de l'artillerie. Ainsi le 14, le seul jour, en somme, où l'artillerie ait été réunie, les batteries du IVe corps ont laissé passer une superbe occasion de l'appliquer dans leur mise en ligne contre la position défensive du Hasenberg. Elle a suivi le système des « petits paquets » qui lui aurait occasionné des pertes très sérieuses, et lui a fait manquer l'effet moral que produit toujours sur l'adversaire l'ouverture simultanée du feu d'une grosse artillerie. Là, pourtant, il ne s'agissait pas d'un combat de rencontre, et on avait le temps de répartir à l'avance les positions aux régiments et aux groupes, d'attribuer à chacun les che-

mins à suivre pour les occuper, de bien définir les secteurs du but à battre, de faire en un mot la reconnaissance complète et détaillée d'une grande position d'artillerie. Il sera bon d'y veiller à l'avenir; une mise en ligne mal préparée a des conséquences incalculables sur le résultat de la lutte d'artillerie.

Cette position défensive du Hasenberg, de même que celle qu'occupait le 12 septembre l'artillerie de la IVe division sur les hauteurs de Sarmensdorf, ont été bien organisées. L'artillerie disposait d'admirables champs de tir et avait construit des épaulements rapides avec fossés de canonniers. Partout ces fossés ont été creusés parallèlement à la directrice. Pourquoi ? Est-ce une réminiscence de notre ancien tracé d'épaulement, encore que celui-ci avait des fossés divergents ? Il semble, à défaut d'instructions dans notre règlement (encore une lacune que nous signalons), qu'il soit beaucoup plus logique d'établir ces fossés parallèles au parapet, suivant le modèle allemand. Le champ de tir dans le sens latéral n'est pas limité par les fossés. Au surplus, la construction des épaulements peut se continuer même pendant le combat (Wernigk dans son *Taschenbuch* prétend même dans le combat offensif). C'est ce qu'a très bien compris le groupe I de l'artillerie de corps 12, dans la journée du 12, à Sandbühl.

Dans la position de Sarmensdorf, le même jour, l'artillerie attribuée de la IVe division avait reçu l'ordre du commandant des troupes d'envoyer ses caissons du 1er échelon à Thalhof, à environ deux kilomètres en arrière de la position. Le commandant voulait, c'était clair, maintenir libres ses lignes de retraite à travers les bois de « An der Holde » ; encore aurait-il fallu prescrire aux batteries — à moins qu'elles ne l'aient fait d'elles-mêmes — de constituer un dépôt de munitions dans leur voisinage. L'inconvénient d'un si grand éloignement des caissons est devenu manifeste, lorsque les batteries ont passé à l'offensive et n'ont pu être rejointes à temps par leurs caissons de remplacement. Si, en réalité, on n'avait pas sonné la cessation du combat et si les batteries avaient dû soutenir leur feu, très vif à cette phase de la bataille, elles se seraient certainement trouvées à court de munitions au moment décisif.

* * *

Telles sont quelques-unes des observations que nous ont suggérées les manœuvres de cette année. Il est bon de les signaler; les expériences et les erreurs servent et c'est précisément à faire ces expériences et à se corriger des erreurs que sont destinées les grandes manœuvres. A cet égard, les bulletins de la critique rédigée chaque soir par les juges de camps constituent un progrès incontestable, en relevant de suite, de la part d'officiers autorisés, les manquements qui se sont produits dans la disposition ou l'emploi des troupes. Il serait à désirer que les bulletins fussent imprimés assez tôt, et tirés à un assez grand nombre d'exemplaires, pour être distribués le lendemain matin, du haut en bas de l'échelle, à tous les officiers jusqu'au grade de capitaine y compris, et qu'ainsi les observations de la veille, surtout celles de détail, qu'on ne peut relever à la critique verbale, reçoivent dès le lendemain leur application.

E. M.

LES MANŒUVRES IMPÉRIALES ALLEMANDES
de 1898.

(Fin [1])

Journée du 9 septembre.

Tandis que, dans la nuit du 7/8 septembre, le Xe corps franchissait le Weser, sous les ordres de l'Empereur, l'armée principale de l'Est (supposée), s'était avancée jusqu'à la ligne du Weser, en amont de Rinteln.

L'armée de l'Ouest avait abandonné cette ligne et se retirait.

Dans l'après-midi du 8 septembre, le général de Seebeck (Xe corps) reprenait son commandement et recevait en même temps l'ordre de poursuivre le VIIe corps et de le rejeter au delà du Wiehengebirge.

L'armée de l'Ouest, elle, était supposée avoir pris position derrière l'Exter, petit affluent de la rive gauche du Weser, près de Rinteln, et son VIIe corps, aux ordres du général de Mikusch, devait attaquer et repousser l'ennemi.

Ainsi, tandis que le général de Seebeck se préparait à poursuivre le VIIe corps et à franchir, le 9 septembre au matin, le Wiehengebirge sur trois colonnes, le VIIe corps, concentré dans le voisinage de Minden, comptait, à son tour, prendre l'offensive, marcher dans la direction Ouest et se porter contre le Xe, avec trois divisions au Nord du marais de la Bastau, la quatrième au Sud du dit marais.

La situation est des plus curieuses. Son dénouement ne peut se prévoir et dépend entièrement des heures de départ des corps. En effet, si le VIIe corps tarde à prononcer son attaque, le Xe, avec ses faibles effectifs de paix, aura déjà défilé à travers le marais, et sera hors de portée. Le général de Mikusch ne se laissa pas attarder, et, comme l'Empereur la veille, il profita de la nuit pour masquer ses mouvements.

[1] Voir livraison de novembre.

Le général de Seebeck avait, le 8 au soir, ses divisions disposées comme suit, à partir de l'aile droite : la 10e autour de Hille, la 2e entre Waschhorst et Nord-Hemmern, la 38e entre Holzhausen et Rothenuffeln, la 17e entre Hahlen et Kutenhausen, cette dernière n'avait pas de chaussée à elle pour franchir le marais, elle devait suivre la 38e par Hartum-Rothenuffeln. Son flanc gauche et ses derrières se trouvaient ainsi très exposés, d'autant plus qu'on avait négligé d'occuper le pont de Wietersheim. La division de cavalerie se trouvait en avant de l'extrême aile droite au sud du marais, entre Ober-Lübbe et Gehlenbeck, avec ses avant-postes au delà du Wiehengebirge, à Hüllhorst. Elle ne pouvait donc être d'aucun secours à l'aile la plus menacée, ni couvrir la marche de son infanterie.

Le VIIe corps opéra de la façon suivante : la 37e division suivit la rive droite du Weser, passa, au point du jour, le pont de bateaux de Wietersheim et prit à revers la 17e division ennemie, qu'attaquaient en même temps sur son flanc gauche les 14e et 7e divisions. La 17e division, prise entre deux feux, battit en retraite et se retira, complètement défaite, dans la direction de Süd-Hemmern et de Hille. Elle fut déclarée hors de combat par la Direction des manœuvres.

La 13e division (du VIIIe corps) qui s'était portée au sud du marais, s'avança sur deux colonnes et occupa Rothenuffeln et Bergkirchen, fermant ainsi le débouché sud d'une des chaussées du marais et tenant le principal défilé du Wiehengebirge et la route de Œynhausen, qui reliait le corps au gros de son armée.

Pendant que se passent ces événements, les trois divisions du corps Est franchissent le marais par les routes du Rökendamm, d'Eickhorst et du Neuen Damm, — la chaussée Hartum-Rothenuffeln était barrée par la 13e division. — La 19e division, c'est-à-dire celle de l'extrême aile droite du corps Est, franchit le Wiehengebirge et continua sa marche sur Schnathorst, puis sur Bergkirchen ; la 20e se porte sur Rothenuffeln ; la 38e, qui avait suivi le Rökendamm, se dirige également par Wallücke sur Bergkirchen. Cette petite localité, — désormais célèbre par l'irruption matinale de l'Empereur chez le pharmacien de l'endroit, — devient le centre du combat. La 13e division (du VIIIe corps), renforcée de quelques unités de la 14e et des deux batteries à cheval de l'artillerie de corps (régiment no 7) s'y défend avec opiniâtreté et s'y maintient.

Les trois autres divisions du VIIe corps, que nous avons laissées au Nord du marais, poursuivant la 17e division dans la direction de Hille, s'étaient ensuite engagées dans les défilés du marais [1]. La 7e division s'avançait par la chaussée d'Eickhorst, la 14e par le Rökendamm, la 37e par Hartum. Elles trouvèrent l'issue Sud des routes fermée par la 20e division et ne réussirent pas à porter secours à leur 13e division engagée à Bergkirchen.

Vers 10 heures du matin, deux des divisions du corps Est, la 19e sur le versant Sud du Wiehengebirge, la 38e sur les flancs et dans les forêts de la montagne, redoublèrent d'efforts pour s'emparer de Bergkirchen. Une brigade entière, complètement déployée, cherche à s'avancer contre la ville, à revers, depuis Wolferdingsen; elle est accueillie par le feu rapide des deux batteries à cheval, qui tirent en véritable rafale. Les arbitres font rétrograder la brigade. Bergkirchen reste en possession du VIIe corps et le ballon signal annonce la cessation de la manœuvre.

Le 9 au soir, les 7e et 14e divisions du corps Ouest occupent les mêmes emplacements que la veille les 19e et 20e du corps Est: Hille et Süd-Hemmern; la 37e division s'établit au Nord du défilé de Bergkirchen, la 13e au Midi, face à l'Ouest.

Le Xe corps, qui ne compte plus que trois divisions d'infanterie et une division de cavalerie, a le gros de ses forces au Sud du Wiehengebirge : la 20e division à Hüllhorst-Schnathorst, face au Nord ; les deux autres face à l'Est, la 38e à Grossenberken-Brödenhausen, la 19e à Wulderdingsen-Horst. La cavalerie en arrière, à Büttendorf-Stift-Quernheim.

Journée du 10 septembre.

Dans l'après-midi du 9, le général de Mikusch reçoit la nouvelle que son armée, l'armée Ouest, s'est retirée sur la ligne Vlotho-Detmold, où elle compte opposer une nouvelle résistance à l'ennemi. Le VIIe corps doit se porter à son aide; il reçoit comme renfort, à Lübbecke, une cinquième division: c'est la malheureuse 17e division du corps Est, battue par lui le matin. Le corps marchera donc dans la direction Sud, pour se rapprocher de son armée et la soutenir.

[1] A l'ouest de Hille.

Le Xe corps est dans une situation critique. Au lieu d'avoir poursuivi l'ennemi et de l'avoir coupé de son gros, — ce à quoi il aurait réussi si la passe de Bergkirchen était tombée en son pouvoir, — c'est lui qui est poursuivi, et lui qui est menacé d'être coupé de son armée principale. Il le sera tout à fait par l'appoint fourni à son adversaire par la 17e division. Il ne lui reste donc que l'alternative de gagner du temps, en empêchant le corps ennemi de passer le Wiehengebirge et en le contenant jusqu'à l'arrivée de son armée principale, armée de l'Est, qui lui aidera peut-être à se dégager. Pour le moment, il est mal en pied ; il ne lui reste comme retraite que la direction sud ou sud-ouest et s'il ne fait pas un usage judicieux de sa cavalerie — qui n'a pas encore donné jusqu'ici — le Xe corps risque fort d'avoir son Sédan, *in optima forma*.

Le VIIe corps n'est pas non plus dans une situation bien brillante. Pour rallier son armée, il doit enlever sous le feu de l'ennemi trois ou quatre des défilés du Wiehen et traverser le marais avec deux divisions entières.

C'est dans ces circonstances que l'Empereur prend le commandement du VIIe corps. Il est d'usage aux manœuvres impériales, qu'après avoir pris la direction d'un des partis, l'Empereur prenne également celui du parti opposé, autrement le soldat est mécontent. La troupe a, en effet, la conviction qu'à combattre sous les drapeaux de Guillaume II on a toujours la victoire.

Un peu avant minuit, l'Empereur fait alarmer les troupes de tout le VIIe corps renforcé, et il les masse en arrière, soit au nord des défilés du Wiehengebirge. Au point du jour, les 37e, 14e et 7e divisions refoulent les troupes avancées du parti Est. La 13e division s'avance jusqu'à Horst et en déloge la 19e, qui s'y était établie dans des tranchées-abris. La 37e passe le col de Bergkirchen, se porte sur Brödenhausen et attaque, tambour battant et drapeaux déployés, la 38e division ; la 14e franchit la montagne par Wallücke et s'empare de Tengern ; la 7e s'avance par Ober-Lübbe sur Schnathorst.

Sur tous les points, le Xe corps doit plier et battre en retraite ; il le fait sous la protection de son artillerie qui s'étend sur une seule et longue ligne, contre laquelle le VIIe corps déploie à son tour la sienne, sur le plateau de Tengern. Lorsque la 17e division fit sentir sa pression en avant du défilé de

Lübbecke, c'est-à-dire vers les 8 heures du matin, le Directeur des manœuvres[1], comte de Waldersee, fit cesser le combat.

Les manœuvres de 1898 avaient pris fin. Ce dernier jour avait amené les troupes près de leurs points d'embarquement, ce qui leur évitait les longues marches qu'elles durent parfois exécuter, entre autres en 1896 et 1897, pour atteindre les gares d'où elles regagnaient leurs garnisons. Les troupes montées seules rentrèrent par étapes routières.

Il est curieux de constater le fréquent emploi qu'on a fait pendant ces manœuvres des opérations de nuit. En effet, sur quatre journées de manœuvres, trois ont préludé par des mouvements de troupes et par une préparation de l'attaque pendant la nuit, de façon à surprendre l'adversaire au point du jour ; les trois fois, l'avantage est resté au parti qui avait opéré de nuit. Sans en tirer une conséquence absolue, le fait paraît cependant significatif.

Remarques sur les différentes armes.

Quant aux différentes armes, voici, rapidement résumées, d'après les *Neue Militärische Blätter* et d'autres publications, les réflexions ou observations auxquelles elles ont donné lieu :

L'*infanterie* est irréprochable : allure vive, marches remarquables — principalement dans le Xe corps[2] —, développe-

[1] L'Empereur fonctionne aux manœuvres comme arbitre suprême. Quand il prend le commandement d'un corps, il se fait remplacer. Le 8 septembre, son remplaçant était le régent de Brunswick.

[2] La *Gazette de Cologne* cite des exemples de marches exécutées par certaines unités; elle dit entre autres, d'après la traduction de la *Revue du Cercle :*

« Différents corps de troupe ont parcouru certains jours jusqu'à 40 à 50 kilomètres par une chaleur torride, à travers des régions très difficiles, coupées et montagneuses, et souvent par de très mauvais chemins. Le Xe corps d'armée, qui quitta, dès le 4 septembre, les environs de Hanovre pour se porter à marches forcées sur le Weser, fit preuve d'une grande endurance. Les troupes du VIIe corps eurent aussi parfois de fortes marches à fournir.

« La journée du 8 au 9 septembre, par exemple, fut très pénible pour les troupes de la 37e division (76e et 25e brigades d'infanterie). Partie de Neesen à minuit, sans s'être reposée, la 76e brigade d'infanterie (152e et 153e régiments) traversa le Weser à Wietersheim après une marche de plusieurs heures et continua à marcher ou à combattre jusque dans l'après-midi. A midi et demi, les hommes de cette brigade, qui avaient déjà parcouru près de 50 kilomètres par une chaleur extraordinaire et gravissaient le défilé de Bergkirchen, pour coopérer à l'action décisive, avaient une très bonne allure. Les éclopés et les traînards étaient en très petit nombre. »

ment rapide pour le combat, formations d'attaque absolument indépendantes de tout schéma, utilisation judicieuse du terrain; elle exécute tout cela correctement [1].

L'*artillerie* s'est également fort bien comportée, elle a toujours soutenu partout son infanterie : c'est le plus bel éloge à lui faire. Pour la première fois, le nouveau matériel de campagne servait aux manœuvres. Il s'est montré très léger et suffisamment solide. On ne peut naturellement pas juger de la résistance de la bêche de crosse puisqu'on ne tire qu'à blanc.

En ce qui concerne l'*artillerie de corps,* on attendait avec quelque curiosité de voir l'emploi qu'en feraient les généraux-commandants. On sait que « l'état » de 1899 doit amener une réorganisation complète de l'artillerie et on s'attend à la suppression de l'artillerie de corps et à sa répartition aux divisions. A t-on raison ? L'avenir l'apprendra. Au VIIe corps, le général répartit d'emblée, pendant trois journées, un groupe à chaque division d'infanterie. Le second jour de manœuvre, la division de l'aile gauche, qui devait maintenir la liaison avec Minden, reçut un groupe d'artillerie, les trois autres groupes restèrent à la disposition du chef de corps, au centre de la position. Le dernier jour de manœuvre, les 37e et 13e divisions, les plus rapprochées du défilé de Bergkirchen, furent renforcées d'un groupe d'artillerie de corps.

Le commandant du Xe corps partit d'un autre principe, et, à l'exception du second jour de manœuvre, il attribua à deux des divisions un régiment de deux groupes d'artillerie de corps. On voit que l'abandon d'une artillerie de corps ne se trouve, dans les deux cas, pas justifié par les faits.

La *cavalerie* n'a pas eu l'occasion de se montrer beaucoup et souvent; l'un des corps n'ayant pas de cavalerie indépendante, il ne s'est pas produit de combats décisifs de cavalerie.

Cependant, la division de cavalerie B a exécuté plusieurs charges, soit par division, soit par brigades.

Le 7 septembre, deux brigades de la division de cavalerie B ont chargé l'artillerie ennemie. Bien que cette charge fût repoussée par le régiment d'infanterie n° 16 et par le régiment de hussards n° 14 de la 14e division, l'artillerie préféra cepen-

[1] Le correspondant des *Neue Militär Blätter* ajoute : c'est la première du monde.

dant se replier pour prendre position près de la route Minden-Bückeburg.

La *subsistance des troupes* a consisté principalement en conserves. Chaque homme portait sur lui sa ration journalière et du bois de cuisine, de sorte que les troupes pouvaient se mettre à cuire immédiatement après leur arrivée dans les cantonnements ou au bivouac. La distribution des rations de vivres pour le lendemain avait lieu dans le courant de l'après-midi ou de la soirée. Le fourrage était distribué en même temps que les vivres. L'administration d'armée avait établi en divers points du terrain des manœuvres des dépôts pour le bois, la paille, le fourrage et les conserves. Ces approvisionnements étaient conduits à la troupe par des chars réquisitionnés dans le pays. Pour chaque division, on avait formé deux colonnes de subsistances composées, chacune, de six attelages environ à un cheval et de 32 attelages à deux chevaux. Les bagages de paix étaient répartis en deux détachements. Le premier détachement suivait la troupe à deux kilomètres de distance. Il était composé des chars de bagages des états-majors supérieurs, à partir de l'état-major de brigade et au dessus, des chevaux de selle et pour chaque bataillon, régiment de cavalerie et division de cavalerie d'un char portant les vivres et les ustensiles de cuisine des officiers. Le second détachement comprenait le reste des bagages de paix et les cantines ; pour chaque corps d'armée, il y avait 15 attelages à un cheval et 175 attelages à deux chevaux. Chaque détachement était commandé par un officier monté. L'officier commandant le second détachement était placé sous les ordres directs du commandant en chef.

Le service des subsistances n'a rien laissé à désirer.

On a continué les expériences entreprises déjà aux grandes manœuvres de l'année dernière par le médecin supérieur d'état-major Laitenstorfer, destinées à déterminer la valeur alimentaire du sucre. Voici la façon dont les expériences ont été conduites et les conclusions auxquelles on est arrivé :

Dans chacune des compagnies désignées pour en faire l'essai, on a chosi dix hommes parmi les plus vigoureux et on leur a donné chaque jour des morceaux de sucre, en augmentant progressivement cette ration quotidienne depuis sept jusqu'à douze morceaux.

On a constaté que le poids des hommes alimentés à l'aide du sucre s'accroissait dans une proportion plus forte que celui de dix autres soldats également choisis à l'avance comme sujets de contrôle. Dans les marches, un morceau de sucre calmait la faim, apaisait la soif, combattait l'épuisement, évitait les coups de chaleur, rendait les hommes qui l'absorbaient plus vigoureux, plus résistants, mieux portants. Quant à la répulsion pour ce mode d'aliment, on n'en a point remarqué, à aucun moment, chez aucun des hommes soumis à l'épreuve.

Le médecin préposé à la direction de cette expérience en a conclu que le sucre doit faire partie des vivres de réserve portés par l'homme ou compris dans les approvisionnements des places fortes, des hôpitaux et des vaisseaux ; qu'il peut être employé comme allocation supplémentaire pour améliorer la ration quotidienne de l'ordinaire et comme allocation temporaire pour fortifier les hommes ainsi que pour relever leur vigueur pendant les marches.

De même que l'année dernière, chaque parti avait à sa disposition un détachement d'*aérostiers*. En outre, la Direction des manœuvres avait sous ses ordres le parc d'aérostiers avec le ballon pour les signaux. On s'est servi exclusivement du nouvel aérostat dit « dragon » *(Drachenballon)* qui, comme ballon captif, a complètement remplacé, en Allemagne, le ballon sphérique employé jusqu'ici. Le « dragon » offre sur l'ancien type d'aérostat plusieurs avantages : il est plus stable ; il résiste davantage aux courants atmosphériques, ce qui facilite le travail de l'observateur placé dans la nacelle ; enfin, il peut s'élever à des altitudes plus considérables, même par grand vent[1]. Ces avantages n'ont pu être appréciés à leur juste valeur dans le cours des dernières manœuvres, l'atmosphère ayant été constamment calme. Le nouveau type de ballon est le produit des études et des essais faits depuis quatre ans par le capitaine de Parseval, du 3e régiment d'infanterie bavarois, avec le concours du premier lieutenant Bartsch de Sigsfeld, de la division d'aérostiers, et du fabricant Auguste Riedinger, à Augsbourg. Ces essais ont donné d'excellents résultats. L'Autriche-Hongrie a également adopté ce nouveau ballon.

Les manœuvres ont démontré une fois de plus la grande utilité du service aérostatique.

[1] Le ballon, relié par un câble de 5 mm. en fil d'acier, peut s'élever à une hauteur de 800 à 900 m. suivant la force du vent.

On s'est servi avantageusement des *pigeons* pour transmettre d'importants rapports militaires. Les comptes-rendus et les renseignements étaient transmis au colombier militaire le plus proche, à Minden, par des pigeons que la division de la cavalerie B avait emportés avec elle. C'étaient des hommes du régiment de cuirassiers westphaliens n° 4 qui étaient chargés de transporter ces pigeons, dans des cages en toile et en cuir rembourrées, portées soit sur la poitrine, soit sur le dos. De petites ouvertures ménagées dans ces boîtes permettaient aux pigeons de respirer à leur aise

Les pigeons militaires ont donc, comme le dit un journal allemand, reçu le baptême du feu.

Les *chiens de guerre* ont été utilisés en petit nombre par le bataillon de chasseurs westphaliens n° 7 pour le service de sûreté et de transmission des rapports.

Les *télégraphistes* ont employé exclusivement les câbles de campagne (volants). A l'occasion de la marche en avant du VIIe corps le 6 septembre et de la retraite du 7 septembre, on a pu admirer la rapidité avec laquelle les lignes ont été posées et enlevées. Vu les prévisions du budget de la guerre pour 1899, il est probable que les détachements de pionniers comme télégraphistes seront supprimés l'année prochaine. Ce sont les bataillons de télégraphistes qui, désormais, seront chargés de ce service.

La *télégraphie optique* a également joué un rôle dans les dernières manœuvres, comme dans celles de l'année précédente. L'organisation de ce service a de nouveau été confiée à un détachement de vingt hommes commandés par deux officiers du 1er régiment de chemins de fer. Les essais ont eu lieu pendant le combat, en terrain coupé et montagneux de préférence, pour la transmission des ordres et pour des communications aux troupes. On a employé, de jour, des miroirs, des fanions et l'héliographe, et, de nuit, des lanternes et des lampes à réflecteurs. Tous les signaux donnés ont été compris et suivis d'effet. La façon dont ces deux officiers et leurs hommes se sont acquittés de leur service leur a valu, dit-on, les félicitations spéciales de l'empereur [1].

[1] Des dépêches ont été transmises à d'assez grandes distances, ainsi, le 7 septembre, entre le Wittekindsberg et la position près du village de Stemmer (10 km.), le 8 septembre, entre Hartum et Bergkirchen (8 km.), le 9 septembre, entre Bergkirchen et Lübbecke (12 km.).

Le temps a été propice à l'emploi des *cyclistes* pour le service des rapports et des renseignements. Plus de 600 cyclistes ont pris part aux manœuvres. Un certain nombre d'entre eux ont été attachés soit aux colonnes de subsistances, soit aux différents états-majors, soit aux divisions de télégraphistes et d'aérostiers. Les cyclistes n'ont jamais été groupés en unités indépendantes.

Disons enfin qu'une *voiture automobile* à benzine a été employée par l'administration d'armée pour le transport des subsistances. Au commencement des manœuvres, elle a bien fonctionné; elle s'est dérangée ensuite et a même, dit-on, donné lieu à une explosion.

Ces détails montrent que l'on a fait usage, dans les dernières manœuvres, de tous les nouveaux engins et procédés de guerre qui pourraient être utiles en campagne. A ce point de vue, les manœuvres ont été particulièrement intéressantes.

Leur réussite a d'ailleurs été complète à tous les points de vue, bien que les troupes aient autant souffert de la chaleur qu'elles avaient souffert du mauvais temps aux manœuvres de l'année dernière.

COURSE DE FOND

POUR

OFFICIERS DE TOUTES ARMES

Comme la *Revue militaire suisse* l'a annoncé dans son numéro de novembre, la course de fond organisée par les soins de la Société de Cavalerie de la Suisse occidentale a eu lieu les 29 et 30 octobre, avec un plein succès.

Avant d'indiquer les résultats détaillés de la course, il est bon d'en exposer brièvement le programme.

Le Comité de la Société de Cavalerie avait, à l'origine, l'intention d'imposer une course de 200 à 250 kilomètres, en fixant aux coureurs le point de départ et celui d'arrivée, les laissant absolument libres de choisir eux-mêmes leur route.

Ce mode de faire pourra être mis en pratique une prochaine fois ; cette année, il était nécessaire de commencer par des exigences plus modestes.

Le comité de la Société de Cavalerie a donc imposé le programme que l'on connait : Lausanne, Oron, Bulle, Fribourg, Berne, avec arrêt de dix heures dans la ville fédérale, et retour par Morat, Payerne, Yverdon, Echallens, Lausanne. Il l'a fait pour deux raisons : La première, pour que le parcours soit d'une longueur fixe ; la seconde, afin d'obtenir, si possible, que les chevaux fussent dépréciés ou assurés par les soins et aux frais du Département militaire fédéral.

Le premier point a été atteint, c'est-à-dire que le parcours Lausanne-Berne, par les raccourcis, a été exactement de 97 km. 200; celui du retour de 102 km. 350, soit un total de 200 km.

Le second point n'a pas eu de suite ; le Département militaire fédéral estimait en effet que les autres courses de che-

vaux sont tout aussi dangereuses, et que ces courses se faisant aux risques et périls des coureurs, il ne pouvait créer de précédent en faveur des courses de fond.

Par contre, le Conseil fédéral s'est intéressé à notre innovation en offrant un prix de 500 fr., qui a été le bienvenu, et pour lequel nous lui exprimons ici notre plus vive gratitude.

Les participants à la course étaient au nombre de 16. Ils partaient de la place de la Riponne, à Lausanne, à 5 minutes d'intervalle et devaient faire contrôler leur passage à Bulle, Fribourg, Berne, Morat, Payerne, Yverdon et à l'arrivée, au Stand de la Pontaise, à Lausanne.

La route n'est pas très accidentée et ne présente pas de différences d'altitude bien considérables, surtout au retour. Elle part de la cote 500 m. (place de la Riponne) pour s'élever à 840 m., un peu avant Savigny ; elle descend au pont de la Broye (605 m.) et remonte, pour atteindre son point culminant, à mi-distance de Chesalles et de Grattavache, aux Fiaugères, à l'altitude de 891 m. ; de là, elle s'abaisse à peu près graduellement jusqu'à Berne (545 m.), sauf la coupure de la Sarine, dans la traversée de la ville de Fribourg. Au retour, le point culminant est à deux kilomètres au sud de Vuarrens, cote 690 m.

Les routes étaient bonnes ; le 29 octobre, le temps superbe ; il s'est gâté pendant la nuit ; la pluie s'est mise à tomber dès 5 heures du matin. Nuit claire, pleine lune.

On trouvera, page 757, le tableau des coureurs, avec le résultat complet de la course ; leurs noms sont indiqués dans l'ordre de départ de Lausanne, tel qu'il est sorti du tirage au sort.

Sur 16 cavaliers partants, 8 seulement sont rentrés à Lausanne le lendemain, dans l'ordre suivant :

	Aller.	Retour.	Total.	Nombre de km. à l'heure (arrêt à Berne non compris)
Blancpain, Paul, 1er lieut. cav .	6 h. 46	8 h. 15	15 h. 01	13,3
Bühler, lieutenant de cavalerie .	6 h. 36	8 h. 39	15 h. 15	13,2
de Castella, lieut. de cavalerie. .	7 h. 17	8 h. 38	15 h. 55	12,8
Ernst, 1er lieut. d'artillerie. . .	7 h. 19	9 h. 32	16 h. 51	12,1
Dutoit, major vétérinaire . . .	7 h. 51	10 h. 59	18 h. 50	10,8
Bellamy, major d'artillerie. . .	7 h. 56	10 h. 59	18 h. 55	10,7
Joliquin, capitaine de cavalerie .	9 h. 05	11 h. 24	20 h. 29	9,8
Longet, 1er lieutenant vétérinaire.	9 h. 25	11 h. 26	20 h. 51	9,7

Noms et grades des officiers	Départ Lausanne.	Passage à Bulle.	Passage à Fribourg.	Arrivée à Berne.	Départ de Berne.	Passage à Moral.	Passage Payerne.	Passage à Yverdon.	Arrivée à Lausanne
Bellamy, John, major art., Genève.	6 h. —	9 h. 37	11 h. 50	1 h. 56	11 h. 56	2 h. 56	4 h. 58	7 h. 59	10 h. 55½
Dutoit, major vétérinaire, Aigle. .	6 h. 05	9 h. 37	11 h. 50	1 h. 56	11 h. 56	2 h. 56	4 h. 58	7 h. 59	10 h. 55
de Castella, 1er lieut. cav., Fribourg.	6 h. 10	9 h. 37	11 h. 36	1 h. 27	11 h. 27	2 h. 02	3 h. 39	5 h. 54	8 h. 05
Doxat, Aymon, 1er l. cav., Champvent.	6 h. 15	9 h. 58	11 h. 47	2 h. 09	12 h. 09	2 h. 56	4 h. 35	—	—
Christin, 1er lieut. cav., Yverdon. .	6 h. 20	9 h. 44	11 h. 42	1 h. 56	11 h. 56	2 h. 56	—	—	—
Regamey, capit. cav., Lausanne. .	6 h. 25	9 h. 44	11 h. 45	1 h. 56	—	—	—	—	—
de Tscharner, lieut. cav., Aubonne.	6 h. 30	10 h. 01	11 h. 36	1 h. 26	—	—	—	—	—
Longet., 1er lieut. vétérin., Nyon. .	6 h. 35	10 h. 09	1 h. 15	4 h. —	2 h. —	4 h. 52	6 h. 50	10 h. —	1 h. 26
Blancpain, Paul, 1er l. cav., Fribourg.	6 h. 40	10 h. 01	11 h. 36	1 h. 26	11 h. 26	2 h. 02	3 h. 39	5 h. 54	7 h. 41
Buttin, 1er lieut. cav., Montagny. .	6 h. 45	10 h. 09	1 h. 04	3 h. 07	1 h. 07	3 h. 36	5 h. 45		
Bühler, lieut. cav., St-Gall. . . .	6 h. 50	10 h. 01	11 h. 40	1 h. 26	11 h. 26	2 h. 02	3 h. 39	6 h. 09	8 h. 05
Joliquin, U., cap. cav., Villarzel. .	6 h. 55	10 h. 09	1 h. 15	4 h. 01	2 h. 01	4 h. 52	6 h. 50	10 h. —	1 h. 25
Redard, 1er lieut. médecin, Coppet.	7 h. —	10 h. 38	1 h. 15	4 h. 21	2 h. 21	5 h. 42			
de Loys, major cav., Lausanne . .	7 h. 05	10 h. 01	11 h. 36	1 h. 30	11 h. 30	2 h. 33	4 h. 33	7 h. 58	
Bertschi, lieut. cav., Lenzbourg . .	7 h. 10	10 h. 57	1 h. 04	3 h. 23	1 h. 23	3 h. 36	5 h. 45	9 h. 28	
Ernst, R., 1er lieut. art., Winterthur.	7 h. 15	10 h. 12	12 h. 19	2 h. 34	12 h. 34	2 h. 55	4 h. 30	7 h. 53	10 h. 06

Les premiers coureurs rentrés ont donc fait la course de 200 km. à raison de 13 ½ km. à l'heure, arrêt à Berne non compris; les derniers à raison de 10 km. environ.

Huit officiers n'ont pas fait la course complète pour les raisons suivantes :

1 cheval a dû rester à Berne, atteint de congestion pulmonaire;

1 cheval a dû rester à Berne, boiteux d'une forte atteinte ant. gauche;

1 cheval a dû rester à Morat pour ventrées;

1 cheval a dû rester à Morat pour boiterie;

1 cheval a dû rester à Payerne pour ventrées;

1 cheval a dû rester à Estavayer pour malaise général;

2 chevaux sont restés à Yverdon, l'un pour boiterie, l'autre pour malaise général.

Les cavaliers, ainsi que les chevaux, avaient été pesés au départ; ils ont été repesés à l'arrivée.

Les officiers ont perdu pendant la course de 0 à 3 kg.
Les chevaux » » » 18 à 50 »

Au départ, tous les officiers étaient bien portants, de même à l'arrivée.

Des 16 chevaux partants, 3 étaient boiteux ou sortaient de boiterie, les autres étaient en bonnes conditions. De ces 3 chevaux boiteux, 2 sont arrivés à Lausanne et le 3e à Yverdon, après avoir fourni une vitesse remarquable le premier jour. L'un des chevaux arrivés derniers à Lausanne n'avait subi aucun entraînement et son propriétaire n'avait pris part à la course que pour le plaisir de la faire et non pour la gagner. L'état des chevaux inspectés à l'arrivée à Lausanne était généralement bon, et tous, à l'exception d'un seul, auraient pu continuer leur route après quelques heures de repos. Quant à ceux qui, pour une cause ou pour une autre, sont restés en chemin, ils se sont tous très rapidement remis.

Il nous reste maintenant à remercier chaleureusement les camarades qui, à Bulle, Fribourg, Berne, Morat, Payerne et Yverdon, ont bien voulu contrôler le passage et offrir aux coureurs tous les réconfortants possibles. Merci tout particulièrement à nos camarades de Berne pour leur brillante réception aux officiers qui participaient à la course.

* * *

Voici l'enseignement qui ressort de notre essai de course de fond et la critique qu'on peut en faire :

Il faut que chaque officier connaisse exactement, par l'entraînement, à combien de kilomètres à l'heure peut marcher son cheval sans surmenage et qu'il tienne *absolument* cette allure pendant toute la course, sans s'inquiéter des concurrents. A l'aller, le commandant de Loys, dont le cheval avait une légère entorse d'un boulet antérieur, ne croyait pas pouvoir dépasser Berne ; il a cherché alors à remplacer la course entière par un magnifique record de vitesse pour la moitié du parcours. Il est arrivé à ses fins, mais il a entraîné à son allure presque tous les coureurs, ce qui a amené une extrême dépense de forces que n'ont pas supportée certains chevaux. La course de vitesse du premier jour est donc, à notre avis, la cause de ce que les chevaux ne sont pas tous rentrés à Lausanne.

Les courses de fond exigent un entraînement beaucoup plus sérieux encore de l'homme et du cheval que les autres, elles sont, par conséquent, pour tout officier monté, une bonne préparation à la guerre.

Un officier entraîné, ainsi que ses chevaux, à faire des courses comme celle de Lausanne-Berne et retour, en aussi peu de temps que les gagnants en ont mis, peut et pourra rendre de grands services en temps de guerre par la transmission rapide de certains ordres.

Nous espérons, en terminant, voir ces courses de fond prendre place à demeure dans le programme de travail des sociétés de cavalerie, et souhaitons que nos camarades de la Suisse allemande en organisent une à leur tour en 1899.

Voici le résultat de la distribution des prix :

Poids léger, au-dessous de 75 kg.

Blancpain, Paul, 1er lieutenant de cavalerie, Fribourg.
Bühler, lieutenant de cavalerie, St-Gall.
Ernst, 1er lieutenant d'artillerie, Winterthour.
Longet, 1er lieutenant vétérinaire, Nyon

Poids lourd, au-dessus de 75 kg.

de Castella, lieutenant de cavalerie, Fribourg.
Dutoit, major vétérinaire, Aigle.
Bellamy, major d'artillerie, Genève.
Joliquin, capitaine de cavalerie, Villarzel.

Une remarque encore pour ceux qui organiseront une nouvelle course de fond : Il nous a semblé que la classification des coureurs en poids lourd et poids léger serait avantageusement remplacée par celle de l'âge des cavaliers. Un officier âgé de 40 ans n'est plus aussi résistant que celui âgé de 21 à 25 ans. On pourrait ranger dans une catégorie tous les offi- en-dessous de 30 ans et dans l'autre ceux de plus de 30 ans. C'est une question qui demande à être étudiée.

Au nom de la Société de cavalerie :

Le président,

E. LECOULTRE, colonel.

Nous pensons intéresser les lecteurs — et les coureurs — en donnant le résultat de courses de distance, exécutées par des officiers italiens, à la fin de septembre et en octobre. Ils pourront comparer les résultats des courses suisse et italiennes, et se servir des indications que nous donnons pour les courses futures à organiser.

En Italie, il est formé, en vue des courses de chevaux, des circonscriptions militaires qui comprennent les officiers de plusieurs corps d'armée. La circonscription du Nord réunit les officiers des troupes montées du 1er corps d'armée (Turin), du 2e (Alexandrie) et du 4e (Gênes). D'après les règlements qui régissent ces courses, on organise, chaque année, dans chaque circonscription, outre les courses de vitesse et d'obstacles, une course de fond d'un long parcours.

La course de cette année de la circonscription du Nord a été courue par douze officiers de cavalerie et d'artillerie, montant leurs chevaux de service. Les entrées étaient de 20 lires par cavalier, les prix : 4000 lires, alloués par le Ministère de la guerre. Le premier prix se montait à 2000 lires, plus les entrées, le deuxième à 1000, le troisième à 600, le quatrième à 400 lires. Interdiction était faite de courir avec entraîneurs de quelque genre que ce soit. Le chemin à suivre, d'une longueur de 354 km., partait de Turin et passait par Stupinigi, Pinerolo, Saluzzo, Cunéo, Savigliano, Bra, Alba, Asti, San Damiano d'Asti, Alexandrie, Valence, Casale, Verceil, San Gonnano, Cigliano, Chivasso, pour rentrer à Turin par la Barrière de Milan. Le parcours n'était ainsi pas aisé, principalement dans la première partie de la course.

Le jury, composé du général commandant le 1er corps, du commandant de la 1re brigade de cavalerie, d'un commandant de régiment choisi dans l'artillerie et dans la cavalerie, et d'un vétérinaire de corps, avait à répartir les prix.

Il devait, comme pour notre course suisse, surtout tenir compte de l'état du cheval et du cavalier au retour. Les six premiers arrivants, douze heures après l'arrivée du dernier d'entre eux, avaient à exécuter une nouvelle course de 30 km. en moins de quatre heures, et à prendre une fois les obstacles; tout perdant à cette seconde épreuve n'avait droit à aucun prix.

Le départ était fixé au 25 septembre, à 7 h. 30 du matin, de Turin.

Voici le résultat de la course :

Noms des officiers dans le rang d'arrivée	Heure d'arrivée à Turin le 27 septembre	Temps employé *(arrêts compris)*	Nombre de kilomètres à l'heure *(arrêts comp.*
1. 1er lieut. Aloisi, rég. Piemonte Reale no 2	1 h. 19 m.	41 h. 49	8,460 km.
2. 1er lieut. Cugini, rég. Aoste no 6	2 h. 26 m.	42 h. 56	8,220 »
3. 1er lieut. Comolli, rég. Rome no 20	4 h. 06 m.	44 h. 36	7,920 »
4. Cap. Fanerano, du 23e artillerie	10 h. 56 m.	51 h. 26	6,870 »
5. 1er lieut. Pasini, rég. cavalerie Milan no 7	11 h. 55 m.	52 h. 25	6,750 »
6. 1er lieutenant Della Volta, rég. Piacenza no 18	4 h. 20 s.	56 h. 50	6,240 »

Le premier gagnant montait un pur sang anglais; le 1er lieutenant Cugini un hunter, également pur sang, irlandais; les quatre autres des chevaux irlandais, à l'exception du capitaine Panerano, dont la jument était d'origine italienne, de la *razza maremmana.*

A leur arrivée, tous les chevaux étaient en bon et même en parfait état, sauf celui du 1er lieutenant Della Volta. Les six autres concurrents étaient restés en route par suite de boiteries.

A l'épreuve du lendemain, les quatre premiers arrivants se maintinrent dans le même ordre et couvrirent les 30 km., prenant aussi les obstacles, en 3 h. 23 pour le premier, 3 h. 30, 3 h. 30 1/4 et 3 h. 33 pour les suivants.

Le gagnant, le 1er lieutenant Aloisi, n'a donc mis que 45 h. 12 m. pour couvrir une distance de 390 km. environ. C'est un beau résultat, qui témoigne de l'endurance et des qualités du cheval et du cavalier.

* * *

D'après la *Vedette,* la course de la circonscription de Florence fut courue en octobre. Elle partait de Florence et passait par Pescia, Lucques, Pise, retour à Florence par Fortezza di Basso.

La distance était d'environ 310 kilomètres; les prix : 2000, 1000, 600 et 400 lires. Dix-huit officiers se présentèrent au départ de la Piazza di Veccaria, le 10 octobre, à 10 heures du matin. Neuf seulement des coureurs

firent la course complète. Les quatre gagnants, tous lieutenants, employèrent le temps suivant à couvrir la distance :

	Heures	Nombre de km à l'heure *arrêts compris.*
N° 1	31 h. 15	9,902
N° 2	31 h. 45	9,764
N° 3	31 h. 55	9,708
N° 4	33 h. 53	9,144

Le lendemain matin, six des neufs officiers rentrés eurent à parcourir une nouvelle distance de 30 kilomètres ; les quatre vainqueurs de la veille arrivèrent les premiers dans leur même rang.

Les chevaux des gagnants nos 1 et 2 étaient de race anglaise, nés en Italie ; celui du n° 3 venait des Marennes, celui du n° 4, un pur sang italien.

Pendant la course, deux chevaux anglais tombèrent morts de fatigue et deux encore après l'arrivée, aussi a-t-on été très fier du succès des chevaux italiens, qui seuls avaient surmonté l'épreuve sans qu'il en périt aucun.

En comparant la vitesse de marche des cavaliers de Florence et de Turin, on voit combien une légère accélération de la vitesse amène vite l'épuisement complet du cheval et peut entraîner sa mort. Dans la course de Turin, on n'a perdu aucun cheval, bien que le parcours et la durée de la course fussent plus longs, mais on a marché moins vite.

NOUVELLES ET CHRONIQUES

CHRONIQUE SUISSE

Démissions et mutations. — Nos généraux. — Réorganisation du Département militaire. — Essais de pistolets automatiques. — Le service militaire des instituteurs vaudois. — Société des officiers.

Le mois de novembre est le mois des démissions. Elle ont été cette année-ci plus nombreuses que de coutume. Le public s'en est même un peu ému. Il a cru voir, dans des cas dont l'explication est très naturelle, le résultat d'une situation anormale. Il n'en est rien heureusement.

Parmi ces démissions, nous devons signaler celle de M. le colonel-commandant de corps Berlinger, du IVe corps d'armée, et celles de MM. les colonels divisionnaires David, de la Ire division, et Keller de la Ve. Ce der-

nier exerçait un commandement intérimaire. Ses services restent acquis à l'armée comme chef du bureau de l'état-major.

M. le colonel Berlinger était depuis longtemps souffrant. En 1897, il n'avait pu, pendant les manœuvres d'automne, exercer son commandement Son état de santé ne paraissant pas s'améliorer assez, il se retire. Il était à la tête du IIe corps, où il avait remplacé le colonel Feiss, depuis le 11 novembre 1895. Il était breveté colonel du 20 décembre 1880.

M. le colonel David, qui sera libéré du service dès le 31 décembre courant, était un peu plus jeune de brevet. Il fut nommé colonel le 26 décembre 1885, et commanda la Ire brigade d'infanterie. Le 20 février 1891, il prit le commandement de la IIe division, puis, lors de la nomination de M. le colonel Cérésole comme commandant de corps, il passa à la Ire.

Nous n'avons pas besoin d'insister sur le regret que cause aux officiers et aux soldats de la Ire division le départ d'un chef aussi aimé et respecté. M. le colonel David avait toutes les qualités qui inspirent la confiance. Celle-ci lui était largement acquise. Les troupes de la Ire division auraient été heureuses de se retrouver d'une manière effective sous ses ordres pendant les manœuvres de l'année prochaine.

M. le colonel Cérésole a été remplacé comme commandant de corps par M. le colonel A. Techtermann, breveté colonel du 28 janvier 1887, commandant de la IIe division depuis le 30 octobre 1891. Au IIe corps, a été nommé M. le colonel E. Fahrländer, breveté du 30 décembre 1885, et commandant la VIIIe division depuis le 30 octobre 1891.

Les nouveaux divisionnaires sont à la Ire division, M. le colonel E. de la Rive, commandant la IIe brigade d'infanterie (brevet du 4 février 1890); à la IIe, M. le colonel E. Secretan, commandant la IVe brigade (brevet du 6 mars 1891); à la Ve, M. le colonel Scherz, commandant la IXe brigade (brevet du 26 décembre 1885); à la VIIe, M. le colonel Hungerbühler, chef d'état-major du IIe corps (brevet du 15 février 1889), et à la VIIIe, M. le colonel Schlatter, commandant la XVe brigade (brevet du 1er juin 1892.)

A enregistrer encore la démission de M. le colonel Gallati comme commandant de la défense du front sud du Gothard et celle de M. le colonel Wildbolz, comme commandant de la IVe brigade de cavalerie. On sait que M. le colonel Wildbolz n'avait accepté qu'à titre provisoire ce commandement qui, à la longue, n'était pas compatible avec sa fonction d'instructeur en chef de la cavalerie. Après avoir conduit la IVe brigade aux dernières manœuvres et fait ainsi ses preuves, il a jugé le moment venu de déposer son commandement et il a sollicité sa rentrée dans l'état-major.

* * *

A propos de colonels, les *Basler Nachrichten* proposent le grade de général pour les commandants de divisions et de corps d'armée. Cette proposition a peu de chance de succès. Nous ne lui en souhaitons, pour notre

part, aucune. Une des forces principales de notre armée, la principale même, est la popularité dont elle jouit dans la nation. Cette popularité est plus indispensable à une armée de milices qu à tout autre, puisque plus qu'une autre, elle est bien réellement le peuple sous les armes.

Le grade de général n'ajouterait rien ni à la popularité de l'armée, ni au prestige de nos officiers supérieurs. Il risquerait, au contraire, de leur nuire, si l'on considère nos traditions de démocratie absolue. C'est assez pour continuer à s'en passer.

Cette proposition rentre dans la catégorie de celles que la presse, à notre avis, devrait se dispenser de produire Elle n'est d'aucun avantage quelconque, et elle justifie certains reproches qu'il est au moins inutile de provoquer. Il ne faut pas énerver l'opinion publique par la recherche de continuels changements dans les choses de l'armée, afin de la trouver mieux disposée quand des changements deviennent d'une incontestable nécessité.

* * *

Le Conseil fédéral a présenté aux Chambres un projet de loi revisant l'organisation du Département militaire.

Cette loi a surtout pour but d'apporter plus d'ordre et d'unité dans cette organisation et de faire rentrer le personnel du Département, au point de vue des traitements, dans le cadre de la législation actuelle sur cette matière.

Le Département comportera 17 dicastères : la chancellerie du Département ; le bureau de l'Etat-major général ; les divisions de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, du génie, du service sanitaire, du service vétérinaire ; le commissariat central des guerres ; la section technique et la section administrative du matériel de guerre ; l'administration des poudres ; la régie des chevaux ; le bureau topographique ; les administrations des fortifications du Gothard et de St-Maurice ; l'administration de la justice militaire.

La loi répartit à ces divers dicastères le personnel obligé, et règle le classement de celui-ci dans l'échelle générale des traitements. Elle sera très probablement votée par les deux Conseils au cours de la session actuelle et entrera en vigueur dès échu le délai référendaire. On peut admettre que celui-ci ne sera pas utilisé.

* * *

La commission désignée par le Département militaire fédéral pour l'essai de pistolets à chargement automatique s'est réunie fin novembre à Thoune. Elle a examiné des pistolets automatiques des systèmes Bergmann, Mauser, Borchardt-Lueger et Mannlicher, ainsi qu'un pistolet mi-automatique de G. Roth, à Vienne. Toutes ces armes, que la commission a soumises à des épreuves très serrées, ont témoigné d'un haut degré de

perfectionnement. La vitesse initiale, pour quelques-unes d'entre elles, atteint 400 mètres, avec une charge de 5,5 gr.

La commission a résolu de continuer les essais de pistolets uniquement automatiques et a posé en outre l'exigence d'un système de sûreté également automatique. Pour ces nouveaux essais seront choisies les armes répondant le mieux aux exigences spéciales de notre armée. La commission a émis le vœu, entre autres, que le poids et le volume de l'arme fussent réduits, dût-il en coûter une moindre vitesse initiale.

Il faut espérer que l'année prochaine ne se passera pas sans apporter une solution à la question de l'armement des troupes montées que les essais de Thoune doivent aider à résoudre. Faut-il adopter pour ces troupes un modèle de pistolet à chargement automatique ou doit-on leur fournir le revolver d'ordonnance de petit calibre? La réponse dépendra en grande partie des essais en cours.

* * *

Faisant droit au vœu exprimé par la grande majorité du corps enseignant et par les autorités communales, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud a décidé que dorénavant « les régents et les maîtres secondaires des écoles publiques du canton seraient libérés d'office de tout service militaire autre que l'école de recrues obligatoire ».

Si l'on se place au point de vue purement militaire, cette mesure est regrettable à tous égards, et l'on peut déplorer que la Suisse romande suive ici une voie diamétralement opposée à celle généralement suivie dans la Suisse allemande.

L'instituteur primaire et le professeur secondaire sont les premiers « instructeurs » de la jeunesse. C'est à eux qu'il appartient de donner la première instruction préparatoire au service militaire par les exercices gymnastiques, et de former l'esprit des futurs citoyens et soldats, par les leçons d'instruction civique, et ils ne peuvent le faire avec intelligence et avec succès que s'ils remplissent eux-mêmes toutes les obligations du citoyen, y compris le service militaire personnel.

Il est souverainement injuste aussi d'empêcher ceux des membres du corps enseignant primaire ou secondaire qui en auraient le désir, et ils sont plus nombreux qu'on ne le pense, d'accomplir le service personnel d'accepter ou de briguer des grades et de devenir, suivant leurs aptitudes ou leurs goûts, sous-officiers ou officiers.

L'Etat rendrait un grand service à la cause de l'instruction militaire de la jeunesse en facilitant aux membres du corps enseignant l'accomplissement du service personnel et même en les obligeant à le faire; il lui fait un tort irréparable en les exemptant de ce devoir.

Société des officiers. — En vertu de décision de l'assemblée générale de St-Gall, désignant la Section vaudoise comme Section centrale pour la période 1899-1901, l'assemblée des délégués de cette Section, réunie à Lausanne le 26 novembre, a composé comme suit le Comité central : président, colonel-brigadier Ed. Secrétan ; rapporteur, lieutenant-colonel d'artillerie Ed. Manuel; vice-président, major d'Infanterie L.-H. Bornand ; caissier, capitaine du génie Paul Etier ; secrétaire, premier lieutenant d'artillerie J. Vallotton.

* * *

Concours pour 1899. — Les sections de Neuchâtel et Vaud ont arrêté les sujets de travaux écrits pour les concours de 1899. L'abondance des matières nous oblige à renvoyer leur publication à notre livraison de janvier. La remise des travaux doit être faite avant le 1er mai pour la section de Neuchâtel, avant le 15 mai pour la section vaudoise.

CHRONIQUE ALLEMANDE

(De notre correspondant particulier.)

Le budget de la guerre pour 1899-1900. — Projet de loi militaire. — La loi de procédure militaire. — Le couple impérial rentre de Palestine. — Le recrutement en France et en Allemagne. — Un relief de Saint-Privat.

Vos lecteurs se souviendront peut-être du tapage, causé en 1887, par le *Figaro*, en publiant le numéro du corps d'armée qui servirait à l'essai de mobilisation, imaginé par le général Boulanger, de triste mémoire. C'était le XVIIe corps, à Toulouse. La mobilisation devait se faire à l'improviste et n'être annoncée que 48 heures à l'avance. Par suite de l'indiscrétion du *Figaro*, cette expérience perdit beaucoup de son importance et de son intérêt. Bien des journaux allemands d'alors se firent des gorges chaudes de cette aventure et s'empressèrent de s'écrier : « Pareille indiscrétion ne serait pas possible chez nous. »

Eh bien ! elle est possible. Ces derniers jours, nous autres Allemands, nous venons de prouver que nous avons accompli de grands progrès en « civilisation » et que notre reportage n'est nullement en retard sur celui des autres nations ! Un journal de Munich ne vient-il pas de publier les données principales du budget de l'Empire pour 1899, et cela deux ou trois semaines avant l'ouverture du Reichstag ! L'article auquel je fais allusion comprend l' « Etat » militaire de 1899, voire même une partie du Projet de loi militaire, avec des chiffres absolument exacts à l'appui. Autrefois, lorsqu'un journal se permettait de donner des indications tant soit

peu précises du budget à venir, le Ministère public ouvrait une enquête pour découvrir le ou les fauteurs, surtout lorsqu'il s'agissait d'un journal démocrate ou socialiste. Aujourd'hui, on ne voit rien venir, bien que les détails que publie le journal n'aient pu être divulgués que par un employé infidèle. Le journal en cause est national-libéral, même gouvernemental; il est d'ailleurs connu par ses indiscrétions. L'année dernière, il a rendu publics les résultats d'un exercice des troupes de chemin de fer près de Jüterbog, ce qui a fort ennuyé le gouvernement. L'importance de son article était telle, qu'un mois plus tard, la *Revue militaire de l'Etranger* le reproduisait tout au long, alors que les reporters des journaux berlinois n'avaient pas été admis à assister aux exercices, ni à en parler.

L' « Etat » militaire pour 1899 ne contient, à vrai dire, pas d'innovations considérables : on a tout sacrifié, semble-t-il, au Projet militaire. Entre autres nouveautés, je citerai cependant : l'institution, à Sarrebruck, d'une nouvelle commission des chemins de fer militaires (Eisenbahn-Liniencommission) ; l'ouverture, le 1er avril prochain, d'une école de cadets (Cadettenhaus), à Naumbourg, dans la Prusse saxonne ; une augmentation de cinq jours de durée des exercices de combat, en terrain varié, de l'artillerie de campagne. Le cours supérieur de l'Ecole de l'artillerie et du génie pour officiers de l'artillerie de campagne devient définitif, de provisoire qu'il était encore. On va acquérir des terrains pour la création, en Poméranie, d'un camp d'instruction pour le IIe corps d'armée. L'année dernière, je l'indique en passant, des crédits ont été accordés pour celui du Ve corps, et en 1896, pour le VIe corps. Le territoire qu'on a acheté pour le VIe corps est compris entre les rivières de la Bober et de la Queis, où se trouve une grande bruyère et même un village, Koberbrunn, qu'on rasera. L' « Etat » prévoit encore une augmentation du nombre de bicyclistes, ainsi que la continuation des essais entrepris avec le matériel de ponts militaires de chemins de fer.

Quant au Projet de loi militaire (Militär-Vorlage). tout ce qu'annonce le journal de Munich ne fait que confirmer ce que vous disaient mes précédentes chroniques. Tout d'abord, on n'y voit nulle part la création des troisièmes bataillons des 40 régiments qui n'en comptent que deux. Le Projet se borne à renforcer les bataillons actuellement existants de ces régiments et à porter leur effectif de 501 à 573 hommes. On pense encore moins aux 23 nouveaux régiments de cavalerie, auxquels le correspondant militaire du *Berliner Tagblatt*, Fritz Hœnig, consacrait dernièrement un long article. Ses conclusions, vous le voyez, n'étaient que pure fiction. On organisera les trois bataillons de télégraphe depuis longtemps prévus.

Mais le « clou » de la nouvelle organisation est, à mon avis, la transformation de l'artillerie de campagne. Le XIIIe corps (Wurtemberg) achèvera sa formation en 1899, en créant un état-major de brigade d'artillerie,

deux de régiment et une batterie montée; son artillerie, qui compte déjà 23 batteries, se trouvera alors au complet. La Prusse, de même que les contingents annexés, et la Saxe (XIIe corps), auront complété leurs formations en 1900. Cette année, la Prusse aura terminé l'organisation nouvelle de 35 batteries montées; elle en formera encore 19 en 1899; la Saxe en crée 11 en 1898, 6 en 1900. Les batteries à cheval sont maintenues au complet, à l'exception du XIIe corps qui en échange une contre une batterie montée. Encore un racontar, on le voit, cette idée de prétendre qu'on ne conserverait que les batteries à cheval destinées aux futures divisions de cavalerie. Cette erreur avait été répandue par la brochure du lieutenant-colonel Gaedke : *Considérations sur l'organisation de l'artillerie de campagne*, dont j'ai parlé en juin. On n'a pas davantage donné suite à sa proposition de créer une place d'Inspecteur général et celles de deux Inspecteurs d'artillerie de campagne. Il aurait été absurde de rétablir des rouages que l'unanimité des officiers de l'arme avaient supprimés en 1889. Les « divisions » (Abtheilungen) de batteries d'obusiers ne figurent nulle part dans le Projet dévoilé par le journal munichois. Le Projet, que j'ai sous les yeux, dit seulement que « pour l'attaque des positions fortifiées et pour augmenter l'effet du feu des pièces à trajectoire rasante, l'artillerie de campagne sera augmentée d'un certain nombre de batteries d'obusiers. »

L'artillerie de campagne est définitivement subordonnée aux commandants de division et l'artillerie de corps supprimée comme telle. Chaque division comptera ainsi une brigade d'artillerie à deux régiments.

Enfin, on créera huit nouveaux équipages du train (Bespannungs-Abtheilungen) pour conduire les voitures de l'artillerie à pied; nous n'en avions jusqu'à présent que six. Ces équipages conduiront les batteries lourdes de campagne, obusiers de 15 cm. et mortiers de 21 cm., ainsi que les voitures des nouveaux bataillons de télégraphes et des détachements d'aérostiers.

Les aérostiers subissent une augmentation considérable d'après le Projet. On créera pour les télégraphistes une Inspection spéciale. Une compagnie de télégraphes sera attribuée à la Saxe et un détachement au Wurtemberg. Toutes les formations: troupes de chemins de fer, de télégraphe et d'aérostiers seront subordonnées à une Inspection des « troupes de communication » (Verkehrstruppen) relevant du Grand Etat-major général. Pour le service télégraphique de la cavalerie, dont l'importance est capitale pour les lignes avancées de l'armée et les reconnaissances, on créera une Ecole de télégraphie spéciale qui disposera d'une subdivision montée. On parle aussi de la formation des *Offices de santé* (Sanitäts-Aemtern), un par corps d'armée, et des divisions de semi-invalides (Halbinvaliden-Abtheilungen),

Le 1er avril 1899 verra la formation d'un corps d'armée en Prusse et d'un en Saxe. Les détails manquent, mais ceux de vos lecteurs, qui ont

suivi mes chroniques, en connaissent déjà une partie. La Prusse fournira trois nouvelles divisions, la Saxe une division et une brigade d'infanterie.

La Bavière forme un nouveau corps d'armée. Le XIVe corps crée une troisième division avec quartier-général à Mulhouse. La constitution des corps de troupes ne sera effective que le 1er octobre 1899; ils ne seront au complet qu'avec la nouvelle année budgétaire, en 1900.

— Vous vous rappelez que l'accord n'avait pu s'établir entre l'Empire et la Bavière au sujet de la loi de procédure militaire. La Bavière ne voulait pas céder sa Cour supérieure militaire. Elle avait cependant consenti, à titre de concession, que cette Cour devînt section de celle de l'Empire, mais avec siège à Munich. A l'occasion de la visite à Munich de l'empereur, retour de Palestine, le prince régent a fait un pas de plus. Il a concédé le siège à Berlin. En revanche, la Bavière se réserve le droit de nomination du président de la section et du procureur-général. Ainsi est résolue cette question si longtemps en suspens et d'une si grande importance au point de vue de l'unité militaire de l'Empire.

* * *

Le 1er décembre, LL. MM. l'empereur et l'impératrice, revenant de Palestine, ont fait leur entrée solennelle dans la capitale. Les troupes de la garnison faisaient la haie et rendaient les honneurs Sous les Tilleuls. L'avenue et les rues avoisinantes étaient pavoisées et remplies d'une foule immense. LL. MM. furent haranguées à l'entrée de la porte de Brandebourg par les autorités municipales. Elles se montrèrent fort satisfaites de la réception préparée par les habitants de Berlin. L'empereur et l'impératrice avaient fort bon air et ne paraissaient nullement éprouvés par un voyage aussi fatiguant sous une chaleur torride.

L'empereur a été accompagné en Palestine par le capitaine *Morgen* attaché à l'ambassade de Constantinople. C'est un ancien Africain. Il a séjourné dans notre colonie de 1889 à 1895. De là, après un court passage comme capitaine au 12e régiment de grenadiers à Francfort sur l'Oder, il a été envoyé à Constantinople. L'an passé il a suivi l'expédition des Anglais au Soudan.

L'empereur l'a nommé major et aide de camp. C'est encore un aide de camp du roi qui n'appartient pas à la noblesse, comme le colonel Mackensen dont parlait ma chronique de mars.

* * *

Je vous ai parlé, en septembre, du piège dans lequel était tombée la *Gazette de Cologne* à propos du recrutement en 1897. Les résultats officiels n'ont été connus qu'au mois d'octobre. Ils différaient sensiblement de ceux de 1896 que le journal avait publiés comme étant de 1897. L'excédent n'a plus été que de 5678 hommes au lieu de 9823 en 1896, malgré le surplus de cinquante mille noms en liste.

De la comparaison de ce résultat avec celui du recrutement de 1897 en France, il ressort que cette année-là l'Allemagne a appelé sous les drapeaux, volontaires compris, 261 600 conscrits, la France 250 300. Seulement l'Allemagne dispose encore de l'excédent de 5700, plus 82 000 hommes, tous aptes au service de guerre, formant la réserve de recrutement, et 100 000 hommes de l'arrière-ban, dont une moitié pourrait être formée au service armé, le reste au service non armé. La France ne dispose, comme excédent, que de sa catégorie de services auxiliaires, soit de 21 000 hommes pour la classe de 1896.

* * *

On peut voir depuis trois mois, à Berlin, un relief admirablement exécuté de la bataille de St-Privat. Il représente le champ de bataille au moment où la 1re division de la Garde, sous les ordres du général de Pape, et la 45e brigade saxonne montent à l'assaut du village et s'emparent de la clef de la position du VIe corps français que commandait, comme vous savez, Canrobert. Tous les détails sont reproduits avec une parfaite exactitude ; l'échelle des longueurs est au 1 pour 1000, celle des hauteurs du double. On dit que le gouvernement saxon aurait l'intention de faire l'acquisition de ce relief. Il est dû au capitaine, vicomte de Kometer, de la cavalerie autrichienne, et au lieutenant Treyer, de l'Institut géographique militaire de Vienne.

* * *

A regret nous sommes obligés, vu l'abondance des matières, de renvoyer à janvier la partie de la chronique allemande traitant de la mutation du haut commandement et de la bibliographie du mois.

CHRONIQUE AUTRICHIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Le jubilé impérial du 2 décembre. — Service des femmes dans les hôpitaux. — Un nouveau frein pour bateau.

S. M. l'empereur s'est rendu le 1er décembre au château de Wallsée afin de passer le jour jubilaire de son avènement au trône dans le cercle étroit de la famille. Il était là chez sa fille Valérie, femme de l'archiduc Franz-Joseph. Etaient présentes sa deuxième fille, la princesse Léopold de Bavière, et la princesse royale Stéphanie avec sa fille. La messe commémorative fut célébrée dans la chapelle du château en présence de tous les membres de la famille impériale. Après quoi l'empereur et les archiducs prirent la communion.

Malgré le chagrin causé par la mort douloureuse de l'impératrice, le peuple autrichien, dans les résidences surtout, a joyeusement célébré cette journée. Il a revêtu ses habits de fête, pavoisé, et, le soir venu, illuminé ses maisons.

L'armée a pris une part profonde à cette célébration du cinquantième anniversaire de l'avènement de son chef suprême. Des services solennels d'actions de grâce furent célébrés dans toutes les garnisons du royaume. Après quoi furent décernées les décorations accordées par l'empereur et distribuée la médaille du jubilé. Lecture fut donnée de l'*ordre d'armée* suivant :

« Les sentiments que toute l'armée manifeste pour moi dans la célébration du jour qui, il y a cinquante ans, me vit, rempli d'espoir, me placer à sa tête, trouvent un écho au plus profond de mon cœur.

» Je sais l'étroite solidarité qui m'unit à ces mille et mille courageux soldats dont j'ai reçu le serment sous les drapeaux de l'Autriche-Hongrie, à ces soldats qui les défendirent au milieu des dangers déchaînés. Une loi d'airain, loi divine, nous lie les uns aux autres : le devoir envers notre chère patrie et pour l'accomplissement duquel nous vivons et mourrons.

» Je remercie mon armée de sa loyauté, de son désintéressement et de la brillante bravoure qu'elle a si souvent montré, affrontant courageusement la mort. J'ai l'âme remplie d'une reconnaissance douloureuse pour tant de braves qui ne sont plus. Profondément ému, je remets un laurier à notre dernier glorieux feld-maréchal et à nos jeunes chefs des armées de terre et de mer récemment rentrés au pays.

» Quelque douleur, quelques lourdes épreuves que j'aie éprouvées et la monarchie avec moi dans le cours de ces cinquante années, je vois clairement néanmoins, qu'à l'avenir comme aujourd'hui, l'armée sera toujours le soutien et la protection du trône et de la patrie.

» Veuille le Tout-Puissant bénir ma fidèle armée, à laquelle je consacrerai sans cesse mes soins les plus attentifs.

» Vienne, le 1er décembre 1898.

» FRANÇOIS-JOSEPH. »

A l'occasion de son jubilé, l'empereur a également accordé de nombreuses grâces et amnisties.

* * *

On sait depuis longtemps quel précieux concours apporte dans les hôpitaux, pour le soin des malades, le personnel féminin. L'expérience est à cet égard acquise. Les femmes mettent une vaillance extrême à remplir leur devoir de bienfaisance, même au risque de leur propre vie. A Vienne, les sœurs de la Miséricorde se sont fait remarquer par leur douce et tranquille activité et ont obtenu, de la part de l'empereur, les plus hautes qualifications.

En temps d'épidémie et en guerre également, les sœurs de la Miséricorde ont pris soin des malades avec succès, et plus d'une a payé de sa santé ou de sa vie son dévouement.

En conséquence, par ordre supérieur, un personnel féminin sera dorénavant introduit dans les hôpitaux militaires. A partir du 1er janvier 1899,

des sœurs de la Miséricorde seront affectées, à l'hôpital de la garnison à Vienne, aux soins des hommes dangereusement malades. Seront également confiés à leurs soins les officiers dans la même situation.

Les préjugés qui jusqu'ici s'opposaient à l'utilisation des femmes dans les hôpitaux militaires, préjugés sans fondement et parfaitement injustes, ont dû céder devant la puissance des faits. Il faut espérer que peu à peu, dans tous les hôpitaux de garnison, les malades graves seront confiés aux sœurs de la Miséricorde.

* * *

L'ingénieur autrichien Demeter Czvetkovicz a construit un ingénieux frein pour bateau. Ce frein arrête en trente secondes et sur un parcours de dix mètres seulement, un bateau lancé à toute vapeur. Il y parvient sans causer aucun dommage à la machine.

Des essais ont été faits, fin novembre, dans le port de Fiume. Ils ont donné des résultats si favorables qu'il est permis de considérer une collision comme rendue à peu près impossible par l'emploi de ce frein.

Le vaisseau « Clotilde » du Lloyd fit l'office de bateau d'essai. Avant son départ, le frein fut mis en action. Le bateau fut dans l'impossibilité d'avancer, bien que les pistons manœuvrassent de toute leur force. Le frein fut retiré. Aussitôt le navire se mit en mouvement, à raison de dix mille marins à l'heure. Pendant la marche on essaya de nouveau le frein. Il fonctionna toujours sans difficulté. Une traction de la courroie, et instantanément le bateau stoppe.

Les contre-épreuves en utilisant les moyens actuellement en usage ont également fait ressortir l'avantage de l'invention nouvelle. En renversant la vapeur, on n'a jamais pu faire stopper le bateau sur moins de 100 mètres de trajet.

Les détails de l'invention ne sont pas encore connus. Les exigences de la prise de brevet ne permettent pas une publication. Le principe réside dans une ingénieuse application de l'incompressibilité de l'eau et dans une intelligente utilisation de sa résistance au mouvement du navire.

L'appareil est placé à l'arrière. Il semble depuis dehors fixé comme le serait une ceinture. Il reste là pendant toute la traversée. Un câble part de l'appareil et traverse tout le bateau à la façon de la courroie pour signal qui traverse les voitures des tramways. Une simple traction exercée sur n'importe quel point du câble suffit pour actionner le frein. Chaque voyageur peut ainsi arrêter le bateau dans sa course s'il aperçoit un danger ou si quelqu'un tombe à l'eau.

L'inventeur est un hydrotechnicien de renom et qui s'est fait connaître entre autres par l'invention très appréciée d'une écluse automatique.

CHRONIQUE FRANÇAISE

(De notre correspondant particulier.)

Le service de deux ans. — Le rôle de M. de Freycinet. — La réforme de la justice militaire. — Encore le nouveau projet de règlement de l'artillerie de campagne.

Encore qu'elle ait sur l'armée une répercussion directe et qu'elle soit en ce moment même à son état le plus aigu, je me garderai bien de revenir aujourd'hui sur la question qui tient tout le pays pantelant d'angoisse. Hélas ! Les occasions d'en reparler ne feront pas défaut [1].

Tournons-nous donc d'un autre côté.

J'ai déjà signalé la campagne qu'on mène dans la presse et au Parlement en faveur de la réduction du service. A la suite des événements, et quoiqu'un certain mouvement belliqueux se soit dessiné dans le pays, provoqué par l'attitude de l'Angleterre, la propagande en faveur du service à court terme a repris de plus belle. Le *Temps* avait naguère ouvert une enquête à ce sujet, enquête dont la conclusion avait été favorable au *statu quo*, sinon au retour à une législation abandonnée. Voici qu'il publie actuellement une série de lettres, fort remarquables, en faveur du service de deux ans. D'autre part, M. Gaston Moch, l'éminent publiciste auquel on doit tant de belles études de toutes sortes, sur la politique et sur l'artillerie, sur la défense des côtes et sur la ligue de la paix, M. Moch, dis-je, a fait paraître dans la *Revue blanche*, le 15 novembre et le 1er décembre, des articles qui méritent d'autant plus de vous être signalés, que l'auteur exalte les hautes vertus de l'armée suisse [2] et qu'il penche vers l'adoption par notre pays de l'organisation militaire du vôtre. Peut-on le blâmer de préférer une excellente milice à une armée plutôt médiocre ?

Ce n'est pas que j'admette cette assimilation sans formuler des réserves. La France n'est pas un pays neutre, et ce n'est pas non plus un petit pays. Vous me permettrez de dire, n'est-ce pas? que son passé, la réputation qu'elle s'est acquise, à tort ou à raison, d'être une nation belliqueuse, les humiliations dont elle ressent encore vivement toute l'amertume, ses

[1] Je ne peux pourtant pas laisser passer sans en dire un mot le discours que le général Mercier vient de prononcer au Mans, alors que, atteint par la limite d'âge, il quitta t son commandement L'ancien ministre auquel on doit d'avoir déchaîné sur le pays l'affaire Dreyfus, en a parlé publiquement avec un tel détachement, avec une telle désinvolture, que cette nouvelle preuve d'inconscience a soulevé l'opinion et provoqué un déchaînement d'articles cruels pour la légereté du personnage : cœur léger, caractere non moins léger.

[2] La *Revue bleue* a inséré, en tête de sa livraison du 3 décembre, une étude sur l'armée suisse, étude dont la tendance paraît être exactement la même. Je vous la signale avec plaisir.

visées coloniales, les jalousies qu'elle suscite, la crainte qu'elle inspire, l'ont mise dans une situation que la Suisse, heureusement pour elle, ne connaît pas. En vertu de ces raisons, et à moins qu'elle n'abandonne sa politique pour se renfermer en elle-même, ce qui me semble être en opposition avec ses goûts tout autant qu'avec ses traditions, elle a besoin — et aujourd'hui plus encore qu'il y a dix ou quinze ou vingt ans — d'une armée qui soit en quelque sorte sous pression, comme les locomotives de secours qu'on tient constamment prêtes, à toute éventualité, dans les rotondes des grandes gares. Sans avoir l'air de s'en rendre compte, la France souffre cruellement d'avoir une machine militaire qui n'est pas sous vapeur, qui même n'est approvisionnée ni en eau ni en charbon, au service de laquelle n'est affecté aucun chauffeur, aucun mécanicien attitré. Je veux dire que c'est tout un travail de la mettre en branle: pour préparer une expédition coloniale, il faut recourir à des expédients, à des improvisations; il faut troubler toute l'organisation de l'armée. Il y a plus: pour pourvoir à la défense des côtes, lorsque l'occasion s'en est présentée, on s'est trouvé complètement désemparé.

Je suis curieux (peut-être d'autres le sont-ils aussi) de voir ce que fera M. de Freycinet sous la pression de plus en plus violente de l'opinion. Il est l'auteur de la loi de 1889. Quand il l'a proposée et qu'il l'a défendue devant les Chambres, on n'a pas manqué de lui demander pourquoi il n'abaissait qu'à trois ans la durée du service; on lui a fait remarquer que ce terme ne répondait à rien, et on lui a annoncé qu'il serait fatalement amené à une nouvelle réduction. Il a lutté contre les objections, et la souplesse de sa dialectique, les câlineries de son éloquence ont fini par en triompher. Cet homme habile va-t-il défendre maintenant la cause qu'il a victorieusement combattue il y a une dizaine d'années? C'est possible, et, après tout, cette volte-face, loin d'être immorale, s'expliquerait assez bien. Napoléon disait que la tactique doit changer tous les dix ans. Je sais bien qu'il ne parlait pas de la tactique parlementaire. Mais on admettra sans peine que, dans un tel laps de temps — *grande mortalis ævi spatium* — et les circonstances et les idées aient pu se modifier. J'estime, pour ma part, que ces dernières surtout se sont transformées. Les esprits se sont faits petit à petit à l'intelligence du service à très court terme. A vrai dire, je trouve que les circonstances, elles, eussent été plus favorables, en 1889, à son adoption. On était alors dans une situation financière plus prospère; on était peut-être plus libre de ses mouvements. Si elle nous a fortifiés à certains égards, l'alliance russe nous a, sur certains points, gênés et affaiblis. L'opinion publique a pris, d'autre part, une telle attitude que l'adoption du service de deux ans a cessé d'être un problème d'organisation sociale et militaire pour devenir une question politique. Bien des causes, en résumé, conspirent à présenter les choses sous un aspect qu'elles n'avaient point il y a dix ans. Ah! si, à cette époque, un orateur aussi habile et aussi

écouté que M. de Freycinet avait compris le service de deux ans, s'il l'avait fait adopter, avec toutes les mesures de nature à le préparer, avec tous ses corollaires nécessaires, s'il avait su imposer au Parlement et mener à bien cette révolution! Comme notre pays serait aujourd'hui plus fort qu'il ne l'est! Heureusement le ministre de la guerre est un homme avisé et madré : les leçons du passé lui ont déjà servi. Les événements ont pu le retourner. Il est de ceux, d'ailleurs, qui savent se retourner tout seuls.

L'appréciation la plus juste qui ait été faite de lui, je la trouve dans un article de M. Charles Malo, l'éminent écrivain militaire, qui lui applique le mot de Corneille à propos de Richelieu. D'après lui, M. de Freycinet a fait trop de bien à l'armée, pour qu'elle dise du mal de lui ; il lui a fait trop de mal pour qu'elle en dise du bien

Ou plutôt, c'est aux officiers personnellement qu'il a fait du bien, en leur assurant d'importants avantages pécuniaires et honorifiques, en accélérant l'avancement, en créant les cartes d'identité qui facilitent les voyages, etc. C'est à l'armée, par contre, que sa mégalomanie a fait du mal. Et non seulement ses projets gigantesques, comme ceux qu'il a mis en avant pour les travaux publics, l'ont entraîné à de graves erreurs, mais encore son ignorance professionnelle qui l'a livré à des conseillers dont les plus écoutés, hélas! n'étaient pas les meilleurs!

Dans ces conditions, pas n'est besoin d'être un profond psychologue pour s'expliquer que l'armée, dans la personne de ses chefs, ait accueilli favorablement le retour de cet habile homme au pouvoir.

Une autre question, toute d'actualité, et même d'actualité aiguë, sollicite à juste titre l'attention du public et celle du Parlement. Le fonctionnement des conseils de guerre, dans le passé, — et ce qu'ils ont fait alors jette la suspicion sur ce qu'ils peuvent faire encore, — les rigueurs du Code de justice militaire, son désaccord avec la législation de droit commun, tous ces défauts de nos institutions et de nos mœurs ont été mis en pleine évidence par les procès retentissants qui émeuvent la conscience nationale. Aussi songe-t-on à adopter des principes plus nouveaux et plus conformes à l'esprit du jour. Mieux vaut tard que jamais, sans doute ; mais, tout de même, il est bien tard pour s'en aviser et pour reconnaître qu'il y a, de ce côté, quelque chose de pourri.

Il est sans doute étonnant que la question n'ait pas encore été soulevée. Certes, il s'est trouvé des gens pour élever la voix ; mais ils n'ont pas été écoutés ou entendus. Tel le *Spectateur militaire* qui, après avoir joui d'une haute autorité, a fini par disparaître presque complètement de nos bibliothèques. Cette vaillante petite revue a publié, il y a une vingtaine d'années (à la fin de 1879 et au commencement de 1880) une série très remarquable d'articles qui n'ont eu absolument aucun retentissement et aucun effet.

L'avant-propos du tirage à part débute ainsi :

« La refonte de nos institutions militaires est, depuis 1870, poursuivie activement par nos écrivains !

» Reconstitution de l'état-major, transformations du corps administratif, création de ceci, création de cela, tout est au creuset...

» ... De toutes nos institutions militaires, celle qui prête le plus à la critique et qui a subi les plus rudes atteintes est sans contredit la Justice militaire ; et, phénomène curieux, dans ce déluge d'écrits provoqués par notre réformation militaire, il n'est nullement question d'elle. »

Eh bien! après dix-huit ans, les choses en sont exactement au même point. Aucun progrès n'a été fait ; aucune proposition même n'a été présentée, ou, du moins, je n'en retrouve pas la moindre trace dans mes souvenirs. La seule critique que je me rappelle avoir lue contre notre Code pénal militaire, ce n'est pas sous la plume d'un officier que je l'ai trouvée, mais dans une fantaisie humoristique d'un académicien doublé, comme on dit, d'un ironiste : dans le *Mannequin d'osier* d'Anatole France! Et l'on conviendra que ce n'est guère le lieu où les réformateurs militaires doivent avoir l'idée d'aller chercher les éléments de leurs travaux.

Je signale donc à leur attention et à celle de nos législateurs l'ouvrage anonyme publié par le *Spectateur militaire*, ouvrage qui n'a nullement vieilli et auquel les événements donnent tout au contraire une jeunesse qu'il n'a jamais connue. La conclusion de l'auteur est que les militaires, très imparfaits comme juges, sont excellents comme jurés. Il propose donc de composer les conseils de guerre de magistrats de profession qu'assisterait un jury militaire, moyennant quoi ils opèreraient à peu près à la façon des cours d'assises. Je me borne, pour le quart d'heure, à ces indications. Tout me fait prévoir que j'aurai à revenir sur la réforme de la justice militaire et que je trouverai donc l'occasion de discuter plus en détail le projet, — à mon avis, très séduisant, — dont je résume le caractère essentiel. Avant d'en finir, j'extrais encore une citation de la brochure. Elle est un peu longue, mais dame!... je crois qu'elle vous intéressera :

« Qu'exige-t-on actuellement du juge militaire ? D'être en activité de service dans la région du corps d'armée où il est appelé à exercer ; d'être Français ou naturalisé Français ; d'avoir vingt-cinq ans accomplis, et.... et c'est tout !...

» Il y a bien, dans le Code de justice militaire, un article 19 qui laisse supposer un certain choix dans la désignation des officiers et sous-officiers qui se trouvent dans les conditions sus-indiquées, se distinguant en outre par un caractère, une intelligence et un savoir qui les rendent plus particulièrement aptes à ces fonctions.

» Aux termes de cet article 19, les chefs de corps doivent présenter la liste des militaires sous leurs ordres qui peuvent être appelés à siéger ; l'état-major

général doit dresser un tableau de ces militaires par grade et par ancienneté, et *à peine de nullité,* on ne peut altérer l'ordre de leur inscription.

» Pour assurer l'exécution de cet article de la loi, expédition de ce tableau doit être déposée au greffe du conseil de guerre.

» Hélas ! cet article 19, malgré le luxe de précautions dont l'a entouré le législateur, est à peu près *lettre morte,* car *ce fameux tableau, garantie d'impartialité donnée à l'accusé et dont l'absence peut frapper de nullité les jugements rendus, je ne l'ai jamais vu qu'exceptionnellement à Paris* [1].

» Les avocats de province ignorent sans doute l'existence de cet article, car je n'en ai jamais rencontré aucun qui, dans des cas de revision, en ait invoqué les bénéfices pour son client. »

Je rappelle que, dans les récents procès désormais célèbres qui ont été jugés par les tribunaux militaires, on a ignoré jusqu'au dernier moment la composition nominative du conseil de guerre, ce qui semble prouver que, aujourd'hui encore, bien que la même législation soit toujours en vigueur, on ne dresse pas plus qu'il y a dix-huit ans le tableau des juges, tableau « dont l'absence peut frapper de nullité les jugements rendus ». Aussi l'opinion a-t-elle paru se former, dans le public, que le conseil avait été composé pour les besoins de la cause, c'est-à-dire en vue du verdict que l'autorité supérieure attendait de lui.

Le *Projet de règlement de manœuvre de l'artillerie de campagne* diffère des autres « Théories » par sa couverture qui est jaune, au lieu d'être bleue. C'est peut-être la particularité la plus remarquable qu'il présente. Car, de dire qu'il contredit le précédent règlement et qu'il en revient à celui d'avant, c'est n'apprendre rien de nouveau à personne. On sait que le progrès, en France, ne suit pas une marche continue et qu'il va par bonds, avec des hauts et des bas. Jugez plutôt par vous-mêmes :

De *nombreuses expériences* ont permis de fixer la vitesse du pas de route à 110 mètres, celle du trot de route à 200 mètres par minute. Si on a le soin *d'employer les sous-verges au tirage* et de *ménager les porteurs en terrain plat,* l'artillerie peut soutenir aisément ce trot pendant trois kilomètres consécutifs.

Qui dit cela ? — Le Comité de l'artillerie, dans le Règlement du 28 décembre 1888.

Ecoutez maintenant comment il s'exprime à la date du 25 mai 1895 :

Il (c'est de lui-même que le Comité en question parle à la troisième personne), il *n'a pas maintenu le principe* d'après lequel *le sous-verge* devait participer au tirage de la voiture dans une plus forte proportion que le porteur, et *devait tirer seul en terrain roulant.* Le tirage et la conduite des voitures sont, en effet, d'autant mieux assurés que les efforts se répartissent plus également entre les deux files de chevaux.

[1] L'auteur de la brochure a longtemps exercé, comme « commissaire du gouvernement », les fonctions de « ministère public » auprès des conseils de guerre.

La vitesse du pas a été fixée à 100 mètres par minute et celle du trot à 220.

On a constaté, en effet, que la vitesse de 110 mètres était difficile à obtenir[1]... La vitesse de 100 mètres peut, en revanche, toujours être obtenue...

L'emploi de deux vitesses de trot (trot de route à 200 m. et trot de manœuvre à 240) a donné lieu à des critiques, en raison des difficultés qui en résultent pour le réglage des allures... Le Comité a pensé, à la suite d'expériences faites par certains corps, qu'il était préférable de ne conserver qu'une espèce de trot et d'adopter la vitesse de 220 mètres.

Ce n'est pas sans une vive curiosité que j'ai feuilleté le *Projet* approuvé le 18 juillet de cette année pour y voir ce que le Comité pensait en 1898. J'y ai constaté qu'on y conservait la vitesse de 220..., mais seulement pour la forme. Oyez plutôt :

On peut, dans des circonstances exceptionelles, et pendant un temps très court, allonger le trot et atteindre à cette allure la vitesse de 280 mètres par minute. Au contraire, pour les routes, la vitesse réglementaire (220) sera généralement réduite à 200 mètres.

Nous voici diablement loin de l'allure unique, voire des deux espèces de trot qui avaient « donné lieu à des critiques ». Ce n'est pas une que nous en avons maintenant, ni deux, mais autant que nous en voulons, la plus habituelle étant celle de 200 mètres, c'est-à-dire celle qui n'est pas réglementaire, car il ne se peut qu'on aille à travers champs et dans les labours ou les moissons plus vite que sur des chaussées pavées et macadamisées. Au fond, donc, pour qui sait lire entre les lignes, le Comité a voulu en revenir aux principes de 1888. (Napoléon ne disait-il pas, au fait, que la tactique doit changer tous les dix ans. Je le rappelais tout à l'heure.) Et ce mouvement de réaction, qui n'est pas franchement dessiné ici, nous le voyons ailleurs apparaître avec une netteté parfaite. La preuve en est dans cet alinéa du paragraphe 275 :

Le travail de traction de la voiture doit être également réparti entre les porteurs et les sous-verges (... C'est le principe admis en 1895, ça!...) excepté (... Ah! voici qui va nous ramener à 1888...) excepté dans les terrains *très* roulants (... Le paragraphe 86 du Règlement de 1888 disait : « En terrain roulant, l'effort de six chevaux n'est pas nécessaire, d'une façon permanente, pour tirer les voitures d'artillerie. » Le « très » est une concession : il est manifeste qu'on l'a employé pour n'avoir pas trop l'air de se déjuger trop vite!...) excepté dans les terrains très roulants, où l'on doit faire prédominer l'action des sous-verges et où les traits des porteurs peuvent être complètement détendus. (...Autant dire alors que ce sont les sous-verges qui feront tout, car personne ne contestera que les chevaux n'agissent pas quand leurs traits sont détendus : leur action est nulle.)

Pauvres sous-verges! Ils n'ont pu se payer, comme on dit, que trois ans, un mois et vingt-trois jours de bon temps! Du 25 mai 1895 au 18 juil-

[1] En 1888, les chevaux avaient donc une « ouverture de compas » plus grande qu'en 1895. Tout dégénère si vite, en cette fin de siècle!

et 1898, ils ont été aidés par leurs camarades, et maintenant les revoici obligés de faire pendant une partie du chemin, toute la besogne, à eux seuls!...

Mais laissons-les réclamer et se plaindre, si bon leur semble, et constatons que les artilleurs, eux, ne réclament pas et n'ont pas à se plaindre. On leur a notablement simplifié leur besogne : le formalisme du maniement d'armes a été, sinon supprimé, du moins considérablement réduit. De très sensibles simplifications ont été apportées à l'école du soldat et notamment à la formation de la colonne par le flanc qui, primitivement empruntée à l'infanterie, a été en dernier lieu prise à la cavalerie.

La conduite des voitures, l'école de la batterie attelée ont subi des modifications tout aussi heureuses Le service des éclaireurs de terrain a été précisé, défini, élargi. Nous aurons certainement à parler longuement, un jour ou l'autre, du rôle attribué à ces utiles auxiliaires et à nous demander comment on peut les y préparer. La *Revue d'artillerie* a publié sur ce sujet en avril, mai et juin, une étude du plus haut intérêt dans laquelle il y a beaucoup à prendre, mais encore plus à laisser, ainsi que l'indique une « Note de la rédaction », formulant ses réserves sur les conclusions de l'auteur, qui est le capitaine L. Aillaud.

Signalons encore l'élasticité donnée à l'occupation des positions, opération qui se faisait autrefois avec un cérémonial un peu trop pompeux, après des rites compliqués... et maladroits. Cependant, à tout prendre, on a conservé à peu près intégralement les règles en vigueur jusqu'ici pour le service en campagne, comme on a maintenu les principes — calqués, du reste, sur ceux de la cavalerie — de l'instruction à cheval. On a considéré celle-ci, en effet, comme étant peu susceptible d'améliorations. En résumé, donc, si on n'a pas réalisé le dernier « mot » du progrès, le « dernier cri », on a fait beaucoup de chemin pour se rapprocher de l'insaisissable et intangible perfection.

CHRONIQUE ITALIENNE

(De notre correspondant particulier.)

Il faut abandonner l'Erythrée ou changer notre politique coloniale. — Avancement des officiers d'artillerie. — Nos sous-officiers. — Les magasins à poudre des forts de Rome. — La proposition du désarmement du tzar et la Revue *Armi e Progresso*. — Les dépôts des régiments d'infanterie.

L'ex-président du conseil, M. Rudini, a déposé à la Chambre une interpellation sur notre politique coloniale. Cette politique continue à être pour tous les Italiens un gros point d'interrogation; elle le sera aussi longtemps

que notre colonie d'Erythrée sera organisée comme elle l'est actuellement. Pourquoi restons-nous en Afrique ? Quelles sont les intentions du Gouvernement ? Questions que tout le monde se pose. L'Erythrée constitue pour nous un déficit annuel de plusieurs millions, et même à supposer que nous y jetions l'or à profusion, nous n'en retirerons pas plus tard plus qu'elle ne nous rend maintenant; le sol y est absolument improductif. Le rêve du parti « africain » serait de s'emparer de toute l'Abyssinie ; pour cela, il faudrait commencer par ne pas commettre les erreurs qui ont abouti au désastre d'Adoua et développer le pays commercialement. Si on avait appliqué les dépenses de la dernière campagne à construire des chemins de fer, on aurait pu établir une voie ferrée jusqu'au lac d'Ascianghi.

Il faut prendre un parti aujourd'hui, les tergiversations ne sont plus possibles : ou bien retirer nos troupes de l'Erythrée, ou pousser jusqu'au bout, et pour persévérer dans cette dernière alternative, il faut de l'argent. On ne saurait compter sur quelque circonstance imprévue et problématique, qui nous ferait par miracle obtenir des résultats que seuls produit une politique coloniale intelligemment comprise.

— Il n'y a pas que les « anti-africains » qui ne soient pas contents. On trouve dans l'armée toute une catégorie d'officiers qui ne le sont pas davantage : les officiers d'artillerie. Je vous disais dans une de mes chroniques qu'ils ont à se plaindre de leurs conditions de carrière et de leur faible avancement. Le ministre de la guerre a fini par s'émouvoir de leurs justes revendications ; il se déclare, paraît-il, décidé à améliorer leur sort. Il est probable que pour donner de l'air dans leurs rangs, on octroiera le grade de colonel à tous les lieutenants-colonels qui remplissent les fonctions de chefs de corps ou de service et qu'on fera occuper au besoin par des officiers supérieurs des emplois jusqu'ici attribués à des capitaines. Il serait aussi question de créer de nouveaux régiments... Lorsque les projets du Ministère seront mieux connus, je vous en reparlerai.

— Nos sous-officiers, eux aussi, demandent de l'avancement, ou plutôt ils demandent qu'on accorde aux 2500 d'entre eux qui y ont droit, l'emploi civil qui leur échoit après un stage de dix ans sous les drapeaux. La Commission qui, par ordre du général Pelloux, a été formée pour s'occuper d'eux et leur trouver une fonction, est présidée par le général Tarditi. Elle est composée d'un délégué de chaque Ministère et d'un représentant de chacune des trois grandes Compagnies de chemins de fer.

La presse militaire revient presque chaque jour sur cette question, fort importante pour notre armée, nos sous-officiers se trouvant dans une situation matérielle précaire et leur recrutement étant fort difficile en Italie, tandis que dans d'autres pays, en Allemagne et en Autriche, par exemple, on a résolu d'une façon très heureuse le problème du remplacement des

sous-officiers. Espérons qu'une prompte solution sera trouvée chez nous aussi.

— Je passe sans transition à d'autres sujets.

Je trouve dans un journal du Midi l'indication que les magasins à poudre des forts de Rome, qui avaient nécessité d'assez importants travaux, pour être aménagés d'après les exigences modernes, sont aujourd'hui terminés ou près de l'être. Ces magasins sont à une profondeur de 20 mètres au-dessous du niveau du sol. Pour que la poudre soit à l'abri de l'humidité, on l'emmagasine dans des caisses métalliques, d'une fermeture spéciale, qui les rend absolument étanches. Les caisses peuvent rester six mois sous l'eau sans que leur contenu ait à en souffrir. Je vous signale cette installation de magasins, puisque vous avez aussi d'assez nombreux forts en Suisse.

— Les discussions auxquelles ont donné lieu le rescrit du tzar, ont passé du domaine militaire et politique dans celui de la rhétorique. La Revue *Armi e Progresso*, qui paraît à Rome, et dont le directeur est un officier, a posé à ses lecteurs les questions suivantes :

1° Doit-on désirer sincèrement un idéal de paix universelle et le poursuivre sans relâche ?

2° Le sentiment du patriotisme en général et du patriotisme militaire en particulier est-il, par sa nature, contraire à l'idée humanitaire de la paix universelle ?

3° Les aspirations et la propagande en faveur de la paix peuvent-elles nuire — et dans quelles conditions - au maintien et au développement de l'esprit militaire ?

Je ne discuterai pas la valeur intrinsèque de ces questions; les lecteurs les jugeront eux-mêmes et les résoudront suivant leurs opinions. Je tiens seulement à constater que toutes les réponses - et elles sont nombreuses — qui sont parvenues à la Revue, avaient toutes une tare originelle : elles émanent, sans exception, de militaires. Il en est cependant une que je veux relever, c'est celle d'un sous-lieutenant. Il affirme que « la » paix universelle serait la paix de la tombe et que celui qui la désire ne » comprend pas l'humanité ; que la guerre est un moyen que Dieu em- » ploie pour agir directement sur les destinées de l'homme, quelquefois » pour délivrer une nation opprimée, d'autres fois pour ne pas nous *en-* » *voyer le déluge* ». Ainsi si nous n'avions pas eu de guerres, qui sait combien de déluges nous eussions déjà... essuyés ; entre la guerre et le déluge, le choix est vite fait, la guerre vaut décidément mieux, elle fait périr moins de monde. A supposer qu'il survienne un nouveau déluge, qui serait le nouveau Noé et qui seront les élus qui prendront place dans l'arche ? Le jeune sous-lieutenant, sans doute ; il mérite bien de passer à la postérité !

Mais revenons en arrière et à notre rescrit du tzar. On trouve en Eu-

rope un Etat qui n'acceptera pas sans de nombreuses réserves les propositions de la Russie, cet Etat c'est l'Allemagne. Sans faire la moindre allusion à la question d'Alsace-Lorraine, ni aux intérêts commerciaux ou coloniaux de l'Allemagne, l'empereur Guillaume sera dans l'impossibilité de désarmer par suite du danger du socialisme. L'armée est l'unique soutien de la couronne; ce n'est que par l'armée qu'il peut combattre effectivement les théories socialistes qui, comme une pieuvre, tendent à pénétrer par leurs tentacules jusqu'aux coins les plus reculés de l'Etat.

Le socialisme soutenu par le sentiment religieux et le militarisme maintenu pour la protection de l'Empereur, voilà les traits caractéristiques qui frappent l'étranger voyageant en Allemagne. Les allusions au socialisme reviennent aussi souvent dans les discours de l'Empereur que son habitude d'évoquer Dieu et de parler religion chaque fois qu'il s'adresse à ses soldats — ce qui n'est pas peu souvent. L'Empereur connaît l'âme humaine et sait fort bien aussi comment s'adresser à ses troupes. Il connaît l'ascendant qu'il exerce sur eux et le prestige dont il jouit. Cet ascendant et ce prestige sont tels qu'il pourra au besoin employer ses soldats même contre leurs frères, et c'est pour résister au flot montant du socialisme et pour conserver un pouvoir qu'il estime tenir de Dieu, qu'il se refusera à toute réduction de l'armée. L'augmentation des effectifs prévue par le budget est d'ailleurs là pour le prouver. Si donc un des principaux Etats ne désarme pas, qu'auront à faire les autres ?

— Les dépôts des régiments d'infanterie ont déjà commencé à fonctionner comme organes de mobilisation et ont remplacé les anciens districts Les dépôts sont autonomes, ils restent fixes, c'est-à-dire qu'ils ne suivent pas les régiments dans leurs changements de garnison. Quand le régiment changera de garnison, les officiers des magasins, le personnel de la comptabilité et celui de l'administration restent au siège du dépôt; le matériel reste aussi en entier dans les magasins. Le régiment qui part trouve dans sa nouvelle garnison un matériel absolument identique à celui qu'il a laissé dans sa garnison précédente. Et comme les officiers comptables des magasins n'ont pas bougé, chaque régiment trouve toujours un service parfaitement organisé.

BIBLIOGRAPHIE

Le Général Amédée de la Harpe, par le colonel Secretan. Un volume grand in-8°, avec deux portraits et des fac-similés. — Lausanne, Corbaz et Cie, imprimeurs-éditeurs, 1899. — Prix, 2 fr. 50.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que les articles de M. le colonel Secretan sur le *Général Amédée de la Harpe*, tirés à part, viennent de paraître en un élégant volume, agrémenté de deux portraits du général et d'un de ses fils.

Cette publication rencontrera sûrement auprès du grand public le succès qu'elle a obtenu dans le public militaire. Le général Amédée de la Harpe était tombé dans un injuste oubli. Il appartenait à un écrivain de la valeur de notre distingué collaborateur de rendre au brillant lieutenant de Bonaparte la place glorieuse à laquelle il a droit dans la mémoire de ses concitoyens.

L'Usine Krupp. Notice, par Friederich C.-G. Müller. Illustrations de Félix Schmidt et Anders Montan. — Traduit de l'allemand. — Lausanne, 1898. Georges Bridel et Cie, éditeurs,

La maison Georges Bridel et Cie, à Lausanne, vient d'éditer un beau volume, vulgarisation artistique d'une œuvre intéressante.

Qui ne connaît de réputation l'œuvre grandiose accomplie par Alfred Krupp. Quand il vint au monde, Essen, sa ville natale, n'était qu'une petite ville de province de 7000 habitants, à peine connue. Alfred Krupp y débuta comme chef d'une modeste aciérie qui occupait à peine une douzaiue d'ouvriers. Cinquante ans après, à sa mort, l'usine donnait du travail à une population d'ouvriers et d'employés comptant, avec leurs familles, quarante-cinq mille âmes, — soixante-quinze mille, si l'on y ajoute le personnel employé dans les hauts-fourneaux et mines dépendant de l'usine.

C'est dans tous ses détails l'histoire de cette usine colossale que développe l'auteur du volume dans des pages d'une lecture attachante. Il passe en revue tour à tour les produits de la fabrique, les matières premières utilisées, la nature des travaux, les procédés de fabrication, etc. Il nous conduit à travers le labyrinthe des ateliers, nous initie à l'emploi de l'outillage formidable et divers, nous décrit la machine à percer, la riveuse hydraulique, l'énorme presse hydraulique à forger, de 5000 tonnes, et cent autres engins merveilleux de puissance et de précision.

Les chapitres consacrés au canon Krupp, à ses projectiles et charges, aux expériences auxquelles il donne lieu au polygone de Meppen présentent pour les militaires un attrait spécial, et non seulement pour les artilleurs, mais pour les officiers de toutes armes. Car l'auteur a ce talent, sans rien céder de l'exactitude scientifique et technique, de vulgariser son exposé, de façon à le rendre aisément compréhensible au lecteur le plus profane en la matière.

M. Müller termine son volume par l'énumération et l'organisation des institutions de bienfaisance de l'aciérie Krupp, les caisses de secours d'abord, caisse des pensions pour ouvriers, veuves et orphelins, et caisse des malades; la fondation Krupp, destinée essentiellement à parfaire les services rendus par la caisse des pensions; la société d'assurance sur la vie, la banque d'épargne. Il décrit les maisons ouvrières, les asiles, les magasins d'alimentation, les distractions intellectuelles offertes à la population ouvrière; enfin, les écoles.

Le travail de M. Müller est bien l'ouvrage le plus complet que l'on puisse imaginer et le plus intéressant, sur cette immense entreprise industrielle et militaire qu'est l'usine Krupp.

Ajoutons que d'excellentes illustrations contribuent à la clarté des descriptions techniques ou pittoresques de l'ouvrage.

Les régiments suisses au service étranger et la cavalerie suisse aux XVIIIe et XIXe siècles, par A. von Escher, ancien capitaine. Deux albums de vingt-cinq planches chacun. — Lausanne, 1898.

Ces deux albums, coloriés d'après un nouveau système de reproduction, attirent l'attention de tous ceux qui s'intéressent aux reconstitutions militaires du passé. Ils ont été établis d'une manière très consciencieuse et non sans avoir exigé une longue recherche des matériaux nécessaires dispersés dans les archives, arsenaux, bibliothèques et collections diverses. Nous ne pouvons que recommander ces deux albums à nos lecteurs.

OUVRAGES REÇUS

Die strategische Bedeutung der Schweiz in den Feldzügen des verflossenen Jahrhunderst und an der Schwelle des zwanzigsten, avec trois croquis, par le colonel Robert Weber, chef d'état-major du IIIe corps d'armée. — Berne 1898. Haller, éditeur.

La deuxième campagne d'Italie (1800), par Edouard Gachot, 1 vol. in-8° — Paris 1899. Perrin & Cie, éditeurs.

Lausanne. — Imp. Corbaz & Cie.

Stanford University Libraries
3 6105 013 151 571

Stanford University Libraries
Stanford, California

Return this book on or before date due.